

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)





3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIIe ANNÉE. — **JANVIER 1898.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage a M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.



LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-deuxième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME-DE-LORETTE.*)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

1er Numéro — LA VOIX — Janvier 1898

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

Avis aux abonnés. — Nous prions humblement nos abonnés de solder ou renouveler au plus tôt leur cotisation. — L'administration de la *Voix* enverra, le 8 février, sans autre avis, une traite postale augmentée des frais de recouvrement à ceux qui seraient trop en retard pour le paiement.

Vœux de nouvel an. — A toute personne qui s'intéresse à l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres*, les Clercs expriment leurs vœux de nouvel an par l'organe de la *Voix*. Ils promettent à tout bienfaiteur une part dans leurs invocations quotidiennes au Seigneur Jésus et à sa divine Mère, en 1898, comme ils l'ont fait par le passé. C'est leur manière de témoigner leur reconnaissance. Ils demandent, eux aussi, le secours des prières d'autrui, pour la bénédiction de leur vie dans le noviciat ecclésiastique ou déjà dans le sacerdoce.

L'AUTORITÉ DU PAPE

« Je vous le dis sincèrement, j'ai une douleur extrême au cœur de savoir que cette dispute de l'autorité du Pape soit le jouet et sujet de la parlerie parmi tant de gens qui, peu capables de la résolution qu'on y doit prendre, au lieu de l'éclaircir la troublent, et au lieu de la décider la déchirent; et, ce qui est le pis, en la troublant, troublent la paix de plusieurs âmes, et, en la déchirant, déchirent la très sainte unanimité des catholiques, les divertissent d'autant de penser à la conversion des hérétiques.

» Or, je vous ai dit tout ceci pour conclure que, quant à vous, vous ne devez, en façon quelconque, laisser courir votre esprit après tous ces vains discours qui se font indifféremment sur cette autorité, mais laisser toute cette impertinente curiosité aux esprits qui s'en veulent repaître comme les caméléons du vent. »

Dans cette même lettre sur l'autorité du Pape, saint François, après avoir dit que la question sur laquelle il était interrogé, celle de l'autorité que les Papes ont sur le temporel des royaumes et des principautés, est difficile, ajoute :

« Difficile, non pas, certes, en elle-même, car, au contraire, elle est fort aisée à remontrer aux esprits qui la cherchent par le chemin de la charité : mais difficile parce qu'en cet âge qui redonde en cervelles chaudes, aiguës et contentieuses, il est malaisé de dire chose qui n'offense ceux qui, faisant les bons valets soit du Pape, soit des princes, ne veulent que jamais on s'arrête hors des extrémités, ne regardant pas qu'on ne saurait faire pis pour un père que de lui ôter l'amour de ses enfants, ni pour les enfants que de leur ôter le respect qu'ils doivent à leur père. »

S. François de Sales.

M. l'abbé REINERT

Le jeudi soir, 16 décembre 1897, quand survint la mort de M. l'abbé Reinert, notre Supplément hebdomadaire était composé, nous n'avons pu y introduire que quelques lignes pour l'annonce du décès. Nous avons donc dû réserver pour plus tard une petite notice, et l'avons destinée à la *Voix* mensuelle, bulletin spécial de l'Œuvre des Clercs à laquelle appartenait le défunt.

— M. l'abbé Paul-Ferdinand-Eugène Reinert est né à Paris, sur la paroisse de Saint-Vincent de Paul, le 8 avril 1854. Orphelin dès l'âge le plus tendre, il eut le bonheur d'être confié par la divine Providence, pour sa première éducation, aux soins d'un aumônier d'hôpital, prêtre extrêmement zélé, qui avait exercé quelques années le sacerdoce à Chartres et qui, plus tard, deviendrait religieux et missionnaire dans l'ordre de Saint-François. L'enfant, présentant des garanties sérieuses pour l'état ecclésiastique auquel il aspirait, fut envoyé, au printemps de 1865, à l'Œuvre des Clercs de N.-D. de Chartres,

fondée depuis environ douze ans par M. l'abbé Ychard, et dirigée depuis bientôt quatre ans par M. l'abbé Bourlier.

M. l'abbé Bourlier reconnut promptement dans le petit parisien des qualités vraiment précoces d'esprit et de jugement avec un vif désir de bien faire ; il l'entoura d'une affection paternelle qui n'eut jamais à se dédire ; Paul considéra, dès lors et pour toujours, la Maîtrise comme sa chère famille. Il y obtint de beaux succès de classes ; succès continués à Saint-Cheron dans les humanités et en rhétorique, malgré une sérieuse altération de santé qui vint là contrarier ses études. Les douleurs sciatiques dont il souffrit à cette époque de sa jeunesse lui laissèrent une infirmité incurable, principe de la maladie qui l'a emporté dans l'âge mur.

Au Grand Séminaire, le clerc de Notre-Dame fut l'un des meilleurs élèves. Pieux et régulier, doux et gai, doué d'une grande facilité pour le travail et la parole, il était aisément sympathique, aisément formé aux divers ministères qui l'attendaient. M. l'abbé Bourlier sut mettre en relief, au Congrès chartrain de 1878, le talent d'écrivain spontané et déjà plein de finesse et de distinction que l'on avait remarqué dans le séminariste Paul Reinert.

Ce séminariste finissait son cours de théologie et, au mois d'octobre 1876, devenait professeur à la Maîtrise, où, pendant treize années, n'ont point cessé de se développer ses connaissances dans les matières d'études les plus variées.

Le 26 mai 1877, il était promu au sacerdoce et, par suite, il était heureux de s'associer, pour une plus large mesure, à la mission de ses collègues prêtres avant lui ; il était heureux spécialement des fonctions de chapelain partagées avec eux au sanctuaire de Notre-Dame, notre mère bien aimée. Peu d'années après, il était chargé de desservir la chapelle Saint-Julien, sans quitter le professorat qui, du reste, était dans ses goûts et dont seule sa mauvaise santé l'éloignerait un jour.

Ce jour, ce fut le 30 avril 1889. M. l'abbé Hénault, dont nous chérissons la mémoire, venait d'être enlevé par la mort à la Communauté de la Providence, où il remplissait depuis longtemps la charge de chapelain. On ne pouvait lui donner auprès du vénérable supérieur nonagénaire, M. le chanoine Binet, et auprès des saintes religieuses, un remplaçant mieux choisi que M. l'abbé Reinert. M. Hénault et M. Reinert eurent,

l'un et l'autre, la sollicitude des âmes et la sagesse de conseil ; à en juger par leurs prédications entendues à la cathédrale, leur manière d'instruire ne différait guère ; de plus, bien que ce mérite n'entre pas nécessairement dans les qualités d'un aumônier, ajoutons qu'ils se ressemblaient un peu au point de vue littéraire et au point de vue artistique.

M. l'abbé Reinert a encore gagné en estime auprès du clergé chartrain, à l'occasion des conférences ecclésiastiques dont on le nomma secrétaire, et de la fondation du journal *La Croix d'Eure-et-Loir*, dont il a été le rédacteur en chef. Le dernier numéro de cet intéressant et très utile journal (n° du 26 décembre 1897) a rendu au rédacteur défunt un bel et touchant hommage. Il y est dit, entre autres détails, combien Paul Reinert affectionnait cet apostolat du journal, cette grande œuvre d'enseignement populaire chrétien, et quel sacrifice lui imposa la maladie en lui interdisant les labeurs d'une collaboration à *La Croix*. « Je me suis fatigué pour elle, disait-il, je ne le regrette pas. » Un jour on l'entendit offrir à Dieu sa vie pour cette chère *Croix* à laquelle il ne pouvait plus travailler.... Et il écrivait en ce temps son testament spirituel, où se trouvent ces lignes : « Je demande pardon à tous ceux que j'ai offensés par la parole ou par la plume. »

Le pauvre malade offrait pour d'autres intérêts encore sa vie dont le déclin rapide n'échappait point à sa perspicacité, n'effrayait point son courage. Il songeait à toutes les âmes de religieuses et d'enfants, pour le soin desquelles il avait dû réclamer l'aide de charitables confrères. Dans les derniers mois, il ne pouvait plus mettre à leur service que ses prières, et il les donnait ferventes, sanctionnées par la souffrance.

En faisant sa dernière neuvaine à la cathédrale, où il se traînait si péniblement, à l'approche de la fête du 8 septembre 1897, il demanda à Notre-Dame ou bien la santé pour reprendre le travail ou bien le Ciel. C'est le Ciel que le Bon Dieu lui destinait à bref délai.

La mort est venue le chercher le 16 décembre ; puisse-t-elle l'avoir introduit sans retard au Paradis ! S'il attend, au lieu des terribles expiations, l'heure de l'entrée dans la gloire, ses amis hâteront cette heure par leurs suffrages devant le Seigneur et Notre-Dame.

Nous étions nombreux à recommander ainsi son âme lors

de la cérémonie des obsèques. Quelques parents, les élèves de la Providence avec leurs maîtresses, la Maison des Clercs de Notre-Dame, des séminaristes, un certain nombre de prêtres et beaucoup d'autres personnes formaient le cortège funèbre. M. le Supérieur des clercs a officié à la messe et Monseigneur a voulu témoigner de sa haute estime pour le défunt en donnant l'absoute. Un chanoine qui eut M. Reinert pour élève et qui a voulu, dans les pages qu'on vient de lire, lui donner un témoignage public d'affection, présida la conduite au cimetière et bénit la tombe.

Beati mortui qui in Domino moriuntur!

A. F. G.

LES SŒURS DE LA PRÉSENTATION DE TOURS ET LE DIOCÈSE DE CHARTRES (1).

Une note récemment parue dans l'*Année Dominicaine* et reproduite par la *Voix de Notre-Dame* le 4 décembre dernier, nous informait que, depuis le 9 avril 1897, les Sœurs de la Présentation de Tours étaient autorisées à porter le titre de Sœurs de la Charité *dominicaines* de la Présentation de la Sainte Vierge.

La Sacrée Congrégation des Évêques et des Réguliers, en leur accordant cette affiliation à la famille du grand Patriarche, reconnaissait ainsi les origines dominicaines de l'Ordre et répondait à l'un des plus vifs désirs de la vénérable fondatrice, *Mère Marie Poussepin.*

A cette occasion, il nous a paru bon de dire brièvement aux lecteurs de la *Voix* les débuts de cette Congrégation qui nous appartient à plus d'un titre. Pendant plus de cent vingt ans les Sœurs de la Présentation ont eu leur maison mère au diocèse de Chartres. C'est dans nos immenses plaines de Beauce qu'a germé lentement et grandi cet arbre dont les rameaux s'allongent aujourd'hui dans le monde entier (2).

(1) Les Sœurs de la Présentation de Tours possèdent encore chez nous des écoles et des hôpitaux à Sainville, à Janville, à Toury et à Auneau.

(2) A l'étranger, les Sœurs de la Présentation ont fondé des établissements: en Espagne, 1867; aux États-Unis de Colombie (Amérique méridionale), avec un noviciat pour ces contrées, 1873; en Mésopotamie, 1873; à Rome, 1887, etc., etc.

La Mère Marie Poussepin naquit le 14 octobre 1653, à au Dourdan, diocèse de Versailles.

Vers l'âge de vingt ans, elle se fit recevoir au Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Trois ans plus tard elle perdait ses parents dont elle avait consolé et soutenu la vieillesse. Alors seulement il lui fut permis de donner suite à une idée généreuse qu'elle mûrissait depuis longtemps : abandonner le monde et se vouer à l'éducation de la jeunesse. En l'année 1684, elle s'assure le concours d'une maîtresse d'école et s'en vient avec elle commencer son œuvre à *Angerville.* Les débuts de la Mère Poussepin, nous disent ses biographes, furent pénibles et infructueux. C'est ainsi que Dieu veut voir presque toujours le sacrifice à la base d'une fondation nouvelle qu'il réserve à de glorieuses destinées.

Devant des insuccès aussi manifestes, la pieuse fondatrice comprit que Dieu voulait une autre terre pour y faire fructifier le bon grain qu'elle venait de semer. Elle se transporta donc en 1695 au village de *Sainville*, au diocèse de Chartres ; et c'est ce lieu que nous devons considérer comme le berceau de l'Ordre de la Présentation. C'était une vérité si bien admise alors, que trente ans plus tard (31 juillet 1724), le bailliage d'Orléans, reconnaissant l'existence légale de la Communauté, la désignait sous le nom de *Sœurs de la Présentation de Sainville.* Du reste, les supérieures de l'Ordre, en rachetant, il y a une douzaine d'années, les anciens bâtiments conventuels de Sainville, sanctifiés par les vertus et le tombeau de leur mère fondatrice, ont montré qu'elles n'avaient point perdu le souvenir de leur origine.

Le Bon Dieu bénit visiblement l'œuvre de la Mère Poussepin. Sa Congrégation s'affermit et se développa rapidement. L'hospice de Janville lui fut confié en 1698 et les classes en 1711. Son action bienfaisante s'exerça bientôt en dehors du diocèse de Chartres. En 1823, les Sœurs de la Présentation comptaient déjà des établissements dans les diocèses de Paris, de Sens, de Meaux, de Blois et d'Arras.

A l'époque où la Mère Poussepin jetait à Sainville les fondements de sa Communauté, l'ignorance était générale dans cette partie de la Beauce. La vénérable Mère ne négligea rien pour mettre son institut à même de répondre aux exigences du présent. Il fallait d'abord assurer l'avenir, sous le double

rapport temporel et spirituel. Pour donner plus de résistance à son œuvre, elle avait conçu le dessein de l'affilier à une grande famille religieuse existante, voulant ainsi appuyer son petit arbre naissant sur un tronc déjà vigoureux. Ses sympathies la portèrent naturellement vers l'ordre de saint Dominique. Elle s'ouvrit de ce projet au R. P. Mespolié, son directeur, dont les sages conseils lui furent plus tard d'une grande utilité pour former l'esprit de sa Congrégation. Mais les obstacles nombreux et imprévus qui lui vinrent de l'autorité ecclésiastique l'empêchèrent de donner suite à cette première idée. Pourtant elle emprunta aux Dominicains non seulement leur habit blanc et noir, mais aussi leur esprit de prière et de pénitence.

En soumettant ainsi sa volonté à la décision de l'évêque de Chartres, la Mère Poussepin faisait preuve d'obéissance, mais elle voulait aussi obtenir plus facilement l'approbation de l'Ordinaire et les *Lettres patentes* du roi. En 1723, le roi Louis XV sur la recommandation de l'évêque de Chartres, Mgr Monstiers de Mérinville, et de plusieurs autres prélats, accorda les lettres demandées.

Restait encore à assurer le côté spirituel de la Communauté et à rédiger des constitutions. D'accord avec le R. P. Mespolié, la Mère Poussepin choisit la Règle de Saint Augustin et l'adapta aux besoins de l'époque et à la sanctification de ses religieuses. Ces Constitutions furent lues solennellement au Chapitre de la Congrégation et approuvées canoniquement par l'évêque de Chartres en 1738, selon les termes du Concile de Trente.

La pieuse fondatrice n'avait plus qu'à mourir. Elle s'endormit dans le Seigneur le 24 janvier 1744. Elle était âgée de 91 ans et elle avait gouverné son ordre pendant 54 ans. Son corps fut déposé dans l'église conventuelle de Sainville.

Les années qui suivirent furent heureuses ; mais au calme succéda la tempête de la Révolution. Le vent d'impiété et de barbarie qui souffla alors sur la France renversant les hommes et les Œuvres n'épargna pas les Sœurs de la Présentation. Le 26 novembre 1792, les délégués de la République pour le district de Janville envahirent le couvent de Sainville et en expulsèrent les religieuses. Leurs biens furent vendus comme propriété nationale, les archives et les papiers furent transportés à Janville où ils furent en partie brûlés.

Pendant que leur monastère était ainsi livré au pillage, les Sœurs de la Présentation erraient de village en village, se cachant dans les bois et les fourrés pour échapper aux outrages, beaucoup furent arrêtées, emprisonnées et condamnées à la flagellation publique. Mais le peuple qui avait admiré leur dévouement ne permit pas que ce supplice ignominieux leur fût infligé. Du reste la reconnaissance des populations beauceronnes ne leur fit pas défaut; recueillies dans des demeures hospitalières elles purent, sous un costume laïc, continuer leur ministère.

Enfin la tourmente s'apaisa, et les religieuses séparées se réunirent à Janville (1). Elles retrouvèrent la Mère Augustin qui, reçue comme pensionnaire à l'hospice, avait pu pendant les mauvais jours entretenir quelques relations avec ses filles dispersées.

La Congrégation se reforma bien vite. Bientôt même le couvent de Janville fut trop étroit. La Providence voulait les Sœurs de la Présentation sur un champ plus vaste. Elle les conduisit à Tours, où, parmi de douces consolations, elle leur réservait celle de voir Sa Sainteté Léon XIII approuver solennellement leur Institut et leur accorder un cardinal protecteur.

Notre-Dame de Chartres a visiblement béni cet Ordre ; en retour les Religieuses de la Présentation voudront répandre le culte de Celle qui abrita si longtemps leur berceau.

J. P.

LA MESSE DE MINUIT DE GRÉGOIRE VII (1075).

C'était un pape intrépide que le moine Hildebrand, simple diacre, élu pape le 21 avril 1073, à l'âge de 70 ans, de foi ardente et de haute vertu; il avait, d'une main ferme, entrepris d'extirper les plaies du clergé, et rencontrant des résistances appuyées par l'empereur Henri IV, n'avait pas craint de citer ce souverain à son tribunal pour se justifier; nombreux étaient, même à Rome, ses ennemis dans la noblesse féodale d'Italie qui trouvait sa main trop ferme et prenait le parti d'Henri.

Il devait célébrer à Ste-Marie-Majeure la messe de minuit; la soirée avait été épouvantable, un orage terrible acccompagné de tonnerre avait transformé les rues en un marécage, et de rares

(1) MM. Granger et Evette, curés de Janville, furent leurs supérieurs.

fidèles avaient osé braver pour venir à la basilique les rafales et l'obscurité de la nuit. Grégoire partit néanmoins de son palais de Latran avec son cortège et pénétra dans l'église illuminée, monta à son trône, entonna le *Te Deum*, puis déposa sa tiare, s'inclina et commença les premières oraisons de la messe.

A l'Offertoire, il descendit de son trône et gravit avec majesté les degrés de l'autel. Le bruit d'une pique tombant sur le pavé dans l'un des bas-côtés troubla le silence de la consécration. Après le *Pater*, Grégoire retourna au trône pour la communion (1). Avant qu'on ne lui eût apporté le précieux sang, une bande armée apparut dans la grande nef et s'élança vers l'autel avec des blasphèmes et des cris de mort ; à sa tête était l'implacable ennemi du pape, l'ancêtre de la Cenci ; il monta seul au trône à travers les prêtres écartés à coups de pique par ses bandits. Grégoire, brutalement arraché du trône par Censius, fut saisi par les soldats au milieu des cris de ses prêtres impuissants, entraîné jusqu'à la porte, jeté en croupe sur un cheval, et emporté par la troupe hurlante à la lueur des torches à travers la ville endormie. On arriva ainsi à l'habitation de Censius, vraie citadelle de baron féodal ; la troupe s'y engouffra, la porte en fut barricadée, et le pape jeté sans lumière dans une cellule à l'étage le plus élevé, son aube couverte de boue, son pallium flétri, sa chasuble lacérée; sa tiare avait été foulée dans la fange de la rue. Grégoire n'avait laissé tomber de sa bouche ni une prière ni un anathème.

Quand Rome en s'éveillant eut appris l'attentat, une telle clameur s'éleva parmi le peuple qui aimait Grégoire, qu'elle paralysa les secours que Censius croyait pouvoir attendre des barons mécontents ; et lorsqu'après avoir vainement essayé d'arracher une abdication à son prisonnier résolu de mourir plutôt que de céder, Censius parut sur la plate-forme de sa tour, il vit les flots d'une fourmilière de peuple et des soldats descendre tumultueusement les sept collines, brandissant des armes de toute sorte, et venir avec des cris de fureur battre les murs de son château pendant que les femmes se pressaient dans les églises, priant pour le Vicaire de Dieu. La forteresse était solide et la porte soigneusement barricadée, mais la passion populaire ne connaissait plus d'obstacles, et bientôt l'attaque commença ; une grêle de pierres s'abattit sur les

(1) La communion du Pape à la messe solennelle présente quelques particularités qui la distinguent du rit ordinaire. Après avoir donné le baiser de paix au diacre et au sous-diacre, le Pape descend de l'autel, traverse le sanctuaire et monte au siège pontifical. Là, à demi assis, quoique incliné par respect pour le sacrement, il communie avec une partie des espèces consacrées, puis le diacre et le sous-diacre latin consomment ce qui reste. L'attitude du Pape, et cette communion multiple à la même hostie et à la même coupe retracent la première communion des Apôtres assis à la table du Sauveur.

murs et des frondeurs hissés sur les toits voisins en lancèrent qui vinrent blesser jusque dans l'intérieur les défenseurs du château. Puis la porte fut attaquée à coups de poudre, et, forcée d'abandonner ce moyen devant les flèches des archers de Censius, la foule apporta des fagots, les entassa sous le porche et y mit le feu. Censius se précipita chez Grégoire; pendant qu'il essayait en vain de lui arracher son abdication, une clameur de victoire retentit, à travers la porte à demi brûlée et enfoncée à coups de hache; la foule avait fait irruption dans la cour, et soldats, moines, artisans, paysans avaient engagé une lutte ardente avec la garnison devant la porte de la tour où le Pape était enfermé. La poussée fut irrésistible, l'escalier fut emporté gradin par gradin, et la cellule du prisonnier s'ouvrit devant ses libérateurs.

Il leur remit Censius en lui faisant grâce sous la seule condition d'un pèlerinage à Jérusalem, à pied et la besace au dos ; et dit : « Prenez-moi dans vos bras, mes fils, et portez-moi à Ste-Marie Majeure, Dieu m'attend toujours sur l'autel ! » Le soleil se couchait, Grégoire, placé sur un siège improvisé à l'aide de branches, fut triomphalement porté à travers la ville qui s'illuminait de toutes parts, entra dans la basilique étincelante de lumières sans vouloir quitter ses ornements pontificaux flétris et lacérés, gravit l'autel où était resté le calice voilé, fit son oraison à genoux, et se relevant découvrit le calice et acheva la communion commencée la veille avec la sainte Hostie. C'est ainsi qu'étant toujours à jeun depuis la veille, il acheva, la nuit venue, la messe commencée, la nuit précédente.

LA FÊTE DES INNOCENTS ET LA PROSE DE L'ANE

M. O. Havard a publié dans le *Monde* un très intéressant article sur la fête des Innocents. Cette fête avait été instituée en l'honneur des enfants de chœur. « Il fallait, dit M. Havard, offrir quelques distractions à ces jeunes et dévoués auxiliaires de la liturgie. La fête des Innocents fournit tout naturellement le thème d'une solennité originale. Voici comment les choses se passaient à peu près dans toutes les églises cathédrales ou monastiques. La veille de la fête, immédiatement après l'office de saint Jean l'Évangéliste, deux enfants revêtus d'aubes et de tuniques, la tête recouverte de l'amict, et tenant en leur main chacun un cierge allumé, se dirigeaient du vestiaire au chœur. Venaient ensuite les autres enfants attachés à l'église, en aubes et en chapes. Le jeune choriste, investi des fonctions épiscopales, la mitre en tête et la crosse d'argent à la main, fermait la marche. Pendant ce défilé, le chœur chantait des hymnes et des motets adaptés à la circons-

tance. Au moment où le cortège arrivait devant l'autel, les chantres invitaient le peuple à s'humilier et à se recueillir pour recevoir la bénédiction du jeune prélat : *Humiliate vos ad benedictionem!* « Inclinez-vous pour la bénédiction ». Le petit évêque, tourné vers le peuple, levait la main droite et prononçait les paroles d'usage : *Dominus omnipotens*, « que le Seigneur tout-puissant », etc. Le jour de la fête, les enfants obtenaient les mêmes honneurs. A l'exception de la messe que célébrait un chanoine, ils remplissaient en grande pompe toutes les fonctions du chœur. Le seigneur évêque (l'enfant) commençait l'invitatoire; il chantait la neuvième leçon, la plus solennelle de Matines; il retournait ensuite au vestiaire pour y reprendre les ornements pontificaux, — et la procession se déroulait comme la veille au chant du *Te Deum*. Laudes et Prime se chantaient pareillement sous la présidence de l'enfant évêque. A la messe, la charge de diriger le chœur appartenait exclusivement aux clergeons. Eux seuls portaient des chapes. L'évêque commençait la prose, l'offertoire, etc., et ceux des enfants auxquels aucune fonction spéciale n'était assignée, occupaient les premières places dans le chœur. Aux vêpres, mêmes honneurs conférés au seigneur évêque. Mais, hélas! bientôt arrivait le terme de sa gloire. Au *Magnificat*, pendant que le chœur chantait ces paroles : *Deposuit potentes de sede*, « il a fait descendre les puissants de leur siège », un cérémoniaire s'approchait et venait enlever au prélat le bâton pastoral. L'ère des grandeurs était close : la crosse d'argent et la mitre d'or réintégraient les armoires, jusqu'à l'année suivante, le chapitre rentrait dans tous ses droits et le semainier terminait l'office.

« Il arriva même que, dans quelques églises comme à Beauvais et à Sens, on introduisit un âne dans la procession, et un chant particulier célébra la présence du bon animal. Ce chant, du reste, fut court, étant inspiré par la Sainte Écriture. C'est dans une crèche, à côté des animaux les plus humbles, que le Sauveur est né. C'est un âne qui l'a porté en Egypte, c'est sur un âne qu'il a fait son entrée à Jérusalem. En conviant l'âne à la cérémonie, l'Église montrait une bonne humeur qui réjouissait fort nos aïeux. »

Cette cantilène n'avait rien de choquant, on peut en juger par la traduction qu'en publie M. Havard.

1. Des confins de l'Orient
En ces lieux arrivant
Un âne beau, gras, luisant,
Portant fardeau lestement.
Hez, sire asne, hez!

2. Sur les coteaux de Sichem
Il fut nourri par Ruben,
Il passa par Jordanem
Et sauta dans Bethléem.
Hez, sire asne, hez

3. Sa démarche vive et légère
Effleure à peine la terre,
Il vaincrait dans la carrière
La biche et le dromadaire.
Hez, sire asne, hez!

4. Sous le faix le plus pesant
Jamais il n'est mécontent,
Et broye impatiemment
Le plus grossier aliment.
Hez, sire asne, hez!

5. Du chardon il fait ripaille
Et c'est en vain qu'on le raille,
Si dans la grange il travaille
Il démêle grain et paille.
Hez, sire asne, hez!

6. Bel asne, répète *amen*,
Maintenant ta panse est pleine,
Bel asne, répète *amen*,
Ne songe plus à ta peine.
Hez, sire asne, hez!

Ajoutons qu'on la chantait non pas à l'église, mais en dehors des portes.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE
du 2 au 9 Janvier 1898.

2. — Dimanche. — *Octave de saint Etienne*, 1er martyr. — Dans ce premier dimanche de l'année, prenons la résolution de bien sanctifier le jour du Seigneur par l'abstention des travaux défendus, et par l'assistance aux offices, principalement à la sainte messe. Faisons le sanctifier par ceux qui dépendent de nous, enfants et serviteurs.

3. Lundi. — *Sainte Geneviève*, vierge, double de 2e classe. — On réprésente quelquefois sainte Geneviève avec un cierge à la main. Sans doute, c'est pour témoigner sa foi vive et son ardent amour pour Dieu; mais aussi pour rappèler qu'une nuit, allant à l'office de matines, avec ses compagnes, elle porta un cierge à la main, sans que le vent qui soufflait avec violence pût l'éteindre. Ce cierge, gardé longtemps comme une précieuse relique, servit à rendre la santé à plusieurs malades.

4. Mardi. — *Octave des saints Innocents.* — La mort de ces tendres enfants fut pour eux le plus grand des bonheurs, si on le considère avec les yeux de la foi. Ils eurent la gloire de mourir non seulement pour J.-C., mais encore de mourir à sa place, et dans un âge où ils ne pouvaient même pas invoquer son saint nom; ils furent les prémices de ses martyrs, et triomphant du monde avant de le connaître, ils acquirent l'immortalité bienheureuse.

5. Mercredi. — *Vigile* de l'Epiphanie, mémoire de *saint Siméon Stylite*, confesseur et de *saint Télesphore*, pape et martyr. — On sait que saint Siméon Stylite vivait solitaire sur une haute colonne d'ou il ne descendaient jamais. Un jour les Evêques et les solitaires d'Egypte lui ordonnèrent de descendre de sa colonne, et de mener la vie ordinaire. Dès que le saint eût entendu l'ordre des

Evêques et des Solitaires, il s'apprêtait à obéir, mais on lui dit de demeurer parce qu'on voyait bien par son obéissance que son état venait de Dieu.

6. Jeudi. — *Epiphanie de N.-S. J.-C.*, double de 1re classe avec octave. — Le mot *Epiphanie* veut dire manifestation. L'Église célèbre en ce jour trois manifestations : la première qui se fit en son baptême, lorsqu'on entendit une voix qui dit : Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; la seconde qui se fit aux noces de Cana, lorsque J.-C. manifesta sa gloire par son premier miracle ; et la plus célèbre, celle que l'Église célèbre plus particulièrement, est celle par laquelle le divin enfant se manifesta aux Gentils, et reçut l'adoration des mages.

7. Vendredi. — *De l'Octave.* — Les deux fêtes de Noël et de l'Epiphanie furent d'abord confondues en une seule, qu'on appelait *Théophanie*, manifestation de la divinité, ce ne fut que plus tard que l'Epiphanie devint une fête particulière et distincte de celle de Noël. Quand fut réglé le jour où J.-C. avait pris naissance parmi les hommes, d'après les règles d'une saine critique, et surtout d'après les registres, où étaient conservés les édits des empereurs romains, le pape Jules Ier fixa, la fête de Noël au 25 décembre.

8. Samedi. — *De l'Octave.* — L'office de matines, au jour de l'Epiphanie, commence d'une manière absolue, sans invitatoire et sans hymne. Selon quelques auteurs, cet office commence ainsi pour marquer la promptitude avec laquelle les mages se mirent en chemin dès que l'étoile leur apparut.

9. Dimanche.— *Dans l'Octave et 1er dimanche après l'Epiphanie, Solennité de cette fête.*

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Deux belles aubes. — Un conopée. — Du linge d'autel. — Une belle jardinière pour le sanctuaire du Pilier. — Une riche bague avec améthyste offerte pour la Sainte-Châsse, par Mme Tr., le 10 décembre 1897, en action de grâces d'une étonnante préservation de malheur dans une chute grave.

Lampes. — 87 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en décembre, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 65 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 1 ; devant saint Antoine, 3; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant le S.-C., 1.

Consécration des enfants. — Ont été consacrés à Notre-Dame de Chartres, en décembre, 47 enfants, dont 18 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — L'hiver n'est pas favorable aux voyages de dévotion ; pourtant nous voyons encore devant N.-D. des pèlerins,

non seulement de notre contrée, mais de région plus éloignée. Parmi les prêtres qui ont dit la sainte messe en décembre à la Crypte, il y en a eu de Paris, d'Angers et des diocèses voisins du nôtre.

Souvenir annuel du pèlerinage. — Notre image de 1898 représente Louis XIII, dit le Juste, et sa mère devant N.-D. de Chartres.

Louis XIII, ce pieux monarque qui consacra solennellement son royaume à la Reine du Ciel, eut toute sa vie une tendre dévotion pour Notre-Dame de Chartres. Il n'avait que 14 ans, lorsqu'il accomplit son premier pèlerinage, accompagné de sa mère Marie de Médicis, (12 septembre 1614). Il revint plusieurs fois dans la suite, donnant toujours des preuves de sa religieuse munificence. Un pénible dissentiment s'étant élevé entre le roi et la reine-mère, c'est aux pieds de Notre-Dame de Chartres que se fit la réconciliation. Une lampe d'or d'un grand prix fut offerte comme gage de cet heureux évènement.

L'Adoration à la Crypte est fixée au 20 janvier prochain. Prédicateur : M. l'abbé Bourguet, curé de Maisons.

Départ de sœurs missionnaires. — Nos quinze religieuses de Saint Paul de Chartres, que nous avons dit devoir s'embarquer le 26 décembre pour les missions lointaines, ont quitté, le 23, leur maison-mère et la chère cathédrale de Notre-Dame. Parmi les cinq qui se sont dirigées vers Bordeaux, pour partir de là aux Antilles, est la R. Mère Eulalie, supérieure principale à La Guadeloupe, que des raisons importantes avaient ramenée en France pour quelque temps. — Une autre supérieure, R. Mère Lutgarde, l'une des dix religieuses se dirigeant vers Saïgon, par Marseille, fait pour la troisième fois ce voyage de France en Extrême-Orient. — Une religieuse Carmélite du Mans est venue à Chartres, se joindre à ce second groupe de Sœurs de Saint-Paul pour se rendre à Saïgon dans leur compagnie, et de là au Carmel d'Hanoï (Tonkin). Une autre Carmélite a dû aussi les rejoindre à Marseille, envoyée par ses supérieures qui la destinent au Carmel de Saïgon.

L'ex-voto des forains. — *Mlle Bonnefois.* — Un des ex-voto qui attire le plus l'attention dans la chapelle de N.-D. du Pilier, à la cathédrale, c'est le cœur de grandes dimensions et richement encadré qui reste suspendu au gros pilier de gauche, à quelques pas du chapelain ; il y est depuis 1892 ; une inscription rappelle qu'il a été donné par les marchands et les saltimbanques venus cette année-là à la foire de mai ; les noms des forains, hommes, femmes et enfants, y sont insérés. Et si nous parlons ici de la belle offrande de cette *corporation foraine,* c'est à l'occasion d'un fait

public dont tous ces braves gens ont à se réjouir et qui a édifié la France.

En effet dernièrement, l'inspiratrice de l'offrande que nous rappelons a été signalée à l'admiration du pays par une récompense que l'Académie française décernait à ses mérites exceptionnels. Mlle Jeanne Bonnefois, que les chartrains revoient chaque année dans leur cathédrale ou au champ de foire (baraque du Diorama), vient d'être honorée du premier prix de vertu ; elle a reçu le prix Montyon de 2,500 francs. Et c'est en qualité d'apôtre des petits saltimbanques qu'elle a été ainsi couronnée. Le discours de M. l'académicien Claretie a mis en relief l'histoire de cette pieuse fille, âgée aujourd'hui de 68 ans, et particulièrement son zèle industrieux pour l'instruction des forains. Elle a fait des merveilles pour eux et, l'an dernier, ils étaient deux cents à profiter de ses soins. Le baptême, le catéchisme et la première communion des enfants, le mariage des parents et tout ce qu'il est possible d'obtenir d'eux vis-à-vis de la religion, tel est le but ordinaire de ses efforts que Dieu bénit. Dans quelques mois sans doute Mlle Bonnefois reviendra de nouveau en notre ville et sera heureuse de montrer à sa nombreuse escorte le cher ex-voto, mémorial de bien des promesses à N.-D. de Chartres.

Triduum à la cathédrale. — Le triduum de prières et de sermons, dans la quatrième semaine de l'Avent, a été pour les personnes qui l'ont suivi, une sérieuse préparation à la fête de Noël. Le R. P. Lemoigne, de la Compagnie de Jésus, a une parole apostolique qui réveille la foi et porte à Dieu. Le texte de l'Évangile qui nous raconte la mort et la résurrection de Lazare lui a fourni son sujet : l'histoire de l'âme qui se pervertit, l'histoire de l'âme qui se convertit. De ces entretiens spirituels, dirigés surtout contre la tiédeur et la mort de l'âme, le résultat devait être, Dieu aidant, un grand nombre de communions ferventes et fécondes en fruits de salut.

Fête de Noël. — Le R. P. Lemoigne a reparu dans la chaire de N.-D. de Chartres, le jour de Noël, entre vêpres et complies ; il a prononcé un grand discours sur la royauté sociale de Jésus-Christ. Nous n'avons pas à l'analyser ; l'énoncé du sujet en dit assez par lui-même. Au lieu des considérations générales de l'orateur sur les évènements présents et futurs, restreignons nos vues aux saintes choses du jour et du lieu. Il suffit à notre modeste chronique de dire que tout, en cette magnifique solennité, proclamait les droits du Divin Maître à notre obéissance et à notre amour : hommages du peuple accouru près de la crèche pendant la nuit et pendant le jour ; hommages du clergé continuant durant de longues heures

ses splendides cérémonies autour de l'autel ; hommages de l'art qui a décoré le sanctuaire comme de l'art qui chante les louanges de Dieu ; hommages surtout des âmes vraiment chrétiennes s'unissant à Notre-Seigneur pour la réception de la Sainte Eucharistie !

Elles ont été bien édifiantes nos messes de Noël ; ils ont été splendides les offices pontificaux. Qu'il nous soit permis de féliciter spécialement le chœur de musique de la cathédrale et avec lui les habiles instrumentistes de la ville qui composaient l'orchestre !

A l'office paroissial de 9 heures, la grand'messe a été chantée par un des prêtres nouvellement ordonnés, M. l'abbé Gabriel Bouillet, professeur à l'Institution N.-D. ; il avait pour diacre et sous-diacre, ses frères, M. l'abbé Théodore Bouillet, vicaire à la cathédrale, et M. l'abbé Alphonse Bouillet, promu au diaconat le 18 décembre dernier. Sujet de grande joie pour leurs père et mère, sœur et autres parents présents, et aussi pour leur sœur, religieuse à Saïgon, qui devait assister par la pensée à la cérémonie ! Sujet de grande édification pour la paroisse !

Fête des Saints Innocents. — La Maîtrise de la Cathédrale a célébré, pour la quarante-deuxième fois en ce siècle, sa gracieuse fête des Saints Innocents.

Nous n'avons jamais manqué d'y participer, et nous y trouvons toujours nouvelle jouissance. Il y avait plus d'assistants cette année qu'à l'ordinaire à la grand'messe chantée par les enfants de chœur. — La cérémonie du soir à la crypte, a été présidée par Monseigneur. — M. l'abbé Billarand, chanoine honoraire, curé de Margon, qui professa à la Maîtrise, d'octobre 1858 à octobre 1865, a prêché en ami dévoué de l'Œuvre des clercs de Notre-Dame et en apôtre vieilli dans le soin du langage oratoire. L'auditoire a été charmé de son parallèle habile et touchant entre les jeunes clercs et les Saints Innocents.

Notre missionnaire de Corée. — La malle française de Corée, nous a apporté de bonnes nouvelles de notre compatriote, le jeune Père Chapelain, originaire de la Ferté-Villeneuil, parti de Paris au mois d'août dernier. Le missionnaire a touché la terre de Corée le 27 septembre dernier. Il est arrivé à Séoul, capitale du pays pour assister à la transformation de ce *royaume* en *empire*. Car le 12 octobre dernier, pendant la nuit, à 3 heures du matin, sans prévenir personne, le roi de Corée s'est subrepticement fait couronner empereur. L'affaire a eu peu de retentissement et jusqu'à présent aucun des représentants des gouvernements étrangers n'a voulu reconnaître cette improvisation de majesté impériale. Le P. Chapelain doit rester en Corée jusqu'au mois de mai prochain,

pour apprendre le Coréen. Il sera alors envoyé soit à la frontière de Sibérie, pour fonder un poste nouveau, soit dans la petite île de Quelpaert, à cent lieues de la terre, où il n'y a jusqu'à présent qu'un seul chrétien. Le P. Chapelain annonce à sa vénérable mère qu'en coréen il s'appelle *Tchaï-Sin-Pon*, ce qui signifie le Père Tchaï. (Croix d'E.-et-L.)

Coudray-au-Perche. — *Bulletin paroissial.* — Vient de paraître, sous le patronage de Notre-Dame-des-Champs, un bulletin publié par l'excellent curé du Coudray-au-Perche, et destiné à être distribué deux fois par mois, gratuitement à chaque famille. Le *Bulletin* donne les nouvelles qui peuvent intéresser la paroisse, comme baptêmes, sépultures, fêtes, accidents, avec des avis, recommandations, histoires, etc. Nous souhaitons la bienvenue à cet excellent confrère. Nous savons d'ailleurs qu'un bulletin analogue va être établi pour plusieurs paroisses de la Beauce et du Perche.

Abondant. — On nous a écrit de cette paroisse, le 21 décembre : M. le curé Gatineau rendait grâces à Dieu, dimanche dernier, par la prière et l'aumône du 25e anniversaire de sa première messe. Son neveu et filleul, un jeune homme de vingt-trois ans, à l'édification de tous, a rempli auprès de lui les fonctions d'enfant de chœur. L'Église, pour la circonstance, avait été décorée par les religieuses, comme aux jours de fête. Un plus grand nombre de fidèles avaient tenu à assister aux offices et à témoigner par leur présence de leur attachement à leur dévoué pasteur, et de leur reconnaissance pour le zèle désintéressé qu'il a apporté dans la restauration intérieure de l'église.

L'après-midi, une surprise agréable attendait M. le Curé, à l'école libre des Sœurs de Saint Paul. Une petite fête intime, réunissant les enfants et le patronage des jeunes filles, avait été organisée par les soins dévoués et intelligents de ces bonnes religieuses. Les enfants ont joué une saynette tout à fait réussie ; les jeunes filles ont complimenté leur Pasteur et lui ont offert un gracieux cadeau. Les petits enfants de chœur sont venus à leur tour exprimer leur affection et leurs belles promesses. Une assistance sympathique avait répondu, avec empressement, à l'invitation de Mme la Supérieure, et faisait hommage d'un souvenir à Monsieur le Curé.

L'union et la joie qui ont présidé cette charmante fête ont dû consoler son cœur de prêtre, et lui procurer combien est sincère le dévouement des paroissiens qui lui demeurent attachés au milieu de l'indifférence, hélas ! trop générale, de nos jours.

Un groupe d'assistantes.

Nominations. — M. l'abbé Fournier, vicaire général, est nommé supérieur des Sœurs de la Providence.

M. l'abbé **Guérin** Théophile, curé-doyen d'Anet, ancien vicaire de la Cathédrale, est nommé curé-doyen de *Saint-Pierre de Chartres*; le décret du gouvernement agréant cette nomination est arrivé à l'évêché mercredi matin.

Suppléments. — Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix* en décembre :

Sommaire du 4 : Encyclique « Au milieu des sollicitudes ». — S. Nicolas. — Retraites scolaires. — Semaine liturgique. — Chronique : Nomination (M. Deuzet, chanoine honoraire); Les Sœurs de la Présentation; Un nouveau licencié (M. l'abbé Pasquier); Fête de la Présentation au Grand Séminaire; Fête de la Médaille miraculeuse à N.-D. de Nogent-le-Rotrou; Le 2 décembre à Loigny; Chemin de croix à Cormainville. — Faits divers.

Sommaire du 11 : S. Labre et le B. de La Salle dans le diocèse de Chartres. — Suite de l'Encyclique. — Le tableau de S. Lazare. — Semaine liturgique. — Chronique : Annonce de l'Ordination; Installation de M. Deuzet, chan. hon.; Le doyen des chanoines de France; Le 8 décembre à la Cathédrale et au Petit Séminaire de Nogent; Nouveau cimetière à St-Loup et Boisvillette; Le 2 décembre à Loigny. — Faits divers.

Sommaire du 18 : Mort de M. l'abbé Reinert. — Et la jeunesse? — Avis aux parents. — Noël dans les principaux pays d'Europe. — A Kumamoto, Japon, lépreux, etc. — Semaine liturgique. — Chronique : Départ de Sœurs, La Propagation de la foi; La Conférence de S. Vinc. de Paul; Indulgences pour premières messes; Fête et cérémonies à Aunay-sous-Auneau; Mgr Foucault à Senonches; L'Adoration à l'Hôtel-Dieu. — Faits divers.

Sommaire du 25 : Lettre du Pape sur les Congrès et Associations eucharistiques (S. Pascal Baylon en est institué le patron). — S. François d'Assise et les crèches de Noël. — Semaine eucharistique. — Chronique : Sermon pour la Conf. de S. Vincent de Paul; Premières messes du 19 décembre; Cinquantaine sacerdotale de M. G.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je demande une messe à la Crypte chartraine en reconnaissance d'une grâce obtenue et je désire y faire la sainte communion. (V. B., à V., diocèse d'Evreux).

2. J'avais demandé par l'intercession de N.-D. de Chartres une guérison et une autre faveur. Elle a exaucé mes demandes; j'envoie l'offrande que je lui avais promise en action de grâces. (X. enfant de Marie).

3. En reconnaissance de deux grâces obtenues après neuvaine à N.-D. de Chartres, j'envoie pour ses jeunes clercs de la Maîtrise une somme de..... offrande qui leur sera certainement utile. (D. C. à .....).

4. Je garde toujours une profonde reconnaissance à N.-D. de Chartres; car je dois à sa puissante intercession ma guérison obtenue en 1876 après sept ans et demi de maladie; je n'ai rien ressenti de cette maladie depuis lors. Cette grâce a été relatée jadis dans la *Voix*. Dites encore avec moi un grand merci aux pieds de Notre-Dame pour cette grâce suivie de bien d'autres. (E. B., à Orléans).

5. La neuvaine pour notre cher petit malade a eu le plus heureux succès; veuillez faire acquitter une messe en reconnaissance. (V. G., à C., diocèse de Chartres).

6. Une neuvaine de prières et de lampes, s'il vous plaît, pour remercier N.-D. de Chartres d'une marque visible de protection qu'elle nous a accordée. (B. C., à C., diocèse de Coutances).

7. Nous avons été pleinement exaucés pour la mère et le petit enfant. Selon ma promesse, voici mon offrande. Une messe à N.-D. de Chartres, s'il vous plait ! (M. R., au diocèse de Chartres).

8. Nous désirons une neuvaine de prières à N.-D. de Chartres pour la remercier d'une grâce temporelle obtenue par son intercession. (M., à O., diocèse de Bayonne).

9. Nous remercions N.-D. de Chartres qui a protégé notre cher malade et demandons à cette intention une neuvaine de prières. (A., à P., diocèse d'Orléans).

10. Pour succès d'un examen important que nous avions mis sous la protection de N.-D. de Chartres, action de grâces ! (M., à E.; diocèse de Versailles).

11. Reconnaissance à N.-D. de Chartres pour plusieurs grâces obtenues par elle, et spécialement pour une guérison ! Cinq messes et un cierge ! (L., à S., diocèse du Mans).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

— M. l'abbé Reinert (Voir la notice biographique plus haut).

— Sœur Saint-Alexis (Marie Salson), religieuse de Bon-Secours de Chartres, décédée le 11 décembre, âgée de 43 ans dont 25 de religion.

— Sœur Adèle Raimbert, religieuse de la communauté de la Providence, à Chartres, décédée le 18 décembre, à l'âge de 73 ans dont 49 de religion.

— Sœur Perpétue (Reine Auribault) de la communauté de saint

Paul, décédée le 11 décembre, à l'hospice Saint-Brice, âgée de 50 ans dont 28 de religion. (Elle resta vingt-cinq ans dans cet établissement de Saint-Brice, et sa bonté lui gagna l'affectueux respect de tous).

— Sœur Emérance, née Elisabeth Richard, de la communauté de Saint Paul, décédée le 16 décembre, à Sargé (Loir-et-Cher), âgée de 70 ans dont 54 de religion.

— Sœur Marie-Ignace Doniau, de la communauté de Saint Paul, morte le 27 novembre à Verneuil (Eure), âgée de 67 ans dont 41 de religion. (Cette bonne religieuse est décédée après une longue et cruelle maladie. Elle avait été envoyée à Verneuil, après avoir passé onze ans en Chine. Elle demandait à rendre le dernier soupir un samedi, jour consacré à la sainte Vierge ; son vœu a été exaucé. Elle est remplacée, comme supérieure de l'hospice de Verneuil par sœur Gabriel, qui compte, à son actif, dix ans de séjour à la Martinique).

— Le R. P. Leduc, à La Baie Saint Louis (Mississipi, Amérique).

— M. Ch. Foucher, à Dangeau. M. Hip. Percheron, à Chartres. Mme Delaperrière, à Chartres. Mme Ursule J. A. Thierrée, veuve Bonnet, à Courville. M. L.-M. Morize, à Chartres. M. Pierre Tafforeau, à Cormainville. Mlle Louise Hautières, ancienne institutrice, cloître Notre-Dame, Chartres. Mme Césarine Bruyer-Hautières, à Blois. M. Zéphir Lejards, à Prasville. M. Anatole Doublet, de Lucé, à Hauterive. Mme Ve Norbert-Sébileau, née Clara Ballix, à Saint Martin-La-Caussade (Gironde). Mme D. Dumoulin, née Delattre, à Paris. M. Coyau, ancien instituteur, secrétaire de la Conférence Saint Vincent de Paul, à Chartres. Mlle C. Sévin, d'Ymonville, décédée à Chartres.

M. Eugène de Kytspotter-Hennegrave à Dunkerque. Mme Chantalou à Angerville. Marie Vinant, à Courgenard. Mme Courouve à Vallières. M. l'abbé Debain à Thénezay.

Mlle Eugénie Nicolle, Mme Stéphanie Pasquier, Mme Adèle Petit, M. Pécuchet, Mlle Marine Romain, Mlle Marie Piednoel, M. Eugène Dupuis, Mlle Marie Crosnier, Mme Marie Rivet, Mlle Pauline Durand, Mlle Léontine Bijon, M. l'abbé Planquais, Mme Aline Richard Mlle Jeanne Guérard, Mme Pauline Roux, M. l'abbé Dupont, M. l'abbé Augustin Bobée, M. l'abbé Fulgence Regneau, à Rouen.

FAITS DIVERS

Faveur obtenue par l'intercession des Carmélites de Compiègne. — Le fait qui s'est passé au Carmel d'Hanoï et que nous avons rapporté, dit la *Semaine religieuse* de Paris, a été l'occasion d'une nouvelle faveur due également à l'intercession des Carmélites de

Compiègne. En voici sa fidèle relation extraite de deux lettres de la R. Mère Marie de l'enfant Jésus, prieure du Carmel de la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis). Nous sommes heureux de publier cette relation ; elle contribuera à la gloire des religieuses martyres dont une est originaire du diocèse de Chartres.

« Je suis heureuse de vous apprendre la guérison de notre petite Sœur du voile blanc, Sœur Claire-Joseph du Sacré-Cœur de Jésus, malade depuis cinq ans.

« Cette guérison a été obtenue au mois d'août dernier par une neuvaine aux seize carmélites martyres de Compiègne. La neuvaine fut faite après que j'eus reçu la carte sur laquelle se trouvait collée la petite pousse de lierre venant du lieu de leur sépulture avec la circulaire racontant les grâces étonnantes obtenues par leur intercession au Tonkin.

« Après avoir lu la circulaire, je me suis mise à genoux, j'ai demandé à nos martyres une preuve de leur pouvoir et j'ai promis d'étendre leur culte si elles obtenaient la guérison de notre Sœur, dont l'état était désespéré. Elle a trente-et-un ans. Quand je me suis relevée, je suis entrée à l'infirmerie pour dire à la Sœur de commencer une neuvaine a nos saintes vierges martyres. Elle me répondit avec un triste sourire : « Bien, ma mère, puisque « vous le voulez, je ferai la neuvaine avec la communauté, mais « j'ai abandonné tout espoir de guérison, je suis prête à partir et « j'attends que l'heure ait sonné ».

« Sœur Claire-Joseph était très malade à ce moment-là et avait été confinée à l'infirmerie depuis le lundi de Pâques. La veille du *Corpus Christi* (16 juin), nous la considérions mourante et le jour suivant elle recevait les derniers sacrements. Le jour de la fête du Sacré-Cœur (25 juin) elle resta plusiéurs heures sans connaissance dans une syncope que le docteur crut devoir se terminer par la mort avant minuit. Cependant il lui fit une injection de strychnine au bras et je priai le Sacré-Cœur de l'épargner. Pendant quelques jours elle sembla revivre un peu, mais de plus dangereux symptômes se développérent en juillet et en août. Le médecin, le docteur S.-L. Théard, nous dit plusieurs fois, ainsi qu'au père de la malade, M. Patrick Everett, qui réside à la Nouvelle-Orléans, qu'il n'y avait pas de chance de guérison et qu'il ne pouvait par les remèdes que soulager les douleurs cruelles et aigües.

« Elle avait été malade pendant cinq ans d'un ulcère à l'estomac qui depuis un an s'était transformé en cancer. Pour employer l'expression d'un médecin qui l'avait soignée plusieurs années, « elle était malade de la tête aux pieds », car toutes les fonctions naturelles avaient cessé d'être régulières depuis longtemps.

« Pendant la neuvaine, elle fut encore plus mal jusqu'au

septième jour, où une amélioration sensible se produisit, et le neuvième jour toute trace du mal avait disparu ; il n'y avait plus d'enflure, les vomissements avaient cessé, le corps avait repris ses fonctions régulières. Elle put manger n'importe quoi, dormir naturellement et un jour ou deux après, elle commença ses dix jours de retraite, faisant tous ses exercices parfaitement et sans fatigue, quoique avant la guérison sa tête fut dans un tel état que de lire ou d'essayer tout effort mental lui était insupportable. Enfin des souffrances de tout genre avaient parfois altéré son esprit et le docteur avait dû la garder sous l'influence de la morphine, pendant plusieurs jours de suite. Nous ne pouvions la laisser seule ni jour ni nuit, pendant trois mois, et probablement, si le docteur ne nous avait pas assuré qu'elle ne pouvait vivre au-delà d'octobre ou de novembre au plus, nous aurions sérieusement pensé à la placer en traitement dans une maison de santé.

« Depuis sa guérison tout cela a disparu, et elle est aussi bien d'esprit et de corps que lorsqu'elle prit le saint habit.

« Que le nom du Seigneur en soit béni ! Ne voulez-vous pas chanter un *Te Deum* pour remercier le bon Dieu ?

« Le médecin a affirmé plusieurs fois que la guérison avait été obtenue par des prières, par une puissance au-dessus de la science ; il ne réclame aucune part dans cette remarquable guérison.

« La semaine dernière, après avoir lu avec beaucoup d'intérêt la brochure française sur les Carmélites martyres (1), il a dit en venant ici que, s'il tombait malade, bien certainement il demanderait à Sœur Claire-Joseph de faire une neuvaine pour lui aux seize Carmélites de Compiègne ».

Découverte précieuse. — Le P. Germano vient de décrire et de consigner, dans un beau volume in-8°, orné de plans et de gravures, la découverte si importante qu'il a faite de la maison même des saints Jean et Paul, sous le sol de la basilique élevée à la mémoire de ces martyrs par la piété de Pammachius, le célèbre ami de saint Jérôme.

« Cette découverte, dit l'illustre Jean-Baptiste de Rossi dans la préface qu'il a écrite pour le livre du P. Germano, peu de temps avant de mourir, cette découverte *est unique en son genre.* Elle sera le point de départ d'autres semblables à effectuer dans le vaste champ de l'archéologie sacrée des premiers siècles. Qui aurait jamais soupçonné qu'on pourrait un jour retrouver une maison chrétienne des premières années après les persécutions, et

(1) *Les Carmélites de Compiègne,* par l'abbé Odon, Paris, Desclée, 30, rue Saint-Sulpice. 1897. Prix : 50 centimes.

de plus une maison ornée de fresques de ce temps avec le symbolisme de l'art classique transformé au lendemain de l'ère des persécutions ? Nous ne soupçonnions même pas pareilles manifestations de l'art chrétien du siècle des luttes et du commencement de la paix. »

La découverte du P. Germano a aussi l'avantage de montrer qu'il faut se tenir en garde contre les excès de l'école critique, et ne pas rejeter à la légère les anciennes traditions.

— Le samedi 11 décembre, Sa Sainteté a approuvé le décret, relatif à l'introduction de la cause de la servante de Dieu, sœur Pelletier, qui par là même est proclamée *Vénérable.*

— L'Empereur d'Autriche a, dit-on, l'intention d'aller rendre visite au roi d'Italie, mais c'est à la condition expresse que Humbert Ier le recevra en dehors de Rome. Décidément l'Italie officielle n'a pas de chance, elle n'a adhéré à la triple alliance que pour se prémunir contre toute revendication papale, et voilà un de ses alliés qui refuse d'entrer dans l'enceinte de sa capitale : Rome intangible, quel rêve pour les spoliateurs ! Mais comme Dieu se joue des projets de ses ennemis et les punit dans leur propre péché ! Voici que Rome intangible est inabordable pour les princes catholiques : ce n'est pas ainsi que l'entendaient les envahisseurs piémontais. Dieu est et reste toujours le Maître : c'est à Lui qu'appartient le dernier mot.

— Le R. P. Poupinel, religieux Mariste, écrit ces touchantes lignes au sujet des missions de l'Océanie :

« Parmi nos chers sauvages convertis, chaque village fournit à son tour l'huile nécessaire pour l'entretien de la lampe eucharistique, et c'est la femme, qui fait les fonctions de catéchiste dans le village, qui est chargée de la recueillir. Chacun se fait un plaisir de payer ce tribut à Notre-Seigneur.

» Les protestants ont voulu tourner en ridicule cette pratique qu'ils ne connaissent pas. Les catholiques ont pris le feu de cette lampe qui brûle pendant la nuit pour thème d'un chant qui est devenu populaire, et qu'on leur entend répéter avec entrain et en cadence lorsqu'ils conduisent leurs belles et rapides pirogues. « Ce feu, disent-ils, qu'on voit de la mer pendant la nuit, c'est la vraie lumière qui est venue de France. La France est bien loin d'ici, mais à Samoa nous avons la même lumière qui éclaire là-bas. Il n'y a pas de feu dans l'église des hérétiques, c'est vrai ; mais la vérité n'habite pas parmi eux. Dans nos églises, le soleil habite toujours, et la lumière luit dans sa demeure... »

— La Congrégation des Rites s'est réunie, le 7 décembre, au Vatican, pour examiner l'introduction de la cause de béatification

de la servante de Dieu, sœur Marie-Euphrasie Pelletier, fondatrice des Sœurs du Bon-Pasteur, à Angers; la confirmation du culte rendu depuis des temps immémoriaux au serviteur de Dieu, Sabinus, évêque martyr de Toulouse; la concession du titre de patron général des pèlerinages et des pèlerins à saint Benoît-Joseph Labre. Un grand nombre de cardinaux, archevêques et évêques du monde entier ont signé cette instance sur laquelle la Congrégation des Rites va se prononcer. En outre, la Congrégation s'est occupée aussi dans cette séance de l'introduction de variantes dans les rubriques du Missel et du Bréviaire. Enfin, elle s'est occupée aussi de la revision des écrits du serviteur de Dieu, Jean-Jacques Olier, fondateur de la Société de Saint-Sulpice.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 2 janvier, octave de saint Étienne, *double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4 et à 3 h., office capitulaire. Après le salut, réunion mensuelle de la Confrérie avec procession et recommandations.

Jeudi, 6, *fête de l'Epiphanie*, offices à 9 h. et à 3 h. La solennité est remise au dimanche suivant. Le même jour, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

Vendredi 7, messe de l'Apostolat de la prière à 7 h. — Le soir, à 4 h. chemin de croix et salut.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. Après vêpres, procession de la Confrérie, allocution et salut. — Vendredi soir, allocution et salut.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 7 janvier, Exercices du 1er vendredi du mois. Messe à 7 heures et demie; Sermon à 3 heures.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la Livraison du 20 décembre 1897. — I. Mâdabâ, la Ville des Mosaïques, par le P. H. Lammens, S. J — II. Choses universitaires. Le Budget de l'Instruction publique à la Chambre des Députés, par le P. J. Burnichon, S. J. — III. Le troisième centenaire du Bienheureux Canisius, par le P. E. Portalié, S. J. — IV. Une école catholique d'Arts et Métiers, par le P. J. Forbes, S. J. — V. Documents nouveaux sur la Révolution, par le P. A. Houard, S. J. — VI. Spiritualité « simplifiée », par le P. J. José, S. J. — VII. Nouveaux Exploits de Théophile, par le P. V. Fontanié, S. J. — VIII. Livres. — IX. Événements de la Quinzaine.

Le 3e volume des **Œuvres Posthumes de Mgr Le Courtier**, ancien Évêque de Montpellier, archevêque de Sébaste, vient de paraître chez M. Féchoz, 4, rue de Lille, Paris. — Tout le monde trouvera dans ces Homélies, la morale la plus pure, la piété la plus éclairée et les grands devoirs de la vie chrétienne. Le premier tome contient ce qui concerne le culte de la Sainte-Vierge. Le second, des Panégyriques et des sermons de charité.

L'accueil fait par les personnes pieuses aux deux premiers volumes de cet ouvrage, fait espérer que celui-ci sera aussi bien accueilli.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois

DE JANVIER 1898

Samedi, 1er janvier. — Fête de la **Circoncision de N. S. Jésus-Christ**, *double de 2e classe*; messe *Puer*. — Vêpres de la fête, mém. de St. Etienne.
2, **DIMANCHE, Octave de St. Etienne**, *double*; messe *Sederunt*, mém. des 2 octaves. — 1res vêpres de Ste Geneviève, mém. de St. Etienne et de St. Jean.
3, Lundi. — Ste **Geneviève**, vierge, *double de 2e classe*; messe *Dilexisti*.
4, Mardi. — Octave des SS. Innocents, *double*, messe *Ex ore*.
5, Mercredi. — Vigile de l'Epiphanie, *semid.*, messe *Dum medium*. Mém. de Saint Siméon et de St. Télesphore.
6, Jeudi. — Fête de l'**Epiphanie de N. S.**, *double de 1re classe avec octave*, messe *Ecce advenit*. — Vêpres de cette fête.
7, Vendredi. — de l'octave, *semid.*, messe *Ecce advenit*.
8, Samedi. — de l'octave, *semid.*, messe *Ecce advenit*.
9, **DIMANCHE dans l'octave de l'Epiphanie**, *semid.*, messe *In excelso*. Au chœur **Solennité de l'Epiphanie**, grand'messe et vêpres.
10, Lundi. — de l'octave, *semid.*, messe *Ecce advenit*.
11, Mardi. — de l'octave, *semid.*, messe *Ecce advenit*, mém. de St. Hygin.
12, Mercredi. — de l'octave, *semid.*, messe *Ecce advenit*.
13, Jeudi. — Octave de l'Epiphanie, *double*, messe *Ecce advenit*.
14, Vendredi. — St Hilaire, évêque et docteur, *double*, messe *In medio*, mém. de St Félix.
15, Samedi. — St Malard, évêque de Chartres, *double*, messe *Statuit*.
16, **DIMANCHE, IIe après l'Epiphanie**, fête du *Saint Nom de Jésus, double de 2e classe*, messe *In nomine Jesu*. Vêpres de la fête, mém. de St Antoine.
17, Lundi. — St Antoine, abbé, *double*, messe *Os justi*.
18, Mardi. — La Chaire de St Pierre à Rome, *double majeur*, messe *Statuit*.
19, Mercredi. — St Laumer, abbé, *double*, messe *Os justi*.
20, Jeudi. — SS. Fabien et Sébastien, mart., *semid.*, messe *Intret*.
21, Vendredi. — Ste Agnès, vierge et mart., *double*, messe *Me expectaverunt*.
22, Samedi. — St Vincent et St Anastase, mart., *semid.*, messe *Intret*.
23, **DIMANCHE, IIIe après l'Epiphanie**, les Fiançailles de la T. Ste Vierge, mém. de St Joseph et de Ste Emérentienne, *double majeur*, messe *Salve*. — Vêpres de la fête, mém. de St Joseph, de St Timothée et du dimanche.
24, Lundi. — St Timothée, évêque et mart., *double*, messe *Statuit*.
25, Mardi. — Conversion de St Paul, apôtre, *double majeur*, messe *Scio*, mém. de St Pierre.
26, Mercredi. — St Polycarpe, évêque et mart., *double*, messe *Sacerdotes*, mém. de Ste Bathilde, veuve.
27, Jeudi. — St Jean Chrysostôme, évêque et docteur, *double*, messe *In medio*, mém. de St Julien, évêque et de St Gilduin, confesseur.
28, Vendredi. — Ste Agnès, vierge mart., simple (Passion).
29, Samedi. — St François de Sales, évêque et docteur, *double*, messe *In medio*.
30, **DIMANCHE, IVe après la Pentecôte**, *Notre-Dame, Refuge des Pécheurs, double de 2e classe* ou *double majeur*, selon les paroisses, messe *Tu Domine*. Mém. du S. Cœur de Jésus, de Ste Martine. — Vêpres de cette fête, mém. du Sacré Cœur, de St Pierre et du dim.
31, Lundi. — St Pierre Nolasque, confesseur, *double*, messe *Justus*.

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an ; 5 francs pour un mois ; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges, précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils les veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-Voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits, *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaires. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles devant l'autel principal de la Crypte; cette lecture est suivie de la récitation des litanies de Notre-Dame de Chartres.

N° 1.




SAMEDI 8 JANVIER 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JANVIER)





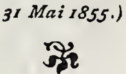
Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — *Solennité de l'Epiphanie*, double de 1re classe ; à 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 1/2, office capitulaire avec procession, à 3 heures, none, vêpres, complies et salut. — A tous les offices, quête pour l'antiesclavagisme. — A la grand'messe de dimanche, tout le monde doit fléchir le genou, pendant l'évangile, à ces mots : *Et procidentes.*

— Jeudi 13, A 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Vendredi 14, messe à 6 h., à la Crypte, pour le Tiers-Ordre franciscain.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, solennité de l'Epiphanie, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, Solennité de l'Epiphanie, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

A travers l'Europe. Sous ce titre attrayant pour les amateurs de voyage, vient de paraître un magnifique volume illustré, que nous signalons avec empressement à nos lecteurs.

L'auteur, M. l'abbé Hermeline, professeur à l'Institution Notre-Dame-de-Chartres, a raconté, dans ce beau volume, les voyages qu'il a faits à travers l'Europe. Le lecteur, à son tour, à la suite du narrateur, parcourt l'Ecosse, l'Angleterre, la France, la Suisse, le Tyrol, l'Allemagne, la Bohême, la Pologne.

On y trouve des descriptions de paysages, des aventures piquantes, des études de mœurs, des réflexions philosophiques, de la critique d'art, etc. Un des mérites de ce beau livre, c'est donc la variété. Un autre mérite, c'est qu'il est sincère ; il rend des impressions réellement ressenties, et par là même il est personnel ; et l'auteur,négligeant à dessein des détails vulgaires dont se parent inutilement certains récits de voyage, n'a pris dans son expérience que ce qui pouvait intéresser le public. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer qu'à l'intérêt des choses vues et racontées s'ajoute l'intérêt d'un style pur et charmant, tel qu'on pouvait l'attendre du distingué professeur.

In-8° jésus, 48 illustrations, chez Sanard et Derangeon, éditeurs à Paris. Se trouve en dépôt chez M. Selleret, à Chartres. Prix : broché, 4 fr. 50; relié 6 fr. 50.

Le Messager paroissial, religion et science, apostolat par la presse, par un prêtre du diocèse de Lyon. — Paraît le 1er vendredi de chaque mois avec l'autorisation de S. Em. le cardinal archevêque. — Prix : 3 fr. S'adresser à M. le Curé de Millery (Rhône).

N° 1. 8 Janvier 1898.

SOMMAIRE

LES ASILES

La *Voix de N.-D.*, dans son numéro du 18 décembre, adresse « *Aux parents* » plusieurs observations d'une très haute importance. Elle leur rappelle que c'est à eux, tout d'abord, qu'incombe la mission d'apprendre à leurs enfants la religion qui doit les conduire au ciel ; à eux de leur enseigner le signe de la Croix, les noms de Jésus et de Marie, la prière, les faits si impressionnants et à la fois si instructifs de l'histoire sainte ; à eux de leur faire connaître la loi de Dieu et de leur montrer le chemin de l'église.

Est-ce impossibilité, ignorance, oubli ou mauvaise volonté ? Je ne sais ; mais le fait est là, indéniable, désespérant. Beaucoup d'enfants, oui beaucoup, dans les villes comme dans les campagnes, arrivent au catéchisme sans connaître un mot de prière, sans savoir même le signe de croix; en définitive, absolument sur le même pied, en fait d'instruction religieuse, que le petit sauvage de l'Afrique ou de l'Océanie.

Le zèle catholique a voulu remédier à cette ignorance en élevant, au prix des plus lourds sacrifices, des écoles où l'on parlât aux enfants de Dieu et de leur âme. Le dévouement de ces généreux chrétiens est tellement au-dessus de tout éloge que, dans la crainte de paraître les critiquer, j'ose à peine hasarder une simple remarque suggérée par l'article en question.

Les enfants ne savent plus rien de la religion parce que, au moins en général, les parents manquent à leurs plus graves devoirs. La conséquence est donc qu'il faut les suppléer. L'école chrétienne le fera, mais sera-ce dans une mesure suffisante ?

Ce sont, a-t-on dit, les premières impressions qui sont les plus durables. Si les premières reçues par l'enfant étaient celles de l'école, il n'y aurait dans l'incurie ou l'impuissance des parents qu'un mal moindre puisqu'il serait réparable.

Malheureusement, étant donné le milieu dans lequel il vit, pour l'ordinaire, n'a-t-il pas reçu déjà, quand arrive l'âge de l'école, une foule d'impressions inconscientes, je le veux bien, mais néammoins regrettables ? Ce seront donc celles-ci, puisqu'elles seront les premières, qui en fin de compte resteront et finiront par étouffer celles de l'école, si bonnes soient-elles. D'où, si je ne me trompe, la nécessité de suppléer l'éducation de la famille, même avant le temps où l'enfant peut être admis aux écoles, en lui ouvrant la porte d'un asile chrétien.

Là on lui enseignera, et Dieu sait avec quel dévouement ! tout ce qu'il aurait dû apprendre sur les genoux de sa mère. Avez-vous vu quelquefois la bonne Sœur montrant à ces bébés le signe de croix, le Notre-Père et le Je vous salue Marie ; leur expliquant dans un langage peu académique, mais à leur portée, ce qu'est le bon Jésus, le paradis où il demeure et où iront les enfants bien sages pour y rester toujours ? Rien de plus touchant ! Comme on sent dans ces petites âmes, encore toutes neuves, je ne sais quel attrait instinctif vers le Dieu qui les a créées et pour lequel elles sont faites ! Comme elles se laissent façonner à toutes ces impressions ! Impressions premières, par conséquent durables et d'autant plus durables qu'elles seront renouvelées ou plutôt continuées à l'école catholique, au catéchisme, à l'œuvre du Jeudi, au Patronage; etc.

L'Asile, l'école maternelle ou toute œuvre similaire s'impose donc à la charité chrétienne, si elle veut que ses nombreux sacrifices, pour la construction et l'entretien des écoles libres, produisent un résultat non pas infaillible assurément, mais plus certain et plus constant.

J'allais oublier une autre considération qui pourtant a bien son importance : à savoir que, là où existe l'asile sans Dieu, s'il n'y a pas à côté l'asile chrétien, c'est la ruine des écoles libres. En effet, tous les parents, ou à peu près, enverront leurs enfants à l'asile neutre. Il y a tant de pauvres mères qui sont si heureuses de trouver ainsi quelques heures de liberté ! Or, de l'asile neutre, les enfants s'en iront dans l'école neutre ; c'est de toute évidence. Alors où donc se recruteront les classes où l'on parle de la religion et de tout ce qui intéresse le salut des âmes ?

C'était précisément le cas à Chartres lorsque, il y a six mois, l'asile communal de Saint-André fut laïcisé ; on se rappelle dans quelles pénibles circonstances !

A quelques jours de là, des hommes de cœur, qui n'en sont pas du reste à leur coup d'essai, se rencontraient pour se dire leurs craintes au sujet de l'avenir. La conclusion fut vite trouvée : la construction d'un nouvel asile s'imposait. Mais comment l'entreprendre ? Humainement parlant, c'était une folie. Tout était à créer, y compris les ressources, car le Comité des Ecoles libres de la Ville, écrasé déjà par de trop lourdes charges, ne pouvait prendre sur lui cette nouvelle fondation.

Or, loin de perdre courage, nos organisateurs pensèrent, avec raison, que la Providence, qui donne à l'oiseau sa pâture, ne refuserait pas à ces âmes d'enfants le pain de la vraie science, et ils se sont mis à l'œuvre. Ils ont acheté, construit, aménagé, tout cela en moins de deux mois. Et voilà comment nous avons aujourd'hui, tout près de Notre bonne Dame de la Brèche, l'*Asile Sainte-Cécile*. Et un coquet asile, je vous assure ; c'est à donner envie de redevenir petit. J'ai même entendu raconter qu'il a causé quelque surprise, ou, si vous aimez mieux, quelque dépit, à certain visiteur peu enchanté de sa plus belle parure, je veux dire ses 80 enfants.

Bien plus, un érudit m'affirme qu'il est adossé à cette partie du mur de ville où fut pratiquée *la brèche* lors du siège des protestants en 1568. Un asile à l'endroit où s'engagèrent jadis les combats pour la vraie foi ! Ne trouvez-vous pas qu'on a eu là une heureuse idée ? En effet, ces créations d'écoles, n'est-ce pas toujours la même lutte qu'autrefois, mais avec d'autres armes ? Puisse donc N.-D. réparer en cet asile les brèches, hélas ! trop nombreuses, que l'impiété fait à la foi de nos enfants et donner un jour le triomphe à la vérité pour laquelle nous luttons !

Mais je n'ai montré que le beau côté de l'entreprise. Il y a le revers de la médaille ; c'est la note à payer. Les organisateurs sont allés de l'avant, escomptant la charité des âmes que préoccupe tout ce qui intéresse la gloire et le règne de Dieu, et, bien qu'il ne soit guère permis de parler de ces choses, nous devons à la vérité de dire qu'ils ont été, dès l'origine, grandement encouragés par des traits de générosité tout sim-

plement héroïques. Malgré cela il reste encore 8 à 9 mille francs à trouver. Grosse somme assurément si l'on pense à la multiplicité des besoins à secourir par ailleurs; mais l'œuvre est si nécessaire, ses résultats seront si consolants aux yeux de la foi, qu'elle est sûre de rencontrer le meilleur accueil auprès des âmes charitables. Elles voudront, par leur généreuse offrande, avoir leur bonne part dans le bien qui se fait déjà et se continuera de plus en plus pour la plus grande gloire de N.-D. de Chartres.

AUX CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Les Saints Innocents.

Jésus est né : C'est lui le Dieu couvert de langes
Que l'étoile annonçait. Avertis par les anges,
Les mages, au retour, ont fui Jérusalem.
Hérode les attend; il frémira de rage.
Laissons-les tout heureux poursuivre leur voyage,
Et demeurons à Bethléem.

C'est l'hiver, il fait nuit et, dans chaque demeure,
Les foyers sont éteints où l'enfant tout à l'heure
Etourdissait l'aïeul de son babil d'oiseau.
Dans le riant pays des rêves éphémères,
Les anges ont déjà pris la place des mères
Au chevet de chaque berceau.

O sommeil du jeune âge ! O vision sereine
Qui rend l'homme jaloux ! O repos que la peine
Ne précéda point hier, ne suivra pas demain !
Dors, enfant : assez tôt tu connaîtras la vie,
Assez tôt tu verras l'égoïsme et l'envie
Embusqués sur ton dur chemin.

A moins (oh ! que cela ferait pleurer ta mère !)
A moins que cette nuit ne te soit la dernière;
La mort a de ces coups : il suffirait d'un seul !
A moins qu'avant le temps l'épi fauché ne tombe,
A moins que ton berceau ne te rende à la tombe
Avec tes langes pour linceul !

Tout dort à Bethléem... et voici la tempête !
Si les mères savaient ce qu'un Hérode apprête,
Et quel sang va payer la rançon de Jésus !

Pendant que les soldats s'avancent en grand nombre,
Elles fuieraient bien loin, bien loin dans la nuit sombre,
Avec leurs enfants éperdus.

*
* *

Trop tard ! L'heure du crime et l'heure du martyre
Sonne. C'est le fracas des glaives que l'on tire,
Le cliquetis du fer qui va boire le sang.
D'un à l'autre foyer les sanglots d'épouvante
Etouffent tour à tour sous leur vague mourante
Le râle de chaque innocent.

Tu n'as plus qu'à pleurer, Juda, sur des ruines :
Ta couronne était d'or et la voilà d'épines,
Ton ciel était d'azur et le voilà d'airain,
Tes fruits s'annonçaient bien et ta sève est tarie,
Ton nom était sans tache et te voilà flétrie
Au caprice d'un souverain.

Mais non ! chante plutôt ton sacrifice austère ;
Les épines feront auréole au calvaire ;
Ton ciel n'est pas fermé, tu viens de le remplir;
Ta sève ! on a cueilli ses fruits mûrs avant l'âge,
Et ton nom est de ceux que n'atteint pas l'outrage,
Ou que l'outrage fait grandir !

Des siècles ont passé, d'autres viendront encore
Consacrer de leur sceau ceux que l'Église honore ;
Tes martyrs ont pour eux l'Évangile et l'autel.
Ils vivront ! Quand c'est là que la gloire se fonde,
Elle est comme un reflet, à travers notre monde,
De l'immortalité du ciel.

Aimez bien vos patrons, ô Clercs de Notre-Dame ;
Leur âge est plein d'attraits ; aimez surtout leur âme ;
Voyez-la resplendir dans leurs traits ravissants.
Allez soir et matin vers eux dans la prière,
Soyez purs et souffrez : c'est la bonne manière
De fêter les SAINTS INNOCENTS.

L. ISAMBERT.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 9 au 16 Janvier 1898.

9. — Dimanche *dans l'Octave* et 1er dimanche après l'Epiphanie. *Solennité* de cette fête. — Fidèles à la grâce qui agit dans leur cœur, rien ne peut arrêter les mages ; le chemin ne leur paraît ni

long, ni difficile ; ils ne craignent pas de passer pour des esprits faibles à la cour d'Hérode ; ils ne craignent pas d'offenser ce prince.

Puisse notre foi être aussi prompte, aussi active, aussi courageuse que celle des Mages !

10. Lundi. — *De l'Octave.* — Dans certaines églises, il est d'usage de faire, le jour de l'Epiphanie, la procession à rebours. Cet usage rappelle que les Mages s'en retournèrent dans leur pays par un autre chemin. La signification mystique de cette coutume est qu'après avoir eu le bonheur de trouver J.-C., on doit suivre une voie toute nouvelle, et ne point retourner à Hérode, c'est-à-dire au péché.

11. Mardi. — *De l'Octave.* — Il y a des diocèses où l'on annonce, le jour de l'Epiphanie, la date de Pâques; c'est un reste de l'ancien usage établi par le concile de Nicée. Comme il n'y avait point alors de calendrier, on prenait la précaution de dire à l'avance quel jour cette fête tomberait, afin qu'elle fût célébrée partout le même jour, et que chacun se préparât au jeûne du carême.

12. Mercredi. — *De l'Octave.* — Pour célébrer dignement la fête de l'Epiphanie, nous devons remercier Dieu de nous avoir appelés dans la personne des Mages, qui étaient du nombre des gentils, à la lumière de l'Evangile.

Nous devons aussi en ce jour adresser des prières ferventes pour la conversion des infidèles et des hérétiques et la conservation de la religion chrétienne parmi nous.

13. Jeudi. — *Octave* de l'Epiphanie. — Nous devons enfin, en ce jour de l'Epiphanie et en son octave, offrir, à l'exemple des Mages, quelques présents à l'Enfant Jésus : de l'or, en lui faisant le sacrifice de notre propre volonté et en lui faisant l'aumône dans la personne des pauvres; de l'encens, en le priant avec dévotion et ferveur; de la myrrhe, en nous abstenant de tout plaisir défendu, et en conservant soigneusement la pureté du corps et de l'âme.

14. Vendredi. — *Saint Hilaire*, évêque, confesseur et docteur. — Mémoire de *saint Félix*, martyr. — Un auteur de la vie des saints, énumérant les principales vertus de saint Hilaire, dit qu'il avait les hérétiques en horreur : C'est la première chose que nous devons remarquer et imiter en sa vie que cette sainte haine et détestation des hérétiques. Ce fut en cette vertu et en la constance de la foi que saint Hilaire éclata le plus, usant d'une si grande liberté que ceux qui lisent ses livres en sont dans l'admiration, remarquant avec quel esprit, quelle ferveur et quelle véhémence il attaqua les hérétiques et même l'empereur Constance. Nous devons imiter une autre vertu en saint Hilaire : la chasteté ; ce saint l'estima tant que, craignant pour sa fille qu'il avait eue dans le mariage avant son

épiscopat, la perte du riche et inestimable trésor de la virginité, il obtint de N.-S. qu'il la retirât de cette vie passagère pour lui donner l'éternelle.

15. Samedi. — *Saint Malard*, évêque de Chartres et confesseur. — Mémoire de *saint Maur*, abbé. — *Saint Maur* était fils d'un sénateur romain. Il fut offert à saint Benoît par son père, à l'âge de 12 ans, et il imita parfaitement saint Benoît en ses austérités, oraisons et mortifications. On sait que saint Placide fut sauvé des eaux par la vertu de son obéissance. Il demeura ainsi sous la conduite de saint Benoît l'espace de 20 ans; à cette époque, il fut envoyé en France pour y fonder un monastère aux environs du Mans; mais l'Évêque de ce pays étant mort, il fut obligé de s'arrêter en Anjou, où il fonda un monastère très florissant. Il y mourut saintement après l'avoir gouverné environ 40 ans. Le nom de saint Maur est célèbre en France; dans le diocèse de Chartres, saint Maur a plusieurs pèlerinages très fréquentés.

16. IIe Dimanche après l'Epiphanie. — Fête du *Saint nom de Jésus*, double de 2e classe.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Mgr Mollien décoré. — Nous n'avons plus à apprendre à nos lecteurs la nomination de Mgr l'archevêque de Rouen et du vénéré chef de notre diocèse comme chevaliers de la Légion d'honneur. Nul d'entre eux n'ignore maintenant que sur la liste des décorés nommés dans l'*Officiel* du 2 janvier se trouvait l'indication suivante : Mgr Mollien, évêque de Chartres; 40 ans de sacerdoce.....

Le *Journal de Chartres*, paraissant deux jours après cette annonce de l'*Officiel*, a pu en parler avant nous, et il l'a fait avec des commentaires qu'il convient de reproduire dans notre Bulletin diocésain.

« C'est avec une véritable joie respectueuse que nous saluons ici la distinction flatteuse dont Mgr Mollien vient d'être l'objet de la part du gouvernement.

En conférant la Légion d'honneur à Mgr Mollien, le gouvernement a voulu récompenser un sacerdoce vaillant et sans défaillance de quarante années, et rendre hommage à la belle conduite en 1870-1871, de notre évêque qui, on le sait, fit la campagne en qualité d'aumônier militaire à l'armée du Nord.

Rappelons que Mgr Mollien est âgé de soixante-trois ans, étant né en 1834, à Chaulnes, dans le département de la Somme.

Il a été successivement, et quelquefois simultanément, vicaire, directeur de maîtrise, membre d'une commission d'examen pour

les candidats instituteurs, missionnaire diocésain, aumônier de pensionnats de filles, d'écoles libres de garçons, de religieuses cloîtrées et de prisonniers militaires, etc.

Il a fait la campagne de 1870 comme aumônier volontaire à l'armée du Nord, où sa conduite fut héroïque. Précédemment, il avait reçu une médaille d'or, récompense de son dévouement pendant l'épidémie de choléra de 1866.

Un connaisseur d'hommes, Mgr Renou, évêque d'Amiens, l'arracha en 1893 à l'aumônerie de la prison militaire de la ville épiscopale pour l'attacher à sa personne comme vicaire général et, au mois de mai 1896, il fut appelé à recueillir la succession de Mgr Lagrange. Excellent prêtre, excellent évêque, Mgr Mollien compte des amis dévoués dans tous les partis.

Cette distinction sera accueillie avec bonheur par le clergé chartrain et par tout le monde. »

A cette note du *Journal de Chartres*, nous croyons pouvoir sans indiscrétion ajouter le détail suivant: M. le docteur Mollien, le bien-aimé frère de notre Évêque, médecin en chef des hôpitaux d'Amiens, décédé en 1897, était, lui aussi, proposé à la décoration, quand la mort l'a enlevé à l'affection de sa famille et d'une foule d'amis, admirateurs de ses hautes qualités et de son extraordinaire dévouement aux malades durant plusieurs épidémies.

Réceptions à l'Évêché le 31 décembre. — Les Communautés religieuses ont eu leur réception à l'évêché, avant les vêpres, pour présenter à Monseigneur leurs vœux de nouvel an. Après les vêpres, se sont rendus ensemble près de Sa Grandeur, dans le même but, le Chapitre, les autres prêtres de la ville, le grand séminaire. M. Pouclée, doyen du Chapitre, a complimenté Monseigneur au nom du clergé.

Après avoir rappelé délicatement des peines survenues en 1897 : un deuil de famille pour Sa Grandeur, puis les deuils du clergé diocésain, par suite de la mort de vénérés confrères, le compliment a insisté sur les sujets de consolation, principalement sur l'excellent accueil fait à Monseigneur dans ses tournées de confirmation à la ville et la campagne, et il en a tiré avec raison un bon augure pour les succès d'un épiscopat si bien commencé.

Monseigneur, dans sa réponse, a exprimé sa joie et sa reconnaissance pour les témoignages de sympathie qu'il avait reçus de ses diocésains ; se félicitant surtout de ses relations faciles et agréables avec son clergé, Sa Grandeur a déclaré trouver là un point d'appui pour la réalisation de ses désirs toujours bienveillants dans l'exercice de sa charge. Monseigneur, en finissant, a demandé aux prêtres et aux clercs présents le secours de leurs prières.

Nominations. — M. l'abbé Durand Félix, curé de Mainvilliers, a été nommé curé de Saint-Laurent, de Nogent-le-Rotrou.

M. l'abbé Ménager Alexis, curé de Prudemanche, a été nommé curé de Charray.

M. l'abbé Neil, prêtre de la dernière ordination, a été nommé curé de Prudemanche.

Règlement relatif aux dispenses de mariage. — En vue du bien spirituel des fidèles et d'une plus grande facilité d'administration, NN. SS. les Évêques de Chartres et d'Evreux ont pris de concert certaines dispositions nouvelles au sujet des dispenses de mariages. Voici l'ordonnance de Mgr l'Évêque de Chartres (1).

« Gabriel Mollien, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège apostolique, Évêque de Chartres,

» Après avoir conféré avec Mgr l'Évêque d'Evreux et de concert avec lui,

» Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

» Art. 1er. — Lorsque deux époux, précédemment du diocèse de Chartres, se seront établis de bonne foi dans le diocèse d'Evreux, quoiqu'ils n'y aient pas encore réalisé toutes les conditions requises pour y acquérir domicile, Mgr. l'Évêque d'Evreux pourra les autoriser à contracter mariage dans le lieu de leur résidence actuelle, et leur accorder à cet effet toute espèce de dispense sans exception.

» Art. 2. — Si une seule des deux parties s'est établie dans le diocèse d'Evreux de la manière ci-dessus exprimée, l'autre, conservant son domicile dans le diocèse de Chartres, Mgr l'Évêque d'Évreux pourra autoriser la célébration du mariage dans son diocèse et accorder aux parties toutes les dispenses dont elles pourraient avoir besoin, selon la teneur de l'article qui suit.

» Art. 3. — Lorsque deux futurs époux, domiciliés l'un dans le diocèse d'Evreux, l'autre dans le diocèse de Chartres, seront liés par quelque empêchement, soit dirimant, soit prohibitif, la dispense accordée par l'un des deux Évêques sera valide, sans qu'il soit besoin du visa même de l'autre Évêque, quoiqu'il convienne de demander de préférence la dispense à l'Évêque du lieu où doit se célébrer le mariage. Néanmoins s'il s'agissait d'une dispense pour laquelle un des Evêques eût seul un indult du Souverain Pontife, on devrait toujours recourir à cet Evêque, quelque part que se fît le mariage. Toutes les dispenses relatives à la publication des bans sont comprises dans le présent article.

» Art. 4. — Il y a réciprocité entre les deux diocèses, pour toutes les dispositions énumérées ci-dessus. »

Chartres, le 30 novembre 1897.

(1) Des ordonnances épiscopales à peu près semblables ont été faites pour les rapports entre les diocèses de Versailles et d'Orléans : la première est datée du 24 décembre 1890 et l'autre du 28 novembre 1891.

Mission à Béthonvilliers. — Béthonvilliers est une charmante petite paroisse. Le site en est ravissant. On se plaît dans son église proprette et jolie, embellie avec amour par des curés zélés, M. Thirouard, M. Lalizel, l'artiste au goût exquis, aujourd'hui aumônier de la Visitation. Mais ce qui en fait surtout le charme, c'est l'excellent esprit dont les paroissiens sont animés et dont ils viennent de donner une nouvelle preuve.

Favorisés d'une mission qui se terminait le jour de Noël, ils en ont suivi les exercices avec un empressement religieux qui allait toujours croissant. L'église était comble. Cependant les obstacles ne manquaient pas : multiplicité, éloignement, isolement des maisons et des hameaux ; intempéries.

Le missionnaire, le R. P. Pouplard de la Compagnie de Jésus, a été vivement touché de l'accueil bon, simple, chrétiennement respectueux et sympathique qu'il a rencontré dans chaque maison. Le terrain était favorable pour y répandre la bonne semence. De son côté le Révérend Père avait ce qu'il faut pour seconder et accroître ces bonnes dispositions : bienveillance inaltérable, éloquence simple et à la portée de tous au service d'une doctrine nourrie et sûre. Nos félicitations à nos frères les paroissiens de La Gaudaine, qui vont prochainement le posséder et l'entendre ! — X.

Pour l'abolition de l'esclavage. — C'est demain, en la solennité de l'Epiphanie, qu'aura lieu, dans toutes les églises du diocèse de Chartres la quête annuelle pour l'antiesclavagisme.

FAITS DIVERS

Rome. — *La réception de Noël au Vatican.* — En recevant le Sacré-Collège, les évêques, les prélats et les personnages de la cour dont le cardinal-doyen Oreglia a exprimé les souhaits à l'occasion de Noël, Léon XIII a répondu en montrant que la paix sociale est basée sur l'observation de la loi. L'oubli des exemples du Rédempteur est la cause des troubles et des maux de la génération présente.

— Le 1er janvier, S. S. Léon XIII a célébré le 60e anniversaire de son ordination sacerdotale. Il y a eu, à cette occasion, fête et audience solennelle.

— Le 24 décembre, a paru l'*Encyclique aux Evêques du Canada* sur les écoles manitobaines.

Cette Encyclique revendique, pour les catholiques, le libre exercice des droits acquis. Elle loue l'épiscopat de sa fermeté, de la concorde qui unit ses membres, pour combattre et empêcher la propagande des maux produits par la législation manitobaine.

Le Pape termine en exhortant les catholiques canadiens à faire de généreux efforts, en vue de posséder leurs propres écoles, avec des programmes approuvés par l'épiscopat et comprenant, en même temps que l'enseignement religieux, un large développement et un sérieux perfectionnement des études.

Rédemptoristines. — Une fête touchante vient de se passer aux portes de Paris dans le nouveau monastère des religieuses Rédemptoristines de Gagny. Ce couvent est situé au milieu de l'ancienne forêt, si tristement célèbre, de Bondy, sur les confins des paroisses du Raincy, de Montfermeil et de Gagny; le démon a tout fait pour étouffer ce cher nouveau-né; aujourd'hui, grâce à Dieu, cet asile béni jette sur cette terre désolée un rayon de joie et de paix célestes.

C'est là que l'héritière d'un des beaux noms de Lorraine, marquise de la Salle, vient de prendre, le 8 décembre, le voile des Filles du Très Saint Rédempteur. Gracieusement délégué par Mgr de Versailles, le fils de l'heureuse postulante, le R. P. Maurice de la Salle, jeune Rédemptoriste, a été appelé à présider la cérémonie, prendre la parole et donner à sa mère les saintes livrées du cloître.

Heureuse mère, qui accomplit son entrée en religion dans des circonstances si touchantes! Son fils prêche pour la première fois, il prêche si bien et il prêche pour elle; quelle légitime fierté elle ressent en l'entendant proclamer les gloires de la parenté! Pierre Fourier, Jean-Baptiste de la Salle, Jeanne d'Arc brillant dans le passé de la famille. Impossible de dire les émotions de l'assistance.

Les Congrégations reconnues à la Cour de Cassation. — La Chambre des requêtes de la Cour de cassation vient de rendre des arrêts d'une importance capitale pour les Congrégations reconnues, déjà saisies ou menacées de saisies.

La Chambre des requêtes admet le pourvoi des Sœurs de Saint-Joseph de Bourg (pensionnat du Bois de Boulogne) et de divers couvents, notamment d'un couvent d'Ursulines dont les biens ont été saisis sans l'autorisation du chef de l'Etat et qui plaidaient pour l'annulation de ces saisies. Elles avaient été condamnées par ces divers tribunaux.

La Chambre des requêtes de la Cour de Cassation accueille le pourvoi et renvoie ces affaires devant la Chambre civile.

Celle-ci aura à trancher la question, ce qui demande déjà un délai de quelques mois.

Les Fabriques. — Un incident, qui n'est pas sans importance, nous fournit une preuve de plus, une preuve éclatante des difficul-

tés auxquelles se heurte le Gouvernement, quand il veut appliquer la législation sectaire contre les Fabriques.

Ils étaient trois ministres qui ne s'entendaient pas. Celui des cultes demandait qu'on notifiât aux trésoriers des Fabriques les arrêtés des Conseils de préfecture, les décisions de la Cour des comptes.

Son collégue de l'intérieur lui donna aide. Il décida que la notification serait faite par MM. les Préfets.

— Passe, dit la Cour des Comptes, pour les arrêtés des Conseils de préfecture. Mais je ne saurais admettre l'intervention des préfets dans ce qui relève de ma juridiction...

Le ministre des finances prit le parti de la Cour des Comptes.

On recourut aux lumières du Conseil d'Etat.

Celui-ci vient de donner tort à tout le monde. Ni le ministre des cultes, ni celui de l'intérieur, ni celui des finances, ni la Cour des comptes n'ont su ce qu'ils faisaient. C'est au greffier en chef de cette cour et aux secrétaires-greffiers des Conseils de préfecture que doit être dévolu le soin des notifications.

C'est une première victoire pour les trésoriers qui ont refusé de se soumettre au décret de 1893 sur la comptabilité des Fabriques.

Il résulte, en effet, de l'avis du Conseil d'Etat, que toutes les notifications d'arrêtés des Conseils de préfecture ou d'arrêtés de la Cour des comptes, faites jusqu'à ce jour, aux trésoriers des Fabriques, sont entachées d'un vice de forme qui les rend radicalement nulles, et que toutes les condamnations portées contre eux doivent être considérées comme non avenues.

Le centenaire de Saint Ambroise. — Rome, Milan et Trèves s'apprêtent à célébrer le quinzième centenaire de Saint Ambroise.

On sait, dit *la Vérité*, que ce père de l'Eglise est né en 340, à Trèves-sur-Moselle, où son père était préfet de la Gaule. A Rome il a passé son enfance et sa jeunesse au palais de son père, qui était situé à quelques pas du théâtre de Marcellus. Son séjour à Milan marque le temps de son épiscopat, et il y est mort.

A Trèves la solennité sera présidée par Mgr Korum, évêque de Trèves, et elle aura lieu dans la cathédrale. Une légende populaire désigne, à Trèves, le palais de sainte Hélène dont on voit encore les ruines, comme le lieu natal de saint Ambroise.

A Rome, la solennité aura lieu chez les Bénédictines de Saint-Ambroise *della Massima*, entre le palais Mattei et le portique d'Octavie.

Cette église, bâtie sur l'emplacement de la maison paternelle de saint Ambroise, s'appela d'abord Santa Maria d'Ambrogio. Le Pape Léon III la dota des biens considérables du temps de Charlemagne.

Elle fut reconstruite en 1606, aux frais d'une sœur du cardinal Torrès, et servit pendant des siècles à des religieuses bénédictines.

A Milan, la solennité aura lieu à la vénérable basilique qui porte le nom du saint, et à la porte de laquelle le grand archevêque milanais refusa l'entrée de l'église à l'empereur Théodose, jusqu'à ce qu'il eût fait pénitence du massacre de Thessalonique.

Les Milanais ont fait des travaux de restauration considérables, et sauront donner à cette solennité religieuse et milanaise tout l'èclat possible.

Un fait extraordinaire. — L'autorité ecclésiastique de Rome a dû s'occuper dernièrement d'un prodige survenu sur le quai du Tibre, aux Prati-di-Castello. Cette église est desservie par une congrégation de prêtres français, dite Compagnie de Marie, qu'il ne faut pas confondre avec les Maristes.

Il y a peu de temps, pendant une cérémonie, une bougie allumée s'étant brisée, mit le feu à une tenture placée devant une boiserie, Le feu fut immediatement éteint, sans qu'il y ait eu le moindre dommage et sans même qu'un tableau situé au-dessus et représentant la Madone du Rosaire fût touché.

Le lendemain, juste à l'endroit que le feu et les flammes avaient pour ainsi dire léché, quelques fidèles aperçurent une figure humaine dans l'attitude de la prière et enveloppée par les flammes.

On cria au miracle, et une foule nombreuse, plus de 80.000 personnes, est venue déjà pour constater le prodige.

Le curé voulait faire passer une couche de blanc sur la boiserie ; mais plusieurs prélats et parmi eux le cardinal-vicaire, étant allés voir cet étrange phénomène, l'en empêchèrent et lui conseillèrent de recouvrir cette partie du mur avec une vitre entourée d'un cadre et, pendant les cérémonies du culte, de tenir ce cadre recouvert d'un voile.

Le dessin a été examiné par des peintres, qui ont constaté eux-mêmes l'étrangeté des traces laissées par le feu et représentant exactement une tête humaine d'une expression de douleur indéfinissable, au milieu de langues de feu.

On ne sait comment expliquer ce fait extraordinaire.

— Dans son discours d'inauguration des conférences de morale, en la chapelle de l'Apollinaire, S. Em. le Cardinal-Vicaire n'a pas cru mieux faire que de lire intégralement et de commenter avec une émotion communicative les dernières paroles de S. G. Mgr Germain, évêque de Coutances. Il s'est principalement étendu sur la question des abbés démocrates. Il admire sans réserve la *démocratie* telle que saint Vincent de Paul, saint Pierre Fourier l'ont conçue et pratiquée ; mais il redoute, il combat et anathé-

matise ces aspirations *nouvelles*, à tendances *séculières*, qui germant dans des cervelles ambitieuses, inquiètes et peu instruites des choses de la foi, ont produit ce qu'on appelle vulgairement les abbés démocrates. Sous prétexte d'élever la foule, on descend à son niveau; sous prétexte de se concilier la sympathie des esprits forts, on leur fait des concessions doctrinales qui ne sont rien moins que des hérésies matérielles. Il a exhorté vivement ses auditeurs à réagir contre ce mouvement dangereux.

On lit dans *La Bourgogne*, à propos d'une conférence récente de l'impie Sébastien Faure, à Auxerre :

« L'autre jour, en sortant de chez elle, et en voyant s'étaler en gros caractères le cri du renégat : « Dieu c'est le mal », une femme sentit en son âme indignée ce que n'ont pas senti les hommes ; elle s'approcha du mur, lacéra l'affiche ; et, en apercevant une autre tout près d'une école, elle la lacéra encore, comme la première.

Je ne sais pas quel triste sire vint à passer et voulut faire peur à la noble dame, en lui disant : Mais vous n'avez pas le droit, je vais vous faire arrêter.

— Monsieur, lui dit-elle simplement, je suis à votre disposition ; vous pouvez m'arrêter, mais je serai très fière d'aller en prison pour avoir défendu le Dieu que j'ai toujours adoré et que j'ai fait aimer à mes enfants.

Voilà des actes qui nous consolent de la veulerie du temps et des hommes. »

— Un soldat s'étant suicidé à Arras, le colonel a adressé à son régiment l'ordre du jour qui suit :

« Dans ce quartier Turenne, qui rappelle le nom d'un héros mort pour la gloire de la France, un soldat du régiment, pour ne pas lutter contre quelque contrariété de la vie, a eu la lâcheté de mettre fin à ses jours, qu'il devait au service de son pays.

En portant ce triste événement à la connaissance des compagnies, le colonel ne citera pas le nom de l'homme sur lequel la patrie n'aurait pu compter en des jours de souffrances.

Son souvenir ne demeurera pas au 3e régiment du génie et aucun honneur ne lui sera rendu par ses camarades.

Le colonel, F. Pesnel. »



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.




SAMEDI 15 JANVIER 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JANVIER)



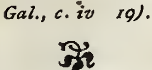
Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)




3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 16 janvier, 2e dimanche après l'Epiphanie, *Fête du Saint Nom de Jésus*, double de 2e classe. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, office capitulaire , à 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Jeudi 20, SS. Fabien et Sébastien. A 9 h., avant la messe capitulaire, procession dans la Cathédrale en l'honneur de S. Sébastien, pour détourner les fléaux et les maladies contagieuses. Les fidèles sont invités à suivre cette procession.

— Le même jour, en l'église de Notre-Dame de Sous-Terre, *fête de l'ADORATION.* A 5 h. 3/4, exposition du Saint-Sacrement et première messe avec allocution après l'évangile. Autres messes à 7 h., 8 h. et 9 h. Chants à toutes les messes. A 4 h., cérémonie présidée par Monseigneur : sermon par M. l'abbé Bourguet, curé de Maisons ; salut chanté par les enfants de chœur.

— Samedi 22, à l'office capitulaire, après la psalmodie de tierce, sexte et none, vers 9 h. 1/4, messe de *Requiem* pour les bienfaiteurs de l'Église Notre-Dame.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, fête du Saint Nom de Jésus, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, fête du Saint Nom de Jésus, les offices aux heures ordinaires. — Vendredi soir, à 8 h., chemin de croix.

BIBLIOGRAPHIE

Vie du vénérable Marcellin Joseph-Benoît Champagnat, prêtre mariste, fondateur de la Société des Petits Frères de Marie, par un de ses premiers disciples. Nouvelle édition, in-8°, 3 fr. E. Vitte, Lyon.

C'est la vie d'un saint prêtre que retracent les pages de ce livre, simple comme son héros, mais profondément édifiant. L'existence du vénérable P. Champagnat fournit une nouvelle preuve de ce que peut, chez les plus modestement doués du côté de l'intelligence, pour la gloire de Dieu et leur propre sanctification, l'énergie de la volonté unie au zèle et à l'humilité. Entré tard au séminaire, menacé à plusieurs reprises de ne pouvoir parvenir au terme de ses saints désirs, Marcellin triomphe de toutes les difficultés par son opiniâtreté au travail, ses prières et ses mortifications ; dès le séminaire même, il forme avec d'autres le projet de la Société de Marie. Simple vicaire, il renouvelle entièrement sa paroisse par la vie apostolique, et fonde en même temps, sans prétention et à travers les plus rudes épreuves, le noyau de cette magnifique congrégation des Petits Frères de Marie, qui compte aujourd'hui 6000 membres voués à l'éducation de l'enfance.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la Livraison du 5 Janvier 1898. — I. Pénétration russe en Asie. par le P. H. Prélot. — II. Théologiens scolastiques et théologiens critiques, par le P. L. de Grandmaison. — III. Mâdabâ, la Ville des Mosaïques, par le P. H. Lammens. — IV. En Extrême-Orient. Le Japon : pays et mœurs, par le P. M. de Ratzenhausen. — V. Les Leçons de l'entomologie (deuxième article), par le P. J. de Joannis. — VI. George Sand, par le P. L. Chervoillot. — VII. Parmi les chercheurs d'or, par le P. P. Bougis. — VIII. Livres. — IX. Événements de la Quinzaine.

N° 2. 15 Janvier 1898.

SOMMAIRE

SAINT FRANÇOIS ET SAINT DOMINIQUE OU LES ORDRES RELIGIEUX DANS L'ÉGLISE

Le R. P. Constant, de l'Ordre de Saint-Dominique (1), a prêché, le 4 octobre 1897, dans la chapelle des Pères Capucins de Paris. Son discours méritait bien d'être publié, et il l'a été récemment, pour l'instruction et l'édification de beaucoup de chrétiens (2).

Le Rev. Père, célébrant à la fois saint François d'Assise et saint Dominique, parle de l'amitié qui unissait les deux patriarches et, pour l'exprimer, il se sert d'un mot plus rituel, consacré par la liturgie et la piété catholiques; il montre en eux la *communion* du cœur et la *communion* des œuvres.

La première date de la fameuse rencontre des deux frères, dans une église de Rome, et du célèbre baiser qu'ils s'y donnèrent. Cette communion existe aussi pour leurs disciples qui n'ont cessé d'y trouver une force précieuse, surtout dans les combats en faveur de la vérité.

Quant à la communion des œuvres, l'éloquent orateur nous la fait admirer dans ses belles pages sur l'Ordre monastique qui, avec saint Francois et saint Dominique, atteignit sa pleine vitalité, arriva à son complet épanouissement. Nous voudrions pouvoir reproduire tout ce qu'il dit du rôle des ordres religieux, vis-à-vis du peuple, vis-à-vis du clergé, vis-à-vis de l'ennemi. Contentons-nous de citer ses considérations sur ce dernier point : le rôle religieux vis-à-vis de l'ennemi. Le Rév. Père dit :

«... L'ennemi (je fais bien de le mettre au singulier, car il n'y en a qu'un), l'ennemi, c'est le sectaire.

Qu'on l'appelle Albigeois, Vaudois, Catharre, Patarin, Paulicéen, Bogomile, comme au moyen-âge; Manichéen,

(1) Le R. P. Constant est né dans le diocèse de Chartres.

(2) Paris, Œuvre de Saint-François d'Assise, 11, rue d'Assas.

comme au siècle de saint Augustin; Illuminé comme au XVIII[e] siècle; ou dans le nôtre (à ce coucher du nôtre qui n'est pas précisément le coucher d'un soleil), d'un nom que je n'ai pas à prononcer, parce qu'il est dans toutes les pensées et sur toutes les lèvres ; c'est toujours le même ennemi, c'est la puissance des ténèbres; c'est la cité du diable, si bien décrite par saint Augustin dans ce merveilleux livre dont son génie a immortalisé le titre : *La cité de Dieu.*

Quel est notre rôle vis-à-vis de cet ennemi? Saint François et saint Dominique nous l'ont montré en le créant.

L'ennemi triomphait partout. Saint François a levé l'armée de son Tiers-Ordre, saint Dominique celle du sien, flanquée des innombrables phalanges de son Rosaire. Elles ne furent pas plus tôt entrées en campagne que les défaites de l'ennemi se multiplièrent. Tous les chemins furent couverts de ses déroutes. On n'en vint pas à l'extermination, parce que Chanaan doit toujours demeurer au sein d'Israël, mais les insolences furent confondues, mais l'humiliation fut complète.

Eh bien ! ce rôle, si bien rempli alors, est-il devenu oiseux de nos jours ? Cette question revient à une autre et trouve avec elle sa réponse. L'ennemi, l'éternel ennemi est-il de nos jours moins dangereux ?

Il l'est plus.

Il l'est plus, parce qu'il est plus caché.

Un ennemi qu'on voit est moins redoutable qu'un ennemi qui se dérobe et qu'on ne peut saisir. L'Albigeois ne dissimulait pas ce qu'il était. Il procédait par affirmations. Ses affirmations étaient monstrueuses, mais c'étaient des affirmations, aujourd'hui l'ennemi se retranche dans les négations. Il ne s'y tient pas même; car il serait encore là quelque peu saisissable. Il n'affirme ni ne nie. Il ne présente rien à prendre. Il déconcerte l'adversaire; il désempare la défense. C'est le malade qui met aux abois toute auscultation et tout diagnostic. Où le médecin atteindra-t-il le mal ? Il ne sait pas où il est, ni même au juste quel il est.

Aujourd'hui, l'ennemi est répandu partout. Pas un point du sol français où on ne le rencontre. C'est tout l'ensemble de l'organisme qui est infesté par le mal. Le médecin, qui n'a qu'à délivrer un membre, aborde le malade la confiance au

cœur; il sait où porter le scalpel. Mais quand le mal est partout, par où commencer et que faire ?

Enfin, le mal, répandu partout, a atteint, cependant plus que le reste, le cœur et la tête; le cœur, d'où partent les mouvements, la tête qui les dirige. C'est aujourd'hui le sectaire qui gouverne. Si l'on trouvait quelque hardiesse à mon discours, quelque intempérence à mon langage, je répondrais qu'on a tous les droits de répéter ce qu'ils disent eux-mêmes, et cela, non à mots couverts et à l'oreille des gens, mais le plus haut qu'ils peuvent; car le succès leur a enflé le cœur sur plus d'un point, ils sortent de leur mystère; ils ne se cachent plus. Ils publient eux-mêmes, avec les fameux points indicateurs, les listes, empruntées à leurs rangs, des plus hauts dépositaires des pouvoirs publics.

Telle est aujourd'hui la situation de l'ennemi. Qui peut manquer d'en conclure à ce que devient la nôtre ? Peine inutile, aussi bien. La conclusion est faite par meilleur logicien que nous; nous n'avons qu'à l'entendre.

C'est sur le Tiers-Ordre de Saint-François, c'est sur les associés du Rosaire que Léon XIII compte pour vaincre. Il l'a déclaré dans ses Encycliques célèbres. Il y insiste dans la dernière, celle dont il vient d'honorer, suivant son annuelle habitude, la famille dominicaine : son récent appel au Rosaire est encore un appel aux armes. Il demande de nouvelles levées d'hommes; il veut que de nouveaux bataillons se forment, que les rangs se remplissent et se serrent, que l'armée quitte ses quartiers et entre résolument en campagne. C'est un ordre du jour militant, adressé aux phalanges catholiques par le vieil et vaillant chef du camp d'Israël.

Donc, la communion de saint François et saint Dominique, commencée dans le cœur, se continue dans les œuvres.

Mais les destinées du célèbre baiser ne s'arrêtent pas là. Elles vont plus loin que le temps.

C'est une loi de la sagesse et de la bonté de Dieu que rien ne soit anéanti du bien qui a fleuri sur sa création. Le baiser de saint François et de saint Dominique se perpétuera donc au delà de ce monde, avec toutes ses tendresses et toutes ses joies. On le retrouvera avec ses particulières effusions, dans le vaste embrassement de tous les élus, au sein de Dieu; dans cet échange sans fin de lumière et d'amour qui

sera la récompense sans mesure et l'éternelle félicité des Saints.

Amen. »

UNE NUIT DE NOEL A NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Un jeune homme, élève de nos écoles matérialistes de médecine, entraîné par le torrent des mauvais exemples, renonça absolument aux pratiques de la religion, et esprit logique, renia bientôt la foi glorieuse de son père, héros tombé sous l'étendard du Sacré-Cœur.

La mère, cruellement frappée par la mort du chef de la famille, souffrait d'une maladie qui la conduisait peu à peu vers celui qui avait été son soutien, et elle était d'autant plus inconsolable et malade qu'elle se sentait plus impuissante à arrêter les débordements d'impiété de son fils.

La fille, qui comprenait toute l'étendue de la douleur de sa pauvre mère et voyait son malheureux frère courir ainsi à la damnation, s'approcha, la veille de Noël, du lit de la malade : « Maman, dit-elle, si je pouvais aller à minuit à la messe de Notre-Dame des Victoires, quelque chose me dit que l'Enfant de la crèche m'accorderait la conversion de mon frère ? — Ma pauvre enfant ! qui t'accompagnerait ? Je n'irai plus jamais avec toi à la messe de minuit. — Eh bien, mon frère ? — Ton frère ? Y songes-tu ! Lui qui éprouve une si grande horreur pour l'église, qu'aux enterrements il ne veut pas entrer et attend à la porte, espères-tu qu'il te conduirait ? — J'essaierai de le décider. — Je ne demande pas mieux ; mais je crains que ton éloquence comme tes caresses ne soient inutiles.

L'étudiant en médecine reçut de très haut la proposition, qu'il appela saugrenue. Tant de colère, cependant, dénote ordinairement un reste de foi, prisonnière de l'impitoyable libre-pensée.

La jeune fille insista, et, vaincu par sa persistance, vers minuit, heure à laquelle un homme du monde n'aime pas à dire qu'il préfère se coucher, l'étudiant protégeait sa sœur sur le chemin de la messe et s'installait auprès d'elle pour la protéger au retour.

La cérémonie, fort belle, de Notre-Dame des Victoires, paraissait l'intéresser ; il regardait avec une sorte d'avidité ce spectacle et ne s'ennuyait pas.

Au moment de la communion, il fut fort étonné ; tous défilaient pour se rendre à la sainte Table. On arriva à son rang : les voisins sortirent, sa sœur aussi. Il se vit seul. Le vide lui causa une impression étrange...

Cependant sa sœur recevait l'Enfant Jésus en la crèche de son cœur, et le réchauffait de l'ardeur de sa prière pour le jeune incrédule. De son côté, le libre-penseur, prêt à résister fièrement aux

sollicitations de tous les chrétiens assemblés dans l'église, succombait sous le poids de l'isolement où l'avaient laissé ses voisins ; disons le mot : il eut peur.

Un souvenir d'enfance domina son esprit, il tomba à deux genoux, et une explosion de sanglots sortit de sa poitrine.

La jeune fille, cependant, revenait dévotement ; elle voit cette abondance de larmes, et son frère qui se penche vers son oreille pour lui dire : « Ma sœur, sauve-moi ! Un prêtre ! Je suis écrasé sous le poids de mon indignité ! Un prêtre ! Un prêtre ! »

Ce fut la sœur qui eut à modérer l'impatience du néophyte. A l'issue de la cérémonie, le prêtre fut trouvé, et bientôt le jeune homme embrassait sa mère, en lui disant : « Je vous rends votre fils. »

Le portrait du père sembla sourire.

On ne se reposa point en cette belle nuit, pas plus qu'à la crèche de Bethléem, et, à six heures du matin, tous deux étaient revenus à la même place en l'église de Notre-Dame des Victoires.

Au moment de la communion, tous quittèrent leur rang pour aller à la sainte Table ; l'étudiant les suivait. Une jeune fille restait seule prosternée à deux genoux, et le pavé, qui avait reçu la nuit les larmes de repentir, recevait encore des larmes, mais c'étaient des larmes de joie.

(Bulletin des œuvres de la Jeunesse).

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 16 au 23 Janvier 1898.

16. — IIe Dimanche après l'Epiphanie, fête *du Saint Nom de Jésus*, double de 2e classe ; mémoire de *saint Marcel*, pape et martyr. — Il y a dans l'évangile de ce jour une parole qui semble dure au premier abord. C'est celle que Jésus dit à sa Mère : Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? Cela veut simplement dire : Soyez sans inquiétude, ma mère ; je fournirai du vin dès que l'heure fixée par mon Père sera venue. Il lui fit seulement entendre qu'il devait suivre les ordres de son Père céleste, qui était au-dessus d'elle, et il nous apprenait qu'en toutes choses nous devons attendre le temps marqué par la Provldence.

17. Lundi. — *Saint Antoine*, abbé. — C'est à pareil jour que la T. S. Vierge apparut à quatre enfants de Pontmain, dans la Mayenne, le 17 janvier 1871. Sur une large banderolle qui se déroulait sous ses pieds, étaient écrits ces mots : Mais priez, mes enfants, Dieu vous exaucera dans peu de temps, mon Fils se laisse toucher. Par ces paroles, la T. S. Vierge prédisait la fin de la

guerre avec les Prussiens, et elle nous marquait l'efficacité de la prière, surtout de la prière des enfants.

18. Mardi. — *La Chaire de saint Pierre à Rome*, double majeur. — Saint Pierre, après avoir triomphé du monde en Orient, alla le combattre à Rome. Dès qu'il y fut arrivé, il y prêcha J.-C. et y établit son siège épiscopal. Que le prince des apôtres ait fondé l'Église romaine, c'est ce qu'attestent tous les témoignages. Il était bien juste que les chrétiens fissent tous les ans mémoire de la fondation de cette Église qui est la Mère commune de tous les fidèles et le centre de la communion dans l'unité catholique.

19. Mercredi. — *Saint Laumer*, abbé. — Voici ce que l'histoire nous apprend de la vie de saint Laumer, selon le martyrologe de l'Église de Chartres.

Saint Laumer naquit à Neuville-la-Mare, paroisse de Gironville. Vers l'an 516, il fut un des premiers disciples du bienheureux Chérimir, écolâtre célèbre. Il devint chanoine et économe du chapitre, puis gagna bientôt les solitudes du Perche et s'établit d'abord au lieu appelé depuis Belhomert. Saint Laumer, cherchant une retraite plus profonde, se retira à la Trinité-des-Bois, paroisse de Saint-Éliph, au Pas-Saint-Lhomer, et à Corbion, appelé maintenant Moutier-au-Perche, où il fonda un monastère avec l'aide du seigneur du lieu. Sur la fin de sa vie, il fut appelé à Chartres par l'évêque de cette ville, auquel il prédit en mourant le pillage de la cité, sous l'un de ses successeurs. Il fut inhumé à Saint-Martin-au-Val (594).

20. Jeudi. — *Saint Fabien* et *Saint Sébastien*, martyrs. — Tout le monde porte une grande dévotion à saint Sébastien, à cause des grands bienfaits qu'on reçoit continuellement par son intercession : mais principalement on l'invoque contre la peste. Voici l'origine de cette dévotion. Au temps du pape Agathon, la ville de Rome fut infestée de la peste, on dressa un autel à saint Sébastien, et incontinent après, la peste cessa. Depuis, d'autres villes en semblable rencontre ont éprouvé le même bienfait.

On invoque aussi saint Sébastien avec saint Maurice et saint Georges, contre les ennemis de la foi.

21. Vendredi. — *Sainte Agnès*, vierge et martyre. — Sainte Agnès, ayant été condamnée à être brûlée vive, adressa à Dieu cette prière au milieu des flammes : O Dieu tout-puissant, je vous loue, et vous exalte de ce que par la vertu de votre Fils unique J.-C. j'ai vaincu la violence des tyrans, et passé sans tache par le chemin impur, de ce que votre rosée céleste adoucit l'ardeur de ce feu pour moi, tandis que vos ennemis éprouvent eux-mêmes la force de cet élément. Béni soit votre saint nom, Seigneur, puisque je vois déjà ce que je désirais, je jouis de ce que j'espérais. Je

vais à vous, vrai Dieu éternel qui règnez avec votre Fils unique J.-C.

22. Samedi. — *Saint Vincent* et *saint Anastase*, martyrs. — Apprenons des saints à endurer patiemment nos souffrances ; non seulement ils supportent patiemment leurs peines, mais même ils s'en moquent. Qu'est-ce que cela veut dire ? Sinon qu'ils nous montrent par là la force de Dieu en notre faiblesse ; afin que le serviteur fidèle, quand il sera question d'exposer sa vie pour l'honneur de son Seigneur, ne craigne pas l'ennemi, se souvenant que ce n'est pas lui qui doit combattre, mais Dieu en lui.

23. — IIIe Dimanche après l'Epiphanie. — *Mariage de la T. S. Vierge*, double majeur.

MATER AMABILIS !

Saint Alphonse de Liguori venait un jour de prêcher sur la sainte Vierge, comme il savait le faire.

Après son homélie, un jeune garçon napolitain, touché jusqu'au fond de l'âme, alla se jeter au pied de l'autel de Marie, et avec une candeur pleine de foi, il dit à la sainte Vierge : « O sainte Vierge, puisque vous êtes si belle, si bonne et si aimable, je voudrais bien vous voir. »

Et comme il achevait sa prière, il entendit une voix bien douce qui disait :

« Mon enfant je consens à me montrer à toi, mais à une condition : c'est qu'après m'avoir vue tu resteras aveugle. Si tu acceptes, reviens à tel jour et à telle heure. »

Et l'enfant s'éloigna tout à la fois joyeux et rêveur.

Au jour indiqué, le soleil se leva plus radieux que jamais, le ciel était bleu comme une pervenche, les fleurs brillaient d'un éclat enchanteur. Les champs et l'horizon faisaient un spectacle à souhait pour le plaisir des yeux.

Et l'enfant devenait plus perplexe, et il se disait :

« Quoi ! je ne verrai plus ce brillant soleil, ni le ciel bleu, ni les belles fleurs, ni les riches campagnes !

Mais si je veux continuer à jouir de ces merveilles, il faut renoncer à voir la sainte Vierge !!! »

Et un étrange combat s'éleva dans son âme.

Enfin, l'amour de la Vierge l'emporta ; mais en bon napolitain qu'il était, il résolut de recourir à un stratagème. « J'ai deux yeux, pensa-t-il ; je mettrai la main sur l'un d'eux, — le meilleur, — et, de la sorte, je n'en perdrai qu'un seul. »

Il revient donc à l'autel de Marie. Tout à coup, il entend comme

un frôlement de voiles et de légers battements d'ailes ; puis, la chapelle s'illumine de célestes clartés.

Le jeune homme appliqua vivement sa main sur son œil droit ; mais bientôt sa vision devient si ravissante, qu'éperdu, hors de lui il ne songe plus qu'à la contempler dans tout sa splendeur, et il laisse tomber sa main, faisant le sacrifice que la sainte Vierge lui a demandé.

Or savez-vous ce qui advint ?

... C'est que la sainte Vierge est si bonne et si aimable, qu'elle lui conserva les deux yeux, et que même, il vit plus clair que jamais.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nomination. — M. l'abbé Gautron H., curé de Santilly, est nommé curé de Mainvilliers.

Une sœur de Saint-Vincent de Paul décorée. — M. le Ministre de l'Intérieur, sur la proposition de M. le Préfet d'Eure-et-Loir, vient de décerner la médaille d'honneur de l'Assistance publique à Mme Jouvin, en religion sœur Louise, fille de la Charité. Cinquante-cinq ans d'admirables services dans le même hôpital, à Nogent-le-Rotrou. Nous adressons nos respectueuses félicitations à cette vénérée servante des pauvres.

Mère Eulalie. — Une des religieuses dont nous avions, au numéro dernier de la *Voix*, annoncé le départ pour les Antilles, Mère Eulalie, supérieure principale à La Guadeloupe, n'a pu s'embarquer avec les autres. A Bordeaux, où elle devait prendre le paquebot, son départ a été empêché par un triste accident. La vénérable religieuse, âgée de 70 ans, ayant glissé le long d'un escalier en pierre. dans un hôtel de Bordeaux, tomba si malheureusement qu'elle se fractura le poignet droit et se fit une entorse au poignet gauche. Une Assistante de la Supérieure générale est allée la chercher à Bordeaux et l'a ramenée à la maison-mère à Chartres. On nous dit la malade en bonne voie de guérison.

Sœur Marie-André à Brou. — Le Journal de Brou a rendu un bel hommage à la mémoire d'une religieuse décédée dans cette ville au commencement du mois. L'église de Brou était trop petite, le 3 janvier ; toute la population s'y portait aux obsèques de Sœur Marie-André, née Adèle Samson, de la communauté de Saint-Paul de Chartres, supérieure de l'hospice de Brou depuis vingt ans.

« Et c'est un spectacle réconfortant, ajoute le récit du Journal, de voir la reconnaissance encore aussi vivace autour de nous. Ce que cette femme dévouée a prêché d'exemple dans son court passage,

comment le définir ? Qui connaîtra jamais les infortunes soulagées, les consolations pieuses et discrètes qu'elle répandait autour d'elle ?

M. l'abbé Durand, curé de Brou, a défini en chaire la nature de cette charité aimable, accueillante, dont l'objectif plane si haut et si loin des passions humaines. »

Nous recommandons aux prières Sœur Marie-André, ainsi que les défunts suivants :

Sœur décédée en mer. — Une religieuse de Saint-Paul de Chartres, Maria-Constance Bonnet, originaire de Metz, âgée de 48 ans, a succombé à une rupture d'anévrisme, en revenant de Hanoï (Tonkin), où elle était maîtresse de classe au pensionnat Sainte-Marie. Le paquebot qui la ramenait traversait la mer Ioniennne et se trouvait près du détroit de Messine, à trois journées de Marseille, quand survint cet accident. Les deux autres religieuses du même Institut, qui regagnaient la France avec Sœur Maria, eurent la douleur de la voir immerger dans les flots, selon l'usage, après avoir récité près d'elle les dernières prières. Une consolation dans leur peine, c'est qu'avant de mourir leur chère compagne avait pu recevoir les derniers sacrements, grâce à la présence d'un prêtre Salésien sur le vaisseau.

M. Gouverneur. — M. Gouverneur, conseiller général, ancien maire de Nogent-le-Rotrou, est décédé dimanche dernier après quelques jours de maladie, muni des sacrements de la Sainte Eglise.

M. Gouverneur a un droit particulier à notre souvenir, comme ancien imprimeur de la *Voix de Notre-Dame*. Pendant une quinzaine d'années (1858-1873) notre revue mensuelle fut l'objet de ses soins, dont nous eûmes toujours à nous féliciter. Nous présentons à sa famille affligée l'expression de nos sincères condoléances.

A TRAVERS L'EUROPE

par l'abbé Ch. Hermeline, professeur à l'Institution Notre-Dame de Chartres. — Librairie **Sanard et Derangeon**, Paris. Un volume in-8° jésus, avec 48 illustrations.

Les abonnés de la *Vérité* ont eu, l'an dernier, la bonne fortune de lire en feuilleton les notes de voyage que M. Ch. Hermeline vient de publier à la librairie Sanard et Derangeon, sous le titre « *A travers l'Europe* ». Ils seront heureux d'apprendre l'apparition en volume de ces articles, qui méritaient mieux que le sort réservé d'ordinaire à nos lectures de tous les jours.

Assurément les souvenirs de voyage ne manquent point, et dans

ce temps d'universelle agitation, où tant de gens promènent leur ennui, leur vulgarité et leurs petites passions par le monde, nous sommes condamnés à avoir bien des récits médiocres comme leurs auteurs, parce que ce n'est pas l'espace parcouru qui fait l'homme, mais les idées qui le conduisent et les enseignements qu'il reçoit et qu'il donne.

Il y a ainsi voyageurs et voyageurs : les uns plus doués de mémoire que d'âme, qui ne retiennent guère que les stations de chemins de fer, la hauteur des monuments et le prix de la table d'hôte ; les autres, très sensibles au charme des œuvres de l'homme et à la grandeur des merveilles de la nature, qui cherchent pourtant plus avant que ce que tous les yeux voient, s'élèvent bien au-dessus des paysages et des beautés artistiques qu'ils admirent, jusqu'à l'intelligence des mœurs, et font de cette sorte pour eux-mêmes une étude profonde et utile, et pour les lecteurs une œuvre de véritable enseignement philosophique.

M. Hermeline est un de ces voyageurs, philosophes et poètes à la fois, en qui tout spectacle, tout mouvement, toute légende, éveille une moisson d'idées personnelles, originales et élevées, et fait naître un état d'âme très communicatif. Il a parcouru presque toutes les contrées du centre de l'Europe : l'Ecosse, l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche et la Pologne, non pas en suivant les chemins battus où court la foule, mais comme un marcheur infatigable qui se plaît aux stations naissantes, aux coins ignorés, aux vieilles auberges, aux curiosités que l'admiration publique n'a point dépouillées du prestige des choses voilées aux profanes. Là, il écoute, il regarde, il contemple tout seul ce qui l'intéresse et le charme ; et son style a comme gardé l'empreinte de cette longue extase silencieuse, tantôt majestueux, j'allais dire magnifique comme le fleuve, les ruines ou la montagne qu'il a devant lui, quelquefois grave et profond comme la pensée intérieure qui le fait vivre, toujours plein de souvenirs historiques, d'aperçus nouveaux, de jugements sages, ou même de simples opinions que l'auteur en passant jette comme un germe d'idées, et qui témoignent sans cesse d'une grande largeur d'esprit.

Tout cela a le mérite de n'être point apprêté ; c'est saisissant parce que c'est ordinairement simple. En maints endroits on trouve même le négligé d'un voyageur matinal qui n'a pas eu le temps de faire toute la toilette de ses phrases, ou qui revient très poussiéreux d'une longue excursion sous le soleil, la bise ou la pluie, qui a plus aiguisé la faim que la prétention de paraître beau conteur.

M. Hermeline, au hasard de ses voyages, touche en homme compétent à quantité de sujets dans ce volume bien vécu. Il y a

des paysages suisses et écossais dignes d'un pinceau de maître, des études littéraires et religieuses d'une grande finesse d'analyse qui trahissent la profession de l'auteur, de la critique d'art sur les musées allemands, des peintures de mœurs bohêmes très en relief, des portraits à la Rembrandt, comme celui des vieux juifs polonais ; des descriptions de monuments et des vues de ruines d'un effet grandiose, où se reflète presque vivante l'âme du passé.

Rien de fastidieux pourtant dans cette suite de croquis ethnographiques. La variété naît des différences mêmes des choses. Londres avec l'intensité de sa vie commerciale, Glascow avec ses prédicants, Cracovie avec son immobilité séculaire apparaissent successivement aux yeux charmés du lecteur, qui prend plaisir à en devenir, en compagnie de l'auteur, le citoyen d'un jour. On passe de là dans la maison hospitalière d'un restaurant de rencontre féconde en aventures, ou dans la modeste cellule d'un chartreux. Toutes les mœurs y sont scrupuleusement étudiées et sincèrement rendues.

L'imprévu même du voyage est ménagé au lecteur, qui ne devine point où l'emporte d'un chapitre à l'autre son guide infatigable, pour qui tous les moyens de locomotion sont bons : bateau, patache ou souliers ferrés, et qui sans doute a pris pour lui toute la fatigue d'aussi longues excursions, parce qu'on arrive au bout de son volume sans être las le moins du monde, mais heureux au contraire d'avoir tant vu et tant appris au coin de son bureau.

L'éditeur a bien compris que ces voyages sortaient de l'ordinaire, et il présente au public un volume tout à fait capable de séduire avec le luxe de sa couverture, la variété et le bon goût de ses illustrations, et la modicité de son prix. Ceux qui chercheraient un livre d'étrennes à offrir, trouveront là le plaisir de l'œil et l'enseignement de l'âme. Comme livre de prix, il sera des plus instructifs et des mieux goûtés des jeunes gens. Quiconque y voudra consacrer une heure de lecture en éprouvera le haut intérêt et ne le fermera point sans remercier l'auteur de lui avoir procuré, avec l'illusion de ses voyages, le bonheur intime qu'on rencontre toujours aux pensées originales, aux choses vécues, aux grands spectacles de la nature et à la connaissance plus approfondie des pays et des hommes.

J. T.

M. l'abbé Ychard, chanoine, vicaire général honoraire, supérieur de Petit Séminaire de Chartres. — Biographie par M. le chanoine Goussard, directeur de la « Voix de Notre-Dame », in-8° écu d'environ 150 pages, avec portrait du défunt. — Prix : 1 fr. 75 et par la poste, 2 fr.

FAITS DIVERS

Le millénaire de Notre-Dame des Miracles à Orléans : Orléans, 10 janvier, 10 h. 20 matin. — Hier soir dimanche, à vêpres, clôture du triduum du millénaire de Notre-Dame des Miracles dans la paroisse Saint-Paul d'Orléans. Fête magnifique sous la présidence de Mgr l'Évêque, accompagné du Chapitre de la cathédrale et des curés de la ville. Admirable discours du R. P. Feuillette, sur la mission de la France. Procession extérieure autour de l'église. La nouvelle statue de Notre-Dame a été longuement acclamée. Enthousiasme indescriptible. Foule innombrable. P. C.

La dernière nuit de l'année à Montmartre. — Vendredi 31 décembre, vers dix heures du soir, près de huit cents hommes étaient réunis dans la grande nef de la Basilique du Sacré-Cœur. Les hommes, de toutes les conditions sociales, venaient passer la dernière nuit de l'année en adoration devant le Saint-Sacrement.

Ce spectacle émut le P. Lemius, supérieur des Chapelains du Vœu national. A trois reprises il parla, soit à ces chrétiens fervents, soit au Dieu dont ils étaient les adorateurs, exhortant, priant, appelant les bénédictions du ciel sur la sainte Église de la France.

Puis, un *Miserere* suppliant fut chanté par ces voix mâles qu'animent le souffle d'une foi ardente.

Et le silence se fit profond et majestueux. Puis, quand eurent sonné les douze coups de minuit, le *Te Deum* retentit : c'était la consécration de l'année nouvelle au Cœur de Jésus,

Une procession s'organisa. Hélas ! les cierges firent défaut : on n'en put trouver que six cents. Le nombre des assistants avait heureusement dépassé les prévisions.

Et quand le Saint-Sacrement eut repris, au dessus de l'autel, la place qu'il y occupe jour et nuit depuis plus de dix ans, le silence régna à nouveau.

Les confessionnaux se trouvèrent assiégés, et de demi-heure en demi-heure, jusqu'au jour, on distribua la sainte communion.

C'était beau à revoir ! C'est bon aussi à raconter pour l'édification publique.

Calomnies et jugements. — M. l'abbé Denis, curé de Venoy (diocèse de Sens), ayant été odieusement calomnié par le journal l'*Yonne*, le tribunal correctionnel d'Auxerre, dans son audience de mardi 21 décembre, lui a rendu justice en condamnant le gérant de ce journal à 1,000 francs d'amende, 1,500 francs de dommages-intérêts, à l'insertion du jugement dans l'*Yonne* et dans six journaux du département, et à tous les frais de l'instance.

Un journal impie autant que mal embouché du midi, le *Petit Var*,

qui avait diffamé douze infirmières laïques des hospices civils de Toulon, vient d'être condamné à *douze fois* cinquante francs d'amende, *douze fois* deux cents francs de dommages, et au coût de *douze insertions* dans un journal de la région.

Le gérant du *Libertaire*, organe de l'anarchiste Sébastien Faure, et le rédacteur Prot, ont été condamnés solidairement par le tribunal de Nevers, à 5,000 francs de dommages-intérêts envers M. l'abbé Charrier, curé de Saint-Gabriel de Fourchambault, injurié et diffamé par ce journal; de plus, à 100 francs d'amende chacun et aux frais, ainsi qu'à plusieurs insertions dans le dit *Libertaire*.

On écrit d'Autun : « Le dimanche matin, 19 décembre, arrivaient, à Autun, deux voitures de maître, avec còchers et valets de pieds en grande livrée et escortée de deux gendarmes. Elles amenaient à la prison un Frère des Écoles chrétiennes, que son châtelain de Couches-les-Mines, ne dédaignait pas d'accompagner en marque d'estime. Ce malheureux Frère a montré un grand courage; on l'a gardé 18 jours en prison. Bien entendu que la presse radicale a fait scandale. L'affaire se termine, comme c'était prévu, par la mise en liberté du bon Frère. On n'a relevé aucune charge contre lui. Mais les Loges ont obtenu ce qu'elles voulaient : la fermeture de son école. Pendant ce temps, la municipalité du Puy réclame en vain la révocation d'un instituteur laïque. »

La charité révèle Dieu. — En 1876, un évêque du Japon, Mgr Petitjean, demandait comme une grâce qu'on lui donnât, pour son pauvre et vaste diocèse, quelques religieuses de la congrégation du Saint-Enfant-Jésus.

Les religieuses partirent, s'installèrent et commencèrent là-bas des œuvres qui se sont depuis admirablement développées. Elles s'occupèrent tout d'abord de celle qui était tout à la fois la plus urgente et la plus modeste : elles établirent une crèche. Et comme on n'avait pas eu le temps, avant leur arrivée, de les pourvoir des berceaux qui leur étaient nécessaires, elles accommodèrent à cet usage les malles qu'elles avaient apportées d'Europe et y mirent provisoirement les enfants qu'on venait leur confier.

Quelques jours après leur arrivée, en voyant les soins incomparablement dévoués dont ces petits êtres étaient l'objet de la part d'étrangères, dont aucun mobile humain ne pouvait expliquer la conduite, quelques mères se jetèrent aux pieds de nos religieuses. « Vous ne nous connaissiez pas, leur dirent-elles. Qui a pu vous pousser à quitter votre pays et votre famille, à traverser les mers et à venir jusqu'ici pour soigner nos enfants ? »

Il s'en fallut de peu que ces pauvres païennes n'offrissent aux sœurs les hommages religieux qu'elles étaient accoutumées de rendre aux divinités de leurs pagodes. La charité leur avait fait « toucher Dieu. » (*Missions catholiques.*)

L'affaire de l'église St-Joachim. — On sait que par suite d'une mauvaise administration, l'œuvre de la construction de l'église Saint-Joachim, à Rome, se trouve actuellement chargée d'un nombre considérable de messes non acquittées. Le Souverain Pontife a donné l'ordre à S. Em. le cardinal Parocchi de faire célébrer ces messes le plus tôt possible, afin de remplir les intentions des pieux donateurs. Mais cette obligation impose au Pape un très lourd sacrifice, vu l'état peu prospère de ses finances. Aussi un grand nombre de prêtres et de fidèles se sont-ils empressés de lui venir en aide, en promettant de dire, ou de faire dire, un certain nombre de messes, selon ses intentions. La Croix de Paris reçoit beaucoup de correspondances à ce sujet.

Une sentence de la Cour de Cassation vient de trancher un procès qui durait depuis dix ans entre les Frères de la doctrine chrétienne et la ville d'Aubusson.

En 1819 et en 1833, M. et Mme de Châteaufavier avaient laissé à la ville d'Aubusson une quarantaine de mille francs exclusivement destinés à l'établissement d'une école de Frères. Cette école fut ouverte en 1834.

Mais, en 1883, l'école fut laïcisée. La municipalité s'empara de l'immeuble et des rentes léguées par la famille de Châteaufavier. Les Frères demandèrent alors en justice la révocation de la donation faite à la ville, par suite de l'inexécution des charges qui la motivaient.

Me Henry Clément, avocat à Aubusson, soutint avec vigueur et éloquence la cause des Frères, qui était celle de la justice et du droit. Le 14 janvier 1895, le tribunal d'Aubusson condamnait la ville à restituer aux Frères les 75,000 francs dont elle s'était indûment emparée et que Me Sarciron avait vainement tenté de lui garder. La municipalité fit appel et Me Mazeron fut chargé devant la Cour de Limoges de cette affaire; Me Nicard des Rieux stigmatisa avec énergie les agissements de la ville d'Aubusson. M. Maxwell, avocat général, dans des conclusions très nettes et très indépendantes, convia la Cour à confirmer le jugement, et c'est dans ce sens que l'arrêt fut rendu.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

N° 3.




SAMEDI 22 JANVIER 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JANVIER)

VIRGINI·PARITVRÆ



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 23 janvier, 3e dimanche après l'Epiphanie, *les Fiançailles de la T. S. Vierge*, double-majeur. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, office capitulaire; à 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Jeudi 27, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Samedi 29, fête de Saint-François de Sales, messe de l'Association de ce nom, à 8 h., à la crypte.

PAROISSE SAINT-PIERRE.— Dimanche prochain, les Fiançailles de la Sainte-Vierge, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les Fiançailles de la Sainte Vierge, les offices aux heures ordinaires.

CHAPELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-PAUL. — Mardi 26, fête de la Conversion de Saint-Paul. Plusieurs messes basses le matin. Messe de communauté à 7 h. Grand'messe à 10 h. A 3 h., vêpres, sermon et salut.

CHAPELLE DE LA VISITATION. — Samedi 29, *Fête de Saint-François de Sales*, 1re messe à 6 h. 1/2, 2e à 7 h. 1/4. A 8 h., messe conventuelle, dite par M. l'Archiprêtre, supérieur de la Visitation. Exposition du Saint-Sacrement.

A 4 h., cérémonie présidée par Monseigneur: sermon par M. le chanoine Goussard; salut solennel; vénération des reliques. — Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

La Quinzaine (Paris, 45, rue Vanneau, directeur : M. Georges Fonsegrive. Abonnement : un an, 24 fr.; pour le clergé, 20 fr. — Six mois, 14 fr.; trois 8 fr.) — Sommaire du numéro du 16 janvier : Le Clergé constitutionnel dans le procès du Roi, Victor Pierre. — La Petite Revue (première partie), Dick May. Edgard Poë idéologue, I, Camille Mauclair. — Capital collectif, Eugène Flornoy. — Une Biographie anglaise de Lamennais, Paul Renandin. — Poésie : Terre natale. Sonnets, Louise Ducot. — Chronique dramatique : Cyrano de Bergerac. Le Repas du Lion. Les Mauvais Bergers, Emile de Saint-Auban. — Lettres à ma Cousine : La faute de Mlle Chauvin, Gabriel Aubray. — Chronique politique. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. — Revue des Revues.

Revue du Clergé Français. — 1er janvier 1898 : I. L'Église dans la littérature primitive, M. V. Ermoni. — II. L'organisation d'un diocèse après le Concordat, M. Ph. Torreilles. — III. Variétés littéraires : Poésie sur la naissance de l'Enfant-Jésus, M. Ch. Audic. — IV. Le Protestantisme en Allemagne, d'après M. Goyau, M. J. Bricout. — V. Choses ultramontaines, M. E. Martin. — VI. Chronique d'érudition, M. L. Robert. — VII. Prédication : Sermon sur la vocation, M. P. Delbrel, S. J. — VII. Conférences ecclésiastiques : La présence réelle, M. H. Leduc. — Bibliographie. — Revue des périodiques.

ABONNEMENT : un an, 20 fr.; 6 mois 11 fr. Editeurs Letouzez et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.



N° 3. 22 Janvier 1898.

SOMMAIRE

LES CATÉCHISTES VOLONTAIRES. — LE SALUT DES DÉFUNTS. — SEMAINE LITURGIQUE. — LES SERVANTES DU CŒUR DE JÉSUS. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : NOMINATIONS; NÉCROLOGIE : M. L'ABBÉ GOURDELIER ; TRAVAUX A LA CATHÉDRALE. FAITS DIVERS.

LES CATÉCHISTES VOLONTAIRES

« Nous sommes ignorants, disait Louis Veuillot, après sa conversion, il faudrait nous faire le catéchisme. » La science de la religion est celle qui manque le plus, et cependant c'est de beaucoup la plus nécessaire. C'est pour cela, sans doute, que Mgr Dupanloup appelait l'enseignement du catéchisme l'*Œuvre par excellence*; longtemps avant lui, Gerson, le chancelier-catéchiste, s'écriait en parlant de l'instruction religieuse : « Œuvre grande et je ne sais vraiment pas s'il peut y avoir quelque chose de plus grand. »

Cet enseignement revient de droit au prêtre; c'est un des devoirs de sa charge et non sa moins noble mission. Mais le prêtre n'a les enfants que pendant deux années ou, plus exactement, pendant six ou huit mois de deux années. Et s'il fut une époque où en si peu de temps il pouvait rendre ces petites âmes assez croyantes, assez pures pour participer au banquet eucharistique, parce qu'elles lui arrivaient déjà préparées et dans la famille et à l'école, ces beaux jours ne sont plus. Aussi plusieurs évêques, et tout récemment Mgr Touchet, ont-ils jugé à propos d'exiger désormais trois années d'assistance au catéchisme pour l'admission à la première communion.

Ailleurs, afin de venir en aide au prêtre absorbé déjà trop souvent par d'autres sollicitudes, la divine Providence a suscité l'*Œuvre des Catéchistes volontaires*. J'aurais dû dire, a ressuscité, car cette œuvre n'est pas nouvelle.

Nous la trouvons à l'origine du Christianisme et, dans la suite des siècles, toutes les fois que la croyance de l'Église eut à soutenir de rudes assauts.

Ces vierges chrétiennes et ces veuves vénérables, désignées sous le nom significatif de *diaconesses* et vouées aux œuvres de miséricorde, n'avaient-elles pas surtout pour mission d'aider à la conversion des païens, et de leur apprendre à bégayer le langage de l'Évangile.

Les *Actes des Martyrs* nous initient au zèle et au courage de ces saintes femmes qui, au milieu des plus violentes persécutions, trouvaient moyen d'instruire les infidèles et de les conduire ensuite aux catacombes pour la réception des sacrements.

Lorsque, au XVI[e] siècle, le Protestantisme étendait partout ses ravages et portait des coups si terribles à la foi des peuples, des Associations de Catéchistes volontaires se formèrent de tous côtés. L'une d'elles, la *Doctrine chrétienne*, fut vivement encouragée et enrichie de nombreux privilèges par les Souverains Pontifes; Paul V l'a même érigée en Archiconfrérie.

Lors de la Révolution française l'on vit dans certaines régions de France, particulièrement du Midi, des hommes et des femmes héroïques, renouveler les merveilles des premiers siècles de l'Eglise. Ils s'en allaient de village en village, instruisant à domicile les enfants en âge de s'approcher des sacrements, puis les conduisant au prêtre caché dans quelque retraite. Qui dira combien de familles doivent au dévouement de ces généreux chrétiens, d'avoir conservé le dépôt de la foi?

Dans le nord de la France, à la même époque, c'étaient les *recordeurs* et les *recordeuses* qui enseignaient aux enfants la lettre du catéchisme: « Une chose nous a vivement frappés, écrit un prêtre de ces contrées, c'est le souvenir impérissable que nos vieillards ont conservé de leurs catéchistes recordeurs et recordeuses. Nous avons vu des hommes pleurer en rappelant leur nom, leur dévouement et leur bonté. Nous avons rencontré une personne âgée qui s'est signée par respect avant de nous dire le nom de sa recordeuse. »

A l'heure qu'il est, ce n'est pas autrement qu'on procède en Chine, en Afrique et ailleurs. Le premier soin des missionnaires est de former des Catéchistes qui s'en iront de ci de là, seront reçus avec moins de défiance et finiront, grâce à leurs bonnes paroles, par amener insensiblement les infidèles à la foi et au missionnaire.

Sous le rapport religieux, plus d'un coin de la France ressemble passablement à ces contrées païennes. Il est même des pays qui leur sont inférieurs. En Chine, l'enfant regarde le prêtre avec indifférence, peut-être avec curiosité; chez nous il n'est pas inouï que le ministre de Dieu reçoive de sa part

de grossières insultes, triste écho des conversations du foyer domestique.

Le prêtre de nos contrées a donc besoin, tout autant que le missionnaire, d'auxiliaires dévoués qui, à défaut des parents, préparent les enfants à l'enseignement du Catéchisme. C'est le noble rôle des Catéchistes volontaires.

Pour le bien remplir, trois moyens principaux sont à leur disposition :

D'abord, la prière. Il s'agit, en effet, d'une œuvre surnaturelle, au succès de laquelle l'effort humain ne peut contribuer qu'autant qu'il est béni de Dieu. Que les Catéchistes volontaires demandent donc pour eux-mêmes une grande abnégation, un complet détachement de tout calcul humain et personnel. Qu'ils prient pour leurs enfants, afin que le Maître des intelligences et des cœurs daigne préparer le terrain où doit tomber la semence de leur parole ! Qu'ils prient également pour les prêtres dont ils sont les auxiliaires, afin que Dieu leur donne sagesse et courage pour remplir leur délicate mission ! Enfin qu'ils s'assurent, le plus possible, une large part dans les bonnes œuvres d'autres âmes désireuses de glorifier Dieu ! Là surtout c'est l'union qui fait la force.

L'aumône est la compagne inséparable de la prière. Pour soutenir les efforts des enfants et encourager leur bonne volonté, il sera bon d'avoir recours aux récompenses. D'aucuns, je le sais, prétendent qu'il vaut mieux les supprimer ; mais ne sont-elles pas un des ressorts nécessaires de l'activité humaine à tout âge, et, à ce point de vue, tous les hommes ne sont-ils pas quelque peu enfants ? Le bon Dieu n'a pas dédaigné d'employer ce moyen à notre égard, pourquoi voudrions-nous être plus sages que lui ? Il faut donc user de ces stimulants et, par conséquent,...... délier sa bourse.

Ce n'est pas tout. Que d'enfants pauvres auquel le nécessaire fait défaut ! « Pourquoi n'étiez-vous pas à la messe dimanche ? » demandez-vous à ce petit garçon, à cette petite fille surtout. — « Je n'ai pas d'habit », vous sera-t-il répondu ; et souvent c'est vrai. Alors comment voulez-vous que la Catéchiste ne se laisse pas prendre de pitié, qu'elle n'aille pas frapper à certaines portes et demander les vêtements oubliés dans quelque coin d'armoire ? Ses doigts industrieux sauront en tirer une élégante parure qui permettra à l'enfant d'accomplir son devoir de chrétien.

Enfin, il y a comme troisième moyen, le dévouement, je veux dire le don généreux que l'on fait de son temps et de sa peine pour graver dans ces petites têtes les formules sacrées du Catéchisme. On trouve parfois de véritables jouissances à ce sublime labeur. « J'ai vingt-deux élèves, écrivait Eugénie de Guérin, Olga autant. Je leur apprends que la Sainte Trinité c'est Dieu, que le Saint-Esprit n'est pas un saint comme saint Pierre et saint Paul... J'ai une vilaine chambre avec une croix au-dessus de la cheminée, et, là, je fonctionne, et sur six fois cela m'amuse quatre... »

Quel sera le résultat de ce dévouement? Parmi ces enfants, combien persévéreront! Trop peu sans doute, mais tout n'est pas perdu pour cela. Outre le mérite qui, Dieu merci! n'est pas inséparable du succès, il y a bien des chances pour que ces enseignements ne s'effacent jamais complètement. Tôt ou tard, à la dernière heure peut-être, la semence fleurira et donnera son fruit pour l'éternelle vie. X.

LE SALUT DES DÉFUNTS

Il ne faut jamais désespérer du salut des défunts et il faut toujours prier pour les pauvres pécheurs.

C'est l'enseignement des théologiens, que de nombreux traits puisés aux meilleures sources viennent confirmer tous les jours.

Nous lisons dans la vie du P. Hermann :

Le P. Hermann perdit sa mère, Mme Cohen, le 13 décembre 1855; elle n'avait pas donné signe de conversion. Il confia ses inquiétudes au saint curé d'Ars : «Espérez, lui dit le saint homme, vous recevrez un jour, en la fête de l'Immaculée-Conception, une lettre bien consolante... »

Six ans après, le 8 décembre, un Père de la Compagnie de Jésus remettait au P. Hermann la lettre suivante écrite par une personne que Notre-Seigneur honorait de ses communications.

« Le 18 octobre, après la communion, j'étais unie au divin Maître; au bout de quelques instants, il voulut bien me donner quelques explications relatives à une conversation que j'avais eue la veille. Une de mes amies s'étonnait que Dieu, ayant tout promis à la prière, fût resté sourd à celles que le P. Hermann lui avait adressées pour sa mère, et j'avais eu de la peine à la porter à la soumission envers les décrets de Dieu. J'osai cependant demander à Jésus comment il n'avait pas accordé au Père cette conversion si désirée. Voici sa réponse :

» Pourquoi Anna veut-elle toujours sonder les secrets de ma
» justice ? Dis-lui que je ne dois ma grâce à personne et que je la
» donne à qui me plaît ; mais qu'elle sache bien que, plutôt que de
» manquer aux promesses que j'ai faites à la prière, je boulever-
» serai le ciel et la terre, et que toute prière qui a ma gloire et le
» salut des âmes pour objet est toujours exaucée quand elle est
» revêtue des qualités nécessaires.

» Pour preuve, je te dirai ce qui s'est passé à la mort de la mère
» du P. Hermann. »

« Et Jésus me fit voir ce qui suit :

» Au moment où la mère du P. Hermann allait rendre le dernier soupir et qu'elle était presque sans vie, Marie, notre bonne Mère, s'est présentée devant son divin Fils, et prosternée à ses pieds lui a dit :

« Grâce pour cette âme qui va périr ! encore un instant, elle
» sera perdue pour toujours ; faites, je vous en conjure, pour la
» mère de mon serviteur Hermann, ce que vous voudriez qu'il fît
» pour la vôtre si elle était à sa place et que vous fussiez à la
» sienne. L'âme de sa mère est son bien le plus cher ; mille fois, il
» me l'a consacrée ; il l'a confiée à ma tendresse, à la sollicitude
» de mon cœur ; cette âme est mon bien, je la veux, je la réclame
» comme mon héritage, comme le prix de votre sang et de mes
» douleurs au pied de la croix. »

« A peine la divine suppliante avait-elle cessé de parler, qu'une grâce forte, puissante, s'échappa du Cœur de Jésus, vint illuminer la pauvre juive mourante, triompher de ses résistances. Son âme se tourna vers Celui dont la miséricorde la pressait jusqu'entre les bras de la mort :

» O Jésus, Dieu des chrétiens, Dieu que mon fils adore, je crois,
» j'espère en vous, ayez pitié de moi ! »

« Dans ce cri, entendu de Dieu seul, étaient renfermés le regret de ses fautes, le désir du baptême, la volonté de le recevoir et de vivre selon notre sainte religion, si elle avait pu revenir à la vie. Cet élan de foi et d'espérance en Jésus fut son dernier sentiment, et elle tombait aux pieds de Notre-Seigneur.

» Et le divin Maître ajoutait : «Fais connaître cela au P. Hermann;
» c'est une consolation que je veux accorder à ses longues dou-
» leurs afin qu'il bénisse et fasse bénir partout la bonté du cœur
» de ma Mère et sa puissance sur le mien. »

Voilà, certes, une lettre bien consolante, comme le saint curé d'Ars l'avait prédit six ans auparavant.

— La *Semaine Religieuse* de Saint-Dié a cité le trait qu'on vient de lire en ajoutant celui qui suit, emprunté aux récits de la Mère Madeleine de Chauzy, l'une des premières Visitandines :

« Un jour que la sœur Maria-Denise de Martignat priait après la communion, pour les âmes des fidèles trépassés, elle fut ravie tout à coup hors d'elle-même, et conduite par Notre-Seigneur à la porte du Purgatoire. Elle aperçut alors, au milieu des flammes, l'âme d'un grand prince qui était mort depuis quelque temps à la suite d'un duel. Mais il était si bas, si profond et pour si longtemps dans cette lamentable prison, que la charitable religieuse en demeura tout éperdue... « Ma chère mère, dit-elle à la supérieure, » je ne suis pas tant émue des souffrances où j'ai vu cette âme » que pénétrée et ravie à la pensée du bienheureux moment de » grâce qui a fait son salut. Je vois cet instant béni comme un » écoulement de l'infinité de la bonté, douceur et charité divines. » L'action dans laquelle ce prince est mort méritait l'enfer. Ce » n'est pas son attention et son recours à Dieu qui a pu lui attirer » cette grâce précieuse, mais la *participation qu'il a eue aux » prières qui ont été faites pour lui.* La toute-puissance divine » s'est amoureusement laissé fléchir par quelques bonnes âmes et » a fait ce coup merveilleux... Ce prince n'a eu qu'un instant de » vie en la libre possession de son esprit, qu'un seul instant pour » coopérer au précieux moment de la grâce, qui lui a inspiré une » véritable pénitence, et lui a fait produire un acte de contrition » parfaite... »

Comment désespérer du salut d'une âme, quelle qu'elle soit, après ces consolantes paroles ? Mais aussi comment ne pas sentir quel besoin de suffrages ont les âmes si nombreuses qui passent par le purgatoire ?

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 23 au 30 Janvier 1898.

23. — III[e] Dimanche après l'Épiphanie. — *Fiançailles de la T. S. Vierge*, double majeur, mémoire de *saint Joseph* et de *sainte Emerentienne*, vierge et martyre. — Voici ce que rapporte un auteur sur l'institution de la fête du mariage de la T. S. Vierge : Il y avait à Chartres, dans le XV[e] siècle, un chanoine qui portait à saint Joseph la plus tendre dévotion. Il disait qu'honorer ce grand saint, c'était honorer sa très sainte Epouse. Quand il mourut, il régla, par son testament, qu'au jour de sa mort, le Chapitre de Chartres ferait solennellement mémoire de saint Joseph. Jean Gerson, docteur et chancelier en l'université de Paris, très dévot lui aussi au saint patriarche, proposa, entre autres moyens de remplir les dernières volontés du chanoine, d'établir une fête du mariage de la T. S. Vierge et de saint Joseph, dont il composa l'office. Le légat du Pape ordonna la célébration de cette fête, et

non seulement l'Église de Chartres, mais plusieurs autres Églises de France l'adoptèrent dans la suite.

24. Lundi. — *Saint Timothée*, évêque et martyr. — Saint Timothée était disciple de l'apôtre saint Paul, qui, dans ses épîtres, l'appelle tantôt frère, tantôt très cher fils et fidèle en N.-S., d'autres fois ministre de Dieu et son coadjuteur en l'Evangile. Pour quelques-unes de ses épîtres, il met en tête : Paul et Timothée, comme si les épîtres étaient écrites au nom des deux, et non de saint Paul tout seul. Enfin, il dit de Timothée qu'il faisait la même œuvre de Dieu que lui, et qu'il n'avait personne avec lequel il fût si uni de cœur et d'esprit.

25. Mardi. — *Conversion de saint Paul*, apôtre, double majeur. — Tout d'un coup, par la grâce de Dieu, Saul le persécuteur devint l'apôtre saint Paul. En même temps que la vue de son premier état l'humiliait et le couvrait de confusion, le souvenir de la bonté de J.-C. qui l'avait tiré de l'abîme de ténèbres et de péchés, le pénétrait de reconnaissance. Convertissez-nous, Seigneur, et faites nous sentir qu'ayant tout reçu de vous, notre vie doit être une continuelle action de grâces.

26. Mercredi. — *Saint Polycarpe*, évêque et martyr, mémoire de *sainte Bathilde*, veuve. — Le zèle de saint Polycarpe était si grand, au rapport de saint Irénée, son disciple, que, lorsqu'on avançait une erreur en sa présence, il se bouchait les oreilles et s'écriait : Ah ! mon Dieu ! à quel temps m'avez-vous reservé ? Et il s'enfuyait aussitôt du lieu où il avait entendu le blasphème. Ayons, comme ce grand saint, de l'horreur pour les maximes contraires à la sainteté de l'Evangile et de la foi catholique.

27. Jeudi. — *Saint Jean Chrysostome*, évêque, confesseur et docteur ; mémoire de *saint Julien*, et de *saint Gilduin*, confesseur. — Saint Jean Chrysostome, dans sa jeunesse, donna un grand exemple d'humilité : Ses parents, étant riches, voulaient qu'il fût accompagné aux écoles d'un grand nombre de serviteurs ; mais lui, ennemi de toute vanité, ne voulut jamais en accepter qu'un seul ; pour apaiser son père, il le priait de se souvenir que les trois enfants hébreux, si renommés dans l'Ecriture sainte, obtinrent cette perfection, par leur grande modestie et tempérance ; et il ajoutait que ceux qui étaient chrétiens ne pouvaient le blâmer de ce que, comme chrétien, il obéissait à J.-C. et pratiquait l'humilité. — Sur les confins du diocèse de Chartres et du Mans, plusieurs paroisses ont des pèlerinages célèbres en l'honneur de saint Julien.

28. Vendredi. — *Saint Cyrille*, évêque d'Alexandrie, confesseur et docteur de l'Église. — Aussitôt que parut l'hérésie de Nestorius, saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, s'y opposa avec vigueur : Il la dénonça d'abord au pape saint Célestin Ier, et après qu'il eût été

chargé par le souverain pontife de déposer Nestorius de son siège de Constantinople, il composa douze anathèmes, qui établissaient nettement la doctrine catholique sur l'unité de personne en N.-S. J.-C., et sur la maternité divine de la T. S. Vierge. Il fit souscrire ces douze anathèmes par les Pères du Concile d'Ephèse.

26. Samedi. — *Saint François de Sales*, évêque, confesseur et docteur. — Saint François de Sales entreprit la conversion du pays du Chablais que l'hérésie calviniste avait infecté. Il eut à subir, dans ce ministère, toutes sortes de privations et de mauvais traitements. Les ministres calvinistes allèrent jusqu'à aposter plusieurs fois des gens pour l'assassiner; mais il vainquit par sa douceur tous les obstacles, et en peu d'années, on vit, dans toute la contrée, comme une résurrection miraculeuse de la Religion catholique.

30. — IVe et dernier dimanche après l'Epiphanie. — *Fête de N.-D. Refuge des pécheurs*, double majeur, ou double de 2e classe.

LES SERVANTES DU CŒUR DE JÉSUS

On nous prie d'insérer la notice suivante :

§ I. — L'Institut des Sœurs Servantes du Cœur de Jésus est établi à Fublaines (Seine-et-Marne), près Meaux, sous l'autorité et avec la bénédiction de Monseigneur l'Evêque.

La fin principale de cet Institut est de rendre honneur et gloire à Jésus-Christ, Prêtre souverain et éternel ; le but premier de ses membres est donc de le servir dans ses ministres, en leur prodiguant tous les soins qu'exige leur admission dans les maisons sacerdotales fondées par NN. SS. les Évêques.

De tous temps, de pieuses chrétiennes n'ont-elles pas eu l'inspiration de se vouer au service du sacerdoce ? Les saintes Femmes de l'Évangile ne pourvoyaient-elles pas aux besoins matériels de Notre-Seigneur et de ses Apôtres ? Tels sont les modèles que les Servantes du Cœur de Jésus se proposent d'imiter.

Conformément à ce but de leur Institut, elles vont dans les diocèses où elles sont appelées par les Evêques qui veulent fonder une Maison de retraite pour leurs prêtres malades, âgés ou infirmes: là elles multiplient leur dévouement autant que la charité la plus large le requiert, tout en gardant les mesures de prudence et de discrétion prescrites dans leur règle, approuvée par Monseigneur l'Evêque de Meaux.

§ II. — Les Servantes du Cœur de Jésus s'occuperont aussi de réparer les ornements des églises pauvres, de remettre à neuf les vases sacrés, et chercheront les moyens de pourvoir à tout ce qu'exige la convenance du culte divin. A cet effet, elles reçoivent avec reconnaissance tous les dons qui leur sont offerts.

Elles ont en vue l'œuvre des ouvroirs, pour former à la piété et au travail quelques enfants pauvres, et les mettre à même de gagner honorablement leur vie selon leur condition. Elles recevront aussi quelques enfants de familles distinguées tombées dans l'infortune, et leur donneront une éducation convenable, en rapport avec le rang où la divine Providence les a placées, afin qu'élevées suivant la simplicité, loin du contact des enfants riches d'un pensionnat, elles ne contractent pas des goûts peu en harmonie avec leur position déchue.

Les Servantes du Cœur de Jésus acceptent à titre d'affiliées des personnes très recommandables par leur piété éclairée, lesquelles voudraient se retirer dans une paisible solitude pour y mener une vie quasi-religieuse : ces dames aideraient les Sœurs par leurs ressources personnelles et leur dévouement aux œuvres extérieures de la communauté.

§ III. — Les Servantes du Cœur de Jésus ne portent qu'un costume demi-séculier, noir et très simple.

Elles vivent en communauté, sous une règle approuvée par Monseigneur l'Evêque de Meaux.

Elles font les trois vœux de religion. — Leur vie est mixte, partagée entre la prière et le travail ; et ce travail est assez considérable à l'intérieur de la maison pour occuper tous les sujets selon leur capacité.

Elles forment deux catégories, gardant la hiérarchie sociale établie par Dieu lui-même, mais toutes ne font qu'un cœur et qu'une âme au service du Cœur de Jésus, le considérant Lui-même dans le Prêtre, avec cet esprit de foi auquel Il nous invite par ces paroles adressées à ses Apôtres : « *Celui qui vous reçoit, me reçoit ; et celui qui me reçoit, reçoit Celui qui m'a envoyé.* »

Lu et approuvé : † EMMANUEL, Evêque de Meaux.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations. — M. l'abbé Emangeard, curé de Luigny, est nommé curé de Santilly.

M. l'abbé Billard, curé de Bazoches-en-Dunois, est nommé chapelain de La Providence, à Chartres.

Nécrologie. — *M. l'abbé Gourdelier.* — Une lettre de l'évêché vient de nous apprendre la perte douloureuse que vient de faire le diocèse en la personne de M. le Curé de Logron, décédé subitement le 18 janvier, dans sa 84ᵉ année.

M. l'abbé Gourdelier, Jean-Léon, est né à Mamers (Sarthe), le 14 août 1814. Il n'entra au Grand Séminaire qu'après plusieurs

années de service militaire. Ordonné prêtre le 20 septembre 1845, il devint vicaire d'Yèvres, le 4 octobre suivant; curé de Gohory le 1er avril 1848; curé de Logron le 21 novembre 1852. Ses quarante-cinq années de ministère dans cette paroisse, comme les sept précédentes, début de son sacerdoce, ont toujours montré en lui un prêtre exemplaire, d'une régularité continue et d'une grande bonté vis-à-vis de tous. Ses paroissiens et ses confrères l'ont entouré d'estime et d'affection.

La cérémonie d'inhumation a été fixée au vendredi 21 janvier.

Le 21 janvier. — En ce jour anniversaire de la mort de Louis XVI, des messes ont été dites pour le repos de son âme et pour la France.

Les nouveaux paratonnerres et les travaux du portique sud, à la cathédrale. — Il y avait jusqu'ici sur la cathédrale six paratonnerres. Ils avaient été posés à la suite de l'incendie que le feu du ciel alluma dans l'étage supérieur du clocher neuf, le lundi de la Pentecôte, 23 mai 1825. Sur les barreaux de fer qui allaient se perdre dans les puisards, on lisait ces mots : *Billiaux à Paris, an 1825.*

Mais ces paratonnerres étaient assez mal entretenus ; leurs fils étaient rompus en plusieurs endroits. Leurs tiges, très fortes, étaient trop apparentes le long de la couverture et des murailles.

On vient de les remplacer par un nouveau système. Les paratonnerres actuels consistent en trois petits fils juxtaposés, enfermés dans une longue gaîne très aplatie qui se colle intimement contre les murs et semble presque invisible. Ils se perdent dans des tuyaux de zinc plongés en terre et remplis de mâchefer et d'eau. En haut, ils font, un peu au-dessus des chaîneaux, le tour complet de la couverture, de façon à capter toute l'électricité qui s'y condense. Avec cette disposition, tout le faîte lui-même fait office de pointe, et il suffit d'élever quatre aiguilles au lieu des six qui existaient jusqu'ici aux quatre extrémités du monument, deux aux deux transepts, deux aux deux clochers.

Remarque intéressante : Pour établir le paratonnerre du clocher vieux, on a dressé dans l'intérieur de la pyramide, en s'appuyant sur la plateforme de poterie qui termine l'escalier à vis, un léger échafaudage en bois, qui permettra, du moins aux gens agiles, de monter jusqu'à la lucarne et à l'échelle de cette flèche. Depuis l'incendie de 1836 qui détruisit le beffroi du clocher vieux, personne ne pouvait grimper à cette hauteur et se rendre compte de l'état de conservation des pierres formant la pointe. Ceux qui s'inquiétaient de la solidité de cette flèche, et s'imaginaient la voir pencher, ou même trembler dans les grands vents, ceux qui ne

passaient à ses pieds qu'avec effroi, pourront se rassurer désormais. Les corbeaux ne seront plus les seuls à visiter ces régions élevées.

Autre innovation. Il y aura, paraît-il, au-dessus de la voûte, sous la couverture, un appareil d'invention nouvelle, en communication avec les fils, qui permettra, quand on le voudra, de vérifier s'ils fonctionnent bien et s'ils sont toujours bons conducteurs de l'électricité.

Constatons enfin, qu'en creusant en divers endroits les puisards, et spécialement derrière le transept méridional, on a trouvé un sol pavé à près d'un mètre au-dessous du niveau actuel. C'était l'ancien sol, qu'on avait sans doute pavé tout autour de la cathédrale, lors de sa construction, pour éloigner les eaux pluviales de ses fondations.

La partie saillante de la baie droite du portail méridional est tout entière déposée; il ne reste plus que ce qui était dans l'embrasure de la porte. La voûte avançante étant enlevée, il suffit de lever les yeux pour apercevoir la façade, comme elle était avant la construction du porche. On voit, non sans effroi, surplomber dans le vide, le contrefort de droite qui primitivement descendait jusqu'en bas et fut ensuite coupé pour insérer la baie dessous. Il est actuellement soutenu par d'énormes madriers. En mesurant sa masse, on comprend qu'il ait surchargé le portail qu'on lui donna comme soutien. Les vieux architectes avaient pourtant pris de grandes précautions : ils avaient encastré leur nouvelle construction à un mètre de profondeur dans la façade, entaillée dans ce but à grands coups de ciseaux. Ils avaient choisi d'immenses linteaux en pierre de Berchères, longs de 4 mètres 75 et d'une épaisseur correspondante. Bien plus, ils avaient armé ces linteaux, en les posant, des tiges de fer que l'on y voit. La façon dont ces tiges pénètrent dans les blocs, vérifiée lors de la démolition récente, a permis de constater que, contrairement à l'opinion reçue, elles avaient été posées, non après coup et lorsque des cassures se déclarèrent, mais dès le premier moment.

Si la pierre de Berchères n'eût pas été si pleine de trous intérieurs, elle eût peut-être résisté à la terrible poussée de la tour latérale et de la façade. Il est vrai aussi que l'oxyde produit par l'air et l'eau en contact avec les tiges en question, ne contribua pas peu à faire éclater de force ces mêmes linteaux.

Procession en l'honneur de Saint-Sébastien. — Un certain nombre de fidèles l'ont suivie à la cathédrale, le 20 janvier. Que le bon saint éloigne de nous tout fléau.

Les grandes cathédrales du monde catholique, par L. CLOQUET, secrétaire de la Revue de l'Art chrétien. Magnifique volume grand in-4° de 380 pages, illustré de 208 gravures. Broché, riche couvert. en 3 couleurs, 6 francs. Reliure percal., 9 francs. Desclée, Paris.

Les livres de vulgarisation abondent aujourd'hui, mais combien se traînent dans la vulgarité sous prétexte de demeurer accessibles au vulgaire ! Tout autre est le bel ouvrage de M. Cloquet : *Les grandes cathédrales*. L'auteur y reste l'archéologue érudit, l'artiste éclairé que l'on connaît. L'*Introduction*, qui introduit réellement le lecteur dans la pensée de l'auteur, la formule en ces termes : « Par une admirable évolution, poursuivie d'une manière continue durant un millier d'années, le type basilical, emprunté aux Romains, s'est développé en plan et en élévation, de manière à réaliser complètement dans la cathédrale gothique, chef-d'œuvre du génie humain, les exigences de la liturgie, les vœux du peuple chrétien, l'idéal de l'art. »

Cette pensée maîtresse anime tout le livre. Grâce à ce fil conducteur, nous remontons vers les origines, nous nous dispersons à travers les différents styles sans nous égarer jamais. Nous suivons d'étape en étape la marche ascensionnelle de la cathédrale catholique, qui s'échappe de la crypte, s'installe sous les plafonds plats de la basilique latine ; brise ses angles et s'arrondit, se soulève en coupole, s'élargit et tâtonne entre le byzantin et le lombard ; crée la voûte romane, puis enfin s'allonge, s'élance, s'immatérialise au XIIIe siècle dans une formule définitive... La cathédrale gothique est française avant tout ; elle ne devient, selon les lieux, saxonne italienne, espagnole ou allemande, qu'en perdant quelque chose de sa beauté native. Mais voici qu'en France même elle s'enjolive ; le rayonnant devient le flamboyant ; c'est la décadence. Et la marche reprend, rapide, vertigineuse, de chute en chute désormais. La Renaissance — ironique antiphrase — est la mort de l'art chrétien ; pour l'achever, elle le maquille, elle le farde, elle le costume à la grecque !.....

Cette histoire de la cathédrale catholique, M. Cloquet la raconte à coup de documents, et ces documents, ce sont les cathédrales elles-mêmes qui se dressent dans ces pages, décrites par sa plume alerte, que secondent d'innombrables gravures.

FAITS DIVERS

Rome. — Lors de la réception de l'aristocratie par le Pape, une adresse a été lue par le prince Colonna.

Le Pape a répondu qu'il recevait cet hommage comme une

affirmation de l'alliance indissoluble de la papauté avec la ville qui a un caractère de lieu saint. Il a refuté les accusations présentant cette fidélité comme funeste à la patrie, et il a affirmé que l'Italie n'aura pas de salut tant qu'elle subira les influences sectaires.

Léon XIII a conclu en exhortant aux bonnes œuvres et à la pratique des vertus comme le meilleur gage de salut, au milieu de ces temps difficiles.

L'école neutre. — Le Pape et les évêques ne déplorent pas seuls les suites fâcheuses de la neutralité en matière d'enseignement. Voici un aveu venant du directeur de l'école normale du Rhône qui a bien son prix. M. Devinat, membre du conseil supérieur de l'instruction publique, écrit :

« Oui, c'est bien la neutralité confessionnelle qu'on a prétendu introduire à l'école. Mais, dès le premier jour, on a dû s'apercevoir que l'entreprise était impossible et qu'à la neutralité confessionnelle se substituait, immédiatement, par la force des choses, la neutralité religieuse.

« On peut affirmer sans exagération que, depuis 1882, l'école laïque publique est, à peu de chose près, l'*école sans Dieu.* »

M. Devinat ajoute :

« Les leçons des instituteurs ne sont guère propres à faire naître ou à fortifier les convictions religieuses. Pour enseigner Dieu, il faut croire en Dieu, et cette croyance doit être ferme et profonde. Or, combien trouvera-t-on d'instituteurs aujourd'hui dont l'âme soit sincère et profondément religieuse? Je n'hésite point à dire que la majorité de nos maîtres sont incroyants. »

Annecy. — *Persécution fiscale. — La congrégation des missionnaires de Saint-François de Sales.* — Mgr Rey, de pieuse mémoire, avait fait don à la congrégation diocésaine des missionnaires de Saint-François de Sales, dont il peut être considéré comme le fondateur après M. Mermier, d'une maison et d'une ferme attenante, sur la paroisse de Contamines et auprès du sanctuaire de la Sainte Vierge nommée Notre-Dame de la Gorge.

L'administration de l'enregistrement a fait saisir cette propriété pour non-paiement du nouvel impôt créé par la loi d'abonnement ; elle a été vendue aux enchères devant le tribunal de Bonneville ; le mardi 7 décembre, et adjugée pour la somme de 9.700 francs à un habitant de la ville d'Annecy.

La Fronde. — Les premiers numéros du journal *La Fronde* nous ont apporté les élucubrations de journalistes en jupons. L'une d'elles, Mme Kergomard, y daube sur les écoles religieuses ; une autre, Clémence Royer, y fait le procès des Conseils de guerre. Nous n'avons pas à dire ce que nous pensons de ce nouveau

journal dont le besoin ne se faisait pas précisément sentir. Mais le nom de Mme Kergomard nous rappelle une piquante anecdote.

Il y a quelques années, cette dame, libre-penseuse, visitait, en qualité d'inspectrice générale, une salle d'asile tenue par des Filles de la Charité. C'était vers la fin du mois de mai, et de magnifiques lys couronnaient le mois de Marie. Pouah ! fit l'inspectrice, quelle odeur malsaine ! jetez donc ces fleurs dans la rue.

— Mais, Madame, répond la sœur... — Je vous dis d'ôter cela de la salle, tout de suite, vous asphyxiez ces jeunes enfants. — Madame, ce sont des fleurs artificielles ! ! !

Et Madame fort penaude n'insista plus. Souhaitons que Mme Kergomard et ses collaboratrices au journal *La Fronde* ne commettent pas une erreur encore plus grossière et autrement dangereuse, celle de prendre la licence pour la liberté. *(Semaine de Poitiers).*

Pensons aux autres ! — Voici une curieuse anecdote, tirée des Mémoires écrits par un prêtre du diocèse de Rouen, vers la fin du siècle dernier, et qu'on vient de publier :

Nous avions, raconte l'abbé Baston, un vieux chanoine, riche et avare..... Il mangeait à toutes les tables et ne rendait pas un verre d'eau..... Durant une de ces calamités d'hiver qui faisaient tant de malheureux à Rouen, le curé de la paroisse la plus riche en pauvres arrive au logis de M. l'abbé***. On le reçoit civilement. — Qu'y a-t-il pour votre service, Monsieur le curé ? — Monsieur l'abbé, mes pauvres sont en grand nombre et fort souffrants. — C'est-à-dire que vous me demandez quelque chose pour eux ? — Oui, Monsieur l'abbé. — Oh ! rien de plus juste. — Le secrétaire est ouvert, on en tire cinquante louis qu'on remet au pasteur...

Il conte sa bonne aventure à plusieurs de ses confrères dont un part aussitôt pour en essayer la répétition. Même compliment au début, même exposé, même : *Oh ! rien de plus juste*, et cinquante louis. Le lendemain, deux autres curés se présentent encore et ensemble. — Nous n'avons pas, Monsieur l'abbé, autant de pauvres, que nos confrères que vous avez si généreusement assistés ; mais nous en avons... Si vous vouliez avoir la bonté... — Oh ! messieurs, rien de plus juste, et encore un rouleau de cinquante louis pour les deux.

Je tiens ce fait du premier des quatre curés. Puisse pour l'honneur de l'Eglise et le bonheur de l'humanité, se multiplier cette noble race d'avares, qui s'épargnent sur tout, jusque sur la réputation, pour aider leurs semblables !



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLII[e] ANNÉE. — FÉVRIER 1898.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-deuxième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME-DE-LORETTE.*)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

2e Numéro — LA VOIX — Février 1898

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊCHÉ

Beaucoup de prêtres se proposent actuellement d'acquitter des messes à la décharge du Saint-Père. On sait quels évènements ont provoqué cette résolution. On sait aussi combien le Souverain Pontife s'est montré touché de l'empressement des catholiques à lui venir en aide par la souscription spirituelle annoncée. La France, en qualité de fille aînée de l'Église, a voulu être en tête du mouvement ; elle a vite saisi l'occasion nouvelle de montrer son attachement au Saint-Siège et à la personne vénérée de Léon XIII.

Plusieurs archevêques et évêques ont déjà encouragé publiquement l'acte de piété et de charité de leurs diocésains qui désiraient ainsi s'engager pour une certaine quantité de ces messes, dont les honoraires ont été employés à la construction de l'église saint-Joachim de Rome.

Mgr l'Evêque de Chartres invite les prêtres et les fidèles de son diocèse à multiplier leurs adhésions dans le même but. Les fidèles peuvent participer eux aussi, à cette œuvre, en déclarant à qui de droit souscrire pour un nombre déterminé d'intentions, et en donnant les honoraires au prêtre qu'ils choisiront pour les acquitter.

Sa Grandeur prie les souscripteurs de faire connaître au plus tôt, au Secrétariat de l'Evêché, leurs engagements, et de préciser d'une manière exacte le nombre des messes promises. MM. les Curés n'ignorent pas qu'ils ne peuvent appliquer l'intention *romaine*, objet de l'engagement, qu'à des messes non grevées d'une autre obligation, comme sont celles du binage exigées *pro populo* ou celles des fêtes indiquées aux pages V et VI de l'*Ordo* diocésain.

L'ŒUVRE DES CLERCS DE N.-D. DE CHARTRES

M. l'abbé Billarand, chanoine honoraire, curé de Margon, a consenti, sur nos instances, à nous livrer son discours prononcé en l'église de N.-D. de Sous-Terre le 28 décembre 1897. — De ce discours, parallèle entre les jeunes clercs de Notre-Dame et les Saints Innocents leurs patrons, nous tenions à reproduire au moins les pages suivantes dans la *Voix* mensuelle, Bulletin spécial de l'Œuvre des Clercs.

« ... Vous êtes les imitateurs de vos saints patrons. De quelle manière ? Vous le savez, le mot martyr, emprunté à la langue grecque du mot μαρτυρ, adopté dans la langue latine et française, signifie témoin. Sans doute, dans ces deux dernières langues, il s'emploie exclusivement pour désigner les héroïques personnages qui, au prix de leur vie, attestent les vérités de la foi ; mais, quel que soit cet usage, le mot conserve toujours sa signification primitive et renferme étymologiquement l'idée de témoignage. Ainsi, par l'effusion de leur sang, les Saints Innocents ont été les témoins de la royauté de l'Enfant Jésus. Et vous aussi, par votre présence dans cette maison et dans ce sanctuaire, vous êtes des témoins, les témoins de la puissante bonté de Jésus ; vous en êtes une attestation vivante.

En effet, il y a à peine un demi-siècle, où était l'Œuvre des Clercs ? Elle n'était pas. Mais un jour Dieu parla au cœur d'un de ses fidèles ministres (1) et lui dit : « Prêtre de mes autels, regarde : De belles fleurs dignes de paraître dans mon sanctuaire s'étiolent et dépérissent sous le souffle empoisonné du monde. Regarde ; de jeunes âmes dignes de mon estime et de mon affection, restent ensevelies dans les ténèbres de l'ignorance, et elles cachent sous les dehors de la pauvreté les trésors d'une vocation sublime. Va, ouvre à leur avidité les portes de la science et de la piété ; tu seras leur père et ta paternité sera l'instrument de ma gloire. »

— « Seigneur, vos inspirations font tressaillir mon âme d'allégresse. Mais que puis-je faire ? Fonder, c'est introduire dans le monde une nouveauté, et une nouveauté, pour qu'elle puisse réussir, a besoin d'être soutenue par la puissance de la

(1) Tous les lecteurs de la *Voix* savent que le prêtre ainsi désigné par l'orateur est feu M. le chanoine Yehard, fondateur de l'Œuvre des Clercs, en 1853, mort supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Cheron, près Chartres, le 24 juin 1896.

parole, la puissance de l'action, la puissance de la fortune, et moi je n'ai rien. »

— « Ministre de mes volontés, considère tes devanciers et tes modèles dans les Apôtres de tous les temps. Pauvres, faibles, méprisés même, ont-ils manqué de quelque chose dans leurs pieuses entreprises ? Ne crains rien. Les nouveautés inspirées d'en haut répondent toujours aux besoins de mon Eglise, et je suis le soutien de tous mes amis, la force de tous les Apôtres. »

Alors commença l'Œuvre des Clercs. Grain de senevé semé avec une humilité pleine de confiance, elle devint bientôt un grand arbre, et à l'ombre de ce nouvel arbre s'abrita un nouveau peuple attiré du reste par la bonté de la Sainte Vierge et la certitude de sa protection. Là, composé de toute tribu et de toute langue, ce peuple présente toujours le spectacle d'une harmonieuse unité, l'unité d'une même vie dans la participation des mêmes travaux et dans la perpétuité du même but. Là, chaque moment a son exercice, chaque exercice apporte ses jouissances, chaque jouissance se trouve dans la religion et la science. Là, il y a concert des cœurs et des volontés. Avez-vous, quelquefois, dans la campagne, considéré le cours d'un petit ruisseau ? Bordé de fleurs toujours fraîches, il n'a rien de bruyant dans son murmure, rien de tumultueux dans sa course, rien de suspect dans le fond de ses eaux transparentes ; on le voit tout entier, on le suit sans se lasser, il enchante sans frapper ; enfin on l'aime plus qu'on l'admire. Tel est le cours de la vie chez les clercs de Notre-Dame. Il est doux, calme et tranquille. Certains spectateurs s'étonnent de ce calme et de cette tranquillité, et leur étonnement est très compréhensible : car ce calme atteste la conscience et le sentiment de la force, cette tranquilité annonce le bonheur dans le présent. Aussi, curieux, ils se demandent : « Sur quoi s'appuie donc cette institution, cette Œuvre des Clercs ? »

Ils cherchent, et ils ne trouvent pas. Habitués à tout calculer d'après les données de la raison, ils veulent toujours voir dans un effet extérieur le produit d'une cause naturelle ou scientifique. Ainsi, ils savent que la terre est suspendue sur les abîmes de l'espace et qu'elle marche sans chanceler autour du soleil, son centre. Or, pour expliquer la sûreté de ses mouvements, ils établissent des lois naturelles d'après lesquelles la

répulsion se combine avec l'attraction, et la combinaison de ces deux forces opposées forme l'équilibre de notre globe. Certes, je respecte beaucoup la science, mais je ne crains pas de dire : « C'est Dieu qui est le ressort et le grand moteur du monde. »

Eh bien, mes enfants, l'Œuvre des Clercs, *si parva licet componere magnis*, est un petit monde qui marche aussi dans le vide: car elle est pauvre, et qu'est-ce que la pauvreté ? C'est un vide. Aussi, il n'est pas étonnant que le mystère d'une pareille situation provoque les recherches de la curiosité. Pour en donner l'explication on a dit avec raison que la Sainte Vierge est la gardienne et la bienfaitrice de sa maison, que la haute protection dont l'honore notre vénéré pontife concourt aux succès de son action, que la charité dont les âmes chrétiennes entourent ses enfants est le soutien de sa vie, que l'abnégation laborieuse de ses Directeurs est une de ses colonnes ; mais ces explications ne mettent en relief que des intermédiaires, elles ne montrent pas la cause ou la base fondamentale de son existence, de sa durée, de ses succès. Aussi je dis avec assurance : « C'est Dieu qui la porte dans sa main. »

Vous êtes, mes enfants, les témoins de cette puissance, car vous en êtes l'objet et le but ; votre présence atteste l'intervention de Dieu, votre présence est un chant de triomphe à la gloire de la Providence, Mais vous êtes plus que témoins, vous êtes bénéficiaires : car ici Dieu met sa puissance au service de sa bonté, et cette bonté de quels bienfaits n'est-elle pas la source pour les Clercs de Notre-Dame ! Bienfaits dans l'ordre de la nature et de la grâce, bienfaits à votre enfance délivrée des périlleuses séductions du monde, bienfaits à votre intelligence enrichie des trésors de la science, bienfait à votre cœur initié à toutes les vertus cléricales, bienfaits à toutes les facultés de votre âme sanctifiée et à tous les instants de votre vie protégée. Or quel sentiment, quels devoirs vous imposent ces grandes faveurs ? Le sentiment, le devoir de la reconnaissance.

Naguère sur un champ de bataille, un guerrier africain disait : « La reconnaissance est une chaîne d'or passée au cou d'un honnête homme. «

Ici dans l'Œuvre des Clercs, la chaîne est bien plus belle ;

c'est une chaîne de diamant mille fois plus précieuse : car ses anneaux sont faits avec les grâces du Ciel. Aussi heureux et fiers d'être enchaînés par les bontés de Dieu, vous serez reconnaissants comme vos devanciers et vos aînés. Ainsi le présent sera l'image et la continuation du passé. Vous serez reconnaissants : car la reconnaissance est la richesse du pauvre. Toujours elle fait jaillir près de lui et pour lui une source de nouveaux bienfaits. Vous serez reconnaissants et, dans votre reconnaissance, vous remercierez Dieu dans vos bienfaiteurs et vos bienfaiteurs en Dieu. Vous serez reconnaissants aujourd'hui, demain, toujours : car les bienfaits reçus dans votre enfance et dans votre jeunesse doivent avoir un heureux retentissement dans tout le cours de votre vie. »

MADAME ROSE DE JUGE DE BRASSAC, PRIEURE DU COUVENT DE CONFLANS

Décédée à Chartres le 23 avril 1799.

Au mois de septembre 1792, deux religieuses bénédictines, du couvent de *Conflans l'Archevêque* près de Paris, arrivaient à Chartres sous la conduite de leur vénérable prieure, *Madame Rose de Brassac.*

Chassée de son monastère par l'*Assemblée législative*, Mme de Brassac venait demander à ses deux frères, vicaires généraux, une généreuse hospitalité. Sept ans elle vécut sous leur toit, s'efforçant d'observer dans le monde la discipline du cloître ; sept ans elle édifia notre ville par ses vertus héroïques. Aussi nous a-t-il paru bon de ne point laisser périr sa mémoire.

Mme de Brassac naquit à Castres, le 1er septembre 1738, d'une famille remarquable par sa noblesse et sa piété et qui devait donner cinq de ses enfants à l'Église (1). Toute jeune encore, elle fut atteinte d'une grave cécité qui dura six semaines et qui disparut après une neuvaine faite à saint Tarcisius dont les reliques étaient conservées au monastère des Bénédictines de Rodez. Cette guérison, où l'enfant sut reconnaître la main de Dieu, fut pour elle le point de départ d'une

(1) Mme de Brassac eut deux sœurs bénédictines ; deux de ses frères, Joseph et Louis de Brassac furent vicaires généraux et chanoines de Chartres. Louis, le plus jeune, fut supérieur de la Communauté de Saint-Paul. Nommé plus tard délégué épiscopal, il se retira à Versailles.

vie plus sérieuse ; aussi, à peine âgée de huit ans, elle fut trouvée digne de recevoir le sacrement de confirmation. Quatre ans plus tard, sa sœur aînée, Louise, mourait en odeur de sainteté au couvent de Rodez.

Rose de Brassac se sentit alors intérieurement poussée à prendre sa place. Elle vint s'offrir à l'abbesse, Mme de Clermont, sa tante, pour étudier, près d'elle, dans le calme et la prière, l'affaire si importante de sa vocation. Tel était alors son esprit de sacrifice, que, trouvant encore trop de douceur dans la règle de saint Benoit, elle tourna ses vues vers l'ordre de Sainte Thérèse et demanda son admission chez les Carmélites. Mais Dieu la voulait sous le costume des Bénédictines qu'elle reçut à l'âge de seize ans (1). Les quelques extraits qui nous restent de sa correspondance nous révèlent les pensées les plus secrètes de son cœur en cette circonstance. « Jamais, nous atteste son biographe, la rosée du ciel ne tomba dans une terre mieux préparée. » Devenue religieuse, elle prit pour devise cette maxime de saint François de Sales : *Ne rien demander, ne rien refuser.*

Une fois pourtant, elle se crut le droit de présenter quelques observations : lorsqu'elle fut désignée pour le poste si difficile de maîtresse des novices. On n'accepta pas ses raisons, et l'avenir montra que Dieu avait vraiment inspiré le choix des supérieures. Sous sa direction, le noviciat de Rodez devint une pépinière de saintes religieuses dont les vertus se répandirent au dehors.

Le parfum en fut porté jusqu'au diocèse de Chartres. Le monastère de Saint-Avit était alors très florissant, grâce aux soins et au dévouement de Mme de Fontenailles. Courbée sous le poids de l'âge et des infirmités, la vénérable abbesse voulait se démettre de sa charge entre des mains plus jeunes et plus vaillantes. Elle fit part de son projet à Mme de Brassac, mais des difficultés se présentèrent, et les liens qui devaient unir cette sainte religieuse à notre pays ne furent pas formés ce jour-là.

Sur ces entrefaites, elle fut nommée prieure du couvent de Conflans près de Paris. Mme de Brassac s'inclina devant la voix de l'autorité, et se résigna à quitter sa chère maison de Rodez malgré les larmes de ses religieuses. Dans un naïf lan-

(1) Ce fut son frère, l'abbé de Brassac, qui prit la parole en ce jour.

gage, son biographe nous dépeint ainsi le désarroi où son départ laissait la Communauté :

« Le pilote qui a perdu sa boussole, écrit-il, est peut-être moins peiné que ne furent les religieuses de Rodez en perdant leur Mère. »

Pendant le voyage, Mme de Brassac s'efforçait autant que possible de suivre la règle du cloître, et s'arrêtait dans les couvents qu'elle rencontrait sur son chemin. Elle ne voulut point s'écarter de sa route malgré les pressantes sollicitations qui lui furent faites de divers côtés (1).. Pourtant elle ne put résister aux prières de *Mme Louise de France* et alla jusqu'à Saint-Denis rendre visite à la royale carmélite. Ces deux grandes âmes étaient bien faites pour se comprendre comme celles de Paul et Antoine au désert.

La Communauté de Conflans reçut sa vénérable prieure comme un ange envoyé de Dieu (2). La règle de saint Benoit avait été gardée là dans toute son intégrité, et les idées d'indépendance qui agitaient alors le pays n'avaient point pénétré derrière les grilles de ce couvent. Tranquille de ce côté, la Mère de Brassac reporta ses soins sur le temporel de la maison en s'occupant activement des pensionnaires et des femmes de service. En passant par Chartres, elle avait été frappée de la bonne tenue des orphelines recueillies chez les Sœurs de la Providence ; elle en fit venir plusieurs pour augmenter le nombre des sœurs converses. Ses espérances ne furent point trompées ; ces jeunes filles firent l'édification du monastère de Conflans.

L'une d'elles, Thérèse Mercier, mourut pieusement, à la fleur de l'âge, entre les bras de la Mère prieure quelque temps après avoir pris l'habit religieux.

Les nuages s'amoncelaient alors à l'horizon et l'orage devait nécessairement gronder dans un ciel aussi noir. Le 1er septembre 1792, au nom de la liberté, une horde d'infâmes bandits force les portes du monastère, brise la clôture et jette dans la rue les Bénédictines de Conflans. Trop faible contre la force et le nombre, la Mère prieure s'éloigna après avoir assuré des lieux de retraite à ses chères filles. Elle vint, comme

(1) Chartres était sur son passage ; elle descendit au couvent des Dames de la Providence.

(2) Il y avait alors au couvent de Conflans 40 religieuses et 60 pensionnaires ou domestiques.

nous l'avons dit, se réfugier à Chartres avec deux de ses religieuses qui ne voulurent pas se séparer d'elle, renouvelant ainsi l'histoire touchante de Ruth et de Noémi.

La demeure des chanoines vit bientôt fleurir, grâce à ses soins, toutes les vertus du cloître. Quelque temps elle espéra réunir son troupeau dispersé; mais le ciel lui refusa cette consolation. Alors commença pour elle une série d'épreuves qui devaient bientôt la conduire au tombeau. La persécution s'abattit cruelle sur ses deux frères ; Mme de Brassac vit leurs biens pillés et vendus. Eux-mêmes, après avoir été indignement traînés de tribunaux en tribunaux, furent emprisonnés.

Enfin la tourmente parut s'apaiser ; mais ce fut pour sévir bientôt avec une nouvelle rigueur. Pendant que Bonaparte portait en Egypte ses armes victorieuses, le *Directoire* recommençait en France le règne de la Terreur. L'abbé Joseph de Brassac fut arrêté et emprisonné dans la citadelle de Saint-Martin-de-Ré où des milliers de prêtres entassés inhumainement attendaient l'heure d'être déportés à Cayenne (1). Son frère aîné, Louis de Brassac, était destiné au même sort, mais trop malade pour affronter les fatigues d'un voyage, il fut gardé à vue par des gendarmes. Mme de Brassac se dévoua au salut de son frère ; suivie elle-même pas à pas par les bourreaux, elle sut forcer leur admiration par son dévouement infatigable. Mais tant de souffrances brisèrent son corps. Le mardi 23 avril 1799, elle s'endormait doucement, le sourire sur les lèvres, dans le baiser du Seigneur.

Nous lisons, dans une lettre écrite quelques jours après sa mort, par une de ses religieuses, le récit d'une guérison vraiment merveilleuse attribuée à son intercession. Daigne Mme de Brassac protéger, du haut du ciel, la ville où repose sa dépouille mortelle !

J. P.

(1) L'hôpital de Cayenne était alors confié aux soins des *Sœurs de Saint-Paul de Chartres*. Elles étaient au nombre de 7, échappées comme par miracle aux ravages de la Révolution. Leur supérieure, la Mère Catherine Pegnier, avait par son courage héroïque empêché tout mauvais vouloir du gouvernement. Du reste, les soldats et les habitants avaient déclaré qu'ils protégeraient les religieuses, même au prix de leur sang. « *Prêtres et religieux déportés*, T. II. »

S. FRANÇOIS DE SALES JOURNALISTE

On sait que le Pape Pie IX, de sainte mémoire, a donné pour patron aux journalistes chrétiens, *Saint François de Sales. La Vie contemporaine* établissait dernièrement que saint François est l'inventeur du journal, le premier journaliste par ordre chronologique. Ce n'est pas une révélation qu'elle nous a faite, mais on aime à l'entendre dire par elle.

« Dans les premiers temps de son apostolat, saint François de Sales, ne pouvant se faire entendre des réformés, se résigna à distribuer des feuilles volantes où il résumait ce qu'il avait déjà soutenu dans ses sermons ou traités en faveur de l'Eglise. De là naquirent les *Controverses*, commencées en janvier 1595, interrompues quelque temps, puis reprises avec ardeur vers la fin de cette même année ; elles cessèrent graduellement pendant l'année 1596. Elles étaient adressées à « Messieurs de Thonon » ; S. François ne dissimulait pas qu'il eût mieux aimé parler qu'écrire, « car les paroles en bouche sont vives ; en papier elles sont mortes. » Il s'en consolait pourtant : « L'esprit se laisse mieux manier, il donne plus de loisir à la considération : on y peut penser plus creusement.

» Dans cette série de feuilles volantes, que l'on peut regarder comme la première tentative du journal en France, l'auteur démontrait l'excellence de la religion catholique à la fois par des raisons générales et des exemples particuliers.

» Or, Théophraste Renaudot, fondateur de la *Gazette de France*, naquit à Londres seulement en 1584, et saint François de Sales commença la publication de ses *Controverses* en 1595, c'est-à-dire quand Renaudot était âgé de 11 ans seulement. C'est donc bien à saint François de Sales que revient l'honneur de la conception et de l'exécution du premier journal en France. »

Le présent numéro devant paraître au jour de sa fête, (29 janvier), nous sommes heureux d'y inscrire notre hommage à bien des titres, mais ici particulièrement de le vénérer comme patron de la presse chrétienne.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 30 Janvier au 6 Février 1898.

30. — IVe et dernier dimanche après l'Epiphanie. — Fête de *N.-D. refuge des pécheurs*, double majeur ou de 2e classe. — C'est la fête patronale de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires. Cette archiconfrérie est utile, éminemment utile : ses membres appellent et obtiennent des grâces de salut pour tant de pécheurs, dont un grand nombre serait perdu pour l'éternité sans leur secours ! Ah ! qu'ils persévèrent dans les saintes dispositions que la grâce leur a inspirées, et qu'ils s'animent d'une vive confiance en la miséricorde divine ! Marie, qu'ils ont tant suppliée pour leur frères, Marie, à qui ils ont tant de fois repété : Priez pour nous, pauvres pécheurs, Marie ne les abandonnera pas. L'Archiconfrérie est donc utile aux âmes des pécheurs pour lesquelles elle est fondée, et utile aux âmes des justes qui prient pour les pécheurs.

31. Lundi. — *Saint Pierre Nolasque*, confesseur. — Saint Pierre Nolasque avait beaucoup de dévotion envers l'apôtre saint Pierre, dont il portait le nom. C'est pour cela qu'il avait un grand désir de faire le pèlerinage de Rome. Un jour il entendit une voix qui lui dit : Pierre, puisque tu n'es pas venu me voir, je viens te visiter, et il aperçut le prince des apôtres en la même façon qu'il avait été crucifié : J'ai voulu, lui dit saint Pierre, avoir la tête en bas, pour faire connaître que les supérieurs doivent porter leurs pensées aux nécessités de leurs inférieurs, à l'imitation de mon Maître qui, avant de mourir, porta sa tête à mes pieds, afin de les laver.

FÉVRIER

1. Mardi. — *Saint Ignace*, évêque et martyr. — Saint Ignace s'appelait aussi *Théophore*, c'est-à-dire porte-Dieu. « Et qui est Théophore ? lui demanda Trajan. — C'est, répondit Ignace, celui qui porte J.-C. dans son cœur. — Tu portes donc en toi le crucifié ? ajouta Trajan. — Oui, répondit Ignace, car il est écrit : J'habiterai en eux. » C'est pourquoi Trajan prononça cette sentence : Nous ordonnons qu'Ignace qui porte le crucifié dans son cœur, soit conduit à Rome pour être dévoré par les bêtes. — A l'exemple de saint Ignace, portons en nous par la grâce et par la patience, N.-S. J.-C. crucifié.

2. Mercredi. — *Purification de la Sainte Vierge*, double de 2e classe. — Cette fête s'appelle aussi la *Chandeleur*. L'usage de porter en ce jour à la procession des cierges allumés est très ancien dans l'Église. Le dessein de l'Église, dans cette cérémonie, est d'exciter notre foi envers J.-C., et de nous avertir qu'il est

lui-même notre lumière. Elle demande à Dieu dans la bénédiction des cierges, que nos cœurs soient embrasés par ce feu invisible de son esprit, afin que, purifiés de la contagion des vices et pleins de bonnes œuvres, nous méritions de lui être présentés dans le temple de sa gloire et d'y jouir de cette lumière qui ne s'éteindra jamais.

3. Jeudi. — Office du Ve dimanche après l'Epiphanie. — Mémoire de *saint Blaise*, évêque et martyr. — Saint Blaise est principalement invoqué dans les maladies de la gorge. Un jour, parmi les malades que l'on amenait au saint pour être guéris, il se trouva un enfant qui avait avalé une arête de poisson, il était prêt à rendre l'âme. Saint Blaise par ses prières lui rendit la santé, et il obtint de N.-S. que tous ceux qui seraient travaillés de ce mal dans la suite et qui se recommanderaient à lui, fussent aussitôt guéris.

4. Vendredi. — *Saint Aventin*, évêque de Chartres. — Il y a deux saints de ce nom honorés dans le diocèse de Chartres : Le premier arriva de Rome avec saint Potentien et les autres apôtres du pays chartrain, envoyés par saint Pierre. Le second était frère de S. Solenne et gourverna le diocèse pendant son absence. Lorsque saint Solenne fut de retour, on donna à saint Aventin, Châteaudun, comme siège de son épiscopat, et à la mort de son frère il redevint évêque de Chartres (527). C'est de ce dernier saint Aventin qu'on fait la fête, en ce jour.

6. Samedi. — *Sainte Agathe*, vierge et martyre. — Voici la prière de sainte Agathe, au milieu des souffrances : « Seigneur, mon Créateur, qui m'avez gardée dès mon enfance, qui m'avez ôté l'amour du siècle, et qui m'avez donné la patience dans les tourments, recevez maintenant mon âme; car il est temps que je quitte la vie présente pour aller jouir de votre miséricorde ». Dieu l'exauça, et elle rendit l'esprit, en finissant cette prière.

6. — *Septuagésime.* — Mémoire de *sainte Jeanne de Valois*, veuve, et de *sainte Dorothée*, vierge et martyre.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Un beau conopée. — Du linge d'autel. — De beaux signets pour missel.

Lampes. — 85 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en janvier, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 63 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 1 ; devant saint Antoine, 3; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant le Sacré-Cœur, 1.

Consécration des enfants. — Ont été consacrés à Notre-Dame de Chartres, en janvier, 43 enfants, dont 12 de diocèses étrangers.

Confrérie de N.-D. de Chartres. — Les nombreux associés de cette Confrérie qui sont abonnés à la *Voix*, vont savoir, par le présent numéro, publié avant la fin du mois, que, dimanche 30 janvier, sera célébrée à la cathédrale de Chartres la fête patronale de la dite Confrérie. Partout où ils suivront l'office ce jour-là, ils s'uniront de cœur aux chartrains, paroissiens de l'église de Notre-Dame, pour participer aux mêmes louanges de Marie et aux mêmes prières. Tous, certainement, promettront à N.-D. de Chartres un zèle croissant pour propager son culte.

Le 20 janvier à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. — Il y a trente ans que furent inaugurées dans la ville de Chartres, les fêtes d'Adoration mensuelles ; la première eut lieu, en janvier 1868, à la Crypte de la cathédrale ; ce fut une solennité d'un grand éclat ; les témoins devaient facilement garder le souvenir de cette belle manifestation religieuse, puisque désormais chaque année la ramènerait dans des conditions à peu près identiques.

Le 20 janvier dernier, c'était bien encore la même fête avec un programme semblable et aussi parfaitement rempli.

Qu'elle était belle à voir, dès le matin, l'église de Notre-Dame de Sous-Terre, qu'illuminaient des centaines de petites lampes disposées en festons entre des guirlandes de feuilles d'or ! Qu'il était beau le sanctuaire de la Madone, présentant le trône eucharistique et tout autour les girandoles et les couronnes de feux, emblèmes de l'ardeur sacrée qui devait s'allumer dans les âmes !

Les adorateurs sont venus très nombreux. A la messe de 6 h. on a compté près de 150 communions ; l'allocution prononcée pendant cette messe qui était la première, a développé ces paroles de S. Augustin : *O sacramentum pietatis, o signum unitatis, o vinculum charitatis ;* ô merveille de tendresse, signe d'unité, lien de charité ! — Aux trois messes suivantes, beaucoup de fidèles aussi se sont approchés de la Sainte Table. — Et comment dire notre reconnaissance aux divers chœurs de chant qui se sont succédé à la Crypte pendant cette délicieuse matinée ! A 6 h., c'étaient des jeunes filles de l'Ouvroir de Saint-Pierre chantant sous la direction de l'organiste de leur paroisse ; à 7 h., plusieurs séminaristes ; à 8 h., des jeunes filles de l'Ouvroir Saint-Michel ; à 9 h., l'Orphéon de l'Institution Notre-Dame. De là pour les cantiques et les motets, grande variété de style musical, mais toujours zèle et succès dans l'exécution.

De 10 h. à 4 h., les membres de l'Association du Saint-Sacrement, et près d'eux les délégations des Communautés, les élèves de plu-

sieurs pensionnats, et beaucoup d'autres personnes, ont stationné ensemble ou tour à tour, dans la nef souterraine; c'était une garde d'honneur continue devant le Grand Roi, le Dieu de grâce et d'amour; il y avait sans cesse près de l'autel des Clercs de Notre-Dame en habits de chœur, priant aux intentions qu'on leur avait recommandées.

Mgr Mollien qui, le matin, avait célébré la messe de 8 h., est revenu à la Crypte après les vêpres, pour y présider l'office du soir. A cet office, c'était la Maîtrise qui était chargée des chants ; elle nous a fait entendre une musique distinguée et pieuse artistement rendue. — Le sermon prêché par un ancien élève de la Maîtrise, M. l'abbé Bourguet, curé de Maisons, a été un excellent commentaire de cette double pensée : Jésus s'est donné à nous par Marie ; donnons-nous à Marie par Jésus. C'était bien un sujet de circonstance, Notre-Seigneur étant là sous les voiles eucharistiques, tout près de l'image bénite de sa Divine Mère, pour recevoir nos hommages et nous accorder les grâces que demande Notre-Dame.

Le salut solennel a dignement couronné la magnifique fête de l'Adoration.

Nomination. — M. l'abbé Bruère, curé de Saint-Germain-le-Gaillard, est nommé curé de Bazoches-en-Dunois.

Service pour Mgr Lagrange. — Lundi prochain, 31 janvier, à 9 h., il sera célébré, dans la chapelle du Séminaire de Saint-Cheron, un service pour le repos de l'âme de Mgr François Lagrange, évêque de Chartres.

Ce service a été fondé à perpétuité, grâce aux offrandes généreuses de plusieurs personnes de Chartres. Il aura lieu annuellement le mardi après le 23 juin, jour du décès du vénéré prélat.

Notre-Dame de Chartres, à l'étranger. — Dernièrement, nous est arrivée une Revue mensuelle, publiée à Naples sous ce titre : *La SSa Eucaristia*. — Nous y avons lu avec émotion un témoignage de vénération pour Notre-Dame de Chartres, et de sympathie pour le pèlerinage chartrain, l'Œuvre des Clercs et la *Voix*. — Merci à M. l'abbé Bonito, professeur au séminaire de Naples, le bienveillant auteur de l'article !

Service des autels. — On nous adresse les lignes suivantes :

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous signaler, pour l'édification des lecteurs de la *Voix* et des bienfaiteurs de l'Œuvre des Clercs, un passage d'un rapport lu au Congrès Eucharistique de Paray-le-Monial (20-24 septembre 1897) qui aurait pu vous échapper. Parlant en

général de la *Formation des élèves des Petits Séminaires* à la dévotion envers la sainte Eucharistie et en particulier des *Cérémonies*, M. le chanoine Lyonnois, auteur de ce rapport, s'est exprimé ainsi :

« Nos élèves dans le service des saints autels devraient être des » anges, pour ne pas dire des séraphins ; ils devraient au moins » ressembler à ces bons petits clercs de Notre-Dame de Chartres à » qui je tiens à décerner ici une mention très honorable, parce « qu'au cours d'un pèlerinage je fus profondément édifié par leur » tenue exemplaire et leur science pratique des cérémonies sacrées. » Ayons sur ce point le même zèle que les directeurs de Chartres » et nous aurons la consolation d'arriver au même but. »

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur...

Suppléments. — Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix*, en janvier :

Sommaire du 8 : Les asiles. — Les Saints Innocents (poésie). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : décoration de Monseigneur Mollien ; Réception du 31 décembre, à l'évêché ; Nominations : (M. Durand, à Saint-Laurent de Nogent ; M. Ménager A., à Charray ; M. Neil, à Prudemanche) ; Règlement pour les dispenses matrimoniales ; Mission de Béthonvilliers ; Quête de l'Epiphanie. — Faits divers.

Sommaire du 15 : Saint François et saint Dominique ou les ordres religieux dans l'Eglise. — Une nuit de Noël à Notre-Dame des Victoires. — Semaine liturgique. — Mater Amabilis. — Chronique diocésaine : Nomination (M. Gautron, H., à Mainvilliers) : Mère Eulalie ; Sœur Marie-André ; Sœur Maria-Constance ; M. Gouverneur. — A travers l'Europe. — Faits divers.

Sommaire du 25 : Les catéchistes volontaires. — Le salut des défunts. — Semaine liturgique. — Les servantes du Cœur de Jésus. — Chronique diocésaine : Nominations (M. Emangeard, à Santilly, et M. Billard, à la Providence). — Nécrologie : M. l'abbé Gourdelier. — Les nouveaux paratonnerres, état des autres travaux à la cathédrale. — Faits divers.

ARROU. — FÊTE DE SAINT SÉBASTIEN

Remontons un siècle en arrière et voyons si les traditions de nos pères n'existent pas encore dans la fête populaire à laquelle nous venons d'assister.

Dans un coin du Perche, dans un des trois quartiers de la grande paroisse d'Arrou, à une de ses extrémités, au milieu d'une exploitation de ferme, s'élève encore la modeste chapelle dite de saint

Sébastien. Pourquoi et comment a-t-on donné cet illustre patron romain à ce quartier de la paroisse? Il est supposable qu'il a été choisi à raison de la vertu qu'on lui attribue de guérir de la peste. La tradition veut qu'un Seigneur de Montmorency, possesseur de Bois-Ruffin, commune d'Arrou, lors de l'ouverture de la dite chapelle, joignit sa signature à celle du fermier Mauduit dont la famille, encore actuellement dans la ferme, l'exploite depuis trois cents ans.

Nous sommes au vingt janvier par un froid souvent rigoureux. De la neige, même du verglas. De tous les chemins environnants débouchent, hommes, femmes, enfants, que rien n'arrête; ils arrivent à la petite chapelle, elle est ornée de feuillages, de fleurs; l'autel est surmonté d'un grand tableau représentant le Saint, percé de flèches; une vieille statue mutilée a tous les honneurs des cierges qui brûlent devant elle. La foule l'envahit, l'entoure et se presse jusque dans les étables et les bergeries.

La petite cloche se fait entendre et le clergé en surplis sort de la chapelle, suivi de nombreux fermiers; il s'arrête au seuil de la porte du fermier où le bâton du Saint, orné de longs rubans et de feuillages, l'attendait; il reçoit l'encens. La procession se met en marche, bâton en tête, porté par le jeune fermier descendant des Mauduit. A peine si l'on peut pénétrer dans la petite chapelle, et la messe chantée commence. Bientôt les pains-bénits s'avancent, portés par les fermières des alentours; leur nombre a été de plus de trente, ils sont l'objet d'une fête dans chaque famille; une partie de chacun de pains est prélevée et déposée dans le semoir de la ferme, un jeune garçon distribue les parts à la foule.

Aussitôt la messe terminée, le célébrant entonne le *Te Deum*, la procession se remet en marche, le Saint porté triomphalement est suivi de tous les hommes et du clergé. On arrive à la porte de la maison, la fermière l'attend sur le seuil, et reçoit le Saint avec une profonde révérence. Pendant ce temps la foule s'étouffe sur la marche de l'autel pour se faire dire des Evangiles, pratique de dévotion qu'elle a grandement à cœur.

L'historique de l'antique statue mutilée que j'ai signalée n'est pas sans intérêt; elle se rattache à celle de la chapelle.

En 1712, Antoine Bordas, sous-brigadier des gardes du corps, laissait La Bourdinière à Louise Fontenay, sa nièce du côté de sa femme. Cet Antoine Bordas était-il parent de l'abbé Bordas de Châteaudun, auteur de l'histoire du comté de Dunois; c'est une chose probable mais sans preuves positives. A cette époque on allait d'Arrou processionnellement, le jour du patron, y chanter la grand'messe (1).

(1) Histoire de l'abbé Bordas.

La Bourdinière était enceinte de larges fossés avec pont-levis; les anciens les ont vu combler en partie; elle renfermait, outre les bâtiments d'exploitation, une gentilhommière, et la chapelle située sur le bord des douves, construite en bois, voûtée en châtaignier, ornée d'un clocher octogone assez curieux et qui dénote son antiquité.

Le doyen de la Madeleine de Châteaudun fut possesseur de La Bourdinière, il l'était encore au moment de la Révolutiou de 89; son fermier dévoué risquait sa vie pour lui porter un peu de farine dans un bissac sur son dos.

Un jour ce brave homme allant porter son blé à Arrou à la maison commune et rapportant les quelques onces de farine bien noire pour sa famille, fut apostrophé par le comité révolutionnaire d'Arrou : « Eh! bien, Egalité (expression textuelle), qu'as-tu fait de ton saint Sébastien? — Venez le chercher, répond le fermier. » Aussitôt de retour dans sa ferme, il court à la chapelle et, aidé de ses gens, il descend l'énorme bloc de pierre représentant saint Sébastien avec une longue barbe, un visage effrayant, et percé de flèches; mais pendant cette opération, les pieds de la statue furent brisés; ce que l'on peut constater aujourd'hui, et ce qui n'empêche pas tous les pèlerins d'y déposer leurs cierges, et d'y faire leur prière. La statue fut cachée au fond d'une grange sous la paille, et elle passa ainsi la Terreur.

Avant la révolution, un des deux vicaires d'Arrou, trois fois par semaine, faisait les catéchismes à la chapelle de saint Sébastien.

En 1834, M. l'abbé Dufresne, curé d'Arrou, rétablit la procession allant du bourg à la chapelle; et depuis, le pèlerinage n'a jamais été interrompu.

Quelques années après, il donna, en carême, une suite d'instructions qui produisirent le retour aux sacrements des fermiers du voisinage.

En 1860 environ, M. l'abbé Delpuech, type et modèle du bon curé de campagne (2), rétablit les catéchismes dans cette partie si populeuse de la paroisse; ils n'ont pas cessé depuis lors et ont été transférés près de là dans une chapelle plus vaste et plus appropriée au service de la paroisse.

Oraison à saint Sébastien. « O Dieu, qui par votre très heureux martyr Sébastien aviez fortifié les cœurs de vos fidèles, et sous la chlamyde d'un empire terrestre l'avez rendu un soldat parfait de votre nom; accordez-nous de militer constamment pour votre gloire; armez notre bouche des enseignements de votre justice, éclairez notre cœur par le charme de votre amour, et arrachant notre chair aux passions, fixez-la par les clous de votre croix.»

(2) Paroles de M. l'abbé Dallier, doyen de la Madeleine de Châteaudun.

Cette oraison est tirée du missel gothique par Dom Guéranger; elle rappelle la gloire dont est environnée, à Rome, la dépouille mortelle du commandant de la 1re compagnie des gardes prétoriennes sous Dioclétien, couronné de la double palme du martyr.

Sur la voie Appia, en sortant de Rome par la porte dite Saint-Sébastien, en suivant la base du mont Palatin, on arrive à la Basilique de saint Sébastien, élevée sur les catacombes même de saint Calliste. Cette basilique, à la nef immense, est ornée d'un riche plafond en caissons de bois sculpté et doré; elle renferme la chapelle du Saint située à gauche en entrant. Une superbe statue de marbre blanc, de grandeur naturelle, percée de flèches, est couchée à terre sur les reliques même du Bien heureux. En face de cette chapelle se trouve encore la colonne où il fut attaché pendant son supplice. A côté de l'autel se trouve l'escalier par lequel on descend aux catacombes de saint Calliste.

Le jour de la fête de saint Sébastien, une précieuse relique du bras du martyr, rapportée de Rome, est exposée sur l'autel, à la vénération des fidèles.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Une famille chartraine remercie Notre-Dame de Chartres pour une grâce obtenue par son intercession. Il s'agit d'un jeune soldat, membre de cette famille, qui est sorti sain et sauf d'une pénible épreuve, après avoir été longtemps recommandé devant nos Madones du Pilier et de la Crypte. Le grand moyen de salut pour ce jeune homme a été la fréquentation d'un *cercle militaire* à Paris. Il a trouvé là, avec un excellent aumônier, des amis dévoués et pieux; grâce à leurs exemples et à leurs conseils, il a eu la douce habitude des exercices religieux, comme mois de Marie, adoration nocturne, etc. C'est le côté sérieux de la vie chrétienne entretenue par le contact avec les fervents des cercles catholiques; ce qui n'empêche point la gaieté des récréations innocentes que l'on sait y multiplier. Oh! bénie soit cette œuvre des cercles si utile particulièrement aux soldats et dont le nôtre a si bien profité! Merci à Marie de nous l'avoir indiquée! (X., de Chartres).

2. Action de grâces à N.-D. de Chartres qui a bien voulu exaucer nos prières et guérir promptement notre enfant!

(J. M. J., au diocèse d'Arras).

3. J'avais perdu un objet précieux et, pour le retrouver, j'avais recouru à N.-D. de Chartres, avec promesse de publier dans la *Voix* le recouvrement de cet objet, comme un témoignage de sa maternelle protection. Elle m'a accordé la faveur demandée.

(X., à Paris).

4. Reconnaissance à N.-D. de Chartres ! Une petit fille était condamnée par les médecins. La mère, pleine de confiance, consacre son enfant et lui impose le scapulaire bénit destiné aux enfants voués. Aussitôt le mal est conjuré ; la chère malade revient à la santé. (X., à Levallois-Perret).

5. Remerciements à N.-D. de Chartres pour une grâce obtenue par son intercession ! Prière à cette bonne Mère de nous continuer sa protection ! Ci-joint une offrande de cinq francs en témoignage de notre reconnaissance. (Dax et Toulouse).

6. Veuillez dire une messe à la Crypte et y faire brûler un cierge de cinquante centimes pendant la messe ; c'est à l'intention d'un jeune homme reconnaissant d'un grand bienfait à N.-D. de Chartres. (D., à E., diocèse d'Evreux).

7. Une lampe pour neuf jours devant N.-D. de Sous-Terre, s'il vous plaît, pour la remercier d'une grâce obtenue. (C., à Quimper).

8. Je viens demander une neuvaine de prières à N.-D. de Chartres. Nous avons ressenti un effet manifeste de sa protection, et nous espérons la continuation de ses faveurs maternelles. (P., à B., diocèse de Séez).

9. La grâce que je sollicitais par l'intercession de N.-D. de Chartres m'a été accordée d'une manière humainement inexplicable, à mon avis. Veuillez acquitter une messe pour moi à son sanctuaire, (B., à Paris).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sept religieuses de la Communauté de Saint-Paul de Chartres, savoir :

Sœur Alma Marceau, décédée le 26 décembre 1897, âgée de 30 ans, dont 12 de religion. — Sœur Cyprienne Pilard, décédée le 29 décembre 1897, âgée de 48 ans, dont 25 de religion. — Sœur Marie-André Sainson, décédée à Brou le 31 décembre 1897, âgée de 69 ans, dont 51 de religion. — Sœur Maria-Constance Bonnet, décédée sur mer, le 5 janvier, âgée de 48 ans, dont 27 de religion. — Sœur Sainte Mathilde, née Léontine Neveu, décédée le 6 janvier, âgée de 67 ans, dont 52 de religion. — Sœur Xavier, née Hélène Guichard, décédée le 10 janvier, âgée de 67 ans, dont 43 de religion. — Sœur Sainte Honorine, née Claudine Ruquet, décédée le 25 janvier, âgée de 60 ans, 35 de religion. »

Une novice de la Congrégation des Filles de N.-D. de Chartres, sœur Justine Popot, de Louville, décédée le 20 janvier, dans sa 19e année, après deux ans de religion.

M. l'abbé Gourdelier, curé de Logron, dont nous avons parlé au dernier supplément.

Mgr Duserre, archevêque d'Alger, et Mgr Marpot, évêque de Saint-Claude.

Frère Barsanuphe, profès et doyen d'âge de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, décédé à Passy, dans sa 94e année de son âge et la 80e de sa vie religieuse.

Mme veuve Charpentier, née Boucher, rue du Cheval-Blanc, à Chartres. — Mme veuve Géray, née Taranne, de Chartres, décédée à Vannes. — Mme veuve Arsène Pie, belle-sœur de l'illustre cardinal Pie, à Chartres. — Mme veuve Michau-Goussard, à Louville-la-Chenard. — M. Gouverneur, ancien maire de Nogent-le-Rotrou. — M. Jules Rémy, à Villiers-Saint-Christophe (Aisne). — Mme veuve Gâtineau-Decourtye, cloître Notre-Dame, à Chartres. — M. Gaston Vovelle, rue du Grand-Cerf, à Chartres. — Mme Lefèvre-Lecomte, rue du Faubourg-Guillaume, à Chartres. — Mlle Marie L.-C. Yves, et Mlle Harie Habert, rue de Beauvais, à Chartres. — Mme Clémence Picot, veuve Sévestre, à Viabon. — Mme de Gaulejac, à Toulouse. Mlle de Poinctis, château d'Allemand. Rosalie et Etienne Bille, à Montargis. M. Godbert, aux Vigneaux. M. l'abbé Bouhors, curé d'Yvré-l'Evêque. Mme Sevret-Heurtault. M. le docteur Jousseaume, à Château-Thierry. M. Pierre Harranger, à Illiers. Mme Lechatelain. Mme Planté, Mlle Forveille, Mlle Gilard et M. Moreau, à Mayenne. M. Lhotellier-Bulot, Mme Madry-Fortin et Mme Madaré-Vergne, à Amiens. Mlle Antoinette Dupont, à Avallon Mlle Françoise Cordelet, Mlle Henriette Torchet, Mme Leguy, Mme Fouré, Mlle Doumaris, Mme Fronteau et Mlle Moulin, au Mans.

FAITS DIVERS

Prières publiques. — Elles ont eu lieu à la Métropole de Paris, le 26 janvier, sous la présidence du Cardinal, plus de 2000 hommes présents.

Pèlerins de Jérusalem. — Ils sont rentrés en France le 22 janvier. — La *Croix* de Paris a raconté les péripéties de leur voyage. Aux Lieux Saints il sont beaucoup prié pour la préparation de la France à de bonnes élections.

Jeanne d'Arc. — Lorsque l'évêque d'Orléans remit au Souverain Pontife les pièces du procès de Jeanne d'Arc dont l'instruction lui avait été conférée, Léon XIII ne permit pas à Mgr Touchet de choisir, selon la coutume, un cardinal pour lui confier les intérêts de la cause. — « Prenez le Pape, » lui dit-il, dans un élan de profonde sollicitude pour notre pauvre pays.

Courage donc et confiance ! Catholiques de France, prions de concert, pour qu'un jour, certain selon nos espérances, prochain selon nos vœux, Rome nimbe la tête virginale de la Pucelle d'Orléans de l'auréole des Bienheureux.

Puisse ce jour être prochain ! C'est notre vœu à tous !

Et cette prière ardente monte des poitrines catholiques et françaises vers le Souverain Pontife, pour le triomphe de l'Eglise, pour la restauration de nos droits et de nos libertés méconnus.

« Vénérable Jeanne d'Arc, sauvez la France ! »

— *La Croisade française* signale les dangers qu'offre, pour la morale religieuse et chrétienne, *La Ligue de l'enseignement*, fondée par Jean Macé et vouée à la franc-maçonnerie. Les congrès que cette Ligue vient de tenir à Nantes, à Dieppe, à Reims, attestent ses ravages et jettent une nouvelle insulte à la majorité des Français.

— Une consolante nouvelle est venue réconforter les espérances et les généreux efforts du Saint-Père à l'égard des Eglises d'Orient. Il s'agit de toute une tribu du Kurdistan, la tribu de Gelon, qui demande à abjurer les erreurs du nestorianisme. C'est le chef même de cette tribu, Benjamin Warda, qui au nom de ses 3.000 sujets, est venu, malgré les difficultés d'un long voyage, supplier le Saint-Siège d'y envoyer des missionnaires, d'y fonder des églises et des écoles catholiques, afin d'y enseigner la foi romaine. La Propagande a déjà pris les mesures opportunes, qui vont être bientôt confirmées par le Souverain Pontife, pour assurer le retour des Nestoriens de Gelon et pour que leur exemple trouve de nombreux imitateurs dans tout le Kurdistan.

Index. — Plusieurs journaux annoncent, avec grand renfort de réclame, en ce moment, les œuvres d'Alexandre Dumas, et recommandent l'achat de ces ouvrages. Ces journaux, dont plusieurs d'ailleurs sont catholiques, oublient sans doute ou ignorent que toutes les œuvres d'Alexandre Dumas, père et fils, sont à l'*Index*. Nous tenons donc à informer nos lecteurs que les catholiques ne peuvent pas lire ces ouvrages.

Une règle invariable. — Pour la publication et l'acquisition de tout ouvrage racontant des visions, prophéties, miracles, etc. ainsi que pour la foi qu'il y faut ajouter, il y a une règle bien simple et qui ne souffre pas d'exceptions : jeter au panier toute production non revêtue de l'approbation ecclésiastique.

Manquer à ce devoir que nous impose l'Eglise, c'est une faute, et c'est, de plus, s'exposer à être dupe.

Laval. — On lit dans la *Semaine Religieuse* du diocèse de Laval :

« En sollicitant du Souverain Pontife le titre de Basilique mineure

pour l'église de Notre-Dame d'Avenières, Mgr Geay présentait une seconde demande pour celle de Notre-Dame de Pontmain.

« Le diocèse sera heureux d'apprendre que cette enquête, comme la première, a été agréée.

« Monseigneur reçoit de Rome une dépêche qui lui annonce que le Saint-Père autorise l'archiconfrérie établie à Pontmain à s'affilier désormais des confréries, non seulement dans le diocèse, mais dans la France entière, avec cette condition, toutefois, que le nom « d'archiconfrérie de Notre-Dame d'Espérance », sous lequel une archiconfrérie est érigée déjà à Saint-Brieuc, sera remplacé par celui de Notre-Dame de la Prière. Marie, en effet, est apparue à Pontmain pour offrir à la France la plus magnifique des espérances, mais à cette condition : Prier. Elle est donc, aussi bien que la Vierge de l'Espérance, la Vierge de la Prière.... »

Lois intangibles. — On a fait ressortir maintes fois déjà l'absolue contradiction qui existe entre la prétendue « intangibilité » de certaines lois et notre régime de libre discussion et de suffrage universel souverain. Voici, à ce propos, l'extrait d'un article paru dans la *Revue des Deux Mondes*, à la date du 15 février 1897 et sous la signature de M. Francis de Pressensé, un des écrivains les plus autorisés du protestantisme :

« **Assez et trop longtemps**, dit-il, l'alpha et l'oméga de la vertu républicaine a consisté à s'interdire de toucher à ces deux ou trois lois prétendûment sacrées, *si l'on veut faire voir le Palladium de la République et qui ne* sont guère que l'insolente négation des droits de la conscienee. »

L'écrivain protestant s'attache surtout à démontrer : « *l'injustice d'une loi scolaire qui n'a pas su comprendre que la liberté de conscience est autant et peut-être plus violée par la distribution, au nom de l'Etat et aux frais des contribuables, d'un enseignement irréligieux — quand il n'est pas systématiquement antireligieux — que par l'impossibilité d'un enseignement confessionnel.* »

Fenêtre du ciel. — « J'avais accompagné des pêcheurs sur la mer ; en partant, le temps était calme, et le ciel ne présentait aucune apparence de danger à un marin aussi peu expérimenté que moi.

Mais, vers le milieu du jour, le vent, passant brusquement de l'est au sud-ouest, nous livra à une horrible tempête.

Notre petit bâtiment était roulé par les lames, comme si c'était une coquille de noix. Après de vains et longs efforts, les matelots perdirent courage.

Le maître de l'équipage, suivant les indications de sa boussole, gouvernait sans résultat, attendu que le monde s'était couché sur le pont et avait abandonné la manœuvre.

Lui-même ne tarda pas à voir que nous étions perdus ; il ôta son bonnet de laine et dit :

— Enfants, prions !

Mais le second lui répondit :

— Pourquoi prier ? Voyez ces nuées qui touchent nos mâts et nous séparent du ciel ; nos prières n'arriveront pas jusqu'en haut.

Le maître allait répondre qu'une prière n'est jamais perdue, lorsqu'il aperçut, entre les nuées noires qui pesaient sur la mer et obscurcissaient le jour, comme une tache d'un beau bleu pur.

A travers cette déchirure de nuage, tombait un rayon de soleil sur la mer toute noire.

— Enfants, s'écria-t-il, *voici ouverte une fenêtre du ciel :* Dieu voit ses pauvres créatures en danger, il sait que nous avons des femmes et des enfants, et ce rayon de soleil est un de ses regards. Prions !

Alors, tous se tournèrent vers le ciel et adressèrent à la Vierge Marie une courte et fervente prière.

Un rayon plus brillant encore sembla descendre, et porter dans les cœurs l'espoir et la confiance d'avoir été entendus d'en haut.

Tout le monde se mit à l'œuvre avec un nouveau courage et des forces nouvelles... Quatre heures après nous étions dans le port.

Alphonse KARR. »

En écrivant ces lignes, M. Alphonse Karr ignorait certainement que dans une des hymnes du bréviaire domininicain la Sainte Vierge est appelée la *fenêtre du ciel*, *Cœli fenestra facta es.*

L'importance des premières impressions chrétiennes dans l'âme d'un enfant. — La charmante page suivante est extraite de la *Vie du Cardinal Lavigerie*, par Mgr Baunard. Après avoir dépeint le milieu peu chrétien, mais toutefois très honnête, où naquit celui qui devait être l'illustre cardinal, l'historien ajoute :

Quelle chance y avait-il qu'une vocation sacerdotale vînt germer dans ce champ ? La semence y était cependant, mais tombée de mains obscures et connues de Dieu seul. Mgr Lavigerie raconta en chaire, à la paroisse assemblée, que la religion de son enfance lui était venue de deux pieuses filles au service de ses parents et de ses grands parents. L'une s'appelait Marianne, l'autre s'appelait Jeannette. C'était Marianne et Jeannette qui lui avaient fait dire ses premières prières, appris son catéchisme et raconté l'Évangile. Elles le menaient aux offices ; elles lui chantaient de beaux cantiques dans la langue du pays. Elles l'édifiaient surtout par leurs humbles vertus ; et leur bon exemple fut la première porte que la foi et la grâce de Dieu s'ouvrirent dans cette âme d'enfant.

« Mes Frères, disait le cardinal à ses compatriotes, si je suis ce que vous me voyez aujourd'hui, c'est à ces deux saintes filles que

je le dois. Combien donc il importe de ne placer auprès des enfants que des personnes chrétiennes! » Or, pendant qu'il parlait ainsi, l'une de ses deux servantes était là. Jeannette vivait encore, plus qu'octogénaire; et là, au pied de la chaire, admirant tout, elle ne se lassait pas de lever sur la robe rouge et la barbe blanche de son jeune maître d'autrefois des yeux éblouis de larmes. »

Martyrs chrétiens. — En Perse, bien que le shah ne veuille pas que ses sujets chrétiens soient molestés, les gouverneurs des provinces éloignées de la capitale ne se font pas faute de les piller et de les massacrer. Mgr Lesné, délégué apostolique, raconte l'emprisonnement de deux missionnaires et de plusieurs de leurs chrétiens à Guttépé.

L'un des prêtres a été mis en liberté après une semaine, l'autre et ses compagnons ne sont sortis de prison qu'après 18 jours de détention et en payant une forte amende.

Un des chrétiens eut la tête tranchée. Les séides lui disaient:

« Fais-toi musulman, et nous ne te laisserons pas tuer. »

Il ne cessa de dire :

« Je suis chrétien et je veux mourir chrétien, mon espoir est au ciel. »

Alors ils le frappèrent, lui arrachèrent la barbe et enfin finirent par le décapiter. Ce martyr laisse une veuve avec trois orphelins dans la misère.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 30 janvier, 4me et dernier dimanche après l'Epiphanie. A la messe de paroisse, (à 9 h.), fête de la *CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES*, double de 2e classe. — A 10 h. 3/4, office capitulaire, fête de Notre-Dame, refuge des Pécheurs, avec mémoire du Saint-Cœur de Jésus, du dimanche et de sainte Martine; à 3 h., none, vêpres, complies et salut. Ensuite office paroissial solennel pour la fête de la Confrérie : procession, sermon au chœur par M. l'abbé Le Bel, professeur de philosophie à l'Institution Notre-Dame. — Salut.

— Lundi 31 janvier. — A 8 h.. service annuel pour les Associés défunts de la Confrérie de N.-D. de Chartres.

— Mardi 1er février, A 3 h., premières vêpres de la Purification. A 6 h., matines et laudes.

— Mercredi 2 février, *Fête de la Purification*, 2e classe. Une seule grand'messe, elle est précédée de tierce, de la bénédiction et distribution des cierges, et de la procession. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Jeudi 3, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Vendredi 4, Messe de l'Apostolat de la prière, à 7 h., chemin de croix et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 30 janvier, fête de N.-D. Refuge des Pécheurs, les offices aux heures ordinaires. Le mercredi 2 février, fête de la Purification, grand'messe à 10 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 30 Janvier, fête de N.-D., refuge

des Pécheurs, les offices aux heures ordinaires. Le mercredi 2 février, fête de la Purification, grand'messe à 9 h. — Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 4 février, Exercices du 1er vendredi du mois. Première messe à 6 h. 1/2. A 7 h. 1/2, messe conventuelle avec exposition du Saint-Sacrement. A 3 h., sermon, salut. Distribution des billets zélateurs.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître, janvier 1898 : **Compendium Theologiæ** dogmaticæ et moralis, Una cum præcipuis notionibus Theologiæ canonicæ, liturgicæ, pastoralis et mysticæ, ac philosophiæ christianæ. Auctore : P. J. Berthier, M. S. Quarta editio, aucta et amendata. Bien que cette théologie soit une des plus récentes, elle s'est répandue déjà à plus de 13.000 exemplaires. L'édition que nous annonçons est augmentée de toutes les décisions du Saint-Siège publiées jusqu'à ce jour. En adressant un mandat de 6 fr. à M, l'abbé Berthier, la Salette, par Corps (Isère), on la recevra franco avec une prime. En y ajoutant 2 fr., on recevra en plus le *Sacerdoce*, par le même auteur, ouvrage de 840 pages, qui peut servir aux prêtres de livre de méditation et de lecture spirituelle ; et en ajoutant encore 5 fr., soit 13 fr., on recevra en plus, le *Prêtre dans le Ministère de la Prédication*, cinquième édition, de près de 1.000 pages in-9°. Les prêtres qui, étant à l'abri du service militaire, veulent devenir missionnaires, peuvent aussi s'adresser à M. l'abbé Berthier qui publie tous ses ouvrages au profit des vocations apostoliques.— Imprimatur : Massiliæ, die 19 Jauuarii 1898, Berlet, v. g.

A la librairie Salésienne, 29, rue du Retrait, Paris-Ménilmontant. Vient de paraître : **Carmina Sacra**, ad usum linguæ latinæ tironum ; pars prima Quintanis et Quartanis exarata nec non linguæ sacræ prælibatio Sextanorum studio proposita ; avec dictionnaire. — Auctore J.-B. F... presbytero salesiano. In-12, 300 pages cartonné, Prix : 1 fr. 75. franco 2 fr. — Sous presse : **Traduction française et juxtalinéaire avec notes**. Cet ouvrage, comme *La piété dans l'École*, du même auteur, a pour but, avec la connaissance du latin, la sanctification de l'école par l'esprit de foi.

La Morale dans ses rapports avec la Médecine et l'Hygiène, par le docteur Surbled, lauréat de l'Académie de médecine, membre de la Société médicale de Saint-Luc et de plusieurs sociétés scientifiques (Librairie Victor Retaux, 82, rue Bonaparte.)

Le tome 4me de cet important ouvrage que nous avons déjà annoncé vient de paraître avec ce titre : *La vie psycho-sensible*. Ce tome intéressera particulièrement les théologiens. On y trouve des notions précieuses pour certains états d'âme, certains cas de conscience parfois embarrassants.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la Livraison du 20 Janvier 1898. — I. Névrose et Poésie, par le P. H. Prélot. — II. Bourdaloue inconnu, par le P. H. Chérot. — Le Centenaire du bienheureux Canisius et l'Allemagne protestante, par le P. E. Portalié. — IV. Pénétration russe en Asie. Transcaucasie. par le P. H. Prélot. — V. La Vérité à tout le monde, par le P. V. Delaporte. — VI. Les inscriptions juives de K'ai-fong-fou, par le P. J. Tobar. — VII. Afrique australe : Zambèze, par le P. J. Torrend. — VIII. Livres. — IX. Événements de la Quinzaine.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois DE FÉVRIER 1898

Mardi 1er février. — St Ignace, évêque et martyr, *double.* messe *Mihi.*

2, Mercredi. — Fête de la Purification de la B. V. M., *double de 2e classe.* Avant la Grand'messe; *Bénédiction et Distribution des Cierges, Procession* — Vêpres de la fête, mém. de St. Blaise — à Complies : Antienne : *Ave Regina.*

3, Jeudi. — Office du Ve dimanche après l'Epiphanie, *simple*, messe *Adorate*, mém. de St Blaise, martyr.

4, Vendredi. — St Aventin, évêque de Chartres, *double*, messe *Statuit.*

5, Samedi. — Ste Agathe, vierge et mart., *double*, messe *Gaudeamus.*

6, **DIMANCHE de la Septuagésime**, *semid.*, messe *Circumdederunt*; mém. de Ste Jeanne de Valois et de St Dorothée. — 1res vêpres de St Romuald, mém. du dim. et de Ste Jeanne de V.

7, Lundi. — St Romuald, abbé, *double*, messe *Os justi.*

8, Mardi. — Oraison de N. S. au Jardin des Oliviers, *double majeur*, messe *Cor meum*, mém. de St Jean de Matha.

9, Mercredi. — St Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur, *double*, messe *In medio* — mém. de Ste Apolline, vierge et mart.

10, Jeudi. — Ste Scholastique, vierge, *double*, messe *Dilexisti.*

11, Vendredi. — Les SS. Fondateurs des Servites de Marie, *double*, messe *Justi.*

12, Samedi. — St André Corsini, évêque, *double*, messe *Statuit.*

13, **DIMANCHE de la Sexagésime**, *semid.*, messe *Exurge*, mém. de St Raymond. — Vêpres du dim., mém. de St Canut, de St Raymond et de St Valentin, mart.; suffrages — à Complies, prières.

14, Lundi. — St Canut, mart., *semid.*, messe *In virtute*, mém. de St Valentin.

15, Mardi. — Commémoration de la Passion de N. S., *double majeur*, messe *Humiliavit* mém. de St Paul, ermite, et des SS. Faustin et Jovite.

16, Mercredi. — Ste Julienne, vierge et mart., *semid.*, messe *Me expectarunt.*

17 Jeudi. — St Tite, évêque, *double*, messe *Statuit.*

18 Vendredi. — St Siméon, martyr, *simple* — (Passion).

19, Samedi. — Office votif de l'Immaculée Conception, *semid.*, messe Gaudens.

20, **DIMANCHE de la Quinquagésime**, *semid.*, messe *Esto mihi* — Vêpres du dim., suffrages; à Complies, prières. — Dimanche, lundi et mardi, prières des quarante heures. — *20e anniversaire de l'Election de Sa Sainteté Léon XIII.*

21, Lundi. — de la férie (SS. Anges).

22, Mardi. — La chaire de St Pierre, à Antioche, *double majeur*, messe *Statuit*, mém. de St Paul.

23, **MERCREDI des Cendres.** — (Jeûne tous les jours jusqu'à Pâques, les dimanches exceptés) — Avant la grand'messe, *Bénédiction et Imposition des Cendres.*

24, Jeudi. — St Mathias, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi autem.*

25, Vendredi. — La Sainte Couronne d'Epines de N. S., *double majeur* messe *Egredimini.*

26, Samedi. — Ste Marguerite de Cortone, pénitente, *semid.*, messe *Cognovi.*

27, **DIMANCHE, 1er de Carême**, *semid.*, messe *Invocabit me* — 1res vêpres de St Pierre Damien, mém. du dimanche.

28, Lundi. — St Pierre Damien, évêque et docteur, *double*, (du 23) messe *In medio.*

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an ; 5 francs pour un mois ; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges, précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils les veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-Voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits, *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaires. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles devant l'autel principal de la Crypte; cette lecture est suivie de la récitation des litanies de Notre-Dame de Chartres.

N° 4.




SAMEDI 5 FÉVRIER 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE FÉVRIER)

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 6 février, *dimanche de la SEPTUAGÉSIME*, 2e classe avec mém. de Ste Jeanne de Valois et Ste Dorothée. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, office capitulaire; à 3 h., none, vêpres, complies et salut. — Réunion mensuelle de la confrérie, avec procession et recommandations.

— Le Jeudi 9, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche de la Septuagésime, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche de la Septuagésime, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

La Quinzaine (Paris, 45, rue Vanneau, directeur : M. Georges Fonsegrive. Abonnement: un an, 24 fr.; pour le clergé, 20 fr. — Six mois, 14 fr.; trois mois, 8 fr.) — Sommaire du numéro du 1er février : Le Problème de la certitude et l'Apologétique, G. de Pascal. — Edgard Poë idéologue, II, Camille Mauclair. — La Petite Revue (deuxième partie), Dick May. — Problèmes d'Extrême-Orient, Paul Thirion. — Charles Le Goffic, Camille Vergniol. — Les Restaurations de Versailles, Louis Dimier. — L'Éducation pour la vie, Georges Fonsegrive.

Tous d'après nature. — Histoires du temps présent, par Jean des Tourelles : illustrations d'Albert Boutel. 1 vol in-12. Prix : 2 fr. 50. — Paris, librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte. 90.

Un livre plein d'humour, d'entrain, d'ironie. Vous y verrez dégringoler les uns sur les autres les faux bonshommes qui oppriment les braves gens. Jean des Tourelles les met en scène avec une verve infatigable, et d'un trait nous les fait voir « d'après nature ». Sectaires, libéraux plus ou moins despotiques, collectivistes plus ou moins enrichis, ils y passent tous. Voilà bien des pages d'une utile et agréable lecture.

L'Amour et la Chute par A. Blanc de Saint-Bonnet, in-8 de 380 pages, orné de deux portraits en héliogravure. Lyon, Emmanuel Vitte, éditeur, prix *franco* : 3 fr. 50.

« L'ouvrier puissant de l'œuvre sainte », comme l'appelait V. de Laprade, le profond penseur qui nous donna successivement : l'*Unité spirituelle* en 1840, *de la douleur* en 1849, *la Restauration française* en 1851, *l'Infaillibilité* en 1861, *la Légitimité* en 1873, les *Préliminaires* du livre de la chute en 1878, M. A Blanc de Saint-Bonnet se proposait de publier, quand la mort brisa sa plume, l'œuvre très remarquable qui paraît aujourd'hui sous le titre de l'*Amour et la Chute*.

C'est M. le chanoine A. Lémann, professeur aux Facultés catholiques, qui s'est acquitté vis-à-vis de l'auteur défunt d'un devoir d'amicale piété, en mettant au jour le dernier travail du grand philosophe.

La première partie contient de fort belles élévations philosophiques sur l'existence et l'infinité de Dieu, les trois Personnes divines, l'amitié, l'amour, la félicité, la gloire de l'infini.

La seconde partie explique la nature et l'origine du mal, la grandeur primitive de l'homme au sortir des mains du Créateur, les conséquences du péché originel et la haine de la Révolution contre l'Eglise, qui peut seule, pourtant, guérir les maux de la Chute et réaliser la loi d'Amour.



SOMMAIRE

LES CATÉCHISTES VOLONTAIRES.

Monsieur le Directeur,

L'auteur de l'article sur les *Catéchistes volontaires*, paru dans le numéro du 22 janvier, aurait pu ajouter que cette œuvre était puissamment approuvée et recommandée par Nosseigneurs les Evêques. Beaucoup ont daigné s'en occuper personnellement et lui ont fait l'honneur, soit d'une lettre pastorale, soit d'un article dans la Semaine religieuse de leur diocèse. Je n'en citerai qu'un : Son Eminence le Cardinal Richard, archevêque de Paris. Il a fondé lui-même, au sein de la capitale, une Association de Dames catéchistes, qui compte près de deux mille membres. Le siège en est chez les Religieuses de la Retraite, et elle a pour directeur le supérieur des Missionnaires diocésains, M. de Gibergues. J'ai sous les yeux le manuel de l'œuvre. Il débute par une préface du premier directeur, le regretté Mgr d'Hulst, et retrace en sept chapitres, les devoirs de la dame catéchiste envers elle-même, le clergé, les autres dames, les enfants et leurs parents. Les résultats obtenus jusqu'ici ont été, assure-t-on, des plus consolants.

D'autres diocèses ont imité Paris avec le même succès. Mais il est une œuvre de ce genre qui s'étend à toute la France et même à l'univers entier. Elle me semble de beaucoup la plus importante par ses avantages et le nombre de ses associés. Son origine ne remonte guère au-delà d'une douzaine d'années et on l'appelle l'*Œuvre internationale des catéchistes volontaires et de la première communion.*

Au cas où il vous plairait de la faire connaître à vos lecteurs, voici une copie de la notice composée par le Directeur général, M. le chanoine Pitoye :

« *I. Associés.* — L'Œuvre internationale des catéchistes volontaires et de la première communion a pour but d'assurer à la jeunesse, par tout l'univers catholique : d'abord, une bonne première communion ; puis la persévérance dans les vertus chrétiennes

Pour y parvenir, elle invite ses associés à prier les uns pour les autres, et s'efforce de répandre l'instruction religieuse par l'enseignement du catéchisme.

Elle enrôle deux sortes de membres : 1° Ceux qui donnent les leçons de catéchisme : ce sont les catéchistes volontaires et on en compte actuellement dix mille ; 2° Ceux qui reçoivent ces leçons : ce sont, pour la plupart, des enfants qui entendent, soit se préparer à leur première communion, soit, s'ils l'ont faite, se mettre à même de persévérer dans la vie chrétienne. Ils sont aujourd'hui plus de cent mille.

Les prêtres, les religieux et les religieuses, les instituteurs et les institutrices, les pères et mères de famille, les frères et sœurs, les jeunes gens et les jeunes filles de bonne volonté, enfin toutes les personnes capables de faire le catéchisme à d'autres, peuvent s'associer comme catéchistes volontaires. Ce titre ne les oblige qu'à une demi-heure (au moins) de catéchisme par semaine. Il n'est même pas nécessaire de faire ce catéchisme toutes les semaines de l'année. Rien n'empêche les catéchistes d'accomplir toute leur tâche pendant l'hiver. Ils pourront après cela s'en dispenser pendant l'été. L'essentiel est d'avoir consacré au catéchisme, dans le courant de l'année, vingt-six heures.

Les enfants sont admis dans l'association, non-seulement l'année de leur première communion, mais auparavant et aussi après. La préparation à la première communion devant commencer aussitôt que l'enfant atteint l'âge de raison, on peut l'affilier dès cette époque. Sa première communion faite, il continuera à faire partie de l'œuvre à titre de *persévérant*. On pourrait même associer comme *persévérants*, et après la première communion, les enfants qui ne l'auraient pas été plus tôt, et aussi les grandes personnes. La persévérance, telle que nous l'entendons ici, se caractérise par la volonté de mener une vie chrétienne et par la fréquentation, durant les années d'adolescence, du catéchisme de persévérance paroissial. S'il n'existait pas on pourrait y suppléer par une demi-heure de lecture d'un livre où sont expliquées les vérités de la religion.

Bien des personnes ont exprimé le désir de recommander leurs morts aux prières des associés et, spécialement, des enfants de la première communion. Elles ont pensé que l'inter-

cession de ces jeunes amis de Notre-Seigneur jouirait d'un crédit particulier sur son cœur. On s'est rendu à leurs désirs en affiliant aussi les défunts.

II. Conditions. — Pour s'associer à l'œuvre, il suffit : 1° D'envoyer ses noms et prénoms à la Direction générale dont relève la contrée qu'on habite ;

2° De faire, une fois pour toutes, une offrande de 0 fr. 25 centimes. L'on reçoit, en retour, un magnifique cachet d'inscription. — Les enfants absolument pauvres et incapables de fournir leur cotisation sont inscrits gratuitement. Cependant il est vivement conseillé d'intéresser à ces enfants d'autres plus fortunés qui se feront un bonheur de fournir cette modique somme, à l'intention de leurs petits frères. — Les prêtres sont inscrits gratuitement et à perpétuité. Seulement ils s'engagent à réciter chaque jour l'heure de *Tierce* et à célébrer une fois par an la sainte messe pour les membres de l'association. Cette messe leur est rétribuée 2 francs et une lettre leur fait connaître, quelque temps à l'avance, le jour auquel ils doivent l'acquitter. S'ils sont empêchés ce jour-là, ils en choisissent un autre, à leur gré, dans le courant du mois.

L'inscription des défunts se fait moyennant une offrande de 0 fr. 50 par année et par défunt. Pour l'inscription à perpétuité, l'offrande est de 10 francs une fois versés. Un cachet spécial est envoyé pour chaque inscription.

III. Organisation. — Cette œuvre a pour directeur général son fondateur, M. le chanoine Pitoye, actuellement curé de Vicq (par Varennes, Haute-Marne).

Mais il y a, en outre, douze directeurs nationaux chargés de recueillir les noms et les offrandes des associés de chaque pays et de leur transmettre, sur leur demande, les objets propres à l'œuvre.

Pour la France, c'est M. l'abbé Finot, chanoine honoraire, à Langres (Haute-Marne).

IV. Indulgences. — Le Souverain Pontife, en approuvant cette œuvre, lui a concédé, le 5 avril 1891, un certain nombre d'indulgences dont voici les principales :

1° Aux enfants, indulgence plénière le jour de leur première communion et aussi le jour où ils la renouvellent.

2° Aux catéchistes, indulgence plénière le jour de la

Pentecôte et indulgence partielle (7 ans et 7 quarantaines) en la fête de l'Épiphanie.

Ces indulgences sont particulières à l'œuvre, applicables aux âmes du Purgatoire, et n'empêchent point d'avoir part aux autres faveurs spirituelles accordées anciennement aux catéchistes volontaires.

V. Zélateurs. — Le titre de zélateur ou zélatrice est accordé par diplôme spécial à toute personne qui s'engage à travailler à la diffusion de l'œuvre et dresse une liste d'associés.

Ce titre donne droit à tous les avantages de l'association, notamment à ses indulgences et à ses prières. De plus, deux messes sont dites chaque mois, l'une au sanctuaire de Lourdes, l'autre dans celui d'Einsiedeln, pour les personnes qui le portent.

Les zélateurs et zélatrices ont le pouvoir d'écrire sur les cachets d'admission le nom des associés et de les contresigner. »

— Je ne sais si je me trompe, mais il me semble, M. le directeur, que c'est là une œuvre bien agréable au cœur de Celui qui entourait de ses prédilections les enfants de la Judée. Pour ma part, je regrette profondément de n'avoir pas connu plus tôt cette admirable association des catéchistes volontaires et de la première communion. C'est avec bonheur que j'aurais enrôlé dans cette sainte ligue les pauvres enfants de ma modeste paroisse de campagne, et quelque chose me dit que plus d'une grâce serait tombée du ciel sur mon petit troupeau, attirée par les prières de tant de premiers communiants.

La pensée que plusieurs de mes confrères partagent mon ignorance d'autrefois et seront heureux d'en sortir, m'a fait vous adresser ces quelques pages. Encore une fois vous serez juge de l'emploi qu'elles comportent.

Agréez. X.

LE CIMETIÈRE D'ÉPERNON

I

J'étais soldat depuis deux mois : pauvre *Mobile*,
Presque brave déjà, mais beaucoup moins habile ;
Faisant le coup de feu comme un autre, après tout ;
Espérant des galons et de la gloire au bout.

Les galons sont venus ; l'autre est restée en route ;
La victoire, une fois, nous a fait banqueroute :
Mais nous avions du cœur pourtant et bon vouloir,
Nous, conscrits de deux mois et moblots d'*Eure-et-Loir*.

Malgré le vent sifflant dans nos minces vareuses,
Souvent malgré la faim glaçant nos mains fièvreuses,
Malgré l'ennui passant dans la moëlle des os,
Nos vieux fusils chantaient comme de bons oiseaux.
Marcher toutes les nuits et tous les jours se battre,
De front, de flanc, partout à peine un contre quatre,
Ce fut là notre lot, à nous, conscrits d'hier ;
Ce n'était pas très gai ; mais c'était assez fier.

On fit ce que l'on dut, cela vaut de la gloire ;
Et si ceux d'Outre-Rhin ont deux liards de mémoire,
S'ils n'ont pas oublié leurs exploits d'*Epernon*,
Qu'ils aient le front, ceux-là, de soutenir que non !

II

Ce fut le *4 octobre*, au soir : vrai soir d'automne ;
L'arbre rouillé tremblait d'un frisson monotone ;
Et les feuilles tombaient sur nous en linceul gris ;
Et nous glissions, encore à jeun, les pieds meurtris,
Sous les bois frissonnants et sous les feuilles grises,
Sans bruit et l'œil au guet par crainte de surprises.
Les Prussiens étaient là pour sûr. Contre Epernon
Ils avaient fait d'en haut aboyer leur canon ;
Mais plus bas un sergent et deux factionnaires
Avaient vu des fusils et des « paratonnerres »
S'agitant comme font des épis de blé mûr.

Nous rentrions en ville en côtoyant un mur,
Très long, mur de jardin, de parc ou promenade ;
Solide, un vrai rempart contre la canonnade ;
Pouvant servir de tente au moins en attendant.
— « Halte-là ! mes amis », nous dit le Commandant.
Le Commandant était Monsieur de la Mollère,
Un noble, du pays, brave, aimé, populaire :
Un noble est tout cela quand il est du pays ;
Des chefs sur ce patron sont des chefs obéis.

— « Silence ! ajouta-t-il d'une voix très émue,
Derrière ce mur-là je crois que ça remue !... »

Le mur n'étant pas haut comme un mur de prison,
L'on pouvait par-dessus découvrir l'horizon ;

Même on pouvait d'un bond escalader l'obstacle :
Nous montons, un par un, sans bruit...
Dieu ! quel spectacle,
Inouï, solennel, effroyable, émouvant,
Gravé là, mieux qu'avec un fer, et plus avant.
Nous avions sous nos pieds, en bas, le cimetière ;
Mais chaque tombe ouverte et debout chaque pierre.
On voyait à l'abri de ces remparts étroits,
Sur le buis saccagé, sur des morceaux de croix,
S'allonger, se dresser, ramper de vagues formes.

On distinguait de ci de là des uniformes ;
Donc, c'étaient des soldats blottis près des tombeaux.
— « Qui va là ?... »
Pas un mot ; nous les couchons en joue,
La poudre allait parler : leur langue se dénoue :
« Français !... amis !... pompiers !... »
— « Des Français !... malheureux !...
Cria le Commandant, ne tirons pas sur eux !
Ils lèvent tous la crosse en l'air ; baissez les vôtres.
Mes enfants, réservons notre dragée aux autres !... »
Et comme il se tournait vers nous le bras tendu,
Un coup de feu partit d'en bas : « Je suis perdu !
Adieu !... »
Sous les cyprès et les pierres disjointes
Des têtes s'avançaient et des casques à pointes,
Et des voix se mêlaient dans un rire moqueur ;
Ils avaient bien visé, les lâches !... droit au cœur.

Mais la colère alors nous saisit aux entrailles ;
On enjambe, on renverse, on perce les murailles ;
On tire à bout portant, on lutte corps à corps
Avec ces insulteurs des tombes et des morts.
Ils hurlaient, sous leur marbre et sous les branches vertes ;
Nous les faisions rouler dans les fosses ouvertes ;
Nous les couchions en tas sur les touffes de buis,
Sur les croix dont leurs pieds s'étaient fait des appuis,
Sur les fleurs, sur le bord des tombes descellées,
Au pied du grand calvaire et le long des allées.

Le cimetière était deux fois le champ de deuil ;
Navrant pour la pensée et hideux au coup d'œil ;
Parmi les croix, l'éclair, le choc bruyant des armes ;
Le sang coulait à flots où coula tant de larmes :
Des hommes massacrant des hommes sans remords,
Et jetant par monceaux les mourants sur les morts,

Sans pitié : la fureur tenait lieu de courage !
Nous payions aux Prussiens le prix de leur outrage.
Cet exploit leur valut, pour salaire et succès,
L'honneur de reposer ensemble au sol français ;
Privilège, après tout, qui n'est pas si vulgaire,
Privilège très grand, qu'ils ne souhaitaient guère...

Leur sort fut triste, horrible, infâme en vérité,
Mais ce sort lamentable, ils l'avaient mérité.
La conquête, c'est beau ; c'est très beau la victoire,
Les grands jours qu'on écrit dans une grande histoire.
Ce qu'ils ont fait là-bas réclame un autre nom
Là-bas, au cimetière effrayant d'*Epernon.*

V. DELAPORTE. S. J.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 6 au 13 Février 1898.

6. *Septuagésime.* — Mémoire de *sainte Jeanne de Valois*, veuve, et de *sainte Dorothée*, vierge et martyre. — Le temps de la Sainte Enfance est terminé ; aujourd'hui commence le temps de la Septuagésime, ou des dimanches qui précèdent le Carême et la fête de Pâques. Le dimanche de la Septuagésime est environ le 70e jour avant cette grande fête. Quoique le jeûne et l'abstinence ne soient pas obligatoires, il est dans l'esprit de l'Eglise de se préparer pendant ce temps à la grande pénitence du Carême.

7. Lundi. — *Saint Romuald, abbé.* — Saint Romuald, de la famille illustre des ducs de Ravenne, en Italie, fut élevé à la maison de ses parents fort délicatement jusqu'à l'âge de vingt ans. Son occupation ordinaire était d'aller à la chasse ; mais dès lors il prit un grand plaisir à la solitude, considérant la vie tranquille qu'il pouvait passer au désert. Une circonstance particulière le détermina à quitter le monde. S'étant trouvé comme témoin à un duel, il en fut si affligé qu'il se condamna à en faire une grande pénitence et se retira au monastère de Classe, de l'ordre de Saint Benoît.

8. Mardi. — *Oraison de N.-S.-J.-C.*, double-majeur, mémoire de *saint Jean de Matha*, confesseur. — L'Oraison de N.-S. est la première des fêtes de la Passion, qui se célèbrent chaque semaine jusqu'à Pâques : le mardi avant le Carême, et le vendredi pendant le Carême. C'est dans cette circonstance que N.-S. entra en agonie à la vue de nos péchés, jusqu'à suer du sang. Excitons-nous par la méditation de ce mystère à la contrition de nos péchés.

9. Mercredi. — *Saint Cyrille*, évêque d'Alexandrie et docteur de l'Eglise. Mémoire de *sainte Apolline*, vierge et martyre. — Saint

Cyrille, évêque d'Alexandrie, défendit le dogme de l'Incarnation contre l'impie Nestorien. Il eut beaucoup à souffrir des grands de ce monde, qui avaient pris le parti de l'hérésiarque. Croyons bien avec l'Eglise que le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous sauver, qu'il y a deux natures en J.-C. : la nature divine et la nature humaine, mais qu'il n'y a en J.-C. qu'une seule personne qui est celle du Fils de Dieu. Croyons en même temps que la T.-S.-Vierge est mère de Dieu.

10. Jeudi. — *Sainte Scholastique*, vierge. — Sainte Scholastique, sœur de saint Benoît, demeurait non loin du monastère de son frère. Elle le visitait une fois tous les ans, et les visites se passaient dans les louanges de Dieu et dans les entretiens spirituels. Evitons les visites inutiles. Si la charité n'est pas le motif des visites et des conversations, elles sont très dangereuses. Si nous aimions J.-C., il serait le principal sujet de nos conversations.

11. Vendredi. — *Les Saints fondateurs de l'Ordre* des Servites. — Les *Servites* s'étaient constitués par amour pour la Sainte Vierge, non seulement les serviteurs de Marie mais ses esclaves. Le serviteur peut encore quitter son maître ; mais l'esclave n'en a plus le pouvoir ; eux, ils se réjouissaient de faire don à Marie de leurs personnes et de leur liberté ; après avoir renoncé au monde, ils renoncèrent encore à eux-mêmes. Le démon a ses esclaves qu'il conduit au malheur éternel ; les Servites voulaient que Notre-Dame eût les siens qu'elle conduirait au bonheur du ciel.

12. Samedi. — *Saint André Corsini*, confesseur pontife. — Saint André, de l'ordre des Carmes, obéissant à ses supérieurs, quoiqu'il y eût de la répugnance, fut élevé à la prêtrise. Il sut que ses parents voulaient faire des dépenses inutiles, lorsqu'il chanterait sa première messe ; pour retrancher tous ces excès, il obtint de son supérieur de se retirer dans la solitude ; là, sans bruit et avec une merveilleuse consolation, il offrit à N.-S. les prémices de son sacerdoce.

13. Dimanche de la *Sexagésime*. Mémoire de *Saint Raymond*, confesseur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Les messes de l'église Saint-Joachim. — La souscription spirituelle annoncée dans la *Voix* par le communiqué de l'évêché a recueilli immédiatement un certain nombre d'adhésions. MM. les Curés vont certainement continuer de répondre à cet appel. Nous redirons aujourd'hui aux fidèles qu'ils sont invités, eux aussi, à souscrire, en s'engageant pour des messes aux intentions de S. S. Léon XIII, et en donnant les honoraires.

Une vêture religieuse à Saint-Paul. — Le 2 février, en la fête de la Présentation de N.-S. au Temple, Mgr l'Evêque de Chartres a présidé une cérémonie de vêture religieuse à la Maison-mère des Sœurs de Saint-Paul. Vingt-cinq postulantes ont pris le saint habit de leur Institut. Le sermon a été prêché par le R. P. Allenou, jésuite, qui venait de donner à la Communauté les exercices d'une retraite préparatoire au renouvellement de consécration. Monseigneur avait près de lui ses deux vicaires généraux, un vicaire général d'Avignon, M. le Curé-doyen de Saint-Symphorien de Versailles, M. le Curé-doyen de Carquefou, au diocèse de Nantes. et plusieurs autres prêtres de Chartres, de Blois, du Mans et d'Angers.

Fête du 2 février à la Cathédrale. — Les fidèles n'ont pas manqué de se conformer à l'usage antique, repris plus généralement il y a quelques années : celui de tenir un cierge allumé pendant la grand'messe, en souvenir de Notre-Seigneur, lumière des nations.

Il y avait grande assistance à la messe solennelle et à l'office du soir. Nos félicitations au chœur de musique, tant pour les mélodies de plain-chant que pour les belles harmonies de style moderne exécutées pendant cette journée !

Nécrologie. — *M. le curé de Nottonville.* — Une lettre de l'Évêché nous a, cette semaine encore, annoncé une perte douloureuse en la personne de M. l'abbé Gougis, Louis-Pierre-Philippe, curé de Nottonville, décédé le 31 janvier dans sa 75me année.

M. l'abbé Gougis est né le 19 juin 1823, à Luisant ; il était le neveu de feu M. l'abbé Gougis, mort curé de Rouvray-Saint-Denis. A la fin de ses études théologiques, il fut quelque temps professeur à Saint-Cheron. Ordonné prêtre le 22 septembre 1849, il alla huit jours après au vicariat de Cloyes, d'où il sortit le 1er octobre 1851, pour être curé de Magny. Il devint, le 24 novembre 1854, curé de la Ferté-Villeneuil, et, le 9 février 1858, curé de Nottonville.

Ce respectable ecclésiastique a toujours été d'une vie très régulière et même austère. Il ne quittait guère sa solitude, et son bonheur était, avec les exercices pieux, l'étude des sciences sacrées; elle lui était facilitée par une riche bibliothèque qu'il s'était composée à grand prix.

Ses conférences trahissaient toujours l'habitude d'approfondir les sujets sérieux et une grande érudition.

Nous recommandons aux prières ce digne ministre du Seigneur. — Ses obsèques ont dû avoir lieu le 3 février.

Service pour Mgr Lagrange. — Ce service funèbre a eu lieu lundi dernier, à 9 heures du matin, dans la chapelle du Séminaire de Saint-Cheron ; la cérémonie avait attiré quelques amis dévoués,

prêtres et laïques, venus rendre hommage à l'évêque défunt, parmi lesquels M. l'abbé Tissier, qui représentait, là, cette Institution Notre-Dame pour laquelle Mgr Lagrange avait beaucoup d'affection.

Mgr Mollien, assisté de plusieurs prêtres parmi lesquels M. l'abbé Métais, qui a pris l'initiative de la fondation de ce service funèbre, présidait la cérémonie. Le petit séminaire de Saint-Cheron était présent ; la messe a été dite par son supérieur M. l'abbé Deuzet.

Mgr Mollien a donné l'absoute. (*Journal de Chartres.*)

Mission d'Authon, de Charbonnières et de Soizé. — Dans ces trois paroisses il y avait eu déjà plusieurs missions en divers temps. Mais jamais on n'avait donné des missions simultanées. C'est à ces missions d'ensemble qu'est dû, croyons-nous, le succès actuel, que l'on a remarqué, à différents degrés, dans ces trois paroisses.

Plaise à Dieu que cette idée de missions cantonales se réalise dans toute la France. Ce serait, il nous semble, la ruine du respect humain, une force contre les ennemis de la religion, et une salutaire émulation pour tous les chrétiens fidèles.

La mission était prêchée par des jésuites : à Authon, les R. P. Lallemant et Ragaut ; à Charbonnières, le R. P. Montor, et à Soizé, le R. P. Le Gall ; ces deux derniers ont évangélisé plusieurs localités de la Beauce et du Perche.

Tous ont déployé un zèle vraiment apostolique, aussi le résultat a-t-il répondu à leur attente. D'après les rapports qui nous sont parvenus, à Authon, la mission s'est passée d'une manière très satisfaisante ; assistance nombreuse, due en grande partie à un élément nouveau qui tend à s'introduire peu à peu, les projections lumineuses ; aux conférences dialoguées qui étaient faites principalement pour les hommes ; et aux illuminations fort bien réussies par toute l'église lors de la consécration du S. Cœur et de la clôture. Près de deux cents communions ont couronné la mission ; une quarantaine d'hommes, parmi lesquels vingt-trois revenus à leur devoir, ont approché de la Sainte-Table. En somme, très bonne mission.

A Charbonnières, le succès a dépassé toutes les espérances. Dès le commencement de la mission, concours étonnant d'hommes et de femmes, qui se pressaient tous les soirs et aux belles fêtes qui ont été données dans cette église. On a compté jusqu'à cinquante retours qui ont dû consoler beaucoup le cœur du pasteur de cette paroisse.

A Soizé, la mission, d'abord contrariée par le mauvais temps, a été ensuite suivie par une foule nombreuse, à partir du vendredi de la première semaine. Elle a toujours augmenté, et plusieurs

fois on l'a évaluée à plus de quatre cents personnes. Les enfants surtout ont eu les préférences du R. P. Missionnaire, qui les a tous confessés, (ils étaient 160), et qui a préparé à la communion ceux qui doivent renouveler cette année. Aux enfants on devrait donner ainsi de petites missions séparées, soit avant la première communion, soit à tout autre moment. Là est l'espoir de la religion, pour bien des raisons ; les enfants sont plus impressionnés par les vérités saintes, tandis que les grandes personnes en général ne sont pas facilement atteintes, et en certaines contrées, pas du tout. Il y a eu aussi à Soizé beaucoup de communiants pendant la mission et à la clôture, une vingtaine, parmi lesquelles plusieurs hommes.

Remercions Dieu de ces heureux résultats de la mission, et qu'en toutes choses Dieu soit béni !

E. C.

P.-S. — Nous devons l'hommage de notre reconnaissance aux différentes œuvres qui ont voté pour nos missions un secours, et nous ont envoyé une grande quantité d'objets de piété.

Merci donc à l'Œuvre des Campagnes et à celle de Saint-François de Sales ! Merci encore aux personnes pieuses et charitables qui ont contribué par leurs largesses et leur dévouement au bon succès de l'apostolat ! Merci enfin à nos zélés missionnaires, qui ont travaillé avec fruit dans nos paroisses à la Gloire de Dieu et au salut des âmes !

UN DERNIER HOMMAGE

Le vendredi 21 janvier 1898, une foule sympathique et pieuse se pressait dans l'église de Logron, trop petite pour la contenir.

Elle venait rendre les derniers devoirs à son vénéré pasteur, M. l'abbé Gourdelier, curé de la paroisse depuis environ un demi-siècle, et enlevé subitement de ce monde le mardi 18 janvier, sur les trois heures du soir, à l'âge de 83 ans (1).

Tous, en cette triste circonstance, ne formaient qu'un cœur et qu'une âme.

La municipalité, le conseil de fabrique, les enfants des différentes écoles, chaque famille avaient voulu accompagner jusqu'à sa dernière demeure ici-bas celui qu'ils avaient perdu, lui témoigner ainsi leur estime, leur gratitude et leur affection. La présence des propriétaires de la contrée affirmait leur vénération envers le curé ; ancien soldat, qui avait toujours été à la hauteur de sa mission, par la pureté de sa doctrine, l'intégrité de sa vie, la gravité de ses mœurs (2) ; et si des extrémités de la France les nobles

(1) M. l'abbé Gourdelier a rendu son âme à Dieu, une demi-heure après avoir été frappé de congestion et sans avoir recouvré connaissance.

(2) *In doctrina, in integritate, in gravitate.* Tite II, 7.

descendants de Mme la marquise de Montboissier n'avaient pu accourir aux obsèques de celui qu'ils aimaient et respectaient comme un père, au moins ils s'étaient fait représenter par leur homme de confiance.

C'était bien là l'union de toutes les classes de la société sur la tombe du ministre de J.-C.. Vingt prêtres étaient réunis autour de la dépouille mortelle de leur vénéré confrère, afin de prier, de s'instruire, de s'édifier. Quelques-uns, empêchés par la difficulté des communications ou retenus par les travaux du ministère, avaient exprimé le regret de ne point se trouver à la cérémonie funèbre.

Avant l'absoute, M. l'abbé Marquis, curé-doyen d'Illiers (1), se souvenant que M. Gourdelier avait servi sous les drapeaux avant de recevoir les ordres sacrés, a, dans un rapprochement heureux, développé cette pensée : *Labora sicut bonus miles Christi.* Travaillez comme un bon soldat du Christ. 2e Tim. 11. 3. L'orateur a surtout montré le dévouement de notre cher défunt.

A tous les âges de la vie, l'abbé Gourdelier fut dévoué. Il n'était encore que lévite au Grand Séminaire de Chartres, et déjà il se conciliait les cœurs par son allure chevaleresque, la franchise et la loyauté de sa parole.

Un des directeurs, obligé de se rendre dans une localité lointaine afin de tenter, par une opération dangereuse, la guérison d'une triste infirmité, le choisit pour compagnon de route. Nous, qui sommes habitués à toutes les facilités de locomotion, nous ne pouvons nous imaginer les péripéties burlesques d'un voyage en diligence et les inconcevables désagréments de plusieurs nuits passées dans les hôtelleries de nos petites villes.

En 1870, une femme, héroïque dans son patriotisme, échappe à l'ennemi après avoir vu sa demeure détruite par l'incendie, tout son mobilier consumé par les flammes. Mais au moins elle emporte sur elle ce qu'elle doit sauver par le devoir de sa profession. — De quel côté va-t-elle se diriger ? — Là, sur les confins du territoire de Châteaudun, elle sait que réside un saint prêtre ancien soldat. Son parti est pris, et confiante en Dieu elle marche, elle arrive, elle frappe à la porte du presbytére. Quel danger pour l'un et l'autre ! — Quoi qu'il en soit, le bon curé la cache deux jours durant, et, le troisième, il la conduit lui-même jusqu'au bourg de Châtillon-en-Dunois et la remet entre des mains amies. Non, non, le cœur d'un soldat doublé d'un cœur de prêtre n'a jamais su ce que c'est que la peur.

(1) Cet honneur lui appartenait. M. l'abbé Marquis, tout jeune prêtre, nommé à la cure de Saint-Denis-les-Ponts, a eu de fréquentes relations, à cette époque avec celui que nous pleurons.

A cet ami des premiers jours de son sacerdoce (1), il est fidèle jusqu'à la fin. Car le prêtre est toujours jeune par le cœur. Pendant les quelques années de la douloureuse agonie de cet ami vénérable, lui aussi, on vit régulièrement tous les quinze jours l'abbé Gourdelier faire à pied vingt-quatre kilomètres, afin de lui porter les secours de la religion, de l'encourager, de le consoler, et cela, par tous les temps, alors que lui-même approchait de quatre-vingts ans. Dites-moi, n'est-ce pas simplement héroïque ?

Ces traits suffisent pour montrer quels trésors de générosité renfermait le cœur de notre cher défunt. Aussi fut-il paternellement bon aux enfants, serviable à ses confrères, utile à sa famille, conciliant avec ses paroissiens, doucement énergique à ses heures, tout comme le vieux soldat, blessé dans ses convictions, porte instinctivement la main à la garde de son épée, prêt à pourfendre le mécréant qui l'insulte.

Le dévouement ! c'est bien là la caractéristique de l'abbé Gourdelier. C'est le sentiment qui l'inspira lorsqu'il voulut embellir son église.

Il choisit comme sujet de vitrail saint Martin soldat et catéchumène, partageant son manteau avec un pauvre. Il établit un chemin de croix, leçon réconfortante à tout cœur brisé par la douleur, puis un confessionnal où l'on s'agenouillera commodément; dans son idée à lui, le confessionnal est la demeure du factionnaire.... Il faut dire le mot de passe ; sans cela, point de bonheur pour l'éternité.

Maintenant, bon, sympathique et vénérable M. le Curé, votre dépouille mortelle, en attendant la résurrection, dort son dernier sommeil auprès de ceux qui vous ont précédé dans la tombe.

Vous qui lui survivez, pieux habitants de Logron, un jour vous prendrez aussi le chemin suivi par votre vénéré pasteur ; vos cendres seront mêlées à ses cendres. Mais souvenez-vous que pour avoir part après votre mort au bonheur du ciel, dont il vous a prouvé l'existence par ses doctes instructions et sa vie vraiment sacerdotale, vous devez, comme lui, être dévoués à Dieu et à votre prochain.

Defunctus adhuc loquitur. Il n'est plus et ses exemples parlent encore.

Un assistant.

(1) Cet ami est feu M. l'abbé Delpuech, curé d'Arrou. Aussitôt après sa prêtrise, M. Gourdelier fut désigné pour le vicariat d'Yèvres. M. l'abbé Delpuech était alors curé de cette paroisse.

FAITS DIVERS

Le rôle apostolique de la vie contemplative. — *Le rôle apostolique de la vie contemplative!...* Voilà certes une idée avec laquelle est peu familiarisée la fièvre de notre activité moderne. A quoi peuvent bien servir, en ce moment où il y a tant à faire, ces oisifs qui s'isolent dans la contemplation ? Que vont-ils donc faire dans leur isolement ? — Ils vont prier et s'immoler. — Pour qui et pourquoi ? — Pour les âmes, qui ont tant besoin de prière et d'immolation. N'ignore-t-on point trop, parmi nous, que la nécessité fondamentale pour la conversion des pécheurs, c'est la prière et la pénitence ? pour l'avancement des bons, c'est la prière et la pénitence ? pour la consommation des Saints, c'est la prière et la pénitence ?

Et aux Ordres contemplatifs appartient, dans l'Eglise, le ministère auxiliaire officiel de la prière et de la pénitence, pour la conversion des pécheurs, pour l'avancement des bons, pour la consommation des saints.

Voilà ce qu'à voulu dire à ses frères du cloître et à ses frères du monde un contemplatif, dans une petite brochure qui a précisément pour titre : *La vie contemplative, son rôle apostolique* (1). Il a voulu le dire à ses frères du cloître, afin de les animer au dévouement, en leur rappelant les grandeurs apostoliques de leur vocation. Il a voulu le dire à ses frères du monde, afin de susciter et de diriger les vocations dans les voies de ce dévouement si caché, si fécond et si héroïque. Les cloîtres ont intérêt à se rappeler ; le monde a besoin de savoir. Voilà pourquoi cette brochure convient au cloître et au monde. Puisse-t-elle servir, dans le cloître à activer le feu divin, dans le monde à éclairer les âmes d'héroïsme !

Cette brochure contient des principes et des faits. En principe, elle expose la nécessité et la valeur du dévouement apostolique propre à la vie contemplative (15 chapitres). En fait, elle dit quel est le genre de vie de quelques-uns des principaux Ordres contemplatifs d'hommes et de femmes qui vivent au milieu de nous (12 chapitres). Elle se termine par un appel au dévouement. Nous souhaitons de le voir entendu dans les cloîtres et dans le monde.

(1) Imprimerie N.-D. des Prés. Montreuil-sur-Mer. Prix : 0,75 c. franco 0,95 c.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.




SAMEDI 12 FÉVRIER 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

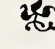
(2e SUPPLÉMENT DE FÉVRIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 13 février, *dimanche de la SEXAGÉSIME*, avec mémoire de saint Raymond. — A 9 heures, messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 heures, none, vêpres, complies et salut.

— Jeudi 17, à la chapelle Saint-Piat, le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. — Messe à 8 h. — Sermon à 3 h. et salut.

— Samedi 19, à la chapelle du Saint-Cœur de Marie, salut à 4 heures.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche de la Sexagésime, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche de la Sexagésime, les offices aux heures ordinaires.

COMMUNAUTÉ DE LA PROVIDENCE. — Le Jeudi 17 Février, Fête de la réparation. — A 7 h. 1/2, Exposition du Très-Saint-Sacrement. Messe avec chants. — A 4 h., Sermon par l'abbé Fournier, vicaire-général, supérieur de la communauté. — Salut solennel.

BIBLIOGRAPHIE

La Vie d'intimité avec le Bon Sauveur. — Charmant opuscule, série de méditations qui présentent dans un cadre parfait la doctrine des meilleurs auteurs ascétiques et surtout de S. François de Sales. L'édition dédiée aux *Ames religieuses* a obtenu une vogue bien méritée. (Plus de 10,000 exemplaires déjà répandus). — Une édition spéciale a été tirée pour les personnes du monde, et plus de 5,000 exemplaires de cette édition sont déjà placés. Beaucoup de personnes qui ont trouvé dans ces Méditations la lumière, l'encouragement et la dilatation, veulent faire partager à d'autres âmes le même profit et contribuer ainsi à ce que le bon Dieu soit plus aimé ! C'est un apostolat très sûr et très facile à la fois. — Prix de l'édition à l'usage des personnes du monde : 1 fr. ; franco, 1 fr. 20. — Adresser les demandes à l'auteur : M. l'abbé Maucourant, place de l'Évêché, à Nevers (Nièvre).

Conseil de Direction *aux personnes du monde et en particulier aux institutrices chrétiennes*, extraits des écrits de M. Legrand, curé de Saint-Aubin-du-Perron (Coutances), par le R. P. Coquoin, directeur de l'école apostolique de Biville.

Il serait à désirer que cet opuscule fut entre les mains de toutes les personnes qui ont à cœur la sanctification de leur âme. Elles y trouveront d'excellents conseils ; les institutrices y trouveront tracée une ligne de conduite qu'elles pourront suivre sans crainte de s'égarer. — Cette brochure a été bien recommandée par une lettre du si regretté Mgr Germain. En vente chez l'auteur, à Biville, par Beaumont-Hague, Manche. Prix : 0,60 centimes, franco.

Une Fille de Henri IV, par P. Delattre, 1 vol. in-12. Prix: 3 francs.

C'est presque de l'histoire de France que cette vie d'une reine d'Angleterre, fille, femme, mère de roi, car elle était fille de Henri IV, femme de l'infortuné Charles Ier d'Angleterre et mère de Charles II, et du reste toujours française d'esprit et de cœur et surtout de religion, comme elle l'était de naissance et d'éducation.

L'Escalade de Genève, par Charles Buet, 1 vol. in-12. Prix : 3 francs.

Cet ouvrage est le récit émouvant de l'entreprise faite en 1602 par les catholiques pour surprendre Genève, cette place forte du calvinisme située aux portes mêmes de la France et de l'Italie, et que les calvinistes appelaient eux-mêmes avec orgueil la *Rome du protestantisme.*

Vers la lumière, par Mme la marquise de Moussac, 1 vol. in-12. Prix : 3 francs. — Cet ouvrage est une œuvre d'imagination, mais d'une haute portée morale.

N° 5. 12 Février 1898.

SOMMAIRE

Erratum du dernier Supplément. — Dans la belle poèsie insérée au numéro du 5 février, sous ce titre : *Le cimetière d'Epernon*, un vers a été oublié.

Lisez ainsi, 11e et 12e vers, page 56 :

Donc, c'étaient des soldats blottis près des tombeaux,
Sous les cyprès brisés qui pendaient par lambeaux.

LES CATÉCHISTES VOLONTAIRES.

L'œuvre des Catéchistes volontaires, aussi ancienne que l'Evangile dans son élément constitutif, a revêtu la forme extérieure que nous lui voyons, depuis la mise à exécution de ces lois scolaires que tout chrétien, tout homme simplement raisonnable doit exécrer et travailler à faire disparaître. Car en chassant Dieu de l'enseignement, non seulement elles détruisent la foi, selon le plan des misérables qui les ont inventées, mais, de plus, elles anéantissent la prospérité matérielle de notre pauvre pays. C'est ce que prouvent, avec une évidence de plus en plus terrifiante, les événements de chaque jour.

Assurément, il y a là pour le catholique un sujet de grande tristesse. Cependant, même en présence de ces ruines amoncelées par l'impiété, il ne peut s'empêcher d'admirer comment ici encore Dieu a su tirer le bien du mal. Sous l'action de l'Esprit-Saint se sont levées des légions d'hommes, de femmes surtout, qui sont venus apporter aux ministres de Dieu le secours de leur dévouement. Ceux-ci, obligés désormais de faire apprendre la lettre du catéchisme, au besoin de la faire épeler, auraient consacré à ce travail préliminaire tout le temps destiné aux explications et à l'enseignement proprement dit. Les catéchistes se sont donné la mission de leur épargner cet embarras en s'en chargeant eux-mêmes. Grâce à eux, le prêtre pourra s'adresser à des enfants capables de réciter de mémoire la leçon de catéchisme et de suivre assez facilement les explications qu'elle comporte.

Le rôle des catéchistes volontaires est donc d'enseigner le

catéchisme aux petits enfants qui se préparent à la première communion. Toute l'excellence de l'œuvre est contenue dans cette simple définition.

Le catéchiste enseigne, c'est-à-dire qu'il pratique une œuvre de miséricorde excellente entre toutes. Venir en aide à la misère corporelle est certes chose agréable à Dieu. Nous admirons, par exemple, la jeune fille qui porte secours aux indigents, leur prodigue ses soins, emploie ses loisirs à confectionner les vêtements grossiers qui devront les couvrir; mais je mets encore au-dessus celle qui consacre son temps et sa peine à faire pénétrer la vérité dans une intelligence; car la vie intellectuelle l'emporte sur la vie matérielle. En agissant ainsi elle porte remède à de plus grands maux, sert des intérêts plus considérables.

J'ajoute que ce mérite, déjà plus qu'ordinaire, s'accroît de ce que le catéchiste travaille non pas pour une existence plus ou moins éphémère, mais, comme le peintre des temps anciens, pour l'éternité. Il enseigne, et c'est le catéchisme qu'il enseigne, c'est-à-dire la religion, le moyen d'arriver par la connaissance, l'amour et le service de Dieu au bonheur sans fin du paradis. Il apprend à l'enfant qui l'a mis sur la terre, ce qu'il y doit faire et ce qui l'attend après cette vie, quel chemin il devra suivre pour être bon et heureux, en ce monde comme en l'autre, quels désordres il lui faudra éviter pour n'être pas mauvais et malheureux ici-bas, puis puni après la mort. Avec la science du catéchisme, il lui fournit la réponse à tous les problèmes que se sont posés, sans pouvoir les résoudre, les savants d'autrefois aussi bien que ceux qui, de nos jours, ne veulent point profiter des lumières de la révélation. Enfin, il le met sur le chemin du bonheur temporel; car, chose étonnante! le catéchisme qui semble ne s'occuper que des intérêts éternels, contient seul le secret de la félicité sur la terre. Par ses leçons sur la bonté et la puissance de Dieu, sur la Providence, sur la vie future, il donne à l'homme une entière sécurité dans tous les évènements et une douce consolation dans les peines de l'existence.

Voilà ce qu'enseigne le catéchiste et c'est à cause de cela qu'il est de ceux dont il est parlé au livre de Daniel et à qui Dieu réserve une récompense toute spéciale : « Ceux qui enseignent à beaucoup la pratique de la justice brilleront comme des astres dans les éternités sans fin. »

Quoi de surprenant après tout? Il continue l'œuvre que J.-C. est venu commencer sur la terre, et je n'en sais ni de plus parfaite ni de plus méritoire. Prenons-en pour preuve la réponse de N.-S. lui-même aux envoyés de Jean. Il énumère les preuves de sa divinité : « *Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent.* » Il semble qu'après cela il ne peut plus rien y avoir ; le divin Maître ajoute pourtant, comme si c'était quelque chose de plus grand encore que la résurrection d'un mort « *...l'Evangile est annoncé aux pauvres.* » Après le Sauveur, saint Paul, son disciple, rappelant les divers ministères établis par Dieu dans l'Eglise, place en premier lieu l'Apostolat.

L'apôtre, c'est celui qui travaille à l'extension du règne de J.-C. et au salut des âmes, et c'est bien là le rôle, par suite, le mérite du catéchiste.

Ce n'est point, du reste, le seul avantage que lui procure sa noble mission. En enseignant les autres, il s'instruit lui-même et s'affermit dans la foi. Ses rapports incessants avec son petit monde lui donnent bien des occasions de pratiquer et la charité, et la patience, et la douceur, sans compter la mortification; car parmi ces enfants il en est quelquefois qui ne sont pas aussi soignés qu'on pourrait le désirer, sans être trop regardant. Je ne dis rien ni de l'aumône matérielle qui sera souvent la compagne obligée de l'aumône spirituelle, ni des relations avec les parents et du bien qu'on pourra leur faire; mais je voudrais encore noter que cet apostolat s'exerce sur de petits enfants, sur de petits enfants qui se préparent à leur première communion, et que c'est là une double raison pour le rendre plus méritoire aux yeux de Dieu.

L'enfant n'a pas comme l'adolescent la ressource de pouvoir s'instruire par lui-même. Il ne sait que ce qu'on lui apprend, et si personne n'est là pour lui rompre le pain de la doctrine après lequel soupire son âme, c'en est fait de lui. C'est à son âge, en effet, que se contractent les habitudes de la vie, que se prépare l'avenir.

N'est-ce pas pour ce motif que le divin Sauveur, aux jours de sa vie mortelle, défendait de les éloigner de lui, et lançait ses plus terribles anathèmes contre ceux qui les lui arrachaient par le scandale? Il en est toujours ainsi, et N.-S. demande encore qu'on laisse approcher de lui, surtout pour la

première communion, ces enfants qu'il aime tant et de la bouche desquels il veut tirer une louange parfaite. Or ce sont les catéchistes qui ont la mission de succéder aux heureuses mères de la Judée et de travailler à la réalisation du plus cher désir du Cœur de Jésus.

O vous, qui libres de votre temps vous surprenez parfois à gémir de l'inutilité de votre vie, regardez! Voilà une œuvre belle entre toutes, capable d'exercer vos plus nobles facultés. Faites-en partie et vous ne serez pas longtemps sans y trouver votre récompense. La mère prend plaisir à voir grandir son enfant, et ses premiers bégaiements lui causent de joyeux transports. Quelque chose de semblable aura lieu pour vous. Le premier éveil de la foi, dans ces âmes qui vous seront confiées, vous remplira d'un ineffable bonheur,et vous suivrez avec passion les moindres progrès de la vérité dans ces petites intelligences. C'est qu'il n'est point de paternité, de maternité plus auguste que celle des âmes.

X.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 13 au 20 Février 1898.

13. — Dimanche de la *Sexagésime*, mémoire de *saint Raymond*, confesseur. — Dans ce temps, on ne peut s'empêcher de remarquer l'opposition entre l'esprit de l'Église qui est celui de J.-C. et l'esprit du monde. L'Église invite ses enfants à s'humilier devant Dieu dans la vue de leurs péchés, elle les exhorte à la prière, à la retraite et aux bonnes œuvres, tandis que le monde invite les siens à la dissipation, à la bonne chère, aux danses et aux spectacles. Eloignons-nous du monde pour suivre J.-C.

14. Lundi. — *Saint Canut*, martyr. Mémoire de *saint Valentin*, martyr. — Le saint prêtre Valentin comparut devant Astère, lieutenant du Préfet de la ville de Rome, qui l'interrogea en ces termes : « Tu dis que J.-C. est la vraie lumière ? — Ce n'est pas seulement la vraie, répondit Valentin, mais celle qui éclaire tous les hommes venant au monde. — Je vais en faire l'épreuve, dit Astère. Je croirai en J.-C. si tu rends la lumière à ma petite fille qui est aveugle. » Le saint fit cette prière : Seigneur, qui êtes la vraie lumière, éclairez les yeux de votre servante. Et à l'instant la vue fut rendue à l'enfant, et ce miracle convertit Astère et toute sa famille.

15. Mardi. — *Commémoration de la Passion de N.-S. J.-C.*,

double majeur. — Mémoire de *saint Paul*, ermite et des *saints Faustin* et *Jovite*, martyrs. — Quand saint Antoine alla voir saint Paul dans le désert, le corbeau qui lui apportait un demi-pain chaque jour en apporta un tout entier ce jour-là. « Remercions Dieu, dit saint Paul; qu'il soit loué de nous avoir envoyé à manger, pour tous les deux. » Et lorsqu'il s'agit de couper le pain, il y eut un saint débat entre eux à qui le partagerait. Ils finirent par s'entendre; chacun le coupa de son côté; ils en mangèrent et burent de l'eau de la fontaine, rendant grâces à Dieu; ils passèrent la nuit suivante en oraison.

16. Mercredi. — *Sainte Julienne*, vierge et martyre. — Sainte Julienne était sur le point d'être mariée contre son gré par ses parents à un grand seigneur nommé Evilase. Pour gagner du temps, elle lui fit dire qu'elle ne l'épouserait point, à moins qu'il n'eût obtenu de l'empereur la dignité de préfet. Il l'obtint en effet à force de démarches et d'argent. Alors la sainte lui fit connaître qu'elle était chrétienne, et qu'elle ne l'épouserait point, s'il ne devenait chrétien lui-même, parce que, disait-elle, s'ils étaient de deux différentes religions, quoique leurs corps fussent unis, leurs cœurs seraient séparés.

17. Jeudi. — *Saint Tite*, confesseur. — On ne peut douter que saint Tite n'ait observé fidèlement tout ce que saint Paul lui écrivit dans une lettre qui est la règle de la vie des Evêques, et que l'on doit regarder comme la vie de saint Tite.

Lisons avec attention ce que saint Paul a écrit à saint Tite sur les devoirs des différents états; mais que ce soit pour le pratiquer. Demandons à Dieu des pasteurs qui suivent ces admirables règles prescrites par saint Paul. Suivons-les nous-mêmes, chacun dans notre condition.

18. Vendredi. — *Saint Siméon*, martyr, ou *office votif* de la *Passion*. — Saint Siméon était fils de Cléophas, cousin germain de N.-S. selon la chair. Il menait une vie si sainte et de si grand mérite que les apôtres survivant à saint Jacques le mineur s'assemblèrent de divers lieux et l'élurent pour second évêque de Jérusalem. Il gouverna quelques années très saintement cette église jusqu'à la destruction de la ville par Vespasien et par Tite, qui furent depuis empereurs.

19. Samedi. — *Office votif de l'Immaculée Conception*. — Voici en quels termes l'Église commence l'office de l'Immaculée Conception : « Vous êtes toute belle, ô Marie, et la tache originelle n'est point en vous. Votre vêtement est blanc comme la neige, et votre visage brillant comme le soleil. Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, l'honneur de notre peuple; vous êtes bénie de Dieu entre toutes les femmes. » — Après ce court éloge

qui rappelle l'Immaculée Conception, l'Église demande à la T. S. Vierge de nous entraîner à sa suite, afin que nous imitions ses vertus dont l'Immaculée Conception a été l'origine.

20. — Dimanche de la *Quinquagésime.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Messes pour l'Église Saint-Joachim. — Prière de continuer l'envoi des souscriptions pour ces messes au Secrétariat de l'Évêché.

Pour le Carême. — Le prédicateur annoncé pour la station du Carême, à la cathédrale, est le R. P. Dom Paul Lafon, de l'ordre de Saint Benoit.

Pauvres malades. — L'Assemblée annuelle avec sermon de charité pour l'Œuvre des Pauvres Malades, à la cathédrale, est fixée au dimanche 27 février.

Ligue de l'Ave Maria. — Elle est bien connue maintenant sur tous les points de la France, puisque partout se répand le journal *La Croix* qui en est l'organe. L'utilité de cette Ligue se fait sentir plus que jamais, au moment où des associations anticatholiques et par suite antifrançaises complotent pour le malheur du pays. Il importe donc que les vrais chrétiens, les honnêtes gens se prennent d'une nouvelle ardeur à défendre leurs libertés et les intérêts de la nation, et sollicitent plus instamment en leur faveur la Sainte Vierge, protectrice de la France. Un religieux de l'Assomption est venu à Chartres, au commencement de cette semaine, entretenir sur ce sujet et les graves questions qui s'y rapportent les prêtres et les fidèles; plusieurs réunions ont eu lieu dans ce but. Mardi matin, c'était en l'église de N.-D. de Sous-Terre que le R. P. Lazare s'adressait à un pieux auditoire, heureux d'assister à sa messe et d'entendre sa parole apostolique. — Dans l'après-midi, un entretien avec le clergé, dans une salle particulière, l'a mis à même d'encourager la propagande de la bonne presse, et particulièrement de la *Croix* qui du reste compte un nombre toujours croissant d'adhésions dans notre diocèse.

A la Providence. — Une retraite a été prêchée au couvent de la Providence, la semaine dernière, et a fini dimanche soir, 6 février. Le prédicateur était le R. P. Bruno, supérieur des capucins de Versailles. Ce zélé missionnaire a déjà donné plusieurs retraites dans cette bonne communauté de la Providence; ses instructions y sont reçues avec plaisir et avec fruits.

Grandhoux. — *Capitaine et soldat.* — Il y a quelques jours, nous a dit la *Croix d'Eure-et-Loir*, on conduisait à sa dernière demeure,

au milieu d'une nombreuse et sympathique assistance, un jeune soldat, enfant du pays, décédé à Longwy (Meurthe-et-Moselle), des suites d'une fluxion de poitrine. Dans toutes les circonstances, la mort est un enseignement; mais combien plus frappant, quand elle atteint ce qu'il y a de plus touchant, et de plus aimable dans la vie : la jeunesse !

Cet enseignement, un des proches parents du défunt, M. le capitaine Roulleau, du 93e de ligne, le développa sur la tombe du jeune soldat. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire intégralement ses fortes et chrétiennes paroles, elles auront été un grand soulagement pour la famille désolée, une excellente leçon pour chacun des assistants.

Voici néanmoins sa thèse. « Non, dit-il, non certes, tout n'est pas fini, quand le corps, ce réfractaire, repose sous six pieds de terre. Il peut manquer, défaillir à la volonté qui le meut, trahir l'âme qui l'anime, comme dans le cher défunt que nous pleurons, mais non pas les entraîner avec lui, dans la dissolution universelle, dans le néant. Que serait-ce donc alors que cette vie ? Une cruelle énigme ! Non, grâces à Dieu, il est un monde meilleur, il est une autre vie pour les âmes jugées bonnes et belles, et celle-là ne nous trahira pas.... C'est dans celle-là que nous espérons nous revoir un jour, cher ami, auprès du Dieu de bonté et de justice que nous aurons servi et aimé ! »

Cette leçon, nous en sommes persuadés, n'aura pas été perdue pour l'assistance vivement émue qui l'a reçue. Fort heureusement, dans le corps de nos excellents officiers, sur lesquels Zola et la horde juive veulent jeter l'opprobre, ces sentiments ne sont pas rares, voilà pourquoi ils sortiront indemnes du déluge d'ordures et d'infamies qu'on déverse sur eux.

M. le capitaine Roulleau n'est pas un inconnu à Chartres; il fut élève de la Maîtrise et du Séminaire de Saint-Cheron ; on voit qu'il a conservé les sentiments religieux de sa première éducation chrétienne.

Le dernier des La Rochejaquelein. — Une brochure vient de nous arriver portant ce titre. Nous nous empressons de la signaler à nos abonnés après l'avoir lue avec une vive satisfaction. Ces trente pages grand in-8°, écrites par M. Edmond Béraud, ancien rédacteur de la *Gazette de France*, sont précédées d'une préface du général de Charette, avec le portrait du personnage dont la brochure nous raconte brièvement la belle existence.

Le marquis Julien de La Rochejaquelein, naquit à Chartres, le 27 mars 1833. Nous l'avons bien connu vers l'époque de sa première communion, qu'il fit pieusement après y avoir été préparé par M. l'abbé Pie, le futur cardinal.

Quand M. l'abbé Pie, dans la chapelle de la Maison-Bleue, en 1843, donna le scapulaire à la jeune Adine de la Rochejaquelein, sœur de Julien, il lui fit un petit discours où se trouvent ces paroles : « Courage, chère enfant ! S'il est écrit que Dieu récompense jusqu'à la dixième génération, et au-delà, les vertus et les bonnes œuvres de leurs pères, mille bénédictions en ce moment vont descendre sur votre tête. » Et l'enfant devint religieuse au Couvent des Oiseaux, à Paris, où elle a saintement vécu et trépassé saintement. Les bénédictions appelées sur la tête de Julien, lors de sa première communion, ont eu, elles aussi, d'heureuses conséquences : La vie du marquis de la Rochejaquelein, dit Mgr Pelgé, évêque de Poitiers, à la cérémonie de ses obsèques, le 3 août 1897, a été une noble vie et une vie féconde en mérites devant Dieu.

.... Elles sont sans nombre les œuvres de bien auxquelles il a coopéré au nom de cette piété solide et éclairée qui faisait de lui le modèle des chrétiens... »

Nous rendons hommage à la mémoire de ce digne descendant d'une glorieuse famille qui a honoré la France, et particulièrement les pays où il a vécu. A Chartres, sa ville natale ; à Bressuire, qui l'a eu pour député au Parlement ; à Saint-Aubin-de-Baubigné, lieu de son tombeau, on prie pour le petit neveu de l'illustre Henri de la Rochejaquelein, le héros vendéen.

(La brochure dont nous venons de parler se vend au prix de : 1 franc à la librairie Oudin, 10, rue de Mézières, Paris).

M. le docteur Péan. — Nous recommandons également aux prières M. le docteur Péan, le célèbre chirurgien de Paris, décédé il y a quinze jours. M. Péan, Jules-Emile, est né le 29 novembre 1830 ; son père était meunier à Marboué, près Châteaudun. Après une carrière laborieusement et brillamment remplie au service de la souffrance, il est mort muni des sacrements de la Sainte Eglise le 30 janvier : « Je veux mourir dans la foi de mes pères », avait-il dit ; et son confesseur, M. le chanoine de Cormont, sa famille, les religieuses ses garde-malades, les docteurs ses confrères, furent tous émus de sa fin édifiante.

Plusieurs journaux ont rapporté les deux traits suivants à la gloire du docteur Péan.

« Pendant trente ans, on a pu apprécier dans la maison des Sœurs Augustines, rue de la Santé, ses hautes qualités morales, sa droiture, sa bonté. Pendant vingt-cinq ans, avant l'établissement de son hôpital, pour lequel il dépensait annuellement 100,000 francs, il faisait venir, chez les Augustines du Saint-Cœur de Marie, de pauvres mères de famille malades à l'hôpital ; il les opérait gratis et coopérait de ses deniers à cette bonne œuvre, leur apportant bon vin, cognac, etc., et leur laissant discrètement,

lorsqu'elles quittaient la maison, un billet de banque ou un louis pour leur convalescence.

Un trait charmant nous revient en mémoire à ce sujet. Le jour de la Première Communion de Mlle Adrienne, sa dernière fille, il arriva, rue de la Santé, sans prendre le temps de changer ses habits de cérémonie, et il dit à la religieuse qui l'accompagnait : « Je suis heureux de pouvoir opérer aujourd'hui une pauvre femme de l'hôpital, et Mme Péan partage ma joie ; cette bonne action portera bonheur à ma fille. »

Mgr l'Évêque d'Evreux est décédé presque subitement le 9 février. Sa Grandeur se disposait à partir pour Rome, le samedi 12.

La Flèche du clocher vieux de Chartres

Le 4 février 1898 est à noter dans les annales du clocher vieux. C'est ce jour-là que l'échafaudage intérieur, construit pour l'établissement d'un des nouveaux paratonnerres, a été poussé jusqu'à la plus haute lucarne. C'est ce jour-là que, pour la première fois depuis l'incendie du 4 juin 1836, un homme est monté jusqu'à cette hauteur vertigineuse. Cet homme intrépide a fait mieux encore. Il est sorti au dehors, il a posé le pied sur les premiers degrés de l'échelle de fer extérieure, et après en avoir bien constaté la solidité (elle ne servait plus depuis si longtemps !) il l'a bravement escaladée jusqu'à son sommet. Désormais l'on pourra, si on le veut, y planter une oriflamme aux grands jours de fête, comme sur l'autre clocher, chose qu'on avait bien regretté de ne pouvoir faire au passage de l'Empereur.

L'ascensionniste a lu l'inscription qui fut gravée au-dessous de la lucarne quand, en 1753, l'architecte Guillois refit cette flèche sur la longueur de 12 à 13 mètres. Cette inscription rappelle que le doyen d'alors, M. de Montigni, monta jusque-là, sur un échafaudage élégamment disposé, et procéda à la pose de la première pierre.

Elle est ainsi conçue : M. de Montigni, abbé d'Igny et doyen de cette église, m'a posée le 5 juillet 1753.

Il a lu de même le millésime 1754 sur la boule qui fut posée cette année-là par Varin, maître-fondeur à Paris.

La restauration fut assez bien faite ; bien qu'on n'ait point travaillé cette flèche depuis lors, c'est-à-dire depuis près de 150 ans, elle n'a point subi, comme on aurait pu le craindre, d'avaries trop graves. Quelques pierres seulement sont gercées ou disjointes.

N'auraient-elles pas été mises en cet état par l'horreur qu'elles éprouvèrent, pendant la Révolution, de voir au sommet de la croix

qu'elles portaient, flotter un vaste bonnet phrygien ? Ces Messieurs d'alors avaient coiffé de ce noble ornement nos deux clochers ; ils en avaient affublé aussi la Vierge de l'Assomption. Idée vraiment spirituelle et digne de l'admiration de la postérité, n'est-ce pas ? Disons mieux : Si l'idée était sotte et impie, du moins la hardiesse de ceux qui se hissaient jusqu'à cette hauteur pour la réaliser, était tout à fait française. Elle méritait d'être au service d'une meilleure cause.

Ces échafaudages vont permettre de trancher, avec plus de sûreté et même définitivement, la question de la hauteur du clocher vieux. Plusieurs prétendent que les mesures courantes sont fausses, et qu'au lieu d'avoir 109 mètres de hauteur, il en aurait 114 ou 115. Cette dernière hypothèse, jusqu'à nouvel ordre, doit demeurer suspecte.

FAITS DIVERS

La famine en Arménie. — De lugubres nouvelles nous arrivent, par tous les courriers, des provinces les plus reculées de l'empire ottoman, et surtout de Van, de Mouch, de Bitlis. La famine, l'horrible famine, décime en ce moment la population chrétienne. C'est par milliers que les malheureux affamés quittent, en bandes lamentables, leurs villages où ils n'ont plus ni blé, ni seigle, ni orge, ni bétail — on leur a tout enlevé pendant ces trois années, — pour venir en files interminables dans les villes, dévastées elles-mêmes et réduites à la plus affreuse misère, afin de mendier le morceau de pain qui doit les empêcher de mourir de faim ! Ils arrivent hâves et épuisés à la porte des missionnaires qui n'ont plus rien à leur donner, et qui s'adressent à nous pour vous supplier de leur venir en aide.

Il ne s'agit plus aujourd'hui, d'après les lettres de nos missionnaires, de sauver tous ces malheureux qui meurent de faim, mais de faire la part du feu, de les sérier, de procéder enfin à des catégories, pour ne secourir que les plus valides, ceux-là seulement qu'il sera possible d'arracher à ce fléau qui décime cruellement la population arménienne.....

Quel grand et sublime exemple nous a donné, à nous les enfants privilégiés — et souvent si peu généreux — de Dieu et de l'Église, cette race tout entière qui a préféré subir la plus horrible des persécutions plutôt que d'apostasier la foi du Christ. Quel réconfortant spectacle, offert en nos tristes temps, par ce peuple qui, pour rester fidèle à la religion des ancêtres, a vu ses biens pillés, ses maisons en flammes, ses provisions détruites, ses femmes

outragées, ses vierges enlevées, sa population masculine tomber sous le cimeterre comme une moisson d'épis sous la faucille !

Aujourd'hui, le musulman fatigué d'égorger, mais dont la rage n'est pas assouvie, comprend qu'il n'a plus besoin de continuer ce prodigieux carnage, car il compte sur notre indifférence envers nos frères d'Arménie pendant que la famine ferait parmi eux plus de victimes que son yatagan ! Il sait que si nous ne les secourons, au cours de ce douloureux hiver, au moins jusqu'au printemps, la faim détruira plus de chrétiens et fera plus de ravages que les derniers massacres !....

Laisserons-nous cette nation, malheureuse entre toutes, voir ainsi disparaître ses derniers débris, sans lui porter secours ?

Nous supplions la presse française, les journaux de tous les partis de reproduire notre appel et de rappeler qu'une souscription est ouverte dans nos bureaux, **rue du Regard, 20, à Paris**, d'où nous expédierons d'*urgence* à ces populations si éprouvées, au fur et à mesure qu'on nous les enverra, tous les secours en argent, vêtements, etc., qu'on voudra bien nous adresser.

Mais, hâtons-nous, car l'impitoyable famine n'attend pas, et demain peut-être nos secours arriveraient trop tard !...

F. CHARMETANT, Directeur général de l'Œuvre d'Orient.

Aux Trésoriers de Fabriques. — Nous lisons dans l'*Echo Dunois* : On demande à l'*Echo* ce qu'il faut penser du droit des maires à exiger des trésoriers de fabriques les services hors budget.

Nous répondons que la question s'est posée en haut lieu, au sujet des prétentions du trésorier de la fabrique de Saint-Etienne-du-Mont à Paris, M. de Sacy, conseiller d'Etat.

Cet illustre fabricien voulait à tout prix soumettre au contrôle de la Cour des Comptes les services hors budget de sa paroisse, malgré l'opposition de M. le Curé.

La Cour des Comptes agit toujours à huis-clos et ses arrêts ne sont déférés qu'au ministre; jamais au public, pas même aux intéressés.

Mais par un tuyau spécial, nous savons ce qui s'est passé. Et le voici : La Cour des Comptes, saisie du conflit entre le curé et M. de Sacy, a fait savoir au ministre qu'elle *se dessaisissait de la question des comptes hors budget, n'étant elle-même instituée que pour la révision des deniers publics et non des deniers privés.*

Depuis lors, à Paris, les comptes hors budget ne sont plus réclamés et les curés ont ordre de ne pas les fournir.

Il se trouve par-ci, par-là, en province, des maires de ville ou de village, qui, malgré tout, maintiennent leurs exigences à ce sujet.

Ils commettent tout simplement un abus de pouvoir.

A Saint-Etienne-du-Mont, M. de Sacy, ayant eu le dessous, donna sa démission. Il aurait mieux fait, franchement, de ne pas entamer la guerre.

Les petits tyranneaux municipaux qui voudront emboîter le pas à M. de Sacy, aboutiront au même résultat. Ils auront le mal de se soumettre, voilà tout.

Quant aux trésoriers qui ont refusé de communiquer les comptes hors budget, ils ont fait leur devoir; qu'ils persévèrent.

Le Conseil d'Etat n'a pas eu à s'occuper de l'affaire. Il ne pourrait intervenir, que si le ministre interjetait appel de la décision de la Cour des Comptes.

4e Pèlerinage en Afrique *aux sanctuaires* de Notre-Dame d'Afrique à Alger, de saint-Louis près Tunis, de saint-Cyprien à Carthage et au Tombeau de saint-Augustin à Hippone.

Départ de Marseille le 12 avril.

Deux groupes : 1er groupe (voyage des vacances de Pâques) durée du voyage de Marseille à Marseille : 8 jours. — 1re classe **167** fr. 2e classe **150** fr. 3e classe **110** fr. — 2e groupe; durée du voyage de Marseille à Marseille : 24 jours. — 1re classe **520** fr. 2e classe **450** fr. 3e classe **375** fr.

Dans ces prix sont compris tous les frais de transport, de nourriture, de logement dans les hôtels de premier ordre, omnibus des hôtels aux gares.

Les personnes qui désirent prendre part à ce beau et pieux voyage sont priées de s'adresser, sans retard, à *M. le directeur du Pèlerinage en Afrique*, 29, *rue de Sèvres*, *à Paris*. On trouve également des programmes chez *M. Poupin*, 79, *rue de Rennes*, *Paris*.

Loué soit Jésus-Christ. — A Bonn, un professeur allait opérer un campagnard atteint d'un cancer à la langue. De nombreux élèves se pressaient autour du maître.

L'éminent chirurgien avertit le malheureux qu'à mettre les choses au mieux, il devait se résigner à la pensée de perdre la parole.

— Si vous avez, lui dit-il, un désir à exprimer, faites-le maintenant. Songez bien que c'est la dernière parole que vous prononcerez de votre vie. Après l'opération vous demeurerez muet.

Tous attendaient anxieux.

Le paysan courba un instant la tête, et soudain ces mots partirent de ses lèvres :

« Loué soit Jésus-Christ ! »

Une vive émotion s'empara de tous et des larmes perlèrent sur les joues du chirurgien.

L'opération eut lieu et l'homme resta muet. La foi peut-elle dicter au cœur une parole plus sainte et plus élevée !

Le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, gloire et modèle du clergé. — L'auteur de l'ouvrage ainsi intitulé (1) et déjà plusieurs fois recommandé dans la *Voix de N.-D. de Chartres*, vient de nous communiquer une des nombreuses lettres qui l'ont vivement félicité de ses publications.

28 novembre 1897. De notre monastère de L... (Gironde).

Monsieur le Curé,

J'ai attendu un peu pour vous dire tout le plaisir et tout le bien que vous nous avez fait avec vos deux livres. J'aimais déjà, sans le connaître, le *Bienheureux de La Salle* ; mais je l'aime davantage depuis que vous avez parlé si bien de lui. Les saints seuls peuvent réaliser des prodiges tels que ceux qui illustrent sa mémoire et immortalisent son nom dans les générations chrétiennes. Le Bienheureux a travaillé pour Dieu et pour la société, et vous avez su, dans votre ouvrage, ressusciter cette grande figure et faire battre encore ce grand cœur dont toutes les pulsations furent des actes de charité.

En offrant aux prêtres ce modèle des prêtres, vous avez fait une œuvre sainte, M. le Curé. Puisse tout le clergé français et catholique, s'inspirant de votre œuvre, marcher sur les pas d'un si illustre maître en sainteté, et Dieu sera glorifié, et la moisson des âmes abondante...

Agréez, M. le Curé, etc.

M. P. relig. sup.

Sens. — *Une manifestation touchante.* — Il y a quelques mois, une religieuse de Besançon fut traduite, sur la dénonciation d'un sectaire, devant le tribunal correctionnel d'Auxerre sous l'inculpation d'exercice illégal de la médecine. Son crime était d'avoir distribué gratuitement quelques remèdes, et donné des soins à des malades dont quelques-uns étaient éloignés de plus de douze kilomètres du médecin et du pharmacien. Le tribunal condamna cette religieuse, nommée sœur Eléosippe, à cinq cents francs d'amende et huit jours de prison ! Mais la population de Cudot, où sœur Eléosippe avait opéré son charitable ministère, exigea que la condamnée interjetât appel. La Cour de Paris cassa le premier jugement, et acquitta purement et simplement l'inculpée. Quand celle-ci rentra à Cudot, les habitants lui firent une ovation splendide. Cette brave population ne s'en tint pas là : elle paya par des cotisations volontaires les frais des deux procès. Enfin, pour couronner son œuvre de gratitude, elle vient d'offrir à sœur Eléosippe un magnifique Christ acheté par souscription.

(1) M. l'abbé J. Cellier, curé d'Ectaons-les-Bains, par Motteville (Seine-Inférieure). S'adresser à l'auteur lui-même pour se procurer ses ouvrages. Prix de celui-ci : 3 francs.

Océanie. — *Les Missionnaires aux îles Salomon.* — Les îles Salomon sont des terres hérissées de pitons basaltiques, couvertes d'épaisses forêts, habitées par des Noirs d'une atroce férocité. C'est dans l'île Isabelle, — aujourd'hui allemande, — que le premier Vicaire apostolique de Mélanésie et Micronésie, Mgr Epalle, fut massacré à l'âge de trente-trois ans, le 16 décembre 1845. Les essais d'évangélisation des Salomon furent infructueux, et pendant cinquante ans, toute nouvelle tentative fut suspendue. Les Maristes vont, de nouveau, aborder à ses rivages inhospitaliers pour y planter la croix qui convertit les loups en agneaux, la croix qui a été arborée par eux sur tant d'îles océaniennes, qui l'a été par les Pères d'Issoudun sur la Nouvelle-Bretagne devenue la *Nouvelle-Poméranie*, qui vient de l'être par les PP. de Steyl sur la partie orientale de la Nouvelle-Guinée, maintenant la *Kaisers Wilhemsland.*

Espagne. — En ce moment, la catholique Espagne veut réaliser un louable projet : l'érection d'une basilique en l'honneur de sainte Thérèse.

On sait que le corps de sainte Thérèse a été conservé sans aucune corruption. On le vénère à Albe de Tormès, où la sainte mourut.

Albe de Tormès, riche de ce trésor, n'a pour le garder et l'offrir à la vénération des pèlerins du monde entier qu'une très modeste église. C'est ce sanctuaire que l'Espagne catholique veut remplacer par la basilique en projet.



Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la Livraison du 5 février 1898 : I. La mort d'un homme de lettres. Alphonse Daudet, par le P. V. Delaporte. — II. En Extrême-Orient. La capitale du Japon, par le P. M. de Ratzenhausen. — III. Névrose et poésie (fin), par le P. H. Martin. — IV. Bourdaloue inconnu (deuxième article), par le P. H. Chérot. — V. De l'émigration, par le P. J.-B. Piolet. — VI. Livres. — VII. Événements de la quinzaine.

On nous recommande les trois volumes suivants qui viennent de paraître à la librairie Téqui, éditeur, 33, rue du Cherche-Midi, Paris.

Revue du Clergé français (N° du 1er février 1898). — I. A nos lecteurs : 1° Notre plébiscite, 2° La réunion de Saint-Roch, La Rédaction. — II. L'organisation d'un diocèse après le Concordat (fin), M. Ph. Torreilles, professeur au grand Séminaire de Perpignan. — III. La Légende du Saint-Graal (1er art.), M. M. Richard. — IV. Notes de prédication : La causerie en chaire, R. P. At. — V. Chronique littéraire, M. Ch. Urbain. — VI. Prédication : Souvenirs d'une neuvaine de sainte Geneviève, M. L. Lacroix. — VII. Conférences ecclésiastiques : Les associations professionnelles du travail, M. Millot. — VIII. Consultations et Renseignements, M. Ph.-H. Dunand. — XI. Bibliographie. — XII. Revue des périodiques.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.




SAMEDI 19 FÉVRIER 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE FÉVRIER)

VIRGINI·PARITVRÆ



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

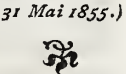
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 20 février, dimanche de la Quinquagésime. — A l'occasion des prières *des 40 heures*, à 6 h., Exposition du Saint-Sacrement ; à 6 h., 7 h. et 8 h., messes basses au chœur. A 9 heures, messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 heures, none, vêpres, complies, procession du Saint-Sacrement, salut. — Quête pour l'institut catholique de Paris.

— Lundi et Mardi, Exposition du Saint-Sacrement du matin au soir ; messes basses à 6 h., 7 h. et 8 h. au chœur. A 9 h. et à 3 h., offices capitulaires. A 5 h., salut.

— Mardi 22, messe à 6 h., à la Chapelle Sainte Madeleine (Crypte), pour le T. O. de Saint François.

— Mercredi des Cendres : office capitulaire à 9 h. Après les Petites Heures psalmodiées, bénédiction et imposition des Cendres. — Le soir, à 4 h., salut.

— Vendredi, 25, à 4 h., chemin de croix et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche de la Quinquagésime, les offices aux heures ordinaires ; Exposition et procession du S. S.

— Mercredi des Cendres, office à 9 h.

— Jeudi, *Fête de l'ADORATION DU S. S.* Messes à 6 h., 7 h. et 8 h., Amende honorable à 3 h.; le soir, à 8, cérémonie présidée par Monseigneur. Sermon par M. l'abbé Meuret, vicaire de Bonneval. Salut solennel.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche de la Quinquagésime, Exposition du Saint-Sacrement, les offices aux heures ordinaires. Après les vêpres, procession du Saint-Sacrement. — Le mercredi des Cendres, l'office à 9 h. — Jeudi soir, à 8 h., Chemin de croix.

BIBLIOGRAPHIE

La Quinzaine. — Numéro du 16 février : La Jeunesse d'Hippolyte Flandrin. — L'Atelier d'Ingres (avec portrait), Louis Flandrin. — Les Métiers pittoresques : Le Trafic des cheveux, Charles Le Goffic. — Lettres et Journal de la Montagne, C.-C. Charaux. — La Petite Revue (troisième partie), Dick May. — L'Organisation des Chemins de fer en France (V). ; Exploitation des voies ferrées, Georges Guillaumot. — Le rôle de la femme à l'intérieur et à l'extérieur du Catholicisme, George Fonsegrive. — Chronique politique, E. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. — Revue des Revues.

Ames d'élite, *biographies de jeunes gens*, beau volume in-8°, de pp. 412, enrichi de portraits en similigravure. Lyon, Emmanuel Vitte, éditeur. Prix franco, 3 fr. 50. Ames d'élite !... Tel est le titre donné à des biographies d'enfants et de jeunes gens de différents collèges de la Société de Marie, et qu'il leur convient bien ! Oui, âmes d'élite ! fleurs fauchées, vies brisées, les unes à peine écloses et presque dès leur naissance, les autres alors que, déjà pleinement épanouies, elles allaient réaliser toutes les promesses de leur matin, toutes interrompues brusquement, et continuées là-haut, où tout se purifie et s'achève dans la gloire. Ce n'est pas la même plume qui les a écrites, mais c'est la même main délicate et pieuse qui les a recueillies.

Cet ouvrage s'adresse spécialement aux éducateurs, aux mères de familles, aux enfants et aux jeunes gens ; tous voudront le lire et y puiser soit des exemples, soit des encouragements.

Et nous nous souhaitons que cette génération s'accroisse.

N° 6 19 Février 1898.

SOMMAIRE

MANDEMENT DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES POUR LE CARÊME DE 1898.

Dispositif.

Le saint nom de Dieu invoqué, après avoir pris l'avis de nos vénérables Frères les Chanoines et Chapitre de Notre Église Cathédrale, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article premier. — Nous exhortons tous nos chers diocésains à redoubler de dévotion envers la bienheureuse Vierge; à recourir à ses intercessions maternelles dans tous leurs besoins; à s'affilier aux Confréries établies en son honneur; à placer ses images dans leurs maisons, comme un gage de bénédiction, et à porter pieusement la médaille de Notre-Dame de Chartres.

Article 2. — En ce qui touche les prescriptions de l'Église relativement au Carême, nous rappelons que la Sainte Eglise demande, durant la sainte Quarantaine, l'abstinence à tous les fidèles, et le jeûne, les dimanches exceptés, aux adultes qui ont atteint l'âge de vingt et un ans.

Art. 3. — En vertu d'Indults accordés par le Saint-Siège, nous permettons l'usage des aliments gras les lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, au principal repas, le samedi des Quatre-Temps excepté, le dimanche à tous les repas, depuis le jeudi après les Cendres jusqu'au mardi de la Semaine Sainte inclusivement.

Les personnes qui, à raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux, seront dispensés du jeûne, pourront faire gras plusieurs fois par jour.

Il est interdit d'user à la fois, au même repas, même le dimanche, de viande et de poisson.

Art. 4. — Nous permettons l'usage des œufs au principal repas, pendant tout le Carême, à l'exception des trois derniers jours de la Semaine Sainte.

Nous tolérons l'usage du lait et du beurre à la collation

celle du Vendredi Saint exceptée. Cette concession s'étend à tous les jeûnes de l'année.

Art. 5. — Nous permettons d'une manière générale l'usage des assaisonnements gras, toute l'année, excepté le Vendredi Saint.

Art. 6. — Les personnes infirmes qui auraient besoin de dispenses plus étendues pourront s'adresser à leur propre curé ou à leur confesseur, que nous autorisons spécialement à cet effet. Celles qui vivent dans les collèges, communautés ou hospices, s'adresseront au premier aumônier, ou au supérieur, ou au chapelain, également investis du même pouvoir.

Art. 7. — Toutes les personnes qui useront des dispenses du maigre, ou de la concession du lait et du beurre à la collation, *devront*, *selon leurs facultés*, *faire une aumône* destinée exclusivement à nos séminaires.

Elles pourront satisfaire à cette obligation, soit en remettant leur aumône à MM. les Curés de leur paroisse, soit en la déposant dans le tronc qui sera placé dans les églises avec cette inscription : *Aumônes du Carême.*

Cette aumône est distincte de l'offrande qui est faite à la quête du jour de Pâques pour les besoins si pressants de nos séminaires.

La quête de Pâques devra être annoncée avec soin le dimanche précédent, jour des Rameaux, dans toutes les Eglises et Chapelles publiques.

Art. 8. — Nous désirons vivement que dans chaque paroisse du diocèse, il y ait, outre la prédication du dimanche, au moins deux instructions par semaine, pendant le Carême, même quand l'assistance serait peu nombreuse. A cet effet, MM. les Curés choisiront les jours et heures convenables et se prêteront un mutuel concours. Nous insistons sur les avantages de ce concours.

Art. 9. — Le temps fixé pour la Communion pascale commencera le *dimanche de la Passion* et finira le *second dimanche après Pâques.*

Art. 10. — Aux saluts du Carême on chantera le *Domine non secundum*, et trois fois l'antienne *Parce, Domine ;* mais le vendredi on substituera à ce qui précède le psaume *Miserere*, avec l'invocation *Cor Jesu Sacratissimum, miserere nobis*, répétée trois fois, afin d'attirer sur nous, par notre humilité et notre confiance, l'infinie miséricorde du Cœur de Jésus.

Art. 11. — On continuera à chanter, les dimanches et fêtes, à la fin de la grand'messe et au Salut du Saint-Sacrement, trois fois l'invocation *Auxilium Christianorum*, avec l'oraison *Concede*, afin que la Sainte Vierge, Notre-Dame de Chartres, intercède auprès de Dieu pour l'Eglise et pour la France.

Art. 12. — Pour répondre au désir du souverain Pontife, une quête en faveur des Lieux-Saints sera faite chaque année, à la messe paroissiale, le 1er dimanche de mai. Cette quête sera annoncée au prône, le dimanche précédent, et MM. les curés voudront bien en faire parvenir le produit au secrétariat de l'évêché.

Et seront, notre Lettre pastorale et notre Mandement, lus et publiés dans toutes les Eglises, Chapelles publiques, Communautés religieuses du diocèse, au plus tard le dimanche de la Quinquagésime.

Donné à Chartres, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de l'Evêché, le 10 février 1898.

† GABRIEL, *évêque de Chartres.*
Par mandement,
ROUSSILLON, *Chanoine, Sec. gén.*

Communication de l'Évêché. — Désormais les Saintes Huiles ne seront plus confiées à des laïcs.

Nous convoquons MM. les doyens du diocèse, le jeudi matin 14 avril, à 10 heures trois quarts, au grand séminaire, pour la distribution des Saintes Huiles.

On observera l'ordre suivant ;

A 10 heures trois quarts, messe basse à la chapelle du grand séminaire à laquelle MM. les doyens assisteront, en habit de chœur. Immédiatement après la messe, distribution des Saintes Huiles.

A midi, dîner au grand séminaire.

A 1 heure un quart, réunion de MM. les doyens dans la salle des exercices ; Monseigneur présidera.

Cette réunion sera terminée vers 2 heures. MM. les doyens pourront donc retourner dans leurs paroisses, le jour même par les trains de l'après-midi.

MM. les ecclésiastiques habitant Chartres, supérieurs d'établissements ecclésiastiques, aumôniers et chapelains, pourront venir chercher les Saintes Huiles, dans la chapelle de Saint-Piat, à la cathédrale, de 3 à 4 heures de l'après-midi du Jeudi Saint.

UNE PAGE DU CANONISTE CONTEMPORAIN (1)

Dans cet excellent recueil de documents émanant du Saint-Siège, nous lisons, au n° de février 1898, pages 107 et 108, l'explication importante d'une règle connue du clergé. On nous a prié de l'insérer.

V. — S. C. des Evêques et Réguliers

1° OREGOPOLITAN. (Oregon City). **Circa confessarios monialium.**

Cette décision, bien qu'un peu ancienne, mérite de trouver place dans le *Canoniste*, à cause de son importance pratique. Elle précise bien l'obligation de changer tous les trois ans le confesseur ordinaire des religieuses cloîtrées et les conséquences de cette loi. — Ce décret, sauf les questions de l'archevêque, est en italien, nous traduisons d'après le *Monitore eclesiastico* (31 oct. 1897, p. 170).

Mgr l'Archevêque d'Orégon proposa les questions suivantes. Pour la claire intelligence de la première, il faut remarquer que le savant Archevêque avait cité un texte du docteur de l'Église, saint Alphonse de Liguori, où, après avoir dit que les confesseurs des religieuses, les trois ans écoulés, sont déclarés suspens, on ajoute : *et hoc valet etiam pro confessariis conservatoriorum :*

1° Nos sœurs de charité et autres consacrées à l'éducation de la jeunesse sont-elles comprises sous le nom de *conservatorium ?*

2° Si oui, l'évêque peut-il autoriser le confesseur à les confesser *ultra triennium ratione deficientiæ confessariorum idoneorum ?*

3° La défense de la S. C. suppose-t-elle la nullité de l'absolution du confesseur autorisé par l'évêque à confesser *ultra triennium ?*

Pour la solution des questions proposées, cette S. C. des Evêques et Réguliers, après avoir recouru à l'oracle de Sa Sainteté, remarque premièrement : que, d'une manière générale, la prescription relative au changement triennal du confesseur doit s'appliquer, non seulement aux monastères et aux *conservatoria*, mais à toute autre société de femmes vivant ensemble *more communitatis*, et ayant des confesseurs ordinaires, sauf dispense par indults particuliers. Elle ajoute en second lieu, qu'en l'année 1846, l'évêque de Trente ayant proposé une question semblable à la présente, à savoir s'il fallait changer les confesseurs tous les trois ans, même dans le cas où les sœurs, comme par exemple les sœurs de Charité qui desservent les hôpitaux, sont très souvent déplacées et transférées d'une maison à une autre ; — cette même S. C. avait déjà répondu dans le sens de l'affirmative, bien qu'elle ait concédé en

(1) Le *Canoniste contemporain*. Bulletin mensuel fondé par Mgr Grandclaude et continué par M. l'abbé Boudinhon, professeur à l'Institut catholique. Paris-Léthielleux, 10 rue Cassette. Abonn. 8 fr.

même temps à l'ordinaire les pouvoirs pour maintenir ces confesseurs une ou même deux fois, en observant les conditions accoutumées prescrites dans ce cas.

Enfin, Sa Sainteté a expressément déclaré que laisser un confesseur continuer son office dans les communautés de femmes ci-dessus désignées, au-delà de trois ans, sans une dispense du Saint-Siège, à qui il appartient exclusivement de l'accorder, n'entraîne pas la nullité des absolutions sacramentelles, mais uniquement un exercice illicite de ce saint ministère. Pour écarter l'incertitude qui demeurait encore dans l'esprit de Mgr l'Archevêque de San-Francisco (*sic*), il sera bon de lui faire observer que partout où les Sœurs ou Filles de la Charité de saint Vincent de Paul de son diocèse ont l'habitude ou l'obligation de se confesser au curé, se rendant pour cela à l'église paroissiale ou dans toute autre église publique, ce n'est point le cas d'appliquer la défense faite aux confesseurs de continuer leur ministère au delà de trois ans, cette défense concernant uniquement les confesseurs ordinaires qui se rendent, pour les confessions, dans les monastères, *conservatoria*, et autres lieux où des femmes vivent ensemble en forme de communauté. — 20 juillet 1875.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 20 au 27 Février 1898.

20. — Dimanche de *la Quinquagésime.* — Anniversaire *de l'élection* du Souverain Pontife Léon XIII.

Connaissons de quel esprit nous sommes animés et à qui, à J.-C. ou au monde, nous appartenons. Si nous avons une sainte horreur des divertissements profanes et des dissolutions qui règnent dans ce temps, nous sommes animés de l'esprit de J.-C. ; mais si nous nous livrons à la dissipation et aux folles joies mondaines, c'est au monde et non pas à J.-C. que nous appartenons.

21. Lundi. — De *la férie*, ou office *votif des S. S.* Anges. — Pendant ces trois jours, dimanche, lundi et mardi, se fait l'office *des Quarante heures.* — Les Quarante heures ont été établies à Milan, en 1534, en mémoire des quarante heures que N.-S. est resté dans le tombeau. L'empereur Charles V était alors en guerre avec François Ier, roi de France. La ville de Milan et ses environs avaient beaucoup à souffrir. La solennité des Quarante heures amena au pied des autels de nombreux fidèles. Ces prières furent exaucées, et bientôt un traité de paix fut conclu entre les parties belligérantes. Les Quarante heures ne tardèrent pas à se célébrer

dans le reste de l'Italie. Quelque temps après saint Philippe de Néri les institua dans les sept basiliques de Rome.

22. Mardi. — *Chaire de saint Pierre*, à Antioche, double majeur. — Les Quarante heures furent donc instituées primitivement pour éloigner le fléau de la guerre. A ce premier motif vint s'en joindre un autre, non moins louable : ce fut pour réparer par un hommage public et solennel les désordres qui se commettent au temps du carnaval, pour faire amende honorable à N.-S. J.-C. et solliciter de sa bonté infinie, des grâces de conversion en faveur des malheureux qui, dans ces jours de folie et d'extravagance, se livrent à toutes sortes d'abominations et de crimes.

23. Mercredi. — *Les Cendres.* — Le premier jour de carême s'appelle la *tête du jeune* ou le *mercredi des cendres.* On l'appelle la tête du jeûne parce que c'est en ce jour que commence le jeûne du carême. On l'appelle aussi le mercredi des Cendres parce que depuis longtemps le carême commence un mercredi, et que ce jour-là l'Église bénit les cendres, et en met sur la tête du clergé et du peuple.

Au IXe siècle, les Grecs, ayant vivement reproché aux Latins de ne pas jeûner quarante jours, pour mettre fin à tout reproche et à toute dispute on avança le jeûne de quatre jours. Le jeûne ne commençait alors dans l'Église latine qu'au 1er dimanche de carême, ce qui le réduisait à trente-six jours, à cause des six dimanches qui n'entraient pas en compte.

24. Jeudi. — *Saint Matthias*, apôtre, double de 2e classe. — Dans l'élection de saint Matthias le Saint Esprit nous a tracé un modèle admirable de la manière dont se doit faire le choix des ministres du Seigneur. On ne connaît point ici les sollicitations et les brigues. L'assemblée procède à l'élection dans un esprit d'ordre et de paix ; on n'envisage que la gloire de Dieu et l'utilité de l'Église. Les apôtres veulent que Dieu seul décide, c'est pour cela qu'après lui avoir adressé une fervente prière, ils emploient le sort où Dieu fait tout, et ne laisse rien à faire aux lumières ou à l'industrie des hommes.

25. Vendredi. — *Fête de la Sainte Couronne d'épines*, double majeur. La Sainte Couronne d'épines de N.-S. ne fut pas trouvée par sainte Hélène avec la croix et les clous. Elle passa de main en main jusqu'à l'époque où le trésor impérial de Constantinople absorba toutes les saintes reliques. C'est de là qu'elle est venue dans les mains de saint Louis à qui elle fut donnée par l'empereur latin Beaudoin II. En 1793 la Sainte Couronne fut tirée de son reliquaire ; on la porta à la Bibliothèque Nationale, où elle resta jusqu'en 1804. Alors elle fut restituée à la cathédrale. On ne remarque à la Sainte Couronne aucune épine; toutes les épines ont en effet été distribuées, et on les vénère en diverses églises.

26. Samedi. — *Sainte Marguerite de Cortone*, pénitente. — Tous les peuples d'Italie connaissent le nom de la pauvre pénitente de Cortone, ils l'appellent la bonne sainte Marguerite ; ils vont en pèlerinage à son tombeau. Pour eux, sainte Marguerite est toujours vivante ; elle vit par ses miracles : signalons entre autres, la conservation prodigieuse de son corps à peine décoloré par le passage de la mort. Ils tiennent à honneur d'être de ses confréries ; il leur semble par là entrer dans la famille de sainte Marguerite et avoir droit de l'invoquer comme une sœur.

27. — Ier Dimanche de carême.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations ecclésiastiques. — Par décision épiscopale : M. l'abbé Coutant Alexandre-Désiré, chapelain de la Visitation à Dreux, a été nommé curé-doyen d'Anet. Cette nomination a été agréée par décret du gouvernement, et ce décret, daté du 9 février 1898, est arrivé à Chartres le 14. — M. l'abbé Thirant, curé de Toury, est nommé curé de Saint-Hilaire, à Nogent-le-Rotrou, en remplacement de M. l'abbé Percebois, démissionnaire, pour cause de maladie.

— Mgr l'évêque de Chartres assistait, mardi dernier, aux obsèques de Mgr Colomb, évêque d'Evreux. M. le chanoine Roussillon l'accompagnait.

La bonne Presse. — Une messe a été célébrée le 17 février en faveur de cette œuvre; nous avons déjà dit que, le mardi précédent, le P. Lazare, des Augustins de l'Assomption, avait célébré le saint sacrifice à cette même intention à l'autel de N.-D. de Sous-Terre.

Quête du 20 février. — On quêtera demain dans toutes les églises du diocèse pour l'*Institut catholique*, foyer de lumières chrétiennes, centre d'enseignement supérieur. On sait que le corps enseignant des Facultés catholiques se compose d'hommes marquants, illustres même dans toutes les branches des connaissances humaines. On sait aussi que nombre de jeunes gens sortis de ces hautes études se sont distingués par d'éminents services rendus à la société et particulièrement dans les maisons d'éducation.

Comment les catholiques peuvent-ils contribuer au succès de leurs Facultés ? Ils le peuvent *pécuniairement*, et le moment est venu de le faire, puisque c'est à cette époque de l'année que s'ouvre la souscription pour l'Institut Catholique de Paris. Ils le peuvent ensuite, en confiant leurs fils à ces facultés. Agir autrement serait aussi illogique que coupable. Les catholiques qui ne le comprendraient pas seraient sans excuses. Si notre enseignement supérieur

était inférieur à celui donné par l'État, ils auraient peut-être un prétexte pour s'en passer. Mais ce prétexte lui-même, grâce aux sacrifices faits, n'existant plus, on ne saisit plus les raisons qui pourraient les éloigner de nos Facultés.

Est-il besoin enfin de répéter que la question de l'enseignement religieux est la plus importante de toutes pour l'avenir et que ce serait abandonner l'une des bases essentielles de nos espérances que de la négliger.

Lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Chartres, avec *Mandement* pour le carême de 1898. Cette instruction est arrivée de l'évêché dans les presbytères depuis quelques jours et sera lue, demain dimanche, dans toutes les églises du diocèse. Il ne nous est donc pas encore permis de la publier dans la *Voix*, MM. les Curés devant être les premiers à en donner connaissance à leurs fidèles.

Monseigneur a pris pour sujet : la foi ; et nous dit comment nous devons user de ce don inestimable que Dieu nous a fait, et considérer tout à ses clartés ineffables.

Lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Saint-Dié. — Elle a pour titre: Les péchés opposés à l'Espérance. Et son objet spécial, pour cette année, est la présomption envisagée au point de vue de la vie chrétienne, c'est-à-dire cet état d'âme qui nous fait méconnaître ou mépriser les dangers qui nous menacent, en même temps qu'elle nous fait négliger les remèdes et les secours que Dieu nous prépare. Qu'il nous soit permis de citer une page de la premiére partie de cette belle instruction.

Après avoir parlé de ce vent d'orgueil qui paraît souffler avec une violence spéciale sur notre génération, exerce ses ravages même dans l'*ordre naturel et social*, et signalé la *mégalomanie*, le désir et le besoin de faire grand, qui se sont emparés de l'esprit public, Mgr Foucault ajoute :

« Est-il rien de plus commun que le mépris des professions manuelles, de ces arts modestes mais utiles, qui suffisaient à l'ambition de nos pères et qui leur assuraient une honnête existance ? L'agriculture, cette nourrice des peuples, est trop souvent délaissée, un peu hélas ! parce qu'elle n'est plus guère rémunératrice, mais beaucoup aussi, parce qu'elle manque de prestige social, et qu'en imposant de dures fatigues à ceux qui s'y adonnent, elle semble les maintenir dans une sorte d'humiliante infériorité. Quel est le cultivateur qui n'a rêvé de diplômes et de brevets pour ses enfants ? Quel est le père de famille, au retour de son travail champêtre, qui n'a résolu d'ouvrir à son fils, coûte que coûte, les portes d'une carrière libérale, ou du moins réputée libérale, quoique, par la vengeresse ironie des choses, on y perde souvent le meilleur

de sa liberté et de son indépendance. Le développement exagéré donné à l'instruction, et d'imprudentes facilités offertes sans discrétion ont attiré nombre de jeunes hommes et même de jeunes filles sur des chemins malheureusement sans issue. De là ces assauts en règle livrés à des situations enviées, peut-être peu enviables, que se disputent des milliers de concurrents. De là ces milliers de déclassés en quête d'une position sociale, et qui, après avoir envisagé sans pouvoir les atteindre les plus hauts sommets, n'ont plus le goût, ni surtout le courage, de se remettre au travail, à un travail obscur, pénible, rebutant peut-être, mais rémunérateur et en tout cas nécessaire. Aussi devant le flot toujours montant des désœuvrés et des désabusés, les penseurs et les patriotes se sont pris à trembler : ils ont constaté, non sans quelque terreur, l'existence d'une nouvelle plaie sociale, d'une nouvelle catégorie de mécontents. C'est ce que l'on appelle actuellement le *prolétariat intellectuel*, avec ses recrues d'un nouveau genre, d'autant plus misérables, au fond de leur détresse, qu'elles avaient entrevu un idéal plus séduisant, d'autant plus redoutables dans l'explosion de leur colère, qu'on leur a mis entre les mains des armes plus puissantes et mieux trempées. C'est l'état-major dans lequel le socialisme trouvera facilement ses meilleurs généraux, ou du moins ce sont les victimes, vraiment à plaindre, aujourd'hui de cette orgueilleuse présomption dont nous vous parlons cette année, et demain de l'orgueilleux désespoir, dont nous vous entretiendrons l'année prochaine. »

Echafaudages de la Cathédrale. — Le 15 février on a commencé de démonter l'échafaudage élevé près de la Maîtrise pour les travaux de l'abside. Il a été construit partie en 1878, partie en 1885. Un bon nombre des pièces étaient vermoulues à la base, et avaient inquiété quelque temps les voisins; dans les grands vents toute cette charpente oscillait, et par précaution, on avait dû l'étayer par d'immenses poutres.

Tout cela va disparaître. Ceux qui ne se plaindront pas, ce sont les photographes, qui ne pouvaient éviter, en prenant la partie méridionale, de tirer cette forêt.

On replace aussi la partie centrale du vitrail qui est au-dessous de la chapelle Vendôme. Il serait bon qu'une Commission surveillât les reposes et les restaurations de ce genre. On le souhaiterait surtout pour le vitrail central de la façade royale; les échafaudages y restent depuis plus de deux ans. Le travail n'est sans doute pas achevé, ou appelle des retouches.

TOURNÉES DE CONFIRMATIONS EN 1898.

Lundi 9 mai, 9 h. du matin : Toury, Oinville-St-Liphard et Santilly.

3 h. du soir : Janville, Allaines, Guilleville, Le Puiset et Poinville.

Mardi 10 mai, 9 h. du matin : Rouvray-Saint-Denis, Dommerville, Intreville et Mérouville.

3 h. 1/2 du soir : Fresnay-l'Evêque, Levesville-la-Chenard, Neuvy-en Beauce et Trancrainville. Retour à Chartres.

Samedi 14 mai, 10 h. 1/2 du matin : Gault-Saint-Denis, Meslay-le-Vidame et Vitray-en-Beauce.

Dimanche 15 mai, 3 h. du soir : Bonneval, Dancy, Flacey, Saint-Maur et Trizay.

Lundi 16 mai, 10 h. du matin : Sancheville, Bullainville, Neuvy-en-Dunois, Pré-Saint-Evroult, Pré-Saint-Martin et Sainte-Christine.

Mardi 17 mai, 9 h. du matin : Alluyes, Bouville, Montboissier, Moriers et Saumeray.

Mercredi 18 mai, 9 h. du matin : La Bazoche-Gouet, Les Autels, Chapelle-Guillaume et Chapelle-Royale.

Jeudi 19 mai, 3 h. du soir : Authon, Béthonvilliers, Charbonnières et Soizé.

Vendredi 20 mai, 9 h. du matin : Beaumont-les-Autels, Luigny et Miermaigne.

Samedi 21 mai, 9 h. du matin : Coudray-au-Perche, Saint-Bomer et les Etilleux.

3 h. du soir : Brunelles et Argenvilliers.

Dimanche 22 mai, 3 h. du soir : La Loupe, Belhomert, Fontaine-Simon, Manou, Meaucé, Saint-Eliph, Saint-Maurice et Vaupillon.

Lundi 23 mai, 9 h. du matin : Montlandon, Montireau, Saint-Victor-de-Buthon.

3 h. du soir : Champrond-en-Gâtine, Les Corvées-les-Yys, Friaize et Le Thieulin.

Mardi 24 mai, 9 h. du matin : Pontgouin, Billancelles, Le Favril et Landelles.

Mercredi 25 mai, 9 h. du matin : Courville, Saint-Arnoult-des-Bois, Chuisnes, Fruncé, Saint-Germain-le-Gaillard et Orrouer.

Jeudi 26 mai, 9 h. du matin : Fontaine-la-Guyon, Mittainvilliers, Saint-Georges-sur-Eure, Saint-Luperce et Vérigny. Retour à Chartres.

Lundi 13 juin, 3 h. du soir : Digny, Jaudrais et Le Mesnil-Thomas.

Mardi 14 juin, 9 h. du matin : Senonches, La Framboisière et La Saucelle.

Mercredi 15 juin, 9 h. du matin : La Ferté-Vidame, Chapelle-Fortin, La Puisaye, La Mancelière, Les Châtelets, Morvilliers, Les Ressuintes et Rohaire.

Jeudi 16 juin, 9 h. du matin : Boissy-le-Sec et Beauche.

Vendredi 17 juin, 9 h. du matin : Bérou-la-Mulotière, Montigny-sur-Avre et Rueil-la-Gadelière.

Samedi 18 juin, 9 h. du matin : Saint-Rémy-sur-Avre, Saint-Lubin-des-Joncherets et Dampierre-sur-Avre.

3 h. du soir : Laons, Chataincourt et Prudemanche.

Dimanche 19 juin, 3 h. du soir : Brezolles, Crucey et Vitray-sous-Brezolles.

Lundi 20 juin, 9 h. du matin : Blévy, Dampierre-sur-Blévy, Maillebois, Fontaine-les-Ribouts, Saint-Maixme, Saint-Ange-et-Torçay.

Mardi 21 juin, 9 h. du matin : Le Tremblay, Gironville, Marville-les-Bois, Theuvy-Achères, Serazereux, Boullay-les-deux-Eglises, Challet et Puiseux.

Mercredi 22 juin, 9 h. du matin : Châteauneuf, Ecublé, Chêne-Chenu, Gâtelles, Levasville, Saint-Sauveur, Saint-Jean-de-Rebervilliers et Thimert. Retour à Chartres.

Dimanche 26 juin, 9 h. du matin : Sours.

3 h. du soir : Voise, Moinville, Francourville, Saint-Léger-des-Aubées et Santeuil.

Lundi 27 juin, 9 h. du matin : Châtenay, Baudreville, Gouillons et Gommerville.

3 h. du soir : Oisonville, Grandville-Gaudreville, Garancières-en-Beauce. Retour à Chartres.

Dimanche 3 juillet, 3 h. du soir : Houville, Béville, Champseru et Umpeau.

Lundi 4 juillet, 9 h. du matin : Auneau, Levainville, Gué-de-Longroi, Oinville-sous-Auneau et Roinville.

3 h. du soir : Aunay-sous-Auneau, La Chapelle-d'Aunainville, Denonville, Maisons et Sainville. Retour à Chartres.

LE CALENDRIER SPIRITUEL DE NOS PÈRES DE 1738 A LA RÉVOLUTION.

Le mois de février n'était pas chargé. En dehors des cérémonies ordinaires des Dimanches et fêtes dont nous parlerons en temps opportun, il n'y avait que les dévotions suivantes :

« Le 2, à S[t] Martin, les litanies du S[t] Enfant Jésus et salut du
» T.-S. Sacrement.

» Aux Carmélites, les litanies du S[t] Enfant Jésus.

» Le 3, à S[t] Maurice, fête de S[t] Blaise.

» Le 24, à S[t] Martin, salut du T.-S. Sacrement et litanies du S[t]
» Enfant Jésus, et Bénédiction.

» Aux Carmélites, les Litanies du S[t] Enfant Jésus. »

Voilà tout ce qu'il y avait de fixe. On remarquera combien grande était la dévotion au St Enfant Jésus dans les deux églises de saint Martin et du Carmel. On y disait les litanies de ce saint Enfant, le 2, jour de la Purification, et tous les 24 ou 25 de chaque mois, comme on verra par la suite. Le Carmel était où se trouvent la prison actuelle et le Palais de justice, rue des Lisses et rue Ste Thérèse. L'église St Martin occupait l'emplacement du Cloître St Martin maintenant rue Noel-Parfait.

A St Maurice, jadis à l'entrée du Bourgneuf, il y avait une grotte dite de St Blaise, sous le maître-autel. Elle avait été fondée, vers 1080, et l'on y amenait beaucoup de malades, surtout les frénétiques aliénés. On les y attachait pendant neuf jours sur un lit appelé *Berceau de St Blaise.* Le jour et feste de St Blaise, dit Savard, le peuple y apportait plus de mille chandelles.

— Voici ce qu'on faisait de la Septuagésime à Pâques :

La veille de la Septuagésime aux Vêpres, on chantait l'*Alleluia* jusqu'à Pâques. Nous raconterons un jour comment on le symbolisait par une toupie que les enfants poussaient dehors jusque sur la place.

Quarante heures. « Les Dimanche, lundi, mardi et mercredi des Cendres, les Prières des Quarante heures à St Aignan et aux Carmélites, exposition du Saint Sacrement, prédication à St Aignan.

Carême. A la Cathédrale : 1. Sermons : « On prêche pendant le » Carême tous les dimanches et fêtes, et tous les jours de la semai- » ne, excepté les mercredis et samedis.

» Suivant un ancien usage, on prêche dans la chaire roulante, » au bas de l'église, à huit heures du matin, le jour des Cendres, » le premier dimanche de Carême, le dimanche d'après la Mi-Ca- » rême.

» On prêche le jeudi-saint pendant l'office sous les portiques » devant la Maîtrise (alors du côté de l'évêché, portail nord, par où » entraient les pénitents).

» 2. Processions. Tous les lundis de Carême, excepté la Semaine » Sainte; procession de la Cathédrale à St Père.

» Le jour des Cendres et tous les mercredis de Carême excepté » la Semaine Sainte, procession de la Cathédrale à la Chapelle de » Sous-Terre.

» Tous les vendredis de Carême, excepté la Semaine Sainte, » procession de la Cathédrale à l'Hôtel-Dieu (situé à l'angle du « clocher vieux).

Le Dimanche des Rameaux, procession générale à St Cheron, sermon dans le cimetière de St-Barthélemy (à l'angle des deux routes).

Dans les autres églises :

» Tous les dimanches de Carême — aux Cordeliers (où était l'an-
» cien collège), prédication à une heure.

» Aux Minimes (près l'impasse de ce nom) : exposition du Saint
» Sacrement et prédication.

« Aux Carmélites : après les messes, exposition du T. Saint-
» Sacrement en dedans, et le soir, à 5 heures, salut en dehors.

FAITS DIVERS

Les funérailles de Mgr Colomb. — Les obsèques de Mgr l'Evêque d'Evreux, ont été célébrées mardi matin, 15 février. S. Em. le Cardinal-archevêque de Rouen, qui les présidait, a prononcé une allocution. S. G. Mgr Hautin, archevêque de Chambéry, ancien évêque d'Evreux, a dit la messe. Etaient présents, NN. SS. de Bayeux, de Beauvais, de Chartres, de Rodez et Mgr Le Nordez.

Pour la levée du corps, le cercueil a été placé sous le beau cloître gothique qui conduit de l'évêché à la cathédrale. Le cortège a traversé la cour de l'évêché, est sorti par la grande porte toute voisine du portail de la cathédrale et y a pénétré immédiatement (les processions étant interdites et le cortège n'étant pas autorisé dans les rues de la ville).

Le catafalque était élevé au milieu du chœur tendu de noir ainsi qu'une partie de la cathédrale. La messe de *Requiem* a été chantée en faux-bourdons par un chœur de 150 voix.

ROME. — L'anniversaire de Pie IX. — Au vingtième anniversaire de la mort du pontife Pie IX, un Service solennel a été célébré à la Chapelle Sixtine, en présence de Notre Saint-Père le Pape, des cardinaux, de la cour pontificale, du corps diplomatique, des familles de l'aristocratie romaine et de beaucoup d'étrangers. La chapelle était bondée. Le cardinal Vincent Vannutelli a chanté la Messe. Le Saint-Père a donné l'absoute.

— Les Postulateurs de la cause de canonisation de saint Pierre Fourier, représentés par le Rme P. Santini, Abbé des Chanoines de Latran, ont fait hommage au Saint-Père d'un tableau de grandes dimensions, représentant saint Pierre Fourier remettant aux *Chanoinesses régulières de Notre-Dame* la règle de leur Ordre.

— Sa Sainteté Léon XIII vient d'accorder une Indulgence plénière à tous les fidèles qui, le premier vendredi de chaque mois, après s'être confessés et avoir communié, méditeront un peu sur la bonté infinie du Sacré Cœur de Jésus et prieront selon les intentions du Souverain Pontife ; en outre, Elle accorde une Indulgence partielle de sept années et sept quarantaines pour les autres vendredis.

Anniversaire du Sacerdoce de Léon XIII. — Le 13, le Saint-Père est descendu dans la Basilique de Saint-Pierre et y a célébré la messe à l'autel de la Confession, en présence du pèlerinage italien, composé de 16,000 personnes environ, des associations catholiques romaines et nombre d'étrangers. On calcule que 50,000 personnes étaient dans la Basilique. Le Corps diplomatique et l'aristocratie romaine avaient pris place en des tribunes spéciales. La police de l'église est faite par les gendarmes pontificaux; au dehors un régiment d'infanterie italienne est sur la place et la coupe en deux entre l'Obélisque et la Basilique, ne laissant passer que les personnes ayant des billets.

Quelques minutes avant 9 h. 1/2, le Saint-Père, par l'escalier intérieur qui va dans la chapelle du Saint-Sacrement, descend dans la Basilique et se rend à la chapelle de la Piété, la première à droite en entrant, où les cardinaux sont déjà réunis. Le cortège défile dans la grande nef. Lorsque le Pape paraît, porté sur la *Sedia gestatoria*, des applaudissements éclatent tandis que du haut de la coupole la trompette d'argent sonne la marche papale. Aussitôt le Pape arrivé devant l'autel de la Confession, la messe commence.

Après la messe, le Saint-Père se retire quelques instants dans un pavillon à côté. En rentrant, il entonne le *Te Deum*. Sa voix est claire et vibrante. Le *Te Deum* terminé, le cortège se forme et défile. Lorque le Saint-Père arrive devant la Confession, le cortège s'arrête et le Saint-Père du haut de la *Sedia gestatoria*, donne la bénédiction apostolique.

De nouveaux applaudissements retentissent et ne cessent que lorque le Pape disparaît derrière les rideaux qui masquent la chapelle de la Piété. *(La Croix de Paris)*

Vers dignes d'être médités. — Sous le règne de Louis XIV, Anne de Melun, qui tenait par le sang à la plupart des familles royales, se voua pleinement et librement au soin des pauvres malades dans des hôpitaux qu'elle fit construire, en partie de ses deniers.

Après avoir fondé l'hospice de Baugé, en Anjou, et s'y être réservé l'office de balayeuse, Anne de Melun fit graver sur la porte de cet hôpital ces vers dignes d'être médités :

Mourir à l'hôpital, ou mourir sur des roses
Sont de semblables choses,
Car c'est toujours mourir ;
Mais c'est à l'hôpital et non pas sur les roses
Que l'homme apprend les choses
Pour bien vivre et mourir.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIIe Année. — **MARS 1898.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.



LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-deuxième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME-DE-LORETTE.*)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

3e Numéro — LA VOIX — Mars 1898

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

A N.-D. DE CHARTRES, PATRONNE DES ENFANTS; LES ENFANTS DES ÉCOLES NEUTRES. FRÉDÉRIC OZANAM. — SEMAINE LITURGIQUE. — N.-D. DE CHARTRES AU CAMBODGE. — LA CATHÉDRALE DE HUYSMANS. — LE CHAPELET DE L'ARTISTE. — CHRONIQUE DE N.-D. DE CHARTRES : STATISTIQUE, ETC.; CORRESPONDANCE; NÉCROLOGIE. — FAITS DIVERS. — OFFICES. — BIBLIOGRAPHIE.

A NOTRE-DAME DE CHARTRES, PATRONNE DES ENFANTS

Les enfants des Ecoles neutres

L'école neutre est celle d'où l'enseignement religieux est rigoureusement banni.

Inutile d'en démontrer ici l'insuffisance et le danger. L'instruction est forcément incomplète si l'on retire des programmes le nom de Dieu. Une éducation sérieuse ne peut reposer sur « des notions vagues et superficielles de la vertu. »

Les catholiques obtiendront-ils enfin la radiation des funestes lois qui nous imposent ces écoles sans Dieu ? En attendant, ils doivent s'unir et s'imposer les plus généreux sacrifices pour remédier au moins partiellement aux conséquences malheureuses d'une éducation sans principes chrétiens.

C'est le conseil que vient de donner Léon XIII aux catholiques de Manitoba dans sa lettre encyclique du 8 décembre 1897. Après avoir énergiquement condamné l'école neutre, après avoir reproché aux catholiques de n'avoir pu s'entendre pour améliorer la législation, il les « exhorte et conjure » de redoubler de généreuse libéralité et de construire « partout où le mal n'aurait pas d'autre remède » des écoles catholiques.

Mais si dans les écoles neutres, l'enseignement est tronqué et parfois irréligieux, si l'éducation est nulle, peut-on se désintéresser des enfants qui reçoivent et cette instruction et cette éducation ? Devons-nous comprendre dans une même réprobation l'enseignement lui-même, le maître qui le donne, l'État qui l'impose, les parents qui le choisissent, les enfants qui le subissent? Ce n'est pas notre avis.

Pour ne parler que des enfants, ils continueront d'être, de

la part du clergé surtout, l'objet d'une vive sollicitude, en raison des périls auxquels est exposée leur âme.

Leurs parents, pour la plupart du temps, ne sont chrétiens que de nom, quand ils ne sont pas hostiles aux idées religieuses. Ils ont préféré l'école neutre par indifférence ou par conviction. Dans l'un ou l'autre cas, les enfants sont sûrs de ne trouver à la maison aucun exemple chrétien, aucune leçon moralisatrice. Ils grandissent au petit bonheur.

Leurs maîtres, témoins attristés ou indifférents de leurs tendances mauvaises, croient ne pouvoir leur parler de Dieu. Ils se décident volontiers ou se résignent au mutisme sur ce point, enchaînés qu'ils sont par le respect de la prétendue neutralité que décréta la loi. Aussi, est-ce sans espoir d'amélioration qu'ils professent le cours de morale, est-ce sans grande conviction qu'ils enseignent les devoirs envers la famille et la société. Ils sont trop intelligents pour ne pas comprendre la futilité des motifs invoqués, l'impuissance des efforts tentés. Plusieurs, dans des rapports documentés, ont été assez courageux pour signaler au Ministre de l'Instruction publique les dangereuses conséquences d'une telle éducation.

Du côté de leurs camarades, ces pauvres enfants, envoyés à l'école neutre, seront-ils plus heureux? Hélas, par la force des choses, alors même que maîtres et sous-maîtres exerceraient une surveillance plus active, les enfants, privés de l'instruction religieuse, nullement inquiétés par la crainte de Dieu, sauront bien, pour commettre le mal et y entraîner de plus jeunes, échapper aux regards de l'instituteur. D'ailleurs, au nom de quels principes celui-ci leur interdirait-il des actes que le monde excuse si aisément, disons plus, que le monde souvent admet et approuve?

Il est donc de toute nécessité de combattre les suites fâcheuses d'une telle éducation et de prévenir les maux qui doivent en résulter. Dans ce but, on a créé pour les petites filles l'Œuvre du Jeudi. Là, les prières sont apprises; le catéchisme est enseigné, de légitimes récréations sont accordées. Aux plus sages, aux plus assidues on donne des récompenses. On ne saurait trop applaudir aux efforts des personnes charitables, des prêtres zélés qui, par leurs aumônes, leurs conseils ou leurs soins, encouragent et maintiennent l'Œuvre.

Mais pourquoi le même dévouement ne se dépenserait-il pas

à l'égard des petits garçons qui fréquentent les écoles neutres? Ne courent-ils pas les mêmes dangers? On se plaint parfois de leur dissipation à l'église, de leur ignorance en matière religieuse. On se lamente sur leurs paroles et leur tenue. Leur avenir fait peur. Et il y a de quoi s'effrayer. Mais raisonnons sans découragement. Est-ce de leur faute? Si les parents sont coupables de les conduire à l'école neutre, les enfants sont les premières victimes.

On dira peut-être : Si vous entourez les élèves des écoles neutres des mêmes soins que vous prodiguez aux élèves des écoles libres, celles-ci n'en souffriront-elles point? Nous ne le croyons pas. Et cependant, ce résultat dût-il se produire, il n'y aurait pas là un motif suffisant pour abandonner dans l'ignorance, pour condamner au vice ou laisser sur le chemin qui devra les y conduire, de pauvres enfants parmi lesquels, après tout, on rencontre parfois de belles âmes. « Certains d'entre eux, a-t-on dit, s'ouvrent à la piété comme une de ces fleurs d'arrière-saison qui s'épanouissent vite et se parent d'un charme spécial, »

Puisse cette Œuvre naître et se développer! C'est le vœu que nous formons au commencement de cette année et que nous déposons aux pieds de N.-D. de Chartres!

X.

FRÉDÉRIC OZANAM.

Le 8 septembre 1853, mourait à Marseille, à l'âge de quarante ans, un homme dont le nom avait, pendant vingt années, servi de ralliement aux catholiques. Lorsque *Frédéric Ozanam* descendit au tombeau un concert d'éloges et de regrets formé des voix les plus variées salua ce défenseur de toutes les nobles causes; puis, l'oubli enveloppa peu à peu sa mémoire.

Si nous essayons aujourd'hui de remuer la poussière qu'un demi-siècle a amassée sur ses restes, c'est pour céder au désir bien légitime de revoir cette figure souriante et sympathique; il en est de certains hommes comme de certaines fleurs dont le parfum nous a charmés: nous aimons à y revenir souvent. De plus, en ce temps de lâchetés et de défections, il fait bon se réconforter au spectacle d'un grand caractère et approcher son cœur d'un autre cœur dont tous les battements furent

pour la France et l'Église. Enfin, à travers les deux volumes de sa *correspondance* nous surprenons les gracieux saluts qu'il envoie à la Vierge de Chartres (1) et au nom de Notre-Dame nous sommes heureux d'y répondre.

C'était en 1813. Après avoir subi un effondrement presque complet dans la campagne de Russie, Napoléon retrouvait quelques lambeaux de sa vieille gloire sur les champs de bataille de Lutzen, de Bautzen et de Dresde.

Ceux de nos soldats qui se trouvaient alors en garnison à Milan étaient cruellement décimés par le choléra, et deux médecins avaient déjà trouvé la mort au chevet des pestiférés. Le docteur *Jean-Antoine Ozanam* restait seul à soigner les trois cents soldats français entassés à l'hôpital. L'empereur entendit parler de sa courageuse conduite et lui envoya la décoration de la couronne de fer. Dieu, toujours plus généreux que les hommes, récompensa son dévouement, en lui donnant, cette même année, un fils qui devait un jour faire resplendir le nom d'Ozanam du plus vif éclat.

Frédéric naquit le 23 avril; la cité de saint Ambroise abrita son berceau, mais Lyon demeura toujours sa véritable patrie, et il y revint à l'âge de trois ans, lorsque la ville de Milan passa sous la domination autrichienne. Quatorze enfants étaient venus réjouir et animer de leurs cris le foyer du docteur Ozanam; mais onze ne firent qu'y jeter une note fugitive (2) et se hâtèrent de gagner le paradis par la *ligne droite* (3).

Les exemples d'un père et d'une mère franchement chrétiens et le dévouement d'une bonne vieille domestique (4) imprimèrent dans le cœur du jeune Frédéric cette foi énergique qui ne devait pas connaître de défaillance. Lui-même attribuait encore la conservation de ses convictions religieuses à l'intercession de ses frères et sœurs qui l'avaient précédé auprès de Dieu. « Heureuses, écrit-il, les maisons qui ont la moitié des

(1) *Ozanam: Correspondance* T. I. p. 448. L'admiration qu'il professe pour notre cathédrale nous permet de supposer qu'il vint à Chartres en pèlerinage.

(2) Des trois qui survécurent l'un fut prêtre, l'autre médecin. *Frédéric* fut professeur à la Sorbonne.

(3) Allusion à une parole de *Jacques Ozanam*, célèbre mathématicien du XVIIe siècle qui disait : « Il appartient au mathématicien d'aller au paradis en ligne perpendiculaire. »

(4) Marie Pruriat, surnommée *Guigni* qui mourut à 88 ans, après 76 ans de services dans la famille Ozanam.

leurs là-haut pour faire la chaîne et tendre la main à ceux d'en bas. » (1)

Jamais jeune homme ne porta à un tel degré l'amour de ses parents. « Mon père ne vous est pas connu, dit-il à un ami, mais vous me connaissez, et si jamais votre bienveillance a trouvé en moi quelque chose qui ne vous déplut pas, c'était de lui. » (2) Ses lettres sont toutes débordantes de tendresse filiale; il y rappelle gaîment les gronderies bienveillantes de son père, les longues courses faites avec lui et les histoires qu'il entendait avec tant de plaisir. Lacordaire, dans la notice affectueuse qu'il a consacrée à son cher ami, nous parle du culte qu'Ozanam conserva toujours à sa mère (3). Douée d'une grande intelligence, enrichie d'une instruction très variée, cette femme avait, au temps de la Révolution, connu les amertumes de l'exil. C'est elle qui surveilla l'instruction de son fils. C'est à elle que le petit élève de sixième lisait ses thèmes et ses versions, et le grand rhétoricien ses discours français; c'est auprès d'elle qu'il prépara sa première communion, dont « il conserva tous les détails soigneusement gravés dans sa mémoire. » (4)

Le lycée de Lyon, où il vint jeune encore, ne fut, selon son expression « qu'un épisode amusant » dans sa vie; il y fit des études solides et l'influence de sa famille l'empêcha de ressentir ce que l'enseignement universitaire avait de dangereux.

Celui qui fut son premier professeur et qui le retrouva plus tard dans la classe d'humanités a consacré quelques pages émues à la mémoire de son brillant élève. (5) Il nous le montre à quinze ans, prêtant sa plume à l'*Abeille Française* (6) et traçant le plan d'un ouvrage gigantesque sur le christianisme. Ozanam eut alors son heure d'angoisse et traversa une crise aigüe, mais heureusement de courte durée. « Je connus, dit-il, toute l'horreur de ces doutes qui rongent le cœur pendant le jour et qu'on retrouve la nuit sur un chevet mouillé de larmes; l'incertitude de ma destinée éternelle ne me laissait pas de

(1) Correspondance, T. I., p. 308.

(2) Correspondance, T. I., p. 222.

(3) Frédéric Ozanam, par Lacordaire.

(4) Correspondance, T. I., p. 100.

(5) M. Urbain Legeay : Etude biographique sur Ozanam, 1854.

(6) *L'Abeille Française* était une revue périodique de Lyon.

repos, » (1) et ailleurs, (2) il écrit à un ami : « Ébranlé par le doute je sentais un besoin de m'attacher de toutes mes forces à a colonne du temple, dût-elle m'écraser dans sa chute.» (3)

Dieu mit alors sur sa route un prêtre philosophe dont l'enseignement le sauva. On ne peut guère parler d'Ozanam, sans saluer en passant la figure du vénérable abbé Noirot dont la direction ferme et paternelle retint tant de jeunes gens dans le devoir. Ce saint prêtre, jouissant de la confiance de tous ses élèves et conversant familièrement avec eux sur les sujets les plus ardus, nous rappelle assez cet autre maître dont le front s'éclaire aujourd'hui de l'auréole des saints et qui fut la gloire de notre église de Chartres : *saint Fulbert.*

A 17 ans, Ozanam sortait du collège; mais ses parents ne voulurent pas l'exposer si jeune aux dangers de la capitale. En attendant le moment de partir, Frédéric, qu'on destinait d'abord au notariat, se condamna gaîment au labeur ingrat d'une étude d'avoué.

Enfin, au mois de novembre de l'année 1831, le jeune lyonnais arrivait à Paris. En mettant le pied dans cette grande capitale, il se sent envahir par le désenchantement et le dégoût et il se trouve bien seul au milieu de cette fourmilière humaine. Ses premières lettres reflètent la souffrance qu'il éprouve : « Je n'ai, écrit-il à sa mère, pour épancher mon âme que vous ma mère, vous et Dieu. » (4) Dieu entendit ses confidences et prit en pitié sa tristesse.

Il y avait alors à Paris un homme dont le nom était entouré du double prestige de la science et de la vertu : c'était M. Ampère. Une circonstance fortuite amena Ozanam chez lui. Le grand savant, dès le premier entretien, vit l'âme pure et simple de Frédéric, et, pour l'arracher aux influences malsaines de Paris, il lui offrit généreusement le gîte et la table. Cette cohabitation qui dura deux années forma, entre Ozanam

(1) Dante et la Philosophie catholique du XIIIe siècle. Préface.

(2) Correspondance. T. I., p. 7.

(3) Lamartine dont nous rencontrons souvent le nom dans la vie d'Ozanam avait exprimé la même souffrance presque dans les même termes :

Et quand l'autel brisé que la foule abandonne
S'écroulerait sur moi, temple que je chéris !
J'embrasserais encor ta dernière colonne
Dussé-je être écrasé sous tes sacrés débris !

(4) Correspond. T. I., p. 28.

et le fils de M. Ampère, les liens d'une amitié que la mort seule devait briser, et mit le jeune étudiant en relation avec les hommes les plus illustres de son temps.

Lacordaire nous a conservé le récit d'une visite qu'Ozanam fit à M. de Châteaubriand, au jour de l'an 1832. (1)

Au cours de la conversation le grand écrivain demanda au jeune homme s'il se proposait d'aller au théâtre. — J'ai promis à ma mère de ne pas y mettre les pieds, répond Ozanam. Alors Châteaubriand, se penchant vers lui pour l'embrasser, murmure tout bas à son oreille : « Je vous conjure de suivre le conseil de votre mère. »

Il fallait à Frédéric des distractions plus en rapport avec sa belle intelligence; sans négliger le droit, il étudiait l'allemand, l'hébreu et le sanscrit, suivait assidûment les conférences de l'abbé Gerbet et assistait à des cours d'histoire et d'économie politique chez MM. de Montalembert et de Coux.

(*A suivre*). J. P.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 20 au 27 Février 1898.

27. 1er *Dimanche de Carême.* — Le mot de carême est formé de celui de quadragésime, c'est le nom qu'on donne à la série des jours de jeûne que l'Eglise nous prescrit avant la fête de Pâques. L'usage de se préparer à cette grande fête par le jeûne et la pénitence est d'institution apostolique. Ce jeûne, à la vérité, n'a pas été d'abord de quarante jours; mais l'exemple de Moïse, d'Elie et surtout de J.-C. qui avaient jeûné quarante jours porta bientôt les chrétiens à consacrer le même temps à la pénitence, et l'Eglise en a depuis fait une loi pour tous les fidèles.

28. Lundi. — *Saint Pierre Damien,* confesseur pontife. — Saint Pierre Damien, d'abord ermite de l'ordre des Camaldules, fut forcé par le pape Etienne IX de sortir de son désert et contraint d'accepter le chapeau de cardinal avec l'évêché d'Ostie. Il rendit de très grands services à l'Église, la sauva de plusieurs schismes, combattit vigoureusement la simonie, s'acquitta avec honneur de plusieurs légations importantes et soutint la lutte de la papauté contre l'empire.

MARS.

Ce mois est consacré à Saint Joseph. Sa fête y tombe le 19. Pré-

(1) Frédéric Ozanam par Lacordaire.

parons-nous à cette fête, au moins par un acte de dévotion envers ce grand saint, chaque jour de ce mois de mars.

1. Mardi. — *Saint Aubin*, évêque. — Saint Aubin, évêque d'Angers, se montra le père et le pasteur de ce diocèse, par l'application qu'il donnait à tous ses besoins, par une charité immense à secourir les pauvres, à protéger les faibles, à visiter les malades et à racheter les captifs, il s'éleva surtout de toute sa force contre les mariages incestueux sans craindre ni l'autorité des rois, ni le pouvoir des grands. Le zèle de saint Aubin doit exciter les pères et les mères, les maîtres et maîtresses à veiller continuellement pour qu'il ne se passe rien dans leurs maisons qui soit contraire à la pureté, et à empêcher toute familiarité entre les personnes de différent sexe.

2. Mercredi. — *Quatre Temps*, de la *Férie* ou *Office votif* de *Saint Joseph*. — Si nous honorons saint Joseph tous les mercredis de l'année, à plus forte raison devons-nous le faire les mercredis du mois de mars. Nous nous ferons une douce obligation de réciter son office votif toutes les fois que l'Église le permet. De plus les Quatre-Temps de Carême sont doublement sacrés, et par eux-même, et à cause des temps où ils tombent; observons-les donc, s'il se peut, avec une plus stricte exactitude que les autres Quatre-Temps de l'année.

3. Jeudi. — De la *Férie*, ou *Office votif* du *Saint Sacrement*.

Anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Léon XIII. — En célébrant cet anniversaire, renouvelons-nous dans l'amour, la vénération pour la personne du Souverain Pontife, et l'obéissance à ses enseignements.

4. Vendredi. — *Quatre-Temps*, fête de la *Sainte Lance* et des *Saints Clous de N.-S.*, double majeur. — Mémoire de *Saint Casimir*, confesseur et de *Saint Lucien*, pape. — On conserve à Rome la lance dont un soldat ouvrit le côté de J. C. Elle n'a plus de pointe. D'abord enterrée avec la croix, elle fut ensuite portée à Antioche, de là reportée à Jérusalem, et quelque temps après à Constantinople. La pointe avait été envoyée à la république de Vénise, et elle fut depuis remise à Saint Louis, qui la fit porter à la Sainte Chapelle; le reste de la lance fut envoyé par le sultan Bajazet au pape Innocent III.

On croit que les clous qui ont servi à attacher N. S. à la croix étaient au nombre de quatre. Il existe à Rome dans l'église de Sainte-Croix, un clou, qu'on suppose avoir été donné par sainte Hélène. Un second clou se trouve dans le trésor de la cathédrale de Paris. La cathédrale de Trèves se flatte de posséder un troisième clou. Il y en a d'autres dans différentes villes, mais ce ne sont que des reliques secondaires, qui ont touché à l'un des clous du crucifiement.

5. Samedi. — *Quatre-Temps ou Office votif de l'Immaculée Conception.* — Prions pour les ordinands et prenons la résolution de donner notre offrande aux quêtes des Quatre-temps pour les séminaires, afin de favoriser les vocations ecclésiastiques.

6. 2e *Dimanche de Carême.*

NOTRE-DAME DE CHARTRES AU CAMBODGE.

Le R. P. Pianet, notre missionnaire chartrain du Cambodge, vient d'adresser à M. le Supérieur des Clercs de Notre-Dame, son ami et ancien condisciple, une longue et intéressante lettre dont nous citons quelques passages :

« La chrétienté de Banam que je dirige au Cambodge a été fondée par Mgr Cordier de chrétiens Annamites échappés par la fuite à la persécution des rois d'Annam. Le roi du Cambodge a cédé à la Mission, pour les installer, un terrain inculte qui a pris depuis un aspect de prospérité et de vie qu'il était loin d'avoir au début. Dans ce terrain, chrétiens et catéchumènes seulement ont été admis ; en sorte que jusqu'à présent Dieu est resté maître au milieu de nous sans concurrent. Or il paraît que le démon n'était pas content de ne pouvoir mettre le nez chez nous. A défaut de païens pour l'introduire dans la chrétienté, il choisit pour cette besogne quelques Chinois, chrétiens de nom, mais dont le cœur n'a jamais renoncé à Satan, à ses pompes et à ses œuvres.

Il y a deux mois, le village chinois notre voisin faisait une procession que les Européens appellent la procession du Dragon, mais dont le vrai nom devrait être la procession du diable. Cette procession consiste à promener sur un siège hérissé de lames de couteau un homme qui se dit possédé de l'esprit. Il se perce la langue, et avec cette langue il lèche des bouts de papier qu'on distribue aux croyants et qui, selon eux, ont la propriété de préserver du choléra et autres maléfices. Les païens chinois arborèrent dans leur village. Les chrétiens chinois, dont je viens de parler, arborèrent eux aussi dans la chrétienté en signe de rallliement. On vient me prévenir et je fais descendre ces drapeaux qui ne pouvaient avoir leur place chez des chrétiens et sur un terrain exclusivement chrétien... »

Le P. Pianet dit ensuite quelles tristes impressions causèrent à ses fidèles Cambodgiens et cette invasion démoniaque et la conduite des apostats, et... l'attitude d'un haut fonctionnaire français protégeant, sous prétexte de légalité, l'apostasie de cinq Chinois intrus contre 1300 vrais catholiques. Puis il raconte comment ces catholiques surent, auprès de Notre-Dame de Chartres dont

leur église posséde une si belle statue, réparer pour les coupables le scandale commis. A la procession diabolique ils opposèrent une magnifique procession de la Sainte Vierge. Laissons parler le Père :

« La veille de la cérémonie on vit arriver de Battambang quatre Pères missionnaires qui descendaient pour la retraite et que la Providence faisait échouer chez moi. C'était les anges qui redescendaient, et Dieu qui pourvoyait d'une façon extraordinaire à la solennité du lendemain ; par un pur hasard nous nous trouvions six prêtres lá où je devais être seul. Les préparatifs se firent avec une entente parfaite. Tous mes chrétiens jeûnèrent, même les enfants de l'école ; tous les notables voulurent s'approcher des sacrements et avec eux toutes les personnes qui purent trouver place au confessionnal en une journée...

Le programme était qu'après la messe paroissiale, on conduirait la statue de Notre-Dame sur le fleuve jusqu'à l'entrée de la chrétienté, et que le soir on irait la chercher en procession pour la ramener par voie de terre à domicile. Le pasteur et ses cinq nobles hôtes devaient laisser aux notables le soin de la cérémonie préliminaire et n'assister qu'à la cérémonie du soir. Mais quand la Vierge descendit solennellement de l'église au fleuve, nous subîmes tellement l'impression de nos sens que notre philosophie n'y tint plus. Il fallut suivre et voir. Le fleuve était jonché de barques toutes pavoisées : sur la terre et sur l'onde des drapeaux sans nombre s'agitaient au vent, la poudre éclatait sans relâche plus bruyante qu'à Waterloo, la foule se précipitait comme un torrent sur le fleuve à la suite de la Vierge, et le fleuve trop plein la rejetait par partie sur la rive ; en sorte qu'une double procession s'organisa d'elle-même l'une sur terre, l'autre sur l'eau. Pour moi, réduit au rôle de simple spectateur, j'occupais mes loisirs dans un coin d'une barque à refouler les larmes qui malgré moi envahissaient mes yeux. Peu à peu l'orage se calma et les gémissements de la prière prirent le dessus. Plus d'une heure après, nous étions au bout de la chrétienté ; les deux processions se rejoignent ; la statue de la Sainte Vierge reprend sa place sur seize robustes épaules, la foule se presse alentour ; de loin on ne voit que têtes et drapeaux et au-dessus la Vierge sainte qui semble glisser sur la foule comme une apparition d'en haut. La voilà maintenant placée pour une demi-journée sous un dôme de verdure et de fleurs qui a la prétention de rivaliser avec les reposoirs de France. J'avais commandé un poste d'honneur pour prévenir l'isolement aux heures de midi, mais c'était peine inutile. Il y eut une foule jusqu'au soir. Plusieurs païens même y vinrent faire leurs dévotions et y déposer des bougies. J'en comptai après la cérémonie jusqu'à 57 paquets

qui alimentent encore les deux brûle-cierge que j'ai établis dans mon église de Notre-Dame de Chartres, devant son image.

Pour ne pas vous lasser je laisse à votre imagination le soin de faire la description de la cérémonie du soir et je me borne à vous donner quelques matériaux. On me dit que les plus pauvres maisons dépensèrent environs deux piastres (près de cinq francs,) pour saluer dignement la bonne Mère à son passage. Le chemin était nivelé et balayé comme le pavé d'un sanctuaire; les cours d'eau étaient à niveau du chemin par des ponts improvisés ; chacun récite le Rosaire entier c'est-à-dire trois chapelets aux intentions connues ; le marché voisin ne pouvant fournir assez de pétards pour grossir la voix de la prière, on dut s'approvisionner à Phnôm-Penh. On fit treize stations, une à chaque maison des chers catéchistes qu'avait cernée la milice de M. le Résident en des jours néfastes, et quand nous fûmes de retour à l'église, il était nuit... »

LA CATHÉDRALE DE HUYSMANS

Enfin l'on achève la lecture de *La Cathédrale* de Huysmans : ce livre a pour objet la cathédrale de Chartres. L'impression générale, manifestée déjà par plusieurs feuilles publiques, est que ce livre trompe la curiosité de ceux qui, sur le nom de son auteur et le bruit de sa conversion, se sont empressés de se le procurer. De son roman précédent on a pu dire, avec une certaine justesse, qu'il était bon pour les mauvais et mauvais pour les bons; de celui-ci l'on dira qu'il est trop bon pour plaire à son ancienne clientèle zolesque, et pas assez pour satisfaire la clientèle vraiment catholique : c'est l'œuvre d'un néophyte maladroit et prétentieux, d'un converti pédant qui veut convertir l'Église. Franchement, la cathédrale de Chartres méritait mieux.

Assurément, *La Cathédrale* l'emporte de beaucoup, au point de vue moral, sur les impures *Sœurs Vatar*, du même écrivain, que Zola reconnaîtrait volontiers pour ses filles, et sur *En route* où Durtal, qu'on dit être l'auteur lui-même, fait une confession publique à hérisser les cheveux de quiconque se respecte. Pour confier au papier tant d'imaginations et d'actions contraires à la morale, il faut une humilité infinie ou une outrecuidance insensée ou plus simplement un prodigieux manque de tact.

De cette aberration, il ne reste dans *La Cathédrale* qu'une tendance à accuser l'Église de pruderie dans son langage, dans sa peinture et dans son ascétisme. Huysmans consacre plusieurs pages à la morigéner sur ce sujet; il voudrait qu'elle eût moins peur du mot propre, c'est-à-dire du mot sale, des représentations nues, des détails crus, et qu'au lieu de recommander, en ce qui

concerne les tentations délicates, l'ignorance et la fuite, elle habituât les âmes à regarder la chair et ses appétits mauvais, en face; en un mot, pour son bien, il la souhaiterait, comme on dit dans son style, moins bégueule. Cette théorie est si contraire, non seulement à l'enseignement constant des moralistes, depuis saint Paul, mais même à la vulgaire prudence, qu'elle suffirait à faire mettre le livre à l'*Index*. Ce serait dommage; les autres livres de Huysmans tombent sous l'*Index* de droit par le fait de leur immoralité et lui-même les abandonnerait à leur sort; mais celui-ci dénote un effort véritable, quoique incomplet, vers la vertu.

Ce serait dommage encore, à cause de certaines descriptions archéologiques et artistiques de la cathédrale, de certaines théories d'art religieux et de symbolisme, qui, entremêlées et alternées, forment le fond un peu épais de ce roman. Evidemment, Huysmans a voulu faire aimer le Moyen-Age, la cathédrale, le symbolisme et l'art antique, et il faut lui donner acte de ce bon sentiment. Il a beaucoup cherché et il a rencontré d'assez fortes expressions, de bons coups de pinceau, et quelques idées. Mais en général qu'il est loin de ces autres admirateurs du Moyen-Age, qui furent Rio et Montalembert, parmi les catholiques, Viollet-le-Duc, Victor Hugo, parmi les incroyants! Le *Rêve* de Zola lui-même, qui roule aussi sur le Moyen-Age archéologique, est beaucoup plus éthéré que *La Cathédrale*. Rio et Montalembert sont animés d'un souffle heureux et puissant; ils ont un noble style, des images riantes et élevées, des couleurs du temps, des sentiments antiques: ce sont des chevaliers, des Croisés, parlant des vieux siècles et de leurs gloires, dans le langage et avec la discrétion qu'exigent les bons esprits de notre temps.

Huysmans est un peu de ce temps où nous sommes, mais il n'est pas du Moyen-Age. Le drame psychologique, qui doit être au fond de tout roman moderne et qui était si poignant dans *En Route*, est ici très faible; c'est un monsieur qui est ennuyé de ses sécheresses, de ceux qui l'entourent, de lui-même, de tout, et qui se demande où aller pour être plus heureux. Chartres et la cathédrale ne le contentent pas; il croit bien qu'il lui faut Solesmes. On conviendra que c'est une disposition bien peu favorable pour comprendre la cathédrale et le Moyen-Age, et pour en rendre les beautés avec enthousiasme et justesse.

Pourtant, il fait de son mieux: ses descriptions attestent une certaine érudition, laquelle est en général de bon aloi, car elle est puisée toute dans Bulteau. Quelques anachronismes lui ont échappé: S. Yves et surtout S. Fulbert n'ont pas vu les deux clochers: ils étaient déjà morts quand ceux-ci furent construits, l'un depuis 150 ans, l'autre depuis 30 ans. Le recueil des *Miracles* de N.-D. et

la lettre de l'abbé de Saint-Pierre-sur-Dives ne se rapportent pas à la même construction, celle-ci étant de 1145 environ, celui-là de 1210, etc. etc. Mais ce sont des vétilles. On pourrait épiloguer aussi sur le procédé qui consiste à prendre dans un ensemble sommairement décrit, par exemple dans un portail, quelques statues, et à « ratiociner » à leur occasion d'une façon toute capricieuse et subjective. On ne donne pas ainsi une idée complète, ni même une idée exacte de l'œuvre et de la pensée des artistes du XIIe et du XIIIe siècles; on ne donne une idée que de soi-même, et c'est insuffisant.

Il y aurait beaucoup plus à dire sur l'emploi littéraire et scientifique du symbolisme dans *La Cathédrale.* Pour faire diversion aux descriptions de portail, de verrières, etc., forcément pénibles, Huysmans a cru bon d'en servir de nombreux morceaux. Mais cette matière lui est peu familière et ses inspirateurs n'ont pas eu le temps de l'en bien instruire. Il n'a pas distingué entre le symbolisme grave et sobre que l'Eglise autorise dans ses livres liturgiques et le symbolisme factice, individuel, fantaisiste, souvent niais d'auteurs du Moyen-Age, sans crédit, peu cohérents avec eux-mêmes, en contradiction avec leurs émules. On dirait même que, pour suppléer aux crudités qu'il s'est enfin interdites, il s'est appliqué à choisir les symbolismes les plus stupides, ceux qui sont désavoués non seulement par les esprits posés de nos jours, mais encore par ceux du Moyen-Age. Quelquefois l'on en arrive à se demander si, comme Léo Taxil, il a voulu faire rire de l'Eglise.

De plus, mais c'est peut-être un bonheur, il a donné ces symbolismes par tranches si grosses qu'on a bien du mal à les digérer. Symbolisme des chiffres, symbolisme des fleurs, symbolisme des couleurs, symbolisme des pierres, symbolisme des animaux, symbolisme des odeurs, etc. etc.; et chacun de ces symbolismes fait un chapitre ou une partie de chapitre. Ce ne sont évidemment que découpures d'ouvrages sur la matière ou collections brutes de notes à peine liées entre elles. Comment les gens du monde, même les plus symbolistes, pourront-ils lire ces énumérations fastidieuses ? Les gens d'Eglise n'y arrivent pas eux-mêmes. Il est douteux que les réflexions, dont elles sont assaisonnées, malgré leur bizarrerie, les relèvent suffisamment. L'auteur, qui est artiste par endroits, s'est donné beaucoup de mal pour alléger cette matière ingrate : il en est resté accablé.

Que dire de ces théories générales sur la peinture, la sculpture, la musique, les autres arts religieux ! Elles renferment une parcelle de vérité, sans doute, en faisant la part belle aux primitifs, aux anciens. Ceux-ci sont dignes de respect et quelquefois d'admiration, car s'ils ont rarement trouvé la forme ils ont quelquefois

rencontré le sentiment et l'idée. Ils ont excellé dans le grave et le naïf, parce qu'ils n'avaient que des moyens fort peu compliqués à leur disposition. Mais on ne peut sans étroitesse leur réserver le monopole de l'art religieux. Ceux qui sont venus après, en suivant d'autres directions, ont trouvé, eux aussi, de beaux sentiments, de belles idées et, pour les rendre, de belles couleurs, de belles formes, de belles harmonies.

C'est le fait d'un exclusivisme injuste et ignorant de dire : tout ce qui est moderne, tout ce qui se rattache à la Renaissance, tout ce qui est postérieur au chant grégorien, à la sculpture du XII[e] siècle, à la peinture du XIII[e] ou du XIV[e] siècle, est endiablé, sans âme religieuse, sans valeur. Ces théories simplistes et paresseuses sont commodes : elles dispensent de savoir autre chose : elles en imposent, par leur couleur orthodoxe, aux naïfs ; mais elles sont fausses. C'est assez, c'est trop de répéter que l'Eglise moderne a perdu le goût de l'art qui lui est propre : c'est cruel d'ajouter qu'elle ne l'a jamais eu qu'à une époque fixe, très courte, de son histoire. Le Dieu des arts ne l'a point abandonnée ; dans chaque siècle, elle a pris, avec plus ou moins de tâtonnements, ce que le développement esthétique des nations lui offrait de plus propre à rendre ses divers sentiments. Elle n'a pas qu'une manière : elle en a plusieurs, toutes belles à leur façon. Cette variété est sa parure et sa richesse : elle puise dans ses trésors anciens et dans ses trésors nouveaux : et ses véritables enfants ne songent jamais à lui interdire aucun de ses ornements légitimes.

On verrait donc avec regret, si la chose avait de l'importance, l'auteur de *La Cathédrale* verser dans un parti-pris vulgaire et tomber jusque dans l'injure et l'invective, procédés littéraires de bas étage, au-dessous du talent. Mais il n'a pas une compétence personnelle, il tient la plupart de ses appréciations artistiques, comme les autres, de seconde ou troisième main; c'est une excuse.

C'est probablement parce que tous ses matériaux lui étaient peu familiers, qu'il n'a pas pu les souder ensemble et les fondre dans une forte unité, selon les principes de toute composition littéraire. Les divers traités d'art et de symbolisme dont nous avons parlé se suivent et ne s'appellent pas. Le lien général est faible, les transitions sont médiocres, l'intrigue morale est presque nulle. Le style a beau être heurté, torturé, tenaillé, semé de mots forgés, d'alliances hasardées, de métaphores inusitées, en un mot décadent, il n'arrive pas à donner de l'intérêt à une matière insuffisamment élaborée. Il y a de çà de là quelques bonnes pages ; il y a peut-être, au fond, un véritable amour de la « négrillonne » : c'est une des épithètes attribuées par Huysmans à la Sainte Vierge, fille de Sainte Anne « la moricaude » ; il y a de temps en temps quelques

aperçus heureux. Mais l'ensemble du livre manque de goût. Œuvre d'un homme ennuyé et grincheux, il est, pour parler sévèrement mais justement, ennuyeux. La cathédrale de Chartres a rencontré pour son premier romancier, un homme dont la foi est trop neuve, la morale trop large, la science trop indigeste et factice, le tact trop douteux. Elle en attend un autre.

Un Chartrain.

LE CHAPELET DE L'ARTISTE

Un des plus grands artistes du siècle dernier, le célèbre compositeur Gluck, avait appris les premiers éléments de son art sous les voûtes d'une cathédrale. Il fut enfant de chœur dans son enfance. C'était, dit l'historien de sa vie, un enfant chétif, pâle, délicat, que des parents pauvres vinrent présenter un jour au prévôt de la cathédrale de Vienne, afin qu'il fût admis dans les rangs des enfants qui chantent les louanges du Seigneur. Sa voix était si belle, elle avait une expression si pure que, lorsqu'il chantait, la cathédrale se remplissait d'une foule immense qui l'écoutait dans le ravissement. Il est vrai qu'il était impossible d'y méconnaître l'expression d'une âme profondément religieuse. Aussi bien, il grandissait dans l'art autant que dans la piété, et souvent, lorsque l'orgue remplissait les voûtes de ses mélodies, l'enfant était si ému qu'on le voyait répandre des larmes. Pendant les récréations, lorsque ses jeunes camarades se livraient à leurs jeux, on l'avait bien des fois surpris seul, priant et rêvant dans l'église déserte.

Le soir, lorsque le soleil semait sur les dalles les émeraudes des vitraux, l'enfant prosterné devant le tabernacle priait et méditait.

Un jour qu'il avait chanté mieux qu'à l'ordinaire une antienne de Marie un religieux l'aborda et, les yeux baignés de larmes, le pressa sur son cœur.

— O mon fils, lui dit-il, vous m'avez fait répandre aujourd'hui les plus délicieuses larmes de ma vie. Je n'ai rien pour vous laisser un gage de mon ravissement, mais, tenez, prenez ce chapelet, gardez-le en mémoire du Frère Anselme. Récitez-le tous les jours au moins en partie, et, si vous êtes fidèle à cette pratique, vous serez aussi cher à Dieu qu'un jour évidemment vous serez grand parmi les hommes.

Gluck fut fidèle à son chapelet. Sa famille, trop pauvre, ne pouvait lui laisser continuer ses études. Or, un soir, on frappa à la porte de sa pauvre demeure : c'était un maître de chapelle qui, chargé d'aller recueillir, en Italie, les œuvres de Palestrina l'emmena et se chargea de continuer des études si heureusement commencées. Dès lors, Gluck marcha à grands pas dans la carrière des arts, mais toujours fidèle aux pratiques de la piété.

A la cour de Vienne, au milieu des amusements, le soir, on voyait l'illustre maëstro s'éloigner et, comme l'aurait fait un prêtre pour son bréviaire, chercher la solitude afin de dire son chapelet. Et lorsque la mort, après une glorieuse vie, vint pour ainsi dire le foudroyer, elle le trouva prêt : il tenait encore dans sa main le pauvre et précieux chapelet de Frère Alselme.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Du linge d'autel. — Une dentelle. — Une couverture d'autel. — Deux tours d'étole. Deux cœurs. — Deux plaques de marbre avec inscription,

Lampes. — 87 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en février, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 65 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint-Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 1 ; devant saint Antoine, 3 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5 ; devant le Sacré-Cœur, 1.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres en février 38 enfants, dont 10 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Ont dit la messe à la Crypte, depuis quelques semaines, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Paris, Versailles, Orléans, Le Mans, Angers, Marseille, Verdun.

Œuvre des Pauvres Malades. — Cette Œuvre aura son assemblée mensuelle et son sermon de charité, à la Cathédrale, aux vêpres du dimanche 27 février. Le sermon sera prêché par le R. P. Dom Paul Lafon, bénédictin, chargé des instructions de la station de Carême à l'église Notre-Dame en cette année 1898.

La quête sera faite par Mme de de Bagneaux, Mme Roger Durand, Mlle Hue, Mme Vidon, Mme Imbault, Mlle Peluche.

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Hallier, curé de Frazé, est nommé curé de Toury.

Les Quarante-Heures. — Le saint usage dit « Prières des Quarante-Heures », telles qu'elles se pratiquent pendant les trois jours qui précèdent le mercredi des cendres, a été institué à Rome par saint Philippe de Néri, à la fin du XVIe siècle, puis adopté à Milan par saint Charles, puis confirmé par le pape Benoit XIV avec indulgence plénière pour la visite du T. S. Sacrement exposé, enfin étendu à toute la chrétienté par le pape Clément XIII. Ce qui caractérise ces prières, c'est le but d'expiation et de réparation spécialement pour les désordres commis en ces jours.

Dans les grandes églises, l'affluence des personnes pieuses aux

offices est plus remarquée et cause toujours beaucoup d'édification. — En l'église de Notre-Dame de Chartres, la cérémonie qui paraît le plus impressionner, pendant ce triduum, est la procession du dimanche soir. Le Saint Sacrement est porté tout autour des longues nefs avec un cortège de 200 prêtres ou clercs, d'associations eucharistiques et de congréganistes de Marie; tout ce monde s'avance un flambeau à la main; et l'assemblée entière des fidèles comme du clergé, alterne avec des soli dits au grand orgue les chants du *Miserere* et du *Parce Domine*. C'est un spectacle imposant. C'est vraiment une prédication préparatoire au temps de pénitence qui va commencer.

Le P. Galerne. — *La Croix d'Eure-et-Loir* nous donne la nouvelle suivante sur un de nos clercs de N.-D. de Chartres, originaire de Châteaudun, missionnaire en Océanie: Le P. Galerne, qui était attaché à l'église de Christchurch (Nouvelle-Zélande) s'est embarqué le 8 janvier dernier sur le *Warrimôo*, à destination de l'archipel des Fidji, où il exercera son ministère. Nous avons déjà dans les Fidji notre compatriote, le P. Deniau, fondateur de l'établissement. Le P. Galerne sera attaché à l'île de Sûva.

Deux dates pour la paroisse N.-D. de Chartres. — C'est d'après une ordonnance épiscopale du 23 décembre 1834, que la grand'messe paroissiale a pu être chantée les dimanches et les fêtes à l'autel du grand-chœur; on a commencé le jour de Noël 1834.

Le chemin de Croix a été établi à la cathédrale le 3 mars 1843.

Le Vénérable François de Montmorency Laval. — On sait que ce saint Prélat était originaire du diocèse de Chartres, et que sa famille est de celles qui ont illustré notre pays pendant des siècles. — A propos des quatre causes de béatification commencées au Canada, la *Semaine Religieuse* de Montréal publie une lettre adressée à Mgr l'Archiprêtre de Montréal, par l'avocat chargé à Rome de ces causes. Cette lettre donne une idée des vertus des quatre vénérables. Elle dit de notre glorieux compatriote :

« Le vénérable François de Montmorency Laval, premier évêque de Québec, qui, au prix de labeurs incessants, a porté la lumière de l'Evangile chez des nations encore incultes et barbares, se fait remarquer par l'exercice continuel des vertus héroïques. Je rappellerai en particulier les œuvres admirables qu'il a fondées pour le bien de la religion et de la société, son zèle pastoral, et surtout sa fermeté à maintenir les droits du Siége Apostolique. »

Le vitrail de la Sainte Vierge. — Le vitrail situé à droite de la chapelle Vendôme, dans la cathédrale, est enfin complètement restauré et remis en place; il apparaît dans sa beauté première depuis quelques jours.

Ce vitrail a eu pour donateurs les cordonniers du XIII[e] siècle ; ils sont figurés, dans les médaillons inférieurs, achetant du cuir, le travaillant et vendant des chaussures.

Les quatre tableaux importants dont se compose la verrière représentent la mort, la sépulture, l'Assomption et le couronnement de Notre-Dame ; et l'on voit près d'elle les apôtres, les disciples, les anges.

Il y a là encore, comme sur plusieurs autres points de l'église des scènes délicieuses, scènes commémoratives de l'histoire de la Sainte Vierge. Du reste à la Cathédrale tout parle de Marie : *Omnia Mariam sonant.*

Suppléments. — Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix* en février :

Sommaire du 5 : Les catéchistes volontaires. — Le cimetière d'Epernon (poésie). — Semaine liturgique. — Chronique : Les messes de l'église Saint-Joachim ; Une cérémonie de vêture religieuse à Saint-Paul ; Fête de la Chandeleur à la Cathédrale ; Service pour M[gr] Lagrange ; Mission d'Authon, Charbonnières et Soizé ; Un dernier hommage (à M. Gourdelier, curé de Logron) ; Nécrologie : M. Gougis, curé de Nottonville ; Faits divers.

Sommaire du 12 : Les cathéchistes volontaires. — Semaine liturgique. — Chronique : Ligue de l'*Ave Maria* ; Retraite à la Providence ; Capitaine et soldat ; Le dernier des La Rochejaquelein ; Le docteur Péan.

Sommaire du 19 : Dispositif du Mandement de Carême, Une page du Canoniste contemporain.— Semaine liturgique.— Chronique : Nominations (M. Coutant, curé-doyen d'Anet, et M. Thirant, curé de Saint-Hilaire à Nogent-le-Rotrou) ; La bonne presse ; Quête pour l'Institut catholique ; Annonce des Lettres pastorales de N. N. S. S. de Chartres et de Saint-Dié ; Extrait de celle de M[gr] de Saint-Dié ; Echafaudages de la Cathédrale ; Itinéraire des tournées de confirmation en 1898 ; Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Nous avons invoqué N.-D. de Chartres, et en même temps S. Antoine, pour demander l'heureux succès d'une affaire importante, et nous avons été exaucés au delà de nos espérances. Je vous prie de faire dire une messe en action de grâces.

(M. diocèse de Bayeux.)

2. Remerciements à N.-D. de Chartres pour guérison obtenue par son intercession ! (M. R., à Paris.)

3. Veuillez être mon interprète auprès de N.-D. de Chartres,

tant pour solliciter une grâce par son intercession, que pour lui témoigner ma reconnaissance. Aussitôt que je vous ai écrit, l'enfant recommandé alla mieux. Je vous adresse en mandat de poste la somme de... honoraires de cinq messes et offrande pour l'œuvre des clercs. (J. M. J., au diocèse d'Arras.)

4. Action de grâces à N.-D. de Chartres, pour la guérison obtenue! Veuillez donner suite à nos pieuses intentions pour la lampe de neuf jours et la neuvaine de prières. (H. C., à Paris.)

5. Merci à N.-D. de Chartres qui nous a déjà exaucés dans nos prières ! Ci-joint deux francs pour lampe pendant neuf jours à la Crypte. (V. B., à D., diocèse de Versailles.)

6. Je viens dire notre reconnaissance à N.-D. de Chartres. Notre cher R. a ressenti visiblement sa protection. Que d'inquiétudes nous a causées sa cruelle maladie ! Il pouvait nous être enlevé à tout instant; ayant concience du danger, il avait lui-même demandé les sacrements. Il est maintenant en convalescence et remercie avec nous N.-D. (D. B., à A., diocèse de Séez.)

7. Je vous adresse ces quelques lignes pour remercier des bonnes prières faites à mon intention. J'ai été guérie de ma grande maladie par la neuvaine que j'avais demandée au sanctuaire de N.-D. de Chartres. (A. T., à D., Alsace.)

8. Je demande une messe d'action de grâces et un cierge de cinquante centimes devant N.-D., comme témoignage de notre reconnaissance. Que la bonne Mère continue à mon enfant guéri et à nous tous sa maternelle protection !

(M. B., à G., diocèse de Blois.)

9. J'avais promis une messe d'action de grâces à N.-D. de Chartres, si elle me guérissait. Maintenant que je suis rétabli, j'accomplis ma promesse; veuillez faire acquitter cette messe au plus tôt. (R., au diocèse de Chartres.)

10. Mon enfant, voué à N.-D. de Chartres, a été guéri d'une façon étonnante; et nous attribuons à la protection de la Sainte Vierge cette guérison; faites brûler un cierge à son autel.

(M., à V., diocèse de Paris.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

— Sœur Marie Isidore, née Mélanie Charron, de la Communauté de l'Immaculée Conception de Nogent-le-Rotrou, décédée le 3 février, âgée de 47 ans, dont 29 de religion.

— Sœur Médarine, née Célèstine Renoux, décédée le 30 janvier, dans la Communauté de Saint-Paul, âgée de 71 ans, dont 45 de religion.

— Sœur Saint-Jean, née Antoinette Veson, de la Communauté de Saint-Paul, décédée, le 23 janvier, à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), âgée de 78 ans, dont 53 de religion. Voir la notice plus bas.

— Sœur Félicie, née Marie-Anne Faustin, de la Communauté des Sœurs de Bon-Secours de Chartres, décédée le 6 février, âgée de 29 ans et demi, dont 7 de religion.

— Mgr Colomb, évêque d'Évreux, et Mgr Cortet, évêque de Troyes.

— Le R. P. de Gabriac, S. J., qui a prêché à Chartres, il y a quelques années, la retraite pastorale.

M. Gustave de Boislaville, à Coulommiers. — M. Charles-Albert Blaise, à Corbeil. — Mme Gougis-Brouard, rue du Soleil-d'Or, à Chartres. — Mme Ve Girard-Forget, place Billard, à Chartres. — Mme Geneviève Poil, à Dammarie. — Mme Ve Voyer-Pommeret, à Lèves. — Mme Ve Lépinay, née M.-L.-Gabrielle Richer, à Vitré. — M. Pierre Buron, à Saint-Ulphace. — Mlle Fanny Jollivet, à Vannes. — Mlle Marie Martineau, à Nantes. — Mlle Rose Dupont, à Dreux. — M. Marc Gautier, à Maintenon. — Mme Ve Tessier, à Beauvoir. — Mlle Olympe Boiré, à Dampierre-sous-Brou. — M. Calmel, à Redon. — Mlle Julie Vallée, Mlle Noémie Lagrée et Mme Mardignac, à Redon. — Mme Fery-Lenoir, à Saint-Germain-en-Laye. — Mlle Augustine Lécuyer, Mme Ve Pignard et Virginie Angibout, à Nogent-le-Phaye. — Mme Edmond Durin, à Paris. — Mme Malmouche et Mme Fouré, au Mans.

M. Ollé-Laprune. — Nous devons un souvenir particulier dans la *Voix de Notre-Dame* de Chartres à M. Léon Ollé-Laprune, professeur à l'École normale supérieure, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, que la mort vient d'enlever si prématurément à sa pieuse famille, à ses amis nombreux et dévoués, à la philosophie catholique, au bon combat. L'année dernière il passa quelques mois à Chartres, et tout le monde fut très charmé de sa fidélité aux offices publics et de sa distinction. Il accepta volontiers de donner une conférence au Grand Séminaire, conférence qui fut très goûtée. Il s'intéressait vivement à Notre-Dame, à sa cathédrale, à sa crypte. Tous les lecteurs de la *Voix* et les amis de l'Œuvre recommanderont instamment son âme à Dieu par l'intercession de Notre-Dame de Chartres.

Sœur Saint-Jean Antoinette. — *(Lettre de sœur Thérèse, supérieure principale des religieuses de Saint-Paul à La Guadeloupe).* — Notre chère sœur Saint-Jean (Veson), dite sœur Antoinette à La Guadeloupe où elle arriva en 1848 à l'âge de 28 ans, est partie en paradis, le 23 janvier 1898, à 6 heures et demie du matin, après avoir été assistée par le P. Blune, notre pieux aumônier et le P. Kerdal qui lui donna au moment suprême une dernière absolu-

tion. A ses obsèques, toutes les maisons de la Pointe-à-Pitre, je crois, étaient représentées, et tous les assistants, dont neuf prêtres et les Frères avec leurs 200 élèves, ont suivi le convoi jusqu'au cimetière.

C'était une véritable manifestation. Cette chère Sœur avait souvent exprimé le désir que la cérémonie de ses funérailles se fît à la chapelle de l'Hôpital où elle est restée 26 ans ; j'ai fini par obtenir cette faveur. Sœur Basile et sœur Joanna, ainsi que deux religieuses de Saint-Joseph de Cluny, selon notre usage, portaient les cordons du poële. Depuis huit jours, je suis occupée à recevoir les visites de condoléance, quoique d'habitude nous ne recevions personne... Un de nos malades a rendu hommage à notre chère défunte qu'il admirait, en écrivant dans le journal l'*Indépendant* un article nécrologique dont voici la copie :

« ... La nouvelle de cette fin regrettable a jeté une émotion profonde, indescriptible dans l'âme de tous ceux qui ont eu le bonheur d'apprécier les rares qualités dont était orné le cœur de Sœur Antoinette.

Depuis 50 ans en effet, la chère disparue accomplissait à La Guadeloupe les saints devoirs de son apostolat, se prodiguant au chevet de nos malades, toujours avec bonté, toujours avec tendresse.

Partout où la souffrance appelait un secours, Sœur Antoinette accourait empressée, les mains pleines de soulagements, le cœur débordant de consolations. C'était pour nos malades, disons-le bien haut à sa louange, tout à la fois l'infirmière qui pansait les plaies du corps et la mère qui cicatrisait les blessures de l'âme.

Lorsque des créatures si nobles disparaissent de notre monde, il semble qu'une partie même de la Bienfaisance est ravie à l'humanité souffrante. Aussi la population de notre ville qui sait pratiquer le culte de la reconnaissance, est-elle allée nombreuse, pieusement recueillie, douloureusement attristée, apporter à sa bienfaitrice le pieux hommage qu'elle lui devait. C'est en effet escortés d'un cortège nombreux et choisi, et au milieu d'un cérémonial religieux aussi imposant que pompeux, que les restes mortels de la vénérée Sœur Antoinette ont été transférés au champ du repos. Elle dort en paix à cette heure, sous notre beau soleil, celle qui s'était faite par humilité la servante du Seigneur et des humains. Que sa mémoire soit bénie de tous !...

Puisse Celui, en qui elle avait placé les croyances de toute sa vie, lui accorder dans son royaume la place que ses vertus et sa bonté ont dû lui réserver !

Nous adressons à ses sœurs en religion l'expression de nos sentiments de condoléance et nous leur disons : Courage ! Sœur

Antoinette a été ravie à votre affection, mais elle revivra dans vos cœurs et dans les nôtres par le souvenir qui, lui, ne meurt jamais...»

FAITS DIVERS

Les élections prochaines. — Prier beaucoup et se concerter pour préparer des élections comme les vrais Français les réclament.

Panaghia Capouli. — *Deux opinions.* — On a découvert dans les montagnes qui sont au midi d'Ephèse, dans un endroit nommé Panaghia Capouli, les ruines d'un petit édifice carré qui, par leur situation et par leur disposition, répondent à la description faite par Catherine Emmerich de la demeure où mourut la Sainte Vierge. De plus, les descendants des anciens chrétiens d'Ephèse venaient chaque année à l'époque de l'Assomption faire célébrer des messes dans les ruines de cette chapelle. De ces faits, l'auteur d'une brochure intitulée *Panaghia Capouli*, conclut que la Très Sainte Vierge a vécu à Ephèse, qu'elle y est morte et y a été enterrée.

M. J. Nirschl, doyen du chapitre de Wurzbourg, a publié lui aussi, une brochure où il tend à prouver que les arguments en faveur du *Panaghia Capouli* ne sont pas irréfutables et qu'il est plus probable que la Sainte Vierge est morte à Jérusalem où elle paraîtrait avoir passé les dernières années de sa vie. Le principal argument en faveur de cette seconde opinion, c'est l'évangélisation d'Ephèse par saint Paul, à partir de l'an 55 de notre ère. A cette époque, il n'y avait pas encore de chrétiens dans la grande cité de l'Asie Mineure. Saint Jean n'y avait donc pas exercé l'apostolat. La Vierge Marie n'y était pas venue. Or, tout porte à croire que sa vie ne dépassa pas la 52e année de l'ère chrétienne. Ce ne serait donc pas à Ephèse mais à Jérusalem qu'elle serait morte, avant que saint Jean ne vint à Ephèse.

Un Trappiste. — Un humble et saint religieux de la Trappe de Chambarand (Isère), est mort récemment, au jour qu'il avait fixé lui-même, un jour de fête de la Sainte Vierge.

Le Frère Gabriel, de son nom de famille Louis Messier, dit *La Semaine Religieuse* de Grenoble, était capitaine de dragons. Il vint à Chambarand après la guerre de 1870 se faire religieux pour accomplir un vœu fait sur le champ de bataille de Gravelotte, avec deux camarades. Afin que leur sacrifice fût plus complet, tous trois choisirent un monastère différent.

Dans une intéressante notice écrite en 1876 sur la Trappe de Chambarand, et dont l'auteur est devenu depuis le prieur de ce monastère, nous trouvons ce trait touchant : « A la Trappe, pour

les emplois les moins glorieux, ils ne sont point imposés. Toutes les fonctions sont trouvées d'égal prix; personne n'y répugne, personne n'en préfère. Pourtant, il est venu à ma connaissance un fait de préférence que je veux raconter, à la confusion de son auteur, s'il sait que j'en ai publié le récit :

» Frère G..., cet ancien officier de cavalerie, vint, tout au début de son noviciat, demander une faveur au Révérend Père. Je voudrais bien, dit-il, avoir en charge l'âne à conduire, cela me rappellerait mon cheval d'autrefois. »

« Pauvre Frère ! avait-il dû méditer longtemps l'invention de cette ruse pour se procurer cette humiliation sous apparence de faveur ! Pas n'est besoin de dire que la faveur fut octroyée, et que l'excellent Frère conduit gravement son âne et son humble véhicule, sans se douter qu'il fait tout simplement chaque jour un acte héroïque d'humilité. »

Les œuvres de mer. — L'intention du mois de février recommandée par le Souverain-Pontife aux associés de l'Apostolat de la prière visait les œuvres de mer. Parmi ces œuvres, il en est une qui nous paraît capitale : assurer aux marins, aux pêcheurs, les secours de la religion quand ils sont en danger de mort. Il n'est pas rare de voir ces braves gens, en l'absence du prêtre, se confesser l'un à l'autre avant de mourir.

Il y a quelques années, au retour des équipages de Terre-Neuve, le recteur de Saint-Helen (Côtes-du-Nord) voit venir à lui, l'air sombre, un brave pêcheur. — Monsieur le recteur, je voudrais bien vous parler, dit-il. — Pas ce soir, mon ami, tu débarques seulement; tu me parleras demain. — Non, monsieur le recteur, ce soir. C'est important : Vous savez, Jean-Marie est mort là-bas, et nous n'avions pas de prêtres. Jean-Marie n'a pas voulu s'en aller sans confession. Il m'a conté ses affaires afin que je vous les répète. Et me voilà ! je reviendrai pour moi demain.

Découverte à Rome. — D'après le même journal, le professeur H. Marucchi, chargé de faire des études sur les *graffites* du palais des Césars, vient de découvrir, dans une salle du palais de Tibère — tout à côté du pan de mur où se trouvait le célèbre *graffite* du P. Garucci, représentant un homme sur la croix avec une tête d'âne et cette inscription grecque : *Alexamenos adore son Dieu*, — deux autres *graffites* représentant le calvaire avec les trois croix, le mot *Christus* au-dessous de celle du milieu, des soldats tout autour et sous chaque soldat son nom, et ces trois mots en grec à la droite des pieds encore visibles du soldat qui se tient à côté : *Seigneur, protection* et *roi* : réponse manifeste d'*Alexamenos* à la raillerie de son camarade d'armes païen.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 27 février, 1er dimanche du Carême, semi-double. A 9 heures, messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, sermon par le R. P. Dom Paul Lafon, de l'ordre de Saint-Benoît, prédicateur de la station; complies et salut.

Mercredi 2, Vendredi 4 et Samedi 5, Quatre-temps, jeûne et abstinence.

Jeudi 3, à la messe, oraison pour N. S. P. le Pape, à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement.

Jeudi soir, à 4 heures, chemin de croix.

SERMONS : le mercredi soir et le vendredi soir, à 8 heures.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche, les offices aux heures ordinaires. — Mardi et Jeudi, à 8 heures, instruction et salut. — Vendredi, à 8 heures, chemin de croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche, les offices aux heures ordinaires. — Mardi et Vendredi, à 8 heures, instruction et salut. — Jeudi, à 8 heures, chemin de croix.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — 4 Mars, Exercices du 1er Vendredi du mois. — 1re messe, 6 h. 1/2. — A 7 h. 1/4. Messe conventuelle avec exposition du Saint-Sacrement. A 3 h. Sermon et Salut. — Distribution des billets zélateurs.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la livraison du 20 février 1898. — I. A Genève. Un jubilé oublié, par le P. J. Burnichon. — II. Les Leçons de l'entomologie. L'instinct, par le P. J. de Joannis. — III. La question de la population en Europe, par le P. L. Boutié. — IV. Pénétration russe en Asie. Asie centrale, par le P. H. Prélot. V. « Les déracinés, » par le P. L. Roure. — VI. Deux livres de philosophie universitaire, par le P. M. de Taillay. — VII. Revues : Questions d'histoire, par le P. H. Chérot. — VIII. Livres. — IX. Evénements de la Quinzaine.

Le Clergé français, annuaire ecclésiastique et des congrégations religieuses, 1 vol. in-8°, 1200 pages, 8 fr. — Cet ouvrage qui fut honoré, en 1897, de nombreuses lettres de félicitations, paraît cette année entièrement revu et remis à jour d'après les dernières mutations. Tous les renseignements concernant le clergé de France et des colonies, y compris l'Alsace-Lorraine, s'y trouvent groupés par diocèses : Haut-Clergé, clergé paroissial, aumôniers, séminaires, congrégations, pèlerinages, etc.

L'**Annuaire du Clergé français** est le seul ouvrage qui ait réservé aux Congrégations religieuses une part aussi large qu'intéressante. Toutes sont mentionnées, classées par diocèses, avec une notice historique sur leur fondation, suivie de leurs différentes œuvres; de plus, elles se trouvent réunies dans une table générale, suivant l'ordre alphabétique, avec l'indication de leur but et l'énumération des diocèses où chacune d'elles possède des établissements. Cet **Annuaire**, d'une utilité incontestable pour le monde religieux, est devenu le guide indispensable de tous ceux que leurs études ou leurs affaires mettent en rapport avec le Clergé, les Congrégations et les Etablissements d'instruction religieuse.

En vente à la Société de l'**Annuaire du Clergé français**, 19, rue Cassette, Paris et dans toutes les grandes librairies catholiques.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois

DE MARS 1898

Mardi 1er mars, St Aubin, évêque d'Angers, *semid.*, messe *Statuit.*
2, Mercredi. — Quatre-Temps — férie — (St Joseph).
3, Jeudi. — de la férie — (St Sacrement) (20e anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Léon XIII).
4, Vendredi. — Quatre-Temps — La Ste Lance et les Sts Clous de N.-S. J.-C. *double majeur*, messe *Foderunt*, mém. de St Casimir.
5, Samedi. — Quatre-Temps, abstinence — de la férie (Immaculée Conception).
6, **DIMANCHE, IIe de Carême**, *semid.*, messe *Reminiscere.* — 1res vêpres de St Thomas ; mém. du dim., des SS. Perpétue et Félicité, mart.
7, Lundi. — St Thomas d'Aquin, docteur, *double*, messe *In medio.*
8, Mardi. — St Jean de Dieu, confesseur, *double*, messe *Os justi.*
9, Mercredi. — Ste Françoise, veuve, *double*, messe *Cognovi.*
10, Jeudi. — les saints Quarante Martyrs de Sébaste, *semid.*, messe *Clamaverunt.*
11, Vendredi. — Le Saint Suaire de N. S., *double majeur*, messe *Humiliavit.*
12, Samedi. — St Grégoire-le-Grand, pape et docteur, *double*, messe *Sacerdotes.*
13, **DIMANCHE, IIIe de Carême**, *semid.*, messe *Oculi.* — Vêpres du dim.; suffrages — à complies, prières.
14, Lundi. — de la férie — (SS. Anges).
15, Mardi. — A Chartres, **N.-D. de la Brèche**, *double majeur*, procession générale au sanctuaire et grand'messe à la cathédrale, *Hæc dicit*, — Ailleurs, de la férie — (SS. Apôtres).
16, Mercredi. — de la férie — (St Joseph).
17, Jeudi. — St Patrice, évêque, *double*, messe *Statuit.*
18, Vendredi. — *St Gabriel*, archange, *double majeur*, messe *Benedicite.* — 1res vêpres de St Joseph.
19, Samedi. — **St Joseph**, époux de Marie, Patron de l'église catholique, *double de 1re classe*, messe *Justus.*
20, **DIMANCHE, IVe de Carême**, *semid.*, messe *Lœtare.* — Vêpres de St Benoît, mém. du dim.
21, Lundi. — St Benoît, abbé, *double majeur*, messe *Os justi.*
22, Mardi. — *Les Cinq Plaies de N. S.*, *double majeur*, (du 18) messe *Humiliavit.*
23, Mercredi. — St Cyrille de Jérusalem, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*
24, Jeudi. — de la férie — (SS. Sacrement) — 1res vêpres de l'Annonciation.
25, Vendredi. — fête de l'**Annonciation de la T. Ste Vierge**, *double de 1re classe*; messe *Vultum* — vêpres de la fête, mém. du Précieux Sang et de la férie.
26, Samedi. — le Précieux Sang de N. S., *double majeur*, messe *Redemisti.* (d'hier)
27, **DIMANCHE de la Passion**; *semid.*, messe *Judica* — Vêpres du dim., mém. de St Jean — à complies, prières.
28, Lundi. — St Jean de Capistran, confesseur, *semid.*, messe *Ego autem.*
29, Mardi. — St Jean Damascène, docteur, *double*, (du 27) messe *Tenuisti.*
30, Mercredi. — de la férie.
31, Jeudi. — de la férie.

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an ; 5 francs pour un mois ; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges, précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils les veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-Voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits, *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaires. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles devant l'autel principal de la Crypte ; cette lecture est suivie de la récitation des litanies de Notre-Dame de Chartres.

LIVRES DU PÈLERINAGE

N.-D. de Chartres. — Notice illustrée. — Envoyée par la poste ; 0 fr. 25 l'unité ; 2 f. la douzaine ; 13 f. 50 le cent. — Edit. de luxe : 60 c. l'unité.
Histoire de N.-D. de Chartres, par Mme la Comtesse de Chabannes. 1 25
Notice abrégée sur le pèlerinage, 10 c. l'exem., 1 fr. la douzaine
Conférences sur N.-D. de Chartres, prêchées par M. l'abbé Poirier 1 fr. »
Neuvaine à N.-D. de Chartres, par un Tertiaire-Franciscain. . . » 20
Guide du Touriste et du Pèlerin. . . . . » 50
Mois de saint Joachim et de sainte Anne. . . . . » 30
Table des matières contenues dans les 10 premières années de la *Voix de Notre-Dame* : 40 centimes.

N° 7.




SAMEDI 5 MARS 1898

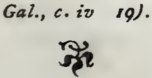
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE MARS)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 6 mars, 2e dimanche de Carême, semi-double. A 6 heures, exposition du Saint-Sacrement; messes basses au chœur à 6 h., 7 h. et 8 h. — A 9 h., grand'messe paroissiale. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, sermon de la station; complies, procession du Saint-Sacrement et salut.

Mercredi 9 et vendredi 11, à 8 h. du soir, sermon. — Jeudi, à 4 h., chemin de croix.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain 6 mars, 2e dimanche de Carême, *Installation du nouveau curé de la paroisse,* M. l'abbé Théophile Guérin, ancien vicaire de la cathédrale, ancien curé-doyen d'Anet. Solennité présidée par Mgr l'Evêque de Chartres.

A 9 h. 3/4, procession du presbytère à l'église. Là, cérémonie d'installation, et ensuite grand'messe paroissiale. Messe en musique (de E. Grosjean) exécutée par le chœur de chant, et morceaux de musique instrumentale exécutés par l'Harmonie de Saint-Ferdinand. — Quête faite par Mme Vigneron (rue d'Ablis) et Mme Levassort-Bruère (Boulevard de la Courtille).

A 3 h., vêpres en faux-bourdons, complies; salut chanté en musique; le chœur sera illuminé.

Mardi et jeudi, à 8 h. du soir, sermon et salut. — Vendredi, à 8 h. du soir, chemin de croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche, Exposition du Saint-Sacrement. Après vêpres, procession du S.-S. — Mardi et vendredi, à 8 h. du soir, instruction en salut. — Jeudi, à 8 h. du soir, chemin de croix.

ASSOCIATION DE SAINT FRANÇOIS DE SALES. — Mercredi 9 mars, messe à 8 h. à l'autel de saint Joseph, à la cathédrale.

ŒUVRE DES CAMPAGNES. — Vendredi 11 mars, à 8 h., messe à l'autel Saint Joseph, instruction. Après la messe, réunion des dames zélatrices, chez M. l'Archiprêtre.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : Le Révérend Père Jean Caubert, de la Compagnie de Jésus, fusillé rue Haxo, le 26 mai 1871. Notice biographique, par le R. P. Pierre Lauras, de la même Compagnie. 1 vol. in-12 de vi-240 pages. Prix : 2 francs. (Paris, 1898. Ancienne maison Charles Douniol, P. Téqui, successeur, 29, rue de Tournon).

Aimer follement le monde à 18 ans; s'adonner à l'étude du droit sans cesser d'être un cavalier infatigable et de fréquenter le théâtre; négliger tout devoir religieux, puis se relever soudain, sous l'aiguillon salutaire de l'adversité comme le blessé de Pampelune, soldat du Christ à l'âge de 27 ans; s'ensevelir pour quelques jours dans la solitude de la Trappe afin d'y prêter l'oreille à la voix de Dieu; faire l'admiration de ses proches par la pratique des plus belles vertus, puis aboutir à la vie religieuse; se faire jésuite à 34 ans et édifier son Institut par sa vie d'abnégation et de travail; enfin, pendant la Commune, à Paris, subir d'une âme résignée et saintement joyeuse la plus dure captivité, avant de tomber martyr au champ d'honneur de la rue Haxo — tel fut le R. P. Caubert dont le P. Lauras a entrepris de nous retracer la vie.

Cette activité féconde du saint religieux, cette immolation finale du martyr qui, comme le divin Maître, offre jusqu'à la dernière goutte de son sang, porte ses fruits même au delà du tombeau. *Des exorcismes ont révélé la terreur exercée sur les démons par le R. P. Caubert et des guérisons opérées à son tombeau* nous permettent de saluer, nous l'espérons du moins, le jour prochain où l'Eglise élèvera ce fils de saint Ignace sur les autels.

A la même librairie: La Chartreuse de Notre-Dame-sous-Ombre, par l'abbé Crozat, 1 vol. in-8o écu. Prix, 3 fr. 50. — Démonstration vivante de ce que devient l'humanité sous le joug de la Révolution d'une part et sous l'empire de l'Evangile de l'autre. C'est un roman et une étude.

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

POUR LE CARÊME DE 1898

SUR LA FOI

Nous, GABRIEL MOLLIEN, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, Évêque de Chartres, au Clergé et aux Fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en N. S. J. C.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Les rapports sacrés, établis par N. S. entre Dieu son père et nous, reposent sur la foi et en découlent comme de leur principe. Il est facile de voir, en parcourant le Saint Evangile, que ce que Jésus demande avant tout à ses auditeurs, c'est la foi. Et ce n'est point par manière de désir, ni sous forme de conseil qu'il la sollicite, mais bien par commandement qu'il la réclame et l'exige Rien à ses yeux n'en exempte : ni la science, ni le génie, ni la gloire humaine, ni les richesses ; rien au monde ne peut suppléer la foi ; personne, sans elle, ne saurait être l'objet de la complaisance du Père, ni même avoir accès auprès de lui.

Telles sont les beautés de la foi, tel est son éclat que partout où il la rencontre, N. S. en est ravi jusqu'à l'admiration : « O femme ! dit-il à la Chananéenne, ta foi est grande », et en entendant les paroles du centenier : « En vérité, s'écrie-t-il, je n'ai point trouvé tant de foi en Israël ».

Et quand cette foi grandit, elle semble l'entraîner et le subjuguer. Quoi qu'elle demande, elle l'obtient ; tout ce qu'elle souhaite, il le fait. Par contre, dès qu'elle s'affaiblit ou fait défaut, lui, qui peut tout, semble pour ainsi dire frappé d'impuissance : « Il ne pouvait faire en ce lieu beaucoup de miracles, écrit saint Marc, à cause de l'incrédulité du peuple ».

Depuis l'origine du monde, Dieu met tout en œuvre pour communiquer à l'humanité ce don si précieux. Ainsi, en même temps qu'il enrichissait l'homme de la raison, il déposait la foi dans son âme. Vous savez, N. T. C. F., comment le péché a affaibli et obscurci cette lumière divine. Pour la raviver et lui rendre son éclat premier, Dieu se sert des patriarches, des pontifes, des juges, des rois, des écrivains sacrés, des thaumaturges et des prophètes, et lorsque, malgré ces puissants secours, la foi menace ruine, lui-même vient en la personne de son Verbe.

Tout ce que l'Homme-Dieu fait depuis sa naissance jusqu'à sa mort, tout va à fonder, à propager et fortifier la foi. C'est sa mission de rendre témoignage à son père, et si l'on reçoit ce témoignage, il suffit. Sa vie tout entière est consacrée à cette œuvre capitale, Sorti vivant du tombeau, il confirme par ce suprême miracle la

foi qu'il avait prêchée, et il ne se décide à retourner vers son père qui l'a envoyé, qu'après avoir recommandé à ses disciples de parcourir le monde, de porter partout ce don de Dieu et de le perpétuer jusqu'à la consommation des siècles.

La foi est donc pour nous la grande question : celle de la vie ou de la mort, celle du ciel ou de l'enfer, celle de la destinée accomplie ou de l'existence manquée. Qui croira et sera baptisé sera sauvé, qui ne croira point sera condamné. Quels que soient la route qu'on parcourt et l'état qu'on embrasse, c'est la foi qui doit tout vivifier, tout ordonner, tout animer. Dans l'ordre de la vie chrétienne, c'est-à-dire de la vie divine, la foi est notre premier principe ; c'est elle qui nous caractérise et nous distingue ; par elle nous sommes nommés enfants de Dieu ; nous ne sommes plus seulement des êtres raisonnables, mais des fidèles, des croyants soumis à la parole du Christ qui est la voie, la vérité et la vie ; des chrétiens marchant non dans la lumière que l'apôtre saint Paul appelle le jour de l'homme, mais dans celle qui est le vrai jour de Dieu, le jour splendide et infaillible de ses pensées et de ses jugements.

Nous allons essayer de vous dire, N. T. C. F., ce qu'est la foi, et nous efforcer de vous faire voir comment nous devons user de ce don inestimable que Dieu nous a fait, et considérer tout à ses clartés ineffables.

I

Qu'est-ce donc que la foi ? La foi, nous répond le grand apôtre des nations, est le fondement des choses qu'on doit espérer et une pleine conviction de celles que l'on ne voit point. Telle est la définition que saint Paul, dans l'épître aux Hébreux, donne à ses coreligionnaires qui n'ont pas encore eu, comme lui, le bonheur d'embrasser la vérité. D'après cela, la foi consiste donc dans la ferme adhésion de notre intelligence à la vérité que Dieu avait annoncée et qu'il a pleinement accomplie, à l'heure marquée, dans la personne de son Verbe éternel, J.-C., fils éternel d'un père éternel, le Messie promis, le Sauveur attendu par les nations.

Cette vérité, manifestée au sommet du Golgotha dans le plus fructueux des sacrifices, Dieu l'a maintenue toujours immuable et toujours agissante dans le sein de son Église, à laquelle il a confié la double mission de l'étendre dans l'espace et de la faire pénétrer dans chaque âme, dans chaque cœur, dans chaque existence, pour y être la règle vivante de la conscience et un gage de la vie éternelle.

La foi, N. T. C. F., est un don de Dieu qui l'accorde ou la refuse à qui il lui plaît, sans que jamais nous puissions la mériter. Elle

nous est d'une nécessité absolue pour être sauvés : pourquoi Jean-Baptiste fut-il chargé de rendre témoignage à J.-C. ? Afin que tous crussent en lui. Et c'est à ceux qui croient en son nom qu'il donne le pouvoir de devenir enfants de Dieu. De son côté, le disciple bien aimé ne proclame-t-il pas que si Dieu a donné son fils unique au monde, c'est afin que quiconque croit en lui ne périsse point.

C'est donc en vain que nous pratiquerions toutes les œuvres de la loi, si nous n'avons pas la foi. Ce ne sont pas les œuvres de la loi qui fortifient, car, en J.-C., ni la circoncision, ni l'incirconcision ne servent de rien, mais la foi qui, animée de la charité, produit notre justification. Sans la foi nous ne pouvons plaire à Dieu, et c'est avec grande raison que le saint Concile de Trente appelle la foi, le commencement du salut de l'homme, le fondement et la source de toute notre justification.

Dans l'enfant qui a été régénéré par le baptême, la foi ne peut être qu'un don tout gratuit, dû à l'ineffable bonté de notre Dieu ; mais, chez l'adulte, elle devient un mérite, et la vertu de foi, qui n'est qu'une vertu infuse, se transforme, par la miséricorde divine, en une vertu acquise que nos actes réitérés font progresser. C'est elle qui porte sans cesse notre raison à écouter la vérité qui nous parle, à accepter ses enseignements, sans mélange d'aucune parole, d'aucune pensée humaine, pas même de celles de l'Église. En effet, quand l'Église nous trace notre croyance, ce n'est point d'elle-même ni en son nom qu'elle enseigne ; elle ne fait que répéter ce que Dieu a dit, sans y rien ajouter, ni retrancher, de telle sorte que cette parole de Dieu est aujourd'hui et sera demain. Jusqu'à la fin des temps, elle restera aussi pure, aussi entière qu'aux jours où elle tombait des lèvres adorables de l'Homme-Dieu.

La foi, N. T. C. F., c'est donc notre âme tout entière, son intelligence et son cœur, sa pensée et sa volonté acquiesçant à Dieu, tel que la Révélation le manifeste, tel que l'Église nous le montre dans sa doctrine, tel qu'elle nous le dispense dans ses sacrements. La foi, c'est notre être tout entier disant à Dieu : *Credo*, je crois.

D'abord, pour guider l'homme sur la terre, Dieu lui avait donné la raison, par laquelle il appréhende les conséquences de ce que lui révèlent ses sens, et s'élève jusqu'à des réalités que rien de corporel ne saurait signifier. Mais, au-dessus de cet ordre naturel déjà si magnifique, il a plu à ce même Dieu de créer un autre ordre que nous appelons surnaturel. Pour nous le faire saisir, il a ouvert en nos âmes une nouvelle source de connaissances, un principe supérieur d'entendement ; or cette connaissance, ce principe, c'est ce que nous appelons la foi.

Quelle que soit la puissance de nos sens, quelles que soient la

beauté et l'élévation de notre intelligence, jamais, par nos seules forces, nous ne pourrions découvrir les mystères du ciel, arriver jusqu'à la connaissance de Dieu et de son fils Jésus. Par les sens, les contemporains de notre divin maître pouvaient le voir, s'attacher à ses pas, le toucher et recueillir ses enseignements sublimes. Par leur raison, ils savaient qu'une âme vivifiait ce corps, qu'un esprit agitait ses lèvres. Facilement, ils constataient que cet esprit dépassait singulièrement celui des autres hommes, qu'il était plus élevé, plus profond, plus pénétrant, plus énergique qu'aucun autre. Ils comprenaient que son âme possédait de merveilleuses facultés, un insondable trésor de bonté et de miséricorde, qu'en elle resplendissait comme l'idéal de ce qui peut être l'objet de notre admiration et de notre amour. Mais que ce Jésus fût Dieu, fils de Dieu, égal en tout à son père, c'était chose impossible à comprendre par leur seule raison, et il était si important que chacun connût cette impossibilité que N. S. en voulut faire lui-même la déclaration solennelle.

Un jour, ayant réuni autour de lui ses disciples, il leur demande ce que les hommes disaient de lui. Les hommes... en parlant ainsi, il désignait ceux qui ne sont que cela, qui ne vivent que dans leur nature, qui ne savent et n'apprécient que ce que leurs sens et leur raison leur ont révélé. — A cette question du Sauveur, les disciples répondent : « Maître, ils disent que vous êtes Jean-Baptiste ou Élie ou Jérémie ou l'un des prophètes », autrement dit, un homme accomplissant une haute et noble mission, grand par sa puissance et sa sagesse, mais un homme et rien qu'un homme. — Et vous, dit Jésus, qui dites-vous que je suis, vous que j'ai appelés, vous que j'ai choisis, que j'ai instruits, qui voyez plus loin et plus haut que les autres ? Pierre alors, chef de tous les croyants et docteur universel, Pierre, au nom de l'Église tout entière, de s'écrier : « Vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde », c'est-à-dire le Messie promis à nos pères, le Verbe né avant tous les temps et descendu parmi les hommes pour leur procurer la vie éternelle. La foi seule, N. T. C. F., avait inspiré la déclaration de l'apôtre ; seule elle lui avait découvert toutes les obscurités du mystère caché en Jésus. — N. S. prend acte de cette confession, il en félicite Pierre, et comme il sait que chacun de nous ne peut recevoir que de Dieu seul la puissance de le percevoir sous une enveloppe mortelle, faisant remonter à qui de droit l'honneur du témoignage que son apôtre vient de lui rendre, et rattachant à son vrai principe cette foi qui l'a inspiré : « Tu es bienheureux, Simon fils de Jean, dit-il, car ce n'est ni la chair, ni le sang qui t'ont révélé ceci, mais mon père qui est dans les cieux ».

La foi repose sur trois fondements inébranlables, et il est absolu-

ment impossible qu'elle nous induise en erreur. Quoi de plus impossible que Dieu, la perfection même, se trompe ou nous trompe! Quoi de plus impossible que J.-C., Dieu comme son père, et qui a confirmé sa doctrine par les plus éclatants miracles, se trompe ou nous trompe! Quoi de plus impossible que son Église qu'il a fondée, et qui, par plus de miracles encore, nous prouve à chaque instant, dans le cours des siècles, que J.-C. est toujours avec elle pour la soutenir et l'instruire, se trompe ou nous trompe! — Ainsi, la parole infaillible de l'Église nous transmettant, comme un écho fidèle, la parole infaillible de J.-C. parlant et enseignant au nom de son père infaillible, voilà notre croyance, voilà notre foi. — Rien sur la terre n'est plus solidement démontré. Telle est notre force, telle est notre victoire. Le ciel et la terre passeront, mais la parole de Dieu ne passera point, et notre victoire, celle qui vaincra le monde, c'est notre foi : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.*

II.

Aux clartés de la vision divine que le langage catholique nomme la foi, il y a trois mondes que nous devons considérer, N. T. C. F., le monde des personnes, celui des choses et celui des événements.

Les différences, parfois très grandes, qui se rencontrent dans la moralité des hommes, proviennent presque toujours de la notion sur laquelle ils basent leur jugement, de telle sorte que le point de vue de l'esprit est le plus ordinairement la règle de la conduite. Aussi, est-ce le Verbe qui est venu changer la voie du monde, et c'est d'abord par la foi qu'il l'a fait. Mais, de même que l'homme trahit sa nature, en fausse les tendances et en méconnaît l'auteur, quand, ayant reçu de lui cette noble lumière de la raison, il y ferme les yeux, pour ne se déterminer que d'après les impressions de ses sens, qui le dominent et le conduisent, ainsi le chrétien trahit son baptême et va contre l'esprit de Dieu, quand, possédant par grâce la lumière souveraine de la foi, il la met sous le boisseau, rejette ses aspirations, néglige ses mouvements, pour régler sans elle ses pensées, ses sentiments et ses actes. Au contraire, s'il s'élève jusqu'à Dieu, s'il cherche en lui le mobile et la direction de ses actes, il est ce juste qui vit de la foi, il est ce fils de la lumière qui chemine dans la lumière, et de qui saint Paul a osé dire qu'il juge tout et n'est lui-même jugé par personne.

Ce que nous devons tout d'abord regarder avec les yeux de la foi, N. T. C. F., ce sont les personnes, et, avant tout, Dieu qui est leur auteur. Rien n'est plus important, dans la vie chrétienne, que d'avoir sur l'Être infini des idées marquées du sceau de la vérité; et pourtant que de chrétiens errent sur ce point capital, trompés par la faiblesse de leur esprit, l'impureté de leurs cœurs, la bassesse

de leur condition et les illusions dont ils sont trop souvent les tristes victimes! Dieu est un être si incompréhensible, il habite une lumière si inaccessible que, de là, il met notre science au défi de l'atteindre. La foi seule remédie à cette insuffisance : « Ce que l'on doit penser de Dieu, dit saint Hilaire, c'est de Dieu même qu'il faut l'apprendre. » Il est l'unique maître de la science dont il est l'objet; aimez, ô peuple, aimez, comme vous y exhorte saint Paul, à scruter les profondeurs de Dieu ; soutenus par cette force surhumaine dont la foi investit votre âme, élevez votre esprit jusqu'à la contemplation de ses mystérieux attributs, aimez à réveiller en vous l'idée de sa sainteté et de sa justice, considérez-les aux splendeurs de la révélation, et Dieu se révèlera à votre âme émerveillée, non pas comme ce Dieu diminué, amoindri que le monde aime à se forger, et que Bossuet appelle une idole, mais un Dieu plein de grandeur et de majesté, et, sous l'empire de telles pensées, pour vous élever jusqu'au sommet de la sainteté, vous n'aurez plus qu'à vivre fidèlement, totalement et persévéramment sous leur bénigne influence.

Faites de même, N. T. C. F., au regard de la bonté de Dieu, de son amour, de sa compatissante miséricorde, qui est comme le fond de sa nature. Livrez avec complaisance votre âme tout entière à ces douces et éblouissantes paroles : Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son fils unique ; ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, il les a aimés jusqu'à la fin. Il m'a aimé, il s'est livré pour moi ! Oh ! alors vous serez bien heureux, de votre cœur vous exclurez toute crainte, toute défiance, toute tentation, et, dans ce cœur, si faible lorsqu'il est laissé à lui-même, si fort lorsque Dieu y habite, vous aurez élevé un trône solide, large, précieux où le Très-Haut siégera avec délices, et alors vous serez dans les meilleures dispositions pour consoler, exciter, réjouir et sanctifier vos frères.

Exercez votre foi, N. T. C. F., sur la personne sacrée de N. S. J.-C., c'est un grand devoir et une ineffable joie. Voyez Dieu dans cet enfant que Marie enveloppe de langes et qu'elle nourrit ; dans cet adolescent qui croît en âge, en grâce et en sagesse, qui vit comme tout le monde et travaille pour gagner son pain. Voyez Dieu dans cet homme affaissé sous le poids de nos iniquités, garrotté, souffleté, ignominieusement flagellé ; dans ce condamné qu'on insulte, qu'on crucifie et qui meurt couvert d'opprobres. Voyez Dieu sous les voiles obscurs de son Eucharistie, sa double gloire dans cet abaissement, sa toute-puissante parole dans cet abîme de silence. Rappelez-vous ses anéantissements volontaires, ses soupirs, ses larmes, son cœur qui bat, ses mains qui bénissent et caressent, ses lèvres qui consolent et guérissent, sa vie si simple, si modeste, si laborieuse, si pareille à la nôtre. N'est-ce point là un

spectacle ravissant, une harmonie merveilleuse, un délicieux festin! et la foi n'eut-elle d'autre effet que de nous procurer la faculté d'en rassasier notre âme, nous devrions la préférer à tout, et vendre tout, afin de pouvoir l'acquérir. Rappelez à votre foi la Vierge Marie, si bonne et si douce à ceux qui l'invoquent, les saints avec leurs œuvres admirables de piété et de charité ; le pape chef universel de l'Église ; les évêques, les prêtres, en un mot toutes les personnes qui, à un titre quelconque, sont revêtues de l'autorité de Dieu et sont chargées de vous régir. Souvenez-vous surtout, quelle que soit la créature avec laquelle vous êtes en rapport, qu'elle soit au-dessus ou au-dessous de vous, qu'elle soit sainte ou pécheresse, riche de qualités ou pleine de défauts, amie ou ennemie, que vous ayez à lui obéir ou à lui commander, souvenez-vous qu'il ne faut pas la juger sur l'apparence, mais considérez en elle l'image de Dieu que le baptême a gravée au fond de son âme, la grâce qui l'a vivifiée; placez-vous toujours à ce point de vue élevé pour juger votre prochain. Enfin, appliquez aussi cette règle à vous-mêmes, N.T. C. F., regardez-vous avec les yeux de la foi ; dans ce regard profond et pénétrant, vous puiserez le vif sentiment de votre dignité, vous trouverez le secret de vous maintenir chastes et purs, forts contre les tentations, libres de respect humain, patients dans vos misères, persévérants dans la voie de Dieu qui conduit au ciel.

Il en est des choses comme des personnes. En elles, il y a une présence surnaturelle de Dieu. « Toute créature de Dieu est bonne, écrit saint Paul, et le Verbe de Dieu la sanctifie ». Tout ce qui est dans la nature se rapporte à Jésus, tout lui appartient, tout l'exprime, tout lui a servi. N'a-t-il pas emprunté à ce merveilleux monde des corps toutes les figures, les comparaisons, les paraboles de son Saint Evangile ? Ne s'est-il pas nommé lui-même la lumière, le feu, l'eau vive, la pierre, le chemin, la vigne, la fleur, le fruit, le froment, le pain, le vin, la moisson, le temple, etc.? Ah ! si ceux qui contemplent le monde au point de vue de l'art, atteignent parfois un idéal élevé, à quelle hauteur parviendra donc un chrétien dominant du haut de sa foi ces choses qui passent et qui périssent ? N'est-ce point ce que faisait saint François d'Assise, alors que, tout rempli de l'esprit de son Jésus, il souriait aux fleurs, aux prairies et aux ruisseaux que lui offrait la riche nature? Vous avez sous les yeux le même spectacle que François d'Assise, tâchez donc d'être assez purs pour avoir son regard, et facilement vous sentirez quelque chose de ce que le saint roi David a voulu exprimer lorsqu'il chantait, sous le souffle de l'Esprit-Saint : « Seigneur, que votre nom est admirable par toute la terre ! *admirabile est nomen tuum in universa terra* ».

Ce que nous avons dit des personnes et des choses, nous pouvons

l'appliquer aux événements. Tout hasardeux et tumultueux qu'ils nous paraissent, si variés et si opposés qu'ils semblent parfois les uns aux autres, les événements n'en suivent pas moins un ordre régulier et se développent suivant une loi divine. Derrière les choses qui s'agitent et les volontés créées qui les mettent en mouvement; il y a la science, la sagesse, la toute-puissance souveraine de Dieu, il y a son amour d'où émane son grand dessein de sanctifier et d'unir toutes les créatures dans le Christ, il y a toutes les splendeurs qui rayonnent de cette volonté et toutes les grâces qui en jaillissent. Partout nous trouvons la main de Dieu; elle nous guide, nous protège et nous sauve.

Vous qui avez reçu la foi, N. T. C. F., conservez-la donc précieusement; vivez de telle sorte qu'à la fin de votre vie, elle devienne pour vous un titre d'honneur,de louanges et de gloire, quand apparaîtra ce Jésus que vous aimez, bien que vous ne l'ayez pas vu, en qui vous croyez, quoique vos sens ne le puissent apercevoir; car la fin et la récompense assurée de cette foi, c'est le salut de vos âmes.

† GABRIEL, *Évêque de Chartres.*

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 6 au 13 Mars 1898.

6. — IIe dimanche de Carême. — Le jeûne du Carême a toujours été d'une observance plus rigoureuse que les autres jeûnes de l'année, car aux vigiles, aux quatre-temps, et dans l'avent, on prenait sa réfection, son unique réfection, à 3 ou 4 h. du soir, c'était ce qu'on appelait le petit jeûne. Mais en carême, temps du grand jeûne, on demeurait sans manger et sans boire jusqu'à l'heure des vêpres, c'est-à-dire vers 6 heures du soir.

7. Lundi. — *Saint Thomas d'Aquin*, confesseur et docteur. — Saint Thomas d'Aquin était de l'illustre famille des comtes d'Aquin au royaume de Naples. Ses parents, qui avaient plusieurs autres enfants, mirent celui-ci dès l'âge de cinq ans au Mont-Cassin, pour y être instruit et élevé dans la discipline monastique. Son application à l'étude, et la pénétration extraordinaire de son esprit le firent avancer de telle sorte qu'il devint l'admiration de ses compagnons et de ses maîtres même. Il se consacra à Dieu dans l'ordre de saint Dominique.

8. Mardi. — *Saint Jean de Dieu*, confesseur. — Saint Jean de Dieu était un jour à dîner avec un évêque de passage à Grenade où résidait le saint, l'Evêque lui demanda son nom. — Jean, répondit-il. L'évêque lui dit de prendre le nom de Jean de Dieu, et

Jean répliqua : Ce qu'il plaira à Dieu. Dès lors tous ceux de sa connaissance l'appelèrent Jean de Dieu.

9. Mercredi. — *Sainte Françoise*, veuve. — Etant encore très jeune, sainte Françoise fut mariée a un gentilhomme romain du nom de Laurent de Pontiani. Bien que l'ayant épousé par contrainte, elle pratiquait envers lui tous ses devoirs d'épouse chrétienne, surtout l'obéissance jointe à un grand respect. Pendant l'espace de quarante ans qu'ils vécurent ensemble, jamais ils n'eurent la moindre querelle ; elle tâchait d'en étouffer dès le principe la moindre étincelle, comme aussi elle s'efforçait de conformer tous ses désirs à ceux de son mari. Elle gagnait par ce moyen l'influence sur sa volonté ; il y avait entre eux une émulation de respect mutuel.

10. Jeudi. — *Les quarante Martyrs.* — Ces quarante martyrs étaient des soldats en garnison dans la ville de Sébaste. Parce qu'ils étaient chrétiens, le gouverneur les condamna à être jetés dans un étang glacé qui était près de la ville: voici les paroles qu'ils disaient en se dépouillant eux-mêmes de leurs habits: Les soldats dépouillèrent J. C. de ses vêtements, et il endura ce tourment pour nos péchés; dépouillons-nous maintenant, afin d'expier nos fautes. Il est bien difficile sans doute de supporter un froid si rigoureux, mais ce sera une douce chose d'aller en paradis par ce chemin.

11. Vendredi. — *S. Suaire de N.-S.*, double majeur. — La ville de Turin se fait gloire de posséder le suaire ou linceul, dont Joseph d'Arimathie enveloppa le corps de N.-S. On croit posséder aussi et on honore le saint suaire à Besançon, à Lisbonne et ailleurs; on peut supposer que ces églises possèdent chacune un fragment du véritable suaire, ou simplement des linges qui y ont touché. On peut dire aussi qu'il y eut plusieurs véritables suaires, puisque chez les juifs et chez beaucoup d'autres peuples on enveloppait les morts de plusieurs draps.

12. Samedi. — *S. Grégoire*, pape et docteur. C'est à ce pape qu'on doit la conversion de l'Angleterre. Un jour passant dans le marché de Rome, il vit des esclaves d'une belle taille, exposés en vente: il s'informa de quel pays et de quelle religion ils étaient, on lui répondit qu'ils avaient été amenés d'Angleterre, et qu'ils étaient payens. Quel dommage, s'écria-t-il, que des hommes si bien faits soient si difformes aux yeux de Dieu! Aussitôt il alla trouver le pape qui était alors Benoît Ier, et le pria d'envoyer dans l'île de Bretagne, des ministres plein de zèle et de courage pour y annoncer J.-C.

13. 3e *Dimanche de Carême.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations. — M. l'abbé Paul Coulombeau, vicaire de Maintenon, est nommé vicaire de Saint-Pierre de Dreux. — M. l'abbé Madeline est nommé vicaire de Maintenon.

Le Comité des Ecoles libres du diocèse fait appel aux personnes qui comprennent la question si importante de l'éducation chrétienne, et les invite au nom des intérêts des enfants du peuple, à assister à la réunion qui se tiendra jeudi, 10 mars prochain, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle de l'Ecole Saint-Ferdinand, rue Chanzy, 11, à Chartres.

Station de Carême à la cathédrale. — Le R. P. Dom Paul Lafon, de l'ordre de Saint-Benoît, a commencé dimanche dernier, dans la cathédrale de Chartres, ses prédications de la sainte Quarantaine. A en juger par les sermons du début, nous pouvons compter sur des enseignements d'une forte doctrine, présentés dans un langage élevé et avec une voix sympathique. Le R. P. parlait dimanche sur *la Foi ;* il nous l'a montrée surnaturelle dans son origine et son principe, il nous a dit l'obligation de la conserver et de la défendre, de l'éclairer et la fortifier. Il a mis son apostolat sous la protection de N.-D. de Chartres ; c'est de bon augure pour le succès.

Nécrologie. — *M. l'abbé Ronay.* — Le samedi 26 février 1898, le diocèse de Chartres a fait une perte douloureuse en la personne de l'un de ses prêtres : M. l'abbé Ronay, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres à Chartres, décédé subitement à l'âge de 59 ans.

M. Ronay, Henri-Ernest, né le 11 octobre 1838 à Cloyes, a fait ses études littéraires à Saint-Cheron et il est entré au Grand Séminaire en octobre 1860. Son ordination à la prêtrise a eu lieu le 21 mai 1864 ; le 25 du même mois, il entrait au vicariat de la Bazoche-Gouet ; il devint curé de Saint-Ange-et-Torçay, le 1er mars 1865 ; curé de Chapelle-Guillaume, le 1er juillet 1870 ; curé de Belhomert, le 13 juin 1876 ; aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres, le 19 janvier 1895.

Partout où il a passé, M. l'abbé Ronay a facilement gagné la respectueuse sympathie de ceux qui l'ont connu. Zélé, aimable et ordinairement d'humeur très gaie, sans jamais déroger à la dignité de son ministère, il méritait la qualification de « bon curé. »

A l'asile des Petites-Sœurs, c'est ainsi qu'on l'appelait. Il se plaisait au milieu des vieillards confiés à son sacerdoce. Les religieuses, pleines d'estime pour son dévouement, étaient heureuses de le savoir bien compris et bien goûté de tous.

Tous, sœurs et vieillards, ont vu avec une profonde affliction s'éteindre une vie qui leur était si chère. Les personnes qui fré-

quentaient le plus M. l'abbé Ronay pressentaient depuis un certain temps une telle catastrophe. Et lui-même s'y attendait. C'est après une première attaque de paralysie qu'il quitta Belhomert; la seconde arriva avec une hémorragie violente, il y a deux mois; il se préparait à la troisième avec une surveillance de plus en plus fervente sur son âme qui bientôt paraîtrait devant Dieu.

Samedi dernier il dit encore la messe de communauté à l'asile, et il la dit avec une piété bien remarquée; dans la matinée, il administra un malade; ce fut la dernière fonction de son ministère. Malgré son état de fatigue plus accentué depuis quelques jours, il monta en ville au Grand Séminaire vers 1 heure de l'après-midi. Là, à peine arrivé chez M. l'économe, il s'affaissa et perdit connaissance. Le médecin vite appelé lui prodigua en vain ses soins; muni des sacrements de la sainte Eglise, il put, au bout de quelques heures, être transporté en son domicile et y mourir.

Les obsèques ont été célébrées dans la chapelle de l'Asile des Petites-Sœurs, comme M. l'abbé Ronay l'avait demandé de son vivant. Monseigneur y assistait avec beaucoup de prêtres et de nombreux fidèles; M. l'abbé Onillon, chanoine honoraire, chapelain de Saint-Paul, fut l'officiant. On sentait l'émotion dans la voix des chanteurs, vieillards et religieuses, pendant la messe de *Requiem*; la tristesse était au cœur de tous ses amis. Après l'absoute donnée par Monseigneur lui-même, les restes mortels furent transportés au cimetière Saint-Cheron; beaucoup de monde suivit le convoi funèbre.

Nous recommandons M. l'abbé Ronay aux prières de nos lecteurs.

Consécration d'Autel et Bénédiction de Cimetière à Courtalain. — Nous avons eu à Courtalain, le dimanche 27 février, deux magnifiques cérémonies.

Le matin, dès 9 heures, Monseigneur notre Evêque, accompagné de M. Legué, vicaire général, de M. le supérieur du Petit-Séminaire de Nogent, de M. le Doyen de Cloyes, de M. le Curé d'Arrou et de quelques autres prêtres, procède à la Consécration d'un Autel.

Celui de Courtalain, riche et gracieux, en marbre blanc avec des veines dont les nuances heureuses produisent le meilleur effet, est dû à la générosité de M. le marquis de Gontault. Le digne et pieux défunt voulut qu'il fût consacré sous le vocable de *Ste Anne*, nom patronymique de toute une branche des Montmorency.

Dans un exposé remarquable, M. le Curé, avec la compétence qu'on lui connaît à la *Société Dunoise* en particulier, nous fit un historique éloquent des *Anne de Montmorency*, patriotique et religieuse famille qui donna à la France le meilleur de son sang et l'exemple d'un attachement indéfectible à l'Eglise. — Nous croyons

savoir d'ailleurs que cette belle page d'histoire locale, sur les instances de hautes personalités qui forceraient au besoin la modestie de M. le Curé, sera communiquée aux lecteurs de la *Voix*.

Monseigneur nous propose à son tour, en termes pleins de délicatesse, dans ces vies si bien remplies , des modèles de dévouement à toutes les nobles causes, à Dieu, à la patrie, aux bonnes œuvres. Sa Grandeur fut vraiment bien inspirée d'adresser en terminant à Madame la marquise, retenue par des deuils récents encore et toujours douloureux, le salut de son admiration et l'expression de ses regrets.

A la fin de la messe, on chanta le *De Profundis* pour le vénérable défunt, et il fut aisé de voir l'émotion des assistants. Aussi l'éloge de l'illustre et généreuse famille, depuis longtemps dans le cœur de tous les paroissiens, courait ce jour-là sur toutes les lèvres, et pendant l'office les prières durent monter ferventes à Dieu pour l'âme de M. le marquis de Gontaut dont tout le monde ici s'accorde à louer l'inépuisable bonté.

Le soir, une cérémonie d'un autre ordre mais qui réunit toujours les sympathies de tous, devait grouper au cimetière les paroissiens en aussi grand nombre que le matin. Monseigneur devait bénir une partie neuve de ce champ de repos où dorment ceux qui furent nos parents et nos amis. Le temps splendide permit de s'y rendre processionnellement, bannières déployées, au chant des Vêpres.

En arrivant, M. le chanoine Verret nous fit entendre sa parole pénétrante et communicative dans son éloquence contenue, parole qui ne meurt pas avec le dernier écho de la voix, mais qui fait penser et rend meilleur. Il nous dit les graves enseignements de la Mort, les salutaires leçons de liberté, d'égalité, de fraternité vraies qu'elle nous donne, avec les espérances célestes dont la croix de celui qui est la Résurrection et la Vie nous est le gage.

Monseigneur fit ensuite la bénédiction et nous rentrâmes à l'église, en chantant les complies pour assister au salut du St Sacrement.

L'on se sépara enfin comme à regret, l'âme sous l'empire des douces émotions de la journée et le cœur plein de gratitude pour notre Evêque et notre cher Curé qui nous avaient ménagé des joies si pures. UN PAROISSIEN.

Allocution de M. le Curé de Courtalain.

Monseigneur,

Le gracieux et élégant autel que vous venez de consacrer n'est pas le premier qui, dans cette église, ait été dédié à sainte Anne, l'auguste patronne des Montmorency. Sitôt en effet que la branche aînée de cette grande, de cette illustre famille, eût pris possession

de Courtalain, elle tint à honneur d'y glorifier celle dont le nom devait, dans le cours des âges, devenir pour les siens un autre nom patronymique.

Et pourtant, Monseigneur, je suis heureux de le constater en votre présence, d'autres gloires déjà avaient précédé cette gloire, et quand les Montmorency déposèrent en cette enceinte l'une des douze enseignes conquises à Bouvines par Mathieu II, ils y rencontrèrent un autre étendard, qui dut vivement intéresser leurs cœurs de patriotes et de chrétiens.

Avant eux, en effet, dans le château alors demi-démantelé de Courtalain, avaient vécu, aux premiers jours du XV[e] siècle, les braves représentants d'une famille alors célèbre, aujourd'hui déchue ou éteinte : les sires d'Illiers.

L'un d'eux, l'héroïque Florent, avait eu l'honneur de combattre à Patay, sous les ordres de Dunois, et non loin de Jeanne d'Arc ; et la noble vengeresse de nos trop longs désastres, pleine d'admiration pour la valeur du jeune guerrier, l'avait invité à l'accompagner jusqu'à Reims, où un ancien évêque de Chartres, M[gr] Renault de Mousson, devait, par l'onction du sacre, fixer les dernières incertitudes et désigner à la France son véritable souverain.

Or, c'est au retour de cette chevauchée mémorable, Monseigneur, que fut déposé ici par celui-là même qui l'avait conquis, l'un de ces drapeaux dont la présence avait, hélas ! pendant près d'un siècle, souillé notre sol national.

Mais voici qui est bien beau encore :

Les héros du grand siècle conduisent à la gloire les armées de la France ; l'un d'eux appartient à la famille de Montmorency, c'est le maréchal de Luxembourg ; c'est cet enfant chéri de la victoire que ses contemporains et l'histoire reconnaissante ont surnommé avec tant de charme et de poésie : Le tapissier de Notre-Dame.

Or sur ce champ de bataille de Fleurus, tant de fois célèbre dans nos annales militaires, à côté de son illustre cousin, combattait un jeune officier, Léon Anne de Montmorency de Courtalain, capitaine au régiment Roi-infanterie ; il avait alors 26 ans.

Digne émule de la bravoure de ses ancêtres, il voulut, lui aussi, montrer qu'un Montmorency ne déroge pas, et s'élançant au milieu de la mêlée sanglante, saisit un drapeau ennemi et le confie à son hérault d'armes. Aussi quand la campagne finie, il revint à Courtalain, chargé de sa glorieuse dépouille, les échos de nos bois, de nos vallées, répétèrent à l'envi l'hallali de la victoire, et les habitants de la contrée, faisant entendre de joyeux vivats, le conduisirent jusqu'à l'église, jusqu'a l'autel de sainte Anne, où il déposa son précieux trophée.

Fleurus, Patay, Bouvines, quels noms ! Monseigneur, quels souvenirs ! quelle gloire pour ce petit coin de la patrie française !

Et comme il doit se trouver à l'aise ici le vaillant aumônier militaire que le diocèse d'Amiens, toujours généreux, non content de nous avoir donné au commencement de ce siècle l'illustre Mgr de Montals (1), a bien voulu ajouter à la liste si remarquable de nos évêques ; et comme sa croix d'honneur y sied bien ! En effet autour de l'autel, objet de la présente cérémonie, à côté des anges descendus du ciel pour en baiser le marbre désormais sanctifié, se sont dressées, heureuses et fières comme en un jour de bataille, les grandes ombres des héros du passé.

Ah ! faut-il donc qu'il ait quitté cette terre, le généreux donateur à qui nous le devons ! lui si digne par sa piété et l'élévation de son caractère de ses illustres ancêtres ! lui qui a porté toujours avec tant de dignité le lourd fardeau d'un grand nom !

Une chose pourtant doit consoler, c'est que, si sa présence fait défaut ici, du glorieux séjour que lui ont ménagé ses vertus, il nous a applaudi, et a prié pour nous.

Pour une veuve éplorée et de tendres fils, comme cette pensée est consolante, Monseigneur ! Ils en regretteront moins de n'être pas venus nous assister, en cet instant solennel. Quant à nous, Monseigneur, c'est pleins d'espérance que nous avons uni nos prières aux vôtres, et suivi en leurs multiples détails les pieuses cérémonies qui se sont déroulées devant nous. Le souvenir en restera à jamais dans nos cœurs ; et, quand plus tard l'étranger curieux s'en viendra visiter notre église, et s'arrêtera à contempler ce splendide monument, nous serons heureux et fiers de lui expliquer les antiques symboles qu'une piété attentive a bien voulu y graver.

Ici, lui dirons-nous, c'est l'écu des Montmorency. Eminemment illustres par leurs vertus guerrières, ils citent avec un légitime orgueil 29 des leurs frappés de mort sur nos champs de bataille. Là ce sont les armes des Gontaut-Biron, 18 d'entre eux ont également payé de leur sang, de leur vie, leur dévouement à la France. Et l'étranger ému, ravi, sentira son cœur battre au niveau des nôtres ; et, en quittant Courtalain, il emportera gravés au fond de son âme, en lettres ineffaçables, ces deux beaux, ces deux grands sentiments destinés, quoi qu'on en dise, à survivre à tous les désastres :

L'amour de la religion ; l'amour de la patrie.

(1) Mgr Clausel de Montals, né au diocèse de Rodez, a été ordonné prêtre à Amiens ; il a été chanoine honoraire d'Amiens.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.




SAMEDI 12 MARS 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE MARS)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 13 mars, 3e dimanche de Carême, *semi-double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, sermon, complies et salut.

Sermon de charité : Le sermon de charité en faveur des jeunes filles secourues par l'Œuvre des Jeunes Economes sera prêché demain à la cathédrale entre vêpres et complies, par le R. P. Dom Paul Lafon. La quête sera faite par Mlles Françoise Piébourg, Louise Levassort, Suzanne Masson, Juliette Rénier, Louise Hardouin et Geneviève Maintrieu. Les personnes qui ne pourraient assister au sermon sont priées d'envoyer leur offrande à l'une des quêteuses.

Sermons de la station : à 8 h. du soir, mercredi et vendredi. — Chemin de croix, jeudi à 4 h.

FÊTE DE N.-D. DE LA BRÈCHE.— Le mardi 15 mars. A 9 h. office capitulaire Après la psalmodie de tierce, départ de la procession. Cette procession commémorative de la délivrance de la ville lors du siège des Huguenots, en 1568, se rendra à la chapelle de la Brèche. Au retour, grand'messe à la cathédrale.

A la chapelle de la Brèche, en ce jour, messes basses à 7 h. et à 8 h. — A 10 h., grand'messe suivie des vêpres, à cause du carême. Le soir, à 4 h., sermon par le R. P. Dom P. Lafon, de l'ordre de Saint-Benoit, complies, chant du *Te Deum* et bénédiction du Saint-Sacrement. — Indulgence plénière.

L'Institution Notre-Dame, qui célèbre le 15 mars sa fête patronale, aura, dans l'église Saint-Aignan, sa grand'messe avec allocution à 10 h. 1/2 (Monseigneur officiant), et salut à 5 h.

Fête de Saint-Joseph, le 19 Mars. — A 1 h. 1/2, salut à la Crypte. A 4 h., instruction et salut à la cathédrale.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — Catéchisme de persévérance. — Mardi et jeudi, à 8 h. du soir, sermon et salut. — Vendredi, à 8 h. du soir, chemin de la croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — Mardi soir, à 8 h., instruction et salut. — Jeudi soir, à 8 h., chemin de croix. — Samedi, fête de Saint Joseph, à 8 h. du soir, instruction et salut.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le Samedi 19 mars, fête de Saint Joseph. A 8 h., Cérémonie d'oblation d'une sœur tourière. Allocution par M. l'abbé Onillon, chapelain de Saint-Paul. — Messe conventuelle.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la Livraison du 5 mars 1898 : I. M. Gazier, historien et critique de Port-Royal, par le P. G. Longhaye. — II. En Extrême-Orient. Le Japon. Religions. Avenir économique, par le P. M. de Ratzenhausen. — III. « Enquête sur les responsabilités de la Presse », par le P. C. de Beaupuy. — IV. De l'émigration (deuxième article), par le P. J.-B. Piolet. — V. M. Ollé-Laprune. Souvenir d'une expulsion, par le P. H. Martin. — VI. Mallet du Pan, d'après des documents inédits, par le P. A. Houard. — VII. Bulletin canonique.

La Jeunesse chrétienne. Ses devoirs, par M. l'abbé Paul Barbier, du diocèse d'Orléans, précédé d'une lettre de Monseigneur l'Évêque d'Orléans. In-16, prix : 2 fr. (Paris, librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15.)— Voici un petit livre écrit pour les jeunes gens, au milieu des jeunes gens, par un prêtre qui leur a consacré les meilleures années de sa vie. Il se recommande à tous, mais spécialement à ceux qui, au sortir du collège chrétien, se trouvent au milieu de nos grandes villes exposés à de dangereuses influences. Outre ses qualités de fond et d'idées, cet ouvrage, comme tous ceux qui sont déjà sortis de la plume délicate de M. l'abbé Barbier, offre encore tous les charmes du style.

N° 8. 12 Mars 1898.

SOMMAIRE

LES CATÉCHISTES VOLONTAIRES *(Suite.)*

Qui peut être catéchiste volontaire? — Quiconque le désire et a du temps pour cela. L'âge, le sexe, la situation sociale n'importent point; il suffit d'avoir au cœur un peu de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, des âmes d'enfants surtout.

Convertir un pauvre pécheur sur le point d'aller rendre compte à Dieu, est certes une œuvre bien méritoire et très agréable à Celui qui s'est laissé appeler l'ami des pécheurs et est venu pour eux plus que pour les justes. Mais le divin Maître n'a-t-il pas montré encore plus de tendresse et de sollicitude pour l'enfant, et n'est-ce pas lui plaire, au moins autant, que de travailler au salut de ces petites âmes? Sans doute, dans le premier cas, on donne le bonheur du ciel à un pauvre égaré; mais, en inculquant à l'enfant les principes de la foi et la pratique chrétienne, on assure, dans la mesure du possible, et son éternité et sa vie présente, on prévient et on empêche le mal peut-être incalculable qu'il aurait pu causer par ses paroles ou ses actions mauvaises; on le met à même d'être utile à ses semblables par sa charité, ses vertus et ses bons exemples.

Ajoutez que son sort est, comme nous avons déjà eu l'occasion de le remarquer, d'autant plus digne d'intérêt, que lui-même est plus incapable de le modifier. Il ne soupçonne même pas le triste avenir auquel on le condamne en l'élevant hors des sentiments religieux, et, le soupçonnerait-il, il manquerait encore, pour éviter ce malheur, et de l'instruction, et de l'indépendance, et de la réflexion et de l'empire sur soi dont jouissent les adultes. En un mot, il a plus besoin qu'on lui vienne en aide, et le bien qu'on lui fait a des conséquences capables d'intéresser davantage en sa faveur.

Aussi, comme toute âme enflammée de l'amour divin sera heureuse d'avoir à sa portée ce moyen facile de travailler à la gloire de Dieu! Nous disons si souvent à notre Père qui est

aux cieux : « *Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive !* » et nous faisons si peu pour réaliser ce souhait ! Cependant, s'il est vrai que nous ne pouvons contribuer en rien à son bonheur intime et infini, parce qu'on n'ajoute pas à l'infini, il est non moins certain qu'il nous est possible de suivre, à son égard, la loi du véritable amour et de faire quelque chose pour le Dieu que nous aimons, de donner à Dieu quelque chose, à savoir : des âmes. Ne nous a-t-il pas montré combien il désire cette sorte de présent ?

Tout ce qui existe dans l'ordre de la nature, comme dans celui de la grâce, n'a dans le plan divin qu'une raison d'être : le salut des âmes. C'est pour cela que Dieu a tiré du néant l'univers avec ses étonnantes merveilles ; c'est pour cela qu'il s'est fait homme, est mort, a établi l'Eglise, les sacrements, surtout l'Eucharistie. Il soupire donc après ces âmes, non pas qu'il en ait besoin, mais pour satisfaire son amour qui n'aspire qu'à s'étendre sur toutes les créatures et d'abord sur les créatures raisonnables. Le fidèle qui aime vraiment Dieu voudra gagner des âmes au Seigneur, et c'est là précisément le grand mobile du zèle des Catéchistes volontaires. Le zèle c'est leur première qualité.

Nous leur demandons encore d'être suffisamment instruits de leur religion. La raison en est simple. On n'enseigne point ce que l'on ne connaît pas. Or le Catéchiste ne pourra point se borner à faire apprendre et réciter la lettre de la leçon ; plus d'une fois il sera amené, par la force des choses, à donner une explication, à commenter un mot que l'enfant ne saisit pas ou dont il demande le sens. Une connaissance extraordinaire n'est cependant point requise ; car les choses les plus difficiles peuvent fort bien être réservées pour l'enseignement du prêtre. Quiconque sait et comprend les notions élémentaires contenues dans le catéchisme diocésain doit être tranquille à ce sujet. Cependant il est clair que plus l'instruction du maître sera complète, plus l'élève fera de progrès et deviendra capable de suivre les enseignements du ministre de Dieu.

Cette science relative et le zèle, ce sont, en principe, les deux seules qualités requises chez le Catéchiste. Il en est d'autres qui seront exigées par la catégorie spéciale d'enfants auxquels il s'adressera, par son âge, par ses rapports avec le

prêtre ou les familles; mais celles-ci ne sont que secondaires et tiennent moins à l'œuvre elle-même qu'aux circonstances dans lesquelles elle s'exerce. Aussi a-t-on pu dire que pour trouver place dans cette armée des Catéchistes volontaires, il suffit de le vouloir. *(A suivre.)*

LES FILLES DE LA CHARITÉ

Suivant l'exemple de la plupart des *Semaines religieuses*, nous insérons de temps à autre des décisions de droit canonique. Nous avons relaté ainsi, dans notre Supplément de la *Voix* du 19 février, p. 86, un document *circà confessarios monialium*, bien propre à démontrer une fois de plus aux fidèles la sollicitude de l'Église pour la liberté des âmes au saint tribunal de la pénitence. Nous rappelions une règle connue, puisqu'elle est enseignée en théologie; mais bien entendu sans nous permettre d'étudier la question des applications de la loi en certains cas particuliers; chose qui eût dépassé notre compétence.

On vient de nous faire remarquer toutefois que la décision du Saint-Siège, publiée par les *Analecta*, 1897, p. 447, et copiée par nous dans le *Canoniste contemporain*, n° de février 1898, p. 107 et 108, a besoin d'être complétée en ce qui concerne les *Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul*, et on nous adresse, avec demande d'insertion, l'intéressante note qui suit :

« La loi ecclésiastique, sur le changement triennal des confesseurs ordinaires dans les communautés, s'applique-t-elle aux Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul? La réponse expresse à cette question se trouve dans une décision que nous citerons tout à l'heure. Nous la faisons précéder de quelques renseignements historiques.

Il est certain que saint Vincent de Paul ne désirait pas établir une communauté religieuse en organisant l'association devenue célèbre des Filles de la Charité. Il craignait que si elles se regardaient comme telles, elles ne vinssent à se ralentir dans le service extérieur de charité pour lequel il les envoyait dans la maison des pauvres et sur les champs de bataille.

En effet, le saint Fondateur a voulu que ledit Institut fût absolument laïque, lui assignant pour cloître, les hôpitaux, les prisons et les mansardes des pauvres abandonnés; pour voile, la modestie; pour office, la charité; pour confesseur, le curé ou un prêtre, non régulier, approuvé par l'évêque diocésain. De là, point de noviciat proprement dit; point d'examen canonique des postulantes; nulle désignation de confesseurs ordinaires ou extraordinaires; nulle prescription de réciter aucun office, pas même celui de la très

sainte Vierge; leurs vœux ne se font pas publiquement et ne sont pas acceptés au nom de l'Église. Que si généralement, après une période de plusieurs années passées dans la compagnie, elles émettent des vœux annuels, ces vœux sont de caractère purement privé, sans autre témoin que Dieu et leur propre conscience. Tout au plus les peut-on comparer aux vœux que, dans le monde, une personne pieuse croirait devoir faire devant son directeur, pour son plus grand profit spirituel. C'est en cette manière qu'elles ont vécu jusqu'ici et qu'à cette heure elles vivent à la connaissance des Evêques et de Rome.

Ce qu'il faut penser de cette particulière et audacieuse conception de saint Vincent de Paul, l'expérience et l'autorité de l'Église le font connaître.

L'expérience : l'œuvre de saint Vincent de Paul a prospéré; le nom des Filles de la Charité est devenu un symbole, et leur institution honore la France où elles sont nées et l'Église où elles sont partout répandues, nous assure-t-on, au nombre de plus de 30.000.

L'autorité de l'Église a sanctionné l'œuvre telle que l'avait conçue et établie saint Vincent de Paul. En 1882, le Supérieur général crut utile de soumettre de nouveau à l'approbation de l'Église, l'œuvre créée par saint Vincent; Léon XIII répondit qu'il la fallait maintenir telle qu'elle était : *Nihil esse innovandum quoad regimen enuntiatæ associationis Puellarum Charitatis...*

Après cela, on comprendra facilement la réponse suivante donnée, le 18 août 1883, à l'évêque coadjuteur de Girgenti.

« Cette S. Congrégation a pris en sérieux examen ce que Votre Seigneurie exposait dans sa lettre du 21 juillet dernier sur le changement des confesseurs dans les Instituts de femmes existant dans ce diocèse, comme pensionnats, collèges, orphelinats, dirigés par les Filles de la Charité qu'a instituées saint Vincent de Paul, par les Sœurs de Sainte-Anne et par d'autres pieuses filles vivant ensemble avec des Règles approuvées par l'Évêque; Votre Seigneurie demande si, la période de trois ans étant écoulée, il y faut suivre la loi générale du changement ou implorer le maintien du confesseur.

Sur ce, la même Congrégation, ayant considéré toutes les circonstances qui se présentent dans le cas, a ordonné de répondre que : « Excepté les maisons des Filles de la Charité (non des Sœurs), instituées par saint Vincent de Paul, toutes les autres maisons de Sœurs, Collèges et autres Instituts de femmes, sont sujettes à la loi du changement triennal du confesseur.

Ceci pour vous servir de règle et de gouverne; priant Dieu, etc.

Rome, 18 août 1883. »

— La parenthèse marque la différence entre les *Filles* de la

Charité, c'est le nom exact de la communauté fondée par saint Vincent de Paul, et les *Sœurs* de la Charité : ce second nom est pris par plusieurs communautés plus récentes et dont les règles diffèrent aussi plus ou moins, comme les *Sœurs de la Charité de Besançon*, etc.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 13 au 20 Mars 1898.

13. 3e *Dimanche de Carême.* — Le jeûne et l'abstinence ordonnés par l'Église ne se bornaient pas à la privation des aliments, ils s'étendaient à toutes les autres choses où la nature trouve quelque soulagement : au sommeil, aux récréations, aux promenades, aux visites, aux conversations. Les chrétiens vivaient à peu près comme les pénitents publics durant le temps de leur pénitence, dans la retraite et le silence, dans les larmes et les austérités.

14. Lundi. — De la *Férie* ou *office votif des saints Anges.* — La rigueur du jeûne et de l'abstinence n'a point été dans l'Église l'effet d'une ferveur de peu de durée ; elle s'y est soutenue pendant plusieurs siècles. La loi du jeûne et de l'abstinence était pour tous sans distinction, et la dispense ne regardait que les particuliers à qui la maladie ou l'infirmité du corps en rendait l'observation impossible.

15. Mardi. — A Chartres, fête de *N.-D. de la Brèche*, double majeur. — Ailleurs, de la *Férie*, ou *office votif des Saints apôtres.* — Le jeûne universel, qui consiste à se priver par esprit de pénitence de tout ce qui n'est pas absolument nécessaire est devenu dans ces derniers temps d'une plus étroite obligation que jamais, à cause des adoucissements introduits dans le jeûne particulier des aliments. La vie d'un chrétien pendant le carême doit donc être une vie de retraite et de silence, autant que peuvent le permettre les devoirs de son état ; une vie de mortification pour tous les sens.

16. Mercredi. — De la *Férie* ou *office votif de Saint Joseph.* — Le chrétien pendant le carême doit se souvenir que la pratique de l'aumône et des autres œuvres de miséricorde est pour lui un devoir des plus indispensables, et que l'aumône doit même y être beaucoup plus abondante, parce que, selon les saints Pères, l'abstinence et le jeûne sont un nouveau fonds dont nous pouvons tirer de quoi secourir les pauvres plus librement, en leur donnant ce que nous nous refusons à nous-mêmes.

17. Jeudi. — *S. Patrice*, évêque et confesseur. — Saint Patrice, issu d'une noble et vertueuse famille, naquit sur la fin du quatrième siècle dans un village de la grande Bretagne. Etant encore enfant,

il fut fait esclave; mais il se racheta au bout de six ans de servitude; et après avoir passé quelque temps dans son pays, il s'en alla trouver le pape Célestin qui l'ordonna évêque d'Hibernie ou d'Irlande, et lui donna le nom de Patrice, c'est-à-dire père de plusieurs. En effet il convertit un grand nombre de payens et mérita d'être regardé comme le père de l'Église d'Irlande.

18. Vendredi. — *S. Gabriel, archange*, double majeur. — Nous trouvons dans l'Ecriture sainte que l'ange Gabriel apparut au prophète Daniel et lui marqua le temps où le Messie devait venir. Le même S. Gabriel apparut à Zacharie et lui prédit l'heureuse naissance de saint Jean-Baptiste, précurseur du Messie. Enfin il vint, envoyé de Dieu, vers la T. S. V. Marie, pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation. Nous remarquerons que ces trois apparitions, avaient un même but, et qu'elles font partie du très profond mystère de l'Incarnation, dont S. Gabriel a été le messager fidèle; nous n'oublierons pas en ce jour, en prononçant son nom au canon de la messe, de prier pour notre Evêque, et de le récommander à la protection de son saint patron.

19. Samedi. — *S. Joseph*, époux de la T. S. Vierge, et patron de l'Église universelle, double de 1re classe. — Dieu choisit S. Joseph pour être l'époux de la T. S. Vierge et le père nourricier de l'Enfant Jésus. Il le choisit pour être le gardien du temple du Saint Esprit; afin qu'il tint compagnie à celle qui portait le Verbe éternel en ses entrailles, et qu'il rendit service à celle qui était servie par les anges. Il le choisit pour être le dépositaire de Celui qui renfermait tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu, pour le nourrir, l'élever, l'entretenir, lui commander comme à son fils. Qui pourra donc expliquer et comprendre les dons divins et les vertus admirables de S. Joseph, qui correspondit à ces deux grandes charges d'époux de la mère et de père nourricier du vrai Fils de Dieu ?

20. 4e *Dimanche de Carême.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations. — M. l'abbé Rivet, curé de Louville-la-Chenard, est nommé curé de Nottonville. M. l'abbé Hommey, curé de Laons, ancien vicaire de Saint-Pierre de Chartres, est nommé aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, à Chartres.

A Dreux, M. l'abbé Damas, troisième vicaire, dessert la Visitation comme aumônier, et M. l'abbé P. Coulombeau, quatrième vicaire, dessert Vernouillet comme curé.

Station de Carême. — A la cathédrale, dimanche dernier, le R. P. Lafon a donné une très bonne instruction sur la lutte du

chrétien contre le funeste esprit du monde : *Nolite conformari huic sæculo*. De même, mercredi, sur l'esprit de J.-C.

A l'église Saint-Pierre de Dreux, le carême est prêché par le R. P. Marchal, Eudiste de l'Œuvre de Jeanne d'Arc. Sa parole, tout apostolique, pleine d'aisance et de grâce, est écoutée avec une vive satisfaction par un nombreux auditoire.

A l'Eglise Saint-Valérien de Châteaudun, a été annoncée une série de sermons prêchés par le R. P. Dubray, dominicain.

L'Œuvre de Saint-François de Sales. — Du 10 février 1897 au 10 février 1898, les dons faits à cette Œuvre par le diocèse de Chartres se sont élevés à 3,431 fr. — Les secours qu'il en a reçus s'élèvent à 1,706 fr. 25, somme répartie comme il suit : Ecoles et asiles libres de Bonneval, 200 fr.; de Chartres (cathédrale), 200 fr.; de Cormainville, 125 fr., de Gallardon, 150 fr.; du Gault-Saint-Denis, 150 fr.; de Meslay-le-Grenet, 125 fr.; de Senonches, 100 fr.; de Varize, 25 fr.; de Voise, 100 fr.; d'Yèvres, 150 fr.

Patronage des garçons de Jouy, 100 fr.; œuvre militaire de Dreux, 50 fr. ; Retraites de Sancheville et de Soizé, 200 fr.; Frais de la direction diocésaine en 1897, 31 fr. 25.

Une conférence sur la Franc-maçonnerie : ses doctrines, son but, ses moyens, tel était l'objet de la réunion de catholiques qui a eu lieu lundi soir à la salle Saint-Ferdinand. M. l'abbé Fonssagrives, aumônier du cercle catholique du Luxembourg, chanoine honoraire de Chartres, présidait. L'orateur était M. Marchand, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris; il a charmé ses 300 auditeurs par sa conférence éloquente et très documentée, mettant en pleine lumière les agissements de la secte anti-religieuse et anti-patriotique.

Les Ecoles libres d'Eure-et-Loir. — Une autre réunion s'est tenue aussi à la salle Saint-Ferdinand, le 10 mars, sous la présidence de Monseigneur ; il s'agissait d'encourager, en faveur des écoles libres du diocèse de Chartres, le zèle des bienfaiteurs. On nous a dit que le nombre des laïcisations ayant presque doublé depuis dix ans, le Comité se voit débordé par les demandes de secours qui lui sont faites. Pour répondre à ces demandes, un effort devait être tenté auprès de la charité publique. L'objet de la réunion était donc un pressant appel à de nouvelles offrandes. Puisse cet appel être suivi de larges aumônes !

Installation de M. l'abbé Guérin, curé-doyen de Saint-Pierre. — Le programme de cette cérémonie avait été publié par la presse ; il a été parfaitement rempli. L'affluence des paroissiens était considérable; ils ont été enchantés du discours de leur Evêque vénéré faisant l'historique du ministère du nouveau doyen en

termes si avantageux, et donnant d'une façon si entraînante des conseils paternels. M. l'abbé Guérin, lui aussi, les a émus ; beaucoup d'entre eux ont joui autrefois de son ardente parole ; en ce jour ils ont entendu les promesses d'un zèle pastoral sur lequel ils peuvent compter. La solennité de la grand'messe a encore été rehaussée par les agréments d'une musique digne de la fête : les motets du chœur de chant, les morceaux brillamment exécutés par l'harmonie Saint-Ferdinand, et les belles symphonies instrumentales de quelques amateurs, tout a été d'un très bon effet. Ajoutons un éloge bien mérité pour les décorations du Saint Lieu ; et terminons par l'expression de vœux sincères pour la paroisse Saint-Pierre où, sous la protection spéciale de Notre-Dame de Chartres et du Prince des apôtres, curé et vicaires continueront de se dévouer au bien des âmes comme leurs vertueux prédécesseurs.

Une bonne parole sur la cathédrale de Chartres. — Dans les récits publiés par le *Journal de Chartres* sur la fête patriotique du général Marceau, célébrée dimanche dernier, nous relevons avec plaisir un détail qu'il convient de rapporter ici.

M. Gaston Deschamps, l'éloquent professeur de Sorbonne, a donné devant un très nombreux auditoire, sur l'invitation de la municipalité chartraine, une conférence qui a été fort applaudie. De son exorde nous citerons ce qui suit :

« Depuis longtemps déjà je désirais visiter Chartres, la patrie de Philippe Desportes, de Mathurin Régnier, de Marceau ! Je voulais étudier cette *merveilleuse cathédrale* dont un romancier maussade faisait, récemment, une description aussi acariâtre qu'injuste, car *elle représente la France avec tout ce qu'elle eut de foi et d'enthousiasme.* »

La décoration de Mgr Mollien. — Le *Journal d'Indre-et-Loire* du 6 mars annonce que le grand-chancelier de la Légion d'honneur a chargé S. G. Mgr l'archevêque de Tours de remettre à Mgr Mollien, évêque de Chartres, la décoration de chevalier de la Légion d'honneur qui lui a été conférée tout dernièrement.

La cérémonie aura lieu dans le courant de la semaine prochaine, à Tours.

Jouy. *Bénédiction d'un Chemin de Croix.* — L'église de Jouy est une des plus belles de la contrée. On y peut admirer la large nef, le riche bardeau, l'effet monumental de la chaire et des deux autels. La douceur de la température, par ces jours rigoureux, y surprend agréablement le visiteur. Il cherche et ne tarde pas à découvrir le secret. Monsieur le Curé vient de faire installer, très artistement, un calorifère, véritable bienfait pour les paroissiens non moins que pour le vaste édifice.

Il manquait à ce magnifique sanctuaire un chemin de croix. Un généreux donateur a voulu combler cette lacune. Dimanche, 6 mars, on bénissait le gracieux présent, petit chef-d'œuvre de délicatesse et de goût.

Monsieur l'abbé Fournier, vicaire général, délégué par Monseigneur l'Evêque, présidait la cérémonie. Après le chant des vêpres il prend la parole. Il expose les sublimes et fécondes leçons de la croix. L'assemblée nombreuse et recueillie paraît vivement remuée par l'éloquence entraînante de l'apôtre.

Puis, après la bénédiction on suspendit aux murailles les saintes images ; et c'est avec la plus religieuse ferveur que les fidèles suivirent le récit des stations et chantèrent les prières du chemin de la croix. Ils avaient bien compris et justement apprécié l'efficacité merveilleuse de l'auguste dévotion.

Nous aimons à voir dans cet émouvant spectacle le signal d'un essor nouveau de foi et de piété pour cette charmante paroisse de Jouy. Fasse le ciel que M. l'abbé Haye constate bientôt la pleine réalisation de nos espérances et de ses vœux !

Un Assistant.

Nogent-le-Roi. — *Nécrologie.* — Lundi dernier, 7 mars, une foule reconnaissante assistait aux obsèques de Sœur St Bernard, décédée pieusement au pensionnat de l'Immaculée, à l'âge de 80 ans. Un cortège aussi nombreux ne surprit personne ; l'excellente religieuse avait la sympathie de toute la ville. Partout, à cause de son grand âge et de son excessive bonté, on l'appelait « la bonne grand'mère. »

Sa tâche était de visiter les malades ; Dieu sait quel zèle, quelle attention et quel dévouement elle déploya dans sa délicate mission. Durant les trente années qu'elle passa en ce pays, il y a bien peu de maladies qu'elle n'ait soignées, peu de plaies ou de maux qu'elle n'ait pansés. On connaissait Sœur St Bernard non seulement à Nogent, mais dans toute la contrée ; et presque chaque jour lui arrivaient de nouveaux éclopés, sûrs de trouver près d'elle bon accueil, de bons conseils, et souvent un remède très efficace. A la fin pouvant à peine marcher, elle se traînait encore jusqu'au chevet de ses chers malades.

Se dépenser était sa vie, elle le fit jusqu'au bout, sans mesure, et avec quel esprit de foi ! Tout en soignant le corps elle songeait à la guérison de l'âme. Avec grande simplicité, et avec beaucoup d'à propos, elle savait toujours glisser un petit mot du bon Dieu ; venant de sa bouche il était bien accepté et faisait impression.

Bonne au dehors, elle l'était pareillement à l'intérieur de la petite communauté. Là aussi, là surtout elle se fit remarquer par sa grande générosité. Elle fut religieuse dans toute la force du mot.

Bien humble, bien obéissante, elle était toujours d'une égale humeur et d'une charité parfaite. Sa piété franche charmait et impressionnait; l'Esprit de Dieu semblait la guider en toutes choses.

Une telle vie demandait une sainte mort. Sœur St Bernard vit venir l'éternité sans s'étonner ni s'effrayer. « Je m'en vais, » disait-elle quelques instants avant de recevoir l'Extrême Onction. « Mais non, bonne grand'mère » lui répondit une petite orpheline qui se trouvait près d'elle : « vous irez mieux, et bientôt vous retournerez au jardin. » « Oui, j'irai au jardin, mais dans le jardin du bon Dieu, là encore je travaillerai, car je prierai beaucoup; beaucoup pour vous, pour notre maison, et pour la ville de Nogent. » D'autres enfants vinrent lui donner leurs commissions pour le Paradis. Elle les accepta toutes, promettant de les faire aussitôt arrivée. Pendant la réception des derniers sacrements, elle manifesta sa foi toujours ardente et vive ; puis se penchant vers ses compagnes, bien humblement elle leur murmura quelques paroles de pardon ; comme si une âme aussi belle, aussi bonne, aussi candide, avait encore besoin de l'indulgence de celles qu'elle avait tant édifiées pendant de longues années.

Quelques heures plus tard, sans efforts et presque sans agonie, elle s'endormait doucement dans la paix du Seigneur. « *Beati qui in Domino moriuntur.* » Elle partait, laissant un vide et des regrets sur la terre; mais nous donnant en même temps la ferme espérance d'avoir au ciel une sainte et bienveillante protectrice qui priera pour notre pays et nous bénira.

H. Q.

ŒUVRE DES TABERNACLES.

L'exposition publique des ornements donnés par l'Œuvre des Tabernacles aux églises pauvres du diocèse aura lieu :

1. A *Chartres*, dans les salons de l'évêché, samedi 19 mars, dimanche 20, et lundi 21, de midi à 5 heures.

Le dimanche, à 2 heures, Sa Grandeur Mgr l'évêque de Chartres bénira solennellement les ornements exposés.

2. A *Dreux*, le dimanche et le lundi 27 et 28 mars.

3. A *Nogent-le-Rotrou*, le samedi et le dimanche 2 et 3 avril.

4. A *Châteaudun*, après Pâques, à une date qui sera fixée plus tard.

MM. les curés sont priés de ne réclamer les ornements qu'après l'exposition spéciale de leur arrondissement.

L'Œuvre des Tabernacles reçoit avec vive gratitude les étoffes de soie, linges, fleurs, etc., et sollicite la générosité des personnes charitables en faveur de la détresse toujours plus grande de nos paroisses rurales.

Voici la liste des ornements distribués par l'Œuvre générale dont le siège est à Paris. Nous lui adressons ici, au nom de tout le diocèse, l'expression de notre reconnaissance.

Le Directeur Diocésain.

Objets accordés :

Amilly, 1 ornement d'or; Baignolet, un ornement noir; Bazoche-en-Dunois, amicts; Beauvilliers, 1 calice; Bérou-la-Mulotière, 1 aube, boite aux Saintes huiles; Berchères-la-Maingot, 1 nappe, du linge; Billancelles, 1 ornement noir; Blévy, 1 ornement noir, amicts; Bouglainval, 1 étole noire; Broué, 1 ornement noir; Chapelle-Forainvilliers, 1 nappe; Germainville, 1 ornement violet, un bénitier; Chartainvilliers, 1 écharpe, des corporaux; Challet, 1 ornement blanc; Chaussée-d'Ivry, 1 chape blanche; Chérizy, 1 ornement vert, 1 cordon d'aube; St-Denis-de-Moronval, 1 calice; Chuisnes, 1 nappe; Combres, 1 ornement violet; Happonvilliers, 1 ostensoir; Croix-du-Perche, 1 ornement noir, 1 paire de chandeliers d'acol.; Luisant, amicts; Cormainville, 1 ornement rouge; Le Coudray, 1 ornement blanc: Gellainville, 1 ornement noir, 1 aube; Dancy, 1 ornement blanc; Fains, 1 écharpe; Senantes, 1 aube, des amicts; Fresnay-le-Gilmert, 1 aube; Fontaine-la-Guyon, 1 ornement violet; Lamblore, 1 ornement blanc; Fruncé, 1 ornement violet, 1 chape blanche, 1 aube; Garancières-en-Beauce, 1 chape d'or; Gasville, 1 ornement violet; Jaudrais, 1 chape blanche; Mesnil-Thomas, 1 croix de procession; Louvilliers-lès-Perche, 1 étole blanche et violette; Levesville-la-Chenard, 1 ornement blanc, 1 encensoir; Luray, 1 bourse de salut; Marcheville, 1 aube; Cernay, 1 aube; Le Mée, 1 ornement rouge; Montlandon, 1 ornement violet, 1 nappe, 1 exposition; Morvilliers, 1 ornement noir, 1 étole blanche et violette, 1 écharpe; Néron, 1 ornement blanc; Ormoy, 1 ornement blanc, 1 nappe; Corancez, 1 bourse de salut, 2 étoles, 1 thabor, 1 bourse; Nogent-sur-Eure, 1 ornement blanc; Marchezais, 1 écharpe; Miermaigne, 1 ornement noir; Nogent-le-Phaye, 1 étole blanche et violette, 1 écharpe; Nonvilliers, boîtes aux Saintes huiles, 1 bénitier; Les Châteliers, 1 ornement blanc, 1 étole blanche et violette; Moriers, 1 aube; Pré-Saint-Martin, 1 ornement noir; Peronville, 1 chape blanche; Pontgouin, 1 ornement violet, 1 aube; Rouvray-St-Florentin, 1 ornement rouge, 1 étole noire; St-Arnoult, 1 ornement blanc, 1 aube: Favières, 1 ornement blanc: St-Aubin-des-Bois, 1 ornement blanc; St-Lubin-de-la-Haye, 1 aube; St-Piat, 1 ornement vert; St-Hilaire-sur-Yerre, 1 exposition; St-Symphorien, 1 étole blanche et violette, 1 aube; St-Victor-de-Buthon, 1 ornement violet; Sandarville, 1 ornement blanc; Santeuil, du linge; Saussay, 1 ornement noir, 1 écharpe; Sorel-Moussel, 1 ornement blanc; Theuville, 1 étole blanche et violette, du linge; Trizay-Coutretot, 1 ciboire; Vierville, 1 nappe; Villeau,

1 calice; Villemeux, 1 chape d'or, 1 étole blanche et violette; Yèvres, 1 chape blanche; Voise, 1 ornement blanc; Mittainvilliers, 1 aube, 1 nappe, du linge; Vichères, 1 ornement blanc, 1 chape blanche; Les Etilleux, du linge; Serville, 1 chape noire; St-Cloud, 1 chape, bl. et or.

AU PAYS D'ANNAM. — *Lettre d'une Sœur de Saint-Paul.*

Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Legué, vicaire général de Chartres, supérieur des Sœurs de Saint-Paul, communication d'une lettre de Sœur Isaac, supérieure à l'hospice de Hué (Annam), adressée à la supérieure générale des Sœurs de Saint-Paul :

Hué, 15 janvier 1898.

... Depuis les innondations dernières et le typhon qui a tout détruit, le pauvre pays d'Annam voit un grand nombre de ses habitants affamés, mourir de faim sur les chemins... Nous sommes ici onze sœurs, deux françaises et neuf annamites. Si nous étions le double nous aurions encore à déployer notre zèle. Nos salles sont remplies de malades. A chaque instant, nous apercevons à la porte de l'hôpital des malades, des mourants, qui ont pu se traîner jusque-là.

Ces malheureux, à peine vêtus de quelques chiffons, enflés des pieds à la tête, font pitié. Aussitôt qu'ils nous aperçoivent, ils nous supplient de leur donner une tasse de riz.

Nous recevons ces malheureux !... Mais ils ont tant souffert, depuis longtemps ils n'ont mangé que des troncs de bananiers ou de l'herbe, qu'il est impossible de les réconforter utilement. On les instruit : on les baptise... et ils meurent. C'est le bon Dieu qui moissonne pour son paradis !...

Les malheureux qui meurent ainsi ne sont pas les plus à plaindre, mais ceux-là le sont qui meurent sur les chemins ; et il y en a beaucoup. Ce ne sont pas des histoires qu'on m'a racontées. J'ai vu des cadavres sur les routes et hier encore, sur le chemin qui longe l'hôpital, une pauvre femme qui n'avait plus qu'un petit morceau de natte pour la couvrir était étendue sans vie !...

Les enfants nous arrivent par troupes. Samedi, j'en recevais 80, avant-hier 32, hier 44. Ces pauvres petits font pitié ; ils sont décharnés, sales, sans vêtements, n'ayant rien mangé depuis plusieurs jours.

On nous apporte les plus jeunes dans de grands mannequins comme si c'étaient des poulets. Ils sont là cinq ou six pêle-mêle dans chaque panier.

L'autre jour, une barque nous amène une cinquantaine d'enfants qui n'avaient rien mangé depuis trois jours : il y avait 7 morts

parmi les vivants. Quelques-uns des plus grands nous disaient : « Papa et maman sont morts de faim. »

Nous avons beaucoup de mal à ramener à la vie ces pauvres êtres et nous en perdons beaucoup... Ils ont tant souffert !

La Crèche a, en ce moment, 150 bébés : c'est un concert perpétuel, un travail dont on ne peut se faire une idée. Il n'y a qu'une Sœur pour tout ce petit monde. Mais son zèle est infatigable, le jour et la nuit.

J'ai prié notre Supérieure principale de Saïgon de m'envoyer une autre Sœur pour ce service, car il faut faire bâtir une autre paillote pour abriter ces petits : il n'y a plus de place à la Crèche.

... On n'a jamais vu pareille misère. Beaucoup de cadavres restent sans sépultures et on craint le choléra... Enfin, à la grâce de Dieu ! Plus je vois de ces malheureux chez nous, plus je suis contente ; car ceux-là n'iront pas dans l'autre monde sans leur billet d'entrée au Paradis.

Nous en recevons le plus possible. A l'hôpital, on approche deux lits pour coucher trois malades ; à l'orphelinat, on fait des treillages en bambous pour en coucher une dizaine...

Voilà le milieu où nous vivons... C'est bien la croix que votre dernière lettre me disait d'accepter de la part de Notre-Seigneur. Je suis contente d'avoir fait ce sacrifice...

FAITS DIVERS

Rome. — Le 3 mars, à l'occasion du 20e anniversaire du couronnement du Saint-Père, il y a eu *Chapelle papale* à la Sixtine.

Le Saint-Père est descendu de ses appartements dans la salle des *Paramenti* où il a revêtu les ornements sacrés ; et la tiare sur la tête, Sa Sainteté a traversé, portée sur la *Sedia Gestatoria*, la *Salle ducale* et la *Salle royale*, au milieu des acclamations enthousiastes de la foule, qui, n'ayant pu être admise dans la chapelle, avait obtenu la faveur de se ranger sur le passage du cortège. Arrivé à la chapelle Sixtine, le Saint-Père est descendu devant l'autel, et, après avoir prié quelques instants, est monté au trône, tandis que tous les autres personnages prenaient place, selon leur grade et dignité.

La messe a été chantée par S. Em. le cardinal Séraphin Vannutelli. La messe terminée, le Saint-Père, après avoir chanté, d'une voix claire et forte, la formule de la bénédiction, s'est rendu de nouveau dans la salle des *Paramenti* et de là dans ses appartements, dans la *Portantina* rouge, de la même manière et avec le même cérémonial, salué par de nouveaux applaudissements et vivats interminables.

Ont assisté à cette solennité : Le corps diplomatique au grand complet, l'aristocratie romaine très nombreuse et beaucoup d'étrangers.

Les congrégations religieuses en Prusse. — La *Statistische Correspondenz*, recueil semi-officiel, constate que le nombre des congrégations religieuses et de leurs membres a, durant ces dernières années, singulièrement augmenté dans la monarchie prussienne.

En 1886, peu de temps après le Kulturkampf, les ordres religieux ont pu rouvrir 746 maisons et établissements, avec 7.248 membres.

En 1890, ce chiffre était déjà monté à 1.027 maisons et à 11.217 membres.

L'année dernière, on comptait 1.399 maisons et 17.398 membres.

Ainsi l'on a vu non seulement augmenter le nombre des maisons, mais aussi le chiffre proportionnel des membres des ordres religieux qui les habitent. En 1886, ce chiffre était de 9,7 par maison ; en 1890, de 10,9, et en 1896, de 12,4.

Ces chiffres prouvent amplement qu'une vie nouvelle est sortie des ruines causées par le Kulturkampf.

L'Église en Australie. — L'Australie proprement dite compte actuellement cinq provinces métropolitaines, avec cinq sièges métropolitains et treize sièges suffragants.

Les catholiques sont au nombre d'environ 800,000, soit près de 25 °/° de la population blanche.

Le premier prêtre catholique vint en Australie en 1798. La première organisation régulière de l'Eglise date de 1820. Dix ans plus tard, l'Australie fut érigée en vicariat apostolique, dépendant du diocèse de l'île Maurice. Mais déjà quatre ans après le vicariat fut changé en diocèse. Le premier évêque fut Mgr Polding, élevé au rang de métropolitain en 1842.

Sidney, capitale de la Nouvelle-Galles du sud, ville de 450,000 habitants, est le siége de S. E. le cardinal Moran, archevêque de Sidney, primat d'Australie. La majorité des catholiques est d'origine irlandaise, comme le primat-archevêque lui-même.

La Compagnie de Jésus a des établissements florissants dans les diverses provinces métropolitaines.

Arrivés à Sidney, il y a dix-huit ans, les Pères Jésuites ont fait un bien énorme ; grâce à eux, cette ville possède aujourd'hui 6 églises, 2 couvents et plusieurs collèges et écoles catholiques.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.




SAMEDI 19 MARS 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

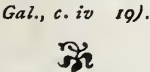
(3e SUPPLÉMENT DE MARS)





Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

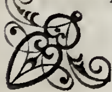


3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 20 mars, 4e dimanche de carême, *semi-double* (c'est le dimanche *Lœtare* ; on peut jouer les orgues à la messe). A 9 heures, messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, sermon, complies et salut.

Jeudi 24, à 3 h., 1res vêpres de l'Annonciation. A 4 h., chemin de croix. A 6 h., matines et laudes.

— Vendredi 25, Fête de l'*ANNONCIATION DE LA B. V. M.* Une seule grand'messe ; elle aura lieu à 10 h., après tierce et procession, et sera suivie des vêpres. — A 3 h., complies, procession de la Sainte Vierge et salut.

Instructions de la Station. — Mercredi soir, et vendredi soir à 8 h. — La conférence de Vendredi sera spéciale pour les hommes.

Retraite pour les Domestiques, — Dans la chapelle Saint-Piat, tous les matins, du 21 au 27, à 5 h. 1/2, messe et instruction.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 20 mars, les offices aux heures ordinaires. — Mardi et jeudi, à 8 h. du soir, instruction et salut. Vendredi, à 8 h. du soir, chemin de croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 20 mars, les offices aux heures ordinaires.

Ce même jour, à 4 h. du soir, cérémonie spéciale présidée par Mgr l'Évêque de Chartres, dans l'église Saint-Aignan pour une *Assemblée de Charité* au profit de l'*ORPHELINAT AGRICOLE DE MIGNIÈRES.*

Allocution par M. l'abbé Tissier, chanoine honoraire, directeur de l'Institution N.-D. Quête faite par Mme Pierre Cabaud (rue Jean de Beauce) ; Mme Maurice Charpentier (rue de la Barre-des-Prés) ; Mme la Vicomtesse Dulong de Rosnay (château de Spoir, par Bailleau-le-Pin) ; Mme la comtesse du Temple de Rougemont, rue des Lisses). — Avant l'allocution, audition de huit morceaux de musique religieuse (pour voix ou pour instruments), exécutés par des artistes distingués de Paris et de Chartres. — Après l'allocution, salut solennel donné par Monseigneur et, pendant le salut, encore plusieurs morceaux de musique ou motets de grands maîtres.

Entrée de l'église libre, mais les chaises réservées soumises à un droit de 50 centimes.

— *Sermons du Carême :* Mardi et vendredi, à 8 h. du soir.

— **Fête de l'Adoration** à Saint-Aignan, jeudi. — Prédicateur : M. l'abbé Coulombeau, licencié ès-lettres, professeur à Saint-Cheron.

Vient de paraître : **Silhouettes d'apôtres,** par le P. Aloys Pottier. S. J. (P. Téqui, libraire, Paris ; Angers, Germain et G. Grassin : 2 fr.).

Sous ce titre *Silhouettes d'Apôtres,* que d'aucuns pourraient trouver un peu vague, mais qu'un rapide examen justifie pleinement, le R. P. Aloys Pottier réunit les discours qu'il prononça en mars 1897, à Paris, dans l'église de Saint-François-Xavier, pour la neuvaine dite de la grâce. Le succès de cette neuvaine vraiment apostolique fut digne de l'année du grand centenaire : aussi les auditeurs et l'orateur ont-ils pensé qu'il serait continué par la lecture de ces pages vivantes. Nous l'espérons comme eux.

SOMMAIRE

LES CATÉCHISTES VOLONTAIRES (*Suite*).

Il est, toutefois, certaines personnes à qui revient de droit et en premier lieu cette fonction d'enseigner les vérités de la foi. Ce sont d'abord les parents. Le père et la mère sont tenus de donner leurs soins à l'âme plus encore qu'au corps de leurs enfants et, malheureusement, de plus en plus nombreux sont ceux qui méconnaissent ce devoir. On n'a pas assez d'anathèmes pour les parents dénaturés qui laissent périr de faim et de misère leurs petits enfants ; mais si, en ne leur procurant pas l'instruction religieuse, ils les condamnent à une mort éternelle, cela passe inaperçu. Pourtant qu'est donc la triste existence d'ici-bas comparée à cette béatitude qui ne finira point ?

Autrefois les parents pouvaient se décharger dans une certaine mesure sur les instituteurs ou institutrices. Ceux-ci, en effet, devaient, dans l'emploi du temps, réserver une bonne place à l'enseignement des vérités chrétiennes. Les choses sont changées. De par la loi l'instruction est laïque et obligatoire. Il n'est parfois que trop facile, non pas de justifier, mais d'expliquer par les tracasseries ou les persécutions dont ils sont l'objet, la conduite des parents qui envoient leurs enfants à l'école sans Dieu ; mais alors ils devraient comprendre que n'étant plus remplacés au point de vue de l'instruction religieuse, l'obligation de la donner retombe sur eux tout entière. Qu'ils y pensent donc et rachètent la faute d'avoir confié leurs enfants à l'école neutre par leur fidélité à remplir ce premier des devoirs.

Au cas où le père et la mère méconnaîtraient leurs obligations, il est rare qu'il n'y ait pas au foyer domestique quelqu'un capable de les suppléer. Ce sera un aïeul ou une aïeule condamnés par l'âge ou la maladie à un repos forcé ; qu'ils l'emploient à l'instruction de ces petits enfants qu'ils aiment tant. Ce sera encore une tante privée de famille ; qu'elle reporte sur ses neveux et nièces sa charité et son dévoue-

ment. Enfin, que de choses touchantes nous pourrions dire à ce sujet ! ce sera une grande sœur, encore sous l'impression de sa première communion. Le souvenir du bonheur qu'elle y a ressenti, l'amour qu'elle éprouve pour le Jésus si bon du tabernacle, tout la portera à préparer son jeune frère ou sa petite sœur à goûter cette joie qui n'a de pareille qu'au Ciel. Heureux les enfants qui, à cette époque de leur vie, peuvent redire comme autrefois ceux des Hébreux : Seigneur, nous avons entendu de nos oreilles parler de vous dans nos familles : nos pères nous ont appris quelles œuvres vous avez faites !

Après les parents selon la nature viennent les parents selon la grâce : les parrains et les marraines. Leur rôle ne se borne pas, en effet, à paraître dans la cérémonie du baptême. L'acte qu'ils accomplissent en ce moment est au nombre des plus graves, car il établit entre eux et l'enfant une parenté spirituelle ; il les constitue dans l'obligation de veiller à ce qu'il soit fidèle aux engagements de son baptême, autrement dit élevé chrétiennement. A eux donc de prier pour ce nouveau-né, de surveiller son éducation, autant du moins que cela leur est possible, à eux de réprimer ses passions naissantes, de le porter à la pratique de toutes les vertus par leurs bons avis et d'intelligents encouragements. Telle n'est plus la coutume, je le sais, mais tel est, tel demeure le devoir.

Aussi, comme j'approuve fort les personnes qui ne consentent à représenter l'enfant au baptême qu'après avoir obtenu des parents la promesse expresse d'une éducation religieuse ! Ce n'est là assurément qu'une promesse et la mère, aussi bien que le père, peut... l'oublier ; cependant elle donne au parrain et à la marraine plus d'autorité pour intervenir dans cette question de l'éducation chrétienne et, au besoin, pour se charger eux-mêmes de l'enseignement du catéchisme.

Un mot encore des maîtres et maîtresses. En leur confiant leurs enfants, les parents leur transmettent, avec leur autorité, la charge de les suppléer dans la formation à la vie surnaturelle. Il fut un temps où instituteurs et institutrices comprenaient la gravité de cette délégation, y conformaient leur enseignement. Ils savaient que de toutes les leçons tombées de leurs lèvres, il n'en était point de plus utiles ni de plus profitables que celles sur la religion. Ils voulaient faire des

savants, mais ils se gardaient d'oublier que la science sans la foi et la vertu est un bagage très incommode, très funeste même pour parcourir le chemin de la vie. Aujourd'hui il en est encore parmi eux qui comprennent ainsi leurs fonctions, mais combien peu sont assez indépendants pour agir en conséquence! Il y va de leur position, et on s'explique qu'ils y regardent à deux fois. Que les instituteurs et institutrices congréganistes, au moins, fassent bien grande la part de la religion dans leurs leçons de chaque jour. Si les catholiques, à l'heure qu'il est, se saignent aux quatre veines pour fonder et soutenir les écoles libres, ce n'est pas, je suppose, afin que les enfants y reçoivent avec parcimonie le pain de la doctrine et de la vérité. Pourtant on a vu des maîtres et maîtresses, placés en face des classes laïques et voulant à tout prix rivaliser de succès, adopter aveuglément le programme si surchargé de l'Etat, et reléguer au second plan l'enseignement religieux. Est-ce logique ?

Les patrons, eux aussi, remplacent auprès des enfants les parents absents et, par suite, participent aux obligations de ces derniers. Et, pour ne dire que cela, ne ferait-elle pas œuvre extrêmement louable et très méritoire devant Dieu, la maîtresse de maison qui s'occuperait de faire apprendre le catéchisme à quelqu'un de ces pauvres enfants qu'on envoie dans les fermes, immédiatement après la première communion, ou même avant ?

Les parrains et marraines, les maîtres et maîtresses sont donc tout désignés pour enseigner le catéchisme aux enfants. Si chacun d'eux comprenait ce devoir et l'accomplissait fidèlement, bien moins nécessaire serait l'œuvre des Catéchistes volontaires. Malheureusement ceux qui le négligent ou le méconnaissent sont nombreux, et c'est pour cela qu'il a fallu recourir à des étrangers. Ces âmes de bonne volonté ne sont, en effet, liées aux enfants dont elles s'occupent que par l'obligation que leur crée leur zèle pour la gloire de Dieu. Leur mérite n'en est que plus grand. D'autre part, leur œuvre est des plus fécondes. Puisse donc leur nombre s'accroître sans cesse, et le jour où toutes les personnes pourvues de quelque loisir seront animées de ce noble dévouement, l'enseignement religieux ne chômera nulle part. Jusque dans la moindre campagne, le prêtre aura un ou plusieurs de ces auxiliaires

dévoués qui lui permettront de consacrer un temps plus long à l'explication de la doctrine et de donner à l'Eglise des enfants plus éclairés et plus soumis.

X.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 20 au 27 Mars 1898.

20. — IV[e] Dimanche de carême. — Nous voyons d'après l'histoire de Charlemagne qu'au neuvième siècle on ne prenait encore qu'un repas par jour en carême ; c'était vers le soir à l'heure des vêpres. Un évêque, étant à la cour, fut scandalisé de voir le roi manger après la messe et les vêpres qui avaient été dites à 2 heures de l'après-midi. Mais le roi lui ayant ordonné de ne prendre sa réfection qu'après que tous les serviteurs eussent mangé, il se trouva qu'il était minuit quand les derniers officiers se mettaient à table. Ce n'était donc pas par intempérance, mais par nécessité, que le roi agissait de la sorte.

21. Lundi. — *Saint Benoît*, abbé. — Saint Benoît reçut de Dieu le don de prophétie et fit un grand nombre de miracles. Totila, roi des Goths, lui envoya un de ses serviteurs, revêtu des habits royaux, pour voir s'il connaissait les choses cachées. Saint Benoît lui cria : Mon Fils, laissez cet habit qui ne vous appartient pas. Totila étant venu ensuite, le Saint lui prédit qu'il entrerait dans Rome, qu'il règnerait neuf ans, et qu'il mourrait la dixième année. Tout cela fut accompli à la lettre.

22. Mardi. — *Fête des cinq plaies* de N.-S. J.-C., double majeur (du 18.) — Considérez, dit un auteur, comment Jésus étant arrivé au lieu de son supplice voulut se rendre obéissant à ses bourreaux mêmes. Ils lui dirent de se coucher sur la croix, il le fit aussitôt : ils lui demandèrent ensuite ses mains et ses pieds, il les leur présenta avec la même soumission, et ils les lui percèrent avec des clous. Prosternez-vous au pied de la croix ; recevez sur vous ce sang précieux qui coule des plaies de ses pieds et de ses mains, comme de vives sources de grâce et de salut, et suppliez ce divin Sauveur qu'il vous applique le mérite de ce sang précieux répandu pour l'amour de vous.

23. — Mercredi. — *Saint Cyrille*, de Jérusalem, évêque et docteur (du 20). — Saint Cyrille fut ordonné diacre par saint Macaire, et prêtre par saint Maxime, évêque de Jérusalem. Elevé par lui sur le siège de cette Église il travailla comme lui à défendre la vérité contre les efforts de l'erreur. Il nous reste de saint Cyrille vingt-trois catéchèses, adressées aux catéchumènes et aux nouveaux baptisés, où il expose toute la doctrine chrétienne ; non seule-

ment il y combat les hérésies de son temps, mais encore les hérésies futures, comme celle qui s'éleva plus tard contre la présence réelle de N.-S. J.-C. au Saint Sacrement.

24. Jeudi. — De *la férie*, ou office votif du Saint Sacrement. — Ceux qui pour de bonnes raisons sont dispensés du jeûne, ne sont point dispensés de la pénitence ; car tous nous avons péché et nous devons faire ce que nous pouvons de la pénitence du carême.

Ceux qui jeûnent font un repas par jour vers midi, et il faut que ce repas soit frugal tant pour la quantité que pour la qualité des mets ; quant à la collation du soir, elle doit être modérée et ne point empêcher pour ainsi dire l'unité du repas.

25. Vendredi. — *Annonciation* de la T.-S. Vierge, double de 1re classe. — L'heureux moment, destiné de toute éternité pour la réconciliation des hommes étant arrivé, l'ange Gabriel, qui avait prédit au prophète Daniel, l'avènement et la mort du Messie, il y avait plus de quatre cents ans, et qui depuis six mois avait été envoyé au prophète Zacharie pour lui annoncer la naissance du précurseur de J.-C., fut envoyé à une vierge appelée Marie de la tribu de Juda et du sang royal puisqu'elle était de la famille de David. Cet envoyé du Seigneur, plein de respect, la salua par ces paroles : Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes.

26. Samedi. — Fête *du Précieux sang de N.-S. J.-C.*, double majeur (d'hier). — Père éternel, je vous offre le sang très précieux de J.-C. en expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Église. Indulgence de 100 jours chaque fois (Pie VII. 29 mars 1817).

27. — Dimanche *de la Passion.*

NOS MALADES, NOS MOURANTS, NOS MORTS.

Nous annonçons à la Bibliographie un tract ainsi intitulé.

Voici en quels termes Mgr Mollien a bien voulu donner sa haute approbation : « M. le Curé, ces pages si claires et si méthodiques que je viens de lire ont été inspirées par une vive compassion pour ceux qui souffrent et un zèle ardent pour le salut de leurs âmes. Elles sont appelées à rendre de réels services par ces indications détaillées qui permettent de prévoir le mal et d'en adoucir les effets. On les croirait rédigées en collaboration par un prêtre très expérimenté dans la conduite des âmes et par une sœur de charité vieillie au chevet des malades.

Veuillez agréer..., R. Gabriel, Evêque de Chartres. »

Après un tel éloge, inutile d'insister. Nous ajouterons seulement quelques observations de détail. La brochure, comme son titre l'indique, ne s'adresse pas directement aux malades. A quoi bon en

effet ? Le malade visé ne peut pas lire. Elle est destinée à l'entourage, à la famille, dont, on le sait trop, l'influence est presque toujours insuffisamment chrétienne, et souvent funeste.

Quel moyen de faire pénétrer dans ces milieux matérialistes quelques pensées surnaturelles ? Comment rappeler à demi-mot des devoirs dont le souvenir est complètement effacé ? Quel espoir d'entrer en communion d'idées avec des gens dont l'état d'âme est si différent du nôtre ? La discrétion arrête les paroles nécessaires sur les lèvres de la charité. Il faut sacrifier le présent au profit des relations à venir, au risque de laisser passer le moment favorable.

L'opuscule annoncé paraît concilier toutes les exigences. Il tient en réserve la parole du salut, il ne la dira qu'à celui qui voudra l'interroger ; mais, croyons-nous, on l'interrogera sûrement. Il ne propose pas une mysticité disproportionnée avec les grâces d'état du grand nombre ; les exemples cités n'offrent rien d'héroïque ; ils ne sont pas empruntés aux légendes un peu effrayantes des saints canonisés : Il s'agit d'un minimum de Christianisme, de ce qui est strictement obligatoire pour tous. D'ailleurs les notions d'hygiène, les renseignements de l'ordre purement matériel qu'il contient, autorisent à l'offrir aux plus indifférents pour le reste, qui est le principal. Les conseils de divers ordres sont constamment entremêlés dans le livret, comme dans la réalité doit l'être leur pratique. De nos jours surtout, si nous voulons être écoutés, n'ayons pas l'air de prendre notre auditeur pour un pur esprit, n'oublions pas que sa « guenille » lui est chère.

Enfin, la forme catéchétique adoptée dans la rédaction est la plus populaire, celle qui provoque et soutient le mieux l'attention. Elle permet la plus grande précision dans les termes les plus simples.

Nous croyons donc sincèrement que la première charité à faire aux familles éprouvées par la maladie ou le deuil est de leur offrir cette brochure. On peut voir ailleurs que cette charité n'est pas ruineuse.

Que si, de fait, le malade ou le défunt n'en tire aucun profit immédiat et apparent, nous aurons du moins éveillé dans les âmes engourdies par le naturalisme ambiant, quelques préoccupations supérieures. En tout cas, nous aurons vengé la vérité de la seule manière qu'elle avoue : en l'affirmant, et, ce qui ne peut nous être indifférent nous aurons libéré notre âme à nous, prêtres ou simples fidèles qui, officiellement ou non, avons charge de celle de nos frères.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations. — M. l'abbé Griard, curé de Bleury, est nommé curé de Louville-la-Chenard. — M. l'abbé Bonnet, curé du Tremblay, est nommé curé de Laons.

Fête de N.-D. de la Brèche. — Cette fête du 15 mars, l'un des beaux jours du Pèlerinage chartrain, a été célébrée avec son éclat accoutumé. Malgré quelques menaces de pluie, la procession traditionnelle a pu sortir et se rendre au sanctuaire de Notre-Dame de la Victoire. Monseigneur présidait ; le clergé et les congréganistes de Marie formaient le cortège ; l'Harmonie de St Ferdinand et les tambours des jeunes élèves des Frères égayaient la marche ; ces notes de musique guerrière, interrompant le chant des psaumes, rappelaient le bruit de bataille et la prière publique du siège de 1568.

Les pèlerinages de la journée à la chapelle de la Brèche ont été dignement couronnés par la cérémonie de l'après-midi : pieuse et solide instruction du R. P. Dom Lafon sur la protection maternelle de Marie, et bénédiction du Saint Sacrement.

Fête de St Gabriel. — Le 17 mars, après les complies, le Chapitre et le Clergé de Chartres ont été présenter leurs hommages à Sa Grandeur Mgr Mollien à l'occasion de la Saint-Gabriel. Puisse l'Archange, son glorieux patron, dont la fête tombe le 18, obtenir à notre Evêque vénéré, toutes les grâces célestes utiles à son bonheur et à la sainte prospérité de son épiscopat ! Ce souhait, M. le Doyen du Chapitre l'a exprimé dans un charmant petit discours. Monseigneur a répondu par des paroles fort aimables pour tout le clergé diocésain.

Orphelinat agricole de Mignières (Eure-et-Loir). — Nous avons annoncé plus haut une cérémonie, pour demain 20 mars, dans l'église Saint-Aignan : *audition de belle musique religieuse*, et sermon, bénédiction du Saint Sacrement. Nous avons dit que la quête serait faite au profit de l'Orphelinat de Mignières, fondé en 1888 par M. L'abbé Cintrat, qui consacra sa vie à cette œuvre et mourut à la peine. Son dernier acte avait été de rattacher l'œuvre à la Société centrale des Orphelinats Agricoles de France.

Fort de cet appui, l'Orphelinat de Mignières, admirablement dirigé par les sœurs Franciscaines du Méplier, a pris un nouveau développement et, l'an dernier, grâce à un don magnifique, il pouvait doubler ses constructions. Il compte aujourd'hui 70 lits, toujours occupés, et attribués de préférence à des orphelins d'Eure-et-Loir. Malheureusement, les ressources de l'œuvre ne permettent de recevoir gratuitement les enfants qu'à titre exceptionnel ; la plupart doivent payer une pension de 200 francs qui, d'ailleurs, est souvent acquittée par des bienfaiteurs ou des Sociétés charitables.

D'autre part, les bâtiments agricoles joints à l'établissement sont insuffisants, ou menacent ruine ; par suite, on n'a pu jusqu'ici donner aux enfants une éducation aussi professionnelle qu'on l'eût désiré.

C'est dans ce double but : augmenter le nombre des admissions gratuites, développer le côté agricole pratique de l'Instruction, que le Comité de l'Orphelinat de Mignières fait appel à tous ceux qu'intéressent l'éducation chrétienne de l'enfance et l'Agriculture.

Le Mée. — Dimanche dernier, 13 mars, c'était fête au Mée dans sa petite église rajeunie. On y bénissait une statue de Saint-Blaise.

Qui peut oublier qu'aux jours mauvais de la Révolution, les statues furent enlevées de nos églises, que les unes furent détruites ou mutilées, les autres enfouies profondément dans le sol !

Or, au Mée, la statue de saint Blaise faite de bois, paraît-il, fut enfouie à cette malheureuse époque. Un siècle s'est donc écoulé depuis sa disparition.

Les paroissiens avaient une grande dévotion à saint Blaise. Ils venaient l'invoquer pour les maux de gorge, pour le croup et l'angine et probablement pour bien d'autres maladies. Ce grand serviteur de Dieu n'a-t-il pas été médecin avant d'être évêque de Sébaste au IVe siècle ?

Une excellente âme, qui s'intéresse tout particulièrement aux œuvres paroissiales du Mée, cherchait l'occasion de réinstaller dans son église la statue de saint Blaise et, un jour, elle remit à M. le Curé l'argent nécessaire pour en faire l'achat. Cette statue, l'église aujourd'hui la possède.

La cérémonie de bénédiction a eu lieu et elle a été très belle. Malgré l'hiver, les paroissiens du Mée ont répondu à l'invitation de leur pasteur en venant nombreux le matin et le soir ; son instruction du matin leur donna la juste définition de la sainteté et fit ressortir le mérite des saints en général ; le soir le sujet de son discours fut la louange de saint Blaise en particulier.

Belle fête dont la paroisse gardera le souvenir !

La Gaudaine. — La paroisse de La Gaudaine vient d'avoir une mission qui a commencé le 20 février et s'est terminée le 6 mars. Tous les exercices ont été assez bien suivis, la dernière semaine surtout il y avait foule tous les soirs à l'église.

Le R. Père Pouplard, prédicateur de cette mission, a été touché de l'accueil sympathique qu'il a rencontré dans chaque maison où le crucifix tient encore la place d'honneur. Le terrain semblait bien préparé pour un travail exceptionnel d'apostolat. La parole sainte a été prêchée avec cette éloquente simplicité qui sait se mettre à la portée de tous.

Maintenant, quels ont été les résultats? Assurément, ils n'ont pas été aussi consolants qu'on l'eût désiré ; toutefois il est certain que la mission a fait du bien à un grand nombre de personnes. Il y a eu quelques retours d'hommes et de femmes; combien d'autres ont été ébranlés! Plaise à Dieu que la bonne semence qui a été jetée dans les cœurs avec profusion puisse germer et donner bientôt une abondante moisson!

Ornements d'églises. — M[lle] la Directrice de l'Ecole professionnelle (Sainte-Famille, rue Saint-Pierre, à Chartres), vient d'adresser au Directeur de la *Voix* les lignes suivantes :

« D'après le désir que plusieurs ecclésiastiques nous ont exprimé nous avons installé à la Maison un grand choix de fournitures pour ornements d'église.

Messieurs les Ecclésiastiques y trouveront des ornements tout faits et à tous les prix. Ils pourront surtout en faire faire sur commande et dans des conditions très avantageuses. On se chargera aussi des réparations de la lingerie du prêtre et de l'autel, etc. »

INSTITUTION NOTRE-DAME. — *Fête de Notre-Dame de la Brèche.* — Mardi dernier, l'Institution Notre-Dame célébrait à Saint-Aignan sa fête patronale.

M[gr] Mollien avait bien voulu accepter de présider les offices, apportant aux cérémonies du matin et du soir, avec la solennité de sa présence, le témoignage de sa sympathie pour l'Œuvre. Précédé d'enfants de chœur radieux dans leur brillante soutane rouge et leur fin surplis, accompagné de M. l'abbé Fournier, vicaire général, de M. le curé de Saint-Aignan et de M. le Directeur, il a fait son entrée solennelle, pendant que l'orchestre de l'Institution jouait l'imposante *Marche du Synode de Henri VIII*, de Saint-Saëns; c'est de la musique à grande allure et d'un puissant effet.

Après l'Evangile, M. l'abbé Sauvé, curé de Verdes, est monté en chaire. Il a fait le récit du siège de Chartres par Condé en 1568, et, à larges traits, a montré la protection constante de Notre-Dame sur la ville et la dévotion fidèle des chartrains. Il a eu d'admirables accents sur notre cathédrale: *La Cathédrale*, comme on l'appelle à présent dans le monde des intellectuels. Il a, dans un spirituel rapprochement d'Athènes et de Chartres, rappelé qu'Athènes avait élevé un autel *au Dieu inconnu*, tandis que Chartres avait eu la délicate et chevaleresque pensée d'en élever un à l'idéale jeune vierge qui devait enfanter divinement. Une demi-heure durant, l'auditoire a été sous le charme de cet exposé historique, détaillé et précis, semé d'épisodes intéressants et de réflexions de nature à faire vibrer les cœurs ardents de toute cette jeunesse qui, avidement, l'écoutait.

Les morceaux de la messe (*Kyrie*, *Et incarnatus est* et *Agnus Dei*) étaient tirés de la messe en fa de Chérubini. Chérubini est un maître, et la fugue, chez lui, n'a rien de sec et n'enlève rien ni à la vie ni à la chaleur du sentiment religieux. Le soir, au salut, les motets, surtout un *Ave Maria* de M. Marré, organiste de Saint-Aignan et professeur, n'ont pas été d'un moindre effet. A la sortie, les élèves ont chanté la *Marche des Pèlerins* du Tannhauser, de Wagner. L'entreprise était hardie. M. l'abbé Simon a eu cette audace, et ce chant qui contient une vingtaine de mesures on ne peut plus difficiles avant d'arriver à l'unisson puissant de la fin, a produit sur la foule une saisissante impression.

Chœur de chant et orchestre, matin et soir, se sont surpassés. Nous en adressons nos plus chaudes félicitations au nouveau maître de chapelle et à ses artistes. Même succès leur était réservé aux deux soirées du lundi et du mardi, données à Saint-Ferdinand. Les différents morceaux, dirigés et exécutés avec une remarquable précision de mesure, ont été couverts d'applaudissements.

Tout le monde avait voulu apporter à ces deux brillantes séances, son appoint : professeurs de musique, par un délicieux quintette (sérénade de Widor) ; professeur d'escrime par d'émouvants et très amusants assauts d'armes ; un ancien de Notre-Dame, H. Dubreuil, par ses chansonnettes, ou très gaies ou très sérieuses, toutes charmantes.

Mais le principal intérêt de la soirée : ce fut : *Pour la Couronne*, drame en 5 actes, en vers, de François Coppée, adapté pour jeunes gens par M. l'abbé Simon. Le succès a été au-dessus de toute espérance. Il faut dire que M. l'abbé Le Bel s'y était employé avec l'ardeur entraînante de sa généreuse nature, et qu'à ses efforts répondaient l'intelligence et le savoir-faire des élèves, anciens et actuels, qu'il avait à former. MM. G. Pinchon, Houdard, F. de Saint-Laumer et G. Deniau se sont surtout fait remarquer.

Grande fut l'assistance aux offices religieux et aux deux séances dramatiques. Ici et là les familles ont pu voir dans quels sentiments s'élève à l'Institution Notre-Dame la jeunesse chrétienne et quel admirable parti en tirent les maîtres qui se dévouent à leur éducation.

Un ancien.

CALENDRIER SPIRITUEL DE 1738 A LA RÉVOLUTION

Pour le mois de Mars.

« Le 7, aux Jacobins: Saint-Thomas d'Aquin, exposition du T. S. Sacrement.

On sait que les Jacobins n'étaient autres que les Dominicains.

Non seulement saint Thomas d'Aquin était leur frère en religion, mais ils possédaient dans leur monastère à Saint-Jacques une école de théologie pour leurs novices, ouverte au public. Le *Prœdicator Carnuteus* en parle souvent, et l'on trouve encore chez les libraires de grandes pancartes, illustrées d'admirables gravures, contenant les sujets des thèses défendues dans des soutenances solennelles par leurs clercs devant l'élite intellectuelle de la Ville de Chartres. Il n'est pas étonnant qu'ils célébrassent la fête de Saint-Thomas d'Aquin.

« Le 15, procession générale à la chapelle de Notre-Dame de la Brèche et à Saint-André.

C'est la même procession qui se fait encore aujourd'hui. Elle avait été instituée l'année qui suivit la retraite du prince de Condé par le chanoine Macé Sallier. Tous les corps constitués de la Ville y assistaient et l'on y chantait des motets en musique. Au retour, à Saint-André, on chantait un *De Profundis* pour les soldats morts sur la Brèche; ce même jour le maire offrait devant Notre-Dame du Pilier, au premier pilier de la grande nef, le grand cierge appelé *Tour de Ville*, qui brûlait toute l'année. En la cathédrale, on prêchait dans la chaire roulante au bas de l'église, à 6 heures, et il y avait des motets fondés pendant l'office.

« Le 19, fête de Saint-Joseph, à Saint-Martin, aux Carmélites, à la Providence, à l'Union chrétienne: Exposition du S. Sacrement dès la veille, et bénédiction,

A Sainte-Foy, office de Saint-Joseph.

On était donc alors aussi dévot à Saint Joseph, sinon plus, que de nos jours. On a écrit ailleurs que la fête de Saint Joseph avait une origine chartraine. Gerson avait été chargé par un chanoine de Chartres nommé Parvi, qui mourut au concile de Basle, d'instituer dans la cathédrale une solennité en l'honneur de ce grand saint. L'église Sainte-Foy, où le culte du glorieux époux de Notre-Dame fut spécialement rétabli par les R. P. Maristes, n'a fait que reprendre une vieille tradition.

« Le 25, à Saint-Martin, salut du T. S. Sacrement, les litanies du S. Enfant Jésus, et bénédiction.

« Aux Jacobins, fête de l'Annonciation, mystère du Rosaire, procession du T. S. Sacrement après complies.

« Aux Carmélites, exposition du T. S. Sacrement, prédication et les litanies du S. Enfant Jésus.

« A la Providence, exposition du T. S. Sacrement.

Dans deux de ces églises, on fêtait l'Enfant Jésus, le 25 de chaque mois. Chez les Jacobins, on célébrait solennellement tous les mystères du Rosaire institué par Saint-Dominique, chaque fois que le calendrier en ramenait les diverses fêtes. La dévotion du

Rosaire si vivement encouragée par Léon XIII de nos jours, n'est donc pas nouvelle. Après la Révolution, elle eut son centre, de par l'autorité de Mgr Charrier de la Roche, évêque de Versailles et de Chartres, à la chapelle Saint Julien, dans la rue Muret, sans doute parce qu'elle était la plus rapprochée de l'ancienne église des Jacobins.

FAITS DIVERS

Extrait de la *Semaine Religieuse de Limoges*, 14 mars 1898. — *Communiqué de l'Évêché.* — On nous prie de publier l'avis suivant : « L'administration diocésaine croit devoir prévenir les prêtres et les fidèles qu'elle est absolument étrangère au projet de construction d'une Basilique internationale en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie dans la ville de Limoges, projet annoncé par une publication mensuelle qui s'intitule : *Annales des Croisés de Marie* et qui n'a jamais reçu l'approbation épiscopale.

Il n'est donc pas vrai, comme on l'affirme à la première page d'une récente brochure, que Mgr Renouard, présentement évêque de Limoges, ait jamais donné son approbation aux écrits ou aux projets de M. l'abbé Ernest Rigaud, chapelain d'honneur della Santa Casa.

Tarbes. — Le journal de Lourdes a jugé nécessaire de reproduire l'avis suivant de l'évêché de Tarbes, relatif à de regrettables abus. Nous nous rendons au désir qu'il exprime de le rappeler :

« L'Evêque de Tarbes est encore obligé de signaler et de flétrir les abus indignes qui se font, en divers lieux, du *nom*, de l'*eau*, des *objets de piété* et des *souvenirs* de Notre-Dame de Lourdes.

» Ce sont des exploitations industrielles, qui se cachent sous des apparences de religion et qui peuvent tromper les simples par des prospectus trop habiles et des approbations fausses. Ce sont ensuite les supercheries odieuses des colporteurs qui, avec des objets de piété, vendent de prétendues *reliques de la Grotte.* Ce sont enfin les larcins sacrilèges des escrocs qui demandent des dons pour l'œuvre ou des honoraires de messes à célébrer à Lourdes.

» Quelquefois, on présente de prétendues approbations des Missionnaires de la Grotte ou de l'Evêché de Tarbes. Les fidèles sont avertis de regarder comme fausses toutes les pièces de ce genre qui ne portent pas, d'une manière authentique, la signature et le sceau des armes de l'Evêque de Tarbes.

Le ministère des prêtres. — Les deux passages suivants, empruntés aux œuvres du P. Aubry, nous disent où est la force de ce ministère :

Le moyen fondamental et unique du retour à Dieu, c'est le ministère apostolique ordinaire, quotidien, ignoré, inaperçu, humble de chaque curé dans son petit coin, où il est en présence de l'homme réel et pratique, de celui qui compose la société. C'est ce ministère-là qu'il faut soigner en préparant d'excellents curés de paroisses...

La force du clergé, dans une nation catholique, c'est que ses membres sont partout postés au milieu des populations, armés pour travailler là, quotidiennement, petitement, en détail, sur les plus humbles éléments, sur les infiniment petits qui composent la société. C'est bien là ce que saint Léon appelle « *imbuere mundum Evangelio...* » L'infiltration est quotidienne de principes faux, d'idées malsaines, de théories mêlées qui courent le monde et empestent l'atmosphère intellectuelle.

Que faire contre ce genre de tentation ? Il faut occuper son esprit et son cœur du côté de Dieu : son esprit par l'habitude des études saines et sanctifiantes; son cœur, par la piété qu'on y puise.

Au Clergé. — M. l'abbé Ch. Urbain, docteur ès-lettres, donne au clergé de France, dans le dernier numéro de la *Revue du Clergé Français* (1er février 1898), des recommandations dont nous sommes heureux de nous faire l'organe : « A plusieurs reprises, j'ai exhorté ceux de nos confrères, qui habitent la province, à explorer les archives qui sont à leur portée. Voici encore une exemple des trouvailles réservées aux chercheurs de bonne volonté . . . A Massigny (Bourgogne), en 1792, le maître d'école va encore de maison en maison porter l'eau bénite, et, en 1793, la municipalité délègue son secrétaire pour dire les vêpres, dimanches et fêtes, et réciter la prière pendant le carême. A Villy c'est le curé Lefort qui est nommé officier municipal, puis commandant de la garde nationale. . . . A Villy, au mois d'octobre 1793, le conseil municipal fait, sous peine d'amende, défense aux cabaretiers et aubergistes de donner à boire et à manger pendant les offices divins. De pareils traits manquent à l'image traditionnelle de la Révolution .

» Je le répète, l'histoire impartiale de cette grande et terrible époque ne sera possible qu'après une longue et minutieuse enquête poursuivie sur tous les points de la France et jusque dans les moindres villages. Cette enquête est en train de se faire, et il serait fâcheux que le clergé n'y prît aucune part et n'y apportât point le concours désintéressé de son zèle et de ses lumières. »

Combien y a-t-il de juifs en France ? — Demandez ce renseignement à vingt personnes et aucune ne pourra vous donner le chiffre vrai, même approximativement.

Etant donné qu'il y a une question juive, beaucoup s'imaginent que les juifs sont nombreux, très nombreux.

Or, il existe en France, exactement, 71,200 juifs, pour une population de 38 millions d'habitants. Les juifs sont répartis comme suit :

A Paris, 42.000 ; à Bordeaux, 3.000 ; sur la frontière de l'Est, 19.000 ; soit au total, 64.000. Restent 7,200 disséminés par tout le territoire.

Mais s'ils sont peu nombreux, ils sont riches. Les juifs possèdent, dit-on, pour 24 milliards de valeurs mobilières ; or, la fortune mobilière de la France ne dépasse pas 80 milliards. La disproportion, on le voit, est énorme. D'ailleurs, les juifs ont peu de fonds employés en biens immobiliers ; c'est une habitude, presqu'un principe, chez eux, en France comme ailleurs, de s'arranger de façon à pouvoir réaliser et, au besoin, transporter ailleurs leur fortune.

Le Fisc et les Congrégations. — Le tribunal de Moulins établit, par un jugement solidement motivé, que l'autorisation du chef de l'État EST NÉCESSAIRE au fisc pour aliéner les biens des Congrégations autorisées. Ce jugement est particulièrement important par les bons motifs qu'il donne.

BIBLIOGRAPHIE

Nos Malades, nos Mourants, nos Morts, par l'abbé Béguin ; jolie brochure de propagande sous forme catéchétique, 45 pages, 1898 ; approuvée par Mgr l'évêque de Chartres... On la croirait, dit Mgr Mollien, rédigée en collaboration par un prêtre très expérimenté dans la conduite des âmes et par une sœur de charité vieillie au chevet des malades. »

I. *Nos Malades* : La garde-malade. — La chambre du malade. — Le malade. — Visite du médecin, des amis, du curé. — Les Sacrements : dispositions, préparatifs, effets. — Neuvaines. — Pèlerinages.

II. *Nos Mourants* : Signes de danger prochain, de mort. — Agonie. — Recommandation de l'âme.

III. *Nos Morts* : L'Ensevelissement. — Les Funérailles. — Le Souvenir. — Quelques exemples.

Conditions : 12 exempl., franco contre mandat, 1 fr. 40 ; 25 exempl., 2 fr. 75 ; 50 exempl., 5 fr. — Chez l'auteur : Abbé Béguin, curé de Saint-Avit, par Illiers (Eure-et-Loir), ou à la librairie N.-D. de Montligeon, à la Chapelle Montligeon (Orne).



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES
PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE
HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIIe Année. — **AVRIL 1898.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.



LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-deuxième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME-DE-LORETTE.*)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible de faire droit aux réclamations.

3e Numéro LA VOIX Avril 1898

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

FÊTE DE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS

JUXTA CRUCEM (1)

O Jésus ! quel est ce groupe fidèle qui se tient debout au pied de votre croix ?

C'est Marie, votre Mère : c'est Jean, le disciple préféré : c'est Madeleine, ce sont ceux qui vous ont le plus aimé et que vous avez le plus aimés sur la terre... Et voilà ce que vous avez choisi pour eux ! Vous les avez placés le plus près possible de votre croix, *juxta crucem* ; vous les y avez placés debout, *stabat Mater*... Oui, debout ! Dans votre implacable tendresse, vous avez exigé qu'ils fussent comme un reflet de vous-même par la fermeté ainsi que par les douleurs.

Vous n'avez point pris en compassion que c'étaient des femmes, après tout faibles et tendres, que c'était un homme jeune et peu aguerri encore aux luttes des grandes souffrances.

Vous n'avez point permis au brisement de leur cœur de briser leur courage, de les jeter à terre dans la prostration de la douleur.

Vous n'avez même pas permis à cette douleur de s'appuyer sur la croix dont le soutien lui coûtait si cher : non, il a fallu qu'ils restassent debout, *stantes !* Debout sous votre croix, debout à vos pieds, ne perdant pas le bruit du brisement d'un de vos muscles, d'une goutte de sang tombant sur la terre dure.., ni, quand est venue l'heure suprême, d'un des tremblements de votre haleine inégale, oppressée par la mort.

Juxta crucem... O Jésus ! c'est donc ainsi que vous en agissez avec ceux qui vous sont chers ?...

Vous les associez noblement à l'œuvre de la rédemption, vous retracez en eux votre image, et si parfois, — car, Sei-

(1) *D'après un sermon de S. E. Mgr Perraud, évêque d'Autun.*

gneur, ils ne sont que des hommes, et vous savez de quel limon vous nous avez pétris, — si parfois ils succombent sous le poids des douleurs, surtout quand vous les comblez par l'amertume de vos délaissements, la plus cruelle de toutes, alors pour les relever et les soutenir vous vous penchez à l'oreille de leur cœur, et, rappelant au miroir de leur pensée ce groupe de la croix, vous leur dites tout bas, avec cette puissance d'accent qui n'appartient qu'à vous et qui remuerait des mondes: « Je vous crucifie, donc je vous aime ! »

O mon Dieu ! comment arrivez-vous à transformer notre nature au point de lui proposer la souffrance comme une preuve d'amour, et conséquemment comme désirable ? Quels divins secrets avez-vous pour changer le fiel de votre calice en une liqueur fortifiante et douce ? Comment avez-vous pu dire à l'homme charnel et désireux de jouissances, sans qu'il s'élevât contre vous de toute la force de sa libre volonté : « Je vous crucifie, donc je vous aime ! » Oh ! c'est que le premier vous nous avez aimés jusqu'au crucifiement de tout vous-même : crucifiement barbare de tout votre corps par les tortures physiques, crucifiement cruel de votre cœur par la méchanceté des hommes et l'abandon de Dieu, crucifiement de votre âme par la vue divine de tant de pauvres insensés qui ne voudraient pas profiter de votre mort.

Et comme l'amour cherche toujours à confondre ceux qui s'aiment dans une parfaite harmonie de situation et de sentiments, vous nous dites en portant sur nous la main de l'amour, de l'amour parfait, inflexible comme toutes les forces : « Je vous crucifie, donc je vous aime ! »

Marie, la Vierge sainte, a conquis, avec le titre de ma mère celui de Mère des douleurs, *Mater dolorosa* : le disciple que j'avais laissé reposer sur mon cœur a payé ce privilège d'une place au pied de ma croix ; Madeleine, la pécheresse qui m'a tant aimé, en échange de ses premières démarches de retour, recueille les insultes de Simon le Pharisien, et pour prix suprême de sa tendresse, l'assistance à mon agonie, *juxta crucem.* Tandis que de ma voix défaillante, dont les accents les faisaient palpiter tous les trois, j'ai prié pour mes bourreaux, j'ai eu de miséricordieuses promesses pour le bon larron, pour eux je n'ai eu que le silence, ou cette froide parole, au lieu des sentiments d'une sainte affection : « Femme, voilà votre fils ».

Oui, mais à leur cœur qui s'unissait au mien dans une inexprimable communion de douleur et d'amour, je disais par une vibration intime et ineffable : « Je vous crucifie, donc je vous aime ! »

FRÉDÉRIC OZANAM. *(Suite)*

Au moment où Ozanam arrivait à Paris, les rangs de la jeunesse catholique étaient bien éclaircis. L'enseignement qui tombait des chaires de la Sorbonne et des grandes écoles avait troublé bien des âmes et ébranlé bien des croyances; à l'école normale supérieure, c'était sous le nom peu spirituel de *bande des niais* (1) que l'on désignait le petit groupe catholique. La gloire du philosophe Jouffroy était alors à son apogée. Devant un auditoire considérable, le brillant professeur prétendait démontrer l'inutilité de nos dogmes et annonçait comme prochaines les funérailles du catholicisme. En présence d'une si évidente mauvaise foi, Ozanam sent tressaillir son âme ardente; il réunit autour de lui quelques amis qui partagent ses convictions, et tous ensemble ils font parvenir à M. Jouffroy une protestation indignée, qui amène le professeur à présenter des excuses. (2)

Cette première victoire avait échauffé le zèle de nos jeunes catholiques; ce n'était pas assez de faire taire le mensonge, il fallait permettre à la vérité de faire entendre sa voix et établir des *conférences à Notre-Dame*. Un homme semblait tout désigné pour inaugurer cet apostolat : c'était Lacordaire. Il faudrait ignorer l'histoire de ces temps pour ne pas reconnaître à l'illustre dominicain une mission providentielle. Ozanam accompagné de deux amis se rend à l'archevêché et remet à Mgr de Quelen une pétition couverte de cent signatures. L'archevêque les reçut avec bienveillance et les félicita de leur courage (3); mais leur démarche ne fut pas aussitôt cou-

(1) Vie du P. Olivaint, p. 59.

(2) Avant de mourir, Jouffroy disait à M. le curé de St Jacques-du-Haut-Pas : « Hélas ! tous les systèmes philosophiques ne mènent à rien; mieux vaut un bon acte de foi chrétienne. » (Lettre de M. le curé de St Jacques à Mgr l'évêque de Chartres).

(3) En reconduisant ses trois visiteurs Mgr de Quélen rencontra Lamennais qui entrait à l'archevêché. — Voilà, Messieurs, dit le prélat, l'homme qui vous conviendrait si la faiblesse de sa voix lui permettait de se faire entendre. — Oh! moi, Monseigneur, répondit tristement Lamennais, ma carrière est finie.

ronnée de succès, et ce fut seulement le 8 mai 1834 que Lacordaire put monter dans la chaire de Notre-Dame. (1)

Son successeur, à l'heure actuelle, vient de refaire en termes émus, l'histoire de ces origines. Voici ce qu'il disait le 27 février dernier. « L'étudiant qui a demandé les *Conférences* s'appelait *Ozanam*. Ce nom, messieurs, et vous surtout jeunes gens, vous ne devez vous le rappeler qu'avec un affectueux respect, car c'est le nom d'un frère aîné, je dirais volontiers d'un ancêtre. (2) »

Il est bien facile, dès lors, de comprendre avec quel légitime orgueil Ozanam suivit les progrès toujours croissants de cette institution. N'était-ce pas lui qui avait fait retrouver à la foule le chemin de l'église ? Il avait donc bien le droit d'être fier lorsqu'il voyait la semence que le P. Lacordaire avait jetée à pleines mains s'épanouir en une magnifique moisson de conversions sous la parole convaincue du P. de Ravignan. (3)

Il devait être tout frémissant de joie au pied de la chaire, au jour resté mémorable où le célèbre jésuite, après avoir fait une peinture attristée du doute, croisant tout à coup ses bras sur sa poitrine, laissa tomber ces mots de son cœur et de ses lèvres : « Et nous, messieurs, nous croyons! » Ni la majesté de l'édifice, ni le geste de l'orateur ne purent comprimer le tonnerre d'applaudissements qui accueillirent cette noble profession de foi (4). Pour bien apprécier les résultats de ces conférences, il faut lire dans la *Correspondance* d'Ozanam (5) le récit de la fête de Pâques en l'année 1842. Plus de 6,000 hommes avaient suivi la retraite de la semaine sainte. En les retrouvant presque tous à la sainte Table, le P. de Ravignan, d'une voix suffoquée par l'émotion, leur adressait ce remerciement : « Après le bonheur dont Dieu m'a inondé, Messieurs, il ne me reste plus qu'à mourir. »

(1) En attendant, le futur dominicain donnait des conférences dans la chapelle du *collège Stanislas* où la jeunesse se portait en foule. Un témoin oculaire nous a raconté, qu'un jour, Berryer, l'un des auditeurs les plus assidus, dut passer par la fenêtre pour trouver une place.

(2) P. Etourneau, 1e Conférence 1898.

(3) « Vous faites monter sur les confessionnaux. disait-on un jour à l'éloquent dominicain pour le féliciter de l'affluence qu'il attirait à Notre-Dame. Et celui-ci de répondre avec un doux sourire : « Le P. de Ravignan fait bien mieux, car il fait entrer dedans. »

(4) Vie du P. de Ravignan, par le P. de Pontlevoy.

(5) Correspondance, T. II., p. 18.

Mais l'œuvre principale à laquelle le nom d'Ozanam restera toujours attaché : c'est l'Œuvre des *Conférences de Saint-Vincent de Paul* et des *Patronages catholiques* (1). Aujourd'hui que le grain de senevé est devenu grand arbre, et que la France compte plus de 20,000 patronages (2) différents d'origine et d'organisation, il n'est pas sans intérêt de jeter un regard en arrière et d'en voir les humbles commencements.

Huit jeunes gens (3), sous l'inspiration d'Ozanam, se réunissent, de temps en temps, pour réchauffer ensemble leur zèle et leur foi ; ils se disent que les catholiques ne doivent plus seulement parler, mais agir, et, avant que le nom de démocrate chrétien ait été mis en circulation, ils prennent la résolution de soulager, à l'exemple des saints, les misères morales et physiques des pauvres.

« Ces huit jeunes gens, a écrit Lacordaire, eurent donc cette inspiration de prouver une fois de plus que le christianisme peut, en faveur des pauvres, ce qu'aucune doctrine n'a pu avec lui et après lui. On les vit, dans la fleur de l'âge, écoliers d'hier, monter les étages où se cachait la misère de leur quartier ; on les vit fréquenter sans dégoût les plus abjects réduits et apporter, aux habitants inconnus de la douleur, la vision de la charité (4). »

Ozanam avait déployé le drapeau de la charité ; sous ses plis se rangea bientôt tout ce que la jeunesse de Paris comptait de noble et de généreux. Les écoles normale et polytechnique fournirent les plus brillantes recrues. Quel spectacle touchant de voir ces vaillants chrétiens, une fois leurs cours terminés, venir, simples comme des enfants, se mettre à la disposition de la bonne *sœur Rosalie!* Cette sainte religieuse, qui recueillit plus de 15,000 orphelins et qui connaissait les misères profondes de la capitale, savait habilement

(1) Les *Patronages*, dès le début, furent greffés sur les *Conférences* comme une petite branche sur un tronc plein de sève. Dans sa *belle vie de M. de Melun*, p. 141, Mgr Baunard nous apprend que le premier patronage établi par le vicomte dépendait de l'œuvre fondée par Ozanam.

(2) *Au sortir de l'école*, par Max Turmann.

(3) M. l'abbé *Levassor*, chanoine de Chartres, fut l'un des premiers compagnons d'Ozanam. Il nous permettra bien de dire que ce fut auprès de cette nature généreuse qu'il se forma à l'apostolat. Chartres doit à cette amitié le *Patronage Saint-Joseph*, aujourd'hui si florissant.

(4) Vie du P. Olivaint, p. 80.

diriger leur zèle. Ils donnèrent à Dieu tout ce qu'ils avaient de plus cher : leur temps et leur jeunesse ; et Dieu répondit à tant d'héroïsme, en suscitant, dans leurs rangs, de sublimes vocations. Il appela les uns à la dignité du sacerdoce, les autres aux honneurs de la vie religieuse, quelques-uns même à la gloire du martyre (1) ; et, un jour, nous l'espérons du moins, il nous sera donné de contempler l'un d'eux sur nos autels.

Bientôt, du foyer allumé à Paris, quelques étincelles jaillirent dans les villes de province, et des conférences s'établirent de divers côtés. Vingt ans plus tard, sept mois avant la mort de leur fondateur, elles étaient répandues dans le monde entier; la France seule en comptait plus de 500 (2).

Les vacances de 1833 conduisent l'étudiant à Rome, « où il entre en bâillant, mais d'où il sort les larmes aux yeux (3). » Florence, Milan, Gênes, sont sur sa route, il les visite et y laisse « quelque chose de lui. » Enfin il s'éloigne de Lorette, profondément convaincu du miracle de la *Santa Casa.*

Un pèlerinage d'une autre nature agrémenta les vacances de l'année suivante. Depuis longtemps M. de Lamartine manifestait le désir de voir le jeune Ozanam. Frédéric prit donc la route de Saint-Point où le grand poète le retint quelques jours (4). *Monsieur Alphonse*, comme l'appelaient familièrement les gens de la contrée, vivait heureux au milieu des paysans dont sa générosité avait adouci l'existence. Pour eux, nous raconte Ozanam, il avait fait reconstruire le clocher de l'église et fondé un hôpital et des écoles. Porté plus tard au faîte des honneurs, il dut souvent jeter un œil d'envie vers ce petit coin de terre où, souverain incontesté d'une humble république, il avait connu des jours si calmes sans avoir jamais eu à redouter les changements de la fortune et les fluctuations de la multitude.

Retourné à Paris pour subir ses examens de licence en droit, Ozanam voit ses efforts couronnés de succès.

L'année suivante s'ouvrit pour lui pleine d'incertitudes et

(1) Le P. Olivaint, victime de la Commune, fut un des auxiliaires les plus actifs d'Ozanam.

(2) Ozanam. Œuvres complètes, t. VIII, p. 39.

(3) Corresp. T. I, 186.

(4) Corresp. T. I, 124.

d'angoisses; l'avenir ne lui apparaissait plus que noyé dans un épais brouillard. Un voyage qu'il fit alors à la Grande Chartreuse ne fit qu'accroître encore son dégoût pour la carrière du barreau. Pendant plus d'un an son âme délicate reste sous cette pression douloureuse. Il ressemble alors à un voyageur qui, après avoir parcouru plusieurs étapes, s'arrête tout à coup et se demande plein d'anxiété, s'il n'a pas fait fausse route. C'est toujours le même cri déchirant, la même plainte que jette son cœur brisé par cette épreuve. « Priez bien pour moi, écrit-il à un ami, qui ne sais encore où je vais (1). » Je ne suis point jaloux, dit-il à un autre, de voir fleurir les roses sous vos pieds, tandis que les épines ensanglantent les miens.

En attendant que la lumière d'en haut perce enfin ces ténèbres, il retourne à Paris et cherche une diversion dans un travail opiniâtre. Il mène de front la préparation au doctorat en droit et à la licence ès-lettres, tout en réservant une bonne partie de son temps aux conférences de Saint Vincent de Paul. On lui demande une vie de *saint Thomas de Cantorbéry*; il y emploie ses vacances et son cœur. « Dieu sait que j'ai voulu bien faire, dit-il, et que je suis allé plusieurs fois m'agenouiller à Fourvières devant l'autel de saint Thomas. Je lui ai demandé de m'aider à un travail qui doit tourner à sa gloire (2). »

Reçu docteur en droit, il revient à Lyon, et pour obéir à ses parents il se fait inscrire au barreau de cette ville. Il plaide avec éloquence et succès; mais il sent bien qu'il ne s'habituera jamais « à l'atmosphère de la chicane »; car chaque fois qu'il quitte le tribunal il a le cœur ulcéré de voir ainsi « la justice entourée d'immondices. » Ce sont ses propres paroles (3).

Toujours en proie aux mêmes perplexités il espère y échapper en allant à Paris préparer son doctorat ès-lettres. Mais Lyon qui a entendu et applaudi le jeune orateur veut le rappeler et se dispose à fonder pour lui une chaire de droit commercial. Les démarches vont heureusement aboutir lorsque la mort prématurée de son père déconcerte encore une fois tous ses plans. En descendant l'escalier d'un indigent, le docteur

(1) Correspondance, T. I, p. 181.
(2) Correspondance, T. I, 190.
(3) Correspondance, T. I, 255.

Ozanam tomba par accident et mourut quelques heures après sans avoir pu bénir une dernière fois son cher Frédéric (1). Cet homme généreux, ce chrétien convaincu, qui allait souvent retremper sa foi et son courage à la source de l'Eucharistie (2), couronnait ainsi dignement une vie toute de charité et de sacrifices.

(*A suivre*). J. P.

LE CATÉCHISME A L'ACADÉMIE

Il y a des années déjà, le doyen de l'Académie Française, M. Ernest Legouvé a publié deux jolis volumes sur l'éducation de « Messieurs les Enfants » au XIXe siècle. C'est merveilleusement écrit, plein de sens et dialogué à ravir... Peut-être cependant ne laisse-t-on pas toujours à l'adolescent qu'on *élève* une liberté assez grande pour poser ses questions ou formuler ses réponses. Et cela nous semble particulièrement déplorable, dans le chapitre ayant trait à la « question religieuse ». On sent trop que le père entend diriger les débuts et fermer la bouche à son fils, quand il lui plaît... Eh bien, non, cet enfant n'est pas libre; on le force à souscrire aux idées paternelles, et vraiment, cela fait peine de voir ce pauvre petit réduit au silence par une volonté partiale et calculée.

Nous accordons volontiers que M. Legouvé soit un excellent académicien; nous lui refusons net le brevet de théologie... et voici des preuves :

« L'abbé Lauriel et ta mère, dit-il à Maurice, n'ont fait qu'à » moitié ton éducation religieuse; à moi de l'achever. » — Passons sur cette prétention qui nous paraît au moins singulière. — Là-dessus, il explique à l'enfant que le Christianisme lui-même proclame la liberté de conscience... Dès lors, l'homme *peut* embrasser le catholicisme ; mais, il y a d'autres chemins pour mener à Dieu... Et voici l'argument qui lui semble *inattaquable* :

« Je mets au défi *tous* les théologiens de réfuter cette proposition:

(1) L'intrépidité de cet homme était étonnante. Aux plus mauvais jours de la Terreur, il apprend que son père est enfermé dans la prison de Bourg. Il monte à cheval, quitte son régiment, pénètre, deux pistolets aux poings, dans la salle des séances, menace les membres du comité de leur casser la tête et les force de signer un ordre d'élargissement qu'il emporte à Bourg au galop. Malheureusement il s'arrête en chemin pour apprendre l'heureuse nouvelle à sa mère, et le comité revenu de sa surprise le fait poursuivre à son tour. « *Correspondance*, T. I, pag. 243. »

(2) Correspondance, I, 240.

» Le Christ seul, en tant que Dieu, a pu et peut exclure dix-huit
» siècles et des milliers de peuples du bienfait de la foi chrétienne.
» Donc, des êtres privés par sa volonté seule de la connaissance de
» sa religion, ne peuvent pas être rejetés par lui à cause de cette
» ignorance. Donc, sa religion est, je le veux, le meilleur chemin
» pour aller à son père, maïs n'est pas le seul. Qu'as-tu à répondre
» à cela ? — Rien, dit l'enfant. —

Et nous, nous répliquons : — Dieu permet que, parmi ses créatures, il y en ait qui ne le connaissent pas comme nous... bien — Donc, ces êtres-là ont encore droit au ciel... d'accord — Donc, la religion catholique n'est pas le seul moyen de conduire à Lui... voilà le défaut de la cuirasse... *in caudâ venenum*... avec *tous* les théologiens, nous relevons le défi, en distinguant ceux qui *peuvent* connaître la religion catholique et ceux qui meurent dans l'ignorance invincible, c'est-à-dire involontaire. A ces derniers, il ne sera demandé, pour être sauvés, que d'avoir observé la Loi naturelle — Aux autres il faut, de toute nécesssité, la foi en J.-C. et l'obéissance à son Eglise.,. Et cela suffit pour anéantir la proposition *irréfutable* de M. Legouvé.

Autre impasse. — C'est toujours le Père qui parle — « Le catho-
» licisme a produit et produit tout ensemble les plus hautes
» vertus et parfois les vices les plus bas..... D'un autre côté, l'his-
» toire, comme la vie privée, te montrera une foule d'hommes
» justes ou héroïques, en dehors du catholicisme — donc, la religion
» catholique n'est pas encore la seule manière d'aller au bien —
» Qu'as-tu à répondre ? — Rien, dit l'enfant. — »

Nous nous mettons de nouveau à sa place, et nous convenons que, parmi les membres de l'Eglise chrétienne, il y a eu, il y aura toujours des médiocrités, des défections, des ruines — son divin fondateur l'a prédit. Mais, nous rappelons aussi que le catholicisme est une « grande école de respect », que les institutions sont éminemment propres à multiplier les vertus et à réprimer les vices. Sans doute, l'antiquité païenne nous offre de nobles figures et de mâles caractères ; mais, ce n'est que dans la religion chrétienne que l'on trouve des Saints... Et ce sont eux qui ont le mieux contribué à soulager l'humanité souffrante, et ce sont eux qui ont le plus fondé d'œuvres durables... Pourquoi ? Parce que l'amour du prochain n'est solide que s'il est modelé sur la Charité divine et grandi par Elle... Donc, d'après M. Legouvé, la religion catholique n'est pas la seule manière d'aller au bien, mais c'est la meilleure et la plus sûre... Et voilà ce qu'il fallait apprendre à Maurice, au lieu de déflorer sa jeune âme par un sophisme...

Aussi quand l'enfant doit répondre à son père s'il est convaincu.
« Oui, dit-il, mais... non *consolé*. »

Nous aurions atteint notre but, si une seule âme jetée dans le doute par ce chapitre de « Pères et enfants au XIX[e] siècle » se sentait, à la lecture de ces lignes, plus forte et... *consolée*...

A. Z.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 27 Mars au 3 Avril 1898.

27. — Dimanche de la Passion. — La fête de la Passion et de la mort de J.-C. a toujours été dans l'Église une fête de deuil, de prières et de mortifications. En effet nous ne pouvons ni plus saintement ni plus utilement honorer les souffrances de notre Sauveur que par la tristesse et par l'amertume salutaire que produit dans le cœur la haine du péché qui l'a attaché à la croix. C'est dans cet esprit que, dès les premiers siècles de l'Église, les fidèles redoublaient de mortifications et prolongeaient les veilles, les saintes lectures, les prières qu'ils avaient pratiquées pendant les autres jours du carême.

28. Lundi. — *Saint Jean de Capistran*, confesseur. — Saint Jean de Capistran, disciple de saint Bernardin de Sienne et frère mineur comme lui, marcha sur les traces de son maître. Il tirait son nom de Capistran dans l'Abruzze où il était né. Il signala son zèle et son éloquence au concile de Florence, puis dans la Bohême contre les hérétiques, dans la Hongrie contre les Turcs.

29. Mardi. — *Saint Jean Damascène*, confesseur et docteur. — Saint Jean Damascène ou de Damas, savant prêtre, fut instruit dans les sciences par un religieux italien, nommé Côme, qui avait été fait prisonnier par les Sarrasins. Le calife le prit pour son premier ministre : mais il quitta cet emploi et se retira au monastère de saint Sabas, près de Jérusalem, où il pratiqua toutes sortes de vertus. On a surtout de saint Jean Damascène quatre livres « de la foi orthodoxe », dans lesquels il a renfermé toute la théologie d'une manière scolastique et méthodique.

30. Mercredi. — De *la férie*. — L'Église a commencé dimanche dernier à fixer notre attention sur les préparatifs de la mort de J.-C. par une considération plus précise et plus continue la Passion du Sauveur. Les quatre premières semaines du carême sont particulièrement destinées à encourager le pécheur aux pratiques de la pénitence, et les deux dernières à lui faire honorer le mystère de la passion du Sauveur, à le faire participer pour ainsi dire à ses souffrances.

31. Jeudi. — De *la férie*. — L'Église est en pleurs, tout annonce le deuil public. Elle retranche à la messe le psaume *Judica me*, comme elle fait aux messes des morts. Plus de *Gloria Patri*, ni

dans les répons, ni à l'invitatoire de l'office, ni à la messe. Un crêpe violet couvre la croix, les statues et les tableaux. Les ministres de l'autel ne portent plus que des vêtements de pénitence.

AVRIL. — Ce mois est consacré à honorer les grands mystères de la religion.

1. Vendredi. — Fête *de N.-D. des sept Douleurs*, double-majeur. — Ce n'est pas sans raison que l'Église a voulu faire une mémoire particulière des souffrances de la T.-S. Vierge pendant la Passion de son divin Fils. Outre la gloire que ces souffrances lui ont acquise et qui dépasse celle de tous les martyrs, elles lui ont mérité d'être la mère du genre humain et de recevoir dans la personne de saint Jean, de la bouche sacrée de N.-S., tous les hommes pour ses enfants adoptifs. Voilà le double objet de cette fête.

2. Samedi. — *Saint François de Paule*, confesseur. — François vint au monde dans la petite ville de *Paule* au royaume de Naples, et c'est du lieu de sa naissance que lui est venu le surnom de Paule. — Il établit l'ordre des *Minimes*, c'est-à-dire les moindres de tous les religieux. — En quelque état que l'on soit, l'on ne peut conserver la piété chrétienne que par une véritable humilité qui nous porte à nous regarder toujours comme les moindres de tous.

3. — Dimanche des Rameaux.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Des pavillons pour saint-ciboire.

Lampes. — 89 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en mars, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 61 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 8 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 1 ; devant saint Antoine, 3 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5 ; devant le Sacré-Cœur, 1.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres en mars 40 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

— Mgr l'Évêque de Chartres s'est rendu, le 22 mars, à Tours ; Mgr l'Archevêque de Tours l'attendait pour lui conférer la croix d'honneur, ayant été chargé de cette mission, comme nous l'avons dit, par le Chancelier de la Légion d'honneur.

— Mgr l'Evêque de Saint-Dié a prêché, le 22 mars, dans l'église de Saint-Pierre de Dreux, en faveur de son Œuvre de Jeanne d'Arc, dont il s'est fait le missionnaire, avec un merveilleux dévouement, à travers la France. Sa Grandeur était le lendemain à Chartres, pèlerin de Notre-Dame, et présidait, le 24, la fête d'Adoration à Saint-Aignan.

par le bon prélat et les autres personnages, venus près d'eux en amis, et honorant en eux la pauvreté pratiquée autrefois par saint Joseph.

Sœurs missionnaires. — Nous apprenons qu'un départ de Sœurs de Saint-Paul de Chartres pour les missions aura lieu le 9 avril : quatre doivent se rendre à la Guadeloupe et deux à La Martinique.

Religieuse décorée. — Par décision du Gouvernement, une médaille d'honneur vient d'être décernée à une Sœur de la Communauté de Saint-Paul de Chartres, à Sœur Gertrude, (Catherine Malgat), l'une des religieuses de l'hôpital d'Arpajon (Seine-et-Oise). Cette digne religieuse, née le 14 juillet 1845, au Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme), est entrée à l'hôpital d'Arpajon le 30 avril 1870. C'est pour services exceptionnels qu'elle a été signalée à M. le Ministre de l'Intérieur par la Commission administrative, à la grande satisfaction de toutes les personnes qui connaissent cette dévouée hospitalière. La lettre de M. Petit, adjoint au maire d'Arpajon, informant la Supérieure générale de Saint-Paul de l'honneur qui venait d'être fait à Sœur Gertrude, a passé sous nos yeux, et nous avons demandé la permission d'en citer ici au moins quelques lignes :

« La Commission administrative, écrit M. l'Adjoint, n'ignore pas que le dévouement, que l'autorité supérieure a voulu récompenser en décernant une médaille à Mme Gertrude, est commun à toutes vos sœurs et que toutes mériteraient semblable récompense ; mais la longue durée des services de cette bonne sœur dans notre hospice, le zèle qu'elle a toujours apporté dans l'accomplissement de sa pénible mission, son courage, sa douceur, sa bonté et les admirables qualités qu'elle a toujours montrées permettaient à la Commission de la signaler spécialement aux pouvoirs publics. Cette médaille est un des témoignages des sentiments de reconnaissance de la Commission administrative envers la sœur Gertrude , et je suis heureux de vous assurer que cette reconnaissance s'étend à ses compagnes qui rivalisent avec elle de zèle et de dévouement.

» C'est un grand plaisir pour moi de porter à votre connaissance la distinction dont la sœur Gertrude a été l'objet.

« Je suis un vieillard de 83 ans, je m'occupe depuis longtemps de la gestion de nos affaires communales. J'ai passé la plus grande partie de mon existence dans le voisinage de l'hospice d'Arpajon, et j'ai pu me rendre compte des services rendus à l'humanité par les Sœurs qui ont consacré leur existence au soin des malades et des vieillards. Je me rappelle particulièrement Mme Sœur Saint François (Marquis), si bonne, si discrètement bienfaisante, qui a dirigé l'établissement pendant 32 ans, de 1859 à sa mort arrivée en

1891, et dont les anciens membres de la Commission garderont toujours le souvenir.

« Veuillez agréer, Mme la Supérieure, l'expression de mes sentiments distingués et de mon profond respect.

« Arpajon, 5 mars 1898. L'adjoint au maire d'Arpajon, Petit ».

L'Assemblée de charité du 20 mars à Saint-Aignan. — C'est ce nom d'Assemblée de charité que la *Voix*, dans ses annonces, avait donné à la cérémonie qui réunit, le 20 mars, tant de monde en l'église Saint-Aignan de Chartres. Et parce qu'on y a entendu beaucoup de musique religieuse, ce n'est pas une raison suffisante pour changer cette dénomination qui était la vraie. Oui, les chants y ont été nombreux et exécutés par des artistes de mérite, les instruments ont été fort agréables ; l'orgue était magistralement tenu; mais l'idée qui dominait l'attention publique, c'était l'importance de l'Œuvre provoquant, ce soir-là, les hymnes artistiques à la gloire du Seigneur et la prière commune des fidèles en même temps que leur acte de charité. Du reste le but de la réunion a été précisé avec une élévation de pensées et une éloquence de langage, comme nous pouvions les attendre de l'orateur, M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame. Nous espérons revenir dans le prochain Supplément sur ce discours qui expliquait si bien dans le sens de l'Evangile la pauvreté et la richesse. L'Orphelinat agricole de Mignières, en faveur duquel se tenait cette Assemblée de charité, a été favorisé d'une quête très fructueuse.

Monseigneur, qui présidait la cérémonie, a donné la bénédiction du Saint Sacrement.

Conférences à la Cathédrale. — Le R. P. Dom Paul Lafon, prédicateur de la station de carême, a commencé les conférences pour les hommes, le vendredi 18 mars; puissent-ils venir nombreux, dans les deux dernières semaines, pour la préparation aux Pâques ! Ils auront une instruction spéciale les 1er, 4, 5 et 6 avril.

Suppléments. — Voici les sujets traités dans les suppléments de la *Voix* en mars :

Sommaire du 5 mars : Lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Chartres pour le carême de 1898 : Sur la Foi. — Chronique diocésaine : Nominations (M. P. Coulombeau, vic. de Dreux et M. Madeline, vic. de Maintenon); prédications de carême du R. P. Dom P. Lafon, à la cathédrale; consécration d'autel et bénédiction de cimetière, à Courtalain. — Nécrologie : M. l'abbé Ronay, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres.

Sommaire du 12 : Les Catéchistes volontaires (suite).— Les Filles

de la Charité. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Nominations (M. Rivet, curé de Nottonville et M. Hommey, aumônier des Petites-Sœurs, à Chartres); Les prédications de carême à Chartres, à Dreux, à Châteaudun; L'Œuvre de Saint François de Sales; Conférence sur la Franc-maçonnerie; Les Écoles libres d'Eure-et-Loir. — Installation de M. l'abbé Guérin, curé-doyen de Saint-Pierre. — Nécrologie : Sœur saint Bernard, à Nogent-le-Roi. — Œuvre des Tabernacles; liste des dons aux paroisses. — Au pays d'Annam, lettre d'une sœur de Saint-Paul. — Faits divers.

Sommaire du 19 : Les Catéchistes volontaires (suite). — Nos malades, nos mourants, nos morts. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Nominations (M. Griard, curé de Louville et M. Bonnet, curé de Laons); Fête de N.-D. de La Brèche; Fête de saint Gabriel; Orphelinat agricole de Mignières; Statue de saint Blaise au Mée; Mission à La Gaudaine; Ornements d'église fournis par la Sainte-Famille de Chartres; Fête patronale de l'Institution N.-D. — Calendrier spirituel de 1738 à La Révolution, pour mars.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. N.-D. de Chartres a guéri complètement la personne pour laquelle je vous ai demandé dernièrement deux neuvaines. Trois médecins, mandés près du pauvre malade, avaient désespéré de le sauver, mais la Très Sainte Vierge lui a fait sentir merveilleusement sa maternelle protection. Qu'elle en soit bénie! Qu'elle exerce encore sa puissance sur le *privilégié* et tous les membres de sa famille en accroissant en eux la foi et la fidélité à une vie vraiment chrétienne. (S. A., à C., diocèse de Chartres).

2. J'envoie à N.-D. de Chartres ma petite offrande en reconnaissance d'une guérison obtenue par son intercession. (R., à B.)

3. Veuillez acquitter deux messes en action de grâces à N.-D. de Chartres qui a daigné nous protéger, mon petit enfant et moi. Que je suis heureuse de voir ainsi exaucées nos prières à la Bonne-Mère!
(R. L., à M., diocèse de Blois).

4. Soyez notre interprète auprès de N.-D. de Chartres pour la remercier des grâces que ma famille doit à son intercession.
(F. L., à S.-O., diocèse d'Arras).

5. Une messe et une neuvaine de prières à N.-D. de Chartres, s. v. p. ! Nous voulons lui témoigner notre reconnaissance.
(M. C., à Paris).

6. N.-D. de Chartres a bien voulu écouter nos prières et rendre la santé à notre chère petite malade que nous lui avions consacrée. Gloire à notre céleste bienfaitrice! (L., à C., diocèse de Chartres).

7. Je demande deux lampes pendant un mois à la Crypte; c'est un témoignage de reconnaissance pour N.-D. de Chartres qui nous a accordé de précieuses faveurs.

(M. C., à V., diocèse de Versailles).

8. J'ai à rendre grâces à N.-D. de Chartres pour plusieurs bienfaits dus à sa protection. (A. P., diocèse du Mans).

9. Une messe en l'honneur de N.-D. de Chartres, s. v. p., pour la remercier d'avoir préservé d'un grave péril une famille recommandée à ses bénédictions! (G., à B., diocèse de Chartres).

10. Ce sont bien les prières faites à notre intention devant N.-D. de Chartres qui ont éloigné les malheurs dont nous étions menacés. Nous remercions vivement la Sainte Vierge.

(B., à A., diocèse de Séez).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Marie-Agathe Rousseau, de la communauté de la Providence de Chartres, décédée le 17 mars, âgée de 74 ans dont 58 de religion.

Quatre religieuses de la communauté de Saint-Paul : Sœur Marcel Roux, décédée le 19 mars à Neuvy-en-Beauce, âgée de 67 ans dont 45 de religion. — Sœur Modeste, née Modeste Lerosier, décédée à Chartres le 19 mars, âgée de 77 ans dont 45 de religion. — Sœur Bernard, née Dubois, décédée le 4 mars, à Nogent-le-Roi, âgée de 80 ans dont 56 de religion. — Sœur Angéline-Joseph, née Eugénie Pesnelle, décédée à Chartres le 27 février, âgée de 41 ans dont 21 de religion.

M. l'abbé Ronay, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres, à Chartres.

Mme la duchesse de Doudeauville, princesse de Ligne, à Paris. — Mme Robbé, rue Saint-Julien, à Chartres. — Mme Ve Fleury-Héquet, à Chartres. — Mlle Rabany, à Chartres. — M. le comte d'Aurier de Piessac, à Chartres. — M. Maurice R. F. Mac-Avoy, décédé à Jean-les-Pins. — Mlle Rose Gauron, à Chartres. — M. Goumand, à Dourdan. — M. André Sureau, à Denonville. — Mme Marie Bigot, au Mans. — M. Moulin, au Coudray. — Mlle Marie Gachot, à Metz. — Mme Ve Lefèvre, à la Bazoche-Gouet. — Mme Mézière, à Marboué. — Mme Mélanie-Marie de Kytopotter-Vouthielt, à Malo-les-Bains. — Mmes Cabaud, Tuquet, Clarisse Lafond, Mlles Loiseleur, Armande Luscan, à Pau. — Mme Victorine Debray, à Villemeux. — Mme Céline Darreau, à Châteauneuf. — Mme Elise Mabeau, à Villemeux. — M. Minvielle, à Montesquieu. — Mme Ve Renier, à Chartres. —

Mme Octavie Perrier, à Fruncé. — M. Francis Veyer, à Craon. — Mme Tacheau, à Bonneval.

L'ŒUVRE DES PAUVRES MALADES

(Paroisses Saint-Pierre et Saint-Aignan)

Le rapport sur l'Œuvre des Pauvres malades des paroisses Saint-Pierre et Saint-Aignan de Chartres, pour l'année 1897, nous est arrivé tout récemment. Nous l'avons lu avec un vif intérêt, et nous croyons utile d'en reproduire au moins les dernières pages pour l'édification de nos lecteurs.

L'auteur du rapport, M. le Curé de Saint-Aignan, vient de rendre hommage à la mémoire de deux dames de Chartres, bienfaitrices de l'Œuvre, que le Seigneur a retirées de ce monde pour récompenser en l'autre leur charité. Nous voulons parler de Mme la la baronne de Bassoncourt et de Mme de Valleuil, la dévouée présidente. M. le Curé continue ainsi :

« De tels exemples sont-ils de nature à provoquer ou à dissuader l'effort de l'imitation? Je ne sais, mais ils font, du moins, rougir quiconque veut se renfermer dans une égoïste inaction. Mieux que cela : Dieu, qui veut, tout à la fois, cacher et montrer l'intervention de sa providence par l'action de la charité, suscite de grands exemples pour enflammer le zèle et se recruter des auxiliaires.

Aussi l'Œuvre des Pauvres Malades vivra. Elle vivra, parce que cette œuvre essentiellement chrétienne n'a jamais été mieux comprise, comme aussi jamais plus nécessaire. Mais, chez ces pauvres gens, qui semblent avoir rompu avec toute pratique religieuse, là où l'impiété a réussi à écarter l'image même du Sauveur, comment le salut entrera-t-il, sinon avec ces visiteuses qui viennent les mains riches de secours et le cœur plein de foi?

Faut-il se résigner à voir périr tant d'âmes dans une atmosphère où rien ne leur rappelle les espérances chrétiennes? La charité, divinement éclairée qui sait le prix d'une âme, la charité, fraternellement émue du péril où vont tomber des frères, veut tout entreprendre, tout oser. Il s'agit, l'effort en vaut la peine, d'assurer, au moins, le bonheur de l'autre vie à ceux qui n'auront guère connu que les misères de la vie présente.

A l'œuvre donc! et qu'on ne s'effraye pas! Qu'on ne se rebute pas! Ni la matière, ni les éléments de succès ne font défaut.

Supposez épaisse, autant qu'il vous plaira, la couche du mal qu'ont déposée sur elle l'ignorance et les habitudes pernicieuses, toute âme baptisée a des énergies latentes, toujours prêtes à se

réveiller. Sous certaines influences, l'âme chrétienne se ressaisit, rouvre des yeux qui semblaient ne devoir plus s'ouvrir. A certains contacts qui les réchauffent, les cœurs les plus refroidis s'épanouissent pour l'œuvre de la grâce. Comme les fleuves, dont le regard inexpérimenté ne soupçonne pas la richesse, les cœurs les plus fangeux charrient de l'or. La charité chrétienne a pour mission d'attendre le flot qui l'apporte, pour le recueillir et le dégager. Rien de triste et de stérile, je m'imagine, comme ces champs, devenus si fameux, de l'Afrique du sud. Le voyageur qui passe a vite fait de les déclarer improductifs. Et leurs flancs cachent des trésors ! Ils payent largement le talent qui les y découvre et la peine qui les fait briller au jour.

Qu'avait à faire la charité chrétienne avec ce malade, qui s'acheminait vers la mort, encore jeune, mais ruiné dans ses ambitions, dans son corps et dans son âme, auteur peut-être autant que victime de ses ruines? La foi chrétienne n'avait-elle pas péri dans ces ruines, avec toute pratique religieuse ? Pourtant, Dieu le savait, cet homme un jour, se trouvant en face des débris d'un crucifix destiné aux décombres, s'était pris d'une religieuse pitié. Il les avait recueillis, mis en réserve comme une relique. C'était une étincelle de foi. Au jour de la maladie, la charité chrétienne devait la ranimer, assez vivante pour faire espérer le salut de cette âme, assez brillante pour édifier grandement ceux qui en furent témoins.

Si notre Œuvre des Pauvres Malades se fait valoir comme œuvre de foi, personne n'a le droit de lui refuser ses préférences. Car c'est une Œuvre d'humanité, au premier chef.

A une époque, où le vif sentiment d'humanité qui souffle sur le monde, fonde Œuvre sur Œuvre, et s'ingénie pour soulager les multiples besoins de la Société ; à une époque où l'esprit de jouissance, surexcité, semble vouloir se racheter, sous l'inspiration d'une crainte instinctive ou d'un plus noble sentiment ; dans un pays, où le cœur fait ouvrir la bourse pour donner des jouets à l'enfant pauvre et lui épargner l'amertume de l'envie, notre belle Œuvre de Charité sera toujours la bienvenue à réclamer qu'on lui vienne en aide, pour adoucir l'amertume et l'horreur de la maladie chez les pauvres.

Quand on est assez à l'aise, pour s'accorder tant de menues satisfactions, on ne peut guère refuser notre modeste cotisation de l'année. Quand on est, pour ses chers défunts, si spontanément prodigue des plus fragiles marques de deuil qui passent, on songera peut-être plus souvent à leur assurer, par l'aumône bien comprise, le bénéfice d'une sympathie, qui les suit jusque dans l'autre monde. Qui sait même si le touchant exemple de

Mme de Bassoncourt (1) ne portera pas son fruit? Là où la foi chrétienne est en proportion de la fortune, elle peut, sans effort, entrevoir des horizons particuliers, sinon des devoirs. La part, que les héritiers semblent perdre, ne peut-elle pas se transformer en bénédiction, et devenir la rançon de la garantie providentielle?

Du moins, il est bon de le rappeler en terminant. Celui-là ne viole aucunement les droits de la prévoyance, pour lui et pour sa famille, qui prélève sur sa fortune quelque chose, en faveur de ceux que l'Evangile proclame les membres souffrants du Christ. »

FAITS DIVERS

M. de Mun. — L'entrée de M. le comte de Mun à l'Académie Française a réjoui particulièrement les vrais catholiques. A son magnifique discours, M. le comte d'Haussonville a répondu par de beaux éloges. Cette réponse nous montre d'abord le comte de Mun, encore capitaine de cuirassiers, faisant le serment, en présence d'un Frère des Écoles chrétiennes et de trois amis réunis dans une chambre d'ouvrier, de consacrer désormais sa vie au service des deux causes inséparables à ses yeux: la cause de l'Eglise et celle du Peuple.

« Ce serment, Monsieur, vous l'avez tenu. C'est l'honneur de votre vie privée et de votre vie publique. Celui auquel revient aujourd'hui l'agréable tâche de vous souhaiter la bienvenue aime mieux vous rendre cet hommage que vous adresser, de prime abord, sur votre éloquence des compliments dont la banalité vous lasserait, tant vous les avez de fois entendus. Il lui plaît de dire que, si digne d'admiration que soit l'orateur, il y a quelqu'un en vous digne de plus d'admiration encore, c'est l'apôtre.

» Depuis le jour, en effet, il y a de cela vingt-sept ans, où plus ému d'entendre, pour la première fois, retentir dans le silence général le son de votre voix, que d'entendre siffler à vos oreilles la première balle, vous avez prononcé au cercle catholique de Montparnasse votre discours de début, vous avez bien rarement pris la parole que ce ne fût pour défendre l'une ou l'autre de ces deux causes, les plus nobles qui soient au monde. Chez vous c'est l'apôtre qui a toujours inspiré l'orateur, qui l'a guidé de Lille à Romans, de Vannes à Reims, qui a entretenu son infatigable ardeur et lui a soufflé ses plus beaux accents. C'est à cette unité de pensée et de vie qu'il faut demander le secret de l'influence que vous avez exercée

(1) Au commencement de son Rapport, M. l'abbé Beauchet avait rappelé le legs généreux fait à l'Œuvre par Mme de Bassoncourt.

de votre temps. L'éloquence ne serait en effet qu'un art méprisable, une pure jonglerie de mots, si elle n'était au contraire le plus puissant moyen d'action. Mais il faut que, sous la parole, on sente une conviction, et, chez l'orateur, un homme pour qui la parole n'est que le moyen, pour qui le but est tout, un homme enfin prêt, pour assurer le succès de la cause qu'il défend, non seulement à tous les efforts, mais à tous les sacrifices. C'est, Monsieur, parce qu'on sent cette conviction et qu'on devine cet homme en vous, que vous produisez toujours sur tous ceux qui vous entendent une impression si vive. »

Paris. — Le sacre de Mgr Gasparri, ancien professeur de droit canon à l'Institut catholique de Paris, nommé archevêque de Césarée et délégué apostolique, pour le Chili, le Pérou et la République de l'Equateur, a eu lieu le dimanche 7 mars, à l'église des Carmes, rue de Vaugirard.

Le prélat consécrateur était S. Em. le cardinal Richard, assisté de Mgr Sueur, archevêque d'Avignon, et de Mgr Turinaz, évêque de Nancy. Son Exc. le Nonce apostolique, du haut d'un trône, assistait à la cérémonie, avec Mgr Granito di Belmonte, conseiller de nonciature. Mgr Potron, évêque de Jéricho, était aussi présent ainsi que les professeurs, et de nombreux élèves de l'Institut.

Récompense académique. — Dans sa séance du 5 mars, l'Académie des sciences morales et politiques a, sur le rapport de M. Desjardins, décerné le prix Audiffred (actes de dévouement), dont la valeur est de *quinze mille francs*, à Mme Estelle Tarbourg, en religion sœur Augustin de Saint-André, supérieure générale des Petites Sœurs des pauvres, à la Tour-Saint-Joseph.

Voilà une jolie réponse *académique* aux déclamations des laïcisateurs d'hôpitaux.

La France du Travail à Rome : Le prochain Pèlerinage du Travail à Rome est décidément fixé aux premiers jours d'août. L'expérience de l'année dernière a montré la convenance de cette époque. Les arrangements pris avec les voitures ont évité les grandes fatigues. La température a été supportable, et sur douze cent pèlerins il n'y a pas eu un seul malade.

Les organisateurs espèrent donc que tout réussira bien cette année. Cet avis, donné dès maintenant, permettra à chacun de prendre ses mesures à l'avance.

S'adresser à M. Champion, au Val-des-Bois (Marne).

Nouveaux évêques nommés. — A Saint-Claude, M. Maillet, vicaire général de Dijon, 45 ans. — A Evreux, M. Meunier, vicaire général d'Avignon, 54 ans. — Au Mans, M. de Bonfils, curé de Saint-Roch, à Paris, 47 ans. — A Vannes, M. Latieule, chanoine honoraire,

curé de Saint-Amans deRodez, 60 ans. — A Troyes, M. de Pélacot, vicaire général du Puy, 58 ans. — A Soissons, M. Daramecourt, vicaire général d'Arras, 57 ans.

Les reconnaissez-vous? — Louis Veuillot a un jour tracé ce portrait de certains journalistes qui se sont multipliés :

« Mélanges difformes du délateur, de l'histrion et du trissotin : cela n'a pas le premier instinct du français, ni de l'histoire, ni de la probité ;

» Cela s'est caché sous tous les masques ; cela s'est donné vingt ans pour champion de la liberté, de l'humanité et de la justice.

» Cela salue avec une ignoble joie tous les abus de la force ; cela dénonce, cela demande que l'on bâillonne, que l'on rançonne, que l'on emprisonne ;

» Cela ne demande pas tout à fait que l'on tue ; mais cela est tout à fait ami des meurtriers.

» Cela insulte — d'une insulte scélérate et basse, abjecte et cafarde — au droit violé, à la justice qui succombe, à l'innocence qui meurt.

» Ils n'auraient pas besoin d'insulter, puisque enfin la besogne est en train ; mais insulter, c'est ce qu'ils savent faire. Ils veulent servir.

» *Non serviam* : Ils ne le disent qu'à Dieu. Pour tout le reste du service contraire, quoi que ce soit : *Serviam* ! *Serviam* ! Ils sont là.

» Ils veulent servir, ils s'empressent. Ils étoufferont les cris de la victime sous les huées, ils la déshonoreront parmi le peuple.

» Ils espèrent que leur encre sera un fiel dans la blessure. C'est leur contentement particulier, leur pourboire. Ils feraient cela pour rien.

« Et ils servent en effet ! Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans les mains sales. »

Saint Benoît, son action religieuse et sociale, par dom Louis Tosti, bénédictin du Mont-Cassin, traduit de l'italien par le chanoine Labis. Un volume petit in-4° de 305 pages. Edition de luxe, sur beau papier, illustrée de 50 magnifiques gravures et de 2 superbes chromolithographies. Prix : 6 francs ; reliure percaline, plaque spéciale, tranche dorée, 8 fr. 50. Société de Saint-Augustin, 41, rue de Metz, à Lille.

Pour redire à notre fin de siècle, de façon à être entendu, tout ce que la civilisation doit à saint Benoît, il fallait un moine, fier sans doute des traditions de son Ordre et saturé des souvenirs du passé, mais épris de son temps et croyant au lendemain. Tel est bien Dom Tosti, le savant historien de *Boniface VIII*, le barde inspiré des *Psaumes du soldat*, l'éloquent champion de *Saint Benoît au parlement de Florence*. Son livre est docte. Il n'y fau-

drait pas chercher cependant des faits inédits : ses devanciers, qui ont tout exploré dans le champ de l'histoire, n'ont eu garde de négliger leurs origines. Mais il y a manière et manière de lire les textes et de leur arracher ce qu'ils ont au corps : Dom Tosti nous semble avoir vu, mieux et plus avant que personne, dans l'âme et dans la vie de saint Benoît. La biographie du patriarche des moines s'encadre entre un prologue d'une envolée superbe et un chapitre final qui nous montre dans l'Ordre bénédictin l'apôtre social de l'Évangile, défrichant les intelligences et les forêts, les marais et les mœurs, groupant les nomades autour du sanctuaire, réhabilitant le travail, organisant la cité et faisant de sa Règle le prototype des institutions politiques de l'Europe. — Les illustrations, choisies avec discernement, exécutées avec soin, se rencontrent où il le faut, pour confirmer les assertions de l'écrivain et donner à son récit un brevet d'authenticité.

Grand Album en couleurs (70 tableaux) pour l'explication du Catéchisme. — Un prêtre aussi intelligent que zélé, hautement approuvé par son évêque S. E. le Cardinal Perraud, aidé par un éditeur et un artiste chrétiens, désire offrir en souscription ces jours-ci ce très judicieux album. C'est un travail très important et très utile qui ne peut être mis sur chantier qu'avec le concours acquis des directeurs de catéchismes, des supérieurs de pensionnats, d'écoles, d'asiles et de missions. Cette souscription menée à bien pourra rendre partout les plus grands services, et nous ne pouvons qu'encourager tous les catéchistes et mères de familles à souscrire à cette œuvre éminemment catholique. Du reste, les prix de cet album complet en 70 tableaux de 0,35 × 0,45 sont très accessibles, en souscription : en feuilles, 12 fr. au lieu de 18 fr. ; en album relié, 15 fr. au lieu de 22 fr. ; collés sur carton, 29 fr. au lieu de 40 fr.

Adresser la souscription (*sans aucune somme*) à l'éditeur, M. Tolra, éditeur, 28, rue d'Assas, à Paris, ou à l'auteur, M. l'abbé Mouterde, curé de Varennes-sous-Dun, par la Clayette (Saône-et-Loire).

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la Livraison du 20 mars 1898 : I. La Chine et l'Europe. A propos d'un article de la *Revue des Deux-Mondes*, par le P. L. Gaillard. — II. Bourdaloue inconnu (troisième article), par le P. H. Chérot. — III. Les Desiderata de la Mystique, par le P. A. Poulain. — IV. Enquête sur les responsabilités de la Presse, par le P. C. de Beaupuy. — V. La réception du comte de Mun à l'Académie française, par le P. H. Chérot. — VI. Bulletin littéraire : Vers et poésie, par le P. V. Delaporte. — VIII. Livres : Baron J. Angot des Rotours, Aube de siècle ; Charles Laroche, la Crète ancienne et moderne ; R. Monlaur, la Duchesse de Montmorency (1600-1666) ; R. P. Massé, le R. P. Boyer. — VIII. — Événements de la quinzaine. — IX. Table du Tome 74.

Chants du Tabernacle. — Vingt-cinq cantiques à la Sainte-Eucharistie, à deux voix, avec accompagnement d'orgue. Un vol. in-8, 3 fr. 75, chez l'auteur, M. l'abbé Poulet, curé de Trosson, par Bouloire (Sarthe). Ce recueil contient des chants pour les principales fêtes et circonstances solennelles : Première messe d'un jeune prêtre, adoration perpétuelle, Jeudi saint, messes de communion, première communion des enfants, etc.

La musique en est toujours chantante, l'accompagnement facile et harmonieux ; les paroles, rythmées avec soin, s'appliquent exactement sur les mélodies. Ce volume n'est pas inférieur à « Chants de Mai » du même auteur, dont le succès a été considérable, et nous le recommandons volontiers aux amateurs de musique religieuse, pieuse et de bon goût.

La Quinzaine. (Paris, 45, rue Vanneau, Directeur : M. Georges Fousegrive.) Sommaire du n° du 16 mars : Le Pape et l'Empereur, Henri Welschinger. — Vers la Clarté (première partie), Claude Jouffroy. — L'Exposition de 1900, Henry Lapauze. — Gabriel d'Annunzio, poète chrétien ? (d'après une traduction inédite), François Descostes. — La Petite Revue (cinquième partie), Dick May. — L'Afrique du Nord. II. L'Algérie en 1897, Paul Thirion. — Poésie : Au Pays des Carillons, Paul-Auguste Massy. — Statuettes et Statues : André Lemoyne, Gabriel Audiat. — Chronique politique, E. — Nouvelles, etc.

La Passion de N.-S.-J.-C. — Concordance des Evangiles avec Commentaires, exhortation et prières — Lectures pour le Carême. Société de Saint Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie — Un vol. in-32 de 400 pages. Prix : 2 fr. — avec filets rouges, 3 fr.

Le mois de Saint-Jean (Avril), ou petit traité de la Charité chrétienne à l'école du disciple bien-aimé, par le Père Marc Ramus, de la Compagnie de Jésus. — Un volume in-32, 1 fr. ; franco, 1 fr. 25. Remises par nombres. — Librairie H. Oudin, 10, rue de Mézières, Paris.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 27 mars, *Dimanche de la Passion*, semi-double. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, sermon, complies et salut.

Mercredi 30 mars, à 8 h. du soir, sermon.— Vendredi 1er avril, à 8 h. du soir, Conférence spéciale pour les hommes.

Mercredi soir, à 5 h., ouverture de la Retraite pour les jeunes filles de la persévérance. Prédicateur : M. l'abbé Hubert. — Exercices, jeudi, vendredi et samedi, le matin à 7 h., et le soir à 5 h. Clôture le dimanche matin.

Jeudi à 4 h., Chemin de croix.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche de la Passion, les offices aux heures ordinaires. — Mardi et Jeudi soir, à 8 h., instruction et salut. — Vendredi soir, chemin de croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — Mardi soir, instruction et salut. — Jeudi, chemin de croix. — Vendredi, instruction et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le vendredi 1er avril, exercices du premier vendredi du mois. Première messe à 6 h. 1/2. A 7 h. 1/4, messe conventuelle avec exposition du S. S.. A 3 h., sermon et salut.— Billets zélateurs.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois D'AVRIL 1898

Vendredi, 1er avril, fête de la **Compassion de la T. Ste Vierge**, *double majeur*, Prose *Stabat* — messe *Stabant.*

2, Samedi. — St François de Paule, confesseur, *double*, messe *Justus.*

3, **DIMANCHE des Rameaux**, *semid.*, avant la grand'messe, bénédiction des Rameaux et procession — Passion selon St Mathieu — Vêpres du dim. — à Complies, prières.

4, Lundi Saint — de la férie, messe *Judica.*

5, Mardi Saint — de la férie, messe *Nos autem* — Passion selon St Marc, mém. de St Vincent Ferrier.

6, Mercredi Saint — de la férie — messe *In nomine* — Passion selon St Luc.

7, **Jeudi Saint — La Cène du Seigneur**, *double de 1re classe*. Grand'Messe solennelle, Procession au reposoir, Vêpres et dépouillement des autels.

8, Vendredi Saint. — A l'office, chant de la Passion selon St Jean, *Adoration de la Croix*, messe des Présanctifiés ; Vêpres.

9, Samedi Saint. — A l'office, Bénédiction du feu nouveau, Bénédiction du Cierge pascal, Prophéties, Procession aux Fonts ; Grand'Messe et 1res Vêpres de Pâques. à Complies, Antienne *Regina Cœli.*

10, **Le Saint Jour de Pâques**, *double de 1re classe avec octave*; messe *Resurrexi* — vêpres de la fête — O filii — Procession aux fonts.

11, Lundi de Pâques, *double de 1re classe*, messe *Introduxit* — vêpres du jour.

12, Mardi de Pâques, *double de 1re classe*, messe *Aqua.*

13, Mercredi de Pâques, *semid.*, messe *Venite* — mém. de St Herménégilde, mart.

14, Jeudi de Pâques, *semid.*, messe *Victricem* — mém. de St Bernard de Thiron, de St Tibarce et ses comp., mart.

15, Vendredi de Pâques, *semid.*, messe *Eduxit* — mém. de St Justin, mart.

16, Samedi de Pâques, *semid.*, messe *Eduxit* — mém. de St. Benoit. Joseph Labre.

17, **DIMANCHE de Quasimodo**, *double*, messe *Sicut modo,* mém. de St Anicet, mart. — Vêpres du jour, mém. de la Bienheureuse Marie. Station au Crucifix.

18, Lundi. — La B. Marie de l'Incarnation, veuve, *semid.*, messe *Cognovi.*

19, Mardi. — **St Fulbert**, évêque de Chartres, *double majeur*, (du 10) messe *Ipse.*

20, Mercredi. — St Isidore, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*

21, Jeudi. — St Anselme, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*

22, Vendredi. — SS. Soter et Caïus, mart., *semid.*, messe *Sancti.*

23, Samedi. — St Georges, mart., *semid.*, messe *Protexisti.*

24, **DIMANCHE, IIe après Pâques**, St Fidèle, mart., *double*, messe *Protexisti*, mém. de St Déodat. — Vêpres de St Marc, mém. de St Fidèle — clôture des Pâques.

25, Lundi. — St Marc, évangéliste, *double de 2e classe*, messe *Protexisti.* — Procession extérieure.

26, Mardi. — SS. Clet et Marcellin, mart., *semid.*, messe *Sancti.*

27, Mercredi. — St Léon, pape et docteur, *double,* messe *In medio.*

28, Jeudi. — St Paul de la Croix, *double*, messe *Christo.*

29, Vendredi. — St Pierre de Vérone, mart., *double*, messe *Protexisti.*

30, Samedi. — Ste Catherine de Sienne, vierge, *double*, messe *Dilexisti*, mém. de St Adjuteur.

Ouverture du Mois de Marie

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges, précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils les veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-Voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits, *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaires. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles devant l'autel principal de la Crypte; cette lecture est suivie de la récitation des litanies de Notre-Dame de Chartres.

LIVRES DU PÈLERINAGE

N.-D. de Chartres. — Notice illustrée. — Envoyée par la poste; 0 fr. 25 l'unité; 2 f. la douzaine; 13 f. 50 le cent. — Edit. de luxe : 60 c. l'unité.
Histoire de N.-D. de Chartres, par Mme la Comtesse de Chabannes. 1 25
Notice abrégée sur le pèlerinage, 10 c. l'exem., 1 fr. la douzaine
Conférences sur N.-D. de Chartres, prêchées par M. l'abbé Poirier 1 fr. »
Neuvaine à N.-D. de Chartres, par un Tertiaire-Franciscain. . . » 20
Guide du Touriste et du Pèlerin. . . . . » 50
Mois de saint Joachim et de sainte Anne. . . . . » 30
Table des matières contenues dans les 10 premières années de la *Voix de Notre-Dame* : 40 centimes.



SAMEDI 2 AVRIL 1898



LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'AVRIL)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 3 avril, dimanche des Rameaux. A 8 h., office paroissial : Bénédiction des Rameaux et grand'messe avec chant de la Passion. A 10 h., office capitulaire : tierce, bénédiction des Rameaux par Monseigneur, procession, grand'messe avec chant de la Passion, sexte. A 3 h., none, vêpres, sermon, complies et salut. — Après le salut, réunion de la Confrérie.

— Lundi, mardi et mercredi, à 8 h. du soir, conférence spéciale pour les hommes. Mercredi, à 3 h. 1/2, complies et ensuite chant des *Ténèbres*.

— Jeudi saint, à 7 h., messe de communion générale. A 8 h. 1/2, Petites Heures et Office Pontifical pour la grand'messe, consécration des Saintes Huiles et procession à la chapelle ardente. A 3 h., cérémonie du lavement des pieds, puis complies et chant des Ténèbres. A 8 h. du soir, chant du *Stabat* et bénédiction avec la croix.

— Vendredi saint, à 6 h. du matin et à 2 h., chemin de croix. — A 9 h. du matin, office capitulaire : Petites Heures, Oraison, Passion, Adoration de la croix, procession à la chapelle ardente, messe des Présanctifiés, vêpres. A 3 h. 1/2, complies et chants des ténèbres. — A 7 h. 1/2, sermon de la Passion et bénédiction.

— Samedi saint, à 8 h. 1/2, office capitulaire : Petites Heures, Oraisons et Leçons, Bénédiction du feu sacré. Bénédiction de l'eau baptismale, messe. — A 3 h., complies, procession. A 6 h., matines.

FÊTE DE PAQUES. — A 7 h., messe de communion générale des hommes au grand chœur. — A 9 h., messe de paroisse. — A 10 h. 1/2, office pontifical : tierce, procession, grand'messe en musique (messe à 4 voix de Niedermeyer). A 3 h., none, vêpres, sermon, complies, procession, salut : (*Regina* de Gounod, *O Filii*, *Ave verum* de Saint-Saëns, *Ave Maria*, *Tantum* de Glück).

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche des Rameaux, grand'messe à 9 h. Vêpres à 2 h. 1/2. Lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 8 h. du soir, instruction par M. le Curé. — Vendredi saint, à 7 h., l'office, à 8 h. du soir la Passion et le *Stabat*. — Samedi saint, à 7 h., l'office.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche des Rameaux, à 9 h., l'office. A 3 h., vêpres et ensuite réunion de la Confrérie. Lundi, mardi et mercredi, à 8 h. du soir, instruction et salut. — Jeudi saint, à 9 h., l'office. A 8 h. du soir, sermon sur la Passion par M. l'abbé Touchard, professeur à l'Institution N.-D.. — Vendredi saint, à 9 h., l'office. A 2 h., du soir, chemin de la croix. A 8 h., du soir, *Stabat*. — Samedi saint, à 9 h., l'office.

SAINTES HUILES. — Les Prêtres de la ville pourront aller les chercher à la chapelle Saint-Piat, le Jeudi saint, de 3 à 4 heures.



N° 10. 2 Avril 1898.

LA RICHESSE ET LA PAUVRETÉ

LEUR ROLE SOCIAL ET LE DEVOIR CHRÉTIEN

Discours prononcé le 20 mars 1898, dans l'Eglise Saint-Aignan de Chartres, en faveur de l'Orphelinat agricole de Mignières, par M. l'abbé J. Tissier, Directeur de l'Institution Notre-Dame.

MONSEIGNEUR,
MES FRÈRES,

La charité chrétienne est aussi une artiste, qui vient ce soir élever la voix dans ce concert sacré, et solliciter de vous une bienveillante audition. Si puissants ou si suaves que soient les chants terrestres, elle a, elle, des accents qui tombent de plus haut, parce qu'elle est l'écho de la bonté divine, qui saisissent peut-être davantage et descendent plus profondément dans les âmes, parce que son murmure et sa prière ne sont pas seulement faits pour charmer les oreilles délicates, mais pour bercer doucement toute douleur humaine et couvrir de leur voix consolatrice chaque faiblesse qui pleure. Elle crée, à cause de cela, des harmonies inimitables que nulle puissance artistique et nulle force sociale ne sait égaler, réunissant en une même émotion, sous le charme étrange et divin de son nom et de son verbe, les hommes des plus extrêmes partis : ceux de la richesse et ceux de la pauvreté, ceux du passé et ceux de l'avenir, ceux du bien et ceux du mal.

Au seuil incertain de l'âge nouveau, c'est un difficile et terrible problème que cette union des classes, rompue par tout un siècle d'agitations politiques. Et pourtant la lassitude des combats s'appesantit sur les plus ardents, et, en dépit de quelques lutteurs néfastes, il y a partout comme un besoin impérieux d'apaisement et de fraternité, une irrésistible aspiration à la paix. Chacun de nous a le devoir d'apporter son effort et son concours à ce concert universel des âmes, à cette réconciliation publique. On a cherché dans tous les systèmes philosophiques et dans toutes les utopies des économistes, le secret de rétablir, autant que le permet du moins l'infirmité humaine, cet accord parfait de la société; et après tant d'hésitations superbes et d'essais malheureux, notre orgueil est obligé d'en revenir humblement à la solution de l'Evangile qui est celle de la charité. La charité chrétienne est la vraie harmonie des peuples.

A regarder le monde, un grand et douloureux mystère s'y voit : principe de toutes les divisions, cause de toutes les révolutions sociales ; c'est le fait qui ne cesse point, malgré les progrès de notre

civilisation, de la pauvreté et de la douleur. Qu'on accuse tant qu'on voudra l'incurie, l'imprévoyance des pauvres et leurs défauts de toute sorte, la destinée, il faut l'avouer, est pour eux parfois bien rude et bien implacable, et ne semble-t-il pas que la Providence s'endorme sur leur détresse? Car enfin, pourquoi à côté de nous ces hommes, vaillants quelquefois, qui portent d'une âme résignée souvent, le poids, lourd à les écraser, de la peine et de la faim? Pourquoi ces femmes qui n'ont ni pain ni abri? Pourquoi ces enfants qui pleurent dans l'abandon, alors que les nids soyeux et chauds abritent la couvée? Pourquoi ces orphelins, « objets d'éternelle pitié parmi les hommes et dont le nom exprime une chose si faible et si souffreteuse qu'il semble à lui seul être une plainte? »

C'est le signe sans doute d'une main toute puissante de savoir faire concourir à l'harmonie d'un même chef-d'œuvre les bassesses et les grandeurs, les profondeurs et les cimes. Et quand Dieu a créé l'univers, il semble s'être plu à montrer la magnificence de sa fécondité en multipliant dans la nature les contrastes. Il a caché sous la mousse la petite source des grands fleuves, et fait tomber au grain de sable du bord les flots tourmentés de l'océan. Il a étendu l'humble vallée au pied des hautes montagnes. Il a planté l'herbe qui frissonne un jour près du chêne séculaire. Il a fait l'aigle et le roitelet concitoyens heureux du même ciel. Dans un ordre supérieur, il a élevé des génies au-dessus de la médiocrité des intelligences vulgaires; il a placé de grands cœurs sous d'humbles toits. Les uns sont nés pour le commandement; les autres pour la dépendance d'une condition obscure. Et nul n'a le droit de se plaindre, parce que tous ont un bonheur mesuré à la capacité de leur être.

Mais si l'homme peut être limité par le Créateur dans ses joies, dans sa force, comment un Dieu sage et bon peut-il le faire malheureux, et que répondre à ce pourquoi formidable que soulève la souffrance jusque devant lui? Ah! soupçonnez-vous un artiste tel que Dieu d'avoir produit une œuvre à rebours comme l'homme pauvre, et d'avoir ainsi jeté sur terre une création martyrisée? Non, si l'homme souffre, c'est qu'il est châtié; s'il ploie sous le malheur, c'est qu'il a été coupable; si la foudre le ravage et les vents de la tempête le brisent, c'est qu'il les a déchaînés. La pauvreté est l'expiation du péché! Comprenez le mystère, mes frères, mystère de miséricorde et de justice.

Le péché qui est indéniable a été d'abord une jouissance personnelle, illégitime de l'homme. Comme on ne détruit ordinairement une chose que par son contraire, l'expiation sera nécessairement une souffrance outre mesure, exceptionnelle et en dehors du plan primitif de la Providence. Si l'infortune frappe à nos portes,

pécheurs que nous sommes, s'il y a dans notre vie tant d'amitiés dévastées, tant de ruines et tant de larmes, n'en accusons pas le ciel; remercions-le plutôt de nous laisser un moyen de nous sauver encore, après que nos fautes semblaient avoir tout perdu.

Mais nos expiations individuelles ne réparent que pour nous. Et comme l'homme vit en société et que les sociétés, elles aussi, pèchent, puisque trop souvent les droits de Dieu y sont injurieusement méconnus, puisqu'on y ébranle quelquefois avec un sanglant mépris les bases séculaires des choses les plus saintes, puisqu'on y étouffe, à certaines heures de l'histoire, la liberté, puisqu'on y persécute la vertu, il faut des expiations nationales. « Ce sont, dit Lacordaire, les grands coups qui frappent les peuples, qui de l'indépendance les précipitent dans la servitude et après en avoir fait les délices de la prospérité, en font un opprobre et comme un jouet. » Ne savez-vous pas que si l'on veut à tout prix se retirer de Dieu, Dieu même à la fin s'en va, nous laissant à notre isolement, et tout pays, quand il s'appellerait la France, dès qu'il renie Dieu et sa mission, peut comme les autres, hélas ! tomber aux abîmes d'où ne se sont pas relevées tant de nations déchues.

Mais le genre humain lui-même ayant été criminel dans sa source, et l'arbre du mal ayant puisé au péché du premier homme une sève de corruption qui ne tarira qu'au dernier jour du monde, il faut aussi à l'humanité son expiation permanente: c'est la pauvreté ; la pauvreté, qui expie par la faim, par le froid, par la nudité, la concupiscence de la chair; la pauvreté, qui en dépouillant l'homme de tout bien et en faisant le vide autour de lui, enlève à la concupiscence même des yeux sa matière; la pauvreté, qui abat si bien l'orgueil de la vie, elle qui sait, seule, réduire l'homme à tendre la main et à dépendre pour un peu de pain de la richesse d'autrui. De telle sorte, mes frères, que quand le Fils de Dieu descendit du ciel pour offrir à son Père la grande expiation rédemptrice et pour montrer aux hommes le remède du péché, il n'a rien trouvé de plus efficace que les humiliations d'une vie pauvre et les souffrances d'une mort obscure.

La pauvreté est si bien le chemin qui ramène à Dieu que le Sauveur va jusqu'à dire que les pauvres sont ses membres de choix, les dignitaires de sa couronne, d'autres lui-même. Alors, ainsi relevée par ces fiançailles divines, la pauvreté ne porte plus du moins l'opprobre au front, mais la céleste auréole et le diadème chrétien de la douleur. Ce n'est plus un désastre social; c'est le plus sacré ministère. Les pauvres continuent avec Jésus-Christ la Rédemption du monde. Et s'il faut à l'humanité une certaine somme de privations et de peines, ce vieillard qui mendie, cette

femme qui pleure, ces orphelins qui ont faim, offrent à toute heure un sacrifice dont les mérites retombent sur nous. Ils acquittent notre dette; ils sont nos remplaçants dans le service social de l'expiation, comme le prêtre l'est dans le service des autels et le soldat dans le service de la patrie.

Mais, mes frères, tout service public crée entre ceux qui le reçoivent et ceux qui le rendent des liens de solidarité qui enchaînent l'homme à l'homme et les classes aux classes. On ne peut pas payer les services publics ce qu'ils valent, pas plus qu'on ne doit les vendre. Mais il faut les reconnaître et en alléger les charges dans la mesure de son pouvoir. Voilà pourquoi, vous avez, vous riches, l'étroite obligation de faire l'aumône aux pauvres et de les aider de vos biens dans l'accomplissement de leur mission rédemptrice. C'est votre façon d'expier, et l'aumône est, comme la pauvreté chrétienne, une fonction divine. Dieu refait ainsi, toujours fidèle à sa grande loi du gouvernement des choses, une incomparable harmonie de cette confusion humaine où tant de dissonances semblent s'accuser. Comme il se cache sous le soleil et la rosée pour faire épanouir les fleurs et mûrir les fruits, comme il se dérobe sous les brises douces et les pluies fraîches dont l'influence éveille et dore les moissons, par une libre élection qui demeure un mystère, il donne à quelques-uns, chargés de représenter ici-bas sa Providence, en vertu de ce mandat spécial de sa confiance en eux, des richesses qui peuvent et doivent suffire au pain de tous, revêtant lui-même à son passage en terre le vêtement de la douleur pour inspirer la pitié à ceux qui possèdent, et renouvelant ainsi à chaque heure cette vertu fondamentale de toute société, qui ne doit pas être qu'un mot glacé, inscrit sur les murailles publiques, ni qu'une vaine clameur, mourante avec les échos de nos fanfares, la fraternité chrétienne, la vraie, la libre et sainte fraternité.

Ah! je ne m'étonne plus, à la lumière de cette doctrine, que les pauvres aient été aimés, honorés, servis comme des princes dans l'Église, que leurs besoins aient suscité tant d'œuvres généreuses et que la charité chrétienne ait élevé des hôtels à leur douleur, puisque leur service est un service divin. Je ne m'étonne plus que le pauvre, sentant sur ses épaules le manteau royal du malheur, porté par son Christ avant lui, et voyant le ciel grand ouvert au bout de sa souffrance, se résigne à subir sans murmure une obscure destinée, qui, loin de l'avilir, lui confère, au milieu de ses frères plus heureux, une dignité surnaturelle et lui concilie, avec la certitude des réparations éternelles, sinon toutes les consolations possibles, au moins toutes les sympathies publiques.

Mais dans une nation, dans une cité, faire le riche compatissant

et le pauvre résigné, n'est-ce pas presque tout l'idéal réalisable d'une société humaine ?

Pour la rendre meilleure, vous tenterez en dehors de ce dogme chrétien qui se prête comme les autres doctrines aux réglementations économiques des politiques et des sages, tous les systèmes qu'il vous plaira; vous aurez beau inventer des syndicats, des associations, des secours mutuels de toute sorte, créer des lois de protection, multiplier les sociétés coopératives, perfectionner les industries commerciales, assembler des congrès et des parlements, au lieu de vous souvenir des devoirs de tous, invoquer les droits de la pauvreté, le droit à l'assistance, le droit au travail, le droit à l'instruction, le droit au bonheur... Si vous ne gardez pas Dieu, si vous laïcisez la charité, votre philanthropie conservera sans doute des reflets de la vision évangélique et des impulsions chrétiennes qui l'animeront encore, parce qu'on n'a pas recueilli l'héritage de 18 siècles de christianisme, sans demeurer malgré soi chrétien par quelque côté de son âme; mais en dépouillant le pauvre de son auréole divine, vous l'abaisserez fatalement à un état d'humiliation où vous aurez difficilement le courage de le servir dans ses bassesses humaines, et peu à peu vous verrez s'élever sur les ruines du dévouement chrétien, des individualités absorbantes et oppressives, dont l'égoïsme appelle tôt ou tard les représailles et prépare sûrement les divisions populaires.

La charité qui n'est pas foncièrement chrétienne est marquée d'un triple caractère d'impuissance finale : elle est étroite, elle est courte, elle est superficielle. Voulez-vous savoir ce qu'on aime, quand Dieu ne gouverne pas la charité? On a les émotions physiques du malheur. On aime le vent qui souffle le soir dans la cabane du pauvre, et le chant plaintif de l'orphelin qui passe. Ne prenons pas la mélancolie ou la poésie de nos sentiments pour la charité. On aime ceux qui ont des pensées comme ses pensées, des projets comme ses projets, des haines comme ses haines. Mais l'humanité sous tous les vêtements, dans toutes les conditions, avec toutes les opinions, on ne saurait l'aimer. On veut aimer sans peine; on aime tant que n'est pas venue l'épreuve, tant que la reconnaissance flatte publiquement l'amour-propre et paie d'une vaine gloire les petits services qu'on rend. Mais rencontre-t-on la malice des hommes sur le chemin du dévouement, on rentre vite désenchanté dans son égoïsme. Seule la charité qui a Dieu pour principe est infinie comme lui.

Et, mes frères, le pauvre, lui, sous un ciel dépeuplé, comment voulez-vous qu'il consente à souffrir ? Des doctrines de négation lui ont enlevé sa foi, et on ne cesse de lui répéter que l'homme fait la vérité de ce qu'il croit, et la beauté de ce qu'il aime. On lui

enseigne que le mal n'est pas dans l'homme, mais dans la société, dans l'État. On le mure sur cette terre si âpre, sans horizons divins, sans échappée vers l'au-delà, avec la promesse menteuse d'une émancipation impossible; et au lieu de lui dire: Espère, les mille voix d'une presse malsaine lui crient tous les jours: Tu peux, tu dois, tu vas jouir. Vous croyez que cela suffit à le moraliser! On ne l'élève pas ainsi, on le soulève. Alors, tandis qu'il continue de travailler et qu'il souffre, il regarde autour de lui le cadre éblouissant qui entoure son existence vouée à toujours peiner; il entend le bruit, insolent pour sa détresse, des fêtes du monde; il compare son dénuement au luxe orgueilleux, l'amertume de sa destinée à cette joie de vivre qui s'exhale partout dans une ivresse naïve, et il se dit: Puisque j'ai droit au bonheur, il serait plus simple aussi pour moi de jouir même sans travail; puisque le mal n'est pas en moi, mais dans la société, il faut s'en prendre à elle, et je déclare la guerre à qui m'opprime ou seulement me gêne.

C'est ce qui fait, mes frères, qu'au sein de notre société déchristianisée, l'ouvrier sans religion, toujours prêt aux revendications brutales, devient l'instrument de guerre de toute main audacieuse; et que, des masses profondes de la nation qui travaille, on entend sans cesse monter la fermentation maladive d'une foule inquiète, et que l'on voit à certaines heures planer sur elle comme une sombre poésie de révolte qui menace aujourd'hui l'aristocratie du bien-être comme autrefois celle du sang.

O raisonneurs sublimes, politiques éloquents qui l'avez menée là, que lui direz-vous, si elle est vaincue, et que deviendrons-nous, si la victoire lui reste? Qu'allez-vous lui montrer, à la place de l'image divine, dont les pleurs unis à ses larmes la consolaient et en qui elle reconnaissait, apaisée et confiante, un divin frère d'opprobres et un rédempteur assuré? Il n'y a qu'un remède, qu'un signe, un seul remède, un vrai signe de paix sociale, mes frères, c'est la Croix du Christ. Le 24 février 1848, le peuple avait envahi les Tuileries. Dans la chapelle du château, quelques hommes aperçurent un grand crucifix d'ivoire et le détachèrent avec respect de la muraille où il était suspendu. Un élève de l'école polytechnique le prit dans ses mains, et suivi d'une foule nombreuse, il arriva jusque sur les marches de l'église Saint-Roch. Alors ce jeune homme, qui représentait dans sa personne la triple majesté de la science, de la patrie et de la religion, se retourna vers la multitude et lui jeta cette noble parole: « Inclinez-vous, Messieurs, voici notre maître à tous. »

Et trois jours après, Lacordaire rappelant à Notre-Dame ce triomphe de la Croix sur un peuple enivré de sa force, qui venait de renverser plusieurs générations de rois, poussait ce cri d'éloquence

toujours vrai : « O Dieu, juste et saint, par cette croix de votre Fils que leurs mains ont portée du palais profané des rois au palais sans tache de votre épouse, veillez sur nous, protégez-nous, éclairez-nous, prouvez au monde une fois de plus qu'un peuple qui la respecte est un peuple sauvé. » Tant que vous ne l'aurez pas remise, avec ses grands principes de devoir et de dévouement chrétien, avec ses enseignements surnaturels tout entiers, dans le cœur et dans la vie de ceux qui possèdent et de ceux qui travaillent, vous aurez des trèves peut-être au mal social, que les fusils imposeront à défaut des lois, mais vous n'aurez rien changé à la sourde agitation des âmes, rien établi d'efficace et de définitif.

Pratiquement, que tenter en face de ces inquiétudes et de ces douleurs de la société actuelle? Pour guérir ce malaise public, pour panser ces plaies profondes, pour combler les abîmes qui séparent les classes, que faire, chacun dans la sphère, humble ou large, où la Providence a placé notre vie?

Le dire spécialement à tous est impossible, tant les situations sont diverses et les moyens variés. Mais l'important, c'est que nous soyons universellement convaincus de la nécessité pressante de faire au moins quelque chose, d'apporter à l'œuvre commune notre effort, notre effort actif et personnel, le persévérant effort qui donne sa poussée et son élan. Il n'aime pas son pays, celui qui se contente, commodément assis sur le bord de la route si malaisée de la vie, de regarder en bourgeois et de critiquer en dilettante à la fois ceux qui restent en arrière et ceux qui marchent et essayent courageusement d'entraîner les autres. Dieu, non plus, vous ne l'aimez pas, si dans le péril actuel de la société, possédant, vous, la vérité chrétienne et la fortune qui transfigurent la vie, vous n'en faites rien pour les autres, si vous les gardez comme des richesses égoïstes qui suffisent à vous sauver. Vous n'avez pas le droit de demeurer dans vos aises, dans votre facile religion, dans vos petits plaisirs et vos médiocres bonheurs, tranquilles arrivés, radieux et placides possesseurs d'une doctrine muette et d'une fortune inféconde.

Ne nous dites pas non plus, car c'est une objection qui vient aux meilleures volontés, que votre humble vie n'a pas d'influence, votre pauvre avoir qu'une petite portée, et qu'ainsi vous ne pouvez rien faire, et qu'au reste les plaies sociales vous apparaissent si nombreuses que vous ne savez lesquelles d'abord panser... Etes-vous donc obligés de tout guérir, et devez-vous voir nécessairement le succès de vos modestes efforts... Vous avez bien autour de vous des relations et des douleurs en qui vous pouvez toujours déposer l'obscure semence de la résurrection attendue. Qu'importe le peu? Le monde devient meilleur par le seul fait que vous jetez dans la mêlée des choses un élément de bien.

L'œuvre de l'orphelinat de Mignières, que je suis chargé de vous recommander très particulièrement ce soir, est une de ces mille industries que la charité enfante tous les jours pour hâter l'heure de la restauration chrétienne et de la réconciliation publique. Il y a là, mes frères, un touchant appel à votre zèle et un objet tout proche à votre action. Je n'ai pas à vous en faire connaître longuement le but ; n'en savez-vous pas l'histoire modeste, mais déjà, féconde ? Fondé par l'initiative hardie d'un humble curé, rattaché ensuite à la Société centrale des Orphelinats agricoles de France, admirablement administré aujourd'hui par les sœurs franciscaines du Méplier, l'orphelinat de Mignières compte présentement 70 lits, toujours occupés, et attribués de préférence à des enfants d'Eure-et-Loir. Il attend vos largesses pour augmenter le nombre de ses admissions gratuites, pour achever ses constructions et pour ajouter à l'enseignement élémentaire chrétien qu'il donne, un enseignement professionnel pratique qui réponde davantage à l'esprit de son fondateur et aux vœux du comité d'administration, et aussi, pour sa petite part, aux besoins les plus pressants de cette heure de crise religieuse et j'ajouterai de crise agricole,

A ce double point de vue, laissez-moi vous dire que c'est une œuvre locale, intéressante au premier chef, comme toutes celles qui s'occupent de la jeunesse du peuple, et parce qu'elle est sous nos yeux, ainsi que vous l'allez voir, une application pratique de la grande doctrine que je viens de vous exposer, à savoir : la charité d'une éducation chrétienne et la charité d'une profession utile, pour une faiblesse qui mérite toutes nos sympathies.

Il n'y a rien d'abord, dans la charité, de plus évangélique que l'amour et le soin des enfants. Sans doute le Christ s'est ému, aux jours de sa vie, sur tous les malheurs. Il s'en va dans l'Evangile, divin semeur d'idées et de bienfaits, répandant la vérité et la charité sous ses pas, partout où se trouve une âme ignorante et meurtrie, le long des chemins, à la table des riches, au festin de ses amis, au bord des lacs, sur les montagnes et sur les flots. Mais j'ose dire, pour l'encouragement de vos efforts dans l'œuvre qui nous rassemble ce soir, qu'il eut pourtant les préférés de sa tendresse : ce sont les enfants. Dieu a toujours aimé passionnément les prémices, et s'il se plaît quelquefois à restaurer des ruines, pour en faire des tardifs asiles de sa gloire, combien mieux il se trouve dans les âmes jeunes qui n'ont jamais eu d'autres hôtes que lui ! Et, mes frères, aujourd'hui, s'il est une classe du peuple qui appelle notre spéciale charité et sollicite notre actif concours, ne sont-ce pas encore ceux que Jésus a le plus aimés ? Le champ de bataille est là. L'enjeu de l'avenir, ce n'est pas ceci et cela, bonnes œuvres sans doute, mais dont le triomphe n'assure aucune victoire,

aucune conquête. L'enjeu nécessaire et décisif, c'est la jeunesse. Dans vingt ans, les hommes d'aujourd'hui seront dispersés ou ne seront plus. Mais les enfants seront des hommes et nos destinées chrétiennes deviendront ce qu'ils sauront les faire, et ce que nous, chrétiens et chrétiennes d'aujourd'hui, nous les aurons faites aussi par l'éducation.

Jusque-là, malgré tant de choses détruites, c'était demeuré un principe pédagogique universel que l'enfance était faite pour Dieu et qu'il fallait, avant toute chose, lui donner la vérité religieuse. On laissait aux passions humaines et aux libres réflexions de l'âge mûr le soin de renverser Jésus-Christ des âmes où l'avaient placé les premières adorations. Mais enfin on a décrété comme une conquête de la liberté, ce que les païens n'avaient ni entrepris ni conçu. On a ravi officiellement Jésus-Christ, puis Dieu lui-même, à l'enfance du peuple. Je sais bien qu'ils ont mis des mots superbes pour remplacer le divin Maître des âmes : l'honneur, la dignité personnelle, la conscience morale, l'éducation nationale, tout ce que vous voudrez de ces grands noms qu'ils inventent. Mais tout cela sonne comme un glas, quand on a enseveli les idées religieuses ; et toutes ces belles choses, sans Dieu qui les consacre, la vérité, le devoir, la patrie, la famille, qui sont comme son rayonnement parmi les hommes, tout cela n'a plus aucun sens, aucune autorité, aucune sanction.

Oui, je sais que, dans toutes les écoles, le sacrifice, le dévouement, la résignation s'enseignent encore ; c'est le but de la plus simple éducation, et nous ne sommes pas des barbares. Mais laissez Dieu de côté, où est l'efficace modèle, qui provoque sans défaillance l'imitation de ces vertus, qui, pour vulgaires qu'elles soient, exigent une énergie constante et surhumaine ? Sans doute on demande partout encore aux enfants l'obéissance. Mais si vous ôtez Dieu, au nom de qui se soumettre ? Ni la paternité ni la loi ne suffisent au commandement, sans la violence, quand Dieu ne leur ajoute pas la mystérieuse autorité de son nom et de sa puissance.

Sans doute on enseigne partout aux enfants le respect, qui est la vertu par excellence domestique et sociale. Mais lorsqu'on a découronné le père, la mère, le législateur et le juge, de leur caractère divin, que demeurent-ils sans le signe céleste, et qui peut m'imposer le respect, si je ne sens plus rien d'infini au dessus de celui qui me le demande ? Le respect, c'est le fils de l'adoration. Lorsque le culte divin n'est plus rien au cœur de l'homme, on l'a lui-même abaissé et descendu jusqu'au mépris. Regardez donc ce qui est arrivé dans notre société athée. Le rire, qui est le signe supérieur et distinctif de l'homme pourtant, au lieu de rester sur les lèvres humaines un rayon divin de respectueuse joie, s'est changé partout

en ricanement d'indépendance et d'envie. Il monte en sarcasme jusqu'aux cimes autrefois les plus sacrées. Il y a, comme le rire de Dieu, le rire de l'autorité, le rire du devoir, le rire de la famille, le rire de l'amour, le rire même du malheur. Plus rien aujourd'hui n'échappe à cette déchéance universelle du respect. Une littérature de mépris vilipende tous les jours et traîne dans la boue les institutions et les hommes les plus dignes d'hommages. On appelle bien cela l'anarchie; ce qui veut dire sans chef. Oui, la déchéance du respect, c'est comme une décapitation de la société. Et vous croyez que c'est une ascension vers les vertus supérieures que cette montée insolente des sourires sceptiques. Le rire, c'est une chose qui a la force de détruire, mais qui ne peut rien édifier; tandis que le respect, c'est l'ouvrier des demeures séculaires, des vertus généreuses et des sociétés puissantes; car les peuples, comme les hommes, n'ont de valeur que par la sublimité de leurs pensées, et par l'empreinte que font fatalement en eux les spectacles élevés qu'ils regardent et la grandeur des choses qu'ils honorent.

Aussi, mes frères, saluons de nos unanimes hommages, et soutenons de nos communs efforts, toute œuvre de bien qui demeure une école de respect, parce que, mieux qu'une armée même et qu'une loi, c'est une sûre sauvegarde de la patrie.

Il semble que ce soit bien peu pour la régénération sociale et la cause de la paix, qu'un orphelinat chrétien. Mais, du moins, les enfants qui en sortiront auront chance de ne pas accroître dans nos cités cette jeunesse misérable, qui s'est fait un cachet de mépris qui la flétrit avant l'âge, qui se croit dans le progrès pourtant parce qu'elle ose porter une main effrontée sur toute autorité qui cherche à la conduire, cette jeunesse gouailleuse et impuissante qui ne produit que des œuvres avortées comme tout ce qui naît sur les débris.

A l'heure actuelle, un vent malsain d'indépendance précoce arrache de nos campagnes la génération naissante et la pousse de plus en plus aux frivoles plaisirs, aux plus faciles jouissances, aux emplois précaires, au lucre incertain de la cité. L'orgueil qui a tué le respect, ne s'accommode plus du labeur ingrat de la terre qui tient tout une vie durement courbée sur le sillon ; et c'est aujourd'hui, on vous le disait naguère dans une autre enceinte avec éloquence, comme une furie aveugle d'abandonner la charrue du laboureur pour l'outil de l'artisan ou la plume du fonctionnaire. L'orphelinat agricole gardera du moins dans nos champs où s'élèvent les races fortes et saines, quelques vies humbles et contentes, pour y perpétuer les saintes traditions du sacrifice, l'amour du devoir obscur, la passion du travail et le respect du

bien, toutes ces vertus modestes qui croissent en silence comme les blés sur la glèbe et qui finissent par emplir la plaine d'une moisson d'épis pleins. Là, dans le travail quotidien, les mains s'élargissent comme le cœur; mais c'est dans ces mains robustes que repose la vraie force d'un peuple, et dans ces cœurs agrestes que circule le sang de la patrie. Là, devant les vastes horizons du ciel, point de ces âmes emmurées dans la médiocrité de leurs petites ambitions, point de ces esprits sombres qu'aucun soleil n'ouvre et qu'aucun printemps ne parfume. Au libre air des champs souffle une brise de paix qui tempère les âmes et les élève au-dessus de nos agitations. Les moissons, aux jours d'été, ont bien leurs vagues d'épis, comme les flots d'une mer, mais d'une mer sans orage qui berce l'espérance et qui n'engloutit pas.

C'est ainsi une œuvre religieuse et patriotique, une œuvre d'union et d'apaisement, que je recommande à votre charité, en sollicitant vos généreuses offrandes pour cet orphelinat agricole de Mignières où germent humblement toutes les vertus qui font les hommes meilleurs et les peuples plus forts.

Je me tourne, en finissant, plus spécialement vers vous, Mesdames, qui pouvez tant partout pour le bien. Les femmes ont le grand charme et le don exquis d'être créées et d'agir, de se dépenser, sans qu'on s'en aperçoive, pour les autres. Souvent, dans vos vagues désirs du bien, qui vous sont un danger, et dans vos rêves de chrétiennes généreuses, vous vous demandez, jeunes filles, jeunes mères, comment remercier Dieu qui vous a faites heureuses, ou bien comment vous consoler des douleurs qu'il creuse en vous, quand elles vous atteignent, si profondes. Eh bien! levez autour de vous les yeux. Il y a des âmes, des âmes aimées de Dieu, des âmes qui l'ignorent, des enfants dans le pêle-mêle de vos faubourgs et dans l'abandon de vos villages, des orphelins qui se dressent comme le macédonien des ruines de Troie et qui vous disent comme à l'Apôtre : « Passe et viens à nous. » Oui, quitte un peu de tes fêtes, de tes parures et de ta fortune; viens et conduis-nous à Dieu. Nous ne sommes pas dignes de tes soins peut-être dans notre obscure indigence. Mais pourtant nous avons une âme aussi, une âme inquiète, une âme avide de vérité, une âme insatiable et capable du bien, et, dans nos regards ouverts, comme dans les tiens, nous portons l'immensité des cieux.

Ah! Mesdames, sauver des âmes qui seraient perdues sans vous! Se dévouer pour elles! Mettre en ces jeunes âmes comme un flambeau qui guidera leur vie, la vérité divine! Déposer dans ces cœurs qui s'ouvrent à tout espoir et à toute vertu, les notions saintes de la souffrance et du devoir. Faire vibrer en eux ces sentiments religieux si profonds et si forts, qui transforment l'huma-

nité ! Surnaturaliser ces âmes en qui germent toutes les faiblesses et qui sont propres à toutes les résurrections ! En faire des hommes vaillants, des citoyens utiles, des défenseurs et des nourriciers de la patrie, des chrétiens convaincus, des élus de l'au-delà ! Il n'est pas sur la terre de ministère plus voisin de la divinité, ni de plus beau devoir social.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Une décoration bien méritée. — Nous lisons, sous ce titre, dans la *Semaine religieuse de Tours :* — Mercredi dernier, 23 mars, il s'est passé à l'Archevêché une scène intéressante et bien touchante en même temps. L'évêque de Chartres, Mgr Mollien, rendait visite à Mgr Renou. On sait que le vénérable et sympathique évêque, après une veillée des armes qui dure depuis la guerre, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, et certes, jamais croix ne fera meilleur effet que sur cette poitrine qu'il exposa jadis, si souvent, au feu de l'ennemi, pour secourir et sauver, à l'exemple de notre bon Archevêque, tant de pauvres jeunes gens qu'il suivait comme aumônier pendant la terrible guerre de 1870.

Du reste, ce dévouement, la ville d'Amiens avait pu l'admirer, lorsque, marchant sur les traces de Mme Cornuau, elle le vit, pendant le choléra de 1867, parcourant les hôpitaux et les mansardes, prodiguant sans crainte à tous les secours de son ministère, et faisant le sacrifice de sa vie.

Exerçant avec un zèle ardent les fonctions que son évêque lui avait assignées dans Amiens, où il était rentré après la paix, Mgr Renou ne tarda pas à reconnaître tout ce qu'il y avait de bon, de grand, d'intelligent dans l'abbé Mollien. Aussi s'empressa-t-il de l'appeler dans son conseil en lui donnant le titre de vicaire général. Ces deux belles âmes étaient faites pour s'entendre et se comprendre, et de leurs relations quotidiennes, l'intimité ne fut pas longue à naître.

Si l'on en croit la tradition, et peut-être bien l'histoire, ce serait à notre vénéré Archevêque que son cher vicaire général d'Amiens devrait le siège de Chartres, qui, en les rapprochant davantage, d'amis en fit des frères. Chevalier de la Légion d'honneur, Mgr Mollien ne voulut pas qu'un autre que son ancien évêque attachât sur son cœur l'insigne si bien mérité par sa conduite sous les balles ennemies, et les longs et patients services rendus par lui à la cause de la religion et de l'Église. A cette occasion, il est venu à Tours, accompagné de l'un de ses vicaires généraux,

M. l'abbé Fournier, tandis que Mgr Renou faisait appeler près de lui ses vicaires généraux pour être témoins de la cérémonie.

La réunion eut lieu dans une des salles de l'Archevêché, et avant de déposer sur la poitrine du nouveau chevalier la croix de l'honneur et de lui donner l'accolade fraternelle, Mgr Renou lui dit :

« Vous savez, mon cher Seigneur, que, sur le désir que vous en avez exprimé, le grand Chancelier m'a donné les pouvoirs nécessaires pour vous armer Chevalier de la Légion d'honneur.

» C'est une mission singulièrement agréable que celle qui m'est dévolue. Ai-je besoin de vous dire que l'ancien Evêque d'Amiens applaudira toujours à tout ce qui arrivera d'heureux à son ancien vicaire général.

» Je remercie le Grand Chancelier d'avoir chargé un ancien aumônier de l'armée de la Loire d'attacher la croix sur la poitrine d'un ancien et vaillant aumônier de l'armée du Nord. Cette récompense était bien due à celui dont la ville d'Amiens avait admiré le dévouement pendant l'épidémie cholérique de 1867 et qui, pour ce fait, avait déjà été l'objet d'une distinction honorifique de la part du gouvernement ».

Après ces paroles, le vénéré Archevêque, s'approchant de Mgr l'évêque de Chartres, attacha sur sa poitrine cette croix d'honneur qu'il a si noblement et si justement gagnée, et lui donna ensuite l'accolade qui l'admettait dans la Légion d'honneur.

Ed. Q.

Le plain-chant. — Plusieurs Evêques de notre temps semblent vouloir marcher sur les traces du pape saint Grégoire-le-grand dans le culte d'un art sacré et populaire. Un prélat distingué du midi enseigne lui-même les mélodies de l'Eglise à ses séminaristes. Mgr l'Evêque de Saint-Dié, qui a été toute sa vie amateur d'études musicales, sait discourir à l'occasion très doctement sur le chant liturgique; nous résumons une intéressante conférence qu'il a faite le 25 mars, au Grand Séminaire de Chartres, devant le clergé de la ville.

Monseigneur commence par un bel hommage aux mérites et aux savants travaux de Don Pothier, son diocésain, et des autres moines de Solesmes. Toutefois, dit-il ensuite, une évolution nouvelle se prépare dans l'exécution des mélodies grégoriennes ; leur exécution doit être basée non-seulement sur le rythme, comme dans les livres de Solesmes, mais sur une *mesure* rigoureuse comme celle de la musique proprement dite. On reviendra ainsi à la théorie des anciens musicologues qu'il faut appliquer complètement, si l'on veut la vraie interprétation des neumes. Un ou-

vrage très sérieux du P. Dechevreins, en cours de publication, expose ce système et l'appuie de raisonnements bien propres à émouvoir les plus érudits partisans de l'édition bénédictine actuelle. Sa Grandeur a étudié cet ouvrage et les manuscrits neumatiques auxquels il se réfère, et croit, malgré les critiques attendues, au succès final de la mensuration remise en honneur selon le désir de beaucoup de juges compétents. Ajoutons que la lecture du plain-chant ainsi mesuré sera aidée par une notation en musique moderne, et que plusieurs morceaux antiques d'une valeur plus que médiocre seront probablement supprimés. — Telle est la thèse de Mgr Foucault.

Quant à nous, diocésains de Chartres, nous pouvons suivre en paix, mais avec amour de l'art, les discussions nouvelles et les modifications successives du chant grégorien primitif. Longtemps encore sans doute, nos livres de chant, grégorien dans son ensemble, mais remanié à différentes époques pour la simplification des longs groupes de notes, suffiront aux aptitudes modestes de la plupart de nos chantres.

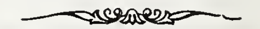
Monument de Mgr Lagrange. — Mgr Foucault a profité de son passage à Chartres pour aller bénir dans la chapelle du Petit Séminaire le monument élevé, d'après son initiative, à la mémoire de Mgr Lagrange.

Mme la princesse de Joinville. — Elle a été inhumée à la Chapelle St-Louis de Dreux, le 30 mars. Grande solennité funèbre.

L'Adoration mensuelle à St-Aignan, le 24 mars. Mgr Mollien et Mgr Foucault, présents à la cérémonie du soir. Beau sermon de M. l'abbé M. Coulombeau.

Quête pour l'Asile des Petites-Sœurs. — Vendredi Saint à la cathédrale.

Berchères-sur-Vesgres. — Le 27 mars, bénédiction d'un chemin de croix par M. Legué, vicaire général. Touchante cérémonie. Beaucoup de monde. Pieuse et solide instruction par M. le curé de Rouvres. Chants bien exécutés par les jeunes filles de la paroisse; à remarquer surtout un *O Salutaris*. L'auteur a prouvé que s'il sait manier les chiffres, il ne prétend pas y laisser toute son âme dont il réserve encore la meilleure partie pour les choses de Dieu.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.




SAMEDI 9 AVRIL 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'AVRIL)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le Dimanche 10 avril, *SAINT JOUR DE PAQUES*, double de 1[re] classe avec octave. — A 7 h., messe avec allocution au grand chœur pour la communion pascale des hommes. A 9 h.. grand'messe paroissiale. A 10 h. 1/2, office pontifical : tierce, procession, grand'messe *célébrée par Monseigneur* (messe en musique à 4 parties, de Niedermeyer). A 2 h. 3/4, procession conduisant Monseigneur de son palais à la cathédrale. A 3 h., none, vêpres, procession aux fonts, sermon par le R. P. Dom Paul Lafon, complies : *Regina* (musique de Gounod); procession de la Sainte Vierge (Litanies et *O Filii*). — Salut solennel (*Ave verum*, de Saint-Saëns; *Ave Maria*, solo, *Tantum* de Gluck).

Le lundi de Pâques, une seule grand'messe, à 10 h.; à 3 h., none, vêpres, procession, complies.

Le mardi, office capitulaire à 9 h. et à 3 h.

Le jeudi 14, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, Solennité de Pâques, à 10 h., grand'messe en musique par le chœur de chant; a 3 h., les vêpres suivies des complies et du salut en musique. — Lundi, grand'messe à 10 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — *Solennité de Pâques* : A la grand' messe, sermon par M. l'abbé G. Bruneau, du clergé de Paris. (Messe en ré, à 4 voix, de Niedermeyer; *Sanctus* de Beethoven; à l'offertoire, trio de Vincent d'Indy, pour orgue, violoncelle et clarinette; *Panis angelicus*,de Franck ; sortie d'orgue, fugue en *ré* de Bach.). Vêpres à 3 h., et salut en musique.

Lundi de Pâques, Grand'messe à 10 h., et vêpres à 3 h.

BIBLIOGRAPHIE

La Quinzaine. (Paris, 45, rue Vanneau, Directeur : M. Georges Fonsegrive.) Sommaire du n° du 1er avril : Étienne Vacherot, Ollé-Laprune.— Vers la Clarté (fin), Claude Jouffroy. — Les Victimes de Boileau : l'abbé de Cassagnes, Abbé Buisson. — A la recherche de la volonté nationale, Georges Goyau. — Deux poètes maritimes, Jean Rollaud. — Revue littéraire : « Paris », par Emile Zola, Camille Vergniol. — Chronique dramatique : Odéon, Juan de Manara ; Gymnase, Mariage bourgeois, Émile de Saint-Auban. — Chronique politique, E. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. — Revue des Revues.

Mois de Marie, extrait des écrits des saints et des auteurs ascétiques, approuvé par Monseigneur l'archevêque de Toulouse. Extrait du rapport officiel : « Ce Mois de Marie est remarquable par les idées originales, touchantes et profondes qui y sont développées... Cet ouvrage ressemble peu à ceux que l'on connaît déjà », etc., etc. — Prix franco : 1 fr. 50. S'adresser à l'auteur, M. l'abbé Morère, curé-doyen de Revel (Haute-Garonne).

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la livraison du 5 avril 1898 : I. Les élections, par le P. J. Brucker. — II. La Chine et l'Europe. — A propos d'un article de la *Revue des Deux-Mondes* (deuxième article), par le P. L. Gaillard. — III. Les altérations de la personnalité, par le P. L. Roure. — IV. Pénétration russe en Asie. Asie centrale (suite), par le P. H. Prélot. — V. De l'émigration, par le P. J.-B. Piolet. — VI. Bourdaloue inconnu (fin), par le P. H. Chérot. — VII. Évolution et naturalisme, par le P. B. Gaudeau. — VIII. Livres. — IX. Événements de la quinzaine.

SOMMAIRE

LE MYSTÈRE DES MATINES DE PAQUES. (1)

Dans la plupart des églises de l'Occident, au moyen âge, dit Dom Guéranger dans son *Année liturgique*, après la lecture de la troisième Leçon, avant d'entonner l'Hymne Ambroisien, le clergé se rendait en procession solennelle à la chapelle où l'on conservait la sainte Eucharistie depuis le Jeudi Saint, et qui était appelée la chapelle du Sépulcre. Dans le cortège, qui s'avançait en chantant un Répons, on remarquait trois clercs vêtus d'aubes qui représentaient Madeleine et les deux autres saintes femmes. Lorsque le cortège était entré dans la chapelle, deux diacres vêtus de dalmatiques blanches, et qui se tenaient à la tête et au pied du tombeau, apercevant les trois clercs en aubes, leur disaient :

« Qui cherchez-vous dans le sépulcre, amis du Christ ? »

Les clercs répondaient au nom des saintes femmes :

« Jésus de Nazareth, habitant des cieux ! »

Alors les diacres :

« Il n'est plus ici ; il est ressuscité, comme il l'avait prédit ; allez annoncer qu'il est vivant. »

Les trois clercs montaient alors à l'autel et, soulevant les nappes, ils baisaient respectueusement la pierre ; puis se tournant vers l'évêque entouré de son clergé, ils chantaient :

« *Alleluia!* Aujourd'hui, le Seigneur est ressuscité ; le Lion fort est ressuscité, le Christ, le Fils de Dieu. »

Alors deux chantres se détachaient ; et s'approchant de l'autel, sur les degrés duquel se tenaient les trois clercs, ils leur adressaient cette strophe de la séquence de la Messe de Pâques :

« Qu'avez-vous vu en allant au tombeau ? Marie, dites-le-nous. »

Le premier des clercs, représentant Madeleine, répondait :

« J'ai vu le tombeau du Christ qui était vivant ; j'ai vu la gloire du Christ ressuscité. »

(1) D'après la *Semaine religieuse* de Cambrai.

Le second clerc, représentant Marie, Mère de Jacques, ajoutait :

« Les Anges étaient témoins, avec le suaire et les linceuls. »

Le troisième clerc, qui figurait Salomé, achevait en disant :

« Il est ressuscité, le Christ, mon espérance; il vous précédera en Galilée. »

Les deux chantres reprenaient par cette protestation de foi :

« Croyons plutôt à Marie seule et véridique, qu'à la tourbe perverse des juifs. »

Alors le clergé tout entier, s'unissant dans une acclamation commune, chantait :

« Nous aussi, nous savons que le Christ est vraiment ressuscité des morts ; mais vous, ô Roi vainqueur, ayez pitié de nous. »

Après ce dialogue si dramatique, les deux diacres, ouvrant le tabernacle secret où l'on gardait la divine Eucharistie, prenaient le vase qui la renfermait, le plaçaient sur un brancard, et la procession triomphale se dirigeait, au milieu d'un nuage d'encens, vers l'autel majeur. Pendant la marche, on chantait avec enthousiasme ce beau Répons, dont le chant est aussi mélodieux que les paroles en sont belles. Le corps du Répons est emprunté à saint Paul, et le Verset se trouve tout entier dans la Liturgie de l'Eglise grecque.

« Le Christ, ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus ; la mort n'aura plus sur lui d'empire ; car ce qui est mort au péché ne meurt qu'une fois : Ce qui vit, vit à Dieu. *Alleluia ! Alleluia !*

» Que les Juifs nous disent donc comment les soldats, qui gardaient le sépulcre, ont perdu le Roi, en plaçant la pierre ; pourquoi ils ne gardaient pas mieux Celui qui est la Pierre de justice. Qu'ils nous rendent le corps qui fut enseveli, ou qu'avec nous ils l'adorent ressuscité, en disant aussi :

« Ce qui vit, vit à Dieu. *Alleluia ! Alleluia !* »

Le cortège sacré étant arrivé au sanctuaire, les diacres déposaient la sainte Eucharistie sur l'autel; et l'Evêque, après l'avoir solennellement encensée, entonnait l'Hymne Ambroisien, en actions de grâces de la résurrection du Rédempteur des hommes.

Ce drame touchant, qui a peut-être donné origine aux *Mystères* que l'on représenta longtemps dans nos églises, n'appar-

tenait point aux traditions de la Liturgie romaine; mais il rendait avec bonheur la foi vive et simple du moyen-âge. Au XVIe et au XVIIe siècle, on le vit successivement tomber en désuétude; l'antique simplicité allait s'effaçant; et les hommes devenaient avides d'émotions tout autres que celles que l'on avait puisées si longtemps dans les affections tranquilles et pieuses dont les mystères de la foi sont la source. Quant aux formes de la scène admirable que nous venons de décrire, elles variaient suivant les lieux; nous nous sommes borné à en recueillir les traits principaux tels qu'on les trouve dans les anciens Ordinaires de nos Cathédrales.

Les Eglises de la Bohême, de la Hongrie et de la Pologne, ont retenu jusqu'à nos jours l'usage emprunté aux Orientaux, de passer la nuit de Pâques en prières, et d'attendre ainsi le moment de la Résurrection. Au point du jour, on lève du tombeau le très-saint Sacrement, un Salut solennel est chanté, et le Christ vainqueur de la mort répand ses bénédictions sur son peuple. Naguère encore, dans certaines villes d'Espagne, deux processions sortaient de l'église principale avant le lever du soleil; l'une faisait cortège à la sainte Vierge portée sur un brancard et couverte d'un crêpe; l'autre s'avançait majestueusement, avec le dais, sous lequel le célébrant tenait dans ses mains la divine hostie. Les deux processions parcouraient en silence les rues de la cité, jusqu'au moment où le soleil venant à paraître, elles se rencontraient dans un endroit déterminé. Aussitôt on enlevait le sombre voile qui couvrait l'image de la Mère de Dieu; et pour célébrer les joies ineffables de Marie dans la visite que daigna lui faire, à cette même heure, le même Jésus que l'on avait là réellement présent dans l'adorable mystère, mille voix entonnaient et poursuivaient avec transport l'Antienne *Regina cœli, lætare*. Alors les deux processions s'unissaient en une seule, et la pompe sacrée rentrait triomphante dans l'église.

Une autre démonstration de la joie pascale était le baiser fraternel que les fidèles se donnaient dans l'église au moment où l'on annonçait l'heure de la Résurrection. Cet usage venu de l'Orient s'est conservé dans nos églises occidentales jusqu'au XVIe siècle. En certains lieux, c'était au commencement des Matines qu'avait lieu cette démonstration de joyeuse charité, que l'on accompagnait de ces paroles : *Surrexit Christus! le*

Christ est ressucité! En d'autres, l'accolade avait lieu à la suite de la scène religieuse que nous venons de décrire. Dans la Liturgie grecque, à l'office du matin, les strophes suivantes donnent le signal aux fidèles :

« La Pâque joyeuse, la Pâque du Seigneur, la Pâque, la Pâque sacrée, a lui sur nous. Pâques! donnons-nous avec joie le saint baiser. O Pâque, qui viens récompenser les saintes tristesses! Aujourd'hui le Christ sort radieux du tombeau, comme l'époux de la chambre nuptiale. Il a comblé les saintes femmes d'une douce allégresse, en leur disant :

« Allez porter la nouvelle aux Apôtres. »

» C'est le jour de la Résurrection ; soyons radieux et faisons fête ; donnons-nous le baiser. Appelons frères ceux mêmes qui nous haïssent ; pardonnons tout à cause de la Résurrection ; crions tous : « Le Christ est ressucité d'entre les morts ; par la mort il a brisé la mort ; à ceux qui gisaient dans les tombeaux, il a rendu les droits à la vie. »

Sublime et nouvelle fraternité que nous avons avec Jésus-Christ, *premier né entre les morts*, comme parle l'Apôtre ! En lui, prenant notre nature dans son incarnation, nous étions frères ; en lui, nous frayant à travers le tombeau le chemin de l'immortalité, nous le devenons une seconde fois. Il est notre aîné dans la vie nouvelle qui ne connaîtra plus la mort ; en célébrant sa victoire, unissons-nous dans la charité mutuelle, c'est son vœu, c'est la Pâque, c'est le jour du banquet fraternel.

PITIÉ POUR LA FRANCE ! LA LIGUE DE L'AVE MARIA

Pour tout esprit sérieux, l'avenir de la France apparaît sous des couleurs bien sombres. Notre chère patrie est bien plus malade qu'au sortir de la guerre de 1870. En effet, elle semble perdre tous les jours au point de la vue de la moralité, du commerce, de la dépopulation et de la religion. Elle ne progresse que sur un seul point, sous le rapport des contributions ; bon ou mal an son déficit est à peu près de cent millions. Un caractère particulièrement inquiétant, c'est la division, l'antagonisme, qui partage la France en deux camps, le catholicisme et la franc-maçonnerie. En réalité toute la question est là, c'est la maladie principale de la France ; on pourrait dire que c'est son unique mal, car tous les autres en découlent comme de leur source.

De là cette parole tristement dédaigneuse attribuée au trop fameux Bismarck : Ne vous occupez donc point de la France ; laissez-la cuire dans son jus ; laissez ces pauvres gens se manger entre eux.

De fait notre pauvre patrie ne compte plus guère dans le concert des nations ; l'Allemagne et la Russie, l'Angleterre et les États-Unis, sans parler du Japon, discutent, agissent ; la France, comme un petit roquet, se contente d'aboyer de loin dans ses journaux, mais elle laisse tout faire. A vrai dire, dans son état actuel, il ne lui est guère possible d'agir autrement.

Ce tableau peut paraître un peu lugubre ; hélas ! il n'est pas exagéré. Aussi maint esprit sérieux craint que, dans un temps plus ou moins rapproché, la France ne subisse le triste sort de la Pologne ; on va même jusqu'à dire que le projet du partage est déjà tracé et arrêté.

Quel est le remède à cette situation ? Du côté des hommes, on n'en voit absolument aucun. La juiverie et la franc-maçonnerie nous étreignent ; leurs journaux égarent de plus en plus le peuple ; leurs feuilletons et leurs publications immondes corrompent de plus en plus la jeunesse et même l'enfance.

Tout est-il donc perdu ! Au point de vue naturel, oui, très certainement... Mais il nous reste les moyens surnaturels. Imitons le saint roi David, levons les yeux vers les montagnes célestes, de là seulement nous viendra le salut du Seigneur. Du reste c'est la recommandation qui résume les apparitions miséricordieuses de la Sainte Vierge à la Salette comme à Lourdes, à Pontmain comme à Pelvoisin : Prière et pénitence, disait l'Immaculée Conception. Entrons donc promptement et généreusement dans cette voie ; le temps presse, les élections approchent. Si elles sont semblables aux précédentes, le mal ira en s'aggravant de plus en plus ; si elles sont meilleures, ce ne sera pas encore le salut, mais ce sera une amélioration plus ou moins sensible, ce sera surtout une espérance et un encouragement.

Travaillons afin que ce soit déjà une récompense.

Pour cela, que toutes les âmes de bonne volonté se mettent à l'œuvre et prennent les différentes pratiques qui conviennent à leur position, à leur piété. Mais il existe un moyen qu'on ne saurait trop recommander : la Ligue de l'Ave Maria. Cette association a pour but d'obtenir le salut de la France et le triomphe de l'Eglise. Elle n'impose aucune obligation spéciale ; il suffit de donner son nom et d'offrir ses prières et actions en tout ou en partie aux intentions proposées ; le bon Dieu se charge de compter et d'inscrire toutes les bonnes œuvres. Toutefois on conseille instamment l'abonnement au Journal bleu avec le calendrier des sacrifices. Chaque mois on reçoit une petite feuille concernant l'Association. La dernière page

est destinée à recevoir jour par jour le nombre des sacrifices offerts à la Sainte Vierge : on la détache à la fin du mois et elle est envoyée au centre de l'œuvre : ce centre est général, diocésain ou local.

Ce petit tableau est très utile pour toutes les âmes, et il rend spécialement grand service dans les pensions, classes ou communautés en excitant la ferveur et soutenant le courage. L'abonnement par an au journal bleu est de 25 centimes par unité, mais par 10 abonnements il n'est que de 10 centimes ; la différence entre ces deux prix vient des frais de port. Il n'y a pas d'enfants qui ne puissent sacrifier deux sous chaque année pour l'Église et la France. Les ouvroirs ou écoles excessivement pauvres trouveraient facilement des personnes charitables qui se chargeraient de cette petite dépense. Lorsqu'il s'agit d'un établissement considérable, il y aurait une combinaison encore moins coûteuse : ce serait de prendre un journal bleu pour chaque division ; on le lirait en public chaque semaine ou même plus souvent ; on demanderait autant de calendriers de sacrifices qu'on aurait d'enfants capables de les remplir ; les autres bonnes œuvres seraient inscrites en bloc. On obtiendrait ainsi une économie considérable et sur le papier et sur les frais de port.

Pour souscrire s'adresser de préférence à chaque Comité local ou voisin, qui centralisera les demandes et les envois.

En cas d'impossibilité écrire au Directeur de la Ligue de l'Ave-Maria, 8, rue François Ier, à Paris ; ou encore à l'une des adresses suivantes : Mme Tasset, 6, rue Noël-Parfait, à Chartres.

M. l'abbé Bouillet, 1er vicaire de la Cathédrale, à Chartres.

M. l'abbé Demolliens, aumônier de l'hospice Saint-Brice, à Chartres.

A l'œuvre tous ! Il est grand temps !

Un clerc de Notre-Dame de Chartres.

VINGT-CINQ ANS DE PERSÉCUTIONS

Le 1er février 1873, Mgr Mermillod déjà dépossédé de son siége épiscopal était brutalement saisi dans sa résidence à Genève, jeté dans un fiacre par deux commissaires de police et conduit comme un malfaiteur à la frontière. Deux jours plus tard le grand conseil votait un projet de réorganisation du culte catholique. C'était l'Église livrée aux caprices de l'État ; une Église *catholique nationale*. Seulement, dit un pasteur protestant, M. de Pressensé, « le catholicisme ainsi remanié n'est plus ce qu'on a connu jusqu'ici sous ce nom. » A dire vrai : c'était la guerre ouverte après cinquante ans d'escarmouches.

Pour mettre en pleine lumière les vingt-cinq années de persécution que viennent de traverser les catholiques Génevois, il convient de remonter un peu la chaîne de l'histoire et de redire brièvement les origines de ce duel que M. Carteret (1) avouait ouvertement quand il disait en parlant de Mgr Mermillod : « La lutte est entre nous deux, nous verrons à qui restera la victoire. »

Nous sommes assez habitués à regarder la Suisse comme la terre classique de l'héroïsme et de la liberté. Les grands noms de *Guillaume Tell*, de *Vinkelried*, ainsi que ceux de *Granson* et de *Morat*, sonnent toujours comme des souvenirs glorieux à nos oreilles. L'histoire nous montre ce petit peuple se groupant comme un seul homme aux jours de deuil pour défendre sa patrie menacée. Mais les nœuds étroits que *St Nicolas de Flue* (2) avait su former entre les divers cantons se brisèrent sous les doigts de l'hérésie, et Calvin en venant se fixer à Genève mit la froideur dans les temples et la haine au cœur des citoyens.

On a dit et répété que le protestantisme avait répandu les idées de tolérance. Historiquement rien n'est plus faux au témoignage de Dollinger lui-même. Nous ne voulons pas ici établir un réquisitoire, mais tout le monde sait bien qu'il y a cinquante ans à peine, en plein dix-neuvième siècle, la célébration de la messe eût été passible de mort dans un pays luthérien ; et en cela du moins il faut bien avouer que les protestants étaient restés fidèles à leurs origines (3). Jamais depuis Calvin, en effet, les rites de *l'impure Babylone* n'avaient souillé la ville sacro-sainte de l'hérésie. Il avait fallu toute l'autorité de Louis XIV pour obtenir que la messe fût célébrée au moins dans la demeure du consul de France. La liberté n'entra vraiment à Genève, dit un protestant (4), qu'en 1798 avec les armes françaises. — En 1815 le traité de Vienne rendit la ville de Genève à la Suisse, et établit les catholiques sur un pied d'égalité avec les protestants. Ces derniers semblèrent d'abord accepter cette situation, car ils nourrissaient l'espérance de protestantiser en quelques années les catholiques de la population. Naturellement ce fut le contraire qui arriva; l'arbre le plus vigoureux donna de plus nombreux rameaux, mais avec leur nombre les catholiques virent augmenter leurs épreuves. — En 1848 il y

(1) Président du Conseil d'État.

(2) La critique protestante a reconnu dans St Nicolas de Flue le sauveur de la *Confédération helvétique.*

(3) De 1542 à 1546, sous la période la plus douce de Calvin, sur une population de 20.000 habitants, il y eut à Genève : 58 exécutions capitales, 73 bannissements, 900 emprisonnements. « *Le Protestantisme vu de Genève en 1886.* »

(4) James Fazy.

eut un moment d'accalmie. L'arrivée de M. James Fazy à la présidence semblait promettre quelques années de tranquillité. M. Fazy en effet était un esprit très large et ouvert aux idées de liberté (1). Il rêvait une sorte de république américaine. « La Suisse, écrivait plus tard le *Temps*, pouvait imiter sa grande sœur de l'Atlantique, elle préféra suivre l'Allemagne et forger des armes de combat ».

Ces armes devenaient plus meurtrières lorsque les nations catholiques voisines étaient plus éprouvées. Tactique misérable que celle qui consiste à frapper le faible lorsqu'il n'a plus personne pour le défendre. Après l'écrasement de l'Autriche en 1868, et surtout après la malheureuse guerre de 1870, il fut aisé de constater une recrudescence de persécution ; c'était une revanche à l'infaillibilité pontificale. Le chancelier d'Allemagne n'avait-il pas déclaré que la défaite de France avait été la défaite du catholicisme ? Il fallait bien que la *Rome protestante* célébrât son triomphe. Au reste l'influence allemande dans les décisions du Grand-Conseil n'était un mystère pour personne. On avait vu des bandes de pillards procéder à des actes de spoliation, aux cris de : *A bas la France*. Les dates ont aussi parfois leur éloquence. C'était le 8 janvier que Bismarck commençait la lutte du Kulturkampf; 3 jours plus tard le conseil fédéral de Suisse faisait écho à ses paroles en proposant une loi schismatique. — Il y avait alors à Genève un homme néfaste, comme il s'en trouve toujours aux heures malheureuses d'un pays, sorte de fléau, dont Dieu se sert pour punir ou purifier les nations. C'était M. Carteret. Il ne prit même pas souci de déguiser ses intentions. « Ce que nous voulons, disait-il dans la séance du 23 octobre 1873, c'est que l'Église s'en aille avec la besace et le bâton », et de fait, il l'aida de son mieux à faire ses préparatifs.

Les congrégations comme toujours, essuyèrent les premiers coups de feu. Les Frères des *Écoles chrétiennes* eurent les honneurs d'une expulsion. On voulut bien pourtant autoriser pour un temps les *Petites sœurs des Pauvres*, les *Filles de la Charité*, etc., mais elles furent soumises à toutes sortes de tracasseries. Au mois d'août 1875, une nouvelle loi d'expulsion leur enlevait le droit de vivre sur le territoire de Genève. Elles partirent donc, emmenant leurs vieillards et leurs orphelins. Cette injustice arrachait dernièrement encore ce cri indigné à M. Naville : « Nous n'avons pas lieu d'être fiers, nous sommes le seul peuple du monde qui ait chassé les Sœurs de charité.... »

(1) Ses collègues radicaux ne comprirent pas la liberté comme il la comprenait lui-même. Ce qui lui faisait dire : « *Grattez le radical, et vous retrouverez le huguenot.* »

Les Carmélites n'avaient pas attendu cette heure. Elles s'étaient éloignées en 1872, après avoir adressé au conseil d'Etat une lettre où elles se plaignaient d'avoir été traitées à Genève « comme ne le sont pas les femmes les moins honnêtes dans les pays les moins civilisés. » *(A Suivre.)*

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 10 au 17 Avril 1898.

10. — Dimanche de la *Résurrection de N.-S. J.-C.*, double de 1re classe avec octave. — La Pâque des chrétiens a tiré son nom de celle des Juifs, qui en était la figure. Le nom de Pâque en hébreu signifie passage. Cette fête avait été instituée pour célébrer la mémoire du passage de l'ange exterminateur, et de la sortie des Israëlites hors de l'Egypte qui en fut la suite. Parmi les chrétiens, elle se célébre pour honorer la résurrection de J.-C.

11. Lundi. — Double de 1re classe. — Le mystère de la Résurrection de N.-S. fait la plus grande joie des enfants de Dieu, parce qu'il est le fondement de leur foi, le motif et le soutien de leur espérance, et la plus solide consolation dans les maux de cette vie.

12. Mardi. — Double de 1re classe. — Si J.-C. n'était pas ressuscité, dit saint Paul, nous serions les plus misérables de tous les hommes. Mais J.-C. étant sorti vivant du tombeau, sa résurrection confirme la vérité de sa doctrine; elle établit la certitude de sa mission, sa qualité de Fils de Dieu, la vertu du sacrifice de la croix, l'éternité de son sacerdoce, la récompense de la vie future et la résurrection glorieuse de nos corps.

13. Mercredi. — De l'Octave, mémoire de *saint Herménégild*, martyr. — Les nouveaux baptisés autrefois assistaient à l'office de la semaine de Pâque avec leurs robes blanches; c'est pour cela qu'il y a surtout à la messe plusieurs choses qui les regardent. On continuait de faire pour eux dans le canon la même prière qu'on avait faite la nuit du baptême, et après vêpres on les menait en procession au baptistère.

14. Jeudi. — De l'Octave, mémoire de *saint Bernard*, abbé de Thiron et de *saint Tiburce* et ses compagnons martyrs. — Il n'y a plus de nouveaux baptisés à la procession; les paroles liturgiques à leur adresse s'appliquent à nous-mêmes, et nous rappellent que, régénérés dans les eaux du baptême et devenus par ce sacrement les membres de J.-C. ressuscité, toute notre vie doit être une imitation de la sienne. La résurrection n'est pas seulement le fondement de notre espérance, elle est encore notre modèle.

15. Vendredi. — De l'Octave, mémoire de *saint Justin*, martyr. — Nous ne sommes bons chrétiens que dans la mesure de notre ressemblance à J.-C. ressuscité. Il est entré par sa résurrection dans une vie toute nouvelle, qui ne tient plus rien de la mortalité et de la misère. Ainsi la vie nouvelle du chrétien doit être immortelle, comme celle de J.-C. ; elle doit le séparer de l'amour des créatures ; elle doit faire de lui un homme tout nouveau, aussi différent de lui-même que J.-C. dont il est revêtu diffère d'Adam ; c'est la doctrine de saint Paul.

16. Samedi. — De l'Octave, mémoire de *saint Benoit-Joseph Labre.* — Tous ceux qui s'approchent de la sainte table pendant le temps de Pâques, selon la prescription de l'Eglise, ont reçu l'absolution ; ils l'ont reçue après avoir protesté qu'ils détestent et haïssent sincèrement le péché. Il fallait bien entendu la sincérité dans ces protestations, accompagnant l'accusation des fautes. Moyennant de telles conditions, ils sont ressuscités avec J.-C., par sa grâce. La sainte communion les affermit dans cette vie spirituelle. On doit s'attendre après cela à voir des hommes tout nouveaux, vivant de la foi et appliqués à remplir fidèlement leurs devoirs.

17. — 1er Dimanche après Pâques.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Les Saintes Huiles. — MM. les Curés-doyens du diocèse sont convoqués, le jeudi matin 14 avril, à dix heures trois quarts, au grand Séminaire, pour la distribution des Saintes Huiles.

On observera l'ordre suivant : A dix heures trois quarts, messe basse à la chapelle du grand Séminaire à laquelle MM. les doyens assisteront en habit de chœur. Immédiatement après la messe, distribution des Saintes Huiles. A midi, dîner au grand Séminaire. A une heure un quart, réunion de MM. les doyens dans la salle des exercices ; Monseigneur présidera. Cette réunion sera terminée vers 2 heures.

Quête pour les Séminaires. — Le jour de Pâques, suivant un usage déjà bien ancien, la quête sera faite dans toutes les églises du diocèse de Chartres pour le grand Séminaire, le petit Séminaire de Saint-Cheron et le petit séminaire de Nogent-le-Rotrou.

S'il était besoin d'exciter de nouveau le zèle des personnes chrétiennes en faveur de l'œuvre des Séminaires et des vocations sacerdotales, nous n'aurions qu'à leur rappeler les considérations qui leur ont été redites déjà bien des fois et sous des formes diverses sur la mission sublime du sacerdoce. Un des mandements

épiscopaux de cette année a fixé particulièrement notre attention en traitant ce sujet. Voici quelques-unes des éloquentes paroles de Mgr Chapon, évêque de Nice, souvent pèlerin à Chartres avant son épiscopat :

« La place qu'il tient (le sacerdoce) mesure le vide qu'y laisserait son absence ou son amoindrissement. L'absence du prêtre dans l'ordre surnaturel, c'est la mort. C'est la religion qui disparaît avec le sacrifice, c'est la grâce, c'est le pardon, c'est l'espérance qui s'en vont, abandonnant les âmes à toutes leurs détresses et à toutes leurs anxiétés ; à qui désormais iront-elles ! lui seul avait les paroles de la vie éternelle. Dans l'ordre social, c'est le peuple sans morale et sans guide livré à toutes ses convoitises et à ceux qui les exploitent. Là où les lèvres du prêtre se taisent, personne ne continue cet enseignement, où sont contenus non seulement les principes de la religion, mais de la morale sociale : « Avec l'Evangile, a dit Lamartine, le prêtre tient dans ses mains, toute raison, toute morale, toute civilisation. » Et de ce fait, quand on parvient à ravir le peuple aux leçons du catéchisme, on ne le plie pas aux lois d'une morale indépendante et plus raffinée. On le livre sans frein à ses passions, et si les quarante mille prêtres qui sont en France disparaissaient, laissant les chaires muettes et les tabernacles vides, emportant l'Evangile et l'hostie, le monde reprendrait, par une voie courte et d'un pas rapide, le chemin de la barbarie. Aussi, lorsque Dieu veut relever un peuple, il multiplie et sanctifie ses prêtres, lorsqu'il veut le châtier, il les lui enlève. »

Le monument funèbre de M. le Chanoine Dancret. — Dimanche dernier à 1 heure, a eu lieu, au cimetière Saint-Cheron, l'inauguration du monument érigé par les paroissiens de Notre-Dame sur la tombe de leur ancien archiprêtre. Malgré la longueur des offices de la journée, un grand nombre de personnes avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite à la messe de paroisse.

M. le chanoine Godet, archiprêtre de Notre-Dame, avait bien voulu présider lui-même la cérémonie. Après avoir rappelé dans une courte allocution les vertus de son vénérable prédécesseur, il a béni le tombeau et récité ensuite un *De profundis* avec l'oraison *pro defuncto sacerdote*.

Le monument, exécuté dans les ateliers de M. Bouthemard, d'après les dessins de M. Paul Durand, l'éminent archéologue à qui nous devons à Chartres tant d'heureuses restaurations, reproduit dans un seul bloc de pierre la forme d'une petite église avec son transept ; sur la crète du toit est étendue un grande croix aux extrémités richement sculptées. Sur le pignon de devant est gravé le monogramme X P avec l'inscription « *Tu es Domine spes mea* ». « Seigneur, vous êtes mon espérance.» Au-dessous

se trouve l'épitaphe latine dont nous donnons seulement la traduction : « Ici repose en paix le très révérend Père en Dieu, Hippolyte-Barthélemy *Dancret* chanoine-archiprêtre de l'insigne église cathédrale de Notre-Dame de Chartres, qui trépassa le 25e jour de juillet 1897. »

Le pignon d'arrière nous présente le calice, emblème du sacerdoce, et au-dessous l'image de Notre-Dame du Pilier, avec l'invocation: *Janua cœli ora pro eo*, Porte du ciel, priez pour lui. Cette invocation nous rappellera celle que M. le Curé avait inscrite lui-même sur l'image de ses noces d'or : Porte du ciel, faites entrer tout mon troupeau.

Les deux pignons latéraux reproduisent, l'un la Sainte Tunique dans une couronne de lys, l'autre le monogramme de la Sainte Vierge dans une couronne de roses, emblème du Rosaire.

Enfin deux inscriptions tracées sur les côtés font revivre les deux vertus dominantes de M. Dancret : la bonté et la douceur, qui lui ont sur la terre concilié tous les cœurs et qui, nous en avons la confiance, lui obtiendront, s'il ne l'a déjà, la gloire du paradis : *Beati mites quoniam ipsi possidebunt terram.*

Beati misericordes quoniam ipsi misericordiam consequentur.

Quêtes pour l'asile des Petites-Sœurs. — Elles ont eu lieu le jeudi saint à Saint-Pierre et à Saint-Aignan ; le vendredi saint à la cathédrale. Nous continuerons de concourir, par l'aumône, à l'entretien de cette œuvre qui nous apparaît comme un continuel miracle. Dieu bénit, partout où s'étend leur charité, les Petites-Sœurs des pauvres. Leur congrégation, fondée à Saint-Servan, en 1841, par une ancienne domestique, Jeanne Jugan, compte actuellement, dans le monde entier, 273 asiles, dont 107 en France (Alsace comprise)... Le nombre des vieillards recueillis dans ces diverses maisons est à peu près de 39,000, celui des Sœurs de 4,470.

Œuvre des tabernacles. — L'exposition publique des ornements confectionnés par les dames de cette Société et destinés aux églises pauvres du diocèse de Chartres, aura lieu pour l'arrondissement de Châteaudun le dimanche 24 et le lundi 25 avril, à Châteaudun, de midi à cinq heures, rue de la Madeleine, maison de Boisvillette.

Eglise Saint-Jean de Châteaudun. — Qui est-ce qui n'a pas connu et entendu, à Châteaudun, l'ophicléïde de M. Neveu ? Il y a bien longtemps en effet que ce vénérable employé d'église était attaché au lutrin de Saint-Jean. Il y était entré il y a quatre-vingts ans. Il était alors enfant de chœur, et exerçait, près des vieux chantres d'alors, sa petite voix. L'enfant grandit, mais demeura fidèle.

Fidèle jusqu'à la mort, car quinze jours avant de mourir, il exerçait encore son office à l'église de Saint-Jean. C'est là qu'il prit un refroidissement qui dégénéra en fluxion de poitrine. M. Neveu est mort à quatre-vingt-sept ans. Nous recommandons ce vénérable serviteur d'église aux prières de nos lecteurs. (*Croix d'E.-et-L.*)

Le Jeudi Saint. — Après une interruption de plusieurs années, la cathédrale de Chartres a pu être de nouveau témoin des splendides cérémonies de l'office pontifical, le jeudi saint. Pendant la grand'messe solennellement chantée a eu lieu la Consécration des Saintes Huiles, et cette fois ce n'est pas au sanctuaire, comme jadis, mais au milieu du grand chœur qu'ont été accomplis les rites de la Consécration. La vue en a été ainsi rendue plus facile à l'assistance. C'est un spectacle émouvant pour les âmes de foi !

FAITS DIVERS

Deux centenaires en cette année 1898. — Dans son mandement de Carême, le Cardinal Perraud a rappelé qu'il y aura neuf siècles cette année que saint Bilon, abbé de Cluny, a établi la fête de la Commémoration de tous les fidèles Trépassés, en lui assignant pour date le 2 novembre. Son Eminence exprime le désir que ce centenaire soit célébré avec la plus grande solennité.

L'Ordre de Citeaux a vu revenir aussi, le 21 du mois de mars, le 8e centenaire de sa fondation par saint Robert de Molesme, et à l'occasion de ce centenaire, N. S. P. le Pape désire que tous les Cisterciens se réunissent en un seul Ordre qui prendra le nom d'Ordre de Citeaux tout court.

Noble profession de foi. — Les journaux sud-américains ont publié un fait qui mérite d'être signalé.

A la Chambre des députés du Chili, à Santiago, on discutait en janvier le budget du culte. Le député Pleitado, fameux par sa forfanterie antireligieuse, s'est répandu en blasphèmes et en outrages contre la religion et ses ministres. Alors le député catholique de San Carlos, D. Macario Ossa, a pris la parole ; il a protesté dans un langage élevé et vibrant contre l'homme qui avait osé outrager le nom adorable de Dieu. Après quoi il s'est mis à genoux, au milieu de l'émotion générale, en disant : J'adore Notre-Seigneur Jésus-Christ et je le proclame Roi et Seigneur de tout ce qui existe et Souverain des nations. »

M. Concha, chef parlementaire des députés catholiques, s'unit en leur nom à cette éloquente protestation. La population catholique de Santiago a donné une solennelle adhésion à l'acte noble et chrétien de M. Ossa. De vives félicitations lui sont parvenues de tous

les points de la République. L'archevêque de Santiago lui a fait don d'un magnifique reliquaire en or avec pierres précieuses.

Actes récents du Saint-Siège. — *Sur le cumul des dispenses matrimoniales.* — Une intéressante décision du Saint-Office, en date du 18 août 1897, précise le pouvoir des évêques relativement aux dispenses matrimoniales, quand il se rencontre plusieurs empêchements pour le même cas. En règle générale, ils ne peuvent dispenser de plusieurs empêchements réunis même quand ils sont autorisés à dispenser de chacun en particulier, à moins d'avoir un indult spécial de *cumul*. Cette règle s'applique même au cas où l'un des empêchements est simplement prohibant, mais régulièrement réservé au Saint-Siège. Par contre, si l'un des empêchements est occulte, l'indult de cumul n'est pas nécessaire.

Sur les confréries et pieuses associations. — Un décret *Urbis et Orbis* de la Sacrée Congrégation des Indulgences en date du 25 août 1897 rappelle et déclare à nouveau que les règles portées par la constitution de Clément VIII *Quæcumque*, sont applicables aux pieuses associations, confréries et archiconfréries au sens large du mot, en ce qui concerne l'érection, l'approbation du règlement, les affiliations et la publication des indulgences; même les associations dont la direction appartient aux Ordres et Congrégations religieuses, doivent se munir du consentement de l'évêque, sauf pourtant pour les associations établies dans les églises et chapelles de ces Ordres et Congrégations, l'autorisation donnée par l'évêque d'établir une maison de l'Ordre dans son diocèse étant censée comprendre celle d'établir dans la chapelle les associations de piété particulières à cet Ordre ou à cette Congrégation.

— Un autre décret, du même jour, rappelle, conformément à des décisions antérieures, que toutes les inscriptions des défunts comme membres d'associations de prières et de confréries sont absolument nulles et sans effet, et demeurent défendues.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

Nº 12.




SAMEDI 16 AVRIL 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'AVRIL)

VIRGINI·PARITVRÆ



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 17 avril, dimanche de la Quasimodo, *double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, procession au crucifix, complies et salut.

A tous les offices, quête pour subvenir aux dépenses occasionnées pendant l'hiver par le chauffage de la cathédrale.

— Lundi 18, à l'office capitulaire de 9 h., messe de *Requiem*, chantée pour les Bienfaiteurs de lé'glise.

— Mardi 19, fête de saint Fulbert, évêque de Chartres. Messes dans la chapelle de ce vocable, à la crypte.

— Le jeudi 21, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche de la Quasimodo, à 10 h. grand'messe. A 2 h., catéchisme de persévérance des jeunes gens. A 2 h. 1/2, les vêpres. — A l'issue des vêpres, catéchisme de persévérance des jeunes filles.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire illustrée de sainte Radegonde, reine de France, par l'abbé Briand. — Un magnifique volume petit in-4°, orné de cinq chromolithographies, et de très nombreuses gravures dans et hors texte.— Broché, 20 fr., relié, 25 fr.

L'Église a décerné à sainte Radegonde le titre de *Mater Patriæ*, et chaque année le pèlerinage national vénère son tombeau.

Reine de France. — Fondatrice de l'un des premiers et des plus importants monastères de France, sainte Radegonde n'est-elle pas tout spécialement désignée à notre dévotion en ce temps de détresse pour la France et pour les Ordres religieux ?

A l'heure présente, dit M. l'abbé Briand, le culte de sainte Radegonde est bien un culte national qui réunit toutes les classes dans le même sentiment.

Témoin attendri de ces manifestations touchantes, gardien de ce tombeau dont les prodiges sortent comme l'eau de la source, nous avons eu le désir de connaître plus intimement cette femme qui, après treize siècles, suscitait de tels enthousiasmes, inspirait de tels dévouements. Et la connaissant mieux. nous l'avons aimée davantage et nous avons voulu la faire mieux connaître et plus aimer, en mettant en pleine lumière cette grande et belle figure qui attire surtout parce qu'elle reflète la vertu héroïque et la bonté. C'est là tout le secret de cette publication ; c'est l'unique mobile qui nous a poussé à élever à la gloire de sainte Radegonde ce modeste monument, sérieusement préparé, mais construit, il faut le dire, à la façon dont les Israélites ont bâti le second temple.

Rien ne nous a coûté pendant quinze années qui ont connu d'autres labeurs . on se dévoue facilement pour ce que l'on aime.

M. l'abbé Ychard, chanoine, vicaire général honoraire, supérieur du Petit Séminaire de Chartres. — Biographie par M. le chanoine Goussard, directeur de la « Voix de Notre-Dame », in-8° écu d'environ 150 pages, avec portrait du défunt. — Prix : 1 fr. 75 et par la poste, 2 fr.

SOMMAIRE

A CEUX QUI NE FONT PAS LEURS PAQUES

Michelet racontait l'histoire de Jeanne d'Arc. La voyant dans sa prison pendant la Semaine sainte, et souffrant de ses souffrances : « Sa fermeté se soutint, dit-il, le vendredi et le samedi ; mais le dimanche, que devint-elle, ce grand dimanche de Pâques ? Que se passa-t-il dans ce pauvre cœur, lorsque, la fête universelle éclatant à grand bruit par la ville, les cinq cents cloches de Rouen jetant leurs joyeuses volées dans les airs, le monde chrétien ressuscitant avec le Sauveur, elle resta dans sa mort ?... Seule, quand tous s'unissent en Dieu, seule exceptée de la joie du monde et de l'universelle communion, au jour où la porte du Ciel s'ouvre au genre humain, seule en être exclue !... »

L'historien-poète la comprend, la chère enfant martyre ; il entre dans sa douleur, il sait si bien lui-même ce que c'est que d'être exilé de « l'universelle communion » le dimanche de Pâques ! Il le sait mieux, après tout, que son héroïne même, car il s'accuse justement, lui ; au fond de son cœur, il reste une pointe de remords que la virginale libératrice ne pouvait connaître.

« Ah ! faisons les fiers tant que nous voudrons, s'écrie-t-il alors, philosophes et raisonneurs que nous sommes aujourd'hui ; mais qui de nous, parmi les agitations du mouvement moderne, ou dans les captivités volontaires de l'étude, dans ses âpres et solitaires poursuites, qui de nous entend sans émotion le bruit de ces belles fêtes chrétiennes, la voix touchante des cloches et leur doux reproche maternel ? Qui voit, sans les envier, ces fidèles qui sortent à flots de l'église, qui reviennent de la Table divine rajeunis et renouvelés ?

« L'esprit reste ferme, mais l'âme est bien triste !... Le croyant de l'avenir, qui n'en tient pas moins au passé, pose alors la plume et ferme le livre. Il ne peut s'empêcher de dire :

Que ne suis-je avec eux, un des leurs, et le plus simple, le moindre de ces enfants!... » (1)

Eh! pourquoi donc n'y seriez-vous pas avec nous? Etes-vous donc si certain que la religion de votre enfance n'est qu'une chimère? Vos plaisirs valent-ils ses promesses? Avez-vous trouvé quelque part des satisfactions du cœur préférables à celles qu'elle donne? Vous parlez beaucoup d'illusion; était-ce hier que l'illusion vous possédait, hier quand il vous semblait si simple et si bon de croire? Ou n'est-ce pas plutôt aujourd'hui, aujourd'hui que vous voilà comme des plantes défleuries, sans verdure et sans sève?

Pourquoi ne reviendriez-vous pas, pauvres âmes égarées, à ce Dieu de votre enfance? Son cœur vous offre en ce saint temps le pardon de la miséricorde. Venez prendre votre place dans l'assemblée des fidèles, venez vous asseoir à la Table sainte et vous goûterez, « rajeunis et renouvelés, » les joies pures et suaves de la Pâque chrétienne.

VINGT-CINQ ANS DE PERSÉCUTIONS

(*Suite*).

Sur ces entrefaites avait eu lieu l'expulsion de Mgr Mermillod. Ce vénérable prélat restera certainement une des figures les plus sympathiques de l'épiscopat au XIXe siècle. Il avait refusé maintes fois les postes les plus avantageux (2) pour se dévouer tout entier à son troupeau. Nommé curé de Genève en 1864 et sacré par Pie IX la même année comme auxiliaire de Mgr Marilley, il était appelé à rétablir le siège de saint François de Sales. Le conseil d'Etat avait été informé de sa promotion et n'avait soulevé aucun empêchement. Pendant 7 ans, Mgr Mermillod administra le diocèse de Genève sans qu'une seule protestation s'élevât. Sa voix avait retenti avec éloquence dans les chaires les plus renommées de la chrétienté. Mais la gloire qui rayonnait autour de sa personne laissait trop dans l'ombre ses ambitieux voisins. Une nomination de curé qu'il présenta au gouvernement et qui ne fut pas agréée fut le prétexte que la jalousie trouva pour commencer les hostilités. Mgr Mermillod reçut d'abord l'ordre de cesser toute fonction épiscopale. Il répondit comme auraient répondu les Apôtres : *non pos-*

(1) Voir : Histoire de France, par Michelet, 1re édition. Il paraît que ce passage a été supprimé dans les éditions suivantes.

(2) L'évêché de Nice et l'archevêché de Chambéry, etc.

sumus, non licet. Ce que Rome m'a donné, Rome seule peut me l'enlever. Bientôt ses fonctions de curé et de vicaire général (1) lui furent retirées et défense fut faite à ses curés d'entretenir des relations avec lui. L'évêque protesta et dans un langage modéré, revendiqua les droits de son ministère et prémunit ses prêtres contre la persécution qui s'annonçait violente. Pie IX le nomma alors vicaire apostolique de Genève; c'était traiter le canton en pays infidèle. La fureur de M. Carteret ne connut plus de bornes; il voulait emprisonner l'évêque. Sur le conseil de ses collègues il se contenta de l'exiler. Le noble persécuté se retira en France à Ferney, à cinq kilomètres de Genève. Alors commença vers ce petit pays une procession qui ne devait point cesser pendant 10 ans. Du fond de sa retraite, Mgr Mermillod pouvait encore apercevoir les clochers de son district et distribuer, aux peuples accourus pour l'entendre, sa parole, à laquelle sa situation d'opprimé donnait une force nouvelle.

Le pasteur mis à la porte, les loups entrèrent de plain-pied dans la bergerie, et voulurent guider le troupeau. Une sorte de constitution civile du clergé fut décidée et soumise le 3 mars 1873, au suffrage du peuple. Les électeurs, presque tous hérétiques, approuvèrent la conduite du gouvernement. Il nous est agréable de saluer en passant le nom de M. Ernest Naville. Professeur à l'université de Genève, ce protestant courageux flétrit cette loi tyrannique et son éloquence sut du moins grouper 150 de ses coreligionnaires autour du drapeau de la liberté... Il fut battu; mais on l'a dit bien des fois: il y a des défaites qui honorent plus qu'une victoire.

L'église catholique nationale était fondée; il fallait lui procurer des prêtres. Ce sera l'éternel honneur du clergé de Genève de n'avoir pas eu à regretter une seule défection. On dut frapper aux portes des autres nations. Hélas! il n'est pas surprenant que sur les 40.000 prêtres français on ait pu trouver quelques apostats qui se laissèrent séduire par l'appât de gros bénéfices.

M. Hyacinthe Loyson fut le premier qui se présenta au choix du peuple. Il fut installé curé de Saint-Germain le 12 octobre 1873 avec deux autres intrus comme lui; et on tira ce soir-là le canon en signe de réjouissance comme on faisait retentir autrefois le taureau d'Uri et la vache d'Unterwald (2) après une victoire.

M. Carteret croyait triompher en effet. Sa joie fut de courte durée, l'année n'était pas encore écoulée que l'abbé Loyson quittait Genève après avoir secoué la poussière de ses souliers sur une ville qui

(1) Tout en étant évêque Mgr Mermillod restait vicaire général de Mgr Marilley en résidence à Fribourg.

(2) Fameux cors suisses.

ne reconnaissait, disait-il, aucune liberté. Quelques intrus imitèrent son exemple ; plusieurs même se jetèrent hardiment dans la voie du repentir. Mgr Mermillod ouvrit ses bras et sa bourse à ces brebis égarées et, en 1876, sa charité inépuisable assurait déjà l'existence à six d'entre eux.

D'autres plus nombreux se présentèrent pour les remplacer. Églises, presbytères, chapelles, tout fut mis à la disposition de ces faux pasteurs. Les prêtres et les vicaires catholiques furent alors impitoyablement chassés. Ceux qui voulurent arracher les objets du culte à la profanation furent condamnés à l'amende ou à la prison.

Si de telles iniquités se fussent passées dans un pays catholique on eut vu toutes les nations s'unir dans un même sentiment d'indignation. Pas une ne songea même à inquiéter la cité de Calvin.

Le voyageur qui descend à Genève aperçoit un temple magnifique : c'est l'église Notre-Dame. Elle avait été bâtie par les soins de Mgr Mermillod ; et, sur la souscription ouverte à cet effet, on voyait figurer les noms du pape, des rois et des empereurs.

Un matin, alors que la ville était encore plongée dans le silence, des crocheteurs envoyés par M. Carteret et protégés par la police et la gendarmerie défoncèrent les serrures, s'emparèrent du monument, et le livrèrent aux Vieux-Catholiques.

Bientôt la cure qui était la propriété personnelle de Mgr Mermillod subit le même sort. Ce fut en vain que l'évêque fit entendre des paroles de protestation et intenta un procés aux spoliateurs. Quelle cause eût trouvé grâce devant tant de mauvais vouloir ?

Pendant ce temps-là les ministres de la vraie religion chassés de leurs demeures erraient sans asiles et sans ressources. Le dévouement des fidèles Génevois fut à la hauteur de leur foi, et ce ne fut pas une petite consolation pour les pasteurs, de voir les sacrifices que leur sort suscita parmi leurs brebis.

A la place des hangars et des granges mal fermées qui abritèrent quelque temps les saints mystères on aménagea des demeures plus spacieuses et mieux ornées. Chose qui ne laissera pas de surprendre! Il arriva que la loge maçonnique : *Le Temple unique*, fut mise en vente et achetée par les Catholiques qui en firent une église au Sacré-Cœur. Mgr Mermillod de son côté multipliait ses courses à travers l'Europe et se faisait mendiant volontaire pour procurer à son héroïque clergé des moyens de subsistance. (1)

Faut-il demander en terminant quelle est la situation actuelle des deux Eglises ? L'Eglise catholique nationale qui n'était pas née

(1) On a dit qu'il avait plus de 72.000 francs de charges annuelles.

viable, au témoignage des protestants eux-mêmes, se débat aujourd'hui comme un oiseau mortellement blessé (1).

On ne cite jusqu'à présent, dit le père Burnichon, (2) qu'un seul individu originaire du canton qui ait consenti à recevoir l'ordination des mains de l'évêque vieux-catholique Herzog. Pour faciliter le recrutement on a dû abaisser toutes les barrières et tripler les traitements ; car le jour où l'Etat cessera de payer ces pasteurs il les verra chercher ailleurs un autre gagne-pain.

Le protestantisme tend aussi à disparaître et à se ranger de plus en plus sous le drapeau de la libre-pensée et, si Calvin revenait à Genève, il serait très embarrassé pour trouver un seul disciple.

Le catholicisme romain s'est au contraire retrempé dans la persécution. Ses ennemis eux-mêmes reconnaissent loyalement sa vitalité. Aussi en 1889, lorsque mourut M. Carteret, les feuilles protestantes invitaient les catholiques à venir déposer une couronne sur sa tombe, car ils devaient à sa haine et à ses persécutions leur force et leur activité.

Aujourd'hui la paix se fait entre les divers partis, et M. Gavard pouvait dire, en septembre dernier, que les anciennes luttes ne devaient plus être que comme « un mauvais rêve fini ». C'est notre souhait et notre espérance. Il nous a été donné, il y a quelques années, de voyager avec une partie du clergé de Genève qui revenait de Fribourg où il avait suivi les exercices de la retraite. Nous avons recueilli de sa bouche des paroles pleines de consolations pour l'avenir. Il ne saurait tarder de reconquérir sa liberté.

Les catholiques ont déjà la sympathie et le nombre. (3) Les églises qu'ils ont dû élever se remplissent de fidèles, tandis que les temples des vieux-catholiques restent dans la solitude et le silence. Dieu veuille hâter le moment où tout le peuple de Genève ne formera plus qu'un seul troupeau sous un seul chef !

J. P.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 17 au 24 Avril 1898.

17. — Ier Dimanche après Pâques, mémoire de *saint Anicet*, pape et martyr, — Il y a plusieurs choses à remarquer sur ce pre-

(1) Elle compte aujourd'hui 19 prêtres intrus qui desservent 2 églises en ville et 5 à la campagne plus l'hôpital cantonal. Ces fonctionnaires émargent au budget de l'état pour 78.000 francs.

(2) *Etudes Religieuses. Février 1898*. C'est là que nous avons pris la matière de ce travail.

(3) Il y a sur le territoire de Genève 59.349 catholiques et 54.375 protestants.

mier dimanche après Pâques : on l'appelle le dimanche *in albis*, parce qu'autrefois les nouveaux baptisés déposaient en ce jour leurs robes blanches, qu'ils avaient portées depuis le samedi saint pendant toute l'octave de Pâques. On l'appelle aussi le dimanche de *Quasimodo*, du premier mot de l'Introït. Enfin régulièrement, et à moins d'une autorisation épiscopale prolongeant la période des pâques, c'est le dernier jour de la quinzaine pascale pendant laquelle les chrétiens sont obligés de communier en vertu du précepte de l'Église. A partir de ce jour, il faut observer dans les offices le rite du temps pascal ; on chante plus souvent l'alleluia pour se réjouir de la Résurrection de N.-S.

Le pape Saint Anicet, dont on fait mémoire, a défendu, entre autres choses, que les clercs ne missent trop de soin à leur chevelure.

17. Lundi. — *La B. Marie de l'Incarnation*, veuve. — Madame Acarie se fit carmélite au couvent d'Amiens qu'elle avait fondé, et elle prit le nom de Marie de l'Incarnation. La Bienheureuse demanda, comme une grâce, d'être tout d'abord Sœur converse, ne se croyant pas digne de devenir Sœur de chœur. Les plus humbles fonctions étaient celles qui lui agréaient le plus. Elle avait coutume de dire à ce sujet : « Le seau du puits ne s'emplit pas à moins qu'il ne s'abaisse. Et moi je reste vide, faute de m'abaisser. »

19. Mardi. — *Saint Fulbert*, évêque de Chartres, double majeur. — Fulbert naquit en Poitou. Il étudia à Reims sous le célèbre Gerbert, et il fut appelé à la direction des écoles de Chartres. De cette chaire d'écolâtre il monta sur le siège épiscopal, où il ne discontinua point de donner ses leçons publiques, qui lui acquirent une renommée universelle. Ses nombreux élèves furent comme autant d'étoiles brillantes, qui gravitèrent autour d'un soleil étincelant.

20. Mercredi. — *Saint Isidore de Séville*, évêque et docteur. — Saint Isidore s'employa de bonne heure à l'étude ; mais son génie lent à se développer ne pouvait y réussir. Il allait y renoncer lorsque, passant un jour auprès d'un puits, il remarqua que le marbre, tout dur qu'il était, avait été usé par le frottement de la corde. Cette vue lui redonna du courage ; il comprit qu'il n'y avait rien dont la patience et le courage ne pussent venir à bout.

21. Jeudi. — *Saint Anselme*, évêque et docteur. — Comme saint Anselme se livrait à l'étude de l'Écriture sainte, il eut un doute sur la manière dont les Prophètes avaient vu les choses futures. Dieu permit qu'une nuit il vit à travers les murs du monastère, les moines qui paraient l'autel, d'autres qui dressaient les livres du chœur, et tous les religieux qui se rendaient à l'office divin. Grâce

à cette lumière céleste, il comprit que c'était chose facile à Dieu de faire connaître aux Prophètes l'avenir, puisqu'il lui avait permis, à lui, de voir des yeux du corps, au travers des murailles, ces moines occupés au Lieu Saint.

22. Vendredi. — *Saint Soler* et *saint Caïus*, martyrs. — Tous deux papes. Le premier succéda à saint Anicet, sous le règne de Marc Aurèle et de Lucius Verus, son frère. Il fut martyrisé le 21 avril 179, et fut enterré dans le cimetière de Saint-Calixte. Le second était parent de l'empereur Dioclétien ; il fut martyrisé le 22 avril 296, et inhumé aussi dans le cimetière de Saint-Calixte.

23. Samedi. — *Saint Georges*, martyr. — Saint Georges était de Cappadoce. Il obtint la charge de tribun ou de maître de camp, dans les armées de Dioclétien. Cet empereur, ayant connu qu'il était chrétien, le fit décapiter après divers autres tourments. Le culte de saint Georges est fort répandu en Orient et en Occident. — Les Rois, en leurs batailles, le tiennent pour leur avocat particulier, et l'Église romaine a coutume d'invoquer saint Georges, saint Sébastien et saint Maurice contre les ennemis de la foi.

24. — IIe Dimanche après Pâques. — *Saint Fidèle de Sigmaringen*, martyr ; mémoire de *saint Déodat*, confesseur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Le jour de Pâques. — Pour célébrer le mystère de la Résurrection, rien de mieux évidemment que les actes de foi et de piété réclamés tout d'abord par la Sainte Église au temps de Pâques. Ainsi l'ont compris les chrétiens très nombreux que nous avons vus communier au matin de la grande fête pascale. Parmi ces communiants nous avons compté à la cathédrale plusieurs centaines d'hommes ; beaucoup d'autres avaient déjà fait ou se disposaient à faire leur dévotion un autre jour.

L'assistance aux offices solennels a été remarquable ; à la messe et aux vêpres pontificales, la présence d'une telle foule rehaussait encore la majesté des rites sacrés. La prière publique ne monte pas vers Dieu sans émotion, quand elle est aidée ainsi par le charme des cérémonies et celui du chant. Qui n'a pas été particulièrement sensible aux effets de cette belle musique d'église entendue dans notre auguste basilique ? Le chant liturgique, grave et bien conduit, plaît toujours, comme au temps de saint Grégoire. La musique proprement dite émeut singulièrement aussi, quand des compositions dues aux inspirations religieuses de compositeurs distingués sont interprétées par une *schola cantorum*, comme celle de la cathédrale de Chartres. D'une part, l'*Introït*, *l'Hœc dies*,

le Victimæ pascali laudes, *l'O filii*, et d'autre part, la messe de Niedermeyer, le *Regina* de Gounod, l'*Ave verum* de Saint-Saëns, un *Ave Maria* de M. Delangle, le *Tantum* de Gluck, ont eu, chaque morceau dans son genre, un incontestable succès.

Entre vêpres et complies, le prédicateur, Dom Paul Lafon, a terminé sa station quadragésimale, par une instruction non moins goûtée des fidèles que les précédentes. Le R. P. a montré dans la Résurrection de N.-S. la cause de notre joie et le modèle de notre propre résurrection; ses dernières paroles ont été des souhaits de paix, de cette paix que le Divin Sauveur voulut laisser à ses disciples avant son départ de ce monde pour retourner à son Père.

Sœurs de Notre-Dame de Chartres. — Le mardi de Pâques, une cérémonie de prise d'habit avait lieu dans la communauté des Sœurs de Notre-Dame de Chartres. Trois postulantes, parmi lesquelles un excellent prêtre du diocèse comptait ses deux sœurs, allaient recevoir des mains de Mgr l'Evêque le saint habit qui devait les consacrer les servantes de Dieu, de l'église et des pauvres. Mgr l'Evêque, qui présidait la solennité, avait bien voulu se charger de l'allocution: dans un discours émouvant le prélat fit l'éloge des vertus qui constituent la vie religieuse.

Un salut solennel et bien chanté termina cette pieuse cérémonie à laquelle prit part une très nombreuse assistance. Beaucoup de religieuses de la même Communauté, profitant des congés de Pâques, étaient venues prendre part à cette fête de famille.

Visite de savants et d'artistes. — L'excursion annuelle du Comité Parisien des Monuments et des Arts a eu lieu le lundi de Pâques, 11 avril 1898, à Chartres, avec le concours de MM. Alfred Piébourg, architecte de la ville de Chartres, Augé de Lassus, homme de Lettres et Charles Normand, directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts*. M. Lorin, peintre-verrier, a commenté les admirables vitraux de *Chartres*, la capitale du vitrail.

Saint-Georges-sur-Eure. — Lundi dernier, 8 avril, on inaugurait dans l'église de Saint-Georges-sur-Eure, une chapelle consacrée à la Sainte Vierge. Favorisée par le beau temps, la fête a été très réussie. L'affluence aux offices était considérable, et le soir, sept ou huit cents personnes, dont un tiers des pays environnants, assistaient à un salut solennel. Il faut dire que les musiciens de la *Lyre Chartraine*, invités pour la circonstance, ont chanté toute la journée avec goût et entrain. Pour que rien ne manquât à la cérémonie, un prédicateur de choix, M. l'abbé Villette, professeur de l'Institution Notre-Dame, dans une suite de considérations pratiques sur les deux temples matériel et spirituel, a édifié son audi-

toire par la conviction d'un langage à la portée de tous. M. le Curé de Saint-Georges, dont le zèle actif rêve d'autres conquêtes pour le profit de sa chère église, a le droit d'être fier. Les habitants les plus pauvres, à quelques unités près, ont donné leur obole. Ce détail qui a son importance fait honneur à un dévouement par deux fois couronné de succès, et donne lieu d'espérer que les paroissiens, aimant de plus en plus leur église, voudront y remplir tous leurs devoirs.

UNE PAGE D'HISTOIRE LOCALE

1789-1819

Lors du vote de la constitution civile du clergé, la paroisse de Morvilliers était administrée par un prêtre âgé d'environ 60 ans, M. François Hachet, né vers 1732 à Saint-Julien-sur-Sarthe (Orne). Son installation comme curé remontait déjà au 1er mai 1773 après une vacance de deux mois. En effet, le 1er mars, avait été inhumé dans le chœur de l'église, le corps de maître Thomas-Pierre Allard.

Nous n'avons pu avoir de détails sur la nomination de M. Hachet. Un fait certain, c'est que Morvilliers, *mori villa*, *mori villare*, *morvillare* (la métairie du meurtre), figurant dès le XIe siècle au cartulaire de Saint-Père, n'était pas au nombre des 68 cures dont disposait seulement l'Évêque de Chartres dans un diocèse qui en comptait 943. Saint-Denis de Morvilliers était à la collation de l'abbé de Saint-Père, et différentes chartes avaient confirmé les Religieux dans leur possession.

Vraisemblablement M. Hachet rentrait dans la catégorie des curés séculiers exemptés par leurs collateurs du concours exigé par le concile de Trente et devenus inamovibles depuis 1686. A ces curés appartenait ordinairement le droit de se choisir un vicaire agréé, et ils recevaient de la paroisse un grand presbytère, avec cour, jardin, non moins grande remise, écurie et grange.

Tant de dépendances, aujourd'hui encore conservées dans presque toutes les paroisses de la contrée, n'étaient pas inutiles à Morvilliers. Rien que dans la première moitié du XVIIIe siècle nous avons relevé, tant en faveur de la cure que de la fabrique, jusqu'à quatorze testaments la plupart en biens fonds. Tout nous porte donc à croire que le revenu curial de Morvilliers dépassait le chiffre de 500 livres requis par l'arrêt du Roi 1768 et autorisant les Évêques du Royaume à unir plusieurs bénéfices dans ce but. Aussi quelle bonne proie au jour de la spoliation ! Là semblent s'être bornées, à l'égard du curé, les exigences des Jacobins de l'endroit, désarmés sans doute par la bonté légendaire de M. Hachet et son habileté à prendre discrètement en main les affaires de la commune.

En 1792 les registres paroissiaux sont encore tenus par lui, mais ils sont clos et arrêtés, le 23 décembre, par les officiers municipaux.

Désormais M. le Curé ne sera plus qu'un vulgaire secrétaire, mais nous admirerons plus loin comment il sut dans cette situation faire le plus grand bien.

Le premier acte du registre des décès 1793, toujours de la main de M. Hachet, est dressé par Pierre Masseron, maire de la municipalité, à défaut de l'officier public dont aucun citoyen n'a voulu jusqu'à ce jour accepter la charge, quoiqu'on ait tenu cinq assemblées consécutives à ce sujet et « que procès-verbal de ce refus a été adressé à l'administration. » *(sic.)*

Cette pénurie de candidats n'allait pas être malheureusement de longue durée. Un ambitieux, Michel Petit, âgé de 60 ans, maréchal-ferrant à Bertin, membre du Conseil général de la municipalité, accepta bientôt de constater les actes de naissances, mariages, décès des citoyens au nom de la République une et indivisible, et devint le pontife de la religion nouvelle qui allait dominer pendant douze ans.

La fonction que remplissait jusqu'alors M. Hachet à la maison commune (qui était l'ancienne église paroissiale d'après les vieillards), lui donnait la faculté d'administrer le saint baptême aux enfants le jour même de leur naissance. Régulièrement nous avons trouvé dans l'acte civil la formule : « Qu'il (le père) m'a dit avoir reçu au baptême le nom de.... » Le dernier acte ainsi libellé par le curé-secrétaire est du 16 nivôse 1794, en pleine période révolutionnaire.

Le sacrement de mariage lui-même, et pour la même raison sans doute, avait la priorité sur l'acte civil, quoique les publications en fussent faites conformément à la loi à la porte de la mairie, heure de midi. En voici la teneur : « Les citoyens sont avertis que le » futur mariage entre X... fils de... et de... d'une part et Y... fille » de... et de... a été publié à la porte de la maison commune de » Morvilliers, ce jourd'hui par moi... agent municipal, conformé- » ment à la loi du 27 septembre 1792, et que le dit mariage sera » conclu le... sur les 10 heures du matin devant le président de » l'administration municipale... »

Le dernier sacrement reçu dans ces conditions extraordinaires date du 14 mai 1793. Les jeunes époux ne devaient plus rentrer à l'église pour faire bénir leur union que treize ans plus tard, le 20 mai 1806, après réception des sacrements de pénitence et d'eucharistie et présentation devant l'officier de l'état civil.

A titre de curiosité voici un acte de l'état civil en 1794 : « Après » que les futurs ont déclaré à haute voix, qu'ils venaient de contrac- » ter mariage ensemble et s'étaient pris mutuellement pour époux

» en l'église paroissiale et catholique de ladite municipalité, en » présence et par le ministère du citoyen François-René Hachet, » curé catholique du dit lieu et des témoins ci-dessus dénommés » qui attestent la vérité du fait, les parties ayant déclaré qu'ayant » donné leur consentement mutuel en face de l'Eglise catholique » et le dit consentement ayant été reçu par leur pasteur en pré- » sence des témoins ci-dessus dénommés, ils se déclarent comme » légitimement unis en ménage, j'ai au nom de la loi prononcé que. . . . » On voit par là combien était ancrée dans les esprits comme dans les mœurs de nos populations la doctrine de l'Église catholique concernant le mariage chrétien.

A la gloire de la paroisse disons que le premier mariage purement civil fut celui de deux jeunes inconscients, Jean Lambert Colas, 17 ans 8 mois, et Thérèse Elisabeth Thomas, 15 ans. Cette cérémonie eut lieu le 24 floréal 1794, et fut suivie le surlendemain d'une autre semblable, 26 floréal 1794; François Blot, 27 ans, et Louise Legendre, 34 ans, en étaient les acteurs. Cette fois notre maréchal, Michel Petit, qui avait rayé de sa main et déclaré nul l'acte du dernier mariage religieux-civil, triomphait. La mairie, le temple décadaire de la Ferté, puis de nouveau la mairie de Morvilliers recevront tour à tour les serments des futurs.

Désormais le silence se fait sur le nom et les actes de M. Hachet jusqu'au 1er janvier 1806. Retiré jusqu'alors dans sa petite propriété, voisine de son ancien presbytère vendu le 1er février 1791, M. le Curé dut très probablement se cacher chez des amis et même quitter momentanément la paroisse. Lui-même le déclare dans un acte du 1er avril 1806, où il atteste qu'il a baptisé tous les enfants nés depuis l'an 1792 jusqu'au 1er janvier 1806, et qu'il a exactement recherché et baptisé tous ceux qui étaient nés pendant la fermeture des églises et son absence de la paroisse de Morvilliers: ceci, en vertu d'une ordonnance de Monseigneur l'Évêque de Versailles. L'ordre chronologique qui règne dans ses tableaux nous fait croire que l'exil du vénérable pasteur ne fut pas de longue durée, et c'est l'opinion commune des vieillards que nous avons pu interroger.

Les années, les tribulations avaient affaibli M. Hachet; aussi, dès le 22 novembre 1810, songeait-il à faire son testament. L'une des dispositions portait « qu'ayant acquis par adjudication au » district de Châteauneuf, lors de la vente des Biens d'Église, deux » pièces de terre dont l'une appelée de temps immémorial « Le clos » aux prêtres », son intention avait été d'en conserver la jouissance » pendant sa vie et de les remettre ensuite en propriété à la cure de » Morvilliers ». — Enfin le 20 février 1811, heure de midi, Dieu rappelait à lui son bon et courageux serviteur dont le corps fut inhumé le lendemain dans le cimetière paroissial par M. le Curé

de la Chapelle-Fortin, en présence des différents prêtres du canton, d'un grand concours d'habitants de Morvilliers et des paroisses voisines.

La paroisse de Morvilliers devait rester privée de pasteur jusqu'au 24 août 1816 et, ne rentrer en possession du presbytère que le 22 octobre 1819, moyennant la somme de 2600 francs, dont partie (754 francs 60) fut produite par la souscription généreuse de 39 habitants dont nous conservons religieusement les noms.

Jos. Rousseau

FAITS DIVERS

Congrégations Romaines. — *Suppression de « l'Alleluia » après les versets.* — Un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 3 juin 1892, a décidé qu'aux bénédictions du Saint-Sacrement, durant le *Temps Pascal*, il ne faut jamais ajouter *Alleluia* ni aux versets qui suivent les prières en l'honneur de la Sainte Vierge, comme les Litanies ou le *Sub tuum*, ni même au verset qui suit le *Te Deum*, malgré le caractère de joie qui distingue l'hymne de saint Augustin et de saint Ambroise.

On s'est demandé alors s'il n'en doit pas être de même pour le verset *Panem de cœlo* qui suit le *Tantum ergo*. Or, à la question suivante : *An in expositione et repositione SS. Sacramenti sit addendum Alleluia*, verset *Panem de cœlo*, la Congrégation a fait la réponse générale et déjà ancienne : *Negative*. L'*Ami du Clergé* fait observer que cette réponse ne peut s'appliquer évidemment à la Fête et à l'Octave du Saint-Sacrement, pendant laquelle le Rituel indique positivement l'*Alleluia*. Mais il croit qu'elle s'applique même au Temps pascal, excepté peut-être le jour de l'Adoration perpétuelle, si elle se fait sous forme de Quarante Heures, parce qu'alors elle constitue un office vraiment liturgique en l'honneur du très Saint Sacrement, comme le sont les processions et les bénédictions de l'Octave de la Fête-Dieu. — Il avait d'ailleurs toujours été interdit d'ajouter *Alleluia* aux versets *qui sont une prière et non une louange*, par exemple : *Ora pro nobis...* et le texte officiel des prières après la messe basse ne l'a jamais porté.

Châteauneuf-sur-Cher. — De grandes fêtes se préparent à Châteauneuf-sur-Cher, diocèse de Bourges, à l'occasion de la Consécration du superbe sanctuaire de N.-D. des Enfants et son érection en Basilique. Cette consécration sera faite, le 24 avril prochain, par Sa Grandeur Monseigneur Servonnet, archevêque de Bourges, assisté de plusieurs évêques. Cette nouvelle Basilique, érigée par

Bref de Sa Sainteté Léon XIII et rattachée à Saint-Pierre de Rome, est enrichie par le fait même de très nombreuses indulgences. — (Trains spéciaux partant de Bourges et d'Issoudun).

Cause de M. Olier. — *La Congrégation des Rites*, réunie le mardi 8 mars, s'est occupée de la révision des écrits de M. Olier, fondateur de la société de Saint-Sulpice. La cause de béatification de M. Olier a pour cardinal ponent S. Em. Vincent Vannutelli, et pour postulateur M. Hertzog, procurateur à Rome des Sulpiciens.

Espagne — Restitution des biens et revenus. — En exécution des ordres du gouvernement, les biens du monastère du Liuch ont été rendus le 8 février. On se souvient que M. Navarre Reverter les avait confisqués au printemps dernier, pour le département des Finances. La remise de ces biens a été faite, en présence du président de la députation provinciale représentant le vicaire capitulaire dont le siège est actuellement vacant. La cérémonie a eu un caractère solennel. Le ministère, présidé par M. Sagasta, mérite les éloges des catholiques espagnols pour cette réparation à une injustice contre laquelle avait protesté le défunt évêque de Palma. Il n'est jamais trop tard pour reconnaître ses torts. — Voilà l'effet de l'intervention courageuse de feu Mgr Cervera, le tant regretté évêque de Palma, la capitale des Baléares. Cet évêque n'a pas craint de dire, par mandement épiscopal, que le ministre avait encouru l'excommunication majeure, ainsi que tous ceux qui, d'une façon quelconque, avaient prêté la main à cette spoliation. Au moment même de l'incamération, le gouvernement de la régente avait député auprès du Saint-Siège une personnalité chargée de trouver une combinaison quelconque. La réponse de Rome a été celle qu'elle devait être, et la régence s'est vue forcée à restituer les biens dont on s'était si injustement emparé.

Dieu n'a pas permis que le courageux prélat vît le jour du triomphe du droit et de la justice : il a succombé subitement à la suite d'une apoplexie cardiaque ; mais la vigueur de sa protestation porte ses fruits, même après sa mort, et son exemple sera fécond.

(*Imparcial de Madrid*)

— Le Comité international fondé sous le patronage du Souverain Pontife Léon XIII invite tous les catholiques à s'unir en un même élan de cœur, afin de donner aux générations futures, à l'occasion du renouvellement du siècle, l'exemple d'une imposante manifestation de foi, d'amour et de réparation. Le président de ce comité est le comte Commandeur Jean Acquaderni et le délégué national pour la France, Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris.

— Vient de paraître, à la librairie Gaume et C[ie], éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris, **Saint Vincent de Paul**, modèle des hommes d'action et d'œuvres, étude historique, religieuse et sociale par l'abbé J.-B. Boudignon, aumônier du lycée du Puy. Avec bref de Sa Sainteté Léon XIII à l'auteur, et des lettres approbatives de NN. SS. les évêques du Puy, de Versailles, de Lausanne et Genève; de M. Fiat, supérieur général des prêtres de la mission et des Filles de la charité. — Nouvelle édition où les questions sociales sont spécialement mises à jour. — 1 volume in-8 de 512 pages, 4 fr.

L'auteur, s'inspirant des dernières Encycliques Pontificales, a remanié son travail et l'a mis au point des questions sociales actuelles. Mieux que nous ne saurions le faire, le vénérable évêque du Puy a montré la portée de cet ouvrage quand il a écrit à l'auteur :

« Votre étude historique, religieuse et sociale, proposant saint Vincent de Paul comme *Modèle des Hommes d'Action et d'Œuvres*, n'a rien perdu de son actualité. N'est-ce pas hier que Sa Sainteté, Léon XIII, faisait insérer dans le Bréviaire et le Martyrologe, en l'honneur de votre héros, le titre de *Patron de toutes les Associations de charité dans le monde entier*? De plus, quel temps eut jamais un besoin plus grand d'être prémuni contre les rêveries malsaines et les utopies sociales, contre le pessimisme des uns et le dilettantisme des autres? C'est d'ailleurs ce que semble mieux comprendre, dans tous les camps, une élite véritable qui ne confond pas l'idéologue inutile ni l'agité avec l'homme du devoir présent et précis, calme et courageux, qui acclame la « royauté de l'Action »; surtout de l'action charitable intense et continue, mêlée à la méditation et à la prière, comme le fut celle de Vincent de Paul le saint et même le philanthrope incomparable. C'est ce que comprennent aussi tous ceux qui ont accueilli votre ouvrage avec une faveur marquée. En effet, il n'a pu m'être que très agréable d'apprendre que celui-ci avait eu les honneurs de la lecture publique dans les milieux les plus choisis : ici devant six cents prêtres réunis pour la retraite pastorale; là devant trois cents; ailleurs devant de nombreuses assemblées de Membres des Conférences de Saint Vincent de Paul ou de Dames de la Miséricorde. Des Communautés religieuses, des Noviciats, des Séminaires et autres institutions semblables l'ont pareillement lu en lecture de table ou en lecture spirituelle.

C'est là, Monsieur l'Abbé, un genre de recommandation qui a vraiment son prix. Je le signale. Je vous en félicite et souhaite qu'il vous soit donné de plus en plus. »

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.





SAMEDI 23 AVRIL 1898

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT D'AVRIL)





Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



3 fr. par an
pour la France
et 5 fr.
pour l'Etranger

Prix du Numéro
de la Revue mensuelle:
25 centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an
en plus pour
les suppléments
hebdomadaires.

Prix du Supplément:
15 centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 24 avril, 2e dimanche après Pâques, S. Fidèle de Sigmaringen, *double*. A 9 h., messe de paroisse. A 11 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., non, vêpres, complies et salut.

— Lundi 25, S. Marc, apôtre. A 9 h., avant la grand'messe capitulaire, procession dans l'intérieur de la cathédrale, au chant des Litanies des Saints ; les fidèles sont invités à y assister et à prier, avec le clergé, pour la bénédiction des fruits de la terre.

— Samedi 30, à 8 h. du soir, ouverture du Mois de Marie. Prédicateur : R.-P. Martin Rousseau, dominicain.

PAROISSES SAINT-PIERRE ET SAINT-AIGNAN. — Dimanche, 25 avril, les offices aux heures ordinaires.

Chapelle des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration perpétuelle. — *Fête de l'Adoration du Très Saint-Sacrement.* — A 6 h., du matin, exposition du Saint-Sacrement et première messe. — A 7 h., messe basse. — A 9 h., grand'messe. — A 4 h., vêpres, sermon par M. l'abbe Fournier, vicaire général, et salut solennel. — Les offices seront présidés par M. le chanoine Godet, curé-archiprêtre de Notre-Dame. — Indulgence plénière.

Monastère de la Visitation. — Le mardi 26 avril, à 8 h. ½, *cérémonie de profession*. Allocution par M. l'abbé Pasquet, aumônier des hospices d'Orléans. Messe conventuelle.

Hospice Saint-Brice. — Le mardi 26, à 9 heures, dans l'Église Saint-Martin-au-Val, service anniversaire de fondation pour M. Ferdinand de Reverdy, bienfaiteur insigne de l'hospice Saint-Brice et fondateur de l'ancienne école Saint-Ferdinand, au boulevard Chasles.

Chapelle Sainte-Foy. — Le 28 avril, *Fête du Bienheureux Pierre-Louis-Marie Chanel*, premier martyr de l'Océanie, béatifié en 1889.

Le matin, à 7 h., messe avec chant de cantiques célébrée par Mgr l'Évêque de Chartres. Le soir, à 4 h. ½, exercice solennel, également présidé par sa Grandeur, avec panégyrique du Bienheureux par M. l'abbé Tissier, Directeur de l'Institution Notre-Dame. Vénération des reliques du Bienheureux et Bénédiction du T. S. Sacrement.

N° 13. 23 Avril 1898.

SOMMAIRE

L'ŒUVRE DU JEUDI

POUR LES ENFANTS DES ÉCOLES NEUTRES

Monsieur le Directeur,

Puisque déjà, à deux reprises, l'un de vos correspondants a parlé, dans la *Voix de N.-D.*, de l'Œuvre du Jeudi pour les enfants des écoles neutres, je compte sur votre obligeance habituelle, pour porter à sa connaissance et à celle de vos lecteurs, si vous le jugez à propos, les détails suivants. Je les ai recueillis dans le *Compte Rendu* du Congrès de Reims et dans diverses brochures ou Revues. Je les crois de nature à intéresser.

Depuis un certain nombre d'années, existe à Poitiers un florissant Patronage. Il comprend deux parties : d'abord les écoliers, puis les jeunes apprentis. Je ne dirai rien de ces derniers. Ils suivent les réglements ordinaires de tout Patronage. Mais voici comment est organisée la section des écoliers qui, tous, appartiennent aux écoles neutres. Tous les jeudis ils passent la journée entière au Patronage. Le matin est sanctifié par l'assistance au Saint Sacrifice de la messe. Le soir, on consacre plus d'une heure à l'étude du Catéchisme. Avant de partir, les enfants font leur prière et écoutent quelques avis. Le reste du temps se passe dans la cour ou dans la salle, suivant la saison. Les jeux sont vivement encouragés. Pendant les vacances, le Patronage est ouvert tous les jours. Il y a chaque semaine une promenade en dehors de la ville.

A Paris, où plusieurs Patronages ont été établis en faveur de ces pauvres enfants, chaque prêtre a dû agir suivant les ressources dont il disposait. Les uns, comme M. l'abbé Jouin dans la paroisse de St Augustin, ont acheté un magnifique local, ont édifié une vaste chapelle, institué des fêtes publiques, établi des retraites préparatoires aux solennités de Pâques ou de Noël.

D'autres, moins secondés et plus pauvres, ont dû réduire l'œuvre à ses éléments essentiels. On cite M. l'abbé Pinet,

vicaire de Saint-Merry et M. l'abbé Bourgeois, de Saint-Marcel.

C'est en l'année 1881 que M. l'abbé Pinet commença de grouper les enfants. Au début il n'en eut que dix: aujourd'hui il a la joie d'en compter plus de cent trente. Voici comment il procède pour ceux qui se préparent à leur première communion:

Chaque jeudi, il les conduit en promenade. Le rendez-vous est à l'église. Après une dizaine de chapelet, on part en rang et on se dirige du côté de la campagne. A ces chers enfants il faut de l'air et de la liberté; on leur en donne le plus possible. On y ajoute, ce qui n'est pas à dédaigner, un petit pain et une tablette de chocolat. On devine aisément la joie des enfants... et des parents. Comme il est juste, le bon Dieu n'est pas oublié, et le prêtre est heureux d'en parler, de le faire connaître et aimer.

Dans la paroisse de Saint-Marcel, M. l'abbé Bourgeois a suivi une autre méthode. A l'aide de quatre ou cinq enfants il a fondé son Patronage sous le titre de *Jeune Garde Catholique*. C'est une sorte d'association amicale dont le but est de maintenir les membres dans la vie chrétienne. Il commençait en 1890. Depuis ce temps, 167 demandes lui ont été faites: 153 ont été acceptées. Chaque dimanche, à l'issue de la messe, il tient une courte réunion ; les zélateurs y rendent compte de leur mandat et l'aumônier y donne les avis utiles ou nécessaires. La communion fréquente y est en honneur. Les chefs de groupe sont chargés de la surveillance.

D'autres exemples pourraient être donnés. Mais à quoi bon? Ceux-ci suffisent. En les lisant, votre correspondant, M. le Directeur, se sentira encouragé à recommander plus chaleureusement encore cette œuvre qui s'impose malheureusement de plus en plus, et à l'entreprendre si sa position le lui permet.

Excusez-moi, M. le Directeur, de cette liberté et daignez agréer l'hommage de mon profond respect.

A. B.

LE PAROISSIEN SOUS LE BRAS

A voir la manière dont les hommes, jeunes et vieux, entendent aujourd'hui la messe dans la plupart des églises de ville et de la campagne, on ne se douterait pas des progrès qu'a faits l'instruction primaire.

C'est à croire que l'immense majorité des Français ne sait pas lire la lettre moulée et imprimée.

Les uns paraissent fort embarrassés de leurs mains ; les autres les joignent plus ou moins dévotement. Beaucoup, les bras croisés sur la poitrine, se tiennent devant le bon Dieu dans l'attitude d'une statue de bronze en face de la postérité.

Ne serait-il pas plus simple d'imiter ces demoiselles et ces dames, et de suivre la messe dans un livre de prières ?

Lorsque je fréquentais le catéchisme de ma paroisse, — il y a bien des printemps, — mon vieux curé nous disait :

« Un chrétien qui va à la messe sans son livre de prières ressemble à un soldat qui part pour la guerre sans fusil. »

Il y a beaucoup de ces soldats-là aujourd'hui.

Sérieusement, je crois donner un excellent conseil à tous les chrétiens peu fervents, c'est-à-dire aux trois quarts et aux neuf dixièmes de l'autre quart, en les engageant à se munir d'un livre de prières.

Ils éviteront d'abord beaucoup de distractions : un point qui n'est pas à dédaigner. Ils donneront le bon exemple à quantité d'écoliers et de petits jeunes gens qui ont leur paroissien dans leur poche et n'osent l'en tirer. Enfin, — c'est la chose essentielle, — ils auront entendu la messe avec foi, piété et intelligence.

Eh oui ! avec intelligence. Combien y a-t-il de bacheliers, de licenciés et même de docteurs ès lettres et ès sciences capables de dire quel est l'Evangile qui se récite à la messe le second dimanche de Carême, ou quelle fête de saint se célèbre le premier du mois de mars.

On assiste à la messe, à vêpres, aux offices et aux cérémonies de l'Eglise sans y rien comprendre.

Quoi d'étonnant qu'on s'y ennuie et qu'on finisse par ne plus y revenir !

La religion des vieux siècles chrétiens doit être, je crois, une religion éclairée et savante.

Qui n'a pas la foi du charbonnier doit avoir la foi du docteur.

On ne saurait croire quelle intelligence de la religion catholique peut donner un paroissien complet à celui qui saurait s'en servir. Dogme, morale, liturgie, poésie, tout ce cycle de l'année religieuse est renfermé dans cet humble livre qui coûte une trentaine de sous.

Que peuvent faire si longtemps les dévots dans l'église? disent les libres-penseurs.

C'est bien simple : ils lisent, ils étudient, ils méditent, ils prient.

Mon vieux curé, cité plus haut, disait souvent :

« Oh ! que le diable est fin, mes très chers frères ! »

Il avait bien raison. Le diable inspire de lire les mauvais journaux et il détourne de lire les Heures.

De cette façon, il arrive que cet humble et grand talent de la lecture sert au mal et ne sert pas au bien. Il aveugle au lieu d'éclairer, corrompt au lieu de moraliser.

Que chaque chrétien se procure un bon livre de prières et en use à l'église : il n'en faudra pas davantage pour produire les plus heureux changements, pour amener la plus pacifique et la plus pure des révolutions.

L'esprit chrétien aurait bientôt fait, pratiquement, de reprendre son empire, dans notre diocèse, si tous les fidèles, à l'exemple de ce que faisaient nos pères, allaient à la messe... *le paroissien sous le bras.*

UN DOYEN.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 24 Avril au 1er Mai 1898.

24. — IIe Dimanche après Pâques. — *St. Fidèle de Sigmaringen*, martyr. — Mémoire de *saint Déodat*, confesseur. — Comme on disait un jour à saint Fidèle de Sigmaringen qu'on ne pouvait être obligé de faire du bien à des ingrats, qui se servaient du bienfait pour vous nuire, il répondit qu'il faut toujours compter sur l'ingratitude des hommes, sans se lasser pour cela de leur faire du bien. On est obligé de les servir, moins pour l'amour d'eux que pour l'amour de Dieu qui l'ordonne. Ce bien n'est jamais perdu : si les hommes l'oublient, Dieu s'en souvient et le récompense.

25. Lundi. — *Saint Marc*, évangéliste, double de 2e classe. — 1. La fête de saint Marc doit renouveler en nous le respect pour le Saint Évangile. Lisons-le plus souvent, et que ce soit toujours pour y apprendre ce que nous devons pratiquer. — 2. Assistons à la procession avec un recueillement et une modestie édifiante, en esprit de pénitence, et demandons humblement à Dieu pardon de nos péchés.

26. Mardi. — *Saint Clet et saint Marcellin*, martyrs. — Tous deux papes. Le premier succéda à saint Lin et fut ainsi le troi-

sième pape après saint Pierre. Il fut martyrisé dans la persécution de Domitien. Le deuxième succéda à saint Caïus. Il tomba dans la persécution de Dioclétien, qui fut la plus sanglante de toutes; mais il se releva avec courage, fit l'aveu de sa faute en plein concile tenu à Rome, s'en alla trouver l'empereur, qui le fit décapiter avec trois autres saints martyrs.

27. Mercredi. — *Saint Léon*, pape et docteur (du 11 avril). — Saint Léon succéda au pape Sixte III. Afin de détruire les hérésies d'Orient, il assembla le concile de Chalcédoine où se trouvèrent six cent trente évêques. Il y fit condamner Eutychès et Dioscoride, et établir la foi catholique, qui reconnaît en J.-C. deux natures, la nature divine et la nature humaine, en une seule personne, sans toutefois confondre les propriétés et les opérations de l'une et de l'autre nature.

28. Jeudi. — *Saint Paul de la Croix*, confesseur; mémoire de *saint Vital*, martyr. — Saint Paul de la Croix fut ainsi surnommé d'abord à cause de son grand amour pour la Passion de N.-S. qu'il méditait dès son enfance. Plus tard il établit un ordre religieux avec mission de prêcher Jésus, et Jésus crucifié à l'exemple du grand apôtre des nations. Nous devons, comme nous y invite l'Église, imiter ce grand saint, vénérer la Passion de N.-S. sur la terre, afin d'en retirer ce fruit salutaire dans le Ciel.

29. Vendredi. — *Saint Pierre*, martyr. — Saint Pierre était né de parents hérétiques, de la secte des Manichéens. Un jour qu'il sortait de l'école, il rencontra un de ses oncles qui lui demanda ce qu'il avait appris. L'enfant commença à lui dire sa leçon : Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant, Créateur du Ciel et de la terre. « Il ne faut pas dire cela, lui dit son oncle; ce n'est pas Dieu qui est Créateur, mais le démon. » On sait que les Manichéens admettaient deux principes, l'un bon et l'autre mauvais, et ils disaient que c'était le mauvais qui avait créé le monde. L'enfant soutint la vraie doctrine de telle façon qu'on vit bien que c'était Dieu qui parlait en lui. Ce qui prouve combien il importe que les enfants soient imbus de bonne heure d'une saine doctrine et d'une véritable piété.

30. Samedi. — *Sainte Catherine de Sienne*, vierge. — La sainte s'était chargée de soigner une veille femme, toute couverte d'ulcères, mais celle-ci loin de reconnaître ce service la calomnia outrageusement. Catherine ne laissa pas que de servir sa malade avec encore plus d'affection qu'auparavant, tâchant par humilité et par douceur d'amollir la dureté de son cœur. De plus, elle eut recours à N.-S., lui demandant qu'il prît en main sa défense, comme il arriva en effet, car la malade reconnut sa faute et la sainteté de Catherine.

1er Mai. — IIIe Dimanche après Pâques. — *Saint Philippe* et *saint Jacques*, apôtres, double de 2e classe.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Mgr l'Évêque de Chartres s'est rendu à l'invitation de Mgr l'Evêque de St-Brieuc, pour assister demain dimanche, à la fête patronale de St-Brieuc.

Pèlerinage. — Le pèlerinage diocésain de cette année est fixé au jeudi 12 mai. Sont spécialement convoquées les paroisses des arrondissements de Chartres et de Nogent-le-Rotrou.

Nécrologie. — *M. l'abbé Prieur.* — Nous recommandons aux prières M. l'abbé Prieur (Anne-Paul), curé de Grandville-Gaudreville, décédé dans la matinée du 19 avril 1898, à l'âge de 65 ans. Il était e nchaire, pendant sa messe paroissiale, le dimanche 10 avril, quand survint l'attaque d'apoplexie qui l'a conduit à la mort; il reçut les derniers sacrements le jour même de l'accident qui le surprenait ainsi en plein exercice de ministère, et attendit, avec une pieuse soumission à la volonté de Dieu, l'heure suprême que ne doit point redouter le bon pasteur.

M. l'abbé Prieur était né à Chartres, sur la paroisse Saint-Pierre, le 29 mars 1833. Plus tard ses parents demeurant rue de la Brèche, et son père étant employé au service de la cathédrale et du sanctuaire de N.-D. de la Brèche, le jeune Paul fixa l'attention de M. l'abbé Baret, premier vicaire à Notre-Dame, et fut placé comme externe à l'Institution de M. Brou, d'où il passa au petit séminaire de Saint-Cheron. Ordonné prêtre le 21 juin 1859, il fut nommé aussitôt curé de Grandville et de Gaudreville, où il est toujours resté depuis. Ses paroissiens, au milieu desquels se sont passés ses trente-neuf ans de sacerdoce, l'ont toujours entouré d'une respectueuse affection. Ils lui ont rendu avec tristesse les honneurs funèbres, le 21 avril; beaucoup d'autres amis se sont associés à leur deuil.

Une cérémonie au Carmel. — Le 14 avril, au milieu d'une nombreuse assistance de prêtres et de fidèles, Mgr Mollien, évêque de Chartres, a présidé une cérémonie de vêture au monastère du Carmel. La nouvelle religieuse était Mlle Marthe Garancher, sœur de M. l'abbé Garancher, professeur au Grand Séminaire et aumônier du Carmel de Chartres. Le prédicateur, M. le chanoine Drouin, curé de Beaumont-les-Autels, a donné à ses auditeurs, de beaux enseignements théologiques en comparant le sacerdoce et l'état religieux.

L'Œuvre des Jeunes Economes. — Le tirage de la loterie de l'Œuvre des Jeunes Economes se fera le mardi 26 avril, à 2 heures, dans une salle de l'évêché. (Exposition des lots du 22 au 25 inclusivement). Le prix du billet est de 25 centimes et un lot est assuré aux séries de 20 billets. Les Conseillères de l'Œuvre font appel à la générosité des personnes charitables pour leur faciliter le placement des billets et leur donner des lots, afin d'assurer le succès de la loterie qui est la principale ressource de l'Œuvre.

A Nogent-le-Rotrou et à Dreux. — On nous a donné, trop tard pour l'insertion dans le dernier Supplément, quelques détails sur la fin de la station de Carême dans ces deux villes. A Notre-Dame de Nogent, la retraite pascale prêchée par le R. P. Rousseau, S. J, a été très suivie ; elle s'est terminée par une communion générale des hommes, qui n'a été ni moins nombreuse ni moins consolante que celle de l'an dernier. — A Dreux, le dimanche des Rameaux, le jeudi saint et le jour de Pâques, un grand nombre de chrétiens ont approché de la Sainte-Table. M. le Curé, au jour de Pâques, a fait appel aux retardataires, espérant que le nombre des 750 communiants serait bientôt doublé.

Aux Congrès de Paris. — Parmi les travaux remarqués et applaudis dans les assemblées scientifiques qui ont eu lieu à Paris, deux sont à signaler spécialement dans nos annales diocésaines :

Au Congrès de la Société Bibliographique, M. l'abbé Langlois, vicaire de Saint-Aignan, Directeur de la *Bibliographie d'Eure-et-Loir*, a lu un intéressant rapport, traitant de la nécessité et de l'utilité d'établir une distinction factice entre l'histoire générale et l'histoire locale, au point de vue de la bibliographie. — Au Congrès d'Archéologie, de grands éloges ont accueilli les importantes études historiques présentées par M. l'abbé Chapron, curé de Courtalain, sur les illustres familles des seigneurs de Montmorency et des seigneurs de Courtalain.

Quête pour les Lieux-Saints. — Elle doit se faire dans les églises du diocèse de Chartres, le dimanche 1er mai.

La fête de S. Benoît Labre. — Inscrite en 1898, pour la première fois, dans le cycle de nos fêtes diocésaines, elle a été célébrée particulièrement dans la crypte de la cathédrale, là où se trouve depuis plusieurs années la statue de ce glorieux patron des pèlerins et des pauvres. A Chartres peut-on oublier qu'il séjourna plus ou moins longtemps au pied de nos Madones, étonnant dans sa misère, édifiant par sa piété humble et profonde ! — Nous rappelons qu'il recevait l'hospitalité chez sa cousine, du même nom que lui, et originaire comme lui de l'Artois ; Mme Tasset-Labre demeurait : tertre du Pied-Plat, n° 2.

A l'occasion des élections. — De toutes parts on demande des prières ferventes pour préparer, selon les vues de Dieu, l'évènement du 8 mai. Il faut prier; il faut aussi éclairer sur leur devoir social les électeurs insuffisamment instruits en ce qui concerne la vraie politique chrétienne. On nous signale deux excellents opuscules écrits dans ce but, et qu'il sera bon de répandre.

1° *Faisons de bonnes élections*, R. P. Marie-Antoine, capucin, Paris, 10, rue de Mézière, H. Oudin, Paris : L'exemplaire, 0 fr. 15 ; le cent, 10 francs; les cinq cents, 40 francs; le mille, 60 francs.

On sait que le R. P. Marie-Antoine, l'apôtre du Midi, a coutume de traiter les questions vitales du temps présent.

C'est la véritable et immuable politique chrétienne exposée d'une façon saisissante. Elle ne pourra que produire un grand bien en faisant entrer dans les esprits les idées catholiques.

2° *Le guide de l'électeur chrétien*, est en vente à l'imprimerie catholique Saint-Cyprien, 27, *Allées de Garonne*, Toulouse. Un exemplaire 0 fr. 25. Les 12 exemplaires, *franco poste* 2 fr. 50. Les 50 exemplaires, *franco gare* 9 fr. Les 100 exemplaires, *franco gare* 15 fr. Pour les commandes supérieures on traite de gré à gré.

Fruncé. — On nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Le 17 avril 1898 est un jour qui marquera dans les fastes de la petite paroisse de Fruncé, car ce jour-là c'était grande fête.

Naguère encore notre église était en assez piteux état, mais depuis un an nous avons assisté à de rapides transformations. C'est le bardeau, continuel danger pour nos têtes, qui d'abord se consolide en se rajeunissant ; puis les fenêtres trouées font place à de superbes vitraux (1), les murs prennent une sévère parure, et le sanctuaire avec son carrelage aux teintes délicates, le nouvel autel (2), modèle de bon goût et ses nombreuses statues, devient de toute beauté. Et j'allais oublier la sacristie, qui, au milieu de tout cela, s'élève comme par enchantement, montée de toutes pièces !

Il faut dire aussi que nous avons un excellent curé — pas percheron pour rien, dit-on chez nous, mais c'est un percheron qui fait de si bonne besogne avec les gros sous qu'il nous tire, que certes nous étions loin de lui en vouloir dimanche dernier. D'ailleurs si son habileté, disons mieux, si son dévouement suscite des générosités chez nous, si M. le marquis de Pontoi-Pontcarré, si la famille Lejards doivent ouvrir leur bourse bien grande, alors que le pauvre apporte son obole, les paroisses voisines ne demeurent

(1) De la maison Hucher, du Mans.

(2) De la maison Haussaire, de Reims.

point exemptes de cette contagion de sacrifice. Courville en sait bien quelque chose, lui qui cache une de nos principales bienfaitrices.

Ainsi l'œuvre fut menée à bonne fin, et Monseigneur daigna venir dimanche la couronner en la bénissant. L'église magnifiquement décorée était prête à la recevoir, et toute la paroisse était sur pied. M. H. Lejards, maire de la commune, souhaite la bienvenue à Sa Grandeur en termes fort délicats, lui offre les hommages de son Conseil, lui présente les sapeurs-pompiers qui, chef en tête, vont tout à l'heure lui faire escorte, et dénonce son curé à sa bienveillance ainsi qu'à la reconnaissance de tous les paroissiens. Monseigneur remercie en quelques mots, il se réserve. Bientôt, à l'église, dans sa réponse aux paroles émues que M. le Curé lui adresse après l'évangile, il va exprimer toute sa satisfaction ; il félicite l'auteur principal mais modeste de la transformation de l'église, rend hommage au bienveillant concours de la municipalité, à l'excellente tenue des sapeurs-pompiers, à l'empressement de la paroisse qui est là tout entière. Monseigneur veut avant tout nous donner un enseignement. C'est bien de restaurer nos temples matériels, mais nous avons un autre temple à édifier à Dieu : c'est notre âme qu'il réclame au nom de ce Dieu qu'il représente.

L'assistance compacte reconnaît en son Évêque le digne successeur des apôtres, et dans un recueillement profond elle boit ses paroles. Espérons que plus d'un cœur fermé jusque-là se sera ouvert à un langage aussi apostolique.

Cependant l'office divin se poursuit ; M. le Vicaire général Fournier est à l'autel, les chants liturgiques s'exécutent avec une ampleur, un entrain inaccoutumés ; l'harmonium, sous les doigts agiles de M. le curé de Chuisnes, rend des sons que nous ne lui connaissions point ; M. l'abbé Doirat chante sans relâche et toujours avec chaleur et goût, nos chantres se surpassent. Mais c'est à l'*Harmonie Saint-Ferdinand* qu'il était réservé de donner à la fête sa note gaie, à l'allégresse de tous son expression. Dirigée par son habile et sympathique chef, M. Connen, elle ne nous ménage ni le nombre des morceaux ni la brillante exécution. A la messe, aux vêpres, l'église résonne de ses puissants accords et dans la rue elle entraîne la foule. Je dis la foule, l'expression n'est point forcée. Le soir, ce n'est plus seulement la fête du pays, c'est la fête de la contrée ; plus de 1,500 personnes se pressent dans l'église devenue beaucoup trop petite. L'ordre, le silence, qui convient au lieu saint, pouvaient en souffrir, il n'en fut rien pourtant et je suis sûr que M. le Doyen de Courville, dans la belle leçon de choses qu'il nous donna, en s'inspirant des vitraux, n'eut qu'à se féliciter de l'attention que lui prêta son vaste auditoire.

Après les vêpres, l'Harmonie reconduit Monseigneur jusqu'aux portes du presbytère, et là, Sa Grandeur se détourne pour nous bénir encore une fois. Ce moment avait été prévu, vite un petit garçon s'avance et remercie Monseigneur ; puis vient une fillette, armée elle aussi d'un compliment, mais à l'adresse du pasteur, et le compliment est accompagné d'un joli calice que la paroisse offre à son curé comme gage de sa reconnaissance. M. le Curé visiblement ému va remercier quand Monseigneur lui ravit la parole. Il tient à adresser lui-même ses remerciements à la paroisse, et quand il a fait goûter à tous cette paternelle bonté que vante bien haut chacun de ceux qui eurent le bonheur de l'approcher de plus près, il nous donne une dernière et solennelle bénédiction.

La fête religieuse était finie que l'Harmonie n'avait point encore épuisé son répertoire ; elle donne au pays un concert en règle et c'est seulement quand la voiture emporte Monseigneur vers la gare qu'elle croit avoir assez fait. Elle-même reprend bientôt le chemin de Chartres, contente de nous, dit-elle aimablement, et nous enchantés d'elle.

A 7 heures, de toute cette belle journée il ne restait déjà plus qu'un souvenir. Au moins ce souvenir-là sera durable. Fruncé le gardera longtemps, et avec lui il gardera longtemps, l'amour de son Evêque.

Agréez, etc. *Un paroissien.*

LE CALENDRIER SPIRITUEL DE NOS PÈRES AVANT LA RÉVOLUTION

I. LE TEMPS PASCAL

1° *A la Cathédrale.* — Le jour de Pâques, M. le Théologal ne prêche pas.

Le lundi d'après Pâques, procession de la Cathédrale aux Capucins (actuellement Saint-Brice).

Le mardi, procession à Saint-Père (actuellement Saint-Pierre).

Le mercredi, procession à Saint-Jean (actuellement la Providence).

Le vendredi, procession à Saint-André.

Le samedi, procession à Saint-Maurice. (On y servait du lait aux chanoines et aux enfants de chœur).

2° *Dans les églises de la ville.* — Tous les dimanches de Pâques — Aux Jacobins (actuellement Saint-Paul), Mystères du Rosaire, litanies de la Sainte Vierge, procession et bénédiction après complies.

Aux Minimes (entre les deux impasses de ce nom) et aux Capucins (à Saint-Brice), exposition du T. S. Sacrement et bénédiction.

Le second dimanche après Pâques, aux Minimes, fête de Sainte Marthe.

Le quatrième dimanche après Pâques, à l'Abbaye-de-l'Eau (au-delà de Morancez), fête de saint Honoré.

Le sixième dimanche après Pâques, à Saint-Aignan, fête de saint Spire.

II. Voici quelles étaient les fêtes du mois d'avril :

Le 1er dimanche d'avril, à Saint-Aignan, exposition et office du T. S. Sacrement et procession.

Le 2e, aux Minimes, la fête de saint François de Paule (leur fondateur), exposition du T. S. Sacrement et prédication.

Le 5, aux Jacobins, la fête de saint Vincent Ferrier. Exposition du T. S. Sacrement et salut.

Le 14, aux Carmélites, la fête de saint Jean de la Croix. Exposition du T. S. Sacrement.

Le 20, aux Jacobins, la fête de sainte Agnès du Mont-Politien. Exposition du T. S. Sacrement à 6 heures du matin et salut après complies.

Le 24, aux Capucins, la fête du B. Fidèle, martyr, capucin. Indulgence plénière.

Le 25, à Saint-Martin, salut du T. S. Sacrement, les litanies du Saint Enfant Jésus et Bénédiction. — Aux Carmélites, les litanies du Saint Enfant Jésus et exposition du T. S. Sacrement.

Jour de Saint Marc, procession générale à Saint-Père.

Le 29, aux Jacobins, fête de Saint Pierre, martyr. Exposition du T. S. Sacrement à six heures du matin et salut après complies.

FAITS DIVERS

Fédération électorale en 1898. — On a répandu à Paris le document suivant :

La fédération électorale de 1898 voulant défendre, sous la République, les intérêts religieux, fait appel au dévouement de tous ses comités et ses adhérents.

Elle leur demande, à ce moment décisif de la préparation électorale, de redoubler d'activité et de prendre pour règle de leur conduite les résolutions suivantes :

1° Susciter et soutenir les candidats qui sur le terrain constitutionnel, loyalement accepté, affirmeront la nécessité de réformer, en ce qu'elles ont de contraire à la liberté et au droit commun, les lois dirigées contre les catholiques ;

2° Combattre les candidats qui proclameront ces lois « intangibles » ;

3° En ce qui concerne les candidats silencieux sur cette revendi-

cation des catholiques, subordonner les concours de ceux-ci aux circonstances locales, aux engagements pris, aux compensations obtenues.

La Fédération électorale.

Institut catholique de Paris. — Le dimanche 6 mars a eu lieu, dans l'église Saint-Joseph de l'Institut catholique, le sacre de Mgr Gaspari, ancien professeur de droit canonique, nommé récemment par S. S. Léon XIII délégué apostolique au Chili et à l'Équateur. Le prélat consécrateur a été S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris, assisté de LL. GG. Mgr Sueur, archevêque d'Avignon et Mgr Turinaz, évêque de Nancy.

Le successeur de Mgr Gaspari dans la chaire du droit canonique de l'Institut est M. l'abbé S. Maury, prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice, docteur en théologie et en droit canonique, qui professait déjà depuis 1879 le même cours au séminaire de Saint-Sulpice.

Comme le dit la *Semaine Religieuse* de Meaux : « Des efforts considérables ont été faits pour mettre l'enseignement supérieur catholique au tout premier rang. Ces efforts ont été couronnés de succès, et le corps enseignant de nos Facultés se compose aujourd'hui d'hommes marquants, même illustres, dans toutes les branches des connaissances humaines. Plus que jamais le devoir des catholiques est donc de soutenir ces foyers de lumière chrétiens. Rien ne se fait de sérieux sans ténacité. Nous avons tous les moyens de former des savants chrétiens dans tous les ordres de sciences : profitons-en. »

Des thèses pour le doctorat en théologie ont été soutenues le 9 mars par M. l'abbé Deschamps, du diocèse de Blois, sur *le progrès de l'idée messianique dans l'A. T.*, et par M. l'abbé Morel, le 23 mars sur l'*Évolution des dogmes comparée à l'évolution des sciences physiques.*

Une lettre pastorale de S. E. le cardinal-Archevêque de Paris, en date du 18 janvier 1898, recommande instamment l'Œuvre du *Denier de l'Institut catholique*, pour laquelle elle prescrit l'établissement d'un comité diocésain et de comités particuliers dans chaque paroisse.

Le P. Pionier. — Comme l'académie des sciences morales, l'académie des sciences, arts et belles lettres de Lyon a son grand prix de dévouement. Il y a quelques années, un riche et généreux citoyen, M. Chazière, lui a légué une somme de 240,000 francs, dont les intérêts sont destinés à récompenser de belles œuvres ou de belles actions.

Elle a précédemment donné un prix de 10,000 francs au Père

Dorgère, qui, dans l'expédition du Dahomey, nous a rendu de si grands et si courageux services. Cette année elle donne un prix de même valeur au Père Pionier, Mariste, qui, depuis trente ans, évangélise les sauvages de la Calédonie et des Nouvelles-Hébrides.

Églises et presbytères. — La *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, dans son numéro de février 1898, a publié une « note sur la condition juridique des « églises et presbytères » en France. Son auteur, M., Gavouyère, doyen de la Faculté de droit à Angers, termine par le vœu suivant que nous signalons à MM. les curés et à MM. les fabriciens. Il est certain qu'il peut avoir un jour son utilité ailleurs que dans l'Anjou :

« Si le Concordat devait être dénoncé, nous aurions à défendre contre les communes nos églises et nos presbytères. Il me semble qu'il serait sage, dès maintenant, de réunir dans chaque paroisse tous les renseignements qu'on peut avoir sur la provenance des immeubles, sur l'origine des deniers avec lesquels ils ont été achetés, réparés et construits. Dans certains pays, comme l'Anjou, nombre de familles auraient, à défaut des fabriques, des revendications sérieuses à faire valoir contre les communes. Les mesures de spoliation peuvent se réaliser au moment où l'on s'y attendra le moins; ceux qui auront l'honorable mission de faire valoir nos droits devraient trouver tout prêt le dossier qui leur sera nécessaire. »

Renseignements. — « Plusieurs abonnés nous signalent avec étonnement, dit la *Semaine religieuse* de Paris, les noms d'un Monsignor étranger et d'un autre ecclésiastique dans le Comité d'organisation d'une société financière en formation. Nous sommes autorisés à déclarer de nouveau que l'autorité diocésaine interdit aux prêtres de prendre part aux entreprises financières. »

« Nous avons sous les yeux, dit à son tour la *Semaine de Cambrai*, la circulaire et le projet des statuts d'une Banque internationale d'émission et d'escompte « qui s'affirme résolument » conservatrice et catholique, et qui offre spécialement ses servi- » ces au clergé tant séculier que régulier. » C'est la vingtième entreprise de ce genre qui se fonde depuis 1870. Elle a son siège 8, place Vendôme. N'est-ce pas là que se trouvait, il y a quelques années, la Banque romaine, comptant dans son personnel le célèbre Arton, et ornée d'un magnifique portrait de Léon XIII ? Si c'est le même local, nous pensons que le prélat qui figure dans le Comité d'organisation a pour mission spéciale d'exorciser ce lieu fatal. Nos amis feront bien de s'assurer qu'il y est parvenu. »

Couvent de Marie Réparatrice, 48, Boulevard Négrier, Le Mans. — *Retraites prêchées en 1898* : Du 13 au 17 avril, pour les institu-

trices ; — du 29 avril au 5 mai, par le R. P. Larousse, S. J., retraite fermée pour les dames et les jeunes filles ; — du 23 au 28 mai, par le R. P. de Saint-Maixent, S. J., pour les dames; — du 10 au 15 août, pour les employées de commerce et les ouvrières ; — en décembre, pour les Enfants de Marie des Patronages.

La maison de Retraites est toute l'année à la disposition des personnes qui désirent y passer le temps des retraites générales ou y faire des retraites particulières. Prière de prévenir la Re Mère Supérieure quelques jours à l'avance.

BIBLIOGRAPHIE

La morale dans ses rapports avec la médecine et l'hygiène, t. IV., *la vie psycho-sensible*, par le Dr Georges Surbled ; 1 vol. in-18, prix 3 fr. 50. — Victor Retaux, 82, rue Bonaparte.

Ce quatrième volume achève le remarquable ouvrage que M. le docteur Surbled a consacré à l'étude de la morale dans ses rapports avec la médecine et l'hygiène. Il sera comme les précédents un guide précieux pour les prêtres, en vue des conseils qu'ils sont appelés à donner à tous les catholiques soucieux de conformer leur conduite aux lumières de la raison éclairée par la foi et par la science. C'est l'avis de Mgr Méric, dont on connait la haute compétence, et qui écrit à l'auteur : « Votre travail est clair, précis, comme il convient à un manuel, et d'une grande sagesse dans ses conclusions ; il sera utile au clergé. »

C'est qu'en effet, M. le docteur Surbled étudie dans ce dernier volume des questions tout-à-fait à l'ordre du jour, le titre de quelques chapitres suffit à le montrer, car nous y trouvons : somnambulisme, folie, mystère, hypnotisme, possession, révélations, télépathie, double vue, lecture de pensées, envoûtement, spiritisme, occultisme, tables tournantes, lévitation, bilocation, stigmates sacrés, etc. « En traitant ces questions pleines d'actualité et grosses de conséquences, écrit Mgr l'Évêque de Chartres à l'auteur, vous avez mis en lumière, avec autant d'autorité que de bonheur, les faits définitivement acquis à la science. De plus, vous avez réduit à leur juste mesure, les prétentions des ennemis du surnaturel qui opposent à nos croyances des hypothèses plus ou moins hasardées. En somme, vous avez fait une belle action en même temps qu'un bon livre. » G. de B.

Vient de paraître : **Spiritualisme et spiritisme**, par le docteur Georges Surbled, préface de Mgr Méric, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-12. Prix : 3 francs. (Ancienne maison Charles Douniol, P. Téqui, successeur, 29, rue de Tournon, Paris.)

Exploitant habilement la vogue dont jouit le spiritualisme, certains auteurs ont prétendu dériver le courant de sympathie du côté de leur doctrine fausse et dangereuse. Avec vigueur et à propos, M. le docteur Surbled dénonce la tactique, signale le piège tendu aux âmes crédules, montre les différences essentielles qui séparent la vraie doctrine des philosophes des vaines conceptions du *spiritisme.* Sa conclusion est aussi courte que précise : *Le spiritisme, voilà l'ennemi.*

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la livraison du 20 avril 1898 : I. L'Association libre dans l'agriculture, par le P. J. Burnichon. — II. L'idée de la trahison en France au XIe siècle, par le P. V. Delaporte. — III. Enquête sur les responsabilités de la presse (fin), par le P. C. de Beaupuy. — IV. La Chine et l'Europe. A propos d'un article de la *Revue des Deux Mondes* (conclusion), par le P. L. Gaillard. — V. Encore un mot sur l'autorité de la Vulgate, par le P. A. Durand. — VI. La Réception de M. Gabriel Hanotaux à l'Académie française, par le P. H. Chérot. — VII. « La Cathédrale », par le P. J. Noury. — Nouvelle note sur les saints Dizole et Recesse, par le P. J. Satabin. — IX. Livres. — X. Évènements de la quinzaine.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLII[e] Année. — **MAI 1898.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pélerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-deuxième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME-DE-LORETTE.*)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est **impossible** ***de faire droit aux réclamations.***

5e Numéro — LA VOIX — Mai 1898

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LE MOIS DE MARIE

« La bouquetière Glycera, dit saint François de Sales, dans son *Introduction à la Vie dévote*, sçavoit si proprement diversifier la disposition et le meslange des fleurs, qu'avec les mesmes fleurs elle faysoit une grande variété de bouquets. »

Quelle infinie variété de formes revêt, pendant ce mois, le culte chaque année plus sympathique de la Vierge immaculée! Les marguerites et les boutons d'or, que le premier souffle du printemps a fait éclore par myriades, égalent à peine le nombre des médailles dont va se consteller, dans tout l'univers, la robe de la sainte Eglise.

Le mois de Marie est le carême du pécheur en retard que la parole éloquente du prédicateur n'a pu vaincre. Il développe tant de germes de conversion cachés au fond de ces chères âmes qui semblaient perdues sans retour! Combien d'agréables surprises réserve aux pasteurs découragés la main puissante et bonne de la Mère de Dieu, les miracles ne lui coûtent rien; que dis-je? Marie ne résiste guère au besoin qu'elle a de s'en montrer prodigue. La grâce déborde et jaillit de son cœur.

« Pline, dit encore saint François de Sales, raconte qu'il a veu à Tivoli un arbre enté de toutes les façons qu'on peut enter, qui portoit toutes sortes de fruits; car sur une branche on trouvoit des cerises, en une autre des noix et ès autres raysins, des figues, des grenades, des pommes, et généralement toutes espèces de fruits. »

Image naïve des effets surprenants, inespérés, que produit sous nos yeux la dévotion à la très Sainte Vierge. Aussi l'Église invoque-t-elle avec la même confiance la Reine du

ciel dans les grandes conjectures et dans les petites, sachant que nul effort n'est au-dessus de l'héroïsme d'une mère, et que pas un détail n'échappe à sa tendre sollicitude (1).

La France particulièrement est le royaume de Marie. Ses évêques et ses prêtres trouvent en parlant d'Elle des accents dignes de saint Bernard et de saint Alphonse ! « O Marie, s'écriait le cardinal Pie, dans ses adieux à Notre-Dame de Chartres, vous avez veillé sur mon entrée dans cette église, veillez aussi sur ma sortie. Merci de tous vos bienfaits et de toutes vos faveurs, que votre tendresse me suive partout, partout je serai à vous, partout je vous appartiendrai : *tuus sum ego;* avant de m'éloigner, j'ai voulu qu'une lampe de plus fût désormais allumée devant votre image. Elle y veillera aussi longtemps que je vivrai sur la terre, et ne s'éteindra qu'avec mon dernier souffle. Elle vous dira nuit et jour mon tendre amour pour vous, elle implorera vos bontés pour tous ceux que je laisse ici, elle les implorera pour moi, exilé loin de vous et chargé de tant de devoirs qui réclament votre secours.

« Vierge Marie, votre nom est le premier que j'ai prononcé dans ce temple ; votre nom est celui qui va fermer mes lèvres. Ce nom, il m'est familier comme ma respiration ; ce nom, il a fait jusqu'ici ma joie, ma force, mon succès ; ce nom, puissé-je, selon le vœu d'un saint évêque, puissé-je en mourant l'emporter sur mes lèvres, comme l'olivier avec lequel la colombe revenait vers l'arche ! »

Qui donc nous séparera de notre Mère ? « Voyez, dit encore l'Évêque de Genève, voyez ce petit enfant attaché au sein et au col de sa mère, si on veut l'arracher de là pour le porter en son berceau parce qu'il en est temps, il marchande et dispute tant qu'il peut, pour ne point quitter ce sein tant aymable ; si on le fayt deprendre d'une main, il s'accroche de l'autre, et si on l'enlève du tout, il se met à pleurer, et, tenant son cœur et ses yeux où il ne peut plus tenir son corps, il va, réclamant sa chère mère, jusqu'à ce qu'à force de le bercer, on l'ayt endormi. »

Cet enfant, c'est vous, c'est le peuple chrétien qui forme ici-bas l'innombrable famille de la Vierge Marie.

(1) *Sem. rel. de Bourges.*

FRÉDÉRIC OZANAM *(Suite).*

La mort si soudaine du docteur Ozanam laissait Frédéric dans un isolement que devait ressentir bien vivement sa nature délicate et impressionnable. Ce jeune homme, qui avait toujours conservé la fraîcheur et la sensibilité de son enfance, se meurtrissait fréquemment au frottement nécessaire du monde. Par moments, c'est lui-même qui l'avoue dans sa *Correspondance*, il sentait monter en lui les flots d'une noire mélancolie où son âme courait risque de sombrer. Il avait alors besoin d'une main charitable pour endiguer ce torrent ; et voici que, tout à coup, sans y être préparé, il voyait disparaître celui dont les conseils avaient jusqu'ici dirigé sa vie, et dont les encouragements avaient si souvent et si à propos versé du soleil dans son âme. Pour surcroît d'affliction sa mère, alors très souffrante et menacée à chaque instant de perdre la vue, était impuissante à mettre du baume sur ses blessures. Dans cet état d'abattement, il se compare « à un voyageur qui, demeurant dans une région orageuse, à l'abri d'un large toit, le verrait brusquement s'écrouler et resterait seul sous la voûte des cieux. (1) » Mais bientôt la voix de la résignation et de l'espérance domine les cris de sa douleur. Le ciel, écrit-il, nous semble moins éloigné, et l'attraction qui nous y entraîne plus puissante à mesure que se multiplie dans ce monde invisible le nombre des âmes qui nous sont chères (2) ; la terre à son tour doit nous paraître moins digne de regrets quand nous voyons se briser une à une les racines qui nous y rattachaient.

Le Bon Dieu qui se plaît ainsi à semer d'épines nos sentiers d'ici-bas, pour nous empêcher de considérer cette terre d'exil comme notre véritable patrie, sait aussi parfois ménager à nos pas la douceur des roses.

L'année 1837 s'était ouverte dans le deuil pour Ozanam ; l'année suivante se termina pour lui dans la gloire d'un triomphe obtenu en Sorbonne. A ses titres précédents Frédéric désormais pouvait ajouter celui de *docteur-ès-lettres*. La thèse française qu'il présenta sur *le Dante* (3) lui valut les applaudis-

(1) Correspondance, T. I. 238.

(2) Correspondance, T. I. 218.

(3) Elle était dédiée à MM. de Lamartine, Ampère et à M. l'abbé Noirot. Sa

sements unanimes de la docte faculté ; et M. Cousin, l'un des examinateurs, laissa échapper cet aveu spontané : « Ah ! M. Ozanam, on n'est pas plus éloquent que cela ! » Un des compatriotes du poète florentin *Sylvio Pellico* (1) envoya par-dessus les Alpes au brillant lauréat ses sincères félicitations, l'encourageant en même temps à consacrer toujours son talent à la défense de notre sainte mère l'Eglise.

Ozanam fut alors désigné pour occuper la chaire de philosophie au lycée d'Orléans, mais les instances des Lyonnais qui venaient de créer une chaire exprès pour lui (2) et surtout le désir de vivre près de sa mère le déterminèrent à se fixer à Lyon.

Il se préparait donc à commencer son cours de droit commercial, lorsque le deuil s'abattit encore lourdement sur sa tête ; sa sainte mère s'éteignit tout doucement entre ses bras, sans secousse et sans agonie. Pour comprendre toute la douleur du fils il faudrait connaître toute l'affection qu'il portait à sa mère. Nous avons dit plus haut l'influence que cette femme exerça sur l'enfance de Frédéric. (3) C'est son portrait qu'il nous trace lorsqu'il écrit quelque part : « Le rôle des femmes chrétiennes ressemble à celui des Anges gardiens ; elles peuvent conduire le monde en restant invisibles comme eux. (4) » Vivante, nous dit M. Caro, elle fut le soutien de sa vie religieuse ; morte, ajoute Lacordaire, elle n'abandonne point son fils. Il sent vraiment son assistance en tout, et il se produit alors en lui ce phénomène qu'il appelle : la conviction de *la présence réelle de sa mère*. Nous ne pouvons résister au désir de laisser parler Ozanam lui-même : Quand je suis bon, quand j'ai fait quelque chose pour les pauvres qu'elle a tant aimés, quand je suis en

thèse latine porte à la première page le nom de son vénéré père « memoriæ æternæ patris amantissimi.... filius mœrens. » « *Vie d'Ozanam* par M. Huit »

(1) Correspondance I. 344.

(2) « Je ne puis assez m'étonner qu'un pauvre garçon comme moi en soit venu à faire créer une chaire » Correspondance, T. I.

(3) Mme Ozanam avait assisté au siège de Lyon en 1793. Elle avait vu ses parents emprisonnés, son frère mitraillé aux Brotteaux. Echappée comme par miracle au couteau de la guillotine, elle s'était réfugiée en Suisse. Jeune, elle avait connu les douceurs de la fortune; plus tard, forcée de travailler pour aider sa famille, elle se fortifie aux leçons de l'adversité. Lorsque ses enfants n'eurent plus besoin de son temps, elle le consacra à Dieu et aux pauvres. « *Ozanam, Œuvres,* X. p. 351. »

(4) *Vie d'Ozanam,* par M. de Montrond, p. 162.

repos avec Dieu qu'elle a si bien servi, je vois qu'elle me sourit de loin. Quelquefois si je prie, je crois écouter sa prière qui accompagne la mienne, comme nous faisions ensemble le soir au pied du crucifix. Enfin souvent, quand j'ai le bonheur de communier, lorsque le Sauveur vient me visiter, il me semble qu'elle le suit dans mon misérable cœur, comme tant de fois elle le suivit porté en viatique dans d'indigentes maisons. » (1)

Les sympathies nombreuses dont il fut l'objet en cette circonstance adoucirent un peu l'amertume de sa douleur. « Vos paroles, écrit-il, à l'un de ses amis, sont descendues dans ma solitude comme la voix de l'ange qu'entendit Agar au désert. (2) » Mais bientôt l'espérance chrétienne vient essuyer ses larmes et il trouve assez de courage dans sa foi pour remercier Dieu de lui avoir donné une aussi sainte mère, et pour demander une fin semblable à la sienne.

Que de fois au milieu des troubles qui précédèrent ou accompagnèrent la mort de sa mère, il envia le bonheur de ceux dont le sort est définitivement fixé, et qui se dévouent entièrement à Dieu et à l'humanité. Parfois il croit entendre l'appel de Dieu, et sa pensée s'élève jusqu'aux hauteurs du sacerdoce et du cloître. Un souffle de dévouement passait alors sur notre patrie courbant la jeunesse française sous le joug de la vie religieuse. Les Conférences de Saint Vincent de Paul, en pleine floraison, s'effeuillaient souvent aux portes des monastères. En voyant plusieurs de ses amis s'engager pour toujours au service de Dieu Ozanam fut tenté de les suivre. D'ailleurs il ne faisait pas mystère de ses attraits (3).

Quelques mois avant le coup fatal qui devait le frapper, Lacordaire, son confident, s'était acheminé vers Rome pour commencer son noviciat, chez les Dominicains de la *Quercia* (4). Ozanam qui l'avait accueilli chaudement à son passage à Lyon et l'avait conduit à Fourvières le poursuit encore de ses lettres, derrière les murs de son couvent.

Vers la fin d'août, il écrivait au jeune religieux : « Si Dieu

(1) Correspondance, T. II. p. 15.

(2) Correspondance. I. 347.

(3) « Si d'anciennes velléités se changent en vocation réelle, écrit-il, j'essayerai de correspondre. »

(4) Ce couvent devait son nom à une statue de la Sainte Vierge trouvée dans les branches d'un chêne. « Lettre de Lacordaire à Ozanam. »

veut m'appeler à lui, je ne vois pas de milice dans laquelle il me fût plus doux de servir que dans celle où vous êtes engagé » ; et il lui demande en terminant un exemplaire de la Règle des Frères Prêcheurs. (1) Dans la réponse qu'il lui adresse, Lacordaire l'encourage à persévérer dans ses désirs, lui conseille de venir passer une semaine à Rome pour éprouver sa vocation et se réjouit à la pensée de l'appeler bientôt son frère (2).

Ces idées ne quittent pas Ozanam, alors même qu'il a inauguré son enseignement public ; et pourtant l'accueil que lui firent les Lyonnais fut si enthousiaste qu'ils brisèrent portes et fenêtres pour assister à son premier cours (3). Mais il ne se sent pas encore sur son vrai terrain ; il faut à son imagination et à son cœur des matières moins ingrates ; à son éloquence, une jeunesse à qui il puisse communiquer la flamme qui le dévore.

Enfin sa vocation se dessine plus nettement à ses yeux, et les hésitations disparaissent. M. Cousin, qui appréciait beaucoup Ozanam et désirait l'avoir dans « son régiment », lui suggère la pensée de se préparer à l'agrégation des lettres.

C'était une institution toute nouvelle et M. Cousin, alors Ministre de l'Instruction publique, espérait bien qu'Ozanam y figurerait avec honneur. Ce dernier fit avec bonne humeur le sacrifice de ses vacances et se remit au travail avec sa fougue habituelle. « Au lieu de partir joyeusement, écrit-il, le bâton à la main, le sac sur le dos, le pied léger, la tête au vent, de courir par ces jolis chemins de Suisse, il faut faire une excursion à travers les aspérités des littératures, afin d'arriver tout saturé de grec, de latin et d'allemand devant la Faculté. (4) »

Malgré la valeur des candidats, Ozanam fut reçu le premier.

(1) Correspondance, t. I, 304.

(2) Correspondance, t. I, 338. Dans cette lettre le futur Dominicain engage Ozanam à consacrer son talent à la presse catholique. Voici ces lignes remarquables : « Il faut se garder de quitter la plume. Écrivons, non pour la gloire, non pour l'immortalité, mais pour Jésus-Christ. *Crucifions-nous à notre plume.* Quand personne ne nous lirait dans cent ans, qu'importe ? La goutte d'eau qui aborde à la mer n'en a pas moins contribué à faire le fleuve et le fleuve ne meurt pas. »

(3) Correspondance, t. I, 36.

(4) Correspondance, t. I, 365.

Un succès si providentiel le confond et il croit voir les desseins de Dieu sur lui. Les portes de la Sorbonne s'ouvrirent immédiatement devant lui et il fut nommé professeur suppléant. C'était là en effet que Dieu fixait définitivement son poste de combat. Il devait l'occuper pendant douze ans.

Dieu qui lui avait retiré sa bonne mère ne voulut pas le laisser plus longtemps sans lui donner un autre ange gardien. Le mercredi 23 juin 1841, il épousait à l'église Saint-Nizier, Mlle Soulacroix, fille du recteur de l'Académie de Lyon. Il avait alors 28 ans ; mais, nous dit Lacordaire, il était d'un siècle où l'on n'attend pas, et il se laissa prendre à la certitude de rendre heureuse une chrétienne rachetée du même sang que lui. Il ne se trompait pas, car aucun nuage ne vint assombrir cette douce union formée sous le regard de Dieu.

Après un voyage en Italie, il se fixe à Paris et reprend ses cours au mois d'octobre. Ce n'était pas un spectacle vulgaire que celui de ce jeune professeur de 27 ans, défendant l'Église catholique devant un auditoire considérable, pendant que ses confrères de Sorbonne, Quinet et Michelet, la criblaient de leurs traits acérés. Sa parole, parce qu'elle était plus convaincue, portait plus loin que celle de ses adversaires et la jeunesse se passionnait sous la tribune d'Ozanam, comme elle restait frémissante à Notre-Dame sous l'accent et le regard de Lacordaire. Ce dernier, et nous pouvons le croire bon juge, nous parle en ces termes de l'éloquence d'Ozanam. « Après une semaine de travail sérieux Ozanam montait à sa chaire ; il était pâle et défait. Il n'y avait rien de bien accentué dans son début ; sa phrase était laborieuse, son geste embarrassé ; mais peu à peu il s'échauffait, faisait passer sa flamme à son auditoire, alors l'abîme rompait ses digues et l'éloquence tombait à flots sur une terre émue et préparée. (1) »

(A suivre). J. P.

L'ENFANT JÉSUS DE PRAGUE DANS LA CRYPTE DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

Les personnes, qui ont l'habitude de venir à la Crypte, ont pu remarquer, depuis Pâques, à l'entrée de la chapelle Saint-Fulbert, une gracieuse statue de l'Enfant Jésus de Prague.

(1) Vie d'Ozanam par Lacordaire.

Offerte par une âme pieuse qui, pour ne pas perdre devant Dieu le mérite de sa donation, désire rester ignorée, cette statue est bien là, plus que partout ailleurs, à sa place. Le divin Enfant bénit au passage les dévots serviteurs qui vont faire la cour à sa mère, et il leur sourit !

Cette dévotion, aimable entre toutes, qui se recommande également à l'enfance, à l'âge mûr, et à ceux aussi dont le tombeau s'apprête, a pris naissance chez les Carmes déchaussés de Prague, vers 1628.

La pénurie était extrême dans ce couvent lorsque la princesse Polyxène de Lobkowitz leur offrit une statuette de la cire la plus pure représentant l'Enfant Jésus : « Je vous donne, leur dit-elle, ce que j'ai de plus précieux ; vénérez l'Enfant Jésus et il ne vous manquera plus rien. »

La prédilection de la généreuse donatrice se réalisa certes au delà de ses espérances. Les grâces spirituelles, les faveurs temporelles, les miracles même les plus signalés, se multiplièrent sous le souffle puissant de la prière, à tel point que la dévotion à l'Enfant Jésus ne pouvant plus être localisée (si grande était l'affluence des pèlerins !) dans les étroites limites du couvent de Prague, se répandit rapidement dans les monastères voisins, couvents du même ordre, et finalement dans la presque totalité des églises de la Pologne. Et, partout, le divin Enfant a semé les bienfaits.

Pourtant, ce n'est que vers 1889 qu'elle a pénétré dans notre pays de France. Depuis elle y a pris une considérable extension. Les Carmélites en particulier, se souvenant de la tendre piété du cardinal de Bérulle à l'Incarnation et aux mystères de la Sainte-Enfance, ont accepté avec empressement cette dévotion. Elle répondait d'ailleurs très bien aux vœux de sainte Thérèse qui voulait que Jésus Enfant fût le Roi du Carmel.

La voilà enfin établie dans notre église souterraine. Elle ne peut manquer d'y devenir florissante, car ce lieu conserve par excellence le plus lointain souvenir de l'Incarnation, et nos pères en honorant les premiers la *Vierge qui devait enfanter*, ont été aussi les premiers adorateurs de cet enfant béni, qui devait régénérer le monde.

Ames pieuses qui, chaque matin, venez assister au saint sacrifice à l'autel de la Madone, arrêtez-vous un instant aux

pieds de la statue du divin Enfant, et dites-lui, du fond de votre cœur, la prière favorite de M. Olier et de ses fils: O Jésus vivant en Marie, venez vivre en vos serviteurs — *O Jesu vivens in Maria, veni et vive in famulis tuis !*

P. V.

LE LISERON (1). — **Légende de Mai.**

> **Depuis lors sur les bords du Rhin où fleurissent les légendes naïves, le liseron s'appelle le *Verre de la Mère de Dieu.***
>
> **(Max Nicol.)**

I

En ce temps-là... Le jour et l'an je les ignore;
J'ignore la contrée où la chose se fit;
Je ne connais qu'un point ou deux : c'était l'aurore,
Au mois de mai, là-bas, jadis; cela suffit.

C'était l'aurore, au mois de mai, le mois des roses;
Le bon Dieu les jetait partout à pleines mains :
Et ses oiseaux jetaient partout, gais virtuoses,
Des chants à plein gosier tout le long des chemins.

Sur les cerisiers blancs l'aile d'or des abeilles
S'étalait; les bourgeons de pourpre aux églantiers,
Et les buissons porteurs d'odorantes corbeilles
S'étalaient en manteaux d'argent sur les sentiers.
Partout bruits et parfums, partout vie et lumière...
Or, dans le chemin creux et sombre, aux verts talus,
De cahot en cahot et d'ornière en ornière,
Un chariot roulait quand tinta l'*Angelus.*

Sa marche était bien lente et lourde. Chaque roue
Souvent aux flaques d'eau trempait jusqu'à l'essieu;
Puis du haut des cailloux replongeait dans la boue :
Le charretier criait, mais sans renier Dieu.
Du fouet et de l'épaule il aidait l'attelage,
Soulevait les timons ou les colliers pesants...
Il s'en allait conduire au seigneur du village
Deux grands tonneaux de vin, d'un vin vieux de dix ans

Au son de l'*Angelus*, l'homme reprit haleine,
Et découvrant son front en sueur, il pria;
Tandis que sur les bois, sur les champs et la plaine
Les cloches secouaient leur *Ave Maria.*

(1) *Récits et Légendes*, t. II, 9e édit. — Retaux, Paris, rue Bonaparte.

Or, à leur voix qui parle en strophes argentines
Tout répond : *Amen !* Tout : brise, merle siffleur,
Insecte qui bourdonne et sonne ses matines
Dans les cloches d'azur des pervenches en fleur.

Tout est en branle : ajoncs, genêts et campanules,
Et dans l'air, le bouleau, souple aux rythmes du vent;
Puis le fouet claque : « Allons ! en avant ! » — Les deux mules
Se roidissent, leur pied bat le sol... « En avant ! »
Rien ne bouge; le sol n'est qu'une fondrière.
Jante et moyeu sont pris à l'étau ; tour à tour
Le pauvre homme va, vient, du timon à l'arrière ;
Tout s'enfonce au bourbier qui grandit à l'entour.

Il tire et pousse, ahane et tremble ; à ses épaules
Le sang vient de jaillir, et de ses yeux les pleurs ;
Quand, par le haut sentier qui court sous les vieux saules,
Passe une Dame au long manteau brodé de fleurs ;
Des fleurs brodent son voile en guise de dentelle ;
Elle approche et s'arrête au bord du haut sentier :
« Mon ami, je suis lasse et j'ai bien soif, dit-elle,
Quelques gouttes de vin ! dit-elle au charretier.

Son langage était doux à la fois et sévère :
Souriante et plaintive, elle tendait la main.
Quelques gouttes !... » — « Hélas ! je n'ai coupe ni verre !
Et me voilà cloué dans ce maudit chemin !... »
« — Un verre ? Prends ceci : prends cette coupe blanche
Que Dieu vient de suspendre à ces halliers fleuris,
Ce calice vivant, qui s'allonge et se penche ;
Si beau, qu'on n'en fait point de plus beaux à Paris.

Le pied est d'émeraude et la coupe de neige,
Prends ce joyau creusé par l'artiste divin :
Emplis-le moi, brave homme, et que Dieu te protège ! »
C'était un liseron : l'homme l'emplit de vin.
Or, la Dame y trempa sa lèvre avec délice,
Disant des mots tout bas comme pour le bénir.
Depuis, le liseron aux plis de son calice
Garde une veine rouge ou rose, en souvenir.

Mais dans le haut sentier qui court dans les vieux saules,
Plus de dame au long voile, au long manteau flottant ;
Le charretier n'a plus de blessure aux épaules,
Et le chariot roule et roule en cahotant.

II.

J'ignore le pays où la chose s'est faite ;
Ce fut sans doute en France ou bien aux environs ;

Mais dans les jours de mai, quand la terre est en fête,
En calice, au matin, s'ouvrent les liserons.
Moi, j'aime ce calice émaillé par l'aurore,
Portant son diamant de rosée au milieu ;
Et qui, dans notre Alsace (oui disons notre encore),
A nom : *Verre fleuri de la Mère de Dieu.*

V. DELAPORTE, S. J.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 1er au 8 Mai 1898.

MAI. — Le mois de mai est consacré à honorer la T. S. Vierge. C'est le mois des fleurs, des cantiques et des prières. Il y a bien peu d'églises où l'on ne fasse le mois de Marie.

1er. — IIIe Dimanche après Pâques, *saint Philippe et saint Jacques*, apôtres, double de 2e classe. — Saint Philippe était de Bethsaide en Galicie. Le Sauveur l'appela et lui dit de le suivre, le lendemain de la vocation de saint Pierre et de saint André. — Saint Jacques qu'on appelle le mineur, pour le distinguer de saint Jacques, fils de Zébédée, fut aussi surnommé le Juste à cause de son éminente sainteté. Il était fils d'Alphée et de Marie, sœur de la Sainte Vierge. Il fut appelé à l'apostolat avec Jude, son frère.

Les saints apôtres que nous honorons en ce jour demandèrent à J.-C. le souverain bonheur de voir le Père céleste. Ne formons à leur exemple que le même vœu; son accomplissement peut seul nous rendre parfaitement heureux dans le Ciel.

2. Lundi. — *Saint Athanase*, évêque et docteur. — Pendant que saint Athanase séjourna à Rome, il écrivit le symbole qui porte son nom; reçu depuis dans toute l'Église catholique, il est regardé comme une règle très certaine de la foi. Saint Athanase en allant à Rome y porta la Vie qu'il avait écrite de saint Antoine, encore vivant. Plusieurs grands seigneurs qui la lurent, en furent si vivement touchés qu'ils renoncèrent à tous leurs biens pour se soumettre à J.-C. Le nom des moines commença dès lors à acquérir de la réputation par toute l'Italie et en tout l'Occident.

3. Mardi. — *Invention de la Sainte Croix*, double de 2e classe, Mémoire de *saint Alexandre* et ses compagnons martyrs. — Seigneur, c'est pour nos péchés que vous avez été attaché à la Croix ; si nous voulons être vos disciples, nous devons porter la croix, après vous, c'est-à-dire dans les mêmes dispositions d'humilité, de patience, et de douceur. Alors elle ne sera plus pesante, parce que vous la porterez avec nous.

4. Mercredi. — *Sainte Monique*, veuve. — Sainte Monique avait

pour mari Patrice, de Tagaste. Celui-ci avait de la tendresse pour sa femme ; mais il était extrêmement prompt et violent. En présence de ses emportements, elle ne lui répondait rien, et ne parlait qu'à Dieu de ce qu'elle avait à souffrir avec lui. Par cette sage conduite, elle eut la consolation de voir son mari chrétien, et chrétien fidèle à sa vocation.

Les femmes doivent prendre sainte Monique pour modèle, dans leur conduite à l'égard de leurs maris; elles les gagneraient par leur douceur, et par leur patience, au lieu de provoquer ou d'accroître leur mécontentement par des reproches indiscrets.

5. Jeudi. — *Saint Pie V*, pape et professeur. — Saint Pie V succèda au pape Pie IV, oncle de saint Charles Borromée. Il occupa le Saint Siège pendant six ans, et, dans ce court espace de temps, il sut changer la face de Rome et de la chrétienté. Il supprima les réjouissances publiques au sujet de son couronnement, c'était une dépense ruineuse. Il règla ensuite sa maison et celles des cardinaux. Il réforma la ville de Rome et en chassa tous les hérétiques. — Au dehors, il combattait vigoureusement les deux principaux ennemis de l'Église : l'hérésie et le Turc. On lui doit la victoire de Lépante,

6. Vendredi. — *Saint Jean devant la Porte-Latine*, double majeur. — On fête en ce jour le martyre de saint Jean évangéliste.

Il fut jeté dans une chaudière d'huile bouillante, sous le règne de Domitien; mais il en sortit sain et sauf. Il fut de là envoyé en exil dans l'île de Pathmos où il écrivit son apocalypse. Ce martyre eut lieu à Rome, hors d'une porte de la ville par laquelle on va aux bourgades du Latium (d'où les Romains ont été appelés Latins; elle se nommait et s'appelle encore aujourd'hui la Porte-Latine.

7. Samedi. — *Saint Stanislas*, évêque et martyr, mémoire de *Sainte Maxime*, vierge et martyre. — Boleslas, fils de Casimir, roi de Bologne, s'était rendu célèbre par ses débordements. Le saint évêque de Cracovie, Stanislas, en qualité de son Père spirituel, le prévint doucement, l'avertissant que les péchés des rois sont plus grands que ceux des simples particuliers, à cause surtout du mauvais exemple donné à leur peuple. Cet avis charitable fut fort mal pris du prince, qui s'en vengea par la suite, en faisant mourir le saint évêque.

8. — IV[e] Dimanche après Pâques. *Patronage de la T. S. Vierge*, double de 2[e] classe.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Un ornement blanc; des nappes de communion; un couvre-autel; une aube; une garniture d'autel; des fleurs artificielles.

Lampes. — 82 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en avril, savoir: devant Notre-Dame de Sous-Terre, 60; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant saint Joseph, 2; devant sainte Anne et saint Joachim, 1; devant saint Antoine, 3; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant le Sacré-Cœur, 1.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres en avril 38 enfants, dont 17 de diocèses étrangers.

Pèlerinage diocésain à N.-D. de Chartres, le jeudi 12 mai 1898. — *Programme.* — Offices: le matin, à 10 h. 1/4, messe célébrée dans le chœur par Mgr l'Évêque de Chartres; chants de cantiques; brève allocution. (Avant l'office public, MM. les Curés peuvent avoir leurs exercices particuliers aux divers autels de la Crypte et de la Cathédrale; prière de prévenir. Il y aura des confesseurs près du transept).

Le côté droit avec le transept du côté de la chaire sera réservé à l'arrondissement de Chartres (insigne de couleur bleue); le côté gauche avec son transept, à l'arrondissement de Nogent (insigne de couleur rouge).

Le soir, à 2 h. 1/4, petites vêpres, allocution et avis; salut; procession dans la Crypte illuminée.

Temps libre: On en profitera pour la visite du Trésor et des clochers. La Crypte sera ouverte toute la journée par le bas de la Cathédrale et par les côtés. On y pourra faire ses dévotions individuellement ou par groupe, en priant et en chantant. (Les jardins de l'Évêché seront ouverts aux pèlerins).

Conditions de voyage: On prendra les trains ordinaires, avec les réductions maintenant si considérables d'aller et retour. Les pèlerins prendront à leur arrivée dans la Cathédrale, pour se placer, les insignes du pèlerinage (0 fr. 10); ils voudront bien se grouper dans le train et dans la Cathédrale autour de MM. les Curés. Ils pourront prendre le *Manuel du Pèlerin* (0 fr. 10), qui renferme les cantiques, les prières et les pratiques en usage.

Pèlerinage annuel de la paroisse Saint-Sulpice de Paris. — Il est annoncé pour le lundi de la Pentecôte.

Prédicateur annoncé pour le mois de Marie, à la cathédrale: le R. P. Martin Rousseau, dominicain.

Sœurs missionnaires. — Le 8 mai, quatre sœurs de Saint-Paul de Chartres s'embarqueront pour le Tonkin.

Propagation de la Foi. — On recommande aux prières des associés l'âme de feu Eugénie Rabany, de Chartres, au nom de laquelle une somme de cinq cents francs a été remise à l'œuvre de la Propagation de la Foi.

Le Bienheureux de la Salle. — Nous aurons la joie de célébrer, cette année, dans le diocèse de Chartres, la fête du Bienheureux de la Salle. Ce sera la première fois que nous rendrons ce culte public au grand serviteur de Dieu, fondateur des Écoles Chrétiennes. La fête (transférée du 4 mai) est fixée au mercredi 11. Dans notre cathédrale de Chartres où il a tant prié, cet illustre pèlerin, intime ami de l'évêque de Chartres, Mgr Godet des Marais, n'a-t-il pas droit à des hommages particuliers ?

Fête de la Sainte-Enfance. — Elle aura lieu à la cathédrale le 5 mai.

L'évêque Saint Fulbert et le chanoine Fulbert. — Une brochure publiée en 1852 sous ce titre : Recherches étymologiques et historiques sur les rues de la ville de Corbeil, vient de tomber sous nos yeux à l'étalage d'un libraire de Chartres. Nous l'ouvrons et, à la page 14, nous remarquons une erreur étrange qu'il importe de rectifier. L'auteur, M. Pinard, présente notre saint Fulbert comme ancien chanoine de Paris et oncle de la trop fameuse Héloïse, dont le nom s'associe tristement dans l'histoire à celui du docteur Abailard. Il y a là confusion de noms et anachronisme. Saint Fulbert, évêque de Chartres de 1007 à 1029, n'avait pas été chanoine de Paris ; et l'oncle d'Héloïse était un Fulbert, chanoine de la Métropole, qui vivait au douzième siècle, comme sa nièce et Abailard.

Le Bienheureux Chanel. — Le présent numéro de la *Voix* est sous presse, au jour où se célèbre, à l'église Sainte Foy de Chartres, la fête du Bienheureux Chanel (28 avril). C'est une gloire rejaillissant sur toute la Société des Pères Maristes, que cette sainteté de l'apôtre de Futuna couronnée par le martyre et les honneurs de la béatification. A Chartres, nous aimons à l'invoquer près de sa statue érigée dans le charmant sanctuaire que desservent ses frères en religion, imitateurs de ses vertus.

A la Chapelle des Sacrés-Cœurs. — Bien que les hommages extérieurs à la Sainte Eucharistie soient perpétuels dans la chapelle des Dames-Blanches, ils attirent la foule pieuse par un éclat exceptionnel, lors de la solennité dite de l'Adoration mensuelle. Cette belle manifestation du culte eucharistique a lieu le 28 avril, comme la fête indiquée plus haut, trop tard pour le chroniqueur de la *Voix*. Mais il ne doute pas que les chants aient été aussi bien préparés que les années précédentes. Prédicateur : M. le vicaire général Fournier.

Sours. — Une inauguration d'orgue dans une paroisse rurale, c'est chose assez rare. Le fait s'est produit dans l'église de Sours, le 24 avril, à l'office des vêpres. Le nouvel orgue-harmonium du lieu, l'un des plus forts instruments de la maison Rodolphe, de Paris, dû à la générosité des paroissiens, méritait des attentions plus qu'ordinaires. Le zélé curé de la paroisse voulait faire ressortir devant une assistance nombreuse l'importance de tout ce qui peut rehausser la dignité du culte dans le saint lieu. — Il faut que l'on sache que la musique vient de Dieu et comment elle conduit à Dieu : telle a été précisément la thèse développée en chaire, avec conclusions pratiques relativement à la vie du chrétien qui tout entière doit être un hymne à la gloire du Seigneur. Le prédicateur était M. le chanoine G.; M. l'abbé Thiverny, organiste de chœur à Notre-Dame, a fait valoir admirablement les ressources de l'orgue nouveau. Plusieurs prêtres étaient présents ; les paroissiens remplissaient l'église ; divers motets ont été chantés d'une manière agréable au salut par un soliste amateur, et par les élèves des Sœurs de N.-D., institutrices à Sours.

Coltainville. — On nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Si dans les villes, les cérémonies religieuses se font toujours avec beaucoup de solennité, celles de nos campagnes beauceronnes, pour être plus modestes, n'en sont pas moins charmantes.

J'ai assisté, dimanche dernier, dans la paroisse de Coltainville, à la bénédiction d'un nouveau cimetière et je vous assure que, pour ma part, j'ai passé là quelques bonnes heures. J'étais tout d'abord très content de donner à ma promenade un but religieux et de visiter cette église qui a bien son cachet avec ses fenêtres du 16e siècle et sa jolie chapelle de la Sainte Vierge.

De plus, l'occasion m'était donnée d'admirer la bonne et franche allure de ces travailleurs du sol natal tous unis dans une même cause et dont M, le Curé avait eu l'intelligence et le zèle d'utiliser et de grouper les bonnes volontés.

A trois heures, la cloche appelait les fidèles à l'église. Le chœur ne tardait pas à se remplir d'une foule compacte d'hommes. C'était d'abord la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, arrivant clairon en tête, suivie du Conseil municipal et du Conseil de fabrique au grand complet.

Les vêpres sont chantées sous la présidence de M. le chanoine Godet, curé de la Cathédrale, puis on se rend en procession au cimetière dont le terrain a été donné par M. le comte de Panevinon au premier rang des assistants.

Au pied de la Croix, l'officiant récite les prières liturgiques et, devant une foule émue et recueillie, M. l'abbé Le Bel, professeur

de philosophie à l'Institution Notre-Dame, nous fait voir, dans une chaude et vibrante allocution, tous les enseignements qui se dégagent des circonstances. En terminant il fait appel à la foi de tout ce peuple et il conjure ses auditeurs, pour être logiques, de conformer leur vie à leurs croyances.

Pendant le chant du *Miserere*, M. l'Archiprêtre fait le tour du cimetière en l'aspergeant d'eau bénite.

Puis, les dernières prières finies, le cortége se remet en marche et l'on retourne à l'église pour assister à la bénédiction du Saint Sacrement; au salut M. l'abbé Le Bel, l'infatigable artiste, nous fera de nouveau apprécier et goûter toutes les ressources de son merveilleux talent.

Fasse le Ciel que les paroissiens de Coltainville donnent souvent à leur bien aimé pasteur le spectacle d'une aussi belle assistance!

Un passant

Suppléments. — Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix* en avril :

Sommaire du 2 avril : La Richesse et la Pauvreté, discours de M. l'abbé Tissier (dans l'assemblée de Charité en faveur de l'Orphelinat Agricole de Mignières.) — Une décoration bien méritée. — Le plain-chant (Système du P. Dechevreins expliqué par Mgr Foucault.) — Monument de Mgr Lagrange ; Inhumation de Mme la princesse de Joinville. – Bénédiction de chemin de croix à Berchères-sur-Vesgres.

Sommaire du 9 : Le Mystère des matines de Pâques. — 25 ans de persécutions en Suisse. — Semaine liturgique. — Chronique; les S^tes^ Huiles; Quête pour les Séminaires; le monument funèbre de M. le chanoine Dancret; Quête pour l'Asile des Petites-Sœurs; Œuvre des Tabernacles; Le vieux chantre de Châteaudun; Le Jeudi Saint à la Cathédrale. — Faits divers.

Sommaire du 16 : A ceux qui ne font pas leurs Pâques. — 25 ans de persécutions (suite). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Le jour de Pâques à la Cathédrale ; Cérémonie de prise d'habit chez les Sœurs de Notre-Dame de Chartres ; Visite de savants et d'artistes ; Cérémonie à St Georges-sur-Eure. — Une page d'histoire locale (Morvilliers). — Faits divers.

Sommaire du 25 : L'Œuvre du Jeudi. — Le paroissien sous le bras. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Nécrologie (M. l'abbé Prieur, curé de Grandville-Gaudreville) ; Cérémonie de prise d'habit au Carmel ; Loterie des Jeunes Economes ; Pâques à Nogent-le-Rotrou et à Dreux ; Rapports présentés aux Congrès de Paris ; Fête de St Benoît Labre ; Préparation aux élections ; Mgr Mollien à Fruncé (Bénédiction des travaux de l'église.) — Le Calendrier spirituel de nos pères avant la Révolution. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Veuillez faire dire une messe à N.-D. de Chartres, en action de grâces d'une guérison obtenue par son intercession.

(A. C., diocèse d'Orléans).

2. A la suite des neuvaines faites à Chartres pour moi, j'ai beaucoup d'actions de grâces à rendre au Seigneur et à N.-D.; car j'ai beaucoup obtenu. Veuillez être mon interprète au sanctuaire de Marie. (N., à D., diocèse de Chartres).

3. Je viens adresser une humble et confiante prière à N.-D. de Chartres pour des intérêts spirituels et temporels. Elle nous a exaucés dans une affaire de grande importance, et nous lui sommes bien reconnaissants. (X., à O., diocèse de St-Dié).

4. Une lampe pendant un mois à la Crypte de la Cathédrale, s'il vous plaît ! Ce sera un témoignagne de ma reconnaissance pour une faveur que je dois à N.-D. de Chartres. (L., à X.).

5. Une personne me charge de vous envoyer une petite offrande en reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de N.-D. de Chartres. Mille actions de grâces à cette Bonne Mère !

(S., à A., diocèse de Chartres).

6. Je vous adresse le prix d'un cierge à faire brûler au sanctuaire du Pilier. La personne recommandée est guérie.

(C., à D., diocèse de Versailles).

7. Nous avons échappé à un grave accident, et nous avons vu là une protection de N.-D. de Chartres que nous prions avec ferveur et confiance. (B., diocèse de Versailles).

8. Les examens ont été subis avec succès ; la bénédiction de N.-D. de Chartres est certainement pour la plus grande part dans cette affaire. Merci à Notre-Dame ! (A., diocèse du Mans).

9. Veuillez faire célébrer une messe en l'honneur de Notre-Dame; à l'occasion d'un fait bien important pour notre famille, nous aimons à lui témoigner ainsi notre vive reconnaissance.

(N., à Paris).

10. Notre malade, bien recommandée en l'église de N.-D. de Chartres, est revenue à la santé; elle reconnaît avec nous la protection de la Sainte Vierge et la remercie avec effusion de cœur.

(O., à V., diocèse de Blois).

11. En reconnaissance d'une grâce obtenue, nous demandons une messe en l'honneur de N.-D. de Chartres, et une lampe pendant neuf jours. (J., à B., diocèse de Quimper).

12. Une famille reconnaissante remercie N.-D. de Chartres d'une faveur très importante obtenue pour l'un des siens. Elle demande en actions de grâces une neuvaine de messes.

(B. M., diocèse de Chartres).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur M. Valentine, (Thérèse Gorge), religieuse de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, décédée à la maison-mère, le 24 avril, âgée de 63 ans dont 44 de religion.

Sœur Cyrienne, de la communauté des Religieuses des Sacrés-Cœurs, à Chartres, décédée le 14 avril, âgée de 24 ans dont 6 de profession.

Sœur Claire Brouard, de la communauté des Filles de N.-D. de Chartres, décédée le 6 avril, âgée de 51 ans et 8 mois, dont 29 ans et 10 mois de religion.

Quatre religieuses de la congrégation de Saint-Paul de Chartres, savoir :

Sœur Madeleine de Chantal, née Marie Rigaud, décédée le 8 mars, à Saïgon (Cochinchine), âgée de 29 ans dont 9 de religion. — Sœur Sainte-Théodorine, née Louise Scheubel, décédée en mars, à Saïgon (Cochinchine), âgée de 36 ans dont 13 de religion. — Sœur Colombe de Marie, née Victorine Doisneau, décédée en mars, à Tuyen-Quang (Tonkin), âgée de 26 ans dont 5 de religion. — Sœur Alfred, née Anatolie Masse, postulante de la communauté de Saint-Paul, décédée le 11 avril, âgée de 21 ans dont 1 de religion.

Mgr Taschereau, cardinal-archevêque de Québec (Canada); son pays natal est Sainte-Marie-en-Beauce : nom qui rappelle un groupe de colons partis sans doute de notre contrée.

M. l'abbé Petit, curé de Meudon (Seine-et-Oise). — M. l'abbé Blot, ancien aumônier de Carmélites, à Paris, auteur de livres sur le Sacré-Cœur; il a prêché plusieurs stations ou neuvaines à Chartres.

Mme Ve Georges Morin-Harion, au château d'Abouville (Brezolles). — Mlle Marie-E. Grillon, rue des Changes, Chartres. — Mlle Amélie Durand, à Chartres. — Mlle J.-C. Guinet, rue de Beauvais, à Chartres. — M. A. Foisy, à Chartres. — M. Auger, rue Muret, 28, Chartres. — Mlle Félicie Boulay, à Châteaudun. — Mme Bérault-Neveu, à Paris. — Mme Géray, à Vannes. — M. Emile Thibault, rue du Grand-Cerf, à Chartres. — M. J.-J. Appay, rue d'Amilly, à Chartres. — Mme Germond, à Beaumont. — M. Pierre Legrand, à Soulaires. — Mlle Arnou, à Marchenoir. — M. Eugène-Victor Morin, à Illiers.

TOURNÉES DE CONFIRMATIONS EN 1898 (1)

Lundi 2 mai, 10 h. 1/2 du matin : Senonches, La Framboisière et La Saucelle.

(1) Quelques modifications ayant été apportées au programme déjà donné par la Voix en février, nous l'insérons de nouveau tel qu'il vient d'être arrêté.

Lundi 9 mai, 9 h. du matin : Toury, Oinville-St-Liphard et Santilly.

3 h. du soir : Janville, Allaines, Guilleville, Le Puiset et Poinville.

Mardi 10 mai, 9 h. du matin : Rouvray-Saint-Denis, Dommerville, Intreville et Mérouville.

3 h. 1/2 du soir : Fresnay-l'Évêque, Levesville-la-Chenard, Neuvy-en-Beauce et Trancrainville. Retour à Chartres.

Jeudi 12 mai, Pèlerinage à Chartres.

Dimanche 15 mai, 9 h. et demie du matin : Gault-Saint-Denis, Meslay-le-Vidame et Vitray-en-Beauce.

3 h. du soir : Bonneval, Dancy, Flacey, Saint-Maur et Trizay.

Lundi 16 mai, 10 h. du matin : Sancheville, Bullainville, Neuvy-en-Dunois, Pré-Saint-Evroult, Pré-Saint-Martin et Saint-Christine.

Mardi 17 mai, 9 h. du matin : Alluyes, Bouville, Montboissier, Moriers et Saumeray.

Mercredi 18 mai, 9 h. du matin : La Bazoche-Gouet, Les Autels, Chapelle-Guillaume et Chapelle-Royale.

Jeudi 19 mai, 3 h. du soir : Authon, Béthonvilliers, Charbonnières et Soizé.

Vendredi 20 mai, 9 h. du matin : Beaumont-les-Autels, Luigny, Miermaigne, Argenvilliers et Moulhard.

Samedi 21 mai, 9 h. du matin : Coudray-au-Perche, Saint-Bomer et les Etilleux.

3 h. du soir : Brunelles.

Dimanche 22 mai, 3 h. du soir : La Loupe, Belhomert, Fontaine-Simon, Manou, Meaucé, Saint-Eliph, Saint-Maurice et Vaupillon.

Lundi 23 mai, 9 h. du matin : Montlandon, Montireau, Saint-Victor-de-Buthon.

3 h. du soir : Champrond-en-Gâtine, Les Corvées-les-Yys, Friaize et Le Thieulin.

Mardi 24 mai, 9 h. du matin : Pontgouin, Billancelles, Le Favril et Landelles.

Mercredi 25 mai, 9 h. du matin : Courville, Saint-Arnoult-des-Bois, Chuisnes, Fruncé, Saint-Germain-le-Gaillard et Orrouer.

Jeudi 26 mai, 9 h. du matin : Fontaine-la-Guyon, Mittainvilliers et Vérigny.

3 h. du soir : Saint-Luperce et Saint-Georges. Retour à Chartres.

Dimanche 5 juin, 9 h. du matin, Béville-le-Comte.

Mardi 14 juin, 10 h. du matin : Digny, Jaudrais et Le Ménil-Thomas.

Mercredi 15 juin, 9 h. du matin : La Ferté-Vidame, Chapelle-Fortin, La Puisaye, La Mancelière, Les Châtelets, Morvilliers, Les Ressuintes et Rohaire.

Jeudi 16 juin, 9 h. du matin : Boissy-le-Sec et Beauche.

Vendredi 17 juin, 9 h. du matin: Bérou-la-Mulotière, Montigny-sur-Avre et Rueil-la-Gadelière.

Samedi 18 juin, 9 h. du matin: Saint-Rémy-sur-Avre, Saint-Lubin-des-Joncherets et Dampierre-sur-Avre.

3 h. du soir: Laons, Chataincourt et Prudemanche.

Dimanche 19 juin, 3 h. du soir: Brezolles, Crucey et Vitray-sous-Brezolles.

Lundi 20 juin; 9 h. du matin: Blévy, Dampierre-sur-Blévy, Maillebois, Fontaine-les-Ribouts, Saint-Maixme, Saint-Ange-et-Torçay.

Mardi 21 juin, 9 h. du matin: Châteauneuf, Ecublé, Chêne-Chenu, Gâtelles, Levasville, Saint-Sauveur, Saint-Jean-de-Rebervilliers et Thimert.

Mercredi 22 juin, 9 h. du matin: Le Tremblay, Gironville, Marville-les-Bois, Theuvy-Achères, Serazereux, Boullay-les-deux-Eglises, Challet et Puiseux. Retour à Chartres.

Dimanche 26 juin, 9 h. du matin : Sours.

3 h. du soir: Voise, Moinville, Francourville, Saint-Léger-des-Aubées et Santeuil.

Dimanche 3 juillet, 3 h. du soir : Houville, Champseru et Umpeau.

Lundi 4 juillet, 9 h. du matin: Auneau, Levainville, Gué-de-Longroi, Oinville-sous-Auneau et Roinville.

3 h. du soir: Aunay-sous-Auneau, La Chapelle-d'Aunainville, Denonville, Maisons et Sainville.

Mardi 5 juillet. 9 h. du matin: Oisonville, Grandville-Gaudreville, Garancières-en-Beauce.

3 h. du soir, Châtenay, Beaudreville, Gouillons et Gommerville. Retour à Chartres.

FAITS DIVERS

La guerre hispano-américaine est commencée, malgré les espérances qu'on avait fondées sur la médiation du Souverain Pontife, médiation acceptée par les puissances, et qui a mis une fois de plus en relief la situation du Chef de l'Église, supérieure à toute royauté terrestre. Espérons que, pour défendre leur grande île de Cuba contre les Etats-Unis agresseurs, l'Espagne continuera à être soutenue par les sympathies d'autres peuples chrétiens.

Espagne. — Voici un bel exemple de l'esprit de foi qui anime les Espagnols :

L'amiral Villanie, commandant l'escadrille des torpilleurs, s'est rendu, avant de quitter Cadix, au sanctuaire de la Vierge avec les équipages de ses bateaux. Dans une allocution adressée à ses

hommes, il a invité ceux qui éprouveraient un sentiment de crainte à ne pas partir. Les marins ont unanimement répondu qu'ils partageraient avec leur chef les périls de l'Océan et ceux de la guerre.

Orléans. — La fête de Jeanne d'Arc a été transférée au 15 mai, à cause des élections législatives fixées au 8. — Recommandons à la protection de cette merveilleuse libératrice de la France, le succès des élections dont nous venons de parler ; puissent-elles être plus favorables que les précédentes à la pacification des esprits, au triomphe de toutes les bonnes causes qui intéressent les vrais Français !

Rome. — A l'exemple du Sauveur ressuscité, le Saint-Père a voulu, en la solennité de Pâques, consoler par sa présence un grand nombre de fidèles. Plus de 1500 personnes de toutes nationalités ont été admises à assister à sa messe dans la chapelle Sixtine, où elles ont reçu ensuite la bénédiction papale qui, autrefois à pareil jour, était solennellement donnée *Urbi et Orbi* du haut de la *Loggia*. Le mercredi suivant, 13 avril, Sa Sainteté daignait admettre de nouveau à sa messe, dans la même chapelle Sixtine, 1200 personnes, parmi lesquelles 300 pèlerins polonais. Tous ont eu la joie de constater que, malgré les graves préoccupations de son ministère apostolique, Léon XIII demeure vaillant de corps et d'esprit, soutenant ainsi les plus chères espérances de l'Eglise.

Huitième centenaire de l'Ordre de Citeaux. — C'est de la famille de saint Benoît qu'est sorti l'Ordre de Citeaux, dont on célèbre cette année le huitième anniversaire. Ce fut, en effet, le 21 mars 1098, en la fête de saint Benoît, que saint Robert, abbé de Molesne, vint s'établir, avec quelques-uns de ses frères, dans l'horrible désert de Citeaux. Ces religieux se mirent à observer dans toute sa rigueur la règle de saint Benoît, en y ajoutant quelques autres règlements. En l'honneur de la Sainte Vierge et sur une révélation, ils quittèrent l'habit noir des bénédictins pour se revêtir de vêtements blancs.

Le plus grand propagateur de cet Ordre fut sans contredit saint Bernard. Lui seul fonda plus de cent soixante maisons, et dans son propre monastère, auquel il avait donné le nom de Clairvaux, il laissa en mourant sept cents religieux.

L'Ordre cistercien donna à l'Eglise un grand nombre de saints ; le ménologe en nomme plus de douze cents. Quarante environ ont été canonisés par le Saint-Siège ou du moins leur culte a été confirmé par Rome. L'excessif développement de l'Ordre y apporta du relâchement. Le désir de résister à cette décadence donna naissance à diverses congrégations, ce qui brisa complètement le lien de l'unité. Certaines de ces congrégations cisterciennes rendi-

rent d'importants services à l'Eglise, surtout les Feuillants et les Réformés d'Espagne. Le XVII[e] siècle vit naître la célèbre congrégation de la Trappe, qui n'a jamais été complètement séparée de Citeaux. La dernière en date est la seule qui survécut à l'orage révolutionnaire.

A côté de cet Ordre, il existe actuellement plusieurs congrégations cisterciennes modernes, ayant chacune un régime particulier.

L'Ordre de Citeaux a aussi ses religieuses qui ont été instituées en 1125. Elles mènent une vie très austère, imitant en toutes choses, dans les limites du possible, leurs Frères de Citeaux. Comme les Cisterciens, les Cisterciennes ont aussi trois observances : l'étroite, la moyenne et la commune.

Actuellement, l'Ordre de Citeaux, sous ces diverses observances, compte environ 4.500 religieux, 3.750 religieuses, en tout 7.900 personnes, et malgré le malheur des temps, ces chiffres tendent à s'accroître.

A l'occcasion de ce huitième centenaire tous les abbés et prieurs des monastères cisterciens réformés de Notre-Dame de la Trappe ont été convoqués à Rome, ainsi que les abbés et prieurs des autres branches de l'ordre Cistercien. Ils ont tenu, sous la présidence de l'abbé général dom Sébastien, un grand chapitre général relatif à l'importante question de leur union en un seul et même Ordre, sous le nom d'Ordre de Citeaux. La réunion de ce chapitre general a commencé le 21 avril pour se terminer le 28.

— **Un décret** de la S. Congrégation des Rites, en date du 11 décembre 1897, dont nous avons déjà dit un mot, a sanctionné la refonte des rubriques générales et particulières des livres liturgiques du culte catholique. Ce décret n'innove rien précisément ; il met au point les textes des rubriques, en conformité de diverses modifications précédemment et successivement introduites que chacun connaissait ou était censé connaître. Le document pontifical, adressé à tous les évêques, devient la loi des éditeurs des livres sacrés du culte chrétien, et, dans chaque diocèse, servira de règle officielle aux computistes chargés de la confection de l'*Ordo*.

Laissant à ces spécialistes de la partie, l'étude approfondie du document fort de quarante-sept pages in-4°, la *Semaine Religieuse* d'Aix observe que les fidèles peuvent retenir du soin vigilant que la S. Congrégation des Rites apporte au culte divin, cette constatation profondément édifiante : « Tandis que la légèreté et le tourbillon de la vie actuelle semblent s'introduire dans les mœurs même de la piété ; qu'on ne recherche guère que l'extérieur du culte : musique théâtrale, lumières de toute invention, et qu'on court aux manifestations du dehors louables sans doute,

mais à condition que ce ne soit pas un thème à des dissipations dont la piété a tant à souffrir ; voilà l'Eglise toujours fidèle à son mandat divin qui attache, comme aux premiers siècles, la plus solennelle importance à la prière canonique, à la psalmodie, la grande prière publique contre laquelle ne prévaudront pas nos imprudentes innovations d'un jour, et nos mondanités de tous les jours. Elle ordonne, elle édicte, elle règle. Aux pasteurs d'inculquer « l'esprit de grâce et de prière » à leurs troupeaux. Aux fidèles de venir boire à longs traits et « avec joie aux sources du salut. »

Les Congrégations religieuses au service du pays. — La France possède un peu plus de 1200 Congrégations d'hommes et de femmes, qui comptent à peu près 30.000 religieux, dont 2.000 contemplatifs, et 130.000 religieuses, dont 4.000 contemplatives. Ils instruisent 2 millions d'enfants, donnent des soins à 104.000 malades, infirmes et vieillards, recueillent plus de 600.000 orphelins, ouvrent des maisons de préservation ou de réhabilitation à plus de 12.000 personnes, gardent des milliers d'aliénés, élèvent des milliers d'aveugles et de sourds-muets. C'est un total de plus de 200.000 personnes assistées par les communautés religieuses.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 1er mai, 3e dimanche après Pâques, fête de saint Philippe et saint Jacques, apôtres ; *double de 2e classe.* (La fête du Patronage de S. Joseph est transférée au 13 mai). A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. A l'issue de l'office capitulaire, cérémonie paroissiale : réunion mensuelle de la Confrérie, avec procession et recommandations. — Quête en faveur des Lieux Saints, aux offices de ce dimanche.

— Lundi 2, aux premières vêpres de l'Invention de la Sainte-Croix, Exposition de la relique de la vraie croix dans le chœur.

— Mardi 3, fête de l'Invention de la Sainte-Croix, à 9 h. et à 3 h., exposition de la sainte Relique.

— Jeudi 5, *fête de la Sainte-Enfance.* A l'issue de l'office capitulaire, c'est-à-dire à 10 h., messe, allocution et bénédiction des enfants. — Même jour, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Tous les soirs, à 8 h., exercice du mois de Marie.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 6 mai, exercices du premier vendredi du mois. A 6 h., Première messe. A 6 h. 3/4, messe conventuelle avec exposition du S. S. A 4 h., sermon et salut.— Distribution des Billets zélateurs.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — *Œuvre du Patronage Saint-Joseph.* — Le dimanche 1er mai 1898, à l'occasion de la fête du Patronage de Saint-Joseph, un sermon en faveur des *Jeunes Apprentis Ouvriers* sera prêché en l'Église Saint-Pierre, entre les vêpres et les complies, par M. l'abbé Guérin, curé-doyen de Saint-Pierre de Chartres.

La quête sera faite par Mlle Marie-Louise François (8, rue Chauveau-Lagarde) ; Mlle Madeleine Gaullier (2, place du Théâtre) ; Mlle Germaine de Vaulserre (1, rue du Pont-Saint-André) ; Mlle Magdeleine du Chalard (20, rue Chanzy) ; Mlle Mar-

guerite Desfertille (42, rue de Reverdy) ; Mlle Marguerite Létang (18, rue Gabriel-Lelong).

Salut solennel en musique par le chœur de chant de la paroisse.

Les personnes qui ne pourraient assister à la cérémonie, sont priées de remettre leur offrande à l'une des quêteuses ou à M. l'abbé Romet, aumônier du patronage, 12, rue du Puits-Berchot.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — 3e Dimanche après Pâques, les offices aux heures ordinaires. Après les vêpres, procession de la Confrérie, exercice du mois de Marie. En semaine, mois de Marie à 8 h. du soir.

AVIS. — PAROISSE D'EZY *(au diocèse d'Evreux).* — Le dimanche, 8 mai, *Pèlerinage de St-Germain-la-Truite.* A 10 h. 1/2, bénédiction de la fontaine et Grand' messe. A 3 h. vêpres, sermon et salut.

BIBLIOGRAPHIE

Le Prêtre, une retraite pastorale, par M. l'abbé Planus, vicaire général d'Autun. Un volume in-18 jésus, 3 fr. — (Paris, librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15). Longtemps appliqué au ministère des Retraites pastorales, M. l'abbé Planus, pour obéir à des conseils qu'il considère comme des ordres, réunit en trois volumes ce qui fut l'essence et l'aliment de son long apostolat. C'est avec le canevas et les notes de ses instructions qu'il a écrit ces lignes ; en les lisant on aura l'illusion d'une retraite proprement dite. L'ouvrage imprimé garde le ton et les allures de la parole parlée, ainsi que l'ordre des exercices de chacune des journées. Son Éminence le Cardinal Perraud dit, en parlant de ces discours : « Ceux qui ont eu le bonheur de les entendre, et j'étais de ceux-là, les liront et les méditeront de nouveau, avec profit. »

Le premier volume vient de paraître, les deux autres suivront de près.

Société Saint-Jean l'Evangéliste, Desclée, Lefebvre et Cie, 41, rue de Metz, à Lille, **Nouvelles éditions liturgiques, 1898.**

AVIS IMPORTANT. — Le *Bréviaire romain*, en 4 volumes, n° 35, le *Diurnal*, n° 39, tous deux en papier indien, le *Missel*, in-4°, n° 3, contiennent tous les derniers Offices à leur place respective, par exemple la messe et l'office de S. Zacharie du 5 juillet. Ces éditions sont absolument conformes aux derniers décrets du 2 décembre 1897 concernant les rubriques du Missel et du Bréviaire, et sont revêtues du *Concordat* daté de 1898 de la Sacrée Congrégation des Rites.

Autour de l'Histoire : Scènes et Récits, par Mgr Baunard, recteur de l'Université catholique de Lille. — Un volume in-8° écu : 4 fr.; 1 vol. in-18 jésus, 3 fr. 50. (Paris, librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15).

Un nouveau livre de Mgr Baunard est toujours le bien venu, celui que nous annonçons aujourd'hui, bien que très différent de ses précédents travaux, ne mérite pas moins d'attention. Sous ce titre : *Autour de l'Histoire, Scènes et Récits*, l'auteur de *Louise de Marillac,* du *Cardinal Lavigerie*, du *Général de Sonis*, et de tant d'autres livres, présente à la jeunesse littéraire quelques pages empruntées à l'histoire et à la légende. La plupart ont été écrites pendant les premières années de son ministère des âmes et de son enseignement des lettres, ce qui leur donne une fraîcheur et une saveur toute particulières.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois

DE MAI 1898

Dimanche, 1er mai, IIIe après Pâques, St Philippe et St Jacques, apôtres, *double de 2e classe*, messe *Clamaverunt* — vêpres de la fête, mém. de St Athanase et du dimanche.

2, Lundi. — St Athanase, évêque et doct., *double*, messe *In medio*.

3, Mardi. — **Invention de la Ste Croix**, *double de 2e classe*, messe *Nos autem*, mém. des SS. Alexandre et ses Comp.

4, Mercredi. — Ste Monique, veuve, *double*, messe *Cognovi*.

5, Jeudi. — St Pie V, pape, *double*, messe *Statuit*.

6, Vendredi. — St Jean devant la Porte Latine, *double majeur*, messe *Protexisti*.

7, Samedi. — St Stanislas, évêque et mart., *double*, messe *Protexisti*, mém. de Ste Mesme, vierge et mart.

8, Dimanche, IVe après Pâques. — Patronage de la B. V. Marie, *double de 2e classe*, messe *Salve* — vêpres de la fête. mém. de St Grégoire, du dim. et de St Béat.

9, Lundi. — St Grégoire de Nazianze, évêq. et docteur, *double*, messe *In medio*.

10, Mardi. — St Antonin, évêque, *double*, messe *Statuit*, mém. des SS. Gordien e et ses Comp., martyrs.

11, Mercredi. — Fête du **Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle**, fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes, *double*, messe *Sinite*, mém. de St Mamert, évêque.

12, Jeudi. — SS. Nérée et ses Comp., mart., *semid.*, messe *Ecce oculi*.

13, Vendredi. — **Patronage de St Joseph**, *double de 2e classe* (du IIIe dimanche après Pâques) messe *Adjutor*.

14, Samedi. — Apparition de St Michel, archange, *double majeur* (du 8 mai), messe *Benedicite*.

15, **DIMANCHE**, **Ve après Pâques**: *N. D. Mère de Miséricorde*, *double majeur*, messe *Gaudeamus*; mém. de St Isidore, laboureur, — vêpres de la fête, mém. de St Eman, de St Isidore et du dim.

16, Lundi. — (Rogations, procession) St Eman, martyr chartrain, *double*, messe *Protexisti*.

17, Mardi. — (Rogations, procession) St Pascal Baylon, *double*, messe *Os justi*.

18, Mercredi. — (Rogations, procession) vigile de l'Ascension; St Venant, mart., *double*, messe *Protexisti*.

19, Jeudi. — **Fête de l'Ascension de N. S.**, *double de 1re classe* avec octave, (fête d'obligation) messe *Viri Galilei*, — vêpres de cette fête, mém. de St Yves.

20, Vendredi. — **St Yves**, évêque de Chartres, *double majeur*, messe *Directus*.

21, Samedi. — St Jean Népomucène, martyr, *double*, messe *Dedit*.

22, **DIMANCHE dans l'octave de l'Ascension**, *semid.*, messe *Exaudi* — mém. de St Ubald — vêpres du jour, mém. de St Bernardin, de St Ubald et de l'octave.

23, Lundi. — St Bernardin de Sienne, *semid.*, messe *Os justi*.

24, Mardi. — **N. D. Auxiliatrice**, *double majeur*, messe *Salve*.

25, Mercredi. — St Grégoire VII, pape, *double*, messe *Sacerdotes*, mém. de St Urbain.

26, Jeudi. — Octave de l'Ascension, *double*, messe *Viri Galilæi*, mém. de St Philippe de Néri.

27, Vendredi. — Ste Marie Madeleine de Pazzi, vierge, *semid.*, messe *Dilexisti*, mém. de St Jean, pape.

28, Samedi. — Vigile de la Pentecôte (sans jeûne dans le diocèse de Chartres), mém. de St Germain, de Paris.

29, **DIMANCHE. — Le Saint Jour de la Pentecôte**, *double de 1re classe avec octave*, messe *Spiritus*. — Vêpres de cette fête.

30, Lundi de la Pentecôte, *double de 1re classe*, messe *Cibavit*.

31, Mardi de la Pentecôte, *double de 1re classe*, messe *Accipite*.

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges, précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils les veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-Voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits, *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaires. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles devant l'autel principal de la Crypte; cette lecture est suivie de la récitation des litanies de Notre-Dame de Chartres.

LIVRES DU PÈLERINAGE



SAMEDI 7 MAI 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE MAI)

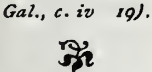
Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Dimanche 8 mai, *Fête du Patronage de la T.-S. Vierge*, double de 2e classe. A 9 h., messe paroissiale. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Mercredi 11, Fête du B. Jean-Baptiste de la Salle (transférée du 4 mai), *double*. Outre l'office capitulaire de 9 h. et de 3 h., *il y aura, à 10 h., une messe avec chants, dans l'avant-chœur*, pour les Frères des Écoles chrétiennes, leurs centaines d'élèves, et les parents des élèves qui pourront y assister.

— Jeudi 12, *Pèlerinage diocésain* (Paroisses des archidiaconés de Chartres et de Nogent-le-Rotrou). A 10 h. 1/4, messe célébrée dans le chœur par Monseigneur. A 2 h. 1/4, petites vêpres, allocution, salut et procession.

— Vendredi 13, Fête du *Patronage de Saint Joseph* (transférée du 3e Dimanche après Pâques), double de 2e classe, office capitulaire à 9 h. et à 3 h.

Exercice du mois de Marie, tous les soirs, à 8 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — Mois de Marie prêché chaque soir, à 8 h., par M. le Doyen.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. Mois de Marie après les vêpres et en semaine chaque soir, à 8 h.

AVIS. — **Paroisse d'Ezy** (au diocèse d'Evreux). Le dimanche 8 mai, *Pèlerinage de Saint-Germain-la-Truite*. A 10 h. 1/2, bénédiction de la fontaine et Grand'messe. A 3 h., vêpres et sermon.

N° 14. 7 Mai 1898.

SOMMAIRE

LE SCAPULAIRE

Pendant le carême dernier, les Conférences données le vendredi à Notre-Dame de Paris, par le R. P. Auriault, S.-J. avaient pour sujet *l'action de la Sainte Vierge*. Ces conférences, qui attiraient surtout le public pieux, ont été très remarquées; elles méritaient bien la publicité du livre (1). Nous y trouvons les lignes suivantes sur le Scapulaire :

« Pour faire valoir cette puissance de la médiatrice (Notre-Dame), Dieu a fait une chose inouïe qui scandalise les hommes, parce que les hommes sont toujours scandalisés par les choses divines qu'ils ne peuvent comprendre avec leurs esprits bornés et leurs cœurs étroits. Un saint appelait un jour à grands cris la miséricorde de Dieu sur les pécheurs. Marie lui apparut, tenant dans ses mains un vêtement brun, et le lui remettant, elle lui dit : « Quiconque portera cet habit ne passera point par les flammes de l'enfer. »

Voilà, Mesdames, prise sur le fait, la toute-puissance de Marie ; la voilà dans son plein exercice. Riez, ô incrédules, de notre scapulaire; nous nous en parons comme d'un ornement; nous nous en armons comme d'un bouclier contre les attaques du démon, contre les justices de Dieu. Ah! le scapulaire; mais c'est le sacrement de Marie, et pour petit qu'il soit, il ouvre à nos yeux de grands horizons sur la bonté divine ; il nous aide à croire à la volonté *salvifique* de Dieu; il nous fait soupçonner plus que nous ne le saurions dire les excès d'amour, et dans nos angoisses, il nous fait plonger du regard dans les dessous de la miséricorde divine.

O prêtres, donnez aux fidèles le saint scapulaire; ô mères, mettez-le à la poitrine de vos fils pour les rendre vaillants, à la poitrine de vos filles pour les garder pures. Faites valoir la toute-puissance suppliante de Marie, et n'oubliez pas non plus que votre force à vous aussi, c'est la prière, c'est l'oraison. Ayez donc sans cesse les mains levées vers le ciel, afin d'en obtenir les secours de la grâce sans lesquels l'œuvre morale est impossible. »

(1) Elles ont été publiées chez Rondet, 3, rue de l'Abbaye, en fascicules, dont l'abonnement pour le Carême, coûtait 1 fr. 25.

TROIS VERRIÈRES NOUVELLES.

Nous nous reprochons quelquefois de ne pas conduire assez souvent nos lecteurs dans les ateliers de peinture sur verre de M. Lorin, à Chartres. Ce sont des musées où de très belles œuvres ne s'enterrent pas, mais naissent chaque jour, et s'en vont ensuite orner les églises de France et de l'étranger. Il faudrait aller les voir avant leur départ.

C'est ce que nous avons fait hier, et nous y avons contemplé avec un plaisir exquis trois grandes verrières à deux baies, en style roman, destinées au sanctuaire de l'église de La Chapelle-Moche (Orne). Chaque verrière comporte trois scènes superposées en forme médaillon.

Le vitrail central consacré à sainte Madeleine représente : 1° Jésus chez Marthe et Marie-Madeleine à Béthanie; 2° la rencontre de Jésus et de Marie-Madeleine après la Résurrection; 3° l'arrivée de Madeleine en Provence.

Dans le vitrail de gauche on voit : 1° saint Latuin (patron du diocèse de Séez) envoyé en Gaule par le pape Clément; 2° le même évêque guérissant un aveugle; 3° il rend le dernier soupir.

Dans le vitrail de droite, saint Julien évêque du Mans, 1° fait jaillir une source; 2° baptise le Défenseur et sa famille 3° entre avec le Défenseur dans la ville du Mans.

Toutes ces verrières sont exécutées dans un excellent style. On les voulait archaïques, et de fait elles le sont. Diverses parties comme les bordures et les fonds sont inspirées des meilleurs vitraux de la cathédrale. Les personnages dans la façon de se draper, dans leurs attitudes et leurs gestes, dans leur physionomie, affectent un air grave, naïf, recueilli, en un mot très religieux. Le coloris puissant, très harmonieusement varié, et solidement fondu avec le verre, comme dans la peinture gothique, gardera éternellement son éclat.

Mais, si ces verrières présentent les beautés et les avantages du vieux style, elles en évitent les défauts. Le dessin, qui jadis était plus ou moins sacrifié, reste ici très pur : les figures sont belles, les poses élégantes et naturelles. En un mot, il y a dans ces vitraux un mariage de l'idée et de la façon antique avec la forme moderne, très délicat et très réussi, tel vraiment que le rêveraient les anciens peintres verriers s'ils revenaient

parmi nous. C'est là, ce semble, le type du vitrail actuel, tel qu'il devrait être adopté dans toutes les églises du style moyen âge.

Dans quelques semaines, ces fenêtres vont occuper la place qui les attend.

A. Clerval.

DÉVOTION A SAINT BENOIT LABRE RÉCOMPENSÉE

Un lecteur de la *Voix de Notre-Dame* ayant remarqué ce qu'elle avait dit dernièrement sur le pèlerinage de saint Labre à Chartres, a mis entre nos mains un vieux livre publié par la librairie Lefort de Lille, en 1817 ; c'est une traduction de la première biographie du Saint, écrite en italien, peu après sa mort, par son confesseur, M. Marconi. Nous y trouvons la page suivante qui intéresse spécialement le pays chartrain.

Relation de la guérison subite et extraordinaire de Mme Boullard, Supérieure actuelle de la Providence de Chartres.

(Copié sur l'original écrit par elle-même).

J'étais depuis deux ans dans un état de langueur, presque toujours avec une fièvre lente, une toux sèche et habituelle, et fréquemment des accès de toux très violents, accompagnés de convulsions. On avait employé pour me guérir toutes les ressources de la médecine, qui ont été inutiles.

M. notre Supérieur me voyant toujours dans l'infirmité, me dit, le 25 août 1783, qu'il ferait neuvaine de messes au Serviteur de Dieu, Benoît-Joseph Labre, et qu'il fallait que toute la Communauté s'y unit.

Nous commençons donc la neuvaine le mardi 26 par une communion générale. Je passai les quatre premiers jours sans éprouver aucun changement. Le cinquième jour, qui était un samedi, il me prit vers midi une violente toux qui me dura près de deux heures, avec une forte oppression ; ce qui me fit juger que j'aurais besoin d'une saignée.

Le lendemain, dimanche, M. le Médecin vint me voir ; il ne jugea pas à propos que je fusse saignée parce que j'étais trop faible. Je restai dans cet état de souffrance jusqu'au mardi au soir, veille de la fin de la neuvaine.

Ce même jour, sur les huit heures et demie, une de nos sœurs, me voyant si souffrante, me dit : *On dit que l'application de l'image du Serviteur de Dieu guérit* ; *vous devriez la mettre sur votre poitrine.* Je le fis dans l'instant avec toute la confiance possible, espérant qu'il obtiendrait de Dieu ma guérison. Je ne l'eus pas plutôt appliquée, que la toux et l'oppression augmentèrent de

telle sorte que j'en perdais la respiration. Cet état dura environ une heure. Je tombai incontinent dans un état d'agonie, c'est-à-dire sans pouls, sans parole, froide, et cela pendant une demi-heure. Pendant ce temps j'eus quelques convulsions, en jetant de grands cris, à ce que nos sœurs m'ont rapporté. Un quart d'heure avant de sortir de ce triste état, mon pouls revenait de temps à autre : je me trouvai tout à coup guérie. Je me levai sur mon séant, en disant : *Je suis guérie.* Mon dessein était alors de me lever pour aller au chœur rendre grâces à Dieu ; mais comme il était tard, et que cela aurait été contre le bon ordre, je me contentai de remercier le Seigneur sur notre lit ; je priai mes sœurs de me laisser tranquille ; je fermai nos rideaux et me mis à genoux, récitant le *Te Deum* et le *Laudate.* Je me trouvai si ferme sur mes genoux que je crois que j'y aurais bien passé la nuit. Alors je n'éprouvai ni toux, ni douleurs de poitrine et de tête ; en un mot pas plus de fatigue qu'une personne qui jouit de la plus parfaite santé. Tout cela se passa devant quatre de nos sœurs, devant ma sœur propre, qui me tint pendant tout ce temps entre ses bras, car j'étais si faible et de si peu de soutien, que ma tête ne pouvait tenir sur les oreillers. Enfin l'on me donna un bouillon à onze heures, après lequel je m'endormis jusqu'à cinq heures du matin sans me réveiller, ce qui ne m'était pas arrivé depuis bien du temps. Je me levai à six heures moins un quart, bien portante : je fus tout de suite au chœur entendre la sainte Messe et communier en action de grâce ; je revins déjeuner de bon appétit : je repris dès le même jour tous les exercices de la Communauté, la même nourriture ; je fus le lendemain coucher dans notre cellule, et cela sans en être incommodée. Depuis cette époque, je puis dire avec vérité que je jouis de la plus parfaite santé.

A Chartres, le 12 octobre 1783.

Signé : Sœur Jeanne-Antoinette BOULLARD,
Supérieure de la Providence.

L'INSPIRATION DU BIENHEUREUX J. B. DE LA SALLE.

D'APRÈS LE TABLEAU DE M. MULLER, DE L'INSTITUT.

Nous sommes heureux de reproduire ici cette belle poésie à l'occasion de la fête du Bienheureux).

I

Levez les yeux ; voyez cette toile, où le maître
A, pour nous, pour la France et pour l'humanité,
Fixé les traits profonds et bénis de ce Prêtre,
Doux conquérant du monde et de l'éternité.

Ce regard est vivant : cette bouche respire :
Cet homme au large front rêve à de hauts desseins ;
C'est un législateur, mais du plus humble empire ;
Un héros, mais un vrai, comme le sont les Saints.

Enfants, peuple, c'est lui, votre ami véritable ;
Lui, le riche d'hier, mendiant aujourd'hui.
Voilà sa vieille robe avec sa pauvre table ;
Voilà ses gros souliers... O peuple, c'est bien lui !

Artiste, dont la foi complète le génie,
L'univers dit déjà : « Ton chef-d'œuvre est à nous ! »
Ton nom était fameux, que ta main soit bénie ;
Car, devant ce tableau, nous plions les genoux.

Nous plions les genoux, nous avons ce courage,
Et la sainte fierté de croire en Jésus Christ.
— C'est votre honneur, ô Père, et ce fut votre ouvrage :
Ce *Credo* de nos cœurs, votre cœur nous l'apprit.

Naguère, à votre front l'infaillible parole
A posé le rayon des élus triomphants ;
Mais, couronne vivante et vivante auréole,
Nous voici !... Regardez et comptez vos enfants !
Paris si grand, si pauvre, eut votre préférence :
Paris était déjà, vous l'aviez bien compris,
Capitale du monde ainsi que de la France ;
Et nous vous acclamons, nous, peuple de Paris.

Paris vous vit quêtant ses mépris, ses oboles,
De son vieux Saint-Antoine à son vieux Saint-Germain ;
Vous futur créateur de quatre mille écoles,
Vous cueilliez, sou par sou, le pain du lendemain.
Il vous vit combattant le vice et la misère ;
Dans ses murs, pavoisés de nos drapeaux vainqueurs,
Paris vous vit armé d'un livre ou d'un rosaire,
Refouler l'ignorance et conquérir des cœurs.
Quand Bossuet chantait nos morts ou nos victoires,
Qu'en flots d'or, sur des rois, sa parole tombait ;
Dans l'ombre de Paris, à d'obscurs auditoires
Vous alliez, vous docteur... révéler... l'alphabet.
Par vous, dans ce désert peuplé, vivent des hommes,
Des Français, des savants, des chrétiens aguerris :
Chrétiens, c'est grâce à vous, Père, que nous le sommes,
Et nous vous acclamons, apôtre de Paris.

II

Voyez : au front du Christ, d'où lui vient la lumière,

Il lit les plans de Dieu, ses luttes, ses exploits ;
Dans ce rêve du ciel, où monte sa prière,
Le doux législateur écrit ses fortes lois.
Que ce rêve était beau ! mais Dieu le réalise ;
Aux codes abrogés ces lois ont survécu ;
Son bataillon d'élite, aux gages de l'Église,
On l'a bien harcelé, mais il n'est pas vaincu.
Ses fils sont là, debout, bravant haine et tempête :
Guerroyant sans secours, ployant sous le succès ;
Dociles à la voix d'en haut qui leur répète :
« Faites de bons chrétiens, Dieu sera bon français. »

Ignorantin sublime, ô Frère des Écoles,
Tu passes, souriant au sourire moqueur ;
D'autres flattent le peuple, et toi tu le consoles ;
Ils l'ont à pleine bouche et toi, Frère, à plein cœur.

Des maîtres sont venus ne croyant qu'en eux-mêmes,
Contents de leur génie et sûrs de ce qu'ils font,
Ils ont nommé Science un chaos de problèmes ;
Ils vont creusant l'abîme où Dieu n'est plus au fond.
Aux petits baptisés que la force leur livre,
Ils cachent le seul vrai, le seul beau, le seul bien...
Maîtres qui chassez Dieu du programme et du livre,
Votre élève apprend tout, mais il ne sait plus rien.
Car, ne pas savoir Dieu, c'est la grande ignorance ;
C'est, dans une âme en fleur, étouffer la vertu :
C'est nier le devoir, c'est tuer l'espérance...
Sans Dieu, mon pauvre enfant, sans Dieu, peuple, où vas-tu ?

Sur le mur de la classe, où le cher Frère enseigne,
Un grand livre s'étale au regard de la foi :
C'est Jésus aux deux bras tendus, au front qui saigne,
Au cœur ouvert, qui dit : « Petits, venez à moi ! »
Malgré l'enfer qui hurle et ses complots immondes,
Grâce à l'humble La Salle et par ses humbles fils,
Chaque matin du nord au midi des deux Mondes,
Quatre cent mille enfants lisent le crucifix.

Apôtre sans ressource et soldat sans défense,
Va ton chemin, le cœur en paix, comme un martyr ;
Sous ton vieux manteau noir va garantir l'enfance
De tout ce qui sait mordre, aboyer ou mentir.
Ton catéchisme en main, va, docteur populaire,
Au sein des délaissés, peut-être des ingrats :
En dépit des rebuts dont on fait ton salaire,
A tous, comme La Salle, ouvre à tous tes deux bras.

Au ciel, mais par la croix, ses exemples t'appellent.
Comme lui, lève en haut tes désirs et tes yeux,
Et que tous, dans ton livre, et dans ton âme, épellent
Les syllabes qui font : « Notre père des Cieux. »

P. V. Delaporte, S. J. (1).

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 8 au 15 Mai 1898.

8. IV[e] Dimanche après Pâques. — *Patronage de la Très-Sainte Vierge*, double de 2[e] classe. — Saint Anselme, pour montrer quelle confiance nous devons avoir dans le Patronage de la T.-S. Vierge, nous dit ces paroles consolantes : De même que le Fils de Dieu est la joie et la félicité des élus, de même le Fils de Marie est notre espérance ; Il est le salut des pêcheurs, celui que vous avez conçu, ô Vierge sainte, celui que vous avez porté dans votre chaste sein, celui que vous avez mis au monde. Nous trouvons en Marie un refuge assuré. La mère de Dieu est notre mère : la mère de celui en qui nous espérons, de celui que nous craignons est notre mère; la mère de celui qui seul nous sauve, qui seul nous damne, est notre mère. Que tous ressentent les puissants effets de votre secours, tous ceux qui célèbrent aujourd'hui la fête de votre patronage ! pouvons-nous ajouter avec l'Église.

9. Lundi. — *Saint Grégoire de Nazianze*, évêque et docteur. — Mémoire de *saint Béat*, confesseur. — Saint Grégoire, n'étant encore que catéchumène, fut envoyé à Athènes pour y achever ses études. Il les sanctifiait par la prière, et rendant grâces à Dieu des lumières qu'il lui communiquait, il demandait avec instance de ne s'en servir jamais que pour sa gloire, l'utilité de l'Église et son propre salut. Il était l'exemple de ses compagnons. Il en retira plusieurs de leurs désordres et les porta à la vertu.

10. Mardi. — *Saint Antonin*, évêque et confesseur. — Mémoire de *saint Gordien* et *ses compagnons*, martyrs. — Antoine, que la petitesse de sa taille a fait nommer Antonin, naquit à Florence, dont il devint plus tard évêque. Un flatteur croyant gagner ses bonnes grâces en lui disant qu'il espérait le voir bientôt cardinal : « Occupons-nous, dit-il, de la mort qui est proche et non des grandeurs humaines. » Mourant ainsi tous les jours à lui-même, il regardait la mort comme un gain, et quand il s'en crut proche, il n'en témoigna que de la joie.

11. Mercredi. — *Le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle*, confesseur. — Mémoire de *saint Mamert*, évêque (du 4 mai). —

(1) Récits et Légendes, 2[e] série, 9[me] édition, Paris, V. Retaux, rue Bonaparte, 82.

C'est la première fois que l'on célèbre la fête du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle dans le diocèse. Ses enfants ont des établissements, depuis longtemps, dans les quatre arrondissements d'Eure-et-Loir. Nous l'avons invoqué comme Vénérable sur les bancs de l'école, aujourd'hui nous sommes heureux de le prier, comme Bienheureux. Puissions-nous lui rendre les honneurs de la canonisation, avant de jouir de sa glorieuse compagnie dans le ciel !

12. Jeudi. — *Saint Nérée et ses compagnons*, martyrs. — Saint Nérée et saint Achillée étaient frères, serviteurs de Domitille, parente de l'empereur Domitien. Ils furent convertis par l'apôtre saint Pierre ; et à leur tour ils persuadèrent à leur maîtresse de se faire chrétienne, sans se soucier de la grandeur de sa naissance, de toutes ses richesses, et de la persécution qui s'élèverait contre elle.

13. Vendredi. — *Patronage de Saint Joseph*, double de 2e classe (du IIIe Dimanche après Pâques). — Nous ne pouvons mieux faire pour nous exciter à la dévotion envers ce grand Saint que de rappeler ici les paroles de saint Bernardin de Sienne dans un de ses sermons sur saint Joseph : Quand Dieu, dit-il, choisit une de ses créatures pour une grande mission, il lui donne toutes les grâces dont elle a besoin pour s'en acquitter dignement. C'est ce que nous voyons en saint Joseph, qu'il s'est plu à combler de ses faveurs en l'élevant à la haute dignité de père nourricier de son divin Fils, et d'époux de la plus pure de toutes les Vierges.

14. Samedi. — *Apparition de saint Michel*, archange, double majeur (du 8 mai). — Mémoire de *saint Boniface*, martyr. — Saint Michel est apparu plusieurs fois ; mais la plus célèbre de toutes ses apparitions est celle dont il est fait mention dans la fête de ce jour. Du temps du pape Gélase Ier, en l'an 492, il apparut à l'évêque de Siponte en Italie, et lui ordonna de bâtir une église en son honneur sur le mont Gargan, où avait eu lieu un prodige et où depuis s'accomplirent de nombreux miracles.

15. Ve Dimanche après Pâques. — *Fête de Notre-Dame de la Miséricorde*, double majeur. — Mémoire de *saint Isidore*, confesseur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations. — M. l'abbé Henriot, précédemment curé de Mottereau, a été nommé curé de Clévilliers-le-Moutiers.

M. l'abbé Cantenot, précédemment curé de Santeuil, ayant été demandé par Mgr Péchenard, l'éminent Recteur de l'Institut catholique de Paris, pour remplir dans cet Institut la fonction de procureur, a accepté cette charge ; il a obtenu de Mgr l'évêque de Chartres la

permission de quitter sa paroisse et d'aller à Paris, où une Œuvre si intéressante et recommandée par de si hauts patronages, fait appel à son activité et à son dévouement bien connus.

Mois de Marie à la Cathédrale. — Le R. P. Martin Rousseau attire, chaque soir, autour de sa chaire un nombreux auditoire, en donnant une suite d'instructions solides et pieuses sur les vertus de la Sainte Vierge.

La fête du Bienheureux Chanel. — Cette fête du 28 avril, dans l'église Sainte-Foy, a répondu, par son organisation et sa solennité, à l'attente générale. Mgr l'Evêque de Chartres présidait et officiait; l'ornementation du sanctuaire et des nefs était brillante; les chants à la tribune aidaient la prière; le sermon a édifié et ravi. Dans son panégyrique du Père Chanel, M. l'abbé Tissier a mis en relief surtout l'apostolat béni de Dieu. Cette vie apostolique du Bienheureux dans la préparation des jeunes années, dans l'action du sacerdoce d'abord en France puis en Océanie, enfin dans la souffrance du martyre, l'orateur nous l'a présentée éloquemment avec des considérations bien propres à inspirer le zèle pour le salut des âmes.

Fête de la Sainte-Enfance. — Elle est toujours délicieuse cette réunion d'enfants des écoles autour de l'Enfant divin, leur modèle et leur protecteur tout-puissant. Quelle belle assemblée d'âmes innocentes au lieu saint! Ces petits garçons et ces petites filles aux costumes gracieux et variés, ont la tête mobile comme leur oriflamme, mais leur cœur est fixé dans l'amour du Bon Dieu. La musique du grand orgue, les tambours des jeunes élèves des Frères, les cantiques de l'assemblée, tout ce bruit se mêle à la prière du prêtre qui célèbre le Saint Sacrifice et n'est interrompu que par le charmant discours du Père dominicain qui prêche; mais tout ce bruit a de l'éloquence pour le jeune âge; l'enfance s'enthousiasme, rayonne de joie en compagnie du bon Dieu, et ensuite quitte à regret l'église où la prière était gaie et bonne comme les bénédictions y étaient abondantes. — Ce dont il faut se réjouir avant tout, dans une circonstance comme celle qui a réuni, le 5 mai, cette enfance chrétienne, c'est qu'on l'a intéressée vivement à une œuvre qu'elle doit déjà commencer à comprendre : l'œuvre des baptêmes et de l'éducation catholique dans les pays infidèles.

Fête du Bienheureux de la Salle. — Nous retrouverons, le 11 mai, à la cathédrale, les élèves des Frères. (Voir aux annonces.)

Avis relatif au Pèlerinage diocésain. — MM. les Ecclésiastiques, qui désirent prendre leur repas au Grand Séminaire, sont priés d'en avertir, pour mardi au plus tard, M. l'Econome (Envoi d'une lettre ou d'une carte).

A la Communauté de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou. — Le 1er mai, quatre postulantes de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou prenaient le saint habit dans la chapelle de leur communauté, gracieusement décorée pour la circonstance.

Mgr l'Evêque de Chartres, voulant donner aux religieuses de cette congrégation un témoignage de l'intérêt paternel qu'il leur porte, avait bien voulu accepter de présider la cérémonie. La présence de Sa Grandeur ajoutait un éclat tout particulier à cette intéressante fête de famille, et avait contribué à attirer une assistance nombreuse, toujours avide de jouir de ces émotions que donne la vertu.

Pendant la messe que Monseigneur avait tenu à célébrer lui-même, les religieuses ont fait entendre plusieurs morceaux de musique sacrée bien choisis et bien exécutés.

C'est immédiatement après la messe qu'eut lieu la cérémonie de la vêture. Les postulantes, à qui Dieu s'était donné dans la communion sont revenues près de l'autel, heureuses de se donner à Lui. Le Pontife leur a adressé la parole. Dans un entretien plein d'une douce piété il a rappelé les délices et les avantages de la vie nouvelle qui allait commencer pour elles ; il l'a fait dans ce langage du cœur qui lui est familier et qui a profondément ému l'assistance.

L'office terminé, une autre fête tout intime attendait Sa Grandeur à la salle de communauté transformée en un véritable parterre de fleurs.

Là, M. l'abbé Genet, supérieur du Grand Séminaire et depuis plusieurs mois supérieur des Sœurs de l'Immaculée-Conception, a pris la parole avec ce tact délicat et fin qui sait unir à la simplicité du langage l'élégance et la justesse de l'expression. M. le Supérieur a su glisser dans un discours concis un mot élogieux pour tout le monde ; mais il a tout d'abord remercié Monseigneur de la joie que procuraient à la petite famille de l'Immaculée-Conception sa présence, ses encouragements et ses bénédictions.

La famille en effet est là, au grand complet. Les sourds-muets et les sourdes-muettes ne sont pas les moins intéressants de ce petit peuple qui se presse autour de leur Évêque pour contempler de plus près les traits de son visage. Ils se disent leurs impressions sans craindre de laisser surprendre leurs secrets. Compliments, chants pleins d'entrain, rien n'a manqué à la fête.

Le soir un salut solennel est venu clôturer cette brillante journée dont le souvenir, en rappelant aux religieuses la bonté affectueuse de leur Evêque vénéré, restera longtemps gravé dans leurs cœurs.

Senonches. — *Première communion et confirmation.* — C'était

dimanche dernier, 1er mai, fête de première communion à Senonches. Le zèle de M. le curé et de son vicaire avait certes bien préparé les enfants; les bonnes dispositions de ces jeunes âmes ont été encore admirablement secondées dimanche par les instructions émouvantes d'un prédicateur, originaire de la paroisse: M. l'abbé Beauchet, vicaire général honoraire, curé de Saint-Aignan de Chartres; cinq fois il a pris la parole; le sermon sur les effets sociaux de la première communion et celui qu'il a prononcé près du calvaire ont semblé captiver tout particulièrement l'attention des paroissiens.

Le lendemain lundi, c'était la confirmation. A son arrivée dans l'église, Monseigneur a été salué, au nom de la paroisse de Senonches et des autres qui avaient là, elles aussi, un groupe d'enfants à confirmer. Au compliment délicat de M. le Doyen, interprète de toute l'assemblée, Monseigneur a répondu avec le plus charmant à-propos, trouvant des paroles utiles pour tous, et un mot particulièrement aimable pour le zélé pasteur de la paroisse et pour la phalange de prêtres originaires de Senonches, parmi lesquels Mgr Foucault dont Sa Grandeur a loué l'exquise bonté et l'attachement au pays natal.

La cérémonie s'est poursuivie ensuite au milieu de chants pieux et agréables. Comment ne pas citer entre autres le beau cantique: Délices de l'Eucharistie, si bien interprété par la voix mélodieuse de M. l'abbé Hubert, curé de la Puisaye? Comment aussi se taire sur le splendide effet des décorations au portail entouré de sapins et dans l'intérieur de l'église? Le plus bel ornement du lieu saint toutefois, n'était-ce pas cette foule attentive à la sainte messe dite par M. le Curé de Digny, chanoine honoraire de Saint-Dié, aux rites sacrés et à la parole si paternelle de l'Evêque? n'était-ce pas ce gracieux ensemble de cent cinquante enfants confirmés? Leur défilé dans la ville eût fait grand plaisir à tout le monde; malheureusement la pluie a empêché la procession. Malgré ce contretemps, voilà une journée qui a laissé aux habitants de Senonches de bien douces impressions.

FAITS DIVERS

Le devoir des électeurs. — « Ne prendre aucune part aux affaires publiques, a dit S. S. Léon XIII, serait aussi répréhensible que de ne vouloir apporter au service du bien commun de la société, ni zèle ni concours. Et cette indolence, cette insouciance seraient d'autant inexplicables que par la doctrine même dont ils font profession, les catholiques sont instruits à se conduire en tout avec intégrité et loyauté. Eux d'ailleurs demeurant oisifs, ce sont les hommes des opinions incertaines ou dangereuses qui prendraient les rênes du gouvernement.

« Et quel malheur alors, pour la religion, puisque ses ennemis seraient à même de tout faire, et ses amis, presque rien! »

Aussi les théologiens estiment-ils généralement, que lorsque leur *abstention* pourrait occasionner la nomination d'un candidat hostile à notre sainte religion, les électeurs commettent une faute grave en ne votant pas. — Principal objectif demain : évincer les sectaires.

En France, pour la préparation des élections législatives de demain 8 mai, les prières publiques et privées se sont multipliées. A Montmartre, il y a eu des adorateurs devant le Saint-Sacrement pendant 9 jours et 9 nuits.

Le naufragé du « Flachat » sauvé par une une statue de la Vierge. — On a parlé du naufrage du *Flachat*, des transatlantiques, qui s'est perdu à l'île Ténériffe (Canaries), dont les côtes sont toutes en rocher sans baie ; 77 personnes ont péri. — Le navire français, *la Macina*, de Bordeaux, a rapatrié plusieurs des sauvés, et, parmi eux, Jacquier, aide commissaire, à bord, celui qui fut sauvé par une statue en bois de la Sainte Vierge. Voici son propre récit, qu'un correspondant a reçu de lui-même, et qui montre combien le sauvetage a été miraculeux.

« Il était réfugié avec beaucoup d'autres sur la passerelle ; la mer, à chaque coup de lames, démolissait le navire brisé contre les rochers. Un paquet de mer enveloppe la passerelle et précipite dans les flots les malheureux qui s'y cramponnaient. Jacquier put saisir une épave qui se trouvait à sa portée, cette épave était une porte de cabine sur laquelle il fut ballotté pendant plus d'une heure. Ses forces commençaient à s'en aller et, culbuté par une vague énorme, il lâcha prise. Il se sent perdu. Presque asphyxié, il n'a plus notion de ce qui se passe ; il se rappelle cependant avoir senti quelque chose et l'avoir serré contre lui. Combien de temps est-il resté ainsi? Il l'ignore, mais il se rappelle vaguement une douleur vive aux genoux et s'être senti échoué sur la terre.

» Quand il a repris connaissance, il était dans une grotte au pied d'un rocher à pic, où la mer l'avait déposé. A côté de lui était l'objet qu'il avait serré dans ses bras au moment où il allait disparaître dans les flots de la mer, et cet objet était une statue en bois de la Sainte Vierge, d'un mètre de hauteur.

» Cette statue appartenait, sans doute, aux émigrés italiens que portait le *Flachat* et qui, en quittant leur patrie pour toujours, ont coutume d'emporter avec eux leurs objets de dévotion, tels que les crucifix, les statues de la Sainte Vierge et des saints, etc., etc.

» Quand le navire s'est entr'ouvert, la statue de la Sainte Vierge est tombée à l'eau et a sauvé ce malheureux. Il s'en est montré d'ailleurs, reconnaissant, car il a rapporté la statue avec lui et il se propose d'aller la déposer dans un sanctuaire de son pays. »

BIBLIOGRAPHIE

Nous recommandons les ouvrages suivants ; ils sont en vente à la Société de Saint-Augustin, rue de Metz, 41, à Lille, et dans les principales librairies :

Petites retraites ou Recueil de retraites du mois et de retraites annuelles, sous une forme brève et facile, proposées aux ecclésiastiques, aux religieux, aux personnes pieuses et aux congréganistes, par un religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. 3e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-12 de 402 pages. Prix : 2 fr. 50.

Bannir la monotonie des exercices de piété, c'est imiter l'Eglise, dont la liturgie se déroule avec tant de variété d'un bout à l'autre de l'année. Aussi, tout en réservant aux retraites qui se font de loin en loin, l'efficacité souveraine des fins dernières, ne marchanderons-nous pas l'éloge au plan que s'est donné l'auteur de ce volume et à la façon dont il l'a réalisé. — Les retraites mensuelles de la première partie, qui ont pour fin d'établir le règne de Dieu dans les âmes, s'inspirent des dévotions propres à chaque mois : Sainte Enfance, Passion, la Sainte Vierge, le Sacré-Cœur, les Anges, les Ames du Purgatoire, etc. — La deuxième partie se propose, par la retraite mensuelle, le progrès de l'âme dans la vie intérieure : elle y tend par l'étude des diverses formes de l'oraison et la contemplation des vertus héroïques pratiquées par les saints de l'ordre dominicain. — Dans la troisième partie sont réunis des points de retraite pour diverses classes de fidèles, selon leur âge et leur condition.

De la rime française. — Ses origines. — Son histoire. — Sa nature. — Ses lois. — Ses caprices, par le Père V. Delaporte, S. J. 1 vol. in-8° de 240 pages. Prix : 2 francs.

Voici un livre très agréable, sur une matière spéciale, écrit par un poète qui n'est jamais à court de rime, et moins encore de raison. Il expose les comment et les pourquoi de la rime; il explique les jeux variés de cet instrument de la poésie et de la pensée; il étudie les rapports qu'ils peuvent avoir avec les émotions graves ou joyeuses de l'âme. C'est l'œuvre d'un critique, d'un praticien, d'un philosophe; c'est la conversation d'un homme d'esprit, qui fera songer les chercheurs d'au-delà, intéressera les lettrés, instruira et amusera tout le monde.

Les Eléments du Latin de l'Eglise traduits et adaptés, par Ad. Sevin. 1 vol. in-12 de 124 pages. Prix : broché, 1 fr. — Relié en percaline, 1 fr. 25.

La liturgie est un merveilleux aliment de l'âme chrétienne ; nulle lecture au monde ne lui est comparable pour élever l'esprit, nourri

le cœur et entretenir la piété. Elle est la *manne* dont parle l'*Imitation*; manne, hélas ! véritablement *cachée*, puisque la plupart des chrétiens n'en peuvent goûter la saveur, faute d'une initiation élémentaire à la langue *sacrée*.

Notre *Manuel du latin de l'Église*, court, substantiel et clair, permettra au moindre des fidèles d'entrer à cet égard dans les vues de l'Eglise, qui désire que ses enfants prient avec elle, d'une même voix et d'un même esprit, dans sa langue universelle.

Vie de Saint Augustin, par le Père Antonin Tonna-Barthet O. S. A., illustré de 20 gravures. Prix : 2 fr., port en sus.

Il était difficile de réduire sous un plus petit format l'histoire de la vie de ce grand saint, l'un des plus puissants apôtres dont l'Eglise s'honore. L'auteur a véritablement réalisé un tour de force. Le livre est rempli de citations des œuvres de Saint Augustin : elles sont amenées avec art et fortifient le récit.

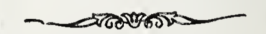
Actions de grâces pour la communion. Feuillet de format in-32 (livre de prière), 6 pages avec riche encadrement en chromolithographie, texte imprimé en trois couleurs. Le cent, 16 fr.

Conseils d'une marraine à sa filleule aux approches de sa première communion, par l'auteur d'*Une chrétienne de Rome*. 1 vol. in-32 allongé. Edition de luxe de 178 pages, avec couverture en riche chromo. Prix : 1 fr. 25. — Edition abrégée de 80 pages, prix, 0 fr. 30.

L'Ange conducteur *des âmes scrupuleuses ou qui ont peur de Dieu* à l'usage des fidèles, par un vieux confesseur et professeur de morale, broché, 0 fr. 75 ; relié toile, tranche jaspée, 1 fr. 25.

Le Même, à l'usage des fidèles et des confesseurs, broché, 1 fr., relié toile, tranche jaspée, 1 fr. 25. (Une belle lettre de Mgr Baunard félicite l'auteur de cet ouvrage.)

Cœur à cœur avec Jésus, par Mgr Guigou, protonotaire apostolique, docteur en théologie, curé doyen de Cannes. 1 vol. in-32 format oblong, 248 pages ornées de filets rouges ; broché, 1 fr. 25, relié en percaline, tr. rouge, titre doré sur le plat, 1 fr. 75. — Il nous semble utile de recommander ce bon petit livre à l'approche du mois du Sacré-Cœur.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.




SAMEDI 14 MAI 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE MAI)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Dimanche 15 mai, *Fête de N.-D. de la Miséricorde*, double-majeur. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, station au Crucifix, complies et salut. — A 8 h., mois de Marie.

— Lundi, mardi et mercredi, à 8 h., *procession des ROGATIONS* avec messe stationale, le 1er jour, à l'église Saint-Martin-au-Val; le 2e jour, à l'église Saint-Pierre; le 3e jour à la Chapelle de Bon-Secours.

— Mercredi 18, veille de l'Ascension. A 3 h.. premières vêpres de la fête. A 6 h., matines et laudes.

— Jeudi 19, *FÊTE DE L'ASCENSION, double de 1re classe*. A 9 h. messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office capitulaire (Pendant l'Evangile, à ces mots : *Et assumptus est in cœlum*: Il s'est élevé vers le ciel, on éteint le cierge Pascal; il ne sera rallumé que pour la Bénédiction des Fonts, la veille de la Pentecôte). A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Vendredi 20, fête de saint Yves, évêque de Chartres, messe à la Crypte dans sa chapelle.

— Le même jour, messe pour les Tert. de s. François à la Crypte.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, Notre-Dame de la Miséricorde, les offices aux heures ordinaires. — Lundi, Mardi et Mercredi, procession des Rogations. — Jeudi, fête de l'Ascension, les offices aux heures ordinaires. — Mois de Marie dimanche et jeudi, après vêpres; les autres jours, à 8 h. du soir.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — 5me Dimanche après Pâques. A 10 h., grand'messe, A 3 h., vêpres suivies du Mois de Marie. — En la fête de l'Ascension, à 10 h., grand'messe; à 3 h., vêpres suivies du Mois de Marie.— En semaine, mois de Marie, à 8 h. du soir.

Oraisons pour la bénédiction du Saint-Sacrement, accompagnées de **l'aspersion de l'eau bénite et de la bénédiction du pain.** Feuille de 0.39 sur 0.30, impression en rouge et noir. (Paris, librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15.).

Sur carton, recto-verso, bords toile rouge . . . . 0 fr. 50, franco, 0 fr. 90;
— — bords dentelle or. . . . . . 1 fr. », franco, 1 fr. 45;
— se pliant en 2 avec charnières toile . . . . 1 fr. 25, franco, 1 fr. 85;
— — — et dentelle or 1 fr. 75, franco, 2 fr. 40;

Avec l'approbation de Son Em. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, la librairie Ch. Poussielgue vient d'éditer en deux pages d'impression les *Oraisons* nécessaires pour les bénédictions du Saint-Sacrement, *l'aspersion de l'eau bénite* et la *bénédiction du pain*. Ces pages seront très utiles en dehors des saluts solennels du Saint-Sacrement pour lesquels on a déjà le volume des *Oraisons pour les saluts*, qui contient les oraisons pour toutes les fêtes pendant l'année.

Oraisons pour les saluts selon le rit romain, gros caractères, édition de luxe. In-4o, rouge et noir, papier de Chine, broché, 5 fr., franco, 5 fr. 50.

Pour ces oraisons, reliure ordinaire et reliure de luxe.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la livraison du 5 mai 1898 : I. Comment écrire la vie de la Sainte Vierge, par le P. R.-M. de la Broise. — II. Les Eglises d'Orient et l'Union, par le P. F. Tournebise. — III. Gœthe, sa vie, son œuvre, par le P. L. Chervoillot. — IV. Manuscrits de Bossuet aux archives communales de Lille. I. Le panégyrique de Saint-André, par le P. E. Griselle. — Revues : Questions d'histoire, par le P. H. Chérot. — VI. « L'Espagne, Cuba et les Etats-Unis », par le P. J. Brucker. — VII. Livres. — VIII. Evènements de la quinzaine.

N° 15. 14 Mai 1898.

SOMMAIRE

LE MOIS DE MARIE

Le mois de Marie, c'est le mois de mai, le mois des fleurs, le plus beau mois de l'année, consacré par l'Église à la T.-S. Vierge.

Chaque jour de ce mois béni, dans presque toutes les églises du monde catholique, l'autel de Marie est entouré de fleurs et de lumières; prières et cantiques montent vers son cœur maternel. Ce sont les fidèles qui ont institué pour ainsi dire le mois de Marie; ce sont eux qui l'ont commencé; l'Église approuva ensuite cette dévotion et l'enrichit de nombreuses indulgences.

C'est d'Italie, croyons-nous, qu'est venu le premier petit livre, intitulé le Mois de Marie; et depuis, que d'ouvrages analogues dont plusieurs vraiment remarquables par leur doctrine et par leur piété!

Le mois de Marie a été établi : 1° pour *honorer* la T.-S. Vierge. Dieu veut de grands hommages pour Notre-Dame; c'est pourquoi il a inspiré au peuple de lui consacrer une série de fêtes chaque année et une série de trente-et un jours consécutifs. C'est l'image de la louange incessante qui retentit au ciel et sur la terre. Déjà dans les litanies, nous voyons comment les siècles passés ont honoré Marie : chaque siècle a apporté son invocation; notre siècle pour sa part a fourni les deux dernières : Reine conçue sans la tache du péché originel; Reine du très Saint Rosaire. Passons donc dans les exercices de la plus fervente dévotion les trente-et-un jours privilégiés de mai.

Le mois de Marie a été établi : 2° pour remercier Dieu des grâces qu'il nous a faites par l'entremise de notre sainte Mère. Et quel temps fut plus fertile en miracles que le nôtre? que d'apparitions de la T. S. Vierge, rien qu'en France! On peut citer, entre toutes : les apparitions de la Salette, de Lourdes et de Pontmain, qui ont été une source de bénédictions pour notre pays.

Le mois de Marie a été établi : 3° pour *prier* Notre-Dame,

et demander plus ardemment toutes sortes de grâces. De là tant de pèlerinages, aux plus célèbres sanctuaires. Mais si nous ne pouvons pas nous y rendre, nous pouvons au moins accomplir, chaque jour de mai, le petit pèlerinage de notre maison à l'Eglise ; allons à ce sanctuaire de notre paroisse implorer les faveurs de Marie, pour nous et pour tous ceux qui nous sont chers.

Enfin, 4° le mois de Marie a été établi pour *réparer*. De même qu'on a institué des fêtes de réparation pour les injures faites à Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement, de même n'est-il pas juste qu'on répare les injures faites à la divine Mère : dans son *nom* : que de personnes portent mal le nom de Marie, qu'elles ont reçu au baptême ! dans ses *fêtes*, qui sont si peu célébrées ; dans les *consécrations* et *promesses*, que l'on ne tient pas ou dont on s'acquitte sans beaucoup de fruit.

En particulier, au diocèse de Chartres où la T. S. Vierge est honorée d'un culte spécial, combien qui la déshonorent par une vie en contradiction avec leur nom de chrétien ? Surtout parmi les hommes, quels sont ceux qui pratiquent tous leurs devoirs religieux ? Demandons en ce mois de Marie, des grâces de conversions pour tous, mais spécialement pour les hommes.

Telle est la pâle analyse d'une très pieuse et très touchante instruction prononcée par le R. P. Lazare, religieux de l'Assomption, dans l'église d'Authon-du-Perche, le 5 mai 1898, en présence de trois prêtres des environs et au milieu d'une bonne assistance, venue à l'appel du Pasteur, malgré le mauvais temps.

E. C.

Pour copie conforme.

VERRIÈRE DE SAINT BLAISE, A LA CATHÉDRALE

L'architecte de la cathédrale vient de faire rechercher l'armature du vitrail qui existait jadis à la chapelle du Lazare, et se propose, dit-on, c'est naturel, d'y remettre une verrière. Le mieux serait sans doute d'y replacer l'ancienne. Mais où est-elle ? Peut-être en Allemagne, à Aix-la-Chapelle ou à Cologne, s'il est vrai que les Prussiens, en 1814 ou en 1815, ont emporté des vitraux déposés par le Chapître. A défaut de l'ancienne, il serait beau d'en faire une qui lui ressemblât. Mais est-ce possible ?

Quoi qu'il en soit nous pouvons dire quel sujet elle représentait;

car elle a été décrite dans un manuscrit du XVIIe siècle (Bibliothèque de la Ville 1017) à une époque où elle existait encore. A l'aide de cette description éclairée par la Légende Dorée et les Bollandistes, nous dirons le contenu de chaque médaillon :

Le sujet général était le récit du martyre de saint Blaise, évêque de Sébaste.

Les donateurs étaient les changeurs que l'on voyait dans les médaillons 2 et 11; ce dernier avait dû être transposé lors d'une restauration. Dans le premier, deux d'entre eux se tenaient à leur comptoir chargé de sacs d'or et d'argent, et s'entretenaient avec deux personnages dont l'un était probablement guerrier. Dans l'autre on en voyait encore deux à leur comptoir, parlant à un troisième personnage.

La légende du martyre de saint Blaise commençait au premier médaillon, au bas du vitrail, à la gauche du spectateur, et se continuait de gauche à droite en montant jusqu'au sommet.

(1) Le saint évêque, pour fuir la persécution, s'était retiré sur le mont Argée. Là les animaux venaient lui faire la cour; on remarquait ici un cerf et un chien, et on lisait *Flavius*, (ms 1017) ou plutôt *Blavius* employé pour Blasius. (AA. SS. Feb. I, 335).

(3) Mais bientôt deux hommes armés le découvrirent dans sa retraite et lui enjoignirent de le suivre devant le préfet Agricolaus. Blaise, en s'en allant avec eux, guérissait sur son chemin nombre de malades. (AA. SS.) Entre autres, (4) il rendit l'usage de ses membres, en le bénissant, à un paralytique qu'un pèlerin portant un bourdon avec banderolle conduisait dans un chariot. Cependant on voyait dans le 5e médaillon le préfet *Agricolaus*, dont le nom était écrit en toutes lettres, juger un homme que lui amenait un soldat. Le saint continuait de guérir surtout les enfants qui se pressaient autour de lui. Deux personnes, (6) que l'auteur du manuscrit nomme un roi et une reine, lui en présentaient un.

Dans les médaillons suivants était racontée, d'après la Légende Dorée, l'histoire d'un enfant qui avait un os dans la gorge.

« Une femme avait un fils qui avait un os arrêté à la gorge de sorte qu'il était au moment de mourir. » La mère (7) prit l'enfant dans ses bras et dit à son mari de le porter au saint. Celui-ci (8) s'adressa d'abord à un médecin célèbre qui ne put le guérir. Enfin ils le présentèrent au saint évêque qui sauva l'enfant sur le champ (9) par sa seule bénédiction.

Venait ensuite l'histoire de la femme et du pourceau.

Une femme n'avait qu'un seul pourceau; un loup le lui ravit, et la pauvresse (10) se lamenta bien fort quand elle vit emporter son trésor. Mais elle pria Monseigneur saint Blaise, et (12) le loup voleur revint, restitua le pourceau et s'enfuit.

Semant toujours ses bienfaits, Blaise convertissait les petits païens (AA. SS.) Ici (13) on le voyait en baptiser un en présence de sa mère et du soldat qui l'escortait.

Enfin il arriva à la ville, et le préfet assis sur son trône et ayant le sceptre en main se le fit amener. D'abord il lui parla doucement (15), mais en vain, car il se fâcha bientôt et (16) le fit bâtonner devant lui par deux bourreaux. Mais Blaise (17) lui répondit : « Insensé, penses-tu m'ôter l'amour de mon Dieu en m'infligeant des peines qui sont pour moi une consolation ? »

Après un second interrogatoire, Blaise (18) est jeté en prison. « Alors la veuve qui avait retrouvé son porc, le tua et (19) elle porta à saint Blaise la tête et les pieds dans un plat couvert. Elle lui offrit aussi un pain et une chandelle. »

Le gouverneur se fit amener de nouveau le saint évêque qui refusa de rendre hommage aux idoles. Alors (20) deux bourreaux le garrottèrent. Et lorsque Blaise fut mis en croix, les deux bourreaux (21) le déchirèrent avec des crochets et des ongles de fer, et on le remit en prison.

Au cours du martyre du saint, sept femmes furent reconnues pour chrétiennes. L'une d'elles (14) abattit à coups de bâton une idole dont les mains étaient pleines de pièces d'or et d'argent, et qu'on voulait les forcer d'honorer. Leur refus leur valut d'être (23) toutes décapitées successivement par le bourreau, sous les yeux les unes des autres, devant (22) le préfet. Celui-ci fit de nouveau (24) comparaître Blaise devant lui, le trouva invincible, le condamna et (25) le mit lui-même suivi d'un soldat dans un cachot. Il voulut le noyer dans un étang (26) où plusieurs saints martyrs se débattaient déjà, mais les eaux demeurèrent fermes. Un bourreau (27) décapita Blaise.

Au sommet du vitrail (28) Dieu le Père dans les nues tenant le globe du monde assistait aux combats du glorieux martyr.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 15 au 22 Mai.

15. — V[e] Dimanche après Pâques, fête de *N.-D. de la Miséricorde*, double majeur, mémoire de *saint Isidore*, confesseur. — Disons aujourd'hui avec saint Bernard : Tenons-nous aux pieds de la B. Vierge Marie, et ne la laissons pas qu'elle nous ait bénis : car elle est puissante : C'est la toison placée entre la rosée et la terre ; c'est la femme placée entre le soleil et la lune ; c'est Marie placée entre le Christ et l'Église.

Si la toison est couverte de rosée, la femme est revêtue du soleil; admirons surtout ce dernier prodige qui s'est accompli en Marie.

L'Eglise, figurée par la lune, est prosternée à vos pieds, ô mère de miséricorde, elle vous implore de toute l'affection de son cœur, elle vous prie d'être sa médiatrice auprès du divin soleil de justice, nourrissez aujourd'hui vos pauvres, ô souveraine maîtresse, vous qui êtes pleine de grâces, rassasiez-nous des miettes qui tombent de votre abondance.

16. Lundi. — Rogations, *saint Eman*, martyr. — Les litanies ou Rogations sont des prières humbles et pressantes que l'Église adresse à Dieu dans les processions du 25 avril et des jours qui précèdent la fête de l'Ascension de N.-S.

17. Mardi. — Rogations, *saint Paschal Bayton*, confesseur. — Nous devons, pour nous conformer à l'intention de l'Église, regarder ces jours comme consacrés à la pénitence, à la prière et aux bonnes œuvres; faisons-nous une règle d'assister à la procession.

18. Mercredi. — Rogations, vigile de l'Ascension (sans jeûne). — *Saint Venance*, martyr. — Nous devons, dans ces trois jours, solliciter avec instance, au nom de J.-C., la divine miséricorde pour nous et pour nos frères, pour tous les besoins de l'Église et de l'État, en particulier pour la conservation des fruits de la terre qui sont exposés dans cette saison à une infinité d'accidents, capables de nous faire passer tout d'un coup de l'abondance à une extrême disette.

19. Jeudi. — *Ascension de N.-S. J.-C.*, double de 1re classe avec octave. — Le mystère que l'Église honore dans cette fête, l'une des plus anciennes et des plus solennelles de toute l'année, est un mystère de triomphe et de gloire pour J.-C.; de consolation, de joie et d'espérance pour les chrétiens.

Jésus-Christ, après avoir accompli sur la terre l'œuvre pour laquelle il avait été envoyé, monte au Ciel pour y jouir, à la droite de la majesté de Dieu, de la gloire éternelle qu'il a méritée par ses souffrances.

20. Vendredi. — *Saint Yves*, évêque de Chartres, double majeur. — Nous lisons dans le martyrologe de l'Église de Chartres que la sainteté de saint Yves fut reconnue de tout temps; son culte est attesté dans la contrée de Marchéville et de Magny par plusieurs actes d'anciens notaires. Le pape saint Pie V permit aux chanoines de Latran d'en faire l'office, le 20 mai. Il est honoré à Blois, à Versailles et à Beauvais le 23 décembre, jour de sa mort.

21. Samedi. — *Saint Jean Népomucène*, martyr. — A Vinceslas, roi de Bohême, qui lui demandait de révéler la confession de la reine, saint Jean Népomucène répondit: Je n'y consentirai jamais; et vous-même, Sire, souvenez-vous que vous entreprenez sur les droits de Dieu, à qui seul appartient le discernement des cons-

ciences. En toute autre chose, commandez, je vous obéirai; mais en ceci j'ose dire à Votre Majesté ce que répondait saint Pierre aux princes des prêtres : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

22. Dimanche dans l'octave de l'Ascension, mémoire de *saint Ubald*, confesseur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nécrologie. *Le R. P. Besson.* — Nous recommandons aux prières un vénérable prêtre de Chartres décédé au matin du 12 mai 1898 : le R. P. Besson, supérieur des Maristes de la résidence Sainte-Foy; une congestion cérébrale l'a conduit à la mort après 24 heures de maladie. Ce bon religieux avait mérité chez nous, comme ailleurs, la respectueuse sympathie des prêtres et des fidèles, par des qualités précieuses : zèle, prudence, aménité. Plusieurs communautés ont profité longtemps des conseils et des travaux de sa direction sacerdotale. Le R. P. Besson résidait à Chartres depuis une quinzaine d'années; il était supérieur à Sainte-Foy depuis quatre ans. Ses obsèques ont été fixées au samedi 14 mai, 9 heures et demie, à la Cathédrale. — Age du défunt : 70 ans.

Pèlerinage diocésain du 12 mai. — Malgré le mauvais temps qui la veille avait dissuadé maintes personnes de participer au voyage projeté, très grand a été le concours des pèlerins. Tous les cantons de l'archidiaconé de Chartres et de celui de Nogent-le-Rotrou ont été représentés par des groupes paroïssiaux que présidait leur curé respectif. C'était un beau spectacle que celui dont nous étions témoins à la basilique de Notre-Dame, surtout à l'office pontifical de 10 heures. Monseigneur a traversé processionnellement les nefs escorté du clergé de la cathédrale, et célébré la messe à l'autel du grand chœur; les chants ont été superbes. Le prédicateur, M. l'abbé Canuel, chanoine honoraire, curé-doyen de La Loupe, a commenté solidement et chaleureusement l'invocation à Marie : « Tournez vers nous vos regards miséricordieux. » L'ancien vicaire de Notre-Dame de Chartres était facile à reconnaître dans cette expansion éloquente de confiance en Marie. Entre les offices, les pèlerins ont multiplié leurs témoignages de dévotion auprès du Saint Voile et auprès des Madones du Pilier et de Sous-Terre.

Au Carmel. — Le samedi, 11 mai, Mgr notre Évêque a présidé au Carmel de Chartres une cérémonie de prise de voile. La religieuse carmélite qui recevait ainsi les livrées du Seigueur parmi les filles de Sainte-Thérèse était Sœur Anna de Jésus, née Marie Delattre. Le prédicateur était M. l'abbé Drouin, chanoine, curé de Beaumont.

L'Œuvre des Pauvres malades (*Paroisse de la Cathédrale*). — Le

rapport annuel sur ce qui s'est passé dans le sein de la Société de cette Œuvre, en 1897, ne fait que de paraître. Nous y remarquons avec édification les détails suivants : Visites faites aux malades par les dames et les Sœurs de charité : 3.202. — Nombre de pauvres malades assistés : 1.207. — Recettes pour l'Œuvre : 6.599 fr. 15 ; Dépenses : 6.432 fr. 80 ; Reste en caisse pour 1898 : 167 fr. 35 — Associées décédées : Mme Robinet, don de 100 fr. ; Mme Durand ; Mme Genet, don de 100 fr. ; Mme de Boisroger ; Mlle Gauthier ; Mme Lancelin ; Mme Paul Amblard ; Mlle Manceau ; Mme Breteau, don de 50 fr. ; Mme Cintract ; Mme Bailleau ; Mme de Bassoncourt, don de 1000 fr. ; Mlle Hautières, don de 50 fr. ; M. le chanoine Piau, généreux bienfaiteur d'un don de 100 fr. ; Anonyme, 100 fr. ; Anonyme, 20 fr. ; Mme Coignet a fait un généreux don de 50 fr. en mémoire de M. Coignet.

Fête du B. de La Salle. — Le glorieux fondateur de l'Institut des écoles chrétiennes a été fêté à Chartres, le mercredi 11 mai. C'était le jour choisi pour la célébration de l'office en son honneur dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse.

A l'issue de la messe capitulaire, la cathédrale a vu sa nef principale se remplir en grande partie de jeunes garçons conduits par leurs pieux maîtres ; environ cinq cent trente élèves des Frères venaient assister à une cérémonie spéciale pour eux. Il y a eu messe avec sermon et musique. Le sermon, prêché par le R. P. Martin Rousseau, prédicateur du mois de Marie, leur a dit d'une manière très intéressante l'histoire du Bienheureux dans ses rapports avec Chartres où, de concert avec l'évêque Godet des Marais, son intime ami, il fonda un de ses premiers établissements. La musique, ce fut le cantique de circonstance : *Rome a parlé*, etc., composé par un chanoine de Chartres, en 1888, lors de la Béatification de J.-B. de La Salle ; ce furent d'autres chants encore, puis des morceaux d'harmonie instrumentale habilement exécutés par les élèves des Frères.

Nous croyons que ces nombreux enfants ont répondu de leur mieux pendant le Saint Sacrifice à l'exhortation du Père prédicateur ; qu'ils ont bien prié en union avec le célébrant, avec leurs bons maîtres et les autres assistants ; que leurs prières, présentées au Seigneur par le Bienheureux de La Salle, attireront de précieuses grâces aux écoles chrétiennes.

Nogent-le-Rotrou. — *La fête de l'Adoration nocturne à l'Immaculée-Conception.* — Le 7 mai, la communauté de l'Immaculée-Conception célébrait sa fête annuelle de l'adoration nocturne, en union avec Montmartre.

Dès le vendredi soir, le Saint Sacrement était exposé sur l'autel, éblouissant de lumières. Il devait y demeurer jusqu'à la fin du jour suivant. C'était la veillée de prières et d'adorations des reli-

gieuses, leur tribut de pénitence et d'expiation offert au Dieu de l'Eucharistie.

Pendant toute la nuit, les adoratrices se succédaient tour à tour au pied du tabernacle, joyeuses d'avoir leur heure de garde, de faire monter vers Dieu leurs supplications pleines de foi et d'amour. Prière pour la France; prière virginale de l'immolation et du sacrifice implorant la miséricorde et le pardon divin; prière silencieuse ou mélodieusement exprimée par des cantiques que répercutaient doucement les échos du saint lieu! C'était imposant cette pieuse scène continuée dans la demi-obscurité de la chapelle solitaire.

On aurait dit un souvenir lointain des Catacombes. Ces voix harmonieuses et suaves rappelaient le chant des Vierges se préparant au martyre et préludant par leurs cantiques aux joies du triomphe qui attendaient leur courage victorieux.

A la sainte messe, les Sœurs firent entendre des hymnes en l'honneur du Saint Sacrement. Avant le Salut, M. l'abbé Jacoutot, dans un discours d'un style clair et précis, a fait ressortir plusieurs manifestations publiques de l'amour de Jésus pour les âmes: l'établissement de la Fête-Dieu avec sainte Julienne, la consécration de Marseille au Sacré-Cœur avec Mgr Belzunce, l'apparition à la B. Marguerite-Marie, l'église du Vœu national à Montmartre: autant de circonstances, autant de moyens choisis par le Cœur divin pour raviver et développer parmi les hommes le culte eucharistique.

Cette instruction, qui parlait si bien à la foi et à la piété, a été fort goûtée de l'assistance.

Le chant du *Te Deum* a clôturé cette fête destinée à glorifier Dieu et qui ne pouvait manquer d'attirer sur les âmes ses plus efficaces bénédictions.

Theuville. — *Mission.* — On nous écrit:

Monsieur le Directeur, — La mission de trois semaines que j'ai fait donner dans ma paroisse par le Révérend Père Mautor, de la Compagnie de Jésus, et pour le succès de laquelle j'ai demandé d'instantes prières à Notre-Dame de Chartres, a été terminée dimanche soir; je m'empresse de vous en rendre compte et de vous en faire connaître les résultats:

L'assistance des fidèles à tous les exercices de la mission a été fort nombreuse et recueillie. Sur une population de 857 habitants, il y avait, à chaque exercice, de trois à quatre cents fidèles dont une centaine d'hommes; aux conférences dialoguées ou controverses qui avaient lieu le mardi et le jeudi de chaque semaine, l'affluence était plus considérable encore, elle s'élevait à 500 personnes, dont 180 hommes. L'église était comble, pas une place ne

restait à prendre, depuis le sanctuaire jusqu'à l'entrée de l'église; une trentaine de petits garçons formaient comme un bouquet de fleurs sur les degrés du maître-autel.

Encouragé par un auditoire aussi nombreux et attentif, le R. P. s'est prodigué avec un zèle, un entrain admirables. Ses instructions étaient toutes vibrantes de foi et de charité apostoliques.

Il nous a rendus les témoins édifiés et touchés des plus grandioses et inoubliables cérémonies. Sous son habile direction, un chœur de chant fut bientôt formé, composé de chantres, jeunes gens et jeunes filles, qui nous firent entendre les plus beaux cantiques. Grâce au zèle, à l'habileté, à la générosité de nombreux fidèles, l'église, depuis le commencement jusqu'à la fin de la mission, a été splendidement décorée de drapeaux, oriflammes, étendards, écussons et guirlandes; elle faisait l'admiration de tous; c'était un attrait; les illuminations du soir ont aussi été brillantes.

Deux cérémonies spéciales ont encore rehaussé l'éclat de nos fêtes: Le troisième dimanche, après vêpres, a eu lieu la bénédiction solennelle d'une statue de saint Antoine de Padoue, avec chant de cantique en l'honneur du glorieux saint, etc. — Le quatrième et dernier dimanche, comme clôture et couronnement, nous avons eu à porter en procession, à planter, bénir, adorer, une croix de mission dans un hameau de la paroisse; croix due à la générosité d'une famille d'ouvriers de ce hameau.

Cette cérémonie, cette procession, présidées par M. le Curé-doyen de Voves, accompagné de plusieurs prêtres des environs, ont été, de tous points, touchantes, majestueuses. 700 personnes, dont un nombre d'hommes assez considérable, étaient présentes et défilaient sur deux rangs, avec croix, bannières, oriflammes. On était accouru en foule des paroisses voisines, 42 hommes ou jeunes gens s'étaient fait inscrire dans la semaine pour avoir l'honneur de porter la nouvelle croix. Le dimanche matin, ils avaient tous assisté au Saint Sacrifice de la messe; à l'issue de l'office divin, ils avaient été classés six par six; et, dans l'après-midi, décorés de la croix de mission avec ruban rouge, ils portaient noblement sur leurs épaules, tour à tour, l'insigne auguste de notre Rédemption, la croix sainte, disposée sur un brancard orné de verdure et de fleurs.

Le spectacle était saisissant. On sentait en son âme que c'était vraiment le triomphe du Christ. A la plantation de la croix, au moment où le Christ fut élevé entre le ciel et la terre, des yeux d'hommes et de femmes se mouillèrent de larmes. Quelques paroles enflammées du R. Père, paroles d'un véritable apôtre, les remerciements du cœur, les adieux élevés et touchants du pasteur et de son troupeau au vénéré missionnaire, la prière première des

700 personnes tombant à genoux aux pieds du Christ bénit et demandant à son Cœur sacré la réalisation des vœux exprimés : le rendez-vous suprême dans le ciel, achevèrent de toucher les cœurs et de les gagner à jamais tous au respect, à l'amour de N. S. Jésus-Christ, sauveur des hommes.

Et maintenant, Monsieur le Directeur, quels sont les résultats immédiats de cette mission ?

Selon le sentiment du Rév. Père, ces résultats sont énormes : « Faire venir, dit-il, du bourg et des hameaux éloignés, pendant trois semaines et quatre fois la semaine, trois, quatre et même cinq cents personnes, et ces personnes, venir entendre des vérités essentielles, parfois sévères, c'est considérable. Ces fidèles profitent dès maintenant ou profiteront plus tard des grandes vérités qui leur ont été rappelées. Nous comptons plusieurs retours consolants. Enfin, la plupart des fidèles, qui, il y a un mois, ont rempli leur devoir pascal, ont fait une seconde communion, de mission, et cette communion générale a été pieuse, édifiante. La bonne semence est jetée ; avec la grâce divine, elle portera ses fruits.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes bien respectueux et dévoués sentiments en N. S.

LEROUX,
Curé de Theuville.

BELLE JEUNESSE !

Nous croyons utile de reproduire intégralement cette page de *l'Autorité* (1).

L'enseignement laïque commence à porter ses fruits, et les républicains peuvent se réjouir à l'égal des cultivateurs qui voient pousser leurs carottes, leurs navets et leurs champignons, selon la méthode intensive : leurs produits viennent à merveille.

Ces jours-ci, l'on enterrait civilement au cimetière de Dreux une élève laïque décédée à l'âge de treize ans. Cette précoce petite fille avait demandé à être conduite à sa dernière demeure selon les rites de l'athéisme, et sur sa tombe un autre petite fille, véritable phénomène libre-penseur, de l'âge de douze ans, est venue prononcer le discours suivant, qui certainement vaut la peine d'être médité :

« Mesdames, Messieurs,

« Avant de quitter cette tombe, permettez-moi, au nom de mes petites camarades, de dire un dernier adieu à Clotilde Banche. Cette chère camarade est morte comme elle a vécu, et, n'allez pas croire que cet enterrement civil lui ait été imposé par la volonté

(1) Cet article est du commencement du mois de mai.

de ses parents ; non, mesdames et messieurs, cette petite fille a toujours eu horreur des superstitions, du mystère, et n'a cru, depuis l'âge où son intelligence a commencé à travailler, qu'au palpable, qu'au réel, qu'à ce qui tombe sous nos sens, et jamais dans sa trop longue et cruelle maladie elle ne s'est démentie un seul instant. Car elle avait le pressentiment qu'il faudrait quitter ses chers parents pour qui, vous le savez, elle avait une grande affection.

Sans doute, dira-t-on, et vous savez que, mesdames et messieurs, elle n'avait pas l'âge des mûres réflexions ; mais nous répondrons que la volonté des mourants est sacrée, quel que soit leur âge.

On dira peut-être, je veux dire certainement : Ah ! cette croyance libre, elle n'a ni foi, ni loi, elle se moque de tout. Erreur, profonde! erreur ! Notre Dieu à nous, c'est la nature, ce sont les astres qui gravitent dans l'espace, ce sont ces merveilles qui s'imposent à nos regards à chaque instant, voilà ce que nous vénérons. Notre religion, c'est notre conscience basée sur la raison. Notre devoir ! Aimons-nous les uns les autres ! Mais, mesdames et messieurs, un dieu qui sait tout le présent, le passé et l'avenir, n'est que le produit de l'enfantement d'esprits qu'on ne peut bien définir. En un mot, cette théorie est la négation de Dieu ; car, si un tel dieu existait, nous pourrions lui reprocher, aujourd'hui, la mort de notre chère camarade, qui n'avait pas demandé à venir sur la terre et dont l'existence finit par une si cruelle maladie.

Adieu ! Chère amie, au nom de mes petites camarades et de notre chère directrice, nous prenons, aujourd'hui, l'engagement de faire tous nos efforts pour alléger la peine de tes chers parents. Une dernière fois, adieu ! »

— L'enfantine oratrice a bien fait de rendre à sa « chère directrice » l'hommage qu'elle lui décerne, car elle est un joli échantillon de ses produits.

Seulement la délicieuse enfant qui ne croit à rien n'a pu échapper à l'écueil où sombre toujours la bêtise libre-penseuse. S'il n'y a rien au-delà de la mort, à quoi bon ces salamalecs et ces jongleries?

On s'aperçoit beaucoup trop que son discours est une manifestation antireligieuse et rien de plus.

En attendant, cette cérémonie aura tout de même son utilité. Elle ne manquera pas d'éclairer les familles sur les bienfaits de l'enseignement laïque, et, en considérant ce qu'ils produisent, il est probable qu'elles se montreront peu soucieuses d'envoyer leurs enfants aux écoles sans Dieu, pour qu'ils y apprennent à parler sur les tombes avec l'épouvantable assurance que vient de montrer la gamine de Dreux. *(Autorité.)*

Rome. — Une circulaire de S. Em. le cardinal Vicaire, datée du 30 avril, annonce la clôture définitive de la souscription pour les 260.000 messes laissées en souffrance par l'ancienne administration de l'église Saint-Joachim.

Orléans. — De magnifiques solennités ont eu lieu, dimanche 1er mai, à Orléans, pour la bénédiction des nouvelles cloches de la cathédrale. — Demain, 15 mai, grande fête de Jeanne d'Arc ; elle a été transférée du 8 à cause des élections.

Bayeux. — Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, a succombé aux suites d'une congestion cérébrale, à l'âge de 75 ans, dans l'hospice Saint-Louis de Caen. Obsèques très solennelles à Bayeux.

Paris. — Les noces de diamant de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires ont été célébrées, il y a quinze jours, avec un incomparable éclat, après un *triduum* admirablement suivi.

Un martyr. — Le R. P. Bertholet, missionnaire apostolique au Kouang-Si (Chine), parti du séminaire des missions étrangères de Paris en 1890, vient d'être massacré dans sa mission avec plusieurs chrétiens.

Notre-Dame du Laus. — Parmi les pèlerinages qui intéressent le plus la piété catholique par les merveilles qui ont présidé à leur fondation et les grâces que la Très sainte Vierge se plaît à y répandre on peut citer celui de Notre-Dame du Laus, dans le diocèse de *Gap* (Hautes-Alpes). Les apparitions de Notre-Seigneur, de sa divine Mère, des Anges, de plusieurs saints, même des démons, s'y sont succédé presque journellement pendant plus d'un demi-siècle (1664-1718). Aussi l'on comprend que le R. P. Supérieur des gardiens de ce pieux sanctuaire ait eu la pensée de le faire classer au nombre des pèlerinages *nationaux*. Cette proposition a été adoptée au Congrès de Lille en 1893 et à celui de Paris en 1897. S'adresser par lettre affranchie ou carte postale au R. P. Supérieur des Missionnaires pour recevoir gratuitement le rapport sur Notre-Dame du Laus présenté au Congrès de Paris.

L'Absolution sur le champ de bataille. — Le dernier numéro des *Annales de l'Association de Saint-Joseph*, sous le titre : « Nouvelles de l'Indiana » rapporte le trait suivant du Père Corby, de la congrégation de Sainte-Croix ; le fait est raconté par le général Mulhollaud.

C'était pendant la guerre de Sécession, Le R. P. Corby était aumônier de la brigade irlandaise. Sur le champ de bataille de Gettysbury, la brigade, formée en rangs épais, attendait immobile. Le P. Corby se tenait sur un gros rocher en face des troupes. Elevant la voix, il expliqua aux soldats ce qu'ils allaient faire, leur dit que tous pouvaient recevoir le bénéfice de l'absolution en faisant un

sincère acte de contrition et en prenant la ferme résolution de se confesser à la première occasion, puis les exhorta à faire leur devoir, leur rappelant qu'ils étaient soldats et qu'ils combattaient pour la plus noble des causes... La brigade se tenait au port d'armes! Aussitôt qu'il eût cessé de parler, tous, catholiques ou non catholiques, tombèrent à genoux, et le P. Corby prononça sur eux les paroles de l'absolution. C'était une scène imposante — elle inspirait presque l'effroi. Sur les rangs, le silence était profond, mais tout près le canon grondait sourdement. Le bruit de la bataille se répercutait d'écho en écho semblable aux sons puissants de l'orgue qui vont se répercutant sous les voûtes sonores d'une cathédrale. »

Marseille. — *Transport du saint-viatique.* — M. l'abbé Suchet, vicaire à la Ciotat, condamné d'abord à 1 fr. d'amende pour port du viatique processionnel, par un jugement du juge de paix de la Ciotat, qui fut cassé par la cour de cassation, est revenu devant la justice de paix de Marseille.

Il est acquitté sans dépens, attendu, dit le jugement, que le port du Viatique ne constitue pas une procession, et que le ministère sacerdotal doit s'exercer librement quand il ne porte aucune atteinte ni préjudice aux intérêts généraux ou particuliers.

Une exposition d'art chrétien. — C'est le 1er mai que s'est ouverte à Turin l'exposition souvent annoncée. Cette exposition est consacrée à l'art chrétien ancien et moderne, aux missions catholiques et aux œuvres de bienfaisance patronnées par le cadinal Parocchi. Le Pape Léon XIII, pour donner à cette exposition un gage particulier d'intérêt, a fondé un prix de dix mille francs pour le meilleur tableau moderne représentant la Sainte Famille. Le Comité français est présidé par M. de Maulde, et compte parmi ses membres le prince della Rocca, vice-président : le marquis Costa de Beauregard, M. Ravaison-Mollien, l'abbé Meurlier, Puvis de Chavannes, Eugène Muntz, le baron d'Avril, M. Mollemain, Vincent d'Indy, etc.

Paris. — On sait qu'une chapelle de souvenir doit être élevée à la mémoire des victimes de la Charité, sur le terrain de la rue Jean-Goujon, à l'endroit même où eut lieu l'effroyable catastrophe de l'an dernier. Elle a pour architecte M. Guilbert, inspecteur général des monuments historiques. La première pierre en a été posée solennellement par S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, le 4 mai ; dans les paroisses respectives des familles en deuil, des services anniversaires ont été célébrés.

Paris. — *Un exécuteur testamentaire consciencieux.* — Il y a quelques années, M. Demy perdait sa jeune femme qui, en mourant,

lui prescrivait d'appliquer une partie de la fortune qu'elle lui laissait à la construction d'une église, dans les environs de Paris, sous le vocable de sainte Clotide, sa patronne. Le legs paraît n'avoir pas été fait selon toutes les formes requises par le Code ; mais M. Demy était de ceux qui savent reconnaître d'autres tribunaux que ceux qui dépendent du ministère de la justice, d'autres juges que ceux qui sont nommés par le président de la République. Sous l'impulsion de son cœur, et sous la dictée de sa conscience, il se mit à l'œuvre pour accomplir le désir de la chère mourante. Nous n'étonnerons personne en disant qu'il trouva dans le conseil municipal de Paris une opposition insurmontable, et qu'il lui fut impossible d'élever, dans les environs de la capitale, l'église projetée en l'honneur de la sainte épouse de Clovis. Alors, suivant les règles que lui traçait la législation ecclésiastique, il employa les sommes léguées par sa pieuse femme à construire chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu une chapelle que S. Em. le cardinal Richard consacrait le 19 janvier dernier.

Nous ne félicitons pas M. Demy, car on ne félicite pas quelqu'un de ce qu'il fait son devoir, et de ce qu'il ne s'approprie pas un argent qui ne lui appartient pas. Nous laisserons à Dieu le soin de le récompenser dignement. Mais nous le complimenterons de ce qu'il a si bien su connaître le devoir qui lui était imposé et la marche à suivre pour le remplir jusqu'au bout. Il a donné ainsi un bel exemple, qui contribuera sans doute à dissiper des incertitudes, à tracer une ligne de conduite, et, en somme, à rendre service à l'Église et aux pauvres. Nous espérons qu'à l'occasion cet exemple trouvera des imitateurs.

L'abbé A. Pillet.

Finistère. — Le gouvernement ayant supprimé l'indemnité d[u] premier vicaire de la paroisse de Carhaix au diocèse de Quimper, les ouvriers de cette paroisse viennent de se cotiser, en s'imposan[t] une retenue de dix centimes par semaine sur leur modest[e] salaire pour lui restituer, sous cette forme originale, so[n] traitement.

Jeanne d'Arc. — Les fêtes de Jeanne d'Arc ont été splendides [à] N.-D. de Paris et à Blois.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoin[e]

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

N° 16.

SAMEDI 21 MAI 1898

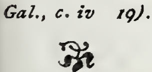
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE MAI)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. IV 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 22 mai, dimanche dans l'octave de l'Ascension, *semi-double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — A 8 h. du soir, comme chaque jour, mois de Marie.

— Mardi 24, Pèlerinage du collège Sainte-Croix, du Mans. Les Pères Jésuites et leurs nombreux élèves célébreront leur office à la cathédrale, avec musique vocale et musique instrumentale. A 7 h. 55, arrivée à Chartres; à 8 h. 1/2, messe à la Cathédrale dans le chœur; à 2 h. 3/4, salut et procession à la crypte; à 4 h. 40, départ.

— Samedi 28, vigile de la Pentecôte. A 9 h., office capitulaire : Petites Heures, Prophéties, *Bénédiction des Fonts*, Grand'messe. A 3 h., premières vêpres de la fête. A 6 h., matines et laudes.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — Mois de Marie tous les soirs à 8 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — Mois de Marie, tous les soirs, à 8 h.

EGLISE SAINT-MARTIN-AU-VAL (Faubourg Saint-Brice). *FÊTE DE L'ADORATION, le Jeudi 26 mai.*

A 5 h. du matin, Exposition du S. S. et 1re messe. — Messes basses, à 6 h., 7 h. et 8. A 9 h., grand'messe, chantée par M. l'abbé Guérin, curé-doyen de Saint-Pierre. — A 3 h., vêpres ; après les vêpres, sermon par M. l'abbé Laurent Lecomte, curé de Tremblay-le-Vicomte, et salut solennel. — Indulgence plénière. — (La porte latérale, vers la place Saint-Brice, restera ouverte toute la journée.)

La Quinzaine. (Paris, 45, rue Vanneau, Directeur : M. Georges Fonsegrive) Sommaire du n° du 16 mai : De la formation religieuse et morale de la jeunesse, R. P. Laberthonnière, directeur de l'école Massillon. — Nos enfants. (Nouvelle), Masson Forestier. — L'Afrique du Nord : II. L'Algérie en 1897, Paul Thirion. — L'attitude du catholique devant la Science, George Fonsegrive. — Les États-Unis et la France pendant la guerre de 1870, Henri Welschinger. — Les deux salons de 1898 (première partie). L. Flandrin. — POÉSIE : Le Député et l'Électeur, Gaston David. — Alfred Tennyson, Georges Bricard. — Chronique politique, E. — Nouvelles scientifiques et littéraires.

Revue du Clergé français (N° du 15 mai 1898). — I. Le spiritualisme et les progrès de la science, M. C. Piat. — II. Sur le chemin de Damas (fin), M. P. Pisani, prof. à l'Institut cathol. de Paris. — III. Un homme d'œuvres, Henri Lucas-Championnière (fin), M. Millot. — IV. Le clocher vieux de Chartres, M. Fr. Martin, prof. au petit séminaire d'Orléans. — V. A propos de la conversion de Coppée. Le prêtre dans la littérature, M. R. Béhague, prof. au petit séminaire d'Hazebrouck (Nord). — VI. Prédication : Sermon pour la fête de la Pentecôte, M. L. Lacroix. — VII. Conférences ecclésiastiques : 1° Dogme. De la Rédemption, M. J. Martin ; 2° Liturgie. L'encens, M. Fourneret. — VIII. Revue mensuelle du monde catholique, M. E. Terrasse. — IX. Bibliographie.

SOMMAIRE

LE CLOCHER VIEUX DE CHARTRES

La *Revue du Clergé français*, dans son numéro du 15 mai, vient de donner un très intéressant article intitulé : Le clocher vieux de Chartres. L'auteur, M. l'abbé F. Martin, professeur au Petit-Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin, près Orléans, rend compte de ses impressions en présence des deux flèches de notre cathédrale qu'il a étudiées dans un récent pèlerinage à Chartres.

Sans se préoccuper du sentiment de la foule qui préfère au clocher vieux le clocher neuf, comme plus haut et plus riche d'ornements, M. Martin analyse les appréciations des maîtres en architecture, Viollet-le-Duc, S. Gonse, etc., tous admirateurs du moins élevé beaucoup plus que de l'autre ; puis il exprime son avis personnel, conforme à l'avis des vrais connaisseurs. Citons quelques passages de l'article ; malheureusement notre cadre ne nous permet pas de tout reproduire.

« ... Pour voir cette pyramide comme elle doit être vue, le visiteur ne doit pas hésiter à faire l'ascension du clocher neuf : arrivé à la naissance de la flèche flamboyante, là où s'arrête l'élégante tourelle renfermant l'escalier qui y conduit, avancez-vous sur la plate-forme et regardez vers le midi : un cri vous échappera. Le vieux clocher se dresse, seul cette fois, sans rival orgueilleux pour vous distraire. Dans l'immensité du ciel, vous n'avez plus devant vous que le ciel et lui : car la terre a disparu depuis longtemps. Il est là, doré, ciselé discrètement, orné de lignes droites, filant vers le sommet, tout près, presque à portée de la main, jaillissant de ses lucarnes et de ses gâbles, offrant l'un des plus beaux spectacles qu'un homme puisse voir.

Mais quand, descendu de ce belvédère, on entre dans l'intérieur du clocher vieux, dans le ventre du monstre, le spectacle est plus saisissant encore : parvenu au dernier étage, si vous levez les yeux, vous ne pourrez vous défendre d'un sentiment d'effroi, suivi bientôt d'un sentiment plus vif encore d'admiration « en contemplant cette profondeur obscure, fuyante, insondable, sorte de gouffre aérien qui se dresse sans charpente, sans pièces de bois

ou de fer, mais dont les minces parois se maintiennent depuis bientôt huit siècles par une simple loi d'équilibre » (1).....

M. Gonse l'appelle le roi des clochers passés, présents, futurs. Après l'avoir examiné de près sous toutes ses faces, au dedans comme au dehors, éloignons-nous, sortons de la ville, jugeons de sa silhouette pour voir s'il résistera à l'épreuve de la distance. Il y résiste si bien que c'est de loin qu'il prend le plus de valeur, tant il se rattache heureusement au reste de l'édifice, tant il s'harmonise bien avec l'architecture de l'ensemble. Oui, c'est bien le clocher qui convenait à ce monument tout à la fois austère et gracieux, sévère et beau, solide et léger : l'imagination la plus riche n'en peut, ce semble, rêver d'autre.

Et le clocher neuf, le plus beau, comme disent les profanes, qu'est-il devenu à l'endroit où nous sommes ? Sans lui être absolument fatal, l'éloignement ne l'a guère embelli : si les lignes et les arêtes se sont fondues, si le luxe des ornements inutiles s'est atténué, si cette balustrade malheureuse qui coupe en deux la tour qui la supporte, ne s'aperçoit plus, voici qu'en revanche sa flèche, déjà si courte, apparaît coupée par une lanterne, ce qui la fait paraître plus grêle encore, tandis que les arcs-boutants, qui soutiennent cette flèche, ont l'air de former à sa base un dôme comme à Bayeux. Ainsi le clocher de Jean de Beauce paraît manquer autant de continuité que de simplicité et soutient de moins en moins le redoutable voisinage auquel son architecte l'a condamné ; toutefois, malgré ses défauts, n'oublions pas qu'il est *le plus bel échantillon de son siècle*, qu'il offre dans ses détails et quand on l'examine à la loupe des parties incomparables, que, s'il est loin d'égaler son rival, du moins — et ce n'est pas un mince éloge que nous lui décernons — du moins il ne le dépare pas, qu'il est comme on l'a dit « le chant du cygne d'un art qui a fait la gloire de notre pays durant quatre siècles » et qu'enfin il participe, bien que vaincu, à la gloire du vainqueur, puisqu'on dit et qu'on dira toujours, voulant citer les clochers les plus merveilleux : « Les clochers de Chartres !

Gloire donc au vieux clocher du XIIe siècle qui s'élève sur le sanctuaire le plus ancien que nos pères aient consacré à la Reine du ciel ; magnifique ex-voto de pierre qui porte bien haut dans les airs l'expresssion de notre foi et de notre dévotion. Rien ne lui a manqué pour justifier sa réputation, ni l'épreuve du feu qui deux fois essaya de l'entamer, sans le pouvoir ; ni les injures du temps qui depuis sept siècles qu'il lui fait la guerre n'a réussi qu'à

(1) Depuis quelque temps l'intérieur de la pyramide est encombré d'un échafaudage dressé pour quelques réparations et qui empêche de jouir de la perspective dont nous parlons.

le rendre plus vénérable ; ni les éloges dithyrambiques, mais pas exagérés du plus entendu des architectes ; ni la promesse qu'il lui a faite de durer toujours; ni enfin le contraste d'un autre clocher, à qui l'on osa confier la redoutable mission de le vaincre et qui apportait pourtant dans cette joute sans précédent les avantages inappréciables de la hauteur, de la richesse, de l'expérience enfin de quatre générations..... »

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 22 au 29 Mai.

22. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension, mémoire de *saint Ubald*, confesseur. — Notre-Seigneur monte au Ciel, comme notre roi, notre Sauveur, notre Libérateur, pour achever et couronner sa victoire ; comme notre chef, afin de prendre possession du Ciel, non seulement pour lui, mais aussi pour nous qui sommes ses membres; comme notre médiateur, afin d'intercéder pour nous auprès de son Père; comme notre Pontife, afin de lui offrir le sang qu'il a répandu pour nous.

23. Lundi. — *Saint Bernardin de Sienne*, confesseur. — Saint Bernardin de Sienne fut toute sa vie très dévot à la Très Sainte Vierge. Il jeûnait tous les samedis en son honneur, et il se plaisait, surtout à ses fêtes, à prêcher avec ferveur ses louanges et ses vertus. Il dit un jour en chaire : Je naquis le jour de la Nativité de N.-D., j'ai pris l'habit de religieux, j'ai fait profession, j'ai dit ma première messe, le même jour; j'y ai fait mon premier sermon; et j'espère que, par ses mérites, N.-S. m'y recevra en son royaume.

24. Mardi. — *Fête de N.-D. Auxiliatrice*, double-majeur, mémoire de *saint Donatien* et de *saint Rogatien*, martyrs. — Durant la persécution de Dioclétien et de Maximien, il y avait à Nantes un jeune seigneur breton, nommé Donatien, noble d'extraction mais encore plus illustre par sa foi et sa piété. Il convertit à la religion chrétienne son frère aîné, nommé Rogatien. Cependant la persécution commença très furieusement : ce qui fut cause que Rogatien ne put trouver de prêtres pour se faire baptiser; mais ce qui lui manqua par l'eau du baptême, fut suppléé abondamment par l'effusion de sang dans le martyre.

25. Mercredi. — *Saint Grégoire VII*, pape et confesseur; mémoire de *saint Urbain*, pape et martyr. — N'étant encore que cardinal, saint Grégoire fut envoyé par le pape Victor II en qualité de légat en France pour réprimer le crime de simonie. A son arrivée à Lyon, dont l'évêque était simoniaque, le cardinal l'appela en concile, et lui dit : Croyez-vous que le Saint Esprit, dont vous avez acheté le don, soit de la même substance que le Père et le

Fils? Dites alors : Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit. L'évêque commença, mais ne put prononcer le nom du Saint-Esprit. Il se jeta aux pieds du saint cardinal, avoua sa faute et put achever le *Gloria Patri.*

26. Jeudi. — Octave de l'Ascension; mémoire de *saint Philippe de Néri*, confesseur, et de *saint Eleuthère*, pape et martyr. — Suivons par la foi Jésus-Christ montant au Ciel, et habitons-y dès maintenant d'esprit et de cœur, comme l'Église le demande à Dieu pour nous dans la collecte de ce jour. Souvenons-nous que le Ciel est notre patrie, que là est notre héritage et notre royaume : et parmi les misères et les combats de la vie présente, ne connaissons pas de plus solide consolation que l'espérance d'en sortir bientôt et d'être réunis à N.-S. J.-C. dans la gloire et le repos éternel.

27. Vendredi. — *Sainte Marie-Madeleine de Pazzi*, vierge; mémoire de *saint Jean*, pape et martyr. — Les armes dont se servait sainte Marie-Madeleine dans ses tentations, furent premièrement l'oraison, la prière, secondement la dévotion à la Sainte Vierge qui ne lui manqua jamais; troisièmement, l'humilité. La quatrième arme fut la fidélité à rendre compte de sa conscience à son directeur, et la cinquième furent ses pénitences et ses austérités. Recourons à ces mêmes armes dans nos tentations.

28. Samedi. — *Vigile de la Pentecôte* (sans jeûne). — L'usage de bénir l'eau du baptême est regardé avec raison comme de tradition apostolique. Cette bénédiction se fait le Samedi Saint, et la veille de la Pentecôte, parce que, de tout temps, ces deux jours ont été destinés à donner solennellement le baptême, et qu'autrefois on bénissait l'eau du baptême toutes les fois qu'on allait baptiser.

29. — Dimanche de la Pentecôte, double de 1re classe avec octave.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Œuvre des Séminaires. — Le Conseil de cette Œuvre nous prie d'annoncer que Mmes les Zélatrices vont commencer leur tournée annuelle dans les trois paroisses de Chartres, pour recueillir à domicile les cotisations de 1898. Nous espérons que partout on leur fera bon accueil. Elles sont nombreuses les familles chétiennes qui comprennent la situation faite actuellement au clergé de France et qui veulent s'intéresser efficacement au clergé diocésain en particulier.

Cérémonie religieuse. — Le mardi 17 mai, vingt-quatre postulantes ont reçu l'habit religieux dans la chapelle de la Communauté des

Sœurs de Saint-Paul, à Chartres. Le prédicateur était M. le curé-doyen de Vernon (Eure).

En l'honneur de Jeanne d'Arc. — Dimanche soir, 15 mai, M. Marcland, avocat à la Cour d'appel de Paris, est venu donner à Chartres une conférence sur Jeanne d'Arc. Plus de trois cents hommes s'étaient réunis pour l'entendre ; ils ont joui de son éloquente parole, et ensemble ils ont été heureux de rendre un solennel hommage à la grande héroïne, libératrice de la France. — C'est en ce même jour, 15 mai, que la ville d'Orléans a célébré sa fête annuelle de la glorieuse Pucelle, à qui elle a voué depuis plus de 400 ans une indéfectible reconnaissance. La fête d'Orléans a été magnifique comme par le passé ; elle ne devait pas le céder en éclat à celles qui, pour le même objet, se célèbrent maintenant dans beaucoup d'autres cités. C'est Mgr Pagis, évêque de Verdun, qui a prêché le panégyrique.

Médailles à des religieuses. — Des médailles d'honneur ont été récemment décernées, sur le rapport du Ministre de l'Intérieur, savoir : une *médaille d'argent*, à Sœur Marie, religieuse de Saint-Paul de Chartres, résidant à l'hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche) où, depuis 30 ans, elle se dévoue au soin des malades. *Une médaille d'or*, à Sœur Antoinette (Mme Moulis), supérieure de l'hospice de Nogent-sur-Seine (40 ans au service des malades et plusieurs fois dans des circonstances très périlleuses pour sa vie).

Un souvenir de l'abbaye de Coulombs. — M. J. Depoin a présenté, au Congrès des Sociétés savantes, un travail sur l'histoire des anciens comtes de Meulan et des vicomtes de Mantes, accompagné de nombreuses pièces historiques inédites empruntées aux cartulaires de diverses abbayes.

Il a relevé notamment le récit des aventures d'un chevalier, Guillaume de Mauvoisin, seigneur de Rosny et oncle de Samson Mauvoisin, archevêque de Reims et légat du Pape, au milieu du XIIe siècle.

Le chevalier, blessé grièvement dans un combat, se fit porter à l'abbaye de Coulombs, où il trouva un moine fort habile en chirurgie qui le soigna et le guérit. Cette cure était tellement inespérée, que Guillaume avait fait vœu de se faire religieux s'il guérissait. Mais cédant aux instances des siens, il laissa là son vœu et le couvent.

A peine remonté à cheval, le poids de son armure fit rouvrir sa plaie que, cette fois, le moine chirurgien fut impuissant à guérir.

Le chancelier légua ses biens à l'abbaye, et ce fut l'origine du prieuré de la Madeleine de Mantes.

Au moyen âge, les abbayes renfermaient souvent des moines très

habiles dans l'art de la médecine, et bien des générosités faites aux monastères n'ont été que des honoraires de clients guéris.

La Conférence des Œuvres au Grand Séminaire de Chartres. — Vingt-cinq ans d'existence, c'est plus qu'il n'en faut à une œuvre pour se faire apprécier à sa valeur. La conférence des Œuvres du Grand Séminaire de Chartres a vécu déjà un quart de siècle ; il a semblé utile de mettre en relief l'histoire de son passé, en célébrant ses *noces d'argent*. C'est dans ce but que, le mercredi 11 mai, une surprise nous était réservée.

Une des salles de notre maison de campagne était préparée pour la circonstance, décorée de vertes guirlandes. Ça et là étaient disposés quelques écussons sur lesquels le : *Sint unum*, devise de la conférence, apparaissait en lettres enluminées.

Cette réunion à laquelle tous les élèves assistaient, et présidée par M. l'abbé Lancelin, curé de Luisant, nous a fait à tous une vive impression. Une fois de plus nous avons vu que, malgré l'absorbant travail des études théologiques, on sait au Grand Séminaire, en glanant de ci de là quelques minutes, préparer pour les jours de congé l'étude des œuvres pastorales telles que : œuvres d'enfance, de jeunesse et œuvres pour les hommes faits.

La soirée récréative devait contribuer à notre instruction sur les moyens de rendre aux ministres du Seigneur leur influence sociale.

Un travail de M. le Président de la conférence nous a indiqué la ligne de conduite pour aller au peuple. Amour, dévouement, persévérance, voilà les qualités qui nous feront aimer. Les applaudissements qui ont souligné ce petit plaidoyer en faveur du peuple, nous ont prouvé que M. le Président disait juste.

Mais pour se faire accepter il faut au prêtre deux auréoles : celles de la science et de la vertu.

La science, elle a été en honneur chez nous; témoin les nombreux sujets traités chaque année au cours de nos réunions. M. le Secrétaire les a rappelés dans un historique succinct de notre conférence, laquelle fut fondée en 1873 par l'abbé Laurent, mort peu après, et soutenue par les soins délicats de M. l'abbé Bourlier, alors supérieur du Grand Séminaire.

L'auréole de la vertu, un autre travail nous en a dit la nécessité pour le succès des œuvres paroissiales.

Science et vertu chez le pasteur, voilà deux belles qualités; mais, s'il est seul à combattre pour Dieu et la religion, ses efforts seront souvent impuissants. Il lui faut unir et grouper autour de lui les laïques de bonne volonté, décidés à faire triompher la foi de nos pères. Avec cette poignée de braves, il pourra se jeter dans la mêlée, car l'union fait la force. C'est ce que nous déclarait un autre

confrère résumant à grands traits l'œuvre des catholiques allemands. Ce qui a été possible au delà du Rhin ne l'est certes pas moins en France.

Cette union se fait par des missions paroissiales et des conférences populaires; si le peuple nous voit aller à lui avec désintéressement et amour, il viendra plus facilement à nous. Cette théorie, M. le vice-président de la conférence nous la développa avec chaleur. Comme couronnement, un intéressant rapport sur le rôle du clergé en matière politique et électorale vint nous montrer le devoir du prêtre en tant que prêtre et en tant que citoyen. Le rapporteur avait un bon maître dans Mgr Freppel, dont les paroles ont été chaleureusement applaudies.

Enfin deux poésies sur le : *Sacerdos alter Christus* et sur le *Misereor super turbam,* voilà le sommaire de notre séance.

Après chaque rapport, un petit phonographe, gracieusement mis à notre disposition, nous faisait entendre un morceau de musique.

En terminant, M. l'abbé Lancelin nous a félicités de notre ardeur et de notre zèle, en nous souhaitant de réaliser dans nos futures paroisses les œuvres étudiées au Grand Séminaire.

Puisse la *Voix*, en allant porter aux anciens membres de notre Conférence ce compte-rendu de nos noces d'argent, leur montrer que nous continuons avec un soin jaloux, les œuvres qu'ils ont établies !

Un séminariste membre de la Conférence.

Suit l'une des poésies indiquée plus haut :

MISEREOR SUPER TURBAM

Pauvre, Jésus prêchait aux pauvres d'Israël,
Le joyeux au-delà du royaume éternel :
Il prêchait... et le Ciel versait dans sa parole
La vérité qui sauve et l'amour qui console.
Les humbles, les petits, les amis d'ici-bas
Suivaient avec transport la trace de ses pas ;
Et lui, les réchauffant d'un rayon d'espérance,
Criait : « *Misereor...* » sur leur triste souffrance.

. . . .

Ce doux « *Misereor* » jailli du cœur d'un Dieu,
L'Eglise l'a fait sien, à tout âge, en tout lieu.
Il inspire et soutient la vivante épopée
Des moines-chevaliers, et la croix et l'épée
Sur le respect du faible assoient la chrétienté.
Douze siècles durant, Rome et la papauté

Alliant la justice à la miséricorde,
Des peuples et des rois cimentent la concorde.

C'est le règne du Christ, le règne de l'honneur.

Le pauvre, satisfait de sa part de bonheur
Aime son vieux clocher, le château du village,
Deux asiles bénis, où la foi lui ménage,
La charité d'un frère et le baiser d'un Dieu.

Mais voici que Luther, apostat du saint lieu,
Souffle au cœur des croyants la révolte et la haine.
Un siècle de carnage et de guerre inhumaine,
De la fausse « Réforme » atteste le succès;
Rouge de sang, l'erreur gagne enfin son procès
Et l'Europe chrétienne expire à Westphalie.

L'Église cependant, dépouillée, avilie,
De sa maternité n'abdique point les droits.
C'est en vain que plus tard sacrant les peuples rois,
La Révolution, fille de l'athéisme
Soulève sur ses pas le hideux paupérisme,
L'Eglise vit toujours! Toujours grande en son deuil,
Elle expie à l'autel nos délires d'orgueil
Et les bras étendus vers la croix du Calvaire
Redit « *Misereor.* » dans sa douleur de Mère.

. . . .

Léon XIII apparaît. Roi d'un trône en prison,
Mais pontife immortel, il couvre l'horizon
Du prestige éclatant de sa triple couronne.
Voix des déshérités! Voix qui sauve ou pardonne!
Il rallie à ses pieds, lui, le royal proscrit,
Ouvriers et patrons, frères en Jésus-Christ.
Aux quatre vents du Ciel semant ses Encycliques
Il calme nos effrois, nos discordes publiques;
Et la plume de Pierre écrit en lettres d'or
Le mot du Rédempteur : Père « Misereor ».

. . . .

Frères ! ce cri divin sera notre devise
Sur les chemins de France, apôtres de l'Église,
Nous irons dépenser gaiement notre printemps.
Oui, prêtres de demain, soyons fiers et contents.
Notre-Dame sourit au milieu de la lice.
A tous les affamés de pardon, de justice
Nous offrirons le pain, l'eau de la vérité;
Nous-mêmes, à l'autel, buvant la charité,
D'un amour insensé nous aimerons le monde.

Pour nous les lourdes croix et la douleur féconde ;
Mais nous voulons te rendre, ô Christ ! ô notre roi !
La France tout entière, à genoux devant toi.

H. B.

Une lettre de Corée. — Le P. Chapelain (de la Ferté-Villeneuil) a écrit la lettre suivant à M. l'abbé Clerval, supérieur de l'Œuvre des clercs de N.-D. de Chartres.

Isoukkai (Corée), 18 Février 1898.

Monsieur le Supérieur. — Il y a loin déjà du jour où les trois Chartrains faisaient leurs derniers adieux à Notre-Dame et à ses dévots enfants; depuis, une distance de près 5000 lieues m'a séparé de tous. Toutefois, le souvenir de la bonne Mère et de tous ceux que j'ai laissés près d'elle est toujours aussi vivant en moi que par le passé.

Marie veille sur son enfant en Corée comme à Chartres, la suite le fera voir. Mes amis de France ont chaque matin leur place au *Memento* de la messe que j'ai le bonheur de célébrer à l'heure où beaucoup d'entre eux vont prendre leur repos de la veille, (puisque nous avons ici 8 heures 48 minutes d'avance sur la France.) Je pense que là-bas eux aussi se souviennent du Coréen auprès de Notre-Dame de Chartres.

Mais parlons un peu du voyage. Voici en deux mots comment il s'est effectué : Partis de Paris le 4 août, nous levâmes l'ancre le 11 seulement, envoyant à tous une dernière bénédiction. A part deux jours sur la mer Ionienne, deux jours sur l'Océan Indien, et enfin et surtout deux jours sur la mer de Corée d'une danse un peu trop violente, la traversée a été, on peut dire, excellente. Sur quinze partants que nous étions au commencement, trois seulement furent épargnés. Je ne fus pas fâché du tout d'être du nombre de ces trois heureux ! Le plus pénible pour moi fut la chaleur qui, sur la mer rouge Rouge, s'éleva à 40 degrés sur le pont, malgré la vitesse du bateau.

Le 27 septembre, je mettais le pied sur le sol de ma chère mission de Corée, en compagnie d'un Père compatriote de l'abbé Vergez, le P. Bouillon, qui revenait de Hong-Kong où il avait été refaire sa santé épuisée par les travaux de fondation d'un nouveau poste. Ce pauvre Père a eu le mal de mer depuis Ihang-Hou jusqu'en Corée sans pouvoir prendre aucune nourriture. Je suis demeuré trois mois à Séoul et, le 27 octobre, je partais avec armes et bagages pour le nord de la mission où j'arrivai après 7 jours de voyage à âne par un froid assez vif. La troisième nuit je faillis rôtir vivant; le feu avait pris sous moi, les couvertures dans lesquelles j'étais roulé furent brûlées à moitié, et moi, par une protection toute spéciale, je crois, de N.-D. de Chartres, je

n'eus rien. Par extraordinaire, cette nuit-là, le catéchiste qui m'accompagnait logeait avec moi; c'est lui qui m'a tiré de ce brasier. Grâces soient rendues à la bonne Mère pour le soin maternel qu'Elle a prodigué à son indigne enfant dans cette occasion ?

Dans un mois je vais aller de nouveau planter ma tente ailleurs, à 150 ou 200 lieues plus haut, au delà du 39° pour y fonder un poste nouveau tout près des frontières de Chine. Vous le voyez, j'ai là de la besogne toute taillée. Et puisque le bon Dieu m'appelle à la fondation d'un nouveau poste, j'en veux profiter pour y installer et faire connaître Notre-Dame de Chartres. C'est pourquoi je vais vous demander, Monsieur le Supérieur, de me faire expédier, si vous voulez bien : 1° une statue de N.-Dame de Sous-Terre d'une hauteur d'un pied et demi environ. 2° Une statuette en métal de N.-D. de S. Terre. haut 0 m. 10 environ. 3° Une douzaine de petites statuettes variées. 4° Deux ou trois douzaines d'images variées, et de belles (car les Coréens ont le coup d'œil pour cela.) 5° Deux ou trois douzaines de médailles assorties (et non variées). 6° Une notice sur N.-D. par la Comtesse de Chabannes.

Le tout soigneusement emballé, avec caisse solide, car tout ici nous arrive en miette par suite des nombreux transbordements. Avec Notre-Dame de Chartres tout ira bien ! Elle sera installée tout d'abord dans une paillote, mais n'importe ! quand la Mère sera là, les petits y accourront aussi! Cela me suffit en attendant mieux. Du reste, c'est son affaire ! Prière de remettre la note au bon P. Hinard mon procureur, que je vais avertir.

Veuillez agréer, Monsieur le Supérieur, et présenter à ces Messieurs, avec mes vœux, l'expression des sentiments du plus filial et affectueux respect de

Votre enfant :
OSCAR CHAPELAIN.
Clerc de N.-D. et Miss. Apost de Corée.

L'incendie du Puits-Drouet. — Ce petit hameau de la paroisse Saint-Pierre de Chartres, situé derrière le Petit Séminaire de Saint-Cheron, a été presque en entier la proie du feu, dans la nuit du 18 au 19 mai. Nous recommandons aux prières les victimes. Il y a eu 5 morts, dont un homme âgé, M. Pelletier et 4 enfants ou jeunes gens dans un autre ménage (famille Victor Chédeville, très chrétienne). Quel deuil !

Ecoles libres d'Eure-et-Loir. — *Le Comité des Ecoles libres d'Eure-et-Loir* a publié en brochure le remarquable rapport de M. Parmentier, ancien magistrat, membre du comité, à l'assemblée générale tenue à Chartres, le 10 mars 1898, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Chartres.

Comme la *Croix d'Eure-et-Loir*, nous devons en parler à nos lecteurs.

M. Parmentier compare la situation des écoles catholiques d'Eure-et-Loir en 1879 et en 1898.

En 1879, il y avait en Eure-et-Loir 6 écoles de Frères avec une population scolaire de 1047 élèves, et 119 écoles de religieuses avec une population scolaire de 8.296 enfants, sur 19.407 qui fréquentaient alors les écoles. En 1898 nous possédons 7 écoles de Frères, avec 1.382 élèves, et 119 écoles de Sœurs avec 8.270 élèves. Du rapprochement de ces chiffres, il résulte que le nombre des garçons fréquentant les écoles catholiques s'est accru de 335 enfants. La population des écoles catholiques de filles est restée stationnaire.

A prendre les coefficients, les enfants fréquentant les écoles catholiques de religieuses formaient en 1879 les 43 centièmes de la population scolaire féminine d'Eure-et-Loir ; en 1893 ils n'en représentent plus que les 38 centièmes. Cette différence tient à la loi de l'instruction obligatoire, qui a porté de 19.407 à 21.787 le chiffre des filles fréquentant les écoles tandis que le coefficient des enfants privés de l'instruction catholique, *par défaut d'école religieuse dans leur commune* est monté à 45 pour cent. C'est presque *la moitié* de nos petites filles qui sont ainsi forcées de subir *l'école neutre* ou sans Dieu. Pénible à constater.

Au point de vue des charges des catholiques, M. Parmentier a établi le bilan comme il suit : En 1879, sur 6 écoles de Frères, trois étant communales, ne coûtaient rien à la charité privée. L'une des trois autres se soutenait par les rétributions scolaires. En 1898, les 7 écoles de Frères sont libres et gratuites, donc subsistent par la charité. — En 1879, sur 119 écoles de religieuses, 57 étaient communales, 31 étaient subventionnées par les communes, 23 recevaient des rétributions scolaires. Au total 111 écoles sur 119 qui ne coûtaient rien à la charité privée. En 1898, sur ces 119 écoles, 29 seulement sont restées communales. Les 90 autres sont devenues libres et gratuites et n'ont actuellement pour vivre que le budget de la charité catholique.

Partant de ces chiffres indiscutables et éloquents, M. Parmentier a fait un pressant appel à la charité des catholiques d'Eure-et-Loir pour maintenir, augmenter leurs cotisations, multiplier les adhérents, remplacer leurs bienfaiteurs défunts.

LIVRES NOUVEAUX publiés par la maison X. Rondelet et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye à Paris.

— *Saint Vincent-de-Paul, modèle des hommes d'action et d'œuvres, étude historique, religieuse et sociale, par l'abbé J.-B. Boudignon*, 1 vol, in-8, de 512 pages, 4 fr.

— *La Théorie Moderne du capital et de la justice*, par H. Sava-

tier, docteur en droit (1 vol. in-8, de 250 pages, 5 fr.) Le but de cette étude a été de scruter les problèmes de justice soulevés par les nouveautés du capital moderne et d'en chercher les solutions à la lumière des principes traditionnels de la philosophie chrétienne. Ces deux ouvrages sont indispensables à ceux qui veulent aujourd'hui approfondir les problèmes de la vie sociale, le dernier n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires.

— *Du devoir intellectuel et social de la jeunesse chrétienne,* par Pierre Imbart de la Tour, professeur à l'Université de Bordeaux. 1 brochure in-8, 0 fr. 50. 50 exemplaires franco, 20 fr.

— *De l'Instruction générale et de l'Instruction professionnelle dans les patronages*, par M. l'abbé Ackermann, aumônier de la maison de famille St-Joseph, brochure in-8, 0 fr. 90.

— SUR LE CHEMIN DU SALUT : *Neuvaine au Saint-Esprit* — Le R. Père B.-M. Maréchaux, de la Congrégation Olivetaine de l'Ordre de Saint-Benoît, vient de faire paraître une « NEUVAINE AU SAINT-ESPRIT », d'après l'Encyclique *Divinum illud munus.* Ce charmant volume in-18 cavalier, orné d'une jolie gravure au Saint-Esprit et d'une couverture en couleurs, est tiré sur beau papier, cadres rouges. Comme le dit l'auteur, la raison d'être de cette Neuvaine est la récente Encyclique pontificale sur le Saint-Esprit, dont elle se propose de vulgariser les enseignements. — Prix : broché, 1 fr.; cartonné, 1 fr. 50; tranches dorées, 2 fr.

— *Les Religieuses enseignantes et les nécessités de l'Apostolat*, par Mme Marie du Sacré-Cœur. Avant-propos de l'abbé Naudet. — Préface du chanoine Frémont et Lettres de NN. SS. les archevêques d'Avignon, Besançon; les évêques de la Rochelle, Tarentaise, Bayonne, Agen, Angoulême. — Un vol. in-12, 235 pages, 3 fr. 50.

Sous ce haut patronage, le livre des *Religieuses enseignantes* est appelé à susciter un véritable élan pour le bien, quelques idées demandent à être mûries ; mais le lecteur sait faire la part de ce qui est réalisable immédiatement et de ce qui peut attendre.

— *Questions rurales* : manuel à l'usage des cercles chrétiens d'étude, par F. *Moustier*, 1 beau vol. in-12 : 3 fr. 40. — X. Rondelet et Cie, éditeurs.

FAITS DIVERS

A propos des legs charitables. — La cour de Cassation vient de rendre un arrêt qui nous paraît fort intéressant, à propos des legs de charité.

Une disposition testamentaire ainsi conçue : « Je donne cinq mille francs au curé de telle paroisse et pareille somme au curé de telle autre paroisse pour leurs pauvres » est-elle valable ?

La cour de Cassation, par un arrêt du 21 avril, vient de résoudre affirmativement cette question.

Il résulte des motifs de cet arrêt que, bien que les personnes gratifiées soient incertaines, les legs n'en sont pas moins valables parce qu'il sont censés faits au bureau de bienfaisance, représentant légal des pauvres de la ville, qui a qualité pour en mander la délivrance; mais, s'il les accepte, ledit bureau doit se conformer au mode d'exécution prescrit par le testateur, c'est-à-dire faire distribuer immédiatement les fonds par l'entremise des curés, auxquels aucun texte n'interdit l'exercice d'un tel mandat.

... Et ceux-ci puisent dans le testament même le droit d'intervenir en justice pour demander la stricte exécution des volontés du testateur.

Ce dernier, en effet, a soumis les legs à la double condition que les sommes données seraient immédiatement distribuées et qu'elles le seraient par l'intermédiaire désigné par le *de cujus*; et cette double détermination a été la cause déterminante sans laquelle la libéralité n'aurait pas été faite.

La cour de Cassation, par les motifs que nous venons d'indiquer, a rejeté le recours du bureau de bienfaisance de Lyon contre un arrêt de la cour d'appel de cette ville reconnaissant la validité des dispositions prises et du mode de distribution prescrit par le testateur. — *Univers.*

Paris. — *Une école normale catholique.* — Paris va bientôt être doté d'un établissement nouveau : l'*Institut Notre-Dame.* Cet « Institut » sera une École normale supérieure à l'usage des religieuses enseignantes. Jusqu'à ce jour, l'Etat possédait seul, à Fontenay et à Sèvres, des établissements pédagogiques de ce genre, mais confiés, on le sait, comme presque tous nos lycées de filles, à des institutrices non catholiques. Un livre intitulé : *Les religieuses enseignantes et les nécessités de l'Apostolat moderne,* explique l'urgence de la fondation nouvelle que doivent diriger les Dames de la Congrégation de saint Pierre Fourier. On n'ignore point que Mme la vicomtesse d'Adhémar se propose de créer « l'Ecole normale supérieure du préceptorat chrétien, » à l'usage des institutrices laïques libres ; les deux maisons se complèteront.

Don du gouvernement français à une cathédrale. — M. Hanotaux a offert à la cathédrale de Montréal (Canada), au nom du gouvernement français, un tableau de M. Laurent, grand prix de Rome en 1889, dont le sujet est : *La première messe célébrée au Canada,* le 25 juin 1615.

La *Semaine religieuse* de Montréal dit à ce sujet :

On sait de quel cachet de sympathie et d'estime mutuelle ont été

marqués les récents rapports de Mgr Bruchési avec M. le ministre des affaires étrangères de la République française. Celui-ci avait mis dans la main de notre archevêque une généreuse offrande. De retour à Montréal, Monseigneur a voulu la verser dans la caisse de l'œuvre du Refuge français.

Cet échange de bons procédés vient de s'accentuer encore par le don du magnifique tableau, si catholique et si français, et partant si national, qui ornera bientôt les murs de la cathédrale de Montréal. Et nous sommes autorisé à le dire, le jour de l'installation de ce cadeau princier, les relations d'amitié entre la France et le Canada recevront une consécration nouvelle, en des fêtes religieuses dignes de l'un et de l'autre pays.

Œuvre de la propagation de la Foi. — En 1896, les recettes de la Propagation de la Foi étaient de 6.332.686 fr. 87 ; en 1897 elles s'élèvent à 6.772.879 fr. 52. C'est donc pour ce dernier exercice une augmentation de 440.192 fr. 65.

Le diocèse de Paris a donné 224.726 francs, celui de Lyon 467.317 fr. Parmi les autres nous remarquons ceux de Cambrai 196.907 fr., Nantes 183.758 francs, Saint-Brieuc 157.203 francs, Rennes 148.144 fr. Quimper 135. 203 francs, Grenoble 91.141, Le Puy 83.344, Angers 83.284.

Le total pour la France est de 4.167.664 francs.

Mort d'un soldat. — Le colonel de Lort de Mialhe, commandant le 163e régiment d'infanterie, est mort à Bastia le 19 avril dernier, laissant, avec des regrets unanimes, l'exemple d'une fin admirable.

Le prêtre, accouru sur la demande du colonel, le trouva aux prises avec la mort : « Courage ! mon colonel. »

— Mon Père, je n'ai jamais eu peur devant l'ennemi, et, aujourd'hui encore, je crois avoir réservé tout mon courage pour mourir. »

Ce grand chrétien, fier de pouvoir dire publiquement que le jour de Pâques il avait communié à côté de sa femme, demanda spontanément à recevoir l'absolution et les derniers sacrements.

« Lis-moi la prière préparatoire », disait-il à sa femme. Lui-même voulut répondre à toutes les cérémonies, et lorsque le prêtre commença les prières et la recommandation de l'âme : « Plus haut, dit-il, je veux entendre. C'est si bon de croire et d'espérer. »

Dernière heure. — *Nous apprenons la mort de M. l'abbé Ménard, curé de Marolles, décédé jeudi soir. Prions pour lui.*



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIIe Année. — JUIN 1898.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES
(Quarante-deuxième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME-DE-LORETTE.*)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance par **un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

6e Numéro LA VOIX Juin 1898

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

ALLONS A JÉSUS PAR MARIE

C'était le mot familier du Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort. Aller à Jésus est le but de notre vie, Marie est la voie qui nous y conduit.

L'apôtre moderne de la vraie dévotion à la Sainte Vierge se plaisait à professer une dépendance parfaite vis-à-vis de Jésus et de Marie ; il se disait l'esclave de Jésus en Marie ; mais pour lui cette servitude n'avait rien qui ressemblât à la contrainte ; elle était inspirée par l'amour et par la volonté libre et généreuse.

Rien n'est plus conforme au plan divin. Dieu le Père nous a donné son Fils par Marie ; nous nous donnons à Lui par Elle ; le Fils de Dieu est descendu vers nous par Marie ; par Elle nous montons jusqu'à Lui ; le Saint-Esprit ne nous communique ses dons que par Marie ; par Elle nous lui faisons hommage de nos œuvres. Et, ainsi, Marie est vraiment et pleinement Médiatrice entre Dieu et les hommes.

Comment nos offrandes passant par les mains de N.-D. ne seraient-elles pas acceptées ? Si Jésus nous a donné Marie pour Mère, si elle exerce en notre faveur sa toute-puissance suppliante, si Jésus se plaît à entendre et à exaucer ses maternelles demandes, comment n'agréerait-il pas des hommages que Marie présente elle-même, qu'elle couvre de ses mérites, et dont elle enlève les imperfections ?

Mais comment aller à Jésus par Marie ? Il faut, dit le Bienheureux de Montfort, faire toutes ses actions avec Marie, en Marie, par Marie.

LA REINE HENRIETTE D'ANGLETERRE ET N. D. DE CHARTRES.

Le Père de Bérulle avait conduit à Londres douze de ses oratoriens, et il y formait avec eux une communauté fervente.

Bientôt le duc de Buckingham, très mal disposé contre « ces prêtres papistes » que protégeait la reine Henriette-Marie, sœur de notre Louis XIII, décida le roi Charles Ier à prendre des mesures contraires aux catholiques, et à violer ainsi le traité secret qu'il avait juré d'observer au moment de son mariage.

Louis XIII devait être informé de pareils faits ; le grand aumônier lui députa dans ce but le Père de Bérulle.

C'est peu après son arrivée en France que cet éminent religieux, futur cardinal, reçut de la reine Henriette d'Angleterre, la lettre suivante (1).

« J'ai beaucoup de satisfaction de tout ce que vous avez fait « à Paris et *de tout ce que vous avez été pour moi à Notre-« Dame de Chartres.* J'ai plus de besoin que jamais que l'on « prie Dieu pour moi, parce que je reçois tous les jours de « nouvelles afflictions. Pour ce qui est des pauvres catholiques, « la persécution est plus grande que jamais. L'ambassadeur « (M. de Blainville) et nous tous, en sommes au désespoir. Il « fait tout ce qu'il peut pour le service de Dieu et pour le mien. « Il sert parfaitement bien ici. Tous les jours, on lui promet « de le contenter ; et une heure après, on fait tout ce que l'on « peut pour le fâcher et on se moque de lui. J'espère que Dieu « apaisera cet orage par les bonnes prières que vous faites et « faites faire tous les jours pour ce pauvre royaume. Je vous « prie bien fort de vous en revenir le plus tôt qu'il vous sera « possible. J'ai grand besoin que vous soyez ici. Je vous prie « de faire redoubler les prières, afin que Dieu veuille avoir « pitié de ses pauvres serviteurs et de moi aussi. »

Le Supérieur de l'oratoire continua de plaider avec zèle auprès de Louis XIII la cause de sa malheureuse sœur et celle des catholiques anglais.

FRÉDÉRIC OZANAM (*Suite et fin*).

La Sorbonne ne fut pas longtemps seule à applaudir l'éloquence d'Ozanam. Le P. Gratry, directeur du *collège Stanislas*, offrit une chaire de rhétorique au brillant agrégé. C'était un nouveau terrain confié à sa sollicitude : Ozanam se garda bien de le laisser en friche. Plus tard, au soir trop vite venu de sa

(1) Nous avons trouvé cette lettre dans une étude publiée par la Semaine religieuse d'Autun, n° 26, mars 1898.

carrière, le souvenir de ces années heureuses et fécondes retentira comme un chant joyeux dans sa mémoire et adoucira ses derniers instants. « Je ne connais pas, écrira-t-il alors, de bonheur plus grand que de parler à des jeunes gens qui ont de l'intelligence et du cœur » (1).

A Stanislas comme à la Sorbonne, Ozanam envisagea le professorat sous l'aspect d'un sacerdoce ; et chez lui le maître fut toujours doublé d'un apôtre. Certes, ceux-là mentent à leur vocation d'éducateurs, qui ne voyant dans l'enfant qu'une machine à emmagasiner le plus de connaissances possibles dans le plus court espace de temps, se préoccupent peu de fournir à son cœur et à son âme la nourriture qu'ils exigent. Les jeunes gens sont de tendres plantes dont un vent mauvais n'a point encore courbé la tige, et qui ne demandent qu'à monter dans l'air et la lumière. Pour répondre à ces généreuses aspirations, Ozanam arrivé aux sommets de la littérature découvrait à ses élèves les larges horizons du beau et du bien.

Il les entraînait à sa suite sur le domaine de la vraie religion, dissipait leurs doutes, renversait leurs objections ; et l'on pouvait dire, empruntant l'expression d'un père de l'Église, que leurs âmes s'allumaient l'une à l'autre comme des flambeaux. Dès lors s'établissait entre eux et lui un courant d'affection que les années, la mort même ne pouvaient interrompre. Entendons le témoignage d'un de ses plus illustres élèves (2) : « ... Ingénu et bon, il ne faut pas s'étonner si Ozanam était populaire parmi tous les jeunes gens réunis et groupés autour de lui ; je n'ai jamais connu de maître plus aimé. La jeunesse allait à lui par d'inévitables sympathies. »

Lorsqu'après avoir terminé son cours il regagnait sa demeure, il voyait ses élèves s'empresser autour de lui, lui faire cortège, avides de recueillir encore de sa bouche quelques paroles. Cet attachement explique l'influence bienfaisante qu'a longtemps exercée Ozanam sur sa génération.

La force de ses exemples jointe à la conviction de ses paroles ramena beaucoup d'égarés dans les sentiers du devoir (3). C'était du reste toute son ambition ; ce fut aussi toute sa récompense.

(1) Correspondance, II, 502.
(2) M. Caro, *Revue contemporaine.*
(3) Nous avons sous les yeux la lettre d'un de ces convertis à Ozanam « .... Avant de vous entendre, Monsieur, je ne croyais pas. Ce que n'avaient

Si nous nous permettons de jeter un regard sur la vie intérieure d'Ozanam, nous découvrirons bien vite la source où venaient s'alimenter sa foi et son dévouement sans bornes.

Chaque matin, il lisait dans une Bible grecque quelques versets ou quelques pages de l'Ecriture Sainte. Jamais il ne se rendait à son cours sans avoir prié Dieu à genoux pour que sa bouche ne proférât rien qui fût contraire à la vérité.

Un jour, en 1852, retenu au lit par une violente fièvre, il apprend que son auditoire le réclame. Il se lève, court à la Sorbonne, improvise une leçon qu'il termine ainsi : « Messieurs, notre vie vous appartient ; nous vous la devons jusqu'au dernier souffle et vous l'aurez. Quant à moi, si je meurs, ce sera à votre service. » Il devait en effet tomber à son poste de professeur comme le soldat au champ de bataille.

Ozanam était tout entier à ses travaux lorsque commença la campagne héroïque pour la liberté d'enseignement. Bien qu'il fût professeur à la Sorbonne il prit tout de suite place dans les rangs des catholiques. Malheureusement ces derniers unis pour leurs revendications se divisèrent sur la tactique à suivre. Ozanam qui comptait des amis dans les deux camps s'enferma dans une réserve qu'on trouva excessive. Il vit s'abattre sur sa personne des traits que lui décochèrent des amis qui ne pouvaient comprendre sa prudence. Peu lui importait d'essuyer le feu des ennemis de l'Église, mais les blessures que lui firent ceux qui avaient été et qui malgré tout demeuraient ses amis furent bien plus cuisantes. Çà et là ses lettres laissent deviner une plaie profonde. Pourtant, dirons-nous avec les *Études Religieuses* (1), on pouvait en politique ne pas penser comme Ozanam, il était impossible de ne pas rendre justice à la pureté de ses intentions et à la générosité de ses sentiments.

Au milieu de toutes ses épreuves, la religion restait toujours sa consolation et sa force ; mais son travail ne lui permettait pas toujours de suivre entièrement ses attraits. « Savez-vous, disait-il un jour, pourquoi je regrette d'être si occupé, c'est parce qu'il ne m'est pas permis d'entendre chaque jour la Sainte Messe (2). »

pu faire bon nombre de sermons, vous l'avez fait en un jour : vous m'avez fait chrétien. » Correspondance, II, 42.

(1) *Etudes Religieuses*, avril 1866.

(2) Les vrais chrétiens ont toujours eu ce désir de la messe quotidienne;

Les travaux multiples d'Ozanam ne lui faisaient pas oublier ses devoirs envers la patrie. La révolution de 1848 le trouva sous un costume de garde national, parmi les défenseurs de la bonne cause. Un jour qu'il était de service, l'idée lui vint de solliciter l'intervention de l'Archevêque de Paris pour arrêter l'effusion du sang français. Suivi de deux camarades il frappe à l'Archevêché. « Je suis prêt, leur répond Mgr Affre, à donner ma vie pour mes brebis, mais je voudrais bien que M. Cavaignac autorisât ma démarche. » Le général ému jusqu'aux larmes ne put qu'applaudir à tant d'héroïsme. Alors Mgr Affre congédie après les avoir remerciés les jeunes gardes nationaux. Quelque temps après le prélat tombait près d'une barricade, sous les balles des fédérés, en demandant à Dieu que son sang fût le dernier versé.

Les vacances, en rendant entièrement Ozanam à la vie de famille, le reposaient de ses veilles et de ses fatigues. Il savait alors habilement dans les voyages qu'il entreprenait unir l'utile à l'agréable. En Allemagne, à Aix-la-Chapelle, il trouve vide le trône épiscopal de Mgr Droste (1); le généreux prélat expiait alors dans les prisons la fermeté de sa conduite. De Rome, qu'il visite pour la troisième fois, il adresse à ses amis de France une lettre toute pleine d'émotion ; car Pie IX a daigné le bénir lui, sa femme et son enfant de 18 mois (2). Une autre année il fait le tour du pays s'arrêtant dévotement aux principaux sanctuaires et pénètre même en Espagne. En Angleterre, il s'agenouille pieusement dans la cathédrale de Westminster, sur le tombeau de saint Edouard, aux yeux des Anglais étonnés (3). En Suisse il retrouve la petite église où sa mère a fait sa première communion, et recherche pour la vénérer la demeure qui abrita l'exilée (4). Toutes les lettres qui racontent ses pérégrinations sont pleines de rires et de larmes, tantôt sérieuses, tantôt joviales, et laissent toujours échapper un parfum de piété franche et de bon aloi.

Nous pourrions entasser les exemples. Qu'il nous suffise d'en citer un ou deux. *La Rochejacquelein* disait dans son langage militaire : « Quand j'ai perdu ma messe le matin je me sens toujours un peu canaille le reste de la journée. » Un des plus élégants écrivains du siècle faisait cet aveu : « La meilleure manière d'économiser le temps c'est d'en perdre tous les matins une demi-heure à la messe. » *Vie d'Ozanam* par M. Huit, 363.

(1) Correspondance, I, 408.

(2) Correspondance, II, 157.

(3) Correspondance, II, 376.

(4) Correspondance, II, 197.

Il y avait douze ans seulement qu'Ozanam professait à la Sorbonne, et les labeurs de toutes sortes avaient déjà usé sa frêle constitution. On lui conseilla d'aller à Pise demander de la vigueur au ciel de l'Italie. Il partit chargé d'une mission par M. Fortoul, alors ministre de l'Instruction publique. Ses forces diminuaient de jour en jour. Le 23 avril il eut un clair pressentiment de sa fin prochaine. Il fit alors le sacrifice de sa vie et écrivit son testament qui est certainement son plus bel acte de foi (1).

Son seul désir était de mourir en France, et il appelait de tous ses vœux le navire béni qui le ramènerait au rivage de sa patrie. On mit à la voile le 1er septembre. Etendu sur le pont du navire, Ozanam put jouir une dernière fois du spectacle magnifique qui se déroulait sous ses yeux. Marseille apparut enfin aux regards; il était temps. A peine débarqué il reçut avec un grand calme les derniers sacrements. Au prêtre qui l'engageait à avoir confiance en Dieu il répondit : Et pourquoi le craindrais-je, je l'aime tant? Le matin du jour de la Nativité de la Sainte Vierge, il ouvrit les yeux, souleva les bras et dit d'une voix forte : Mon Dieu, mon Dieu, ayez pitié de moi. Ce furent ses dernières paroles. Quelques heures après il expirait.

Ses funérailles eurent lieu le 24 septembre à l'église Saint-Sulpice de Paris. Son corps repose dans la Crypte des Carmes tout près de cette jeunesse qu'il a tant aimée et pour laquelle il a dépensé sa vie. Avec lui disparut une des figures les plus pures de notre siècle, un des défenseurs les plus ardents de notre sainte religion. Sur sa tombe on pourrait graver ces vers qu'un autre vaillant lutteur avait composés pour la sienne :

J'espère en Jésus : sur la terre
Je n'ai pas rougi de sa loi;
Au dernier jour devant son père
Il ne rougira pas de moi (2).

J. P.

(1) Nous en extrayons ces quelques lignes : Je remets mon âme à Jésus-Christ mon Sauveur; effrayé de mes péchés, mais confiant dans l'infinie miséricorde, je meurs au sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. J'ai connu les doutes du siècle présent, mais toute ma vie m'a convaincu qu'il n'y a de repos pour l'esprit et le cœur que dans la foi de l'Eglise et sous son autorité.... O mes chers amis, ne vous laissez pas ralentir par ceux qui vous disent : il est au ciel. Priez toujours pour celui qui vous aime beaucoup, mais qui a beaucoup péché. *Vie d'Ozanam*, par M. de Montrond, page 272.

(2) L. Veuillot, *Ça et là*, T. II.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 29 Mai au 5 Juin.

29. *Dimanche de la Pentecôte*, double de 1re classe avec octave. *Pentecôte* est un mot qui signifie cinquantième. On donne ce nom à la fête d'aujourd'hui parce que c'est le cinquantième jour après Pâques que le Saint Esprit est descendu sur les disciples de J.-C.

Les juifs avaient leur Pentecôte qu'ils célébraient très solennellement; ils y offraient à Dieu les prémices des fruits de la terre, qu'ils commençaient à cueillir. C'était aussi à pareil jour qu'ils avaient reçu la Loi sur le mont Sinaï par le ministère de Moyse.

30. Lundi. Double de 1re classe. La fête de la Pentecôte parmi les chrétiens a pour objet la descente du Saint Esprit sur les apôtres et les premiers fidèles. Avant cet évènement et cette grâce, que de faiblesse dans ceux mêmes qui avaient reçu leur mission de J.-C. ! Après, ils sont tout transformés.

31. Mardi. Double de 1re classe. Les apôtres, ces hommes auparavant pleins d'idées basses et charnelles sont devenus tout spirituels; ils étaient faibles et timides, et ils sont remplis d'une force et d'un courage qui étonnent leurs ennemis. Leur foi les élève au-dessus des sentiments de la nature et ils ne connaissent plus d'autre bonheur sur la terre que de ressembler à J.-C. souffrant.

Juin.

Ce mois est consacré à honorer le Saint Cœur de Jésus.

1. Mercredi, *Quatre-Temps de l'Octave*. Ce même esprit qui a opéré de si grands prodiges dans l'établissement de la Sainte Église, l'anime encore aujourd'hui, la sanctifie et la gouverne. Il n'est pas moins puissant qu'alors. S'il n'agit pas en nous comme dans les premiers siècles, s'il n'est pas le principe de tous nos désirs, de toutes nos paroles, de toutes nos actions, c'est sans doute qu'il n'y habite pas.

2. Jeudi, de l'Octave, mémoire de *saint Pothin* et ses compagnons, martyrs, et de *saint Marcellin* et ses compagnons, martyrs. Nous avions reçu le Saint Esprit dans le baptême comme le sceau de notre adoption et comme le gage de notre héritage éternel; nous étions son temple et il habitait parmi nous. Le péché mortel, profanant ce temple, le force d'en sortir.

L'âme qui l'a perdu par le péché ne peut le rappeler en elle que par un ardent désir de le recevoir et une sincère pénitence.

3. Vendredi, *Quatre-Temps*, de l'Octave. Mémoire de *sainte Clotilde*, reine de France. Vivre sans la grâce sanctifiante serait pour nous le plus grand des malheurs. Conjurons aujourd'hui et pendant toute l'octave cet Esprit de charité de revenir reprendre pour toujours possession d'une demeure qui lui appartient, et de

rétablir en nous l'image de Dieu en y créant un cœur nouveau et un esprit nouveau.

4. Samedi, *Quatre-Temps*, de l'octave, mémoire de *saint François Caracciolo*, confesseur. C'est à l'heure de Tierce que le Saint Esprit est descendu sur les apôtres. L'Eglise nous fait demander sa venue dans nos cœurs, chaque jour, quand nous répétons l'hymne de Tierce.

Cette pratique de l'Eglise nous avertit que l'invocation de cet esprit de charité doit être persévérante pour tous les temps. Pourquoi les fidèles ne se feraient-ils pas une règle d'adresser tous les jours, à neuf heures du matin, une courte prière au Saint Esprit ? Cet acte pieux, souvenir de la Pentecôte, leur rappellerait le besoin continuel où ils sont du secours de l'Esprit Saint pour chasser leurs ténèbres et fortifier leur faiblesse.

Fin du Temps pascal.

5. 1er Dimanche après la Pentecôte, fête de la *T. S. Trinité*. Double de 2e classe.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une garniture d'autel. Des cordons (Les linges d'autel sont une offrande très utile).

Lampes. — 103 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en mai, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 80 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 1 ; devant saint Antoine, 3 ; devant l'Enfant Jésus, 1 ; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5 ; devant le Sacré-Cœur, 1.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres en mai, 48 enfants, dont 25 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Ont dit la sainte messe à la Crypte, pendant le mois de mai, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Paris, Orléans, Bayeux, Rennes, Angers, Arras, Le Mans, Amiens, Evreux.

Malgré le mauvais temps qui a dû mettre obstacle à beaucoup de voyages en mai, nous avons vu aux pieds de N.-D. de Chartres des groupes de pèlerins, de Versailles, de Dreux, de Meung, de Paris, etc. Les premiers communiants de plusieurs paroisses voisines, les séminaires et les communautés ont eu aussi leurs stations pieuses devant nos Madones, à des jours différents. Le pèlerinage diocésain, représenté cette année par les paroisses des archidiaconés de Chartres et de Nogent-le-Rotrou, a été très bien suivi ; nous en avons parlé au Supplément du 14 mai

Aujourd'hui nous avons à entretenir nos lecteurs du pèlerinage d'un collège catholique.

L'Ecole libre de N.-D. de Sainte-Croix du Mans, à Chartres. — La fête de Notre-Dame Auxiliatrice est un jour on ne peut mieux choisi pour un pèlerinage de la jeunesse à la Sainte Vierge. Si Marie est le secours de tous les chrétiens, son patronage affectionne particulièrement ceux qui sont encore dans l'apprentissage de la vie ; si la fête du 24 mai est commémorative de miracles en faveur de la Sainte Église et du Pape, elle peut inspirer surtout aux cœurs purs et ardents les pensées de dévouement à l'Église et d'amour pour Marie qui la protège. Ce sont des motifs de ce genre, nous n'en doutons pas, qui, en ce jour privilégié, ont conduit à Chartres les maîtres et les élèves de l'Ecole libre de Notre-Dame de Sainte-Croix du Mans.

Ils étaient près de 400 pèlerins, y compris quelques parents d'élèves ; leur train spécial touchait Chartres à 7 heures 55. Ils ont édifié dès leur arrivée. Ils avaient prié beaucoup en wagon ; à la gare ils défilèrent tranquilles jusqu'à l'évêché, rendez-vous pour les préparatifs des cérémonies et les repas de la journée ; puis de là, au son des tambours et clairons, ils gagnèrent processionnellement et bannières déployées, la cathédrale. La messe commença sans retard, dite par M. l'abbé Boulet, directeur de l'École. Les Pères Jésuites et les autres maîtres, ayant à leur tête le R. P. Havret, leur distingué recteur, présidaient à tous les détails et surveillaient en donnant l'exemple de la prière.

Le public, répandu dans l'église pour suivre ou observer l'office, a considéré avec bonheur l'ordre et le recueillement général, aide de la vraie piété. Les évolution des jeunes gens en aube, thuriféraires et autres enfants de chœur, ont captivé l'attention, comme la musique religieusement et habilement exécutée : morceaux d'orgue, solos de clarinette et de violon, cantiques en unisson et et en chœur.

Nous aurions voulu plus de témoins encore pour admirer surtout ce qui méritait le plus de l'être, savoir : la communion générale. Ces centaines de jeunes gens et d'enfants, venus de loin à jeun pour communier, et s'approchant de la Sainte Table avec une si bonne attitude, allaient trouver là les plus grandes grâces de leur fête. Voir cet acte chrétien par excellence accompli par un tel ensemble de jeunes étudiants est à notre époque un encouragement pour bien des âmes.

Dans l'après-midi, l'office ne fut pas moins solennel que le matin. Ouvert par un morceau de musique militaire, il a continué par des cantiques et motets. Le très beau sermon, prêché par le R. P. Lemarescal, sur les grandeurs de la Sainte Vierge, a charmé l'assis-

tance ; le prédicateur a fini par un aperçu intéressant sur la gloire du culte de Marie à Chartres, et une prière demandant à Notre-Dame pour les jeunes étudiants de Sainte-Croix la grâce la plus désirable : celle d'une foi inébranlable et toujours croissante. Ensuite les pèlerins se sont rendus en procession, et tous un cierge en main, à la Crypte, d'où ils sont revenus à l'église supérieure pour y chanter le salut du Saint Sacrement, dernier exercice de leur pieux pèlerinage.

A 4 heures 40, ils étaient à la gare et reprenaient le chemin du Mans, en saluant du cœur Notre-Dame de Chartres.

— Le Pèlerinage de la paroisse Saint-Sulpice est attendu lundi prochain 30 mai.

Notre-Dame des Vauroux. — *Paroisse et église de Mainvilliers.* — C'est le lundi de la Pentecôte aussi que doit avoir lieu la fête annuelle de Notre-Dame des Vauroux et de la Confrérie canoniquement érigée sous son vocable et agrégée à l'archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre. A 10 heures, grand'messe ; à 2 heures et demie, vêpres et procession.

Mois de Marie. — Il va bientôt finir. A Chartres, le concours des personnes pieuses auprès des autels de Marie a été grand chaque soir. Dans la cathédrale, une bonne partie du tour du chœur et du transept nord est occupée par une foule attentive aux sermons et participant aux prières. Le R. P. Martin Rousseau a toujours intéressé son auditoire par ses instructions substantielles et pratiques. Dans ses considérations souvent éloquentes sur la vie de la Sainte Vierge, il saisit et fait saisir des points de vue d'où se détachent aisément des leçons de vie chrétienne.

L'apostolicité de nos églises. — Nous venons de lire dans la *Vérité*, au numéro du lundi 23 mai 1898, un article de M. l'abbé Arbellot, chanoine de Limoges, sur cette question de l'apostolicité de nos églises, question toujours fort intéressante pour Chartres comme pour tous les diocèses dont les traditions antiques sont contestées aujourd'hui par une certaine école.

Mgr Bellet va faire paraître prochainement une seconde édition de son savant ouvrage : *Les origines des Eglises de France et les Fastes épiscopaux.* En attendant, il vient de publier (1) un supplément qui a pour titre : *L'ancienne Vie de saint Martial et la Prose rhythmée.* C'est de ce supplément que rend compte le très docte chanoine Arbellot, heureux de trouver là un nouveau plaidoyer, appuyé sur un argument nouveau en faveur de l'origine apostolique de nos églises. L'assertion de M. Duchesne, relative à

(1) Librairie Alphonse Picard, 82, rue Bonaparte, Paris.

ce qu'il appelle « la légende limousine de saint Martial », est réfutée une fois de plus par des indications certaines qui avancent de beaucoup, pour le premier manuscrit de la Vie de saint Martial, l'époque supposée par les adversaires de la tradition. La dissertation de Mgr Bellet sur le style rhythmé d'autrefois aura un charme particulier pour les littérateurs érudits.

La Vigile de la Saint Pierre. — Régulièrement, en France, la solennité de la fête de saint Pierre et de saint Paul, tombant en semaine, est transférée au dimanche suivant; et le jeûne de la Vigile est transféré au samedi précédant ce dimanche. Mgr l'Evêque de Chartres vient d'obtenir de Rome un indult en date du 13 mai 1898, accordant la dispense du jeûne et de l'abstinence au jour susdit, et cela pour trois ans, à ses diocésains, *exceptis tamen personis ecclesiasticis et religiosis.*

L'incendie du Puits-Drouet. — Nous n'avons plus rien à apprendre aux lecteurs de la *Voix* sur l'incendie qui a détruit presque entièrement le Puits-Drouet, petit village aux portes de Chartres, dans la nuit du 18 au 19 mai, veille de l'Ascension. Notre dernier supplément a signalé cette navrante catastrophe, en recommandant les victimes aux prières; toutes les feuilles publiques de la contrée et plusieurs de la capitale, notamment la *Croix* de Paris, ont donné au moins les principaux détails de ces scènes navrantes. Ils ont dit l'impression produite sur tous les esprits par la mort de M. Pelletier Alexandre et des quatre enfants Chédeville (Julia, jeune fille de 22 ans, morte en tenant serré sur son cœur son petit frère Pierre qu'elle voulait sauver et qui est mort avec elle; Gaston, son frère, âgé de 17 ans, et Thérèse, sa petite sœur, âgée de 11). Après avoir décrit les phases du terrible incendie et salué les dévouements dont il a été l'occasion, dévouement de l'Administration municipale, dévouement du clergé, des sapeurs-pompiers, des officiers et soldats et de bien d'autres, ils ont raconté les obsèques gratuitement célébrées dans l'église Saint-Pierre de Chartres qui, malgré ses grandes dimensions, ne put contenir qu'une partie de l'immense cortège des morts. Enfin, ils ont publié les belles paroles prononcées sur les tombes par M. le Maire de Chartres et par M. de Rorthays, directeur politique du *Journal de Chartres.*

Au touchant récit publié dans ce dernier journal par le rédacteur M. L. nous emprunterons ici quelques lignes très édifiantes sur les défunts. Le rédacteur avait déjà dit que le petit Pierre Chedeville était un charmant écolier des Frères de Chartres et que son aîné Gaston avait été, lui aussi, l'un de leurs bons élèves. Voici comment il s'exprime au sujet de leurs sœurs défuntes :

« Pauvre Julia Chedeville ! Elle était bien connue, ici, dans cette église dont elle était l'une des plus fidèles paroissiennes;

elle manquait rarement l'office; elle y amenait ses frères et ses sœurs, elle, qui depuis que sa mère était morte, s'était faite maman dévouée; et l'on admirait encore son vaillant courage, pendant la saison de carême où, malgré la rigueur du temps, la longueur du chemin, elle manqua rarement les exercices religieux.

L'on m'a même conté d'elle un détail des plus touchants : mercredi soir, il paraît qu'elle avait veillé pour terminer une robe qu'elle se proposait de revêtir pour aller à l'office le jour de l'Ascension. Que n'a-t-elle veillé plus tard encore; le feu l'eût peut-être épargnée.

Mercredi, dans la journée, sa sœur, la petite Thérèse Chedeville s'exerçait avec les enfants de son âge, chez les bonnes sœurs de Saint-Pierre aux chants de la fête de la Sainte-Enfance qui devait avoir lieu le lendemain. La voilà morte, et son cercueil est là sur ces deux tréteaux ! Par raison de convenance, la Sainte-Enfance a été remise ; d'autres enfants joyeux y prendront part. La petite Thérèse sera absente, elle n'y sera pas oubliée, il y aura joie pour elle dans le ciel et l'Enfant Dieu, lui-même, la fêtera... »

Sanctuaire de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. — Situé à la limite des trois départements auxquels appartiennent les paroisses de Bréval, Guainville et Villiers-en-Désœuvre, ce sanctuaire a une chapelle spéciale consacrée aux trois diocèses de Chartres, d'Evreux et de Versailles. M. le Curé de Villiers-en-Désœuvre, par Bueil (Eure) nous prie d'annoncer que, après 107 ans de séjour dans son église paroissiale, la statue miraculeuse de N.-D. de Bonne-Nouvelle va être transférée solennellement dans son sanctuaire dont la restauration se poursuit en ce moment. La cérémonie aura lieu le mardi de la Pentecôte, à 3 heures du soir, sous la présidence de N. N. S. S. les évêques de Chartres et de Versailles. Sermon par Mgr Le Nordez, évêque titulaire d'Arca, auxiliaire de Verdun.

— Offices le lundi 30, veille de la fête, dans la chapelle, à 10 h. et à 3 h. — Offices le mardi 31 dans l'église de Villiers : à 10 h. messe en musique, avec le concours de M. R. Gautier, organiste de N.-D. de Bonne-Nouvelle et de M. l'abbé Gautier; sermon par le P. Durand, rédemptoriste. — à 2 h. 1/2, vêpres, sermon par Mgr Le Nordez et translation de la statue à la chapelle. Quête pour l'achèvement de la chapelle. La dame quêteuse représentant le diocèse de Chartres est Mme la comtesse de Leusse. On peut lui envoyer les offrandes à son château d'Anet (Eure-et-Loir) ou rue Jean-Goujon, 7 bis, à Paris.

La chapelle de Bonne-Nouvelle, batie par un seigneur croisé, fut la propriété du roi saint Louis et des rois de France jusqu'à Henri II, puis de Diane de Poitiers et des familles de Harloy, de Damas, et enfin du duc Montmorency-Luxembourg. — Vendue le

samedi 28 mai 1791 au district de Dreux, les habitants de Villiers le mardi suivant 31 mai apportèrent en triomphe dans leur église la statue de Notre-Dame pour la soustràire à une profanation sectaire. Cet acte de courage fut aussitôt récompensé; un paralytique de naissance apporté sur le passage de la procession sentit ses membres se redresser, et subitement guéri il suivit le cortège et alla déposer ses deux bâtons au pied de la Sainte Vierge en témoignage du prodige accompli. (Voir les arrêtés des directoires de l'Eure, d'Eure-et-Loir, 1791, etc.)

Au XVe siècle, elle était le siège d'un ermitage célèbre, la réputation de sainteté des solitaires y attira dans la suite un nombre considérable de pèlerins des pays les plus éloignés.

La Bazoche-Gouet. — Tout près de la Bazoche-Gouet, dans un coin charmant du Perche, s'élève une antique chapelle, dédiée à N.-D.-des-Bois. Depuis longtemps le zélé curé songeait à restaurer ce sanctuaire vénéré; mais, absorbé par les magnifiques travaux de sa belle église paroissiale, il devait toujours remettre à plus tard ses projets pour la chapelle. Dernièrement des réparations s'imposaient à la toiture et l'on refit à neuf le clocher. L'idée vint tout naturellement de remplacer la vieille clochette par une cloche plus digne du gracieux campanile. L'intérieur eut aussi sa restauration. Avec le concours des paroissiens qui procurèrent les matériaux nécessaires, on assainit le terrain et aujourd'hui un beau dallage recouvre le sol. Les cinq fenêtres sont ornées de vitraux, aux couleurs vives et délicates, qui font honneur à la maison Haussaire de Reims. Le premier, au-dessus de l'autel, représente N.-D.-des-Sept-Douleurs; puis se voient dans les autres verrières : N.-D.-des-Bois, la Madone recevant dans le creux d'un chêne les hommages du peuple agenouillé à ses pieds; saint Blaise, bénissant les animaux ; le martyre de sainte Barbe; enfin saint Isidore, le laboureur en prière pendant qu'un ange conduit sa charrue.

C'est pour ces bénédictions que M. le vicaire général Fournier se trouvait à La Bazoche le jeudi 19 mai, jour de l'Ascension. A dix heures précises, l'officiant fait son entrée solennelle, précédé d'une petite maîtrise d'enfants de chœur d'une tenue parfaite. L'orgue joue une grande marche de Schumann. Pendant la messe, une voix puissante et douce rend avec âme le chant de Pâques de Rougnon, et les demoiselles de la Confrérie exécutent un cantique de circonstance sur l'air: *Cloches, tintez*, dont les paroles ont été composées par un poète du pays. M. l'abbé Le Bel, professeur de philosophie à l'Institution N.-D., monte alors en chaire et, dans un accent de véritable éloquence, explique les leçons à tirer de la cérémonie.

On se rend ensuite processionnellement à la chapelle, en récitant le rosaire.

La nouvelle cloche est là suspendue, gracieuse, dans sa blanche parure, festonnée de roses par une main habile. La foule se masse de tous côtés. Le parrain et la marraine s'approchent. Cependant, l'officiant a récité les prières liturgiques, purifié la cloche, fait les onctions avec l'huile sainte, au milieu du plus respectueux silence; la cloche résonne alors pour la première fois et tous admirent la clarté et la pureté du timbre : c'est une des marques particulières de la maison Bollée, d'Orléans. Après une messe basse, dite au chant des cantiques, on bénit les vitraux. Une large distribution de dragées est faite alors, et la foule s'écoule joyeuse et reconnaissante à tous les donateurs et aux organisateurs de cette fête.

Aux vêpres, on eut encore de belle musique religieuse. Deux cantiques à Marie et un *Panis Angelicus* de César Frank furent chantés avec beaucoup de goût par le chœur des demoiselles. M. l'abbé Le Bel se fit entendre dans un *Ave Maria* de Mozart et daus le *Tantum ergo*, dont les soli, répétés par toutes les voix, produisirent un très grand effet.

Vers le soir, la nouvelle baptisée lançait dans les airs ses sons d'argent, et ses accents se répandaient au loin dans la vallée. Lorsque, plusieurs fois l'an, elle appellera à l'office les fidèles et les pèlerins, les heureux témoins de cette fête se rappelleront cette journée de douce et pieuse joie.

L'inscription qui a été gravée dans l'airain et imprimée sur les boîtes de dragées mérite d'être reproduite :

Gabriel-Marie.

Des beaux noms de la Vierge et de l'ange on m'appelle.
Bollée est mon fondeur, cent mon poids, *mi* mon son.
Un jour je fus donnée à l'antique chapelle
Par Maria Dufour et Gabriel Plisson.
Fournier le grand-vicaire ici m'a baptisée.
Au clocher neuf, Pardos, mon curé, m'a posée,
Le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.
Des puissances de l'air je conjure la rage,
J'amène le beau temps, je dissipe l'orage
Et protège le peuple en vertu du saint rit.

Illiers. — Une mission de trois semaines, donnée par le R. P. Lallemant, S. J., vient de produire d'heureux fruits dans la paroisse d'Illiers. Le zèle et le dévouement du missionnaire s'y sont dépensés sous toutes les formes. A l'attrait d'une parole facile, toujours apostolique et visant toujours le but de la conversion des âmes, le prédicateur, savant distingué, joignait une attraction nouvelle. Des projections lumineuses, à la réunion du soir,

mettaient en évidence, sous le regard des auditeurs, les scènes touchantes de la vie de N. S. et de la Passion, de la vie de la Sainte Vierge et des mystères. L'orateur en profitait pour donner une application saisissante à ces scènes variées et grandioses. Cet intérêt a été un puissant mobile pour amener les hommes, en des réunions spécialement réservées, aux soirées de la mission. Le dernier jour, le savant religieux leur avait promis un souvenir. C'était un grand Crucifix. On eût pu craindre le départ d'un certain nombre d'entr'eux avant la distribution. Il n'en fut rien. Tous attendirent le moment de la sortie et parurent heureux de recevoir ce pieux souvenir.

La fête des enfants, préparée pendant la semaine, fut, le premier dimanche, magnifique et attendrissante. La grande nef, si vaste chez nous, était entièrement remplie d'enfants de tout âge, décorés d'une médaille de la Sainte Vierge, une couronne sur la tête, et chantant avec un pieux enthousiasme, dans le déploiement d'une longue procession, leurs protestations d'amour à la mère de Dieu. Les dames chrétiennes eurent aussi leur retraite et leurs souvenirs. Pendant ce temps, la préparation à la première communion suivait son cours. L'église était comble au jour de cette belle cérémonie. Puis, pour couronnement de la mission, nous eûmes une charmante procession à la Croix de Beaujoint, route de Méréglise. Consumée par le temps, l'ancienne tombait de vétusté. M. Desvaux, qui possède le terrain voisin, eut la bonne inspiration de la remplacer. Maréchal de sa profession, aidé de ses fils, il forgea une élégante croix de fer, d'un modèle léger et gracieux; M. Ménager fournit le socle. Du pied de ce calvaire qui fut bénit, en présence d'une foule recueillie, le missionnaire adressa une vibrante allocution, et, par délégation, M. le Curé accorda une indulgence plénière aux fidèles, préparés par la communion générale du matin.

Le soir, l'église resplendissait sous les feux d'une illumination générale. Les enfants, un cierge à la main, et des files interminables de personnes pieuses firent cortège au Saint-Sacrement, dans une procession de réparation, tandis que le R. P. Lallemant récitait une amende honorable appropriée aux circonstances.

Le passage du zélé missionnaire, toujours affable et à la disposition de tous, a laissé dans le pays le meilleur souvenir. Un chiffre notable de retours à la pratique religieuse en a été le résultat, et cet ébranlement en a préparé d'autres. — X.

Neuvy-en-Beauce. — *Mission.* — On nous écrit, le 21 mai 1898 :

Monsieur le Directeur,

Après la restauration du temple matériel, comment ne pas songer à celle du temple spirituel? La joie de voir le bon Dieu bien

logé ne saurait suffire à un pasteur : il voudrait encore et surtout voir son église fréquentée par de bons chrétiens.

C'est dans ce but que j'ai voulu donner une mission dans ma paroisse de Neuvy qui n'en avait pas eu depuis vingt ans. Cette mission préparée par la prière depuis quelques mois a duré quinze jours, du 24 avril au 8 mai ; elle nous a été prêchée par un Père Rédemptoriste plein de vie, le Père Gaultier.

Inutile, je pense, M. le Directeur, de décrire ici, au long et par le détail, les moyens ingénieux employés par tout missionnaire et plus spécialement peut-être par les Pères Rédemptoristes pour attirer le monde au saint lieu, condition première du succès : visites à domicile par le missionnaire et M. le Curé, série de cérémonies se partageant les deux semaines de la mission. Ainsi nous avons eu le jour des Trépassés, le jour de l'amende honorable au Saint Sacrement avec magnifique reposoir où étincelaient autour de l'Hostie Sainte deux cents bougies offertes par les paroissiens ; il y eut la fête des enfants auxquels le Père voulut donner des instructions particulières et dont il cherchait à faire autant de petits missionnaires auprès de leurs parents. Le jour de la Sainte Vierge, Notre-Dame du perpétuel secours, protectrice toute spéciale de la mission donna occasion à une nouvelle et superbe illumination. Il y eut enfin vers la fin de la mission, afin d'en perpétuer le souvenir dans les familles, une large distribution de crucifix aux hommes et de chapelets aux femmes.

Toutes ces attractions adroitement annoncées la veille dans la glose ou causerie familière qui précédait l'instruction, eurent pour effet de secouer l'indifférence et d'amener beaucoup de monde jusqu'à la fin aux réunions du soir. L'assistance a généralement été très satisfaisante ; à certains jours elle a atteint jusqu'à quatre-vingts hommes ou grands jeunes gens.

La parole de Dieu leur a été adressée avec une liberté apostolique telle qu'elle a d'abord soulevé un certain émoi, qui a bientôt fait place à l'approbation et même à la sympathie. Après tout, disait-on, le Père n'a dit que la vérité ; ceux que sa parole atteint ont tort de s'en froisser ; cette parole est désintéressée, sans flatterie et ne vise que notre bien.

Toutes les grandes et terribles vérités, le péché, la mort, le jugement, l'enfer, ont passé tour à tour. Ce dernier sujet dont Pie IX recommandait tant la prédication aux missionnaires, a dû produire une salutaire impression ; bouleverser, sinon convertir plus d'une âme. Ce fut le jour où l'on vit le plus de monde à l'église ; l'attraction était assurément non l'enfer, dont la prédication n'avait pas été annoncée, mais la première grande illumination dont on avait déjà aperçu les préparatifs. Deux instructions

d'un genre tout pratique, l'une sur les occasions dangereuses, et l'autre sur les délais de conversion, marquées au coin d'une grande expérience, ont dû faire sérieusement réfléchir bien des imprudents et des inconséquents; pour varier, le Père donna chaque semaine une conférence ou instruction plus spéciale aux hommes, où il s'attacha à réfuter les objections de la libre pensée contre la religion. Disons à son éloge que ces instructions forcément un peu longues n'ont cependant jamais été fastidieuses; tellement le prédicateur savait se mettre à la portée de son auditoire par un langage simple et clair, n'oubliant pas d'émailler son discours de traits ou d'anecdotes piquantes telles qu'en connaissent les missionnaires.

J'arrive au résultat; il a plutôt dépassé mes espérances; au jour de la clôture, nous avons compté vingt retours dont cinq d'hommes, ce qui a élevé le nombre des Pâques à 76 sur une population de 327 âmes.

Le but d'une mission étant aussi d'offrir aux paroissiens déjà pratiquants une occasion très propice de réviser leur état d'âme, j'ai vu avec bonheur la plupart (une quarantaine environ) des personnes ayant accompli le devoir pascal, s'adresser pour la confession au missionnaire et s'approcher à nouveau des sacrements pour faire leur mission.

Vu la contrée indifférente et les temps mauvais que nous traversons, je suis relativement content de ce résultat : s'il est à regretter qu'un plus grand nombre d'ouailles ayant entendu la parole de Dieu n'aient pas effectivement mis à profit la grâce extraordinaire de la mission, espérons que cette parole jetée abondamment comme une précieuse semence dans leurs cœurs encore rebelles, s'y gardera pour y fermenter et produire en son temps, quand ce ne serait qu'à l'heure dernière, des fruits de salut.

C'est le vœu le plus ardent du pasteur.

Veuillez agréez, etc.

S. PARAGOT, *Curé de Neuvy-en-Beauce.*

Pour le mois de juin. — Aux personnes qui désirent un livre spécial pour les exercices pieux particulièrement recommandés en juin, nous indiquons bien volontiers le suivant, où l'auteur a traduit en méditations les admirables élans d'amour que la B. Marguerite-Marie avait réunis dans le Petit *Livret* écrit de sa main et conservé à Paray-le-Monial. Il s'intitule : *Mois du Sacré-Cœur* ou les 35 salutations de la B. Marguerite-Marie au Cœur de Jésus, par le R. P. Alet; 1 vol. in-32 : 1 fr. 50. Librairie Oudin, Poitiers-Paris et chez tous les libraires.

Suppléments. — Voici les sujets traités en mai dans les *Suppléments de la Voix :*

Sommaire du 7 : Le scapulaire. — Dévotion à saint Labre récompensée. — Inspiration du B. de La Salle (poésie). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Nominations (M. l'abbé Henriot, curé de Clévilliers ; M. l'abbé Cantenot, procureur à l'Institution catholique de Paris) ; Mois de Marie ; Fête du B. Chanel ; Fête de la Sainte-Enfance ; Prise d'habit chez les sœurs de l'Immaculée Conception de Nogent ; Cérémonie à Senonches. — Faits divers.

Sommaire du 14 : Le Mois de Marie. — Ancienne verrière de saint Blaise à la Cathédrale. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Nécrologie, le R. P. Besson ; Pèlerinage diocésain ; Prise de voile au Carmel ; L'Œuvre des pauvres malades (paroisse N.-D.) ; Fête du B. de la Salle ; Fête de l'Adoration nocturne chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception de Nogent ; Mission à Theuville. — Belle jeunesse (un scandale à Dreux). — Faits divers.

Sommaire du 21 : Le clocher vieux. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Œuvre des Séminaires ; Prise d'habit chez les Sœurs de Saint-Paul ; Jeanne d'Arc ; Religieuses médaillées ; Un souvenir de l'abbaye de Coulombs ; L'incendie du Puits-Drouet ; Conférence des Œuvres du Grand Séminaire (récit et poésie) ; Une lettre de Corée ; Les Ecoles libres en Eure-et-Loir. — Livres nouveaux. — Faits divers.

Confirmations. — Nous ajournons forcément des récits sur les confirmations dans le Perche.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. C'est avec une grande joie que je viens vous apprendre la guérison de notre petit garçon Bernard-François-Alphonse-Joseph Chanet, de Gallardon. Nous remercions le Seigneur et Notre-Dame et nous formons le vœu d'aller, dans le courant de mai, prier en famille, avec le petit Bernard, aux pieds de la Sainte Vierge. (Chanet-Sévin, à G., diocèse de Chartres).

2. Au moment où notre petit garçon, recommandé à N.-D. de Chartres, s'est trouvé soulagé, je vous ai demandé une messe ; je vous en adresse les honoraires en même temps que le prix de mon abonnement à la *Voix*, puis une offrande avec demande de neuvaine et de cierges, soit au sanctuaire du Pilier, soit à la Crypte. (F. F. à l.).

3. J'ai le bonheur de pouvoir vous dire que notre Germaine est maintenant hors de danger ; aussi rendons-nous grâce à Dieu et à N.-D. de Chartres dont nous avons si bien senti la maternelle protection. Notre enfant avait la diphtérie, et une injection de sérum a suffi pour nous la conserver. Merci mille fois à notre

bonne Mère ! Une messe en son honneur, s. v. p. ! (A. B. à Orléans).

4. Une mère remercie N.-D. de Chartres de l'avoir protégée, elle et son enfant, et prie cette bonne Mère de leur continuer sa maternelle protection. Elle demande en action de grâces, une messe et l'insertion dans la *Voix*. (N. D., à L., diocèse de Chartres).

5. Le père de famille que je vous ai fait recommander, après Pâques, est complètement guéri, contre toutes espérances. Mille actions de grâces à la Très Sainte Vierge ! (S. A., à Ch.).

6. Je viens m'acquitter de ma dette contractée envers N.-D. de Chartres qui nous a si manifestement protégés, et je demande de nouveau sa protection pour nous tous. (L. C., à M., diocèse de Paris).

7. Veuillez acquitter une messe à notre intention. Nous voulons par là témoigner notre reconnaissance à N.-D. de Chartres pour la grâce que nous avions demandée dans son temple béni. (S. M., diocèse du Mans).

8. Ci-joint nos offrandes et demandes de messes à N.-D. de Chartres, avec l'expression de notre vive reconnaissance envers cette bonne Mère ! (L. L., à S.-J., diocèse de Rouen).

9. Mille actions de grâces soient rendues à N.-D. de Chartres ! Elle a daigné toucher le cœur du pauvre jeune homme qui lui avait été recommandé. Les sentiments de ce malheureux ont été complètement changés pendant la neuvaine demandée à son intention. Ce pauvre égaré a donné des marques de grand repentir et a promis à ses père et mère d'être désormais envers eux un enfant digne et reconnaissant. Que Notre-Dame de Chartres en soit bénie, et qu'elle daigne continuer son œuvre de conversion ! (S. A., à Châteaudun).

10. Une personne d'Oinville-sous-Auneau guérie presque subitement d'une maladie grave, exprime à N.-D. de Chartres sa vive reconnaissance.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Placidie Poucie, de la communauté des religieuses des Sacrés-Cœurs, à Chartres, décédée le 5 mai, à l'âge de 57 ans, dont 37 de profession religieuse.

Sœur Nathalie de la Nativité, Petite Sœur des Pauvres, décédée le 11 mai, à Chartres, dans la communauté, à l'âge de 22 ans, dont 9 mois de profession religieuse.

Six religieuses de la communauté de Saint-Paul de Chartres, savoir :

Sœur Marie, de la Visitation, née Juliette Tancret, décédée le

4 avril, à Saïgon, Cochinchine, âgée de 31 ans, dont 9 de religion. — Sœur Pierre Joseph, née Anna Ferguson, décédée le 6 mai, âgée de 24 ans, dont 2 de religion. — Sœur Eugénie, née Anne Juhel, décédée le 9 mai, âgée de 33 ans, dont 8 de religion. — Sœur Placidie, née Suzanne Tournaire, décédée le 10 mai, âgée de 49 ans, dont 30 de religion. — Sœur Judith, née Anna Gringuillard, décédée le 14 mai, âgée de 66 ans, dont 45 de religion. — Sœur Saint-Hippolyte, née Alexandrine Bullot, décédée le 21 avril à La Guadeloupe, âgée de 62 ans, dont 33 de religion.

Rév. Père Besson, de la société de Marie, Supérieur des Maristes de Sainte-Foy, à Chartres.

Louis-Claude-Marie Camuset, décédé à Bonneval le 11 septembre 1897 et Louis-Joseph Camuset, décédé à Boissy-le-Châtel (Eure) le 26 février 1898. — Mlle Marie-Augustine Hue, rue Chantault, Chartres. — Mme Léon Vingtain, née Claire Gentil, du château de Marcouville, décédée à Paris; bien des œuvres catholiques ont perdu en elle une bienfaitrice. — M. Léon H.-P. de Bernage, rue de Châteaudun, à Chartres. — M. Louis Fabrègue, rue du Cardinal-Pie, à Chartres. — Mlle Adelaïde Beaugendre, rue des Grenets, à Chartres. — Mlle Louise Alexandre, cloître N.-D., à Chartres. — Mlle Victorine Lyon, cloître N.-D., à Chartres. — Mme de Saint-Rémi, châtelaine de Gourdez, décédée à Paris. — Mme Ve Alexandre Thiébaux, à Dreux. (Elle venait de fonder dans cette ville un orphelinat de petits garçons).

M. Jules Boutilier du Rétail et Mme Lafon, à Tours. — M. Henri Vaupré et Mlle Fecy-Boulay, à Châteaudun. — M. Camille de Baecque à Bergues (Nord) — Mlle Elise Hénault, à Brezolles — Mme P. Veyssade, née Octavie-Marie Bonnet, à Paris. — M. Henri Sortais, à Paris.

M. l'abbé Ménard, curé de Marolles. — M. l'abbé Ménard, Alexandre-Désiré, très fatigué depuis plusieurs années, a succombé rapidement à une congestion, le 19 mai 1898, à l'âge de 72 ans — Il était né le 14 août 1825 à Sancheville; après ses études faites à Saint-Cheron et au grand Séminaire, il a été ordonné prêtre le 17 juin 1849; le 24 juin il était vicaire d'Illiers; il devint curé de Blandainville et d'Epeautrolles, le 29 octobre 1850; puis curé de Marolles, le 1er novembre 1865. — Les trente-trois années qu'il a passées dans cette dernière paroisse, où il vient de mourir, ont été bien remplies aux yeux de Dieu, nous en sommes convaincu.

M. l'abbé Ménard était pieux, charitable et généreux; et ces sentiments se traduisaient par des actes : on nous a dit ses sacrifices personnels pour la fondation de son école de Sœurs de Notre-Dame; son zèle pour la restauration de son église et pour tout ce qui pouvait être utile au bien de sa paroisse. A Blandainville et à Epeau-

trolles on se souvient encore de son travail pastoral surtout à l'époque d'une mission donnée par ses soins.

Nous croyons à la reconnaissance générale des braves gens auxquels s'est consacré son ministère; ils l'ont prouvée par leur affluence aux funérailles; ils s'y trouvaient en compagnie de nombreux prêtres. M. le curé-doyen de Thiron a chanté la messe; M. le Curé-doyen de N.-D. de Nogent a présidé la levée du corps et l'absoute; l'allocution a été prononcée, après l'évangile, par M. l'abbé Hervé, professeur à l'Institution Notre-Dame, paroissien de M. Ménard dans son enfance, et depuis l'un de ses meilleurs amis. — M. l'abbé Ménard était parent de feu Mgr Buquet, évêque de Pariam, et Sa Grandeur porta toujours un vif intérêt au ministère et aux œuvres du bon curé.

M. l'abbé Villette. — Nous apprenons, le 25 mai, la mort d'un autre confrère, que la maladie avait arraché au ministère paroissial, il y a plusieurs années. M. l'abbé Villette, Jean-Auguste, est décédé à La Flèche où il avait pris sa retraite. Né à Montigny-le-Gannelon le 20 août 1822, il fut ordonné prêtre le 30 septembre 1845, il fut nommé alors curé de Gironville; il devint curé de Chapelle-Guillaume le 1er octobre 1849, et de Charbonnières le 27 avril 1856; il démissionna le 31 décembre 1888.

FAITS DIVERS

Jeanne d'Arc. — Orléans. — Les fêtes du 469e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, ont eu lieu le 15 mai avec leur éclat accoutumé.

La veille, avait été accomplie, avec beaucoup de solennité, en présence des troupes de la garnison et d'une foule immense, la remise de l'étendard de Jeanne d'Arc par la municipalité à Mgr l'Evêque d'Orléans.

A 10 heures, la cérémonie religieuse a été célébrée à la cathédrale avec un grand apparat. L'orchestre et les chœurs comprenaient 400 exécutants. Toutes les autorités civiles et militaires y assistaient ainsi que les corps constitués. L'archevêque de Bourges, assisté des Evêques d'Orléans et de Moulins, présidait la cérémonie.

Avant la procession traditionnelle et toujours si grandiose dans les rues de la cité, Mgr Pagis, évêque de Verdun, a prononcé un éloquent panégyrique: « On s'est demandé, dit-il, pourquoi Jeanne apparaît de nouveau comme pour le dominer en cette fin de siècle, pourquoi l'histoire, la science, la religion, l'art, s'associent pour la glorifier. C'est qu'elle a reçu une mission nouvelle, celle de défendre la cause de Dieu et de la patrie contre les sans-Dieu et les

sans-patrie. » Après une allusion à la guerre hispano-américaine, Mgr Pagis poursuit ainsi :

« Jeanne avait raison, nous avons été, nous sommes encore, et grâce à Dieu nous resterons toujours la plus généreuse et la plus aimante des patries, et c'est cette patrie que vous voudriez éteindre avec son foyer d'amour qui réchauffe le monde !

» Vous voudriez qu'elle allât se perdre en ce mélange de peuples aux instincts égoïstes, aux calculs toujours intéressés ! Non, vous n'empêcherez pas la France d'avoir le cœur plus haut que tous les égoïsmes, c'est le cœur de la France qui proteste contre les sans-patrie, qui les repousse, qui les condamne. Les condamnations du cœur sont les plus accablantes. »

Le peintre de l'*Angelus*. — La grand'mère de Millet exerça une grande influence sur la vie du peintre illustre qui garda pour elle, toujours, une tendre vénération. Millet garda pieusement les lettres qu'elle lui écrivait, après qu'il eut quitté Gruchy, le village natal, dans le Cotentin, pour aller tenter fortune dans la grande ville où l'on apprend à peindre.

« Elle lui donnait, dit M. Valbert, les nouvelles du jour, lui racontait les maladies, les mauvaises saisons, les récoltes manquées, les tenanciers qui ne payaient pas et le percepteur qui exigeait que l'on payât ; mais ce qui la tourmentait davantage, c'est que Jean-François ne perdît à Paris ses principes et sa vertu. Elle le mettait en garde contre les corruptions et les perversités de la grande Babylone ; elle l'exhortait à rester sage, honnête, pieux, à ne point négliger le devoir pascal, elle entendait que son petit-fils « se fit une joie de partager la fête des anges, qu'il fût une de ces belles âmes qui brillent parmi les autres comme la rose parmi les épines ».

« Tu nous dis que tu vas travailler à faire le portrait de saint Jérôme gémissant sur les dangers où il s'était trouvé exposé dans sa jeunesse. Ah ! mon cher enfant, à son exemple, fais les mêmes réflexions et en tire un saint profit. Suis l'exemple de cet homme de ton état qui disait : Je peins pour l'éternité. Pour quelque raison que ce puisse être, ne te permets jamais de faire de mauvais ouvrages, ne perds pas la présence de Dieu ; avec saint Jérôme, pense incessamment entendre la trompette qui doit nous appeler au dernier jugement. » Millet tenait de sa grand'mère ce qu'il y eut d'austère et de mystique dans son talent ; Louise Jumelin fut pour beaucoup dans l'*Angelus*.

Une autre mère chrétienne. — Il y a quelques jours, écrit un prêtre, j'allais dans une maison mortuaire dire une prière pour l'âme d'un jeune homme de vingt ans, enlevé à l'amour de ses parents.

Après avoir rempli ce pieux devoir, je cherchais dans mon cœur quelques paroles de consolation pour la mère du défunt qui m'avait accompagné dans la chambre mortuaire.

« — Monsieur, me répondit-elle, voilà quatre mois que j'ai vu souffrir mon fils ; depuis longtemps j'ai senti que l'art était impuissant devant sa maladie. Dans toutes les prières que j'ai faites, comme dans celles que j'ai demandées pour mon enfant, je n'ai sollicité que ce qui lui était le plus salutaire.

Il avait l'intention de se rendre à Paris et d'y passer deux ans, afin de se perfectionner dans son métier. J'avais peur de voir partir mon fils pour la grande capitale... et je me disais tout bas : Mon Dieu, dans quel état nous reviendra-t-il ?

Maintenant, je suis rassurée... je l'ai vu partir pour le ciel ».

La science et la foi. — Nous traduisons ce qui suit de la *Semana Catolica* de Madrid :

« Tout le monde parle aujourd'hui de la merveilleuse découverte des rayons X, mais personne, que nous sachions, ne s'est inquiété de savoir quelles idées professe en religion le fameux auteur de cette découverte.

« Or, le *Tablet*, journal anglais, publie que le docteur Rœntgen est non seulement un grand savant, mais encore un fervent catholique ; et le *Pilot*, autre journal anglais, affirme que ce professeur observe rigoureusement le vendredi et se prive de viande le samedi, par dévotion envers la Très Sainte Vierge.

« Nous ne voulons certes point dire que les catholiques soient presque tous savants et inventeurs, mais c'est une preuve de plus de la niaiserie de l'affirmation audacieuse des impies, qui prétendent qu'entre la religion et la science il y a un abîme infranchissable. »

Rome — Malgré les appréhensions qui subsistent, même à Rome, sur la répercussion des désordres révolutionnaires dont une si grande partie de l'Italie vient d'être le théâtre, le calme le plus parfait continue de régner au Vatican. Indépendamment, en effet, de la pleine confiance que l'on y a dans la protection d'En Haut, on sait bien que les passions déchaînées de la populace poursuivent aujourd'hui, en instruments aveugles, il est vrai, mais terribles, les spoliateurs du Pape, plutôt que leur captif. Celui-ci poursuit donc sa mission bienfaisante, à l'égard même de ses ennemis, comme le prouvent, entre autres, les paroles d'apaisement qui, selon les enseignements du Saint-Siège, ont trouvé ces jours-ci un écho empressé parmi les évêques des diocèses les plus éprouvés par les récents désordres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Dimanche, 29 mai, *FÊTE DE LA PENTECOTE, double de 1re classe.* — A 9 h., messe de paroisse. — A 10 h. 1/2, office capitulaire : tierce, procession, *grand'messe pontificale* (avec chants en musique : messe de Niedermeyer), sexte. — A 3 h., none, vêpres présidées par Monseigneur. Après complies, procession de la Sainte Vierge et salut (*Regina* de Gounod, *Ave verum* de Saint-Saens, *Ave Maria* de Faure, *Tantum* de Navay).

— Lundi, 30 mai, *pèlerinage de la paroisse Saint-Sulpice de Paris* à N.-D. de Chartres. Arrivée vers 8 h. 3/4 et immédiatement messe des pèlerins, avec allocution et chants. Vêpres à 2 h., avec recommandation aux prières, salut et procession.

— Mardi, 31 mai, offices capitulaires, à 9 h. et à 3 h. — A 7 h. 1/2 du soir, cérémonie de clôture du mois de Marie. A l'occasion de l'*anniversaire du couronnement de N.-D. du Pilier,* grande solennité. Après le sermon, procession, (la statue de la Madone est portée dans les rangs), salut chanté par la Maîtrise et le Séminaire.

— Mercredi, vendredi et samedi, *Quatre-Temps,* jeûne et abstinence. (L'ordination générale sera transférée à la fête de S. Pierre et S. Paul.)

— Vendredi 3 juin, à 7 h., messe au Sacré-Cœur, et à 8 h. du soir, salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Solennité de la Pentecôte. A 7 h. messe de communion générale. A 10 h., grand'messe, avec chants en musique. A 3 h., vêpres et complies. A 8 h., mois de Marie.

— Lundi, grand'messe à 10 h. — Vendredi, à 8 h., salut au Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Solennité de la Pentecôte, offices aux heures ordinaires : grand'messe et salut en musique.

— Lundi, à 10 h., grand'messe ; à 8 h. du soir, mois de Marie.

— Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 3 Juin, exercices du premier vendredi du mois. A 6 h., première messe. A 6 h. 3/4 messe conventuelle avec exposition du Saint-Sacrement. A 4 h., sermon et salut. — Distribution de billets zélateurs.

Colère et Repentir. — Poésie, par M. Adrien Bertholon. Elle paraît aujourd'hui à la librairie Selleret. — Mise en vente au profit des sinistrés du *Puits-Drouet.* Prix : 50 centimes.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la livraison du 20 mai 1898 : I. L'instruction religieuse au collège. La question de la vocation, par le P. J. Delbrel. — II. L'Héliogène, par le P. E. Capellle. — III. — Consécration et épiclèse, par le P. X.-M. Le Bachelet. — IV. Les altérations de la personnalité (suite) par le P. L. Roure. — V. Comment écrire la vie de la Sainte Vierge (deuxième article), par le P. R.-M. de la Broise. — VI. Une nouvelle concordance des Saintes Écritures, par le P. S. Dupont. — VII. Livres. — VIII. Événements de la quinzaine.

Sur le chemin du Salut : *La première communion.* Nous venons de recevoir un exemplaire d'une édition du charmant volume : *Le grand jour approche,* que Mgr Gaume a écrit, il y a bien longtemps, sous forme de Lettres pour la Première communion. Aucun ouvrage n'a eu et n'a encore autant de succès auprès des jeunes enfants. Nous félicitons les auteurs de la gracieuse couverture qui nous invite à marcher « *Sur le chemin du Salut* ». Le volume in-18 cavalier, broché, orné d'une élégante image et d'une couverture en deux couleurs, est de 1 fr.; relié en élégant cartonnage percaline, coins ronds. 1 fr. 50; avec tranches dorées, 2 fr. Rappelons que c'est l'ancienne Maison Gaume et Cie, X. Rondelet et Cie, successeurs, qui éditent ce volume, que tous nos enfants devraient lire (s'adresser : 3, rue de l'Abbaye, à Paris).



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois

DE JUIN 1898

Mercredi, 1er Juin, (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) de l'octave, *semid.*, messe *Deus.*
2, Jeudi. — de l'octave, *semid.*, messe *Spiritus*, mém. de St Pothin.
3, Vendredi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence), de l'octave, messe *Repleatur*, mém. de Ste Clotilde.
4, Samedi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence), de l'octave, *semid.*, messe *Charitas*, mém. de St François Caracciolo.
5, **DIMANCHE, Ier après la Pentecôte.** — fête de la *T. Ste Trinité, double de 2e classe*, messe *Benedicta.* — Vêpres de la fête, mém. de St Norbert et du dim.
6, Lundi. — St Norbert, évêque, *double*, messe *Statuit.*
7, Mardi. — St Boniface, martyr, *double*, messe *Exultabo.*
8, Mercredi. — St Médard, évêque, *semid.*, messe *Statuit.*
9, Jeudi. — fête du **Très Saint-Sacrement**, *double de 1re classe avec octave*, messe *Cibavit.* — Vêpres de la fête, mém. de Ste Marguerite, vierge. (Exposition du St Sacrement.
10, Vendredi. — de l'octave, *semid.*, messe *Cibavit*; mém. de Ste Marguerite.
11, Samedi. — St Barnabé, apôtre, *double majeur*, messe *Mihi autem*, mém. de l'octave.
12, **DIMANCHE, IIe après la Pentecôte**, St Jean de St Facond, *double*, messe *Os justi* — au chœur, **Solennité de la Fête Dieu**, messe *Cibavit* — *Procession extérieure et solennelle du S. Sacrement.*
13, Lundi. — St Antoine de Padoue, *double*, messe *Os justi*, mém. de l'octave.
14, Mardi. — St Basile le grand, évêque et docteur, *double*, messe *In medio*, mém. de l'octave.
15, Mercredi. — de l'octave, *semid.*, messe *Cibavit.*
16, Jeudi. — Octave du S. Sacrement, *double*, messe *Cibavit*, mém. de St François Régis, et des SS. Cyr et Julitte, mart.
17, Vendredi. — fête du S. Sacré Cœur de Jésus, *double de 1re classe*, messe *Egredimini.* (Exposition du S. Sacrement).
18, Samedi. — **St Cheron**, martyr, *double majeur* (du 22 mai), messe *Mittam.*
19, **DIMANCHE, IIIe après la Pentecôte.** Ste Julienne, vierge, *double*, messe *Respice* — au chœur **Solennité du Sacré Cœur de Jésus**, messe *Egredimini.*
20, Lundi. — les SS. Gervais et Protais, mart. *semid. Sapientiam*, messe *Pro texisti* — mém. de St Silvère, martyr.
21, Mardi. — St Louis de Gonzague, *double*, messe *Minuisti.*
22, Mercredi. — *Notre-Dame de Grâce* (du 5 juin), *double majeur*, messe *Vultum.* mém. de St Paulin.
23, Jeudi. — (Vigile de St Jean-Baptiste) office votif du S. Sacrement. *semid.*, messe *Cibavit* — 1res vêpres de St Jean-Baptiste.
24, Vendredi. — fête de **St Jean-Baptiste**, *double de 1re classe avec octave*, messe *De ventre* — vêpres de la fête, mém. de St Guillaume.
25, Samedi. — St Guillaume, abbé, *double*, messe *Os justi.*
26, **DIMANCHE, IVe après la Pentecôte.** SS. Jean et Paul, martyrs, *double*, messe *Multæ* — vêpres de la fête, mém. du dim. et de l'octave.
27, Lundi. — de l'octave, *semid.*, messe *De ventre.*
28, Mardi. — (Vigile des SS. Apôtres) St Léon, pape et mart., *semid.*, messe *Sacerdotes.*
29, Mercredi. — fête de **St Pierre et St Paul**, apôtres, *double de 1re classe avec octave*, *Nunc scio.*
30, Jeudi. — Commémoration de St Paul, apôtre, *double majeur*, messe *Scio.*

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges, précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils les veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-Voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits, *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaires. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles devant l'autel principal de la Crypte; cette lecture est suivie de la récitation des litanies de Notre-Dame de Chartres.

N° 17.





SAMEDI 4 JUIN 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JUIN)

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 5 juin, *FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ, double de 2e classe.* A 6 h., exposition du Saint-Sacrement et messe basse au grand-chœur. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies, procession et salut. Au salut, prières à Saint-Piat pour le beau temps.

— Mercredi 8, à 3 h., 1res vêpres du S.-S. A 6 h., matines.

— Jeudi 9, *Fête du Saint-Sacrement.* A 6 h., exposition du S. Sacrement ; messes basses de 6 h., 7 h. et 8 h., au chœur. A 9 h., office capitulaire : tierce, procession avec station à trois autels, grand'messe et sexte. A 3 h., none, vêpres, complies. — A 6 h., matines, laudes et salut.

— Vendredi 10 et samedi 11, Exposition du S. S. toute la journée; messes au grand-chœur ; et à 6 h. du soir, matines, laudes et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Fête de la Sainte Trinité. A 2 h., Catéchisme de persévérance pour les jeunes gens. A 2 h. 1/2, les vêpres. — Après les vêpres, Fête de la Sainte Enfance.— Vendredi soir à 8 h., salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 5 juin, fête de la T. S. Trinité, Exposition du Saint-Sacrement. A 3 h., vêpres, Réunion de la Confrérie, procession du S. Sacrement et salut. — Le soir, à 5 h. 1/2, ouverture de la Retraite de 1re Communion.

Jeudi, *Solennité de la Première Communion*, Messe à 8 h., vêpres à 3 heures, suivies de la procession aux Fonts et du salut.

— Vendredi, messe d'actions de grâces à 9 h. A 3 h., vêpres, salut et pèlerinage des Enfants à Notre-Dame de Chartres.

Samedi, exposition du Saint-Sacrement. — Salut le soir, à 8 h.

Chapelle de la Communauté de Saint-Paul. — Dimanche 5 juin, fête de première communion.

Loterie de Saint-Vincent-de-Paul. — Exposition des lots à l'Évêché, les 4, 5 et 6 juin. — Tirage, lundi prochain, à 1 h.

BIBLIOGRAPHIE

La Veillée. — *Histoires et Légendes*, par le chanoine E. Rosière, de Poitiers. Grand in-8° de 300 pages, avec gravures. — Un exemplaire, *broché*, 1 fr. 50 et franco, 2 fr.; 13 pour 12, 18 fr. et franco 20 fr. — *Relié*, un exemplaire, 2 fr. et franco 2 fr. 50 ; la douzaine, franco 25 fr.— S'adresser à l'auteur, à Poitiers.

» La composition de ce livre n'a pas été préméditée, écrit l'auteur ; en voici l'origine : « Collaborateur aux *Annales de la Première Communion* (chez Haton, éditeur, rue Bonaparte, Paris), je me sentais du goût pour exhumer les vieilles légendes, et raconter des histoires surprises un peu partout, une corbeille destinée à recueillir les unes et les autres est préparée dans chaque numéro du mois. Ces récits ayant eu, paraît-il, le mérite de plaire, la pensée de les réunir en volume est naturellement venue à l'esprit de plusieurs et au mien. »

— Nous félicitons vivement M. le chanoine Rosière, un de nos amis de vieille date, d'avoir si bien mis à exécution son dessein. Le livre est charmant ; les histoires racontées à merveille sont pleines d'intérêt et gardent toujours la note pieuse. Les élèves des pensionnats et les enfants des Catéchismes de persévérance trouveront là de jolies et utiles lectures, comme leur en cherchent les maîtres intelligents et chrétiens.

N° 17. 4 Juin 1898.

SOMMAIRE

ŒUVRE DE L'HOMMAGE SOLENNEL A JÉSUS-CHRIST RÉDEMPTEUR

Un Comité international, formé sous le haut patronage du Pape Léon XIII et ayant à sa tête, comme président d'honneur, le cardinal Jacobini, invite tous les catholiques de la terre à une imposante manifestation de foi, d'amour et de réparation, pour expier les péchés du siècle qui s'achève et consacrer à Dieu celui qui va commencer.

Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris, a été nommé par S. Em. le cardinal Jacobini délégué national pour la France.

Afin de préparer et d'accomplir ce grand acte, le Comité international propose les moyens suivants :

1° Les catholiques, pendant la fin de ce siècle, multiplieront les pélerinages aux sanctuaires diocésains et nationaux les plus célèbres.

Ils sont particulièrement invités à prendre part soit en personne, soit au moins en union de prières, aux quatre grands pélerinages généraux qui se feront : le 1er à Lourdes en 1898 ; le 2e aux Lieux saints de Palestine en 1899 ; le 3e à la Sainte maison de Lorette en 1900 ; le 4e à Rome en 1900-1901.

2° Pendant ces trois années, dans tous les diocèses, sur la détermination des évêques respectifs, le Comité demande l'organisation de missions ou de prédications spéciales, d'œuvres d'apostolat et de prières, pour obtenir la persévérance des peuples dans la foi, le retour des Eglises séparées à l'Eglise romaine, la paix et la prospérité des nations.

On propose, en outre :

1° L'érection, dans les cathédrales et les églises importantes, de croix commémoratives portant l'inscription suivante : *Anno 1900. Jesus Christus, Deus-Homo, vivit, regnat, imperat.* Ces monuments seraient inaugurés avec grande solennité dans la nuit du 31 décembre 1900.

2° L'exposition solennelle du Très Saint-Sacrement pendant quarante heures consécutives, depuis le 30 décembre 1900 au soir, jusqu'au 1er janvier 1901 au matin.

3° L'adoration générale du Très Saint-Sacrement, dans toutes les églises, durant la nuit, unira les deux siècles.

3° C'est à Rome, le foyer de notre sainte religion, qu'auront lieu les plus imposantes cérémonies d'expiation et de reconnaissance, auxquelles tous les catholiques devront s'associer. Le Souverain Pontife, au jour de l'Epiphanie 1901, recevra officiellement l'hommage de la gratitude, de la fidélité et de l'amour de tous ses enfants. Le Comité international déposera en cette circonstance aux pieds de sa Sainteté une offrande commémorative de tous les catholiques à leur premier pasteur.

Tel est l'appel adressé par le Comité international à l'univers catholique.

Individus, familles, cités, nations, clergé et simples fidèles, que tous s'unissent d'intention et de cœur pour contribuer au solennel hommage à Jésus-Christ Rédempteur et à son auguste Vicaire.

Un bulletin périodique, organe du Comité national français, va être créé incessamment pour donner de plus amples détails sur le but et les moyens de cette éclatante manifestation. Il tiendra aussi les lecteurs au courant de l'organisation des pélerinages et des projets des divers Comités diocésains.

Comité National Français, *Sous le haut patronage de leurs Eminences les cardinaux et de N N. S S. les archevêques et évêques de France.*

Président d'honneur : S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris. Président : Mgr Péchenard, protonotaire apostolique, recteur de l'Institut catholique, de Paris. Vice-présidents : M. l'abbé de Bréon, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois; le vicomte de Damas. Secrétaires : M. Cyprien Halgan, M. Gabriel Habault. Trésorier: Comte de Kreuznach. — Membres du Comité : Mgr Le Roy, évêque d'Alinda, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie; Le R. P. Bailly, des Augustins de l'Assomption ; M. Victor Bettencourt ; Le R. P. Bourgeois, des Frères Prêcheurs; M. Cazeau; Comte Maúrice Delamarre; Comte de Favières; M. de Lapparent, membre de l'Institut; Le R. P. Lemius, des Oblats

de Marie; Comte de Nicolay; Le R. P. Plazemet, de la Société de Marie; Le R. P. Pottier, de la Compagnie de Jésus; Le R. P. Tesnières du Très Saint-Sacrement; Comte de Villoutreys.

Le siège de l'œuvre en France est à l'Institut catholique, 74, rue de Vaugirard, Paris.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 5 au 12 Juin.

5. — Ier Dimanche après la Pentecôte. *Fête de la S.-T. Trinité*, double de 2e classe.

Dans les premiers siècles, il n'y avait point de fête instituée pour célébrer la sainte Trinité. Elle n'a été établie qu'au commencement du IXe siècle; Alcuin, diacre de l'église d'York, que Charlemagne avait appelé auprès de lui, composa une partie de l'office. Dans le XIVe siècle, l'Église de Rome l'adopta; elle fut fixée par le pape Jean XXII au jour où nous la célébrons encore. L'abbé Rupert nous dit qu'on la célèbre tout de suite après la Pentecôte, parce que les apôtres prêchèrent d'abord ce mystère.

6. Lundi. — *Saint Norbert*, évêque. — Saint Norbert, évêque de Magdebourg, en Allemagne, avait dans sa jeunesse mené une vie dissipée ; mais le Seigneur qui voulait en faire un vase d'élection, rompit enfin le fil de son iniquité. Un jour qu'il passait dans une prairie, suivi de son serviteur, un orage épouvantable se déchaîna; la foudre, tombant aux pieds de son cheval, ouvrit la terre à une grande profondeur, et on sentit une odeur de souffre insupportable.

Norbert demeura longtemps étendu sans connaissance. Enfin s'étant relevé, il se dit en lui-même comme saint Paul : Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? — Quitte le mal et fais le bien, lui dit une voix. De ce moment, il résolut de se convertir.

7. Mardi. — *Saint Boniface*, martyr. — Saint Boniface naquit vers l'an 680. En 723 le pape Grégoire II le fit évêque. On a de lui quelques règlements où l'on voit son zèle pour la discipline ecclésiastique. Comme on lui demandait un jour s'il était permis de se servir de calices de bois, il se contenta de répondre : Autrefois l'Église avait des prêtres d'or qui sacrifiaient dans des calices de bois, et maintenant elle a des prêtres de bois qui sacrifient dans des calices d'or.

8. Mercredi. — *Saint Médard*, évèque. — Saint Médard naquit en Picardie au village de Salency, diocèse de Noyon, de parents riches, qui étaient seigneurs de ce lieu. Il fut plus tard évêque de Noyon. On attribue à saint Médard l'institution des rosieres, qui

avait pour but de doter des jeunes filles pauvres choisies parmi les plus vertueuses.

9. Jeudi. — *Fête du T. S. Corps de N.-S. J.-C.*, double de 1re classe avec octave. — Pendant plus de douze siècles, l'Église s'était contentée de célébrer l'anniversaire de l'institution de l'Eucharistie, le jeudi de la semaine sainte : mais comme le mystère de la Passion ne permet pas de vaquer pleinement à la vénération de la sainte Eucharistie, le pape Urbain IV, convaincu d'ailleurs de l'utilité de fixer par un culte extérieur la foi des chrétiens dont la vérité était combattue par divers hérétiques, ordonna en 1264 qu'on célébrerait la fête du saint Sacrement le jeudi après l'octave de la Pentecôte, et il en fit composer l'office par saint Thomas d'Aquin.

10. Vendredi. — *De l'Octave.* — L'institution de la fête du Saint Sacrement est due surtout à l'initiative d'une sainte religieuse du Mont Cornillon près Liège, nommée Julienne. Elle se distinguait par un ardent amour pour l'adorable sacrement de nos autels. Éclairée d'en haut, elle était préoccupée de cette pensée : qu'il manquait à l'Église une brillante clarté, parce qu'il manquait à son divin époux une fête spéciale en l'honneur de son corps sacré. Après beaucoup de démarches et de tourments, elle fut enfin au comble de ses vœux. L'Évêque de Liège institua la fête pour son diocèse, et le pape Urbain IV, ancien archidiacre de Liège, l'étendit à l'Église universelle.

11. Samedi. — *Saint Barnabé*, apôtre, double majeur. — Saint Paul voulant visiter avec saint Barnabé les Églises qu'ils avaient fondées, saint Barnabé souhaita que Jean Marc, son cousin, vint avec eux. Saint Paul ne put y consentir parce que Jean les avait déjà quittés une fois. Ces deux apôtres se séparèrent l'un de l'autre, sans violer néanmoins les règles de l'amitié. Ne blessons jamais la charité, l'union qui doit exister entre des chrétiens.

12. — IIe Dimanche après la Pentecôte, et dans l'octave du Saint Sacrement. *Saint Jean de Facondo.* — Solennité de la Fête-Dieu. Procession.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Prières pour le beau temps. — La châsse de Saint-Piat, dans la chapelle des martyrs, à la cathédrale, a été découverte jeudi soir; et les fidèles ont été invités à venir prier le saint que nous invoquons ordinairement pour la cessation des pluies. En son honneur, nous avons à la cathédrale un triduum de prières et de saluts devant se terminer dimanche soir.

La Pentecôte et le 31 mai. — Les offices pontificaux, si solennels

pour les cérémonies et les chants, ont été suivis par une belle assistance. — A la clôture du mois de Marie, le 31 mai, l'affluence était plus considérable encore; on aime tant cette procession commémorative du couronnement de N.-D. de Chartres au nom du Souverain Pontife, en 1855! Le discours du P. Martin Rousseau était à la hauteur de la circonstance; nous avons entendu avec une vive satisfaction le digne fils de saint Dominique célébrant si bien les louanges de Notre-Dame; ce soir-là, il exposait à grands traits et en termes chaleureux la royauté de Marie sur l'univers chrétien, spécialement sur la France, et plus spécialement encore sur Chartres: Chartres, le peuple honoré par excellence où a pris racine le culte de sa maternité divine, puisqu'il y a commencé avant même qu'elle vînt au monde: *Et radicavi in populo honorificato.*

Pèlerinages. — M. l'abbé Méritan, curé de Saint-Sulpice de Paris, a, selon une coutume vieille déjà de bien des années, amené de nombreux paroissiens à N.-D. de Chartres. C'était le lundi de la Pentecôte. Il y avait près de 500 pèlerins, parmi lesquels nous avons remarqué particulièrement un groupe de jeunes ecclésiastiques, étudiants à l'Institut catholique, un groupe de personnes appartenant à la Petite Œuvre de Saint-Sulpice (Ecole professionnelle), quelques Frères avec des élèves, plusieurs religieuses de diverses communautés. Le chœur de chant de la paroisse de Saint-Sulpice et les Enfants de Marie ont fait entendre de belles harmonies dans leurs motets et leurs cantiques.

La communion générale et les visites pieuses près des Madones nous ont beaucoup édifiés. Après l'évangile de la messe solennelle, le prédicateur a développé, dans un langage clair et sympathique, une réponse à ces deux questions posées par lui-même: Pourquoi les pèlerinages en général et celui de Chartres en particulier? Comment faire ce pèlerinage? Parmi les sujets de prières recommandés à la fin du discours, mentionnons la conversion de l'Angleterre. On sait que récemment le Pape a autorisé la fondation d'une Association de prières ayant pour centre en France Saint-Sulpice, dans le but de hâter le retour des Anglais à la foi catholique; et à cette occasion, le prédicateur a rappelé qu'au moyen âge, Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, fit de larges aumônes pour la reconstruction de la cathédrale de Chartres.

Le soir, entre les vêpres et le salut, M. l'abbé Méritan monta en chaire et présida à la récitation du chapelet, faisant entre chaque dizaine une glose pieuse et éloquente qui finissait par un appel à de ferventes supplications. — Une procession à la crypte a terminé la cérémonie.

— Le lundi de la Pentecôte, les apprentis et ouvriers du patro-

nage Saint-Joseph de Chartres sont venus, en grand nombre, accomplir leur pèlerinage annuel à la Crypte et confier à Notre-Dame la prospérité de leur œuvre de persévérance chrétienne. Illuminations, chants, consécration, rien n'a manqué pour exciter dans leurs cœurs les sentiments d'amour et de reconnaissance qu'ils doivent à Marie.

Après la messe, pendant laquelle soixante d'entre eux ont communié, le R. P. Martin Rousseau, prédicateur du mois de Marie, dans un langage qui a su trouver le chemin des cœurs, a rappelé les devoirs de la jeunesse ouvrière, les obstacles qui s'opposent à sa persévérance et les moyens de les vaincre.

Cette allocution, qui a fait une vive impression sur les jeunes gens, portera ses fruits avec le secours de Notre-Dame.

— Le mardi 31 mai, M. le curé de Tillières-sur-Avre (Eure), accompagné d'un groupe important de paroissiens, est venu recommander à Notre-Dame les intérêts spirituels de sa paroisse. Le matin et le soir, à la Crypte, ces pieux pèlerins ont eu leurs exercices particuliers.

— Nous mentionnerons plus tard d'autres paroisses encore venues en pèlerinage.

Mgr l'Evêque de Chartres au Puits-Drouet. — On le sait, pendant que le paisible village du Puits-Drouet était presque totalement détruit par les flammes, Mgr Mollien était retenu par les tournées de confirmation loin de sa ville épiscopale.

Aussi, dès son retour, s'est-il empressé de se rendre sur le théâtre de l'incendie et d'aller porter aux familles éprouvées, avec quelques secours, des paroles de consolation et d'encouragement. Il était accompagné de ses vicaires généraux, MM. les chanoines Legué et Fournier; M. l'abbé Guérin et ses deux vicaires l'accompagnaient également. Monseigneur avec une simplicité qui toucha profondément les habitants, s'informa des moindres détails de la catastrophe. C'était les larmes aux yeux que ces pauvres gens lui montraient l'emplacement de leur demeure, les restes à demi-brûlés de leur mobilier, les morceaux de linge échappés au feu, enfin l'endroit où tombèrent les victimes. Quels souvenirs pénibles! On ne peut les rappeler sans être profondément ému. Le village reconstruit pourra avoir un aspect plus enchanteur, posséder des maisons plus confortables, on n'oubliera jamais cette nuit terrible où des personnes aimées périrent dans les flammes, où tant d'objets, que l'affection et la reconnaissance avaient rendus précieux, furent détruits pour toujours.

Monseigneur, après s'être arrêté quelques instants dans chaque famille, et avoir donné aux plus éprouvés une preuve de sa charité, revint par le faubourg Saint-Cheron. Il trouva chez M. et Mme Fou-

quereau M[lles] Maria et Marguerite Chédeville, dans un état de santé satisfaisant. Tout porte à espérer leur prompt rétablissement.

Comme on doit le penser, cette longue visite de Monseigneur au Puits-Drouet a produit la meilleure impression. Tous ont été touchés du vif intérêt que sa Grandeur leur a manifesté, et lui gardent une profonde reconnaissance.

Les Trois Marie. — Nous avons reçu trop tard pour l'insertion dans le dernier numéro de la *Voix*, le renseignement suivant sur le pèlerinage des *Trois Marie* à Mignières, le dimanche 22 mai : Cette année, la foule a été plus considérable que jamais. On évalue à trois mille le nombre des pèlerins. Plusieurs prêtres ont été occupés toute la matinée à dire des évangiles. M. l'abbé Bouvet, directeur au Grand Séminaire, a chanté la messe et M. l'abbé Deniau, professeur de rhétorique au séminaire de Nogent-le-Rotrou, a adressé la parole aux pèlerins.

Le R. P. Deniau de Châteaudun. — Nous apprenons, par la *Croix d'Eure-et-Loir*, que le R. P. Deniau, mariste et missionnaire aux îles Fidji (Océanie), a été obligé de quitter son poste, à cause de sa mauvaise santé. La dernière fois que le P. Deniau fit son pèlerinage à Chartres, il y a environ douze ans, sa santé était très robuste. Mais on s'use vite sous le ciel torride des Fidji. Atteint gravement d'hydropisie, le bon missionnaire a dû se rendre au sanatorium de Sydney (Australie), pour recevoir les soins que réclame son son état.

Hospice Saint-Brice. — Le jeudi 26 mai, c'était la fête de l'Adoration dans l'église de St Martin-au-Val. L'immense reposoir et le sanctuaire grandiose de l'antique abbaye avaient été décorés encore plus magnifiquement que les années précédentes ; suivant le principe : à tout seigneur, tout honneur, la messe fut chantée par le nouveau pasteur de la paroisse, M. l'abbé Guérin, curé-doyen de Saint-Pierre. — Après les Vêpres, chantées par M. le chanoine Legué, vicaire-général de Chartres et supérieur des Sœurs de Saint Paul, M. l'abbé Laurent Lecomte, curé de Tremblay-le-Vicomte, a donné à la nombreuse et sympathique assistance une excellente instruction sur ce sujet : L'Adoration est un grand devoir et un précieux avantage pour les chrétiens.

Dreux. — *L'Œuvre des Campagnes.* — A l'issue des vêpres de l'Ascension, M. le chanoine Tissier a prononcé, dans l'église de Dreux, un très beau discours en faveur de l'*Apostolat catholique*.

Cet apostolat est l'infaillible expression, le *criterium* de la doctrine de l'Evangile ; il est un levier *social* et un devoir *chrétien* : telle est la thèse que M. le Directeur de l'Institution Notre-Dame a présentée a son auditoire, avec les fortes qualités d'argumentation

et les charmes exquis de style, que lui connaissent tous ceux qui l'entendent ou le lisent.

M. le chanoine Métais, directeur diocésain de l'Œuvre des Campagnes, s'était fait gracieusement le compagnon de route du prédicateur de son choix. Il était venu jouir, avec tous les prêtres de la paroisse ou de la ville et une fort nombreuse assistance, d'un magnifique enseignement.

Le sermon de M. l'abbé Tissier n'a point été infructueux. Sans compter les résolutions énergiques d'apostolat qu'il a dû semer et faire germer en plus d'une âme, il a su largement ouvrir les bourses des fidèles. Les aumônières des dames quêteuses contenaient la jolie somme de *quatre cents francs*, qui contribuera, pour une part notable, par le bienfait de *Missions*, à l'accroissement du règne de Dieu en nos campagnes.

Les motets du salut, ont été chantés, pieusement et artistement, par les jeunes filles de l'Ouvroir et de l'Ecole Saint-Paul. L'organiste de la paroisse, M. Henri Huvey, les avait habilement exercées ; au grand orgue de tribune qu'il tient en maître, il les accompagna avec un rare talent.

Le bruit court à Dreux que M. le chanoine Tissier y reviendra bientôt plaider une nouvelle cause : celle d'une œuvre locale et très intéressante encore. D'avance il peut être assuré que l'antique et spacieuse église St Pierre sera remplie d'une foule avide de sa brillante parole. X.

Authon. — *Confirmation.* — Le 19 mai, jour de l'Ascension, a eu lieu à Authon la cérémonie de la confirmation.

Dès la veille, Monseigneur, venant de la Bazoche, a été reçu au son des cloches. Des arcs de triomphe, des drapeaux, des guirlandes, des rangées d'arbres verts, faisaient honneur à son passage et témoignaient de la vive satisfaction des habitants.

Le matin, Sa Grandeur assistait à la première communion des enfants qui étaient heureux de cette circonstance. Le soir, vers 3 heures, les paroisses de Béthonvilliers, de Charbonnières et de Soizé se sont réunies à celle d'Authon.

Environ 180 enfants se pressaient dans la grande et belle église, trop petite pour contenir toute l'assistance. Une décoration sobre et de bon goût ornait les murs du saint lieu ; on remarquait surtout des oriflammes qui rappelaient les sept dons du Saint-Esprit.

M. le Doyen a fait le compliment d'usage ; la réponse épiscopale a été pleine d'à propos sur tous les détails du compliment, a félicité le digne pasteur des œuvres qui florissent dans sa paroisse, et l'a encouragé dans celles qu'il a en projet. Ensuite un charmant discours de M. l'abbé Verret, supérieur du Petit Séminaire de Nogent-

le-Rotrou, nous a dit la nature et les effets du sacrement de confirmation; l'orateur a eu des accents vraiment pathétiques lorsqu'il a expliqué l'office de la descente du Saint-Esprit dans nos âmes, qui est surtout de nous faire soldats; courage, soldats de J.-C.! Debout, en avant! Comme supérieur de Séminaire, il a terminé son éloquente instruction en demandant à Dieu qu'il lui plût de susciter des vocations sacerdotales. Authon et les pays environnants en ont déjà fourni un grand nombre.

Les rites de la sainte Église se sont enfin accomplis avec beaucoup de pompe et de dignité, grâce au concours de plusieurs ecclésiastiques. M. le curé de Saint-Laurent tenait l'harmonium avec le talent qu'on lui connaît; le chœur de jeunes filles qu'il accompagnait n'a cessé, pendant la cérémonie, de nous faire entendre d'harmonieux concerts.

Dans l'assistance, on distinguait plusieurs notabilités et au premier rang, avec une grande partie de son conseil, M. le Maire d'Authon; à cette occasion, Monseigneur a exalté la bonne entente qui règne entre l'autorité civile et l'autorité religieuse depuis plus de vingt ans. Il a témoigné en termes très élogieux sa satisfaction pour la belle réception que lui avaient faite tous les habitants d'Authon; ceux-ci, en retour, se sont montrés fort sensibles à la bonne grâce, à la simplicité, à la bonté, qui marquaient toutes les paroles et toutes les actions de leur évêque.

Pour être complet, ce compte rendu devrait faire mention des confirmations données à la Bazoche, à Beaumont et à Coudray, qui ont compris toutes les paroisses du canton d'Authon. Comme nous n'avons pas le don d'ubiquité, nous nous bornons à dire ce que nous avons vu, laissant dans l'ombre et le silence des fêtes et des plus belles, qui seront décrites sans doute par ailleurs. Qu'il nous suffise de rappeler comme témoin, qu'à Coudray, le zélé curé de cette paroisse avait déployé dans son église un luxe de décorations vraiment étonnant.

L'autel et le rétable étaient couverts de fleurs et de feuillage à côté de la statue du Sacré-Cœur qui domine le tabernacle. Tous ces ornements faisaient très bien ressortir les beautés de l'édifice et en particulier les travaux des murs et des fenêtres exécutés récemment. Comme une garde d'honneur, se dressaient deux drapeaux nationaux, qui signifiaient l'alliance de la patrie et de la religion. Du haut des voûtes pendaient de longues oriflammes qui revêtaient pour ainsi dire toute l'église d'une admirable variété de couleurs.

A Coudray comme à Authon, comme partout, Monseigneur s'est montré d'une amabilité charmante. Tout notre Perche se souviendra toujours de la première visite épiscopale de 1898. Monseigneur

de son côté a été enchanté et du pays et de ses habitants, et il leur a prodigué ses meilleures bénédictions.

E. C.

Ozoir-le-Breuil. — Il y avait double solennité, le 29 mai, dans l'église d'Ozoir-le-Breuil : celle de la Pentecôte, comme partout ailleurs, et celle d'une première communion. Aussi que de monde à l'église, et quelles belles cérémonies ! Les enfants préparés au festin eucharistique étaient au nombre de trente : seize petites filles, dont douze élèves des Sœurs de Saint-Paul, et quatorze petits garçons. Après une bonne retraite prêchée par M. le curé de Péronville, ces enfants avaient encore la faveur de prédications exceptionnelles aux offices de leur grand jour. C'est que le zèle du vénéré curé d'Ozoir n'avait voulu ménager aucun moyen d'exciter la foi et la dévotion chez ses paroissiens. C'est M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame, qui avait été invité à prendre la parole le 29 mai ; et il était là, profitant d'un peu de vacances, pour évangéliser des enfants à la campagne, comme il aime à le faire chaque jour en ville au milieu des siens ; il était là, entouré de plusieurs de ses professeurs. L'un d'eux, natif d'Ozoir, M. l'abbé Savineau, chantait la messe ; les autres s'occupaient du chant ; dans l'après-midi, devaient se joindre à eux, M. le curé du Mée, l'organiste bien connu et un autre instrumentiste de talent. De sorte qu'à Ozoir on a pu jouir de la présence de huit prêtres en ce beau jour, et entendre non seulement de magnifiques sermons, mais presque une musique de cathédrale.

Croyez-vous pourtant que cette musique d'artistes, très agréable certes, ait fait tort aux cantiques ordinaires ? Non, ceux-ci avaient leur charme à part. Echos de cœurs innocents, comme ces refrains des enfants et des jeunes filles montant vers le cœur divin, captivaient aussi l'admiration de l'assistance !

Du reste tout plaisait, tout édifiait, au sanctuaire : la pieuse attitude des premiers communiants, la majesté des saints mystères, et, n'oublions pas de le dire, l'ornementation du Saint Lieu. Sur ce dernier point, il faut bien quelques détails. Figurez-vous que depuis longtemps les Sœurs, non contentes du soin minutieux de leur école, particulièrement en ce qui concerne les premières communiantes, avaient pris chaque jour sur leurs instants plus libres et sur leurs veilles pour préparer les décorations de la fête. Aussi comme elle est pompeusement ornée l'église paroissiale ! Voyez ces massifs de fleurs et ces immenses guirlandes de lierre avec fleurs aux couleurs eucharistiques ; on nous parle de six cents roses rouges tranchant sur la verdure ou sur les gazes roses et blanches tachetées d'or, qui forment dôme au-dessus de l'autel ; tout cela est superbe. C'est dans ce cadre gracieux que

priaient les héros de la fête, les enfants bénis du Seigneur, et derrière les quarante-quatre petites filles vêtues de blanc et couronnées, dix-huit grandes demoiselles, également parées des couleurs de Marie et rangées près des religieuses pour le chœur de chant.

La foule qui remplissait l'église était ravie de cet ensemble. Puissent tous les assistants avoir pensé beaucoup plus à la parure des cœurs, avoir porté une sainte envie à ces tabernacles vivants de Jésus-Christ, avoir pris des résolutions de vie chrétienne conformes à de tels sentiments ! C'était certainement là le vœu de M. le curé d'Ozoir en cette fête qui couronnait si bien ses longs travaux pour les premiers communiants.

Péronville. — *Double cérémonie.* — On nous écrit :

Le 22 mai dernier, au soir de la première communion, l'église de Péronville se remplissait de nouveau pour la troisième fois. Il s'agissait du baptême de deux frères jumeaux *adultes.* Cette cérémonie, très rare de nos jours, avait attiré une foule considérable de paroissiens et d'étrangers. Chacun voulait voir et admirer les rites suivis en pareil cas, à tel point que le célébrant parvenait difficilement à faire respecter la majesté du saint lieu. Tout s'est accompli suivant la formule du rituel romain, et les baptisés comme les assistants se sont retirés émerveillés du beau spectacle qu'ils venaient de contempler.

Le dimanche suivant, saint jour de la Pentecôte, aux vêpres, une nouvelle cérémonie attirait de nouveau presque toute la paroisse. On allait bénir une statuette miraculeuse de l'Enfant Jésus de Prague et les deux autels de la Sainte Vierge et de Saint Joseph.

De l'Enfant Jésus de Prague, je ne dirai rien ; c'est une statuette que tout le monde connaît. Quant aux autels en terre cuite sortis de la maison Colomiès et Cabanes à Toulouse, ils sont d'un dessin et d'un travail remarquables ; on ne peut se lasser de les admirer. Avant de les bénir, M. le curé de Guillonville nous a tenus sous le charme de sa parole éloquente et convaincue, en nous exposant le symbolisme de l'autel. L'autel, nous a-t-il dit, est tout dans l'Eglise comme dans la religion. C'est le lieu où Jésus s'immole, où Jésus réside. De ces deux pensées, admirablement développées, il a fait ressortir les conséquences pratiques pour les fidèles relativement à l'assistance à la sainte messe et relativement à la sainte communion. Chacun s'est retiré de cette belle fête en regrettant qu'elle se soit trop vite écoulée. Puissent les paroissiens de Péronville venir s'agenouiller souvent devant ces autels pour y implorer les bénédictions de la T. S. Vierge et de son auguste époux ! Merci à tous ceux qui ont bien voulu contribuer, par leurs offrandes, à enrichir l'église de Péronville de ces deux monuments !

FAITS DIVERS

Les lois intangibles. — On croit rêver quand on entend parler aujourd'hui de « lois intangibles » ! et nous insisterions, si l'opinion n'était faite sur ce point. On sait assez que, s'il ne peut quelque part y avoir de lois intangibles, d'objets *tabou*, c'est dans une République; et, quand on les mettrait sous l'invocation d'autres fétiches encore que les Gambetta et les Ferry, on n'y touchera pas pour le plaisir d'y toucher, mais on les modifiera quand les circonstances l'exigeront et que le temps en sera venu. Il n'est pas éloigné si, de tous côtés, et depuis déjà longtemps, des plaintes s'élèvent sur les « résultats » de l'école neutre et laïque, et si ces plaintes, comme tout porte à le croire, iront sans cesse en s'aggravant (1). Non seulement l'école neutre n'a pas donné ce qu'on attendait, mais elle a donné le contraire. C'est peut-être que la morale de la libre concurrence, admirable pour contribuer au développement de l'égoïsme, — et aussi disons-le en passant, à l'accroissement de l'inégalité des conditions, — est inefficace pour assurer cette substitution des motifs sociaux aux mobiles individuels, qui est le premier objet de l'éducation. Si donc les parents veulent procurer à leurs enfants le bienfait de cette éducation, on comprendra qu'il est inique de le leur interdire parce qu'ils n'auront pas les moyens d'opposer un autre instituteur à celui du gouvernement. Et on n'en sera pas pour cela moins bon républicain, ni même plus « clérical »! On ne nourrira pas la perfide intention, comme on le dit dans mon quartier, « d'entrer dans la République pour l'empêcher de porter ses fruits ». On aura seulement secoué le joug de quelques sectaires, dont il est inouï que l'on ait si longtemps supporté l'étroite, la tracassière et la tyrannique domination. M. Brunetière.

Un exemple. — M. Mas, qui fut député de l'Aveyron et qui vota les lois scolaires, a légué, en mourant, une rente de 300 francs aux écoles chrétiennes de sa commune, à la condition expresse que ces 300 francs seraient versés au curé de la paroisse si ces écoles venaient à disparaître. Cet acte de générosité réfléchie répare dans la mesure du possible un moment malheureux d'irréflexion ou d'entraînement politique; il honore grandement la délicatesse de conscience du député défunt; c'est un bon exemple et, pour plusieurs, une occasion de sérieux examen.

Mission du Japon. — *Extrait d'une lettre de Mgr Vasselon, évêque*

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier, l'article de M. Alfred Fouillée sur *les Jeunes criminels, l'Ecole et la Presse.*

d'Osaka. — Voici une touchante histoire que me raconte le P. Daridon.

« Lazare Sakamoto est un des principaux employés de la douane. Depuis longtemps, il connaissait et appréciait notre sainte Religion; il m'avait même confié son fils, que je crus pouvoir baptiser. Le père, cependant, ne se convertissait pas; il me recevait poliment, mais ne me rendait jamais mes visites. Enfin, la bonne Vierge vint à bout de sa résistance. Au commencement de cette année, atteint d'hydropisie, Sakamoto fut porté à l'hôpital, et bientôt les médecins désespérèrent de le sauver. J'allai voir le malade et lui parlai de son âme. Son fils, à ce moment, avait une conduite peu exemplaire, et le père en était désolé. « Si tu veux, lui dis-je, que ton fils change de conduite, commence toi-même à lui donner le bon exemple. » Il ne répondit rien. Le lendemain, les Sœurs lui apportèrent le livre de Notre-Dame de Lourdes, traduit en japonais, l'exhortant à le lire pour passer le temps. Il le lut avec plaisir, demanda de l'eau de Lourdes, avec la confiance qu'il guérirait, C'est ce qui arriva, au grand étonnement de la Faculté. Le bienheureux livre et le catéchisme ne quittèrent plus, dès lors, le chevet du convalescent. Sa ferveur augmentait avec ses forces. Quatre ou cinq jours après, Sakamoto rentrait chez lui. Par intervalles, il hésitait : que diraient ses collègues, surtout son chef, bouddhiste enragé ? Mais le souvenir de sa guérison, qu'il regardait comme miraculeuse, fut plus fort que le respect humain. Il demanda le baptême et le reçut avec les meilleures dispositions. Aujourd'hui, Sakamoto et sa famille sont prêts à tout sacrifier plutôt que de renoncer à leur foi. »

Curieuse remarque archéologique. — Un archéologue allemand, M. Weese, vient de publier sur les sculptures de la cathédrale de Bamberg une étude bien curieuse et qui est de nature à intéresser vivement les amis de l'art français. M. Veese a reconnu dans toutes ces sculptures, dans celles du moins qui datent de la seconde moitié du treizième siècle, — et ce sont les plus remarquables de cette époque qui soient en Allemagne, — un caractère français très marqué: allant plus loin dans ses recherches comparatives, il a retrouvé que le prototype de ces mouvements était à Reims.

Que l'architecture gothique soit d'origine française, c'est ce que personne ne nie plus, et en Allemagne même on admet qu'elle y est un style d'importation. Mais on n'avait jamais démontré pour la sculpture ces influences françaises aussi nettement que vient de le faire M. Weese. Il a eu du mérite à l'entreprendre, car on sait le rôle trop souvent prépondérant que joue un soi-disant patriotisme dans la question d'histoire de l'art.

Voilà donc le grand art du moyen âge restitué par un Allemand à la France comme à son pays d'origine.

C'est un étranger qui a pris soin de mettre en lumière un de nos plus beaux titres, un de ceux qui ont le plus glorieusement contribué au rayonnement sur toute l'Europe de la pensée et de l'art français au moyen âge.

Une héroïne. — La Congrégation des Filles de la Charité a fait rédiger une notice intéressante sur la vie et les vertus de l'héroïque sœur Anna Ginoux de Fermon, une religieuse de trente-quatre ans, victime de son dévouement dans la catastrophe du Bazar de la Charité. Le douloureux anniversaire qu'on vient de célébrer à Paris donne de l'actualité aux détails qui concernent les derniers moments de cette modeste héroïne :

Au lieu de songer à sa propre conservation, sœur Anna, en vraie Fille de charité, s'était employée à faire sortir les personnes qui l'entouraient. Puis, quand elle se vit elle-même sans aucun espoir de salut, en face d'une mort horrible, elle se mit à genoux, prit son chapelet, et attendit, en priant, l'accomplissement de la volonté de Dieu. « Je n'oublierai jamais, disait un sergent de ville présent au désastre, l'impression que me laissa cette jeune sœur. Je la voyais aidant de toutes ses forces, avec un calme incroyable, à faire sortir les infortunées qui semblaient vouées à la mort; et je vous assure qu'elle a sauvé beaucoup de personnes qui auraient péri sans son secours dévoué. Lorsque tout à coup les flammes l'entourèrent, sans qu'il y eût moyen de lui porter aucun secours, elle se jeta à genoux, et, tenant son chapelet, les yeux levés, elle priait : l'expression de sa figure était vraiment céleste ; on eût dit qu'elle était déjà au ciel. »

Un autre disait encore : « Je croyais voir un ange au milieu des flammes. »

La Quinzaine. (Paris, 45, rue Vanneau, Directeur : M. Georges Fonsegrive) Sommaire du n° du 1er juin : Une correspondance inédite, Jean-François Millet. —Au pied du mât (première partie) Georges de Peyrebrune. — Les Cent-vingt-trois, G. de Wailly. — A propos de stratégie électorale, Charles Loiseau. — Les deux salons de 1898 (dernière partie). Louis Flandrin.—L'attitude du catholique devant la Science (fin), George Fonsegrive. — Chronique musicale, Arthur Coquard. — Chronique politique, E. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes Bibliographiques.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.





SAMEDI 11 JUIN 1898

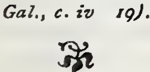
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JUIN)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de laRevue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

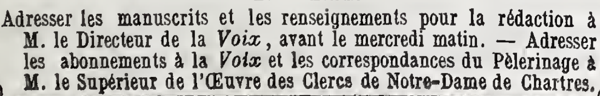


3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

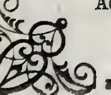
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 12 juin, 2e dimanche après la Pentecôte, saint Jean de Saint-Facond, *double* (Au chœur, solennité de la Fête-Dieu). A 6 h., exposition du Saint-Sacrement et messe basse au grand-chœur. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 2 h., none, vêpres et complies, suivies de la procession dans la ville et du salut. Cette année la procession doit avoir lieu dans la basse ville.

— Lundi, mardi, mercredi et jeudi, le Saint-Sacrement reste exposé toute la journée. Les trois premiers jours, matines à 6 h. du soir ; le jeudi, procession pour la clôture de l'octave à 7 h. du soir.

— Le lundi 13, fête de saint Antoine de Padoue; messe pour les Tertiaires de Saint François, à 6 h. du matin à la Crypte.

— Le vendredi 17, *Fête du Sacré-Cœur*, double de 1re classe, avec exposition du S. Sacrement ; salut à 8 h. du soir.

(La quête pour l'Église du Sacré-Cœur de Montmartre aura lieu dans toutes les églises du diocèse le dimanche 19).

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 12 juin, Solennité de la Fête-Dieu. — A 2 h., les vêpres : après les vêpres, départ pour la Cathédrale. Pendant toute l'octave, Exposition du S. Sacrement aux messes de 6 h. et de 7 h., et salut le soir à 8 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche de la Fête-Dieu. A 10 h., grand'messe. A 2 h., vêpres et ensuite départ pour la cathédrale.

Triduum en l'honneur du Sacré-Cœur. Ouverture jeudi soir, à 8 h. — Vendredi et samedi, méditation à 7 h. 1/2 du matin et sermon à 8 h. du soir. — Prédicateur : le R. P. François, franciscain.

Monastère de la Visitation. — *Solennité du Sacré-Cœur avec Octave.* — Vendredi 17 juin, Fête du Sacré-Cœur de Jésus. A 5 h. 1/2, 6 h., messes. A 7 h., messe des Associés de la garde d'honneur. A 9 h., grand'messe. A 3 h. 1/2, vêpres solennelles. — Sermon. — Amende honorable au salut.

Les offices de la journée seront chantés par tous les élèves du Petit Séminaire de Saint-Chéron.

— Samedi 18 et les jours suivants de l'octave, messes à 5 h. 1/2, 6 h. et 7 h. ; le soir, à 4 h., sermon et salut solennel. Distribution de scapulaires du Sacré-Cœur chaque jour après le salut.

— Dimanche 19, à 5 h. 1/2, 6 h., 7 h., messes. A 8 h., grand' messe en l'honneur du Sacré-Cœur. A 4 h. 1/2, vêpres. Consécration des petits enfants au Sacré-Cœur. — Salut.

Chapelle des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration perpétuelle. — Vendredi 17 juin, *Fête du Sacré-Cœur.* — A 7 h., messe basse. A 9 h., grand'messe. — A 4 h., vêpres, sermon par M. le chanoine Beauchet, curé de Saint-Aignan. — Salut solennel.

Pendant toute l'octave du S. Sacrement et celle du Sacré-Cœur Exposition du Saint-Sacrement et salut à 4 h.

N° 18. 11 Juin 1898.

SOMMAIRE

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Ligue de prières en union avec le Cœur de Jésus

Pour développer la dévotion au très Saint-Sacrement, il n'est pas de meilleur moyen que d'accroître et de propager la dévotion au Cœur Sacré de Jésus. En effet, le culte rendu à ce Cœur divin a pour fin spéciale expressément voulue et déclarée par Notre-Seigneur lui-même à la bienheureuse Marguerite-Marie, de ranimer la ferveur dans les âmes refroidies à l'égard du culte eucharistique. « Je te demande, disait le Sauveur à sa fidèle servante, que le premier vendredi de l'octave du Saint-Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur, en communiant ce jour-là, et en faisant réparation d'honneur par une amende honorable, pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels. »

D'ailleurs, la dévotion au Cœur de Jésus attire nécessairement l'attention et la piété des fidèles vers la divine Eucharistie. Le Cœur du bon Maître n'est-il pas un des organes principaux de ce corps adorable qui est l'objet propre du culte eucharistique?

L'Eucharistie est un don de l'amour, par conséquent un don du Cœur même de Jésus ; et sous le voile de l'hostie consacrée bat le Cœur vivant et réellement présent du divin Maître.

Un autre lien unit, pour l'associé de l'Apostolat de la prière, le culte de la sainte Eucharistie à celui du Sacré Cœur. Que fait le Cœur de Jésus au saint tabernacle ? Il prie pour nous. Les générations disparaissent tour à tour de la scène du monde, et Jésus-Christ demeure dans le sacrement de son amour toujours priant, et toujours par sa prière, sanctifiant les générations et engendrant à son Père de nouveaux adorateurs; *semper vivens ad interpellandum pro nobis.* C'est donc du Cœur de Jésus, palpitant au tabernacle pour intercéder en notre faveur, que l'associé de l'Apostolat doit apprendre cette prière vitale, cette prière de tous les instants, laquelle, si l'offrande du matin est bien faite, change nos œuvres les plus communes en l'or très pur de la charité.

LES PROCESSIONS A PARIS SOUS LA TERREUR

« J'ai pris un congé d'environ deux heures; mes premiers regards se sont portés vers les processions et les cérémonies du jour. Dans plusieurs églises j'ai vu beaucoup de petit peuple et surtout les épouses des sans-Dieu. On avait fait la procession *intra muros.*

» J'arrive dans la rue Saint-Martin, près de Saint-Merry; j'entends un tambour et j'aperçois une bannière.

» Déjà dans toute cette rue on savait que *Saint-Leu allait sortir en procession.*

» J'accours au devant; tout y était modeste. Une douzaine de prêtres, à la tête desquels était un vieillard respectable, le doyen, qui portait l'ostensoir sous le dais. Un suisse de bonne mine précédait le cortège..., une population assez nombreuse suivait dévotement. Tout le long de la rue, tout le monde s'est prosterné; je n'ai pas vu un seul qui n'ait ôté son chapeau.

» En passant devant le poste militaire, toute la force armée s'est mise sous les armes. J'étais chez un marchand au milieu des halles, quelques moments après. Le tambour qui précédait et ceux qui suivaient annoncèrent la procession.

» Ah! quel a été l'embarras de toutes nos citoyennes de la Halle! Elles se sont concertées à l'instant pour examiner s'il n'y avait pas moyen de tapisser avant que la procession passât. Quand on ne mettrait qu'un drap! Chacune aurait volontiers mis son tablier.

» Une partie se sont prosternées d'avance, à genoux, et enfin, lorsque Notre-Seigneur a passé, toutes à peu près se sont prosternées à genoux; les hommes ont fait de même.

» Tout le monde approuvait la cérémonie, et aucun que j'aie entendu ne l'a désapprouvée. C'est un tableau bien frappant que celui-là!

» La présence d'un Dieu de paix, de notre Maître qui n'a cessé de l'être, a porté la consolation dans tous les esprits.

» C'est là que l'observateur a pu dessiner les physionomies, images parlantes des impressions qui se sont fait si vivement sentir au fond de l'âme des assistants.

» J'y ai vu le repentir; j'y ai vu le parallèle que chacun a fait forcément de l'état actuel des choses avec celui d'autrefois.

» J'y ai vu la privation qu'éprouvait le peuple, par l'abolition

d'une cérémonie qui fut jadis la plus belle de l'Eglise; j'y ai vu les regrets sur la perte des profits que cette fête et autres valaient à des milliers d'ouvriers.

» Le peuple de tous les rangs, de tous les âges, est resté honteux, silencieux, abattu.... quelques personnes avaient les larmes aux yeux.... »

— Cela se passait, pour la Fête-Dieu de 1795, sous la Convention! Et ce récit est celui d'un témoin oculaire. (Rapport de Dufard à Garat, dans Schmidt, *Tableaux de la Révolution française*).

LE CULTE DE MARIE DANS L'OUGANDA

(Les pages suivantes ont été communiquées à la *Voix de Notre-Dame* par le P. Belaue, autrefois curé dans le diocèse de Chartres, maintenant missionnaire dans la Congrégation des Pères Blancs. C'est une lettre de Mgr Streicher, datée de Villa-Maria, Buddu.)

« ... Les Baganda sentent un besoin irrésistible d'aimer la Sainte Vierge. A peine ont-ils connu le nom de Marie, qu'aussitôt ils lui ont donné leur cœur. — Le jour où le païen fait le signe de la croix, il jette ses amulettes dans la broussaille et va à la recherche d'une médaille; dès l'instant où une païenne consent à prier, elle dédaigne son collier de perles et ses bracelets d'ivoire et soupire, elle aussi, après une médaille; et quand une jeune fille voit briller sur sa poitrine une médaille en cuivre, retenue au cou par un cordon rouge, elle se promène souriante sur la place publique. Elle est dans tous ses atours, et à quiconque la félicite, elle répond gaiement : *Lero mpomye*. Aujourd'hui je suis belle !

Le dimanche, en particulier, quand, après le catéchisme, le missionnaire paraît sous la véranda, en vue de la foule qui l'attend, plusieurs centaines de femmes sont là, soulevant leurs noirs bébés, et, tandis que les poupons sourient au missionnaire et lui tendent leurs petits bras, les mères s'écrient à tue-tête : Une médaille ! Une médaille !

Hélas ! les médailles sont trop rares dans l'Ouganda ! Les mères doivent se contenter d'une bonne parole et, à part quelques exceptions, les poupons n'emportent que la bénédiction du missionnaire.

Que de fois nous voyons ici de simples catéchumènes faisant six, huit heures de marche, un énorme régime de bana-

nes sur la tête, ou un panier d'œufs à la main, humble présent qu'ils offriront au missionnaire en échange d'une médaille ! et à peine l'ont-ils reçue, que, se l'attachant rapidement au cou et ne songeant même pas à prendre congé de lui, ils se précipitent dehors, comme fous de joie. Nous n'avons jamais assez de médailles.

Il nous faudrait à Villa-Maria au moins dix mille médailles par chaque caravane et notre budget ne nous en alloue qu'un seul millier !!!

Cette dévotion pour la Sainte Vierge va toujours grandissant, à mesure qu'approche l'époque du baptême. Nous avons en tout temps, à la mission, quinze cents catéchumènes que nous préparons immédiatement au baptême. A mesure que trois cents sont régénérés, trois cents nouvelles recrues prennent la place de ceux qui sont devenus chrétiens. Parmi ces quinze cents catéchumènes, il y a des chefs de village et des paysans, des enfants et des vieillards, beaucoup de jeunes gens et des jeunes filles ; impossible de vous dépeindre la vénération et le culte enthousiaste que cette foule de catéchumènes a pour Marie !

Chaque matin, aussitôt après l'instruction, ils vont, disent-ils, « faire leur cour à la Vierge Marie ». Les uns escaladent la colline au pas de course, les autres vont d'un train plus modéré, par bandes de dix à vingt, repassant en chœur la leçon qu'on vient de leur enseigner. A mesure qu'ils arrivent au sommet de la colline, ils tombent à genoux sur le rocher contre les murs extérieurs de la chapelle (les catéchumènes ne pénètrent pas à l'intérieur) et, après avoir récité un *Pater* et un *Ave*, chacun, sans plus s'occuper de ses voisins, adresse *à haute voix* à Marie sa requête, qu'il répète mille fois sur les tons les plus plaintifs. Ces prières, qui s'échappent alors de leurs lèvres ou plutôt de leur cœur, ardentes, spontanées, comme la flamme s'élance du brasier, peuvent toutes se résumer en ces mots : « Vierge Marie ! ma mère ! aie pitié de moi ! Donne-moi le baptême ! »

Toutes ces voix d'enfants, d'hommes, de femmes s'élevant au ciel tumultuouses, suppliantes, avec un éclat auquel nos oreilles européennes sont peu accoutumées, doivent être assurément pour Marie une délicieuse musique et une excellente prière.

Ces chers nègres, dont le cœur est souvent si pauvre de

reconnaissance et d'affection envers les hommes, trouvent les expressions les plus tendres, dès qu'il s'agit d'honorer la Sainte Vierge. Le petit enfant l'appelle *Mama*; les jeunes filles, *leur sœur*, *leur mère;* les jeunes gens, *leur fiancée;* les vieillards, *leur Grand'Mère*. J'en ai entendu de ces pauvres vieux qui l'appelaient leur *Enfant,* leur *Petite Fille !* Termes amoureux qui, dans la bouche de celui qui les profère, sont l'expression de ce qu'il y a de plus cher au cœur. Vraiment, tout ce qu'il y a de poésie et de tendresse dans ces âmes est pour Marie.

Le mois dernier, je faisais ma retraite annuelle de huit jours, et c'est dans la sacristie attenante à la chapelle de la Sainte Vierge que je passais mes matinées. De cette cachette où personne ne soupçonnait ma présence, j'entendis sur Marie des choses ravissantes, et, à travers la lucarne qui sert de fenêtre, je vis des scènes qui me remuaient jusqu'au fond de l'âme.

Aujourd'hui, c'est une pauvre femme qui, du dehors, jette par la fenêtre, au pied de l'autel, 15 cauris et s'écrie : « Vierge Marie ! je t'avais promis 20 cauris si j'étais admise au baptême. Tu m'as exaucée. Je n'ai que 15 cauris; les voici; je mendierai les 5 autres et j'achèverai de payer ma dette. » Et son fils, jeune homme de quatorze ans qui l'accompagnait, de dire confidentiellement à sa mère : « Ma mère ! continue à prier, car, vois-tu, la Vierge Marie peut tout. »

Demain, c'est un jeune homme qui, pour exprimer à Marie la joie dont son cœur déborde, se met à gambader devant la porte de la chapelle. Tout à coup, la tête crêpue du nègre disparaît dans l'herbe, ses deux jambes battent l'air et les pirouettes succèdent aux pirouettes, à la grande hilarité des assistants qui se disent entre eux : *Munnafe asanyuse,* notre ami est content ! Il remercie Marie ! — Puis c'est un groupe de catéchumènes qui ont réussi à leur examen. Tous, hors d'haleine et comme fous de bonheur, offrent à Marie leurs actions de grâces qui consistent en exclamations que l'émotion entrecoupe et où se manifestent leur foi vive et leur confiance sans bornes en Marie. *(A suivre).*

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 12 au 19 Juin.

12. — 2e dimanche de la Pentecôte, et dans l'octave du Saint Sacre-

ment, *saint Jean de saint Facond*, confesseur, mémoire de *saint Basilide*, et ses compagnons martyrs (Solennité de la Fête Dieu, Procession). — Peu après qu'on eût commencé à célébrer la fête du Saint Sacrement, la dévotion des peuples introduisit en quelques églises particulières l'usage d'y porter solennellement le corps de J.-C. en procession. Cette coutume passa ensuite dans les autres Eglises, et le saint concile de Trente a approuvé expressément, non seulement qu'on fit une fête particulière de la sainte Eucharistie, mais qu'on la portât avec une pompe religieuse par les rues et les places publiques.

13. Lundi. — *Saint Antoine de Padoue*, confesseur. — Dans une assemblée de religieux de S. Dominique et de S. François qui se tenait à Forli, ville de la Romagne, l'évêque du lieu pria les Frères prêcheurs de faire une exhortation. Tous s'en étant excusés, le gardien des Franciscains ordonna au frère Antoine de parler et de dire tout ce que le Saint Esprit lui suggérerait. Il obéit, et parla si bien que les auditeurs agréablement surpris admirèrent également sa science et son humilité.

14. Mardi. — *Saint Basile le Grand*, évêque et docteur. — Dans une famine qui survint à Césarée, dont il était évêque, saint Basile vendit tous ses biens et ses héritages. Il commença à prêcher l'aumône, exhortant chacun à ne pas laisser perdre une si belle occasion d'acheter le Ciel. Il disait à ses auditeurs que ce qu'ils donnaient aux pauvres, ils le donnaient à Dieu ; que celui qui peut secourir un pauvre qui meurt de faim, le tue lorsqu'il ne le fait pas ; que l'aumône est le rachat de nos péchés, la clef du paradis. Par ses paroles et par ses exemples, il procura aux indigents de très abondantes aumônes.

15. Mercredi. — De l'octave, mémoire de *saint Vite*, et ses compagnons martyrs.

16. Jeudi. — Octave du Saint Sacrement, mémoire de *saint François Régis*, confesseur. — La procession du Saint Sacrement a été établie pour marquer la victoire et le triomphe de J.-C. sur l'hérésie, et sur tous ceux qui outragent le mystère adorable de son corps et de son sang, et, pour sanctifier nos places publiques, nos rues et nos maisons par la présence de ce divin Sauveur qui partout où il passe ne manque pas de répandre ses bienfaits.

17. Vendredi. — Fête du *Saint Cœur de Jésus*, double de 1re classe. — La dévotion au Saint Cœur de Jésus est très ancienne dans l'Église. Elle a été celle des personnage les plus illustres par leur science et leur piété. L'Église, en autorisant cette dévotion d'une manière solennelle, n'a donc rien innové dans la doctrine catholique. — Le but de cette dévotion est d'adorer le Saint Cœur de Jésus uni hypostatiquement à la personne du Verbe incarné,

c'est encore d'exciter notre amour envers J.-C. et de nous porter à réparer les outrages qui lui sont faits dans le Saint Sacrement de l'autel.

18. Samedi. — *Saint Cheron*, martyr, double majeur. — Saint Cheron, romain d'origine, se rendit en France pour y prècher l'évangile. Il parvint jusqu'à Chartres où il trouva un petit nombre de chrétiens, qu'il multiplia par sa prédication et ses exemples; on pense communément qu'il n'était que diacre. Comme il allait de Chartres à Paris, il fut surpris par les voleurs qui le tuèrent en haine de la foi.

19. — III[e] Dimanche après la Pentecôte, *sainte Julienne de Falconiéri*, vierge. — Solennité du Saint Cœur.

CALENDRIER SPIRITUEL DE NOS PÈRES AVANT LA RÉVOLUTION

Voici les fêtes du mois de mai.

Le 1[er], à Saint-Hilaire (près l'église Saint-Pierre, sur la place), fête de saint Marcou. On la célèbre encore.

Aux Jacobins (actuellement Saint-Paul), fête de Sainte Catherine de Sienne. Exposition du T. S. Sacrement, prédication et procession.

Le 6, la fête de saint Jean Porte-Latine, aux Cordeliers (ancien collège), et à la chapelle de Saint Blanchard, grand'salle du Palais (jadis sur la place Billard).

Le 7, à Saint-Cheron, la fête de sainte Même (où se trouve encore le puits de Sainte-Même).

Le 8, à Saint-Michel (près du lycée), fête de l'apparition de saint Michel.

A l'Hôtel-Dieu (en face de la cathédrale), saint Léonard.

Le 10, aux Jacobins, fête de saint Antonin, exposition du T. S. Sacrement.

Le 18, aux Capucins (actuellement Saint-Brice), fête de saint Félix de Cantalice; indulgence plénière.

Le 22, à Sainte-Foy, office des Trois-Maries.

Le 25, à Saint-Martin (place Noël Parfait), salut du T. S. Sacrement, litanies du Saint Enfant-Jésus et bénédiction.

Aux Carmélites (Palais de Justice), fête de sainte Madeleine de Pazzi, exposition du T. S. Sacrement, litanies du Saint Enfant-Jésus et salut.

Le 27, veille de saint Cheron; procession de la cathédrale à Saint-Cheron après vêpres.

Le 28, procession de la cathédrale à Saint-Cheron après la messe.

A Saint-Cheron, fête du patron.

— Voici quel était le propre des fêtes pour le temps de l'Ascension, de la Pentecôte et de la Trinité.

Aux Rogations. — Le lundi des Rogations, procession générale aux Carmélites (Palais de Justice), aux Jacobins (Saint-Paul), à Saint-Maurice (entrée du Bourgneuf), à Saint-André et aux Minimes (impasse de ce nom).

Le mardi... à Saint-Barthélemy (près la Porte-Morard), à Saint-Cheron, à Saint-Hilaire, à Saint-Père.

Le mercredi... à Saint-Michel, aux Capucins, à la chapelle Saint-Lubin (près du Château-d'Eau), à Saint-Saturnin (place des Epars), à Sainte-Foy.

L'Ascension. — Le jeudi de l'Ascension, procession de la cathédrale à Saint-Aignan.

Sermon par M. le Théologal; il prêche de plus à la Pentecôte et tous les dimanches depuis la Trinité d'été jusqu'à la Trinité d'hiver (dernier dimanche après la Pentecôte), excepté l'octave du S. Sacrement et il continue depuis les Rois jusqu'à la Septuagésime.

Fête-Dieu. — 1. A la cathédrale. Le jeudi de la Fête-Dieu, procession de la cathédrale à Saint-Saturnin (place des Epars).

Le jeudi de l'octave de la Fête-Dieu, procession générale, l'année pair par la haute ville, l'année impair par la basse ville.

On prêche pendant l'octave du S. Sacrement, saluts pendant toute l'octave.

2. Dans les églises. — Le dimanche d'après l'octave de la Fête-Dieu, à l'hôpital des aveugles (Saint-Julien), exposition du S. Sacrement.

Le même jour, à l'Hôtel-Dieu (près la porte royale), exposition du S. Sacrement dès la veille, prédication et procession dans les dortoirs par les confrères qui font dire une grand'messe tous les premiers jeudis du mois et les jeudis des Quatre-Temps.

Le même jour, à Saint-Brice (bureau des pauvres), exposition du S. Sacrement dès la veille; l'office solennel par les confrères. Prédication.

Tous les dimanches de la Pentecôte, aux Jacobins (Saint-Paul), mystère du Saint Rosaire et litanies de la Sainte Vierge, procession et bénédiction après complies.

Les dimanches de la Sainte Trinité d'été et d'hiver, à Saint-Hilaire (près Saint-Pierre), exposition du T. S. Sacrement dès la veille, sermon et procession, indulgence plénière.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nous avons annoncé plus haut les offices de la Fête-Dieu pour

demain dimanche, avec procession dans la Basse-Ville ; départ de la cathédrale vers 3 heures.

— Pour demain dimanche aussi nous sont annoncés : 1° La visite du Syndicat des peintres-verriers de Paris, à la cathédrale de Chartres ; 2° Le pèlerinage de trois conférences d'étudiants des P. P. Jésuites de Paris (de cinquante à quatre-vingts étudiants). Ils auront leur messe en l'église de N.-D. de Sous-Terre à 9 heures et demie. Dans l'après-midi ils auront un salut du Saint Sacrement à l'église de Maintenon.

Départ de Sœurs missionnaires. — Six religieuses de Saint-Paul de Chartres sont parties le mardi 7 juin, pour les établissements de leur Institut situés à la Martinique, à la Guadeloupe, à Cayenne.

Sœurs de Bon-Secours. — Une de leurs retraites annuelles vient de finir à la maison-mère de leur Institut. Prédicateur : le P. Dunoyer, rédemptoriste.

Saint Antoine de Padoue. — Pendant l'octave du Saint Sacrement tous les jours sont des fêtes chères aux âmes pieuses. Lundi prochain, 13 juin, une circonstance particulière rehaussera encore la solennité eucharistique : ce sera l'anniversaire de la mort, disons-mieux, de la naissance au ciel de saint Antoine de Padoue. Cet homme extraordinaire, une des merveilles du treizième siècle, s'est distingué par sa dévotion au Saint Sacrement de l'autel ; le Bon Dieu a permis qu'il fit des miracles pour propager cette dévotion ; il est prêt à les multiplier encore pour confirmer notre foi à la présence réelle et procurer à beaucoup d'âmes le don du pain eucharistique. Mais ce qui est aujourd'hui plus manifeste aux yeux des chrétiens, ce qui est incontestable partout, c'est sa puissance d'intercession auprès du Seigneur en faveur de toutes les indigences. Les familles pauvres, les Œuvres pauvres l'invoquent, et il leur obtient le pain matériel quotidien. Aussi quel empressement autour de ses images bénites, maintenant répandues en un très grand nombre de sanctuaires ! Signalons ici un de ces sanctuaires où nous voyons le plus souvent les chrétiens agenouillés au pied de la statue de saint Antoine ; c'est la crypte de la cathédrale de Chartres. Signalons une des œuvres qui se font représenter là le plus souvent dans l'espérance de sa protection ; c'est l'œuvre chartraine des clercs de Notre-Dame, œuvre de vocation toute à la merci de la charité.

Donc, lundi prochain, sans nuire à l'expansion de piété attendue près des autels où va rester exposé le Saint Sacrement, nombreux seront les petits pèlerinages individuels aux images de l'apôtre thaumaturge franciscain. Saint Antoine verra briller à côté de ses statues les lampes ou les cierges symboliques, témoignages

d'espoir ou de reconnaissance ; il aimera surtout à entendre les prières de ceux qui veulent imiter son amour de l'Eucharistie. Clercs de Notre-Dame pensez au 13 juin !

Broué. — Cette commune, paraît-il, avait autrefois une importance un peu trop oubliée aujourd'hui. Voilà qu'on nous annonce la prochaine publication d'un livre intitulé : Monographie ou histoire complète de la commune de Broué, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, ouvrage illustré de plus de cinquante plans et gravures. (Prix, 5 francs, et sur papier de luxe avec une gravure à l'eau-forte, 20 francs ; éditeur à Dreux, M. Lefebvre-Marnay). L'auteur de cette Monographie, M. L. Moreau, a étudié son sujet à tous les points de vue, historique, moral, scientifique. Son chapitre sur la religion s'occupe de l'église, de la cure, du presbytère vicarial, des pèlerinages, des conseils de fabrique, etc. Un imprimé, signé par un groupe d'habitants de Broué, circule en ce moment dans le diocèse pour faire appel aux souscripteurs.

Communauté de la Providence. — La première communion des enfants du pensionnat de la Providence a été célébrée le dimanche 5 juin. Le même jour, à 5 heures du soir, M[gr] l'Evêque de Chartres assisté de l'abbé Fournier, vicaire général et supérieur de la communauté de la Providence, de M. le Supérieur des clercs de Notre-Dame et de M. le Curé doyen de Saint-Pierre, a donné le sacrement de confirmation dans la chapelle de la communauté.

Monseigneur a voulu lui-même achever de préparer les enfants à la réception du sacrement en leur rappelant les effets qu'il produit dans l'âme. Sa Grandeur insista d'une façon spéciale sur le don de piété si nécessaire à la jeune fille qui désire plaire à Dieu et le servir utilement.

Un salut en musique termina la cérémonie, et Monseigneur fut conduit processionnellement dans la chambre de communauté. Une des nouvelles confirmées se fit auprès de Sa Grandeur l'interprète de toutes ses compagnes, et lut un magnifique compliment. Monseigneur exhorta de nouveau les enfants à persévérer dans leurs bonnes résolutions, adressa aux maîtresses quelques paroles de félicitation et d'encouragement en présence des difficultés plus grandes de l'heure actuelle et donna à toute l'assistance une dernière bénédiction.

Une nombreuse assistance se pressait dans la chapelle aux cérémonies si touchantes de ce jour ; le chœur de chant, dirigé par M. Marré, fit entendre de beaux cantiques ; l'Ave Maria, au salut, fut particulièrement remarqué. La chapelle, la chambre de communauté, les vestibules et corridors par où Sa Grandeur devait passer avaient été décorés avec beaucoup de goût. A l'entrée principale, se dressait un magnifique arc-de-triomphe portant au milieu le

chiffre de la Sainte-Vierge, et en exergue, ces paroles : *Benedictus qui venit in nomine Domini.* Oui, Monseigneur, soyez béni pour les grâces et les douces joies que votre visite et vos réconfortantes paroles nous ont apportées en ce jour.

— Le même jour, 5 juin, il y avait fête de première communion à la chapelle des Dames-Blanches, avec prédications par M. l'abbé Dourdoigne, curé de Gasville ; et à la chapelle de la communauté de Saint-Paul, avec prédications par M. le chanoine Rouillon, aumônier de Saint-Louis à Dreux ; le jeudi 9 juin, c'était dans l'église de Saint-Aignan, et le prédicateur de la fête comme de la retraite préparatoire, était M. l'abbé Hébert, curé de Rueil.

Visitation de Dreux. — Le mardi 7 juin eut lieu dans la chapelle de la Visitation, une cérémonie de prise d'habit, que présidait M. l'abbé Fournier, vicaire général. Monsieur l'Archidiacre, curé de Dreux, assisté du clergé de la ville et de plusieurs parents ou amis de la famille, prenait part à la solennité.

Le discours de circonstance a été prononcé par M. Lagarde, lazariste, oncle de la postulante. Il remercie tout d'abord Monsieur le Grand Vicaire, d'avoir bien voulu honorer de sa présence cette touchante fête, il rappelle l'excellent souvenir qu'il a conservé de son ancien élève au Grand séminaire d'Amiens, il le félicite d'avoir été si heureusement désigné à l'avance au choix « de ce vaillant » et saint évêque qui a excité autour de lui l'admiration universelle » en portant à leur comble le zèle sacerdotal et le dévouement à la » patrie, lors de la prise d'Amiens par les armées prussiennes. »

Le prédicateur ensuite, dans un langage docte et pieux, nous montre la beauté de la triple couronne de grâces, d'honneur et de gloire qui est le privilège de toute âme appelée à la vie religieuse.

Dieu soit béni d'inspirer toujours à de jeunes âmes le désir de se conserver innocentes et pures dans la pratique de la mortification et des vertus du cloître !

Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. — *Villiers-en-Désœuvre* (Eure). — La translation de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à son sanctuaire, a eu lieu mardi dernier 31 mai, avec la plus grande solennité ; cette cérémonie avait attiré une foule immense. Dès le matin plusieurs milliers de pèlerins envahissaient les rues de Villiers, à l'arrivée de N. N. S. S. de Versailles et de Chartres. La musique de l'orphelinat d'Orgeville suivie des élèves de l'établissement est venue saluer au presbytère les évêques, puis dans un ordre parfait la procession s'est dirigée vers l'église au milieu des rues pavoisées.

A la porte de l'église M. le Curé de Villiers attendait les prélats pour leur offrir l'eau bénite et l'encens ; aussitôt après, M. le Curé a souhaité la bienvenue à leurs Grandeurs ; Monseigneur de Ver-

sailles, doyen d'âge, a pris la parole, et avec la bonté qui le caractérise a félicité M. le Curé de son zèle pour cette œuvre de religieuse restauration. « Le sanctuaire de Bonne-Nouvelle devenu comme le paratonnerre sacré de trois diocèses et la source des grâces les plus abondantes était en quelque sorte comme un symbole pour le diocèse de Versailles formé seulement au début de ce siècle par l'adjonction de différentes parties des diocèses voisins. Puissent les souvenirs historiques attachés à cette chapelle, les traditions qu'elle fait revivre et le culte renouvelé de la Sainte-Vierge, devenir pour ces régions une source de progrès dans l'esprit chrétien! La présence des trois évêques ou de leurs représentants sur ce coin de terre montrait aussi l'union de l'épiscopat français et la vitalité de l'église manifestée par cet accord des pasteurs et des fidèles. »

A la fin de la messe célébrée par M. l'abbé Lenormand, doyen du chapitre de l'église cathédrale d'Évreux, superbe a été le recueillement de la foule lorsque, de leurs trônes, les évêques ont donné leur bénédiction.

Le soir plus compacte encore était la foule, et on avait peine à se frayer un passage dans les rues. Mgr Le Nordez, qui n'avait pu se rendre à Villiers, s'était fort bien remplacé par M. le chanoine Acard. Celui-ci, dans un langage élevé, a tenu quarante minutes durant, l'auditoire sous le charme de sa parole. « En Monseigneur de Versailles il a salué le vétéran de l'épiscopat français toujours ferme dans l'accomplissement du devoir, toujours bon dans la manière de l'imposer et de le faire accepter; en Monseigneur de Chartres il a célébré la magnificence de la grande et illustre Eglise de Chartres qui, en la personne de son vaillant évêque, s'inclinait en ce jour devant sa modeste succursale de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. »

Enfin dans le plus grand ordre la procession s'est mise en marche pour le sanctuaire; dix-huit bannières précédaient la statue miraculeuse portée par deux prêtres. La procession se déroulait sur un parcours de deux kilomètres. En passant sous l'arc de triomphe que les fidèles avaient élevé près de la chapelle, on lisait l'inscription suivante: « Vive Notre-Dame! 1791. Mardi 31 mai 1898. »

Monseigneur de Chartres, du haut du reposoir dressé en plein air, a donné la bénédiction du Saint Sacrement. Puis le R. P. Durand, rédemptoriste, en quelques paroles vibrantes, a fait acclamer la Sainte Vierge par la foule émue. Touchantes ces acclamations répétées par le peuple; « Vierge Marie! conservez-nous la foi. » « Vierge Marie! Sauvez notre âme. Vierge Marie! guérissez nos malades. » Les hommes répétaient à haute voix les acclamations du missionnaire. C'était vraiment un touchant spectacle.

Mgr Meunier avait chargé M. le Curé d'exprimer ses regrets aux prélats de ne pouvoir s'associer à eux dans cette imposante manifestation; mais, si sa présence faisait défaut, son cœur du moins était tout entier avec eux sur ce coin de terre privilégié de son diocèse; il priait également M. le Curé, d'offrir à N. N. S. S. ses respectueux remerciements pour la part qu'ils daignaient prendre à ce triomphe de notre bonne Mère. Grande aussi a été la joie du nouvel évêque d'Evreux en apprenant de la bouche même de Monseigneur de Versailles le récit de cette journée mémorable.

Les plus nobles et plus pieuses familles de la région avaient tenu à honneur de concourir à la fête et d'accepter de quêter en faveur de l'Œuvre. Citons parmi elles les noms bien connus par leur charité : Mme Lebaudy, Mme Beguin, les comtesses de Leusse et de Dampierre, la marquise de Lespinasse-Langéac.

Etaient présents, avec NN. SS. de Versailles et de Chartres, M. Fillon, vicaire capitulaire d'Evreux; MM. Tessier et Fournier, vicaires généraux de Chartres et de Versailles, et un grand nombre de prêtres des trois diocèses venus avec leurs paroissiens.

Puissent ces fêtes inoubliables raviver dans les âmes la foi! Souhaitons que chaque année à pareil jour, fidèles et pasteurs reviennent acclamer et prier leur Mère du ciel!

A l'Institut Catholique. — Mgr Gasparri, ancien titulaire de la Chaire de Droit canonique à l'Institut catholique, nommé délégué apostolique de Bolivie et de Colombie, a pour successeur le savant M. Many, professeur de droit canonique au séminaire St-Sulpice.

Le choix des Facultés catholiques ne pouvait être plus heureux. Seule l'humilité du nouveau professeur s'étonnera de cette marque d'honneur et d'estime.

Congrès d'Œuvres sacerdotales. — Il aura lieu au mois d'août à Paris. M. l'abbé Lemire est président de la Commission d'initiative. Cette assemblée se tiendra sous le haut patronage du cardinal Richard. Son Eminence a désigné Mgr Péchenard pour présider cette seconde réunion de prêtres. Les séances auront lieu dans l'église Saint-Joseph de l'Institut catholique.

Le programme a été publié afin que les adhérents puissent se mettre au travail sans retard et envoyer le plus tôt possible leurs rapports. La date est fixée aux 17, 18 et 19 août prochain.

Le Congrès sera accompagné d'exercices religieux et clôturé par une cérémonie solennelle à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Mgr Affre.

Lucerne. — *Maison de vacances pour les ecclésiastiques.* — De-

puis deux ans, une société de prêtres et de catholiques français a fondé sur les bords du lac des Quatre-Cantons, à Vorder-Meggen, prés Lucerne, une maison de vacances pour les ecclésiastiques. Il y a là une magnifique propriété, une habitation très confortable, dans un paysage enchanteur, tout ce qu'il faut pour constituer une villégiature agréable et salubre.

On y a installé le système d'hydrothérapie préconisé par Mgr Kneipp, et les pensionnaires ont toute facilité pour suivre un traitement. Une chapelle avec neuf autels est à la disposition des prêtres pour la célébration du saint sacrifice.

La pension est de 4 fr. par jour, sans la chambre. On a des chambres à partir de 1 fr. 25. La saison commence le 15 mai et se termine le 15 octobre.

Ecrire plusieurs jours à l'avance, pour retenir une chambre, à M. le directeur de la villa Saint-Charles, à Vorder-Meggen, près Lucerne (Suisse), et, pour obtenir des renseignements complets, à M. le curé de Saint-Joseph, à Nancy, un des fondateurs de la maison.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la livraison du 5 juin 1898 : I. Les retraites spirituelles chez les Protestants, par le P. H. Watrigant. — II. Les diamants du Cap, par le P. J. de Joannis. — III Manuscrits de Bossuet aux archives communales de Lille ; II, Quatorze lettres, par le P. E. Griselle.— IV. Les altérations de la personnalité (fin), par le P. L. Roure. — V. L'Alaska ; Observations d'un missionnaire, par le P. J. B. René. — VI. Anniversaire d'une canonisation : Saint Pierre Fourier, par le P. H. Chérot. — VII. Bulletin canonique, par le P. J. Besson. — VIII. Livres. — IX. Événements de la quinzaine.

Carmen sæculare de Sa Sainteté Léon XIII. Poème du Saint-Père à l'occasion du XIVe centenaire du baptême des Francs. — 1896. — Texte latin avec traduction française en vers par le P. V. Delaporte, S. J. — Brochure in-8° sur papier de luxe, ornée à chaque page de riches encadrements. — Prix : 1 fr, (En vente à la Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, 41, rue de Metz, à Lille).

Leonis XIII Carmina Novissima. — 1. Ob memoriam auspicatissimi eventus quum Francorum natio præunte Clodoveo rege se Christo addixit. — Deo et Virgini Matri extrema Leonis vota. — 3. Julio Sterbinio familiari. — 4. Julii Sterbini filiis Josepho, Alfonso, Nicolas. — 5. Tenui victu contentis ingluviem fuge. — Un opuscule in-8°, en latin, sur papier de luxe avec riche encadrement sous couverture parchemin, 1 fr. (Société de Saint-Augustin.)

Une mission dans notre paroisse.— Simples réflexions préparatoires. Jolie brochure format oblong de 32 pages. L'exemplaire, 0 fr. 15 ; le cent. 10 fr. (En vente à la Société de Saint-Augustin, à Lille).

Excellent *tract* à distribuer par messieurs les curés à la veille de l'ouverture d'une mission.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

N° 19.



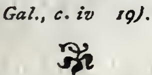

SAMEDI 18 JUIN 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JUIN)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 19 juin, 3e dimanche après la Pentecôte, sainte Julienne de Falconiéri, *double* (Au chœur, *Solennité du Sacré-Cœur de Jésus*, avec exposition du Saint-Sacrement). A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire : tierce, grand'messe et sexte. A 3 h., none, vêpres, complies, procession du Saint-Sacrement et salut.

— Vendredi 24 juin, *Fête de saint Jean-Baptiste*, double de 1re classe. Une seule grand'messe à 10 h. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, *Solennité du Sacré-Cœur*. A 7 h., messe de communion générale réparatrice. Grand'messe à 10 h. Vêpres à 2 h. 1/2 ; après Magnificat, procession du S. Sacrement.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, *Solennité du Sacré-Cœur*. — A 3 h., vêpres suivies de la Procession du Saint-Sacrement dans la paroisse. — Jeudi 23, fête de la Sainte-Enfance.

Triduum en l'honneur du Sacré-Cœur.— (Ouverture le 23, jeudi au soir, et clôture le dimanche 26). Prédicateur : le R. P. François, franciscain. — Vendredi et samedi, méditation à 7 h. 1/2 du matin et sermon à 8 h. du soir.

Monastère de la Visitation. — *Continuation de l'octave du Sacré-Cœur*, avec prédications par le R. P. Dubois, barnabite. — Dimanche 19, messes à 5 h. 1/2, 6 h. et 7 h. A 4 h. 1/2, vêpres, consécration des petits enfants au Sacré-Cœur et salut. — Les autres jours, messes à 5 h. 1/2, 6 h. et 7 h., et sermon à 4 h., suivi du salut.

Chapelle des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration perpétuelle. *Continuation de l'octave du Sacré-Cœur :* Chaque jour, Exposition du Saint-Sacrement et salut à 4 h.

Chapelle des Sœurs de Saint-Paul. — Jeudi 23, *Fête de l'ADORATION MENSUELLE.*

BIBLIOGRAPHIE

La Revue du Monde invisible, sous la direction de Mgr Méric et avec la collaboration du docteur Surbled et d'un grand nombre de théologiens et de médecins, paraîtra une fois par mois dans le format in-8° et aura 64 pages de texte. — Prix de l'abonnement : 10 fr. (Bureaux : 29, rue de Tournon, Paris).

Sommaire du premier numéro paru le 15 juin : Mgr Méric : La crise religieuse et le monde invisible. — Dr Surbled : Le mystère de la Télépathie. — Hantise. — L. Dasté : L'occultisme autrefois et aujourd'hui. — Antonini : Guérisons par contact. — Dr Surbled : Le Diable c'est l'ignorance... Souvent. — Grif : Graphologie. — Dr Le Menant des Chesnais : Académie des sciences psychiques. — Dr G. de la Morinais : Les photographies d'esprits. — Cora Stral : Chronique. — Demandes et réponses.

N° 19. 18 Juin 1898.

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊCHÉ

Mgr l'Evêque de Chartres donne communication à son clergé d'un Indult de la S. Inquisition, en date du 13 mai 1898, l'autorisant, sur sa demande, à dispenser les fidèles de son diocèse du jeûne et de l'abstinence du samedi, qui précède la solennité des SS. apôtres Pierre et Paul.

Cet Indult accordé pour trois ans sera renouvelé en temps opportun. Il exclut de la dispense énoncée « les personnes ecclésiastiques et religieuses », c'est-à-dire les prêtres, les clercs, les religieux et religieuses, qui, comme par le passé, seront tenus, sauf pour des raisons particulières de dispense, au jeûne et à l'abstinence, en cette vigile.

Mgr l'Évêque, usant de ce pouvoir, accorde, par le présent avis, la dispense mentionnée dans l'Indult, avec la restriction énoncée, et prie MM. les Curés d'en donner communication, au prône de la Grand'Messe, aux fidèles soumis à leur juridiction.

Avis. -- La Conférence ecclésiastique du mois de juin aura lieu, pour le district de Chartres, au Grand Séminaire, le mardi 21 juin 1898, à 5 heures du soir.

LA GARDE-D'HONNEUR DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

La Confrérie de la Garde-d'Honneur du Sacré Cœur de Jésus a été érigée le 4 juin dans la Chapelle de la Visitation de Chartres par une ordonnance de Mgr l'Évêque de Chartres. Cette confrérie a pour directeur l'aumônier de la Visitation. Elle est affiliée à l'archiconfrérie du même nom établie au monastère de la Visitation de Bourg.

En vertu de cette affiliation les membres de cette confrérie gagnent les indulgences attachées à l'Œuvre, par la seule inscription de leur nom sur le registre et le cadran de la Confrérie, sans recourir pour cela au centre de l'Archiconfrérie.

Le Souverain Pontife a daigné attacher à la Garde-d'Honneur

toutes les indulgences plénières et partielles accordées à l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur. Mais *il est indispensable, pour le gain des indulgences,* que les noms des personnes enrôlées soient transcrits dans l'espace d'une année sur le registre de l'Archiconfrérie ou sur celui d'une Confrérie régulièrement érigée et agrégée.

Aux fidèles qui ne connaissent pas encore la Confrérie de la Garde-d'Honneur, nous dirons qu'elle ne diffère de la Confrérie du Sacré-Cœur que par la forme spéciale qu'elle revêt.

En l'une et l'autre, dit la *Semaine religieuse d'Autun*, on trouve même pensée, même esprit, même but, même amour, ajoutons même origine ; toutes les deux ont pris naissance dans la même terre : terre bénie de la Visitation Sainte-Marie ; ce sont deux fleurs épanouies sur la même tige et destinées à répandre dans la sainte Eglise, sous des nuances variées, un même éclat et un même parfum.

La Garde-d'Honneur a pour objet principal le *Cœur blessé* de Jésus ; son but est de réunir autour de ce cœur adorable, chaque jour et à toutes les heures du jour, des cœurs fidèles et dévoués qui le dédommagent, par leurs adorations et leur amour, de l'oubli et des outrages qu'il reçoit si souvent en retour de ses bienfaits.

Les associés choisissent une heure de la journée qui est marquée à leur nom sur un cadran horaire. Pendant cette heure, *sans rien changer à leurs occupations habituelles,* ils tâchent de penser plus souvent à Notre-Seigneur, lui consacrant d'une manière toute spéciale leurs pensées, leurs paroles, leurs actions, leurs peines, surtout leur amour.

Tandis que l'impiété poursuit de ses outrages et de ses blasphèmes sacrilèges l'Hôte divin de nos tabernacles, c'est à vous, fidèles Gardes-d'Honneur, de l'entourer de vos adorations, de votre amour. Groupez-vous nombreux autour de ce Cœur qui a tant aimé les hommes et vous serez pour lui une couronne de joie et d'allégresse. Après l'avoir aimé et consolé pendant les années de votre pèlerinage terrestre, vous verrez approcher sans crainte l'heure du suprême appel. Vous redirez alors avec la Vierge de Paray expirante : « Oh ! qu'il est doux de mourir après avoir eu toute sa vie une tendre dévotion au Cœur de Celui qui doit nous juger ! »

LE CULTE DE MARIE DANS L'OUGANDA *(Suite)*.

La chapelle de la Sainte Vierge est bâtie sur une colline élevée ; le vallon qui s'étend au pied est couvert de huttes indigènes. Dès la pointe du jour, le premier catéchumène qui arrive au sommet de la colline hèle ses amis du vallon : « Hé ! Hé ! l'àmi ! » Une porte de branchages tombe et un homme apparaît. D'une voix qui a peine à parvenir jusqu'à la cime de la montagne : « Qu'y-a-t-il ? — Ta leçon d'hier, la sais-tu ? — Oui. — Qu'est-ce qu'un Sacrement ? — Un Sacrement est un signe sensible... — C'est bien. Est-il bon d'invoquer la Vierge Marie et les Saints ? — Oui, il est très bon.... — Et la Sainte Vierge, tu l'aimes ? — Oui. — Tu l'aimes beaucoup ? — Oui. — Et moi aussi, je l'aime. » Et toutes les cinq minutes, jusqu'à l'heure du catéchisme, ce sont les mêmes dialogues qui recommencent et, dans chaque dialogue, revient le nom de Marie, et c'est ce doux nom qui, répercuté par les échos de la montagne, vous revient sans cesse à l'oreille comme un mélodieux refrain.

Un matin je faisais mon action de grâces au pied de l'autel. Un groupe de femmes agenouillées à l'extérieur contre la muraille murmurait des prières, quand l'une d'elles, soulevant son petit enfant, l'approche de la fenêtre en lui disant : « *Petro ! dis à la Sainte Vierge : Mama, je t'aime.* » Instinctivement, je tourne la tête ; une légère brise soulevait les rideaux et j'aperçois mon noir chérubin au visage souriant, ses grands yeux fixés sur la statue de Marie, ses petites mains cramponnées aux barreaux de la fenêtre, répétant de sa voix enfantine la leçon de sa mère : « *Mama, Vierge Marie, je t'aime.* »

Et l'heureuse mère, déposant l'enfant à terre : « Petro, lui dit-elle, as-tu vu la Vierge comme elle souriait. »

Or cette femme n'avait pas encore reçu le baptême.

Dites-moi, mon Révérend Père, avez-vous jamais entendu dire que dans nos pays d'Europe, où le culte de Marie est le plus florissant, l'amour de la Sainte Vierge s'exhalât d'un cœur en accents plus naïfs et plus candides ?

Si des catéchumènes j'en arrive aux néophytes, que de choses plus édifiantes encore j'aurais à vous dire sur leur dévotion à la très Sainte Vierge ! Le culte que le catéchumène a pour la médaille, le néophyte le reporte sur son chapelet. En

prévision de son baptême, le catéchumène cueille dans la forêt les baies d'un arbrisseau, très dures, d'un noir brillant, appelées « malanga ». Puis il trouve sur les bords du Nyanza un roseau filamenteux assez semblable au papyrus, appelé « kibbo ». Avec les filaments de ce roseau, le Muganda tresse une ficelle qui servira de chaînette à son rosaire. Les graines de malanga, une fois percées, enfilées et distribuées en cinq dizaines, il noue le tout dans le pan de son lubugo (vêtement d'écorce d'arbre) en attendant le jour du baptême. Aussitôt que l'eau sainte a coulé sur son front, et avant même de sortir de l'église, il se passe au cou le chapelet de malanga. C'est ce qu'il appelle son « lusamba », comme qui dirait son « collier d'honneur. »

O heureux ! mille fois heureux celui qui peut se procurer un véritable chapelet d'Europe ! Pour avoir un chapelet les enfants pleurent et gémissent pendant des mois, et pour se soustraire à leurs importunités, le missionnaire, qui, en fait de chapelet, n'a plus que le rosaire qu'il porte sur son habit blanc, n'a qu'une ressource : celle de fuir. Pour avoir un chapelet de France, le jeune homme se fait petit marchand : il achète à bas prix à des pêcheurs du lac quelques poissons qu'il revend à très petit bénéfice ; et quand, après plusieurs semaines, il se voit entre les mains un nombre de cauris suffisant pour acheter l'objet de ses rêves, alors sa joie ne connaît plus de bornes.

Dans l'Ouganda, un néophyte sans chapelet et couvert seulement de quelques guenilles a-t-il à choisir entre un habit neuf et un chapelet, c'est le chapelet qu'il préfèrera sans hésiter, et, si vous lui objectez qu'il grelotte de froid par ces temps pluvieux, il vous répliquera ce que j'ai maintes fois entendu : *Sapule esinga byonna* (Un chapelet est préférable à tout).

Souvent nous voyons ici de grands garçons, de grandes jeunes filles, en haillons : ils avaient un lubugo neuf il y a quelques jours, mais ils l'ont vendu ou échangé contre un chapelet ; et, quand transi par la fraîcheur de la nuit, ce pauvre chrétien se réveille, il palpe son cher chapelet, le serre sur son cœur et, lui aussi, répète tout en tremblant de froid: *Sapule esinga byonna.*

Depuis le premier ministre du royaume jusqu'au dernier des esclaves, tous les Baganda, sans exception, portent au cou la couronne de Marie, avec cette différence que les grands chefs

se réservent les chapelets à grains plus gros, et tous, même ceux qui n'ont qu'un rosaire de *malanga*, en sont aussi fiers que l'écolier l'est de sa croix d'honneur ou le vieux soldat de sa décoration.

Une fois en possession du chapelet, le néophyte le récite. Je ne sache pas que, parmi nos quinze mille (1) chrétiens du Buddu, il y en ait un seul qui ne récite habituellement son chapelet chaque jour, et je connais une foule de néophytes qui récitent journellement le rosaire en entier. Comme vous seriez édifié, mon Révérend Père, si vous pouviez voir notre chapelle de la Sainte Vierge toujours bondée de monde, depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit et tous ces nègres agenouillés de longues heures devant la statue de Marie, tandis que leurs doigts égrènent le chapelet ! Et quand, le dimanche, après le chapelet récité en commun, le missionnaire entonne un cantique à la Sainte Vierge, avec quel entrain et quels formidables éclats la foule reprend à l'envi : *Ave Maria ! Ave Maria !* ou le gracieux refrain traduit en ruganda :

O ma Mère ! O Vierge Marie !
Je vous donne mon cœur,
Je vous consacre pour la vie
Mes peines, mon bonheur !

Pour moi, chaque fois que j'entends ce tonnerre de voix qui ébranle notre église en roseaux, il me semble que ces voix criardes sont de délicieuses symphonies, et j'éprouve au fond du cœur ce qu'éprouve un fils en voyant le triomphe de sa mère.

La dévotion à la Sainte Vierge occupe dans la vie des Baganda une place immense : tout ce qui leur arrive d'heureux, c'est à Marie qu'ils l'attribuent ; toute joie, toute bonne fortune, c'est Marie qui en est la source. Quand le chrétien muganda revient sain et sauf d'une expédition militaire, il n'a qu'une réponse à faire aux félicitations de ses amis : *La Vierge Marie m'a gardé. Merci de l'avoir priée pour moi.*

Quand de guerrier devenu chasseur d'éléphant, il revient des forêts avec une défense d'ivoire qu'il convertit aussitôt en cotonnades, il met toujours de côté une étoffe aux brillantes couleurs : c'est la part de Marie *qui l'a aidé.* Et puis, quand

(1) Les catéchumènes dépassent le chiffre de 80.000.

devenu marchand, il revient après un heureux négoce, la joie de sa famille ne se traduit que par ces paroles : *La Vierge Marie l'a aidé*, et lui, invariablement, de répondre : *Oui, elle m'a aidé*. La mère qui met au monde un nouveau-né, le convalescent qui relève de maladie, après toute entreprise qui a réussi, c'est aux pieds de la Sainte Vierge que l'heureux néophyte va déposer l'hommage de sa reconnaissance.

Dans leur correspondance, avant de signer leur lettres, les Baganda, même simples cathécumènes, font toujours précéder leur signature de ces mots : *Que la Vierge Marie te garde!* Pas un billet, quelque insignifiant qu'en soit le contenu, qui ne porte au bas ce souhait élogieux pour Marie.

(*A suivre.*)

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 19 au 26 Juin.

19. — III[e] dimanche après la Pentecôte, *Ste Julienne de Falconièri*, vierge. *Solennité de la fête du S. Cœur.* — Sainte Julienne de Falconièri était nièce de S. Alexis de Falconièri, l'un des sept bienheureux marchands de Florence qui fondèrent, avec saint Philippe Béniti, l'ordre des Servites : son père était si dévot à la T. S. Vierge qu'il fit bâtir en son honneur l'église de l'Annonciade. La T. S. Vierge récompensa la piété de son serviteur, et elle lui donna une fille qui fut sainte Julienne, encore que sa femme et lui fussent déjà avancés en âge. Les premiers mots que prononça la sainte enfant furent ceux de Jésus et de Marie.

20. Lundi. — *Saint Gervais* et *saint Protais*, martyrs, mémoire de *saint Sylvère*, martyr. — Saint Sylvère, successeur de saint Agapet, mourut martyr des mauvais traitements que lui avait fait endurer l'empereur Justinien par son ministre Bélisaire. — Mais, après sa mort, on vit bien le rude châtiment que mérite celui qui traite le Vicaire de J.-C. sans respect et met la main sur l'oint du Seigneur. Car les barbares envahirent l'empire de tous les côtés, et Bélisaire perdit sa puissance avec la grâce de l'empereur. On dit même qu'il eut les yeux crevés, et fut réduit à mendier l'aumône de porte en porte.

21. Mardi. — *Saint Louis de Gonzague*, confesseur. — Saint Louis de Gonzague entra, à Rome, au noviciat de la Compagnie de Jésus, le 25 de novembre 1585, fête de sainte Catherine, n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis. Voici les adieux qu'il envoya par ses serviteurs au marquis son père : *Oubliez votre peuple et la maison de votre père;* et à son frère Robert : *Celui qui craint Dieu fera de bonnes œuvres.* Lorsqu'il fut introduit dans sa

cellule de novice, il pensait déjà être en paradis, et il dit ce verset du psalmiste : *Voici mon repos aux siècles des siècles, j'habiterai dans ce lieu, parce que je l'ai choisi.* Depuis il solennisa dévotement le jour de son entrée dans la compagnie, et prit sainte Catherine pour son avocate.

22. Mercredi. — *N.-D. de Grâce* (du 5); mémoire de *saint Paulin*, confesseur. — Il n'est point d'éloges que saint Augustin, saint Jérôme, saint Martin ne donnent à saint Paulin. Ils trouvèrent heureux le siècle qui avait vu ce grand exemple de foi et de vertu. Saint Augustin y renvoyait ceux qui avaient encore quelque peine à suivre J.-C. crucifié : Allez, leur disait-il, allez dans la Campanie, voyez Paulin, cet homme si grand par son esprit et par sa noblesse, admirez avec quelle générosité ce digne serviteur de Dieu s'est dépouillé de tout pour ne posséder que Dieu seul, comment il a renoncé à tout le faste du siècle pour demeurer attaché à J.-C. pauvre et humilié.

23. Jeudi. — *Vigile de saint Jean Baptiste*, (sans jeûne) *office votif du T.-S. Sacrement.* — C'est une ancienne coutume, que, la veille de la Nativité de saint Jean Baptiste, on fasse de grands feux de joie, comme pour vérifier d'une manière plus sensible ce que l'ange avait dit : que les peuples se réjouiraient à sa naissance.

24. — Vendredi. — *Nativité* de saint Jean Baptiste, double de 1re classe avec octave. — A la naissance de saint Jean Baptiste, l'univers entier a eu raison de se réjouir, puisqu'il y trouvait une assurance que le Messie promis depuis tant de siècles allait bientôt paraître, de même qu'au lever de l'aurore on peut se promettre que le soleil n'est pas éloigné; il est donc juste que nous nous réjouissions encore dans le Seigneur, en célébrant la mémoire d'un évènement si intéressant pour notre salut.

25. Samedi. — *Saint Guillaume*, abbé. *Anniversaire de l'élection* de Mgr l'Évêque de Chartres. Demandons à Dieu qu'il daigne combler de ses bénédictions celui qu'il a choisi pour présider à l'Église de Chartres, et qu'il le fasse parvenir au bonheur éternel avec le troupeau qu'il lui a confié.

26. — IVe Dimanche après la Pentecôte, *Saint Jean* et *saint Paul*, martyrs.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Quête du dimanche, 19 juin, dans toutes les églises du diocèse, pour l'église du Sacré-Cœur de Montmartre.

La procession de la Fête-Dieu. — Le temps a favorisé notre procession annuelle de la Fête-Dieu, à Chartres. Elle a été magnifique. Monseigneur officiait et portait le Saint Sacrement. Le cortège se

développait en immènse défilé et avec une grande variété d'insignes : les riches ornements du clergé, des confréries, des élèves de pensionnats fixaient l'attention comme les riches bannières qui, de distance en distance, flottaient au milieu des rangs. Les dix reposoirs, où s'est arrêté le Saint Sacrement pour la bénédiction des foules, avaient été préparés avec un goût exquis ; quatre ou cinq étaient particulièrement remarquables. Ce qui ne l'a pas été moins, c'est le soin avec lequel ont été pavoisées les maisons qui se trouvaient sur le parcours. Les habitants de la basse ville, dont c'était le tour cette année, tiennent beaucoup, on le voit, à leur procession eucharistique ; les quelques rues de la haute ville par où elle a fini, se sont distinguées plus que jamais par leurs décorations. Honneur aux Chartrains, toujours fidèles aux habitudes de leurs ancêtres, quand il s'agit des manifestations religieuses dans les rues de leur cité !

A la Maison du Saint Cœur de Marie. — Cette bonne Communauté, dite de la Maison Bleue, a célébré, le 13 juin, sa fête de saint Antoine par une cérémonie d'un caractère particulier. Il y a eu, dans sa gracieuse chapelle, érection solennelle d'un chemin de croix, don d'une généreuse chrétienne, dont le souvenir restera cher aux Sœurs du Saint Cœur de Marie et aux très nombreuses enfants de leur asile. M. le Curé de Notre-Dame, supérieur de la communauté, présidait, accompagné de plusieurs autres prêtres. Le prédicateur était M. l'abbé Fournier, vicaire général.

A Saint-Cheron. — Le service anniversaire pour feu Mgr Lagrange au Petit Séminaire de Saint-Cheron est fixé au mardi 28 juin, à 9 heures.

Francourville. — Cette paroisse vient d'être témoin d'un fait édifiant qu'il nous semble utile de signaler ici :

Un des ouvriers Belges occupés aux travaux de la saison dans nos campagnes beauceronnes est décédé le samedi 11 juin ; il était depuis quelques semaines au service de M. Thirouin d'Auzainville, commune de Francourville. Sa maladie n'a pas été longue, mais il n'a pas attendu à la dernière heure pour se confesser ; un de ses camarades, moins étranger que lui à notre langue, le mit en rapport avec M. le Curé, et lui-même, après le départ du prêtre, continua d'aider le malade à mourir pieusement. L'inhumation fut fixée au lendemain dimanche, vers onze heures. Quel fut l'étonnement des gens du lieu, lorsqu'ils virent arriver de toutes parts des compatriotes du défunt ! Vingt-quatre heures avaient suffi pour que les Belges employés dans le pays fissent parvenir jusqu'à des camarades éloignés de 8 à 10 lieues et peut-être plus la nouvelle du décès, et pour que ceux-ci se rendissent au triste appel ; ils se trouvèrent environ cent-vingt aux obsèques.

A la cérémonie de la levée du corps, dans la ferme de M. et de Mme Thirouin qui, disons-le à leur éloge, firent preuve de leur bon cœur en cette circonstance, tous ces Belges étaient agenouillés. Pendant le long trajet d'Auzainville à l'église paroissiale, un bourdonnement se faisait entendre derrière le clergé ; mais ce jour-là ce n'était pas l'effet de causeries intempestives ; c'était un bruit de prières prononcées en langue flamande et à mi-voix ; les 120 étrangers se répondaient les uns aux autres pour le *chapelet* ; il en fut de même durant la conduite au cimetière. A l'église, la tenue de tous témoignait de leur tristesse mais encore plus de leur foi. M. le Curé, touché comme ses paroissiens présents de cette attitude des Belges, les avertit que le produit de l'offrande serait consacré tout entier à faire dire des messes pour le défunt. Dès le lendemain, il en a dit une à cette intention, et une trentaine de ces braves ouvriers de Flandre orientale étaient restés ou revenus à Francourville pour y assister.

Quel bel exemple d'esprit religieux et de fraternité chrétienne !

La Fête-Dieu chez les Petites-Sœurs des Pauvres. — On nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Vous allez dire que je suis bien importun; c'est la troisième fois que je viens vous demander la permission d'inscrire quelques lignes dans votre Semaine religieuse. Vous me pardonnerez, je l'espère, car c'est pour chanter, à la façon d'un pauvre vieux, la plus grande gloire du bon Dieu.

Jeudi dernier nous étions tous tristes à notre réveil, en contemplant les gros nuages gris qui remplissaient le ciel et qui ne demandaient qu'à fondre sur nos têtes. Et pourtant nos Petites-Sœurs qui ne savent heureusement pas ce que c'est que de douter de la Providence, remontaient notre courage et nous donnaient l'exemple d'une confiance sans borne, en travaillant bon gré mal gré à préparer leurs magnifiques reposoirs à travers les gouttes d'eau. Nous nous disions tout bas : « Pauvres Petites-Sœurs, vous perdez bien votre temps et votre peine ; la procession n'aura pas lieu par un temps pareil ! » Mais elles travaillaient quand même, travaillaient toujours, ne trouvant jamais rien d'assez beau pour le bon Dieu, et nous les aidions de notre mieux. Un quart d'heure seulement avant la cérémonie le ciel semblait se rire de nous ; il pleuvait bien fort, et nous pleurions presque de découragement ; les Petites-Sœurs seules ne pleuraient pas ; elles priaient et faisaient prier quelques petits enfants, ces anges de la terre, venus eux aussi, pour mêler leurs voix enfantines aux voix des pauvres vieux. « Bon Jésus, leur faisaient-elles dire, en élevant leurs petites mains innocentes vers le ciel, bon Jésus, ne faites pas pleuvoir la pluie ! »

Elles avaient bien raison, les Petites-Sœurs, de ne pas perdre confiance. Comment ne pas croire que le ciel exauça les si touchantes prières de ces enfants bénis du bon Dieu !

L'heure de commencer la procession arrive — pas une goutte d'eau — et nous pouvons défiler en rangs serrés à travers les verdoyantes allées de notre jardin, heureux et fiers de servir de cortège à Notre-Seigneur et de lui demander de vouloir bien répandre ses bénédictions sur nos religieuses qui, de tout leur cœur, nous apprennent à le connaître, à l'aimer et à le servir de notre mieux pour réparer, nous disent-elles si justement, les années où nous l'avons trop oublié, et pour le supplier de vouloir bien nous recevoir un jour dans son saint Paradis, nous tous, les bons vieux et bonnes vieilles de la petite famille, et avec nous tous, les bienfaiteurs et bienfaitrices de notre maison bénie.

Henri LOUPINCE,

Charretier retraité chez les Petites-Sœurs des Pauvres à Chartres.

9 juin 1898.

UNE CHASUBLE DE SAINT THOMAS BECQUET, ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY (1718.)

La démolition des maisons pour le dégagement de la Cathédrale a fait découvrir une pierre avec une inscription latine qui n'est pas sans intérêt.

Cette inscription est en tout semblable à celles qui se voient dans l'église Saint-Pierre de Chartres, sur les colonnes à droite et à gauche du sanctuaire, et qui ont été gravées de 1709 à 1712 par Claude Augé, sculpteur lyonnais et architecte, alors à Chartres.

Cette pierre mérite une longue étude, que je destine à ma Revue des *Archives historiques*, mais je me fais un devoir d'en offrir la partie la plus intéressante à la *Voix de Notre-Dame.* Voici d'abord la traduction du texte latin :

« Icy gist le seigneur Jean de Salisbury, évêque de Chartres, qui était chapelain de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, quand celui-ci souffrit le martyre chez les Anglais, et dont il donna la chasuble à l'abbaye de Saint-Père de Chartres. Ledit Jean mourut en l'année 1180, et eut pour successeur, sur le siège épiscopal, Pierre de Celle, abbé de Saint Rémi de Reims. Cet excellent prélat repose dans notre chœur, là où se lit l'Evangile. »

Jean de Salisbury et son successeur Pierre de Celle, évêques de Chartres, avaient été enterrés dans l'église de Josaphat, à Lèves, aujourd'hui hospice d'Aligre. Le Nécrologe de cette abbaye contient les obits des deux prélats, et l'auteur de l'inscription en a extrait quelques passages pour rédiger sa notice.

Les deux tombeaux existèrent jusqu'aux troubles des protestants qui les brisèrent. Le chanoine Souchet déplore amèrement ces barbares dévastations :

« Jean de Salisberi, dit-il, estant décédé le 24 d'octobre 1180, trouva sa sepulture en l'église de Josaphat, devant l'autel de Notre Dame, où sa représentation se veoid encores, quoique mutilée et rompue par la malice et impiété des sectaires, qui n'ont pas mesme pardonné aux pierres. »

« Pierre de Celle... fut porté inhumer en l'église de Josaphat, devant la chapelle des Anges, soubz une tombe de pierre sur laquelle estoit sa représentation que les hérétiques, qui s'estoient emparés de ceste abbaie en 1591, rompirent en trois morceaux. »

D'après le mot : « *Icy gist* », c'est bien à Josaphat et non à Saint-Pierre que se trouvait l'inscription lapidaire récemment trouvée.

La chasuble de saint Thomas de Cantorbéry était bien, au contraire, conservée dans le trésor de notre belle abbaye bénédictine.

Nos historiens, il est vrai, n'en disent mot. Rouillard, le chanoine Souchet, Lépinois, n'en ont point parlé. La *Gallia christiana* et Fisquet ne font que la citer. M. de Mély a publié, dans la *Revue de l'Art chrétien*, un inventaire de Saint-Pierre daté de 1399, où se trouve l'article suivant : « Une chasuble jaune, que l'on met à Pâques, c'est une chasuble de saint Thomas de Cantorbéry. » Mais sans ajouter le moindre commentaire.

Cependant l'*Histoire de l'Abbaye de Saint-Père*, par D. Aubert, écrite en 1672 et conservée à la Bibliothèque de Chartres sous le n° 1151, et auquel M. de Mély avait emprunté le susdit inventaire, est assez explicite sur cette précieuse relique. Voici ce qu'elle dit, à la date de 1178, folio 256.

« Le Reverendissime evêque Jehan de Salisbery, monstra non seulement par ce que dessus, l'affection qu'il portoit aux moines de Saint-Père, mais aussi par le don qu'il leur fit d'une chasuble et tunique de saint Thomas, martyr, archevesque de Cantorbéry, duquel il avoit esté secrétaire. Cette chasuble se conserve dans le trésor de la sacristie de Saint-Père, et le jour de la feste du saint, qui est le vingt neufiesme décembre, le prêtre qui chante et célèbre la grand messe en est revestu. Cette chasuble semble être d'un ancien damas à grands ronds de couleur de feuille morte, l'orfroy est à fond violet à petits florons d'or faits au mestier ; sur le dos est un grand fleuron semé de petites perles et autrefois enrichi de neuf pierres précieuses. La tunique est de même étoffe et couleur que la chasuble. »

Charles du Jardin, dans son abrégé de l'Histoire de Saint-Père,

daté de 1709 (mss. 1515 de la Biblioth. de Chartres), écrit f. 6, verso : « Jean de Salisbery, alors evesque de Chartres en 1777, donna à Saint-Père la chasuble de Saint Thomas de Cantorberi, dont il avoit esté chapelain avec la tunique du mesme saint, on les conserve dans le trésor et on se sert encore une fois par an de sa chasuble. »

Cette description de la chasuble de saint Thomas ne laisse entrevoir rien de particulièrement riche ou artistique; les fleurons de l'orfroy faits au métier, surtout celui du dos avec ses perles et ses neuf pierres précieuses, pouvaient cependant mériter une attention spéciale. Mais, hélas ! la chasuble a disparu pendant la Révolution; le Musée de Chartres n'en possède pas le plus petit fragment.

Cette chasuble ne semble pas avoir été, comme la chape contemporaine de Sens, l'objet d'un culte. Par le souvenir du glorieux martyr, elle avait droit au respect, et les moines la conservaient avec soin, la réservant pour les plus grandes fêtes, Pâques et celle de saint Thomas lui-même. La tunique fut encore moins connue.

Comment cette inscription lapidaire a-t-elle été transportée de Josaphat à Chartres ?

L'abbaye fut entièrement ruinée pendant la Révolution. Il n'en est pas resté pierre sur pierre. Seul un minime pan de muraille de l'abside de l'église, au-dessus de la fontaine, est encore conservé. Il fut donc facile alors de l'enlever et de la livrer à un usage profane. Nous avons la confiance que l'heureux propriétaire, M. Darreau, saura en assurer pour toujours la conservation.

C. MÉTAIS.

FAITS DIVERS

SAINT ANTOINE DE PADOUE LIEUTENANT-COLONEL D'INFANTERIE

En Portugal, saint Antoine, par un rare privilège, jouit des honneurs militaires, depuis près de deux siècles. C'est le roi Jean V qui commença à les lui rendre.

En 1706, à la veille d'une bataille et pour stimuler ses troupes, il enrôla saint Antoine dans son régiment et fit rendre à son image les honneurs que l'on rend au drapeau. Il n'eut pas lieu de le regretter. La statue a plus d'une fois vu le feu ; elle a même reçu une blessure, couverte depuis par une décoration.

A cet hommage, le roi Jean VI en ajouta un autre. En 1814, déférant au vœu de ses officiers et complétant ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, il nomma saint Antoine lieutenant-colonel d'infanterie, dans un diplôme des plus curieux. En voici la teneur: Le glorieux saint Antoine a contribué, nous en sommes convaincu,

par sa puissante intervention, au rétablissement souvent définitif de la paix dans l'empire portugais. En conséquence, nous avons résolu de le nommer au grade de lieutenant-colonel d'infanterie. Il recevra la paye d'usage des mains de notre maréchal de camp, Richard Xavier Cubral de Cunha. Qu'on exécute notre volonté.

» Nous avons apposé à ce décret notre signature royale de notre main, et le grand sceau du royaume.

» Donné de notre capitale, le 31 août de l'an 1814, après la naissance de Notre-Seigneur. JEAN, *roi de Portugal.* »

La Gazette des Tribunaux raconte qu'à Montpellier une femme divorcée, ayant contracté un soi-disant mariage nouveau à la mairie, est revenue habiter avec son vrai mari, le premier ; mais le second les a poursuivis tous deux. Le tribunal a condamné la femme à deux jours et le mari à six jours de prison. C'est la *loâ.* Eh bien, rien ne prouve mieux que ce fait combien la loi Naquet est immorale d'origine : il faut donc la redresser.

(Semaine catholique de Toulouse.)

Congrès eucharistique. — Le XIe Congrès Eucharistique international se tiendra, à Bruxelles, du 13 au 17 juillet prochain, ainsi que vient de le décider le Comité permanent des Œuvres eucharistiques, de concert avec S. Em. le cardinal Goossens, archevêque de Malines. Le Souverain Pontife, en bénissant l'Œuvre des congrès et associations eucharistiques, leur a donné saint Pascal Baylon pour patron.

Les frais du Congrès et du Comité permanent sont couverts à l'aide de dons volontaires et du montant du prix des cartes de congressistes. La carte de congressiste, nominative et personnelle, donne droit au compte rendu du Congrès. Le prix en est de 10 francs. Toutes ces offrandes, demandes de cartes, de renseignements, et communications relatives au Congrès, doivent être adressées à M. de Pèlerin, secrétaire général du Comité permanent, 5, rue Bayard, à Paris, ou à M. Stinglhamber, secrétaire général du Comité local, 41, rue des Minimes, à Bruxelles.

BIBLIOGRAPHIE

Un nouveau volume de l'année liturgique de Dom Guéranger. — L'annonce de ce livre est une bonne fortune pour tous ceux — et leur nombre en est grand — qui possèdent cet incomparable ouvrage dont ils attendent impatiemment l'achèvement. C'est l'avant-dernier volume, le XIVe, — qui est le *tome V du Temps après la Pentecôte.* La librairie Oudin (Poitiers-Paris) vient de mettre en vente chez tous les libraires ce volume en format in-12, cadre noir, et format in-32, cadre rouge, au prix de 3 fr. 75 le volume.

Un apôtre de l'union des Eglises en Orient au XVIIe siècle. Saint Josaphat, archevêque de Polock, martyr, par le Révérendissime Père Dom Guépin, abbé de Silos (Espagne) : 2 volumes in-8°, **15** francs, à la librairie Oudin (Poitiers-Paris) et chez tous les libraires.

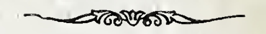
On peut dire que ce livre contient l'une des pages les plus mouvementées et les moins connues de l'histoire de l'Eglise. Cette lutte de l'Eglise uniate de Pologne contre le schisme est une longue suite de merveilles de foi et d'énergie ; et ce livre a une actualité saisissante au moment de nos relations si intimes avec la Russie et des louables efforts faits par le Czar actuel pour adoucir les rigueurs de son gouvernement à l'égard des catholiques. — N'est-ce pas d'ailleurs travailler à l'Union si souhaitée des Eglises que d'éclairer cette question et de mettre en lumière l'obstacle si faible qui sépare l'Eglise schismatique de Rome et de la vérité ?

Mademoiselle Victorine Bessard, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, Prieure de la Fraternité de Paimbeuf, par le R. P. Joyau, des Frères Prêcheurs, 1 vol. in-12, **2** fr. **50**, à la librairie Oudin : Poitiers-Paris, et chez tous les libraires.

L'auteur, après avoir écrit avec beaucoup de talent une vie de saint Thomas d'Aquin, a voulu faire une autre belle œuvre, en montrant « dans la lumière de Dieu, ce que renferme de grand et de beau la fidélité dans les petites choses, l'abandon sans réserve au bon plaisir divin. » Mlle Bessard était regardée à Paimbeuf, même par les incroyants, comme une sainte. Sa vie fut modeste et sans éclat, mais tout embaumée de vertu. Et ces vies simples, extérieurement si semblables aux nôtres, sont de nature à nous toucher plus profondément que le récit des vertus extraordinaires et d'exception.

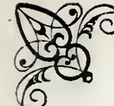
Vie séraphique de saint Antoine de Padoue, l'ami des pauvres et des enfants, son rôle social : publiée par le vénéré Père Marie-Antoine à la librairie Oudin, à côté de toute une série d'autres publications relatives à la même dévotion.

La *Vie séraphique*, qui est en vente chez tous les libraires au prix de 0 fr. 50, est illustrée de 23 charmantes gravures retraçant toute la vie du Saint. (Librairie Oudin, Poitiers-Paris).



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.





SAMEDI 25 JUIN 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE JUIN)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 26 juin, 4[e] dimanche après la Pentecôte, saint Jean et saint Paul, *double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. Après le salut, cérémonie paroissiale dans la grande nef, pour la *Bénédiction des Roses;* sermon par le R. P. Dubois, barnabite. — A la messe de paroisse de demain, quête pour les enfants pauvres de la Première Communion.

— Le 29, Fête de Saint-Pierre et de saint Paul, double de première classe avec octave. Ordination générale dans le chœur. La cérémonie commencera à 7 h.

Le 30, Commémoration de Saint Paul. — A la Crypte de la Cathédrale, cinq des nouveaux prêtres diront leur première messe. — La plus solennelle pour la Maîtrise commencera à 7 h. 1/2.

— Le vendredi 1[er] juillet, à 7 h., messe de l'Apostolat de la Prière. A 8 h. du soir, salut.

— Le 2 juillet, *Visitation de la Sainte Vierge*, double de 2[e] cl. Offices capitulaires à 9 h., et à 3 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 26 juin, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, à 7 h., messe de communion générale, avec allocution et chants. — A 10 h., grand'messe (Messe en musique à 4 voix de Théodore Dubois). — A 3 h., vêpres, suivies du sermon, des complies et du salut.

Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du S. C.

Monastère de la Visitation. — 1[er] juillet, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h., première messe. A 6 h., 3/4, messe conventuelle avec exposition du T. S. Sacrement. A 4 h., sermon, salut; distribution des billets zélateurs.

Le samedi 2 juillet, *Fête de la Visitation*. A 6 h. et 6 h. 1/2, messes. A 7 h. 1/2, messe avec chants, Exposition du T. S. Sacrement. A 4 h., sermon par M. l'abbé Roger, second chapelain de Saint-Paul; salut solennel. — Indulgence plénière.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la livraison du 20 juin 1898: I. L'Église russe et l'Union, par le P. F. Tournebize. — II. Les diamants du Cap (deuxième article), par le P. J. de Joannis. — III L'Instruction religieuse au Collège. — La question de la vocation (suite), par le P. J. Delbrel. — IV. De la beauté d'après saint Augustin, par le P. G. Sortais. — V. L'Alaska. Observations d'un missionnaire, par le P. J. B. René. — VI. Consécration et Épiclèse (fin), par le P. X.-M. Le Bachelet. — VII. La « Religion et la Beauté », par le P. V. Delaporte. — VIII. Livres. — IX. Évènements de la quinzaine. — X. Table du Tome 75[e].

La Revue du Monde invisible, sous la direction de Mgr Méric et avec la collaboration du docteur Surbled et d'un grand nombre de théologiens et de médecins, paraîtra une fois par mois dans le format in-8° et aura 64 pages de texte. — Prix de l'abonnement : 10 fr. (Bureaux : 29, rue de Tournon, Paris).

Sommaire du premier numéro paru le 15 juin : Mgr Méric : La crise religieuse et le monde invisible. — Dr Surbled : Le mystère de la Télépathie. — Hantise. — L. Dasté : L'occultisme autrefois et aujourd'hui. — Antonini : Guérisons par contact. — Dr Surbled : Le Diable c'est l'ignorance... Souvent. — Grit : Graphologie. — Dr Le Menant des Chesnais : Académie des sciences psychiques. — Dr G. de la Morinais : Les photographies d'esprits. — Cora Stral : Chronique. — Demandes et réponses.

N° 20. 25 Juin 1898.

SOMMAIRE

LIVRES DE PRIX (1)

Voici l'époque où les maisons d'éducation font leur choix de livres de prix. On peut calculer que les écoles catholiques de tout ordre et de tout degré dépensent chaque année environ cinq millions pour l'achat de ces ouvrages. Il est impossible de calculer, par contre, le bien ou le mal que peut faire un bon ou mauvais choix de cette quantité énorme de volumes.

La question mérite donc, au premier chef, d'attirer notre attention, d'autant qu'il y a deux dangers à éviter dans l'achat de ces volumes : danger, avec la mauvaise excuse d'acheter des volumes neutres, de propager des ouvrages qui ne feront aucun bien, qui feront peut-être du mal ; danger, en se procurant des ouvrages simplement moraux et à bon marché, de ne répandre que des fadeurs qui n'amèneront aucun bon résultat.

Or, c'est un devoir pour les éducateurs chrétiens de ne distribuer que des volumes de prix à la fois vraiment catholiques et parfaitement rédigés.

On ne songe pas toujours assez à cette double obligation.

L'année dernière, M. l'abbé Salembier, professeur à la Faculté de théologie de Lille, signalait courageusement le mal au Congrès des Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais.

« Que de volumes neutres ou insignifiants ont été ainsi distribués ! Que de non-valeurs ! Quelle littérature de fruits secs ! Quelle conspiration du silence pour supprimer Dieu, la Religion, l'Église, de toutes les données de la science ! Que de mauvais livres aussi !

» Après le sirop qui donne des haut-le-cœur, voici le vitriol qui empoisonne. On donne en prix les œuvres des pires historiens, brillamment illustrées et splendidement reliées. On paie la composition de certains ouvrages où la foi et la vérité historique sont horriblement bafouées. Tel éditeur de Paris a reçu 60,000 francs l'an dernier, pour publier des livres antichrétiens à distribuer en prix, et nous savons que des religieuses ont acheté certains numéros de ces collections malsaines. Le

(1) D'après la Sem. Rel. de La Rochelle et d'autres Revues.

volume est gros, il est superbement et artistement vêtu de pourpre et d'or; que faut-il de plus? »

Est-il besoin d'insister sur ce point: des catholiques se faisant par irréflexion, par ignorance, les propagateurs des mauvais livres parmi la jeunesse! Nous le croyons pas. Que les éducateurs et éducatrices s'informent auprès des personnes compétentes, et ce danger sera évité.

Nous croyons nécessaire, par contre, d'insister davantage sur le second écueil.

On examine un ouvrage; on constate qu'il est rédigé dans un bon esprit; il est bon marché; on le prend.

Eh bien, cela n'est pas suffisant, et c'est ainsi qu'on encombre les bibliothèques d'ouvrages sans valeur, de volumes qui ne peuvent vraiment faire aucun bien et qui peuvent faire du mal, parce que, mal rédigés, ils risquent de dégoûter ceux qui les lisent des sujets sérieux et qu'ils nous déconsidèrent aux yeux de nos adversaires.

Il ne suffit pas, en effet, qu'un ouvrage soit rempli de bonnes intentions et qu'il se vende à bon marché pour qu'on le prenne aussitôt. Il faut qu'il soit bien pensé et bien écrit.

Le bien n'est jamais complet sans le vrai et le beau. L'art n'est pas une chose secondaire.

Donnez moins de prix s'il le faut, mais donnez des prix qui aient une réelle valeur morale, intellectuelle et artistique. C'est ainsi que vous ferez du bien.

Des éditeurs catholiques, — que nous ne voulons pas nommer ici par crainte de passer pour faire une réclame, — se sont mis courageusement à la besogne. Fond et forme, art, vérité, tout se réunit dans les ouvrages qu'ils éditent. Ils méritent d'être encouragés. La presse catholique doit être sévère sur ce point.

Plus de réclames de complaisance! Plus de bonnes intentions dénuées de littérature et de science!

Soyons les premiers en tout!

CULTE DE MARIE DANS L'OUGANDA

(Lettre communiquée à la **Voix de N.-D.** *par le P. Belaue)*

(Suite et Fin.)

Le culte des Baganda pour la Sainte Vierge n'est pas un culte superficiel, comme on pourrait le croire de la part de pauvres noirs, ce n'est pas une dévotion de sensiblerie, de

sentimentalité, non, en même temps qu'il est affectueux, ce culte est mâle, il est solide, il est généreux, il part du cœur avant de tomber des lèvres.

Je dis que leur dévotion pour Marie est mâle et solide, elle se traduit en effet par des jeûnes pénibles, par des mortifications auxquelles vous auriez peine à croire. Nous avons beaucoup de néophytes, surtout parmi les femmes qui, le samedi, ne mangent qu'une seule fois, à la tombée de la nuit; d'autres, qui s'abstiennent de tout condiment. Et tout cela pour honorer la Sainte Vierge.

Il y a dans l'Ouganda des chrétiennes qui, chaque semaine, passent une nuit entière prosternées sous le portique de la Sainte Vierge. Mon Révérend Père, représentez-vous par la pensée une de ces négresses, le visage fouetté par un vent glacial ou grelottant sous la rosée froide de la nuit, agenouillée de longues heures contre le mur de la chapelle, et dites-moi si devant cette chrétienne d'un jour vous n'êtes pas aussi ému que devant le chevalier du moyen âge faisant sa veillée d'armes aux pieds de la Madone?

La dévotion des Baganda pour Marie est généreuse, car ils prennent sur leur nécessaire pour faire l'aumône. Quand un enfant reçoit un cauri (petit coquillage qui a une valeur de un centime à un centime et demi) bien blanc, bien luisant, c'est sur le marchepied de l'autel de Marie qu'il va le jeter; souvent cet enfant n'a pour se couvrir qu'un petit morceau d'étoffe, qu'importe! il donnera fièrement son obole. Ce qui m'a le plus ému dans ces offrandes faites à Marie, c'est de voir des pauvres vieilles, toutes ridées, se priver de sel ou de tabac (Dieu seul connaît tout le prix d'une pareille mortification pour une négresse), afin d'épargner, elles aussi, quelques cauris qu'elles offriront à leur *Bonne Mama*.

Un seul fait vous prouvera la générosité de leur dévotion. Il y a quelques mois, quand il s'agit de construire une chapelle neuve, en briques, le tronc de la Sainte Vierge se trouvait riche de 40000 cauris, quarante mille cauris! C'est une somme immense, quand on songe à l'extrême indigence où sont réduits la plupart de nos néophytes.

Mon Révérend Père, si les Baganda aiment la Sainte Vierge, je dois vous dire qu'ils en sont tendrement aimés, car Marie leur rend amour pour amour. Passant sous silence les faveurs

particulières, je ne vous écrirai que le bienfait national, dont cette bonne Mère vient de gratifier nos Baganda.

Depuis cinq années que je suis au Buddu, je vois avec douleur nos chrétiens décimés par la peste bubonaire, endémique au Buddu, peste que les indigènes appellent *Kaumpuli.* Au mois de février dernier, le fléau devint tellement meurtrier que les missionnaires crurent devoir pousser vers Marie un suprême cri d'appel en faveur de leurs enfants qui se mouraient. Les deux missions établies au Buddu, Bikira et Villa-Maria, s'entendirent à l'amiable, et il fut convenu que le 24 février, à deux heures de l'après-midi, aurait lieu une procession, précédée de trois jours de jeûne, durant lesquels les chrétiens s'abstiendraient même de boire le vin de bananes. Il n'y eut qu'un cri de joie parmi les néophytes et les catéchumènes, quand on leur parla d'un jeûne de trois jours en l'honneur de Marie. Ils firent jeûner même les enfants à la mamelle.

Le 24 février fut un jour mémorable : la procession se déroula longue, majestueuse, recueillie : le chapelet était récité en chœur et chaque dizaine était interrompue par le couplet d'un cantique, composé pour la circonstance sur l'air plaintif du « Pitié, mon Dieu » et la foule reprenait le refrain : *O Marie, notre Mère, notre Espérance. Le malheur nous accable, soyez notre Avocate !*

Un autel était dressé en plein air, sur le sommet de la colline. Pour fléchir plus sûrement l'Avocate des affligés, toute la chrétienté de Villa-Maria, par la bouche du Père supérieur, fit vœu de construire à Marie une chapelle en briques et de se consacrer à Elle !

En descendant la colline, le Père Gâcon, dont le dévouement n'a d'égal que sa foi vive, nous disait bravement : « Aujourd'hui le *kaumpuli* est enterré. Quiconque viendra me demander du remède, je l'enverrai à la Sainte Vierge. C'est son affaire. » Il tint parole et sa confiance ne fut pas déçue. *Les quinze jours qui suivirent cette procession, pas un seul nouveau malade, plus un seul décès. Tous les malades d'autrefois guérissaient comme par enchantement, sans aucun remède.*

Déjà on croyait que c'en était fait du kaumpuli, quand subitement il reparut. Les malades affluaient, une centaine chaque jour, mais *tous guérissaient.*

Il fallait se hâter d'accomplir le vœu du 24 février. Dès que les pluies eurent cessé, on se mit à l'œuvre.

C'est le 15 juillet que fut posée la première brique.

Or, depuis cette date du 15 juillet jusqu'à ce jour 10 novembre, nous n'avons eu à Villa-Maria que deux victimes du kaumpuli.

Cependant la chapelle s'élevait rapidement, gracieuse et coquette, grâce à l'activité du pieux frère Victor qui me demanda comme une grâce de poser lui-même *toutes* les briques, sans qu'un seul nègre y mît la main.

Enfin le 8 septembre, fête de la Nativité, ses blanches murailles s'apercevaient à cinq lieues à la ronde, étincelantes sous les feux de notre soleil équatorial, et ses élégantes fenêtres ogivales faisaient l'admiration des Baganda. A l'intérieur, les murailles disparaissaient sous les oriflammes, les guirlandes, les images coloriées et les tentures de toute nuance. De larges bandes de satin, bleu, rouge et surtout blanc, suspendues en forme de dôme se réunissaient en couronne au-dessus de la statue de Marie Immaculée.

A dix heures du matin plus de quinze mille Baganda couvraient les flancs de la colline. Le Révérend Père Moullec, supérieur de Bikira (Notre-Dame des Victoires), avait accepté de présider la bénédiction de notre chapelle. Debout sous le portique, il édifia son auditoire durant trois quarts d'heure et, après une chaleureuse exhortation, il bénit l'oratoire.

A l'issue de la bénédiction, on lut l'acte solennel par lequel le Buddu se consacrait à Marie. Pendant cette lecture, un silence parfait planait sur la multitude, mais, aussitôt cette lecture terminée, une triple salve de mousqueterie déchira les airs et la foule enthousiasmée y répondit par d'interminables cris de joie.

Cher petit oratoire bâti et décoré avec les aumônes de nos pieux Baganda ! Puisse Celle qu'on y honore continuer à bénir les Missionnaires qui portent son rosaire et sa blanche livrée et qui se feront toujours un bonheur de travailler à l'extension de son culte !

Mon Révérend Père, il est temps que je termine cette lettre déjà trop longue. En la commençant je vous ai dit que, parmi les motifs qui me déterminaient à vous l'adresser, il y en avait un quelque peu intéressé. Le voici.

Ces jours-ci, je me faisais ces réflexions que me suggéraient les pleurs de nos chrétiens sans chapelet : « Il y a douze ans,

quand je faisais mon noviciat à Maison-Carrée, je trépignais d'aise sur mon banc chaque fois qu'on nous lisait une lettre venue de l'Ouganda, et si on m'avait dit que moyennant une aumône de quelques chapelets, je pouvais contribuer au succès de cette incomparable mission, il me semble que j'aurais tout vendu, même mes habits. Aujourd'hui le feu sacré ne s'est certainement pas refroidi au noviciat ? Les novices actuels doivent avoir pour les Baganda le même amour et la même admiration que les novices d'autrefois. Eh bien, qu'ils nous montrent lenr amour et leur admiration par un don vraiment généreux.

Dites-leur que j'attends d'eux comme réponse à ma lettre un cadeau de *deux mille chapelets* et de *quatre mille médailles miraculeuses.* Quant à celui qui se sera montré le plus généreux, je prierai la Sainte Vierge pour qu'elle lui donne un passe-port pour l'Ouganda, la perle des missions.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 26 Juin au 3 Juillet.

26. — IVe Dimanche après la Pentecôte, *Saint Jean et saint Paul*, martyrs. — Saint Jean et saint Paul étaient frères, tous deux serviteurs de Constance, fille de l'empereur Constantin, qui leur laissa de grands biens. Julien l'apostat, parvenu à l'empire, voulut contraindre les deux frères à renoncer à J.-C. Mais ceux-ci persévérèrent dans la confession de leur foi. C'est pourquoi ils furent décapités, et enterrés dans leur maison même, qui devint plus tard une magnifique église, et qui est aujourd'hui un titre cardinalice.

27. Lundi. — *De l'Octave.* — Imitons saint Jean-Baptiste dans son éloignement du monde ; pratiquons à son exemple la mortification et l'humilité ; soyons comme lui pleins de courage et d'intrépidité ; mettons-nous au-dessus du respect humain, et n'abandonnons jamais la cause de Dieu, notre fidélité dût-elle nous coûter les plus grands sacrifices et même la vie.

28. Mardi. — Vigile des saints apôtres ; *saint Léon*, pape et confesseur. — Saint Léon II succéda au pape saint Agathon. Ce fut le premier qui prescrivit le baiser de paix aux assistants pendant la messe. Il s'occupa aussi de la réforme des chants d'église et composa des hymnes.

29. Mercredi. — *Saint Pierre* et *saint Paul*, double de 1re classe avec octave, mémoire de *tous les saints apôtres.* — Saint Pierre

et saint Paul souffrirent le martyre à Rome le même jour et à la même heure, la quatorzième année du règne de Néron. La fête de ces deux grands saints, destinés, le premier à être chef de l'Église, et le second à être l'apôtre des Gentils, a toujours été solennelle en Occident et en Orient. Un grand nombre de sanctuaires ont été élevés de toutes parts à la gloire de leurs noms. Ce fut au IVe siècle que le grand Constantin jeta les fondements de ces deux fameuses basiliques que l'on voit à Rome, l'une au Vatican, en l'honneur de saint Pierre, l'autre sur le chemin d'Ostie, en l'honneur de saint Paul. Les têtes des saints apôtres se conservent dans l'église de Saint-Jean de Latran; le reste de leur corps a été divisé entre les deux basiliques dont nous venons de parler.

30. Jeudi. — *Commémoration de saint Paul*, apôtre, double majeur, mémoire de *saint Pierre.* — Après avoir été baptisé, saint Paul demeura quelque temps à Damas; plein de reconnaissance pour la grâce qu'il avait reçue, il se hâta d'annoncer Celui qui en était l'auteur et de prêcher au milieu des synagogues que Jésus est le Christ, Fils de Dieu. Ses discours faisaient beaucoup d'impression sur les esprits; la grâce de J.-C., qui accompagnait toutes ses paroles, devait en faciliter le succès. Aussi se convertissait-on en foule après ses prédications. Travaillons à étendre et à augmenter le connaissance et l'amour de J.-C., par nos exemples bien plus encore que par nos discours.

Juillet.

1er. Vendredi. — Octave de *saint Jean-Baptiste.* — La naissance de saint Jean-Baptiste fut un mystère qui causa au monde une grande joie, non seulement parce qu'elle lui annonçait la proximité de la rédemption; mais parce qu'elle fut accompagnée aussi de divers prodiges. La puissance divine était intervenue dans la naissance de quelques prophètes, elle éclata surtout dans celle du saint précurseur, que la dignité de son ministère et le degré de sa sainteté rendaient supérieur à tous les patriarches et à tous les prophètes.

2. Samedi. — Visitation de la T. S. Vierge, double de 2e classe, mémoire de *saint Processe* et ses compagnons, martyrs. — Marie et Elisabeth, dit saint Augustin, prophétisèrent toutes deux par l'Esprit saint dont elles étaient remplies, et par le mérite des enfants qu'elles portaient dans leur sein. Elisabeth connut le mystère de l'Incarnation que la modestie de la Sainte Vierge lui cachait dans le commencement; elle apprit la raison du tressaillement extraordinaire qu'elle avait ressenti. S'estimant heureuse de recevoir chez elle la mère de son Seigneur, elle publia le bonheur de cette sainte mère, bonheur dont elle rapporta la cause à sa foi.

3. — Ve Dimanche après la Pentecôte. Le *Précieux sang de N.-S. J.-C.*, double de 2e classe.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Ordination du 29 juin. — Mgr l'Évêque de Chartres ordonnera mercredi prochain dans sa cathédrale 18 prêtres, 2 diacres, 10 sous-diacres.

Les ordinands annoncés pour la prêtrise sont : MM. Pedoux, Isambert, Baudoin André, Bouillet Alphonse, Foucault, Fournier, Gervais, Guillaume, Hateau, Hetté, Lebray, Maillet, Marchand, Hervé, Rauel, Richard, Vatonne. — Les diacres : MM. Janvier et Nouvellon.

Au monastère des Trappistines. — Mgr l'Évêque de Chartres a profité de sa tournée de confirmation dans le doyenné de La Ferté-Vidame pour faire, le 16 juin, une visite aux religieuses Trappistines de la Cour-Pétral. Vu la distance où elles sont de Chartres, ces religieuses ne peuvent avoir, qu'à de rares intervalles, la joie de saluer le chef du diocèse et de lui offrir verbalement leurs vœux. Sa présence dans le monastère était attendue comme un évènement. Le Rév. Père Abbé de la Grande-Trappe s'était rendu à la Cour-Pétral pour la circonstance.

Monseigneur a été reçu selon le cérémonial de l'Ordre cistercien. Ses paroles bienveillantes ont puissamment encouragé les pieuses moniales. Leur vie d'abnégation, de prière et de silence, n'a pour témoins ordinaires que les personnes même qui la pratiquent et leurs bons anges. Parmi les personnes qui de loin aperçoivent le couvent sur la lisière des grands bois, bien peu savent apprécier les avantages surnaturels d'une telle solitude. Le monde oublie ou refuse de comprendre que là des âmes d'élite trouvent le bonheur dans les longs offices de la chapelle et dans les exercices variés d'une règle austère ; que la ferveur comme la continuité de leurs cantiques, de leurs travaux et de leurs sacrifices, pèsent fortement dans la balance de la justice et de la miséricorde divines en faveur de ceux qu'elles recommandent au Seigneur, en faveur même de ceux qui les méconnaissent... La Sainte Eglise, elle, honore de ses attentions privilégiées les vierges du cloître ; par le ministère de ses prêtres et tout d'abord de ses Pontifes, elle les comble de ses meilleures bénédictions.

Fête d'Adoration à Saint-Paul. — Le prédicateur, M. l'abbé Dourdoigne, curé de Gasville, a donné une trés bonne instruction sur l'Eucharistie, germe et gage de gloire pour les âmes et les corps au ciel.

Beaumont-les-Autels. — Le jeudi 16 juin eut lieu à Beaumont-les-Autels la fête ecclésiastique annuelle de la *Communion inter-paroissiale.* Deux cent cinquante enfants, jeunes filles, jeunes

gens, étaient réunis pour faire ensemble la sainte communion. Ils venaient des différentes paroisses, de Beaumont, de Souancé, de Coudray-au-Perche, de Brunelles, de Béthonvilliers, de Miermaigne, de Vichères, du Petit-Séminaire de Nogent, etc., etc.

M. le Curé de Vichères, le matin, et M. le Curé de Beaumont, le soir, leur expliquèrent de la façon la plus touchante et la mieux appropriée à leur âge comment ils trouveraient dans la sainte Eucharistie la force d'être des apôtres, les *Apôtres du Perche*, ils leur dirent la nature, la nécessité, les motifs, les procédés et les résultats de cet apostolat qui, plus que jamais aujourd'hui, s'impose à la générosité de la jeunesse catholique.

A la Communauté de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou. — Le dimanche, 19 juin, fête du Sacré-Cœur, avait lieu dans les cours et les jardins de la Communauté de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou la procession annuelle du Saint Sacrement.

Le soleil avait voulu être de la fête, le temps était magnifique. M. le Chapelain présidait la cérémonie. Vers cinq heures, les rangs se forment et l'on se met en marche au chant des litanies. La procession va lentement, déroulant ses nombreux anneaux sur les sentiers de la verdoyante colline qui font communiquer les cours avec les jardins.

Ces longues files d'enfants et de religieuses qui formaient le gracieux cortège du Dieu de l'Eucharistie, le chant des cantiques qui montaient vers le ciel comme les accents plaintifs de la prière, les supplications pleines d'amour des sourds-muets et sourdes-muettes égrenant leur chapelet avec une foi si expressive, tout cela était ravissant à contempler.

Quel recueillement profond ! C'était le plus touchant témoignage de la piété chez tous les assistants ; la prière tombait des lèvres comme elle était dans les cœurs. On se sentait enveloppé d'une atmosphère de dévotion, à laquelle il eût été difficile de se soustraire.

Bien belle était la voie où s'avançait la procession. Le bon Dieu s'était chargé lui-même des plus gracieuses décorations. Ici le vert feuillage des arbres au milieu duquel se jouait la lumière du soleil; plus loin, de frais ombrages ménagés par la nature; ailleurs une charmante allée garnie de fleurs qui embaumaient l'air et semblaient s'incliner pour saluer avec nous Dieu qui passait.

Quatre beaux reposoirs, inspirés par une pensée de foi et disposés avec art, formaient les quatre stations où Jésus devait se reposer pour répandre ses faveurs et ses bénédictions.

Là aussi, se pressait sur les pas du Bon Pasteur le petit troupeau qui fléchit les genoux, qui prie et qui adore.

Ayant appris que Jésus devait passer par là, cette petite multi-

tude avide de recueillement et de silence, était venue spontanément de tout le voisinage, implorer la miséricorde et la clémence du Dieu qui pardonne et qui guérit. On y voyait des malades et des infirmes, qui, comme ceux de l'Évangile, voulaient redire, dans leur inébranlable confiance : Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir. Fils de David, ayez pitié de moi!

Au salut solennel, une fervente consécration au Cœur de Jésus a clôturé cette pieuse cérémonie à la fois pleine de simplicité et de majesté, qui a vivement ému tous les cœurs.

Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou. — Le Petit-Séminaire a eu récemment plusieurs fêtes qui méritent d'être notées pour l'édification de ceux qui s'intéressent à cette chère maison.

C'était d'abord, le 29 mai, la Première Communion, sous la présidence d'un ancien élève, M. le chanoine Provost. Trente-six enfants étaient les héros de ce beau jour qui avait attiré dans l'enceinte de l'établissement l'élite de la population Nogentaise et Percheronne.

C'était, le 12 juin, la procession générale des trois paroisses de la ville, où, selon la tradition, le Petit-Séminaire se fit remarquer et par les accents harmonieux de sa fanfare, et par la magnificence de son reposoir, et par l'excellente tenue des élèves.

C'était, dimanche dernier 19 juin, l'adoration solennelle du Très Saint Sacrement. Toute la journée, les élèves se succédaient avec leurs maîtres, comme une garde d'honneur, devant le Saint-Sacrement exposé. Ils y furent accompagnés par une foule d'âmes pieuses qui, depuis le matin, affluèrent dans la chapelle angéliquement décorée. Le soir, ce fut une silencieuse et touchante et splendide invasion. Suivie par des centaines de fidèles, la procession déroule ses gracieuses théories à travers les cours et les jardins du séminaire, devant quatre reposoirs élevés respectivement par les classes de littérature, de grammaire, d'enseignement moderne, et par les Congrégations de la Sainte Vierge et des Saints Anges. Tout le clergé nogentais était là, sous les ornements sacerdotaux, précédé par nos vingt enfants de chœur, escortant le Saint Sacrement pour lequel des fleurs avaient été envoyées de partout, et qui bénissait cette foule frémissante et priante — surtout après que M. le Curé de Saint-Laurent eut expliqué, avec l'onction qu'on lui connaît, le grand acte de souvenir, de réparation et de reconnaissance qui s'accomplissait là...

La réunion annuelle de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Petit-Séminaire aura lieu, dans l'établissement, le mercredi 6 juillet. Messe à 11 heures, à l'intention des Anciens Elèves défunts, célébrée par M. l'abbé Lebray, jeune prêtre de la dernière ordination. Banquet à midi et demi. — X.

Le P. Ligneul. — Un missionnaire de la Société des Missions étrangère, le P. Rey, arrivé récemment du Japon pour passer quelques semaines en France, est venu faire un pèlerinage à N.-D. de Chartres. Il nous a apporté de bonnes nouvelles de son digne et bien aimé confrère, le P. Ligneul (de Châtillon), ancien professeur à Saint-Cheron. Le P. Ligneul, malgré sa santé assez gravement altérée, vaque à des ministères importants avec la facilité de travail, la bonne humeur, et le dévouement que nous lui avons toujours connus. Il s'occupe tout spécialement de la préparation des clercs au sacerdoce et de la composition d'écrits pour la propagande et la défense de la doctrine catholique ; ces tracts sur des sujets de théologie, de philosophie, d'histoire combattent avec succès le paganisme et l'hérésie protestante. Dans une lettre qu'il nous écrit de Tokio, le P. Ligneul se recommande aux prières de ses amis devant N.-D. de Chartres.

L'enfant chrétien à l'Eglise *et dans la pratique des principales dévotions.* — Petit catéchisme liturgique, par M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire de Chartres, curé de Beaumont-les-Autels (Eure-et-Loir). En vente chez l'auteur, et aussi à la Librairie de N.-D. de Montligeon (Orne). Prix : Un exemplaire broché, 0 fr. 30 ; cartonné, 0 fr. 40. — La douzaine, br. 3 fr. et cart. 3 fr. 60 — Le port se paye en plus.

Les enfants assisteraient aux offices de l'Eglise avec plus d'exactitude, d'attention et de piété, si, comprenant mieux les cérémonies religieuses, ils s'y intéressaient davantage. M. le curé de Beaumont a donc fait une œuvre fort utile en composant pour eux ce petit ouvrage qu'il dédie à N.-D. de Chartres, protectrice de l'enfance chrétienne.

Nous tenons à reproduire intégralement la lettre épiscopale qui honore l'auteur et son livre de précieuses félicitations :

Evêché de Chartres. Chartres, le 4 avril 1898.

M. le Curé. — Dans la lecture de ces pages que vous intitulez modestement : *L'Enfant chrétien à l'Eglise*, mon attention était soutenue par un vif intérêt.

Vous le connaissez bien, l'enfant, avec l'insatiable curiosité qui caractérise son âge, et vous n'avez rien négligé pour donner satisfaction à son légitime désir de savoir, de se rendre compte de tout ce qui frappe ses regards, lorqu'il assiste à nos saints offices.

Ce petit livre, riche de sens et de contenu, fait le plus grand honneur à l'esprit sacerdotal et au zèle pieux de son auteur.

On ne sait ce qu'il convient d'admirer le plus, de l'ordre et de la clarté que vous avez su introduire dans des questions si nombreuses et si diverses ; des descriptions ingénieuses où le mot propre donne si heureusement l'idée des objets ; ou bien de cette

sage mesure dans les explications, de cette mise à point dans les exposés qui s'arrêtent tout juste où la piété trouverait moins de profit, où la fatigue commencerait à se faire sentir.

Ces précieuses notions sont éminemment propres, non seulement à parfaire l'instruction religieuse de la jeunesse chrétienne, mais aussi à donner aux fidèles une intelligence plus complète des cérémonies du culte catholique, à leur en faire retirer plus de fruit et d'édification.

Et c'est ainsi que vous avez contribué efficacement à étendre le règne de Dieu dans les âmes et à lui procurer une plus grande gloire.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'expression de mes religieux sentiments.

† B. Gabriel, *Evêque de Chartres.*

FAITS DIVERS

Mgr Affre. — Il y aura 50 ans le 27 juin que Mgr Affre, archevêque de Paris, a donné sa vie à Dieu pour le salut de son peuple, et qu'il est mort victime de sa charité pastorale. S. Em. le cardinal Richard vient d'écrire à ses diocésains une belle lettre annonçant la célébration du cinquantième anniversaire de cette mort glorieuse. Il y aura, le 27 juin, un service funèbre à la métropole, et le lendemain, 28, dans la même église, à 9 h. 1/2, messe votive solennelle de la Très Sainte Vierge, avec discours de Mgr l'évêque d'Orléans.

Le monument des Croisades à Clermont. — Le 26 juin, à Clermont, solennité pour la procession de N.-D. du Port et la bénédiction de la statue d'Urbain II, placée au sommet du monument des Croisades. Plusieurs évêques ont promis d'assister à la cérémonie ; Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, prononcera le discours.

Maison Saint-Clair-la-Baule. *Diocèse de Nantes.* — Cette maison sera ouverte à Messieurs les Ecclésiastiques, à partir du 1er juillet prochain. Très bien située au bord de la mer, en plein soleil du midi, tout près de Pornichet et du Pouliguen, non loin de Guérande, Batz, Le Croisic et Saillé, elle offre à Messieurs les Ecclésiastiques tous les avantages d'une maison de bains de mer, construite et aménagée exclusivement pour eux.

Au dedans, chambres confortables, vaste réfectoire, salle de jeux, promenoir et chapelle. Au dehors, plage sans rivale bordant la propriété, magnifiques bois de sapins, grande facilité de communications, chemin de fer Decauville, excursions pittoresques et riches en souvenirs.

La maison est située à un kilomètre du chemin de fer. La station d'Escoublac-la-Baule se trouve sur la ligne de Paris au Croisic,

avec trois express par jour, sans changement de train depuis le départ de Paris jusqu'à l'arrivée.

Monseigneur l'Evêque de Nantes a confié la direction et l'administration de la maison au Petit-Séminaire de Guérande. Le service est fait par des religieuses. La pension est de 6 fr. par jour.

Pour les renseignements et pour retenir les chambres; on peut s'adresser dès maintenant à M. l'Econome du Petit-Séminaire de Guérande, (Loire-Inférieure). Après le 1er juillet, on pourra également s'adresser à Madame la Supérieure des Religieuses, à Saint-Clair-la-Baule. Escoublac-la-Baule (Loire-Inférieure).

Le Pèlerinage des Vacances à Notre-Dame de la Salette, avec stations à Ars, à Notre-Dame de Fourvière et aux grands sanctuaires de Lyon, à la Grotte de Lourdes de Saint-Joseph-de-Rivière avec excursion au Désert de la Chartreuse, enfin au Sanctuaire des apparitions du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial, aura lieu cette année du 24 août au 2 septembre. — Les pèlerins passeront deux jours et trois nuits sur la Sainte Montagne, le reste du temps sera employé aux diverses stations et au voyage bien combiné à travers des sites merveilleux.

Ce beau pèlerinage, organisé par l'*Œuvre de Sainte-Philomène*, offre de grands avantages. — Etre exempt de tout souci en ce qui concerne les voitures, le logement, les repas... Etre attendu partout, n'avoir qu'à se présenter pour recevoir l'accueil le plus prévenant, voilà qui enlève mille préoccupations ennuyeuses et qui permet de prier, de méditer, d'admirer tout à son aise, et certes il y a de quoi ! — Ceux-là seuls qui ont accompli le pèlerinage de La Salette peuvent redire les beautés naturelles de son site et le pieux intérêt qu'il offre à l'âme chrétienne. — Chacune des stations du *Pèlerinage des Vacances* produit également dans les âmes des impressions inoubliables. — Demander à l'adresse ci-dessous le programme détaillé.

Prix, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas : 1re classe, 188 fr. ; 2e classe, 163 fr. ; 3e classe, 145 fr.

On garantit le confortable des logements et des repas.

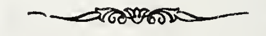
Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Louis Petit, directeur de l'*Œuvre de Sainte-Philomène*, Maison Saint-Vincent-de-Paul, 3, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard.

Les développements de l'Eglise sous Léon XIII. — Un journal italien ayant prétendu que les préoccupations temporelles font négliger au Pape les intérêts spirituels de l'Église, l'*Osservatore Romano* y oppose, dans une rapide énumération, les faits suivants : « Les relations diplomatiques renouées, dans l'intérêt de la religion, avec maints États qui les avaient interrompues ; 218 diocèses,

vicariats et préfectures apostoliques nouvellement érigés, ce qui ne s'était jamais vu sous aucun autre pontificat; 20 concordats stipulés avec des gouvernements étrangers, comme il appert de la publication faite en 1893; la hiérarchie catholique instituée en Ecosse, dans la Bosnie-Herzégovine, aux Indes orientales (avec séminaire général pour toutes les Indes, érigé aux frais du Saint-Père). au Japon, en Egypte pour les Coptes (également avec séminaire); l'Université catholique de Washington; les collèges nationaux à Rome pour les Bohêmes, les Arméniens, les Maronites, les Espagnols, les Ruthènes; la nouvelle impulsion donnée au collège grec, le grand collège international de Saint-Anselme pour les Bénédictins, le collège d'Anagni pour l'instruction supérieure du clergé de la Campanie, et si cela ne suffit pas, il n'y a qu'à ajouter toute une série d'Encycliques et d'actes pontificaux destinés à éclairer la doctrine catholique, à rehausser le niveau des études, à réformer la discipline, à stimuler la piété. »

Milliards ! — A la veille des élections, la Juiverie fit répandre à profusion un document d'après lequel les religieux de tous ordres possédaient *dix milliards*. C'était un appel à la spoliation. Et la Juiverie avait bien calculé son coup, elle savait que l'on n'aurait pas le temps de lui répondre exactement. Aujourd'hui, il lui faut en rabattre. Les fameux dix milliards que possédaient les religieux ne sont plus que de 500 millions, d'après Brisson, ex-président de la Chambre, anticlérical avéré; et ces 500 millions sont la propriété de 200.000 religieux, soit pour chacun 2.500 francs. Il y a loin, on le voit, d'une fortune. Quel est dans la Juiverie et parmi ses soutiens l'homme qui ne possède pas un capital de 2.500 francs ?

Pourquoi donc, Messieurs les socialistes, s'ils tiennent tant au partage des biens, s'attaquent-ils à de modestes capitalistes ? Tout simplement parce qu'ils sont les agents de la juiverie, qui compte parmi ses membres les plus riches propriétaires; on compte 75.000 juifs possédant chacun un milliard ! D'où provient cette fortune ? De cataclysmes, de razzias sur la fortune publique. Puisque les juifs tirent ou font tirer sur la corde cléricale, il est de toute justice que nous leur rendions la pareille, en montrant ce qu'ils veulent cacher !



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIIe ANNÉE. — **JUILLET 1898.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-deuxième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association ; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME-DE-LORETTE.*)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

7e Numéro LA VOIX Juillet 1898
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LE RECRUTEMENT DU CLERGÉ

Dans plusieurs maisons ecclésiastiques du diocèse de Chartres, on a, depuis bien des années, la pieuse habitude de réciter cette prière : « Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. » On a voulu répondre ainsi à l'un des désirs les plus vifs de notre divin Maître qu'il a exprimé par ces paroles : « Priez le Maître de la moisson pour qu'il envoie des ouvriers à sa moisson. » De toutes les œuvres, en effet, qui peuvent procurer le plus efficacement la gloire de Dieu et le salut des âmes, le recrutement sacerdotal est, sans contredit, la plus imposante et la plus nécessaire. Rien ne saurait donner plus de joie ni assurer un plus glorieux triomphe à l'Eglise qu'un nombreux clergé, remarquable tout à la fois par sa piété et par sa doctrine. L'Esprit-Saint ne dit-il pas par la bouche du prophète : « Je revêtirai les prêtres de Dieu comme d'un vêtement de salut, et ses fils parés de sainteté tressailleront d'allégresse : « *Sacerdotes Sion induam salutari et sancti ejus exultatione exultabunt ?*

Mais d'où viendra cette gloire pour Dieu, ce triomphe pour son Eglise, cette joie pour leurs enfants ? Ce sera le fruit de la prière, comme l'indique clairement la parole de Notre-Seigneur. Le Maître de la moisson enverra des ouvriers à sa moisson si nous lui en adressons la demande. Et ce grand bienfait se fera d'autant moins attendre, et cette grâce sera d'autant plus féconde que notre prière aura plus efficacement agi sur le cœur de Dieu. Or la prière efficace par excellence, la prière décisive, victorieuse et triomphante, c'est la prière commune, faite en union avec Jésus-Christ. Voilà le suffrage universel auquel rien ne résiste, puisque Dieu lui-même daigne s'y soumettre.

Mais de toutes les supplications qui s'élèvent de la terre au

Ciel, la plus forte, la plus puissante, la plus invincible est celle du *prêtre*. N'est-il pas, en effet, l'homme de la prière ? La prière est son emploi, sa mission, son office ; et si les ministres de Dieu s'entendent, se concertent, se groupent nombreux et pressés pour présenter à Dieu leur requête, la cause qu'ils ont embrassée et qu'ils défendent ne peut manquer d'être gagnée.

Voilà pourquoi nous avons pensé qu'en faisant appel à nos vénérés confrères, et en les pressant avec de vives mais respectueuses instances, de vouloir bien s'unir à nous dans une prière ardente, pour solliciter la grâce de nombreuses et saintes vocations sacerdotales, nous ferions quelque chose de grandement utile à l'Eglise.

La prière demandée par nous a une autre raison d'efficacité particulière et très exceptionnelle. *Elle sort, pour ainsi dire, du cœur de Marie*, elle jaillit du sein maternel qui donne à la terre le chrétien et le prêtre, pour les donner ensuite au Ciel. Cette divine Mère n'est-elle pas, en effet, la Vierge qui doit enfanter d'âge en âge tous les élus de Dieu, mais surtout ceux qui sont honorés du sacerdoce ? Voilà pourquoi des prêtres éminents, de saints personnages qui, dans ces derniers siècles, ont travaillé avec tant de zèle à la sanctification du clergé, venaient, dans le sanctuaire préféré de la Mère de Dieu, mettre sous sa protection leurs personnes et leurs œuvres, et lui consacrer leurs entreprises, puis transmettaient cette sainte pratique à leurs fils comme un précieux héritage.

C'est aussi *sous les auspices de Notre-Dame de Chartres* que, nous unissant à nos vénérés confrères, nous demanderons chaque jour à Notre-Seigneur de vouloir bien nous envoyer une légion, une armée de prêtres saints et éclairés, qui, par la parole, la plume et l'action, soutiennent avec zèle les intérêts de Dieu et de son Eglise......

(*Lettre de M. le chanoine Ychard, à l'Association des Prêtres Adorateurs. Avril* 1891).

RÉFLEXIONS DU DIRECTEUR DE LA « VOIX »

— La lettre qui précède convient, selon nous, au lendemain d'une ordination générale comme celle du 29 juin à Chartres. La reproduire en ce moment, c'était encore, dans notre pensée, honorer, à l'occasion du deuxième anniversaire de sa mort, M. le chanoine Ychard ; le regretté supérieur a bien droit à ce genre

d'hommage. Comment ne rappellerions-nous pas de temps à autre dans la *Voix*, celui qui en fut le fondateur ?

Sa *Biographie,* maintenant très répandue, a raconté sa vie et ses œuvres. Elle a mis en relief, tout particulièrement, son zèle et ses efforts pour le recrutement et la sanctification du clergé. Efforts et zèle visiblement bénis de Dieu ! Ce que fit M. le chanoine Ychard de 1853 à 1861 pour le présent et l'avenir de sa Maîtrise, qu'il appela Œuvre des clercs de Notre-Dame, dénote un rare talent d'organisation soutenu par une confiance extraordinaire en la Divine Providence ; son rôle pour la restauration de la Crypte et tout ce qui en était la conséquence, montre également en lui, avec l'esprit d'initiative, l'ordre et la ténacité dans l'exécution des projets.

Mais ce que nous ne pouvons oublier, c'est la part qui revient à la *Voix de Notre-Dame* dans les succès de l'Œuvre des Clercs et du Pèlerinage. Par son petit journal de Marie, qu'il commença comme mainte autre chose, malgré mille obstacles, M. Ychard sollicita hardiment et gagna l'attention du public, au pays chartrain et dans beaucoup d'autres diocèses, en faveur de l'église de N.-D. de Chartres, de son pèlerinage remis en honneur, et des clercs qui le desservent. C'était la gloire antique retrouvée pour les sanctuaires de la Madone ; c'était une espérance, une garantie de ressources futures pour le noviciat lévitique abrité par ces sanctuaires.

La Maîtrise, en se développant sous la tutelle de Notre-Dame, a toujours profité des fonctions, usages et règlements établis par le fondateur, devenu supérieur à Saint-Cheron en 1861. A ces premiers usages et règlements, très peu modifiés depuis, son digne et bien-aimé successeur, M. le chanoine Bourlier, ajouta, en 1863, les précieux statuts de la Société des Clercs, statuts soumis d'abord aux avis de M. Ychard lui-même, et qui ont protégé bien des vocations.

Que Notre-Dame maintienne ainsi à la Maîtrise non seulement le respect des lois et coutumes favorables à la formation des jeunes lévites, mais la prospérité de la *Voix*, le plus ancien et le plus fécond de ses moyens de publicité, *ad majorem Dei gloriam* !

A. F. G.

UN CHANOINE DE CHARTRES AU XVIe SIÈCLE (1) « JOSSE CLICTHOUE »

Vingt-cinq ans (2) avant que les Protestants, commandés par le prince de Condé, vinssent mettre le siège devant Char-

(1) Cette notice nous a été inspirée par la belle thèse latine que M. l'abbé Clerval présenta à la Sorbonne pour son doctorat, en février 1894 : « *De Judoci Clichtovei vita et operibus* ». Picard, 82, rue Bonaparte, Paris.

(2) Clicthoüe mourait en 1543, et le prince de Condé se présenta devant Chartres en 1568.

tres, mourait au palais épiscopal le chanoine Josse Clicthoüe. Sa vie avait été agitée, ses œuvres très répandues et sa parole souvent applaudie.

Contemporain de Luther et témoin attristé des désordres et de l'irréligion de son siècle, il s'était laissé bercer quelque temps par les idées de réforme. Il avait salué avec amour l'aurore d'un jour qu'il espérait si beau et qui devait se terminer dans la plus terrible tempête. Ce que le zélé chanoine prenait pour un remède, n'était qu'un poison mortel qui allait enlever à l'Eglise un grand nombre de fidèles.

Bientôt le Souverain Pontife, démasquant l'hypocrisie de Luther, montra le venin qui se cachait sous la doctrine du novateur. Clicthoüe fit aussitôt écho à cette voix partie de Rome. Il vit clairement qu'il avait fait fausse route, et le mouvement de recul qu'il opéra fut d'autant plus violent qu'il s'était senti plus près de l'abîme. C'était l'honneur même de l'Eglise qui était mis en jeu : c'était sa robe sans tache qu'on voulait couvrir de boue. Le brillant élève de Sorbonne, le maître entouré de sympathie fit taire alors toutes ses affections et se résigna, non sans déchirement, à se séparer de ses amis et même à rompre des lances avec eux.

Ses écrits eurent du retentissement au-delà du Rhin. Sa voix, éclatant tout à coup comme une trompette sonore dans le camp de l'hérésie, jeta le trouble et la colère au cœur des protestants.

Puis, après avoir vidé son carquois, ce bon soldat du Christ se coucha dans la tombe. L'église Saint-André, de Chartres, reçut sa dépouille et l'oubli peu à peu s'empara de sa mémoire. Aujourd'hui, la statue de Clicthoüe ne décore point nos places publiques et son nom ne se lit sur aucune de nos rues ; mais l'honneur d'avoir servi l'Eglise suffit à sa gloire.

Nous allons essayer de résumer brièvement la carrière de cet homme, qui demeure une des figures les plus originales dans la longue galerie des chanoines de Chartres.

Josse Clicthoüe naquit à Nieuport, en Belgique. Sans doute, nous n'avons point lu que plusieurs villes se soient disputé l'honneur d'avoir abrité son berceau, mais jusqu'à plus amples découvertes, deux années prétendent à la gloire d'avoir salué sa venue en ce monde (1).

(1) Les savants donnent les années 1472 et 1473 comme dates probables de la naissance de Clicthoüe.

Le nom de Clicthoüe, si rare en notre pays, était alors bien fréquent en Belgique. Sans parler des trois frères du chanoine de Chartres, qui moururent avant lui, nous trouvons alors des Clicthoüe dans le clergé, le commerce et la magistrature (1). Le voyageur, qui visite aujourd'hui Nieuport, peut encore déchiffrer, sur une des pierres tombales de l'église, le nom de Josse Clicthoüe. Ce dernier, mort en 1494, fut probablement curé de cette paroisse.

L'aisance où se trouvait la famille de Josse lui permit de fréquenter les écoles les plus en renom. Dès sa plus tendre enfance nous le trouvons au collège *du Lys*, à Louvain.

A peine âgé de quinze ans, Clicthoüe dit adieu au pays natal et vint étudier à Paris. L'Université de cette ville brillait alors du plus vif éclat. Peut-être ne renfermait-elle pas dans son sein des maîtres aussi éminents que Thomas d'Aquin ou Jean Scot, des élèves aussi illustres que le Dante (2), mais nous devons, à la vérité, de dire qu'elle n'avait rien perdu de son prestige. Sur son tronc plein de sève, s'étaient greffés une multitude de collèges très florissants. Les élèves accouraient de Belgique, de Picardie, de Suisse, en un mot de l'Europe entière. Aujourd'hui que les Universités sont répandues partout, nous avons peine à comprendre une telle affluence ; mais alors plus de neuf mille étrangers venaient puiser la science dans la célèbre Université (3).

Clicthoüe fut admis au collège *de Boncourt*. C'était là que se pressaient de préférence les Belges, ses compatriotes, car ils avaient la bonne fortune d'y entendre la chaude et entraînante parole d'un maître très renommé, Frenand. Frenand était né à Bruges.

Il enseignait les lettres, la philosophie et la grammaire. Sa réputation de sainteté l'avait fait nommer au poste de chapelain du roi Charles VIII. Il pouvait, dès lors, marcher à grands pas sur la route qui conduit aux honneurs, lorsque, reconnaissant le néant des grandeurs humaines, il dit adieu au monde

(1) Parmi les parents de Clicthoüe, nous relevons les noms suivants : Adrien Clicthoüe, marchand de toiles; Jean Clicthoüe, échevin de Nieuport, Jérôme Clicthoüe, qui fut prêtre, etc., etc.

(2) Il paraît aujourd'hui hors de conteste que le poète florentin vint à Paris, et qu'il suivit quelque temps les cours des docteurs les plus savants. Cfr. *Correspondance d'Ozanam ;* et : *De Dante à Verlaine*. P. Pacheu, Plon.

(3) Clerval « *de Judoci... vitâ...* page 11.

et revêtit l'habit de religieux au monastère réformé de Chezal-Benoît (1).

Plus tard il passa à l'abbaye de Saint-Vincent, au diocèse du Mans. Du fond de son cloître il laissait s'envoler des lettres vers ceux qui avaient été ses élèves et qui demeuraient toujours ses amis. Dans l'une qu'il adressait à son cher Clicthoüe, il se félicite d'avoir le premier guidé ses pas à travers les difficultés du latin. Le futur chanoine de Chartres ne négligea pas les leçons d'un maître aussi distingué. Ce fut auprès de lui qu'il puisa ses connaissances littéraires et surtout son profond amour pour la Très Sainte Vierge.

Deux ans avant le départ de Frenand, Clichtoüe était passé du collège de Boncourt dans celui du *cardinal Lemoine*. Il y reçut les leçons d'un autre compatriote, Le Fèvre d'Etaples, et fut heureux de glaner à sa suite une belle gerbe de connaissances. Une grande intimité unit bientôt le maître et le disciple. La douceur et la simplicité de Le Fèvre lui eurent bien vite gagné le cœur de son élève. Aussi nous comprendrons mieux quel déchirement éprouvera Clicthoüe en se séparant, plus tard, de son maître, lorsque la Réforme aura creusé entre eux un fossé infranchissable.

Le Fèvre, qui devait être l'un des précurseurs du protestantisme, en France, était, au témoignage de ses contemporains, doué d'une science quasi-universelle. Il fut l'un des restaurateurs des études en France au XVIe siècle.

Il voyagea en Italie, visitant sur son passage les villes de Florence, de Padoue, de Rome, de Venise, etc. Les premières lueurs de la Renaissance commençaient alors à poindre, et la réputation de savoir qui avait précédé Le Fèvre, le fit entrer tout de suite en relation avec les premiers savants de la Péninsule. Il fut admis dans l'intimité du fameux *Pic de la Mirandole*, qui lui donna même un manuscrit très précieux (2.)

Il faut savoir quel enthousiasme excitait alors l'Italie, et avec quelle curiosité les nations voisines assistaient au réveil des arts et des lettres en cette contrée pour juger l'impression produite par les pérégrinations de Le Fèvre. C'en était fait désormais, disait-on, des ténèbres et de la barbarie scolastique.

(1) Diocèse de Séez.

(2) C'était une traduction latine des *Métaphysiques* d'Aristote.

Nouveau Prométhée, Le Fèvre était allé chercher, au foyer même de la science, l'étincelle qui devait embraser toute la France. Quelques-uns prétendent qu'il poursuivit ses courses en Asie et en Afrique, et qu'il en revint très versé dans les langues latine, grecque, hébraïque et chaldéenne.

Son retour eut le retentissement qu'aurait encore, de nos jours, le retour d'une expédition en des pays lointains et inexplorés. A la curiosité naturelle dont Le Fèvre fut alors l'objet, si nous ajoutons sa science extraordinaire, la largeur de sa méthode, la douceur de son commerce, nous ne serons pas surpris de voir un grand nombre d'élèves se grouper autour de sa chaire.

Aux premiers rangs, comme nous l'avons dit plus haut, se faisait remarquer Josse Clicthoüe. Le Fèvre eut bientôt fait de distinguer ce jeune homme. Non content de lui prodiguer des encouragements et des éloges bien mérités, il lui demanda son concours pour la correction des ouvrages qu'il publiait sans cesse. Puis, lorsque Clicthoüe, après avoir parcouru brillamment la carrière des lettres, eut conquis ses baccalauréats et sa licence, il s'assit aux côtés de son maître dans une chaire de Sorbonne, chargé d'enseigner à son tour.

Il y avait dix-huit ans que le jeune flamand avait quitté son pays natal, et les honneurs étaient venus récompenser tant d'efforts. Pourtant, il lui restait encore un dernier degré à franchir. Il se prépara donc à la réception solennelle du doctorat. Nous ne referons point le tableau d'une de ses joûtes littéraires. Contentons-nous de dire que Clicthoüe fut proclamé docteur (1) aux applaudissements d'un nombreux auditoire venu pour l'entendre. Quelque temps après, il était chargé de prononcer l'éloge de Saint Louis (2) au collège de Navarre, faveur qui n'était accordée qu'à des sujets exceptionnels.

Depuis plusieurs années déjà, le zèle de Clicthoüe s'exerçait plus loin que la Sorbonne. Il se mit à publier, à l'exemple de Le Fèvre, des ouvrages que Frenand applaudissait vigoureusement derrière les murs de son monastère, (3) et, de plus, il

(1) Le 28 novembre 1506.

(2) Le 25 août 1507.

(3) Il nous est agréable de noter, en passant, les opuscules que Clicthoüe publia sur l'*Immaculée-Conception,* la *Compassion* et l'*Assomption* de la Sainte-Vierge.

accepta de parfaire l'instruction de Guillaume Briçonnet, élevé depuis longtemps aux honneurs de l'épiscopat.

Touchant et édifiant spectacle que celui de ces deux hommes en tête à tête dans une cellule et parcourant ensemble les ouvrages des Pères et des Docteurs de l'Eglise ! Lorsque Briçonnet eut regagné son diocèse, Clicthoüe dépensa ses loisirs à instruire les deux neveux de l'évêque de Clermont. Enfin, après quelques années de repos, il fut appelé par *Louis Guillard*, nommé évêque de Tournai, qui voulait mettre à profit la sagesse et la science de Clicthoüe. C'est en ce jour que furent formés les premiers liens qui devaient attacher le célèbre docteur de Sorbonne à notre Eglise de Chartres.

(A suivre.) J. P.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 3 au 10 Juillet.

3. — Ve Dimanche après la Pentecôte. *Le précieux sang de N.-S. J.-C.*, Double de 2e classe, mémoire de *sainte Monégonde*, veuve, *Solennité des saints apôtres.*

Aucune rémission des péchés ne se fait sans effusion de sang. Voilà pourquoi, dès l'origine du monde, après le péché d'Adam, les hommes offrirent à Dieu en sacrifice le sang des animaux.

Ils en vinrent, par une superstition cruelle et impie, à répandre le sang humain ; mais ce sang offert dans l'ancienne loi n'était que la figure du sang précieux de N.-S. d'où il tirait toute sa vertu. Sur l'arbre de la Croix, N.-S. a versé tout son sang pour l'amour de nous, et aujourd'hui ce sacrifice est renouvelé à la messe pour l'expiation des péchés du monde. Appliquons-nous en le mérite, surtout en assistant à ce divin sacrifice.

4. Lundi. — *Ordination et translation de saint Martin*, évêque de Tours. — Il y a deux fêtes de saint Martin, évêque de Tours : ce qui marque bien la grandeur et la célébrité de ce saint. L'une a lieu le 11 novembre, c'est le jour de sa mort ; l'autre qui se célèbre aujourd'hui rappelle deux évènements : l'ordination de saint Martin et la translation de ses reliques. Le bréviaire nous raconte en ce jour deux miracles que fit saint Martin au pays chartrain : Il guérit, avec un peu d'huile sainte, une jeune fille de douze ans, muette de naissance; et il ressuscita le fils unique d'une pauvre mère, qui l'en priait avec instance. Ce miracle contribua beaucoup à convertir toute la contrée.

5. Mardi. — *Saint Irénée*, évêque et martyr. — Défenseur zélé de la foi, saint Irénée attaquait vivement les erreurs des héré-

tiques, mais il avait une charité sincère pour leurs personnes : « Nous les aimons, dit-il, plus utilement pour leur salut qu'ils ne s'aiment eux-mêmes. Notre charité leur paraît dure et sévère, c'est parce qu'elle perce leurs plaies pour en faire sortir le venin de l'orgueil qui les enfle. » Plein de ces sentiments, il exhortait les fidèles à rejeter la doctrine des hérétiques et à demander à Dieu leur conversion.

6. Mercredi. — *Octave des Saints Apôtres.* — Saint Léon le Grand dit que les deux apôtres Pierre et Paul sont dans le corps mystique de J.-C. qui est l'Église, en comparaison des autres saints, comme les deux yeux de la tête, et qu'en considérant leurs mérites et leurs vertus, grandes au delà de toute expression, nous ne devons supposer aucune différence entre les deux ; ils ont été semblables dans l'élection, les périls et les travaux, et ils sont égaux dans le martyre.

7. Jeudi. — *Saint Cyrille* et *saint Méthode*, évêques et confesseurs. — Saint Cyrille et saint Méthode étaient frères. Ils convertirent les Khazars et les Moraves, sous le pontificat de saint Ignace, patriarche de Constantinople. Les Khazars habitaient la Tauride (Crimée actuelle) et avaient Cherson pour capitale. Les Moraves, peuple de race slave, occupaient les provinces de la Bohême, de la Silésie, de la Poméranie, de la Misnie. La foi et la civilisation y pénétrèrent en même temps sous l'influence des deux frères. Ils furent les auteurs de l'alphabet slavon, et traduisirent dans cet idiome les Livres saints.

8. Vendredi. — *Sainte Elisabeth*, veuve. — Pour se conformer aux maximes des grands maîtres de la vie spirituelle, sainte Elisabeth, reine du Portugal, se fit une loi de s'astreindre à certains exercices qui partageaient tout son temps, espérant que sa fidélité servirait à honorer le Créateur qui a établi un ordre souverain dans tout l'univers. Grâce à cette règle, elle ne faisait rien par fantaisie et par humeur, défaut que doivent éviter avec soin les personnes qui veulent vivre dans la piété.

9. Samedi. — *Fêtes des Prodiges de la T. S. Vierge*, ou de *N.-D. de la Paix*, double majeur. — On ne lit pas dans l'Évangile que la T. S. Vierge ait fait beaucoup de miracles pendant sa vie. Elle demanda seulement à son Fils qu'il fit son premier miracle aux noces de Cana ; mais depuis l'établissement de l'Église et jusque dans notre temps que de miracles se sont opérés par l'intercession de la T. S. Vierge ! Est-il quelqu'un d'entre nous qui n'ait été l'objet de sa protection spéciale ? Demandons lui qu'elle continue à nous protéger jusqu'à notre entrée dans le Ciel.

10. — VI[e] Dimanche après la Pentecôte, *Commémoration de tous les Pontifes romains.*

UN CENTENAIRE

Le 16 juin dernier, M. Rambaud, alors Ministre de l'Instruction publique, adressait à tous les recteurs des lycées et collèges de France une circulaire les invitant à célébrer très solennellement le *centenaire de Michelet :*

Détachons quelques phrases de ce long morceau : «... Michelet n'a pas été seulement un *grand* écrivain et un *grand* historien..... Michelet a été surtout un *grand* citoyen..... Le gouvernement désire que la veille de la fête nationale soit consacrée à célébrer cette *noble* mémoire... La France entière doit être associée aux *honneurs* rendus à Michelet... En présence des représentants des pouvoirs publics et des grands corps de l'État, défileront devant le buste de Michelet les étudiants de l'Université de Paris, les élèves des grandes écoles et des établissements d'enseignement public, les enfants des écoles primaires, etc., etc... »

Le cœur d'un catholique se serre à la pensée de cette procession, de ces fêtes sacrilèges en l'honneur d'un violent ennemi de l'Eglise; car Michelet, au témoignage même des plus modérés, ne fut qu'un sectaire hystérique et fiévreux. La note caractéristique de sa vie a été la haine du catholicisme ; c'est peut-être la raison des fêtes qu'on lui prépare. En effet quelle sympathie peut-on éprouver pour l'homme qui s'apitoyait sur le sort d'une araignée et qui passait sa vie à insulter les prêtres et les religieux ? Quelle confiance peut-on accorder à l'historien qui puisait surtout ses renseignements *aux archives de son imagination.* « Gazier ». Quelques pages émues sur Jeanne d'Arc dont il n'a point compris la mission, « Faguet », ne suffisent pas pour effacer les blasphèmes qu'il a versés à flots sur l'Église catholique. Et c'est cet homme que la France *tout entière* est invitée à chanter le 13 juillet prochain ; c'est cet homme qu'on a l'impudence d'offrir comme modèle aux jeunes français. Les parents comprendront-ils qu'ils ne doivent point laisser leurs enfants prendre part à cette manifestation antichrétienne ?

Voici du reste comment Mgr Freppel, encore professeur aux Carmes, jugeait Michelet.

Dans une lettre adressée à un ami de Strasbourg nous lisons ce qui suit (1) :

« ..... Cependant il est un autre point sur lequel j'aime à te donner quelques détails : *c'est le cours de M. Michelet au Collège de France.* En province, on trouve la chose un peu trop tragique; je t'assure que c'est une farce d'un comique excellent ; seulement

(1) Mgr Freppel, p. le P. Cornut. Retaux.

je trouve indigne de la part d'un gouvernement qui se respecte, de tolérer un pareil *jongleur*. M. Michelet a la fine fleur des étudiants de Paris, c'est-à-dire les étudiants en médecine qui en sont à la douzième année et les élèves en droit qui en sont toujours à leur premier examen. On ne peut s'aventurer à l'amphithéâtre du Collège de France, ni en soutane, ni en soutanelle. Je résolus d'y aller, mais je me déguisai parfaitement. Je mis la petite redingote que tu sais, une cravate blanche, des lunettes bleues, un pardessus, et je me rendis au cours de Michelet, avec un jeune avocat de ma connaissance ; car l'abbé Martin est loin de partager mon intrépidité, ou plutôt ma témérité, pour ces sortes de choses.

» Il y avait au moins douze cents jeunes gens. Le professeur se fit attendre quelque peu, et dans l'intervalle, vacarme épouvantable. « A bas les Jésuites ! Roux-Lavergne est-il ici ? » se mit à demander un jeune homme à figure effrayante. Ce Roux-Lavergne est celui qui fit l'article de l'*Univers* contre Michelet. Si j'avais été reconnu, je crois que j'aurais été assommé.

» Quand Michelet entra, applaudissements frénétiques. Je fus tout yeux et tout oreilles pour le prophète. Quel ne fut pas mon étonnement en entendant l'*homme le plus bête et le plus plat* que j'aie vu et entendu de ma vie ! Je m'attendais au moins à un beau parleur, à un geste, à une action puissante. Quelle illusion ! Michelet parle péniblement ; pas une phrase élégante ou bien tournée. Le dernier cuistre de l'Université parle mieux.

» Je t'avoue que je ne fus pas indigné. Ce qu'il disait était *tellement stupide* que je fus pris d'un violent accès de rire. Tu sais que je me contiens difficilement. A la fin, je craignais d'être reconnu. Sa thèse était celle-ci : « Le christianisme n'est qu'un immense mensonge, il ne peut donner la fraternité parce qu'il refuse la liberté. » Tu crois peut-être qu'il a fait quelques efforts pour prouver son sujet. Point; il a parlé de tout, excepté de la matière annoncée. Il a parlé de la vie des étudiants à Paris, de l'École Polytechnique, de l'École Normale, de l'Ecole de Médecine, de l'Exposition de peinture au palais National, du code civil. Je pouffais de rire, et il faut le dire à la décharge de l'auditoire, il y eut peu d'applaudissements, sauf quand il proférait une impiété, alors tout le monde applaudissait : ce qui promet beaucoup pour l'avenir !

» Faut-il ajouter qu'il y avait une quarantaine de Dames qui applaudissaient, elles aussi? Au dix-neuvième siècle, à Paris, en plein Collège de France ? »

Un ami de la Voix de Notre-Dame de Chartres.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 100 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en juin, savoir: devant Notre-Dame de Sous-Terre, 75; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant saint Joseph, 2; devant sainte Anne et saint Joachim, 1; devant saint Antoine, 1; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant le Sacré-Cœur, 6.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres en juin 52 enfants, dont 23 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Ont dit la sainte messe à la crypte, en juin, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Paris, Orléans, Le Mans, Grenoble, Saint-Claude, Evreux, Blois, Cambrai, Rouen, Limoges, Poitiers, et plusieurs prêtres d'Angleterre et d'Irlande.

Depuis notre dernière chronique mensuelle, nous avons vu devant nos Madones chartraines plusieurs groupes importants de pèlerins.

Citons entre autres et en première ligne, un groupe de paroissiennes de Sougy (Loiret), qui avaient voulu terminer leur mois de Marie dans l'église de N.-D. de Chartres. Elles vinrent le 30 mai, conduites par M. le Curé de leur paroisse et des Sœurs de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, récemment installées à Sougy. L'autel de N.-D. de Sous-Terre avait été réservé pour 8 heures à ce pèlerinage. Pendant la messe célébrée par leur vénérable curé, les Sœurs et leurs jeunes filles ont fait retentir de leurs pieux cantiques les voûtes séculaires de notre Crypte. Dans la journée, nous les avons vues prier au sanctuaire du Pilier et visiter avec édification et intérêt la cathédrale et d'autres églises ou chapelles de la ville; le soir, au départ, les paroissiennes de Sougy exprimaient leur joie d'avoir passé près de N.-D. de Chartres une belle et bonne journée.

Le 22 juin, venait prier aux mêmes lieux un autre groupe de pèlerins diocésains d'Orléans; c'étaient des élèves du Petit Séminaire de Sainte-Croix avec leur supérieur, M. l'abbé Lemoine, et plusieurs de leurs professeurs. Tous ces jeunes gens étaient des congréganistes de la Sainte Vierge, désireux de présenter leurs hommages à leur auguste Patronne dans l'église chartraine où elle opère tant de merveilles. Là, pendant la sainte messe, pendant le salut du Saint Sacrement qu'ils ont chanté le soir, et encore à l'heure d'une pieuse visite, entre les offices, ils ont invoqué Marie avec ferveur; ils ont recommandé à son cœur maternel leurs propres besoins, ceux de leurs familles, ceux de l'établissement où leur sont données l'éducation et l'instruction chrétienne, gages d'un heureux avenir.

Nous pourrions signaler encore d'autres pèlerinages venus de Paris et d'autres villes. Ce qui a été particulièrement remarqué, ce sont les nombreuses personnes du diocèse et d'ailleurs qui passaient des heures entières devant Notre-Dame, à l'occasion des examens académiques pour les brevets de capacité ; ce sont aussi les enfants de première communion amenés à la cathédrale par le curé de leur paroisse respective et y renouvelant l'acte de consécration à Marie.

Ordination. — Mgr l'évêque de Chartres a ordonné, dans sa cathédrale, le 29 juin, en la fête de saint Pierre et de saint Paul, 17 prêtres, 2 diacres, 10 sous-diacres, 19 minorés, 11 tonsurés.

Les nouveaux prêtres sont : MM. Pédoue, de Saint-Jean-de-Rebervilliers ; Isambert, de Chartres ; Gervais, de Garancières-en-Drouais ; Beaudoin, de la Croix-du-Perche ; Bouillet (Alphonse), de Paris ; Foucault, de Saint-Rémy-sur-Avre ; Fournier, de Besançon (Doubs) ; Guillaume, de Ver-lès-Chartres ; Hâteau, de Flacey ; Hetté, de Châteaudun ; Lebray, de Saint-Avit ; Maillet, d'Artigues (Hautes-Pyrénées) ; Nervé, de Montbazon (Indre-et-Loire) ; Marchand, de Dancy ; Rauel, de Versailles ; Richard, d'Ymonville ; Vatonne, de Frazé.

MM. Isambert, Baudouin, Fournier, Hetté, Rauel et Vatonne, sont anciens élèves de la Maîtrise et clercs de N.-D. ; ils ont dit leur première messe à la crypte, le 30 juin. La messe de communauté de la Maîtrise a été célébrée par M l'abbé Maillet ; celle de l'Institution N.-D. par M. l'abbé Isambert, professeur dans cet établissement.

Retraite pastorale. — Elle sera prêchée au Grand Séminaire de Chartres, au commencement d'août, par le R. P. Gaudeau, S.-J., ancien professeur au Collège romain, actuellement professeur de théologie dogmatique à l'Institut catholique de Paris.

La retraite d'ordination a été prêchée par le R. P. Gerbier, religieux de l'Assomption.

Nominations. — Mgr l'Evêque de Chartres vient de nommer chanoines honoraires de sa cathédrale : M. l'abbé Théophile Guérin, curé-doyen de Saint-Pierre de Chartres, et M. l'abbé Alphonse Bary, curé-doyen de Maignelay, au diocèse de Beauvais.

M. l'abbé Fieujean, curé de Châtenay, est nommé aumônier de la communauté de Bon-Secours, à Chartres. M. l'abbé Dagoneau, curé de Friaize, est nommé curé de Marolles-les-Bois.

Sœurs missionnaires. — Neuf sœurs de Saint-Paul de Chartres s'embarqueront le 3 juillet pour le Tonkin et la Cochinchine ; deux autres s'embarqueront le 9 juillet pour la Guadeloupe.

Hommage à Mgr Affre. — Le 28 juin, Mgr Mollien s'est rendu à Paris pour le cinquantenaire de la mort de Mgr Affre ; M. le vicaire général Legué l'accompagnait. On sait que S. E. le cardinal Richard, entouré de plusieurs Prélats et d'un nombreux clergé, a présidé ce jour-là à la métropole une belle cérémonie. C'était la Commémoration du sacrifice que fit de sa vie pour obtenir la fin de la guerre civile, en juin 1848, l'illustre archevêque de Paris, mort victime de son dévouement. Mgr l'Evêque d'Orléans a prononcé un magnifique discours.

Sœurs de Bon-Secours. — Les Sœurs de Bon-Secours, de Chartres, viennent de finir leur seconde retraite; elle a été prêchée, comme la première, par le R. P. Dunoyer, rédemptoriste.

L'Enfant chrétien à l'Église *et dans la pratique des principales dévotions.* — Petit catéchisme liturgique, par M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire de Chartres, curé de Beaumont-les-Autels (Eure-et-Loir). En vente chez l'auteur, et aussi à la Librairie de N.-D. de Montligeon (Orne). Prix : un exemplaire broché, 0 fr. 30 ; cartonné, 0 fr. 40. — La douzaine, br. 3 fr. et cart. 3 fr. 60. — Le port se paye en plus. — Ce charmant petit livre a été recommandé par une lettre de Mgr l'Évêque de Chartres.

La Fête du Sacré-Cœur et les jours de son octave ont été célébrés bien solennellement, comme les années précédentes, dans la chapelle du monastère de la Visitation de Chartres. Le R. P. Dubois, barnabite, s'est montré, dans ses prédications, digne disciple du fondateur de son Ordre, S. Antoine-Marie Zaccaria, canonisé le 27 mai 1897. Chaque jour, nouvel auditoire. Plusieurs institutions chrétiennes ou associations religieuses se sont succédé ainsi à la chapelle pour les saints exercices de l'octave.

Le Triduum du Sacré-Cœur, en l'église Saint-Aignan, prêché par le R. P. Charles, franciscain, a été suivi avec empressement par une assistance pieuse. La parole apostolique de l'ardent missionnaire devait remuer les âmes et fortement encourager le zèle pour l'Apostolat de la prière.

Mgr Lagrange. — Le service annuel pour le repos de l'âme de Mgr. Lagrange, notre ancien évêque, a été célébré, le mardi 28 juin, dans la chapelle du Petit Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres. C'est là, on le sait, que repose le cœur du prélat défunt. Son corps fut transporté et inhumé au Petit-Séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin, près Orléans.

Berchères-les-Pierres. — Il y a eu, le 19 juin, dans l'église de cette paroisse, une belle cérémonie pour la bénédiction d'une verrière représentant le mystère de la Rédemption ; cette verrière est sortie des ateliers de la maison Lorin, de Chartres.

Orgères. — Le Conseil municipal de cette commune a décidé la construction d'une nouvelle église sur l'emplacement de l'ancienne.

Pèlerinage national à Lourdes. — Nous avons déjà annoncé le prochain pèlerinage national à Lourdes, qui aura lieu, cette année, du 17 août au 24 du même mois. Beaucoup de malades pauvres adressent leur demande pour y être admis gratuitement et nous espérons que, grâce à la générosité de personnes pieuses et généreuses, surtout de celles qui ont obtenu des faveurs de Notre-Dame de Lourdes, ces malades pourront être admis. Un tronc est placé, comme chaque année à cette époque, devant Notre-Dame-du-Pilier, à la Cathédrale, pour recevoir les offrandes, qui peuvent être aussi envoyées au Directeur diocésain de Notre-Dame-du-Salut, à Chartres, secrétaire général de l'Évêché.

Nous indiquerons plus tard les heures de départ et de retour.

Une lettre de l'Annam. — Nous avons demandé à la communauté de Saint-Paul, la permission d'insérer la lettre suivante adressée par la Sœur Supérieure de Hué à ses Supérieurs de Chartres, à l'occasion de la terrible famine dont l'Annam souffre encore :

« J'ai reçu les aumônes que vous avez bien voulu nous faire parvenir pour nos malheureux; je vous suis infiniment reconnaissante.

» Je fais prier les enfants tous les jours et je prie aussi aux intentions des personnes charitables qui viennent à notre secours, ainsi que vous me l'avez recommandé.

» La misère n'a pas encore beaucoup diminué; cependant la récolte prochaine, attendue depuis si longtemps, promet d'être assez abondante; en attendant ces malheureux mangent de l'herbe, des troncs d'arbres, ainsi que je vous l'ai déjà dit; beaucoup meurent de faim en regardant de loin la récolte promise. Puisse Notre-Seigneur montrer encore à un grand nombre le chemin du presbytère ou celui de l'hôpital et de la Sainte-Enfance ! Nous ne les guérissons pas, ils sont pour la plupart trop malades ; mais nous leur procurerons une vie meilleure chez le bon Dieu qu'ils ne connaissent pas. Depuis le mois de novembre, j'ai vu mourir plus de 2,000 personnes, malades et enfants ; j'espère qu'ils sont tous bien placés, car la plupart viennent d'être baptisés et les autres bien préparés à paraître devant le bon Dieu.

» *Le démon est bien ennuyé de cette belle moisson d'âmes.* Pour nous rendre à notre cimetière, nous passons devant une espèce de pagode ou de maison de réunion de païens. Dans une assemblée, le diable a déclaré qu'il ne pouvait plus rien faire et que la pagode

devait être changée de quartier, attendu que, depuis quelques mois, les chrétiens ne faisaient que passer devant la maison. Avant, on enterrait quatre ou cinq chrétiens par semaine; mais maintenant, depuis le matin jusqu'au soir, les enterrements des chrétiens se succèdent, le Christ en tête, et les enfants prient tout le long du chemin. Le diable ne peut plus y tenir, et il est décidé que ces réunions païennes se tiendront bien loin de chez nous.

» Nous avons eu le bonheur de faire baptiser, dimanche dernier, quinze grands garçons de l'Orphelinat; je pense que beaucoup de nos grandes fillettes deviendront chrétiennnes aussi dans quelques semaines... (Hué, le 20 avril 1898. Sœur Isaac). »

L'Institution Notre-Dame à Dourdan. — Le jeudi, 23 juin, l'Institution Notre-Dame est allée en grande promenade à Dourdan. Un train spécial avait été organisé pour le transport des jeunes excursionnistes. A-t-on besoin de dire que le voyage en pareille circonstance fut joyeux?

Arrivés à Dourdan à neuf heures et demie, clairons, tambours et drapeau en tête, ils faisaient leur entrée solennelle à l'église paroissiale. Une foule nombreuse les y attendait pour l'audition annoncée d'une messe en musique.

Le chœur de chant et l'orchestre de l'Institution y exécutèrent avec un grand succès les meilleurs morceaux de leur répertoire. M. le Directeur donna l'enseignement qui convenait en racontant aux jeunes gens l'histoire religieuse de Dourdan que des liens rattachaient autrefois à Chartres, puisque notamment l'église en était desservie par les moines de Saint-Cheron.

Après le déjeuner, visite au vieux château-fort bâti par Philippe Auguste, grande promenade à la forêt, puis, pour clôture, salut solennel en présence d'une assistance vraiment extraordinaire que les échos de la cérémonie du matin avaient attirée.

En somme, excellente journée de fête et de repos, avant les travaux plus sérieux de fin d'année, où le bon renom de l'Institution Notre-Dame n'aura fait que gagner.

Le train spécial rentrait à Chartres à 8 heures du soir, tout débordant des joyeux éclats de voix des enfants et tout enguirlandé de serpentins. L. P.

La distribution des prix aura lieu à l'Institution Notre-Dame, le jeudi 28 juillet, sous la présidence de M. Charles Benoist, rédacteur politique de la *Revue des Deux-Mondes* et professeur à l'Ecole des sciences politiques.

Cours de vacances *organisés au Petit Séminaire mixte de Nogent-le-Rotrou.* — On nous communique l'avis suivant qui répondra certainement aux désirs de beaucoup de familles chrétiennes, soucieuses de leurs enfants :

Organisation. — On a souvent réclamé de l'enseignement libre la fondation de *Cours de vacances* où nos élèves trouveraient le travail nécessaire, les garanties de tout ordre auxquelles eux et leurs parents sont habitués, et ainsi la possibilité de regagner en octobre leur collège chrétien, sans en avoir perdu l'esprit.

C'est chose faite. Sur le conseil de hautes personnalités du *Comité de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne,* des *Cours de vacances* sont organisés au *Petit Séminaire mixte de Nogent-le-Rotrou,* pendant les mois d'août et de septembre, pour tous les élèves de l'enseignement libre qui auraient à travailler sous la direction d'un maître, et spécialement pour les candidats à la session de novembre du baccalauréat. Ces *Cours de vacances* n'ont rien des internats si peu sains des grandes villes. Ils allient l'étude à la vie de famille, les distractions hygiéniques à l'application surveillée, et les promenades pittoresques, les agréments variés à la préparation sérieuse des examens ou de la classe future.

La situation du *Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou,* au milieu de ce qu'on a si justement appelé la *Suisse percheronne,* en fait un séjour de choix, si bien que la ville de Paris envoie chaque année, en ce pays, ses colonies scolaires.

Régime. — Le régime des *Cours de vacances* est celui d'une Maison de Famille bien tenue. Les élèves, en petit nombre, vivent sans cesse sous les yeux de prêtres éprouvés, pourvus de leurs grades universitaires, rompus à la pratique des examens et de tous les détails de l'éducation, qui se partagent la surveillance de tous les instants, la correction sérieuse des devoirs et la direction des promenades et excursions.

Le succès complet des *Cours de vacances* en 1897 garantit l'avenir.

Les cours commencent dans les premiers jours d'août pour finir vers le 20 septembre.

Conditions. — Pour les conditions, qui peuvent varier suivant les désirs variés des familles, s'adresser à M. le Supérieur du Petit Séminaire de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), l'abbé S. Verret, licencié ès lettres, ancien élève de l'Institut catholique de Paris, chanoine honoraire.

La Distribution des prix est fixée au mardi 26 juillet.

Pèlerinage des vacances à Jérusalem *avec arrêt en Egypte, sous le patronage de Saint Louis.* — Ce Pèlerinage, tout particulièrement organisé par un comité d'ecclésiastiques pour MM. les Professeurs et les Étudiants, qui le réclamaient depuis longtemps, ayant été annoncé dès le mois d'avril, partira de Marseille le 25 août et rentrera le 28 septembre. Les dames peuvent prendre part à ce Pèlerinage sans aucune difficulté. Les Pèlerins voya-

geront sur un des grands et magnifiques paquebots des Messageries Maritimes. Ces navires ayant une grande vitesse, la traversée, jusqu'à Alexandrie, sera de *4 jours* seulement. Les Pèlerins pourront visiter tous les Lieux Saints. Pour répondre au vœu d'un grand nombre, il y aura deux groupes :

Prix des places : 1er groupe, 1re classe; 900 fr.; 2e classe, 700 fr.; 3e classe, 492 francs. Ces prix comprennent toutes les dépenses du voyage de Marseille à Marseille. — 2e groupe, 1re classe; 650 fr.; 2e classe, 450 fr.; 3e classe, 280 francs.

L'arrêt en Égypte sera de six jours. Le voyage au Caire est facultatif et sera compté 70 francs en plus, tout compris : chemin de fer, voiture, nourriture, logement, droit de visite au Musée, aux Pyramides et aux Mosquées. Tous les Pèlerins visiteront Alexandrie sans frais supplémentaires.

N. B. — 1° Contrairement à certain bruit qu'on a répandu, les Pèlerins sont assurés de trouver en Égypte des hôtels ouverts et de premier ordre, où on leur réserve le meilleur accueil. La chaleur à la fin de l'été sera très supportable. 2° Il y aura des accommodements avec les collèges, cercles catholiques et autres institutions qui désireraient former des groupes particuliers pour prendre part au Pèlerinage de Jérusalem. 3° *Les pèlerins, qui en témoigneront le désir, pourront prolonger leur séjour en Palestine de quinze jours, sans perdre leur billet de retour.* Pour tous renseignements, prière de s'adresser à *M. le Secrétaire du Pèlerinage*, 25, rue Humboldt, à Paris, ou à M. POUPIN, 79, rue de Rennes, à Paris.

Suppléments. — Voici les matières traitées dans les Suppléments de la *Voix* en juin !

Sommaire du 4 : Œuvre d'hommage solennel à J.-C. Rédempteur. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Prières pour le beau temps ; la Pentecôte et le 31 mai ; pèlerinages ; Monseigneur au Puits-Drouet ; les Trois-Marie ; le P. Deniau ; cérémonies à Saint-Brice, à Dreux, à Authon, à Coudray, à Ozoir-le-Breuil, à Péronville. — Faits divers.

Sommaire du 11 : Apostolat de la prière. — Les processions à Paris pendant la Terreur. — Le culte de Marie daus l'Ouganda. — Calendrier spirituel de nos pères avant la Révolution. — Semaine liturgique. — Chronique : Pèlerinages ; Sœurs missionnaires ; Sœurs de Bon-Secours ; S. Antoine de Padoue à la Crypte ; La première communion chez les Sœurs de la Providence ; Prise d'habit à la Visitation de Dreux ; N. D. de Bonne-Nouvelle à Villers-en-Désœuvre (Eure). — Faits divers.

Sommaire du 18 : Communiqué de l'Évêché sur une dispense de jeûne. — La Garde d'honneur du Sacré-Cœur. — Le culte de Marie dans l'Ouganda (suite). — Semaine liturgique. — Chronique :

La procession de la Fête-Dieu ; Cérémonie à La Maison-Bleue ; Un bel exemple donné par des ouvriers Belges à Francourville ; La Fête-Dieu chez les petites Sœurs des Pauvres. — Une chasuble de S. Thomas archevêque de Cantorbéry. — Faits divers.

Sommaire du 25 : Livres de prix. — Le Culte de Marie dans l'Ouganda (suite et fin). — Semaine liturgique. — Chronique : Annonce de l'Ordination : Visite épiscopale chez les Sœurs Trappistines ; L'Adoration à S. Paul ; La Communion interparoissiale à Beaumont ; Cérémonies à la Communauté de l'Imm. Conception et au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou. — Faits divers.

Brezolles. — *Confirmation.* — Le dimanche 19 juin, a eu lieu à Brezolles, la cérémonie de la Confirmation.

Monseigneur, répondant à l'invitation de notre zélé Doyen, était venu dès le matin pour bénir, à l'issue de la messe, une statue de saint Louis de Gonzague. Saint Louis de Gonzague fut le proche parent des Seigneurs de Brezolles de son époque.

Avec le talent qu'on lui connaît, M. le Curé nous a retracé une page fort intéressante de l'histoire de notre pays. En présence d'une assistance nombreuse et recueillie, Sa Grandeur a fait ressortir, avec un touchant à propos, les vertus de l'aimable patron de la jeunesse.

A trois heures, les vêpres solennelles suivies de la confirmation. Monseigneur a été frappé de la bonne tenue des enfants, et a trouvé pour eux, dans son cœur, de chaleureuses paroles. L'église regorgeait de fidèles, et Monseigneur, avec son amabilité accoutumée, en a témoigné hautement sa satisfaction. Depuis longtemps, en effet, on n'avait vu pareille foule.

Les habitants de Brezolles ont déployé une très grande activité pour recevoir leur évêque. Nos chères Sœurs de Saint-Paul se sont surpassées, les décorations de l'église entière, par leurs bons soins, étaient du meilleur goût. Notre bien dévoué Pasteur, de son côté, n'avait rien négligé pour l'embellissement du saint lieu.

La Fanfare de Brezolles avait bien voulu prêter son aimable concours. Monseigneur a vivement félicité les musiciens de l'heureux choix des morceaux et de leur parfaite exécution.

La population se souviendra longtemps de ces fêtes qui ont laissé dans tous les cœurs une heureuse impression. G. C.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Un de nos confrères nous écrit :

Un jeune homme était pris d'un accès de folie furieuse à chaque pleine lune, depuis le mois de février. Trois médecins, et parmi eux celui de l'asile de Bonneval, où l'on avait conduit ce malheureux,

n'ont pu expliquer cette démence. Devant l'impuissance de la science, les parents comprirent qu'il y avait probablement là une cause surnaturelle, une obsession du démon. Ils furent d'autant plus portés à penser de la sorte, que ce jeune homme leur disait : On dit que le diable emporte le monde ; je suis tous les jours avec lui, et il ne m'emporte point. D'autres fois il s'écriait avec force : Satan, va-t-en.

De plus, on lui vit faire des choses inexplicables dans une folie naturelle : ainsi, sans savoir nager, il se jeta deux fois dans une mare, où il y avait deux mètres d'eau, et il n'en but pas une seule goutte. Ce qui est plus fort, il passa deux heures et demie, sans vêtements, ayant même ôté sa chemise, couché sur une limousine qu'il avait étendue par terre, pendant que la neige entourait la maison. Dans cette circonstance, il n'a pas eu le rhume le plus léger, lorsqu'il aurait dû gagner la mort.

Ses parents, convaincus que les prières seules pouvaient ramener cet homme à son état normal, s'adressèrent au ministre de l'Eglise. Celui-ci consulta son évêque, qui l'autorisa à faire des exorcismes, après avoir offert le Saint Sacrifice. Le prêtre demanda en outre une neuvaine à Notre-Dame de Chartres, du 21 au 29 mai, en promettant de faire publier la guérison, si on l'obtenait, dans la *Voix*, afin d'inviter les lecteurs à remercier avec lui et la famille notre Mère du ciel de sa puissante intercession pour ses enfants de la terre.

Le 24 mai, où l'on invoque Marie comme le secours des chrétiens, après la messe célébrée pour la délivrance du jeune homme, et à laquelle il communia avec sa femme, les exorcismes furent faits à l'autel de la Sainte Vierge, et depuis lors le calme complet revenu ce jour-là s'est parfaitement maintenu, quoiqu'il y ait eu une pleine lune du 4 au 17 juin. Louange à Marie et gloire au Seigneur, maître du démon ! (B.)

2. Une personne à laquelle je m'intéresse vivement avait perdu un œil et devait subir pour l'autre, une opération qui donnait plus de crainte que d'espérance. Je la mis sous la protection de N.-D. de Chartres, avec promesse d'une offrande de dix francs en cas de succès. L'opération a réussi : je viens remplir ma promesse ; je joins à mon offrande les honoraires d'une messe.

(C. C., à Ab., diocèse d'Amiens).

3. Je vous prie de mettre à Notre-Dame un ex-voto à votre choix, afin de remercier N.-D. de Chartres d'avoir rétabli notre enfant souffrant. (J. M. J., diocèse d'Arras).

4. Veuillez faire brûler au sanctuaire de N.-D. de Chartres une lampe pour un mois. C'est en reconnaissance de la guérison de notre

enfant atteint de méningite et qui s'est trouvé mieux, à partir du jour de sa consécration à cette bonne Mère.

(E. B., à Paris)

5. J'ai l'honneur de vous adresser la somme de cinq francs pour l'Œuvre des clercs de N.-D., en reconnaissance d'une grâce obtenue. (M. L., diocèse de Blois).

6. Notre-Dame, que j'avais invoquée pour le succès d'une affaire temporelle, a daigné m'exaucer. Je demande une messe d'action de grâces que vous direz le plus tôt possible.

(P., à N., diocèse de Chartres).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Aloysine Douce, religieuse du couvent des Sacrés-Cœurs de Chartres, décédée le 28 mai, à l'âge de 70 ans, dont 48 de Profession.

Sœur S. Raphaël (Marie-Anne Raffray), décédée le 29 mai dans la Communauté de Bon-Secours, à l'âge de 34 ans et demi, dont 14 et demi de religion.

Sœur Elisabeth, du S. Cœur, (Anne-Claire de Lhomel), Fondatrice et première Supérieure de l'Institut des Religieuses Franciscaines de N. D. de Pitié (Monastère de Perrou), décédée le 11 juin 1898, âgée de 80 ans et-demi, dont 50 ans et un mois de Religion.

Deux religieuses de la Communauté de S. Paul : Sœur Hyacinthe (Clara Macquin), décédée le 21 juin, dans la Communauté, âgée de 81 ans, dont 63 de Religion. — Sœur Antoinette Maria Moreau, décédée le 8 juin à Houville, âgée de 53 ans, dont 19 de Religion. (Le petit journal religieux de Sours, Nogent, Houville, Umpeau et Champseru, intitulé *la Paroisse*, a parlé de Sœur Maria en ces termes : Inutile de faire l'éloge de cette digne religieuse, car il est dans toutes les bouches. Son tact, les soins affectueux dont elle entourait les enfants et les malades, lui avaient gagné l'estime et la confiance générales ; c'était une âme vraiment héroïque. Sa vie s'est passée presque tout entière aux prises avec une cruelle maladie ; au plus fort de la douleur, jamais nous n'avons surpris sur ses lèvres le moindre murmure ; elle souffrait avec résignation, avec amour, heureuse d'avoir un trait de ressemblance avec le divin Crucifié).

Mgr Baron, évêque d'Angers. Autrefois, lorsqu'il était vicaire de S. Germain-en-Laye, il vint prêcher, à la Cathédrale de Chartres, la neuvaine de la Nativité de la Ste Vierge.

Mme Eustache, fervente zélatrice de la Confrérie de N. D. de Chartres à Versailles. — Mme Blanche de Villiers-Crosnier, à Chartres. — Mme Lefroy-Houvet, à Chartres. — M. Joseph de Joly,

à Paris. — M. Aug. Jumentier, à Champhol. — M. Michel Alexandre, rue des Bouchers, à Chartres. — Mme Cécile Perrot née Ouellard à Verght (Dordogne). — M. Paul Gallet, de Paris, lieutenant d'infanterie, tué le 1er mai à la prise de Sikaso. — M. l'abbé Fournier, vicaire général de Carcassonne.

Mlle S. J. Suby, à Godesberg-sur-Rhin. — Mlle Louise Hamel, rue Muret, à Chartres. — Mlle Apolline Gallois, Mme Louvrignat, Mme Demandre, Mme Dutilleul, M. Pierre Schmitt, M. François Schmitt et Mme Rosalie Melinet, à Châlons. — Mme Lefèvre, née A. H. Couteau, à Auneau. — M. Gabriel Lange, rue de Courville, Chartres.

Mlle Marie Cantenot, jadis chez son frère au presbytère de Santeuil, décédée à Juvisy. M. Auguste Roussel, rédacteur en chef du journal *La Vérité*, annonçait ainsi sa mort dans son nº du 13 juin:

Nous recommandons aux prières des lecteurs de la *Vérité* l'âme de Mlle Marie Cantenot, sœur de notre ami M. l'abbé Cantenot, dont on connaît le dévouement à toutes les œuvres militantes. Mlle Cantenot est morte samedi, à Juvisy, des suites d'une longue maladie supportée jusqu'au bout dans les sentiments de la foi la plus ardente et de la plus admirable piété. Un quart d'heure avant de mourir, ayant reçu les derniers sacrements en pleine connaissance, elle offrait joyeusement à Dieu le sacrifice de sa vie pour la prospérité de toutes les œuvres chères à son frère, et spécialement de celles qu'il avait en particulière sollicitude.

FAITS DIVERS

Saint-Suaire. — A Turin, le Saint-Suaire a été photographié avec la lumière électrique; on a obtenu une vue distincte des traits presque effacés des membres du Sauveur; on a maintenant une représentation exacte de la physionomie sacrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

C'est un événement providentiel qui a causé une émotion indicible.

L'Etat et les Fabriques. — Le *Journal Officiel* vient de publier un nouveau décret sur la comptabilité des Fabriques. Ce décret va rendre impossible le concours, toujours gratuit, des trésoriers de Fabrique, qui, pour un simple retard dans leurs écritures et leurs comptes, pourraient être remplacés par les percepteurs et frappés d'une hypothèque inscrite d'office sur leurs biens.

C'est une nouvelle aggravation de l'injuste mainmise de l'Etat sur les biens de l'Eglise. Grâce à la défense juridique organisée par les soins du *Comité des Fabriques* constitué à Lyon, rue du Peyrat, nº 1, les trésoriers de Fabrique peuvent s'instruire sur les voies de

recours qui leur sont ouvertes encore en cas de tentative d'exécution.

Chine. — *Massacre de M. Bertholet.* — On lit dans les *Missions catholiques* :

« Nous n'avons pas encore reçu la relation officielle de la mort de M. Bertholet. En attendant l'arrivée de la correspondance de Mgr Chouzy, voici quelques détails que nous tenons d'une source autorisée :

« Les lettrés de Iuong-an avaient fait afficher des placards injurieux contre le christianisme et les chrétiens. M. Bertholet et six de ses néophytes voulurent arracher ces affiches comme c'était leur droit; c'est alors que M. Bertholet fut tué avec deux de ses compagnons.

» Nous remarquerons deux choses : 1° d'après cette version, les mandarins et l'autorité chinoise ne seraient pour rien dans ce massacre, et les lettrés seuls auraient tramé le complot; 2° M. Bertholet et ses deux chrétiens ont été vraiment assassinés en haine de la foi. »

Le divorce. — Monseigneur l'Évêque de Versailles, à la suite de son mandement pour le carême, a cru devoir donner les avis suivant :

« Le grand nombre de divorces prononcés chaque année, dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise, oblige les pasteurs des âmes à une vigilance assidue pour maintenir l'exacte observation des lois canoniques.

» Le divorce ayant été déclaré illicite, non seulement par les lois de l'Eglise, mais par Notre-Seigneur lui-même dans le saint Evangile, aucune dispense ne peut être accordée à ceux qui voudraient contracter un nouveau mariage, tant que survit le conjoint dont ils se sont séparés. Quant aux divorcés qui ont contracté un nouveau mariage devant l'officier de l'état civil, tant que le premier lien subsiste, ils sont aux yeux de l'Eglise des pécheurs publics, et, par conséquent, il faut avec douceur, mais avec fermeté, leur appliquer les règles prescrites par les droits ecclésiastiques, c'est-à-dire qu'on ne peut les admettre aux baptêmes comme parrains et marraines, ni comme témoins aux mariages, et qu'on ne peut leur accorder les honneurs de la sépulture chrétienne, à moins qu'ils n'aient donné des signes de repentir avant leur mort. »

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 3 juillet, 5e dimanche après la Pentecôte, fête du Précieux Sang, double de 1re classe (Au chœur, solennité de saint Pierre et de saint Paul). A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office capitulaire : tierce, procession, grand'messe et sexte. A 3 h., none, vêpres, complles et salut. A 5 h., exercice de la Retraite préparatoire à la première Communion. Prédicateur : M. l'abbé Coqueret, de la Société des Missionnaires diocésains de Paris.

Le mercredi 6, fête de la *Première Communion.* A 7 h. 1/2, messe de cette fête, avec prédications et chants. A 2 h., vêpres du Chapitre. A 3 h., vêpres des Premiers Communiants. — Le jeudi 7, à 8 h., cérémonie de la *Confirmation.* A 3 h., vêpres du Chapitre, et après les Complies, réunion des enfants pour le salut, suivi de la procession à la Chapelle de la Brèche.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 3 juillet, fête du Précieux Sang. Solennité des SS. Apôtres Pierre et Paul, *fête patronale de la paroisse.* A 10 h., grand'messe avec chants en musique. Sa Grandeur Mgr Mollien assistera à cette grand'messe. — A 3 h., vêpres. Entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé Hommey, aumônier de l'Asile des Petites Sœurs des Pauvres.— Le mercredi suivant 6 juillet, à 5 h. du soir, ouverture de la Retraite préparatoire à la Première Communion des Enfants de la paroisse.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 3 juillet, les offices aux heures ordinaires. Après vêpres, réunion de la Confrérie, proceession et réception d'Enfants de Marie.

BIBLIOGRAPHIE

Méditations sur la vie de N.-S. Jésus-Christ, pour tous les jours de l'année, par le R. P. Hayneuve, S. J. Abrégé publié par M. Guillemon, prêtre de Saint-Sulpice. 4 volumes in-18 jésus, 12 fr. (Paris, librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15).

C'est un vrai service que M. Guillemon vient de rendre aux prêtres, aux religieux et aux fidèles qui pratiquent l'oraison. Il y avait des trésors de doctrine et de piété dans le Cours de *Méditations* composé par le P. Hayneuve vers le milieu du XVIIe siècle : dans une époque si féconde en œuvres de spiritualité, personne peut-être n'avait été plus estimé et plus goûté que ce grand mystique. Mais ces richesses avaient besoin d'être remises en circulation sous des apparences moins volumineuses et dans un style rajeuni. M. Guillemon s'est livré à ce travail de patience, et, à notre avis, il a pleinement réussi. Sans rien enlever à la force et à l'onction de l'auteur, il l'a rendu accessible à tous les lecteurs modernes. Outre les méditations pour chaque jour de l'année, on trouvera des méditations pour un très grand nombre de fêtes : plusieurs ont été ajoutées à l'œuvre du P. Hayneuve par M. Guillemon. Une retraite de huit jours, celle même du P. Hayneuve, et ses méditations sur les vœux de religion ont été insérées dans le Ier et le IVe volume.

Cet ouvrage obtiendra certainement du monde catholique la considération qu'il mérite.

Le Messager paroissial est une Revue mensuelle fondée par des prêtres du diocèse d'Angoulême, avec l'approbation de l'Ordinaire ; elle est distribuée gratuitement à chaque famille de leur paroisse. La Revue a seize pages in-8o, dont les deux premières (chronique locale) sont rédigées par le curé de chaque paroisse et adressées à ses seuls paroissiens ; les autres forment la partie commune et générale de la Revue et contiennent des articles religieux, à l'exclusion de toute polémique irritante. Les articles de la chronique locale appartenant exclusivement à chaque curé et ne paraissant que dans sa paroisse, n'engagent que sa responsabilité et peuvent être envoyés à l'imprimerie par l'auteur lui-même. Les articles de la partie générale doivent être soumis au secrétaire de la rédaction qui est responsable.

Pour tous renseignements, écrire à M. l'abbé BROUILLET, curé d'Échallat, par Hiersac (Charente).

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois

DE JUILLET 1898

Vendredi 1er juillet, Octave de St Jean-Baptiste, *double*, messe *De ventre*.

2, Samedi. — Fête de la **Visitation de la T. S. Vierge**, *double de 2e classe*, messe *Salve*.

3, **DIMANCHE, Ve après la Pentecôte**, fête du Précieux Sang de N. S. J. C., *double de 2e classe*, messe *Redemisti*. Au chœur, solennité des Saints **Apôtres Pierre et Paul**, messe *Nunc scio*; mém. du Précieux Sang, du dim. et de Ste Monégonde — Vêpres de la fête.

4, Lundi. — Ordination et Translation de St Martin, évêque de Tours, *semid.*, messe *Statuit*.

5, Mardi. — St Irénée, évêque et mart., *double*, messe *Lex*.

6, Mercredi. — Octave des SS. Cyrille et Méthode, évêques, *double*, messe *Sacerdotes*.

8, Vendredi. — Ste Elisabeth, reine, veuve; *semid.*, messe *Cognovi*.

9, Samedi. — Notre-Dame des Prodiges, *double majeur*, messe *Salve*.

10, **DIMANCHE, VIe après la Pentecôte**, Commémoraison de tous les Saints Papes, *double*, messe *Congregate* — Vêpres de la fête, mém. du dim., des 7 frères et de St Pie.

11, Lundi. — St Pie, pape, mart., simple. (SS. Anges).

12, Mardi. — St Jean Gualbert, abbé, *double*, messe *Os justi*.

13, Mercredi. — St Anaclet, pape et mart., *semid.*, messe *Sacerdotes*.

14, Jeudi. — St Bonaventure, évêque et docteur, *double*, messe *In medio*.

15, Vendredi. — St Henri, empereur, *semid.*, messe *Os justi*.

16, Samedi. — N.-D. du Mont Carmel, *double majeur*, messe *Gaudeamus*.

17, **DIMANCHE, VIIe après la Pentecôte**, *semid.*, messe *Omnes* — Vêpres de St Camille; mém. du dim., de St Alexis, de Ste Symphorose etc... et de St Arnoult.

18, Lundi. — St Camille de Lellis, confesseur, *double*, messe *Majorem*.

19, Mardi. — St Vincent de Paul, confesseur, *double majeur*, messe *Pauperes*.

20, Mercredi. — St Jérôme Emilien, confesseur, *double*, messe *Effusum est*, mém. de Ste Marguerite, vierge et mart.

21, Jeudi. — Office votif du S. Sacrement, *semid.*, messe *Cibavit*, mém. de Ste Praxède.

22, Vendredi. — Ste Marie Madeleine, pénitente, *double majeur*, messe *Me expectaverunt*.

23, Samedi. — Vigile de St Jacques; St Apollinaire, évêque et mart., *double*, messe *Sacerdotes*. Mém. de St Liboire.

24, **DIMANCHE, VIIIe après la Pentecôte**, *semid.*, messe *Suscepimus*; mém. de Ste Christine — 1res vêpres de St Jacques.

25, Lundi. — St Jacques le Majeur, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi autem*; mém. de St Christophe.

26, Mardi. — St Anne, mère de la T. S. Vierge, *double de 2e classe*, messe *Gaudeamus*.

27, Mercredi. — St Pantaléon, martyr, simple (St Joseph.)

28, Jeudi. — SS. Nazaire et ses comp., martyrs, *semid.*, messe *Intret*.

29, Vendredi. — Ste Marthe, vierge, *double majeur*, messe *Dilexisti*.

30, Samedi. — Office votif de l'Immaculée Conception, *semid.*, messe *Gaudens*.

31, **DIMANCHE, IXe après la Pentecôte**, St Ignace de Loyola, confesseur, *double*, messe *In nomine*; mém. de St Germain-L'Auxerrois.

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an ; 5 francs pour un mois ; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges, précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils les veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-Voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits, *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaires. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles devant l'autel principal de la Crypte ; cette lecture est suivie de la récitation des litanies de Notre-Dame de Chartres.

LIVRES DU PÈLERINAGE

N.-D. de Chartres. — Notice illustrée. — Envoyée par la poste ; 0 fr. 25 l'unité ; 2 f. la douzaine ; 13 f. 50 le cent. — Edit. de luxe : 60 c. l'unité.
Histoire de N.-D. de Chartres, par Mme la Comtesse de Chabannes. 1 25
Notice abrégée sur le pèlerinage, 10 c. l'exem., 1 fr. la douzaine
Conférences sur N.-D. de Chartres, prêchées par M. l'abbé Poirier 1 fr. »
Neuvaine à N.-D. de Chartres, par un Tertiaire-Franciscain. . . » 20
Guide du Touriste et du Pèlerin. . . . . » 50
Mois de saint Joachim et de sainte Anne. . . . . » 30
Table des matières contenues dans les 10 premières années de la *Voix de Notre-Dame* : 40 centimes.




SAMEDI 9 JUILLET 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JUILLET)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 10 juillet, 6e dimanche après la Pentecôte, Comménoraison de tous les Saints Papes, double. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. Après le salut, réunion de la Confrérie avec recommandations et procession.

Jeudi, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

Samedi à 8 h., salut à l'autel du Saint Cœur de Marie.

Du lundi 11 au samedi 17, Retraite pour les Tertiaires de S. François.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, *PREMIÈRE COMMUNION DES ENFANTS*, Grand'messe à 8 h., vêpres à 3 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — Vendredi soir, à 8 h., Chemin de croix.

CHAPELLE DU CARMEL. — *Fête de N.-D. du Mont-Carmel*, samedi 16 juillet 1898. La veille de la fête, Exposition du Très Saint-Sacrement à 2 h., salut à 5 h. — Le jour de la fête, Exposition du Très-Saint-Sacrement à 5 h. un quart, suivie de la première messe ; la seconde à 6 h.; la troisième à 6 h. 1/2. — A 7 h., messe solennelle. — A 4 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Fournier, vicaire général. — Salut donné par Monseigneur.

AVIS : En vertu d'un décret pontifical, en date du 20 juin 1892, une indulgence plénière *totiès quotiès*, à l'instar de la portioncule et applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée aux conditions ordinaires par les fidèles, depuis les premières vêpres de la fête, jusqu'au coucher du jour suivant, autant de fois qu'ils renouvelleront leurs visites et prieront aux intentions du Souverain Pontife.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la livraison du 5 juillet 1898 : I. L'École du Valentin, par le P. J. Burnichon. — II. L'Église de Constantinople et le patriarche œcuménique, par le P. F. Tournebize. — III. L'Instruction religieuse au Collège. — La question de la vocation (fin), par le P. J. Delbrel. — IV. Gœthe. — Sa vie, son œuvre, Faust, par le P. L. Chervoillot. — V. La loi de Moïse. Ses origines, par le P. F. Prat. — VI. Les Philippines, par le P. J. Brucker. — VII. Livres. — IX. Événements de la quinzaine.

Trois fléaux de la classe ouvrière. Remarquable étude de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, sur *Trois fléaux de la classe ouvrière* : la profanation du dimanche, l'alcoolisme et la mauvaise tenue des ménages ouvriers.

Brochure de propagande de 48 pages in-12, petit texte. On peut la trouver à Nancy, chez M. Drioton, libraire de l'Evêché, 12, faubourg Stanislas, et à Paris, chez MM. Roger et Chernoviz, 7, rue des Grands-Augustins, au prix de 0 fr. 15 c. l'exemplaire, 14 fr. le cent et 100 fr. le mille.

La Quinzaine. (Paris, 45, rue Vanneau, Directeur : M. Georges Fonsegrive) Sommaire du no du 1er juillet : Michelet. La conception générale de l'histoire, Jean Brunhes. — De quelques réformes parlementaires, abbé Gayraud, député. — Au pied du mât, Georges de Peyrebrune. — Finances révolutionnaires, Armand Fresneau, sénateur. — Les stances de Racan sur la Retraite, Louis Arnould. — Le milieu social, Henry Joly. — Le vrai dictionnaire étymologique de la langue française, P. M. — Chronique politique, E. — Etc., etc.

SOMMAIRE

DÉCRET SUR LES FABRIQUES. — UN CHRÉTIEN DE 14 ANS. — UNE IMAGE PRODIGIEUSE. — SEMAINE LITURGIQUE. — CHRONIQUE. — FAITS DIVERS.

DÉCRET DU 18 JUIN 1898

complétant le règlement d'administration publique du 27 mars 1893 sur la comptabilité des fabriques. — (Publié au Journal officiel du 21 juin 1898.)

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes et du Ministre des finances,

Vu l'article 78 de la loi du 26 janvier 1892 ainsi conçu :

« A partir du 1er janvier 1893, les comptes et budgets des fabriques et consistoires seront soumis à toutes les règles de la comptabilité des autres établissements publics. Un règlement d'administration publique déterminera les conditions d'application de cette mesure » ;

Vu le décret du 27 mars 1893 ;

Vu le décret du 30 décembre 1809 et l'ordonnance du 12 janvier 1825 ;

Le Conseil d'Etat entendu,

Décrète :

ARTICLE PREMIER.

Les articles 7, 17, 26 et 27 du décret du 27 mars 1893 sont modifiés ainsi qu'il suit :

« Art. 7. — Les conseils de fabrique peuvent toujours décider que la gestion de leurs deniers qui se trouverait confiée à un percepteur sera remise à un receveur spécial. Ils peuvent de même décider que la gestion qui serait confiée à un receveur spécial ou à un percepteur sera remise au marguillier-trésorier. Les délibérations qu'ils peuvent prendre dans ces deux cas ne sont exécutoires qu'en fin d'année ou de gestion.

« Les trésoriers ou receveurs spéciaux qui seraient régulièrement constitués en déficit ou déclarés en état de faillite ou de liquidation judiciaire peuvent être relevés de leurs fonctions de comptables par le conseil de fabrique ou, à défaut, par le Ministre des cultes. Ils peuvent l'être par le Ministre des cultes pour l'une des causes ci-après : 1° condamnation à une peine afflictive et infamante ; 2° condamnation à une peine correctionnelle pour délits prévus par les articles 379 à 408 du

code pénal; 3° condamnation à une peine correctionnelle d'emprisonnement; et 4°, s'il s'agit d'officiers publics ou ministériels, destitution par jugement ou révocation par mesure disciplinaire.

« Si, en cas de condamnation à l'amende pour retard dans la présentation de leurs comptes, les trésoriers et receveurs spéciaux ne les ont pas produits dans le délai d'un mois à partir de la notification de la décision du juge des comptes, ils sont, de plein droit, relevés dans leurs fonctions de comptables, à l'expiration de ce délai, et remplacés dans lesdites fonctions par le percepteur des contributions directes, auquel le service est remis de la manière prévue à l'article 9.

« Par dérogation aux dispositions du premier paragraphe du présent article, le percepteur appelé dans ces circonstances à remplir les fonctions de comptable ne pourra en être déchargé par le conseil de fabrique avant le 1er janvier de la seconde année qui suivra celle au cours de laquelle le trésorier ou le receveur spécial devait présenter son compte. »

Art. 17. — L'hypothèque légale n'est inscrite sur les biens des comptables de deniers des fabriques que si cette inscription est autorisée par une décision spéciale du juge de leurs comptes et seulement dans les cas de gestions occultes, condamnations à l'amende pour retards dans la présentation des comptes, malversations, débets avoués ou résultant du jugement des comptes.

« Cette hypothèque est inscrite, conformément aux dispositions des articles 2121 et 2122 du code civil, sur tous les biens présents et à venir de ces comptables et sous réserve du droit du juge des comptes de prononcer sur les demandes en réduction ou translation formées par ses justiciables.

« L'inscription est requise par les présidents des bureaux des marguilliers, ou toutes autres personnes désignées par le juge des comptes. Elle peut également l'être par les receveurs des finances, quand les comptables des fabriques sont des percepteurs.

» En outre, dans le cas où le percepteur des contributions directes est appelé à remplir les fonctions de comptable de fabrique, par application de l'article 7, il est chargé, sous sa responsabilité, si l'hypothèque légale n'a pas encore été inscrite sur les biens du comptable auquel il succède, d'en requérir l'inscription.

» Art. 26. — Les comptes des comptables des fabriques sont jugés et apurés par les conseils de préfecture ou par la Cour des Comptes, selon les distinctions applicables aux comptes des établissements de bienfaisance.

» En cas de retard dans la présentation des comptes, il peut être pourvu à leur reddition par l'institution de commis d'office nommés par le préfet, mais seulement après que le retard a donné lieu à condamnation à l'amende par le juge des comptes.

» Les arrêts de la Cour des comptes et les arrêts des conseils de préfecture sont notifiés, tant aux comptables des fabriques qu'aux présidents des bureaux des marguilliers par le greffier en chef de la Cour des comptes et les secrétaires-greffiers des conseils de préfecture, au moyen de lettres recommandées, dont avis de réception est demandé à la poste.

» Le greffier en chef de la Cour des comptes et les secrétaires-greffiers des conseils de préfecture constatent par un procès-verbal clos à la fin de chaque trimestre, l'envoi des arrêts et arrêtés, la date de la notification de chaque arrêt ou arrêté et les numéros des bulletins de dépôt délivrés par la poste. Ce procès-verbal, auxquels sont annexés lesdits bulletins et les avis de réception, est conservé au greffe de la Cour des comptes ou du conseil de préfecture.

» Si, par suite d'absence ou pour toute autre cause, la lettre recommandée portant notification d'un arrêt ou arrêté n'a pu être remise au destinataire, le greffier en chef de la Cour des comptes ou le secrétaire-greffier du conseil de préfecture adresse l'arrêt ou l'arrêté au préfet, pour que celui-ci le fasse notifier dans la forme administrative, sans préjudice du droit de toute partie intéressée de requérir expédition de l'arrêt ou de l'arrêté et de le signifier par huissier.

» Le greffier en chef de la Cour des comptes et les secrétaires-greffiers des conseils de préfecture transmettent copie ou extrait des arrêts ou arrêtés intervenus sur les comptes des percepteurs-receveurs aux receveurs des finances, par l'intermédiaire des trésoriers-payeurs-généraux.

» Art. 27. — Les dispositions du présent décret sont applicables aux fabriques des églises métropolitaines et cathédrales.

» Les comptes de ces fabriques sont jugés par la Cour des comptes, quel que soit le montant des revenus ordinaires.

» Dans le cas ou une église métropolitaine où cathédrale a,

en même temps, le caractère d'église paroissiale, les comptes à rendre par le comptable de la fabrique paroissiale sont également soumis à la Cour des comptes, quel que soit le chiffre des revenus ordinaires de cette fabrique. »

ART. 2.

Le Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes, et le Ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal Officiel* et inséré au *Bulletin des lois.*

Fait à Paris, le 18 juin 1898.

FÉLIX FAURE.

Par le Président de la République :
Le Garde des Sceaux.
Ministre de la Justice et des Cultes,
V. MILLIARD.

Le Ministre des Finances,
G. COCHERY.

UN CHRÉTIEN DE QUATORZE ANS

Un jeune garçon de quatorze ans était employé dans une fabrique importante de Paris. Depuis deux ans, il avait fait sa première communion et depuis deux ans, il avançait visiblement dans la *piété*, au lieu de perdre la grâce qu'il avait reçue à cette douce et sainte époque de sa vie.

Son patron était un de ces êtres à qui tout n'est rien, quand *ce tout* se présente sous une autre forme que celle du lucre. Il ne connaissait au monde qu'une chose, *gagner de l'argent*, en gagner le plus possible, aussi se moquait-il de la religion du jeune ouvrier : c'étaient tous les jours de nouveaux quolibets et je vous laisse à penser si le reste de l'atelier y mêlait ses sottes réflexions et ses ignobles plaisanteries. L'enfant n'en était point ému.

Chaque dimanche, il allait se retremper dans une bonne communion, sans y manquer jamais, et il sortait de ce *divin banquet* comme le lion de la vérité. Le patron s'en aperçut. Plusieurs fois, le dimanche matin, il essaya de le faire manger, afin d'arrêter par là cette dévotion fervente qui l'offusquait, lui l'homme avare et sensuel, le brutal serviteur des intérêts de sa boutique.

Un jour, n'ayant pu réussir : « Eh bien ! dit-il au courageux

chrétien, va donc, va chercher ton « pain à cacheter !... » L'enfant, à ce blasphème, se sentit blessé au cœur. Levant sur le coupable maître des yeux animés par la foi: Monsieur, répondit-il, ce « pain à cacheter », je donnerais toutes les gouttes de sang qui coulent dans mes veines pour le *recevoir tous les jours* ». Deux grosses larmes sillonnaient en même temps ses joues.

Le lendemain, la femme du patron appelle le jeune homme: « Mon ami, lui dit-elle, votre parole d'hier a touché mon mari, son cœur est ébranlé. Priez pour lui, avant peu il sera chrétien... » Deux heures après le fabricant conduisait l'enfant au milieu des autres ouvriers et disait à tous : « A partir de ce moment, vous respecterez X.., je le mets au premier rang parmi vous et j'entends qu'il me représente ici. Des braves de cette espèce ne se trouvent pas au coin de tous les carrefours.

UNE IMAGE PRODIGIEUSE

La plupart des journaux de France et d'Italie ont parlé d'un fait prodigieux qui viendrait de se produire à Rome, dans l'église de Sainte-Marie-in-Monticelli.

Il s'agit du mouvement d'yeux observé par des centaines de témoins, et pendant plusieurs jours, sur une antique et insigne image de Notre-Seigneur, connue sous le vocable de « Jésus de Nazareth », et qui, en d'autres circonstances déjà, notamment en 1854, avait été l'objet du même prodige.

Du récit de la *Voce della Verita*, il résulte que le soir du 15 avril dernier, après qu'on eut terminé dans l'église de Sainte-Marie-in-Monticelli le pieux exercice du chemin de croix, une dame et ses deux filles, celles-ci âgées d'environ 14 ans, se rendirent à la sacristie pour déclarer au Père de la Congrégation des Doctrinaires, qui venait de diriger le chemin de la croix, que l'image de *Gesu Nazzareno* avait ouvert les yeux. On ne voulait pas d'abord y prêter foi; mais comme elles insistaient par les déclarations les plus catégoriques, on décida de se rendre à l'autel où l'image était vénérée. Les personnes qui se trouvaient encore dans l'église étaient au nombre de plus d'une vingtaine, et toutes purent observer d'abord que les yeux de la sainte image étaient baissés, presque fermés comme la peinture les représente. Mais tout à coup les yeux commencèrent à se mouvoir, les paupières se levèrent et l'on vit apparaître le blanc des yeux et les pupilles, pendant que le visage se transformait et devenait brillant. Tous les témoins du fait se jetèrent à genoux en s'écriant : « Mon Jésus, miséricorde ! »

Le lendemain et les jours suivants, à mesure que se répandait la nouvelle du prodige et qu'il se renouvelait devant de nombreux témoins de toutes conditions, l'affluence alla croissant et devint si considérable qu'il fallut requérir la police pour prêter main forte aux desservants de l'église et régler l'ordre des entrées et des sorties. Ce fut au point que, le matin du 26 avril, dès cinq heures, la foule accourue sur la place de Sainte-Marie-in-Monticelli attendant l'ouverture de l'église, força la grille et faillit donner lieu à une panique générale. Alors, pour obvier à tout inconvénient, l'autorité ecclésiastique ordonna que l'image de *Gesu Nazzareno* fût retirée de l'église et déposée dans une chapelle privée, pendant qu'on recueillerait les témoignages sur le prodige constaté par tant de témoins. Ceux-ci, au nombre de plus de six cents, avaient déjà commencé de s'inscrire sur un registre ouvert la veille dans la sacristie de Sainte-Marie-in-Monticellli. Beaucoup d'autres témoins ont continué depuis de s'y inscrire et tous affirment nettement le fait prodigieux qu'ils ont vu à plusieurs reprises.

Ce qui n'est pas moins merveilleux et donne peut-être au prodige son meilleur caractère d'authenticité, c'est qu'il a produit des fruits abondants de salut. Des juifs même, des incrédules, témoins du fait, sont tombés à genoux en s'écriant : « C'est vrai ! c'est vrai ! » On cite plusieurs conversions éclatantes, et l'on compte par milliers les personnes qui se sont approchées des sacrements, dans l'église de Sainte-Marie-in-Monticelli.

Bref, ç'a été plus fécond que si l'on avait donné une mission, et l'impression générale est qu'il a plu à la toute-puissance de Dieu de donner un avertissement de graves événements en même temps qu'une invite pour qu'on vienne à résipiscence.

Semaine de Paris.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 10 au 17 Juillet.

10. — VI[e] Dimanche après la Pentecôte, *Commémoraison de tous les saints papes.* — Après la fête de saint Pierre, premier pontife romain, il était juste de célébrer celle de tous ses successeurs, qui ont illustré le siège principal par leurs vertus et par leur sainteté. Pendant l'année, il y a plusieurs fêtes spéciales de souverains pontifes ; mais comme on ne connaît pas tous ceux qui sont dans le Ciel, il a été établi une fête générale qui les comprît tous, comme on a fait pour tous les saints.

Pendant les trois premiers siècles, c'est à peine s'il y eut un pontife romain qui ne mourut pas martyr, et depuis il en est bien peu qui ne se soient pas distingués par leurs vertus et même par des miracles, signes de la sainteté la plus évidente.

11. Lundi. — *Saint Pie I*, pape et martyr, ou *office des SS. Anges.* — Nous lisons dans la vie de ce saint pape qu'il décréta que la fête de Pâques se célébrerait toujours le dimanche parce que N.-S. J.-C. était ressuscité ce jour là. Cette célébration avait été ordonnée par les apôtres; mais Pie I confirma cet ordre, surtout pour détourner de certaines églises des usages trop conformes à ceux des juifs.

12. Mardi. — *Saint Jean Gualbert*, abbé; mémoire de *saint Nabor* et ses compagnons martyrs. — Saint Gualbert, après sa conversion, prit l'habit de religieux dans l'ordre de saint Benoît au monastère de Saint-Miniat de Florence. Les religieux ayant voulu le faire abbé, il s'enfuit avec un de ses compagnons, et alla au couvent de Camaldoli, fondé par S. Romuald; mais il n'y demeura pas longtemps, il se retira dans une vallée couverte d'une grande forêt, qui s'appelait Vallombreuse (ou ombrageuse), en Toscane, où il bâtit un monastère; les religieux de la règle de saint Benoît, qui vivaient là, élurent Jean Gualbert pour leur abbé, malgré lui.

13. Mercredi. — *Saint Anaclet*, pape et martyr, mémoire de *saint Turiaf*, évêque. — Saint Anaclet succéda au pape saint Clémentin. Il ne faut pas le confondre avec saint Clet qui fut le prédécesseur de saint Clément. Saint Anaclet a écrit trois épîtres qui furent longtemps célèbres. Dans l'une de ces épîtres, adressées à tous les fidèles de l'univers, il dit : Mes bien aimés, ne vous laissez pas ébranler par ces persécutions qui règnent aujourd'hui dans tout l'univers, comme si elles étaient quelque chose de nouveau. Admis à l'honneur de partager les souffrances de J.-C., réjouissez-vous dans les tourments, afin de triompher un jour dans la révélation de sa gloire,

14. — Jeudi. — *Saint Bonaventure*, évêque et docteur. — Un frère lui disait un jour : Dieu vous a donné de grands talents à vous autres savants, que pouvons-nous faire pour lui plaire? — Vous pouvez aimer Dieu, répondit ce saint, c'est par là qu'on lui est véritablement agréable. — Nous ne pouvons, Seigneur, vous être agréables qu'en vous aimant : que votre Esprit saint prie en nous et nous fasse obtenir ce plus précieux de tous vos dons!

15. Vendredi. — *Saint Henri*, confesseur. — Un jour qu'il était en prières au tombeau de S. Wolfgang, évêque de Ratisbonne, son maître, il vit écrit sur la muraille les deux mots : *Post sex*, c'est-à-dire *après six*. Pensant que c'était un avertissement de sa mort, il s'y prépara pendant six mois, puis pendant six ans; mais sur la fin de la sixième année ayant été élu empereur, il comprit le sens des paroles mystérieuses et prophétiques.

16. Samedi. — Commémoraison de *N.-D. du Mont-Carmel*, double majeur. — Le but de la fête de N.-D. du Mont-Carmel est 1° de conserver le souvenir des premiers honneurs qui furent rendus à la T. S. V. sur cette sainte Montagne; et 2° de la remercier des grâces attachées au scapulaire, révélé à saint Simon Stock, général de l'ordre des Carmes. — Cette fête fut approuvée par le pape Sixte Quint. Paul V en augmenta l'office de nouvelles leçons, revisées par le cardinal Bellarmin. Peu à peu elle fut étendue à plusieurs royaumes, et enfin Benoît XIII en dota l'Église universelle avec une messe et un office propre.

17. — VIIe Dimanche après la Pentecôte, mémoire de *saint Alexis*, confesseur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Conférence ecclésiastique. — *Elle aura lieu au Grand Séminaire, mardi prochain* 12 *juillet, à* 5 *heures.*

Nominations. — Par décision épiscopale ont été nommés :

Curé de Saint-Jean-Pierre-Fixte, M. Tronchet, précédemment vicaire de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou.

Vicaire de Saint-Hilaire de Nogent, M. Balthazar, précédemment vicaire de Senonches.

Curé de La Mancelière, M. Martel, précédemment vicaire d'Illiers.

Curé de Bleury, M. Breton, précédemment vicaire de Cloyes.

Curé de Friaize, M. Brune, précédemment curé de Saussay.

Curé de Saussay, M. Mauvais, précédemment vicaire de La Bazoche-Gouet.

Curé de Luigny, M. Samson, précédemment curé de Saint-Léger-des-Aubées.

Jeunes prêtres. — Vicaire d'Illiers, M. Foucault.

Curé de Saint-Germain-le-Gaillard, M. Fournier.

Vicaire de La Bazoche-Gouet, M. Guillaume.

Vicaire de Cloyes, M. Hateau.

Vicaire de La Loupe, M. Maillet.

Vicaire de Maintenon, M. Rauel.

Vicaire de Senonches, M. Vatonne.

Trois frères au même autel. — Dimanche dernier, 3 juillet, la messe paroissiale à la cathédrale de Chartres a été chantée par M. l'abbé Alphonse Bouillet. Il avait pour diacre M. l'abbé T. Bouillet, vicaire de la cathédrale, son frère aîné, et pour sous-diacre son autre frère, prêtre depuis six mois, M. l'abbé Gabriel Bouillet, professeur à l'Institution Notre-Dame. Une des sœurs de ces trois abbés est religieuse de Saint-Paul, en Cochinchine.

Fête patronale de Saint-Pierre. — Dimanche, l'église de Saint-

Pierre a célébré, avec la plus grande solennité, sa fête patronale.

La grand'messe, présidée par Mgr Mollien, a été chantée par les élèves du Petit Séminaire de Saint-Cheron et la messe de Thiriot, à cinq voix mixtes, a été exécutée par le chœur de chant et plusieurs amateurs.

M. Ruyssen, le violoncelliste chartrain, a exécuté l'*Offertoire* de Mendelssohn. Un *O Salutaris* de Redon a été chanté avec beaucoup de goût par Mlle Szabranszky.

Les Vêpres et le Salut en musique, fort bien chantés par le chœur de chant et les jeunes filles de l'école Saint-Pierre, avaient attiré une grande affluence.

M. l'abbé Hommey, ancien vicaire de Saint-Pierre, aumônier des Petites-Sœurs-des-Pauvres, a prononcé le sermon.

Nous avons dit que, par une délicate attention de Mgr Mollien, M. l'abbé Guérin, curé de Saint-Pierre, avait été nommé chanoine honoraire du diocèse de Chartres, à l'occasion de la fête patronale de son église. M. l'abbé Guérin a été installé samedi, avec la cérémonie ordinaire, aux vêpres du Chapitre. *(Journal de Chartres).*

Le P. Maillard. — Au dernier numéro mensuel, nous avons parlé des sept nouveaux prêtres, anciens élèves de la Maîtrise, réunis à la Crypte le 30 juin, à l'occasion de leur première messe ; nous avons nommé : MM. Isambert, Baudouin, Fournier, Hetté, Maillet, Rauel et Vatonne. Ajoutons aujourd'hui un huitième nom : celui du P. Maillard, clerc de Notre-Dame de Chartres, lui aussi ; il fit ses études littéraires à la Maîtrise et à Saint-Cheron, et sa philosophie au Grand Séminaire à Chartres ; il partit de là pour le Séminaire des Missions étrangères. Il vient d'y être ordonné prêtre et a reçu sa destination pour l'Extrême-Orient. Il va être missionnaire en Mandchourie.

Les Fabriques. — On a lu plus haut le *Décret* rendu par le Gouvernement sur l'administration des fabriques; décret contre lequel proteste toute la presse catholique.

Dans un article intitulé : l'*Etat des Fabriques*, la *Voix de N.-D.* (n° juillet 1898) a indiqué, comne Conseil pour toute défense juridique en cette question, le Comité des Fabriques, rue du Peyrat, n° 1, à Lyon.

Première Communion à la Cathédrale. — Cette fête du mercredi 6 juillet a eu toute la solennité que réclame une telle église. Le prédicateur, M. l'abbé Coqueret, l'un des missionnaires diocésains de Paris, a vivement intéressé la nombreuse assistance ; sa parole sympathique allait aisément à l'âme de ses jeunes auditeurs pour les instruire et les émouvoir, Les premiers communiants et les renouvelants formaient un effectif de 360 enfants.

Le lendemain, jeudi, pour la Confirmation, se joignaient à eux des enfants de Champhol, de Lèves, de Lucé et de Luisant ; aussi le chiffre des confirmands était-il d'environ 480.

Une cérémonie à La Cour Pétral. — Le mardi 5 juillet, les religieuses Trappistines de La Cour Pétral, près de Boissy-le-Sec, étaient en fête pour une cérémonie de sainte vêture. Cette cérémonie a été présidée par le Révérendissime Abbé Mitré de La Grande Trappe, assisté de quelques religieux de son Ordre et de plusieurs autres prêtres. Le prédicateur était M. l'abbé Maurice, curé de Bosville (Seine-Inférieure). Se donner tout à Dieu dans le cloître, c'est l'effet d'une grâce privilégiée. Le nombre des âmes favorisées de cette grâce s'accroît à mesure que l'empire du mal semble s'étendre dans le monde. De grandes bénédictions sont réservées, aux religieuses et à leurs familles !

Nogent-le-Rotrou. — *Double fête.* — Mardi, le Petit Séminaire fêtait son Supérieur. A cette occasion, on donna aux parents et aux amis de la maison une brillante soirée. Cinq cents personnes au moins se pressaient sous la tente enguirlandée de lumières et de fleurs.

Avec beaucoup d'art et de goût, les grands élèves ont interprété le drame chrétien de Coppée : *le Pater*. Après eux, les petits, dans *le Petit Poucet*, opérette fort gaie qui fut très délicatement rendue, ont joué en véritables artistes.

Le lendemain, c'était le tour des anciens. A l'ombre du beau drapeau dont ils sont fiers, plus d'une centaine étaient venus se grouper.

La réunion commença à la chapelle où l'on pria pour les frères défunts. Un jeune prêtre de la dernière ordination rappela en quelques mots aux aînés, comme aussi aux plus jeunes, ce qu'il avait appris au Séminaire, c'est-à-dire le service de Dieu et de la Patrie et la poursuite d'un idéal toujours digne d'un chrétien.

Pendant le banquet fraternel où chacun est heureux de trouver sa place de chaque année, à noter plusieurs chansonnettes pleines de verve et d'esprit avec un monologue patriotique.

Avant de se séparer, deux anciens : un prêtre, M. le curé de Châtillon-en-Dunois, et un laïque, M. Quelquejay, huissier près le Conseil d'Etat et la Cour de Cassation, prouvèrent par leurs discours qu'ils avaient, eux, bien ancré au cœur, le double amour de Dieu et du pays, l'amour de l'idéal et de la maison qui les forma.

On se quitta après quelques paroles de M. le Supérieur, pleines de délicatesse et d'à-propos.

L'Association avait tenu à honneur d'envoyer son filial hommage à M[gr] l'Evêque de Chartres qui répondit immédiatement par une affectueuse bénédiction.

M[gr] Foucault, évêque de Saint-Dié, et ancien professeur, avait fait de même. M. l'abbé Cuni, ancien Supérieur, télégraphiait de son côté qu'il était de cœur avec tous.

Houville. — *Mission.* — La mission s'est terminée le 5 juin.

DIEU soit loué! le succès a dépassé nos espérances. Tous les soirs, le nombre des auditeurs augmentait. Le dimanche de la Pentecôte, presque tous les hommes de la paroisse étaient là chantant avec entrain le cantique : « Nous voulons Dieu. » A peine les retardataires pouvaient-ils, les derniers jours, trouver une place encore inoccupée.

Les illuminations attiraient la foule, elles étaient si belles... Une personne me disait naïvement : « On se serait cru transporté en Paradis. »

Mais le grand, le véritable attrait, c'était la parole ardente et convaincue du R. P. Stoufflet. Ses prédications, qui s'adressaient plus à l'intelligence qu'au cœur, laisseront dans les âmes de bonne volonté de profondes impressions. Elles les aideront à fortifier leur foi et à réfuter victorieusement les sottes objections de l'impiété.

Une croix de mission a été plantée à l'embranchement du chemin de Pannes et de Coltainville. La vue de cette croix entretiendra toujours en nous les excellents souvenirs de la mission.

(*La Paroisse*, journal de Sours, Houville, Umpeau et Champseru.)

Montigny-le-Gannelon. — *Pèlerinage de Sainte Félicité.* — Le matin, aux messes de 6 h., 7 h. et 8 h., grande affluence de pèlerins. M. l'abbé Mugnier, premier vicaire de Sainte Clotilde de Paris, chante la grand'messe, et dans une solide instruction tient son nombreux auditoire sous le charme de sa parole.

Le soir, à 3 heures, vêpres suivies de la procession solennelle présidée par M. le Doyen de Cloyes, entouré de 15 prêtres des environs. Les hommes et les jeunes filles en blanc se relayent pour porter la splendide châsse de sainte Félicité, que couvrent de fleurs les toutes petites filles de la paroisse, coquettement habillées de blanc et de rose, et qu'accompagne de ses flots d'harmonie la musique de Cloyes au grand complet. Les pompiers de la commune forment une escorte d'honneur autour des reliques vénérées. Au premier rang des fidèles qui suivent religieusement la procession, le marquis de Lévis-Mirepoix et plusieurs châtelains et châtelaines des environs. Les rues, l'avenue et la pelouse du château sont noires de monde. Malheureusement la pluie, survenue quelques minutes trop tôt, force le cortège à rentrer précipitamment à l'église, où la cérémonie se termine par un salut solennel.

Après la cérémonie, concert au château sous un grand hall vitré.

La musique de Cloyes se fait applaudir. Félicitations au chef de musique, aux musiciens et au sympathique président de la Société qui les accompagne, et à l'année prochaine !

Un succès. — Aux derniers examens de juin, M. l'abbé Nervé, d'Authon-du-Perche, élève du Grand Séminaire de Chartres, a été reçu bachelier en théologie.

Une cérémonie à Pézy. — Le 26 juin 1898 sera désormais, pour Pézy, une date vraiment mémorable. Cette petite, mais heureuse localité jouissait d'une belle fête pour une plantation de croix et la bénédiction du nouveau cimetière.

Pendant toute la semaine, les dames et les jeunes filles de Pézy s'étaient mises avec ardeur à la décoration de l'église : aussi les gerbes de fleurs en couleurs variées et les guirlandes de lierre se mariaient-elles harmonieusement à de nombreux faisceaux de drapeaux tricolores. La cérémonie, présidée par M. le Doyen de Voves, assisté d'un nombreux clergé, avait été fixée pour trois heures.

Après les vêpres, commença le défilé : c'est alors que l'on put se rendre compte exactement de la grande affluence accourue pour la solennité. La croix et le clergé étaient à peine sortis de l'église que la tête de la procession arrivait au nouveau cimetière, et il n'y a pas moins de 300 mètres entre l'église et le cimetière. Ce qui frappait surtout dans cette procession, c'était le très grand nombre d'hommes; disons d'ailleurs que les jeunes gens et les hommes de Pézy avaient tous donné leurs noms pour porter la croix. M. Bouvet, maire de Pézy, ceint de son écharpe, et entouré de son Conseil municipal et du Conseil de fabrique, accompagnait le cortège. De chaque côté de la croix, était aussi rangée la belle compagnie de sapeurs-pompiers de Pézy. Tous les hommes étaient décorés de la croix avec ruban rouge. Au cimetière, eut lieu d'abord la plantation de la croix : c'est alors que l'on put admirer, comme elle le méritait, cette belle œuvre d'un sculpteur bien connu d'Orléans.

La croix, en fer forgé, de proportions parfaites, produit un excellent effet sur son beau socle. Mais ce que chacun remarqua par dessus tout, ce fut le beau Christ en fonte, à la figure éminemment expressive. Ce Christ, polychromé, fait bien l'éloge de la population de Pézy, car il est l'offrande de tous, du pauvre comme du riche. Après les prières liturgiques, M. l'abbé Redaud, curé de Montainville, a paraphrasé la belle strophe *O Crux ave*, en quelques mots émus, a montré le rôle sublime de la Croix dans le passé, dans le présent et l'avenir. Bien des yeux se mouillèrent de larmes.

Après la bénédiction du nouveau cimetière et une nouvelle

et touchante instruction de M. le curé de Montainville, la cérémonie se termina par une prière pour les morts. Ensuite, selon les traditions du pays, les habitants de Pézy reconduisirent processionnellement la population de Theuville.

Et chacun, en s'en allant, ne trouvait pas assez d'éloges pour célébrer, comme elle le méritait, cette belle solennité. On ne savait que louer davantage de la préparation si bien organisée de ces fêtes, de l'entrain des beaux cantiques si brillamment enlevés, de l'ordre parfait qui ne cessa de régner, des belles décorations du reposoir, de la bonne harmonie enfin qui existe à Pézy entre les autorités religieuses et civiles.

FAITS DIVERS

Rome. — La S. C. des Rites a tenu, le 28 juin, une séance (dite rotale, parce qu'elle comporte l'assistance des Prélats auditeurs de Rote), pour examiner sous le rapport juridique les questions relatives aux préliminaires de plusieurs causes de saints : spécialement celles de la validité des Procès Apostoliques instruits à Orléans et à Paris, sur les vertus et les miracles *in specie* de la V. Jeanne d'Arc, et de la V. Marie-Madeleine Barat, fondatrice des Dames du Sacré-Cœur ; celles aussi de l'abstention de tout culte abusif envers la V. Madeleine Postel, fondatrice des Sœurs de la Doctrine Chrétienne, au diocèse de Coutances, puis du V. Jean Népomucène Neumann, de la C. du S. R., évêque de Philadelphe, et enfin du V. Jean-Népomucène de Tochidérer, qui fut prince-évêque de Trente.

— La cause de canonisation du B. de la Salle, en particulier, avance rapidement, grâce aux excellentes preuves fournies à l'appui des miracles proposés pour sa canonisation. Il y en avait eu trois de présentés d'abord et d'examinés à la séance antépréparatoire, qui eut lieu l'an dernier à pareille époque. Maintenant, pour la séance préparatoire, la postulation en a choisi deux, ce nombre suffisant. Cette seconde séance est fixée au 30 août prochain. Si, comme tout permet de l'espérer, le vote en deuxième instance est favorable, il ne restera plus à tenir, pour que la canonisation soit assurée, que la séance plénière et définitive sous la présidence du Souverain Pontife.

J'adore Jésus-Christ ! — Dernièrement, à la Chambre des députés du Chili, on discutait le budget des cultes. Le député Pleitedo, célèbre pour ses idées antireligieuses, fit entendre, au cours de la discussion, les blasphèmes les plus odieux contre Dieu, la religion et ses ministres. Le député catholique Macario Ossa prit alors la parole et, dans un langage vibrant, protesta énergiquement contre

ces insultes adressées au nom de Dieu. Dans un beau mouvement oratoire, qui produisit une émotion unanime, il termina en disant : « J'adore Jésus-Christ ! je le proclame Roi et Seigneur de tout ce qui existe, et Souverain de la nation. » Au nom de tous les députés catholiques, M. Concha, leader du parti, renouvela cette éloquente protestation. La population catholique de Santiago donna une solennelle adhésion à l'acte noble et chrétien de M. Ossa qui reçut de chaleureuses félicitations de tous les points de la République.

L'Archevêque de Santiago vient d'adresser au vaillant député une lettre très élogieuse pour son énergique attitude et lui a fait don d'un reliquaire d'or enrichi de pierres précieuses.

De tels exemples méritent d'être connus en Europe et applaudis par les catholiques de toute nation.

Le Canada et la France. — Le ministre des affaires étrangères a offert à la cathédrale de Montréal (Canada), au nom du gouvernement français, un magnifique tableau dont le sujet est: *La première Messe célébrée au Canada*, le 25 juin 1615. Ce tableau ornera bientôt les murs de la cathédrale de Montréal. Le jour de l'installation de ce cadeau princier, les relations d'amitié entre la France et le Canada recevront une consécration nouvelle, en des fêtes religieuses dignes de l'un et de l'autre pays.

Le Canada est une colonie française ; séparé de la nation mère, il nous a gardé son affection, mais il n'a pas été pénétré par l'esprit de la Révolution. Aussi, n'y fait-on pas de lois sectaires ; l'intérêt du pays y prime tout, et la liberté bien comprise y est une tradition. C'est pourquoi le gouvernement canadien fournit à telle Congrégation française un subside annuel de 1.500 francs: Aux Trappistes dont les travaux de colonisation sont si utiles, on a offert la remise de 50,000 fr. qu'ils devaient à l'État pour des achats de terrains antérieurs, s'ils consentaient à fonder un nouvel établissement au lac Saint-Jean. Tous les ordres religieux sont traités à l'avenant. Leurs supérieurs ont des permis de circulation permanents sur toutes les lignes de chemins de fer ; chaque religieux ne paie que quart de place.

Désastres émouvants. — L'échec des Espagnols avec destruction de l'escadre Cervera, près de Santiago de Cuba. — Le naufrage du navire *La Bourgogne* avec 600 personnes noyées.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.




SAMEDI 16 JUILLET 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JUILLET)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 17 juillet, 7e dimanche après la Pentecôte, *semi-double*, Office du dimanche, avec mémoire de saint Alexis. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— La Distribution des prix aux jeunes filles du Catéchisme de persévérance aura lieu non le 17, mais le 24 juillet, après vêpres.

PAROISSES SAINT-PIERRE ET SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

Monastère de la Visitation. — Le Jeudi 21 Juillet 1898, *Fête de l'Adoration du T.-S. Sacrement.* A 6 h., exposition du T. S. Sacrement, suivie de la messe. A 6 h. 1/2, messe. A 7 h. 1/2, messe conventuelle avec chants. — A 4 h., sermon par M. l'abbé Billard, chapelain de la Providence. Salut solennel. — Amende honorable. — Indulgence plénière.

Chapelle de l'Hôtel-Dieu. — *Fête de saint Vincent de Paul*, mardi 19 Juillet. — Le 18 juillet, ouverture de l'octave de la fête par le salut du T. S. Sacrement, le soir, à 5 h. 1/2. — Le 19 juillet, Fête de saint Vincent de Paul. Messes basses à 5 h. 1/2, 7 h., 8 h. et 9 h. Grand'messe à 10 h., chantée par M. l'abbé Fournier, vicaire général. — Vêpres à 3 h., suivies du sermon, prêché par M. l'abbé Sauvé, curé de Verdes. Salut solennel du T. S. Sacrement.

L'exercice du soir sera présidé par *S. G. Monseigneur l'Évêque de Chartres.*

Tous les jours de l'octave du 20 au 26 juillet, Salut à 5 h. 1/2.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : **Méthode pratique d'une Œuvre de Jeunesse** par l'abbé J. Mury, de la maison des Chartreux, directeur de N.-D. de Persévérance, à Lyon. 1 vol. in-12, 0 fr. 60. — X. Rondelet et Cie (ancienne maison Gaume et Cie).

L'auteur de cet opuscule est un homme d'action, un directeur d'œuvre en perpétuel contact avec les choses dont il parle, avec les jeunes gens auxquels il s'applique à donner une éducation *virile, chrétienne* et *sociale.* Il voudrait aider par ces renseignements ceux qui conçoivent la nécessité des œuvres de jeunesse, mais qui s'effrayent de leur difficulté, ceux qui cherchent à en fonder quelqu'une et se demandent comment l'organiser, ceux enfin qui, s'occupant d'une œuvre existante, trouvent que les moyens employés ne donnent pas les résultats attendus et voudraient la mieux orienter.

N° 22. 16 Juillet 1898.

SOMMAIRE

LES SCIENCES SACRÉES A L'INSTITUT CATHOLIQUE.

La triple faculté des sciences sacrées instituée à l'Institut catholique de Paris a tenu, dans la rue d'Assas, la séance annuelle, pour la clôture de l'exercice scolaire 1897-1898. La présidence de cette intéressante et savante réunion avait été offerte à Mgr Goux, évêque de Versailles, qui, à peine revenu d'une tournée de confirmation, avait voulu donner ce précieux témoignage de sympathie à l'Institut.

A la droite du vénéré prélat avait pris place Mgr Péchenard, l'actif et dévoué recteur de l'Institut ; à sa gauche, Mgr Graffin, professeur de langue syriaque au même Institut ; le reste de l'estrade était occupé par tous les professeurs séculiers et réguliers de la faculté. Dans l'assistance on remarquait quelques laïcs, naturellement bien peu nombreux, au milieu des jeunes clercs qui forment l'auditoire ordinaire des cours et des conférences de la faculté et qui s'y préparent à l'obtention des grades de bacheliers, de licenciés, de docteurs en théologie, *auditores*, *lectores*, et *magistri*.

Mgr Péchenard a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à Mgr Goux, et en se félicitant de l'accueillir à l'ombre des murs de cette école des Carmes dont le digne évêque fut lui-même autrefois l'élève. Il a remercié Sa Grandeur de la marque de haute bienveillance qu'elle donnait ainsi à l'Institut, et a sollicité son appui, au sein du conseil des évêques fondateurs, pour l'accroissement du nombre des élèves de la faculté des sciences sacrées.

Après une courte réponse de Mgr l'évêque de Versailles, qui a volontiers promis son plein acquiescement aux vœux de Mgr Péchenard, la parole a été donnée au R. P. Bernard Gaudeau, de la Compagnie de Jésus, professeur de théologie dogmatique, pour le compte rendu des travaux de l'année. On se tromperait grandement si l'on imaginait que le rapport dont nous avons entendu alors la lecture était une œuvre aride ou abrupte, par l'excès de la technicité ou l'abus de la terminologie spéciale. Tout au contraire, le P. Gaudeau a su répan-

dre en son travail l'éclat de la vie, tout en s'attachant à résumer avec une scrupuleuse précision les thèses qu'il devait passer en revue, soit qu'il eût à indiquer l'objet de chacun des cours enseignés pendant l'année à la faculté, soit qu'il eût à exposer les données des concours ouverts entre les élèves. Enumérer sans sécheresse tant de sujets difficiles, apprécier sans monotonie les mérites des professeurs et des élèves concurrents, varier les formules laudatives, donner aux critiques un tour piquant mais discret, faire entrevoir surtout la connexité apologétique et la coordination des sciences sacrées : tel est le but que s'est proposé l'éminent rapporteur, et qu'il a supérieurement atteint.

C'est ainsi qu'il a conduit l'auditoire à travers les trois groupes de cours qui constituent respectivement la faculté de théologie proprement dite, la faculté de droit canonique et la faculté de philosophie.

Pour la première, le rapporteur a dit comment, au cours d'apologétique, le R. P. Largent, de l'Oratoire, a étudié cette année l'apologétique dans Bossuet ; comment, dans les trois cours de théologie dogmatique, le P. Auriault, S. J., a traité de Dieu créateur, le P. de la Barre, S. J., de la loi divine et des vertus ; le P. Gaudeau, de la foi et de l'acte de foi ; comment, au cours d'Ecriture Sainte, M. l'abbé Vigouroux a exposé l'origine et la formation de la nationalité hébraïque, et M. Fillion l'authenticité et la canonicité des prophéties de Zacharie et des deux livres des Macchabées ; comment, aux deux cours d'histoire ecclésiastique, M. l'abbé Clerval a retracé la vie intellectuelle et littéraire de la société ecclésiastique au moyen âge, et le P. Baudrillart, de l'Oratoire, a jugé Luther et Calvin.

Passant à la faculté de droit canonique, le R. P. Gaudeau a rendu un délicat hommage à Mgr Gasparri, l'ancien et savant professeur devenu délégué apostolique dans l'Amérique du Sud, et sacré archevêque de Césarée, le 6 mars dernier, dans la chapelle de l'Institut. Puis il a résumé l'enseignement de Mgr Gasparri et de son successeur, M. l'abbé Many : l'Eglise comme société, le troisième livre des Décrétales, l'état clérical, l'état religieux ; de M. Boudinhon : le mariage, les textes et collections canoniques ; de M. l'abbé Pisani : les origines du schisme grec ; de M. Paul Jamet : la législation des cultes, le

Concordat, les diocèses, la paroisse; de M. Jules Cauvière : le droit de propriété, les fabriques, le droit d'association, le salariat.

Pour la faculté de philosophie, le R. P. Gaudeau a résumé les recherches poursuivies par les PP. Bulliot et Peilaube, tous deux de la Société de Marie, qui ont, l'un approfondi la méthode de classification, et expliqué littéralement la *Critique de la raison pure* de Kant, l'autre étudié l'âme en tant que principe de vie intellectuelle.

Au passage, le distingué rapporteur a judicieusement analysé les travaux que les élèves les plus studieux des trois facultés ont rédigés à leur tour pour les concours de fin d'année, et ici nous voulons citer une critique d'ordre général, qui se rattache à une controverse toute d'actualité. Il s'agit de la connaissance du latin, que M. l'abbé Many juge insuffisante chez ses élèves des cours de droit canon :

« Oh ! messieurs, s'écrie le R. P. Gaudeau, permettez-moi d'ouvrir ici une parenthèse, et de donner, en mon nom et au nom de tous mes collègues, un vigoureux appui aux doléances de M. Many, en adjurant tous nos étudiants, présents et futurs, de ne pas ajouter, par leur négligence de la langue latine, un argument de plus à l'opinion (actuelle) de M. Jules Lemaître. Quand même sa thèse serait vraie *in partibus infidelium*, elle ne le sera jamais chez nous, messieurs. Nous ne sommes pas seulement une race latine (et ce serait assez pour demeurer, sous peine de déchéance, fidèles au génie de nos origines); nous sommes l'Eglise latine, et les schismes n'ont parfois pas eu d'autre commencement que l'ignorance ou l'oubli de la langue commune, mère des âmes. Or, il faut que je vous le dise tout bas : nous voyons arriver, avec effroi, le jour où, par suite de l'abaissement des études latines dans les collèges et les petits séminaires, nos facultés des sciences sacrées seront obligées de s'annexer, comme au moyen âge, des professeurs de grammaire. Vous ferez mentir, messieurs, ces sinistres prévisions. »

Finalement, le R. P. Gaudeau a parlé des cours publics, où le R. P. de la Barre et lui se partagent si utilement l'enseignement supérieur de la religion pour les gens du monde, l'un enseignant la théorie de l'acte de foi surnaturelle, l'autre examinant les origines de la morale catholique et en établissant l'incomparable supériorité.

Cette lecture, d'un intérêt vif et soutenu, a été suivie de la proclamation des prix et mentions obtenus dans les concours de fin d'année, et de la distribution des diplômes de bacheliers, de licenciés et de docteurs conquis à la suite des derniers examens. Mgr l'évêque de Versailles, dans une allocution familière, a félicité la faculté des sciences sacrées des services signalés qu'elle rend à l'Eglise et à la société, par son enseignement si savant, si consciencieux, si orthodoxe, et a particulièrement applaudi au soin qu'elle prend de donner à ses études une orientation si universellement apologétique, rapportant ainsi toutes les branches de l'enseignement qu'elle embrasse à la démonstration de la vérité religieuse et à la propagation du « don de Dieu. »

Il était cinq heures quand, après cette sérieuse et féconde réunion, l'assistance s'est rendue à la chapelle du séminaire académique, pour la lecture de la profession de foi dont sont tenus les gradués en théologie, et pour la bénédiction du Saint-Sacrement.

Pour finir, une bonne nouvelle : la prochaine rentrée des cours de la faculté s'effectuera dans une partie nouvellement construite des bâtiments de l'Institut catholique.

Paul Tailliez.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 17 au 24 Juillet.

17. VIIe Dimanche après la Pentecôte, Mémoire de *S. Alexis*, confesseur. — S. Alexis par inspiration divine quitta son père, sa mère, son épouse, et s'en alla de Rome à Edesse en Mésopotamie, où il demeura dix-sept ans, dans la plus austère pénitence. Voulant fuir les honneurs qui le recherchaient à cause de sa sainteté, il s'embarqua pour Tarse, ville de Cilicie, où il y avait une célèbre église de l'apôtre S. Paul : mais Dieu, qui avait ses vues, souleva une tempête qui fit aborder le vaisseau en Italie. S. Alexis résolut alors d'aller à Rome, où il resta dans la demeure de ses parents, pendant 17 ans, inconnu de tous, et endurant patiemment mille affronts et indignités. Ce ne fut qu'après sa mort qu'on reconnut sa naissance, sa vie et la grâce dont il jouissait auprès de Dieu.

18. Lundi. — *S. Camille de Lellis*, confesseur. Mémoire de *sainte Symphorose* et de ses sept enfants martyrs, et de *S. Arnoul*, martyr. — S. Camille, d'une illustre famille du royaume de Naples, fut le fondateur de l'ordre de clercs réguliers pour le service des infirmes.

Il était affligé d'une plaie à la jambe qui le faisait tomber quelquefois. Un jour des malades le voyant se soutenir avec peine lui dirent : Père, reposez-vous un peu, vous allez tomber. — Mes enfants, répondit-il aussitôt, je suis votre esclave, il faut bien que je fasse tout ce que je peux pour votre service.

19. Mardi. — *S. Vincent de Paul*, confesseur, double majeur. — S. Vincent de Paul fut le fondateur des Lazaristes et des sœurs de la Charité.

Dans son enfance, S. Vincent de Paul garda les troupeaux. Il ne rougissait pas de cette origine obscure. Un jour que le prince de Condé le voulait faire asseoir auprès de lui, l'humble prêtre s'en excusa en disant : Votre Altesse me fait trop d'honneur de me souffrir en sa présence, ignore-t-elle que je suis le fils d'un pauvre villageois ? Les mœurs et la bonne vie, répliqua le prince de Condé, qui avait autant d'esprit que de courage, sont la vraie noblesse de l'homme.

20. Mercredi. *S. Jérôme Emilien*, confesseur. Mémoire de *sainte Marguerite*, vierge et martyre. — S. Jérôme, d'une illustre famille de Venise, avait d'abord été militaire et connut la licence qui est si ordinaire dans les camps. Ayant été fait prisonnier, il trembla pour son salut. Il se ressouvint alors de N.-D. de Trévise si bonne pour les pécheurs, il l'invoqua avec confiance et elle le délivra, en le faisant passer sain et sauf mille obstacles. Selon le vœu qu'il en avait fait, il déposa ses fers aux pieds de N.-D. de Trévise, et suspendit aux voûtes de sa chapelle le boulet de marbre qu'il avait porté. Dès lors il ne vécut plus que pour Dieu et pour les pauvres.

21. Jeudi. — Office votif du *S. Sacrement*. Mémoire de *sainte Praxède*, vierge. — La vierge sainte Praxède était romaine, fille de Pudent, sénateur très illustre, et sœur de Novat, de Timothée et de Pudentienne, qui sont tous reconnus saints par l'église. Elle mourut sous le règne de Marc-Aurèle et fut enterrée dans le tombeau de ses père, mère et frères.

22. Vendredi. — *Sainte Marie-Madeleine*, pénitente, double majeur. — J.-C. avait délivré Marie-Madeleine de sept démons dont elle était tourmentée ; c'en fut assez pour la porter à rendre au Sauveur tous les services qu'elle put lui procurer. Pleine de reconnaissance, elle montrait en toute occasion qu'elle sentait la grandeur du bienfait qui lui avait été accordé. Pleine d'amour pour Jésus, elle le suivit jusqu'à la Croix et se tint à ses pieds avec la T. S. Vierge. Cette sainte femme est le modèle de tous ceux qui aiment Dieu; que son exemple nous apprenne à le chercher avec empressement et à nous attacher a lui.

23. Samedi. — *Vigile anticipée* de S. Jacques ; fête de *S. Apollinaire*, évêque et martyr. Mémoire de *S. Liboire*, évêque et confes-

seur. — *S. Apollinaire* était évêque de Ravenne et disciple de l'apôtre S. Pierre.

S. Liboire, d'une illustre famille des Gaules, fut élu évêque du Mans, à cause de ses vertus, et de sa science. Il avait un si grand zèle pour la maison de Dieu qu'il fit bâtir dix-sept églises pendant son épiscopat. S. Liboire mourut après avoir tenu le siège du Mans pendant quarante-neuf ans et fut enseveli dans l'église que S. Julien, 1[er] évêque du Mans, avait fait bâtir hors la ville en l'honneur de Dieu et des SS. apôtres.

24. VIII[e] Dimanche après la Pentecôte. Mémoire de *sainte Christine*, vierge et martyre.

LE NOUVEAU DÉCRET SUR LES FABRIQUES

L'on sait que le décret du 27 mars 1893 sur les Fabriques paroissiales avait été reconnu impraticable et, de plus, convaincu d'illégalité devant la juridiction du Conseil d'Etat.

Au lieu de se décider à agir enfin conformément à la loi concordataire, le ministère Méline saisit, il y a environ huit mois, le Conseil d'Etat d'un projet de décret ayant pour objet de compléter, par des mesures rigoureuses contre les trésoriers des Fabriques, les lacunes et les incohérences du décret de 1893. Le décret fut préparé, mais on craignit de le promulguer avant les élections.

Quatre jours après les ballottages, le 26 mai, le Conseil d'Etat se réunit, et fut, contre tous les usages, présidé par le ministère de la Justice et des Cultes lui-même. Il adopta, dans cette séance, le projet préparé. On attendit encore pour le promulguer que le ministère eût passé le défilé de l'interpellation. Le ministère renversé, mais se survivant jusqu'à la formation d'un ministère nouveau, profita de l'interrègne pour faire signer le décret par M. le Président de la République.....

La loi bâclée, il y a cinq ans, avait oublié entr'autres choses, de prévoir le mode de notification des arrêts des Conseils de préfecture et de la Cour des Comptes. De plus, le décret qui avait suivi, avait omis de déterminer l'agent qui aurait mission de prendre l'hypothèque légale sur les biens des trésoriers condamnés par les juridictions des comptes et de recouvrer les amendes infligées par elles.

Le nouveau décret comble ces lacunes. Mais, s'il n'est plus aussi impraticable que le premier, sera-t-il moins inefficace à l'égard des trésoriers de Fabrique ? Comme l'observe fort bien

M. Arthur Loth, dans la *Vérité*, le Conseil d'Etat est depuis quatorze mois saisi au contentieux, comme tribunal suprême, de la question d'incompétence soulevée devant la juridiction des comptes par les trésoriers de Fabriques qui ont refusé de se soumettre au nouveau règlement de comptabilité. Tant qu'il n'aura pas été statué sur cette question de droit, aucun pouvoir, aucune loi ne peut forcer un seul trésorier de Fabrique à s'exécuter. Et l'on n'est pas prêt à statuer, car, en vertu des principes reçus et consacrés en matière de comptabilité publique, principes qui ne peuvent être modifiés, ni par un décret, ni même par une loi, les trésoriers de Fabriques ne sont pas soumis à la juridiction des comptes, car s'ils sont des comptables, ils sont en même temps des administrateurs, et il est interdit aux tribunaux administratifs, préposés à la juridiction des comptes, de juger un administrateur.

Grâce à la défense juridique organisée *par les soins du Comité des Fabriques constitué à Lyon, rue du Peyrat, nº 1*, les trésoriers de Fabriques, même condamnés par les Conseils de Préfecture, même touchés par les arrêtés préfectoraux, ne doivent pas s'inquiéter outre mesure ; ils ne peuvent être ni remplacés ni relevés de leurs fonctions par les préfets ; ils n'ont qu'à s'adresser au Comité de Lyon toujours prêt à leur offrir gracieusement son concours pour les défendre utilement en toutes circonstances, pour user, à leur profit, de toutes les voies de recours qui leur sont ouvertes et s'opposer ainsi à toute tentative d'exécution.

LE CULTE EUCHARISTIQUE

Avis relatif à l'ostensoir. — La Sainte Hostie placée dans l'ostensoir, pour être présentée aux adorations du clergé et des fidèles, est retenue par un double cercle en or ou en vermeil appelé lunule. Ce cercle doit, avant tout usage, recevoir une bénédiction particulière.

En bien des pays, les deux cercles de la lunule soutiennent chacun un verre de cristal qui protège la Sainte Hostie. Des liturgistes ont prétendu que ces verres ne pouvaient être tolérés, parce que tout vase destiné a contenir le Corps de Notre-Seigneur doit être en or ou en métal doré intérieurement.

La Sacrée-Congrégation des Rites a été interrogée à ce sujet :

« Dans la plupart des églises de France, il est d'usage de placer entre deux verres, convenablement rapprochés, la Sainte Hostie,

qui doit être exposée dans l'ostensoir, et, après l'exposition, de la remettre dans le tabernacle, sans la placer dans une boîte d'argent ou custode..... *Cette pratique est-elle permise?* »

La Sacré-Congrégation des Rites a répondu le 14 janvier 1898 :

« *Oui, pourvu que la Sainte Hostie soit bien enfermée dans les deux verres, et que*, selon les décrets déjà portés, *elle ne touche pas les verres.* »

Messieurs les ecclésiastiques, qui achètent des custodes ou lunules pour l'exposition de la Sainte Hostie, feront donc bien de s'assurer que la saillie intérieure du métal (or ou argent doré) est assez large pour saisir la Sainte Hostie et la retenir sans qu'elle puisse retomber sur l'un des deux verres.

Exposition privée du Saint-Sacrement. — Une publication périodique française affirmait naguère qu'un prêtre peut, dans sa visite au Saint-Sacrement et pour satisfaire sa dévotion personnelle, ouvrir le saint Tabernacle, puis le refermer après avoir prié à son gré. On prétendait inférer la légitimité de cette pratique de plusieurs décrets de la Sacrée Congrégation des Rites. Les *Ephemerides liturgicæ*, organe liturgique de Rome, ont publié, à cette occasion, sous le titre *Graviora Monita*, l'avis suivant : « *Au nom et par l'autorité de cette Sacrée-Congrégation*, nous avertissons nos lecteurs qu'une pareille assertion est fausse purement et simplement. »

Pour l'Administration des Sacrements chez les pauvres. — On lit dans les *Annales de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs* :

« Nous avons été sollicités maintes et maintes fois de chercher et de procurer au clergé, pour l'Administration des Sacrements, un type de chapelle portative réunissant à la fois la simplicité, la solidité et la décence, de manière à honorer le plus possible les saints Mystères.

« Notre-Seigneur entre souvent dans de pauvres réduits où le dénûment et parfois la malpropreté font un douloureux contraste avec le respect et les égards dus au divin Visiteur. Il est donc souverainement désirable d'assurer au Dieu du Sacrement la réception la plus convenable possible, partout où le porte son Prêtre pour la consolation des malades et la joie des mourants.

« Nous croyons avoir trouvé un modèle qui réunit toutes les conditions désirables. »

C'est une sorte de *serviette* qui, placée ouverte sur une table, reçoit la custode et contient, tout disposés, tous les objets nécessaires a l'Administration des Sacrements.

S'adresser au Bureau des Œuvres eucharistiques, avenue Friedland, 23, Paris.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Retraite pastorale. — A la dernière réunion du clergé de Chartres pour la conférence ecclésiastique, Monseigneur a averti ses prêtres que la prochaine *Retraite ecclésiastique* commencera, non le dimanche soir 7 août, mais le lundi 8 août à 10 h. 1/2, et se terminera le samedi matin.

Nominations. — Par décision épiscopale ont été nommés :

Curé de Logron, M. l'abbé Blanvillain A., précédemment curé de Moriers.

Curé de Moriers, M. l'abbé Sylvain, vicaire de Voves.

Curé de Crécy-Couvé, M. l'abbé Madeline, vicaire de Maintenon.

Vicaire de Voves, M. l'abbé Bouillet A., jeune prêtre.

Dreux. — *Eglise Saint-Pierre.* — La note suivante nous a été communiquée, trop tard pour l'insertion au n° du 9 juillet.

Dimanche 3 juillet, la fête patronale a été fort belle. Rehaussée à la grand'messe et aux vêpres par les chants du pensionnat Saint-Pierre, elle a été suivie par de nombreux fidèles. — Aux vêpres, M. l'abbé Le Bel a montré dans saint Pierre avant sa conversion, comme la photographie de l'homme avec sa faiblesse et sa présomption, appuyée sur ses qualités naturelles, — et la grâce de Dieu, après sa conversion, venant armer l'homme de force et donner à ses élans une continuité qui ne connaîtra plus de défaillance, s'il s'appuie sur elle. Cet enseignement était plein d'encouragement et de consolation.

Coudray-au-Perche. — *Statue de saint Pierre.* — Lorsque les révolutionnaires de 1793 pillaient les églises et brisaient tout, ils n'oublièrent pas l'église de Coudray-au-Perche, et tout ce qui tomba sous leur main fut saccagé ; nous avons un exemple de leur méchanceté dans la pierre qui se trouve près de la chaire et qui indiquait l'emplacement d'un banc seigneurial.

La statue de saint Pierre, qui est tout en pierre, fut aussi exposée à leur vandalisme ; celui qui était chargé de la briser trouva plus simple de la jeter à terre, mais cette statue tomba debout, et elle y gagna ainsi la faveur d'être respectée et conservée. (Bulletin paroissial de Souancé et de Coudray).

Theuville. — Le jeudi 7 juillet, la paroisse de Theuville était en fête ; M. l'abbé Pedoux, prêtre de la dernière ordination, professeur au Petit Séminaire de Saint-Cheron, chantait sa première grand' messe dans sa paroisse adoptive, au milieu des siens et d'une assistance fort nombreuse et recueillie.

Vingt prêtres, ses anciens maîtres et amis, étaient venus former au jeune prêtre une escorte d'honneur.

Malgré leurs travaux, trois cents fidèles, parmi lesquels beaucoup d'hommes, les enfants des écoles avec leurs oriflammes, les jeunes filles en habit blanc, avec leurs bannières, riches et pauvres, petits et grands, s'étaient rendus en foule, de tous les points de la paroisse, au saint lieu, pour faire cortège au nouvel élu du Seigneur, pour recevoir ses premières bénédictions et surtout pour lui assurer, par le secours de leurs prières, le succès de son divin ministère.

L'église était comble. Une douce joie, mêlée de sympathie et de respect, rayonnait sur tous les visages.

Grâce aux fleurs et arbustes apportés la veille de toutes parts et à profusion par les fidèles, l'église, splendidement décorée, excitait l'admiration générale, et mieux encore, élevait les âmes jusqu'à Dieu.

Les chants, exécutés avec beaucoup d'art et de talent, impressionnèrent vivement.

Dans un langage aussi élevé que paternel, M. le chanoine Deuzet, supérieur du Petit Séminaire, a su adresser au nouveau prêtre et aux assistants, de pieuses et délicates paroles qui eurent vite trouvé le chemin des cœurs.

Heureux et saint jour ! La paroisse de Theuville en remercie le Seigneur, elle en gardera toujours le plus religieux souvenir.

Un témoin.

Le Séminaire de Nogent à Bonneval. — On nous écrit :

Le jeudi 7 juillet, 120 élèves du Séminaire de Nogent-le-Rotrou se rendaient en excursion à Bonneval. Ils mettaient à profit leur temps d'arrêt à Châteaudun, entre les deux trains du matin, pour faire un pèlerinage patriotique au *Monument de la Défense.* Ils y déposaient une magnifique couronne et saluaient par la pensée — en priant pour eux — les héros dont le bronze de Mercié rappelle si pathétiquement le souvenir.

A Bonneval, l'accueil le plus sympathique les attendait. M. le Directeur de l'Asile départemental avait libéralement ouvert devant cette jeunesse, l'accès des ruines vénérables de l'Abbaye, où la bienfaisance s'exerce toujours. Tout Bonneval était sur pied, dans les rues, sur les places et à l'église. La messe fut accompagnée par la fanfare du Séminaire.

A l'Évangile, M. le Supérieur expliqua, en invoquant la mémoire de saint Bernard, que certains liens rattachaient à Bonneval, ce qu'étaient venus faire ces jeunes gens. Ils sont venus, dit-il, pour voir et pour faire voir... Pour voir trois choses, un paysage pittoresque, une église splendide et des lieux pleins de souvenirs, et pour faire voir la vaillance des jeunes gens formés par l'enseignement catholique. Les allusions délicates à l'adresse de M. le Curé, des parois-

siens et des autorités Bonnevalaises, et même un souvenir ému à l'occasion de la bravoure des malheureux Espagnols, tombaient naturellement de ses lèvres, pour le plus grand plaisir et l'édification de tous.

Après la visite de Bonneval où, encore une fois, ils ont rencontré la sympathie la plus vive et dont ils ont remporté la meilleure impression, nos jeunes excursionnistes ont repris, à pied, le chemin de Châteaudun, par Moléans et Donnemain-Saint-Mamès.

Précédée par une compagnie de cyclistes éclaireurs, leur longue colonne, dans nos plaines jaunissantes, sous le gai soleil de juin, ressemblait à un bataillon en marche et faisait penser aux paroles de leur Nogentaise :

Jeunes gens, nous serons demain
Soldats du Christ, soldats de France :
Des Saints et des Preux la vaillance
Nous guidera dans leur chemin.

Grâce à Dieu, la voiture d'intendance qui les accompagnait n'eut point à servir d'ambulance. Ils n'ont jamais laissé personne en arrière — personne, c'est vrai — mais une longue traînée de sympathie... X.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières M. le curé de Chapelle-Royale, décédé mercredi dernier, 13 juillet 1898, à la fin de sa soixante-huitième année.

M. l'abbé Fortin, Louis-Marin, est né à Nogent-le-Rotrou, le 31 juillet 1830. Après avoir fait ses humanités au collège de cette ville, il fut présenté au Grand Séminaire par le vicaire de la paroisse Notre-Dame, M. l'abbé Dancret, protecteur de sa jeunesse et resté son ami dévoué. M. l'abbé Fortin, ordonné prêtre, le 22 septembre 1855, entra au vicariat de Courville, le 1er octobre suivant; devint curé de Saint-Hilaire-sur-Yerre, le 1er octobre 1861; curé de Gilles, le 16 février 1877; curé de Chapelle-Royale, le 1er juillet 1880. — Son inhumation, dans cette paroisse, a été fixée au samedi 16 juillet.

Dans la personne de notre bien-aimé confrère, le diocèse de Chartres a perdu un prêtre très pieux et très attaché à son ministère. Il a souffert longtemps et il mettait son espérance dans le Seigneur ; son espérance ne sera point confondue.

FAITS DIVERS

— Par décret de M. le Président de la République, en date du 8 juillet 1898 :

Mgr Oury, évêque de Dijon, est nommé archevêque d'Alger.

Mgr Le Nordez, évêque auxiliaire de Verdun, est nommé évêque de Dijon.

M. l'abbé Amette, vicaire général d'Evreux, est nommé évêque de Bayeux.

M. l'abbé Guérard, chanoine de Rennes, est nommé évêque de Coutances.

M. l'abbé Rumeau, vicaire général d'Agen, est nommé évêque d'Angers.

M. l'abbé Cantel, curé de Saint-Denis du Saint-Sacrement, à Paris, est nommé évêque d'Oran.

Rome. — Monsignor Gottardo Scotton, protonotaire apostolique, prédicateur très estimé, vient d'être arrêté et conduit en cellule, comme auteur du texte imprimé sur les portraits de Léon XIII, récemment saisis à Milan, au nombre de 16.000. Contre les catholiques, toutes les énormités sont bonnes. On applique à Mgr Scotton une loi du Code militaire pour un fait posé bien avant la déclaration de l'état de siège.

— Le cardinal préfet de la Sacrée-Congrégation de l'Index, cardinal Steinhuber, vient de prendre une mesure importante. Il a nommé une Commission spéciale de consulteurs chargés de reviser toutes les condamnations d'ouvrages faites depuis 300 ans par cette Congrégation. Il est à prévoir que le travail durera plusieurs années. On fera donc sur le catalogue de l'Index un travail analogue à celui de Pie IX limitant le nombre des censures de la Sacrée-Congrégation des Rites, revisant tous les décrets émis depuis sa fondation, et de la Congrégation des Indulgences qui a fait imprimer, en 1882, la première collection authentique de ses décrets.

Lourdes. — La reconstruction de l'église paroissiale de Lourdes va enfin être reprise. La grande difficulté, longtemps jugée insurmontable, était le chiffre énorme de la créance restant due par la fabrique de Lourdes à M. Bourgeois, de Chartres, entrepreneur des travaux. — Elle ne s'élevait pas, lors de la dernière séance de Quasimodo, à moins de 617. 000 fr. intérêts et capital. Comment payer d'abord une telle somme avant toute dépense nouvelle ?

Une commission se rendit à Chartres, près de M. Bourgeois, et le trouva, au-delà de toute attente, disposé à transiger. Il consentit à abandonner sa créance sur la fabrique contre un engagement de 300.000 fr. Alors, des ressources furent promptement créées : le conseil municipal vota 100.000 fr.; M. Henri Lasserre, personnellement, souscrivit la même somme, et enfin Mgr de Tarbes au nom de la mense épiscopale, dont relève la Grotte de Lourdes, promit une dernière somme de 300.000 fr.

Ainsi, toutes anciennes dettes payées, on dispose de 200.000 fr., dont 27. 000 seulement, à l'estimation de l'architecte de Lourdes, M. Lacrampe, qui sera chargé de l'achèvement des travaux, seront absorbés par la réfection des parties endommagées, notamment des bases du clocher, dont la pierre de Lavoux, effritée par les intempéries, va être remplacée par le même marbre de Lourdes qui a bâti l'église du Rosaire.

Avec le surplus de la somme disponible, on arrivera promptement à mettre l'église à couvert.

Les écoles laïques d'Hanoï. — Le journal *anticlérical* du Tonkin, sous ce titre : *Suppression des écoles laïques*, qu'il enregistre avec scandale, nous donne un renseignement des plus topiques, et montre où la logique des choses conduit tout esprit droit aux colonies.., et en France.

« Le bruit courait en ville que le service de l'inspection des colonies avait demandé la suppression des écoles laïques d'Hanoï. Nous ne voulions pas croire à une pareille aberration, mais il a bien fallu nous rendre à l'évidence. En effet, des personnes dignes de foi nous ont affirmé que M. l'inspecteur Salles, chargé de faire un rapport sur l'instruction publique dans la ville d'Hanoï, a trouvé que nos écoles coûtaient très cher, que le nombre des élèves était excessivement restreint et que chaque enfant revenait à un prix qui grevait notre budget de sommes hors de proportion avec les résultats obtenus.

» La conclusion du rapport est radicale ; il s'agit tout simplement de fermer nos écoles laïques et de confier l'éducation des enfants qui les fréquentent aux congrégations. Rien de plus simple que ce changement, d'après M. l'inspecteur : les frères de la Doctrine chrétienne et les Sœurs recevraient les élèves des écoles municipales moyennant une subvention que leur accorderait le protectorat et qui constituerait une économie notable, puisque l'on pourrait licencier le personnel laïque d'enseignement et donner une autre affectation aux locaux qu'il occupe.

» Vous avouerez qu'il est assez extraordinaire de voir un fonctionnaire de la République, un apôtre par devoir professionnel du « tout comme en France » demander que l'on confère par le fait le monopole de l'éducation des petits citoyens français des colonies à des maisons essentiellement religieuses, catholiques et romaines. »

Nous aimons à penser que le désespoir du journal tonkinois et anticlérical est fondé et qu'un jour viendra où les sectaires de la mère patrie connaîtront des douleurs pareilles.

Le pèlerinage des Vacances à Notre-Dame de la Salette, avec station à Ars, à Notre-Dame de Fourvière et aux grands sanctuaires

de Lyon, à la Grotte de Lourdes, à Saint-Joseph-de-Rivière avec excursion au Désert de la Chartreuse, enfin au sanctuaire des Apparitions du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial, aura lieu cette année du *24 août au 2 septembre.* Les pèlerins passeront deux jours et trois nuits sur la sainte Montagne ; le reste du temps sera employé aux diverses stations et au voyage bien combiné à travers des sites merveilleux. Prix, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas : première classe, 188 fr. ; deuxième classe, 163 fr. ; troisième classe. 145 fr. — On garantit le confortable des logements et des repas. — Pour tous les renseignements, s'adresser à M. l'abbé Louis Petit, directeur de l'œuvre de Sainte-Philomène, maison Saint-Vincent-de-Paul, 3, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard.

Médecins canonisés. — Dom Fournier, bénédictin de Solesmes et docteur en médecine, vient de se livrer à un travail fort curieux. Après de nombreuses recherches, il n'a pas catalogué moins de soixante-huit personnages canonisés ayant pratiqué l'art médical. Dans cette longue liste figurent plusieurs femmes. La plupart de ces saints personnages vécurent dans les premiers siècles de l'Eglise et furent martyrisés pour leur foi. En tête vient saint Luc. Ensuite on peut citer, parmi les plus remarquables, saint Césaire, en qui Julien l'Apostat mettait toute sa confiance ; saint Pantaléon, que des confrères jaloux de sa science dénoncèrent à la haine des persécuteurs; saint Blaise, qui était un remarquable guérisseur de maux de gorge ; saint Alpham, qui fut évêque ; saint Eusèbe, qui devint pape ; enfin saint Cosme et saint Damien qui soignaient les malades sans jamais accepter d'honoraires.

Un ministre anglican converti. — Parmi les prêtres ordonnés dans la basilique du Latran à la récente Ordination de la Pentecôte, on remarquait un ministre anglican converti, le Rév. Paine. Il était né, en effet, dans l'anglicanisme et avait appartenu, comme pasteur, à la *High Church ;* mais, dès les premiers doutes qui s'élevèrent en lui, il s'appliqua sincèrement à l'étude de la théologie catholique et, pendant dix-huit années consécutives, il approfondit les ouvrages des plus célèbres maîtres et docteurs du catholicisme. Ses préjugés tombèrent ainsi graduellement ; enfin ce fut la parole même de Léon XIII qui lui apporta la dernière impulsion de la grâce, lorsque la Constitution *Apostolicæ Curæ* proclama l'invalidité du ritualisme et de la hiérarchie anglicane. Dès lors, le Rév. Paine résolut d'abjurer ses erreurs et de recevoir le sacerdoce catholique des mains des successeurs des apôtres.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.





SAMEDI 23 JUILLET 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JUILLET)

VIRGINI·PARITVRÆ



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



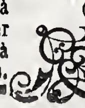
3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 24 juillet, 8e dimanche après la Pentecôte, *semi-double*, Office du dimanche, avec mémoire de sainte Christine. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — Après le salut, les Prix pour les jeunes filles de la Persévérance.

— *Lundi 25, à dix heures, service anniversaire pour M. Dancret, chanoine-archiprêtre.*

— Mardi 26, fête de sainte Anne, messes dans la chapelle qui lui est dédiée à la Crypte.

— Jeudi 28, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

L'enfant chrétien à l'Église *et dans la pratique des principales dévotions.* — Petit catéchisme liturgique, par M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire de Chartres, curé de Beaumont-les-Autels (Eure-et-Loir). En vente chez l'auteur, et aussi à la librairie de N.-D. de Montligeon (Orne). Prix : Un exemplaire broché, 0 fr. 30, cartonné, 0 fr. 40. — La douzaine, br. 3 fr. et cart. 3 fr. 60. — Le port se paye en plus.

Nous avons déjà publié la lettre laudative adressée à l'auteur par Monseigneur l'Évêque de Chartres. Voici une autre lettre épiscopale qu'on lira également avec plaisir et qui également honore M. l'abbé Drouin.

« Évêché de Saint-Dié (Vosges), Saint-Dié, le 11 Juillet 1898.

« Cher Monsieur le Curé,

« Après la sentence si élogieuse du Juge et du Père, vous sollicitez encore le suffrage de l'ami.

» C'est bien volontiers que je joindrai mon approbation à celle de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Chartres.

» Je suis tout heureux, cher Monsieur le Curé, que ma conscience et mon cœur soient d'accord pour louer dans votre petit catéchisme liturgique la belle ordonnance des matières, la netteté et la précision des réponses, l'élément de variété et d'intérêt répandu dans les Notes, et enfin le mérite si appréciable d'avoir tout dit sans être long et de n'avoir rien omis sans cesser d'être bref.

» Croyez donc à mes meilleurs vœux pour le succès du volume aussi bien qu'à mes sentiments fraternellement dévoués pour l'auteur.

Toujours bien vôtre en N. S.

† Alphonse Gabriel, évêque de Saint-Dié.

La Quinzaine. (Paris, 45, rue Vanneau, Directeur : M. George Fonsegrive) Sommaire du n° du 16 juillet : L'Agonie du Français, Camille Vergniol. — Au pied du mât (suite), Georges de Peyrebrune. — Chateaubriand, Georges Dumesnil. — L'Education et les Missions à Madagascar, R. P. Piolet. — Frédéric Godefroy. L'Homme et l'Érudit, André Traversière. — Marie-Christine, régente d'Espagne, Yotta Blaze de Bury. — Chronique politique, E. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

N° 23. 23 Juillet 1898.

SOMMAIRE

LES IMAGES DE SAINTE ANNE

Ce qu'elles enseignent aux parents.

Avez-vous jamais considéré les gravures qui représentent saint Joachim et sainte Anne? Dans leur modeste demeure, on voit les deux époux entourer l'enfant prédestinée à être la Mère du Verbe incarné.

Tantôt debout entre ses parents, tantôt agenouillée devant eux, la sainte Vierge tient un livre, dans lequel on comprend qu'elle est initiée à la lecture; ou bien, les mains jointes, elle récite quelque prière qui lui est enseignée par son père et sa mère. Simple et touchant spectacle! N'est-ce pas l'image du foyer chrétien?

Cette sollicitude de saint Joachim et de sainte Anne est faite pour apprendre aux parents, dignes de ce nom, avec quels soins ils doivent veiller sur leurs chers petits que la Providence leur a confiés.

D'où viennent d'ordinaire, plus tard, les désordres que l'on reproche à l'adolescence et à la jeunesse? De la négligence dans laquelle ont vécu les parents à l'égard de leurs enfants.

Ce n'est pas tout pour les pères et mères de familles de vêtir le corps de leurs enfants, de leur procurer la nourriture dont ils ont besoin et de les combler de caresses et de gâteries. L'enfant ne vit pas seulement de pain; il faut à chacune des facultés de sa jeune âme l'aliment qui lui convient et, dès son bas âge, il doit être formé au bien et à l'honnêteté. La preuve que cette éducation des premières années est importante, c'est que rien ne saurait jamais la remplacer ou en tenir lieu.

Prenez deux enfants, également bien doués, sortant de conditions semblables, et mettez-les dans une pension chrétienne, confiez-les aux soins des mêmes maîtres.

Qu'arrivera-t-il d'eux s'ils n'ont pas reçu la même formation sur les genoux de leur mère et au sein de la famille? Pendant leurs jeunes années, tant qu'ils seront sous une direction ferme et sage, entourés de bons exemples, ils pourront marcher avec une égale ardeur dans la voie de l'étude et de la piété. Mais

viennent plus tard les luttes et les combats de la vie, celui-là demeurera plus ferme et plus inébranlable auquel son père et sa mère auront donné la première culture intellectuelle et morale, tandis que l'autre échappera peu à peu aux influences les plus salutaires et secouera ce qui paraîtra être un joug.

Pères et mères, vous voulez que vos enfants soient votre honneur et votre gloire; veillez donc sur la première éclosion de leur raison et de leur foi. C'est à vous qu'incombe le devoir de diriger pour toujours les aspirations vers le Ciel!

Et quelles pures réjouissances alors au sein de la famille! Les parents eux-mêmes sont les premiers à être heureux des bonnes dispositions de leurs enfants.

Quel plus doux plaisir que de voir une jeune âme s'ouvrir à tous les sentiments de délicatesse que donne la religion! Comme il aime son père et sa mère l'enfant auquel ceux-ci apprennent à joindre ses mains pour prier le Père du Ciel et invoquer la Mère de Dieu qui est aussi celle des pauvres pécheurs!

La paix et la tranquillité règnent au foyer; il n'y a qu'un cœur et qu'une âme lorsque, le soir, réunis devant les saintes Images, tous les membres font la prière. Sainte Anne sourit à ceux qui suivent ainsi ces exemples, et les bénédictions du Ciel descendent sur la famille!

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 24 au 31 Juillet.

24. 8e Dimanche après la Pentecôte. — Mémoire de *Sainte Christine*, vierge et martyre. — Sainte Christine, née de parents payens, se convertit à la foi de J.-C. Elle brisa un jour les idoles de son père, et comme elles étaient d'or et d'argent, elle en donna les morceaux aux pauvres; son père la tourmenta cruellement, et il s'apprêtait à la faire souffrir encore plus durement, quand on le trouva mort dans son lit.

Le préfet qui lui succéda éprouva le même sort après qu'il eut essayé de faire apostasier Christine. Et enfin un troisième plus barbare que les deux autres après divers tourments commanda qu'on l'attachât à un arbre et qu'elle fut percée de flèches.

Son corps est en la ville de Palerme en Sicile, qui la regarde comme son avocate et sa patronne.

25. Lundi. — *S. Jacques*, apôtre, double de 2e classe. — Mémoire de *S. Christophe*, martyr. — S. Jacques était le frère de l'apôtre

S. Jean et proche parent de N. S. Ils avaient reçu le surnom de Boanergès, c'est-à-dire enfants du tonnerre. Ce nom marquait leur naturel ardent et plein de zèle. Ils en donnèrent une preuve bien sensible après la transfiguration du Sauveur. Les samaritains ayant refusé de recevoir J.-C., ces deux apôtres indignés lui demandèrent de faire descendre le feu du ciel sur leur ville; mais il arrêta leur zèle, en leur faisant comprendre que l'esprit de l'évangile était un esprit de douceur et de charité, et non un esprit de colère et de vengeance.

26. Mardi. — *Sainte Anne*, mère de la T.-S. Vierge, double de 2e classe. — Nous savons peu de choses de la vie de Se Anne sur la terre, mais nous sommes assurés qu'elle tient un rang éminent dans le ciel; car comme la plus grande gloire pour Marie, c'est de l'appeler mère de Dieu, la plus grande louange pour Se Anne, c'est de l'appeler la mère de la mère de Dieu.

27. Mercredi. — *S. Pantaléon*, martyr; ou office de *S. Joseph*. — S. Pantaléon mourut martyr. Les bourreaux lui tranchèrent la tête. En la ville de Ravèles au royaume de Naples, on garde, dit-on, dans l'église cathédrale une fiole pleine de sang de saint Pantaléon; tous les ans, le 27 de juillet le jour de son martyre, le sang se liquéfie et se dissout. Ce jour-là on porte la fiole en procession, et il s'opère de grands miracles. La même chose arrive pour le sang de S. Janvier dans le même pays.

28. Jeudi. — *S. Nazaire* et ses compagnons martyrs. — S. Nazaire, originaire de Rome, s'en vint dans les Gaules après avoir passé par Milan. Dans une ville de ce pays, une femme lui donna son fils pour qu'il l'accompagnât partout, jusqu'à ce qu'ils comparussent tous deux devant Dieu. S. Nazaire prit l'enfant, le baptisa et le nomma Celse. Tous deux furent pris dans la suite comme chrétiens, et après avoir souffert diversement ils eurent la tête tranchée à Milan où ils étaient revenus. S. Ambroise découvrit leurs corps, qui furent depuis partagés entre plusieurs villes.

29. Vendredi. — *Sainte Marthe*, vierge, double majeur. — Mémoire de *S. Félix* et de ses compagnons martyrs. — Sainte Marthe était sœur de Marie-Madeleine et de Lazare. On vit l'affection que N. S. portait a ces deux sœurs lorsque Lazare leur frère fut malade. Il vint sur leur demande visiter leur frère, mais pour manifester davantage sa gloire il permit qu'il mourût. Marthe fut la première à recevoir N. S. et après, elle fit venir sa sœur Marie, se montrant en tout et partout dévote, humble, et bien-aimée disciple de Notre Seigneur.

30. Samedi. — Office *votif de l'Immaculée Conception*. — Mémoire de *S. Abdon* et de *S. Sennen*, martyrs. — S. Abdon et S. Sennen, grands seigneurs persans, s'employaient à consoler leurs frères,

dans la persécution de Dèce, mais cet empereur l'ayant appris, les fit prendre et conduire à Rome dans l'amphithéâtre, où ils furent déchirés par les bêtes.

31. 9e Dimanche après la Pentecôte, S. *Ignace de Loyola*, confesseur. — Mémoire de S. *Germain*, évêque.

CLOYES. — NOTRE-DAME D'YRON

Le 7 juillet 1898, la ville de Cloyes célébrait une grande fête religieuse : c'était une solennité d'un caractère tout spécial à l'occasion d'un évènement bien rare dans les fastes d'une paroisse.

Une ordonnance de Mgr l'Evêque de Chartres rouvrait officiellement au culte divin, après plus d'un siècle d'abandon et de désolation, l'antique chapelle de N.-D. d'Yron. La sainte messe y fut en effet célébrée pour la dernière fois il y a 107 ans, par M. Pitou, vicaire de Saint-Georges de Cloyes, chapelain du pèlerinage d'Yron en 1791.

Cette décision épiscopale avait été sollicitée par M. le curé de Cloyes et par les Sœurs de St-Paul chargées de desservir l'hospice avoisinant la chapelle, selon le vœu unanime de la population cloysienne. L'acte réparateur qui vient de s'accomplir était depuis longtemps dans les désirs et les espérances de tous les cœurs vraiment religieux : en passant près de cette curieuse chapelle, on se demandait quand ce sanctuaire oublié, abandonné, livré à des usages profanes serait rétabli dans sa dignité et sa destination primitive, et reprendrait quelque chose de sa vie religieuse d'autrefois.

Avant de dire comment cette réhabilitation a été préparée, un mot de l'histoire de cette chapelle.

Située aux extrêmes frontières du diocèse de Chartres, près des sources de l'Yron, affluent du Loir, elle est forcément peu connue. Les données de l'archéologie en reculent la fondation jusqu'à la fin du XIe siècle, au moins pour les parties primitives de l'édifice. Vers 1115, la comtesse Agnès de Montigny fait don de la chapelle et de ses dépendances qui déjà étaient considérables à l'abbaye bénédictine de Tiron, et en 1165 Thibault IV, comte de Blois, confirme la donation. En 1147, la bulle du pape Eugène III puis celle d'Alexandre II, en 1176, nous montrent le prieuré d'Yron régulièrement constitué. Ce n'est pas la première fois que la *Voix* entretient ses lecteurs de cette chapelle ; en 1860 elle publiait sur son architecture un travail très complet et fort intéressant de M. l'abbé Hénault, ancien vicaire de Cloyes.

Très curieuses sont aussi, au point de vue de l'art, les peintures murales ; il est bien difficile d'en préciser l'époque ; pourtant un de nos savants de la Société Dunoise, M. Gaston de Janssens est amené, par suite de rapprochements avec des productions simi-

laires, à fixer une époque voisine de 1150; ce qui est une jolie antiquité. Ces peintures très remarquées ont été reproduites en aquarelles par M. Chapelain de Coubeyre, pour figurer à l'exposition des Beaux-Arts de cette année. Signalons parmi les sujets les plus intéressants, les fresques de la voûte représentant un Christ bénissant, aux formes gigantesques, entouré d'anges adorateurs, thuriféraires et céroféraires et accompagné des quatre animaux symboliques. Sur les murs de la chapelle sont peintes trois grandes scènes : l'adoration des mages, le baiser de Judas et la flagellation. Tout cela est loin d'être banal pour les amateurs des antiques choses. Un opuscule de M. Gaston de Janssens, récemment publié, donne une description détaillée de toutes les peintures.

Yron était donc un prieuré bénédictin dépendant de la riche abbaye de Tiron-au-Perche ; mais très obscure l'histoire de ce prieuré : le monastère qui existe encore aujourd'hui, a été construit au commencement du XVI[e] siècle ; on y remarque une splendide porte renaissance surmontée des armes de Louis II de Crevant, 28[e] abbé de Tiron en 1509. Sauf la nomenclature des fermes dépendant du prieuré, nous ne savons rien de précis ; la liste des prieurs est fort incomplète, et même à la fin du XVII[e] siècle elle semble close : les vieux moines ont disparu, par suite de quels évènements? Désormais la chapelle du pèlerinage sera desservie jusqu'à l'époque de la Révolution par le vicaire de Cloyes qui y célèbrera la messe chaque vendredi de l'année seulement.

Alors survinrent les mauvais jours de nos désastres publics : le saint sacrifice cessa dans l'antique chapelle qui eut le sort de toutes les chapelles monastiques de France. La vente du prieuré, chapelle et dépendances, fut résolue le 29 août 1790 : en 1792, c'était un fait accompli, et ce lieu de prière fut transformé, comme tant d'autres, en grenier à foin. Mais pour le peuple, c'était toujours la chapelle de Notre-Dame d'Yron ; du reste, par une permission providentielle, l'autel resta debout, ses abords furent respectés, et les différents propriétaires qui se sont succédé à Yron ont toujours laissé aux pèlerins la liberté de se frayer un passage à travers l'envahissement des fourrages jusqu'à la statue de la Vierge qui, souriante sur son piédestal, semblait dire à tous : Bon espoir ! Jamais, ce qui fait honneur à une chrétienne population, les actes de foi et d'amour ne furent interrompus à Yron, et chaque année, le mercredi des Rogations, la procession paroissiale venait y chanter le *Magnificat* et le *Regina cœli*, et l'on s'en retournait avec l'espérance que Marie jetterait bientôt un regard de pitié sur sa maison humiliée et profanée.

L'inspiratrice du rachat de ce sanctuaire fut la célèbre demoi-

selle Vinsot, une sainte fille, à qui l'hospice de Cloyes doit en partie son existence. La *Voix* de N.-D., dans une notice publiée en 1875, a fait l'éloge de la persévérance infatigable et de la charité industrieuse de cette véritable mère des malheureux ; c'est elle qui prenait soin de la pauvre chapelle et ornait de fleurs la statue de la sainte Vierge. Mais Dieu ne lui permit pas de voir la réalisation de ses vœux les plus ardents. La chapelle d'Yron ne fut rachetée qu'en 1884. Une vaillante chrétienne de Cloyes, Mlle Pétard, que sa mémoire soit bénie! sous l'inspiration de M. l'abbé Barrier, vicaire général, ancien curé de Cloyes, ouvrit le trésor de sa générosité, et M. l'abbé Vincent, curé de Cloyes, signa au nom de la pieuse bienfaitrice l'acte d'acquisition. La profanation avait cessé. Honneur à celle qui a conçu la pensée de cette restauration de la maison de Dieu, honneur à celle qui a mené à bonne fin cette pieuse entreprise!

Quoique de l'acquisition de la chapelle à une réouverture proprement dite et à une réparation simplement suffisante il y eût, selon toute assurance, encore bien loin, ce fut un grand pas de fait dans cette voie désirable. Mais il fallait en finir : les bonnes religieuses souffraient trop pour leurs malades et pour elles-mêmes de l'éloignement de l'église paroissiale, située à 2 kilomètres. Déjà en 1892, Mgr Lagrange permit l'érection d'un chemin de croix. Encouragées par cette faveur, la Supérieure de l'hospice et ses compagnes se firent quêteuses, leurs démarches eurent plein succès et la charité des paroissiens répondit à leur zèle. Sur l'initiative de M. le marquis d'Argent, maire de la ville de Cloyes, l'administration de l'hospice s'honora grandement en se chargeant d'une partie des travaux ; alors le sol se couvrit d'un beau dallage, les fenêtres murées se rouvrirent, les fresques débarrassées d'une couche épaisse de mousse et de salpêtre apparurent complètes et plus visibles, le vieil autel rajeuni fut orné de peintures exécutées à titre gracieux par M. Octave Pohu, peintre décorateur à Cloyes. La fête de l'inauguration pouvait être fixée. Invité par M. le Curé, M. Legué, vicaire général, se fit un bonheur de présider cette cérémonie. Onze prêtres étaient à ses côtés, et parmi eux on remarquait à leurs insignes deux chanoines originaires de Cloyes, M. Chauveau, doyen de Senonches et M. Démolliens, aumônier de l'hospice Saint-Brice.

Quand les rites de la bénédiction extérieure furent accomplis, la foule pénétra dans la chapelle à la suite du clergé, chantant les litanies des saints. Plus de 350 personnes étaient là, l'élite de la population cloysienne. Au premier rang, M. le marquis d'Argent, maire de Cloyes et sa famille ; la vénérable comtesse de Levis-Mirepoix, principale fondatrice de l'hospice ; Messieurs les Admi-

nistrateurs, plusieurs membres du Conseil municipal, M. le Comte et Madame la Comtesse de Montais, fondateurs de l'Œuvre des lits pour les pauvres, établie à Cloyes ; la famille Georges de Tarragon. M. le vicaire Général chanta solennellement la grand'messe qui fut suivie du *Te Deum* et du *Magnificat*. Tout le monde était heureux. On aimait tant cette chapelle. Après le chœur de l'Evangile, M. le curé de Cloyes, très ému, exprima combien grande était sa joie de rendre à Dieu, purifié et réconcilié, ce sanctuaire, d'y voir se relever l'autel, se rouvrir le tabernacle, et se redresser la table sainte de l'Eucharistie. Après avoir retracé, en quelques mots, l'historique du prieuré, il déclara que jamais les curés de Cloyes, ses prédécesseurs, n'avaient désespéré de la cause de la chapelle d'Yron, et que, pour lui, c'était un très grand honneur d'avoir obtenu l'acte épiscopal qui réparait un douloureux passé. Il remercia toutes les bonnes volontés, qui avaient concouru à cette réparation. « Grâce à ces bonnes volontés, le désert retrouve la vie, la solitude refleurit, l'interruption regrettable du culte divin cesse enfin, et le saint sacrifice est offert sur ce même autel de pierre, à cette même place où nos pères ont adoré la présence réelle du Seigneur. *Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus.*

Dans cette même statue qu'ont vénérée nos ancêtres, Marie reprend possession officielle de sa puissance et de sa gloire ; là où nos pères ont constaté les prodiges de sa bonté et ressenti les effets de sa maternelle intercession.

Oui, j'ai confiance, nous réveillerons ce pèlerinage, nous prendrons une religieuse revanche du passé, nous y viendrons chaque année en procession solennelle, et cette renaissance sera pour la ville de Cloyes une source de grâces. »

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nécrologie. — *M. l'abbé Percebois.* — Nous recommandons aux prières M. l'abbé Percebois, Félix-Rémi, ancien curé de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou, décédé mardi matin, 19 juillet 1898, à l'asile sacerdotal de Bon-Secours de Chartres, où l'avait conduit, il y a quelques mois, le mauvais état de sa santé. Il a succombé à une paralysie générale qui datait de plusieurs années.

M. l'abbé Percebois est né le 19 février 1830, à Saint-Prest. Après d'excellentes études faites d'abord chez son père, instituteur, puis au Petit et au Grand Séminaires, il fut, jeune encore, professeur à Saint-Cheron. Il se trouvait là quand arriva pour lui l'âge de la prêtrise. Ordonné prêtre le 21 mai 1853, il resta professeur jusqu'au 1er novembre 1854, date de son entrée au vicariat de Saint-Hilaire de Nogent. Il fut nommé curé de Frazé, le 5 juin 1864; curé de

Saint-Hilaire le 27 octobre 1867. Tout en continuant d'administrer cette paroisse, il eut à diriger, en qualité de supérieur, la Congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception dont la maison-mère est à Nogent-le-Rotrou.

Son évêque, voulant lui donner une nouvelle preuve de haute estime pour son zèle et son dévouement, le nomma chanoine honoraire le 16 juillet 1879.

M. l'abbé Percebois se livrait avec trop d'ardeur à son double ministère pour n'être pas exposé à une vieillesse précoce. La maladie avait usé ses forces et il ne se rendait pas compte d'une faiblesse croissante. Enfin, mieux instruit de son impuissance au dur travail qu'il avait toujours aimé, il donna sa démission et vint chercher à Chartres les soins qui devaient atténuer les dernières douleurs et lui faciliter la sainte préparation à la mort.

Les restes mortels du défunt ont été transportés à Nogent, jeudi matin. La cérémonie des obsèques a eu lieu en ce même jour dans l'église de Saint-Hilaire, en présence de prêtres nombreux, de ses anciens paroissiens, d'une députation de ses Sœurs de l'Immaculée Conception et de beaucoup d'autres amis. L'ancien pasteur, l'ancien supérieur avait droit à tant de ferventes prières dans son église bien-aimée.

Sœurs de N.-D. de Chartres. — Le 21 juillet, Monseigneur a présidé dans la chapelle de leur maison-mère, à Chartres, une cérémonie de vêture religieuse. Le prédicateur était le R. P. Péroux, mariste.

A Sainte-Foy. — Le nouveau Supérieur des Maristes de Chartres est le R. P. Veyre, précédemment supérieur à Senlis.

Garancières-en-Beauce. — De grands et beaux travaux ont été faits récemment dans l'église de cette paroisse, grâce surtout au zèle intelligent de M. le Curé qui les a provoqués et surveillés, en y prenant part lui-même. La fin de ces travaux réclamait une bénédiction solennelle. Elle a eu lieu dimanche dernier, 17 juillet, à l'office des vêpres, donnée par Mgr l'Evêque de Chartres. M. le vicaire-général Fournier, M. le chanoine Provost, et plusieurs autres prêtres assistaient Sa Grandeur. M. l'abbé Le Bel, professeur de philosophie à l'Institution N.-D., avait bien voulu se charger du discours attendu pour la circonstance, et le discours a été digne de la fête. La très nombreuse assistance avait eu, dès l'arrivée de Monseigneur, la douce joie d'entendre les aimables paroles du vénéré Prélat répondant au compliment de M. le Curé.

On nous dit que la solennité a été encore rehaussée par une musique religieuse admirablement exécutée ; les chanteurs et les instrumentistes étaient venus de Chartres, prêter à la cérémonie le concours de leurs talents.

Fête de Saint Vincent de Paul. — La chapelle de l'Hôtel-Dieu de Chartres est toujours très fréquentée à l'occcasion de la fête de St Vincent de Paul. Cette année comme les précédentes, la beauté des offices ne laissait rien à désirer. La grand'messe a été célébrée par M. Fournier, vicaire-général. Monseigneur a présidé la cérémonie de l'après-midi. Le prédicateur, M. l'abbé Sauvé, curé de Verdes (Loir-et-Cher) a prononcé un discours plein de beaux aperçus et de réflexions utiles ; ce panégyrique, distingué pour le fonds et la forme, insistait particulièrement sur les œuvres de charité de St Vincent.

Retraites. — La retraite annuelle du Tiers Ordre Franciscain, à Chartres, a été prêchée par le R. P. Paul Joseph, Franciscain du couvent de la rue des Fourneaux, à Paris. — La retraite de fin d'année, au Petit Séminaire de Saint-Cheron, va être prêchée par M. le curé de Gasville.

Distributions de prix. — Elles auront lieu : le mardi 26 juillet, à 1 h.,au Petit Séminaire de Nogent ; le jeudi 28, à 1 h., à l'Institution Notre-Dame de Chartres ; le dimanche 31, à 6 h., à la Maîtrise ; le lundi 1er août, à 1 h., au Petit Séminaire de St Cheron.

Le vendredi 29 juillet, à 1 h., au pensionnat des Dames des Sacrés-Cœurs ; le 29 aussi, à 1 heure et demie, au pensionnat de Mlle Roch ; le samedi 30 juillet, à 1 h., pour le Pensionnat des Sœurs de Saint-Paul, dans la cour de l'Institution N.-D. ; le mardi 2 août, à 2 h., au Pensionnat des Sœurs de la Providence ; le mercredi 10 août, pour l'école communale des Sœurs de St Paul de la rue des Béguines (dans la cour du Lycée). — Le 28 juillet, à 2 h. 1/2, au Pensionnat de Mlle G. Riberou, à Dreux ; le 27 juillet, à 1 h., au Pensionnat de Mlle Renou, à Nogent-le-Rotrou ; le 4 août au Pensionnat des Sœurs de l'Im. Conc. de Nogent ; le 5 août, à l'établissement des sourds-muets chez les mêmes Sœurs, et le 6 pour leurs classes gratuites.

Le lundi, 1er août à onze heures (dans la cour de l'Institution N.-D.) pour les écoles des Frères de Chartres. — Le samedi 30 juillet, à dix heures, au Pensionnat des Frères de Dreux.

LE CALENDRIER SPIRITUEL DE NOS PÈRES

Pour le mois de juillet.

Le 2. — Aux Dames de la Visitation. Fête de la Visitation de la Sainte Vierge ; exposition du T. S. Sacrement dès la veille et prédication. Indulgence plénière.

Aux Jacobins. Fête de la Visitation ; mystères du Rosaire.

A Saint-Michel. Fête et office de la Visitation de la Sainte Vierge.

Le 4. A Saint-Martin. Translation de Saint Martin.

Le 14. — Aux Cordeliers. Fête de Saint Bonaventure ; exposition du T. S. Sacrement et prédication. Indulgence plénière.

Le 16. — Aux Carmélites. La Fête de N.-D. du Mont-Carmel ; exposition du T. S. Sacrement et sermon. Indulgence plénière.

Le 19. — Aux Séminaires de Beaulieu et de Saint-Charles, la fête de Saint Vincent de Paul ; indulgence plénière. (Les séminaires étaient dirigés par des Lazaristes).

Le 22. — A Sainte-Foy. Office et fête de la Madeleine, ancienne paroisse du faubourg Saint-Jean.

A la Visitation. Fête de la Madeleine ; exposition du T. S. Sacrement. Indulgence plénière.

Au Séminaire de Beaulieu. La fête de la Madeleine ; prédication. Indulgence plénière.

Le 25. — Aux Jacobins. La fête de Saint Jacques ; exposition du T. S. Sacrement dès la veille.

A Saint-Martin. Salut du T. S. Sacrement, litanies du S. Enfant Jésus et bénédiction.

Aux Carmélites. Les litanies du S. Enfant-Jésus.

Le 26. — A la Providence. La fête de Sainte Anne.

A l'hôpital des aveugles. La fête de saint Evroult ; exposition du T. S. Sacrement.

Le 28. — A Lucé. La fête de saint Pantaléon.

FAITS DIVERS

La racine du mal. — Nous sommes convaincus que nos lecteurs liront avec un douloureux intérêt l'article suivant emprunté à l'excellent journal catholique de Barcelone, le *Diario catalan :*

Il ne suffit pas de combattre les effets morbides et de combattre les symptômes ; il est nécessaire que le scalpel pénètre assez avant pour découvrir la cause génératrice du mal et l'extirper radicalement ; d'après cet axiome : « Enlevez la cause, vous supprimez l'effet. »

La cause de la crise générale que traverse l'Espagne et des insurrections de Cuba et des Philippines, dans lesquelles ont été sacrifiées « plus de cent vingt mille vies » espagnoles et engloutis tant de millions, est la Maçonnerie, uniquement la Maçonnerie.

On a publié, avec des citations irrécusables à l'appui, une information d'après laquelle, dans le Congrès maçonnique international tenu à Paris en 1878, il fut décidé que, avant la fin du siècle actuel, le XIXe siècle, l'Espagne perdrait ses colonies.

Et cette résolution est en train de se réaliser, grâce à la politique du libéralisme, fils premier-né de la Maçonnerie.

Dans les « tenues » de Charleston et de Londres, l'Espagne fut condamnée à perdre Cuba, en haine du catholicisme. Et Maceo et

les principaux chefs actifs de l'insurrection, qui résident à Tampa, à Key-West, à New-York et dans les différentes capitales d'Europe, sont tous maçons.

L'*Aurore*, journal juif qui se publie en France, prend parti pour les Etats-Unis parce que, dans leur conflit avec l'Espagne, ils luttent pour la conscience libre contre la religion.

Beaucoup d'autres journaux de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, obéissant à la consigne maçonnique, ne cessent de faire de la propagande contre l'intégrité de l'Espagne.

La presse libérale de Rome, qui jusqu'à cette heure se montrait en majorité favorable à l'Espagne dans sa lutte avec les Etats-Unis, a subitement viré de bord, en déclarant qu'elle prenait parti pour l'Amérique du Nord « au nom de la liberté des peuples » et d'autres vieilles rengaines. Entre les journaux qui ont ainsi tourné leur veste, il faut surtout noter les organes soi-disant conservateurs libéraux, modérés et monarchiques.

Ce changement de front provient probablement d'un mot d'ordre de la Maçonnerie, laquelle, dans la nuit du 21 avril, sous prétexte de célébrer l'anniversaire de « la fondation de Rome », se réunit en banquet fraternel dans les salons du G.·. O.·. qui siège au palais Borghèse. A cette « tenue blanche » (selon le terme employé par le rituel maçonnique) prirent part une centaine de personnes, frères, « sœurs (mopses) et quatre officiers de l'armée; et, dans leurs toasts, ils firent des vœux pour la liberté de Cuba. »

Alphonse Humbert, libre-penseur, écrit : « Dans le conflit hispano-yankee se reproduit aujourd'hui, avec tous ses détails, le conflit austro-prussien de 1866. En Autriche, on voyait incarné l'obscurantisme catholique; en Prusse, l'esprit libérateur et vivifiant du protestantisme (1). »

La Maçonnerie a décrété la perte de nos Antilles; les maçons ont allumé le feu des révoltes de Cuba et des Philippines; les maçons les soutiennent.

Voilà pourquoi, hélas! on a laissé toute liberté aux maçons pour organiser dans leurs Kapitunans (2) les massacres des religieux qui maintenaient dans l'archipel des Philippines l'unité catholique et l'unité nationale, et pour réaliser les décisions des Grands-Orients de Charleston, de Londres et de Paris.

(1) C'est un Français, un député de Paris, qui tient, aujourd'hui encore, ce langage, se proclamant ainsi l'allié du Prussien, de l'Anglais, de tout ce qui est anticatholique, contre sa patrie, parce qu'elle aussi, comme l'Autriche et l'Espagne, reste catholique.

(2) Les Kapitunans sont des comités révolutionnaires plus ou moins secrets établis par les francs-maçons pour fomenter l'insurrection parmi les Tagals, indigènes des Philippines.

La racine du mal est dans la Maçonnerie, et jamais nous ne nous verrons délivrés de tant de plaies et de tant de disgrâces tant qu'il y aura des maçons politiques au dedans pour seconder les plans des maçons du dehors.

Le onzième Congrès Eucharistique. — Le onzième Congrès eucharistique international s'est tenu à Bruxelles du 13 au 17 juillet; il a été splendide; à la clôture, la procession eucharistique a été suivie par 8000 hommes, 600 prêtres, 50 prélats, les deux cardinaux Goossens et Vanutelli. C'est la troisième fois que semblable Congrès se réunit en Belgique. Liège où, au troisième siècle, la bienheureuse Julienne de Cornillon provoqua l'institution de la Fête-Dieu; Anvers, où, au onzième siècle, saint Norbert confondit avec tant d'éclat les attaques sacrilèges de Tanchelin contre la divine Eucharistie, ont eu précédemment l'honneur de voir s'ouvrir dans leurs murs ces pieuses assemblées. Cette année, Bruxelles dont le glorieux passé nous raconte les triomphes de l'Eucharistie, en nous montrant tout un peuple prosterné devant les saintes Hosties qui, poignardées par des Juifs, avaient miraculeusement laissé couler le sang divin.

Du mariage des Libres-Penseurs. — Un Évêque adressait, en 1896, cette question au Saint-Siège :

« Un de ces hommes qui se qualifient du nom de *libre-penseur*
» se présente pour contracter mariage avec une personne catho-
» lique et fidèle à la foi catholique : peut-on l'admettre à contrac-
» ter ce mariage ? »

La Sacrée-Congrégation du Concile a répondu récemment à cette demande en citant un Décret de la Congrégation du Saint-Office, en date du 30 janvier 1897.

Il est dit :

« Quand un homme baptisé et catholique se présente pour
» contracter mariage et fait connaître qu'il a entièrement rejeté la
» Foi, sans s'être pourtant donné à quelque fausse religion, le Curé,
» avant de procéder à ce mariage, devra consulter son Évêque.

» L'Évêque pourra permettre au dit Curé d'assister simplement
» à l'échange des consentements entre cet homme et la future
» épouse catholique, à la condition de la promesse faite que les
» enfants seront élevés dans la Foi de l'Église. »

Le cas se présente dans nos grandes villes, dit la *Semaine* de *Cambrai* ; des jeunes gens viennent demander à M. le curé ou à M. le vicaire de semaine de publier leurs bans. Le prêtre les avertit qu'ils doivent se préparer au mariage par la réception des Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Le jeune homme répond qu'il n'a pas la foi, qu'il ne se confessera point. Que doit faire le prêtre ? Sa conduite est ici tracée par le décret du Saint-Office : il devra

consulter Mgr l'Archevêque ; et Mgr l'Archevêque pourra autoriser le mariage, à la condition de la promesse faite par les deux futurs d'élever tous leurs enfants dans la religion catholique.

Cette condition acceptée et cette promesse faite, les futurs seront admis à échanger leurs consentements en présence de leur curé et de leurs témoins, sans aucune cérémonie religieuse.

« C'est avec bonheur, dit la *Semaine* d'Annecy, que nous enregistrons cette décision. Nous avons le plus grand désir qu'elle soit appliquée bientôt et partout.

» Quand est-ce que l'on comprendra enfin que la religion est la chose la plus sérieuse du monde et que c'est la déshonorer que d'admettre à participer aux Sacrements, des hommes qui, comme le dit si bien l'évêque américain, auteur de la consultation, sont « pires que des infidèles ? »

Trois victimes du naufrage de la « Bourgogne » le 4 juillet 1898. — Sur la *Bourgogne* se trouvaient trois pères dominicains. Les passagers qui ont pu échapper au naufrage ont raconté combien avait été admirable la conduite de ces prêtres. Ils ne cherchèrent point à échapper par la fuite à la mort. Ils estimèrent qu'ils avaient, eux aussi, une mission à remplir à bord : donner aux mourants, l'absolution. Ils restèrent donc sur l'épave, et avec elle s'engloutirent. Ce sont le T. R. P. Cyprien Florissoone, prieur de leur couvent du noviciat profès de Rosary-Hill, près New-York; et les RR. PP. Bernardin Merlin et Joseph Baumann.

Marly-le-Roi, (*Seine-et-Oise*). — *Le Conseil de Fabrique de Marly-le-Roi* a gagné récemment devant le Conseil d'Etat un procès très intéressant au point de vue juridique.

Il y a quelques mois, un ancien fonctionnaire léguait à la Fabrique une rente de 60 francs à charge de faire dire des messes. Un héritier attaqua ce legs, et le ministère des cultes demanda à la Fabrique d'accorder à cet héritier peu fortuné un secours de 14 francs ; la Fabrique refusa et alors le ministère des cultes prévint la Fabrique que si elle n'accordait pas le secours, l'autorisation d'accepter le legs lui serait refusée.

Le Conseil d'Etat, saisi de l'affaire, a autorisé la délivrance du legs et réduit à néant la ridicule prétention du ministère.

Cette décision a une certaine importance, car il arrive souvent que les Fabriques, privées de conseils et de moyens de défense, acceptent des transactions, alors qu'elles ont le droit pour elles.

(*Croix de Seine-et-Oise*).

Une découverte archéologique. — Le Professeur Horace Marucchi, chargé de faire des études sur les graffites du palais des Césars, vient de découvrir, dans une chambre du palais de Tibère, une

grandiose scène représentant le Calvaire avec la croix et les soldats, accompagnés de leurs noms. Au-dessus du graffite il y a une longue inscription latine, contenant un texte précieux, dans lequel figure le nom *Crestus*, c'est-à-dire du Christ. Les journaux romains disent que c'est sans contredit la plus importante découverte faite jusqu'à présent, de ce genre.

Voix concordantes. — Serait-il vrai qu'on comprend en Italie le danger que font courir à l'ordre social les sociétés secrètes, qui ne cachent leur but que parce qu'il est inavouable et ne déguisent leurs moyens d'action que pour tromper les naïfs ?

L'*Italia Reale* donne le texte d'un décret proposé par M. di Rudini pour la dissolution de la maçonnerie italienne. Si la nouvelle n'est pas exacte, les considérants, que suppose la feuille transalpine, n'en signalent pas moins le péril. Voici le texte du décret :

« Le ministre de l'intérieur,

» Considérant que s'il existe des sociétés secrètes, la loi ne peut ni ne doit les protéger, car les associations qui n'ont rien de contraire à la loi ne peuvent avoir aucun motif pour dissimuler leurs statuts et les noms de leurs membres ;

» Considérant que de telles associations contribuent forcément à troubler le sens politique et moral du peuple italien :

» Attendu que dans ce cas se trouve la société secrète appelée « Maçonnerie » ;

» Attendu que les chefs suprêmes de cette société en Italie professent notoirement des principes contraires aux institutions en vigueur et à la forme actuelle du gouvernement ;

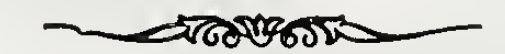
» Attendu que de faits connus de tous il résulte la preuve des relations intimes existant entre les principaux représentants de cette société à Milan et les chefs du parti anticonstitutionnel compromis dans les récents et déplorables événements survenus dans cette cité, ainsi qu'avec leur plus important organe aujourd'hui supprimé ;

» Attendu qu'un tel état de choses est dangereux pour l'ordre public et manifestement contraire aux lois,

» Décrète :

» La société nommée « Maçonnerie » est supprimée. »

(*La Politique nouvelle.*)



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIIe Année. — **AOUT 1898.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-deuxième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME-DE-LORETTE.*)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

8e Numéro LA VOIX Août 1898

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

EX-VOTO DE PRINCESSES ROYALES A N.-D. DE CHARTRES.

La dévotion au Cœur de Jésus fut une pratique commune aux prisonniers du Temple. Marie-Antoinette, sa fille Madame Royale (depuis duchesse d'Angoulême), et Madame Elisabeth portaient les insignes du Sacré-Cœur ; l'on sait le vœu que Louis XVI fit au Sacré-Cœur durant sa captivité.

Les sbires de la Convention firent la découverte de ces insignes du Sacré-Cœur que portaient les royales prisonnières, dans une perquisition à la tour du Temple après la mort de Louis XVI.

Laissons parler ici Sainte-Beuve, dont le témoignage est peu suspect. Nous lisons dans ses « *Causeries du Lundi* » :

« Pour que le jeune cœur de Madame Royale ne prit point à cette heure une haine irréconciliable et un mépris sans retour pour la race humaine ; pour qu'elle conservât sa sérénité, sa candeur, sa foi, son espérance au bien, il fallut les divers exemples et les secours qu'elle trouva autour d'elle, surtout dans sa tante Elisabeth, cette personne céleste ; il fallut cette religion précise, pratique, dont nul esprit fort n'aura jamais le droit de sourire, puisqu'elle seule est de force à soutenir et à consoler de telles douleurs.

« Un jour (20 avril 1793), le misérable Hébert, avec quelques municipaux, arriva dans la prison à dix heures du soir : les prisonniers venaient de se coucher.

« Nous nous levâmes précipitamment, dit Madame Royale. « Ils nous lurent un arrêté de la Commune qui ordonnait de « nous fouiller à discrétion ; ce qu'ils firent exactement, jus- « que sous les matelas. Mon pauvre frère dormait ; ils l'arra- « chèrent de son lit avec dureté, pour fouiller dedans. Ma mère « le prit tout transi de froid. Ils ôtèrent à ma mère une

« adresse de marchand qu'elle avait conservée, un bâton de
« cire à cacheter qu'ils trouvèrent chez ma tante, et à moi ils
« me prirent un Sacré-Cœur de Jésus et une prière pour la
« France. Leur visite ne finit qu'à quatre heures du matin. »

« Ce Sacré-Cœur de Jésus et cette prière pour la France, reprend Sainte-Beuve, se tiennent plus étroitement qu'il ne semble, et il fallait peut-être avoir toute la foi à l'un pour pouvoir à ce moment prier pour l'autre. »

Durant le semblant d'interrogatoire qu'on fit subir à la reine, le greffier présenta l'inventaire des effets trouvés sur elle lors de la translation du Temple à la Conciergerie. Il annonça, dit Madame Campardon (1), un papier sur lequel étaient deux cœurs en or avec des lettres initiales, celles de *Jésus, Marie;* — un autre papier sur lequel était écrit : *Prière au Sacré-Cœur de Jésus; Prière à l'Immaculée-Conception.* »

Tout le monde connaît et a répété l'admirable prière composée par Madame Elisabeth, cette sainte et douloureuse femme. Ce que tous ne savent pas, c'est que le Sacré-Cœur est formellement mentionné dans cette prière. On nous permettra donc de la reproduire ici.

Nous en donnons le texte d'après M. de Beauchesne. (*Vie de Madame Elisabeth*, tome II). C'est M. Hue, serviteur de la famille royale, qui copia cette prière :

« Que m'arrivera-t-il aujourd'hui, ô mon Dieu ? Je l'ignore.
« Tout ce que je sais, c'est qu'il ne m'arrivera rien que vous
« n'ayez prévu de toute éternité. Cela me suffit, ô mon Dieu,
« pour être tranquille.

« J'adore vos desseins éternels, je m'y soumets de tout mon
« cœur : je veux tout, j'accepte tout, je vous fais un sacrifice
« de tout ; j'unis ce sacrifice à celui de votre cher Fils, mon
« Sauveur, vous demandant, *par son Sacré-Cœur*, et par ses
« mérites infinis, la patience dans nos maux et la parfaite
« soumission qui vous est due pour tout ce que vous voudrez
« et permettrez. »

Nous avons souligné ces mots : *par son Sacré-Cœur*, parce que, pour des motifs ignorés et inexplicables, ils ont été souvent omis jusqu'ici, quoique figurant bien réellement dans le texte.

(1) *Le Tribunal révolutionnaire de Paris*, tome Ier, page 135.

Au reste, nous avons de Madame Elisabeth une *Prière au Sacré-Cœur de Jésus*, composée et remise par elle à Mme de Raigecourt en 1789 (1).

« Cœur adorable de Jésus, sanctuaire de cet amour qui a « porté un Dieu à se faire homme, à sacrifier sa vie pour notre « salut et à faire de son corps la nourriture de nos âmes ! en « reconnaissance de cette charité infinie, je vous donne mon « cœur, et avec lui tout ce que je suis, tout ce que je serai, « tout ce que je souffrirai.

« Mais enfin, mon Dieu, que ce cœur, je vous en supplie, ne « soit plus indigne de vous : rendez-le semblable à vous-« même ; entourez-le de vos épines, pour en fermer l'entrée à « toutes les affections déréglées ; établissez-y votre croix ; qu'il « en sente le prix, qu'il en prenne le goût, embrasez-le de vos « divines flammes ; qu'il se consomme pour votre gloire ; qu'il « soit à vous, après que vous avez voulu être tout à lui.

« Vous êtes sa consolation dans ses peines, le remède à ses « maux, sa force et son refuge dans les tentations, son espé-« rance pendant la vie, son asile.

« Je vous demande, ô Cœur tout aimable, cette grâce pour « mes associés.

« O divin Cœur de Jésus, je vous aime, je vous adore, je « vous invoque pour tous les jours de ma vie, et particulière-« ment à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il. »

Peu de temps après, la princesse écrivit la formule d'un vœu au Cœur immaculé de la sainte Vierge, pour obtenir la conservation de la religion dans le royaume.

Elle y associait le Cœur de Notre-Seigneur : « Car, dit l'his-« torien de sa vie, *un Cœur de Jésus, joint au Cœur de Marie,* « *fait de l'or le plus pur, fut offert à cette époque à la cathé-* « *drale de Chartres où on le voit encore aujourd'hui à la statue* « *de Notre-Dame.* » (2)

Consolante dévotion, qui remplit la vie de Madame Elisabeth ! Elle aime à en parler dans ses lettres à Mme de Raigecourt.

« Tu as raison de mettre toute ta confiance en Dieu : lui

(1) Le manuscrit autographe de Madame Elisabeth, dit M. de Beauchesne, est à la Bibliothèque Nationale. (*Vie de Madame Elisabeth,* tome Ier.)

(2) Cet ex-voto est depuis longtemps fixé sur la Châsse du Saint Voile de N.-D.

seul peut nous sauver. On commence une neuvaine au Sacré-Cœur de Jésus-Christ. » (28 janvier 1791.)

« C'est du Cœur de Jésus que l'on semble attendre toutes les grâces dont on a besoin ; la ferveur de cette dévotion semble redoubler : plus nos maux augmentent, plus on y adresse des vœux.

« Toutes les communautés font de ferventes prières ; mais il faudrait que tout le monde s'unît pour fléchir le ciel, et voilà ce qu'il faut commencer par obtenir, et ne s'occuper que du bien de la religion. » (29 juillet 1794.)

La dévotion au Cœur de Jésus était tellement entrée dans la vie de la pieuse princesse, qu'elle en reproduisit l'idée jusque sur un des cachets à son usage. Quand le commissaire de la Révolution, nommé Gazard, se présenta au domaine de Montreuil, à Versailles, demeure de Madame Elisabeth, pour apposer les scellés :

« Nous nous sommes servi, dit-il, d'un petit cachet de montre, ayant pour empreinte un cœur percé de deux flèches, surmonté de ces mots : *Je suis blessé*; lequel cachet nous avons remis entre les mains du directoire du district pour servir à la confrontation desdits scellés, quand le cas le requerra. »

Mieux que toute discussion, ces vœux et ces prières font voir quels étaient les sentiments intimes des membres de la famille royale touchant la religion et la patrie. Ces deux idées étaient unies dans leur esprit. Ils ne demandaient pas pour eux de prospérité matérielle.

Dédaignant ce que les personnes du monde estiment avant tout, les honneurs, la gloire, les plaisirs, leur unique désir était de vivre vertueux et de faire le bonheur de la France.

Rarement on vit sur le trône une famille aussi bien intentionnée, et rarement on vit une série de malheurs aussi cruels.

UN CHANOINE DE CHARTRES AU XVI[e] SIÈCLE « JOSSE CLICTHOUE »

(*Suite*).

Louis Guillard, qui devait illustrer bientôt le siège de saint Fulbert, était issu d'une famille ennoblie par Charles VIII. Il comptait, parmi ses proches, grand nombre de conseillers

royaux et de légats apostoliques. Désigné lui-même pour l'évêché de Tournai, il voyait avec peine les portes de sa ville épiscopale fermées devant lui. Les surprises de la guerre l'avaient livrée aux Anglais qui s'étaient empressés d'y installer le fameux cardinal Volsey.

En attendant des jours meilleurs, Guillard, revenu à Paris, se fixa au collège de Navarre où le voisinage et l'amitié de Clicthoüe lui adoucirent les amertumes de l'exil.

Pendant que ce dernier, toujours infatigable, poursuivait ses travaux, menant de front : la théologie, l'Ecriture-Sainte et les lettres profanes (1); les honneurs venaient le chercher au fond de sa cellule. Il s'y déroba avec modestie. On lui offrit un canonicat en Belgique et une charge de pénitencier à Albi; il refusa également l'un et l'autre. A la même époque, il fut proposé pour être confesseur de *Charles-Quint*; mais après trois mois passés à la cour de l'empereur, il s'effraya d'un fardeau qu'il jugeait trop lourd pour ses épaules et revint à Paris. Erasme (2), esprit très fin, mais versatile, et qui trouvait partout matière à railler, donne cette explication à l'éloignement de Clicthoüe : « Ce prêtre, écrit-il quelque part, dont la tête était déjà à moitié chauve et la figure osseuse et ascétique, n'était pas fait pour plaire aux beaux yeux des courtisans. » La vraie raison, c'est que Clicthoüe ne s'habituait pas encore facilement à vivre loin de la Sorbonne.

Rentré dans son cher collège de Navarre, le 7 juin 1517, il y loue une chambre à perpétuité et choisit une place pour son tombeau, car il avait bien l'espérance de mourir là.

Il met à profit ses loisirs en offrant au public une *Apologie* qu'il avait composée depuis quelques années. Des soupçons inquiétants commençaient à planer sur sa personne. On critiquait ouvertement ses liaisons avec Lefèvre, dont la doctrine

(1) Clicthoüe avait lu : César, Tite-Live, Aulugelle, Cicéron, Senèque, Quintilien, Virgile, Térence, Ovide, Lucain et même Catulle, Martial, Tibulle, etc., etc., parmi les païens. Il connaissait aussi à fond les auteurs chrétiens et même les auteurs contemporains. Ses écrits fourmillent de citations puisées à des sources très différentes.

(2) Ailleurs, Erasme appelle Clicthoüe *une source féconde de choses excellentes.* Ces deux hommes, dont les contemporains admiraient l'élégance du style et la variété des connaissances, eurent de fréquentes relations. Mais la droiture de Clicthoüe s'accommodait mal des détours d'Erasme; aussi la discussion tournait souvent à l'aigu. Clicthoüe alla même jusqu'à comparer Erasme à l'Antechrist.

devenait fort suspecte. Une question assez peu importante, mais qui passionna pourtant les grands théologiens de France et d'Angleterre, brisa le premier anneau de la chaîne qui unissait les deux amis.

Une diversion heureuse vint tirer Clicthoüe de cette mêlée.

Le roi de France, François Ier, avait conclu un traité avec Henri VIII d'Angleterre, et Louis Guillard pouvait enfin pénétrer dans son diocèse.

Il écrivit à Clicthoüe de venir le rejoindre.

Celui-ci ne se fit pas attendre. On le trouve bientôt aux côtés de l'évêque qu'il accompagne dans ses tournées pastorales. Il était aux premiers rangs lorsque Guillard fit son entrée solennelle à Tournai. Voulant le fixer d'une façon plus définitive dans sa ville, Guillard lui confie la charge de la paroisse Saint-Jacques (1). Dès lors, on put voir, chaque dimanche, le savant docteur de Sorbonne, penché sur sa chaire, distribuer à ses ouailles le pain de la parole de Dieu.

L'impression de ses ouvrages le ramenait de temps en temps à Paris; mais ces voyages ne l'empêchaient pas de prendre part au mouvement religieux de la Belgique. En 1520, son nom figure parmi les principaux orateurs entendus au Synode de Tournai.

La lutte se poursuivait alors ardente entre les protestants et les catholiques. Lefèvre, atteint par les foudres de la Sorbonne, s'était enfui, brisant ainsi le dernier lien qui l'attachait à Clicthoüe. L'Europe tout entière se trouvait ébranlée par les audaces de Luther; mais il faut l'avouer, le vent n'était pas favorable à l'hérésie. Les condamnations succédaient aux condamnations.

Elles s'envolaient de partout : de Cologne, de Louvain, de Rome, etc. Luther, bravant hardiment la sentence de Léon X, se déclarait bien tranquille, puisque, disait-il, l'Université de Paris, la grande inspiratrice de la science, ne l'avait pas encore jugé.

Sur les instances de Frédéric, duc de Saxe, l'hérésiarque fut enfin déféré au tribunal de la Sorbonne, et Clicthoüe fut

(1) Nous savons par une lettre de Lefèvre que Clicthoüe fut alors gravement malade de la fièvre.

membre de la Commission chargée de rédiger la sentence de condamnation.

Les censures de la Faculté furent reçues avec rage par ceux qu'elles atteignaient, et, tandis que les catholiques décernaient à Clicthoüe le titre de *Marteau* de Luther, les hérétiques, le confondant du reste avec tous les docteurs de Sorbonne, disaient qu'il avait perdu la tête. Quant à l'Université, elle n'était plus pour Luther qu'une lépreuse, une prostituée, une sentine ouverte à tous les mensonges.

Le 15 décembre 1521, Tournai étant retombé au pouvoir de Charles-Quint, Guillard revint se fixer à Paris. Clicthoüe l'y avait précédé depuis quelque temps, préférant ce poste de combat aux loisirs de sa cure de Saint-Jacques. Avec la permission du roi et l'agrément du Souverain-Pontife, Guillard obtint d'échanger son évêché de Tournai contre celui de *Chartres*. (1) Le Chapitre de la Cathédrale, pour des raisons que nous n'essayerons pas d'approfondir, refusa de le recevoir. Pendant quatre années, rien ne put vaincre la résistance des chanoines et l'évêque, expulsé, fut contraint de rester à Paris dans son domicile *des Blancs-Manteaux*.

Enfin, l'opposition des chanoines tomba et Louis Guillard fit son entrée solennelle à Chartres le dimanche 2 juillet 1525, en la fête de la Visitation de Notre-Dame.

Le Chapitre, soucieux sans doute de réparer le passé, fit orner magnifiquement la Cathédrale, comme si elle eût dû recevoir un roi ou un légat du Saint-Siège.

Guillard était arrivé dès la veille, et avait passé la nuit au prieuré de Saint-Martin-au-Val « aujourd'hui Saint-Brice. » Le lendemain, il fut conduit processionnellement jusqu'à la porte royale. Il s'y arrêta pour prêter serment. Alors les portes furent ouvertes et les chanoines, revêtus de chapes de soie, le conduisirent jusqu'à son trône au chant du *Te Deum*. (2)

Clicthoüe ne suivit pas immédiatement son illustre ami ; et c'est seulement le 5 mai de l'année suivante qu'on le signale à Chartres pour la première fois. Enfin, le 17 juin 1527, le chanoine Georges Cheminart étant venu à mourir, Clicthoüe

(1) L'évêque de Chartres *Erard de la Mark* venait d'être créé cardinal à la demande de Charles-Quint. François I[er], qui considérait cette nomination comme un affront personnel, enleva à Erard les revenus de son évêché.

(2) *Souchet* donne au long cette cérémonie, t. III.

fut appelé à lui succéder et à recueillir son bénéfice. Il se fixa, dès lors, à Chartres qu'il ne devait plus quitter qu'en passant.

Le diocèse renfermait alors un grand nombre d'hérétiques (1). Guillard et Clicthoüe unirent leurs efforts pour les ramener au bercail et extirper jusqu'aux dernières racines de l'erreur. *Clément Marot*, un des plus chauds partisans de Luther, étant venu à Chartres pour semer l'ivraie parmi le bon grain, Guillard le fit mettre en prison. A la même époque, Lefèvre, revenant de Strasbourg avec ses disciples, était très courtoisement accueilli par *Marguerite de Navarre.*

Cette princesse qui ne fut point, comme on l'a prôné « *la perle des chrétiennes, la Marguerite des Marguerites* », réunissait autour d'elle la fine fleur des huguenots, voire Calvin et Dolet. Elle en faisait les secrétaires attitrés de ses contes indécents. Elle les choyait si bien que « *c'estoit*, dit un écrivain de l'époque, *une poulle qui soigneusement appelle et assemble ses petits poullets.* »

L'évêque de Chartres se trouvant à Blois, qui faisait partie de son diocèse, eut vent de ces réunions suspectes. Il mit hardiment le pied sur cette fourmilière qui se dispersa de tous côtés. La présence de Lefèvre au cénacle de Blois empêcha Clicthoüe de suivre son évêque. Du reste, il se préparait à se rendre au Concile que le cardinal Duprat venait de réunir à Paris.

(A suivre) J. P.

CHATEAUBRIAND CLERC TONSURÉ

Après Michelet, *Chateaubriand* aura son anniversaire (2). La ville de Saint-Malo organise de grandes fêtes en l'honneur d'un de ses plus illustres enfants. Cette fois, du moins, la France tout entière pourra prendre part à la joie, et l'Eglise voudra jeter sa note dans le concert que l'on prépare à l'auteur *du Génie du Christianisme.*

(1) Le fait suivant venait de se passer à Chartres. Un protestant, nommé Rouland Greslet, pendant qu'on disait la messe à l'autel de Notre-Dame, grimpa jusqu'à la statue de la Vierge, la jeta par terre, et brisa même un bras de l'Enfant-Jésus. Le Chapitre fit saisir et emprisonner le coupable, et pour donner satisfaction au peuple, une procession générale fut organisée dans les rues de la ville. Quant à Greslet, comme il refusait de répondre aux questions qu'on lui adressait, il fut condamné à être brûlé. *Souchet*, III.

(2) Il y a eu déjà quelques manifestations en son honneur ; mais la grande solennité est remise à plus tard.

Sans doute des taches nombreuses obscurcissent un peu sa figure, et, l'année dernière encore, une polémique s'engageait autour de son nom. La *Revue des Deux-Mondes*, d'ordinaire si indulgente, prenait un malin plaisir à soulever quelques coins du voile qui couvre cette longue carrière. Pour nous, catholiques, nous n'oublierons pas que Chateaubriand a contribué largement à la renaissance religieuse en notre siècle, et nous applaudissons des deux mains à ces paroles que M. Jules Cauvière prononçait tout récemment : « Le principal titre de M. de Chateaubriand sera toujours d'avoir reconduit la France à l'autel, ramené à Dieu des contemporains qui l'avaient égaré lui-même, et, pour désarmer son dernier juge, laissé un peuple catholique agenouillé sur son cercueil. »

Sa mort, arrivée à une heure critique, fut très édifiante. Pendant que Mgr Affre tombait près d'une barricade, Chateaubriand, qui entendait le canon gronder et les balles siffler près de sa fenêtre, disait, le cœur triste mais plein d'espoir : « Non, non, je ne puis pas croire que j'écris sur le tombeau de la France. » Six jours après il était mort. C'était le 4 juillet 1848.

La religion était venue adoucir ses derniers instants. Dans la chambre où reposait son corps, deux jeunes gens (1) se glissaient pour contempler ses traits une dernière fois.

Une croix de bois, un buis bénit, deux cierges allumés : tel était l'appareil réservé à ce mort illustre. Il gisait étendu sur un lit de fer, près duquel veillait une pieuse femme.

Et maintenant, comme il l'a désiré, son corps repose au milieu des flots, à côté de Saint-Malo. L'Océan vient deux fois par jour battre le pied du rocher qui garde ses restes. Tranquille sur son îlot solitaire, il domine de son humble mausolée les bruits qui montent d'en bas.

Chateaubriand a appartenu quelque temps à l'Eglise plus étroitement qu'on ne le pense d'ordinaire. Il a été quelque temps compté par elle au nombre de ses clercs, et c'est peut-être cette influence première qui a orienté sa vie.

La *Semaine de Saint-Brieuc*, puis l'*Univers* du 28 août 1892, publiaient les lettres de tonsure, que M. le chanoine de Corson

(1) L'un d'eux était l'abbé Barnave, qui vient de mourir. Ces détails sont empruntés à *la Vérité* du 10 juillet.

a retrouvées dans les anciens registres de l'évêché de Saint-Malo. Nous les donnons à notre tour.

« Gabriel Courtois de Pressigny, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Saint-Malo..... Nous faisons connaître que le jour de la date de ces présentes lettres, nous avons promu et nous promouvons à la première tonsure cléricale, dans la chapelle de notre palais, notre cher fils noble François-Auguste-René de Chateaubriand, fils de René-Auguste de Chateaubriand, et de dame Apostoline-Jeanne-Suzanne de Bedée, son épouse laïque, de la ville et paroisse de Saint-Malo, procréé de légitime mariage, examiné et trouvé capable et idoine.....

Donné à Saint-Malo, sous notre seing et sous notre sceau, et sous la signature de notre secrétaire, l'an du Seigneur 1788, le seizième jour de novembre.

GABRIEL, *évêque de Saint-Malo.*

Par mandement,

MET, *secrétaire.*

LES VACANCES

Les vacances! Oh! comme, à la fin du mois de juillet, ce mot retentit agréablement aux oreilles du maître et de l'élève!

Depuis dix mois qu'ils sont, tous les deux, habituellement courbés sur des livres et des cahiers, ce n'est pas sans de justes raisons qu'ils aspirent après un légitime repos.

C'est d'ailleurs pour eux un besoin. Les parents le comprennent; aussi, après avoir remercié le maître, cherchent-ils à procurer à l'élève quelques loisirs.

Pour les riches rien de plus facile. Lors même qu'ils ne veulent pas « s'embarrasser » de leurs enfants, ils trouvent pour eux des maisons d'éducation où, sous la surveillance de professeurs expérimentés, les promenades succèdent aux études. C'est bien.

Mais nos familles pauvres n'ont pas les moyens de payer pension. Il leur faut, pendant toutes les vacances, garder à leur charge et surveiller leurs nombreux enfants. A la campagne ceux-ci trouvent amplement de quoi s'occuper. Il y a de l'ouvrage pour tout le monde, soit dans les champs, soit à la ferme. Aussi d'ordinaire sont-ils à même de passer leur temps sans ennui et sans trop de danger.

A la ville, surtout dans les ménages ouvriers, c'est différent. Pour gagner le pain de chaque jour, le père se rend dès la première

heure à son atelier, la mère s'efforce de ne pas perdre ses pratiques et souvent quitte sa demeure le plus tôt possible.

Que deviennent les enfants ! S'ils sont plusieurs, la garde des plus jeunes est confiée à l'aîné. Or, qui ne sait à quoi s'en tenir sur une telle surveillance. Mais que faire ?

Les enfants sont donc livrés à eux-mêmes. Est-il étonnant qu'on les rencontre partout : sur la place, dans les rues, le long de la rivière ? Là, loin de tout regard qui pourrait les gêner, ils peuvent donner libre cours à toutes leurs fantaisies et, pourquoi le cacher ? à tous leurs instincts grossiers. Pauvres enfants ! en cinq ou six semaines de vacances, il leur est aisé de perdre, s'ils la possèdent encore, la fleur de l'innocence.

En certaines villes, en certaines paroisses, on s'est préoccupé efficacement de ce péril ; voilà que, pour combattre l'isolement des enfants pendant les vacances, des œuvres s'établissent, des âmes généreuses se dévouent. On cite des séminaristes qui passent leurs loisirs à grouper autour d'eux ces petits abandonnés, à leur procurer de charmantes promenades et à leur parler de Dieu et de leur âme. Des étudiants catholiques, paraît-il, veulent, eux aussi, devenir les apôtres des privilégiés du Seigneur.

Çà et là quelques religieuses, quelques dames du monde espèrent pouvoir leur consacrer quelques heures de leur temps. De pareils dévouments seront imités et une sainte émulation les multipliera. N'est-ce pas le moment où, plus que jamais, toutes les bonnes volontés doivent s'unir pour venir au secours des enfants, de ceux-là surtout que des raisons, dont nous n'avons point l'intention d'apprécier ici la valeur, éloignent de Dieu, de l'Église, du prêtre.

Que les œuvres ouvrent donc leurs portes toutes grandes pour les recevoir, que les âmes zélées se dépensent pour les protéger ! Œuvres et personnes peuvent compter sur la bénédiction de Dieu et la protection de N.-D. de Chartres. A. B.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 31 Juillet au 7 Août.

31. IXe Dimanche après la Pentecôte. — *S. Ignace de Loyola*, confesseur. — Mémoire de *S. Germain*, évêque. — S. Ignace de Loyola fut le fondateur de la Compagnie de Jésus. Une des raisons pour lesquelles il appela ainsi son ordre fut la crainte de lui voir donner son propre nom ; il désirait ne paraître en rien dans le souvenir de la fondation. « Cette petite compagnie », disait-il en parlant de son Institut.

S. Germain naquit à Auxerre. Il succéda à S. Amateur sur le siège épiscopal de cette ville. Il fut envoyé avec S. Loup, évêque

de Troyes, pour combattre l'hérésie pélagienne en Angleterre, où elle avait fait de grands ravages.

AOUT

1. Lundi. — *S. Pierre ès liens*, double majeur, mémoire de *S. Paul* et des *SS. Macchabées*, martyrs.

La fête de S. Pierre ès liens rappelle la délivrance de S. Pierre de sa prison, où les juifs l'avaient jeté en haine du nom de J.-C.. Pendant que l'Église était en prières pour l'apôtre, un ange lui apparut, fit tomber ses liens et le rendit à l'assemblée des fidèles.

Quoique les Macchabées aient souffert près de deux siècles avant la naissance de J.-C., on les regarde néanmoins comme appartenant à l'Église du Nouveau Testament, parce que la foi dans le Médiateur, sans laquelle il n'y a point de vrai martyre, les vivifiait et les animait.

2. Mardi. — *S. Béthaire*, évêque de Chartres. — Mémoire de *S. Etienne*, pape et martyr.

S. Béthaire ou Bohaire ne doit pas être confondu avec Berthaire, un de ses successeurs. D'origine romaine, il vint à Chartres, fut ordonné prêtre par S. Pappol vers 575, se choisit une retraite sur les bords de la Cisse, aux environs de Blois, où il construisit une chapelle dédiée à S. Georges, martyr. Il y vivait dans la prière et le calme, tandis que Sigebert, Chilpéric et Gontran se partageaient le royaume de France et l'ensanglantaient. Voici par quelles paroles le pape S. Etienne animait ses clercs au martyre : Mes frères et soldats de J.-C., vous avez entendu parler de l'édit que les empereurs ont publié contre nous, pour nous dépouiller de nos biens et de nos vies. C'est le temps de mépriser les richesses de la terre pour ne pas perdre celles du ciel. Ne craignons pas les princes du monde, mais le Seigneur du ciel et de la terre, J.-C. Si nous mourons pour lui, nous serons bienheureux.

3. Mercredi. — *Invention du corps de S. Etienne*, 1er martyr. — Le corps du glorieux S. Etienne, premier martyr, fut longtemps caché sans qu'on sût où il était, jusqu'à ce qu'il plût à N.-S. de le révéler, du temps de l'empereur Honorius et Théodose le Jeune, son neveu. Cette révélation fut faite à un prêtre nommé Lucien : à sept ou huit lieues de Jérusalem, dans l'ancienne maison de Gamaliel, ce docteur qui avait instruit l'apôtre S. Paul avant sa conversion, on trouva les quatre tombeaux de S. Etienne, de Nicodème, de Gamaliel, et d'Abibon, fils de Gamaliel.

4. Jeudi. — *S. Dominique*, confesseur. — Dieu avait choisi S. Dominique, pour travailler à la conversion des hérétiques et pour établir un ordre de saints religieux destinés particulièrement à prêcher l'évangile par toute la terre, et à défendre la doctrine de l'Église contre de profanes nouveautés. De là le nom de *frères*

prêcheurs qu'on leur donna. On les appelait aussi *Jacobins*, parce qu'ils s'établirent à Paris dans la maison de Jacques, qui leur avait été donnée par le docteur Jean, doyen de Saint-Quentin, et l'université de Paris.

5. Vendredi. — *N.-D. des Neiges*, double majeur. — L'église de N.-D. des Neiges, à Rome, a eu plusieurs noms : on l'appelle N.-D. des Neiges, à cause du miracle auquel elle doit son origine ; l'église du pape Libère, qui vivait à l'époque du miracle ; la basilique de Sixte, du nom du pape qui la fit rebâtir ; Sainte Marie de la Crèche, parce qu'elle contenait cette précieuse relique : et enfin Sainte Marie Majeure, pour la distinguer de toutes les églises qui sont à Rome sous la protection de la T. S. Vierge.

6. Samedi. — *Transfiguration de N.-S.*, double majeur, mémoire de *S. Sixte*, martyr. — Cette transfiguration, toute pleine de mystères, fut un des moyens dont Dieu se servit pour fortifier la foi de ses disciples et pour les convaincre de sa divinité. Il voulut aussi leur donner une idée de ce qu'ils seraient un jour eux-mêmes à la résurrection des morts, et leur faire connaître qu'après les souffrances de cette vie ils participeraient à la gloire dont il les avait rendus témoins sur cette montagne du Thabor.

S. Sixte II, pape, reçut la couronne du martyre dans la persécution de Valérien et fut enterré dans le cimetière de S. Calixte.

7. Xe Dimanche après la Pentecôte. *S. Cajetan*, confesseur. — Mémoire de *S. Donat*, évêque et martyr.

SŒURS DE SAINT-PAUL DE CHARTRES A HAKODATÉ (JAPON).

Nous empruntons au récent compte rendu de la Société des Missions Etrangères en 1897 quelques détails donnés par M. Lecomte, missionnaire :

Les Sœurs de Saint-Paul ont eu 157 baptêmes *in articulo mortis*, dont 6 d'adultes et 151 d'enfants de païens. Au ciel, cette phalange prie pour les religieuses, pour nous, pour leur pays et pour les associés de la Sainte-Enfance.

La Mère Supérieure construit une nouvelle maison. Dès que les travaux seront terminés, elle se propose de développer les études et de suivre plus exactement le programme du Ministre de l'Instruction publique. Quand ces réformes seront connues, le nombre des externes et des pensionnaires augmentera.

Les orphelines ont un grand désir de bien faire ; elles étudient et travaillent avec ardeur ; elles sont pieuses et aiment la communion fréquente. Ces dispositions assurent leur persévérance ; mais elles grandissent aussi, et plusieurs sont en âge d'être établies. Déjà quinze ont quitté l'orphelinat depuis que j'en ai la direction.

Tant qu'elles ne sont pas mariées, leur avenir m'inquiète beaucoup. J'espère que Marie qu'elles aiment tant à prier les préservera de tout danger.

Le noviciat prospère. Quatre sœurs indigènes feront profession ce mois-ci. Professes, novices et postulantes n'ont qu'un même désir : servir Dieu, le faire connaître, se dévouer dans les écoles ou au service des malades, surtout des plus pauvres.

— Une lettre d'un autre missionnaire de la même région contient le récit suivant :

Il s'agit d'une orpheline païenne de 16 ans, dont la jeune sœur avait été adoptée par les *religieuses de Saint Paul*. L'oncle inhumain, qui avait la charge de pourvoir à l'avenir de l'aînée, résolut de la vendre pour un commerce infâme. Le jour de la livraison ayant déjà été fixé, la pauvre victime demanda et obtint la permission d'aller faire ses adieux à sa cadette. Arrivée à la Mission, elle exposa sa situation au missionnaire et le supplia de la sauver. M. Christmann, s'étant convaincu de la vérité de ses paroles, la fit conduire à l'école des Sœurs. Or, après deux jours, son oncle ne la voyant pas revenir, vint prendre des informations auprès du catéchiste. On lui dit que l'enfant se trouvait à l'école et n'en voulait pas sortir. Ayant demandé à la voir, il en reçut la même réponse, et pour bien prouver sa résolution, la jeune fille alla quitter les beaux vêtements qu'elle avait apportés et les rendit à son oncle. Celui-ci se retira fort ennuyé, parce qu'il avait déjà reçu 40 dollars pour la vente de l'enfant. Le lendemain, il revint avec l'entremetteuse de cet odieux trafic et voulut exiger qu'on lui livrât l'orpheline. Il essuya un refus, comme de juste. Il se rendit alors à la police et déposa une plainte contre le catéchiste. Mais quand celui-ci eut exposé le cas tel qu'il était, force fut bien aux spéculateurs de se retirer, car la nouvelle loi japonaise est formelle : lorsqu'il s'agit de ces contrats infâmes, l'autorité paternelle ne compte pour rien, si la partie intéressée refuse son consentement.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Un tapis pour la chapelle Sainte-Anne à la Crypte.— Un pavillon de ciboire pour l'église supérieure.

Lampes. — 84 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en juillet, savoir : devant Notre-Dame-de-Sous-Terre, 61 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 1 ; devant saint Antoine, 3 ; devant l'Enfant Jésus, 1 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5 ; devant le Sacré-Cœur, 1.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en juillet, 46 enfants, dont 28 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Ont dit la sainte messe à la Crypte, pendant le mois de juillet, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Paris, Angers, Arras, Amiens, Versailles, Blois, Quimper, Séez, Rodez — un prêtre de Belgique — un missionnaire de Hué, en Annam (Asie).

— Parmi les groupes de pèlerins remarqués, en juillet, devant N.-D. de Chartres, nous signalerons : les religieuses de Saint-Paul de La Norville (près Arpajon, Seine-et-Oise), avec une soixantaine d'enfants et de jeunes personnes ; les religieuses de Saint-Vincent-de-Paul venues, le 11, de Saint-Hilarion (Seine-et-Oise), avec un orphelinat; un cercle de jeunes gens venus, de Versailles, le dimanche 24, avec leur aumônier, M. l'abbé De La Porte et un frère des écoles chrétiennes; le Grand Séminaire de Chartres, qui a célébré à la Crypte une messe de fin d'année; le pensionnat de Saint-Paul qui a eu aussi une cérémonie religieuse à la Crypte, pour clôture d'année scolaire; 10 prêtres sulpiciens venus ensemble de Paris, le 26 ; plusieurs religieux de divers instituts.

La Portioncule. — De l'heure des vêpres, le 1er août, jusqu'au coucher du soleil, le 2, visites à la Cathédrale de Chartres, avec prières aux intentions du Souverain Pontife, et faculté de gagner des indulgences plénières pour les trépassés. Ces faveurs spirituelles dites de *La Portioncule*, en souvenir du saint lieu de ce nom, où François d'Assise eut une promesse divine à leur sujet, sont vivement désirées par les personnes d'une sincère dévotion... Oh! s'écrie quelque part un pieux prêtre, oh! la douce et suave pensée que celle de savoir que tant d'âmes, délivrées enfin de leurs souffrances, iront, durant ces jours bénis du Grand Pardon, jouir à jamais des délices ineffables de la patrie bienheureuse, se trouver en face de ce même Roi du ciel, le très doux Jésus, qui daigna apparaître, avec sa divine Mère, l'aimable Reine des Anges, à François, l'incomparable Père de l'innombrable famille franciscaine.

Cette consolation n'est pas la seule. Il y a aussi la pensée que tant de pauvres pécheurs, esclaves de Satan qu'il tient sous sa puissance, verront se briser leurs chaînes, sentiront se fermer sous leurs pieds les portes des brûlants abîmes, et seront rétablis dans l'amitié du bon Dieu, par une sincère conversion, fruit très spécial de N.-D. des Anges.

Saint François avait coutume de dire que rien n'est grand comme de travailler au salut des âmes; Notre-Seigneur lui accorda, sur la demande de sa divine Mère, en cette circonstance mémorable, le

grand pardon, pour la conversion des pécheurs, le salut des âmes ! ..

A la Visitation. — La fête du 21 au monastère des Visitandines, pour l'Adoration mensuelle du Très Saint Sacrement, a été présidée par le vénéré Supérieur, M. le chanoine Godet. .

M. l'abbé Billard, chapelain de la Providence, a donné le sermon du soir ; ce discours, d'un enseignement solide et très clair, a traité de la Sainte Eucharistie au point de vue de la Réparation. Les chants ont été exécutés par des Séminaristes. Malgré la coïncidence d'autres cérémonies ailleurs, un nombre convenable de fidèles avaient été se joindre aux religieuses pour l'instruction et le salut.

Nominations. — Par décision épiscopale ont été nommés :

Curé de Grandville-Gaudreville : M. Villemont, précédemment curé de Moulhard.

Curé de Moulhard : M. Provost, précédemment curé de Garancières-en-Beauce.

Curé de Châtenay : M. Delarue, vicaire de St-Laurent-de-Nogent.

Vicaire de St-Laurent : M. Richard, jeune prêtre.

Vicaire d'Authon : M. Marchand, jeune prêtre.

M. le chanoine Dancret. — A l'occasion de l'anniversaire de sa mort, qui survint le 25 juillet 1897, une messe de *Requiem* a été chantée à la cathédrale pour le repos de son âme. M. le chanoine Godet, son successeur comme archiprêtre, officiait ; Monseigneur a donné l'absoute. Un bon nombre de paroissiens de Notre-Dame sont venus en cette circonstance unir leurs prières à celles du clergé.

On nous saura gré sans doute de livrer aujourd'hui à la publicité presque intégralement deux documents qui valent une oraison funèbre. Le premier est une lettre écrite par M. Dancret, lors de sa fondation du Séminaire de Nogent à M. le chanoine Ychard, son ancien condisciple, devenu son confident et plus d'une fois l'inspirateur de ses œuvres.

29 juillet 1853.

Monsieur le Supérieur et Ami,

Ce n'est pas manque d'efforts de notre part, si nous n'avons pu arriver à vous envoyer le plan de notre maison actuelle... Les ouvriers y sont déjà, mais ils ne peuvent donner de direction à leurs travaux avant d'avoir l'assentiment formel de Sa Grandeur. Je lui ai écrit hier en réponse à une lettre qu'elle me fit l'honneur de m'adresser ; Monseigneur m'autorise à faire la déclaration aussitôt que notre Bachelier sera en règle.

Je serais heureux de vous voir maintenant, vous trouveriez du nouveau et du changement. Mais guère de mieux, peut-être du

pire dans mon intérieur. *Ubi est Deus meus ?* Nous nous secouons mutuellement M. L... et moi...

Vous ne m'avez point donné de réponse pour vos institutrices (1).

Je vous ai plaint sincèrement lors des désagréments que... Mais ce sont là des accessoires inévitables. Dieu le permet afin de nous faire avancer davantage. *Cum infirmor, tunc potens sum* (2).

Il n'y a pas moyen d'avoir des cilices chez M. Leboucq, encore moins des chaînes.

J'ai demandé à Monseigneur qu'il voulût bien venir ou envoyer quelqu'un pour inspecter nos plans et notre maison.

Je vais quitter ma paroisse et Notre-Dame, *Fiat voluntas tua, non mea !...*

On évalue déjà par approximation les réparations à 5,000 francs. Il est vrai que l'on fera quelque chose de bien. Je suis assez content de mes élèves et surtout de l'abbé Fortin (3) que j'ai recommandé à Monseigneur.

Dieu nous soit en aide et sa Sainte Mère ! *Totus tibi in Christo.*

Votre bien dévoué confrère et tendre ami.

DANCRET, prêtre.

— La seconde lettre nous a été adressée par un curé du diocèse de Chartres, ancien élève de M. Dancret, à Mézières-en-Drouais. Il nous dit quelles furent ses impressions d'enfant et celles des habitants de Mézières, quand leur bon curé dut quitter leur paroisse pour devenir doyen d'Authon-du-Perche, en 1871.

Monsieur le Chanoine,

Permettez-moi, si toutefois cela peut vous servir, de vous signaler quelque chose de la vie de M. Dancret. Je puis le dire : M. le Curé, à cause de mon trop jeune âge, n'a pas pu lui-même exercer directement beaucoup d'influence sur mon âme ; mais sa vie si sacerdotale, si saintement cachée, était une si fructueuse prédication, que les moindres choses ou paroles édifiantes étaient aussitôt remarquées et publiées. C'est dans ce milieu si bien impressionné que j'ai commencé à vivre pour le Bon Dieu... Quand, du haut de sa chaire, il parla pour la dernière fois comme curé à ses paroissiens de Mézières, je me rappelle encore le grand silence qui précéda ses premières paroles et les pleurs que provoqua ce discours.

(1) Il s'agit ici des personnes dont s'occupaient alors M. Ychard et M. Bourlier pour former la Société devenue la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame.

(2) Quand je suis faible (par moi-même), je suis puissant (en Dieu).

(3) M. l'abbé Fortin, alors clerc minoré, se rendait utile, pendant ses vacances, à celui qui fut son protecteur. Nous avons annoncé récemment sa mort dans la cure de Chapelle-Royale.

Le lendemain il fallait se mettre au travail ennuyeux et fatigant du déménagement. Tous s'offraient à aider M. le Curé, ou à le conduire à son nouveau poste, pour avoir le moyen de jouir encore de sa présence et d'entendre quelque bonne parole. Les hommes descendaient dans la cour quelques meubles, les caisses de livres, des brassées de tuyaux d'orgue; des femmes, à l'intérieur, préparaient de menus paquets, quand elles surent découvrir au fond du secrétaire un paquet de crin. Intriguées; elles le déploient et reconnaissent un grand *cilice*; aussitôt, les larmes aux yeux, elles se disent: Voyez donc, il se mettait cela comme cela. Ah! Et silence! c'était une bonne prédication muette pour elles et pour moi, qui, en gamin curieux, avais assisté à toutes les circonstances de ce sermon. Je ne l'ai jamais oublié.

Recevez, Monsieur le Chanoine, l'hommage de mon profond respect. — BONNET.

Les Prix. — La série des Distributions de prix, pour les établissements ecclésiastiques et les écoles tenues par les Communautés dans le diocèse de Chartres, a commencé le 26 juillet, au Petit Séminaire de Nogent. Monseigneur présidait. Plus d'un millier de personnes composaient l'assistance. M. l'abbé Deniau, professeur de rhétorique, a prononcé, un beau discours sur les avantages respectifs de l'enseignement classique et de l'enseignement moderne. Former des citoyens éclairés, utiles et dévoués au pays, chrétiens sans peur parce qu'ils sont sans reproche; former en même temps et près d'eux des prêtres pieux et savants qui feront honneur à l'Eglise: tel est le programme du Séminaire de Nogent exposé avec force et netteté par l'orateur.

— Les Prix à la Maison des Clercs de N.-D. de Chartres, dimanche soir, 31 juillet; ceux du Petit Séminaire de Saint-Cheron, lundi 1er août, à 1 h.

Suppléments. — Voici les sujets traités en juillet dans les Suppléments de la *Voix*.

Sommaire du 9: Texte du Décret sur les Fabriques. — Un chrétien de 14 ans. — Une image prodigieuse. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine: Nominations ecclésiastiques (1); Trois frères au même autel; Fête patronale de Saint-Pierre, Installation de M. l'abbé Guérin comme chanoine honoraire; Le P. Maillard,

(1) **Nominations**: *Curés*, MM. Tronchet à Saint-Jean-P.-F., Martel à La Mancelière, Breton à Bleury, Brune à Friaize, Samson à Luigny, Fournier à St-Germain-le-G., A. Blanvillain à Logron, Sylvain à Moriers, Guillaume à Saussay.

Vicaires, MM. Balthazar à St-Hilaire de N., Hateau à Cloyes; Maillet à La Loupe, Raucl à Maintenon, Vatonne à Senonches, A. Bouillet à Voves, Foucault à Illiers.

clerc de N.-D. de Chartres, missionnaire; Première Communion de la Cathédrale; Une cérémonie à la Cour Pétral; Fête au Petit-Séminaire de Nogent; Mission à Houville; Pèlerinage de Sainte-Félicité à Montigny-le-Gannelon; Une cérémonie à Pézy. — Faits divers.

Sommaire du 16: Les sciences sacrées à l'Institut catholique. — Semaine liturgique. — Réflexions relatives au Décret sur les Fabriques. — Le Culte eucharistique; Décisions de Rome. — Chronique diocésaine : Retraite pastorale; Nominations (1); Fête de Saint-Pierre à Dreux; Souvenir de 93 à Coudray-au-Perche; Une cérémonie à Theuville; Le Séminaire de Nogent à Bonneval. — Nécrologie : M. l'abbé Fortin. — Faits divers.

Sommaire du 23: Les images de Sainte-Anne. — Semaine liturgique. — Notre-Dame d'Yron à Cloyes. — Chronique diocésaine : Nécrologie, M. l'abbé Percebois; Cérémonie chez les Sœurs de Notre-Dame: Le R. P. Veyre; Bénédiction de travaux d'église à Garancières-en-Beauce; Fête de Saint-Vincent de Paul; Retraites; Annonces de distributions de prix; Le Calendrier spirituel de nos pères pour juillet. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Remerciements à N.-D. de Chartres pour une grâce obtenue! (P. S., à P., diocèse de Chartres).

2. Mon enfant allait très mal. Je me souvins tout-à-coup que le temps de sa consécration à N.-D. de Chartres était expiré depuis quelques jours. Aussitôt je promis une consécration nouvelle pour le lendemain, puis une neuvaine de prières et de lampe, et, comme par enchantement, le mieux se déclare. J'ai tenu ma promesse et vous engage respectueusement à mettre le fait dans les annales de N.-D. de Chartres pour sa gloire et comme témoignage de reconnaissance. (X., à Chartres).

3. Je vous envoie un mandat de poste et vous prie de faire brûler un cierge à la chapelle de N.-D. de Sous-Terre pour la remercier d'une guérison obtenue par son intercession. (Une enfant de Marie à A., diocèse de Chartres).

4. Encore une neuvaine, s. v. p., pour rendre grâces à N.-D. de Chartres. Elle a protégé une malade qui avait à subir une opération et qui l'a subie en effet avec succès après une préparation bien chrétienne. (P., à M., diocèse de Versailles).

5. Merci à N.-D. de Chartres pour le succès d'un examen qui avait été recommandé à sa protection et qui a été brillant. (L., à C., diocèse de La Rochelle).

6. Je veux exprimer notre reconnaissance à N.-D. de Chartres

qui nous a si bien exaucés en faveur de notre malade. (A., à C., diocèse de Paris).

7. Veuillez faire une neuvaine de prières aux pieds de N.-D. de Chartres, pour deux intentions, dont l'une est l'action de grâces après une guérison obtenue. (G., à D., diocèse de Versailles).

8. Pour témoigner notre reconnaissance à N.-D. de Chartres, au nom de notre famille qui s'est recommandée si efficacement à sa protection, nous vous demandons une messe dans sa basilique. (M., à M., diocèse de Verdun).

9. Veuillez faire célébrer une messe d'action de grâces à la Crypte et faire brûler à notre intention trois cierges d'un franc. (N., à C., diocèse de Chartres).

10. N.-D. de Chartres nous a exaucés au-delà de toute espérance. Veuillez agréer notre offrande ex-voto et acquitter trois messes. (E., au diocèse d'Angers).

11. La grâce demandée à N.-D. de Chartres a été obtenue au-delà même de nos espérances. Notre malade, officier âgé de 40 ans, a lui-même sollicité la faveur des sacrements de la sainte Église, et Notre-Seigneur et sa tres-sainte Mère ont même permis que notre pauvre mourant survive encore huit jours après ce bonheur pour pouvoir lui-même les remercier d'un si grand bienfait. (M. R., à A. diocèse de Versailles).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants ;

Sœur Marie Stanislas (Désirée Poupry) décédée le 16 juillet dans la Communauté de l'Immaculée Conception de Nogent-le-Rotrou, âgée de 58 ans, dont 32 de religion.

Sœur Eugénie Leprévost, de la Communauté de la Providence de Chartres, décédée le 22 juillet, âgée de 40 ans, dont 17 de religion.

Sœur Aimée de Saint-Augustin, née Justine Gancel, décédée dans la Communauté de Saint-Paul le 18 juillet, âgée de 44 ans, dont 24 de religion.

M. l'abbé Fortin, curé de Chapelle-Royale, et M. l'abbé Percebois, ancien curé de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou.

Don Joseph Ronchail, inspecteur des maisons Salésiennes du Nord de la France et de la Belgique (plusieurs fois pèlerin à N.-D. de Chartres).

Le R. P. Desurmont, rédemptoriste, plusieurs fois prédicateur et pèlerin à Chartres.

M. Caillaux père, décédé au presbytère de S. Christophe. — M[lle] Marie-A.-J. Lecomte, rue du Grand-Cerf, Chartres. — M. Ed.-

D. Houdard, place Saint-Pierre, Chartres. — M. Ernest Corbière, rue des Lisses, à Chartres. — M. Etienne Goussard, à Puteaux. — M. Henri Blot, à Chartres. — M. Lucien Merlet, archiviste honoraire, à Chartres. — Mme Em. Clarisse, née Godefroy, à Saint-Omer. — M. Denard, à Dreux. — Mme Duflot-Ménager, à Chartres. — Mlle Florence Guérin, à Rouen. — Mlle Berthilde Richaume. — Mlle Pauline Collet, Sœur Marie des Bénédictines de Verneuil.

FAITS DIVERS

Une retraite ecclésiastique. — On nous prie d'annoncer qu'une retraite destinée aux ecclésiastiques, commencera à Laval (boulevard de Tours, 37), le lundi soir 1er août, et se terminera le 6. Prédicateur : le R. P. Blino. MM. les Professeurs, avant de prendre leurs vacances, seront peut-être heureux d'en profiter.

Le Père Hecker est-il un saint ? — Études sur l'Américanisme par Charles Maignen, prêtre de la congrégation de saint Vincent de Paul, docteur en théologie. 1 vol. in-18 Jésus : 3 fr. 50 — (Victor Retaux, libraire-éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris) — A Rome, comme en France, comme au Canada, ce livre, qui combat si fortement et opportunément une des formes du libéralisme moderne, rencontre le meilleur accueil.

Congrégations poursuivies par le fisc. — La chambre des requêtes de la Cour de cassation a admis les pourvois qui ont été formés, au nom des congrégations des sœurs de la Charité de Nevers et des Ursulines de Corbigny contre les jugements rendus par les tribunaux civils de Nevers et de Clamecy au profit de l'administration de l'enregistrement.

Ces affaires vont donc être maintenant soumises à la chambre civile pour arrêt définitif.

La cause des Sœurs de la Charité de Nevers et des Ursulines de Corbigny est commune à un grand nombre d'autres congrégations religieuses de femmes indûment poursuivies par le fisc.

L'arrêt de la chambre des requêtes de la Cour de cassation, le second de ce genre, donne un commencement de satisfaction au droit. *(Semaine religieuse de Nevers).*

N.-D. d'Avenières. — Il n'y a pas d'exagération à dire que Laval n'a jamais rien vu de plus grandiose que la procession qui a clôturé les fêtes d'Avenières.

La statue miraculeuse, portée par des prêtres, entourée de pages en costume du moyen âge et précédée de 200 prêtres et un interminable cortège, a traversé triomphalement, pendant deux heures, une foule immense, rangée sur une longueur de trois kilomètres,

le long des quais magnifiquement décorés. — Le soir, un bateau pavoisé et illuminé, monté par un orchestre et un chœur nombreux, partait du pied de la Basilique, du lieu du miracle, remontait le fleuve et venait visiter la ville splendidement illuminée, et chanter une dernière fois sa Reine et sa libératrice.

Amende honorable. — M. Mas, qui fut député opportuniste de l'Aveyron et qui vota les lois scolaires, vient de léguer, en mourant, pour faire amende honorable publique de sa faute, une rente de 300 francs aux écoles chrétiennes de sa commune, à la condition expresse que ces 300 francs seraient versés au curé de la paroisse si ces écoles venaient à disparaître.

Institut catholique de Paris. — Dans les examens, les étudiants continuent d'affirmer le bon renom de l'enseignement à l'Institut catholique.

1° 9 d'entre eux ont subi avec succès l'épreuve des examens pour le doctorat en droit : 5 ont été reçus au premier examen, 4 au second, l'un d'eux, M. Houde, a obtenu l'éloge. 2° Un étudiant ecclésiastique, M. l'abbé Pletschette, du grand-duché de Luxembourg, a préparé, à Paris, sa licence en philosophie et vient d'en subir avec succès les épreuves dans son pays d'origine. 3° MM. Etienne Barbier et de la Serre ont été reçus au concours de l'Inspection des finances. MM. H. Moreau et de Montcheuil, à l'Auditorat de la Cour des Comptes.

4° Trois étudiants ont conquis le grade de docteur en droit : MM. P. Lanier, Henri Hélie, et Fourcade, celui-ci avec la mention *Très bien.*

Les Facultés des Sciences sacrées, après d'intéressantes soutenances, ont décerné les grades suivants ;

1° Le Doctorat en théologie : Au R. P. Desvallées, de l'Oratoire, pour une thèse : *De Synthesi argumentorum existentiæ Dei.* A M. l'abbé Godefroy, pour une thèse sur : *Le naturel et préternaturel dans l'action de l'ange sur l'homme , d'après saint Augustin et saint Thomas.* A M. l'abbé Ruch, pour une thèse sur : *Dieu éminent et accessible à la raison, d'après la parole révélée et la pensée chrétienne.*

2° Le Doctorat en droit canonique : A M. l'abbé Viéban pour une thèse sur *la nature des Concordats.* A M. l'abbé Rey pour une thèse sur *les biens ecclésiastiques, dans leurs rapports avec le pouvoir séculier.*

Prières sur mer. — La prière au lever et au coucher du soleil ne se fait pas seulement sur les navires russes, mais aussi sur tous les navires de l'Autriche-Hongrie.

A l'heure fixée, matin et soir, la sentinelle appelle sous les

armes, le clairon donne le signal, et les marins, l'arme au pied, portent la main droite au béret, et remplissent leur devoir d'hommes et de chrétiens.

Après trois sonneries (qui sont censées correspondre aux trois *Ave Maria* de l'*Angelus*), les militaires reprennent la position, et la garde rentre.

Dans l'armée, le même règlement est en vigueur, à part ce détail que le moment de la prière est indiqué non pas par le lever et le coucher du soleil, mais par le son des cloches annonçant l'heure de l'*Angelus*. Tout poste de garde, depuis le palais de l'Empereur jusqu'au simple piquet commandé par un sous-officier, est appelé sous les armes par la sentinelle au premier coup de la cloche de l'*Angelus* le matin et le soir.

La garde se met en ligne, l'arme au pied; l'officier ou le sous-officier commande : *En position de prière* ! Un roulement de tambour se fait entendre, ou le clairon sonne trois fois, pendant que les soldats, en silence, tiennent la main au képi en priant, et que l'officier se tient dans la même position en face d'eux, tenant l'épée nue et la pointe tournée vers la terre en signe de respect.

Ce règlement est ancien, non moins que la présence sur les drapeaux des régiments austro-hongrois de l'image de Marie-Immaculée, artistiquement brodée en soie et or. La Sainte Vierge est aussi la spéciale *Patrona Hungaria*, et cela est attesté officiellement par les monnaies hongroises.

M[gr] Biet a tout dernièrement présidé une fête à Pouilly-sous-Charlieu.

M[gr] Biet, qui a donné jadis la Confirmation à Chartres, est vicaire apostolique du Thibet. Obligé de rentrer en France à cause de graves infirmités, il ne cesse de travailler pour sa mission, et les services qu'il a rendus à la France dans l'extrême Orient lui ont valu l'année dernière la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Trois de ses frères ont appartenu comme lui à la société des missions étrangères; deux sont morts martyrs; le troisième a succombé, après de nombreux travaux, dans le Thibet même. Un quatrième frère est mort trappiste. Deux de ses sœurs ont été religieuses de Saint-Vincent-de-Paul; elles sont mortes victimes de leur charité. Par sa belle-mère, actuellement religieuse ursuline à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, M[gr] Biet est le plus proche parent de la B. Marguerite-Marie Alacoque de Paray-le-Monial; c'est pourquoi il porte dans son blason l'image du Sacré-Cœur surmonté d'un coq, joignant à sa devise « *Suaviter et fortiter* » la formule « *Sub protectione sacratissimi cordis* ».

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 31 juillet, 9e dimanche après la Pentecôte, saint Ignace de Loyola, *double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Mercredi 3 août, à 9 h., service anniversaire pour feu Monseigneur Regnault, évêque de Chartres.

— Jeudi, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Vendredi, Apostolat de la prière, messe à 7 h., au Sacré-Cœur. — Salut le soir, à 8 h.

— Samedi 6 août, fête de la Transfiguration, pendant la messe capitulaire, bénédiction du raisin nouveau.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 31 juillet, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 31 juillet, les offices aux heures ordinaires. — Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le mardi 2 août, à 8 h. 1/2, Cérémonie de prise d'habit, présidée par Mgr Mollien. — Allocution par M. l'abbé Dieu, supérieur du collège de Marcq (près Lille), messe conventuelle.

5 août. Exercices du premier vendredi du mois, 1re messe à 6 h. — A 6 h. 3/4, messe conventuelle avec exposition du Saint-Sacrement. A 4 h., sermon, salut. Distribution des Billets zélateurs.

BIBLIOGRAPHIE

La Comtesse de Pontbriand, par le R. P. Chapotin, 1 vol. in-8° illustré de 340 pages. Prix : 2 fr. (Téqui, libraire-éditeur, 33, rue du Cherche-Midi, Paris.)

Le livre que l'éloquent Dominicain donne aujourd'hui aux lecteurs de l'OEuvre de Saint-Michel est à la fois un ouvrage de piété qui satisfera les plus difficiles. Il nous montre, prise sur le vif, la vie intime de l'aristocratie française au commencement du dix-huitième siècle, avec quelques défauts rachetés par de nombreuses et solides qualités, son courage, son indomptable esprit d'initiative et sa haute culture morale. Il fait saisir surtout ce que pouvait produire de sainteté la forte éducation religieuse des élèves des Bossuet et des Bourdaloue lorsqu'ils rencontraient des âmes d'élite comme celle de Silvie Marot de la Garaye, comtesse de Pontbriand. La juxtaposition du clergé et des fidèles d'une pareille époque a fait naître cette science des directeurs de conscience qui est toute spéciale au dix-septième siècle, et explique le grand essor que prirent à cette époque les ordres contemplatifs de femmes. — La lecture de ce livre fournit aussi une réponse à cette question : Laquelle est supérieure, de la vie du monde ou de la vie monastique ?

Un Apôtre de l'Union des Églises en Orient, au XVIIIe siècle. — **Saint Josaphat**, archevêque de Polock, martyr, par le Révérendissime Père Dom Guépin, abbé de Silos (Espagne). 2 vol, in-8°, prix : 15 fr. (Cet ouvrage a été publié il y a 25 années. Nous ne craignons point de dire qu'il offre un intérêt exceptionnel). Paris : librairie Oudin.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la livraison du 20 juillet 1898 : I. Les fêtes de Nantes et l'impopularité du protestantisme, par le P. E. Portalié. — II. Un procès à reviser : la Conspiration des poudres, par le P. J. Forbes. — III. « Un évêque d'autrefois », par le P. V. Delaporte. — IV. L'Américanisme, par le P. H. Martin. — Le Christianisme de Maine de Biran, par le P. L. Roure. — VI. Le « Correspondant » et les « Études », par le P. J. Brucker. — VII. Livres.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois

D'AOUT 1898

Lundi, 1er août. — Saint Pierre aux liens, *double majeur* , messe *Nunc scio.*
2, Mardi. — Saint Béthaire, évêque de Chartres, *double*, messe *Statuit.*
3, Mercredi. — Invention de St Etienne, *semid.*, messe *Sederunt.*
4, Jeudi. — St Dominique, confesseur, *double majeur*, messe *Os justi.*
5, Vendredi. — Notre-Dame des Neiges, *double majeur*, messe *Salve.*
6, Samedi. — Transfiguration de N.-S., *double majeur*, messe *Illuxerunt.*
7, **DIMANCHE, Xe après la Pentecôte,** St Cajetan, confesseur, *double*, messe *Os justi* — Vêpres de cette fête, mém. du dim. et des SS. Cyriaque etc...
8, Lundi. — SS. Cyriaque etc... martyrs, *semid.*, messe *Timete.*
9, Mardi. — (Vigile de St Laurent) St Alphonse de Liguori, évêque et docteur, *double*, messe *Spiritus.*
10, Mercredi. — St Laurent, diacre et mart., *double de 2e classe avec octave*, messe *Confessio*; mém. de Susception de la Sainte Couronne d'Epines.
11, Jeudi. — St Taurin, évêque, *double*, messe *Sacerdotes.*
12, Vendredi. — Ste Claire, vierge, *double*, messe *Dilexisti.*
13, Samedi. — (Vigile de l'Assomption, jeûne et abstinence) Ste Radegonde, reine, *semid.*, messe *Cognovi.*
14, **DIMANCHE, XIe après la Pentecôte,** *semid.*, messe *Deus*; mém. de St Eusèbe. — 1res Vêpres de l'Assomption.
Lundi, 15 août, fête de l'**Assomption de la T. Ste Vierge.** (fête d'obligation) *double de 1re classe avec octave*, messe *Gaudeamus.* — 2e vêpres de la fête, mém. de St Roch. *Procession solennelle extérieure en l'honneur de N.-D., dite du Vœu de Louis XIII.*
16, Mardi. — St Roch, confesseur, *double*, messe *Os justi.* Procession à la Cathédrale.
17, Mercredi. — Octave de St Laurent, martyr, *double*, messe *Confessio.*
18, Jeudi. — St Hyacinthe, confesseur, *double*, messe *Os justi.*
19, Vendredi. — Ste Philomène, vierge et martyre, *double*, messe *Loquebar* ; mém. de St. Louis, évêque de Toulouse.
20, Samedi. — St Bernard, abbé, docteur, *double*, messe *In medio..*
21, **DIMANCHE, XIIe après la Pentecôte, St Joachim,** père de la B. V. M., *double de 2e classe,* messe *Dispersit*; mém. de Ste Jeanne de Chantal — Vêpres de la fête, mém. de l'octave, de Ste Jeanne, du dim. et des SS. Mart.
22, Lundi. — Octave de l'Assomption, *double*, messe *Gaudeamus.*
23, Mardi. — (Vigile de St. de Barthélemy) St Philippe Beniti, confesseur, *double*, messe *Os justi.*
24, Mercredi. — St Barthélemy, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi.*
25, Jeudi. — St Louis, roi de France, *double de 2e classe*, messe *In virtute.*
26, Vendredi. — St Zéphirin, martyr, simple (Passion).
27, Samedi. — St Joseph Colasanz, confesseur, *double*, messe *Venite.*
28, **DIMANCHE, XIIIe après la Pentecôte**; fête **du T. Saint-Cœur de Marie,** *double majeur*, messe *Omnis gloria.* — Vêpres de la fête; mém. de St J. B., du dim. et de Ste Sabine, mart. — Après vêpres, Procession en l'honneur de N.-D. pour la cessation du choléra en 1832, et la restauration de la Cathédrale en 1836.
29, Lundi. — Décollation de St Jean Baptiste, *double majeur*, messe *Loquebar.*
30, Mardi. — Ste Rose de Lima, vierge, *double*, messe *Dilexisti.*
31, Mercredi. — St Raymond Nonnat, confesseur, *double*, messe *Os justi.*

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an ; 5 francs pour un mois ; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges, précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils les veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-Voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits, *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaires. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles devant l'autel principal de la Crypte; cette lecture est suivie de la récitation des litanies de Notre-Dame de Chartres.

LIVRES DU PÈLERINAGE

N.-D. de Chartres. — Notice illustrée. — Envoyée par la poste ; 0 fr. 25 l'unité; 2 f. la douzaine; 13 f. 50 le cent. — Edit. de luxe : 60 c. l'unité.
Histoire de N.-D. de Chartres, par Mme la Comtesse de Chabannes. 1 25
Notice abrégée sur le pèlerinage, 40 c. l'exem., 4 fr. la douzaine
Conférences sur N.-D. de Chartres, prêchées par M. l'abbé Poirier 1 fr. »
Neuvaine à N.-D. de Chartres, par un Tertiaire-Franciscain. . . » 20
Guide du Touriste et du Pèlerin. . . . . » 50
Mois de saint Joachim et de sainte Anne. . . . . » 30

Table des matières contenues dans les 10 premières années de la *Voix de Notre-Dame* : 40 centimes.




SAMEDI 6 AOUT 1898

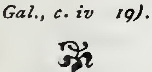
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'AOUT)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



3 fr. par an pour la France et 5 fr. pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: 25 centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: 15 centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 7 août, 10[e] dimanche après la Pentecôte, S. Cajétan, *double.* A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Le jeudi 11, fête de saint Taurin ; ses précieuses reliques seront exposées à la vénération dans la chapelle des martyrs.

— Le vendredi 12, fête de sainte Claire ; messe du T. O., à 6 h., dans la chapelle où est la statue de la sainte, à la Crypte.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

CHAPELLE DU CARMEL. — Fête de l'Adoration mensuelle du T. S. Sacrement. — Exposition du T. S. Sacrement à 5 h. 1/4, suivie de la première messe ; la seconde à 6 h., la troisième à 6 h. 1/2. A 7 h. messe solennelle. A 4 h., sermon par M. l'abbé Dourdoigne, curé de Gasville et Salut. — Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

Lourdes. — Un ALBUM in-4° oblong, illustré de nombreuses photographies prises spécialement d'après nature ; cartonné : 3 fr. (Tours, Alfred Mame et Fils, imprimeurs du Saint-Siège et de la Sacrée Congrégation des Rites.)

Cet Album se compose de cinq fascicules, dont les derniers viennent de paraître et dont voici les titres :

1[er] fascicule : Le pèlerinage national du Jubilé de 1897. — 2[e] fascicule : Les guérisons. — 3[e] fascicule : Bernadette, les pèlerinages, le vieux Lourdes, Bétharram. — 4[e] fascicule : La journée d'un pèlerin à Lourdes, Pau. — 5[e] fascicule : Les environs de Lourdes, Argelès, Luz, Saint-Sauveur, Cauterets, Baréges, Gavarnie.

Tous ceux qui ont fait le pèlerinage de Lourdes tiendront à posséder cette publication, dans laquelle ils retrouveront les pieuses impressions qu'ils ont ressenties au pied de la grotte miraculeuse. — Les fidèles qui n'ont pas pu aller à Lourdes seront heureux de pouvoir feuilleter ces pages, dans lesquelles ils verront représenter les scènes merveilleuses et les lieux bénis dont ils ont tant entendu parler.

Chaque fascicule, orné de 30 à 40 photographies, se vend séparément au prix de 60 centimes.

Notre-Dame de Pellevoisin *et le Sacré-Cœur*, ou Manifestation des miséricordes divines en faveur de la France. — Se vend au profit de l'Œuvre (Bureau de la Basilique de Montmartre, 31, rue de la Barre ou Vic et Amat, libraires, 11, rue Cassette, Paris).

N° 24. 6 Août 1898.

SOMMAIRE

PRUDENCE DANS LES DÉVOTIONS

Le n° 13 de la Constitution apostolique sur l'*Index* édicte l'interdiction suivante :

« Les livres ou les écrits qui suggèrent de nouvelles dévotions, même sous le prétexte qu'elles sont privées, sont proscrits, s'ils sont publiés sans l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques. »

Là-dessus, « un ancien » a écrit une boutade qui ne manque ni de bon sens ni d'esprit chrétien :

« M'est avis que les dévotions sont en train, en ce moment, de faire grand tort à la dévotion. Nos pères, qui peut-être nous valaient bien, avaient une piété beaucoup plus simple que la nôtre : ils connaissaient un scapulaire, celui du B. Simon Stock ; un chapelet, celui de saint Dominique.

» En fait d'objets de piété, ils mettaient au-dessus de tout les signes de la foi catholique sur lesquels l'Église a répandu la bénédiction, dont la source est en elle : je veux dire les sacramentaux, les huiles saintes, l'eau bénite, les cierges de la Chandeleur, les rameaux du dimanche des Palmes.

» Leurs formules préférées de prières étaient les formules liturgiques, et ils avaient un vrai culte pour le psautier.

» Ils avaient tous cette conviction qu'une mortification, si petite soit-elle, est plus agréable à Dieu qu'une illumination, si féerique qu'on la suppose.

» Leur pèlerinage favori était celui du tabernacle, ou encore celui du calvaire, par l'exercice si ancien et si suggestif du chemin de la croix, ou bien, enfin, celui des processions des Rogations et de Saint-Marc, auxquelles ils ne manquaient jamais. Les stations qu'on les voyait le plus volontiers faire à l'église, c'était au grand Christ de l'entrée du chœur, ou bien encore au Dieu de pitié et à l'autel de Marie, qui était toujours représentée tenant dans ses mains et montrant au monde l'Enfant-Dieu.

» Leur christianisme, en un mot, était d'or : dans le nôtre,

un grand religieux le constatait il n'y a pas bien longtemps encore, dans le nôtre, pour nous dispenser de l'effort, nous faisons souvent entrer beaucoup d'alliage. »

Au Congrès eucharistique de Bruxelles, un langage tout semblable a été tenu en plusieurs sections.

Enfin le P. Desjardins écrivait dernièrement dans les *Études* des PP. de la Compagnie de Jésus :

» Si l'Église redoute pour ses enfants les mensonges de l'impiété, les séductions de l'immoralité, les sacrilèges de la magie, il est un autre danger, tout opposé en apparence contre lequel elle ne doit pas moins les mettre en garde : c'est l'exagération de la piété et les illusions auxquelles elle entraîne souvent les âmes éprises de mysticisme. Apparitions célestes, révélations, visions, prophéties, miracles, et toutes autres opérations, supérieures aux forces naturelles, fréquentes dans la vie des saints, et que Dieu peut renouveler quand il lui plaît, mais que la prudence défend d'accepter sans preuves solides.

» De ces apparitions ou visions à des dévotions auparavant inconnues, le passage est facile ; et dans ces formes nouvelles de la piété, les illusions ne sont pas moins à craindre que dans les révélations mêmes ; sans compter l'abus qu'il y aurait à multiplier outre mesure les dévotions nouvelles. Pour obvier à ces inconvénients, l'Église se réserve de juger si ces pratiques sont bonnes en elles-mêmes, et s'il est opportun d'en autoriser la publication. Aussi, au nombre des livres condamnés par décret général, la nouvelle Constitution de l'*Index* met-elle ceux qui introduisent de nouvelles dévotions, même, est-il ajouté, celles qui sont proposées seulement au culte privé. Il se peut sans doute que ces formes de la piété soient bonnes, utiles, salutaires en elles-mêmes : qu'elles puissent être légitimement pratiquées en particulier ; mais pour bonnes qu'elles soient, l'Église a le devoir d'en arrêter la diffusion parmi les fidèles, tant qu'elle n'en a pas reconnu elle-même et l'orthodoxie et l'opportunité. »

D'ÉTRANGES PRÉTENTIONS JUSTEMENT CONDAMNÉES

Une personne a publié un livre qui a pour but de prouver qu'il faut créer un *Institut des Dames du préceptorat chrétien.*

Elle signe : *Madame Marie du Sacré-Cœur,* se dit Religieuse cloîtrée ; elle a cependant passé, à Paris, plusieurs mois à faire des visites, et elle annonce son prochain passage dans les diocèses qu'elle n'a point encore parcourus. Espérons, dit la *Semaine d'Annecy*, qu'elle se bornera, chez nous, à l'admiration de nos lacs et de nos montagnes.

Mgr Turinaz, Évêque de Nancy, vient de publier, au sujet de cette bonne personne, une Note que nous reproduisons en grande partie, et qui a trouvé bon accueil dans la presse :

..... Un ouvrage qui traite de l'éducation des jeunes filles vient de paraître, avec une couverture et des titres qui rappellent ceux des romans à sensation. Il repose tout entier sur plusieurs affirmations inexactes.

1° Il est absolument inexact que les Congrégations enseignantes de femmes voient le nombre de leurs membres et des élèves de leurs pensionnats et de leurs écoles diminuer : c'est le contraire qui est vrai. Les statistiques établissent, en particulier, que, malgré tous les avantages présents et futurs offerts aux élèves des établissements laïques, et toutes les influences mises à leur service et l'obligation imposée aux fonctionnaires de leur confier leurs enfants, les élèves des établissements congréganistes sont bien plus nombreuses que jamais, et, dans un grand nombre de localités, les élèves des écoles qui leur font concurrence sont réduites à des chiffres dérisoires. Prétendre le contraire, c'est braver l'évidence. Si les lycées de filles ont relativement plus de succès, ils le doivent aux bourses et aux demi-bourses, à toutes les faveurs accordées ou promises.

2° Il est absolument inexact que les Religieuses soient, surtout depuis un bon nombre d'années, au-dessous de leur mission d'enseigner. Les Congrégations, qui ont des progrès à réaliser à ce point de vue, peuvent obtenir les résultats par les moyens que d'autres ont employés jusqu'à ce jour, sans recourir à la fondation d'une école normale dans des conditions que présente ce projet. Il existe d'ailleurs, à Paris, un Institut normal catholique de jeunes filles, rue Jacob, 39, qui a été loué par Notre Saint-Père le Pape et approuvé par un grand nombre d'Évêques.

3° Il est absolument inexact que le Clergé et les catholiques doivent favoriser le développement excessif que l'on tend à donner de plus en plus à l'instruction des jeunes filles, et, en particulier, aux jeunes filles de la classe moyenne et de la classe ouvrière. On arrivera ainsi à supprimer les vraies maîtresses de Maison et les vraies mères de famille, pour faire des déclassées exposées à tous les périls . . . .

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 7 au 14 Août.

7. — Xe Dimanche après la Pentecôte, *saint Cajétan*, confesseur, mémoire de *saint Donat*, évêque et martyr. — Saint Cajétan ou Gaëtan, de Thiène, qui était le nom de sa famille, fut le fondateur de la Congrégation des clercs réguliers, appelés Théatins. Sa mère, femme à la fois noble et pieuse, offrit à la T. S. Vierge l'enfant qu'elle portait dans son sein, et. lorsqu'il naquit, elle ratifia cette consécration. Elle voulut qu'il fut le fils de Notre-Dame, afin qu'elle le protégeât avec l'amour d'une mère; aussi depuis lors n'appelait-on cet enfant que Gaëtan de Sainte Marie.

Saint Donat, évêque d'Arezzo, en Italie, fit plusieurs miracles qui convertirent beaucoup de payens. Il fut pris avec un saint religieux, nommé *Hilarin* sous le règne de Julien l'apostat, et tous deux consommèrent glorieusement leur martyre le même jour.

8. Lundi. — *Saint Cyriaque* et ses compagnons, martyrs. — Les *saints Cyriaque*, *Largue* et *Smaragde* secouraient secrètement, à Rome, les chrétiens employés à bâtir les thermes de Dioclétien. Ils furent surpris et jetés en prison. L'empereur Maximien leur fit trancher la tête avec vingt autres, tant hommes que femmes, qui furent exécutés hors de la ville de Rome en la voie Salaria, auprès des jardins de Salluste.

Le palais que bâtirent ces chrétiens du temps de l'empereur Dioclétien est demeuré en son entier et on en a fait une église à N.-D. des anges.

9. Mardi. — Vigile de *saint Laurent*; *saint Alphonse Marie de Liguori*, évêque et confesseur; mémoire de *saint Romain*, martyr. — La vigile de saint Laurent témoigne de la grande vénération de l'Église de Rome pour ce saint diacre et martyr. *Saint Alphonse Marie de Liguori*, évêque de sainte Agathe des Goths, est célèbre par sa profonde science théologique. Il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages de piété remarquables, entre autres des Visites au S. Sacrement, et des Gloires de Marie. Il a été le fondateur de l'ordre des Rédemptoristes, qui font tant de bien par leurs missions. Un saint religieux avait annoncé à sa mère que son fils ne mourrait pas avant quatre-vingt-dix ans et qu'il serait évêque : prophétie qui s'est vérifiée à la lettre.

Sainl Romain, soldat de Valérien, fut converti par saint Laurent, qui le baptisa. Amené devant l'empereur, il s'écria : Je suis chrétien, et fut condamné aussi à avoir la tête tranchée.

10. Mercredi. — *Saint Laurent*, martyr, double de 2e classe avec octave; mémoire de la *Susception de la sainte couronne d'é-*

pines. — Saint Laurent était espagnol de nation, de la ville d'Huesca, au royaume d'Aragon, ses vertus le firent connaître à saint Sixte II, qui lui donna tous les avis nécessaires pour le porter à la perfection. Quand saint Sixte fut élevé sur la chaire de saint Pierre, il s'associa son cher disciple, et l'ordonna diacre. Il n'y avait alors que sept diacres dans l'Eglise de Rome et saint Laurent était le premier, ce qui lui a fait donner par les Pères le nom d'archidiacre. C'était lui qui avait soin des richesses de l'Eglise et qui en était le distributeur.

Ce fut le jour de saint Laurent 1239 que saint Louis reçut la *Sainte Couronne d'épines* avec d'autres reliques de la Passion ; et les ayant transportées à Paris, il fit bâtir la sainte chapelle pour les y déposer comme dans une châsse magnifique.

11. Jeudi. — *Saint Taurin*, évêque et confesseur; mémoire de *saint Tiburce* et *sainte Suzanne*, martyrs.

C'est à Evreux, en France, que saint Taurin, fut ordonné évêque de cette ville par saint Clément pape; il y propagea la foi chrétienne par la prédication de l'Evangile, et après avoir entrepris plusieurs travaux pour elle, s'endormit dans le Seigneur, illustre par la gloire de ses miracles. Ses reliques avec celles de saint Piat reposent dans une chapelle de la cathédrale de Chartres. On l'invoque pour obtenir de la pluie.

Saint Tiburce était fils du préfet Chromace. Il fut dénoncé comme chrétien par un faux frère nommé Torquat, et condamné à avoir la tête tranchée. Le même jour de la mort de saint Tiburce, l'Eglise célèbre aussi le martyre de *sainte Suzanne.*

12. Vendredi. — *Sainte Claire*, vierge. — Sainte Claire, née à Assise, se rendit avec quelques compagnes à l'église de la Portioncule, où saint François la reçut avec ses religieux et lui donna un lieu pour se retirer.

Tel fut le commencement de ce grand Ordre de filles dont la pénitence extraordinaire édifie encore l'Eglise, sous le nom de Clarisses ou de Pauvres Dames.

13. Samedi. — *Vigile anticipée* de l'Assomption (Jeûne), *sainte Radegonde*, reine de France; mémoire de *saint Hippolyte* et de *saint Cassien*, martyr.

Saint Hippolyte fut converti par saint Laurent, et condamné, comme chrétien, a être attaché à la queue de chevaux indomptés pour être traîné à travers les champs. *Saint Cassien*, maître d'école chrétien, fut martyrisé par ses élèves avec des raffinements de cruauté inouïe.

Sainte Radegonde obtint la première en France des reliques de la vraie croix qu'elle fit déposer à Poitiers.

C'est à cette occasion que Fortunat composa cette belle hymne

Pange lingua gloriosi prœlium certaminis, qui se chante encore à présent dans toutes les églises.

14. XI[e] Dimanche après la Pentecôte, mémoire de *saint Eusèbe*, confesseur.

DISCOURS [1]

prononcé par M. l'abbé TISSIER, directeur de l'Institution Notre-Dame de Chartres

à la Distribution des Prix de son Établissement.

L'ENSEIGNEMENT LIBRE

MESDAMES, MESSIEURS,

En vous voyant venus si nombreux à cette solennité scolaire de l'Institution Notre-Dame, je sens que ma première parole doit être une parole de reconnaissance.

Car, ce n'est pas seulement la joie permise et si douce au cœur des pères et des mères de déposer quelques couronnes sur le front d'un enfant vainqueur en nos pacifiques combats, qui vous amène ici. Il y a dans votre présence autre chose que la fierté paternelle ; il y a une affirmation d'idée chrétienne et de liberté.

Si vous avez choisi ce collège et les prêtres dévoués qui m'entourent pour élever vos enfants, vous avez obéi assurément à une pensée intérieure qui va chercher, plus loin qu'une vogue passagère et plus haut que le luxe des édifices ou l'éclat des diplômes, la notion éducatrice fondamentale, qui ne croit pas l'homme complet, si instruit d'ailleurs que les plus habiles l'aient pu faire, lorsqu'il n'a pas d'abord assis sa vie dans la croyance première en son origine et en sa fin célestes et dans le culte profond et pratique de la divinité dont il dépend malgré lui et par sa nature et par sa destinée.

Nous sommes avant tout une école religieuse, une maison d'*éducation*, où l'instinctif besoin de l'adoration et de la prière peut suivre son penchant comme celui d'apprendre et de

(1) Cette cérémonie a été présidée par Mgr l'Évêque de Chartres et M. *Charles Benoist*, Rédacteur politique de la *Revue des Deux-Mondes*, et professeur à l'Ecole des Sciences politiques.

savoir ; et à cause de cela nous ne pouvons être qu'une école libre.

Il semble que ce nom seul nous doive protéger, et qu'en ce pays où la passion de la liberté va quelquefois jusqu'au délire, et jusqu'à l'enthousiasme toujours, ce soit là une recommandation sûre aux faveurs publiques. Par une étrange confusion d'idées, il y a aujourd'hui quelque courage à vouer sa vie comme maître à cet amour désintéressé de la liberté, et quelque méritoire indépendance à lui rendre comme père un culte fidèle jusque dans l'éducation de ses enfants : et ceux qui osent la respecter jusque-là ont vraiment droit à un spécial merci.

Une école religieuse ! Une école libre ! Qu'est-ce donc pourtant ?

Une ennemie de la constitution politique !... Il n'y a d'hostilité envers personne à puiser dans l'idée religieuse le respect sincère de quiconque devient au cours des temps le dépositaire de l'autorité.

Un étroit musée des antiques ?... Mais quand on aime son pays on sait élargir son cœur autant que les besoins nouveaux de la société le demandent, et l'ouvrir, en en restant maître, sans aucune hypocrisie, à toutes les légitimes aspirations modernes.

Un corps exclusif et fermé au progrès qui transfigure le monde ?... Le croyez-vous ? Non, non ; on garde, quand on veut, sous un habit austère, la jeunesse et l'indépendance de son âme, et jusque dans la réserve professionnelle du prêtre, il est une place à l'enthousiasme pour tout ce qui marche et pour tout ce qui s'élève.

Une rivale des écoles officielles, peut-être ?... Et où est le mal qu'elles sentent qu'elles n'ont pas qu'à se laisser vivre des fonds publics, et qu'on peut, sans vaincre toujours autant que les rivaux qui nous jugent, cueillir pourtant des lauriers suffisants à la gloire qu'on ambitionne, qui donnent à tous une saine émulation du travail ?

Une école libre, c'est bien autre que cela ! C'est dans un pays libre quelque chose d'essentiellement respectable et sacré, comme tout ce qui est un service volontaire. Nous sommes et vous êtes les volontaires de l'enseignement, et là est le secret des sympathies qui en dépit de tant d'obstacles nous viennent de partout.

N'est-il pas vrai que dans les armées on attache une estime

extraordinaire au dévouement qui n'est pas commandé, et que, parmi les exploits guerriers, les plus vivants dans le souvenir des hommes sont ceux des libres bataillons que la défaite même immortalise, comme à Roncevaux, comme à Mentana, comme à Loigny ?

Les volontaires, c'est ainsi. Ils servent et ne coûtent rien; ils donnent sans recevoir, contribuant comme les autres au bien public, et ne réclamant après que l'honneur d'un surcroît d'efforts, payant de cette façon deux fois l'impôt du sacrifice, pour garder la liberté de marcher en avant quand il est besoin d'audace, de se tenir en arrière lorsqu'il faut conserver, dans l'abandon systématique des choses passées, ce qui est une grandeur de tous les temps, ou de combattre en lignes égales si toutes les forces sont utiles à quelque intérêt universel du pays.

Telle est notre histoire et tel demeure notre but, que j'ose appeler nécessaire.

C'est pour cela, Monseigneur, que les Évêques de Chartres, à côté de leurs séminaires et en face des écoles officielles, ont élevé cette maison et y ont fait des sacrifices de cœur et d'argent qui demeurent la gloire particulière du toujours regretté Monseigneur Lagrange; et c'est parce que vous savez bien qu'il y a là dans votre diocèse un rôle à jouer d'une importance décisive pour le maintien de l'idée chrétienne, que vous nous continuez leur appui avec une bienveillance discrète, mais sûre, qui garde, dans sa tendresse, la sagesse de n'effaroucher personne.

Je vous suis profondément reconnaissant, Monsieur le Président, volontaire vous-même des libres batailles politiques et sociales et enrôlé dans une légion qu'on ne peut taxer d'arriérée, d'être venu, après tant de courses à travers le monde, vous reposer, voyageur ami, sous notre tente hospitalière, d'apporter à notre œuvre l'encouragement de votre éloquente parole et de votre expérience et de donner ainsi publiquement la preuve qu'il n'y a que les esprits étroits qui ne se rencontrent pas. Sous le titre que vous portez, votre présence ici est une victoire de l'idée, presque une conquête réciproque qu'on n'eût pas osé tenter peut-être, il y a dix ans : tant il est vrai qu'on n'est adversaire souvent qu'à ne pas se connaître !

Mais quand on sait sortir de part et d'autre des étroitesses de

la vie et des préjugés de caste et d'école et qu'en montant soit le chemin de la raison soit le chemin de la foi, on s'élève aux régions supérieures de la pensée, là sur ces sommets, il n'y a plus qu'une même lumière divine qui éclaire tout, qui ûnit tout.

Encore une fois merci, Monsieur, de votre confiance en nous; nous vous avons donné la nôtre. De cette rencontre heureuse où les cœurs se touchent sur les hauteurs, il ne peut résulter pour tous qu'une lumière plus vive et qu'une union plus étroite et plus chaude entre tous ceux qui prétendent à l'honneur de servir, sur quelque terrain et de quelque façon que ce soit, les deux grandes causes de la Religion et de la Liberté.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Retraite pastorale. — Elle s'ouvrira au Grand Séminaire de Chartres lundi prochain, à 10 heures et demie, pour se terminer le samedi matin. Prédicateur : R. P. Gaudeau, S. J.

Nominations. — Par décision épiscopale ont été nommés :

2e vicaire de Dreux, M. Faligan, précédemment vicaire de Saint-Pierre de Chartres; il remplace M. David, entré comme professeur au collège de Sainte-Croix, à Neuilly-sur-Seine.

Vicaire de Saint-Pierre de Chartres, M. Leluc, professeur à l'Institution N.-D.

Vicaire de Courville, M. Baudouin, jeune prêtre.

Curé de Chapelle-Royale, M. Virlouvet, vicaire d'Arrou.

Curé de Meaucé, M. Poyac, vicaire de Courville.

Curé de Garancières-en-Beauce, M. Hetté, jeune prêtre.

Curé de Santeuil, M. Lebray, jeune prêtre.

Curé de Boisgasson, M. Bréginoux, curé de Crécy.

Curé de Vitray-sous-Brezolles, M. Madeline, en remplacement de M. Tremblay Fr., malade.

Œuvre dominicale. — M. l'abbé Bouvet, professeur de philosophie au Grand Séminaire, vient d'être nommé directeur diocésain de l'Œuvre dominicale.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières, M. l'abbé Gallas, Louis-Denis-Benoît, ancien curé des Châtelliers, décédé dans la paroisse d'Unverre, où il vivait retiré depuis environ quatre ans. Il était dans sa 90e année. Sa mort, comme sa vie, a été bien édifiante; il n'a cessé de célébrer la sainte messe que le 11 juillet, jour où il dut commencer à garder le lit. Il a reçu les derniers sacre-

ments quelques jours avant de mourir; il s'est éteint doucement, n'ayant qu'un regret, nous écrit-on : celui de n'avoir pas de successeur dans la paroisse qu'il a gouvernée soixante ans.

M. l'abbé Gallas naquit le 21 mars 1809, à Arrou. Ordonné prêtre le 7 avril 1832, il fut vicaire d'Illiers jusqu'au 7 septembre 1834, époque de son entrée à la cure des Chatelliers-Notre-Dame.

Les distributions de prix. — Nous avons reproduit plus haut l'allocution prononcée par M. l'abbé Tissier, à la distribution des prix de l'Institution Notre-Dame dont il est le directeur; c'est, comme on l'a vu, l'explication claire et bien accentuée du but qu'on se propose dans une école libre et religieuse en face des écoles de l'Etat.

M. Charles Benoist, directeur politique de la *Revue des Deux Mondes* et professeur à l'École des Sciences politiques, qui partageait avec Mgr notre Evêque les honneurs de la présidence, a prononcé un charmant discours sur *l'utilité politique du latin dans la démocratie française*. Imprimé à un grand nombre d'exemplaires, ce discours, très instructif et très spirituel, a passé dans beaucoup de mains; nous n'avons plus à le publier.

Quant au Pensionnat des Sœurs de Saint-Paul, qui a eu ses prix présidés par Monseigneur, le 30 juillet, nous ferons la même réflexion. Le discours de M. le Vicaire général Legué, supérieur de la Communauté de Saint-Paul, a été aussi imprimé à part et distribué. Nous pensons que beaucoup de nos lecteurs se sont donné le plaisir de lire ces curieuses pages intitulées : L'anatomie d'une tête d'écolier au XVIIIe siècle, et en ont goûté particulièrement les conclusions qui montrent les résultats d'une éducation sans Dieu.

Monseigneur a également honoré de sa présence les fêtes des prix pour les écoles des Frères, pour les pensionnats des Sacrés-Cœurs et de la Providence, pour la Maîtrise, pour le Séminaire de Saint-Cheron. On ne s'attend pas évidemment à l'insertion dans *la Voix*, de tous les discours prononcés dans ces diverses cérémonies, bien que chacun d'eux ait donné, sous une belle forme, des leçons utiles. Celui de M. le Supérieur de Saint-Cheron a roulé sur le caractère d'un Petit Séminaire, selon le Concile de Trente et les vues de la Sainte Eglise. Celui de M. le Supérieur de la Maîtrise paraîtra, nous l'espérons, avec le palmarès des clercs de Notre-Dame, dans la Revue mensuelle qui est le Bulletin spécial de leur œuvre; M. l'abbé Clerval a traité des rapports des évêques de Chartres avec leur Maîtrise dans les siècles passés. — *La Voix* mensuelle d'août n'a pu parler que brièvement des prix du Séminaire de Nogent, un récit plus complet ne nous étant parvenu que lors de la mise en page du numéro.

Fête de Saint-Vincent-de-Paul à Nogent. — En même temps que le récit sur les prix, nous arrivaient, de Nogent, les détails suivants :

Le mardi 19 juillet, les fidèles étaient convoqués, par les Filles de la Charité, à fêter leur saint fondateur. Comme chaque année, à pareil jour, les offices furent célébrés à l'église Notre-Dame. Comme toujours aussi, les bonnes religieuses avaient fait preuve de délicatesse et d'un réel bon goût dans la décoration du sanctuaire.

Les offices ont été présidés, toute la journée, par M. l'abbé Bouscary, curé de Frazé, ancien vicaire de Notre-Dame et ancien aumônier de l'Hôtel-Dieu de Nogent. Le Petit Séminaire était de la fête. La musique instrumentale et son chœur de chant ont exécuté plusieurs morceaux d'une manière vraiment remarquable.

M. l'abbé Lecesne, curé de Montigny-le-Chartif, fit le panégyrique de Saint-Vincent. En un langage très simple et tout apostolique comme l'était celui de son héros, il a su nous présenter ce glorieux saint sous des aspects tout à fait nouveaux. Il a montré combien féconde et généreuse était son œuvre à notre époque et avec quel intelligent et infatigable dévouement les filles de la Charité savent la faire fructifier et l'adapter aux besoins de notre temps.

Houville. — Dernièrement Mgr l'Évêque de Chartres a béni dans cette paroisse les deux verrières qui complètent l'œuvre de la restauration des fenêtres de l'église. L'une a été offerte gracieusement par M. le comte et Mme la comtesse Etienne de Maleissye au nom de leur enfant. L'autre est le don de la famille Huet-Argand.

Marville-Moutiers-Brûlé. — Le mardi 26 juillet, le hameau de Blainville était en fête. Le pèlerinage de Sainte Anne avait amené à la petite chapelle une grande foule d'étrangers ; les solennités préparées avec soin, la bénédiction d'une statue de N.-D. du Sacré-Cœur, la procession à travers le village, les chants des enfants des Sœurs de Saint-Paul, de Dreux, l'excellent sermon de M. le Curé de Dreux ont merveilleusement excité la piété des pèlerins.

Garancières-en-Beauce. — Nous avons déjà, il y a quinze jours, signalé ce que nous avions appris sur une cérémonie du 17 juillet à Garancières, cérémonie de bénédiction des importants travaux faits dans l'église. On nous a demandé depuis l'insertion de quelques détails complémentaires. On nous dit d'abord qu'il s'agissait d'une chapelle de N.-D. des Sept-Douleurs installée sous la haute tour, puis d'une décoration murale de toute l'église par

un habile peintre de Sainville, M. Garnier ; MM. Pierre et Pigrais ont fait avec soin les travaux de maçonnerie, de pavage et de charpente. On nous parle ensuite d'un groupe de N.-D. des Sept-Douleurs avec deux anges adorateurs et d'un autel en bois polychromé, le tout sorti de la maison Chantrel, maison très avantageusement connue; enfin d'un beau vitrail sorti des ateliers justement renommés de M. Lorin, de Chartres, lequel vitrail représente l'Assomption de la Sainte Vierge.

Puis le narrateur décrit la superbe procession organisée pour l'entrée de Monseigneur, et il esquisse le discours de M. le Curé qui finit par un compliment à l'adresse de toutes les personnes, pauvres comme riches, dont les offrandes ont contribué aux dépenses de l'œuvre achevée. Au premier rang de ces bienfaiteurs sont cités MM. Vinet, Marcoult, Gilbert et Mme la baronne Auvray.

Après un éloge du sermon de M. l'abbé Le Bel, le récit nous dit combien fut grande l'admiration des auditeurs pendant les morceaux de musique exécutés par plusieurs artistes avec accompagnement d'orgue et d'instruments à cordes.

N'oublions pas de constater que très nombreux furent les hommes à la cérémonie, et qu'à leur tête avaient pris place les fabriciens, les membres du Conseil municipal et la compagnie des sapeurs-pompiers.

Pensionnat des Sœurs de Saint Paul de Chartres. — A la suite du palmarès de cet établissement, distribué lors de la récente Distribution des prix, se trouve le prospectus détaillé des frais de pension. A la page 10 est restée une erreur typographique qu'il importe de rectifier : — 6e ligne, au lieu de : Bibliothèque, quinze francs, lisez : Bibliothèque, trois francs.

Avis. — M. le Supérieur du Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou a l'honneur d'informer MM. les Curés qui auraient des élèves ecclésiastiques à lui présenter qu'il se tiendra à leur disposition au Grand Séminaire de Chartres, le mardi et le mercredi de la retraite ecclésiastique.

FAITS DIVERS

La photographie du Saint-Suaire. — Plusieurs journaux ont publié des détails sur un fait merveilleux qui s'est passé à Turin.

Il s'agit de la photographie du Saint-Suaire, dont l'ostension a eu lieu récemment. Cette idée était née dans le sein de la commission qui a organisé les fêtes, et avait été confiée à une sous-commission composée de MM. Pucci, Ghirardi, Cattaneo et Mella.

Un amateur de photographie, très habile et très consciencieux,

M. Pia, offrit d'essayer la reproduction photographique, laissant à la commission le soin de décider ensuite ce qu'il y aurait lieu de faire.

Le 25 mai, après l'ostension, M. Pia installa sur un échafaudage, à la hauteur de l'autel, un appareil perfectionné. L'expérience ne réussit pas complètement, car l'éclairage donné par l'électricité manquait de régularité.

On recommença le samedi, 28 mai, à 8 heures du soir, en employant une plaque de 40 X 60. La relique était recouverte de l'enveloppe de cristal, envoyée expressément par la maison royale et suivant le désir de la princesse Clotilde. Sur quatre plaques employées, deux seulement furent impressionnées.

Une surprise extraordinaire était réservée aux personnes qui examinèrent la plaque retirée du bain chimique : sur la photographie du linge vénéré on apercevait toute la figure du Rédempteur.

La figure apparaissait très noble, dit l'*Italia reale*, élégante au point de vue anatomique, divinement belle, le visage exprimant encore la douleur et la piété. Les particularités de la barbe, des cheveux, du profil, étaient devenues visibles ; les plaies, les coups, les empreintes de la corde avec laquelle le corps sacré avait été lié à la colonne de flagellation... En somme après dix-neuf siècles que le monde se représentait la figure du Nazaréen, avec l'aide de la tradition, la photographie du suaire donnait son *portrait*.

La nouvelle a volé de bouche en bouche à travers la crainte, le doute, l'espérance, l'étonnement. Mgr. l'archevêque, S. A. R. la duchesse Isabelle, la princesse Clara, d'illustres prélats, des artistes et d'autres personnes se rendirent dans le cabinet de M. Pia. Un éminent archéologue qui est aussi un artiste doutait jusque-là de l'authenticité du Suaire, il s'écria : — Oui, c'est le Suaire authentique ou c'est Dieu qui l'a peint. »

Pour comprendre comment les empreintes du Suaire sur la plaque photographique ont pu donner beaucoup plus que ne saisissait l'œil des visiteurs et une si parfaite physionomie du Sauveur, on doit rééfléchir que le Suaire porte le négatif du corps du Rédempteur. La plaque photographique formant un négatif du négatif a rendu visible une image exacte de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

La plaque de verre originale sera exposée bientôt comme une nouvelle et splendide ostension. Les photographies du saint Suaire doivent être publiées et répandues partout incessamment.

Société de Saint-Vincent-de-Paul. — *Tracts hebdomadaires.* — *La Vérité populaire.* — *(Châlons-sur-Marne).*

Cette œuvre a pour but de répandre dans les familles l'instruction religieuse qu'un trop grand nombre de paroissiens ne viennent plus chercher au pied de la chaire chrétienne. Elle se propose de

vulgariser cet enseignement en adoptant un genre populaire et accessible aux intelligences les moins cultivées.

Ces Tracts, comprenant quatre pages, format in-8°, se rapportent aux principales questions religieuses et sociales, sans exclure les actualités et variétés. Tous les deux mois, du 22 au 25, les abonnés reçoivent, aux adresses indiquées, huit ou neuf Tracts pour les huit ou neuf dimanches suivants.

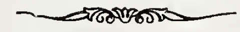
On ne peut s'abonner pour un chiffre moindre de cinquante numéros hebdomadaires : au-dessus de ce nombre, les abonnements procèdent par fractions de dix exemplaires (60, 70, 80, etc.). Afin de diminuer les frais d'envoi, plusieurs personnes peuvent s'unir pour un abonnement de 50 Tracts et au-dessus, à condition qu'une seule soit en nom. Quant au mode de distribution sur place, il dépend absolument de la volonté des abonnés : MM. les Curés pourront se servir très utilement du personnel des Catéchismes, des Confréries et des différentes Œuvres. L'abonnement à 50 Tracts hebdomadaires, pour une année, de septembre à septembre, soit environ 2.600 exemplaires, est fixé à 12 francs. En suivant la même proportion, il sera de 14 fr. 40 pour 60 Tracts; de 16 fr. 80 pour 70, et ainsi de suite, le prix correspondant à chaque dizaine étant de 2 fr. 40.

Les frais d'expédition sont à la charge des destinataires.

S'adresser à M. l'abbé Le Conte, vicaire général honoraire à Châlons-sur-Marne.

Rome. — Par un Bref en date du 20 juillet, le Souverain-Pontife Léon XIII a confié l'église Saint-Joachim à la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur. « Nous désignons, dit le Bref, ces religieux pour administrer ladite église Saint-Joachim, et pour y remplir selon l'usage toutes les fonctions religieuses. Mais Nous décidons et déclarons que l'église Saint-Joachim elle-même et les œuvres qui en dépendent seront sous Notre juridiction propre et perpétuelle, et sous celle de Nos successeurs dans le Pontificat. »

— A la fin de l'année, le Vatican sera éclairé à l'électricité. Il y a dans les jardins du Vatican une belle chute d'eau provenant de l'aqueduc qui porte les eaux de Bracciano à Saint-Pierre in Montorio. Cette chute, que l'on appelle *dell' Aquilone*, parce qu'un grand aigle étend ses ailes sur la fontaine monumentale, a un débit et une hauteur suffisante pour fournir toute l'électricité nécessaire.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.




SAMEDI 13 AOUT 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'AOUT)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France et 5 fr. pour l'Etranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: 25 centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

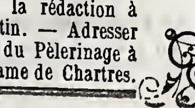


3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.
Prix du Supplément: 15 centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 14 août, 11e dimanche après la Pentecôte, *semi-double.* A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, 1res vêpres de l'Assomption, complies et salut.

— Lundi 15, fête de l'*ASSOMPTION DE LA T. S. VIERGE, double de 1re classe.* A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office pontifical : Après tierce et la procession, Monseigneur chantera la grand'messe. A 2 h., none et vêpres ; Procession dite du Vœu de Louis XIII dans les rues de la ville, avec la Sainte-Châsse portée dans les rangs du clergé. (La procession sortira de la cathédrale vers 3 h.) Au retour, salut. — Indulgence plénière pour une visite pieuse à la cathédrale, aux conditions ordinaires depuis les 1res vêpres, 14 août, jusqu'au soir du 15 (Bref du 2 septembre 1854).

— Mardi 16, fête de saint Roch. A 9 h., avant la messe capitulaire, procession dans l'intérieur de la cathédrale ; les fidèles sont invités à y assister. Saint Roch est invoqué spécialement contre la peste et autres calamités publiques.

— Jeudi 18, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Samedi 20, à 8 h. du soir, salut à l'autel du S. Cœur de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — Le jour de l'Assomption, à 7 h., messe de communion générale. A 10 h., grand'messe. A 2 h., vêpres, puis départ pour la procession.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — Le jour de l'Assomption, grand'messe à 10 h., et vêpres à 2 h., puis départ pour la procession. — Vendredi, 19, à 8 h. du soir, chemin de la croix.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la livraison du 5 août 1898 : I. L'Enseignement secondaire des jeunes filles : lycées, collèges et couvents, par le P. J. Burnichon. — II. Un procès à reviser : la Conspiration des poudres (fin), par le P. J. Forbes. — III. L'Élasticité des Formules de foi : ses causes et ses limites, par le P. L. de Grandmaison. — IV. L'Alaska (fin), par le P. J.-B. René. — V. Un essai de réhabilitation de Hegel, par le P. C. de Beaupuy. — VI. Revues : Questions d'histoire, par le P. H. Chérot. — VII. Livres. — VIII. Évènements de la Quinzaine.

La Vénérable Louise de Marillac, Mademoiselle Le Gras, fondatrice des filles de la charité de Saint-Vincent de Paul, par Mgr Baunard, recteur de l'Université catholique de Lille. — Paris, librairie Poussielgue.

Le Vénérable Michel Le Nobletz, apôtre de la Bretagne, au 17me siècle. — Un gros vol. Prix : 3 fr. 50. Paris : Retaux.

N° 25. 13 Août 1898.

SOMMAIRE

LE CLERGÉ ET LES PAYSANS

S'il est un fait qui dût être mis à l'abri de toute contestation, c'est l'appui donné, à toutes les époques de notre histoire par l'Église, aux classes inférieures de la société; partout et toujours, animé à la fois de la charité du divin Maître, et guidé par une politique bien entendue, le clergé s'est constitué le défenseur des populations, à l'encontre des pouvoirs, quand ils abusaient de leur autorité. Pour ne parler que des paysans, il suffit d'ouvrir la collection des conciles pour se convaincre que la classe agricole ne cessa de trouver dans les prêtres catholiques un dévouement également intelligent et charitable qui se manifesta par l'allègement des maux qu'elle souffrait, une protection pleine de fermeté contre les entreprises de la féodalité, et des efforts nombreux pour moraliser son cœur et éclairer son esprit.

En remontant jusqu'à l'époque gallo-romaine, alors que la condition des paysans, sous le nom de *colons*, était si dure, l'Église adoucissait autant qu'il était en elle leurs souffrances et les protégeait contre les rigueurs excessives des possesseurs gaulois et romains. Non seulement elle avait des foudres contre quiconque tentait de réduire un affranchi à la condition d'esclave ou de colon, ainsi que le constate, entre autres documents, le canon 8 du deuxième concile d'Arles; mais elle ouvrait encore à l'esclave poursuivi par la colère de son maître, un asile saint que celui-ci ne pouvait violer sans s'exposer à se voir retrancher du nombre des fidèles, et où il ne lui était permis de venir prendre son homme qu'à condition qu'il lui pardonnerait sa faute. Si le maître manquait à sa promesse, l'Église l'excommuniait; s'il était idolâtre, pour recouvrer son esclave, il lui fallait se faire cautionner par des personnes chrétiennes et de bonne foi; ainsi le prescrivait le 22e canon du cinquième concile d'Orléans. Si le maître était juif, le canon 30 du quatrième concile d'Orléans nous apprend

encore que chaque catholique avait le droit de délivrer l'esclave chrétien de la servitude, en dédommageant le maître selon une juste appréciation. Que, malgré la protection de la loi religieuse et même de la loi civile, la situation des paysans fût devenue intolérable au cinquième siècle, il n'en est pas moins vrai que le clergé à cette époque se montrait plein de sympathie pour eux.

Au quatrième siècle, la même protection est accordée par le clergé aux pauvres paysans. Grégoire de Tours raconte l'histoire émouvante de deux serfs qui, épris d'une vive passion l'un pour l'autre, se réfugièrent dans une église afin de s'unir; car leur maître, le duc de Rachingen, s'opposait à ce qu'ils se mariassent; aux sommations du maître qui réclamait ses serfs, le prêtre répondit: « Je ne te les remettrai que lorsque tu m'auras promis de respecter leur union et promis de ne les punir d'aucune peine corporelle. » Le duc jura « qu'il ne les séparerait jamais » et les emmena. Mais, à peine de retour chez lui, il les fit enterrer vivants dans la même fosse, disant qu'il ne faussait pas son serment. Ayant appris cette horrible vengeance, le prêtre accourut, obtint qu'on déterrât ces serfs, et put sauver encore le jeune homme; quant à la jeune fille on la trouva étouffée. Quel n'était pas le courage de ce prêtre qui affrontait ainsi la colère et la cruauté du chef germain!

Sous le régime féodal, le clergé ne se montra pas moins digne de sa mission. Il ne se bornait plus à protéger les paysans contre l'avidité de certains seigneurs, il *réprimait* l'usure dans les campagnes: « Nous ordonnons, dit le concile de Trèves, que les usuriers ne prêtent pas leur argent avant la moisson ou avant les vendanges, de peur qu'ils ne prennent ensuite le vin pour un prix de beaucoup inférieur à sa valeur réelle. »

L'Eglise avait fait plus encore: ne pouvant adoucir tout d'un coup les habitudes des barons laïques, discipliner ces hommes de violence, elle avait voulu du moins régulariser l'emploi de la force à laquelle ils avaient si souvent recours, et qui était d'ailleurs la seule sanction de la loi; elle avait établi *la paix* ou *trêve de Dieu*, sorte d'armistice qui suspendait toute prise d'armes depuis le mercredi soir, au coucher du soleil, jusqu'au lundi matin, à son lever. Une sauve-

garde perpétuelle s'étendit en même temps sur les églises, les cimetières et les campagnes, sur les clercs et les paysans; il y eut de terribles anathèmes contre quiconque porterait quelque préjudice aux hommes et aux choses. Ceux qui ravageaient les champs pouvaient être arrachés de l'Église où ils se seraient réfugiés ; les maisons des paysans, leurs bœufs, leurs vaches, leurs brebis, tous les instruments aratoires devaient être respectés sous peine d'excommunication. Tout cela est consigné dans le *Trésor des anecdotes du père Martène,* au tome IV, pages 145 et 1094, où l'on peut le voir comme nous. On avouera que l'excommunication, contre laquelle on s'est tant élevé, était utilement employée. Plus tard, au treizième siècle, saint Louis, par l'institution de la *quarantaine du roi*, remit en vigueur les dispositions que le clergé avait prises deux siècles plus tôt, en défendant que tout homme se servant d'une charrue ne pût être troublé en aucune façon.

On reproche à l'Église sa sévérité à l'endroit de la violation des lois relatives à l'observance du dimanche; la loi religieuse au moyen-âge ordonnait que celui qui, le dimanche, aurait labouré ou fait toute autre œuvre servile, perdît un bœuf, fût frappé de verges et même du bâton; mais les clercs et les moines étaient punis aussi pour une faute semblable: la loi civile, comme on peut le voir dans les Capitulaires, prononçait d'ailleurs les mêmes interdictions. Le but de l'Église était, d'une part, de réserver un jour à l'instruction des paysans; en second lieu, de les soustraire, ainsi que l'a fait observer M. Proudhon, au travail forcé du service.

Le clergé avait pour la classe agricole des sympathies, dont la raison était dans les liens étroits qui le rattachaient à elle, non moins que dans les préceptes du Fils de Dieu. N'était-ce pas, en effet, parmi les paysans que se recrutait alors principalement le clergé? Le nombre des serfs qui se faisaient prêtres devint si considérable au huitième et au neuvième siècle, que les *villæ* menaçaient d'être désertes, et qu'il fallut des capitulaires pour mettre des entraves à ce mouvement qui s'était produit pendant la période gallo-romaine.

Nous ne prolongerons pas davantage cette démonstration; à mesure que l'on se rapproche des temps modernes, on retrouve partout des traces profondes de l'assistance que le clergé prêta toujours à la classe agricole. Si, dès les époques

les plus reculées, il ouvrit pour elle, conformément aux statuts des conciles, des écoles gratuites, il ne cessa jamais de la moraliser, en même temps qu'il s'efforçait d'améliorer sa condition. C'est pourquoi les paysans sont restés beaucoup plus longtemps que les autres classes de la société, fidèles à la religion et dévoués à ses ministres, en qui ils trouvaient aide, secours et consolation.

A. Leymarie.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 14 au 21 Août.

14. — XIe Dimanche après la Pentecôte; mémoire de *saint Eusèbe*, confesseur. — Saint Eusèbe était prêtre romain; sous le règne de l'empereur Constance, il fut mis en prison pour avoir défendu la foi contre l'hérésie arienne, que cet empereur favorisait. Il y mourut au bout de sept mois, et son corps fut enterré par deux prêtres, nommés Grégoire et Orose, qui le déposèrent dans le cimetière de Saint-Callixte, et mirent cette épitaphe sur son tombeau : Ici gît Eusèbe, homme de Dieu.

Grégoire fut pris et condamné à être enterré vif au lieu même où était saint Eusèbe. Il y a dans Rome une église de Saint-Eusèbe fort ancienne, où reposent son corps et celui de plusieurs autres martyrs.

15. Lundi. — *Assomption de la T. S. Vierge,* double de 1re classe, avec octave. — C'est une pieuse tradition que la T. S. Vierge ressuscita immédiatement après sa mort, et que par un privilège spécial, son corps réuni à son âme fut reçu dans le Ciel. Cette tradition a été suivie en Orient au VIIe et en Occident au VIe siècle. Elle est d'ailleurs fondée sur les sentiments de piété et de respect que nous devons à la mère de Dieu. Il convenait qu'un corps qui n'avait été infecté d'aucune souillure, dans lequel le Verbe de Dieu s'était incarné, n'éprouvât point les atteintes de la corruption et qu'il ressuscitât sur-le-champ pour être mis en possession de sa gloire.

16. Mardi. — *Saint Roch*, confesseur. — Saint Roch est invoqué contre les maladies contagieuses. Pendant sa vie, il guérit avec le signe de la croix plusieurs personnes frappées de la peste. Il fut atteint lui-même du fléau. Avant de mourir il demanda à Dieu la grâce que ceux qui seraient frappés de la peste et qui l'invoqueraient avec confiance fussent guéris et délivrés. Et depuis on a toujours expérimenté cette faveur du saint, et l'efficacité de son intercession auprès de Dieu.

17. Mercredi. — *Octave de saint Laurent.* — Saint Laurent, ayant fait rassembler les pauvres, dit au préfet qui lui demandait les trésors de l'Église : Venez voir les trésors de notre Dieu, et comme le préfet se fâchait : De quoi vous fâchez-vous, lui dit le saint diacre ? L'or que vous désirez n'est qu'un vil métal, l'occasion de bien des crimes ; l'or véritable est la lumière divine dont ces pauvres sont les disciples. Voilà les trésors que je vous ai préparés ; profitez de ces richesses pour Rome, pour l'empereur, et pour vous-même.

18. Jeudi. — *Saint Hyacinthe*, confesseur; mémoire de *saint Agapit*, martyr. — Saint Hyacinthe, de l'ordre de saint Dominique était polonais, d'une famille très illustre. Il était très dévot à la Sainte Vierge, et il en reçut plusieurs faveurs singulières. Etant, un jour de Vigile de l'Assomption, prosterné en prière devant son autel, il contemplait la gloire avec laquelle elle était montée au Ciel, quand la T. S. Vierge lui apparut et lui promit que son divin Fils lui accorderait tout ce qu'il demanderait par son intercession.

19. Vendredi. — *Sainte Philomène*, vierge et martyre, mémoire de *saint Louis*, évêque de Toulouse. — Le martyre de sainte Philomène est connu par les symboles dépeints sur son tombeau : c'est d'abord une *ancre*, symbole non seulement d'espérance, mais encore du genre de martyre tel que celui auquel plusieurs saints ont été condamnés, jetés dans la mer avec une ancre attachée au cou. Le second est une *flèche* qui signifie un tourment semblable à celui par lequel mourut saint Sébastien. Le troisième est une *palme*, placée à peu près au milieu de la pierre sépulcrale ; elle est le signe d'une éclatante victoire remportée sur la cruauté des bourreaux. Au dessous est une espèce de *fouet*, armé de plomb, dont on se servait pour meurtrir le corps des chrétiens innocents. Viennent ensuite deux autres *flèches* qui indiquent sans doute la répétition des mêmes tourments ; et enfin apparaît un *lys*, symbole de l'innocence et de la virginité.

20. Samedi. — *Saint Bernard*, abbé et docteur. — Saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, illustre par la sainteté de sa vie, par ses miracles, et l'un des plus grands ornements de l'Église de France, naquit en Bourgogne au château de Fontaine, dont son père était seigneur.

21. — XII[e] dimanche après la Pentecôte. — *Saint Joachim*, père de la T. S. Vierge, double de 2[e] classe.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations. — Par décision épiscopale ont été nommés :

Curé de Boisgasson, M. l'abbé Poyac, précédemment vicaire de Courville.

Curé d'Orrouer, M. l'abbé Nervé, jeune prêtre.

Pèlerinage à Lourdes. — Trente-cinq malades du diocèse de Chartres ont été admis par le Comité à faire partie du pèlerinage national. Bien d'autres personnes du diocèse se proposent de se trouver à Lourdes dans les mêmes jours que ces malades.

Les diocésains de Chartres savent que le train à eux assigné pour le voyage est le train violet n° 3. Voici les heures fixées pour le départ et le retour. Départ, le mercredi 17 : de Chartres, le soir à 7 h. 06; de Voves, à 8 h. 20; de Châteaudun, à 9 h. 42. — Retour : départ de Lourdes, le mardi 23, à 6 h. 58 du matin; arrivée à Voves, le 24, à 6 h. 18 du matin, et à Chartres à 7 h. 39.

Retraite pastorale. — Nous mettons le présent numéro sous presse avant qu'elle soit terminée, et même avant que Monseigneur ait donné ses avis au clergé dans la réunion synodale. Toutefois, nous pouvons dire que déjà Sa Grandeur a recommandé le Denier de l'Institut catholique, c'est-à-dire la cotisation annuelle établie jadis en faveur de cet Institut dont l'utilité, disons plus, la nécessité, doit être de mieux en mieux comprise parmi nous.

Le R. P. Gaudeau, de la Compagnie de Jésus, prédicateur de la retraite pastorale, est fort goûté de ses auditeurs. Sa parole, philosophique et théologique, est souvent très élevée; elle est toujours claire, appuyée sur les plus sûres doctrines et pratique dans les conclusions.

Petit Séminaire de Saint-Cheron. — La retraite de fin d'année a été prêchée, au petit Séminaire de Saint-Cheron, par M. l'abbé F. Dourdoigne, curé de Gasville. C'est la troisième que le P. Félix, comme on l'appelle, donne dans la maison depuis dix ans : le Supérieur a été heureux de constater, et il l'est de témoigner, que la parole et le zèle du Prédicateur ont fait la meilleure impression et produit d'excellents résultats.

L'abbé Deuzet, *supérieur.*

Nous sommes heureux d'ajouter à la note précédente, donnée par M. l'abbé Deuzet, les renseignements suivants :

Depuis un mois, six élèves de rhétorique du petit Séminaire de Saint-Cheron, présentés au baccalauréat ès-lettres (1re partie), ont été reçus. Ce sont : MM. Baudouin, Brucher, Carlotti, Chanteloup, Lhomme et Thommazeau.

Un des professeurs, M. l'abbé Métra, a obtenu, pour la licence ès-sciences mathématiques, le certificat d'Astronomie avec la mention : *bien.*

Une cérémonie à Bon-Secours. — Le 10 août, dans la chapelle des Sœurs de Bon-Secours, à Chartres, a eu lieu une cérémonie de profession religieuse présidée par M. le chanoine Pouclée, supérieur de la Communauté : deux novices avaient été admises à prononcer leurs vœux; l'instruction a été donnée par M. le chanoine Goussard ; le nouvel aumônier, M. l'abbé Fieujean, a célébré la sainte messe; les religieuses ont fait entendre de très beaux chants pendant la cérémonie.

A Saint-Paul. — La première des deux retraites annuelles, pour les religieuses de Saint-Paul, doit commencer, le samedi soir, 20 août.

Pèlerinage des Frères. — Jeudi dernier, 11 août, 80 Frères des Ecoles chrétiennes étaient à la Crypte chartraine à 7 heures du matin, pour y faire leurs dévotions. Ils arrivaient de Dreux pour clôturer leur retraite par un pèlerinage et une communion générale à l'autel de Notre-Dame. Leur prédicateur, le R.P. Lallemand, S.J., les avait accompagnés de Dreux à Chartres; il dit la sainte messe et adressa une allocution aux pèlerins.

Le pèlerinage des disciples du Bienheureux de La Salle est devenu une tradition. Nous sommes toujours heureux de les voir ainsi revenir, en groupes nombreux, aux pieds de Notre-Dame, protectrice des écoliers et de leurs pieux maîtres.

Chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception à Nogent-le-Rotrou.

L'institution des sourds-parlants et des sourdes-parlantes, dirigée par les Sœurs de l'Immaculée-Conception, à Nogent-le-Rotrou, et subventionnée par le département, a eu sa distribution des prix, vendredi 5 août. Comme chaque année, une belle et sympathique assistance est venue là prouver quel intérêt s'attache à cette œuvre d'éducation et de charité. M. le chanoine Goussard, de Chartres, présidait; près de lui, avaient pris place : M. le Sous-Préfet et M. le Maire de Nogent-le-Rotrou, M. Villette-Gâté, conseiller général; M. le doyen de Notre-Dame; MM. les curés de Saint-Hilaire et de Saint-Laurent; M. le Supérieur du Petit Séminaire et d'autres prêtres de la ville ou de paroisses plus éloignées; enfin, bon nombre de parents et d'autres amis de la maison.

En avant de l'assemblée, sous les yeux des religieuses, leurs maîtresses, étaient groupés les élèves, héros de la fête du jour : d'un côté, les sourds-parlants, et de l'autre, les sourdes-parlantes; au total : une cinquantaine d'enfants ou d'adolescents, tous bien costumés et d'une mine bien épanouie, indices de leur éducation agréable et digne.

Au début de la séance, d'intéressants exercices, dirigés par l'une des maîtresses, nous ont permis de constater les fruits de l'enseignement phonétique donné aux élèves. Ils montaient par séries sur le théâtre, et là, leurs réponses aux questions posées prouvaient l'efficacité de la méthode et le développement de leurs connaissances.

Quelle attention chez les enfants! Mais aussi quel labeur chez les maîtresses! Ce labeur quotidien serait-il suffisamment soutenu par des mobiles d'ordre purement humain?

Ils ont vivement charmé l'assistance : d'abord, ce jeune homme de seize ans, un Chartrain, qui lisait à merveille le compliment d'ouverture; ensuite ces petits qui dialoguaient gentiment; ces deux grands garçons assez comiques dans leur saynette: *Le Garde-Champêtre* et *le Photographe;* enfin, les sourdes-parlantes débitant du La Fontaine !

Après ces variétés amusantes du théâtre est venu le discours grave et instructif du Président. M. le chanoine Goussard a fait ressortir deux grandes choses : le bienfait de la parole dont nous ne remercierons jamais assez le Seigneur, et le bienfait d'une éducation qui, dans cette ville de Nogent-le-Rotrou, délie la langue du sourd-muet en le formant aux habitudes de la vie intellectuelle, morale et sociale.

La lecture du palmarès a suivi le discours; les élèves, répondant à l'appel de leur nom, venaient recevoir le beau livre et la jolie couronne, avec une aisance et une politesse exquise ; on avait plaisir à les entendre accentuer si énergiquement leur merci.

La visite faite dans la salle d'exposition des travaux scolaires (écriture, dessin, couture, etc.), acheva d'édifier les invités sur la valeur, de plus en plus admirée, de l'Institution nogentaise des Sourds-Parlants et Sourdes-Parlantes.

Discours de M. le Chanoine GOUSSARD

L'homme a, pour l'expression de ses pensées et pour l'échange des relations sociales, deux sortes de langage : le langage naturel et le langage artificiel.

Le premier est insuffisant; c'est celui des gestes, des sons inarticulés, du jeu de la physionomie. Il est spontané; l'enfant l'emploie tout d'abord avec sa mère comme sa mère l'a employé pour lui, sa mère dont le sourire dut être le premier éclair rayonnant sur son intelligence.

Pour la généralité des enfants, ce premier langage est bientôt secouru par un autre que les philosophes appellent *artificiel*, composé de signes de convention qui s'apprennent

d'abord par une étude ou plutôt une observation inconsciente et ensuite par des efforts plus réfléchis ; c'est la *parole*; la parole que le premier homme eut à son service aussitôt après la création, sans avoir besoin de la conquérir par son propre travail.

Quel don admirable du Créateur, que celui-là !

Le langage parlé, nous l'aimons déjà quand l'enfant nous bégaie ses confidences naïves. Nous l'aimons même à l'état d'idiome vulgaire et déformé, quand nous reconnaissons dans la personne simple et illettrée qui nous aborde un parler honnête et par là même *franc*, c'est-à-dire *français*.

La parole sort-elle délicate et habile, mais juste et loyale, des lèvres d'un homme d'Etat ou d'un diplomate? Elle est plus qu'aimable et attractive ; elle est d'une influence souvent utile à toute une nation. Souvenez-vous des conseils donnés à son roi par le ministre *Sully*, dont Nogent garde le tombeau. Souvenez-vous de votre abbé Beulé (1) délégué par Bonaparte auprès du Saint-Siège ; grâce à une facilité d'élocution correspondant à la finesse de son esprit, il put aider discrètement, à Paris et à Rome, les préparatifs du Concordat.

La parole, présentez-la sous une forme poétique à un cercle de littérateurs ; ne cèderont-ils pas à un charme irrésistible, si elle sait évoquer des idées élevées ou des images qui leur sont chères?

Dans l'assemblée où nous sommes, par exemple, qui serait insensible si on lui déclamait quelques vers bien choisis de votre Remy Belleau, ou des vers d'un auteur plus moderne (2) qui se repose si légitimement et avec un vrai succès des soucis d'une haute administration par des distractions littéraires? Puisqu'il est ici cet autre poète, honorant notre fête de sa présence, qu'il me permette de le complimenter et de redire après lui, en saluant votre ville :

« Nogent, au fier donjon, toi dont le mur géant
S'offre, comme un miroir au soleil qui s'éveille,
A la gloire du preux qui fut Rotrou le grand ! »

La parole, je l'entends questionneuse ou interprète du savoir aux exercices de toute école.

Je l'entends, simple et calme, au foyer domestique, où se

(1) Fondateur de la Congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception de Nogent-le-Rotrou.
(2) M. Audigier, Sous-Préfet de Nogent-le-Rotrou, auteur d'un charmant livre de poésies.

complaisent les expansions amicales et où devraient toujours se donner les meilleurs conseils.

Je l'entends, féconde en émotions, vibrer avec harmonie dans les concerts profanes ou sacrés.

Je l'entends murmurer des plaintes sur un lit de douleur, jusqu'à ce que lui répondent les accents d'une voix consolatrice : la voix de la *sœur hospitalière*.

L'exilé, lui, s'imagine parfois ouïr une parole lointaine qui lui fait oublier tous les ennuis du pays étranger. « C'est, se dit-il, l'écho des prières et des avis de ma mère ! »

La parole, n'oublions pas de la glorifier comme signal de commandement sur le champ de bataille. Tenez ; près de votre Hôtel de Ville, une belle œuvre de statuaire nous rappelle votre général Saint-Pol provoquant ses soldats à l'assaut ; il *parle* et il meurt ; mais son dernier mot a dû hâter la victoire. Admirons le cri de la vaillance et du sacrifice !

Mais qui dira l'empire de la parole sur nos âmes lorsqu'elles sont en présence d'un orateur ? Lacordaire et O'Connel ont aisément soulevé des foules au souffle de leur éloquence.

Sans prétendre comparer qui que ce soit à ces célébrités contemporaines, nous rendons volontiers hommage à d'autres *éloquents*, qui ont mission d'instruire dans une enceinte plus modeste que le Parlement d'Albion ou la vieille basilique de Paris. Ne pensons pour le moment qu'aux orateurs apostoliques de vos temples. Leur voix sans doute eut plus souvent la douceur de la lyre que l'éclat de la foudre. Peu importe ! pourvu qu'elle soit l'organe de la grande Vérité ! — Nogentais, je salue avec vous vos pasteurs du passé et du présent. Parmi ceux du passé, la Renommée a choisi pour ses faveurs privilégiées un digne Prélat qui gouverne actuellement le diocèse de Jeanne d'Arc (1) ; ne soyez pas surpris pourtant que je salue tout d'abord un de ses prédécesseurs à la cure de N.-D. de Nogent, un prédicateur de talent, lui aussi, qui est décédé en 1878 (2) ; c'est que, à l'aurore de ma vie, je dus à sa *parole* de prêtre en même temps qu'à l'eau sainte versée par sa main sur mon front, le bonheur d'être chrétien.

Montons plus haut encore. — A une époque reculée, il y a

(1) Mgr Foucault, évêque de St-Dié, auparavant Prélat romain, curé de N.-D. de Nogent-le-Rotrou.

(2) M. l'abbé Nasse, curé de Dammarie et de *Corancez* avant 1836.

vingt siècles, une parole d'un caractère exceptionnel s'adressa à des multitudes qui laissaient tout: affaires, famille, demeure pour aller l'entendre, et, sous l'action de tels discours, elles étaient pénétrées de sentiments ineffables et captivées au point de rester là sans nourriture, jusqu'à ce que, sur l'ordre de l'orateur lui-même, un miracle leur procurât du pain. Puis elles se retiraient en répétant: Jamais homme n'a parlé comme celui-là. — Je le crois bien; cet homme était Dieu; ses entretiens, c'était le *Verbe* porté à la plus haute puissance, à une puissance infinie, le Verbe qui ne cessera de communiquer aux âmes la lumière qui est la vie! C'était le Verbe divin personnifié: le Messie, le Christ Rédempteur!...

— Nous avons donc montré la parole dans ses diverses fonctions et ses divers effets. Oui, ce langage est pour la race humaine un bienfait dont elle ne sera jamais assez reconnaissante. Si du moins elle en usait toujours avec le respect que méritent le don et le donateur!...

Mais ici-bas pour les meilleures choses l'abus est souvent près de l'usage. Ainsi, la langue, instrument du bien, devient l'occasion du mal; d'où cette sentence biblique: La langue est un monde d'iniquités.

Ceci est vrai surtout quand l'amour-propre est en jeu, quand l'égoïsme ou l'envie mettent en péril nos relations ou nos intérêts personnels. — Ceci est vrai surtout quand un mortel dévoyé oublie les lois de la charité et du respect mutuel et s'insurge contre Dieu lui-même.

Que de fois le *silence* nous apparaît comme le témoignage de la vertu d'un homme affligé, insulté, malheureux! Que de fois il nous apparaît comme l'auxiliaire de la réflexion et le germe des saines et fortes pensées! « La dignité du silence, dit Euripide, est la couronne de l'homme. »

— Mais il y a un *silence* qui se caractérise autrement. Celui-là est une des mille variétés de la misère humaine. *Le mutisme involontaire* peut étonner comme des infirmités d'autres sortes; mais, pas plus qu'elles, pas plus que les autres désordres de la nature, la condition des sourds-muets et sourdes-muettes ne doit porter à médire des plans de la Providence ici-bas. Nous sommes bien petits pour pénétrer jusqu'au fond des mystères. Ce qui vaut beaucoup mieux, c'est d'employer notre intelligence et notre énergie à diminuer la souffrance, quelle qu'elle soit et partout où elle se trouve.

Ainsi voulait faire, mes Sœurs, votre pieux fondateur, l'abbé Beulé, l'émule comme le disciple des l'Épée et des Sicard, désireux d'initier les pauvres sourds - muets à toutes les connaissances utiles et d'abord aux connaissances religieuses qui élèvent et sauvent.

Sœur *Catherine Fleury* suivit généreusement la voie qu'il lui avait tracée. Et la cité Nogentaise eut enfin l'école qu'ils avaient rêvée tous deux.

École d'héroïsme et de merveilles croissantes.

L'héroïsme, c'est le travail patient des religieuses de l'Immaculée Conception, vouées à des labeurs d'une difficulté sans nom.

Les merveilles croissantes, ce sont les résultats de leurs procédés ; autrefois la méthode du geste ; maintenant la méthode de sons articulés ; sans compter l'heureux développement des facultés intellectuelles et morales de leurs jeunes élèves.

Mes enfants, au quatrième siècle, saint Martin, se trouvant de passage près de N.-D. de Chartres, guérit une petite fille muette au moyen d'une prière et d'un peu d'huile versée dans la bouche de l'infirme. Ici, je crois voir plus qu'un apôtre ; je crois voir descendre des cieux l'*Ange de la Charité* qui, sous une forme humaine, passe dans vos rangs, répand sur vous tous, comme une huile précieuse, les soins de l'affection et d'un *art* laborieux, et par suite vous guérit avec l'aide de Dieu. A vous, maintenant le *bon usage de la parole*, pour remercier le Seigneur, vos parents bien-aimés, vos religieuses et vos prêtres, vos magistrats, les honorables représentants de l'État qui vous secourt, enfin tous ceux qui aujourd'hui sont venus vous applaudir !

FAITS DIVERS

Notre-Dame de Lourdes. — Il y a quelques mois, raconte le docteur Boissarie, qui dirige le bureau des constatations de guérisons, à Lourdes, un de mes amis, secrétaire d'une importante société de médecine, me disait : « J'ai reçu ces jours derniers une lettre d'un médecin du Nord qui m'est absolument inconnu.

Dans sa lettre, ce confrère m'écrit : « Je viens vous demander un service important, je n'ai aucun titre pour me recommander ; mais l'honorabilité de votre caractère et vos convictions bien

connues me permettent d'espérer que vous ferez bon accueil à ma demande.

« Il y a bien des années déjà, lorsque je faisais ma thèse, j'insérais dans mon travail une phrase injurieuse à l'adresse des pèlerinages de Lourdes. C'était le tribut payé aux doctrines, aux idées de l'Ecole. En dehors de la science, telle qu'on nous l'enseignait, je ne voyais que superstition, ignorance ou mauvaise foi.

« Cette phrase a pesé comme un remords sur ma vie entière. A tout prix je voudrais pouvoir l'effacer. Il ne reste plus d'exemplaires de ma thèse, mais il en est un qui ne m'appartient pas, c'est celui que j'ai dû déposer dans les archives de la Faculté. Voulez-vous me rendre le service d'aller à la bibliothèque ? Vous demanderez la collection des thèses, telle année, tel mois, tel jour. Quand vous arriverez à la page que je vous indique, vous effacerez toute trace de cette phrase malheureuse que je réprouve absolument. Quand vous l'aurez fait, écrivez-moi.

« Je serai désormais tranquille et ma reconnaissance la plus vive vous sera acquise. »

Quel prix n'a pas cette confidence intime, faite sans entraînement, sans aucune préoccupation d'intérêt ! Hommage spontané rendu dans toute l'indépendance de l'esprit et du cœur ; c'est le cri d'une conscience qui a longtemps souffert, qui veut reconnaître et réparer ses erreurs.

Partout des Juifs. — Dans les diverses branches de notre administration française on rencontre :

Au ministère des Finances, 27 hauts fonctionnaires Juifs ; *au ministère de l'Intérieur*, plus de 30 préfets ou sous-préfets Juifs ; *au ministère de la Justice*, 10 Juifs conseillers à la Cour d'appel de Paris, 9 Juifs au Conseil d'Etat et d'innombrables Juifs dans toutes les cours et tribunaux de France ; *au ministère de l'Agriculture*, 11 Juifs ; *au ministère des Travaux publics*, 30 Juifs ; *à la direction des Postes et Télégraphes*, 21 Juifs ; *au ministère de l'Instruction publique*, 30 Juifs ; sans compter les Juifs qui peuplent les dépendances de ce ministère.

Nous sommes donc mis en coupe réglée par les fils d'Israël !

Solesmes. — Le R^me^ P. dom Joseph Pothier a été canoniquement institué abbé de Saint-Wandrille, le 24 juillet, par le R^me^ P. abbé de Solesmes, supérieur général de la congrégation bénédictine de France et le R^me^ P. abbé de Ligugé, fondateur de la nouvelle abbaye.

On sait par quels beaux travaux sur la restauration du plain-chant grégorien, s'est fait connaître et apprécier le nouvel abbé.

Toulouse. — Les étudiants de Toulouse viennent de prendre une initiative louable.

Réunis au nombre d'une centaine environ, ils ont fondé une ligue, dite *Ligue antialcoolique des étudiants de Toulouse.* Soucieux des intérêts de la classe ouvrière, décimée chaque année par ce fléau toujours croissant, ils se proposent de le combattre par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, principalement par des conférences publiques et dans les écoles, et font un pressant appel à ceux qui voudront leur venir en aide dans leur œuvre de relèvement et de préservation sociale.

Ecoles. — Puisque les catholiques ne sont pas encore asssez forts pour obtenir de justes modifications aux lois scolaires, ils doivent du moins veiller à ce que l'application en soit faite dans un véritable esprit de neutralité, autant que la chose est possible, et non dans un esprit d'hostilité contre la religion.

C'est un devoir capital, pour les parents chrétiens, de surveiller l'enseignement donné à leurs enfants et de signaler tout ce qui pourrait être fait pour détruire leur foi. Les parents négligent trop souvent ce devoir, parce qu'ils ne savent à qui s'adresser, et les instituteurs antireligieux en profitent.

La *Fédération* se charge de recevoir ces réclamations et de les transmettre soit aux inspecteurs, soit directement au ministre de l'instruction publique, ou, dans certains cas, à un député qui en ferait l'objet d'une question ou d'une interpellation à la Chambre, soit à la presse pour éclairer l'opinion publique.

Les communications peuvent être adressées au secrétaire général de la *Fédération*, 23, rue de la Ville-l'Evêque, à Paris.

Milan. — Le prêtre rédacteur du grand journal catholique d'Italie, don Albertario, enchaîné et condamné à trois ans de prison avec les anarchistes, pour avoir défendu les principes que ceux-ci attaquaient, a été interné avec eux au pénitencier de Finalborgo. Ils ont été ensemble en une même salle. Don Albertario a demandé la consolation de célébrer la messe dans la prison, elle lui a été refusée.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

N° 26.



SAMEDI 20 AOUT 1898



LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'AOUT)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

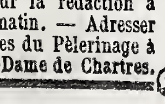


3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 21 août, 12e dimanche après la Pentecôte, saint Joachim, *double de 2e classe* (avec mémoire du dimanche et de Ste Jeanne de Chantal).— A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Lundi 22, octave de l'Assomption et Commémoration du Vœu de Louis XIII, double-majeur. Offices à 9 h. et à 3 h. — A 10 h., messe pour les membres décédés de la Société des Instituteurs d'Eure-et-Loir.

— Jeudi 25, saint Louis, roi de France, diocésain de Chartres par sa naissance et son baptême, grand bienfaiteur de la cathédrale. Offices à 9 h. et à 3 h. — A 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 21 août, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 21 août, les offices aux heures ordinaires.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Dimanche 21 août, fête de sainte Chantal. Messes à 6 h., 6 h. 3/4. A 7 h. 1/2, messe avec chants. Exposition du Saint-Sacrement. A 4 h., sermon par M. l'abbé Hommey, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres. — Salut solennel. — Vénération des Saintes reliques. — Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

De la Fondation d'une École normale pour les religieuses enseignantes et d'une Université féminine catholique.

Monseigneur TURINAZ, Evêque de Nancy, vient de publier une *LETTRE adressée à la Supérieure générale d'une Congrégation enseignante de son Diocèse.*

Cette publication ne manquera pas d'intéresser au plus haut point tous ceux que préoccupent les questions d'enseignement et la situation des religieuses françaises qui se consacrent à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles.

Comme dans les grandes questions sociales et religieuses qu'il a si souvent traitées, l'éminent Évêque de Nancy vient de se prononcer avec compétence et autorité sur un projet qu'il importait souverainement d'étudier de très près. Pour appuyer son opinion, il accumule, dans cette brochure, les données des statistiques officielles, les chiffres et les textes empruntés aux ouvrages de *Mme Marie du Sacré-Cœur* et de *Mme la Comtesse d'Adhémar.*

En vente : à Nancy, librairie E. Drioton, 12, faubourg Stanislas. — Prix : 1 fr., par la poste, 1 fr. 10.

N° 26. 20 Août 1898.

SOMMAIRE

LES DOUCEURS DE LA VIERGE IMMACULÉE.

L'Antienne *Salve Regina*, que nous récitons tous les jours au pied de l'autel après la sainte messe, se termine par cette exclamation : *O dulcis Virgo Maria !* O douce Vierge Marie ! L'on sait que cette invocation et les deux qui précèdent jaillirent du cœur de saint Bernard, dans la cathédrale de Spire, un jour qu'un peuple immense achevait de chanter le *Salve Regina*.

Le B. Albert-le-Grand, dans une de ces paraphrases où le cœur des saints du moyen âge aimait tant à se complaire, a dit toutes les douceurs que l'âme pieuse peut trouver en Marie. Goûtons-les, savourons-les en cette octave de l'Assomption de la divine Mère.

« Douce dans son regard plein de miséricorde, elle tient continuellement abaissés sur nous ses yeux maternels.

Douce dans le son de sa voix, elle attendrit en notre faveur le Cœur de son Fils et apaise sa justice.

Douce dans son bien-aimé sourire, elle réjouit le Ciel et la terre.

Douce dans son acquiescement à nos désirs, elle incline la tête avec grâce pour écouter le plus léger murmure de nos prières.

Douce dans son salut au jour de la Visitation, elle inonde de joie Elisabeth et remplit du Saint-Esprit l'âme de Jean-Baptiste ; quand nous lui adressons l'*Ave Maria*, elle nous rend, du haut du Ciel, avec une bienveillance inexprimable, notre salut toujours agréé.

Douce dans ses embrassements, la mère du précurseur, à peine dans les bras de Marie, se sent transportée et prophétise.

Douce dans le fruit de son sein, Marie, plante aromatique, a produit la fleur de Jessé dont le parfum ne cesse d'embaumer la terre, elle a porté sur le rameau verdoyant de sa virginité ce fruit qui rassasie et délecte les anges eux-mêmes.

Douce dans son contact, elle enveloppe à la crèche, avec un

soin délicat, les membres de son nouveau-né, elle touche les plaies de notre âme avec une admirable précaution.

Douce dans sa démarche, elle s'avance comme une reine qui verse, à chaque pas, des bienfaits sans nombre ; mais surtout quand, les bras étendus, le visage souriant, elle glisse sur les flots pour nous sauver du naufrage, que son attitude est douce !

Douce dans sa respiration, son souffle embaumé rafraîchit, dilate, répand la vie.

Douce dans chacune de ses paroles, ses lèvres distillent le miel et le lait : *Mel et lac sub lingua tua.*

Douce dans son chant, elle entonne le cantique d'ineffable harmonie que les vierges seules peuvent redire avec elle.

Douce dans ses pensées, elle ne songe qu'à établir la paix entre son Fils premier né, Jésus, et ses autres enfants adoptifs.

Douce dans ce qu'il y a de plus doux, l'affection, elle éprouve au fond de son cœur toutes les tendresses.

Douce dans les parfums de son humilité, elle a captivé Dieu lui-même.

Douce à nommer, son nom seul est une musique incomparable.

Douce à invoquer, sa sollicitude ne se lasse point, elle se fait toute à tous.

Douce à prêcher, elle est le vin qui enivre au banquet de la prédication.

Douce au palais de l'âme, elle est cette manne mystérieuse qui prend tous les goûts.

Douce au souvenir, plus on se rappelle ses bontés, plus la mémoire en est réjouie. »

L'ANATOMIE D'UNE TÊTE D'ÉCOLIER AU XVIIIe SIÈCLE.

(Discours prononcé par M. l'abbé Legué, vicaire général, supérieur des Sœurs de Saint-Paul, à la Distribution des prix de leur Pensionnat de Chartres.)

Mes chères enfants,

Un savant de la fin du dernier siècle avait imaginé pour les examens scolaires de fin d'année une méthode absolument originale, inspirée des principes de phrénologie du célèbre docteur Gall.

On sait que le docteur Gall ayant remarqué, à la suite de docteur Camper, les bosses qui se produisent à la surface de la tête et les rapports supposés de ces bosses avec l'état mental de l'individu, en avait conclu que ces saillies étaient le siège des facultés et des instincts de l'homme, dont elles formaient comme les organes intellectuels et moraux.

Partant de ces données le docteur Gall avait établi une véritable carte géographique de la cervelle humaine, une carte en relief, assignant des noms sacramentels et divinatoires aux moindres protubérances du crâne.

Ce système, né du matérialisme de cette époque, fit grand bruit en Europe et eut un retentissement considérable dans toutes les perruques françaises, déjà mises en ébullition par les idées de Jean-Jacques et les élucubrations des pontifes de la Philosophie.

Un professeur eut donc l'idée d'appliquer la méthode phrénologique de Gall aux examens de fin d'année et de juger du mérite et de l'acquis intellectuel des écoliers d'après l'état de leurs bosses. Plus n'était besoin de recourir à des compositions ni à des examens semestriels. Il suffisait de prendre la tête des élèves, d'en relever, d'après la carte sphérique de Gall, toutes les protubérances bonnes ou mauvaises, intellectuelles ou obtuses. De plus il fallait vérifier la pesanteur approximative du cerveau afin d'obtenir en centigrammes — les centigrammes venaient alors d'être inventés — le poids et la valeur des notions qui s'y trouvaient amassées et concrétées.

C'était quelque chose d'analogue mais de bien supérieur à la vulgaire mensuration anthropométrique appliquée aujourd'hui aux célébrités des Cours d'assises et à la photographie judiciaire.

De cette façon, ce professeur prétendait arriver à une vérification du savoir et à une répartition des récompenses d'une précision et d'une équité absolument mathématiques. Plus de partialité possible, ni de passe-droit: chaque écolier pouvant toujours faire vérifier sur sa tête l'état de ses bosses et dès lors le cliché authentique de son mérite ou de son démérite.

Ébloui d'une si ingénieuse découverte, un naturaliste anglais — il faut être anglais pour avoir de telles idées — un naturaliste anglais de ce temps-là voulut aller plus loin et faire l'anatomie d'une tête de jeune homme, formée et modelée d'après l'édu-

cation encyclopédique et mondaine de cette fin de siècle, en un mot d'après les bosses du temps.

Je prierais les personnes qui voudraient vérifier l'exactitude de mon histoire de vouloir bien consulter à la Bibliothèque de la Ville les Affiches chartraines de l'année 1787.

Notre anglais se procura donc le crâne d'un jeune étudiant à la mode, de ce qu'on appelait alors un petit-maître, un précieux, un incroyable : bel esprit, du reste, grand parleur, teinté de littérature et de science et dégagé de tout préjugé religieux.

C'était une jolie tête, frisée, poudrée, parfumée avec un soin exquis.

Notre savant se mit à l'œuvre sur un si beau sujet d'expérience et ouvrit cette boîte crânienne, avec les précautions et le respect des vieux hiérophantes s'approchant jadis du temple de Minerve.

A l'ouverture de ce crâne, dit-il, je fus bien étonné de voir que, bien que extérieurement cette tête parut d'abord semblable à celle des autres hommes, à l'approche de nos microscopes ce que nous avions pris pour de la cervelle n'en avait que l'apparence et n'était qu'un amas de matières étrangères inconsistantes et vaporeuses, empaquetées ensemble dans les différentes cavités du crâne. De sorte que, si Homère nous dit que le sang des Dieux n'est pas un véritable sang, mais quelque chose d'analogue, on peut dire aussi que la cervelle d'un petit-maître n'en est pas réellement une, mais quelque chose qui en a la figure.

La matière cérébrale, que plusieurs de nos Philosophes modernes supposent être le siège de l'âme, avait une odeur très forte de fleur d'orange et paraissait d'une substance fluide, taillée en facettes ou miroirs, en sorte que l'âme, s'il y en avait une, devait être toujours occupée à s'admirer elle-même. Sur le devant de la tête, apparaissait une anfractuosité toute calcinée. C'était la cavité sonore, mais vide, du verbiage et de la déclamation. Ce coin du cerveau était absolument brûlé, et sur les parois s'apercevaient des fêlures, où les araignées avaient tissé leurs toiles.

Les valvules de l'hémisphère de droite contenaient des rubans, des dentelles et des broderies, et tous ces clinquants dorés qui servent de parure et d'amusette aux petits-maitres.

Celles de gauche étaient farcies de fictions spongieuses, de flatteries sucrées et de mensonges, que l'on n'apercevait qu'à la faveur de nos microscopes.

Les méninges de la tête contenaient une espèce de poudre qui fit éternuer la compagnie et que nous reconnûmes à l'odeur pour être du véritable tabac d'Espagne.

Dans les ventricules cérébraux nous découvrîmes des casiers scientifiques. C'était une sorte d'herbier où les sciences étaient aplaties, empilées et desséchées comme les herbes dans des bocaux d'apothicaire. Mais comme il n'y avait nul aromate pour les préserver de la corruption, il s'en dégageait une odeur capiteuse et fétide : ces connaissances s'étaient empoisonnées dans le récipient.

A côté, se trouvaient les cavités littéraires ; nulles connaissances sérieuses ne s'y rencontraient, ni pensées profondes, ni raisonnements suivis. Il s'y trouvait par contre une quantité presque infinie de bulles de savon et de vésicules de poésie, qui se gonflaient et crevaient au moindre souffle. Une agitation perpétuelle tourmentait ces petits ballons de littérature, ce qui nous fit comprendre pourquoi l'on disait de son vivant que cet étudiant avait des grillons dans la tête.

Malgré nos efforts, nous ne pûmes découvrir de religion positive dans cette cervelle. Les principes chrétiens y faisaient absolument défaut, ou plutôt y avaient été détruits par le doute et oblitérés par le vice. C'est ce qui expliquait l'inconsistance et la fermentation, les nébulosités et le désordre de cette tête. Les alvéoles religieux n'y étaient pourtant pas vides. On y voyait des fétiches comme chez les Indous, la croyance aux revenants et aux sorciers et une série d'idoles surveillées par la police.

Après avoir analysé l'encéphale, ajoute cet anglais, nous examinâmes le front et les yeux.

Les cuirs du front, le derme et l'épiderme étaient d'une épaisseur et d'une dureté extraordinaires. Il n'y avait ni artères ni veines : d'où nous conclûmes que ce crâne avait perdu la faculté de rougir lorsqu'il était en vie.

Dans l'œil, les muscles de la convoitise étaient extrêmenent usés ; au lieu que les muscles éleveurs, qui soulèvent les yeux vers le ciel, ne paraissaient point avoir été mis en œuvre. On s'expliquait ainsi pourquoi ce lettré avait eu la vue fort courte et se voyait même menacé de la cataracte.

J'ai trouvé fort curieuse, mes chers enfants, cette page d'anatomie humoristique appliquée au cerveau d'un étudiant de la fin du XVIII[e] siècle, élevé d'après les principes de Jean-Jacques Rousseau, c'est-à-dire d'après la neutralité et la laïcité d'alors. L'histoire ne nous a que trop révélé les résultats désastreux d'une telle éducation, d'une éducation sans Dieu ou plutôt d'une éducation contre Dieu. Dans les annales des peuples nous voyons qu'à chaque fois que la notion religieuse disparaît, c'est la conscience qui s'émousse et l'immoralité qui monte ; ce sont les notions pures du beau, du vrai et du bien qui se faussent, les idées fondamentales de justice, de droit, de sincérité et d'équité qui s'effacent. On l'a dit et on l'a répété et il faut le dire et le répéter encore ; c'est pour nous une profession de foi et une profession de bon sens ; sans le Christ et sans la foi, la science est un péril, une enflure, un principe de fermentation et d'orgueil. N'est-ce pas Joseph de Maistre, le profond politique, qui a dit : L'homme ne vaut que parce qu'il croit, et s'il ne croit rien, il ne vaut rien ?

Je voudrais — mais ce n'est évidemment qu'un rêve — je voudrais qu'il fût possible aux examens publics d'analyser les cerveaux et d'analyser les cœurs, comme on corrige des copies et comme on enregistre des réponses orales. Sous les brillantes réponses scientifiques de beaucoup d'élèves, on sentirait tout le vide, toutes les lacunes et tous les empoisonnements d'une éducation sans Dieu, toutes les déviations et toutes les déformations morales. On expérimenterait au vif qu'une telle éducation ne peut atteindre le fond intime de l'âme humaine, que, pareille à la religion de Mahomet, elle ne peut rien pour la vie privée. Jésus-Christ est venu déposer le divin dans la tête et dans le cœur de l'enfant. Il est venu purifier, restaurer et grandir la nature humaine, y déposer la vérité et la vie. Enlevez le crucifix de l'école ; tout s'évanouit. Il ne reste plus qu'une tête algébrique, égoïste et libre-penseuse, et il ne reste le plus souvent qu'un cœur corrompu.

Bénissez Dieu, mes enfants, de vous avoir accordé le bienfait de la science, mais de la science vraiment saine, complète, illuminée des clartés divines et purifiée du venin du naturalisme païen. Remerciez vos bons parents de vous avoir choisi, dans leur intelligente tendresse, une maison d'éducation où vos jeunes âmes, si précieuses et si pures, fussent en sécurité.

Remerciez aussi vos maîtresses dévouées de vous avoir distribué si largement et au prix de tant de soins et d'efforts, non seulement l'éducation de l'esprit, mais l'éducation du cœur; d'avoir mis dans vos jeunes têtes non du clinquant, des bulles de savon, ni ces collections sèches que l'on range dans les herbiers et les musées pédagogiques, mais des notions fermes, vivantes, ennoblissantes, vraiment humaines et idéalisées par la foi, capables enfin de faire de vous des jeunes filles accomplies devant Dieu et devant les hommes.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 21 au 28 Août.

21. — XII[e] dimanche après la Pentecôte, *saint Joachim*, père de la T. S. Vierge, double de 2[e] classe; mémoire de *sainte Jeanne de Chantal*, veuve.

D'après saint Luc, saint Joachim descendait de David par Nathan. Il s'appelait Héli, Eliacim, ou Joachim. Il fut l'époux de sainte Anne et le père de la T. S. Vierge. Célébrée par l'Église grecque dès le VII[e] siècle, la fête de saint Joachim n'a été introduite que plus tard dans l'Eglise latine; on prétend que ce fut Jules II qui l'institua. Le pape Léon XIII, qui s'appelle Joachim Pecci, a élevé la fête de son saint patron au rang de 2[e] classe.

22. Lundi. — Octave de l'Assomption de la T. S. Vierge, mémoire du *Vœu de Louis XIII*, double majeur et de *saint Timothée*, martyr.

La T. S. Vierge est toujours prête à nous exaucer; mais c'est surtout à l'heure de notre mort que nous avons plus besoin de sa protection toute puissante. L'Église nous fait dire dans l'Ave Maria : Priez pour nous, maintenant, et à l'heure de notre mort. Et saint Ephrem adresse à Marie cette touchante prière : Soyez toujours avec moi, ô Vierge miséricordieuse! aidez-moi en la vie présente, et gardez mon âme à l'instant de la mort, éloignant de moi la triste vue des démons, et délivrez-moi, au jour du jugement épouvantable, de l'horrible sentence de la condamnation éternelle.

23. Mardi. — *Saint Philippe Béniti*, confesseur. — Saint Philippe Béniti fut un des fondateurs de l'ordre des Servites. Il fut toujours un serviteur très dévot à la T. S. Vierge. Il naquit le jour de l'Assomption. C'est aussi ce jour-là qu'il avait fondé son ordre; dans ses prédications il recommandait surtout la dévotion à la T. S. Vierge; aussi fut-il appelé l'apôtre de Notre-Dame. A l'âge de 52 ans, il tomba malade le jour de l'Assomption, après avoir prêché avec une grande ardeur, et mourut le jour de son

octave, le 22 août, au moment où les cloches sonnaient l'*Angelus*.

24. Mercredi. — *Saint Barthélemy*, apôtre, double de 2e classe; anniversaire du sacre de Monseigneur l'Évêque de Chartres, dans la cathédrale d'Amiens. — Saint Barthélemy, apôtre, était Galiléen et pêcheur. Il est inscrit le sixième au catalogue des apôtres. Il a prêché l'évangile dans les pays que les anciens appelaient les Indes. Il y porta l'évangile de saint Mathieu, et comme les autres apôtres, il y remporta la palme du martyre. Il fut, dit-on, écorché tout vif.

L'*Ordo* diocésain, en marquant aujourd'hui la date du sacre de notre Évêque, réclame pour lui une prière à la sainte messe; nous n'y manquerons pas : *ad multos annos* !

25. Jeudi. — *Saint Louis*, roi de France, double de 2e classe. — Ce prince si religieux faisait tant d'état de la qualité de chrétien qu'il avait coutume de dire que le lieu où il avait reçu le plus grand honneur n'était point Reims où il avait été couronné roi, mais Poissy, où il avait été baptisé. C'est pour cette raison que quelquefois il signait : Louis de Poissy, alors du diocèse de Chartres. Rappelons-nous que notre plus grand honneur est celui d'être chrétien, et prions pour la France, dont les rois portaient autrefois le nom de *très chrétiens*.

26. Vendredi. — *Saint Zéphyrin*, pape et martyr, ou office *votif* de la Passion. — Ce saint pape fit plusieurs décrets utiles à l'Église. Il ordonna qu'au lieu de calices de bois on se servirait de calices de verre. Depuis il a été décidé par les conciles qu'on se servirait de calices d'or et d'argent. Il ordonna aussi que tous les chrétiens communieraient à Pâques; que les ordinations se feraient en public.

27. Samedi. — *Saint Joseph Calasanz*, fonda l'ordre des clercs réguliers, qui se devaient consacrer entièrement à l'instruction de la jeunesse. Il le mit sous la protection de la mère de Dieu. — *Saint Césaire*, évêque d'Arles, avait reçu une éducation chrétienne dont il profita si bien, que, dès l'âge de sept ans, il donnait tout ce qu'il avait, quelquefois jusqu'à ses habits. L'aumône faite pour l'amour de Dieu attire de grandes grâces sur celui qui la fait; aussi le Seigneur en versa-t-il d'abondantes sur saint Césaire.

28. — XIIIe dimanche après la Pentecôte, fête du *Cœur Très pur de la T. S. Vierge*, double majeur, mémoire de saint Hermès, martyr.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Fête de l'Assomption. — Elle a été célébrée à la cathédrale avec toute la solennité qu'on pouvait attendre dans une des premières églises de la Sainte Vierge. Notre-Dame de Chartres a été visitée non seulement par ses paroissiens ordinaires mais par des pèlerins nombreux, surtout des mères de famille amenant leurs petits enfants à son sanctuaire.

Les offices pontificaux ont été bien suivis. La procession dans la ville, après les Complies, a été fort belle ; Monseigneur la présidait. La Sainte Relique de Notre-Dame était portée dans les rangs du clergé et, sur son passage, la foule s'inclinait avec un profond respect ; la musique de Saint-Ferdinand alternait avec les chants liturgiques ; on aime à entendre ainsi, dans la ville de Marie, les accents de la joie et de la prière publique glorifiant l'Auguste Patronne.

Les pèlerins de Lourdes. — Le mercredi 17, nous les avons vus se préparer au départ de Chartres par une station pieuse devant N.-D. de Chartres ; ils vont porter ses insignes sur leur vêtement pendant toute la durée du voyage. Que la bonne Mère les protège ! Comme eux, nous qui restons au sanctuaire chartrain, nous pouvons en priant nous unir aux intentions générales désignées par les Pères Assomptionnistes ; nous ferons ainsi ce qu'ils ont appelé le pèlerinage spirituel.

Retraite pastorale. — La dernière conférence a été donnée, comme chaque année, par le vénéré chef du diocèse. Monseigneur a rendu compte des œuvres générales et locales dont s'occupe le clergé ; l'attention a été fixée particulièrement sur les vocations ecclésiastiques qu'il faut susciter, surveiller et généreusement soutenir.

Le vendredi soir, l'un des Doyens présents, M. l'abbé Sainsot, curé de Terminiers, a été l'interprète de tous les retraitants pour remercier et complimenter le prédicateur ; l'hommage qu'il a rendu au talent oratoire, à la belle doctrine et au zèle du R. P. Gaudeau a vivement satisfait l'assistance.

Un autre orateur est survenu dans la même soirée pour entretenir le clergé ; c'était l'éminent recteur de l'Institut catholique, Mgr Péchenard. Sa parole sympathique ne pouvait que fortifier des résolutions déjà inspirées par l'avis épiscopal que nous signalons dans les lignes suivantes :

Souscription pour l'Institut catholique de Paris. — Monseigneur a définitivement rétabli, pendant la retraite pastorale, la souscription ecclésiastique pour l'Institut, qui se faisait jadis sous Mgr Regnault.

Il l'a fait sur les instances du Cardinal de Paris et vu les besoins et les services de l'Institut. Près de 150 prêtres ont déjà versé leur cotisation. Ceux de ces Messieurs qui n'étaient pas présents à la Retraite, qui n'auraient pas encore fait leurs versements, pourront s'adresser à MM. les Curés du canton et aux Présidents de conférences qui voudront bien les centraliser et les faire parvenir pour la fin de l'année, à M. le Secrétaire général de l'Evêché, ou à M. l'abbé Clerval, délégué diocésain. Il sera fait un rapport à Sa Grandeur des résultats acquis. Puissent de généreux laïques suivre l'exemple du clergé !

Asile Sainte-Cécile. — C'était fête de distribution des prix à l'Asile Sainte-Cécile, près de Notre-Dame de la Brèche, à Chartres, le mardi 16 août. Monseigneur présidait la cérémonie, assisté de M. le Vicaire général Legué, de M. l'abbé de Sainte-Beuve, chapelain de la Brèche et l'un des principaux fondateurs de l'Asile, et de plusieurs autres prêtres; les premières religieuses, supérieure générale et assistante, de la communauté de Saint-Paul, des bienfaiteurs de l'établissement, les parents des petits écoliers formaient une nombreuse assemblée. Quelques-uns des plus jeunes musiciens de l'École des Frères étaient là avec leurs tambours, instrument certes le mieux choisi pour la circonstance. Le bruit du tambour, c'est l'enfance de l'art musical, et c'est ordinairement tout l'art pour l'enfance.

Les lauréats et *lauréates* à couronner ont paru en effet très sensibles aux roulements des caisses sonores; mais ils nous ont montré aussi que leur savoir musical s'élevait déjà jusqu'à l'habitude de vraies mélodies. O bonnes Sœurs de Saint-Paul, directrice et maîtresses de l'Asile, que de temps et d'efforts, il vous a fallu pour former votre gentil orphéon ! Que de jolis airs et que de charmantes poésies encore embellies par ces chants ! L'histoire des travaux sur le blé, chantée avec une expression de gestes très variés, a été l'objet d'une longue scène pittoresque et amusante.

Mais ce qui a intéressé par dessus tout, c'est la tenue parfaite de ces 90 enfants (il y en a eu jusqu'à 105 en classe); c'est leur docilité à la consigne, l'ensemble dans leurs évolutions; c'est la candeur peinte sur toutes ces physionomies riantes.

Aussi, après la distribution des prix, les assistants se retiraient avec les meilleures impressions. Nous pourrions traduire le concert d'éloges sur l'Asile en quelques mots : Petits enfants heureux d'une éducation première si chrétienne et si soignée ! Admirable le dévouement des Sœurs ! Honneur au comité, aux protecteurs et bienfaiteurs de cette école bénie de Dieu !

LE CALENDRIER SPIRITUEL DE NOS PÈRES

Pour les mois d'Août et de Septembre.

A la cathédrale, il y avait des offices très solennels le jour de l'Assomption, et le lendemain, fête de saint Roch, en vertu de fondations faites par le duc de Vendôme et Henri III.

La Nativité, ou le Septembrerie, était aussi solennisée par une immense affluence. Ces jours-là le Chapitre était obligé de chanter Matines la veille et non à 5 heures du matin, à cause de la foule qui avait passé la nuit dans la cathédrale ou qui arrivait dès les premières heures.

Dans les églises de la ville : le dimanche dans l'Octave de l'Assomption, aux Jacobins (Sœurs de Saint-Paul), fête de Saint Hyacinthe, exposition du T. S. Sacrement et prédication.

Le dimanche d'après le 25 août, fête de Saint Louis dans la chapelle de l'Hôpital des Orphelins, où l'on dit une messe à 7 heures du matin, tous les dimanches et fêtes et tous les jours de l'année, pour les bienfaiteurs du Bureau des Pauvres.

Aux Quatre-Temps de Septembre il y avait des Saluts. Le dimanche d'après la N.-D. de Septembre, à Saint-Michel, office de N.-D. de Liesse, exposition du T. S. Sacrement et prédication, indulgence plénière.

Le dimanche dans l'Octave du S. Nom de Marie, à la Providence, exposition du T. S. Sacrement.

FAITS DIVERS

Rome. — Le Souverain Pontife vient de publier une Encyclique sur les associations catholiques.

Sa Sainteté s'y plaint de la suppression de ces institutions, suppression qui renouvelle les anciennes offenses infligées au Pontife. Elle décharge les catholiques des accusations de perturbation de l'ordre public dirigées contre eux. Cette suppression est nuisible aux intérêts des multitudes, à la conservation sociale, au vrai bien de l'Italie ; elle augmente la misère morale et matérielle du peuple, lèse les principes de la justice et enlève toutes les digues aux théories subversives.

Ces associations ne sont pas contraires à l'ordre politique. Les catholiques ne peuvent se soustraire à l'autorité du Pape qui a besoin d'une indépendance et d'une liberté complètes. Ils subissent l'état actuel des choses, mais ils ne peuvent soutenir un gouvernement qui veut la suppression de la Papauté. Les ennemis de l'Italie, il faut les chercher ailleurs.

Le Saint-Père termine, en demandant la coopération de tous les

catholiques pour suivre dans les limites des lois leurs anciens engagements : ce qui empêchera de rendre les évêques responsables des désavantages qui pourraient arriver à l'Italie.

L'Américanisme. — L'auteur du livre : *Le P. Hecker est-il un saint ?* a reçu de Son Em. le cardinal Satolli l'importante lettre que voici.

Le cardinal Satolli est Préfet de la Congrégation des Etudes.

Rome, 4 août 1898.

Révérend et illustre P. Charles Maignen,

J'ai reçu un exemplaire de la traduction anglaise du livre très excellent et très utile de Votre Paternité, sur la *Vie du P. Hecker*. Je suis extrêmement satisfait de cette traduction, parce qu'elle met beaucoup mieux le livre en harmonie avec son sujet, son but et le besoin trop peu connu auquel il répond. Je crois que la langue anglaise aura cet avantage d'atténuer une certaine vivacité, dont le français se peut difficilement départir. Je vois aussi quelques passages modifiés heureusement ; la discussion s'engagera ainsi d'une façon plus sereine et plus efficace. Espérons qu'ensuite le bon Dieu vous viendra en aide pour arrêter cette peste si funeste, dont la contagion s'étend aux deux mondes.

Que Votre Paternité se tienne bien assurée d'avoir fait œuvre utile et recommandable entre toutes, et, si, par aventure, quelqu'un la prend en mauvaise part, celui-là devrait bien plutôt reconnaître son erreur inconsciente, en exprimer de justes regrets, et tirer profit de la leçon.

Agréez mes sentiments de respect et les vœux que je fais pour que le Ciel accorde toutes ses plus précieuses bénédictions et faveurs à votre Congrégation, en me disant de votre Paternité le très humble et très dévoué serviteur *in X°*.

† François, card. Satolli.

La mémoire de Dom Bosco. — M. de Marolles, président de la corporation des publicistes chrétiens, recommande l'œuvre suivante: Un Comité national français s'est constitué sous la présidence d'honneur de S. Em. le cardinal-archevêque de Paris, pour recueillir les fonds nécessaires à la construction d'une chapelle, sous le vocable de Saint François de Sales, au lieu même où a été enterré Dom Bosco, à Turin-Valsalice.

Le nom de ce vénérable religieux est assez connu pour qu'il soit inutile de rappeler ses œuvres, son voyage à Paris en 1883, ses séjours à Nice, Marseille, Montpellier, Lille, Amiens.

Il a fondé en France une trentaine d'orphelinats, dirigés par les Salésiens et les Filles de Marie-Auxiliatrice. Dans toutes ces

maisons, les enfants reçoivent une forte éducation professionnelle, et les vocations ecclésiastiques sont soigneusement cultivées. Il est du devoir de la France d'honorer la mémoire du fondateur de ces œuvres éminemment sociales.

Quant à saint François de Sales, ce génie si français et si populaire, il a été donné par S. S. Pie IX comme patron à la presse catholique.

Les souscriptions (1 franc par personne) sont adressées à M. Fernand Dosseur, banquier, 5, rue de Lille, à Paris.

Alexandrie. — *Les écoles françaises d'Alexandrie* ont eu, cette année, de très beaux succès. A Alexandrie, les Frères des Ecoles chrétiennes pour le baccalauréat moderne, les Jésuites pour le baccalauréat classique ont, en Egypte, le monopole de présenter des candidats. Les Frères ont fait recevoir 11 élèves. Les Jésuites ont eu des résultats merveilleux. Sur 27 élèves présentés aux différentes parties, 22 ont été admis et 13 avec mention dont quatre mentions très-bien. On n'a pas mieux en France, et le consul, président du jury, avait raison de féliciter les Pères qui sont ici comme ailleurs les éducateurs par excellence. Ce succès est d'autant plus beau que l'enseignement français est le plus souvent donné à des étrangers et que le diplôme de bachelier n'ouvre en Egypte aucune carrière.

Aussi le Président de la République a bien compris ce que font nos religieux pour la France. Reçu par le recteur du grand collège, quand il accompagnait, simple député, Mme et Mlle Faure à Jérusalem, il s'est souvenu, dans les grandeurs, de ses hôtes et du bien qu'ils opèrent. Chaque année, à la distribution des prix, les religieux ont le plaisir de décerner le souvenir envoyé par le Président de la République à l'étudiant digne entre tous d'être couronné au nom de la France.

Le Repos du dimanche à Rome. — Les prédicateurs du carême dans les églises à Rome avaient reçu du Saint-Père l'ordre de promouvoir de toutes leurs forces l'observation du repos du dimanche. Leurs efforts ont été couronnés de succès. Un grand mouvement s'est produit en faveur de ce retour à la loi de Dieu. Mais le gouvernement italien semble avoir pris peur de ce mouvement et, sur la pression d'une feuille juive, il a fait appeler au commissariat de police les curés qui s'étaient montrés les plus zélés dans cette œuvre non moins humanitaire que chrétienne. Ils ont déclaré qu'ils n'avaient en vue que l'observation des commandements de Dieu, qu'ils n'avaient point fait de pression intempestive, et qu'aucun de leurs actes ne pouvait porter atteinte à la liberté du travail. Après avoir entendu ces explications. qui étaient d'ailleurs l'exacte vérité, les commissaires de police n'ont pas cru devoir

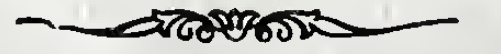
insister et n'ont pas osé dresser de contraventions. Ne serait-ce pas trop dur, en vérité, de ne pouvoir plus prêcher jusque dans la capitale du monde chrétien l'observation du troisième commandement de Dieu ?

L'archiconfrérie de Notre-Dame des enfants. — A Châteauneuf-sur-Cher (Cher). — Le dimanche 28 août 1898, sous le haut Patronage de S. G. Mgr Servonnet, archevêque de Bourges. — Le dimanche 28 Août aura lieu, à Châteauneuf-sur-Cher, une fête qui intéresse à un haut degré les familles et tous ceux qui ont à cœur la formation chrétienne de l'enfance : c'est le Pèlerinage de Notre-Dame des Enfants. Chaque année, cette fête attire de très nombreux pèlerins, on évalue à douze mille ceux qui y assistaient l'année dernière.

Église à Saint-Michel. — De vaillants chrétiens, à la tête desquels figurent le cardinal-archevêque de Paris et plusieurs Officiers généraux des armées de terre et de mer, ont formé le projet de construire à Paris une église dédiée à Saint-Michel, patron de la France et de l'armée. C'est sur le flanc de la colline de Montmartre, au dessous de la basilique du Sacré-Cœur, que s'élèvera cet édifice. Là se presse une immense population ouvrière de 70,000 âmes dont la future église sera le centre paroissial. Celle qui existait jusqu'à présent n'était que provisoire ; elle est trop petite et s'écroule.

Une souscription est ouverte. Pour seconder cette entreprise chrétienne et patriotique, adresser les offrandes à M. Maurice HOUDART, président du Bureau du Comité, à Paris, 124, rue Legendre, ou à M. le Curé de Saint-Michel, 25, rue Lacroix, à Paris.

Bénédiction des raisins. -- Cette bénédiction, usitée dans notre rite, avait lieu autrefois dans beaucoup d'églises en ce jour de la Transfiguration. Elle est indiquée dans le Sacramentaire de saint Grégoire, et se pratique également chez les Grecs. On se servait même autrefois, dans certaines églises, de vin nouveau pour la messe de ce jour. Cela n'est plus permis par la discipline actuelle. A Sens, on a conservé cette bénédiction des raisins dans l'église métropolitaine ; une grappe est ensuite pressée, et le jus sert à l'ablution du calice. Voici le texte approuvé de l'oraison récitée pour cette bénédiction : Bénissez, Seigneur, ces nouveaux fruits de la vigne, que vous, Seigneur, par la rosée du ciel, des pluies bienfaisantes et un soleil pur et serein, avez daigné faire croître et mûrir, et qui nous les avez donnés pour notre usage, afin que nous les recevions en vous rendant grâces, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIIe Année. — **SEPTEMBRE 1898.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.



LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-deuxième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME-DE-LORETTE.*)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est* impossible *de faire droit aux réclamations.

9e Numéro LA VOIX Septembre 1898

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LA NATIVITÉ DE MARIE.

La Grande solennité de Septembre. — La principale du Pèlerinage de N.-D. de Chartres.

Nos premiers parents, une fois exilés du paradis terrestre, privés des joies angéliques de leur innocence première, l'âme enténébrée, le corps en proie aux souffrances dont la malédiction divine les avait frappés, comprirent, par le crime du premier fratricide, leur fils, quels maux leur prévarication avait déchaînés sur le monde. Ils n'eussent trouvé aucun soulagement à leur immense tristesse, sans la céleste apparition que Dieu avait fait luire à leurs regards désespérés, de la Vierge bénie, qui, après de longs siècles d'erreurs et de crimes, devait sortir de leur sang, pure et sans tache, et écraser, de son pied immaculé, le serpent maudit, auteur de ous leurs maux. Comme une aurore, en effet, cette Vierge, Mère de Dieu, changeant le nom d'Eve, allait donner à l'humanité, gisant dans les ombres de la mort, le divin Soleil de justice, le Christ notre Dieu, qui, en venant briser les liens de la malédiction, devait nous apporter la bénédiction, et, vainqueur de la mort, nous rendre la vie éternelle.

Saint Jean Damascène met sur les lèvres de nos premiers parents ces paroles qu'ils adressent à la Vierge : Vous, notre sang, ô fille bienheureuse, vous avez réparé notre crime. Vous avez reçu de nous un corps fragile et mortel, vous avez enfanté pour nous un remède immortel ; vous avez enchaîné les lois de la mort et les conséquences des diverses douleurs. Vous nous avez rendu notre premier repos. Nous avons fermé les portes du ciel, vous les avez ouvertes. Par nous, les malheurs sont tombés sur le monde. Par vous, au contraire, aux malheurs ont succédé pour le monde des siècles d'or. »

De même que Marie avait été l'espérance de nos premiers parents, elle fut la consolation des justes de l'ancienne loi ; et sa sainte naissance a rempli ses pieux parents d'une joie qu'il est impossible d'exprimer et que le monde entier a partagée. Aussi, au jour anniversaire de cette bienheureuse naissance, l'Eglise ne sait comment faire éclater son allégresse autour de l'humble berceau où, il y a dix-huit siècles, sous les regards de ses parents émerveillés, reposait cette bénie et gracieuse enfant appelée à de si hautes destinées. « Célébrons avec joie, s'écrie-t-elle, la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie, afin qu'elle intercède pour nous auprès de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

« Venez, peuples de la terre, dit saint Damascène, venez, fidèles de toute langue, de tout âge et de toute condition, fût-ce la plus élevée ; et, tous ensemble, célébrons, avec une commune allégresse, l'heureuse naissance de la Mère de Dieu, de la réparatrice du genre humain, de la nouvelle Eve, qui change en véritable joie les tristes souvenirs de la première femme. »

Saint François de Sales, écrivant à une supérieure de la Visitation, la veille de la Nativité de la Sainte Vierge, terminait par ces lignes qui, sous leur forme gracieuse, nous disent comment nous devons nous efforcer d'honorer Marie, pendant l'octave de sa Nativité : « Je les salue, ces très-chères filles, en l'amour de la très-Sainte Vierge, sur le berceau de laquelle je les invite à jeter tous les matins des fleurs, pendant cette sainte octave, à savoir : des saints soucis de la bien imiter, des pensées de la servir à jamais, surtout des lis et des roses de pureté et d'ardente charité, avec les violettes de la très sacrée et très désirable humilité et simplicité. »

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 28 Août au 4 Septembre.

28 août. — XIII[e] dimanche après la Pentecôte, fête du *Cœur très pur de la T. S. Vierge*, double majeur, mémoire de *saint Hermès*, martyr.

Le vénérable Bède nous dit, dans l'homélie sur l'évangile de ce jour, que Marie conservait dans son cœur tout ce qui avait été dit par le Seigneur ou tout ce qu'on avait dit de lui. Elle se rappelait

toutes ses actions afin de pouvoir les rapporter fidèlement quand le moment serait venu de les prêcher ou de les écrire. Imitons nous aussi, mes frères, ajoute ce docte commentateur, la T. S. Vierge Marie, en retenant et en conservant dans notre cœur les paroles et les actes du Seigneur, afin de les méditer et de les reproduire dans notre conduite.

Saint Hermès, chevalier romain, fut converti par le pape saint Alexandre, avec toute sa famille, sa femme, ses enfants, sa sœur, et près de mille deux cent cinquante personne. Il donna la liberté à tous ses esclaves.

29. Lundi. — *Décollation de saint Jean-Baptiste*, double majeur. — Le martyre de saint Jean-Baptiste arriva au temps de Pâques. On fait en ce jour la deuxième invention de la tête de ce saint. La première avait eu lieu le 24 février. L'empereur Théodose transporta la tête du saint précurseur avec une grande solennité à Constantinople où il fit bâtir une église. Depuis, la tête de saint Jean fut apportée à Rome et mise dans l'église de saint Sylvestre *ad caput*.

30. Mardi. — *Sainte Rose de Lima*, vierge ; mémoire de *saint Félix* et de *saint Adaucte*, martyrs. — On ne saurait dire toutes les pénitences que sainte Rose s'imposa pour la conversion des pécheurs. Les disciplines ordinaires étaient trop douces pour elle ; elle portait une chaîne de fer qu'elle ne quitta que par obéissance à son confesseur. Un calice en crin de cheval lui descendait des épaules aux genoux, et, pour le rendre plus rude, elle l'arma d'une infinité de petites pointes d'aiguilles, qui lui écorchaient la peau. Si nous ne pouvons pas imiter les saints dans leurs austérités, au moins supportons avec patience et dans le même esprit les peines et les affliction de cette vie.

31. Mercredi. — *Saint Raymond Nonnat*, confesseur. — Saint Raymond, qui était né après la mort de sa mère, n'usa pas plutôt de la puissance de raisonner, que, se voyant nourri et élevé sans mère sur la terre, il en choisit une au ciel ; il prit la T. S. Vierge Marie, non seulement pour sa dame, mais pour sa mère ; il n'en parlait que comme de l'unique consolation de sa vie ; et s'il rencontrait son image en quelque endroit, il s'efforçait de lui rendre toute sorte de vénération. Oh ! que l'on ferait un beau livre si l'on racontait tous les traits de dévotion des saints envers la T. S. Vierge !

Septembre.

1er. Jeudi. — *Saint Loup*, confesseur pontife, mémoire de *saint Gilles*, confesseur, et des *saints 12 frères*, martyrs.

Saint Leu ou *saint Loup*, archevêque de Sens, fut calomnié auprès du roi Clotaire II, qui l'envoya en exil ; mais ce prince

reconnaissant la fausseté des accusations formées contre l'Archevêque et la sainteté de sa vie, lui rendit la liberté, et le combla d'honneurs et d'amitiés. Si les saints sont calomniés rien d'étonnant certes que nous le puissions être aussi, nous qui sommes remplis de tant de défauts ; souffrons les calomnies avec patience comme les saints.

Saint Gilles est invoqué contre la peur, les convulsions, l'épilepsie. Il a des pèlerinage très connus dans le diocèse. Le même jour que se célèbre la fête de saint Gilles, l'Église fait commémoration *des douze frères* africains de nation, natifs d'Adrumète.

2. Vendredi. — *Saint Etienne*, roi. Saint Etienne, roi de Hongrie, fut comme l'apôtre de ses états, publia des lois très sages, vécut et mourut en saint. Lorsqu'il fut près de mourir il fit assembler la noblesse pour lui recommander le choix de son successeur, l'obéissance au saint Siège et la pratique des vertus chrétiennes.

3. Samedi. — *Saint Lazare*, évêque et martyr. — Saint Lazare, frère de Marie et de Marthe, demeurait à Béthanie près de Jérusalem. Jésus l'aimait et allait quelquefois loger chez lui. Il le ressuscita et les Juifs prirent de là la résolution de faire mourir Jésus et Lazare. Ils exécutèrent leur mauvais dessein envers le Sauveur ; mais Lazare échappa de leurs mains après l'Ascension, avec ses sœurs, Marthe et Marie.

4. — XIVe dimanche après la Pentecôte. — *Sainte Rose de Viterbe.*

DISCOURS DE M. L'ABBÉ CLERVAL

Supérieur de la Maîtrise de Chartres

SUR LES ÉVÊQUES ET LES ENFANTS DE CHŒUR D'AUTREFOIS.

Ce discours a été prononcé à la distribution des prix de la Maîtrise, le 31 juillet 1898.

Monseigneur,

En repassant, à l'occasion de cette distribution de prix, les événements qui se sont déroulés cette année à la Maîtrise, j'ai fait malgré moi, ou plutôt poussé par mes caprices archéologiques, un violent bond en arrière, et j'ai eu la singulière idée de rechercher quelles avaient été, au temps jadis, les relations des évêques de Chartres et des enfants du chœur de la Cathédrale.

Monseigneur, j'ai le plaisir de vous assurer qu'elles n'étaient pas mauvaises, qu'elles étaient même de beaucoup meilleures que celles de vos prédécesseurs avec les chanoines.

Quelques faits pris au hasard dans les annales du passé en seront la preuve.

Ainsi, ce sont les vieux évêques qui ont fondé la Maîtrise au VIe siècle : Saint Solenne, Saint Lubin, de beaux noms dans nos fastes, en furent les premiers Pères. Ce dernier même porta dès ce temps-là (544-556) le nombre de ses Clercs à 72, disent les anciens chroniqueurs. Leurs successeurs héritèrent de leur amour pour elle. Quoi d'étonnant ! ils avaient été la plupart ses élèves avant d'être évêques. Il en était sorti, ce Calétric, dont Fortunat « vante la voix suave, la langue plus douce que le miel » ; son tombeau, qui se voit encore à la Crypte, nous a été conservé par la Providence, sans doute pour servir de berceau à la Maîtrise moderne ; car, si l'on en croit la légende, dans le vieux temps, du temps de M. Gougis, quand la Crypte n'était pas encore rendue au culte, nos aînés allaient se cacher dans ce vénérable cénotaphe, avant d'aller s'exercer à la prédication dans l'antique baptistère du XIIe siècle. Saint Béthaire, successivement élève de Pappol, le fondateur de Saint-Cheron (Saint-Cheron est donc notre puîné), puis maître de chapelle de Clotaire II, et enfin évêque de Chartres (594-614), Lancégésil, qui fournit la même brillante carrière ; Saint Laumer, qui fut cellerier des chanoines avant que d'être moine et abbé, et qui depuis devint patron des économes parce que, ayant laissé pour aller à l'office la cannelle de son tonneau ouverte, le vin s'arrêta de couler jusqu'à son retour, — Saint Laumer, dis-je, Lancégésil, Béthaire, furent des Maîtrisiens, élevés par les évêques du VIe siècle, et par leur saint auxiliaire, le prêtre Chermir. Le nom de celui-ci devrait être inscrit en lettres d'or sur ces murailles, comme celui du premier supérieur, après les évêques de la Maîtrise.

Au VIIe, au VIIIe, au IXe siècle, je vois d'autres petits Clercs : Leufroid, qui fut savant jusqu'à susciter la jalousie de ses condisciples et Hérifroid, qui, après avoir été clerc de Notre-Dame de Chartres et membre de l'école palatine de Charles le Chauve, fut évêque d'Auxerre. Près de sa Cathédrale, il fonda une école semblable à celle de Chartres, et telle était sa sainteté, que chaque matin, avant d'aller en classe, les écoliers venaient lui demander sa bénédiction pour être plus sûrs d'échapper aux verges de leurs Maîtres. Après Herifroid, je trouve Frotging, dont une charte de 888 dit fort gracieusement

qu'il fut élevé dans le sein de l'Église chartraine comme dans un noble berceau.

Je ne m'étends pas sur l'école du grand Fulbert, au XI[e] siècle, avec ses Herbert, ses Bérenger, ses Sigon, ses Adelman, ses Hildegaire, et tant d'autres qui, parlant plus tard avec larme de leur illustre précepteur, l'appelaient leur vénérable Socrate, et se donnaient entre eux, en souvenir de sa paternité, le doux nom de *frères de lait: Collactaneum te meum fratrem vocavi.* Je me tais également sur l'école de Saint Ives et ses fameux écolâtres. L'on me dirait que l'école de ces docteurs était plutôt une Académie qu'une Maîtrise. Il serait plus vrai cependant de convenir que c'était à la fois une Maîtrise et une Académie; parce que, sous la direction de ces évêques, on ne se contentait pas d'étudier les lettres, on y cultivait aussi le chant et les cérémonies liturgiques dans des offices grandioses. Si l'on me disait encore qu'au début l'école cléricale se confondait avec le collège canonial, j'en conviendrais en partie, en regrettant le temps heureux où les enfants de chœur étaient chanoines et les chanoines enfants de chœur.

Ce temps qui paraît si éloigné dura cependant du XII[e] siècle à la Révolution. Les évêques, occupés à des choses plus hautes, laissèrent au Chapitre le soin de gouverner les enfants par deux de ses délégués; mais ils se réservèrent toujours de leur conférer des canonicats. Elles ne sont pas rares dans les Nécrologes du XIII[e] et du XIV[e] siècle, les mentions comme celles-ci : Hervée, enfant de chœur, acolythe et chanoine : Geoffroy d'Ouarville, chanoine dès son enfance dans cette église, *a pueritiâ sua in ista canonicatus ecclesia.* Elles font écho à ces autres mentions du même temps non moins gracieuses; Geoffroi de Poncey, élevé dans cette église dès son enfance; Cheron de la Porte-Morard, *ajuventute in ista ecclesia nutritus,* nourri dès sa jeunesse dans cette église. Trois évêques, Jean de Carcassonne (1299) Pierre de Chappes (1325) et Jean Pasté (1328), ces deux derniers évêques de Chartres puis d'Arras, léguèrent à notre Église une partie de leurs biens, parce que, disaient-ils, ils avaient eu l'honneur et le bonheur d'y avoir été élevés. A partir du XIV[e] et du XVI[e] siècle, presque tous les enfants du chœur furent chanoines, non de Notre-Dame, mais de Saint-Piat ou de Saint-Nicolas, chapelle sise à l'entrée de l'Evêché.

Voici d'autres bienfaits des évèques à l'égard des enfants de chœur. C'était eux qui payaient les deux tiers du charbon qui alimentait le chariot de feu en hiver. On appelait ainsi un grand *brasero* roulant, près duquel les enfants allaient se chauffer pendant les offices, Il était primitivement derrière l'autel; mais comme en se chauffant les enfants causaient beaucoup avec MM. les chanoines qui venaient les rejoindre, on le transporta à plusieurs reprises (XVIIe et XVIIIe) à la sacristie. Hélas! ce n'était que changer le mal de place. On dut le rapporter au chœur, en menaçant de peines sévères ceux qui se livreraient, près de ce réchaud, à des confabulations avec les enfants, fussent-ils de graves chanoines.

Les évêques de Chartres payaient au bas-chœur, et spécialement aux enfants, un petit *pastum*, c'est-à-dire une petite collation, le jour de Pâques après complies, pour les récompenser de leurs fatigues pendant cette fète. Ce devait être un repas bien servi, puisqu'il était épiscopal; on en connait d'ailleurs le menu, qui consistait dans un jambon, un grand pâté, du pain et du vin à discrétion. Et pourtant le croirait-on? le Chapitre dut réprimander le maître de musique pour s'ètre abstenu deux années d'y conduire les enfants. Ils n'étaient donc guère gourmands dans ce temps-là.

Les évêques aimaient tant les enfants de chœur qu'ils n'hésitaient pas à en prendre quelques-uns près de leur personne. En 1328, le prélat régnant appela près de lui le petit Guion, de Mainvilliers, sans doute parce qu'il avait une belle voix; il en redemanda d'autres encore. Peu content de se voir enlever ses virtuoses, le Chapitre eut un moment de mauvaise humeur, et décréta qu'il ne reprendrait plus à son service ses petits transfuges quand ils quitteraient l'évèque. Mais ce ne fut qu'une boutade passagère. Il n'eut rien de plus pressé que de revenir sur cette décision, dont il aurait le premier trop souffert.

D'ailleurs plus encore que les évêques, les princes et les rois ravissaient les petits Maîtrisiens. Au XVe siècle, l'un de ces enfants fut enlevé *méchamment*, comme disent les Registres Capitulaires. Quelques seigneurs l'emportèrent sans doute par surprise, pendant son sommeil, comme cela eut lieu à Rouen, pour une chapelle royale. Charles VIII, Louis XII, François Ier, sollicitèrent plus de 10 enfants de chœur chartrains pour leur musique. On parla longtemps d'Anne de Bretagne, qui,

charmée, lors de son pèlerinage, par la voix du petit Lefèvre, l'emmena avec elle en Bretagne ; elle le renvoya l'année suivante avec une forte cloche et fit dire aux chanoines ! « Vous m'aviez prêté une petite voix ; je vous en rends une grosse ». Généralement les princes prenaient dans ces occasions l'évêque pour intermédiaire auprès du Chapitre, et dans ce cas, le pontife ne dédaignait pas de venir dans l'assemblée capitulaire pour négocier cette grave affaire.

Les prélats chartrains étaient si bons pour leurs enfants, qu'ils les laissaient s'asseoir dans leur chaire épiscopale, le jour des saints Innocents. Ce jour-là, les Maîtrisiens avaient permission d'élire l'un d'entre eux comme évêque, et tout le monde lui rendait les honneurs pontificaux : le petit bonhomme tenait chapelle aux offices, revêtu de la chape, de la mître, portant la croix pectorale et l'anneau, assis sur le siège épiscopal dans le chœur ! il entrait et sortait solennellement, donnait sa bénédiction à haute voix, et le soir avec une subvention de l'évêque et des chanoines, il donnait à dîner à ses camarades. Nicolas de Thou, fut le premier qui vit de mauvais œil les insignes pontificaux portés par l'enfant ; mais ce prélat était d'un caractère hargneux et, tranchons le mot, un peu protestant.

Les chanoines, plus indulgents, continuèrent jusqu'au bout de rendre les hommages épiscopaux au petit évêque, et quelques maussades s'en étant abstenus par pruderie en 1768, ils furent invités en plein Chapitre à faire comme de coutume et à ne rien innover. Et de fait cette cérémonie des SS. Innocents dura jusqu'en 1792.

D'ailleurs, les évêques avaient bien quelques obligations aux enfants de chœur. C'était sous leurs auspices qu'ils étaient élus et installés. Jusqu'au Concordat de François I et de Léon X, les évêques étaient nommés par le Chapitre dans cette salle où nous sommes, toute tendue de tapisseries pour l'occasion. Après avoir entonné le *Veni Creator*, au grand chœur, les chanoines descendaient par l'escalier de la chapelle absidale, dite des Apôtres, dans le lieu capitulaire et se rangeaient le long des murs. Les enfants de chœur qui les avaient précédés restaient à la porte pendant la délibération et le scrutin : regardaient-ils par la serrure ce que faisait la docte assemblée ? on ne le dit pas, mais aussitôt l'élection faite, on les appelait ; ils faisaient la révérence et prenaient la tête du cortège qui

remontait au chœur en chantant le *Te Deum* et en conduisant le nouvel élu au sanctuaire.

Les évêques retrouvaient les enfants, le soir de leur entrée, au grand repas de joyeux avènement qu'ils offraient à toutes les autorités dans leur palais. C'était la Maîtrise, qui sous la direction du maître de musique et avec le concours des chantres, exécutait solennellement le *Benedicite* et les *Grâces*. Ces morceaux étaient souvent l'œuvre du maître lui-même. On ne dit pas si l'évêque accordait une place à sa table aux enfants; s'il ne le faisait pas, il les traitait sans doute dans une chambre voisine; quoi qu'il en soit il leur payait une redevance.

Voilà, Monseigneur, très sommairement, les relations de vos prédécesseurs avec les nôtres. Elles étaient donc excellentes. Celles que vous voulez bien entretenir avec nous ne sont pas moins bonnes, et j'aurais plaisir à les détailler pour vous en exprimer notre reconnaissance. Mais je ne le ferai point; de peur qu'en disant la simple vérité, je ne paraisse trop flatteur.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une très belle garniture d'autel.

Lampes. — 92 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en août, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 68; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant saint Joseph, 2; devant sainte Anne et saint Joachim, 1; devant saint Antoine, 3; devant l'Enfant Jésus, 1; devant saint François, 1; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant le Sacré-Cœur, 1.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres en août 42 enfants, dont 19 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Ont dit la sainte messe dans l'église de N.-D. de Chartres, pendant le mois d'août, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Beauvais, Bourges, Amiens, Dijon, Laval, Tours, Evreux, Cambrai, Toulouse, Fréjus, Avignon, Saint-Brieuc, Aire, Clermont, Versailles, Rouen, Paris, Coutances, Périgueux, Grenoble, Bayonne, Lyon, Southwarck (Angleterre).

Parmi les pèlerins, nous avons remarqué plusieurs groupes de sulpiciens, d'autres religieux de divers ordres ou instituts, comme les Frères des écoles chrétiennes venus ensemble au nombre de 80 après leur retraite de Dreux; des religieuses de plusieurs congrégations. Les élèves de l'orphelinat militaire de la Boissière sont venus au nombre d'environ 60 avec les Sœurs de Charité atta-

chées à leur établissement. Beaucoup de familles se rendant aux bains de mer ou en revenant, ont tenu à s'arrêter dans notre ville au passage, afin d'y prier la Sainte Vierge dans sa basilique.

Prédicateur de la Nativité et de l'Octave ; R. P. Daubigney, dominicain.

Nous citerons aussi une mère chrétienne venue du midi de la France pour acquitter un vœu fait, il y a 25 ans, en reconnaissance de la guérison de sa petite fille, sauvée d'une mort imminente par les prières à N.-D. de Chartres ; cette enfant d'alors est maintenant religieuse de l'Adoration réparatrice.

Monseigneur d'Hulst. — Nous sommes sûrs de faire plaisir à nos lecteurs en leur annonçant ici un beau livre qui vient de paraître à la gloire de l'un des plus célèbres et plus dévots serviteurs de N.-D. de Chartres en ce siècle. Il est intitulé : *Monseigneur d'Hulst. Recueil de souvenirs.* Edition et couverture de luxe. Volume in-octavo, orné de 25 gravures et portraits. Prix : 10 francs. Paris, Institut catholique, rue Vaugirard, 74.

Retraites. — La première retraite, à la Communauté de Saint-Paul, a été prêchée, du 20 au 28 août, par le R. P. Alnou, jésuite de la résidence de Poitiers ; plus de 500 religieuses y assistaient. La seconde retraite, dans la même Communauté, sera prêchée du 17 au 25 septembre, par le R. P. Berthiault, jésuite, supérieur de la résidence de Nantes. La retraite des Sœurs de l'Immaculée Conception de Nogent commencera le 8 septembre, prêchée par le R. P. Lemonnier, jésuite.

La retraite des Sœurs de la Providence à Chartres, aura lieu aussi, au commencement de septembre, prêchée par le R. P. Durand, rédemptoriste. La retraite, à la Communauté du Saint-Cœur de Marie, à Chartres, a été prêchée dans la dernière semaine d'août, par le R. P. Baron, jésuite, de Laval.

Cérémonie à la Maison-Bleue. — Il y a 15 jours s'accomplissait, dans la chapelle des Sœurs du Saint-Cœur de Marie, à Chartres, une cérémonie assez rare dans notre région. Nous voulons parler du baptême d'une jeune israélite. Orpheline de parents juifs, elle avait été placée à l'âge d'environ douze ans, par ses oncle et tante catholiques, dans notre ouvroir chartrain bien connu sous le nom de Maison-Bleue. Après avoir reçu l'instruction suffisante, cette enfant a été bien heureuse d'entrer par le baptême dans la sainte Eglise catholique, sous la tutelle de Notre-Dame de Chartres.

Les Sœurs de N.-D. de Chartres. — C'est le 26 septembre prochain qu'elles ouvriront leur école primaire du quartier Saint-Jean. Les nouveaux bâtiments seront bénits solennellement par Mgr l'Evêque de Chartres, le 9 septembre, à 2 heures du soir. Un pensionnat primaire est annexé à cette école.

La procession du vœu de Louis XIII. — Nous avons déjà parlé de celle de Chartres, toujours très solennelle avec la translation du Saint Voile de Notre-Dame dans les rues de la ville. On nous dit que cette année, à Dreux, cette procession commémorative du vœu de Louis XIII, consacrant la France à Marie, a eu lieu la veille de l'Assomption. « A la grande croix de procession, était suspendue la grappe traditionnelle de raisin nouveau. Sur le passage de la procession on remarquait un assez grand nombre de boutiques fermées. Notons qu'à Dreux, le dimanche, depuis quelque temps, on ferme davantage les magasins. »

Fête d'Adoration. — En septembre, la fête d'Adoration mensuelle se célébrera le jeudi 15, à la cathédrale de Chartres. Celle du mois d'août a eu lieu au monastère du Carmel, avec prédication par M. l'abbé Dourdoigne, curé de Gasville. Les manifestations du culte eucharistique conviennent bien à cette pieuse chapelle des Carmélites ; ne garde-t-elle pas toujours quelque chose du feu sacré de la séraphique Thérèse ?

Nos Pèlerins de Lourdes. — Nous les voyons de retour à Chartres, le mercredi matin, 24 août. A leur arrivée, ils entendent, dans la Cathédrale, une messe d'actions de grâces, dite par M. le chanoine Roussillon, leur directeur de pèlerinage à Lourdes. Ils ont, en effet, de grandes actions de grâces à rendre au Seigneur : d'abord parce que leur long voyage s'est effectué sans graves inconvénients, malgré la chaleur torride; ensuite, parce que plusieurs d'entre eux ont éprouvé là-bas des effets sensibles de la protection de Notre-Dame pour guérisons ou du moins notables améliorations de santé, comme nous aurons sans doute à l'expliquer un jour d'une manière plus précise.

Tous, enfin, ont à remercier le Ciel de cette occasion magnifique qui leur a été donnée d'accroître leur foi en la bonté comme en la puissance divine, et leur dévotion pour Marie, secours des chrétiens et salut des infirmes. Des milliers de pèlerins, dans l'ardeur continue de la prière; les douze ou treize cents malades, dont mille amenés par les quatorze trains de Paris, acclamant la Vierge de l'Espérance ; les miraculés de divers pays de France, reconnus tels par un groupe nombreux de médecins ; enfin les foules vivant de saintes émotions au milieu de cérémonies successives pendant des journées entières ; voilà un spectacle inoubliable, enivrant pour l'âme, et dont les témoins ne peuvent se montrer assez reconnaissants. Leur messe du 24 août avait pour but d'affirmer cette reconnaissance.

Souvenir de nos premiers Apôtres. — Une lettre de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, annonce, pour le 6 septembre prochain, le

couronnement solennel de Notre-Dame-de-Ferrières-en-Gâtinais (Loiret), et, parmi les prélats dont on espère la présence à cette cérémonie, Sa Grandeur nomme Mgr l'Evêque de Chartres. La Beauce orléanaise y aura des représentants ; comment n'y en aurait-il pas aussi de la Beauce chartraine ? Ce qui fixe surtout notre attention sur le pèlerinage de Notre-Dame-de-Bethléem à Ferrières, c'est son origine dont l'histoire se rattache à l'apostolat même des fondateurs de l'église de Chartres. Citons Mgr Touchet :

« En ces temps-là, en effet, onze années après l'Ascension du Christ, Savinien, le fondateur martyr de l'illustre Eglise de Sens, Potentien, son frère d'armes, et Altin, le premier Evêque d'Orleans, priaient dans l'oratoire étroit qu'ils avaient construit sur les bords de la Clairie, à Ferrières.

Envoyés par Pierre (1) pour évangéliser ces régions Sénonaises et Carnutes qui avaient donné récemment plus d'un souci aux légions de César, les missionnaires ne rencontraient que dureté de cœur.

Les farouches peuplades druidiques, après s'être montrées vaillamment rebelles à l'épée de Rome, se montraient douloureusement indociles à l'Evangile du Christ.

Or, vint la nuit de Noël.

Le Maître estima-t-il qu'il devait à ses Apôtres une récompense de leurs efforts et un encouragement de leur zèle ?... Qui le dira ? Toujours est-il qu'il s'accomplit, dit-on, un beau prodige. Tandis qu'ils priaient, soudain le sanctuaire étincela d'une vive lumière. Puis, la Vierge apparut : elle pressait son fils sur sa poitrine, telle autrefois dans la grotte du chemin d'Hébron. Un cortège d'anges accompagnait la Mère et le Fils. Des voix chantèrent l'hymne triomphal des temps nouveaux : Gloire à Dieu au plus haut des Cieux : paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Et Savinien s'écria : « Ici, en vérité, c'est la seconde Bethléem. »

A compter de ce jour, Bethléem de Ferrières est mêlée aux principaux événements de notre histoire nationale. »

Et Mgr l'Evêque d'Orléans rappelle plusieurs de ces faits qui ont amené devant Notre-Dame-de-Bethléem les rois et les pontifes, puis les foules de pèlerins.

(1) Nous n'hésitons pas à adopter l'opinion traditionnelle quant à « l'apostolicité » de nos églises. Quelque estime que nous professions pour les connaissances de ceux qui ont attaqué cette apostolicité, nous devons dire que leurs arguments nous paraissent faibles devant les raisons de ceux qui défendent la Thèse ancienne. Nous recommandons à ceux qui voudraient se faire une idée assez complète de cette question, le beau livre de M. le chanoine Hénault : « Origines chrétiennes de la Gaule celtique. »

Le Pèlerinage du 4 octobre prochain à Rome. — Mgr l'Evêque de Chartres a reçu de M. Léon Harmel la lettre suivante :

Monseigneur,

De 1885 à 1891, sous la conduite effective de notre éminent Archevêque le Cardinal Langénieux, et, l'année dernière, avec sa bénédiction et sous sa présidence d'honneur, nous avons conduit les délégués de la France du Travail à Rome pour acclamer le Souverain Pontife, et, dans sa personne sacrée, Jésus-Christ lui-même, prolongé sur la terre.

Cette année encore, avec les mêmes encouragements, nous préparons un nouveau Pèlerinage que le Saint-Père a reporté au commencement d'octobre. Léon XIII a conservé une jeunesse physique et intellectuelle vraiment miraculeuse. Il compte nous recevoir comme l'année dernière, à Saint-Pierre, et voir tous nos pèlerins tour à tour.

Mais nous ne pouvons nous dissimuler qu'il serait téméraire de notre part de demander aux années suivantes un effort semblable. Sans doute nous formons les vœux les plus ardents pour la prolongation d'une vie si précieuse, et nous avons confiance que Dieu longtemps encore conservera à l'Eglise et à l'humanité le génie qui les a guidées avec tant de sagesse.

Mais en fils discrets, nous devons écarter de notre Père bien-aimé des fatigues excessives : le Pèlerinage du 4 octobre serait donc le dernier qui conduira la France du Travail aux pieds de Léon XIII. Nous voudrions que dans ce suprême effort se concentrent le dévouement et l'amour des catholiques français pour le Pape, qui a donné à notre patrie des gages si éclatants de sa charité paternelle.

Nous venons donc solliciter de Votre Grandeur son puissant concours et, si possible, sa présence qui donnerait une impulsion et un éclat incomparable à cette manifestation populaire. Si vous ne pouvez prendre notre tête, nous sollicitons votre bénédiction et vos encouragements, afin que votre beau diocèse donne un contingent en rapport avec son amour connu pour le Saint-Siège.

Suppléments. — Voici les sujets traités en août dans les suppléments de la *Voix*.

Sommaire du 6 : Prudence dans les dévotions. — Étranges prétentions justement condamnées (ou le projet et le livre étranges de Mme Marie du Sacré-Cœur sur les religieuses enseignantes, jugés par Mgr Turinaz.) — Semaine liturgique. — Discours de M. l'abbé Tissier sur l'enseignement libre. — Chronique diocésaine : Nominanations ; Nécrologie : M. l'abbé Gallas ; Les distributions de prix ;

Cérémonies à Nogent-le-Rotrou, à Houville, à Marville-M.-B., à Garancières-en-Beauce. — Faits divers.

Sommaire du 13 : Le clergé et les paysans. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Nominations (1); Pélerinages à Lourdes (35 malades du diocèse de Chartres); Retraite pastorale; Le Petit Séminaire; Professions religieuses à Bon-Secours; Pélerinage de 80 Frères; Prix à l'Institution des Sourds-partants et Sourdes-partantes à Nogent-le-Rotrou, Discours de M. le chanoine Goussard snr la Parole. — Faits divers.

Sommaire du 20 : Les douceurs de la Vierge Immaculée. — Discours de M. Legué, vicaire général, aux prix du Pensionnat de Saint-Paul (L'anatomie d'une tête d'écolier au 18me siècle). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Fête de l'Assomption ; Départ des pélerins de Lourdes ; Fin de la retraite pastorale ; Souscription pour l'Institut catholique ; Prix à l'Asile Sainte-Cécile. — Le Calendrier spirituel de nos pères (août et septembre). — Faits divers. — Lettre de félicitation du cardinal Satolli, à M. l'abbé Maignen pour son livre contre l'Éckerianisme et l'Américanisme.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Merci à Notre-Dame qui m'a exaucée pour la réalisation d'un pieux projet, malgré toutes sortes d'obstacles. (L. B., à Chartres).

2. Notre enfant était bien malade; il a guéri pendant une neuvaine à N.-D. de Chartres. Je joins à ma lettre une offrande, comme témoignage d'actions de grâces. (B., à D.).

3. J'avais bien prié N.-D. de Chartres, pour qu'elle procure du travail à mon enfant. Elle m'a exaucé : Merci à la Sainte Vierge ! (A. O., du diocèse de Cambrai).

4. Gloire, amour et reconnaissance à N.-D. de Chartres, pour plusieurs faveurs obtenues ! (M. T., de la I.).

5. Une personne sexagénaire, malade depuis longtemps d'une maladie de cœur, a été atteinte d'une congestion qui l'a mise dans le plus grand danger; une amélioration très sensible est survenue le dernier jour d'une neuvaine demandée aux clercs de N.-D. — Une autre jeune femme, aussi très malade, se déclare redevable de sa guérison à la Bonne Mère. (M. A., au diocèse de Chartres).

6. Nous avons à remercier N.-D. de Chartres pour des marques

(1) *Vicaires :* M. Leluc, à Saint-Pierre de Chartres, et M. Faligan, à Dreux. — *Curés :* M. Virlouvet, à Chapelle-R.; M. Poyac, à Boisgasson, M. Hetté, à Garancières-en-B.; M. Lebray, à Santeuil; M. Madeline, à Vitray-s-B.; M. Nervé, à Orroner.

sensibles de sa toute spéciale protection sur nous. (G., à P., diocèse de Blois).

7. Nous avions contracté une dette envers N.-D. de Chartres, qui nous a protégés dans une affaire importante. Voici notre offrande promise. Veuillez faire acquitter les messes auxquelles nous nous étions engagés. (E., au diocèse d'Angers).

8. Une neuvaine de messes, s. v. p. Il s'agit de remercier le Seigneur, pour grâces obtenues par l'intercession de N.-D. de Chartres et d'en demander une nouvelle. (C., à D., diocése de Chartres).

9. L'enfant, que j'ai recommandé aux prières de l'Archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre, était presque sans vie ; la Sainte Vierge a écouté nos supplications communes et a sauvé le petit malade. Veuillez célébrer des messes à son intentiou et à la nôtre. (M., à B., diocèse de Cambrai).

10. En mon nom et au nom d'un malade guéri, par N.-D. de Chartres, après neuvaine, j'adresse à cette Bonne Mère, par votre entremise, nos remerciements et un *ex-voto*. (E., à Paris).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Vincent, née Claire Maffre, Fille de la Charité, décédée le 31 juillet, à l'Hôtel-Dieu de Châteaudun, après 42 ans de vocation religieuse et de séjour dans cet hôpital. Elle était dans sa 67me année. Sa mort a mis en deuil tout ceux qui avaient été à même d'apprécier son dévouement.

Sœur Clara Ly, religieuse indigène de la Communauté de Saint-Paul, decédée en juillet à Saïgon (Cochinchine), âgée de 47 ans dont 26 de Religion.

Sœur Honorine Issard, décédée en juillet en Cochinchine, âgée de 43 ans, dont 27 de Religion.

Mme Garnier-Courtois, à Frazé. — Mme la comtesse de Maupas, à Beuzeval. — M. Narcisse Desfèves, à Amilly. — Mme Ve Luneau-Ménard, rue des Filles-Dieu, à Chartres.

FAITS DIVERS

Congrès d'Einsiedeln (Suisse). — Le premier Congrès international de l'œuvre de la première communion et de la persévérance. a eu lieu près du sanctuaire où, depuis plus de dix siècles, la Vierge Marie est l'objet des manifestations ininterrompues de la foi et de la piété des fidèles.

Plus de 300 prêtres, de Suisse, de France, d'Allemagne, d'Italie,

avaient adhéré au Congrès, auquel 30 évêques ont envoyé des délégués. On s'est appliqué surtout à l'étude des méthodes à employer pour la formation chrétienne de l'enfance, par des œuvres à établir dans les paroisses. Il y a des fruits nombreux à retirer de ces travaux. Les discussions avaient pour but de faire converger, autour de la première communion, par la préparation d'abord, par la persévérance ensuite, c'est-à-dire depuis la première enfance jusqu'à l'âge d'homme, les œuvres préservatrices d'éducation et de patronage. Ainsi la Première communion est envisagée comme la base et le grand acte initial de la vie chrétienne.

Parmi les vœux, nous signalerons celui d'un Catéchisme uniforme dans chaque nation, avec appendice pour chaque diocèse, et celui d'une Supplique à adresser au Saint-Père pour obtenir un office particulier le jour de la Première Communion solennelle.

Le Féminisme. — M. l'abbé Frémont, l'un des partisans, avec M. l'abbé Naudet, des projets de Me Marie du S.-Cœur, les recommande pour cette raison entre plusieurs autres assez mal accueillies par le clergé :

« Le féminisme est une *réalité*, une réalité positive, pressante, immense, et dans les destinées de laquelle se trouve désormais engagés les intérêts les plus vitaux de l'Eglise parmi nous ».

A cela Mgr Turinaz répond avec l'autorité qu'il tire de la doctrine et de l'expérience, appuyées par les données du bon sens :

« Qui peut admettre cette étonnante affirmation que les intérêts les plus vitaux de l'Eglise sont unis aux destinées inévitables du féminisme ?

« D'ailleurs, d'après les règles élémentaires de la morale, et d'après les traditions des docteurs, des apôtres et des saints, la question première, essentielle, n'est pas de savoir si tel courant d'opinion est puissant, mais s'il est juste et bienfaisant, ou bien injuste et funeste. S'il est injuste et funeste, il faut que l'énergie de la lutte engagée contre lui soit à la hauteur de sa puissance et des fruits désastreux qu'il prépare. Or le féminisme est condamné par la nature même de la femme, par sa constitution physique comme par ses facultés et ses aptitudes, par la mission que le Créateur lui a assignée, et qui n'est pas d'égaler l'homme et de le supplanter, mais d'être pour l'homme, une aide et un auxiliaire semblable à lui. *Adjutorium simile sibi* ».

Voir la brochure, intitulée : De la fondation d'une Ecole normale pour les religieuses enseignantes et d'une Université féminine catholique. Lettre à la Supérieure générale d'une congrégation enseignante de son diocèse, par Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul. In-8° de 32 pages. Librairie Drioton, faubourg Stanislas, 12, Nancy. — Prix : 1 franc, et, par la poste : 1 fr. 10.

Le Saint-Père et l'éducation. — D'après une information que publient simultanément plusieurs journaux catholiques de Belgique, une Encyclique du Pape sur l'éducation de la jeunesse sera publiée prochainement.

Elle tracera notamment les diverses règles à suivre par les maisons d'éducation religieuse pour jeunes filles, en vue de mettre cette éducation en rapport avec toutes les nécessités du temps présent.

Léon XIII y rappellera les doctrines traditionnelles de l'Eglise sur le rôle de la femme dans la famille et la société.

La question du travail industriel de la femme, qui a été beaucoup agitée dans ces derniers temps, surtout depuis le Congrès international de Zurich, serait aussi abordée par le document pontifical. *(La Vérité.)*

Le Congrès des jurisconsultes catholiques s'est réuni à Angers, le mardi, 9 août, dans les bâtiments de l'Université catholique.

La première séance a eu lieu sous la présidence de M. Gavouyère, doyen de la Faculté catholique de droit d'Angers, remplaçant M. Lucien Brun, empêché. L'assistance était nombreuse. D'importantes communications ont été faites sur le droit d'association, objet spécial des délibérations du Congrès.

La deuxième séance du Congrès a été tenue, le mercredi, 10 août, sous la présidence de M. Lucien Brun, assisté de dom Coëtlosquet, abbé de Saint-Maur, et de M. Gavouyère, doyen de la Faculté de droit. M. Lucien Brun a prononcé un fort beau discours établissant historiquement que *les pouvoirs publics, sous l'influence des Loges, poursuivent leur dessein de supprimer les Congrégations religieuses.* L'éminent sénateur, en un langage saisissant, a rendu un émouvant hommage à la mémoire glorieuse et à la grande œuvre de Mgr Freppel. Ce discours a été vivement applaudi.

M. Auguste Rivet, avocat à la Cour de Lyon et professeur aux Facultés catholiques, a lu un remarquable rapport sur la persécution fiscale. MM. de Lestrade, Richard, Cellier, Poidebard, dom Coëtlosquet, ont pris ensuite part à la discussion juridique qui a suivi la lecture du rapport.

Le Congrès s'est clôturé le jeudi après d'intéressants débats, auxquels ont pris part MM. Poidebard, Rivet et P. du Magny, de Lyon.

Le T. R. P. Desurmont, provincial des Rédemptoristes de France, est mort à Thury-en-Valois, le 23 juillet, dans sa soixante-dixième année et la quarante-huitième de sa profession religieuse.

Admirablement doué, le P. Desurmont fut l'instrument extraordinaire de la Providence pour le bien de sa province dont il fut le centre vivant pendant près de quarante ans. Chargé pendant onze

ans de la formation des jeunes gens, il ne quitta cet emploi que pour remplir pendant vingt-trois ans la charge de provincial. Le Souverain Pontife qui le connaissait et l'estimait grandement, le nomma visiteur apostolique des Petites Sœurs des pauvres. Il ne fut rendu à la liberté que pour reprendre parmi les siens la charge de provincial. Il l'exerçait depuis trois mois quand la mort vient de le ravir presque subitement à sa famille religieuse.

Le P. Desurmont avait reçu de Dieu le don de prêcher la perfection chrétienne. Il le fit dans des conférences admirables, dans de nombreux écrits, et surtout dans les retraites ecclésiastiques qu'il prêcha en grand nombre et avec un grand succès. Le P. Desurmont est notre maître à tous pour les retraites pastorales, disait le P. Tissot. C'était sous une autre forme la pensée du Cardinal Guibert affirmant au P. Desurmont lui-même qu'il avait reçu de Dieu une vocation spéciale pour faire du bien aux prêtres ; qu'il manquerait à son devoir s'il ne s'y livrait tout entier.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE N.-D. DE CHARTRES

Sous la présidence de Mgr Mollien (1897-1898).

PRIX D'HONNEUR

Fondé en faveur du clerc le plus méritant, par un ancien élève, et décerné par le suffrage de tous les clercs, à Pierre LAUMENÈDE, de Brioude (diocèse du Puy).

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Troisième. — 1er Prix : Pierre Jouret, de Puivers (diocèse de Carcassonne). 2e Prix : Norbert Thenaisy, de Bouffry (diocèse de Blois). — Accessit : Louis Boureau, de Châteaudun.

Quatrième. — 1er Prix : Léon Doucet, de la Bruflière (diocèse de Luçon). 2e Prix : Louis Boutrou, de Nocé (diocèse de Séez). — Accessit : Jean-Marie Lemouël, de Potr-Villez (diocèse de Versailles).

Cinquième. — 1er Prix : Gaston Servoin, d'Ozoir-le-Breuil. — 2e Prix : Léon Nicol, de Saint-Pal-de-Murs (diocèse du Puy). — 1er Accessit : Almire Lemoine, de Courcebœufs (diocèse du Mans). — 2e Accessit : Albert Donadille, d'Estals (diocése de Cahors).

Sixième. — 1er Prix : Alphonse Perrier, de La Mothe (diocèse du Puy). — 2e Prix : Charles Meunier, de Prunay-le-Gillon. — 1er Accessit : Joseph

Dangles, de Colombières (diocèse de Rodez). — 2e Accessit : Adolphe Panthé, de Courtalain.

Septième. — 1er Prix : Samuel Doucet, de la Bruffière (diocèse de Luçon). 2e Prix : Henri Besnard, de Chartres. — 1er Accessit : Georges Pouget, de Maintenon. — 2e Accessit : Edgar Boisset, de Chartres.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE

Troisième. — 1er Prix : Marceau Bellaunay, de Rouvres. — 2e Prix : Louis Boureau, 2 fois nommé. — Accessit : Pierre Jouret, 2 f. n.

Quatrième. — 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, 2 f. n. — 2e Prix : Elie Isambert, de Meslay-le-Grenet. — Accessit : Noé Lelard, de Saumeray. —

Cinquième. — 1er Prix : Apollinaire Leroy, de Beaumont-les-Autels. — 2e Prix : Arthur Navet, de Neuilly-sur-Eure (diocèse de Séez). — 1er Accessit : Almire Lemoine, 2 f. n. — 2e Accessit *ex-æquo* : Léon Nicol, 2 f. n. ; Albert Donadille, 2 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Charles Meunier, 2 f. n. — 2e Prix : Joseph Pauvert, de Moriers. — 1er Accessit : Joseph Bihain, de Paris. — 2e Accessit : René Bay, de Chartres.

Septième. — 1er Prix : Samuel Doucet, 2 fois nommé. — 2e Prix : Georges Pouget, 2 f. n. — 1er Accessit : Edgard Boisset, 2 f. n. — 2e Accessit : Edgard Ricaux, de Cappy (diocèse d'Amiens).

THÈME LATIN

Troisième. — 1er Prix : Charles Boularand, de Brioude (diocèse du Puy). — 2e Prix : Louis Boureau, 3 f. n. — Accessit : Norbert Thenaisy, 2 f. n.

Quatrième. — 1er Prix : Elie Isambert, 2 f. n. — 2e Prix : François Daubin, de Fontenay-sur-Conie. — Accessit : Noé Lelard, 2 f. n.

Cinquième. — 1er Prix : Almire Lemoine, 3 f. n. — 2e Prix : Apollinaire Leroy, 2 f. n. —1er Accessit : Arthur Navet, 2 f. n. — 2e Accessit : Gaston Servoin, 2 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Charles Meunier, 3 f. n. — 2e Prix : Joseph Pauvert, 2 f. n. — 1er Accessit : René Bay, 2 f. n. — 2e Accessit : Joseph Bihain, 2 f. n.

Septième. — 1er Prix : Samuel Doucet, 3 f. n. — 2e Prix : Albert Gougis, de Fontenay-sur-Conie. — 1er Accessit : Georges Pouget, 3 f. n. — 2e accessit : Emile Huguenot, de Paris.

VERSION LATINE

Troisième. — 1er Prix : Marceau Bellaunay, 2 f. n. — 2e Prix : Louis Boureau, 4 f. n. — Accessit : Charles Boularand, 2 f. n.

Quatrième. — 1er Prix : François Daubin, 2 f. n. — 2e Prix : Elie Isambert, 3 f. n. — Accessit : Jean-Marie Lemouël, 3 f. n.

Cinquième. — 1er Prix : Almire Lemoine, 4 f. n. — 2e Prix : Apollinaire Leroy, 3 f. n. — 1er Accessit : Léon Nicol, 3 f. n. — 2e Accessit : Gaston Servoin, 3 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Charles Meunier, 4 f. n. — 2e Prix : Joseph Bihain, 3 f. n. — 1er Accessit : René Bay, 3 f. n. — 2e Accessit : Adolphe Panthé, 2 f. n.

Septième. — 1er prix : Edouard Bosquet, de Chartres. — 2e Prix : Georges Pouget, 4 f. n. — 1er accessit : Samuel Doucet, 4 f. n. — 2e Accessit : Victor Braunbard, de Châteauneuf.

VERS LATINS

Troisième. — 1er Prix : Louis Boureau, 5 f. n. — 2e Prix : Pierre Jouret, 3. f. n. — Accessit : Charles Boularand, 3 f. n.

Quatrième. — 1er Prix : Elie Isambert, 4 f. n. — 2e Prix : Jean-Marie Lemouël, 4 f. n. — Accessit : François Daubin, 3 f. n.

NARRATION FRANÇAISE

Troisième. — 1er Prix : Jean Musset, de Saint-Mars de Coutais (diocèse de Nantes. — 2e Prix : Marceau Bellaunay, 3 f. n. — Accessit : Louis Boureau, 6 f. n.

Quatrième : 1er Prix : Elie Isambert, 5 f. n. — 2e Prix : François Daubin, 4 f. n. — Accessit : Jean-Marie Lemouël, 5 f. n.

THÈME GREC

Troisième. — 1er Prix : Pierre Jouret, 4 f. n. — 2e Prix : Louis Boureau, 7 f. n. — Accessit : Charles Boularand, 4 f. n.

Quatrième. — 1er Prix : François Daubin, 5 f. n. — 2e Prix : Jean Lemouël, 6 f. n. — Accessit : Noé Lelard, 3 f. n.

Cinquième. — 1er Prix : Apollinaire Leroy, 4 f. n. — 2e Prix : Arthur Navet, 3 f. n. — 1er Accessit : Albert Donadille, 3 f. n. — 2e Accessit : Almire Lemoine, 5 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Charles Meunier, 5 f. n. — 2e Prix : Joseph Pauvert, 3 f. n. — 1er Accessit : Joseph Bihain, 4 f. n. — 2e Accessit : Théophile Monlezun, de Sarriac (diocèse de Tarbes).

VERSION GRECQUE

Troisième. — 1er Prix : Louis Boureau, 8 f. n. — 2e Prix : Jeau Musset, 2 f. n. — Accessit : Norbert Thenaisy, 3 f. n.

Quatrième. — 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, 7 f. n. — 2e Prix : Elie Isambert, 6 f. n. — Accessit : François Daubin, 6 f. n.

Cinquième. — 1er Prix : Apollinaire Leroy, 5 f. n. — 2e Prix : Almire Lemoine, 6 f. n. — 1er Accessit : Ernest Chléarque, de Crucey. — 2e Accessit : Arthur Navet, 4 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Charles Meunier, 6 f. n. — 2e Prix : Joseph Bihain, 5 f. n. — 1er Accessit : René Bay, 4 f. n. — 2e Accessit : Adolphe Panthé, 3 f. n.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE FRANÇAISE

Quatrième. — 1er Prix : Noé Lelard, 4 f. n. — 2e Prix : François Daubin, 7 f. n. — Accessit : James Sagot, de Champrond-en-Gâtine.

Cinquième. — 1er Prix : Albert Donadille. 4 f. n. — 2e Prix : Apollinaire Leroy, 6 f. n. — 1er Accessit : Almire Lemoine, 7 f. n. — 2e Accessit : Léon Nicol, 4 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Charles Meunier, 7 f. n. — 2e Prix : Joseph Pauvert, 4 f. n. — 1er Accessit : Désiré Leclerc, de la Chapelle-du-Noyer. — 2e Accessit : Joseph Bihain, 6 f. n.

Septième. — 1er Prix : Georges Pouget, 5 f. n. — 2e Prix : Edgard Ricaux, 2 f. n. — 1er Accessit : Henri Besnard, 2 f. n. — 2e Accessit : Albert Gougis, 2 f. n.

GRAMMAIRE GRECQUE

Cinquième. — 1er Prix : Arthur Navet, 5 f. n. — 2e Prix : Achille Gaubert, d'Aysennes (diocèse de Rodez). — 1er Accessit : Apollinaire Leroy, 7 f. n. — 2e Accessit : Charles Godard, de Gallardon.

Sixième. — 1er Prix : Charles Meunier, 8 f. n. — 2e Prix : Joseph Pauvert, 5 f. n. — 1er Accessit : Adolphe Panthé, 4 f. n. — 2e Accessit : Joseph Dangles, 2 f. n.

GRAMMAIRE LATINE

Cinquième. — 1er Prix : Apollinaire Leroy, 8 f. n. — 2e Prix : Achille Gaubert, 2 f. n. — 1er Accessit : Arthur Navet, 6 f. n. — 2e Accessit : Albert Donadille, 5 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Charles Meunier, 9 f. n. — 2e Prix : Joseph Pauvert, 6 f. n. — 1er Accessit : Adolphe Panthé, 5 f. n. — 2e Accessit : Théophile Monlezun, 2 f. n.

Septième. — 1er Prix : Samuel Doucet, 5 f. n. — 2e Prix : Edgard Boisset, 3 f. n. — 1er Accessit : Albert Gougis, 3 f. n. — 2e Accessit : Edgard Ricaux. 3 f. n.

HISTOIRE.

Troisième. — 1er Prix : Paul Bailly, de Pontgouin. — 2e Prix : Marceau Bellaunay, 4 f. n. — Accessit : Norbert Thenaisy, 4 f. n.

Quatrième. — 1er Prix : Léon Doucet, 2 f. n. — 2e Prix : Elie Isambert, 7 f. n. — Accessit : Jean-Marie Lemouël, 8 f. n.

Cinquième. — 1er Prix : Léon Nicol, 5 f. n. — 2e Prix : Achille Gaubert, 3 f. n. — 1er Accessit : Arthur Navet, 7 f. n. — 2e Accessit : Apollinaire Leroy, 9 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Joseph Bihain, 7 f. n. — 2e Prix : Charles Meunier, 10 f. n. — 1er Accessit : Ernest Guédant, de Vauvillers (diocèse de Besançon). 2e Accessit : Désiré Leclerc, 2 f. n.

Septième. — 1er Prix : Albert Gougis, 4 f. n. — 2e Prix : Edgar Boisset, 4 f. n. — 1er Accessit : Samuel Doucet, 6 f. n. — 2e Accessit : Emile Huguenot. 2 f. n.

GÉOGRAPHIE.

Troisième. — 1er Prix : Pierre Jouret, 5 f. n. — 2e Prix : Norbert Thenaisy, 5 f. n. — Accessit : Marceau Bellaunay, 5 f. n.

Quatrième. — 1er Prix : Léon Doucet, 3 f. n. — 2e Prix : Raphaël Bordeau, de Condé (diocèse de Séez). — Accessit : Elie Isambert, 8 f. n. —

Cinquième. — 1er Prix : Charles Godard, 2 f. n. — 2e Prix : Arthur Navet, 8 f. n. — 1er Accessit : Léon Nicol, 6 f. n. — 2e Accessit : Ernest Cléarque, 2 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Joseph Bihain, 8 f. n. — 2e Prix : Joseph Pauvert, 7 f. n. — 1er Accessit : Charles Meunier, 11 f. n. — 2e Accessit : Joseph Dangles, 3 f. n. —

Septième. — 1er Prix : Samuel Doucet, 7 f. n. — 2e Prix : Albert Gougis, 5 f. n. — 1er Accessit : Georges Pouget, 6 f. n. — 2e Accessit : Edgard Boisset, 5 f. n.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Troisième. — (Géométrie). 1er Prix : Marceau Bellaunay, 6 f. n. — 2e Prix : Pierre Jouret, 6 f. n. — Accessit : Charles Boularand, 5 f. n.

Quatrième. (Algèbre). — 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, 9 f. n. — 2e Prix : Léon Doucet, 4 f. n. — Accessit : Pierre Lauménède, 2 f. n.

Cinquième. — 1er Prix : Gaston Servoin, 4 f. n. — 2e Prix : Albert Donadille, 6 f. n. — 1er Accessit : Charles Godard, 3 f. n. — 2e Accessit : 2e Accessit : Arthur Navet, 9 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Charles Meunier, 12 f. n. — 2e Prix : René Bay, 5 f. n. — 1er Accessit : Désiré Leclerc, 3 f. n. — 2e Accessit : Joseph Pauvert, 8 f. n.

Septième. — 1er Prix : Samuel Doucet, 8 f. n. — 2e Prix : Edgard Ricaux, 4 f. n. — 1er Accessit : Georges Pouget, 7 f. n. — 2e Accessit : Albert Coulon de Montenois, (diocèse de Besançon).

HISTOIRE NATURELLE

Troisième. — 1er Prix : Norbert Thenaisy, 6 f. n. — 2e Prix : Marceau Bellaunay, 7 f. n. — Accessit : Pierre Jouret, 7 f. n.

LANGUE VIVANTE (allemand).

Troisième. — 1er Prix : Pierre Jouret, 8 f. n. — 2e Prix : Norbert Thenaisy, 7 f. n. — *Accessit :* Charles Boularand, 6 f. n.

EXAMEN

Troisième. — 1er Prix, Marceau Bellaunay, 8 f. n. — 2e Prix : Pierre Jouret, 9 f. n. — Accessit : Norbert Thenaisy, 8 f. n.

Quatrième. — 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, 10 f. n. — 2e Prix : Elie Isambert, 9 f. n. — Accessit : Léon Doucet, 5 f. n.

Cinquième. — 1er Prix : Achille Gaubert, 4 f. n. — 2e Prix : Apollinaire Leroy, 10 f. n. — 1er Accessit : Arthur Navet, 10 f. n. — 2e Accessit : Albert Donadille, 7 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Charles Meunier, 13 f. n. — 2e Prix : Adolphe Panthé, 6 f. n. — 1er Accessit : Joseph Dangles, 4 f. n. — 2e Accessit : Joseph Pauvert, 9 f. n.

Septième. — 1er Prix : Samuel Doucet, 9 f. n. — 2e Prix : Georges Pouget, 8 f. n. — 1er Accessit : Emile Huguenot, 3 f. n. — 2e Accessit : Albert Gougis, 6 f. n.

MUSIQUE

Soprano. — 1er Prix : Ernest Guédant, 2 f. n. — 2e Prix : Henri Besnard, 3 f. n. — 1er Accessit : René Bay, 6 f. n. — 2e Accessit : Henri Brault, de Montmirail (diocèse du Mans). — 3e Accessit : Léon Meunier, de Tours. — 4e Accessit : Raoul Dolléans, de Ver-lès-Chartres.

Alto. — Prix : Adolphe Panthé, 7 f. n. — Accessit : Prudent Rollet, de Nouan-le-Fuzelier (diocèse de Blois).

Plain-Chant (1re division). — 1er Prix : Raphaël Bordeau, 2 f. n. — 2e Prix : Paul Bailly, 2 f. n. — 1er Accessit : Pierre Lauménède, 3 f. n. — 2e Accessit : Jean Musset, 3 f. n. — 3e Accessit : François Daubin, 8 f. n.

(2e division). — 1er Prix : Adolphe Trou, de Saint-Denis-d'Orques (diocèse du Mans). — 2e Prix : Albert Donadille, 8 f. n. — 1er Accessit : Arthur Navet, 11 f. n. — 2e Accessit : Charles Meunier, 14 f. n.

Piano. — 1er Prix : Louis Boureau, 9 f. n. — 2e Prix : Gaston Servoin, 5 f. n.

PRIX D'ACCESSITS

Troisième. — Charles Boularand, pour 5 accessits. — Norbert Thenaisy, pour 4 accessits.

Quatrième. — François Daubin, pour 3 accessits. — Jean-Marie Lemouël, pour 4 accessits. — Noé Lelard, 3 accessits.

Cinquième. — Albert Donadille, pour 5 accessits. — Almire Lemoine, 3 accessits. — Arthur Navet, 7 accessits. — Léon Nicol, 3 accessits. —

Sixième. — René Bay, 5 accessits. — Désiré Leclerc, 3 accessits. — Joseph Bihain, 4 accessits. — Joseph Dangles, 4 accessits. — Adolphe Panthé 5 accessits.

Septième. — Edgard Boisset, pour 3 accessits. — Georges Pouget, 4 accessits. — Albert Gougis, 3 accessits. — Emile Huguenot, 3 accessits.

La Première rentrée est fixée au SAMEDI 3 SEPTEMBRE

La Deuxième rentrée est fixée au LUNDI 6 OCTOBRE

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 28 août, 13e dimanche après la Pentecôte, Fête du Cœur Très Pur de Marie, *double-majeur.* A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies. *Procession* de la Sainte-Vierge dans l'intérieur de l'Église : on y porte la Sainte Châsse (Cette procession se fait chaque année en action de grâces 1° de la merveilleuse cessation du choléra en 1832 et 2° de la restauration de la cathédrale après l'incendie de 1836). — Après la procession, salut avec chant du *Te Deum.*

— Lundi 29, après l'office capitulaire, à 10 h., grand'messe de la Saint Fiacre, demandée par les membres de la Société d'Horticulture

— Jeudi 1er septembre, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Vendredi, à 8 h., messe de l'Apostolat de la prière, et le soir, à 8 h., chemin de croix et Salut à l'autel du Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 28 août, les offices aux heures ordinaires. — Après vêpres, procession de la Sainte Vierge. — Vendredi 2 septembre, à 8 h. du soir, salut du Sacré-Cœur.

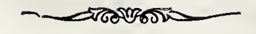
PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 28 août, les offices aux heures ordinaires. Après vêpres, procession de la Sainte Vierge. — Vendredi 2 septembre, messe de l'Apostolat de la prière. Allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur, à 8 h. du soir.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 2 septembre, Exercices du premier vendredi du mois, 1re messe à 6 h. — A 6 h. 3/4, messe conventuelle avec exposition du Saint-Sacrement. A 4 h., sermon, salut. — Distribution des Billets zélateurs.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la livraison du 28 août 1898 : I. Le Développement de l'initiative au collège, par le P. W. Tampé. — II. « Terre d'asile » et tragédie de collège, par le P. V. Delaporte. — III. L'Élasticité des Formules de foi : ses causes et ses limites (fin), par le P. L. de Grandmaison. — IV. Gœthe, sa vie, son œuvre (troisième article). L'Œuvre dramatique, par le P. L. Chervoillot. — V. Le Centenaire de Vasco de Gama et la colonisation portugaise (premier article), par le P. H. Prélot. — VI. Encore l'américanisme : Une planche de salut, par le P. A. Delattre. — VII. Bulletin d'histoire : Moyen-âge et Renaissance, par le P. J. Doizé. — VIII. Livres. — IX. Évènements de la Quinzaine.

— **Un archiprêtre de N.-D. de Chartres**, (Vie de M. Lecomte, ancien curé de la cathédrale de Chartres), par M. le chanoine Goussard, directeur de la *Voix de N.-D.* Prix franco, 2 fr. 40, chez l'auteur ou chez les libraires.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois

DE SEPTEMBRE 1898

Jeudi, 1er septembre. — Saint Loup, évêque. *semid.*, messe *Sacerdotes.*
2, Vendredi. — Saint Etienne, roi, *semid.*, messe *Os justi.*
3, Samedi. — Saint Lazare, évêque et mart., *semid.*, messe *Dominus.*
4, **DIMANCHE, XIVe après la Pentecôte**, Ste Rose de Viterbe, vierge, *double*, messe *Dilexisti* — Vêpres de cette fête, mém. de St. Laurent et du dim.
5, Lundi. — Saint Laurent Justinien, évêque, *semid.*, messe *Statuit.*
6, Mardi. — Saint Augustin, évêque et docteur, (du 28 août) *double*, messe *In Medio.*
7, Mercredi. — Saint Cloud, confesseur, *semid.*, messe *Justus.*
8, Jeudi. — Fête de la **Nativité de la T. Ste Vierge,** *double de 2e classe* avec octave. Messe *Salve* — Vêpres de la fête, mém. de St Gourgon, martyr.
9, Vendredi. — de l'octave, *semid.*, messe *Salve.*
10, Samedi. — Saint Nicolas de Tolentino, confesseur, *double*, messe *Justus.*
11, **DIMANCHE, XVe après la Pentecôte, Saint-Nom de Marie,** *double majeur*, messe *Vultum* — Vêpres de la fête, mém. du dim.
12, Lundi. — de l'octave, *semid.*, messe *Salve.*
13, Mardi. — de l'octave, *semid.*, messe *Salve.*
14, Mercredi. — Exaltation de la Croix, *double majeur*, messe *Nos autem.*
15, Jeudi. — Octave de la Nativité, *double*, messe *Salve.* Cathédrale — Adoration — Le soir, Procession aux flambeaux à N.-D. de Sous-Terre.
16, Vendredi. — **Saint Lubin**, évêque de Chartres, *double majeur*, messe *Elegit.*
17, Samedi. — Les Stigmates de saint François, *double*, messe *Mihi autem.*
18, **DIMANCHE, XVIe après la Pentecôte, N.-D. des Sept Douleurs**, *double majeur*, messe *Stabant.* — Vêpres de la fête ; mém., de Saint Janvier, de Saint Joseph de Capertino, et du dim.
19, Lundi. — Saint Janvier et ses Compagnons martyrs, *double*, messe *Sapientiam.*
20, Mardi. — (Vigile de Saint Mathieu) Saint Eustache et ses compagnons martyrs, *double*, messe, *Sapientiam.*
21, Mercredi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) Saint Mathieu, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Os justi.*
22, Jeudi. — St Maurice et ses Compagnons martyrs, *double*, messe *Intret.*
23, Vendredi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) Saint Lin, pape et martyr, *semid.*, messe *Statuit.*
24, Samedi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) N.-D. de la Merci, *double majeur*, messe *Salve.*
25, **DIMANCHE, XVIIe après la Pentecôte**, Saint Solenne, évêque de Chartres, *double*, messe *Ecce.* — Vêpres de cette fête jusqu'au Capitule, puis de saint Thomas. — mém. de St Solenne, et des SS. Cyprien et Justine, martyrs.
26, Lundi. — Saint Thomas de Villeneuve, évêque, *double*, messe *Statuit.*
27, Mardi. — SS. Côme et Damien, mart., messe *Sapientiam.* — Mém. de saint Florentin.
28, Mercredi. — Saint Venceslas, mart., *semid.*, messe, *In virtute.*
29, Jeudi. — Saint **Michel**, archange, *semid.*, messe *Benedicite.*
30, Vendredi. — Saint Jérôme, docteur, *double*, messe *In medio.*

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges, précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils les veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-Voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits, *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaires. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles devant l'autel principal de la Crypte; cette lecture est suivie de la récitation des litanies de Notre-Dame de Chartres.




SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 4 septembre, 14e dimanche après la Pentecôte, sainte Rose de Viterbe, vierge, *double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — Après le salut, réunion de la Confrérie, avec procession et recommandation.

— Mercredi 7, Saint Cloud. A 3 h., premières vêpres de la Nativité ; à 6 h., matines et laudes.

— Jeudi 8, fête de la *NATIVITÉ DE LA T. S. VIERGE*. A 10 h., *grand'messe Pontificale*, précédée de tierce et de la procession. A 3 h., none, vêpres, sermon par le R. P. Daubigney, dominicain, prédicateur de toute l'octave, complies, procession et salut.

La sainte Châsse sera exposée chaque jour de l'octave, de 8 h. à 10 h. du matin (excepté le dimanche et le jeudi 15, à cause de la fête de l'Adoration du T. S. Sacrement).

— Les 9, 10, 12, 13 et 14, le sermon du soir aura lieu à 8 h. — Messe à 8 h., au grand'chœur.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — Le 8 septembre, fête de la Nativité, grand'-messe à 9 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, après vêpres, procession et réunion de la Confrérie. — Le 8, fête de la Nativité, messe de communion à 7 h., grand'messe à 9 h.

BIBLIOGRAPHIE

Les Juifs devant l'Eglise et l'histoire, par le R. P. Constant, des frères prêcheurs, docteur en théologie et en droit canon, membre de l'Académie de Saint-Raymond (1 vol. in-8° de 388 pages, 3 fr., chez Gaume et Cie, 3, rue de l'Abbaye, à Paris).

Il y a une solution de l'énigme juive, une solution venue de haut, mise en oubli par nos générations à courte mémoire, mais dont dix siècles ont vérifié la justesse, et qui a été, tout ce temps, le salut de la société chrétienne... La faire connaître, tel a été le but de l'auteur... Signaler et mettre en vue la sagesse de l'Eglise dans sa législation sur les Juifs, telle a été l'idée mère de son travail... la nation juive, la richesse juive, la loi juive, le pape et le juif, législation de l'Eglise concernant les Juifs : vie individuelle, vie domestique, vie civile, vie religieuse, tels sont les principaux points qu'étudie l'auteur et qu'il appuie d'importantes pièces justificatives.

N° 27. 3 Septembre 1898.

SOMMAIRE

RECONNAISSANCE ENVERS NOTRE-DAME DE CHARTRES

A Chartres, on a le respect des traditions, le culte des souvenirs. On est justement fier des faits héroïques et des monuments célèbres que nous a légués le passé. Tout ce qui touche la Cathédrale, son origine, son histoire, ses merveilles, intéresse au plus haut point.

Aussi les cérémonies religieuses, les manifestations patriotiques qui, à la Cathédrale, nous rappellent, avec les dates principales de notre histoire, les preuves évidentes de la protection de Marie, devraient toutes attirer une affluence considérable de Chartrains. Comment donc expliquer, en plusieurs de ces circonstances, l'abstention d'un grand nombre?

Cinq fois par an, l'Eglise convoque les fidèles à une solennité d'actions de grâces envers Celle qui, avec raison, fut appelée par nos ancêtres la *Protectrice des Carnutes*, la *Dame* de Chartres:

Le 31 mai, anniversaire du couronnement de N.-D. du Pilier (1855), et le 15 septembre, anniversaire de l'inauguration de la statue de N.-D. de Sous-Terre (1857), une procession aux flambeaux se déroule avec majesté dans l'église supérieure ou dans la crypte brillamment illuminée. Beaucoup de fidèles viennent assister à ce triomphe de Marie; mais combien manquent au rendez-vous de la reconnaissance, et parmi les personnes présentes combien restent impassibles! Elles regardent, elles ne prient pas, elles semblent ne pas comprendre. Et pourtant cette cérémonie est si imposante pour celui qui croit, si douce à celui qui se souvient que, naturellement, de tous les cœurs comme de toutes les bouches devraient s'échapper d'ardentes supplications, des hymnes d'actions de grâces, de véritables cris d'espérance et d'amour. Plus d'une fois, il nous en souvient, nous avons vu des larmes couler silencieuses sur des visages où se reflétaient l'espoir d'une grâce ou la reconnaissance d'un bienfait; mais c'est là l'exception.

Le 17 octobre, qui nous rappelle la consécration de notre

Cathédrale, en 1260, par Pierre de Mincy ; le 26 août, que Marie rendit cher à bien des familles par la cessation du choléra morbus en 1832 ; ces deux dates, bien que l'on en ait remis la solennité au dimanche suivant, passent presque inaperçues. Les fidèles, voire même des maisons religieuses, semblent se désintéresser complètement de la procession qui, dans chaque paroisse, doit avoir lieu à l'issue des vêpres. Le clergé seul y prend part. N'est-ce pas manquer de reconnaissance et n'avons-nous pas à craindre un choléra autrement sensible que celui de 1832, celui qui s'attaque à l'âme de nos enfants ?

Le 15 mars, fête de N.-D. de la Brèche, devient de plus en plus solennel, grâce aux discours et aux chants qui se font entendre à cette occasion à Saint-Aignan et dans la modeste chapelle de la Brèche. On ne saurait trop féliciter et remercier les personnes dont le concours donne à ce souvenir glorieux de notre histoire chartraine un plus grand éclat. Toutefois, déclarons-le franchement, cette fête ne répond pas encore aux désirs de tous. On voudrait, pour la procession, un parcours plus étendu, une assistance plus nombreuse. La municipalité, l'armée n'y participent plus. Ici encore, l'Eglise seule remercie et prie.

D'où vient ce manque apparent de reconnaissance ? Le dire est facile, y remédier serait plus utile. Signalons-en trois causes principales : la *lutte pour la vie* ; plus ardente que jamais elle entraîne dès le matin, et retient souvent bien tard, dans les ateliers, les magasins et les fabriques, bon nombre de personnes chrétiennes — le *manque de foi ;* à Chartres, comme ailleurs malheureusement, on commence à rougir des processions, on n'ose plus autant y paraître ; beaucoup d'hommes libres et chrétiens s'abstiennent — l'*ignorance de notre histoire locale* ; à part quelques érudits, membres de la Société archéologique, ou chercheurs indépendants, qui donc connaît, dans le détail surtout, les principaux faits de notre cité ? Le *Guide du Pèlerin*, l'*Histoire de N.-D.*, œuvres de valeur et de vulgarisation, se trouvent plus souvent en des mains étrangères. Quant aux ouvrages de Souchet, de Rouillard, de Lépinois, de Lecoq, de Bulteau, ils reposent sur les rayons de la bibliothèque, et sont rarement ouverts. Il serait pourtant si facile, aux prêtres devant leurs fidèles, aux professeurs devant

leurs élèves, de saisir toutes les occasions qui se présentent, pour parler de Chartres, de ses monuments, de sa cathédrale surtout, pour raconter au long les principaux faits de son histoire religieuse et politique ! L'enseignement n'y perdrait rien en intérêt, en actualité. Ce serait donner à nos ancêtres le légitime tribut de notre admiration, et assurer à nos fêtes chartraines un caractère plus grandiose : ce serait surtout rendre à N.-D. de Chartres un magnifique hommage d'amour et de reconnaissance.

Un clerc de N.-D.

LOIS INTANGIBLES

Ces mots ont été si souvent prononcés à l'occasion des élections qu'il n'est pas inutile de dire clairement ce qu'ils signifient.

Intangible veut dire : à quoi on ne peut pas toucher. — Dans le cas présent, on applique cette épithète à quatre lois françaises, votées ces dernières années, et auxquelles les sectaires déclarent qu'il est impossible d'apporter aucune modification.

Ces quatre lois sont :

La loi scolaire, qui décrète l'instruction primaire laïque ;

La loi militaire, qui a envoyé les séminaristes à la caserne ;

La loi qui a permis le divorce ;

La loi enfin dite d'abonnement qui frappe d'un impôt spécial les religieux, hommes et femmes.

Ces quatre lois, ils les déclarent sacrées, irrevisables ; ils les proclament « les grandes conquêtes de la République. »

Nous, catholiques, nous déclarons au contraire que ces lois sont oppressives et attentatoires aux libertés publiques.

Loi scolaire. — Ce qui est à blâmer dans cette loi scolaire, ce n'est pas que l'instruction soit donnée à tout le monde.

Et nous serions mal venus d'y trouver à redire, nous, catholiques, qui bien avant la Révolution avions organisé à peu près partout l'instruction populaire.

Là où nous protestons, c'est quand l'Etat refuse aux enfants du peuple, à l'école, l'instruction religieuse, qu'il fait donner aux enfants riches dans les lycées. Pour nous, l'enfant du peuple a les mêmes droits que l'enfant riche.

S'il y a des parents qui ne veulent pas de cette instruction

religieuse pour leurs enfants, soit ! Qu'ils le disent. Mais parce que cette instruction religieuse déplaît à deux sur dix, qu'on n'en prive pas les huit autres. C'est une atteinte à la liberté de conscience, en même temps qu'une spéculation infâme sur la pauvreté du peuple.

Ce que nous y trouvons encore à redire, c'est que les religieux et les religieuses, quoique munis de leurs diplômes, ne puissent pas enseigner dans les écoles publiques, alors même que les communes les réclament.

Loi militaire. — On oblige les séminaristes à faire un an de caserne en violation de l'immunité accordée aux clercs, même dans les pays protestants. De plus, que tous ceux qui ont été témoins de ce qui se passe dans les chambrées disent, dans leur âme et conscience, si c'est un lieu de préparation convenable à un futur prêtre. Et cette année de service ne servira de rien, car les séminaristes sont assignés ensuite aux services hospitaliers ; ils ont en effet à faire leurs vingt-huit jours et leurs treize jours.

Cette tracasserie mesquine se commet tous les ans. On désorganise le service tantôt d'une paroisse, tantôt d'une autre, pour le plaisir de faire faire un service d'infirmier dans un hôpital à un jeune prêtre que réclament ailleurs des fonctions autrement importantes.

C'est tellement odieux, que le public ne veut pas croire que les prêtres sont astreints à toutes les exigences de la loi militaire et obligés de quitter leur ministère pour accomplir leurs périodes de service.

Ce que nous reprochons encore à la loi militaire, c'est de n'imposer qu'une année de service aux instituteurs publics et d'en imposer trois aux instituteurs libres, religieux ou laïques, et de désorganiser ainsi les écoles libres.

Loi du divorce. — Elle est un des dissolvants les plus redoutables de la société. Grâce à elle, le niveau de la morale publique baisse tous les jours. Le lien conjugal se noue et se dénoue au gré du caprice et de la passion brutale.

Que devient alors l'éducation des enfants, que devient le respect du foyer, que devient l'esprit de sacrifice et de concessions mutuelles ?

Loi d'abonnement. — Les religieux et religieuses paient, comme tout le monde, l'impôt foncier, les portes et fenêtres,

les prestations, la cote personnelle et mobilière, en plus l'impôt de mainmorte pour remplacer les droits de succession. Jusque-là rien que de conforme au droit commun.

Mais on a imaginé de les frapper d'un impôt spécial, sous prétexte que leurs immeubles sont censés leur rapporter cinq pour cent.

Or, cela est une injustice sans nom.

Ces immeubles rapporteraient-ils quelque chose, que ce ne serait pas 5 p. 100, Quel est donc le propriétaire qui retire actuellement 5 p. 100 de ses immeubles?

Mais, en fait, ils ne rapportent aux religieux absolument rien. — Ces immeubles sont des hôpitaux, des maisons d'écoles, de pauvres cellules strictement nécessaires au logement. Où est le bénéfice là-dedans?

Enfin, de quel droit frapper les gens d'un impôt à cause de leur genre de vie! Comment, votre fils, votre fille se feront religieux, se voueront à la prière, au sacrifice, au soin des malades, à l'instruction des enfants, et on les obligera à payer, pour ce seul motif, des impôts plus forts que n'importe quel groupe de personnes, même de mauvaise conduite et vivant dans une même habitation innommable.

Nous le demandons à tous les gens de bonne foi. Des lois pareilles sont-elles intangibles.

Nous le nions absolument, non pas seulement au nom de la religion et des consciences blessées, mais au nom de la liberté qui doit être la même pour tous les citoyens honnêtes, mais au nom de l'égalité de tous devant la loi. Les libertés sont solidaires, comme aussi une oppression et une injustice appellent une autre oppression et une autre injustice.

Si on opprime aujourd'hui, par une mesure arbitraire, une classe de citoyens, ce sera demain une autre, après demain une troisième : aujourd'hui les religieux, demain les rentiers, après demain les agriculteurs.

De même que les trois premières, la loi d'abonnement n'est pas intangible. Elle devra être réformée.

Terminons par l'avis d'un juriconsulte :

Je n'admets ni en théorie ni en fait que, sous un régime constitutionnel, et, moins que sous tout autre, sous un régime républicain, il y ait des lois intangibles. Il n'y en a pas plus en matière civile, scolaire ou militaire, qu'en matière de

finances ou de douanes. Ce qu'une Chambre a fait, une autre Chambre peut toujours le corriger; et, quand il s'en est écarté, rappeler aux règles de *l'égalité vraie* et de *l'impartiale neutralité*, l'État qui, s'il veut être respecté dans son droit, doit être respectueux de tous les droits. »

Charles Benoist,
Professeur de droit constitutionnel
à l'École des Sciences politiques

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 4 au 11 Septembre.

4. — XIVe Dimanche après la Pentecôte. — *Sainte Rose de Viterbe*, vierge. — Sainte Rose, vierge du tiers ordre de saint François, naquit à Viterbe, au temps où Fréderic II, empereur d'Allemagne, persécutait l'Eglise. Son père était déjà avancé en âge et sa mère était stérile. Ils demeuraient à Viterbe, derrière le couvent des dames recluses de Sainte-Marie des Roses, et étaient tout dévoués à leur service. Au printemps de 1240, dans la saison qui voit éclore les roses, le Seigneur leur donna une enfant, ils l'appelèrent Rose; elle devait réjouir la papauté au milieu des épines qui la déchiraient.

5. Lundi. — *Saint Laurent Justinien*, confesseur, pontife. — Saint Laurent, de l'illustre famille des Justiniens, était évêque de Venise. Sur la fin de sa vie, il aurait pu au moins, dans l'extrême faiblesse où le mal l'avait réduit, relâcher quelque chose de son austérité, mais il voulut mourir pénitent, comme il avait vécu. Il refusa tout autre lit que la paillasse sur laquelle il avait coutume de coucher : C'est, dit-il, sur un bois dur, et non sur un lit de plume que mon Seigneur a été couché sur l'arbre de la croix.

6. Mardi. — *Saint Augustin*, évêque et docteur (du 28 août). — Saint Augustin a composé un grand nombre d'ouvrages. Les fidèles ne peuvent trop lire son livre des confessions; ce monument éternel de l'humilité du grand docteur a fait jusqu'à présent les délices et l'admiration de toutes les personnes de piété. On a aussi ses lettres, ses sermons, ses traités sur la grâce et sur d'autres sujets, et il y a beaucoup à profiter à leur lecture. Comme l'Église appuie souvent ses décisions de dogme et de morale sur le témoignage de saint Augustin, on doit regarder ses ouvrages comme des sources pures, où l'on puisera sans crainte ce qu'on doit faire pour être sauvé.

7. Mercredi. — *Saint Cloud*, confesseur. — Un jour, à un pauvre qui lui demandait l'aumône, saint Cloud, n'ayant rien autre chose,

donna son habit. Le même pauvre ayant été passer la nuit dans la maison d'un homme de bien, le maître du logis se réveilla à minuit et vit toute sa maison remplie de clarté. Le matin, le pauvre interrogé déclara que saint Cloud lui avait donné son habit en aumône. Bientôt après le bruit de cette merveille se répandit partout et augmenta la réputation du saint.

8. Jeudi. — *Nativité de la Sainte Vierge*, double de 2e classe avec octave, mémoire de *saint Adrien*, martyr. — L'Église, inspirée du Saint Esprit, dit, dans une antienne de l'office de ce jour, que la naissance de Marie apporta au monde une grande joie : Votre naissance, Vierge, Mère de Dieu, a réjoui tout l'univers; car c'est de vous qu'est sorti le soleil de justice, Jésus-Christ, notre Dieu, qui, en faisant disparaître la malédiction dont nous étions enveloppés, a répandu sur nous une très ample bénédiction; et, en tuant la mort à laquelle nous étions condamnés, nous a donné la vie éternelle.

9. Vendredi. — De l'Octave, mémoire de *saint Gorgon*, martyr. — L'ange Gabriel annonça à Zacharie que plusieurs se réjouiraient en la nativité de saint Jean-Baptiste, parce qu'il devait être le précurseur du Messie, et lui préparer la voie; à plus forte raison, tout le monde a-t-il sujet de se réjouir au jour où naquit cette glorieuse Vierge Marie qui devait être la mère de notre divin Sauveur.

10. Samedi. — *Saint Nicolas de Tolentino*, confesseur, — Saint Nicolas, étant chanoine, entendit un sermon d'un grand prédicateur de l'ordre de saint Augustin, sur le mépris du monde. Il en fut tellement touché qu'il résolut de quitter le monde; il prit l'habit de saint Augustin au couvent de la ville de Tolentino, où il pratiqua toutes les vertus d'un bon et saint religieux, comme depuis il fut, dans son sacerdoce, le modèle des prêtres, et dans ses prédications, le modèle des prédicateurs.

11. — XVe Dimanche après la Pentecôte, *Fête du saint nom de Marie*, double majeur, mémoire de *saint Prote* ou de *saint Hyacinthe*, martyrs.

LA CONFESSION DES SAUVAGES.

Le R. P. Bonald, missionnaire dans les régions glacées de l'Amérique du Nord, raconte ce trait touchant, que reproduit la *Semaine Religieuse* de Mende :

Il y a quelque temps, au cœur de l'hiver, une fièvre éruptive, d'une violence inouïe, éclata dans le village où se trouve la résidence. En quelques jours la plus grande partie de la population était

atteinte. J'étais presque le seul, dans le village, que le fléau eût épargné.

Mes jours et mes nuits étaient absorbés par les soins à donner à ces malheureux, dénués de toute ressource; les visiter, les encourager, leur apporter les secours de la religion, leur donner quelques conseils et quelques remèdes, me constituer l'infirmier de mon village hôpital, ce fut ma vie. L'épreuve était terrible ; la mort moissonnait nos pauvres amis : le cœur du Père saignait, mais la bonté divine ne le laissa pas sans consolation.

Au milieu de cette crise terrible, un envoyé m'arriva du groupe voisin à cent kilomètres de distance, pour m'appeler d'urgence au secours; le terrible fléau faisait des victimes : les plus robustes chasseurs étaient atteints, la population était décimée et le Père n'était pas là pour leur donner Dieu.

Que faire? Il m'était impossible de répondre de suite à cet appel désespéré. A la nouvelle qu'on venait chercher le Père et qu'il allait partir, tout ce qu'il y avait de valide dans le village, entoura ma case, avec des cris de détresse : « Si tu pars, Père, disaient-ils, tu ne retrouveras plus que des morts. »

Je restai, mais dès que l'épidémie fut à son déclin, je pris mes chiens et mon traîneau, et j'eus vite franchi les 100 kilomètres de glace qui me séparaient de mes chers délaissés. Quel spectacle! les cases regorgeaient de malades, et la mort avait pris sa large part.

Je trouvai onze cadavres, ils étaient sur leur natte, rigides, glacés par la mort, et par un froid de 40°. Je m'approchais de leur dépouille pour prier, quand je m'aperçus avec étonnement que chaque cadavre tenait dans la main un petit paquet; c'était une feuille d'écorce de bouleau pliée en deux; l'écorce du bouleau est le papyrus du pôle.

Un moment un affreux soupçon traversa mon esprit : « Quelque malheureuse pratique de superstition! » m'écriai-je le cœur navré. Je voulus voir, je pris la feuille, elle portait quelques mots écrits. Je lus : « Notre Père doit *seul* lire les lignes qui suivent. » C'était leur confession! Ces pauvres gens, sentant venir la mort, et ne pouvant confesser leurs péchés, les avaient écrits sur cette feuille légère. Comment avaient-ils fait? Se sentant mourir avaient-ils tracé ces caractères de leur main défaillante, ou bien avaient-ils employé un confident? Je ne sais.

Devant ce témoignage de foi naïve, un sanglot sortit de ma poitrine et les larmes tombèrent de mes yeux à torrents. Chers grands enfants; ils m'avaient entendu dire, qu'à défaut de prêtre, la contrition parfaite jointe au désir de recevoir le sacrement opère la rémission des péchés, et ils avaient voulu donner acte à Dieu, à leur conscience et au Père, qu'ils étaient morts dans ces disposi-

tions. Toutes ces feuilles portaient au bas une mention à peu près identique : Je te demande, mon Père, de dire une fois la Sainte Messe pour le repos de mon âme. Je laisse pour toi, en reconnaissance de ce service..... une peau de castor..... une peau de martre ; un autre avait mis : ma belle hache..... »

Ces sauvages, au jugement de Dieu, seront mieux placés assurément que nos athées et même que nos demi-chrétiens.

RETOUR DE LOURDES.

Le Gave a reculé ses méandres, ô Mère,
Et l'abrupte côteau, sur ses flancs déchirés,
Offre à nos yeux ravis ce poème de pierre
Qui chante ta venue, en modes inspirés.

La source, dans le coin, captive sous sa grille,
Raconte, à demi-voix, les miracles passés;
Et de ce nimbe d'or où chaque lettre brille,
Ton nom redit courage à nos espoirs lassés.

« Je veux du monde ici, » dis-tu : vois ces phalanges,
Entends l'hymne d'amour de tous ces flots vivants
Qui du mont à la plaine, égrenant tes louanges,
Constellent les lacets de mille feux mouvants !

Es-tu contente, ô Reine, et des lèvres brûlantes
Qui de la vieille roche ont usé les parois,
Et de ces billets clos, des béquilles parlantes,
Des bannières, des fleurs, des cierges et des croix ?

O langage muet des larmes qui jaillisent ;
Ineffable pâleur des malades guéris !
O jours, ô jours de grâce où soudain refleurissent
Tant d'âmes sans parfum et tant de cœurs flétris !

Et pourtant, ô Marie, et pourtant notre France,
Depuis un quart de siècle à genoux devant Toi,
En vain jette à ton cœur le cri de sa souffrance...
Pardonne : elle a péché, mais si noble est sa foi !

R. P. Pie.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Pèlerinage du 8 septembre. — On sait quelle affluence de pèlerins cette fête attire chaque année à la cathédrale. La bénédiction des

petits enfants par les chapelains occasionne toujours au sanctuaire de N.-D. du Pilier et aux abords de ce sanctuaire un encombrement inévitable. Le bruit fait par les enfants ne doit étonner personne; tout ce qu'on désire, c'est que les parents gardent autant que possible l'attitude silencieuse requise au saint lieu.

— Jeudi, 1er septembre, vingt ecclésiastiques du Séminaire des Missions étrangères, tous aspirants missionnaires, sont venus de Paris faire leurs dévotions en l'église de Notre-Dame de Chartres.

A la Communauté de Saint-Paul. — Dimanche matin, 28 août, jour de clôture de leur première retraite, les Sœurs de Saint-Paul ont eu une belle fête de profession présidée par Monseigneur. Soixante-deux religieuses ont prononcé leurs vœux. Ce qui donne un intérêt spécial à cette cérémonie, c'est encore moins le grand nombre des professes que la diversité des lieux d'origine. Il y a là des Sœurs de régions éloignées comme il y en a de notre pays; les diocèses qui en ont fourni le plus sont ceux de Nantes, d'Arras et de Clermont: une des nouvelles professes est originaire de Varsovie (Pologne), deux sont de New-Port (Angleterre), deux de la Basse-Terre (Antilles). Le R. P. Alnou, S. J., a parlé aux religieuses en apôtre éloquent, en religieux expérimenté.

Châteaudun. — Nous apprenons que Mme Lucas a accepté la présidence du comité de l'Œuvre des Tabernacles pour l'arrondissement de Châteaudun.

— Le conseil municipal de Châteaudun, sur la demande du maire, a décidé récemment, à la majorité des voix, la suppression de l'indemnité de logement accordée jusqu'ici à MM. les Curés de la ville; et cela, parce que ces Messieurs ont maintenu leur droit de refuser la déclaration de leurs comptes hors budget. Bien entendu cette décision de la municipalité ne peut être sans appel.

Toury. — Monseigneur sera, demain dimanche, à l'église de Toury pour y consacrer le nouveau maître-autel.

Champrond-en-Gâtine. — *Le feu dans l'église.* — Dimanche 28 août, entre midi et 2 heures, le feu s'est déclaré à l'église sur le maître-autel. Ce commencement d'incendie a détruit des linges brodés et des toiles qui recouvraient l'autel, des tapis, des chandeliers et des candélabres, et a détérioré des sculptures et des colonnades. Les pertes sont estimées 400 francs, et couvertes par une assurance.

On croit que ce feu aura été communiqué aux boiseries et aux toiles par une étincelle, qui sera tombée des cierges à l'issue de la messe, lorsque le bedeau aura éteint les candélabres. *(Journal de Chartres).*

Obsèques de Mme la Comtesse de Maupas (1). — Le 1er août, la population de Morogues apprenait avec tristesse la douloureuse nouvelle de la mort de Mme la Comtesse de Maupas, née de Layre, décédée dans le Calvados, où elle était allée faire une saison aux bains de mer. Ses restes, transportés à Paris, furent déposés dans l'église Saint Philippe-du-Roule. Le 8 août seulement, la dépouille mortelle arrivait à Morogues, à onze heures du soir. M. l'abbé Grouard, curé de la paroisse, récita les prières prescrites pour la levée du corps, et l'église abrita une dernière fois celle qui l'avait quittée naguère pleine de santé et de force. Malgré l'heure avancée de la nuit, une partie du bourg était là pour recevoir leur digne et bonne comtesse. Chacun voulait rendre ses devoirs à la noble chrétienne qui leur avait rendu tant de services. La veillée funèbre se fit, et le lendemain, depuis l'aube jusqu'à la messe d'enterrement, le peuple reconnaissant vint tour à tour près du cerceuil. Il suppliait Dieu de recevoir sa bienfaitrice au nombre de ses saints ; elle avait pratiqué en effet des vertus bien chères au cœur de Notre-Seigneur. Chacun a dit en apprenant sa mort : Quelle douleur ! elle était si bonne ! Ce fut un cri général de détresse : la mort a frappé à l'endroit le plus sensible la noble famille de Maupas et la chrétienne paroisse de Morogues.

Six années se sont écoulées depuis son arrivée dans la région, et déjà ses bienfaits sont sans nombre, et déjà elle a su gagner tous les cœurs par sa charité, sa douceur, sa simplicité. En elle les pauvres perdent leur plus grand soutien : elle était leur providence ; sa charité, toujours à l'épreuve, devenait de plus en plus vive au contact des misères à soulager ; elle ne savait pas refuser, et bien loin d'attendre qu'on vînt frapper à sa porte, elle allait au-devant du malheureux. Les habitants de Morogues l'ont vue plus d'une fois quitter son château, et pénétrer dans les plus humbles chaumières, consoler les malades et les affligés, leur glisser une pièce d'argent dans la main, déposer sur un meuble la nourriture qui fortifiera et rendra la santé. Et que de secours dont on ignorait la provenance !

L'enfant était aussi l'objet de sa sollicitude et de sa tendresse. L'école des filles connaît ses libéralités et ses encouragements ; les enfants du catéchisme de première communion lui sont redevables d'une partie de leur éducation chrétienne ; elle ne craignait pas de les enseigner elle-même, et de faire comprendre à leur intelligence, parfois bien rebelle, les principes de la religion dont elle était si fortement instruite.

(1) On nous communique ce récit publié dans la *Semaine religieuse* de Bourges, n° du 20 août 1898. Nous l'insérons en souvenir des bonnes œuvres accomplies par l'honorable famille de Layre dans le diocèse de Chartres.

Elle était charitable, bonne et affable pour tous. Toujours, sur son visage, on trouvait répandue cette douceur qui attire tout à soi, qui force au respect et à la vénération. Tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher, et ils sont nombreux, car sa simplicité lui permettait d'arriver à tous, ont contemplé constamment le calme de ses traits ; elle a souffert, sans doute, mais jamais elle n'en a laissé paraître quelque chose ; son visage ne trahissait point ce qui se passait au dedans d'elle-même.

Il ne nous a pas été donné de la posséder plus longtemps ; Dieu l'a retirée ; c'est son secret ; mais au ciel elle continuera de protéger ceux qui lui appartiennent. Dieu ne peut refuser à l'âme qui ne lui a rien refusé. C'est là notre espérance, et les personnes venues assister aux funérailles de Mme la Comtesse de Maupas avaient ces sentiments dans le cœur.

Malgré les travaux de la moisson, une grande partie de la population était présente. L'église, entièrement tendue de noir, était trop étroite pour contenir la foule émue. Beaucoup aussi, attirés par la renommée de ses bienfaits, étaient venus des environs rendre un hommage solennel à la vertu. Il y avait encore là un grand nombre de parents et amis de la famille de Maupas : leur présence montrait quelles douloureuses et profondes sympathies causait un si grand deuil.

La messe fut chantée par M. le Curé de Morogues ; après l'absoute, donnée par M. Renagout, archiprêtre de la Cathédrale, le corps fut conduit au cimetière. Il a été déposé dans un caveau provisoire en attendant le monument qui sera érigé par la famille.

Un nombreux clergé assistait à la triste cérémonie ; on y remarquait tout particulièrement M. le Supérieur et M. l'Econome du Petit-Séminaire Saint-Célestin, en faveur duquel elle avait déployé tant de zèle pour obtenir l'argent nécessaire à la réédification de la partie incendiée. Dieu lui en tiendra compte, car la charité appelle la charité. *Un habitant.*

Baudreville. — Un service funèbre, suivi d'une distribution de pain et de viande, a été célébré samedi 20 août en l'église de Baudreville à l'occasion de la mort de Mme Marie-Aline Choppin d'Arnouville, comtesse de Cosnac, propriétaire à Baudreville d'une des plus grandes fermes de la Beauce. Dans un hommage rendu à la mémoire de cette noble dame, M. le curé de Baudreville a fait ressortir non pas l'éclat des titres de la défunte, mais le mérite de sa bienfaisance à l'égard des pauvres de la paroisse.

Une assistance nombreuse et sympathique était venue confirmer ce témoignage. L'intelligent et actif régisseur de la ferme, M. Gouëffon, saura en faire part à M. le marquis de Cosnac, l'héritier des traditions de cette noble et bienfaisante famille.

FAITS DIVERS

La question du désarmement général. — C'est la question à l'ordre du jour. Toute l'Europe se préoccupe de cette proposition de désarmement faite par le czar de Russie. Le Pape a félicité le czar, et à cette occasion, on rappelle l'allocution prononcée par S. S. Léon XIII au consistoire du 11 février 1889; elle indiquait et le péril des nations armées et les bases d'une paix générale qui sont la justice et la charité.

Les œuvres du Cercle de Saint-Pierre. — Léon XIII, toujours préoccupé de soulager les pauvres de la ville de Rome. a voulu tout récemment contribuer à l'ouverture de nouveaux fourneaux économiques au profit des habitants du quartier Trévi, au pied du Quirinal. Les jeunes gens du Cercle de Saint-Pierre, auxquels est confiée l'œuvre des fourneaux économiques, ont fait de la récente inauguration d'un de ces établissements dans le quartier Trévi l'objet d'une fête de charité admirablement réussie, avec l'intervention et le généreux concours du Cardinal pro-dataire l'Eme Aloisi-Masella.

Du compte rendu que le Cercle de Saint-Pierre vient de publier sur le fonctionnement des fourneaux économiques qu'il a multipliés, surtout dans les quartiers populaires de Rome, il résulte qu'en 1897 il y a été distribué 199,751 rations de soupe et de viande. Une autre section du Cercle, celle qui s'occupe de l'œuvre des dortoirs économiques, a donne asile, dans ces dortoirs, l'année dernière, à environ 83,000 personnes. Le secrétariat du peuple, également institué auprès du Cercle de Saint-Pierre, a fourni, l'an dernier, 8,976 consultations gratuites sur autant d'affaires administratives, pénales, etc., en exerçant en beaucoup de cas l'office de médiateur. Il est aussi d'autres œuvres auxquelles les 650 associés du Cercle de Saint-Pierre, véritable élite de la jeunesse romaine, se dévouent assidûment : instruire les enfants pauvres et les préparer à la première communion ; recevoir et diriger les pèlerins, donner aux classes populaires des conférences d'actualité, faciliter la lecture des bons livres et des bons journaux, assigner des honoraires de messe aux chapelains envoyés dans la campagne romaine ; recueillir des objets de vestiaire et de lingerie à distribuer aux pauvres; ils accomplissent, en un mot, toutes les œuvres de charité et d'action sociale.

Châteaubriand. — Voici comment la *Semaine religieuse* de Rennes rend compte du discours prononcé l'autre jour à Saint-Malo par le R. P. Ollivier :

Le P. Ollivier a retracé la vie patriotique et chrétienne de Châteaubriand :

« Vous avez vu souvent. a-t-il dit, les vagues de la mer envahir nos grèves; elles effacent les traces gravées sur le sable, elles emportent les fragiles édifices construits par la main des enfants; elles battent aussi le rocher de granit, elles le recouvrent même; mais quand elles se retirent et que tout s'est évanoui, le rocher reparaît intact et dresse toujours sa tête altière: ainsi les flots du temps balayent les renommées vulgaires; mais ils respectent les grands noms.

Châteaubriand a essuyé les assauts de la médiocrité envieuse, de l'impiété déchaînée; il a pu paraître un instant submergé sous ses vagues furieuses; mais il a triomphé: son étoile a dévoré l'ombre et brille comme le phare des générations nouvelles. »

Et le dominicain, à l'éloquence imagée et hardie, le bon Malouin, fils des vaillants corsaires, a, tout en proposant son héros pour modèle, flagellé de main de maître ces impies fameux, aussi mauvais Français que pauvres philosophes, et ces renégats du vieux culte et des traditions sacrées, qui rejettent leur drapeau quand la victoire est tombée de ses plis, oubliant que l'honneur pend encore à ses glorieux lambeaux.

Le Secret de la Confession : Le tribunal correctionnel de Luxembourg vient de rendre sa sentence dans l'action civile intentée par M. le curé Keiser, de Lenningen, accusé calomnieusement d'avoir violé le secret du confessionnal, contre le journal *Luxemburger Kleine Presse*, qui avait publié cette calomnie.

Le rédacteur de ce journal s'est déclaré auteur des articles incriminés, le tribunal a retenu l'éditeur comme complice du premier de ces articles. Il constate et flétrit en ses considérants les inculpés de leur procédé qui avait pour seul mobile la recherche du scandale; il constate encore le manque de toute bonne foi, et condamne le véritable auteur, c'est-à-dire le rédacteur, à 15 jours de prison et 26 francs d'amende, son complice par défaut à 75 francs d'amende, et tous les deux solidairement à la somme de 500 francs pour dommages-intérêts en faveur du curé.

Le tribunal décide en outre l'insertion du jugement, aux frais des inculpés, dans la *Kleine Presse* et trois autres journaux du pays, au choix du plaignant.

Voilà un calomniateur vertement puni !



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

Nº 28.



SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1898



LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 11 septembre, 15e dimanche après la Pentecôte, *Fête du Saint nom de Marie*, double-majeur. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, sermon et quête en faveur de l'Œuvre des Campagnes, complies et salut.

— Lundi, mardi et mercredi, à 8 h. du soir, sermon.

— Mercredi, Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix ; exposition et vénération de la vraie Croix.

— Jeudi, octave de la Nativité, *Fête de l'Adoration*, Exposition du T. S. Sacrement de 6 h. du matin jusqu'au soir. Messes au grand chœur avec chants, à 6 h., 7 h. et 8 h. — Office capitulaire à 9 h. et à 3 h.— Adoration réparatrice, à 4 h. 1/2.—Cérémonie pour la clôture de l'octave, à 7 h. 1/2 du soir : sermon, salut et procession aux flambeaux dans la Crypte.

— Mercredi, vendredi et samedi, *Quatre-Temps*, jeûne et abstinence.

— Samedi 17, fête des Stigmates de Saint-François. — Messe pour les Tertiaires, à 6 h., chapelle Sainte-Madeleine.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

La Mine évangélique, ou trois cents plans oratoires suivis, puisés dans l'Évangile, avec indication des textes, par l'abbé Caillet, missionnaire apostolique, gr. in-16 de 284 p., couverture papier parcheminé. Lyon, Emmanuel Vitte, éditeur. Prix franco : 3 fr.

Cet ouvrage a été recommandé avec grands éloges par Mgr l'archevêque d'Avignon et Mgr l'Évêque de Gap.

La *Mine Évangélique* comprend un cadre, des plans, des textes. Sous neuf titres ou séries est groupé l'ensemble des enseignements que renferme l'Evangile, qui forment ainsi une synthèse complète de la doctrine évangélique basée sur le texte sacré. Jésus-Christ et ses mystères, Jésus-Christ docteur, Jésus-Christ législateur, Jésus-Christ modèle, Jésus-Christ fondateur de l'Église, Jésus-Christ auteur de la Grâce, le péché, les vertus, les personnages évangéliques.

« Soumis à des hommes compétents, dit Mgr l'évêque de Gap, dans une lettre » à l'auteur, vos plans et vos divisions ont été trouvés irréprochables et d'un » ordre parfaits et les textes nombreux et bien choisis. Ce m'est donc une vraie » satisfaction de vous en féliciter et de lui donner mon entière approbation. »

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du numéro du 5 septembre 1898 : I. La « Bonne souffrance » de M. Coppée, par le P. V. Delaporte. — II. La réplique du patriarche de Constantinople à Léon XIII, par le P. F. Tournebize. — III. Le Centenaire de Vasco de Gama et la colonisation portugaise (deuxième article), par le P. H. Prélot. — IV. Gœthe, sa vie, son œuvre (quatrième article). — L'épopée. — Les poésies lyriques, par le P. L. Chervoillot. — V. A propos d'un centenaire : L'Œuvre de Michelet, par le P. C. de Beaupuy. — VI. La Télégraphie sans fils, par le P. J. de Joannis. — VII. Livres. — VIII. Évènements de la Quinzaine.

N° 28. 10 Septembre 1898.

SOMMAIRE

LE SAINT NOM DE MARIE.

Après le nom adorable de Jésus, devant qui tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers, il n'en est pas de plus doux, de plus saint, de plus agréable que celui de Marie.

Marie ! quel est le chrétien qui ne prononce ce nom avec une indicible suavité et une inaltérable confiance ? Dans les ténèbres du péché, ce nom devient une lumière qui montre les profondeurs de l'abîme où l'on est tombé. Dans les sombres régions du désespoir, ce nom inspire la certitude du salut. Dans les lâches capitulations de la conscience, ce nom montre la voie droite où il faut se hâter de rentrer.

Ah ! que de chrétiens doivent leur retour, après de longs égarements, à l'invocation de ce nom béni ! Trop longtemps retenus loin de Dieu par de coupables habitudes, un jour, ils ont pensé à Marie, le refuge des pêcheurs : le nom à jamais béni de la plus aimable des mères est monté à leurs lèvres, et, soudain, ils se sont sentis pris de dégoût pour leur vie d'iniquité ; la lumière s'est faite dans leur esprit en même temps que la pureté revenait dans leur cœur. Désormais, ils se rangeront parmi les enfants de Dieu et les amis de Jésus ; désormais, leur vie deviendra sainte, et par leurs exemples, ils répareront les scandales qu'ils ont trop longtemps donnés à leurs frères.

Si l'on pouvait persuader à tous les pécheurs l'efficacité du recours à Marie ; si l'on pouvait leur inspirer à tous la pensée d'invoquer son saint nom, que de retours, que de conversions on pourrait attendre ! N'en fait-on pas tous les jours l'heureuse expérience ? Qu'est-ce qui a ramené le pécheur endurci à son heure dernière ? N'est-ce pas l'invocation du saint Nom de Marie ? On a prononcé ce nom devant lequel les anges s'inclinent et qui fait trembler les démons ; je ne sais quelle agitation se manifeste sur les traits du malade ; son visage s'anime ; son regard s'attendrit ; les larmes montent à ses paupières. Il

invoque à son tour ce nom à la fois puissant et doux, et son âme s'ouvre aux éternelles espérances.

Mais si les pécheurs éprouvent les salutaires effets de l'invocation du doux nom de Marie, qui pourra dire les grâces que les âmes justes en retirent ?

C'est par l'invocation de ce nom, placé sur nos lèvres par nos mères en même temps que le nom adorable de Jésus, que notre enfance a été protégée par Marie, que notre adolescence a été gardée et notre jeunessse préservée des écueils et des naufrages. Tous les jours encore, ne voyons-nous pas, ne sentons-nous pas la protection maternelle que Marie nous accorde, quand nous sommes fidèles à invoquer son nom ? Ah ! ce ne sont ni les occasions, ni les tentations qui manquent aux fidèles enfants de Marie.

Mais elle les éclaire, les encourage, les fortifie, et les luttes qu'ils soutiennent énergiquement, grâce à sa maternelle protection, ne servent qu'à accroître leur vertu et à augmenter leurs mérites.

Il n'est pas jusqu'aux dangers matériels que l'invocation du nom de Marie ne puisse conjurer. Que d'exemples on pourrait citer comme preuves !

Ayons donc souvent recours à cette Mère dont la puissance égale la bonté.

Si nous sommes pécheurs, recourons à elle, invoquons son nom avec confiance : elle éclairera notre intelligence et lui montrera le vrai chemin à prendre pour retourner à Dieu ; elle échauffera notre cœur et lui communiquera le saint désir de sortir de la voie de l'iniquité ; elle fortifiera notre volonté et et lui donnera l'énergie nécessaire pour rompre les mauvaises habitudes et les liens qui nous retenaient dans le mal.

Si nous sommes en grâce avec Dieu, invoquons le nom de Marie avec amour. Ce nom béni sera notre meilleure sauvegarde contre les assauts du démon et contre les ardeurs de nos passions. C'est par l'invocation de ce saint nom que nous nous sentirons portés vers la sanctification de notre état, avec un élan auquel rien ne saurait résister. C'est l'invocation de ce nom qui mettra en fuite tous nos ennemis et nous obtiendra la grâce d'entrer un jour dans la céleste patrie.

Dans nos dangers matériels, recourons également à Marie avec la plus inébranlable confiance. Si elle le juge à propos

pour la gloire de Dieu et le bien de nos âmes, elle nous préservera de tout malheur.

Après le nom de Jésus, n'ayons pas de nom qui nous soit plus précieux que celui de Marie. N'est-ce pas le nom de notre mère, et Marie n'est-elle pas la plus tendre des mères? Prenons l'heureuse habitude de le prononcer souvent et toujours avec le plus profond respect, et la plus tendre dévotion, avec la plus entière confiance. Pendant notre vie, il nous sera une force et un soutien ; à l'heure de notre mort, il deviendra pour nous une consolation et une espérance ; pendant l'éternité, il sera pour nous une douce joie et une source de pure et inaltérable félicité.

UN CATHOLICISME AMÉRICAIN, SES TENANTS ET SES ABOUTISSANTS.

(La Semaine religieuse de Cambrai publie en tête de son numéro du samedi 3 septembre 1898 les réflexions qui suivent. Elles sont, à nos yeux, d'une haute importance, on nous saura gré sans doute de les reproduire.)

Le titre de cet article et de ceux qui suivront est bien fait pour étonner: *Un catholicisme américain!* Le catholicisme n'est ni américain, ni français, ni italien ; il est universel, il s'étend à tous les temps, à tous les lieux, toujours et partout semblable à lui-même. S'il existe vraiment un catholicisme américain, c'est un christianisme qui n'est plus le catholicisme, puisqu'il prend une spécification qui le sépare de la grande unité religieuse: hérésie, si la spécification est doctrinale ; schisme, si elle l'arrache à l'autorité de celui à qui Jésus-Christ a dit: « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. Pais mes agneaux, pais mes brebis. »

Ce titre cependant est légitime en tête d'une étude qui a pour objet non point une hérésie, ni un schisme, grâces à Dieu, mais des tendances doctrinales et pratiques, puisque c'est celui dont se parent eux-mêmes les auteurs de ces tendances. Qu'il suffise de citer M. l'abbé Klein, publiant dans la *Revue française d'Edimbourg* (septembre-octobre 1897), un article-programme qu'il intitula CATHOLICISME AMÉRICAIN.

Si le titre de l'étude est justifié, l'étude elle-même s'impose à l'heure présente.

Depuis six ans, une propagande des plus actives est faite sous toutes les formes, en France, et en particulier dans notre diocèse, en faveur des idées comprises sous le nom d'*Américanisme*. Les personnes les moins attentives au mouvement des idées peuvent avoir remarqué la défaveur jetée sur les anciennes méthodes d'apostolat, sur les œuvres et les institutions créées par le zèle de ceux qui ont essayé de relever les ruines faites par la Révolution ; d'autre part, l'accueil et la propagande d'idées téméraires, de méthodes hasardées, d'institutions suspectes.

Ceux qui vont plus au fond des choses, qui examinent d'où viennent ces tendances, s'aperçoivent bientôt qu'elles émanent d'un même foyer, d'une *école*.

Elle ne prétend à rien moins qu'à prendre la direction du clergé en France et ailleurs ; et même elle s'offre de se charger de sa formation.

Cette prétention a été mise en pleine lumière lors de la publication de la *Vie du P. Hecker*. Dans la préface de ce livre, M. l'abbé Klein dit : « Le P. Hecker a tracé et réalisé en lui l'*idéal du prêtre* POUR L'AVENIR NOUVEAU DE L'ÉGLISE... Il a établi les principes intimes de la formation sacerdolale pour les temps qui commencent. »

Et Mgr Ireland, dans l'Introduction de ce même livre, présente le P. Hecker comme « l'ornement et le joyau du clergé américain, comme LE TYPE *qu'il faudrait voir se reproduire le plus possible parmi nous*. »

Cette école a une doctrine : une doctrine qu'il importe extrêmement d'examiner de près, puisque c'est elle qui doit fournir les principes nouveaux de la nouvelle formation du clergé et de la nouvelle direction à donner à l'Église pour « la conduire à des succès qu'elle n'a jamais connus » ; ses prétentions vont en effet jusque-là. Le P. Hecker disait : « On fera appel à des hommes possédant cette nouvelle synthèse de vérité qui permet de résoudre les problèmes, d'éliminer les antagonismes, de se rencontrer avec les besoins de notre époque, à des hommes qui sauront prendre toutes les aspirations du génie moderne en fait de science, de mouvement social, de politique, de spiritisme (1), de religion, et les transformer tous en moyens

(1) Ainsi le spiritisme lui-même serait appelé à défendre l'Église et à procurer son universel triomphe ! !

de défense et *d'universel triomphe pour l'Église.* » (*Vie*, p. 398.)

Déjà la doctrine du « catholicisme américain » a été étudiée en divers ouvrages qui ont attiré la plus sérieuse attention de NN. SS. les Évêques et de Rome même. Nous avons parlé, avec les éloges qu'ils méritent, du livre de M. l'abbé Maignen : *Le P. Hecker est-il un saint? Études sur l'Américanisme*, et de celui du R. P. Delattre, S. J.: *Un catholicisme américain*. Nous avons même déjà publié deux articles sur cette question. Si nous y revenons aujourd'huî, c'est d'abord par déférence pour des désirs qui nous ont été exprimés et que nous aimons à considérer comme des ordres. C'est encore parce que l'étude de cette question nous a amené à la considérer à un point de vue sous lequel elle n'a point encore été présentée, et que marque le sous-titre de cet article : *Les tenants et les aboutissants.*

Avant d'aborder ce petit travail, nous devons faire quelques observations :

1° Le catholicisme dont il va être parlé est ici intitulé : Un *Catholicisme américain*, et non point Le *Catholicisme américain.* C'est qu'en effet on ne peut point dire que ce catholicisme soit le catholicisme de l'Église d'Amérique. Beaucoup d'évêques et de prêtres américains ont protesté contre l'Américanisme, et l'Américanisme compte malheureusement des partisans ailleurs qu'en Amérique. Il y a plusieurs années déjà, nous avons publié ici même une correspondance d'un prêtre d'Amérique qui déplorait l'Américanisme.

Le R. P. Martin, dans les *Études*, dit aussi : « Il n'y a pas bien longtemps, nous avons entendu nous-même des évêques d'Amérique, très patriotes, mais aussi très catholiques, désavouer de la façon la plus absolue les tendances, les idées et les agissements d'une école qui vise, disaient-ils, à faire prédominer les vues d'un petit nombre, à l'encontre de la très grande majorité des évêques dans les questions d'enseignement et de conduite. »

L'un de ces évêques, Mgr Mac Quald, évêque de Rochester, a cru devoir un jour prémunir son troupeau, et monter dans la chaire de sa cathédrale revêtu des ornements pontificaux et la crosse en main pour lire une déclaration d'une singulière énergie contre les agissements de l'un de ses collègues, le plus ardent propagateur de l'Américanisme.

Tout dernièrement M. Arthur Preuss, directeur de *The Review*, journal catholique très répandu en Amérique, écrivait à M. l'abbé Maignen :

« Permettez-moi de vous remercier au nom des meilleurs prêtres et des laïques américains qui abominent « l'Américanisme », parce que c'est une doctrine fausse et dangereuse. »

Ils essaient donc de tromper, ceux qui veulent solidariser les *Américanistes* avec l'*Eglise des États-Unis* (1). On conçoit l'intérêt qu'ils attachent à accréditer cette erreur.

2° Nous serons amenés, et déjà nous l'avons été, à prononcer quelques noms. Il est impossible de se soustraire complètement à cette nécessité dans une étude de ce genre ; nous l'écarterons toutes les fois que la chose sera possible.

De même nous devrons rappeler des faits qui montrent que l'Américanisme et ses tendances, et ses doctrines, et ses dangers de perversion, ne sont point aussi éloignés de nous qu'on aimerait à le penser. S'il importe de voir le péril lorsqu'il est encore loin, c'est un devoir impérieux de le montrer lorsque déjà il touche ceux que l'on aime.

Ce danger n'est point imaginaire.

Le Docteur Brwnson, protestant converti au catholicisme en même temps que le Père Hecker, écrivait dans le *Review* de Chicago du 23 décembre 1897 :

« Je dois moi-même confesser à ma honte et à mon grand chagrin que pendant trois ou quatre ans, j'ai écouté avec trop de respect ces catholiques libéraux et libéralisants soit ici, soit à l'étranger,et j'ai essayé d'encourager leur tendance aussi loin que je le pouvais faire sans me départir absolument de la foi et de la morale catholique....

» Mais je ne fus pas longtemps, par la grâce de Dieu, à découvrir que *la tendance que j'encourageais, si elle était suivie jusqu'au bout, me conduirait hors de l'Eglise ;* et aussitôt que cela devint clair pour moi, je n'hésitai pas à l'abandonner et à supporter de mon mieux l'humiliation d'avoir cédé à une influence dangeureuse et anticatholique. »

3° Avant d'entrer en matière, qu'il nous soit permis de faire entendre la voix d'un digne évêque, zélé à maintenir dans le clergé l'esprit ecclésiastique et les saines doctrines.

(1) Une brochure anonyme, mais dont on connaît l'auteur, intitulée : *Une campagne contre l'Église d'Amérique*, a été répandue à profusion dans le clergé.

Mgr l'évêque d'Annecy écrivait dernièrement :

Les hommes, laïcs ou prêtres, qui se sont donné la fonction de fournir au clergé un esprit nouveau pour des temps nouveaux, ne se proposent, disent-ils, que de procurer l'accomplissement des volontés les plus hautes. Ils se couvrent des plus honorables pavillons ; usurpant une garantie dans la mise en saillie des personnalités les plus justement réputées, vénérées, ils travaillent en sureté à la dépossession de l'autorité établie par Dieu dans son Eglise et qui est la vie même de l'Eglise. »

Puis, pour montrer d'un manière saisissante où cela peut conduire, Sa Grandeur engageait à méditer sur ce qui s'est passé à la fin du siècle dernier.

« En 1789, ceux-là seuls parvenaient à se faire écouter qui, rejetant toute pensée de réformes, d'améliorations *graduelles*, exigeaient une *refonte universelle et complète* : tout détruire, bâtir à neuf et sur de nouveaux fondements : c'était le cri de toute cette génération. Les jeunes entraînèrent les anciens, et, pour ne parler que du clergé tant régulier que séculier, combien de ses membres « donnèrent dans la Révolution » sans le vouloir, sans le savoir ; ils devinèrent, puis ils comprirent où on les menait, lorsqu'il était devenu impossible de s'arrêter. *Ils avaient cru sauver l'Église de France en l'associant au mouvement d'une prétendue renovation générale :* cruellement trompés, ils n'avaient fait que la compromettre ; ils avaient scandalisé ; ils avaient mis en péril leur propre salut. Tous ces phénomènes reparaissent et se déroulent rapidement depuis trois années surtout. »

Nous n'aurons plus à déplorer la même malheur. Déjà les yeux s'ouvrent. Plusieurs de mes confrères qui, il y a quelques années, me marquaient leur étonnement et même un mécontentement des « prenez garde à vous ! » semés çà et là dans la *Semaine Religieuse*, me remercient aujourd'hui. Leur nombre s'accroîtra, je l'espère, après cette étude.

Mais quand il en devrait être autrement, j'aurais la consolation d'avoir fait le possible pour leur rendre le service que Dieu et mes supérieurs m'ont mis en situation de leur rendre.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 11 au 18 Septembre.

11. — XVe dimanche après la Pentecôte. — *Fête du Saint nom*

de Marie, double majeur, mémoire de *saint Prote* et de *saint Hyacinthe*, martyrs.

Le nom de Marie signifie en langue hébraïque ou syriaque dame, lumière et étoile de la mer. Marie est la dame, la souveraine de tout l'univers parce qu'elle a enfanté le Seigneur du monde. Elle est aussi remplie de cette lumière qui ne s'obscurcit jamais. Elle est enfin l'étoile de la mer, pour ceux qui voguent sur l'océan de ce siècle turbulent ; regardons-la, invoquons-la pour atteindre sûrement le port de la bienheureure éternité.

12. Lundi. — *De l'Octave.* — Le ciel et la terre se réjouirent à la naissance de la B. V. Marie. La T. S. Trinité se réjouit : le Père en voyant sa chère Fille, née en ce monde ; Le Fils, celle qui devait être la Mère ; et le Saint Esprit, son épouse qui sera son temple et concevra le Fils de Dieu. De plus, quelle dut être la jubilation des anges du Ciel, au jour qu'ils virent naître sur la terre celle qui devait être leur reine !

13. Mardi. — *De l'Octave.* — La terre aussi est dans l'allégresse, à la naissance de Marie :

Les patriarches, voyant l'accomplissement de leurs désirs ; les prophètes qui l'avaient tant de fois annoncée ; tout le genre humain, dont elle est la gloire et l'honneur ; les pécheurs eux-mêmes, qui l'ont pour avocate et médiatrice.

14. Mercredi. — *Exaltation de la Sainte Croix*, double majeur.

L'Église a toujours eu beaucoup de vénération pour la vraie croix, parce que N.-S. J.-C. y a été attaché et à cause du sacrifice qu'il y a fait de sa propre vie pour notre salut. La vraie croix n'est honorée que parce qu'elle a porté le corps sacré de J.-C. et qu'elle a été teinte de son sang précieux, et nous n'honorons les images et les représentations de cette croix que parce qu'elles nous font souvenir du grand mystère du calvaire; quand nous nous prosternons devant elle, c'est pour adorer J.-C. l'auguste victime du Golgotha.

15. Jeudi. — *Octave de la Nativité*, mémoire de *saint Nicomède*, martyr. — A la cathédrale, procession solennelle en mémoire de l'inauguration de la statue de N.-D. de Sous Terre, en 1857. Si la naissance de Marie a été le sujet d'une joie universelle, ses parents y ont pris la meilleure part. Le père de la T. S. Vierge s'appelait Joachim, natif de Nazareth. Saint Luc, dans sa généalogie le nomme Héli. De là le nom d'Eliacim et de Joachim. Sa mère, Anne, naquit à Bethléem. Ils étaient tous deux de la tribu de Juda et de la famille de David.

16. Vendredi. — *Saint Lubin*, évêque de Chartres, double majeur ; mémoire de *sainte Euphémie* et ses compagnons, martyrs. — Saint Lubin succéda sur le siège épiscopal de Chartres à

Ethère, que quelques-uns appellent saint et bienheureux; il avait été reçu dans le diocèse sous son pontificat avec saint Eman, saint Avit et ses disciples. Il fut remplacé par saint Calétric, un de ses prêtres, qu'il avait guéri d'une maladie grave en l'oignant de l'huile sainte.

Le grand nombre des églises dédiées à saint Lubin témoignent de la vénération des peuples, comme aussi de l'éclat de ses miracles.

17. Samedi. — *Les Stigmates* de saint François. — Après la mort de saint François d'Assise, on vit dans ses pieds et dans ses mains des clous noirs comme du fer, tellement adhérents que lorsqu'on les poussait d'un côté, ils avançaient de l'autre. La plaie de son côté était d'un rouge très vif et produisait l'effet d'une belle rose. En un mot, dit un pieux évêque, écrivain de l'époque, il paraissait, comme s'il venait d'être détaché de la croix, représentant au naturel le crucifiement de N.-S. J.-C.

18. — XVIe Dimanche après la Pentecôte. — Fête de *N.-D. des sept Douleurs*, double majeur, mémoire de *saint Joseph de Cupertino*, confesseur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Notre-Dame de Bethléem. — Mgr l'Evêque de Chartres a répondu à l'invitation de Mgr l'Evêque d'Orléans et s'est rendu à Ferrières (Loiret), accompagné de M. l'abbé Legué, vicaire général, et de M. l'abbé Renard, chanoine honoraire, directeur au Grand Séminaire. Quatre prélats assistaient, le 6 septembre, à cette magnifique solennité du couronnement de N.-D. de Bethléem à Ferrières; c'étaient, avec Mgr Touchet, l'évêque du diocèse, N. N. S. S. l'archevêque de Sens célébrant, les évêques de Chartres et de Nice. On a évalué à près de douze mille le nombre des pèlerins venus pour la plupart du diocèse d'Orléans et des diocèses limitrophes. Les grands offices ont eu lieu en plein air sur le vaste emplacement ombragé d'arbres séculaires qu'on appelle le champ royal; les aspirants missionnaires, étudiants au Séminaire des Missions étrangères, qui ont à Ferrières leur maison de vacances, ont contribué beaucoup, par leur présence, à l'éclat de la fête, pour les cérémonies et pour le chant. Sa Grandeur, Mgr Touchet, a couronné la Madone et fait entendre une chaleureuse allocution. L'orateur annoncé, Mgr Chapon, a prononcé le discours proprement dit, qui expliquait le but et les conséquences de la fête. Ces paroles episcopales ont fait ressortir, entre autres détails, les analogies qui existent entre Notre-Dame de Bethléem et Notre-Dame de

Chartres, dont le culte fut reconnu dès l'origine et propagé par les mêmes apôtres.

Le 8 septembre à Chartres. — Nous voilà aux fêtes de la Nativité. Nous écrivons ces lignes au commencement de l'octave, alors que la foule des pèlerins envahit la cathédrale. Le temps superbe a favorisé les voyages; aussi très considérable est l'affluence des gens de la campagne. Nous ne pourrions compter les petits enfants, mais nous les entendons bien !... Les chants du chœur et les plus forts grondements du grand orgue, pendant l'office pontifical, couvrent à peine les bruits des voix enfantines, musique moins grégorienne que la nôtre sans doute mais dont les neumes d'un caractère à part doivent plaire à Notre-Dame. Aux vêpres, l'assistance remplit encore les nefs; le sermon du R. P. Daubigney, dominicain, parle à tous les cœurs comme une hymne en l'honneur de Marie; la procession et le salut, présidés par Monseigneur, comme tous les offices de cette fête, terminent solennellement la journée.

— Le 9, c'est le pèlerinage de Saint-Gourgon, pèlerinage très fréquenté, dans les paroisses de Saint-Arnoult-des-Bois et de La Bazoche-Gouet.

— Le 9 aussi, c'est au faubourg de Saint-Jean (de Chartres), la bénédiction par Monseigneur de l'école des Sœurs de N.-D. de Chartres, école dont nous avons parlé au dernier Supplément de *la Voix*.

— Dimanche prochain, 11 septembre, Monseigneur sera à Jouy pour la consécréation d'un autel.

Berchères-les-Pierres. — *Cérémonies de bénédiction.* Cette cérémonie a eu lieu le 28 août. M. le chanoine Roussillon a bénit solennellement, devant une nombreuse assistance, une statue de N.-D. de Lourdes et deux nouvelles verrières sorties des ateliers de M. Lorin, de Chartres. Ces belles verrières ont pour sujet l'histoire religieuse de Berchères à travers les âges. Elles rappellent comment la Cathédrale de Chartres fut construite avec les pierres de Berchères; comment une enfant du hameau de Chamblay, qui était suffoquée, fut guérie par Notre-Dame; comment une enfant de Berchères fut préservée des flammes par Notre-Dame; comment fut établie à Berchères la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Chartres, le 29 septembre 1853, par les soins de Mgr Regnault.

Un souvenir de Mgr Pie et d'une sainte Religieuse. — Nous lisons dans la *Semaine Religieuse de Poitiers :* Une pieuse pèlerine du diocèse de Châlons, ancienne élève au couvent des Oiseaux (Paris), revenue de Lourdes avec le Pèlerinage national,

s'est avisée d'écrire ses impressions de voyage, dans un style alerte, spirituel, attrayant au possible. Je détache de son carnet la page suivante, concernant Poitiers, où elle a fait station, le 18 août. Du reste, je tairai son nom et... le mien :

« Voici Notre-Dame-la-Grande, d'aspect oriental. La façade nous semble admirable, c'est une page de l'histoire sainte. C'est là, sous une dalle du sanctuaire, que repose Mgr Pie. Je m'agenouille sur cette dalle. La parole lumineuse du grand Évêque m'est encore présente. Je l'ai entendue si souvent aux Oiseaux!... Des liens étroits unissaient Mgr Pie à la famille de la Rochejaquelein. Mère Marguerite-Marie (A. de la Rochejaquelein) (1) ne pouvait se passer de ses conseils, et c'est en venant réconforter la Religieuse que le saint Evêque se donnait aux enfants. Que ma prière d'aujourd'hui lui prouve ma reconnaissance.

» Un petit trait me revient en mémoire. Je le cite. Il peint trop d'une part, l'éloquence persuasive de Mgr Pie, de l'autre l'amour naïf et touchant des serviteurs d'autrefois pour leurs maîtres.

» Mère Marguerite-Marie aimait à nous parler des cérémonies de sa Prise d'Habit et du sermon magnifique fait par Mgr Pie en cette circonstance.

» C'était en février : neige, glace, rien ne manquait pour rendre la température exceptionnellement rigoureuse.

» Mgr Pie savait quelles difficultés Mère Marguerite-Marie avait rencontrées pour suivre sa vocation. Il l'avait aidée à franchir le pas difficile du monde au cloître. Et maintenant il la compare à l'Epouse des Cantiques en possession enfin du bonheur cherché.

» — Allez, ma fille, lui disait il, allez dans le jardin du Seigneur... Il vous y attend, le divin Jardinier, pour y essuyer toutes les larmes de vos yeux...

» Allez dans le jardin du Seigneur, votre demeure y est désormais fixée... C'est là que vous goûterez toutes les douceurs », etc.

» Et les beautés du Jardin enfin possédé passaient sous les yeux de l'auditoire.

» Au sortir de l'Office, Mère Marguerite-Marie recevait tous ceux qui s'y trouvaient : parents et serviteurs.

» Parmi ces derniers, le père Pierre, le plus vieux et le plus brave de tous, était silencieux. Il semblait déçu. Mère Marguerite-Marie s'en aperçoit : « Qu'avez-vous, mon brave Pierre? N'êtes-vous pas satisfait?

— » Pas plus qu'il ne faut, not'demoiselle !... Votre évêque, il a dit comme ça que vous alliez habiter dans le jardin. Si beau qu'il

(1) Elle avait été élevée à Chartres, sous la direction du vénérable curé de la cathédrale, M. Lecomte, et de M. Pie.

soit, c'est-y un temps à vous y envoyer?... Pauvre demoiselle! vous n'y tiendrez jamais!... Je savais bien que vous n'aviez pas raison de nous quitter!... »

Et le brave homme essuyait ses yeux du revers de sa manche.

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Meslage. — Le Seigneur vient de rappeler à lui un de nos prêtres qui vivait depuis près de deux ans à l'asile sacerdotal de Bon-Secours. — M. l'abbé Meslage Louis-Auguste-Aimé a succombé, le 8 septembre 1898, à une longue maladie de paralysie, dont il a profité courageusement et pieusement pour la préparation aux récompenses éternelles. Inhumation à la cathédrale, le 10, à 10 heures.

M. l'abbé Meslage est né le 31 août 1825, à Montigny-le-Gannelon. A la fin de ses études, faites dans les séminaires diocésains, il a été ordonné prêtre le 21 mars 1850, et deux jours après il était curé de Montreuil. Il a été transféré à Saint-Denis-de-Moronval le 16 août 1852; à Marchéville, le 24 juillet 1864; à Levainville, le 23 juin 1867; à Montboissier, le 1er juin 1883; il a quitté le saint ministère le 22 janvier 1897. — Nous recommandons ce bon confrère aux prières de nos lecteurs. — Nous recommandons aussi les défunts suivants :

M. Constant Lefébure. — Le journal *La Vérité* nous a appris la mort récente de M. Constant Lefébure, décédé au château du Boulay, près de Boissy-le-Sec, dans sa 80e année. Ce respectable vieillard était membre du Comité de écoles libres d'Eure-et-Loir, comme M. Edouard Lefébure, son digne fils; comme lui il avait consacré sa belle intelligence et son zèle généreux au soutien de beaucoup de bonnes œuvres; il s'intéressait particulièrement à celles de sa paroisse de Boissy et au monastère cistercien de son voisinage.

M. Henri-Amédée Caït, ancien directeur de la Société générale à Dreux, à Chartres et à Blois, décédé à Courbevoie (40, rue de Colombes); nous n'avons pas oublié à Chartres ses bons exemples de vie chrétienne.

FAITS DIVERS

La France en Orient. — S. S. Léon XIII, dans une lettre à Son Em. le cardinal Langénieux, vient de reconnaître officiellement le droit exclusif qu'a la France de protéger les missionnaires et les établissements du catholicisme latin en Orient, droit que l'Allemagne nous contestait.

La lettre de Mgr l'archevêque d'Aix à Marie du Sacré-Cœur. — Le livre de Sœur Marie du Sacré-Cœur avait déjà été jugé magistralement par des écrivains catholiques, d'une vraie compétence. On sait comment Mgr Turinaz, évêque de Nancy, a condamné les fausses allégations sur l'ignorance des religieuses enseignantes et le projet d'université féminine. — A son tour Mgr l'archevêque d'Aix vient d'exprimer son opinion sur les mêmes sujets. Sa lettre, langage d'une haute autorité épiscopale, flétrit énergiquement le livre de Marie du Sacré-Cœur qui, dit-il, « obtient une publicité imméritée et malhonnête.... » Mgr Gouthe-Soulard aime et recommande, comme l'a toujours fait l'Église, la science qui glorifie Dieu, mais il rejette les motifs par lesquels voudrait justifier de dangereuses théories la prétendue réformatrice.

Canonisation du B. de la Salle. — La cause de canonisation du Bienheureux de la Salle avance rapidement, grâce aux excellentes preuves fournies à l'appui des miracles proposés pour la canonisation et grâce aussi au zèle du postulateur de la cause, le T. C. F. Robustien. Les miracles d'abord proposés à cet effet étaient au nombre de trois. Maintenant la postulation en a choisi deux, car ils suffisent pour la séance préparatoire. Celle-ci, fixée d'abord au 3 novembre, a pu être avancée à la date du 30 août en prenant la place d'une autre cause inscrite à cette date, mais pour laquelle le dossier n'est pas prêt. A supposer donc, comme tout permet de l'espérer, que le vote en deuxième instance sur les miracles du Bienheureux de la Salle, soit favorable, il ne restera plus, pour que la canonisation soit assurée, que la séance plénière ou définitive à tenir sous la présidence du Souverain-Pontife.

Le clergé en Allemagne. — Le projet de loi relatif à l'augmentation des revenus du clergé catholique vient d'être adopté par le *Herrenhaus* ou Chambre des Seigneurs de Prusse. Le cardinal Kopp, de Breslau, s'était rendu exprès à Berlin pour prendre part aux délibérations du *Herrenhaus* dont il fait partie. Tout en constatant que le projet est issu d'un accord entre le gouvernement et l'épiscopat, le cardinal estime que le projet ne répond pas entièrement aux vœux des catholiques et qu'il reste des lacunes à combler. Ces réserves faites, le cardinal Kopp appuie cependant la loi qui passe sans difficulté.

Reste la sanction royale qui ne saurait faire défaut.

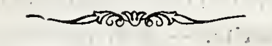
L'apostolat de la charité. — A la cérémonie du cinquantième anniversaire de l'œuvre des Faubourgs, S. Em. le Cardinal Perraud termina sont éloquent discours par ce trait émouvant : « Une pauvre femme, aigrie par la misère, disait à une grande dame qui la visitait : « S'il y avait un Dieu, il n'y aurait pas de gens comme

nous. » La grande dame pour toute réponse multiplia ses bontés à l'égard de cette pauvre femme. Et cette dernière fit, à l'insu de sa visiteuse, appeler un prêtre à son lit de mort. Comme la grande dame félicitait la pauvre femme revenue à des idées meilleures, celle-ci répliqua : « Je vous avais dit que s'il y avait un Dieu, il n'y aurait pas de gens comme nous. Maintenant, je crois qu'il y a un Dieu parce qu'il en faut un pour qu'il y ait des gens comme vous ! »

La manne. — Tous les faits miraculeux rapportés par nos saints livres ont provoqué les négations et excité la causticité des demi-savants. Le récit de la manne qui nourrit les Hébreux dans le désert a été un des thèmes favoris de l'impiété. Or, voici ce que Mgr Audo, évêque à Alep (Asie), vient d'écrire, le 28 avril, à Mgr l'évêque de Bayonne :

« Je veux informer Votre Vénérée Grandeur d'un fait surprenant et miraculeux qui a eu lieu, vers le commencement du mois de mars dernier, dans l'immense plaine entre Damas et Bagdad, en une région habitée dite Aana ou Algifana ; les habitants, affligés par la disette ou la famine, eurent recours aux jeûnes et à la prière afin de conjurer le fléau qui les décimait, et de se rendre moins indignes de la clémence et de la miséricorde divines. Le bon Dieu, à la fin, se laissa toucher, et, leur ouvrant un des trésors inépuisables et infinis de sa très tendre Providence, fit souffler un vent très fort sur toute la contrée : à l'instant on a vu tomber et recouvrir leur terre une substance dont ils ignoraient absolument la couleur et la nature ; ils la goûtèrent en y trouvant la saveur la plus exquise. Réconfortés par cet envoi providentiel, ils changèrent les prières de pénitence en chants de joie, de remerciements et de reconnaissance, comme autrefois avaient fait les Israélites pour la manne.

« La susdite région privilégiée est dans la Chaldée, l'ancien berceau d'Abraham, le père des croyants. On y voit encore de temps à autre les prodigieux effets de la vive foi abrahamite, qui est la base de tous les miracles dans l'Ancien et le Nouveau Testament. »



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.




SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 18 septembre, 16e dimanche après la Pentecôte, Fête de N.-D. des Sept-Douleurs, *double-majeur*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Mercredi, vendredi et samedi, Quatre-Temps (jeûne et abstinence), comme l'avait bien annoncé notre *Voix mensuelle*, pour les 21, 23 et 24 septembre.

— Jeudi, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE DE MIGNIÈRES. — Le Lundi 19, pèlerinage en l'honneur de N.-D. de la Salette. Messes basses à 7 h., 8 h. et 9 h. A 10 h., la grand'messe célébrée par M. le Curé de Meslay-le-Vidame et chantée par les enfants de l'orphelinat des Trois-Marie. Sermon par M. le Curé de Saint-Loup. Le soir à 2 h. 1/2, vêpres, procession et salut. — On peut gagner les mêmes indulgences qu'au sanctuaire de la Salette.

Guainville. — Le dimanche 18 septembre, Pèlerinage annuel au sanctuaire de N.-D. de Bonne-Nouvelle. — Offices comme les années précédentes. — Le soir, baptême de la cloche, à 3 h., sous la présidence de M. le chanoine Métais, délégué par Monseigneur. Sermon par M. l'abbé Michaeli, chanoine de N.-D. de Lorette. Le salut sera chanté par la Maîtrise de Rosny-sur-Seine. — Indulgence plénière aux conditions ordinaires (Bref du 1er oct. 1896.)

BIBLIOGRAPHIE

L'Église catholique à la fin du XIXe siècle. — **Rome**, *Le chef suprême, L'organisation et l'administration centrale de l'Église.* — Ce livre merveilleusement illustré est un monument durable élevé en l'honneur des membres de la hiérarchie catholique de l'Église. Il fera connaître au grand public la vie du glorieux Pontife Léon XIII et de ses collaborateurs immédiats, il fournira les renseignements les plus précieux et les plus intéressants sur l'organisation et le rôle de l'administration centrale de l'Eglise.

Rédigé par les écrivains les plus distingués, sous la direction d'un comité siégeant à Rome, des prélats les plus éminents, l'ouvrage a été soumis au Saint-Père, qui a daigné en approuver le plan général. Il paraîtra en 30 livraisons, du prix de 1 fr. 20 chacune, mises en vente tous les quinze jours à partir du 1er septembre. Pour le prix de 36 francs on aura donc l'ouvrage complet, formant un volume de 720 pages environ, comprenant un portrait en couleur du Saint-Père, 60 portraits hors texte et environ 1.100 illustrations intercalées dans le texte.

Les souscriptions devront être adressées à la librairie Plon, 10, rue Garancière.

SOMMAIRE

L'ENFANCE ET LA PRIÈRE. — LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉTRANGÈRES EN 1897. — SEMAINE LITURGIQUE. — SUR LE TANGANIKA. — CHRONIQUE. — NÉCROLOGIE. — FAITS DIVERS.

L'ENFANCE & LA PRIÈRE

M. François Coppée a publié sous ce titre : *l'Enfance et la prière*, un émouvant article dont voici quelques passages.

M. Coppée évoque le tableau si touchant de la mère qui fait prier son petit enfant à son réveil :

« Quelle douceur ! Elle prie avec lui, pour lui et par lui ! Ce sentiment de crainte respectueuse que nous inspire parfois la grandeur de la Divinité, elle ne l'éprouve pas à présent. Elle est pleine d'abandon et de confiance. Elle est certaine que Dieu exaucera les vœux que lui adresse une bouche si pure ; elle ne doute pas que Celui qui est la force infinie et la science absolue ne soit touché par tant d'innocence et de faiblesse. Et puis, il y a une Mère là-haut, la sainte Vierge, qui est la source de toutes les grâces et qui saura bien obtenir ce que lui demande une autre mère par la voix balbutiante de son enfant !

« Oui, vous êtes agréables à Dieu et vous prenez un sublime essor vers la gloire, prières de tous les chrétiens ! Hymnes liturgiques chantées par les prêtres, cantiques en toutes langues lancés à pleine voix par l'assemblée des fidèles, harmonieux orages des grandes orgues qui faites tressaillir la nef des cathédrales, chœur des pèlerins en marche vers quelque sanctuaire qui éveillez les échos des montagnes, pieux sanglots des affligés auprès des tombeaux, plaintes douloureuses des âmes repenties, paroles enflammées de la religieuse ou du moine en extase dans sa cellule, oui, vous montez jusqu'au trône du Tout-Puissant ! Mais avant tout, il est le Père : et, dans l'immense, dans l'éternelle rumeur des voix qui le louent et le confessent, il écoute aussi très tendrement, j'en suis sûr, les candides et presque inconscientes prières des petits enfants, pareilles à un confus ramages d'oiseaux.

L'homme qui, dans son enfance, sut prier, ne l'oubliera jamais, les passions et les luttes de la vie, les révoltes de l'esprit et des sens, peuvent le conduire au doute, à l'incrédulité, que dis-je? au pire excès de la négation et du blasphème.

Une trace de la foi de son premier âge reste toujours au fond de son cœur, comme les caractères de l'ancien manuscrit sur le parchemin d'un palimpseste. Vienne la grande douleur, la profonde détresse — physique ou morale. Oh! comme il se rappellera toute de suite l'heure si lointaine où, agenouillé dans son berceau, il sentait, près de sa joue, la chaleur du visage de sa mère qui lui enseignait le *Pater* et l'*Ave*. Et, presque toujours, alors, il s'écroulera lui-même, se voilera la face de ses mains et poussera ce cri, qui sort naturellement du fond de l'homme : « Mon Dieu, ayez pitié de moi ! »

« Ce cri, pour une âme naufragée, — j'en sais quelque chose, — c'est le phare qui luit dans les ténèbres, c'est le port, c'est le salut !

« Aussi j'éprouve une véritable colère contre les malfaiteurs qui, pris d'une démence inconcevable, prétendent, — eux-mêmes ont forgé le mot, — « déchristianiser » la France. Certes, ils n'y parviendront pas. C'est la destinée de l'Église d'être toujours militante en ce monde; ses périodes de progrès et de décadence ne sont que des mouvements de flux et de reflux, et, en ce moment précis, nous sentons bien que le flot monte. Mais est-il, en vérité, une plus mauvaise action que de ravir au peuple la foi et la prière? Car elles sont faciles à ces humbles, à ces simples de cœur, — c'est même un de leurs privilèges, — et elles y trouvent, mieux que nous autres, en qui repousse toujours la mauvaise herbe de l'orgueil, un admirable viatique pour le dur voyage de la vie. Hélas! à l'heure qu'il est, un mal énorme a été fait, il s'aggrave tous les jours, et l'on nous prépare des générations de malheureux qui s'agiteront entre la révolte et le désespoir.

« Comment ne pas s'alarmer devant un pareil avenir? Comment ne pas s'indigner surtout à la pensée que ceux qui concourent à cette œuvre funeste ne sont même pas tous de bonne foi et que tel politicien bourgeois, prêt à voter tout ce qu'on voudra pour chasser Dieu de l'école, s'étonnerait que sa « dame » et sa « demoiselle » n'eussent pas de religion, comme il dit dans son plat langage ?

« Puisse le fait que je lui signale aujourd'hui, — ces innombrables enfants sans baptême, sans ombre de pensée religieuse, — faire un peu rentrer cet homme en lui-même; et si un soir, dans l'intimité de la famille, il se surprend à s'atten-

drir devant le tableau, — toujours auguste et charmant, — de sa femme faisant apprendre à son dernier-né quelque prière enfantine, puisse-t-il rougir de son hypocrisie et songer avec horreur que ce pain de l'âme qu'il accorde aux siens, il l'arrache aux pauvres gens ! »

LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES EN 1897.

TABLEAU GÉNÉRAL DE L'ÉTAT DES MISSIONS ET DES RÉSULTATS OBTENUS

En 1896, les baptêmes de païens adultes, administrés dans les vingt-huit missions confiées à la Société, s'élevaient à 32,882. Nous étions heureux de présenter un tel chiffre de conversions d'infidèles, et nous bénissions Dieu qui avait accordé aux travaux des missionnaires un résultat notablement supérieur à la moyenne de nos meilleures années.

Cette fois-ci, nous devons redoubler nos actions de grâces au Seigneur, car nous avons à annoncer des succès qui dépassent sensiblement ceux de 1896. Le nombre des baptêmes d'adultes, d'après les documents qui nous sont parvenus, monte, pour 1897, à 40,826. C'est donc une augmentation de 7,944 baptêmes de païens sur le précédent exercice; et il nous manque le compte rendu des deux missions du Yun-nan et de Siam.

Il nous sera permis de signaler, comme ayant le plus contribué à ce magnifique résultat : la Cochinchine orientale avec ses 5,837 baptêmes, et surtout la Cochinchine septentrionale qui en compte 9,020. Mentionnons encore la Mandchourie et le Kouang-tong qui n'avaient jamais présenté un chiffre aussi élevé qu'en 1897, et qui voient le mouvement vers notre sainte religion s'accentuer de plus en plus. Dans chacune de ces missions, il y avait à la fin de l'exercice plus de 30,000 catéchumènes.

Ces conversions si nombreuses, obtenues le plus souvent malgré des obstacles de tout genre suscités par l'ennemi des âmes, représentent une somme considérable d'efforts et de labeurs persévérants. Toutefois, elles ne constituent pas à elles seules les progrès réalisés, et elles sont loin de donner la mesure exacte du travail accompli par les ouvriers apostoliques. La vie d'une mission s'affirme encore de bien d'autres manières : par les soins que réclament les écoles, par la direction des

séminaires, la construction d'oratoires ou de chapelles dans les nouveaux postes, l'instruction plus assidue des néophytes et leur formation aux pratiques de la vie chrétienne, enfin par la visite plus fréquente et plus régulière des fidèles souvent disséminés sur d'immenses territoires.

Nous avons fait un relevé général de l'administration des sacrements, dans nos missions, pendant le dernier exercice. Nous l'insérons ici :

Confirmations : 30.246 ; confessions : 1.292.770 ; communions : 1.536.497 ; saints viatiques : 10.367 ; extrêmes-onctions : 16.942 ; mariages : 10.056.

Ce relevé est forcément incomplet, puisque deux missions ne nous ont envoyé aucun rapport et que d'autres donnent seulement le chiffre des confessions annuelles et des communions pascales, sans indiquer celles de simple dévotion. Mais tel qu'il est, il montre d'une manière sensible comment sous l'action de la grâce divine et par les soins constants des missionnaires, l'esprit de foi se développe de plus en plus parmi nos chrétiens.

Nous terminons cette petite note, en faisant remarquer que le tableau général de l'état de nos missions au 21 décembre 1897 et des résultats obtenus par nos missionnaires au cours de l'année, permet de constater, sur l'exercice 1896, une augmentation de 259 églises ou chapelles, 31 séminaristes, 212 écoles et 8,000 élèves.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 18 au 25 Septembre.

18. — XVI[e] dimanche après la Pentecôte. — Fête de *N.-D. des sept Douleurs*, double majeur, mémoire de saint Joseph de Cupertino, confesseur. — Jérémie, dans ses lamentations, s'est écrié : « O vierge, fille de Sion, à qui vous comparerai-je? Comment vous consolerai-je ? » Nous savons de qui parlait le prophète. Mais, sous les traits de cette vierge, fille de Sion, dont la douleur lui semblait vaste comme la mer, n'entrevoyait-il pas aussi celle que nous appelons N.-D. des Sept Douleurs? L'Église le suppose lorsqu'elle place la même interrogation sur les lèvres de ses ministres dans l'office des sept Douleurs de la B. V. Marie. « O Vierge, fille de Sion, disent-ils à la sainte Mère de Dieu, à qui vous comparerai-je ? comment vous consolerai-je ? »

Le veillard Siméon lui avait fait entendre un jour cette parole.

Un glaive de douleur transpercera votre âme. Et Marie avait renfermé en son cœur cette sinistre prophétie. Quelle âme, si affligée soit-elle, ne serait consolée au pied de sa mère des Douleurs ? que sont nos angoisses auprès de celle de Marie ?

19. Lundi. — *Saint Janvier et ses compagnons*, martyrs. — Saint Janvier, évêque de Bénévent au royaume de Naples, fut condamné à mort comme chrétien par le préfet Timothée, sous le règne de Dioclétien et Maximien, avec Festus, Désiré, Sosie, Procule, Eutychès et Acace, ses compagnons de prison, qui subirent le martyre dans la ville de Pouzzoles. Le corps de saint Janvier fut transporté en divers lieux, à Benévent, au mont de la Vierge, et à Naples où il opéra plusieurs miracles. Il délivra la ville et le royaume de l'incendie du Vésuve; et chaque année, plusieurs fois, lorsqu'on approche de la tête de saint Janvier une fiole de son sang, ce sang se liquéfie et se met à bouillir, comme s'il venait d'être répandu. Tout le monde est témoin de ce miracle.

20. Mardi. — (Vigile de saint Mathieu) *saint Eustache et ses compagnons*, martyrs. — Saint Eustache était soldat, et il gagna de brillante victoires sous le règne de Trajan. Etant revenu d'une de ces batailles sous le règne d'Adrien, il ne voulut pas sacrifier aux dieux. L'Empereur le fit saisir avec sa femme et ses deux fils qui étaient soldats comme leur père, et il les fit jeter dans un taureau d'airain dans lequel on avait mis le feu. Après trois jours, on trouva les corps morts, aussi vermeils que s'ils avaient été en vie.

21. Mercredi. — *Quatre Temps* (jeûne), *saint Mathieu*, apôtre, double de 2e classe. — Saint Mathieu écrivit son évangile lorsqu'il était encore à Jérusalem, avant la dispersion des Apôtres. Il intitula son ouvrage : Évangile (bonne nouvelle), parce qu'il annonce à tous les hommes, même aux plus grands pécheurs, qu'ils peuvent espérer le pardon de leur péchés, la rémission des peines qu'ils ont méritées et la gloire qui est promise à ceux que Dieu a appelés à son héritage.

22. Jeudi. — *Saint Maurice et ses compagnons*, martyrs. — Saint Maurice était le chef de la légion thébaine, L'empereur Maximien lui fit entendre qu'il voulait se servir d'elle pour détruire les chrétiens des Gaules. A cette occasion, après avoir été décimés une première fois, les légionnaires qui restaient envoyèrent cette lettre à l'empereur : « Nous sommes vos soldats, mais nous sommes aussi les serviteurs de Dieu. Nous ne pouvons vous obéir en renonçant à Dieu notre Créateur, notre maître et le vôtre. Vous nous commandez de chercher les chrétiens pour les punir, pourquoi jeter les yeux sur des étrangers ? Nous voici ; nous confessons le Dieu auteur de tout et son Fils J.-C., nous avons encore les armes à la

main, mais nous ne résisterons pas parce que nous aimons mieux mourir innocents que coupables. »

23. Vendredi. — *Quatre Temps* (jeûne), *saint Lin*, pape et martyr, mémoire de *sainte Thècle*, vierge. — Saint Lin, italien de nation, ayant entendu prêcher l'apôtre saint Pierre à Rome, se convertit, et fut l'un des premiers chrétiens de cette ville. L'apôtre, ayant reconnu sa vertu, se servit de lui pour la prédication et l'administration des sacrements. Ce fut comme son coadjuteur et ensuite son premier successeur sur la chaire pontificale. — Saint Lin fut martyrisé par le consul Saturnin dont il avait guéri la fille.

24. Samedi. — *Quatre Temps* (jeûne), *N.-D. de la Merci*, double majeur. — L'ordre religieux de N.-D. de la Merci a été fondé pour délivrer les chrétiens de la captivité des musulmans. La T. S. Vierge apparut à saint Pierre Nolasque et lui ordonna de fonder en son honneur un ordre dont les religieux devaient racheter les chrétiens du pouvoir et de la tyrannie des Turcs, se donnant même en gage, s'il était nécessaire. Saint Pierre Nolasque alla trouver saint Raymond de Pennafort, son confesseur, qui avait eu la même vision. Et le roi Jacques, survenant au même instant, leur raconta qu'il avait été aussi visité par la Mère de Dieu dans le même dessein.

Ils résolurent tous trois de travailler aussitôt à la fondation de l'ordre de la Merci.

25. — XVII[e] dimanche après la Pentecôte, *saint Solenne*, évêque de Chartres.

SUR LE TANGANIKA

Ils étaient cinq sur le lac, un Père d'Europe et quatre néophytes indigènes.

La barque filait rapide, entraînée moins par les rames que par la brise légère qui la poussait vers la côte.

Bientôt le vent se lève, le ciel se fait sombre, le lac s'agite et bouillonne. L'orage se déclare terrible : en peu de temps, malgré les efforts du courageux missionnaire, le P. André, et de ses jeunes compagnons, la chétive embarcation chavire et est engloutie sous les flots.

Quelques instants après, le P. André, revenant à la surface, à la lueur des éclairs, voit devant lui deux de ses enfants qui surnagent à quelque distance. Au lieu de chercher à gagner la terre qu'il aperçoit à moins d'un mille et qu'il pourrait facilement atteindre, le missionnaire se dirige vers eux, car une pensée subite vient de lui traverser l'esprit : ces infortunés ne sont pas baptisés, et, s'ils

meurent, peut-être le ciel leur demeurera-t-il fermé. En quelques brasses il rejoint le dernier d'entre eux, mais le malheureux a cessé de vivre. Le Père dépose un rapide baiser sur le front glacé du fils de son âme et, plus triste, continue hâtivement sa route laborieuse.

Le second respire encore, et, à demi mort, fait des efforts désespérés mais presque inconscients pour échapper au trépas. Le P. André saisit le bras du jeune naufragé et s'efforce de le réchauffer sur son sein. Puis, dès que l'adolescent ouvre les yeux, il l'interroge de sa voix grave et pénétrante qui domine les bruits affreux de la tempête : « Veux-tu être baptisé, dit-il. Crois-tu en Notre Seigneur Jésus-Christ ! » A ce nom béni le néophyte recouvre une lueur de vie, son visage s'éclaire d'un pâle sourire et d'une voix si basse que son maître seul peut en saisir le souffle, il dit : « *Credo !* » je crois.

Le prêtre entend cet aveu et, rapide comme l'éclair, il verse quelques gouttes d'eau sur le front du jeune païen en prononçant les paroles de salut. Le ciel et la terre contemplent cette scène et les éléments eux-mêmes semblent s'apaiser devant l'acte sublime de la régénération par l'eau et le Saint-Esprit. Cependant le nouveau chrétien s'endort doucement dans sa bienheureuse éternité tandis que le vaillant missionnaire, épuisé par l'effort qu'il vient de faire, mais plein de joie d'avoir conquis une âme pour le ciel, se sent lui-même défaillir sur le corps de son fils spirituel. Tous donc sont ensevelis dans les flots, et le lac, insensible, recouvre désormais leurs corps unis et, avec eux, tout ce qui fut la barque du P. André.

X. Z.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Octave de la Nativité. — Les fêtes de la Nativité de la Sainte Vierge ont continué, à la Cathédrale, par une suite d'offices solennels, par l'affluence des pèlerins, par les cérémonies de chaque soirée qui attiraient un bon nombre de personnes pieuses de la ville. Les sermons du R. P. Daubigney étaient bien propres à inspirer aux âmes un accroissement d'amour pour Notre-Dame ; son langage ne pouvait qu'être sympathique aux chartrains.

Le dernier jour de l'octave, consacré spécialement à la fête d'adoration mensuelle, s'est terminé par un salut et la traditionnelle procession aux flambeaux dans la Crypte ; l'officiant était Monseigneur l'Évêque de Saint-Dié, arrivé à Chartres l'avant-veille : Monseigneur de Chartres avait profité de son passage parmi nous pour l'inviter à cette cérémonie et se tenait près de lui, également en crosse et en mître. La grande cérémonie du 15 septembre

se trouvait donc encore rehaussée par la présence de deux vénérés Prélats.

— Monseigneur l'Évêque de Chartres sera, dimanche prochain 18, au pèlerinage de N.-D. de Brébières, dans le diocèse d'Amiens; Sa Grandeur doit y officier.

— Quelques jours après la fête du couronnement de N.-D. de Béthléem, à Ferrières, une lettre d'un témoin nous a apporté quelques-unes des paroles de Mgr Touchet, remerciant les Évêques assistant à cette fête. Voici le texte de son compliment à l'adresse de Mgr Mollien :

« Merci, Monseigneur de Chartres; votre présence nous eût trop manqué. Vous deviez être ici, puisque vous êtes l'Évêque de la Vierge de Chartres, vénérée depuis si longtemps sur notre terre de France. A ce couronnement vous assistez, parce que vous m'êtes d'un voisinage charmant; mais vous devez à votre titre d'Évêque de Chartres d'être de tous les couronnements dont la Vierge est le sujet. »

Terminiers. — Dans cette paroisse, la récente laïcisation de l'école communale, provoquée par quelques radicaux, a douloureusement ému la généralité des habitants. Aussi un certain nombre de personnes se sont-elles imposé des sacrifices pour ouvrir une école chrétienne libre et y garder les sœurs de Saint-Paul qui, depuis tant d'années, se dévouent à l'éducation des enfants de Terminiers.

Toury. — On nous écrit de cette paroisse le 10 septembre 1898.

Monsieur le Directeur,

Connaissez-vous la petite ville de Toury? Isolée dans la vaste plaine de la Beauce, au milieu des bourgs et des riches fermes qui l'entourent, on n'en parle guère, et cependant il s'y passe parfois de bonnes, je dirais même de belles choses, des fêtes touchantes. Ainsi, celle du dimanche 4 septembre.

Dès la veille, les trois cloches de la vieille tour de l'église de Toury annonçaient par leurs plus joyeux carillons un évènement heureux. Au reste, on voyait les habitants joyeusement empressés. Bon nombre apportaient à l'église les plus belles fleurs de leurs jardins. Les jeunes filles étaient là nombreuses, prêtant leur gracieux concours pour l'ornementation des autels. L'église, la ville de Toury, attendaient le lendemain leur premier pasteur, Mgr l'Evêque de Chartres, pour la consécration d'un splendide maître-autel, œuvre de M. Gardien, sculpteur à Limoges; double fête, où tout en effet était bien de nature à charmer les esprits, captiver les cœurs. Aussi les attraits de cette fête religieuse l'ont emporté

sur ceux de l'ouverture de la chasse, et dimanche, dès 9 heures du matin, l'église se remplissait de fidèles. La cérémonie de la consécration était un peu longue, mais si intéressante! Et puis, à la messe basse célébrée après la cérémonie par M. le chanoine L..., du clergé de Paris, de beaux, de délicieux morceaux de musique exécutés avec art aux grandes orgues et sur la mandoline par d'excellents amateurs, charmaient la nombreuse assistance.

Après la messe, Monseigneur a daigné monter en chaire à la grande satisfaction de tous les fidèles très désireux d'entendre la parole de leur évêque. A Toury, on aime son église, son pasteur, on aime, on vénère son évêque, tout comme au temps jadis, on dirait que le vent mauvais n'y souffle pas.

Monseigneur étant donc monté en chaire, a remercié en termes chauds l'ancien curé de Toury, M. l'abbé Thirant qui, avant son départ pour la paroisse de Saint-Hilaire de Nogent, a eu l'initiative de ce bel autel et y a contribué. Monseigneur a remercié aussi le curé actuel de Toury qui met si bien tout son cœur à continuer et perfectionner le bien commencé dans cette chère et belle paroisse, et remercié enfin tous les paroissiens, soit pour leur générosité en faveur de l'autel consacré, soit pour leur concours, leur attitude recueillie autant que joyeuse, qui était bien l'une des beautés de cette fête. Mais ces bonnes paroles de Monseigneur, reçues avec une pieuse avidité, ne terminaient pas le programme de la journée. Comme pour le matin au départ du presbytère, une procession se forme et Monseigneur est reconduit sous le dais, suivi de la longue file toujours si touchante de petits enfants et jeunes filles en blanc et d'une foule compacte. A l'arrivée au presbytère, une douce enfant débite un tout petit compliment et, après quelques paroles de bienveillance et la bénédiction de son évêque, la foule se retire heureuse pour revenir bientôt, à 2 heures et demie de l'après-midi, assister aux vêpres et au salut.

Les vêpres! surprise nouvelle. Les vêpres, présidées par Monseigneur, chantées, enlevées en faux-bourbon par les jeunes filles et les chantres de la paroisse! quel charme! je ne trouve pas d'autre terme; quelle jouissance pour nous, habitants de Toury, qui n'avons pas la satiété des grandes villes! Nous devions cela à notre cher nouveau curé, M. l'abbé Hallier, musicien artiste et à un jeune talent qui lui a prêté son concours. Avant le salut, encore de beaux chants; et enfin, Jésus-Hostie, exposé au milieu d'une illumination féerique, bénit pasteur et troupeau, et chacun se retire emportant au cœur un bonheur ému dont le souvenir ne s'effacera pas de si tôt. On avait si bien, si pleinement joui dans cette fête où tout sans réserve avait été à la gloire du roi Jésus!

Un témoin.

Dommerville. — *Belle cérémonie.* — Une double cérémonie avait lieu dimanche dernier à Dommerville pour l'érection d'un chemin de Croix et la bénédiction de deux statues.

La gentille église du village avait revêtu pour la circonstance ses plus beaux décors ; ce n'était partout que festons, que verdure et que fleurs. Pourtant le plus bel ornement était encore une nombreuse assistance venue de Dommerville et d'Angerville qui avait peine à trouver place.

Ce qui frappe en entrant, ce sont les quatorze stations enlacées de guirlandes surmontées d'oriflammes.

Ce nouveau chemin de croix est l'œuvre de M. L. Beau, à Paris. Le cadre a la forme d'un médaillon, les personnages bien en relief et richement polychromés présentent finement caractérisées les diverses scènes de la passion. Le tout en plâtre durci est d'un goût parfait et d'une construction artistique.

M. le Doyen de Janville préside la cérémonie et voici que quatorze jeunes filles en blanc s'avancent à la tête de la procession chargées des quatorze croix ; puissent-elles n'en porter jamais de plus lourdes et les porter toujours avec autant de joie!

M. le Curé de Neuvy-en-Beauce, ancien curé de Dommerville, après une instruction touchante et bien appropriée, procède à la bénédiction liturgique et à l'inauguration du nouveau chemin de croix.

C'est maintenant le tour des deux statues du Sacré-Cœur et de saint Joseph qui attendent au milieu d'un parterre de verdure et d'un massif de fleurs. M. le Doyen prononce les prières du rituel.

Stations et statues, tout est dû à la générosité des pieux fidèles et aussi il faut bien le dire, à l'initiative et au zèle de M. le Curé de Dommerville, qui laissera à son église un beau et précieux souvenir.

A. R.

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Lemarié. — Nous recommandons aux prières M. l'abbé Louis-Henri Lemarié, ancien curé de Saint-Jean de Châteaudun, décédé pieusement dans le Seigneur, le 10 septembre 1898. La maladie l'avait obligé à quitter sa cure, il y a un an, et il s'était retiré dans sa maison de Chartres, pour recevoir plus facilement les soins nécessaires à son état de santé. C'est là qu'il a fini ses jours, après de longues souffrances, mais aussi avec la résignation chrétienne qui sanctifie.

Ses obsèques ont eu lieu à la cathédrale le mardi 13 ; M. le Curé de la cathédrale a célébré la messe, et Monseigneur a fait l'absoute Sa Grandeur a l'habitude d'agir ainsi pour les prêtres inhumés à la

cathédrale; l'assistance voit toujours avec édification ce témoignage d'attachement paternel à son clergé. Voici les dates biographiques du prêtre défunt :

M. l'abbé Lemarié est né à Dreux le 19 octobre 1830. Après ses humanités et sa rhétorique faites à Saint-Cheron, il rentra dans sa famille et passa près de dix ans à Paris dans un emploi d'administration civile, où il fut toujours remarqué comme excellent chrétien. En octobre 1860, il revint à Chartres et entra au grand séminaire. Ordonné prêtre le 21 mai 1864, il fut nommé curé de Blévy. Il devint vicaire de la cathédrale, le 1er octobre 1866; curé de Courtalain, le 15 mai 1876; de nouveau, vicaire de la cathédrale, le 22 septembre 1876, et curé de Saint-Jean-de-la-Chaîne, à Châteaudun, le 19 novembre 1876. C'est le 5 août 1897 qu'il donna sa démission de curé pour revenir à Chartres.

F. Angel-Prosper. — Natif de Dambron, diocèse de Chartres, de la communauté des Frères de la Ferté-Bernard, décédé à l'infirmerie de Notre-Dame-du-Rancher, le 1er mai 1897, dans la 21e année de son âge et la 5e de religion. — Nous venons de trouver la petite notice qui le concerne dans les bulletins nécrologiques des Frères des Ecoles chrétiennes.

Travailleur persévérant au scolasticat, comme il avait été docile et pieux au noviciat, le C. F. Angel-Prosper n'eut pas de peine à réussir dans la classe qui lui fut confiée à Laval, en 1895. Ses élèves s'étaient affectionnés à leur jeune et dévoué maître, et leur chagrin fut grand lorsqu'ils le virent, après une année consacrée à les instruire, s'éloigner sous l'étreinte de la maladie, qui le retint trois mois au repos.

Une trompeuse amélioration fit croire que ce cher Frère pourrait encore donner essor à ses désirs apostoliques. On lui désigna un classe peu fatigante à la Ferté-Bernard: il n'y put rester que quelques mois. Il fallut le rappeler à l'infirmerie du district, où sa pieté prit un accroissement d'autant plus grand que son abandon à la volonté divine devenait plus parfait, tandis que la vie se dissolvait lentement dans son corps brûlé par la consomption. Les derniers secours de la religion donnèrent à son âme la force de briser ses liens et de s'envoler doucement dans le sein de Dieu.

FAITS DIVERS

L'assassinat de l'impératrice d'Autriche (Elisabeth-Amélie-Eugénie), survenu le samedi 10 septembre, à Genève, a causé partout une profonde émotion. Les souverains ont vite adressé à Sa Majesté l'empereur François-Joseph le témoignage de leurs vives

condoléances. Le Pape a envoyé un télégramme plein d'expressions affectueusement touchantes, et l'exhortant, après ce nouveau malheur, à puiser la force et les consolations dans la confiance en Dieu.

Le lendemain, Léon XIII s'entretenant de cet événement douloureux avec les prélats de son entourage, leur a dit qu'il avait célébré la messe pour le repos de l'âme de l'impératrice. Puis rappelant la mort tragique d'Alexandre II, de M. Carnot, de M. Canovas, il montra combien il avait eu raison, dans l'Encyclique qu'il publia après la mort d'Alexandre II, en jetant un cri d'alarme dans le monde, et combien ses pronostics s'étaient, hélas ! trouvés justes en parlant des fruits que donnerait l'éducation des masses en dehors de tout principe religieux. »

La question des Fabriques et des Cardinaux français. — La question de la comptabilité des Fabriques soulève, depuis quatre ans, de sérieuses objections. Le décret du 18 juin 1898 ayant encore aggravé les dispositions du décret de 1893, les Cardinaux viennent de présenter au Gouvernement des observations qui sont renfermées dans une lettre datée du 2 septembre et remise le même jour à M. le Ministre des Cultes par S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris.

Les sept Cardinaux, signataires de cette lettre, demandent que les Évêques soient entendus et que, si la législation des Fabriques doit subir des modificatious, ce ne soit qu'à la suite d'un travail réfléchi et concerté avec qui de droit.

Pèlerinage à Domrémy. — Le 29 septembre prochain, sous la présidence de Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, et en présence de plusieurs autres évêques, aura lieu le grand pèlerinage annuel de la région de l'Est à Domrémy. — A 10 heures, messe solennelle. Discours par M. le chanoine Ollivier, archiprêtre de Sens. Salut. — A 2 heures, réunion à la Basilique : chant du *De profundis* pour les soldats défunts de nos armées de terre et de mer. — A 3 heures, salut solennel.

La Compagnie de l'Est fera des concessions sur le prix des billets.

— Une brochure intitulée *Américanisme* paraissait naguère à Rome avec l'*imprimatur* du Maître du Sacré-palais. C'est une réponse aux articles publiés dans le journal libéral *Opinione*. Elle atteint indirectement les revues et les journaux qui, en France, ont parlé dans le même sens. A Rome, on attribue cette brochure à un très haut personnage. Ce qui est certain, c'est qu'elle a été imprimée à la typographie vaticane. Le fait seul de sa publication, dans ces conditions, montre ce que l'on pense, à Rome, de l'*Américanisme* et des journaux qui le favorisent ouvertement ou obliquement.

Cercle catholique des Étudiants de Paris (Cercle du Luxembourg) 18, rue du Luxembourg. — Ce cercle est établi principalement pour les Étudiants inscrits aux Facultés de l'État ou de l'Institut catholique et pour les jeunes gens qui viennent à Paris suivre les cours des Écoles supérieures. Ils y trouvent des ressources pour leurs études et pour leurs délassements, en même temps que les moyens de contracter de bonnes relations et assurer ainsi la conservation de leurs principes religieux. — Une bibliothèque, des salons de travail, de lecture, de billard, d'escrime et de conversation, un atelier de peinture et de sculpture, un oratoire, sont ouverts dès le matin jusqu'à onze heures du soir, à tous les membres du cercle. — Des conférences absolument gratuites, de droit, de médecine, de littérature, de science et de philosophie ont lieu chaque semaine. Des leçons de peinture, de sculpture, de danse, d'équitation, d'escrime, de musique et de chant, sont données à des prix exceptionnels aux Membres du Cercle, qui trouvent des réductions avantageuses chez un grand nombre de fournisseurs attitrés. — La cotisation très modeste de ce cercle le met à la portée de tous les étudiants qui ne peuvent disposer que d'un faible budget et réalise pour eux une réelle économie. L'aumônier du Cercle, M. l'abbé Fonssagrives, se tient à la disposition des parents pour leur donner tous les renseignements nécessaires à la bonne organisation d'une vie d'étudiant à Paris. — Les membres du Cercle ont le droit d'assister aux Soirées du Dimanche consacrées à la musique et aux concerts ou soirées dramatiques, qui se donnent dans les salons de leur Association.

Tels sont, énumérés en peu de mots, les avantages d'une association qui depuis longtemps a fait ses preuves et qui donne aux parents toute garantie en même temps qu'elle offre aux futurs étudiants, avec les distractions nécessaires à leur âge, des moyens sérieux d'étude. — Ajoutons qu'une œuvre du Dimanche pour les lycéens internes existe et supplée auprès de ces jeunes gens à l'absence de leur famille.

Contre la crainte de la mort. — Je voudrais voir se constituer, parmi les chrétiens dignes de ce nom, une sorte de ligue d'assurance mutuelle contre la crainte de la mort, et aussi contre ces lâches et meurtrières conspirations du silence qui, trop souvent, même dans les familles où subsistent des habitudes religieuses, découronnent la mort de son austère majesté et privent le mourant du mérite immense de s'approprier et de faire sien, par une acceptation réfléchie, à l'exemple de J.-C., un sacrifice inévitable et toujours coûteux à la nature. Les membres de cette association prendraient entre eux l'engagement de se prévenir les uns les autres, en cas de maladie grave, afin de se donner par ces mutuels

avertissements, le gage d'une sincère et vraiment surnaturelle affection. (Card. PERRAUD.)

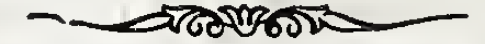
Angleterre. — *Prix d'exégèse.* — Un généreux pair catholique, Lord Braye, jaloux d'encourager l'étude des Saintes Ecritures parmi le clergé, vient de fonder, avec la haute approbation de la hiérarchie épiscopale, un prix annuel d'exégèse. Les religieux et les professeurs d'Ecriture sainte sont exclus du concours. En dehors des professeurs, tous les prêtres *séculiers* sont admis à concourir. Le premier examen aura lieu dans la semaine de Pâques 1899.

Le programme comportera l'exégèse générale des Evangiles selon saint Luc et selon saint Jean, ainsi que de la première Epître aux Corinthiens et de l'Epître aux Hébreux (texte grec et vulgate). Chaque candidat devra écrire une dissertation sur les Evangiles, une autre sur les Epîtres, et une troisième sur le Nouveau-Testament en général. Trois heures seront accordées pour chacune de ces épreuves.

Le prix consistera en une somme de 100 livres sterling (2.500 francs) sur lesquelles 40 livres seront consacrées à un voyage à Rome. Avis aux prêtres français.

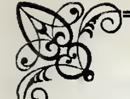
L'abonnement municipal au casuel des desservants. — *Sa suppression.* — Une circulaire ministérielle a été adressée aux préfets pour leur enjoindre formellement d'avoir à rayer, dans les budgets des communes, tout abonnement au casuel du desservant de la paroisse.

Ainsi, à partir du 1er janvier 1899, qu'ils se le tiennent pour dit, MM. les Curés n'auront plus à compter sur ce secours communal. Dans les petites paroisses, cet abonnement avait paru nécessaire. On sait que le casuel est le revenu accidentel d'une cure; il est perçu notamment à l'occasion d'un mariage, d'un enterrement. Si l'on estime à 2 p. 100 la mortalité dans un pays ; si d'autre part, on sait à quel faible somme s'élève le casuel d'un enterrement ou d'un mariage dans les paroisses de campagne, on comprend facilement que la plupart des curés ne trouvaient pas grandes ressources dans ce crédit. La commune inscrivait à son budget un crédit convenu, soit environ 200 francs pour une paroisse de 400 habitants : de cette manière, le desservant avait un revenu régulier, et les paroissiens, sans que leurs impôts en fussent sensiblement augmentés, n'avaient plus l'ennui des frais d'enterrement ou de mariage. C'était très bien ; maintenant, tout cela n'existe plus. Reste à savoir comment les choses se passeront. (*La Semaine de Lyon*).



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.





SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

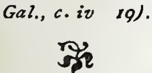
(4e SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)

VIRGINI·PARITVRÆ



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 25 septembre, 17e dimanche après la Pentecôte, S. Solenne, évêque de Chartres, *double.* A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Jeudi 29, Dédicace de S. Michel, double de 2e classe ; offices capitulaires à 9 h. et à 3 h. Pendant l'offertoire, deux chanoines en chape, à genoux sur les marches de l'autel, encensent cet autel où le célébrant continue son office.

— *Triduum* du Rosaire, jeudi, vendredi et samedi, à 8 heures du soir. Predicateur : R. P. Martin Rousseau, dominicain.

— Samedi 1er octobre, à l'heure des premières vêpres de la fête du Saint Rosaire, peuvent commencer les pieuses visites devant l'autel du Saint-Cœur de Marie, à la cathédrale, pour l'indulgence *totiès quotiès.*

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Saint Michel Archange. — La Librairie LIBAROS, de Nantes, vient d'éditer une *Nouvelle Image* de l'Archange Saint-Michel, mesurant 72 sur 55, pour faire le pendant à celle de Jeanne d'Arc à cheval, parue en mai dernier. Cette image est pour oriflammes, cartouches, transparents, et peut être distribuée dans les Écoles et les Patronages.

Il y a quatre éditions : *Saint Michel protecteur des Pèlerins et des défenseurs de l'Eglise :* figuré par l'Église du Mont-Saint-Michel, placée sous la garde de son épée ; — *Saint Michel, protecteur de la France :* figuré par l'église du Vœu National à Montmartre ; — *Saint Michel, protecteur de l'Eglise et du Pape :* figuré par le Vatican, Saint-Pierre de Rome et le Fort Saint-Ange ; — *Saint Michel gardien de l'Eucharistie :* figuré par un ostensoir qui repose sur le Pôle de la Terre.

En noir, le prix est de **0 fr. 50.** — Tirée en 8 couleurs, 2 fr. — Jeanne d'Arc et Saint Michel, demandés ensemble : en noir, **0 fr. 75**, en couleurs, **3 fr.** Pour un tirage spécial de Saint-Michel, avec le dessin d'une église particulière, le prix, serait de **40** fr. en plus.

ORIFLAMMES de Jeanne d'Arc et de Saint-Michel de toutes dimensions et à tous prix. — *LITANIES* de Saint-Michel, en gros caractères, pour coller sur carton, 30 cent. la feuille. — *COQUILLES* de Saint-Michel, feuilles mesurant 72 sur 55. Prix : 50 cent. (24 Coquilles par feuille. Argent, jaune, rouge au choix).

Au bruit des évènements qui nous menacent, puisse cette image contribuer à faire refleurir en France l'antique dévotion à saint Michel, que nos aïeux appelaient avec raison le *Prince de l'Empire des Gaules,* et à nous obtenir la puissante protection de l'Archange !

Sous presse : *Saint Michel Archange,* par Jeannaird du Dot, 1 vol. in-12 d'environ 200 pages. Prix : **1 fr. 50.**

N° 30. 24 Septembre 1898.

SOMMAIRE

DU ROSAIRE DE MARIE

Lettre de notre très Saint-Père Léon XIII
Pape par la divine Providence

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et en communion avec le Siège apostolique.

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

En considérant le long espace de temps, durant lequel, par la volonté de Dieu, Nous avons exercé le souverain Pontificat, Nous ne pouvons Nous empêcher de reconnaîte, que malgré Notre indignité, Nous y avons ressenti le secours ininterrompu de la divine Providence. Nous pensons qu'il faut l'attribuer principalement aux prières dites en commun, et partant si efficaces, qui n'ont cessé un seul instant d'être répandues pour Nous, comme autrefois pour Pierre par l'Église universelle.

C'est pourquoi tout d'abord, Nous rendons les plus vives actions de grâces à Dieu le dispensateur de tout bien. Toute Notre vie, Nous garderons dans Notre esprit et dans Notre cœur le souvenir de chacun de ses bienfaits.

En outre, il Nous est bien doux de Nous rappeler le maternel patronage de l'Auguste Reine du Ciel. Nous conserverons pieusement et inviolablement la mémoire de ses faveurs, Nous ne cesserons de les exalter et de l'en remercier.

D'Elle, en effet, découlent, comme d'un canal très abondant les flots de grâces célestes. « Dans ses mains sont les trésors des miséricordes divines. » (S. J. Dam. ser. 1. de Nativ. Virgin.). « Dieu veut qu'Elle soit le principe de tous les biens. » (S. Irénée. cont. Valent., l. III., 33.) Dans l'amour de cette tendre Mère, que Nous Nous sommes efforcé d'entretenir et d'accroître, Nous avons la ferme espérance de mourir.

Depuis longtemps déjà, désirant faire reposer le salut de la société humaine sur l'extension du culte de la divine Vierge

comme sur une forteresse inexpugnable, Nous n'avons jamais cessé de propager parmi les fidèles du Christ l'usage du Rosaire de Marie. A partir de Notre Lettre Encyclique des Calendes de septembre de l'année 1883, publiée sur ce sujet, Nous avons édicté maints décrets dans ce même but.

Et comme par un dessein de la miséricorde divine, il Nous est donné de voir encore cette année l'approche du mois d'octobre, que Nous avons précédemment dédié et consacré à la Vierge du Rosaire, Nous ne voulons pas manquer de vous exhorter encore.

Vous rappelant sommairement ce que Nous avons fait jusqu'ici pour promouvoir ce mode de prière, Nous couronnerons notre œuvre par un dernier document, qui sera le suprême témoignage de Notre zèle et de Notre sollicitude pour cette forme excellente du culte de Marie, et qui excitera encore plus l'ardeur des fidèles à garder pieusement et d'une façon inviolable cette sainte pratique.

Mus par le désir constant de fixer dans les convictions du peuple chrétien la grandeur et l'efficacité du Rosaire de Marie, Nous avons rappelé l'origine plutôt divine qu'humaine de cette prière. Nous avons montré comment elle est une guirlande admirablement formée de la Salutation angélique et de l'Oraison dominicale, unies à la méditation. Ainsi composé, le Rosaire forme la plus excellente méthode de prière, bien efficace pour nous faire acquérir la vie éternelle. Outre l'excellence même des prières, ne fournit-elle pas à notre foi un utile aliment, et ne nous offre-t-elle pas d'insignes exemples de vertu, grâce aux mystères qu'elle présente à notre méditation.

Nous avons rappelé, en outre, que le Rosaire est d'une pratique facile, et à la portée du peuple, à qui le souvenir de la famille de Nazareth offre un modèle parfait de la vie domestique. C'est pourquoi le peuple chrétien n'a jamais manqué d'éprouver sa très salutaire efficacité.

Pour ces motifs principalement, et n'ayant cessé, par nos appels réitérés, de recommander la forme même du Rosaire, Nous Nous sommes appliqué, en outre, à l'exemple de Nos prédécesseurs, à en répandre la pratique et à en accroître la solennité.

Sixte-Quint, d'heureuse mémoire, approuva l'antique usage de réciter le Rosaire ; Grégoire XIII institua une fête sous ce

vocable ; Clément VIII l'inscrivit dans le Martyrologe ; Clément XI en étendit l'observation à l'Église entière ; Benoît XIII l'inséra dans le Bréviaire romain. A leur exemple et en témoignage perpétuel de Notre dévotion pour cet exercice de piété, Nous avons décrété que cette solennité, avec son office, fût célébrée dans toute l'Eglise, comme fête double de seconde classe ; Nous avons prescrit que le mois d'octobre tout entier fût consacré à cette dévotion ; Nous avons ordonné d'ajouter aux Litanies de Lorette l'invocation « Reine du Très Saint Rosaire » comme augure de la victoire à remporter dans le présent combat.

Il Nous restait à montrer tout le prix et tout le profit qui est attaché au Rosaire de Marie par suite des privilèges et des faveurs dont il est enrichi, et surtout du trésor si grand des indulgences dont il jouit. Combien il importe à tous ceux qui ont souci de leur salut de mettre à profit de pareils avantages, c'est ce que l'on peut comprendre sans peine.

Il s'agit, en effet, d'obtenir en tout ou en partie la rémission de la peine temporelle qu'il reste, même après le pardon du pêché, à subir dans ce monde ou dans l'autre. Riche trésor, certes, que celui des mérites du Christ auxquels sont joints ceux de la Vierge et des Saints. Notre prédécesseur Clément VI lui appliquait ces paroles de la Sagesse : « Il est pour les hommes un trésor infini ; ceux qui s'en servent participent à l'amitié de Dieu. » (VII, 14.)

Déjà les Pontifes romains, usant du suprême pouvoir qu'ils tiennent de Dieu, ont ouvert en faveur des associés du saint Rosaire et pour ceux qui le récitent pieusement les sources les plus abondantes de ces grâces.

C'est pourquoi, Nous aussi, dans la pensée que ces grâces et ces indulgences augmentent l'éclat de la couronne de Marie, et contribuent à l'orner, pour ainsi dire, des perles les plus précieuses, Nous avons résolu, après de mûres réflexions, de publier une *Constitution* relative aux droits, privilèges, indulgences, dont jouissent les associations du très saint Rosaire. Puisse cette *Constitution* être un témoignage de Notre amour à l'égard de la très auguste Mère de Dieu ; puisse-t-elle offrir à tous les fidèles du Christ des stimulants et des récompenses pour leur piété, afin qu'à leur heure suprême, ils puissent être soulagés par le secours de Marie et s'endormir doucement sur son sein !

C'est ce que Nous demandons de tout cœur au Dieu très bon et très grand, par l'intercession de la Reine du très saint Rosaire.

Comme gage et augure des biens célestes, Nous vous accordons affectueusement à vous, Vénérables Frères, au clergé et au peuple confiés aux soins de chacun de vous, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 5 septembre de l'année 1898, la vingt et unième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 25 Septembre au 2 Octobre.

25. — XVIIe dimanche après la Pentecôte, *saint Solenne*, évêque de Chartres, — D'après le martyrologe de l'Église de Chartres, saint Solenne, né a Châteaudun vers la fin du Ve siècle, fut élu évêque de Chartres par acclamation; mais dans son humilité, il se cacha avant d'être sacré, et ne se montra qu'après l'élection et le sacre de son frère. Dès qu'il reparut, le peuple le réclama pour évêque et le força d'en accepter la charge et l'honneur. Il prit avec saint Remi une part importante à la conversion de Clovis.

26. Lundi. — *Saint Thomas de Villeneuve*, confesseur pontife (du 22); mémoire de *saint Cyprien* et de *sainte Justine*, martyrs. — Saint Thomas avait été surnommé l'aumônier, à cause de sa grande charité envers les pauvres. Un jour trois pauvres veuves vinrent lui demander du pain. Il fit appeler l'intendant et lui commanda de leur donner du froment pour leur nourriture; mais celui-ci ayant répondu qu'il n'y en avait plus, et cette déclaration étant confirmée par le témoignage des serviteurs qui avaient balayé le grenier, le saint évêque se rendit lui-même au grenier, en disant que le Père des miséricordes aurait pitié de ces pauvres femmes. En effet, on y trouva une telle quantité de blé, qu'on avait peine à ouvrir la porte. Le saint fit donner une partie du froment à ces pauvres veuves, qui profitèrent ainsi du miracle.

37. Mardi. — *Saint Côme* et *saint Damien*, martyrs; mémoire de *saint Florentin* et de *saint Hilaire*, martyrs. — Les deux saints, Côme et Damien sont illustres chez les Grecs et dans l'Église latine, qui en fait mémoire tous les jours au canon de la messe. Ils étaient frères et médecins. Ils souffrirent le martyre dans la persécution de Dioclétien. Leurs corps furent enterrés dans la ville d'Egée; mais ils furent depuis transportés à Rome, dans une belle

église que le Pape saint Félix avait fait bâtir et où ils sont maintenant encore fort honorés.

28. Mercredi. — *Saint Wenceslas*, martyr. — Saint Vinceslas, roi de Bohême, était favorisé de la compagnie des anges. Un jour un grand seigneur qui lui en voulait, s'élança sur lui, la lance en arrêt, pour le percer : mais il aperçut des anges autour de lui, et on entendit une voix qui lui dit : Ne le frappe pas. Tout épouvanté, il descendit de cheval et vint demander pardon à ce bon prince.

Un autre jour, comme Wenceslas entrait au conseil, l'empereur aperçut deux anges qui marchaient à ses côtés; aussi s'empressa-t-il de descendre de son trône et le reçut-il avec beaucoup de respect. Les autres princes, s'étonnant de cet accueil, l'empereur leur en découvrit la cause, et ils témoignèrent à Vinceslas le même honneur.

29. Jeudi. — Dédicace de *Saint Michel*, archange, double de 2e classe. — Saint Laurent Justinien nous dit que nous devons honorer spécialement saint Michel entre tous les anges, comme chef de tous, à cause de sa grâce souveraine, de la prérogative singulière de son office, de sa force invincible pour la gloire de celui qui l'a créé, et de la constance dont il se servit contre le dragon infernal et toute sa suite.

Il est cher à l'Église comme son particulier défenseur et son continuel intercesseur, comme prince de la cour céleste, comme recevant charitablement toutes les âmes des élus de Dieu. Chacun de nous doit recommander son salut à l'intercession puissante de saint Michel auprès de Dieu.

30. Vendredi. — *Saint Jérôme*, confesseur et docteur. — Voici ce que dit saint Jérôme sur ses tentations dans le désert de Bethléhem : Combien de fois étant dans la plus profonde solitude, je m'imaginais néanmoins être aux spectacles des Romains ! La terre dure sur laquelle je couchais était moins un repos pour moi qu'une espèce de tourment, et cependant je ne pouvais arrêter mon imagination volage : toute ma consolation était de me jeter aux pieds de J.-C. sur la croix et de les arroser de mes larmes. Combien de fois, pour dompter cette chair rebelle, ai-je jeûné des semaines entières ! Combien de fois ai-je poussé des gémissements vers le Ciel, en frappant ma poitrine, jusqu'à ce que le Seigneur m'eût enfin rendu le calme !

Octobre. — Ce mois est consacré à la dévotion du Saint Rosaire. Entrons dans les intentions du Souverain Pontife, en récitant chaque jour notre chapelet.

1er Samedi. — *Saint Remi*, confesseur pontife, évêque de Reims. — Un des plus célèbres événements de l'épiscopat de saint Remi,

a été la conversion de Clovis et le baptême que ce prince reçut de ses mains.

2. — XVIIIe dimanche après la Pentecôte, solennité du *Saint Rosaire*, double de 2e classe.

UNE COMMUNION DANS LA MONTAGNE DE MONTALBA.

Un soir d'hiver, le Curé de Reynès était mandé en toute hâte pour porter les secours de la religion à un malheureux jeune homme qui se mourait de la poitrine, dans une métairie du territoire de Montalba.

Entrer à l'église, prendre dans le tabernacle la divine Hostie, fut l'affaire d'un court instant. — Peu après, le bûcheron qui descendait au village après le coucher du soleil, voyait son Pasteur, revêtu du surplis et de l'étole, gravir d'une allure pressée les escarpements abrupts de la montagne. Le maintien grave, recueilli, du ministre de Dieu, laissait deviner le grand mystère que sa main pieuse pressait sur sa poitrine.

Une lanterne à la main, un guide faisait escorte, et de ses doigts calleux agitait par intervalle la clochette d'argent, pour avertir les métayers de l'approche du divin Maître.

Le pieux cortège a déjà dépassé la petite éminence de la *Montagnole*, il a gravi l'élévation du *Sarrat Puy n'alt*, il a fait une courte halte au mas *Reussel*, au mas *Cazot* et au mas l'*Ausseil;* encore quelques pas, et le voilà arrivé au *Mouli Sarradou.*

Une obscurité mystérieuse avait étendu ses grandes ailes de l'Orient à l'Occident, le firmament étincelait de vivants saphirs; l'étoile du soir, à la tête de l'armée des astres, se montra un instant plus brillante, mais la reine des nuits se levant avec majesté à travers les nuages, répandit sa tendre lumière et jeta ses splendeurs d'argent sur l'immensité des ombres.

— Seigneur, disait par intervalle le Prêtre, ayez pitié du malheureux que vous allez visiter! et, se faisant l'interprète des sentiments intimes du moribond, sa voix prenait les tons de la supplication plaintive, de la douleur angoissée mais soumise.

En priant ainsi, le Prêtre et son guide avaient gravi la colline au bas de laquelle se dressait, comme un fantôme dans les pénombres de la nuit, le mas de la *Griffe-de-d'Al.* C'est en ce lieu qu'une famille désolée attendait depuis dix longues heures la visite du divin Rédempteur.

La descente est rapide, la distance à parcourir est vivement franchie. On n'était qu'à une trentaine de pas de la métairie, quand, à l'extrémité d'un étroit sentier garni de fougères, apparaît une petite paysanne tout en larmes, vêtue de noir, et portant rabattu sur les yeux le capuchon traditionnel.

L'enfant s'avance timidement vers le Prêtre et s'efforce d'articuler quelques mots de bienveillant accueil, mais les sanglots étranglent sa voix.

Le Pasteur a deviné le motif des larmes de la pauvre fille ; il questionne l'enfant :

« — Pauvre petite, j'arrive trop tard, n'est-ce pas? — Hélas ! oui, monsieur le Curé..., mon frère est mort depuis une heure. — Le bon Dieu, dans sa miséricorde infinie, aura pitié de l'âme du malheureux garçon. — Je l'espère, dit la fillette, car sa prière n'a cessé de monter vers Dieu qu'avec son dernier souffle... — Prions avec confiance pour ce cher trépassé. »

En causant de la sorte, le petit groupe arriva au seuil de la modeste chaumière, où le Prêtre voulait au moins porter ses consolations en se reposant un moment. — Il vous est impossible de retourner sur vos pas, Monsieur le Curé, dit la fillette ; la nuit est si mauvaise, mille dangers sont à craindre ; vous resterez ici jusqu'au matin ; votre présence sera un adoucissement à notre deuil.

— Je voudrais bien attendre chez vous le lever du jour ; mais le bon Dieu que je presse sur ma poitrine me dicte de graves devoirs ; il est urgent que je le remette dans son tabernacle avant l'aurore. — N'ayez pour cela, Monsieur le Curé, aucune inquiétude ; mon père a tout prévu..., *il prendra le bon Dieu !*

Le Prêtre ne saisissait pas le sens des paroles de l'enfant : — Tu sais bien, chère petite, que je ne puis confier à personne, pas même à ton respectable père, le soin de rapporter l'Hostie sainte dans son église ; la main qui a reçu l'onction du sacerdoce a seule le privilège de toucher le corps de Jésus-Christ.

— Mais si ! si ! reprit-elle, dans une insistance naïve, mon père prendra le bon Dieu !... Et, du geste, la petite paysanne invite le Prêtre à entrer dans l'humble réduit.

Dans la chambre mortuaire, une famille nombreuse, déjà vêtue de deuil, était à genoux auprès d'une modeste couchette, sur laquelle était étendu sans vie un jeune homme de vingt-deux ans, victime d'un mal contracté pour la patrie au cours des grandes manœuvres.

L'apparition subite du Prêtre soutenant dans ses mains le Pain eucharistique, fut pour cette pieuse assemblée comme une vision du Ciel. Chacun essuya ses yeux, les fronts s'inclinèrent dans le silence d'une adoration profonde.

Le prêtre déposa le Saint-Viatique sur une table tendue d'une nappe bien blanche, puis, s'agenouillant lui-même auprès du mort, il psalmodia le *De Profundis !* Après quoi, le chef de la famille s'approchant avec respect du Pasteur vénéré, glissa discrétement

à son oreille deux mots que le Prêtre accueillit en levant vers le ciel des yeux où se reflétaient des sentiments d'admiration et de reconnaissance.

Sur un signe du vieux métayer, tous se retirèrent dans la pièce voisine, laissant dans la chambre mortuaire, seul à seul avec son curé, le bon campagnard.

Le malheureux père, pressentant dès le matin un dénouement prématuré qui empêcherait le malade de recevoir le Viatique suprême, s'était imposé pendant toute cette triste journée un jeûne rigoureux, afin de communier en lieu et place de son fils ; il se confesse, il va communier . . . .

« Oh ! disait l'heureux Curé de qui je tiens cette touchante histoire, la communion de Montalba fut pour moi empreinte d'un cachet de poésie inénarrable !

« L'instant qui me fit voir un courage si chrétien, une piété si sincère et si tendre, comptera parmi les plus douces heures de ma vie sacerdotale... Après plusieurs années écoulées, je ne cesse de répéter le cri d'admiration qui sortit de la bouche du Sauveur entendant la parole du centenier : « En vérité, en vérité, je n'ai pas trouvé une si grande foi dans Israël ! »

(Semaine de Perpignan).

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

M. le Président de la République à Chartres. — Le jeudi 22 septembre 1898, entre 2 heures et 3 heures de l'après-midi, M. Félix Faure est arrivé à Chartres incognito, pour visiter la cathédrale, accompagné de Mlle Faure, sa fille. A peine entré dans la basilique, il fut aperçu par une personne qui l'avait connu au Havre, et qui vint avertir le chapelain de garde au sanctuaire du Pilier. Le chapelain, à cette heure, était M. l'abbé Clerval, supérieur de l'Œuvre des Clercs ; il alla se mettre à la disposition de M. le Président pour le conduire aux points principaux de l'église supérieure et à la Crypte. Pendant le parcours de l'église souterraine, M. le vicaire général Fournier arriva, avec M. le chanoine Roussillon, pour saluer M. le Président au nom de Monseigneur, actuellement absent de Chartres.

L'illustre visiteur a paru s'intéresser vivement aux explications données sur le monument et le pèlerinage ; on a fait station devant les deux Madones et Mlle Faure, assez longtemps agenouillée, semblait heureuse d'y prier en vraie pèlerine.

A la sortie de la cathédrale, M. le Président de la République et sa suite, (Mlle Lucie Faure, M. le commandant de la Garenne et deux autres personnages) se sont vus entourés d'une foule nombreuse qui

a su garder jusqu'à la gare une excellente attitude et qui acclamait le chef de l'État.

Les Sœurs de la Providence. — La cérémonie de vêture religieuse qui a eu lieu le 15 septembre à la communauté de la Providence, empruntait un intérêt particulier à cette circonstance que nous aimons à signaler : on voyait, recevant près du sanctuaire les insignes de Sœur, une personne de Chartres qui, l'an dernier, fut miraculeusement guérie à Lourdes. Son retour à la santé provoqua sans doute, comme témoignage de reconnaissance envers Dieu, cette consécration à son service dans le cloître.

M. le vicaire général Fournier, supérieur de la Providence, présidait. M. l'abbé Vergez a donné une très bonne instruction sur la vocation religieuse ; il a dit les divers modes d'appel divin à la vie de communauté, et les oppositions du monde à cet appel.

Les Sœurs de l'Immaculée-Conception. — Leur retraite annuelle a fini le 17 septembre dans la chapelle de leur maison-mère, à Nogent-le-Rotrou. Elle a eu pour couronnement une cérémonie de vêture et de profession religieuse, présidée par M. l'abbé Genet, supérieur de la Communauté ; huit novices ont prononcé leurs vœux après une touchante instruction donnée par le prédicateur de la retraite, le R. P. Lemonnier, l'un des missionnaires de N.-D. de la Délivrande au diocèse de Bayeux.

Mignières, N.-D. de la Salette. — Le lundi 19 a eu lieu à Mignières le pèlerinage annuel en l'honneur de N.-D. de la Salette. De nombreux pèlerins des paroisses voisines de Chartres et de divers autres pays sont venus se joindre aux paroissiens de Mignières pour rendre leurs pieux hommages et adresser leurs supplications à Notre-Dame. Les offices de la journée furent rehaussés par la présence d'une dizaine de prêtres des environs. M. le curé de Saint-Loup a donné aux pèlerins, dans une très belle instruction, le commentaire des plaintes et des exhortations de Marie aux deux enfants de la Salette.

L'assistance a été aussi agréablement impressionnée par les chants des orphelins dont les voix enfantines s'alliaient si bien avec la voix ample et retentissante de M. le curé de Meslay-le-Grenet, le chantre de nos églises. Dans l'intervalle des offices, les pèlerins ont visité et admiré l'orphelinat des Trois-Marie, qui abrite et élève plus de 80 enfants. G. G.

Sancheville. — Dimanche dernier, à Sancheville, on faisait fête à N.-D. de Lourdes. L'église était magnifiquement ornée de fleurs, de guirlandes, de bannières ; mais ce qui devait particulièrement réjouir le cœur de la bonne Mère, c'est le nombre et la pieuse attitude des fidèles qui priaient devant son image.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Vergez, professeur à la Maîtrise. En dehors des chants liturgiques, on y a entendu quelques motets de grands maîtres habilement interprétés par des artistes venus de Châteaudun pour la circonstance : MM. Leroy, père et fils, et M. Guyard de la Charmoye.

Les vêpres ne laissaient non plus rien à désirer. Les psaumes ont été chantés en faux-bourdons avec le concours de curés voisins, de plusieurs séminaristes et du chœur de chant de la paroisse. Après les vêpres, excellent sermon sur la dévotion à N.-D. de Lourdes, puis salut solennel.

Malheureusement la procession dans les rues du village où l'on devait porter en triomphe la statue de la Vierge, n'a pu avoir lieu à cause du mauvais temps. Somme toute, bonne journée pour Sancheville, bonne journée pour N.-D.

Jouy. — *Contraste dans les événements.* — Le dimanche, 11 septembre, c'était fête dans cette paroisse. Mgr l'Évêque de Chartres s'y était rendu pour la consécration du beau maître-autel dont l'église s'est récemment enrichie ; plusieurs prêtres entouraient l'Évêque ; les paroissiens se pressaient au saint lieu ; les chants des musiciens venus de Chartres élevaient et réjouissaient l'âme. Jour de bonheur par conséquent. Mais, le vendredi suivant 16 septembre, quel contraste ! Une terrible catastrophe apportait l'effroi et la douleur. Un immense incendie dévastait rapidement une grande partie de Jouy : celle qu'on appelle le Bourg-d'Anguy ; une cinquantaine de ménages ont été la proie des flammes, malgré tous les efforts tentés contre le fléau. Et maintenant les journaux de notre ville de Chartres recueillent des souscriptions pour secourir les sinistrés de Jouy, ainsi que les sinistrés de Boinville-au-Chemin (près de Francourville et de Prunay-le-Gillon), hameau qu'un grand incendie couvrit aussi de ruines le 11 septembre.

Le Mée. — *Bénédiction d'une statue.* — Le 11 septembre, avait lieu au Mée la bénédiction d'une belle statue de saint Antoine. La cérémonie se faisait à l'office du soir. Le sermon, qui a vivement intéressé l'auditoire, a été donné par M. l'abbé Varoqueaux, curé de la paroisse.

Autour de M. le Curé se pressaient une douzaine de prêtres venus des environs et d'ailleurs, qui donnaient par leur présence un nouvel éclat à la fête. On a surtout remarqué la beauté des chants, qui, grâce au zèle de M. le curé, étaient accompagnés par plusieurs instruments de musique aussi variés que bien touchés. Tous les fidèles du Mée ainsi que beaucoup de ceux des paroisses voisines, remplissaient l'église ; ils ont pu goûter une fois de plus la beauté des cérémonies religieuses.

Épernon. — *Noces de diamant.* — Monsieur et Madame Hervé, le mari âgé de 87 ans, le femme de 80 ans, viennent de célébrer, à Epernon, après soixante ans de ménage, leurs noces de diamant. Ils ont été accompagnés à l'église par un nombreux cortège composé de leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et amis.

Une telle cérémonie religieuse est pour des vieillards une heureuse halte dans le chemin de la vie ; au temple saint ils sentent mieux les divines bénédictions qui illuminent leurs derniers horizons, les grâces qui les fortifient pour les derniers combats.

Hanches. — *Baptême de cloche.* — Le dimanche 4 septembre, M. l'abbé de Cabanoux, curé de Saint-Thomas-d'Aquin (Paris), a béni, par délégation spéciale de Mgr Mollien, évêque de Chartres, une cloche qu'il voulait bien offrir au patronage de Morville, en souvenir de son ami, M. le colonel Henri Guespereau. En voyant le grand nombre et le recueillement des assistants, on pouvait se rendre compte que l'œuvre est comprise et aimée.

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Demolliens. — Nous recommandons aux prières M. l'abbé Edouard-Auguste Demolliens, chanoine honoraire, chapelain de Saint-Brice, à Chartres, décédé le mardi 20 septembre 1898, à 8 heures du matin, dans sa 63e année ; il a succombé aux suites d'une insolation, après quatre jours de souffrances. Cette mort, désolante pour sa famille et pour le personnel de l'établissement où s'exerçait son actif et laborieux ministère, devait causer aussi une vive affliction à tous ceux qui l'ont connu. Ceux de ces confrères qui ont dû l'assister pendant la maladie et aux derniers moments, ont été grandement édifiés de sa soumission calme et pieuse aux desseins du Seigneur ; du reste sa vie sacerdotale, toujours régulière, toujours admirable de zèle et de dévouement au salut des âmes et au succès des œuvres chrétiennes, pouvait-elle finir autrement que par des actes de sainte confiance en la divine miséricorde ?

Voici les dates biographiques :

M. l'abbé Demolliens est né le 4 janvier 1836, à Cloyes. Après ses études faites à Saint-Cheron et au Grand Séminaire de Chartres, il a été ordonné prêtre le 18 juin 1859 ; il allait bientôt finir son année de professorat au Petit Séminaire de Nogent. Il devint vicaire d'Auneau et curé d'Oinville-sous-Auneau, le 23 août 1859 ; curé du Favril, le 8 juillet 1862 ; vicaire de Dreux et curé de Vernouillet, le 8 juin 1878 ; curé de Rouvres, le 1er juin 1883 ; chapelain de l'hospice Saint-Brice, le 1er juin 1889 ; chanoine honoraire, le

29 septembre 1896, jour de l'installation de Mgr Mollien qui avait été chercher à Saint-Brice l'hospitalité et une solitude plus favorable à la prière, la veille de son entrée solennelle dans sa ville épiscopale.

Les obsèques de M. l'abbé Demolliens ont eu lieu, le jeudi 22 septembre, à l'église Saint-Martin-au-Val; c'est ainsi qu'on appelle l'église de l'hospice Saint-Brice; dans cette enceinte sacrée se pressait une foule bien attristée. Nous avons compté environ 50 prêtres ; M. le curé de Saint Pierre a fait la levée du corps et l'absoute; M. le vicaire général Legué a chanté la messe.

Auprès du clergé, on remarquait MM. les administrateurs de l'hospice. Les Sœurs de Saint-Paul, attachées au service de l'établissement, les vieillards et les enfants de l'orphelinat, les Sœurs et les jeunes filles de l'Ouvroir Sainte-Elisabeth; beaucoup de personnes venues de la ville et surtout du faubourg Saint-Brice, formaient une belle assistance; de la part d'un grand nombre les prières pour le défunt étaient le tribut de la reconnaissance payé par le cœur au dévouement du prêtre.

M. l'abbé Demolliens a été inhumé dans le cimetière contigu à l'église, comme l'avait été son prédécesseur toujours vénéré, M. l'abbé Bordier.

FAITS DIVERS

Cinq jours à Rome. — A l'occasion du Pélerinage des Ouvriers Français à Rome, fixé au 3 Octobre prochain, la librairie A. Gautier, 56, Quai des Grands-Augustins à Paris, vient d'éditer « CINQ JOURS A ROME. » — Dans ce petit volume in-18 de cent pages, M. l'abbé A. Deverre, curé de Boigneville, a résumé ses impressions au cours du Pèlerinage Ouvrier du mois d'Août 1897. Vécues et consignées jour par jour, ces impressions sont bien vivantes, toutes d'après nature, et vraies, telles que durent les éprouver les pèlerins dont il s'est fait l'interprète. Le style, très-simple et sans prétention, est coulant : une légère pointe d'humour perçant ça et là n'en donne à la phrase qu'un tour plus alerte et vif. Les moindres incidents de voyage, les arrêts aux principales villes du parcours, la visite des églises les plus remarquables de Rome, des Catacombes, des monuments de l'antiquité profane ; les discours du Pape, de M. Léon Harmel, des Cardinaux et autres personnages de marque ; les articles de l'abbé Garnier à propos du pèlerinage et du but de l'Union Nationale, rien n'est oublié.

C'est un petit volume que voudront posséder tous les pèlerins de 1897, en souvenir du voyage accompli, ceux d'octobre 1898 et des années précédentes à titre de manuel et de guide pendant leur séjour à Rome, l'itinéraire et le programme devant rester les mêmes. Cet

Ouvrage a reçu l'approbation de l'évêché de Versailles. Sa publication a été également encouragée par M. l'abbé Garnier, Directeur du Peuple Français. — En vente : 55 Quai des Grands-Augustins, et chez l'Auteur, à Boigneville (S-et-O.). Prix, franco par la Poste : 1 franc 15 cent.

(Extrait de la Semaine Religieuse, de la Croix, et de l'Action Catholique de Versailles).

L'assassinat de l'Impératrice d'Autriche. — Nous avons parlé, il y a huit jours, de ce fait lugubre et navrant. Parmi les témoignages de condoléances adressés à sa Majesté l'Empereur d'Autriche nous avons signalé celui du Souverain Pontife. L'Empereur lui a répondu en ces termes :

« Dans l'horrible malheur qui nous a frappés moi et ma Maison, les paroles de Votre Sainteté, pleines d'une sainte indignation et d'affection, et inspirées par cette foi qui est désormais mon seul refuge, ont apporté une douce consolation à mon cœur brisé.

» Accueillez, Saint-Père, mes plus vifs et plus dévoués remerciements pour vos paroles et pour votre paternelle bénédiction, et veuillez aussi, dorénavant, vous souvenir dans vos saintes prières de l'âme bénie de ma malheureuse compagne, de moi et de ma famille. »

Les Polonais. — Les Polonais du rite slave uni à Rome ont été obligés, sous les czars précédents, à se faire schismatiques orthodoxes, sous le prétexte qu'ils avaient le même rite extérieur que les Russes. Les czars ne veulent pas, en effet, qu'il y ait des Eglises slaves de rite oriental soumises au Pape. En ces derniers temps, les Polonais slaves unis ont subi la ruine, l'exil, la bastonnade, très souvent la mort pour rester fidèles à Rome ; leurs prêtres sont en Sibérie. Nicolas II, à la suite d'un accord avec Léon XIII, leur permet de rester catholiques à la condition de quitter leur vieux rite et de se faire latins. Soixante mille Polonais persécutés viennent en conséquence, pour conserver leur union avec la vraie Eglise, de changer de rite, selon la permission du Pape. Cela a été une grande joie à Rome.

Nevers. — A la fin de la retraite pastorale, Mgr l'évêque de Nevers en remerciant ses prêtres des sentiments de dévouement et de soumission qu'ils venaient de lui exprimer par la bouche de M. le curé de Donzy, a rappelé l'importance de l'esprit surnaturel de foi, nécessaire plus que jamais au prêtre à l'heure présente, alors que le souffle du naturalisme pénètre partout.

Il faut se défier des théories dangereuses réprouvées maintes fois par Léon XIII, théories qui exaltent l'indépendance et la liberté humaines à outrance. C'est pour avoir suivi aveuglément ces

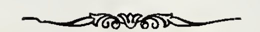
perilleuses doctrines préconisées sous le nom *d'américanisme*, que plusieurs prêtres sont tombés; et leur apostasie a scandalisé le peuple chrétien, tandis qu'elle a réjouis les ennemis de Dieu et de l'Eglise.

Paris. — L'assemblée annuelle de l'*Œuvre des Campagnes* s'est tenue à Paris.

Les dames patronesses et zélatrices de l'Œuvre remplissaient toute la grande salle. Sur l'estrade avaient pris place : le R. P. Truck, directeur de l'œuvre ; M. Jules Auffray, un Père Rédemptoriste, les membres du Conseil et plusieurs amis de l'œuvre. Après quelques paroles du R. P. Truck, M. Jules Auffray prend la parole. Il expose en traits rapides tout ce qu'a fait l'œuvre des Campagnes et examine tout particulièrement les bienfaits dont on lui est redevable au point de vue social. A ce propos, il compare et juge avec autant d'élévation que de sagesse les divers systèmes qui, soit chez les socialistes, soit parmi les catholiques, ont pour but de remédier aux misères du peuple. La plupart, malheureusement, passent à côté du vrai remède, parce que le mal est d'ordre moral bien plus que d'ordre économique. — L'œuvre des Campagnes, elle, l'a compris. M. Jules Auffray le montre éloquement. Il célèbre le bienfait de sa double action, en faveur du peuple, dont elle prépare le vrai bonheur en relevant sa moralité, et en faveur du prêtre; à l'apostolat duquel elle apporte un si précieux concours. Il termine par un beau mouvement où il montre la France et l'Eglise bénéficiant également de l'admirable sollicitude de l'œuvre des Campagnes pour les missions et les écoles chrétiennes destinées à en perpétuer les fruits.

En un long et très intéressant rapport, le R. P. Truck présente ensuite ce qu'on pourrait appeler le bilan moral de l'œuvre dans l'année qui vient de finir.

Le R. P. Truck n'a pas omis de rendre un suprême et délicat hommage aux principaux bienfaiteurs de l'œuvre qui ont disparu depuis un an : le marquis de La Rochejaquelein, Mme Desrousseaux, etc. Il a terminé par un éloquent appel au dévouement et à la générosité qui ont déjà permis à l'œuvre de faire tant de bien et lui permettront d'en faire davantage encore.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIIe Année. — OCTOBRE 1898.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.



LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-deuxième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame*. Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église*.

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME-DE-LORETTE.*)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible de faire droit aux réclamations.

10e Numéro LA VOIX Octobre 1898

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

RENTRÉES SCOLAIRES

Au jour où nous écrivons ces lignes, de graves préoccupations s'imposent aux esprits sérieux dans notre pays de France. Le complot juif et maçonnique, appelé communément « affaire Dreyfus » fixe tout d'abord l'attention générale. L'état de l'influence française en Afrique, vis-à-vis des projets de l'Angleterre, et en Palestine, vis à-vis de ceux de l'Allemagne; la déclaration du Pape affirmant les droits de notre protectorat en Orient, au moment même où l'empereur Guillaume va se montrer et parler à Jérusalem ; voilà des matières importantes à commenter dans la presse. Sans nous désintéresser de ces sujets qui conviennent surtout aux journaux politiques, nous nous attachons préférablement ici aux considérations et aux faits de notre compétence spéciale. On sait que les questions d'éducation et surtout d'éducation cléricale, comme celles de vocations ecclésiastiques et religieuses, doivent primer beaucoup d'autres questions dans le Bulletin du Pèlerinage de Notre-Dame de Chartres, puisqu'elles se rapportent plus directement au salut des âmes, à l'enfantement de Jésus-Christ dans les âmes par Marie : *Virgini parituræ.*

Pour cette raison, nous venons aujourd'hui rappeler à nos lecteurs le service de charité qu'ils aiment à rendre chaque année, à pareille époque. Les vacances pour étudiants ou écoliers finissent; nous en sommes aux rentrées scolaires. Il faut recommander au Seigneur, par l'intercession de Marie, la bonne direction de ces jeunes intelligences et surtout de ces jeunes cœurs dans les voies chrétiennes, où se trouvent l'initiation, selon les vues et l'aide de Dieu, à toutes les sciences utiles, et en même temps l'apprentissage des vertus.

Il faut recommander avec une particulière insistance à N.-D. de Chartres, reine du clergé, les élèves aspirants au

sacerdoce, l'espoir de l'Église. Appelés aux travaux intellectuels qui, plus tard, leur donneront une part dans l'enseignement des nations : *Docete omnes gentes*, qu'ils aiment de bonne heure et par dessus tout l'esprit surnaturel, les choses du sanctuaire, la gloire de Dieu ! A.-F. G.

UN CHANOINE DE CHARTRES AU XVIe SIÈCLE JOSSE CLICTHOUE *(Suite et fin)* (1).

Au concile ouvert à Paris, en 1528, sous la présidence du cardinal Duprat, se pressèrent non seulement les évêques suffragants de la province de Sens, mais encore des théologiens de grande valeur. Jamais avant le concile de Trente on ne vit semblable réunion de savants. Clicthoüe, dans une lettre, se félicite d'y être venu et d'y pouvoir jouir du commerce d'hommes aussi éminents. Mais on ne put facilement nourrir tout ce monde accouru tant des monastères que des chapitres ; force fut donc de faire un choix. L'Evêque de Chartres et les chanoines désignèrent Josse Clicthoüe pour les représenter.

Les séances du Concile furent nombreuses et intéressantes, et sur la liste des théologiens chargés de rédiger les statuts nous voyons figurer avec honneur le nom du chanoine de Chartres.

C'était le dernier trait que devait lancer contre l'hérésie protestante cette main qui s'était lassée à combattre.

Avant de quitter Paris, Clicthoüe voulut revoir les lieux qui avaient abrité sa jeunesse. Le 25 août, fête de saint Louis, nous le trouvons au collège de Navarre, aux côtés de son évêque. Quelques jours après, sa voix retentissait une dernière fois entre les murs de la Sorbonne ; puis il revint à Chartres où l'attendaient de nouvelles charges.

En effet, le 12 août 1528, sur la présentation de son évêque, il était nommé théologal à la place du chanoine Jean Godet. Clicthoüe accepta avec soumission ces honneurs qui entraînaient de lourdes obligations.

Désormais, chaque dimanche, les fidèles de Chartres viendront recueillir de cette bouche savante de sérieux enseignements. Trois fois par semaine, dans le grand chœur, entre les

(1) Voir nos de juillet et août.

Matines et la Messe capitulaire, c'est-à-dire vers 7 heures du matin, le chanoine Clicthoüe jetait la bonne semence à des auditeurs avides de la recevoir.

Il est intéressant de parcourir les sermons qu'il nous a laissés. Dans la chaire paroissiale le théologal retrouvait, pour flageller les vices et les dérèglements de son siècle, les accents vigoureux qu'il prenait jadis pour combattre le protestantisme. Parfois, sans se soucier des convenances, il avançait, frappant comme un sourd, faisant, comme Bourdaloue plus tard, des peintures où chacun pouvait aisément se reconnaître.

Tant de labeurs joints aux fatigues passées eurent bien vite usé sa forte constitution. On le dispensa de l'assistance aux offices capitulaires pour lui permettre de s'adonner entièrement à la prédication. Mais ses forces diminuaient peu à peu ; il ne pouvait même plus faire le voyage de Paris pour surveiller l'impression de ses sermons dont les Chartrains saluaient la publication. « J'ai passé le midi de ma vie, écrivait-il alors, et je roule vers le couchant. »

Forcé de réduire le nombre de ses instructions il s'excuse sur son grand âge et sur la faiblesse croissante de ses yeux.

C'est au palais épiscopal, près de son vénérable ami, Louis Guillard, que la mort vint le chercher, mais non le surprendre le 22 septembre 1543.

Quelques jours auparavant il avait voulu faire son testament. En présence de plusieurs témoins il partagea généreusement ses biens et régla entièrement l'ordre de ses funérailles. « Je demande d'abord, disait-il, les sacrements de l'Eglise, la Pénitence et l'Eucharistie, et je veux que mon corps soit enterré dans le chœur de l'église collégiale Saint-André. »

Nous ne voulons pas donner en détail la répartition qu'il fit de ses biens, mais nous devons à la vérité de dire que le chanoine de Chartres n'oublia personne. Sa pensée, en ce moment suprême, se reporta sur le collège de Navarre et la Sorbonne. Dans l'un, il fonde des services et des messes ; il laisse à l'autre plusieurs exemplaires de ses ouvrages. Toutes les communautés de la ville eurent part à ses bienfaits ; tous les officiers d'église soit ecclésiastiques soit civils sont désignés par lui dans son testament ; il n'oublie pas non plus les enfants de chœur qui devront accompagner son convoi. Ses dispositions

ainsi prises, Josse Clicthoüe s'endormit tranquillement dans le Seigneur le samedi des Quatre-Temps de septembre. Il était six heures du matin. Aussitôt, comme il l'avait expressément demandé, les cloches de la cathédrale sonnèrent à toute volée. Elles se firent entendre encore lorsque son corps fut transporté de l'église de l'évêché à l'église cathédrale, puis à l'église Saint-André. Ses funérailles, présidées par Louis Guillard en personne, furent très solennelles. Dans le cortège figuraient toutes les congrégations alors nombreuses à Chartres. Les Dominicains, les Frères Mineurs, les Chapelains de l'Hôtel-Dieu, les Chanoines et le Clergé de Saint-André, etc., etc. avaient envoyé des représentants. Le corps était porté selon la coutume par six heuriers et matutiniers, et quatre chanoines confrères de Clicthoüe tenaient les extrémités du drap mortuaire.

Son corps, dit Souchet, fut inhumé au milieu du chœur de l'église collégiale Saint-André, au-dessous de la lampe. Sur la pierre qui recouvrait son tombeau, il était représenté, un livre à la main, instruisant ses disciples. L'inscription latine qui racontait brièvement ses qualités se terminait par ces paroles consolantes de nos saints livres : *scio quod Redemptor meus vivit.*

Outre l'inscription on lisait deux inscriptions françaises dont nous détachons les vers suivants :

Celui-ci estoit né de Nieuport en Flandres
Où il passa ses jours premiers et tendres
Puis en France vint demeurer
Bien bon françois, qui la sceut savourer :
Docteur il fut en la sainte Ecriture
Tel que dessus j'en ai fait la peinture.
A Chartres, où la Vierge Mère à Dieu
A un si beau et si bien servi lieu.
Fut à bon droit théologal chanoine
Où il servit à cette haute Royne
Jusques à temps que l'an mil et cinq cents
Quarante-trois à mort paya le cens
Sortant du corps l'esprit plus clair que l'ambre.
Vingt et deux jours dans le mois de septembre.
Etc...

et sur une autre épitaphe placée dans la chapelle de saint

Josse, à gauche du chœur, on lisait entre autres vers les suivants :

. . . .
Cela parfait son âme rendant monde
Au créateur, il passa de ce monde
Vingt-deux jours dans septembre le mois
L'an mil cinq cent avec quarante et trois.
Céans au chœur son corps gist et repose
Devant l'autel ou Jésus fait sa pause
Priez-le donc pour celuy que je dis
De luy donner, s'il ne l'a, Paradis.

J. P.

POUR LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE (*Mardi 4 octobre*).

Le crucifix qui a parlé à Saint François

Historique. — Un peu au-dessous d'Assise, sur la même montagne, il y avait, du côté de l'Orient, une ancienne église consacrée au martyr saint Damien. Elle n'était pas abandonnée, puisque nous allons trouver un prêtre à son service, mais elle se délabrait beaucoup et commençait à menacer ruine. François ne la fréquentait pas. Ce fut par une impulsion particulière qu'il y entra un jour qu'il passait auprès, en descendant, comme il faisait souvent, dans la vallée. Fidèle à son attrait naissant, il alla aussitôt se prosterner devant une peinture bysantine où Notre-Seigneur était représenté sur une croix. Il la regarda tendrement tout en priant, et ses yeux se mouillaient de larmes, lorsqu'une voix sortie de la sainte image fit retentir ces mots à son oreille : « François, ne vois-tu pas que ma maison tombe en ruine ? Va donc, et mets-toi à la réparer. » La miraculeuse injonction fut répétée trois fois. François qui était seul dans l'église tremblait de tous ses membres, en l'entendant ; il répondit : « Bien volontiers, Seigneur ! » sans presque savoir ce qu'il disait.

Aussitôt qu'il eut repris ses esprits, il fit un grand signe de croix, sortit de l'église, et courut chez le chapelain qui avait sa maisonnette à côté. Il lui offrit une somme assez considérable. « Messire, lui dit-il, je vous en prie, achetez de l'huile avec cet argent, et faites brûler une lampe à perpétuité devant le crucifix de votre église. Quand vous aurez dépensé ce que je vous remets, je vous donnerai de nouvel argent suivant vos besoins. » (L. Le Monnier, *Hist. de S. François.*)

Description du crucifix. — On sait que Saint-Damien, restauré par le Séraphique Père, devint le premier monastère des Pauvres Dames. Les religieuses, obligées, par le malheur des temps, de quitter cette sainte maison, emportèrent avec elles le précieux crucifix qui se voit aujourd'hui encore dans l'église Sainte-Claire.

Il est peint sur un panneau de bois. On y voit à la fois quelque chose du style bysantin et quelque chose de la pieuse et célèbre école de l'Ombrie, qui plus tard se personnifia en *Giotto.*

Le pinceau de l'artiste fut sans doute guidé par les anges du Seigneur. L'homme qui le traça, (on ne connaît pas son nom) ignorait la future grandeur de son œuvre, il ne soupçonnait pas qu'un charme céleste viendrait s'ajouter à la valeur réelle de son travail. Si les anges n'y mirent la main, ils durent du moins en fournir l'inspiration et l'artiste sûrement y fit passer toute son âme.

Non, ce crucifix n'est point comme les autres! Peut-être aussi tient-il toute son expression du miracle qui l'anima. C'est la bénignité, c'est la bonté, c'est la miséricorde, c'est la grâce qui se jouent dans la divine face de Jésus. C'est un Jésus tout d'amour! Ses grands yeux, d'une infinie douceur, ses fines lèvres demandent l'affection et semblent implorer l'amour du cœur humain. Ses grands bras émaciés et délicats s'étendent avec grâce, ils ne sont point tendus par le poids du corps qui semble soutenu par une force invisible, Jésus ne paraît les ouvrir que pour nous inviter à nous approcher de lui et pour nous montrer les adorables plaies sculptées avec art dans ses mains divines.

Outre le christ on remarque dans la même peinture vingt-cinq autres personnages.

A droite de Notre-Seigneur, se trouvent d'abord saint Jean, le disciple bien-aimé, et la Sainte Vierge. Sur un plan plus rapproché, le soldat Longin, en miniature, portant la lance qui ouvrit le divin Cœur de Jésus. A gauche sainte Marie-Madeleine et Marie mère de Jacques, parente du Sauveur, sont suivies du centurion qui, se frappant la poitrine, reconnut la divinité de l'adorable Crucifié. Ce dernier est dans l'attitude de l'étonnement, tandis que les quatre premiers personnages semblent se parler deux à deux. En arrière du centurion on aperçoit un soldat romain, et à ses pieds un légionnaire debout.

Au-dessus de la tête du Rédempteur, enveloppée d'un large nimbe, on lit l'inscription de la croix et plus haut encore, dans un second croisillon, on voit saint Jean-Baptiste dans un disque de lumière qu'environne un groupe d'anges. Autour des adorables mains, trois anges se tiennent dans la contemplation. La main bénissante du Père Eternel domine tout l'ensemble. Enfin une flamme s'élève au pied de la croix du Sauveur pour symboliser à la fois le purgatoire et l'enfer.

Une reproduction de ce crucifix. — Le 27 octobre 1887, le Père confesseur des Clarisses d'Assise, accompagné de deux autres Pères, offrait au Souverain-Pontife, de la part du premier monastère de Sainte-Claire, une reproduction du célèbre crucifix. Elle était appliquée sur un fond de velours rouge, orné d'emblêmes formant un dessin très délicat. Léon XIII reçut ce présent avec grande joie, car tout ce qui tient à Saint François lui est particulièrement précieux.

Pour répandre la dévotion à ce crucifix, cher à tous les enfants de Saint François, une nouvelle reproduction en sculpture en a été faite, elle mesure deux pieds de hauteur. Le 2 août 1895, les PP. Franciscains en ont offert le premier exemplaire à Sa Grandeur Mgr E.-Chs Fabre, archevêque de Montréal, comme témoignage de filiale reconnaissance et de respectueux dévouement. XX.

L'EFFICACITÉ DE LA PRIÈRE A MARIE

Le P. Bouchage cite le fait suivant arrivé au cours des missions où il a été employé :

C'était en 1880, une femme, naguère dévote, s'était si malheureusement laissé envenimer par la rancune contre son propre frère, qu'elle avait juré de ne lui pardonner ni en ce monde ni en l'autre. Elle avait même laissé pour cela les sacrements et même la prière.

Or, une maladie mortelle survint qui la minait sans pitié. Le curé de la paroisse essaya de lui arracher une parole de pardon. Il y épuisa vainement tout son zèle. Quand la mission eut été commencée, il me pria d'essayer à mon tour. Cette pauvre femme me dit des choses terribles. « Voyez, ajouta-t-elle, je veux que sur ma tombe on grave ces paroles : Ci-gît une femme qui s'est vengée ! — Et l'enfer ! lui répliquai-je avec compassion. — L'enfer ? la pensée de m'être vengée me consolera de tous ses tourments. »

Epuisé à mon tour, je conseillai à cette malheureuse de prier pour obtenir la force de pardonner. — « Je sais, répondit-elle, que j'obtiendrais cette grâce, mais je ne la veux pas obtenir. — Et pour moi, repris-je, consentiriez-vous à prier ? — Oh ! tant que vous vous voudrez ! » Je me mis à genoux, et, tirant de mon bréviaire une image de Notre-Dame du Perpétuel secours (Vierge miraculeuse confiée par le Pape Pie IX aux Pères Rédemptoristes), je la lui mis entre les mains en récitant l'*Ave Maria*. Au second *Ave*, cette pauvre pécheresse m'arrêta. « Père, dit-elle, n'allez pas plus loin. Je pardonne ! Confessez-moi ! »

On ne saurait peindre le rayonnement qui éclaira ensuite son visage, mais j'aime à attester à la gloire de la Très Sainte Vierge, que ce jour-là, je vis de mes yeux que la prière, présentée surtout par la Sainte Vierge, est une flèche qui transperce les cieux.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 2 au 9 Octobre.

2. — XVIIIe dimanche après la Pentecôte. — *Solennité du Saint Rosaire,* double de 2e classe, mémoire de *saint Léger*, martyr. — Aucune prière ne saurait avoir plus de puissance sur le cœur de la T. S. Vierge que l'*Ave Maria*, dont est composé le Rosaire. Il lui rappelle les paroles qui la firent tressaillir de joie lorsque l'ange Gabriel et sainte Elisabeth la saluèrent. Il comprend à la fois ses deux plus belles prérogatives : sa Conception immaculée : Je vous salue, pleine de grâce, et sa maternité divine : Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni. Et, dans les paroles qui le terminent, l'Église a tout renfermé ; le nom si doux de Marie, la croyance à sa maternité divine, la foi en sa puissance, l'aveu de notre misère, la demande de sa protection contre les dangers présents et ceux, plus redoutables peut-être, de dernier combat : Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort ; ainsi soit-il. — Pourrait-on se lasser jamais de répéter une prière si excellente, si glorieuse à la T. S. Vierge et si utile à notre salut ?

3. Lundi. — *Saint Piat*, martyr. — Saint Piat naquit à Benévent, de parents nobles et riches. Il vint dans les Gaules avec saint Chryseuil et saint Eubert ; il commença par prêcher l'évangile à Chartres ; mais, voyant l'endurcissement du cœur des Chartrains, il alla avec ses deux disciples se fixer à Tournai, où il fut évêque et martyr.

Plus tard, vers l'an 880, le corps entier de saint Piat fut enlevé d'un sarcophage qui se voit encore à Séclin, près de Tournai, et

porté à Chartres. Il se conserva intact et incorruptible dans une châsse, jusqu'en 1794. Il fut alors jeté en terre, et n'en fut retiré que le 22 août 1816. On peut visiter à Chartres, dans la cathédrale, la chapelle et la châsse de saint Piat. Saint Piat est invoqué pour obtenir du beau temps.

4. Mardi. — *Saint François d'Assise*, confesseur, double-majeur. — Saint François, voyant un de ses compagnons étonné de ce qu'il souffrait les honneurs qu'on lui rendait, lui dit : Sachez, mon frère, que je renvoie à Dieu tous ces respects sans m'en rien attribuer; et les autres y gagnent en honorant Dieu dans la plus vile de ses créatures. C'est ainsi qu'il avait coutume de se nommer; un de ses religieux lui ayant demandé comment il pouvait se croire tel, il lui répondit : Si le plus scélérat de tous les hommes avait reçu autant de grâces que moi, il en serait plus reconnaissant que je ne le suis.

5. Mercredi. — *Saint Corneille* et *saint Cyprien*, martyrs ; mémoire de *saint Placide* et ses compagnons, martyrs. — Saint Corneille succéda au pape saint Fabien, après un an de vacance du Saint Siège, au temps de la persécution de Dèce. Saint Cyprien, qui vivait alors, dit que la pureté, l'humilité et la modestie de Corneille étaient telles, qu'il fallut le forcer d'accepter cette dignité. Selon lui, bien dignes d'éloges sont le courage et la constance de Corneille, pour avoir accepté la charge du souverain pontificat, lorsqu'on n'y attendait que tous les tourments des martyrs.

6. Jeudi. — *Sainte Foi*, martyre. — Sainte Foi naquit à Agen, d'une famille noble. Dès son enfance, elle fut tellement remplie du Saint Esprit qu'elle prêchait J.-C. Dacien, qui était alors lieutenant de l'empereur Dioclétien, la fit prendre, afin de la contraindre à sacrifier aux dieux. Mais lorsqu'il eut vu sa constance à confesser la religion chrétienne, il la fit dépouiller et étendre sur un gril, et rôtir sur des charbons ardents, comme le fut saint Laurent. Ainsi sainte Foi reçut une double couronne de vierge et de martyre.

7. Vendredi. — *Saint Serge* et *saint Bacque*, martyrs; mémoire de *saint Marcel* et de *saint Apulée*, martyrs. — Saint Serge et saint Bacque étaient chevaliers romains et des principaux serviteurs de l'empereur Maximin. Ce prince, ayant appris qu'ils étaient chrétiens, essaya par des promesses et des menaces de leur faire renier J.-C. Mais n'y ayant pu réussir, il les envoya à Antiochus, préfet d'Orient, qui les fit mourir : Saint Bacque succomba sous les coups de nerfs de bœuf, et saint Serge, après divers tourments, fut décapité. Le culte des saints martyrs est célèbre en Orient et en Occident. A Rome, une église de leur vocable est un titre de cardinal diacre, et la ville même où saint Serge fut martyrisé porta le nom de Sergiopolis.

8. Samedi. — *Saint Calétric*, évêque de Chartres. — Saint Calétric succéda à saint Lubin sur le siège épiscopal de Chartres. Il était né a Chartres, et avait une sœur, nommée Monégonde, qui fut sainte comme lui. Il fut ordonné par saint Lubin, qui le guérit dans une de ses maladies, en l'oignant de l'huile sainte. Il siégea de dix à douze ans. Le 17 novembre 567, il assista au second concile de Tours et mourut après.

9. — XIXe dimanche après la Pentecôte. — Fête *de la Maternité de la T. S. Vierge*, double majeur, mémoire de *saint Denys* et ses compagnons martyrs.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une belle nappe de communion donnée par une dame de Chartres ; de grandes fleurs pour autel données par une dame de Laval.

Lampes. — 89 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 65 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 1 ; devant saint Antoine, 3 ; devant l'Enfant Jésus, 1 ; devant saint François, 1 ; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5 ; devant le Sacré-Cœur, 1.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres en septembre 60 enfants, dont 35 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Ont dit la sainte messe dans l'église de N.-D. de Chartres, pendant le mois de septembre, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Amiens, Évreux, Cambrai, Saint-Brieuc, Versailles, Rouen, Paris, Coutances, Blois, Besançon, Belley, Verdun, Troyes, Marseille, Nantes, Carcassonne, La Rochelle, Bayeux, Rennes, Lyon, Rodez, St-Dié. — Oran (Afrique).

Au premier rang des pèlerins du mois nous devons nommer Mgr l'Évêque de Saint-Dié, qui a présidé, à la cathédrale, la grande cérémonie du 15 septembre, pour la clôture de l'octave de la Nativité — et Mgr Potron, évêque titulaire de Jéricho. — Signalons des religieux salésiens, franciscains, dominicains, jésuites, lazaristes, sulpiciens, rédemptoristes, augustins ; des Frères du B. de la Salle ; des religieuses de Saint François, de Saint Vincent de Paul, de Saint Paul, de Saint André, de Sainte Croix, de la Présentation, de la Providence, de la Sagesse, de Notre-Dame, etc., passant par Chartres ou y séjournant à l'occasion des retraites, — puis des groupes nombreux venus de divers diocèses ; nous y avons remarqué, entre autres, les directrices de la Petite-Œuvre de Saint-Sulpice ; les sourdes-muettes, ouvrières de l'imprimerie Firmin-

Didot, avec les religieuses, leurs maîtresses ; des groupes d'œuvres de jeunesse ; les jeunes gens du cours des vacances du séminaire de Nogent-le-Rotrou ; le 28, un groupe de jeunes gens du Patronage Saint-Paul (paroisse de Plaisance, à Paris), conduits par deux ecclésiastiques, leurs maîtres, et *venus à pied de Paris*, en plusieurs jours, pour faire leurs dévotions dans l'église de N.-D. de Chartres.

Nous pourrions aussi rappeler de nouveau l'incroyable multitude de petits enfants amenés par leurs parents à Notre-Dame, le 8 septembre.

Clercs de Notre-Dame, missionnaires ou religieux. — Un journal de la Nouvelle-Orléans (Amérique septentrionale), qui nous est arrivé, il y a quelques jours, contenait l'édifiant récit d'une fête de première communion célébrée, le 15 août dernier, dans l'église de Wolftown, avec le concours de plusieurs Frères du collége Saint-Stanilas de Bay-Saint-Louis. Ce récit faisait grand éloge du curé qui avait organisé cette fête dans sa paroisse et préparé ces communiants. Or le curé est un ancien élève de la Maîtrise de Chartres : M. l'abbé J. Sorin.

Un autre de nos clercs de Notre-Dame, devenu religieux mariste, le P. Galerne, a donné dernièrement de ses nouvelles à un prêtre de Châteaudun, son compatriote, et autrefois son protecteur. A Pleasant-Point, près de Temuka (Nouvelle-Zélande), il évangélise une population qui compte un certain nombre de fervents chrétiens. Ces braves gens font, le dimanche, jusqu'à huit kilomètres pour entendre la messe dans son église, et sur 250 assistants il avait eu une trentaine de communiants, peu de jours avant d'écrire sa lettre.

Un troisième de nos clercs, qui devint professeur à Saint-Cheron, licencié ès-sciences, et qui, depuis plusieurs années, religieux de la Compagnie de Jésus, enseigne dans les établissements de cet Institut, le P. Courtois, nous a adressé, la semaine dernière, une de ses épreuves photographiques, reproduisant le fac-simile du Saint-Suaire de Turin. Cet hommage de son travail sur un objet si précieux nous est cher, comme copie d'une relique venérée, comme témoignage de reconnaissance d'un ancien élève, et enfin comme souvenir de notre pèlerinage personnel à Turin, où nous dîmes la messe devant le Saint-Suaire, en 1888. Nous n'avons pas à revenir sur la description du Linceul sacré de Notre-Seigneur, dont l'ostension solennelle a eu lieu à Turin le 11 mai dernier. La *Voix* de Notre-Dame de Chartres, comme la plupart des feuilles religieuses, a inséré des détails sur cette insigne relique, dont M. l'avocat Secondo Pia a pu donner, cette année, un merveilleux cliché photographique. C'est, on l'a répété,

un portrait du divin Crucifié, frappant de vérité et montrant d'une manière distincte les traces de son immortel sacrifice. Les copies s'en répandent portant, entre autres signatures, celle de Mgr l'archevêque de Turin. Et, à leur tour, des amateurs photographes tentent des reproductions nouvelles pour accroître autour d'eux la dévotion à la Passion du Sauveur.

Souvenir chartrain. — On vient de restaurer la petite chapelle des Vaux-Roux, située, comme le savent tous les Chartrains, à l'extrémité de la rue d'Amilly prolongée, et à la limite des communes de Chartres, de Lucé et de Mainvillers. Des personnes pieuses ont tenu à consolider et à remettre en état cet antique reste de la foi de nos pères. Rien ne prouve mieux cette ancienneté que le renom même de la chapelle, où accourent de toutes parts, dans leur détresse, de nombreux pèlerins de tout âge et de toute condition, malgré la solitude du lieu où elle est bâtie.

Le *Messager de la Beauce et du Perche* pour l'année 1857 dit que la fondation de l'oratoire remonte au Xe siècle, à l'époque ou Rollon, duc de Normandie, fut, par l'intervention de la Vierge Marie, contraint à lever le siège de Chartres. Mais on ne trouve pas dans les auteurs la preuve d'une aussi antique origine. D'après une autre version, la chapelle aurait été érigée à la suite d'un assassinat commis sur la route de Courville, qui au XVIe siècle suivait cette vallée des Vaux-Roux.

Quoi qu'il en soit, personne ne passe devant le petit monument sans adresser une prière à Celle qui a toujours été dans le pays Chartrain l'objet d'un culte particulier et dont l'appui n'a jamais été invoqué en vain. La Vierge des Vaux-Roux, c'est la consolatrice des affligés : voilà pourquoi son nom sera toujours invoqué, voilà pourquoi des pèlerins se prosterneront toujours devant son image vénérée.

Sur la face principale de la chapelle on lit maintenant cette inscription : *Notre-Dame des Vaux-Roux, priez pour nous*, et sur le côté opposé : *Détruite en* 1793, *rebâtie en* 1805, *restaurée en* 1875 *et* 1898.

La note ci-dessus, parue dans le *Journal de Chartres*, le 26 septembre 1875, est encore d'actualité aujourd'hui qu'une nouvelle restauration vient d'être opérée à cet antique monument connu sous le nom pompeux de : Chapelle des Vaux-Roux.

(*Journal de Chartres*).

A la communauté de Saint-Paul. — Le dimanche 25 septembre a fini la seconde retraite annuelle des Sœurs de Saint Paul de Chartres. Avant la messe de communauté, trente-deux postulantes ont reçu de M. le vicaire général Legué, leur supérieur, le saint habit

de leur Institut. C'était un religieux spectacle, touchant sans doute pour les centaines de Sœurs présentes, mais plus encore pour les parents des postulantes nombreux à cette fête. — Le P. Froger, jésuite de la résidence de Nantes, prédicateur de la retraite, a donné l'instruction. Quelles bonnes paroles sur l'appel divin auquel ont répondu les novices présentées à la sainte vêture, et sur la vie de dévouement et d'apostolat qu'elles commencent !

Sœurs de N.-D. de Chartres. — Cette Congrégation, .ondée sous la tutelle et sous le vocable de N.-D. de Chartres, continue avec succès et pacifiquement la mission que lui confia la divine Providence pour le soin·des malades dans les paroisses rurales et l'éducation des enfants. Ses œuvres se développent selon les circonstances et nous aimons à enregistrer dans la *Voix* les renseignements sur ce sujet, quand nous pouvons en recueillir. C'est ainsi que nous annoncions tout dernièrement l'ouverture d'une école qu'elles viennent de construire au faubourg Saint-Jean de Chartres, non loin de leur maison-mère. La bénédiction de cette école a eu lieu après l'octave de la Nativité ; les religieuses qui finissaient leur retraite annuelle, prêchée par le P. Gally, mariste de la résidence de Paris, et beaucoup d'autres personnes étaient présentes. Mgr Mollien, qui présidait la cérémonie, entouré de plusieurs prêtres, a prononcé en cette circonstance une allocution très encourageante pour l'Institut des Sœurs de N.-D. et leurs œuvres. Le salut du Saint-Sacrement chanté, dans le nouvel établissement après l'allocution, a certainement commencé la série de grâces qu'y demanderont et obtiendront les pieuses maîtresses et leurs élèves.

Au monastère de la Cour-Pétral. — Les religieuses Trappistines de ce monastère ont eu, elles aussi, une cérémonie de vêture religieuse, le 8 septembre ; elles en auront une autre de profession, le 5 octobre. L'ordre de Citeaux prospère dans toutes ses branches.

A propos de la visite de M. le Président de la République à la Cathédrale de Chartres. — Nous avons raconté, il y a huit jours, cette visite du 22 septembre. Le journal *La Vérité* donnait, le 24, les lignes suivantes, signées de M. Arthur Loth :

« ... M. Félix Faure qui, mieux que personne, peut se rendre compte de la situation, n'a-t-il pas été conduit hier par quelque inspiration secrète à ce sanctuaire de Chartres, le plus ancien, le plus illustre de tous les pèlerinages nationaux ? N'a-t-il pas senti le besoin, dans la crise actuelle, de faire acte de dévotion envers la Vierge, reine et protectrice de la France ?

De ces clochers fameux de Chartres, un jour, au temps des invasions anglaises, se déchaîna un orage miraculeux qui mit en fuite l'armée ennemie. Le secours pourrait encore nous venir de là, si nous savions l'implorer contre la secte judéo-maçonnique qui a

entrepris d'envahir et de démembrer la France chrétienne. Une prière de M. Félix Faure à Notre-Dame de Chartres pour sauver la France des Francs-maçons et des révolutionnnaires, lui serait une force dans les périls présents, et elle suffirait à mettre avec lui, s'il voulait vraiment le bien du pays, tout ce qu'il y a d'honnête, de patriotique et de chrétien en France. A défaut d'une épée qui restaurerait avec éclat l'autorité et la religion, on se contenterait d'une politique sage, honnête, équitable, qui remettrait l'ordre et la paix dans le pays et rétablirait le droit et la justice dans les lois.... »

Institution Notre-Dame. — La rentrée des classes aura lieu lundi soir, 3 octobre, pour les pensionnaires, et mardi matin, 4 octobre, à 8 h. 1/4, pour les demi-pensionnaires et les externes. La messe du Saint-Esprit sera célébrée mardi matin, à 8 h. 1/2, à l'autel Notre-Dame de Sous-Terre. Les familles sont invitées à y assister.

Quête pour les écoles libres. — Le Comité organisé à Chartres pour le soutien des écoles libres de la ville va commencer d'ici peu de jours ses quêtes à domicile pour cette œuvre. Parmi les vrais partisans de la liberté, quelle que soit leur opinion religieuse, il n'en est pas qui puissent se plaindre d'une telle demande de secours ; respectant les intentions des familles qui croient devoir préférer à toute autre l'éducation chrétienne, ils doivent respecter un moyen honnête de favoriser cette éducation, dès lors qu'il n'est nuisible à personne. — Quant aux catholiques, dignes de ce nom, ce n'est pas seulement l'abstention de plainte qu'on attend d'eux, en pareille circonstance, c'est une approbation ardente, efficace. La preuve de leur sympathie sera leur offrande personnelle donnée aux représentants du Comité. Ils ne peuvent ignorer que le Comité a besoin d'une somme très importante pour faire face aux dépenses, les maîtres congréganistes devant vivre de leur travail aussi bien que les parents des élèves confiés à leur enseignement si dévoué. Tant que des fondations (puisse cette idée de fondation tenter des cœurs généreux !), tant que de larges offrandes garantissant des revenus n'auront pas mis en sûreté l'avenir de nos écoles libres, il faudra bien chaque année tendre la main aux riches et aux pauvres ; solliciter ici les pièces d'or ou d'argent, et là les humbles oboles.

Et certes, s'il y a sacrifice réel de la part du donateur, il est pour lui consolant de penser qu'il fait par là, non seulement un acte de charité, mais un acte de foi béni par le Seigneur. Ne sait-il pas que c'est coopérer au salut des âmes, et par suite à la gloire de la Religion, que d'imprégner de christianisme l'enfance et la jeunesse ? Ne sait-il pas que l'intention première des ennemis de l'Église, inventeurs des écoles laïques dites neutres, a été l'athéisme d'abord inconscient et plus tard réfléchi des enfants, pour arriver à l'apostasie de la nation ? « Pour en arriver là, dit Renan, l'école

neutre est plus efficace que les lions et la chaise rouge des empereurs romains; ceux-ci ont été maladroits de ne pas l'avoir employée. »

Conclusion: Aux écoles chrétiennes libres, préservatrices du fléau de la déchristianisation, nos vives sympathies.... et nos secours!

Nogent-le-Roi. — Le dimanche 25 septembre a été inauguré dans cette petite ville un patronage chrétien de jeunes gens, avec bénédiction du local qui leur était réservé. M. le vicaire général Legué a présidé la cérémonie assisté de M. le curé et M. le vicaire de Nogent; d'autres prêtres encore étaient là avec les bienfaiteurs de l'œuvre nouvelle, et des jeunes gens du patronage de Chartres. M. l'abbé de Cabanoux, curé de Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris, avait bien voulu prêter à cette fête de famille le concours de son éloquente et gracieuse parole pour mieux faire connaître les moyens de soutenir le patronage chrétien. On a entendu aussi un très intéressant rapport de M. l'abbé Quentin sur le programme et les débuts de l'Œuvre. Des morceaux d'harmonie exécutés par des jeunes gens de la musique de Saint-Jean-de-Dieu de Paris ajoutaient un grand charme à la fête.

Bérou. — Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé Tardiveau, curé de Bérou-la-Mulotière, vient de recevoir une distinction honorifique pour le soin qu'il met depuis environ vingt ans à transmettre à la Préfecture des observations météorologiques. Sur la demande de la Société météorologique du bureau central de Paris, le Ministre de l'instruction publique lui a décerné une médaille d'argent.

Noces d'argent. — Grâce à son Curé et à l'affectueuse estime qu'ont pour lui ses paroissiens, Saint-Georges-sur-Eure a joui, le 22 septembre dernier, d'une fête bien touchante et bien chrétienne.

A 10 heures et demie une longue procession se déroule de l'église au presbytère. Enfants portant des oriflammes, jeunes filles de la confrérie, jeunes gens du patronage et de la fanfare, fidèles en grand nombre la composent et viennent saluer M. le Curé, le complimenter et lui offrir, en même temps qu'un magnifique bouquet, un très beau calice en vermeil, don de la paroisse entière. M. le Curé remercie en termes émus. Disons bien vite qu'autour du pasteur se rangent, venus de tous les points du diocèse, 10 autres prêtres, ses condisciples et contemporains d'ordination, heureux de célébrer avec lui, devant le Seigneur et au milieu d'une population si sympathique, la 25e année de leur sacerdoce. A ceux-là se sont joints des prêtres du voisinage; M. le chanoine Leroy qui, après 16 années passées à Saint-Georges ne peut rester étranger à aucun fait intéressant la paroisse; M. le doyen de Courville

toujours si bon et si digne; puis les autres confrères amis, voisins, artistes chanteurs et violonistes qui vont, avec la fanfare, donner à la solennité, et même à la soirée, un cachet tout spécial et singulièrement attachant.

A l'église, la messe est précédée d'un cantique composé pour la circonstance.

(*Dernier couplet.*)

Vierge bénie, Auguste mère,
Entends nos chants religieux,
A ces pasteurs, à notre père,
Donne des jours délicieux.
Oui, toi, que jamais on n'implore
Sans sentir l'appui de ta main,
Protège jusqu'à leur déclin
Ces pasteurs, qu'à Saint-George, en famille, on honore.

Après l'évangile, M. le doyen de Châteauneuf, le chanoine du cours, monte en chaire et dit excellement l'admiration de tous pour les restaurations, non encore achevées, de l'Eglise. Il félicite les assistants de leur présence. (L'église était remplie comme aux grandes solennités.) Il dit à ses confrères la joie de cette réunion au pied de l'autel et la reconnaissance qu'ils doivent à Dieu pour les 25 années de leur sacerdoce. Il rappelle aux fidèles la dignité du prêtre et l'utilité de son ministère. Il s'adresse aux vivants pour les rattacher à Dieu, il évoque le souvenir des défunts pour exciter notre charité à prier pour eux.

Le Saint Sacrifice s'achève pendant que de la tribune des chants et des mélodies, artistement exécutés, charment nos oreilles.

Au déjeuner qui suit, tous revivent, pour quelques instants, par le souvenir et par une douce familiarité, les années si belles de leur jeunesse cléricale; puis un poète se lève et parle. Il termine ainsi son gracieux compliment :

Messieurs vous comptez déjà plus de neuf mille messes!
Neuf mille! Puissiez-vous en compter neuf mille autres
Avant que pour toujours Dieu vous prenne à l'autel,
Et 25 ans de plus faisant œuvre d'apôtres
Guider vos paroissiens de cette terre au ciel!
A notre cher curé de Saint-George-sur-Eure
Comme à vous tous, messieurs, mon cœur souhaite encor
Longue vie et santé! Puissiez-vous tous voir l'heure
Du rendez-vous des noces d'or!

C'est aussi notre vœu. Fasse Dieu qu'il se réalise! La journée a été pour tous si belle et si bonne, qu'on ne se sépare qu'à regret et en se promettant un prochain revoir: *quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*! — X.

Gasville, *le* 27 *septembre* 1898. — Une charmante fête de Patronage réunissait dimanche dernier au presbytère de Gasville, sous une tente, une nombreuse et très sympathique assistance. Les jeunes gens, sous la présidence de M. le chanoine Deuzet, supérieur du petit séminaire, y donnaient une soirée récréative. Les applaudissements et les encouragements de toute sorte ne leur ont pas manqué.

Nous les félicitons grandement nous-même. Et nous demandons à nos lecteurs de prier de plus en plus pour le succès de cette forme si heureuse d'apostolat auprès de la jeunesse.

DOURDOIGNE, *c. d. G.*

Guainville. — *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.* — Nous avions annoncé pour le 18 septembre une belle cérémonie en ce sanctuaire, à l'occasion du pèlerinage annuel et du baptême d'une cloche Elle s'est accomplie en effet sous la présidence de Mgr l'évêque d'Evreux accompagné de M. Lenormand, son vicaire général. M. le curé de Villiers, M. l'abbé Métais, chanoine honoraire et secrétaire-archiviste de l'évêché de Chartres, M. l'abbé Michel, chanoine de Lorette, l'éloquent prédicateur de la fête, et d'autres ecclésiastiques formaient un nombreux personnel pour la solennité.

Au discours par lequel le docte curé de Villiers accueillit Mgr Meunier à son arrivée, Sa Grandeur répondit en des termes charmants, ayant un mot heureux pour chacun des Prélats dont le diocèse comme le sien touche au territoire de N.-D. de Bonne-Nouvelle : pour le vénérable évêque de Versailles, pour Mgr de Chartres, le fidèle gardien du premier sanctuaire de la chrétienté consacré à la Sainte Vierge. Mme Lebaudy, qui avait richement décoré la chapelle, et les autres personnes généreuses qui ont apporté leur concours à la reconstruction de l'édifice, ont reçu des félicitations bien mériées. — La cloche, fondue par M. Bollée, d'Orléans, a été baptisée par M. l'abbé Métais, à l'heure des vêpres, devant une assistance considérable ; le parrain, M. Jacques du Rouvre, et la marraine, Mme Jeanne-Martin Leroy l'ont nommée Jehanne-Jacqueline.

Suppléments. — Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix* en septembre :

Sommaire du 3 : Reconnaissance envers N.-D. de Chartres. — Les lois intangibles. — Semaine liturgique. — La confession des sauvages. — Retour de Lourdes (poésie). — Chronique diocésaine : Pélerinage des aspirants missionnaires ; Professions religieuses à St-Paul ; Question de l'indemnité de logement pour les curés de Châteaudun ; Le feu dans l'église à Champrond ; Obsèques de Mme la comtesse de Maupas ; Hommage à la mémoire de Mme Choppin d'Arnouville, à Beaudreville. — Faits divers.

Sommaire du 10 : Le saint nom de Marie. — Un catholicisme Américain, d'après la Semaine de Cambrai. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : N.-D. de Bethléem ; Le 8 septembre à Chartres ; Bénédiction d'une statue et de verrières à Berchères-les-Pierres ; Un souvenir de Mgr Pie et d'une sainte religieuse. — Nécrologie : M. l'abbé Meslage ; M. Constant Lefèbure ; M. Am. Caït. — Faits divers.

Sommaire du 17 : L'enfance et la Prière. — La Société des Missions étrangères en 1897. — Semaine liturgique. — Sur le Tanganika. — Chronique diocésaine : Octave de la Nativité ; Encore un mot sur la fête de N.-D. de Bethléem ; L'école libre de Terminiers ; Consécration d'autel à Toury ; Bénédiction d'un chemin de croix et de statues à Dommerville. — Nécrologie : M. l'abbé Lemarié. — Faits divers.

Sommaire du 24 : Du rosaire de Marie : (Encyclique du Pape). — Semaine liturgique. — Une communion dans la montagne de Montalba. — Chronique diocésaine : M. le Président de la République à la Cathédrale de Chartres ; Cérémonies chez les Sœurs de la Providence, à Chartres, et chez les Sœurs de l'Imm. Conception à Nogent ; N.-D. de la Salette à Mignières ; N.-D. de Lourdes à Sancheville ; A Jouy, fête du 11 et incendie du 16 ; Statue de Saint Antoine au Mée ; Noces de diamant à Epernon ; Baptême de cloche à Hanches. — Nécrologie : M. l'abbé Demolliens. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Voici mon offrande pour lampe et cierge au sanctuaire du Pilier. Je veux témoigner ainsi ma reconnaissance à N.-D. de Chartres pour une guérison. (A., à V., diocèse de Versailles).

2. Veuillez faire dire neuf messes d'action de grâce à N.-D. de Chartres. (M. G., diocèse de Rennes).

3. Je viens vous demander une neuvaine de prières à N.-D. de Chartres, afin de la remercier pour succès que nous attribuons à sa protection. (M., à C., diocèse de Coutances).

4. L'offrande ci-jointe est l'honoraire d'une messe que j'avais promise à N.-D. de Chartres, en lui demandant sa protection pour reprendre mon emploi après maladie. J'ai été exaucée. Merci à la bonne Mère ! (C., à E., diocèse de St-Dié).

5. Nous nous étions recommandés à N.-D. de Chartres, pour trouver, avec du travail, le moyen de gagner notre vie. Reconnaissance à notre auguste Protectrice ! Trois d'entre nous ont déjà leur emploi et, en leur nom, nous demandons une neuvaine.

(L., à M., diocèse de Blois).

6. Une messe d'action de grâce, en l'honneur de N.-D., s'il vous plaît! Elle nous a montré sa protection d'une manière éclatante.

(L., à O., diocèse de Chartres).

7. Pour remercier la Sainte Vierge d'une faveur obtenue par son intercession, et nous recommander de nouveau, nous vous prions d'acquitter une messe en son honneur.

(X., à V., diocèse de Blois).

8. Reconnaissance à N.-D. de Chartres au nom du malade qu'elle a protégé! Ci-joint son offrande. (B., à V., diocèse d'Evreux).

9. Une neuvaine de prières et une messe, s. v. p., pour un enfant guéri de maladie mortelle après ferventes prières faites à son intention devant N.-D. de Chartres!

(T., à R., diocèse de Chartres).

10. Je demande pour enfants consacrés deux messes à N.-D. de Chartres. Elle nous a bien protégés et nous la conjurons de nous continuer son secours maternel. (G., à Paris).

11. Veuillez faire brûler une lampe neuf jours devant Notre-Dame et lui recommander notre famille, particulièrement notre enfant qu'elle a guéri. (A. R., à L., diocèse de Nancy).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Henriette (Marguerite Bonnet), de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 11 septembre à l'hospice Saint-Brice de Chartres, âgée de 74 ans, dont 52 de religion.

Sœur Angèle de Jésus (Espéron), de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 2 septembre, à La Guadeloupe, âgée de 60 ans, dont 40 de religion.

M. l'abbé Meslage, M. l'abbé Lemarié et M. l'abbé Demolliens, dont nous avons annoncé la mort dans nos Suppléments de septembre.

Mme la comtesse de Maupas, née de Layre, à Morogues. — Mme Marie-Aline Chopin d'Arnouville, comtesse de Cosnac, à Baudreville. — M. Constant Lefébure, au château du Boulay, commune de Boissy-le-Sec. — M. Cardenau père, à Aucuns (Hautes-Pyrénées). — M. Henri-Amédée Caït, ancien directeur de la Société générale à Chartres. — M. Am.-J. Blin, professeur au Lycée de Chartres. — Le R. P. Havret, jésuite, recteur de l'école libre de Saint-François-de-Sales, à Evreux. — Mme Ve Texier-Lhomme, rue Muret, Chartres. — Le R. P. Couture, missionnaire à Tours. — M. Clément Lefèvre (Aveyron). — Mme Ve Chevallier, rue d'Amilly, Chartres. — M. Assier, ancien chef d'institution, auteur d'une Histoire de Notre-Dame de Chartres.

— Mme **Elisabeth Poirier** née Hervet, décédée à Dreux chez ses enfants, à l'âge de 76 ans, le 28 septembre 1898. Nommer Mme Poirier à Chartres, c'est rappeler l'ardente zélatrice de nos œuvres de charité et de dévotion ; la fondatrice ou la présidente de plusieurs. Durant bien des années elle contribua, pour sa large part, à l'extension du culte de Notre-Dame de Chartres. Que ne fit-elle pas pour la préparation de nos Pèlerinages exceptionnels de 1873 et de 1876 ! Que Dieu récompense éternellement cette vie de foi généreuse dépensée pour sa gloire. — Obsèques à Chartres, le vendredi 30.

FAITS DIVERS

Rome. — Le Pape a envoyé le 16 sa réponse officielle au Czar au sujet du désarmement. Le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a chargé officiellement Mgr Rinaldini, nonce du Saint-Siège à Bruxelles, de représenter le Vatican à la conférence internationale du désarmement. Cette décision du cardinal Rampolla laisse présumer que ladite conférence se tiendrait à Bruxelles.

— La Propagande a reçu un rapport des îles Philippines, faisant des instances pour la conservation de la religion menacée.

— Le Vatican s'occupe actuellement des intérêts religieux dans les colonies espagnoles enlevées à l'Espagne et il a, à cet égard, de bonnes espérances.

— Les journaux annoncent que le gouvernement italien prépare des mesures spéciales contre les confréries.

Orléans. — Les 18 et 19 septembre ont eu lieu à Jargeau (Loiret), les fêtes d'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc par Lanson.

Nosseigneurs les évêques d'Orléans, Nice et Saint-Dié y assistaient, avec un nombreux clergé, le Maire et le Conseil municipal de Jargeau, et les représentants de beaucoup de communes des alentours. M. l'abbé Lenoble a redit, dans un très beau discours, les hauts faits de Jeanne d'Arc à Jargeau, qu'elle délivra le 12 juin 1429, un mois après avoir chassé les Anglais d'Orléans. La procession qui a suivi, de l'église à la place où est érigée la statue, a eu un grand éclat ; une foule enthousiaste se pressait sur le parcours décoré avec goût. Au retour, Mgr Touchet, dans une émouvante allocution, a montré Jeanne d'Arc tombant blessée, mais se relevant et marchant à l'ennemi avec un nouveau courage.

Comme Jeanne, la France a connu des jours de deuil et de tristesse ; comme elle, elle a vu briser son armure ; comme elle, elle a été blessée ; mais, comme elle aussi, elle s'est relevée pour reprendre sa marche en avant.

L'alliance des Maisons d'éducation chrétienne, qui réunit actuellement, en France seulement, 393 établissements ecclésiastiques

d'enseignement secondaire, a tenu la semaine dernière, à Montpellier, sa vingt et unième assemblée générale.

Son premier acte a été de voter la résolution suivante, dont le président, le P. Regnault, Eudiste, a fait ressortir l'importance, et dont tous nos lecteurs comprendront sans peine toute la signification :

« L'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne, résolue à rechercher avec persévérance, et appliquer dans la mesure du possible toutes les améliorations conciliables avec les principes d'une saine et chrétienne formation de la jeunesse;

« Réprouve comme injustes en elles-mêmes, funestes à l'œuvre de l'education et injurieuses à l'Église, *les attaques dirigées dans ces derniers temps contre l'enseignement catholique en général, notamment contre l'enseignement secondaire*;

« Proclame les progrès et les bienfaits de l'éducation chrétienne donnée dans les maisons par les ecclésiastiques, les religieux et les congréganistes;

« Et demande à tous ses membres de rester étroitement unis dans les revendications et la défense des droits et de la liberté de l'enseignement catholique que nous confèrent les lois de 1850 et de 1875. »

Corée. — *L'inauguration de la cathédrale catholique de Séoul.* — La cathédrale élevée par les soins de Mgr Mutel, vicaire apostolique en Corée, où les Sœurs de Saint-Paul de Chartres ont plusieurs établissements, a été consacrée le 21 mai dernier.

Le corps diplomatique et consulaire s'était rendu en uniforme à cette cérémonie, à laquelle assistaient également presque tous les étrangers, ainsi qu'un certain nombre de fonctionnaires coréens, comprenant la plupart des ministres ou vice-ministres, plusieurs anciens ministres et les autorités de la capitale.

Après la bénédiction de la cloche, une messe pontificale a été célébrée; elle a été suivie d'un déjeûner de cent couverts, qui réunissait les personnages étrangers et coréens assistant à la cérémonie religieuse. Le vicaire apostolique a profité de l'occasion pour exprimer aux représentants des diverses puissances les remerciements de la Mission. Il a témoigné sa gratitude particulière au représentant de la République française, et, après avoir rappelé les bonnes dispositions des autorités locales, il a, en langue coréenne, porté la santé de l'empereur.

Le commissaire de la République en Corée, M. Collin de Plancy, en remerciant Mgr Mutel des sentiments qu'il avait exprimés, a répondu en formant des vœux pour l'œuvre entreprise par le vicaire apostolique. Au nom des Coréens présents, le gouverneur de la ville a, enfin, prononcé quelques mots, en formulant le souhait de

voir l'inauguration de cette nouvelle cathédrale marquer l'ouverture d'une ère où les rapports deviendraient encore plus intimes et plus cordiaux entre la Mission catholique et le peuple coréen.

Les ecclésiastiques en caserne. — Nous lisions dernièrement ce qui suit dans la *Semaine de Cambrai* :

Vingt-trois prêtres sont actuellement casernés à Lille pour les vingt-huit jours ; nous ne savons point à quel chiffre s'élève le nombre des séminaristes-soldats.

Ces prêtres se répandent de grand matin dans les églises et les chapelles pour y célébrer le Saint Sacrifice. On les voit entrer dans les sacristies avec l'uniforme de soldat, monter à l'autel revêtus des ornements sacerdotaux, puis retourner à la caserne. Il n'y a pas un militaire tant soit peu religieux qui ne se sente froissé dans son âme en voyant ainsi traiter la dignité sacerdotale. Que dire des sentiments des pieux fidèles qui voient leurs paroisses abandonnées par celui qui en est le pasteur, qui doivent faire attendre le baptême à leurs enfants, qui tremblent de voir leurs parents mourir sans sacrements ?

C'est cela même qui a été voulu par la franc maçonnerie : ôter au prêtre le prestige que lui donne son caractère sacerdotal, habituer peu à peu les populations à se passer de son ministère.

La *Semaine Religieuse* de Toulouse raconte que dans cette ville, le lundi 15 août, des prêtres réservistes ont été forcés de s'appliquer à la manœuvre, toute la matinée à partir de 5 heures du matin. Or, ce jour-là, c'était la solennité de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, une des quatre fêtes concordataires, et celle-là vraiment nationale. On ne s'est nullement préoccupé de savoir comment ces prêtres soldats pourraient célébrer la sainte messe ou même l'entendre.

La France est le seul pays du monde où de tels abus puissent être signalés. Comment peut-elle, dans ces conditions, espérer appeler les bénédictions de Dieu sur ses armées ?

Une vocation sacerdotale. — Un jeune adolescent, presque un enfant (il avait 12 ans à peine !) s'avançait un jour, la physionomie ouverte et décidée, vers un vénérable ecclésiastique : « Mon oncle, dit-il sans préambule, je voudrais être prêtre. — Bon désir, mon enfant, répondit tranquillement le vieux prêtre, mais cette question ne saurait être traitée à la légère, nous en reparlerons. »

Se promenant, affectueusement appuyé sur le bras de son neveu, il lui raconta alors les massacres de septembre 1792 ; l'enfant écoutait sans une grande émotion apparente. Quand le vénérable curé eut achevé l'effrayant récit, il conclut en regardant fixement le candidat au sacerdoce : « Voilà ce que l'on peut gagner à être prê-

tre. Persistes-tu dans ton désir ? » Avec l'énergie paisible des cœurs simples autant que forts, dont l'héroisme est l'atmosphère, l'enfant répondit : « Je savais tout cela mon oncle; on nous l'a raconté en classe. Ce n'est pas cela qui m'empêchera d'être prêtre, au contraire.... »

Le vieil oncle attira l'enfant sur sa poitrine et l'embrassa longuement, tendrement, en bénissant Dieu de la sublime vocation de son neveu.

Cet adolescent au cœur si noble et si fort répondait au nom de Florian. Il devait fournir une féconde carrière et laisser spécialement à Toulouse le souvenir d'un épiscopat long et béni ; c'était le futur cardinal Desprez.

— « **Pater** » **et Diamant.** — Un pauvre homme illettré abordant un jour le bienheureux Jourdain de Saxe, lui adressa cette naïve et assez subtile question : « Maître, est-ce qu'un *Notre Père* vaut autant sur nos lèvres que sur celles des clercs ? car les clercs comprennent la beauté de ces paroles, mais nous, nous l'ignorons. » — « Est-ce qu'un diamant, lui répondit Jourdain, n'a pas toujours la même valeur, quelle que soit d'ailleurs la main qui le porte ? »

Grandeurs et humilités du cloître. — Dans un des recoins les plus solitaires de la Forêt noire est établi le couvent le plus aristocratique du monde. Les moines qui l'habitent appartiennent tous à la plus haute noblesse allemande. Les deux frères cuisiniers sont le prince Edouard Schombourg-Hartenstein et le prince Félix de Hohenlohe; tous deux ont occupé assez récemment de très grandes positions à la cour de Berlin. Le portier est le baron Von Drouais, d'une très ancienne maison du grand-duché de Bade, et parmi les religieux qui remplissent les plus humbles offices, figurent le baron Von Salis, le comte de Memptirina et le baron Von Der, tous trois anciens officiers supérieurs dans l'armée allemande.

Un monument à Bossuet. — Mgr de Briey, évêque de Meaux, vient de former un comité, dont la présidence est donnée au cardinal Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, dans le but d'élever une statue à celui « dont la gloire, comme dit Sainte-Beuve, est devenue une des religions de la France. » Cette statue sera inaugurée en 1904, à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de l'illustre évêque qui a porté si haut l'éloquence de la chaire au XVIIe siècle et qui est toujours regardé comme un de nos plus grands écrivains, sinon le plus grand. Nous souhaitons bon succès à cette noble entreprise.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 2 octobre, 18e dimanche après la Pentecôte, *SOLENNITÉ DU SAINT-ROSAIRE, double de 2e classe.* A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office capitulaire (tierce, procession, grand'messe et sexte). A 3 h., none, vêpres, sermon par le R. P. Martin Rousseau, complies et salut. — Après le salut, réunion de la Confrérie avec procession et recommandations. A 2 h., le même jour, récitation du Rosaire à la Chapelle du S. Cœur de Marie. — Les autres jours de la semaine, à 4 h. 1/2, chapelet et bénédiction du S. Sacrement.

Mardi 4, fête de Saint François d'Assise, messe à 6 h., à la chapelle Sainte-Madeleine, dans la Crypte, pour le Tiers-Ordre franciscain.

— Mercredi 5, à l'office capitulaire, après tierce, sexte et none, messe de *Requiem* pour les Bienfaiteurs de la cathédrale.

— Jeudi 6, Fête de Sainte-Foy. — A 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Vendredi 7, messe de l'Apostolat de la prière à l'autel du Sacré-Cœur.

— Samedi 8, Fête de saint Calétric, évêque de Chartres, honoré spécialement à la Crypte qui possède son tombeau.

— Messes du Saint-Esprit, à la Crypte : mardi 4, à 8 h. 1/2, pour l'Institution Notre-Dame, et vendredi 7 à 10 h., pour la Maîtrise.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 7 octobre, Exercices du premier vendredi du mois, A 6 h. 1/2, 1re messe. A 7 h. 1/4, messe conventuelle avec exposition du Saint-Sacrement. A 4 h., sermon, salut. — Distribution des Billets zélateurs.

COMMUNAUTÉ DE LA PROVIDENCE. — Mardi 4 octobre, fête de Saint-François d'Assise. A 7 h, 1/2, Exposition du S. Sacrement et Grand'messe. A 4 h., Sermon par M. l'abbé Fournier, Vicaire général, supérieur de la Communauté. — Salut solennel.

CHAPELLE DE N.-D. DE LA BRÈCHE. — Jeudi 6 octobre, Adoration du S. Sacrement. — Le matin à 6 h., Exposition du Saint-Sacrement et première messe, autres messes à 7 h. et à 8 h. Le soir, à 4 h. 1/2, Récitation du Chapelet. — A 8 h., sermon par M. l'abbé Godet, curé-archiprêtre de N.-D. et salut solennel. — Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

L'Église catholique. — **Rome,** *Le chef suprême*, L'organisation et l'administration centrale de l'Église. — Cet ouvrage, merveilleusement illustré, paraît sous la direction d'un comité siégeant à Rome, et avec l'approbation du Saint-Siège. On en est à la 3me livraison, il y en aura 30, du prix de 1 fr. 20 chacune, paraissant de quinze jours en quinze jours. L'ouvrage complet (720 pages), coûtera 36 francs ; il renfermera outre le portrait en couleur du Saint-Père, 60 portraits hors texte et environ 1.100 illustrations. Le titre de l'ouvrage en indique le but, et fait espérer de précieux renseignements.— Adresser les souscriptions à la librairie Plon, rue Garancière, 10, Paris.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois

D'OCTOBRE 1898

Samedi, 1er Octobre. — St Remi, évêque de Reims, *double majeur*, messe *Statuit* (Chaque jour du mois, *Prières du Rosaire*).

2, **DIMANCHE, XVIII après la Pentecôte.** — Fête de N.-D. du Saint Rosaire, *double de 2e classe*, messe *Gaudeamus.* — Vêpres de cette fête; mém. de St Piat et du dim.

3, Lundi. — St Piat, martyr, *double*, messe *Caro*.

4, Mardi. — St François d'Assise, *double majeur*, messe *Mihi autem*.

5, Mercredi. — SS. Corneille et Cyprien, martyrs, *semid.*, messe *Intret*.

6, Jeudi. — Ste Foy, vierge et mart., *double*, messe *Loquebar*.

7, Vendredi. — SS. Serge et Bacque, mart., *semid.*, messe *Intret*.

8, Samedi. — St Calétric, évêque de Chartres, *double*, messe *Sacerdotes*.

9, **DIMANCHE, XIXe après la Pentecôte**, fête de la *Maternité de la B. V. M.*, *double majeur*, messe *Salve*, mém. de St Denis. — Vêpres de la Fête; mém. de St François, de St Denis et du dim.

10, Lundi. — St François de Borgia, confesseur, *semid.*, messe *Os justi*.

11, Mardi. — St Bruno, confesseur, *double*, messe *Os justi*.

12, Mercredi. — Ste Brigitte, veuve, *double*, messe *Cognovi*.

13, Jeudi. — St Edouard, confesseur, *semid.*, messe *Os justi*.

14, Vendredi. — St Calixte, pape et mart., *double*, messe *Sacerdotes*.

15, Samedi. — Ste Thérèse, vierge, *double*, messe *Dilexisti*.

16, **DIMANCHE, XXe après la Pentecôte**, fête de la *Pureté de la Sainte Vierge*, *double majeur*, messe *Salve*. — (Cathédrale, 1res vêpres de la Dédicace). Ailleurs, 2e vêpres de la fête, mém. de la Dédicace du dim. et de Ste Soline.

17, Lundi. — **Anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale de Chartres**, *double de 1re classe avec octave*, messe *Terribilis*. Vêpres de cette fête, mém. de St Luc.

18, Mardi. — St Luc, évangéliste, *double de 2e classe*, messe *Mihi autem*.

19, Mercredi. — SS. Savinien et Potentien, martyrs, *double majeur*, messe *Annuntiate*.

20, Jeudi. — St Jean Cantius, confesseur, *double*, messe *Miseratio*.

21, Vendredi. — St Pierre d'Alcantara, confesseur, *double*, messe *Justus*.

22, Samedi. — Fête des SS. Anges Gardiens, *double majeur* (du 2 octobre), messe *Benedicite*.

23, **DIMANCHE, XXIe après la Pentecôte**, *Le Saint Rédempteur*, *double majeur*, messe *Gaudens*. — Vêpres de cette fête. (Cathédrale — Solennité de la Dédicace.)

24, Lundi. — Octave de la Dédicace, *double*, messe *Terribilis* (Ailleurs — de la férie — SS. Anges.)

25, Mardi. — SS. Crépin et Crépinien, martyrs, *semid.*, messe *Intret*.

26, Mercredi. — St *Raphaël*, archange, *double majeur*, messe *Benedicite*.

27, Jeudi. — (Vigile des SS. Simon et Jude), Ste Hedwige, veuve, *semid.*, messe *Cognovi*.

28, Vendredi. — SS. Simon et Jude, apôtres, *double de 2e classe*, messe *Mihi autem*.

29, Samedi. — Office votif de l'Immaculée Conception, *semid.*, messe *Gaudens*.

30, **DIMANCHE, XXIIe après la Pentecôte**, *semid.*, messe *Si iniquitates*, mém. de St Lucain. — Vêpres du dim.; mém. de St Quentin et de St Lucain — suffrages — Prières.

31, Lundi. — (Vigile de la Toussaint, *jeûne et abstinence*), St Quentin, martyr, *semid.*, messe *In virtute*.

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an ; 5 francs pour un mois ; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges, précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils les veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-Voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits, *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaires. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles devant l'autel principal de la Crypte ; cette lecture est suivie de la récitation des litanies de Notre-Dame de Chartres.

Nº 31.




SAMEDI 8 OCTOBRE 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 9 octobre, 19e dimanche après la Pentecôte, fête de la Maternité de la T. S. Vierge, *double-majeur.* A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — Après le salut, chapelet.

Lundi et les autres jours de la semaine, à 4 h. 1/2, récitation du chapelet et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 9 octobre, fête de la Maternité de la T. S. V., les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 9 octobre, fête de la Maternité de la T. S. V., les offices aux heures ordinaires.

Exercice du Rosaire le dimanche après vêpres, et en semaine, le matin à 7 h. 1/2.

CHAPELLE DU CARMEL. — *Fête de Sainte Thérèse*, le samedi 15 octobre.

La veille de la fête, exposition du T. S. Sacrement à 2 h., salut à 5 h. — Le jour de la fête, exposition du T. S. Sacrement, à 6 h. 1/4, suivie de la première messe ; la seconde à 7 h.; la troisième à 7 h. 1/2. — A 8 h., messe conventuelle célébrée par S. G. Mgr Mollien. — A 4 h., sermon par le R. P. Augustin, franciscain. Bénédiction solennelle du T. S. Sacrement. — Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

Monastère de la Grande-Trappe de Mortagne (Orne). — Le monastère de la Grande-Trappe vient de faire paraître un numéro exceptionnel du **Journal Médical de la Grande-Trappe** contenant plusieurs illustrations. On y trouvera l'*Histoire anecdotique de la Grande-Trappe* et un remarquable article sur la merveilleuse *Chapelle des Reliques.* De plus, dans la partie purement médicale, sont indiqués les traitements du célèbre médecin trappiste (Docteur Révérend Père Debreyne), contre *l'anémie, la goutte*, les *rhumatismes*, *la bronchite, les maux d'estomac, l'eczéma, la constipation, l'épilepsie, l'asthme, les fièvres paludéennes*, etc.

A titre de propagande, le Monastère envoie *gratuitement* le **Journal Médical de la Grande-Trappe** (Ecrire directement au Monastère (Mortagne, Orne).

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire de la Livraison du 5 octobre 1898 : I. Gladstone et la transformation de l'État anglais, par le P. H. Prélot. — II. La Loi de Moïse. — Ses progrès, par le P. F. Prat. — III. La fin d'une légende littéraire. — Zola devant ses œuvres, par le P, H. Martin. — IV. Les vœux de religion et la communauté libre, par le P. J. Besson. — V. Correspondance des missions. — Troubles en Chine, par le P. J. Gouverneur. — VI. Les Catholiques et la liberté, par le P. J. Forbes. — VII. François Ier et Henry VIII à Boulogne-sur-Mer, par le P. H. Chérot. — VIII. Livres. — IX. Evénements de la quinzaine.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Ordination. — Mgr l'Evêque de Chartres ordonnera, demain dimanche 9 octobre, un prêtre : M. l'abbé Janvier. La cérémonie d'ordination commencera à 7 heures, au séminaire.

Retraites. — La retraite de commencement d'année a été prêchée cette semaine aux grands séminaristes par le R. P. Durand, rédemptoriste, de la maison de Paris (1).

Une retraite a été prêchée dans la communauté dite Ouvroir Saint-Michel, à la fin du mois de septembre, par M. Laux, lazariste.

Rentrées. — La rentrée au grand séminaire a eu lieu le 1er octobre; 74 élèves. Celle de Saint-Cheron s'est faite le 5, avec 131 élèves. Celle de la Maîtrise, le 6, avec 80.

Pèlerinages à N.-D. de Chartres. — Le dernier groupe de pèlerins en septembre a été celui des jeunes filles de Rosny-sur-Seine, venues, le 29, avec les religieuses leurs maîtresses. La bienfaitrice de leur école, Mme Lebaudy, avait fait les frais du voyage.

Fête du Saint-Rosaire — Après le Triduum si bien suivi, nous pouvions espérer pour la fête du 2 octobre, à la cathédrale, un grand concours de fidèles. Notre attente n'a pas été trompée. A l'exercice du Rosaire, à 2 h., il y avait affluence considérable aux abords de l'autel de Marie pour la récitation des trois chapelets avec glose pieuse entre chaque dizaine. Le sermon des vêpres, par le R. P. Martin Rousseau, dominicain, était vraiment remarquable; appliquant au Rosaire les paroles de Judith : *Tu gloria Jérusalem*, il l'a présenté comme gloire de Dieu, joie de l'Eglise, honneur et salut des chrétiens; et le langage de l'orateur était doctrinal, plein de vie et d'intérêt. — Les visites pour l'indulgence *totiès quotiès* ont été fort édifiantes.

Pèlerinage à Rome. — Plusieurs personnes du diocèse de Chartres sont en ce moment à Rome, faisant partie du Pèlerinage français annoncé depuis longtemps et, qui doit avoir aujourd'hui son audience au Vatican.

Confirmation. — Monseigneur donnera la confirmation, demain dimanche, dans la paroisse de Saint-Piat, à 3 heures.

Janville. — *Bénédiction de Vitraux*, — Dimanche dernier, fête de N.-D. du Rosaire, la paroisse de Janville était en fête. Il s'agissait de bénir 16 verrières superbes sorties des ateliers de M. Lorin de Chartres, et posées dans la grande et belle église grâce au zèle intelligent de M. le Doyen Friteau. L'une de ces verrières, mesurant

(1) Boulevard de Ménilmontant, 55.

plus de 20 mètres de superficie et représentant en 15 gracieux médaillons les 15 mystères du Rosaire, est due à un don généreux du regretté M. Pierre Neveu et de son épouse.

La bénédiction eut lieu aux vêpres présidées par M. le Vicaire général Fournier. Un chœur de chant, composé de toutes les jeunes filles de la paroisse, a charmé les assistants par une très bonne exécution des psaumes en faux bourdons avec accompagnement d'harmonium, de violon et de violoncelle d'un très bel effet. Après la procession du Rosaire, M. l'abbé Métais, chanoine honoraire, dans un discours qui a vivement intéressé le nombreux auditoire, a retracé l'historique de la paroisse de Janville, et à félicité les fidèles de leur générosité pour embellir la maison de Dieu. Puis M. le Vicaire général a récité les prières liturgiques et béni les vitraux. Au salut, M. le curé de Santilly a exécuté, de sa voix si expressive, plusieurs morceaux de plain-chant ; et un amateur de Janville, M. F. D. a fait entendre un *Tantum ergo* vraiment artistique. Merci à M. le doyen de Janville ! qu'il nous donne souvent des fêtes semblables, et toujours son église sera remplie.

Un assistant.

Boullay-Thierry. — *Une fête de Sainte-Enfance.* — Depuis quelque temps, la paroisse du Boullay-Thierry semblait sommeiller ; elle se réveille aujourd'hui sous l'active et féconde impulsion d'un zèle apostolique qui lui promet de beaux jours.

Le dimanche 26 septembre, elle offrait le plus beau des spectacles. Tous les paroissiens étaient accourus, on peut le dire, pour répondre à l'invitation de leur curé qui voulait, ce jour-là, établir l'Œuvre de la Sainte-Enfance.

Avant la messe, la procession se met en marche du presbytère à l'église. Rangés sur deux lignes, quatre-vingt petits enfants affiliés à l'Œuvre, et portant leurs insignes, forment un long défilé. En tête marchent les enfants de l'école des Sœurs de N.-D., précédés de la bannière de la Sainte Vierge : entre les deux haies, deux aînés portent sur leurs épaules un élégant pavillon sur lequel trône, le sourire aux lèvres et la main levée pour bénir, une belle statue de l'Enfant Jésus, don d'une généreuse bienfaitrice de la paroisse.

A l'église, le coup d'œil est ravissant : un baldaquin de couleur rouge domine majestueusement le chœur et encadre avec un goût parfait les gerbes de lumière et les fleurs qui ornent le sanctuaire. L'assistance est silencieuse, recueillie même. Tous écoutent attentivement les cantiques de circonstance des voix enfantines alternant avec les voix graves qui font entendre les chants liturgiques.

Dominant sa vive émotion, M. le Curé félicite son jeune auditoire du touchant spectacle qu'il offre en ce moment. Il veut rappeler

brièvement l'origine, le but, le caractère spécial et les avantages de la Sainte-Enfance. Il nous montre Mgr de Forbin Janson ne rêvant plus que le rachat et le baptême de milliers d'enfants infidèles, s'entretenant de son projet avec la Fondatrice de la Propagation de la foi, et arrivant enfin à le réaliser. Puis le prédicateur énumère les avantages d'une telle œuvre. — « C'est une œuvre de salut : elle » fait monter vers les Cieux de radieuses phalanges qui glorifie- » ront Dieu éternellement.

» Elle nous assure là-haut des intercesseurs, elle enflamme les » jeunes cœurs des ardeurs de la charité et de l'apostolat ; elles » feront peut-être un jour surgir des François-Xavier et des » Vincent de Paul ! »

Ces accents, tout pénétrés de foi, ont éveillé chez tous les plus religieuses sympathies. Puisse l'Œuvre de la Sainte-Enfance prospérer ici ! c'est l'unique récompense qu'ambitionne la modestie du prédicateur.

Quand le saint sacrifice de la messe fut terminé, M. le Curé, par une formule spéciale, appela les bénédictions du Ciel sur tous ses petits associés ; des cachets de l'Œuvre leurs furent distribués et la foule se retira emportant les plus douces impressions de cette belle manifestation religieuse.

Mais on s'était donné rendez-vous le soir à 3 heures, à l'issue des vêpres, dans le clos du presbytère. Après les émotions religieuses du matin, il fallait une séance récréative pour le soir. Un groupe d'artistes d'un orchestre de Nogent-le-Rotrou, auquel s'étaient joints plusieurs solistes de l'armée, vinrent donner à la population une audition qui ne dura pas moins de trois heures ; ce fut un véritable succès artistique, nous en avons pour preuve la somme de bravos prodigués à tous avec une spontanéité qui excluait toute idée d'excessive complaisance.

Ils s'adressaient tout d'abord à ceux qui avaient pris la lourde tâche d'organiser le concert, ils s'adressaient encore à cette phalange d'artistes qui surent rendre avec tant d'habileté leurs morceaux d'opéras hérissés de difficultés ; et tout cela tenu sous la baguette soucieuse des détails et des nuances les plus délicates.

Les mêmes applaudissements ne furent pas ménagés aux choristes qui firent entendre successivement des chansonnettes comiques et des poésies de F. Coppée. Bref personne ne fut oublié, pas même les plus jeunes artistes de la paroisse qui charmèrent l'assistance par un duo : « Les enfants du Croisé » et le morceau final : « Le bon vieux temps » (de W. Moreau).

Somme toute, bonne et sainte journée. Les prémices avaient été données à Dieu ; il convenait de redire le soir au pied de l'autel le *Te Deum* d'actions de grâces. Une foule compacte se réunit de

nouveau dans l'église où un salut solennel fut chanté ; toute la population adressa une dernière prière au Ciel pour la prospérité de l'Œuvre et pour celui qui en avait eu l'initiative. X.

Nécrologie. — *M. l'abbé Aristide Levêteau.* — Après les vénérables prêtres dont le diocèse de Chartres a récemment enregistré la perte, nous avons aujourd'hui à recommander aux prières de nos lecteurs un jeune séminariste, M. l'abbé Aristide Levêteau, décédé mardi à Dreux, dans sa famille, âgé de 22 ans.

Aristide Levêteau compta d'abord au nombre des bons élèves du séminaire de Nogent-le-Rotrou. En 1895, après sa rhétorique, suivant les traces de son frère aîné, aujourd'hui prêtre et professeur au même séminaire, Aristide entra au Grand Séminaire où il apporta les belles qualités de loyauté, de délicatesse, de générosité, de fidélité, qui furent toujours le fond de son caractère. Il les développa durant deux ans en s'appliquant aux devoirs d'un fervent séminariste.

Après sa philosophie, il subit la loi militaire et fit son service à Saint-Cloud. Peut-être ce nouveau genre de vie fut-il excessif pour son tempérament ? Il en souffrit en effet, surtout dans les derniers mois, et lorsqu'octobre le ramena à ses études, il était fatigué.

Ce fut à la fin de mai dernier qu'un léger refroidissement détermina l'inexorable mal auquel Aristide Levêteau vient de succomber.

Les funérailles de ce jeune clerc ont eu lieu jeudi dernier à Dreux. M. l'abbé Bouvet, directeur au grand séminaire, a officié. Plusieurs prêtres de la ville et des environs, une députation du grand séminaire, MM. Genet, Cuni et Verret, et ceux de ses anciens professeurs que ne retenaient pas leurs occupations, étaient là, avec l'excellente famille d'Aristide, rendant les derniers devoirs à ce jeune lévite emporté dans la fleur de sa vocation, avec la douce auréole de ses chères espérances.

Aristide Levêteau, déjà bien malade, avait reçu les ordres mineurs au mois de juin dernier. Il devait l'an prochain être appelé au sous-diaconat. Et Dieu vient de l'appeler au Ciel...

BÉNÉDICTION SOLENNELLE

D'UN PATRONAGE DE JEUNES GENS A NOGENT-LE-ROI

(25 SEPTEMBRE.)

Allocution par M. l'abbé Quentin, directeur.

Mesdames, Messieurs,

Quand nos pères autrefois avaient rêvé une entreprise sérieuse et difficile, ils commençaient d'ordinaire par se recueillir devant Dieu ; puis, faisant appel à toutes les bonnes volontés, ils réunis-

saient leurs forces en commun, et, ainsi soutenus, par le Ciel d'abord, les uns par les autres ensuite, ils se mettaient courageusement au travail, assurés qu'ils étaient du succès.

L'Œuvre que nous avons projetée, Mesdames, Messieurs, pourra sembler de prime abord, téméraire, hardie peut-être. En effet, fonder un Patronage à l'heure actuelle, quand à l'enfance et à la jeunesse on jette de toutes parts et à foison les appâts alléchants des séductions les plus enivrantes ; fonder un Patronage quand le respect humain étouffe partout de si pieux désirs et paralyse les plus ardents sentiments, n'est point assurément chose facile, une chose qui doive aller d'elle-même, tout naturellement et sans efforts. Nous le savons ; on nous l'a du reste assez fait pressentir. Mais qui ne risque rien n'a rien. — Trop souvent nous avons gémi de voir nos pauvres enfants, très convaincus pourtant et entièrement à nous au moment de la première communion, nous échapper, nous glisser entre les mains, et suivre la pente si facile, si entraînante, du vice et de la perdition.

Pour le bien de tous, nous avons cru qu'il fallait réagir contre le mal... (la seule réaction d'ailleurs que nous connaissions)... qu'il fallait coûte que coûte endiguer le flot des passions mauvaises qui menace de tout ruiner, de tout engloutir. — De là, l'idée de nos réunions du *Jeudi* pour les petits et du *Dimanche* pour les grands. — De là, notre Patronage qui doit être une force pour tous : car, d'une part, il établira en tous les liens serrés de vive et sincère amitié, et de l'autre, il amènera nécessairement l'épanchement tout naturel du cœur de l'enfant ou du jeune homme, si malléable encore à cet âge, dans le cœur tout dévoué de l'aumônier.

Tel est notre rêve... Qu'on ne nous accuse donc point de vouloir semer le trouble dans le pays. La méfiance aujourd'hui se glisse partout ; et, comme notre œuvre doit être l'œuvre de tous, il est juste qu'on ne la tienne point en suspicion. C'est pourquoi je veux affirmer ici que jamais la politique n'entrera pour quoi que ce soit dans notre programme. Nous avons un but plus élevé, plus intéressant, plus utile...: celui de maintenir dans le cœur de nos jeunes gens les principes que nous leur avons inculqués dans leur enfance, de prolonger chez eux, au-delà de douze à treize ans, l'idée religieuse et la pratique du devoir,... de les grouper enfin... (car l'Union fait la force)... pour assurer plus facilement leur persévérance dans le bien. — Nous n'avons pas d'autre intention que celle-là. — Sans doute elle aura ses entraves : toute bonne œuvre a les siennes. — Nos débuts seront pénibles peut-être... Qu'importe !... nous irons lentement, s'il le faut : c'est le meilleur moyen, dit-on, d'aller longtemps et sûrement. — Je sais que *tout est possible à celui qui croit...*, qu'un peu de foi, gros comme un

grain de senevé seulement, transporterait les montagnes... Or, notre confiance en Dieu est illimitée. — Nous nous appuierons premièrement sur son bras tout-puissant. Comment, avec un tel soutien, ne pas espérer triompher de tous les obstacles et vaincre toutes les difficultés ?

La force d'En-Haut, Mesdames, Messieurs, elle nous sera toujours acquise par la solennelle Bénédiction du local où nous nous abriterons désormais. Nous nous recueillerons tout-à-l'heure; et, à votre parole, M. le Vicaire général, le Ciel s'ouvrira pour laisser tomber en ondée bienfaisante, sur cet asile, la pluie des grâces destinées à faire germer et à fertiliser la bonne semence que nous y jetterons par la suite. — Dieu sera avec nous ; dès lors, qui donc sera contre nous ?...

Notre force, Mesdames, Messieurs, elle sera encore dans votre généreux concours, que l'honneur de votre présence me donne tout lieu d'espérer. — L'empressement avec lequel vous avez bien voulu répondre à notre invitation, votre nombre à cette solennité, me disent en effet l'intérêt que déjà vous nous portez, et à juste titre me laissent croire que vous ne manquerez pas d'unir vos efforts aux nôtres pour assurer l'avenir de ce Patronage.

Ah ! si la vitalité d'une œuvre dépendait de la splendeur de sa naissance, je pourrais, sans témérité, répondre du succès de la nôtre : car cette première journée est bien faite, certes, pour m'encourager et me réjouir. Aussi, est-ce de tout cœur que je salue comme une espérance la magnifique union et le parfait entrain de cette belle fête ; et c'est avec grande joie que je m'empresse d'adresser à tous mes remerciements les plus reconnaissants.

(M. l'abbé Quentin termine par un merci spécial à l'adresse de M. le Vicaire général, de l'orateur de la cérémonie, des bienfaiteurs, et aussi des jeunes gens qu'il félicite de leur entrée dans son Patronage de Saint Louis de Gonzague.)

RAPPORT SUR L'ŒUVRE DU PATRONAGE

par M. l'abbé de Cabanoux, curé de Saint-Thomas-d'Aquin (Paris).

M. le Vicaire Général, Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas à moi qu'il appartenait de prendre la parole dans cette circonstance solennelle ; cela revenait de droit à M. le Doyen de Nogent-le-Roi, le pasteur si dévoué et si aimé de cette paroisse, ou à son vicaire que vous venez d'entendre, qui est bien en tout sa voix et son cœur, comme il est son bras droit, plein d'activité, d'intelligence pour les œuvres et d'amour pour la jeunesse. Cela revenait surtout à vous, M. le Vicaire Général, qui avez bien voulu vous arracher à vos graves et nombreuses préoccupations, pour venir ici apporter à tous les encouragements de votre pré-

sence, les conseils et les bénédictions de votre zèle sacerdotal. Oui, j'aime à le répéter après M. l'abbé Quentin : votre présence rehausse singulièrement l'éclat de cette cérémonie, car, dans votre personne, nous ne voyons pas seulement un illustre représentant de l'administration diocésaine, nous voyons la personne même de votre évêque, de ce prêtre aux vues si larges et si élevées, au cœur si apostolique dans son zèle pour les œuvres et pour les choses de Dieu ; nous voyons l'Eglise de Chartres avec sa Vierge antique, sa sainte et vénérée Madone, qui se dresse tout entière devant nous, pour applaudir à nos efforts, pour nous sourire en ce grand jour et nous couvrir de ses plus hautes bénédictions. J'ai donc le droit de le proclamer bien haut, car c'est le cri qui s'échappe de tous les cœurs : — Au nom de M. le Curé de Nogent et du clergé si distingué qui l'entoure, au nom de tous les Nogentais inspirateurs et bienfaiteurs de cette œuvre, au nom des braves enfants qui s'y succèderont et de leurs parents, au nom de tous ici présents : Salut, amour et reconnaissance à notre illustre et vénéré Seigneur, Mgr Mollien, évêque de Chartres !...

Ce premier devoir rempli, Mesdames et Messieurs, puisqu'on m'a confié le soin de vous faire un rapport sur une œuvre qui n'existe pas encore, de vous la faire connaître dans son but, ses avantages et ses moyens d'existence, j'aurai deux questions à traiter devant vous :

1° Qu'est ce qu'un Patronage ?...

2° Que faut-il pour faire un Patronage ?

Je tâcherai d'être clair et je n'abuserai pas de votre bienveillante attention.

I

Un Patronage, ce n'est pas une école primaire... Donc, pas de devoirs, pas de leçons, pas de pensums !... Enfants, vous voilà contents !... Ce n'est pas non plus un catéchisme : vous le voyez, nous ne sommes pas ici à l'église ; et, au lieu d'autel, je vois une gymnastique, des jeux de boule et de tonneau... spectacle bien réjouissant pour la jeunesse. — Qu'est-ce donc encore une fois qu'un patronage ?... C'est une réunion de jeunes gens, qui, après être sortis de l'école, et déjà en apprentissage, viennent chercher, dans la fréquentation de bons camarades et dans l'usage de plaisirs honnêtes, le moyen d'accomplir leurs devoirs religieux et de persévérer dans la voie du devoir et de la vertu.

Tout est là, parents qui m'écoutez : vous voulez faire de vos fils des jeunes gens respectueux pour leurs supérieurs, appliqués au travail, aimant leur profession, et voulant se faire un avenir par leur intelligence et leur bonne conduite ; vous avez raison. L'école leur a donné, avec l'enseignement primaire indispensable, les pre-

mières habitudes de discipline et d'obéissance. Cela ne suffit pas ; à l'instruction scolaire succède l'instruction professionnelle. Là, trop souvent, deux choses manquent à la formation du jeune homme : l'enseignement religieux et la direction morale. De nos jours, le patron ne se préoccupe que d'une chose : former de bons apprentis qui deviennent des ouvriers habiles et l'aident à soutenir la réputation de sa maison. En supposant qu'il prenne vraiment intérêt à ses apprentis et à leur avenir, ce n'est qu'un établissement temporel qu'il vise et prépare. Le reste, c'est-à-dire le cœur de l'enfant, la foi chrétienne, l'honnêteté, la persévérance du jeune homme dans le bien, il ne s'en inquiète pas. et, à vrai dire, avec le souci des affaires et les tourments de la concurrence, il ne peut s'en occuper efficacement. Le remède est dans le Patronage.

Donc, le Patronage est fait pour la jeunesse, c'est-à-dire pour cet âge intermédiaire, où les passions surgissent et troublent le cœur, où la foi s'ébranle et menace de sombrer, où les parents ne sont plus écoutés, où les camarades, les conversations, la vie plus indépendante de l'atelier compromettent l'avenir moral et religieux du jeune homme. — Parents qui m'entendez : vos enfants jusqu'à 12 ans ont été appliqués, dociles et vertueux; voulez-vous qu'ils restent tels après leur Première Communion ?... Envoyez-les au Patronage... Pourquoi ?... N'ont-ils pas nos conseils et nos exemples à la maison ?... N'ont-ils pas l'église et les prêtres de leur Première Communion ?... N'ont-ils pas tous les moyens de persévérance ?... Oui, oui, ils ont tout cela, et ils n'en usent pas... Pourquoi ?... Parce que les jeunes gens (qu'ils me pardonnent cette injure ! qui est une grosse vérité)... les jeunes gens sont des moutons... oui, et de vrais moutons de Panurge ; le second suit le premier, parce que... c'est le premier !... le troisième suit le second, et les autres à la queue leu leu... ; que si le premier va se jeter dans un puits, le second suit et s'y jette ; le troisième y tombe semblablement et tous les autres pareillement... Ainsi, faire comme les autres, voilà la ligne de conduite de beaucoup ; alors, entourez-vous de bons et vous pourrez faire comme les autres. — Le Patronage, certes, n'est pas un troupeau, mais une armée, où l'on se groupe pour emboîter le pas et faire tout ensemble, c'est-à-dire en s'épaulant de conseils et d'exemples ; ce qui soutient les chrétiens, les fait marcher ferme et droit.

Le Patronage, c'est la ligue du bien ; donc, ces jeunes gens qui se sont connus enfants sur les bancs de l'école et du catéchisme, qui se retrouvent à l'atelier, reviennent les dimanches et jours de fêtes au Patronage. Ils y reviennent pour trois choses : 1° Pour entretenir et cimenter leurs relations d'enfance. On l'a dit, et c'est bien vrai, rien n'est durable comme les amitiés de collège. Je pour-

rais dire avec plus de raison encore : rien n'est bon, franc et cordial, rien donc de solide comme les amitiés de Patronage. Il faut voir ces jeunes gens, au matin du dimanche, franchissant le seuil de leur maison... Ah ! comme ils se disent bonjour ! comme ils se serrent la main et sont heureux de se revoir !... Comme ensemble ils se sentent à l'aise et paraissent épanouis !... Ce sont des frères ; aussi, toutes les distinctions de famille, d'âge ou de profession ont disparu. Ils ne forment qu'une famille dont le directeur du Patronage est le père. — 2° Et que va-t-on faire ?... *Tout gaiement...* La note du Patronage, c'est la gaieté. Donc, on y suivra le règlement... gaiement : on ira ensemble remplir ses devoirs religieux, entendre les instructions, assister aux offices, prendre part aux chants et aux cérémonies de l'église, tout cela... gaiement et joyeusement. Et d'où vient cette franche et loyale gaieté ?... De ce que ces bons jeunes gens ont le cœur pur et la conscience en paix ; rien ne rend joyeux comme cela. — 3° Aussi, au Patronage, on s'entend à s'amuser. Le matin, à la fraîche, c'est la gymnastique avec tous ses agrès, le trapèze, les anneaux, le mât de cocagne ; dans l'après-midi, c'est le saute-mouton ou la balle cavalière, la toupie hollandaise ou le jeu de quilles, etc., quand on ne part pas pour quelque grande promenade ; car, pendant les mois d'été, on va en excursion lointaine ; en hiver, au contraire, on prend les jeux sédentaires : le tonneau avec sa grenouille à la gueule béante, et puis les dames, les dominos, l'intéressant loto et le jeu de *l'Oie renouvelé des Grecs...* Est-ce tout ?... Non, Messieurs, non ; car au Patronage on se permet tout, même de jouer la comédie, et d'ordinaire on la joue fort bien. En doutez-vous un instant ? Venez ce soir, ici à huit heures, on se pressera, on se bousculera, on s'étouffera pour voir l'*Homme aux grands pieds*, entendre le *Tambourineux* et le *Chantre d'Ecorcheville...* ; surtout pour voir la pièce patriotique et militaire des *Zouaves Pontificaux à Loigny* !... Ah ! comme vous les applaudirez de bon cœur ces bons zouaves : c'est que ce sont les jeunes gens du Patronage de Chartres. Vous, futurs patronnés de Nogent, regardez-les bien ; ce sont vos devanciers, ce sont vos modèles ; regardez s'ils sont tristes... parce qu'ils vont à la messe !... qu'ils remplissent tous leurs devoirs d'état et de religion... qu'ils sont respectueux pour leurs parents et leurs patrons... Regardez bien, et dites-moi s'ils ne portent pas sur leur front la joie d'un cœur vraiment honnête, parce qu'il est sincèrement chrétien !... — Eh bien ! ce qu'ils sont, vous le serez !...

Ainsi, au Patronage, on se fait des amis, on s'unit pour le bien, et on se soutient dans l'accomplissement de ses devoirs ; puis, on s'amuse, on se délasse des fatigues de la semaine. — Voilà ce que

feront les *grands* tous les dimanches, de 1 h. à 6 h. (et plus tard, s'il le faut) sous la direction de M. l'abbé Quentin. — Quand je dis *grands*, je n'entends pas seulement par ce mot les jeunes gens déjà engagés, déjà placés dans un atelier ou une profession quelconque ; j'entends aussi bien ceux qui poursuivraient leurs études à l'école : tout enfant qui a fait sa Première Communion peut se présenter à M. le Directeur, et il recevra sa carte de patronné, s'il promet d'être fidèle au règlement. — Or, les conditions d'admission sont : d'abord l'exactitude aux réunions du Patronage, puis le bon esprit et la docilité vis-à-vis de M. le Directeur, le bon caractère avec ses camarades, et la fidélité à ses devoirs de chrétiens. — Tout cela est facile ; donc, dès aujourd'hui, vous pouvez donner votre nom à M. le Directeur ; et le Patronage commencera Dimanche ses réunions régulières.

Depuis une vingtaine d'années environ, il s'est établi, à l'ombre de chaque grand Patronage, un petit Patronage de jeunes enfants. — Deux raisons ont motivé cette institution : la nécessité de préparer et de faciliter le recrutement du grand Patronage, 2° la laïcisation des écoles communales. — Vous savez, Mesdames et Messieurs, que la loi interdit aux instituteurs et aux institutrices laïques d'enseigner l'histoire sainte et le catéchisme en classe. Les enfants du peuple grandissent donc dans une profonde ignorance de toute matière religieuse ; et c'est ainsi que nous trouvons des petites filles de 11 et 12 ans qui ne savent pas faire le signe de la croix, ou qui nous disent que Moïse vivait du temps de J.-C. et était un de ses Apôtres. — Pour remédier à ce mal, nos zélés directeurs ouvrent, tous les jeudis, de 1 h. à 6 h., les portes de leur Patronage aux enfants de 9, 10 et 11 ans. — Là, on donne à ces petits garçons l'instruction religieuse que l'on complètera au catéchisme. On les intéresse par des récits qui saisissent leur imagination et touchent leur cœur, comme les scènes si vivantes de la Bible, l'histoire d'Isaac, d'Agar, de Joseph, de Ruth, de Tobie, etc. .... Surtout, on leur raconte, on leur représente avec de grands tableaux peints, les principaux mystères de la vie de J.-C. et de la Sainte Vierge ; alors, ces fondements de notre religion se gravent plus facilement dans l'esprit des enfants ; on y ajoute quelques conseils de morale ; et ainsi s'ébauche dans ces petites âmes la vie chrétienne. — Il va sans dire que le tout est émaillé de jeux charmants, de goûters friands, et que ces petits sont si heureux au Patronage que, le jour et l'heure venus, on ne peut plus les retenir à la maison. Les mamans qui ont à travailler, de leur côté, n'en sont pas fâchées ; et M. le Curé a atteint son but. Et maintenant, la liste d'inscription est ouverte. — Avis aux amateurs !

II.

J'aborde maintenant la seconde question : je la traiterai en peu de mots. Mais, je vous en préviens, c'est l'âme de l'œuvre : je réclame donc toute votre attention. — Que faut-il pour faire un patronage ?... — Mesdames, pour faire une table, que faut-il ?... — Quatre pieds !... — Un guéridon ne vaut pas une table, parce qu'il n'a qu'un pied : ce n'est pas solide. — Pour faire un Patronage et un Patronage durable ?... Quatre pieds. — Ecoutez bien : un *local*, des *jeunes gens*, un *directeur*, de l'*argent*.

1er pied : un *local* ; mais vaste et ensoleillé. A nos jeunes gens qui veulent prendre ici leurs ébats, il faut un local où ils aient leurs coudées franches. — Ah ! vous l'avez ici : préau couvert pour les journées de pluie et les soirées d'hiver, jardin grand et ouvert pour les beaux jours de printemps et d'été ; puis, une belle bibliothèque... à remplir : pas un livre ! : mais il en viendra ;... cabinet du Directeur, et ses dépendances, sans oublier là-bas les espaliers et les poires !.... Enfin, c'est un Paradis, paradis terrestre. — Alors, remplissez-le ; nous faisons donc un appel formidable aux parents et aux enfants de Nogent, de Coulombs, de Chandres et Lormaye...., du ban et de l'arrière-ban ;... à vous tous, petits, moyens et grands..., entrez, entrez !... Comme dans la légende de saint Nicolas, il y a de la place assurément. — Ainsi, on battra le tambour ; et jeudi prochain, 29 courant, à 1 h., ouverture du petit Patronage !.... — Dimanche, 2 octobre, ouverture du grand Patronage !... Qu'il y ait des jeunes gens, des jeunes gens de bonne volonté !... le double d'aujourd'hui !...

Le 3e pied de notre table, et le plus beau assurément, c'est notre Directeur. — Ici, vous le connaissez tous, vous l'aimez, et vous applaudirez à ce *choix :* c'est M. l'abbé Quentin. — Je dis *choix*, mes chers enfants : car c'est à Monseigneur qu'on l'a demandé, c'est Mgr qui nous l'a envoyé, et c'est une nouvelle marque de sympathie. Vous en êtes fiers, n'est-ce pas ?... mes amis ; et vous nous le prouverez en répondant avec entrain aux appels de votre excellent Directeur. — Lui, il ne comptera pas avec vous. Vous le savez bien, il vous prodiguera son temps, ses forces, son expérience, en un mot tout son cœur. — Cependant, il veut être armé d'un règlement, et déjà on l'a préparé ; il veut être doublé d'un Comité de Direction, où se débattront toutes les questions d'organisation, de fêtes, d'exercices religieux ou profanes. Ce sera le ministère de l'Intérieur. — Puisque j'ai prononcé ce mot imprudent de ministère, vous comprenez bien, Mesdames et Messieurs, que nous aurons notre ministère des Finances. — Ceci demande explication.

Notre œuvre est et ne peut-être qu'une œuvre d'hommes. Elle a donc un comité d'administration qui est déjà composé et qui fonc-

tionne. — M. le doyen de Nogent en a offert la présidence à M. le baron de Kainlis qui l'a acceptée; et nous l'en remercions. Sont membres de droit : M. le curé de Coulombs, M. l'abbé Quentin, auquels ont bien voulu se joindre MM. Piel, Doré, Goislard et Roisin. La première réunion du Comité s'est tenue le samedi 17 septembre. — On entre en séance, et l'on prend l'ordre du jour. Ici, ce n'est pas comme à la Chambre, on commence par la question du Budget. — Chapitre 1er des dépenses : Location de la maison du Patronage = 500 francs. — Frais de 1re installation = 300 francs. — Eclairage, chauffage, etc... — Un membre demande la parole : Avant de voter les dépenses, ne conviendrait-il pas de nous donner l'état de la caisse ?... — Assurément, répond M. le Curé ; et la chose est facile. Dans la caisse, pas un sou. — Alors, reprend M. le Président, il faut battre monnaie. — Sous quelle forme, demande M. le Curé ?... — Sous la forme de souscriptions annuelles.

— Je propose, ajoute M. l'abbé Quentin, trois sortes de souscriptions : celles de 50 francs pour les fondateurs, celles de 20 francs pour les bienfaiteurs, celles de 10 francs et 5 francs pour les souscripteurs ordinaires. — Cette proposition fut votée à l'unanimité et avec un enthousiasme indescriptible. — M. le Secrétaire proposa seulement un amendement, c'est que les personnes qui voudraient s'ecarter de ces chiffres fixés pour donner davantage, ne fussent pas contrariées dans leur bonne pensée. — La chose fut adoptée au grand contentement de M. le Trésorier... encore sans trésor. — Celui-ci, en homme qui connaît à fond le cœur humain, fit cette motion,... et nous tint à peu près ce langage : Messieurs, vous savez que, dans le paradis terrestre, Dieu avait placé Adam ; mais, tout roi de la Création qu'il était, il avait besoin d'une compagne, d'un aide ; et le Seigneur fit la femme qui fut son secours et son appui... *Adjutorium simile sibi...*

— La loi du Créateur, Messieurs, est toujours la même, à Nogent comme au Paradis terrestre, au 19e siècle comme au premier âge du monde : l'homme ne peut rien qu'avec la femme, surtout pour trouver de l'argent, ce nerf des Patronages !... Adjoignons donc à notre Comité quelques Dames de zèle et de bonne volonté, que nous appellerons nos Dames patronesses ; et qui, armées d'un cahier à souche, voudront bien accepter la mission de recueillir nos souscriptions. — Un tonnerre d'applaudissements couvrit la voix de M. le Trésorier. Sa proposition avait été au cœur de tous les assistants. Mais, là où il fut vraiment sublime, c'est quand il ajouta : — Et ces excellentes Dames, nos précieux auxiliaires, entreront en fonction le jour même de l'inauguration. Oui, au moment de la bénédiction du Patronage, elles s'armeront de bourses bien ouvertes qu'elles feront présenter par de charmants enfants.

— Et voilà l'idée merveilleuse de M. le Trésorier. D'autres ont inventé la poudre, lui a inventé la quête. — Donc, vous l'avez bien entendu, Mesdames et Messieurs : c'est le moment solennel et décisif. La musique va jouer un petit morceau sentimental ; tous les cœurs s'ouvriront ;.... toutes les bourses s'ouvriront !... Les pièces d'or tomberont à flots.... que ce sera une vraie bénédiction !...

Ainsi soit-il.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 9 au 16 Octobre.

9. — XIXe dimanche après la Pentecôte. Fête de la *Maternité de la T. S. Vierge*, double majeur, mémoire de *saint Denys et ses compagnons*, martyrs.

Le Fils de Dieu quitta les splendeurs des cieux pour descendre dans le sein d'une Vierge, et s'y revêtir de la nature humaine, qu'il devait plus tard immoler sur la croix. Et cette Vierge enfanta le Sauveur du monde, qui nous a rachetés de son sang, et souffrit pour nous le supplice de la croix. Chassons donc les vaines terreurs et que l'espérance renaisse dans notre âme. Car cette Vierge offre à son Fils nos larmes avec nos prières. Et le Fils écoute les accents de sa Mère ; il est favorable à ses vœux. Que chacun de nous aime cette bonne et tendre Mère, et l'invoque avec confiance au milieu des dangers. Louange, honneur et gloire à l'adorable Trinité, qui a fait concevoir au sein d'une Vierge, un fruit divin et salutaire !

10 Lundi. — *Saint François de Borgia*, confesseur. — Voici quels furent les premiers commencements de saint François de Borgia : Son père et sa mère eurent grand soin qu'il fût bien élevé, et que les paroles qu'il apprendrait fussent pieuses et saintes, l'accoutumant dès son jeune âge à répéter souvent le nom de Jésus et de Marie. Il retenait ses prières si heureusement que, à l'âge de cinq ans, il disait tous les jours son petit office par cœur et à genoux.

11. Mardi. — *Saint Bruno* (du 6), confesseur, mémoire de *saint Nicaise et ses compagnons*, martyrs. — Saint Bruno, ayant conçu le dessein d'embrasser la vie monastique s'adressa à saint Hugues, évêque de Grenoble, qui le conduisit dans un affreux désert appelé la Chartreuse. Les premiers solitaires, compagnons de saint Bruno, avaient chacun une cellule séparée, mais ils passaient ensemble les saints jours de dimanche. En se séparant, ils emportaient un pain et une seule sorte de légume pour toute la semaine. Tout était pauvre chez eux, même dans leur église, où l'on ne

voyait en fait d'or et d'argent qu'un Calice, mais ils étaient riches en livres, et leur travail ordinaire était de les copier.

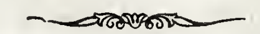
12. Mercredi. — *Sainte Brigitte*, veuve (du 8). — Sainte Brigitte a institué un ordre de religieuses sous la règle de saint Augustin, qui a autrefois fleuri en Suède, en Allemagne et en Angleterre. Elle a aussi écrit un livre de révélations, qui a été approuvé par le cardinal Jean de Torquemada, délégué par le Concile de Bâle à cet effet. Et le Concile lui même approuva l'avis que le Cardinal avait donné.

13. Jeudi. — *Saint Edouard*, confesseur. — Saint Edouard, roi d'Angleterre, portait une dévotion particulière à saint Jean l'Evangéliste, et ne refusait rien de ce qu'on lui demandait en son nom. Un pèlerin demanda un jour l'aumône au roi au nom de saint Jean l'Evangéliste, et le roi lui donna un anneau de prix, n'ayant rien autre chose à sa main. Quelque temps après deux anglais ayant fait pèlerinage aux Saint Lieux, rencontrèrent un vénérable vieillard qui leur remit un anneau avec commission de le porter au roi qui le lui avait donné. Ils devaient aussi avertir le roi qu'il eût à se préparer à une mort prochaine; la mort en effet ne tarda pas à venir.

14. Vendredi. — *Saint Caltixte*, pape et martyr. — Saint Callixte, pour enterrer les martys, qui mouraient pour le nom de J. C., fit dresser en la voie appienne, un cimetière, qui fut nommé le cimetière de Callixte; on y inhuma un grand nombre de martyrs.

15. Samedi. — *Sainte Thérèse*, vierge. — Sainte Thérèse, ayant dessein de réformer son ordre, Dieu permit qu'une personne lui parlât du désir qu'elle avait de fonder un monastère, si quelques religieuses voulaient observer la règle du Carmel dans toute sa pureté. La sainte lui promit de seconder cette sainte entreprise de tout son pouvoir. Aussitôt ce fait divulgué, on ne peut dire à quelles persécutions elle se vit exposée, mais enfin, victorieuse de tous les combats qui lui furent livrés, elle eut la consolation de voir le premier monastère de la réforme, fondé dans Avila, sous le nom de saint Joseph en 1562.

16. — XXe dimanche après la Pentecôte, fête de la Pureté de la T. S. Vierge, double majeur; mémoire de *Sainte Soline*, vierge et martyre, de *saint Prisque* ou *saint Prest et ses compagnons*, martyrs.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.




SAMEDI 15 OCTOBRE 1898

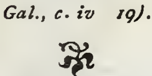
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

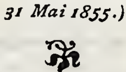
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 16 octobre, *fête de la Pureté de la T. S. Vierge, double-majeur.* A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, 1res vêpres de la Dédicace, complies et salut. — Après l'office, récitation du chapelet.

Lundi et les autres jours de la semaine, à 4 h. 1/2, chapelet et salut.

Lundi 17, *Anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale, double de 1re classe*, offices à 9 h. et à 3 h.

— Mercredi 19, S. Savinien, S. Potentien et leurs compagnons, martyrs, double majeur. — Ces premiers apôtres de l'Eglise de Chartres ont leur autel à la Crypte, et, en ce jour, plusieurs messes y sont dites en leur honneur. Exposition des reliques de S. Savinien et de saint Altin.

SERVICE RELIGIEUX DE TRENTAINE. — Un service religieux de Trentaine sera célébré le *mardi 25 octobre*, en l'église de Saint-Brice, à 9 h., pour le repos de l'âme de feu M. l'abbé Demolliens, chanoine honoraire, aumônier de Saint-Brice. Cet avis tiendra lieu d'invitation personnelle.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, fête de la Pureté de la T. S. V., les offices aux heures ordinaires. — Rosaire le dimanche après vêpres, et en semaine, à la messe de 7 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, fête de la Pureté de la T. S. V., les offices aux heures ordinaires. — Rosaire le dimanche après vêpres, et en semaine, le matin à 7 h. 1/2.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Lundi 17 octobre, *fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie.* A 6 h. 1/2 et à 7 h., messes. A 7 h. 1/2, messe conventuelle avec exposition du Saint-Sacrement. — A 3 h. 1/2, récitation du Rosaire. — A 4 h., sermon par M. l'abbé Dourdoigne, curé de Gasville ; salut solennel présidé par Monseigneur. — Vénération des reliques.

N° 32. 15 Octobre 1898.

SOMMAIRE

DISCOURS DU PAPE

Aux 2000 Pèlerins français reçus en audience le 8 octobre.

Très chers fils,

C'est pour Notre cœur une nouvelle et douce joie que de vous voir une fois de plus, dans Nos vieux jours, réunis ainsi et groupés si nombreux autour de Nous. Votre arrivée, votre présence ici, Nous sont une preuve manifeste que, loin d'ébranler votre fidélité et votre constance, le temps et les événements ne font que fortifier de plus en plus dans vos âmes ces sentiments de respect et d'attachement au Siège apostolique, de dévouement et de piété filiale que vous venez de Nous exprimer et dont par le passé vous Nous avez donné déjà de si nombreux et si éclatants témoignages.

Aujourd'hui, une pensée spéciale a contribué à vous ramener auprès de Nous. Ainsi que vous l'avez rappelé tout à l'heure, il vous tardait de Nous remercier de l'acte récent par lequel Nous avons confirmé les déclarations antérieures du Saint-Siège concernant votre patronat traditionnel en Orient, et c'est dans cette pensée que se sont joints à ce pèlerinage ouvrier les vaillants religieux que Nous apercevons au milieu de vous et qui ont si bien mérité de la Terre Sainte.

Pénétrés de zèle pour la gloire de ces lieux bénis qui furent les témoins de la vie et de la mort du Sauveur des hommes, ils y conduisent périodiquement ces nombreux pèlerins de la pénitence qui vont y offrir à Dieu leurs prières pour les besoins de la sainte Eglise et pour le retour en son sein de nos frères séparés.

Nous-même, il y a peu d'années, Nous avons voulu dans ce but qu'un solennel Congrès eucharistique fût célébré sous la présidence d'un cardinal français dans cette ville même de Jérusalem où fut institué ce grand sacrement qui est le gage divin de l'union entre les fidèles.

Continuez donc, chers fils, vos pieuses pérégrinations en Terre

Sainte; elles contribueront puissament à fortifier la foi et à féconder votre noble mission en Orient.

Pour vous, très chers fils, qui êtes la France du travail, vous n'ignorez pas que à vous aussi incombent d'importants et graves devoirs intéressant la société tout entière.

Puisque vous venez de faire allusion à la démocratie, voici ce qu'à ce sujet Nous devons vous inculquer :

Si la démocratie s'inspire des enseignements de la raison éclairée par la foi ; si, se tenant en garde contre de fallacieuses et subversives théories, elle accepte avec une religieuse résignation et comme un fait nécessaire la diversité des classes et des conditions ;

Si dans la recherche des solutions possibles aux multiples problèmes sociaux qui surgissent journellement elle ne perd pas un instant de vue les règles de cette charité surhumaine que Jésus-Christ déclara être la note caractéristique des siens; si, en un mot, la démocratie veut être chrétienne, elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur ;

Si au contraire, elle s'abandonne à la révolution et au socialisme; si, trompée par de folles illusions, elle se livre à des revendications destructives de lois fondamentales sur lesquelles repose tout ordre civil, l'effet immédiat sera pour la classe ouvrière elle-même la servitude, la misère, la ruine.

Loin de vous, très chers fils, une pareille et aussi sombre perspective. Fidèles à votre baptême, c'est à la lumière de la foi que vous jugez et appréciez les choses de cette vie, vrai pèlerinage du temps à l'éternité.

Tandis que, ailleurs, les questions sociales troublent et tourmentent les hommes du travail, vous gardez vos âmes dans la paix, en vous confiant à ces patrons chrétiens qui président avec tant de sagesse vos laborieuses journées, qui pourvoient avec tant de justice et d'équité à votre salaire et en même temps vous instruisent de vos devoirs en vous interprétant les grands et salutaires enseignements de l'Eglise et de son chef.

Oh ! puisse la France voir se multiplier de plus en plus les patrons qui ressemblent aux vôtres et notamment à ce Bon Père (M. Harmel) qui depuis des années se fait un bonheur de vous conduire à Nos pieds !

Puissiez-vous, vous-mêmes, par votre exemple et au besoin

par vos paroles, ramener à Dieu et à la pratique des vertus chrétiennes vos compagnons égarés et enrichir votre patrie de phalanges d'ouvriers comme celle que nous avons ici sous Nos yeux.

S'il plaisait au Seigneur d'exaucer ce vœu, le salut et la prospérité de votre nation seraient assurés, et elle ne tarderait pas à reprendre dans le monde la place spéciale et la glorieuse mission que la Providence lui avait assignées.

En attendant, très chers fils, efforcez-vous, par votre esprit d'humilité, de discipline et d'amour du travail, de vous montrer toujours dignes de votre noble titre d'ouvriers chrétiens. Aimez vos patrons, aimez-vous les uns les autres. Aux heures où le poids de vos rudes labeurs pèsera plus lourdement sur vos bras fatigués, fortifiez votre courage en regardant vers le ciel. Rappelez-vous le divin ouvrier de Nazareth. Volontairement il a choisi cette modeste condition, afin d'être plus intimement des vôtres, de diviniser, en quelque sorte, le travail des mains et l'atelier. Par dessus tout, recourez fréquemment à la prière, et jamais ne négligez vos devoirs religieux; ils seront pour vous une source toujours féconde de consolation, de force, et de persévérance finale.

C'est comme gage de notre particulière affection que nous vous accordons de tout cœur, très chers fils, à tous ici présents, à vos parents, à vos familles et à vos amis, la bénédiction apostolique.

Ce discours a été salué par les cris prolongés de : *Vive Léon XIII!* De nombreux pèlerins pleurent. Le Pape se lève, et d'une voix forte prononce la bénédiction. Il bénit l'assistance à genoux. La prière terminée, les pèlerins acclament Léon XIII, le Pape du travail, le grand Pape!

LISTE DES PRINCIPAUX MALFAITEURS LITTÉRAIRES.

Sous ce titre, la *Semaine religieuse de Québec* du 24 septembre 1898 donne l'article que voici :

— S. G. Mgr l'archevêque de Québec, dans sa dernière circulaire au clergé, recommande de renseigner les fidèles sur les noms des auteurs dont les ouvrages sont au catalogue de l'Index, ou considérés comme dangereux. Pour faciliter cette tâche, il a fait préparer avec soin une liste de ces principaux

malfaiteurs, que nous reproduisons pour le bénéfice de nos lecteurs.

Auteurs dont les ouvrages sont à l'index. — Balzac (de). Toutes ses œuvres. — Béranger. Chansons. — Dumas (Alexandre père et fils). Tous leurs romans : la question du divorce. — George Sand. Toutes ses œuvres. — Hugo (Victor). Notre-Dame de Paris ; Les Misérables. — Kardeck (Allan). Les ouvrages sur le spiritisme. — Lamartine. Souvenirs ; Impressions ; Pendant un voyage en Orient ; Jocelyn ; La chute d'un ange. — Larousse. Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle. — Murger (Henri). Tous ses romans. — Renan. Presque tous ses ouvrages. — Sue (Eugène). Toutes ses œuvres. — Voltaire. Ses œuvres, excepté le théâtre. — Zola. Ses œuvres.

Auteurs dont les ouvrages sont dangereux. — Guy de Maupassant. — Pierre Loti. — Xavier de Montépin. — Richepin. — Beaudelaire. — Paul Bourget. — René Maizeroy. — Catulle Mendès. — Gyp. — Mirbeau. — Marcelin. — Lemonnier. — De Rosny. — Paul Marguerite. — Rachilde. — George Beaume. — Alexandre Hepp. — Scribe. — Hugues le Roux. — L. Bonnetaux. — Dubut de la Forest. — Méry. — Henri Houssaye. — Alexis Bouvier. — Champfleury. — Amédée Achard. — Alfred de Musset. — Edmond About. — Henri Becque. — Les deux Goncourt. — Ferdinand Fabre. — Alfred Assolant. — Huysmans. — Péladanméry. — Pierre Zaccone. — Marquis de Foudras. — Charles Monselet. — Paul de Kock. — Monselet. — George Ohnet. — Octave Feuillet. — Emile Richebourg. — Edouard et Albert Delpit. — Charles Deslys. — Adolphe Belot. — Ernest et Alphonse Daudet. — Paul Delair. — Jules Mary. — Henry Gréville. — André Theuriet. — Charles Canivet. — Théodore de Banville. — Gustave Droz. — Gustave Aymard. — Ponson du Terrail. — Henri Murger. — Emile Souvestre. — Henri de Kock. — Michelet. — Eugène Sue. — Alphonse Karr. — Ernest Capendu. — Hector Malot, etc., etc..

LA DERNIÈRE VISITE DE BERNADETTE A LA GROTTE

La visite d'adieu que Bernadette fit à la Grotte, avant de s'éloigner définitivement de Lourdes, a été ainsi racontée dans le *Journal de Lourdes :*

« La veille de son départ, elle se rendit à sa Grotte bien-aimée de Massabielle, accompagnée de deux ou trois religieuses de l'Hospice. A la vue de ces lieux bénis, elle éclata en sanglots, et un torrent de larmes coula de ses yeux ; elle se prosterna la face contre terre. Un cri intraduisible s'échappa en même temps de sa poitrine : O ma mère ! ma mère ! comment pourrais-je vous quitter !

Elle voulait prier, mais la pauvre enfant était anéantie, et le chapelet demeurait immobile dans ses mains.

Elle s'approcha du rocher au-dessus duquel se trouve la niche, et là, à différentes reprises, elle y colla ses lèvres, comme si elle eût voulu y laisser l'empreinte de son âme. Ellle revint se placer à genoux, en dehors de la Grotte, et se mit à regarder d'un œil ardent la niche où elle avait contemplé la Reine du Ciel. Hélas ! la figure aimée qui l'illuminait autrefois de ses sourires, n'était plus là, et Bernadette se répandait de nouveau en torrents de larmes.

Les Sœurs crurent qu'il était prudent de l'arracher à cette scène de désolation. Elles s'approchèrent doucement et lui dirent qu'il était temps de s'éloigner. Oh ! de grâce, s'écria-t-elle d'un air suppliant, c'est pour la dernière fois !... Je vous en prie, mes Sœurs, accordez-moi encore un moment ! Le délai fut accordé et même renouvelé ; mais, à la fin, les religieuses prirent, avec les ménagements de l'affection, Bernadette sous les bras et l'emmenèrent.

Bernadette, baignée de pleurs, s'arracha enfin à ces lieux aimés qu'elle ne devait plus revoir ; mais après avoir fait quelques pas, prise d'une résolution héroïque, elle essuya ses larmes, et se mit à marcher avec précipitation vers la ville. Quand elle eut repris un peu de calme, les Sœurs lui dirent : « Mais Bernadette, pourquoi vous chagriner comme vous l'avez fait ? Ne savez-vous donc pas que la Vierge est partout, et que partout elle sera votre mère ? — Oh ! oui, je le sais, répondit-elle, mais à Lourdes, mes Sœurs, la Grotte était mon ciel ! »

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 16 au 26 Octobre.

16. — XXe Dimanche après la Pentecôte, fête de *la Pureté* de la T. S. Vierge, double majeur. Mémoire de *sainte Soline*, vierge et martyre, et de *saint Prisque* ou *saint Prest* et ses compagnons, martyrs.

Célébrons avec joie la virginité, la Pureté de la sainte mère de Dieu et prions la d'intercéder pour nous auprès de Jésus son divin

Fils. — Ecoutons les louanges que l'Église donne à la T. S. Vierge, après la Sainte Écriture, dans les premières vêpres de cette fête :

« Vous êtes, ô Marie, l'éminente gardienne des vierges, la Mère très pure du Fils de Dieu, la porte de la cour céleste, notre espérance, la joie des bienheureux. Vous êtes le lis au milieu des épines, la colombe toute belle, la tige de l'arbre qui porte le remède à nos blessures. Vous êtes la tour impénétrable à l'ennemi, l'étoile amie des naufragés. Défendez-nous des embûches, et dirigez-nous par votre lumière. Chassez les ténèbres de l'erreur, faites-nous éviter les écueils dangereux, et remettez-nous dans le droit chemin au milieu des flots de la mer orageuse du monde. Ainsi-soit-il. »

17. Lundi. — Anniversaire de la *Dédicace* de l'Église de Chartres. — La cathédrale actuelle de Chartres était presque complètement rebâtie soixante-six ans après l'incendie de 1194 ; elle fut avec grande pompe et grande allégresse consacrée le 17 octobre 1260, par Pierre de Mincy, évêque de Chartres. Le roi saint Louis assista, croit-on, à cette cérémonie avec toute sa famille royale, au milieu d'une immense foule de seigneurs et de simples fidèles, avides de gagner les indulgences accordées pour la circonstance par le pape Alexandre IV.

Après la dédicace, on continua à compléter la basilique chartraine, merveille à laquelle chaque siècle vint apporter sa part de décorations et où il se fait encore aujourd'hui d'importants travaux.

18. Mardi. — *Saint Luc*, évangéliste, double de 2e classe. — Vers l'an 53, étant dans l'Achaïe, saint Luc, disciple de saint Paul, fut inspiré par le Saint Esprit d'écrire l'évangile, c'est-à-dire l'exposé des actions et de la doctrine de J.-C. Saint Mathieu et saint Marc, qui l'avaient devancé dans une pareille entreprise, avaient omis bien des faits, et c'est ce qu'on trouve dans l'Évangile de saint Luc. Toute l'Église y reconnut la voix de l'Esprit Saint qui l'avait dicté, et il a toujours été regardé comme un livre canonique, c'est-à-dire inspiré de Dieu, et donné à l'Église pour servir de preuve et de fondement à sa foi.

19. Mercredi. — *Saint Savinien* et *saint Potentien*, martyrs, double majeur. Saint Savinien était un des soixante-douze disciples de N.-S. A cette divine école, il avait beaucoup profité, dit-un auteur, notamment en l'humilité. Il se joignit à saint Potentien et à plusieurs autres, et résolut de suivre l'apôtre saint Pierre partout où il irait. Arrivé à Rome, l'apôtre les envoya dans les Gaules, vers l'an 67; il mit à leur tête saint Savinien. Celui-ci fut évêque de Sens; saint Potentien s'en alla à Troyes avec saint Sérotin; saint Altin et saint Eodald furent destinés pour Orléans. Ils vinrent aussi à Chartres, où ils acquirent en peu de temps à J.-C.

plusieurs habitants de la ville. — Saint Savinien et saint Potentien, avec tous leurs compagnons, ayant été réunis à Sens, par une permission divine, subirent en même temps le martyre.

28. Jeudi. — *Saint Jean de Canti*, confesseur. — Un jour, dans un de ses pèlerinages à Rome, saint Jean de Canti fut attaqué par des voleurs qui, l'ayant entièrement dépouillé, lui demandèrent s'il n'avait plus rien sur lui. Il leur répondit d'abord négativement; puis s'étant souvenu qu'il avait encore quelque monnaie, cachée dans ses vêtements, il courut après eux; non seulement ils ne voulurent rien recevoir, mais ils lui rendirent ce qu'ils lui avaient pris de force.

21. Vendredi. — *Saint Pierre d'Alcantara*, confesseur. Mémoire de *saint Hilarion*, abbé, de *sainte Ursule* et ses compagnes, martyres. — Saint Pierre d'Alcantara, religieux de l'ordre de saint François, était si mortifié dans ses regards qu'ayant demeuré un an dans sa cellule, il ne savait pas de quoi était fait le plancher situé au-dessus sa tête.

22. Samedi. — *Les SS. Anges gardiens* (du 2), double majeur. — Saint Bernard nous recommande de remplir ces quatre devoirs envers nos anges gardiens : Un grand respect, à cause de leur dignité; une grande dévotion, à cause de leur amour pour nous; une grande confiance, à cause de leur pouvoir; et une grande obéissance, surtout, dans les saintes inspirations qu'ils nous donnent.

23. — XXI[e] dimanche après la Pentecôte, fête *du T. S. Rédempteur*, double majeur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Conférence ecclésiastique. — Elle aura lieu mardi prochain, 18 octobre, à 5 heures, au Grand Séminaire.

Fruncé. — M[gr] l'Evêque de Chartres sera dans cette paroisse demain dimanche, 16 octobre, pour la bénédiction d'une cloche. La cérémonie aura lieu dans l'après-midi.

Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou. — La rentrée des classes s'est faite dans cet établissement avec 140 élèves.

Chapelle de N.-D. de la Brèche. — La fête d'Adoration mensuelle du 6 octobre a été célébrée par de beaux offices dans cette bien-aimée chapelle de pèlerinage. Le soir, devant une nombreuse assistance, M. le chanoine Godet, archiprêtre de Notre-Dame, a donné une solide et pieuse instruction sur la Réparation par le culte eucharistique.

Pélerinage. — Mgr Berthet, évêque de Gap, a dit la sainte messe à l'autel principal de la crypte, lundi dernier, 10 octobre. Sa Grandeur était arrivée dimanche soir à Chartres pour y faire son pèlerinage et rendre visite à Mgr Mollien. Le diocèse de Gap compte, lui aussi, des sanctuaires célèbres consacrés à Marie ; le plus connu, croyons-nous, est celui de Notre-Dame du Laus ; il fut fondé au XVIIe siècle à la suite d'apparitions de la Sainte Vierge à une jeune bergère du nom de Benoîte, laquelle vécut saintement jusqu'à l'âge de 71 ans, au milieu des merveilles du Laus.

Charray. — *Eglise paroissiale.* — Dimanche 2 octobre, l'église de Charray s'est enrichie d'une belle bannière de la Sainte Vierge, payée par une souscription ouverte dans la paroisse. En même temps que l'inauguration de la bannière avait lieu la bénédiction d'une élégante statue de saint Antoine de Padoue, offerte par des chrétiens généreux. La dévotion à saint Antoine est devenue très populaire dans la contrée, où l'on rencontre peu d'églises qui ne possèdent pas sa statue.

Ollé. — *Bénédiction des Croix de Douville.* — On dit quelquefois que dans les campagnes la Foi n'existe plus. Ceux qui auraient vu hier le clergé et la foule se rendre en procession au milieu des champs pour assister à la bénédiction de deux croix diraient le contraire.

M. Segouin, cultivateur et propriétaire à Douville, a fait renouveler la croix séculaire placée auprès de sa ferme. Suivant le progrès moderne il a remplacé le bois par le fer. — Un autre calvaire a été érigé à l'embranchement des routes de Douville à Bienfol et d'Ollé à Marchéville, dans un champ appartenant à M. Lefroit. Respectueux de sa volonté dernière, ses enfants n'ont pas manqué de l'exécuter.

M. le Curé de Bailleau-le-Pin a pris la parole :

Il présente les excuses de M. le Curé de Nogent-sur-Eure empêché, — dit qu'on élève des croix au milieu des champs pour trois raisons : 1° L'image de la croix rappelle que nous devons penser à Dieu. 2° Elle attire les bénédictions sur l'endroit ou elles sont placées. 3° Elle réconforte le travailleur au milieu des durs labeurs de la moisson. Plus d'un breton y fera sa prière.

Il remercie les généreux donateurs.

Remarqués dans l'assistance, MM. les Curés de Meslay-le-Grenet, Magny. MM. Géréon Prévost, maire d'Ollé, Thirouin, Segouin, Gouabault, cultivateurs, etc., beaucoup de dames et châtelaines des environs. *Un assistant.*

Saint-Piat. — *Bénédiction d'une statue de Saint-Piat et des travaux de restauration de l'église.* — Le dimanche 9 octobre,

Mgr l'Évêque était à Saint-Piat, et bénissait une statue de saint Piat et les importants travaux exécutés à l'église depuis quelques années. Pour donner une idée de ces travaux de restauration il suffit de citer le passage suivant de l'allocution de M. le Curé à Monseigneur :

« En arrivant ici j'ai trouvé deux églises à restaurer : l'église matérielle et l'église spirituelle. Sans retard, sans hésitation, je me suis mis à l'œuvre.

A présent la voûte de l'église matérielle réparée, les blanches murailles que le plâtre a rajeunies et le carrelage neuf sont moins indignes du Dieu qui habite au milieu de nous. Les ornements sacrés, les chandeliers et croix d'autel embellissent nos pieuses cérémonies. Les statues du S.-C. de Jésus, de saint Joseph, de saint Michel, de l'Ange gardien et le groupe du Baptême de N.-S., excitent les âmes à la piété. Tous les bancs entièrement neufs ne demandent qu'à être remplis chaque dimanche et jour de fêtes par de fervents chrétiens. Les fenêtres sont neuves ou restaurées ; celles du chœur et du sanctuaire, ornées de meneaux et de belles verrières.

Dans cette église il nous fallait un souvenir de saint Piat. Les deux grandes fenêtres du chœur nous rappellent en deux beaux tableaux, l'une sa prédication, l'autre son martyre. Enfin, pour couronner notre œuvre, nous venons d'élever près de l'autel cette belle et grande statue de saint Piat, que tout le monde peut voir et admirer.

Dans tous ces travaux nous avons cherché la simplicité et la propreté. Et aujourd'hui à toutes ces belles fleurs qui décorent nos autels, nous aurions peut-être dû ajouter d'innombrable guirlandes d'or, d'argent et de verdure ; nous ne l'avons pas pu. Nous nous sommes contentés d'orner nos blanches murailles, à peu près tout autour de l'église, des 68 tableaux du magnifique catéchisme en image des Pères de l'Assomption, pour l'instruction des petits et des grands.

Dans toute cette restauration, j'ai sans doute été secondé par des cœurs généreux que je remercie sincèrement. Mais, je dois le dire ici, j'ai été surtout aidé par la bonne Providence. Car c'est particulièrement de la Providence que me sont venus les secours nécessaires pour le rétablissement de l'église matérielle..... »

Aprés l'admirable réponse de Monseigneur qui a vivement intéressé et édifié toute l'assistance, M. le Vicaire général Fournier est monté en chaire et, dans un langage élevé, a fait un magnifique panégyrique de saint Piat, qui a été écouté avec une grande attention ; un cantique populaire, composé pour la circonstance, a été chanté avec entrain et cœur.

Monseigneur a profité de son passage à Saint-Piat pour donner la confirmation aux enfants de Saint-Piat, de Soulaires et de Jouy. Monseigneur et son Vicaire général étaient accompagnés de M. le chanoine Genet, supérieur du Grand-Séminaire, de M. le chanoine Métais, secrétaire de l'Évêché, de M. le Doyen de Maintenon et des prêtres voisins. L'église était remplie de monde. Beaucoup de personnes, faute de place pour s'asseoir, ont été obligées de rester debout. Toutes les figures paraissaient joyeuses et sympathiques.

Belle fête dont à Saint-Piat on gardera longtemps le précieux souvenir !

FAITS DIVERS

Fruits de l'éducation chrétienne. — Un enfant de Marseille, âgé de 14 ans, surpris par l'explosion d'un atelier d'artificier, put être retiré des flammes dans un état affreux. Aussitôt il ne demande ni médecin, ni secours, ni soulagement, il s'écrie : « Je veux me confesser », et ne cesse ses instances que lorsque le prêtre est là. « J'ai offensé le bon Dieu, disait-il tout haut, et il me punit. Pardon, pardon ! »

Après sa confession, il ne pense, au milieu de ses tortures, qu'à la sainte communion qu'il supplie de lui apporter à l'instant.

Toutes les personnes présentes étaient si grandement impressionnées du courage et des sentiments de cet enfant qu'on en oubliait le spectacle de sa souffrance, la plus affreuse que l'on puisse imaginer : le visage et les mains étaient entièrement carbonisés, les lèvres avaient disparu et les yeux semblaient couler hors des orbites. Tout le corps n'était qu'une plaie, par suite de brûlures du dernier degré. On demeurait étonné de le voir remuer et de l'entendre parler encore.

Qu'ils sont coupables ceux qui veulent ravir à l'âme de l'enfant une foi qui sait les rendre si courageux et qui laisse aux parents éplorés leurs meilleures consolations !

(Semaine de Luçon)

La prière des vignerons. — L'étranger, qui traverse Bonnut (Basses-Pyrénées, à l'entrée de la nuit, s'arrête parfois, tout surpris, en entendant descendre, du haut des collines avoisinantes, le chant des litanies. C'est qu'il existe dans cette paroisse une pieuse coutume qui mérite d'être rapportée. Quand une vigne nouvelle vient d'être plantée, afin d'attirer sur elle les bénédictions de Dieu, les ouvriers, avant de prendre le repas du soir, en font plusieurs fois le tour, en chantant les litanies de la Sainte Vierge. On fabrique une croix avec deux bâtons ; aux deux bras, en guise de cordons,

on suspend deux ceintures rouges, complément indispensable du costume béarnais. Le plus digne du groupe chante les couplets des litanies tandis que tous les autres répondent : *Ora pro nobis*. Le tout se termine par la récitation du *Notre Père* et du *Je vous salue*.

Prix Montyon. — Le R. P. Joseph, fondateur des deux orphelinats agricoles de Saint-François de Sales et de Saint-Joseph-du-Lac, à Douvaine (Haute-Savoie), l'orateur à la parole chaude et vibrante, l'infatigable lutteur qui suscite dans les âmes des mouvements si merveilleux de charité, vient de recevoir de l'Académie française un nouveau témoignage d'admiration et de sympathie pour la grande œuvre à laquelle il s'est dévoué avec tant de succès. Le prix Montyon lui a été décerné. Tout le monde applaudira à cet hommage rendu à la vie et à l'œuvre du grand apôtre.

La Guérison des boiteux. — Le vénérable abbé Crud, l'émule en célébrité de l'abbé Kneipp, celui qu'on avait baptisé en Amérique, où pendant 26 ans il a évangélisé les sauvages du Canada, *le Curé guérisseur*, vient de transporter à Lille-Canteneu l'établissement qu'il avait créé à Sens il y a trois ans, pour la guérison des boiteux, des bossus, des paralysies infantiles et des affections osseuses ou articulaires de toute nature suivant les procédés qu'il a découverts.

L'institut de Sens, qui ne pouvait contenir que soixante lits, était devenu tellement insuffisant que les malades devaient s'inscrire sept ou huit mois à l'avance pour y être traités.

Le nouvel établissement qui vient de s'ouvrir à Canteleu aura trois cents lits ; administré par les Sœurs de la Sagesse, pourvu d'un personnel de médecins émérites, soigneusement initié au nouveau traitement, muni de tout le confort moderne, il pourra donner plus rapidement satisfaction aux malheureux infirmes, qui de tous les points du globe accourent par milliers pour profiter de cette importante découverte scientifique.

« Ce n'est pas une statue de bronze, mais une statue de diamant » qu'on devrait élever à celui qui trouvera le moyen de guérir la » *luxation congénitale*, » écrivait il y a vingt ans un médecin célèbre.

Eh bien, voilà que cette découverte est réalisée, et si, dans sa modestie, le disciple et le compatriote du vénérable curé d'Ars n'envie aucun honneur, le nom de l'abbé Crud n'en mérite pas moins, dès maintenant, d'être inscrit en première ligne parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité.

Mme Marie du Sacré-Cœur. — M. Camille Sée, un juif, apprécie, dans la Revue pédagogique, le livre de Mme Marie du Sacré-Cœur, dans les termes suivants : « Cet ouvrage est le plus terrible réquisitoire contre l'enseignement des couvents. Un écri-

vain profane n'aurait certainement pas osé tracer un tableau de l'abaissement intellectuel des maisons congréganistes comme celui que présente cet auteur, dont la compétence ni la bonne foi ne sont discutables. Mme Marie du Sacré-Cœur ne se lasse pas de dénoncer avec la dernière rudesse l'ignorance insondable et la merveilleuse pauvreté d'esprit des congrégations enseignantes. »

Dans la prochaine croisade contre nos couvents canadiens, il est certain que nos anticléricaux iront puiser dans le livre de cette religieuse que les juifs haineux et tous les ennemis de l'Eglise exaltent en ce moment. *(Semaine religieuse de Québec.)*

On voit que ce n'est pas seulement en France qu'a été stigmatisé l'ouvrage précité. Et cependant, en France, des catholiques continuent d'appeler des souscriptions pour la réalisation des projets de Mme Marie du Sacré-Cœur (Ecole normale de religieuses, Université féminime). Plusieurs fois nous avons parlé de ces aberrations et utopies, contre lesquelles ont énergiquement protesté tant de revues catholiques : *La Vérité*, *La Correspondance hebdomadaire*, *les Etudes religieuses*, *le Bulletin de la Société d'Education*, *les Semaines religieuses* et, avec plus d'autorité encore que toutes ces voix de la presse, les lettres ou discours de NN. SS. les archevêques ou évêques d'Aix, de Nancy, de Nevers, de Versailles, d'Aire, d'Annecy, etc.

S. Em. le cardinal archevêque de Rouen, que l'on avait rangé d'abord parmi les quelques prélats approbateurs, a protesté dans une communication faite à la Semaine religieuse de son diocèse. De plus une note favorable à Mme Marie du Sacré-Cœur, et publiée dernièrement par certains journaux comme venant de Rome a reçu de Rome même une explication qui équivaut à un démenti.

— Les *pèlerins* de Rome sont arrivés, le 13, à Paris, ravis de leur voyage et le cœur rempli d'impressions inoubliables. (*La Croix.*)

La Grève. — Elle continue dans la capitale. Une bonne partie des ouvriers du bâtiment rentrent dans les chantiers ; mais d'autres corps d'état entrent en grève à leur tour. Et des milliers de soldats, venus de la province pour renforcer les garnisons de Paris, ne sont pas de trop pour maintenir dans un calme relatif cette immense multitude d'ouvriers sans travail. — Voilà donc un vent terrible de révolution qui passe encore une fois sur la capitale. Qui empêchera le déchaînement de la folie ou de la fureur populaire ? La présence des troupes armées y suffira-t-elle ? Il faut une autre force : une force mystérieuse, surnaturelle, miséricordieuse d'en Haut. A nous de la solliciter par des prières ferventes. Que N.-D. du Rosaire présente nos vœux au Seigneur ! Que Dieu ait pitié de la France !

Chine. — *Un sanctuaire en l'honneur du B. Perboyre.* — M. Clerc-Renaud, lazariste, missionnaire au Kiang'si oriental (Chine), écrit aux *Missions catholiques :*

« J'ai une heureuse nouvelle à vous annoncer. J'ai enfin l'autorisation d'élever à Lien-Tcheou un sanctuaire en l'honneur du proto-martyr de la Chine, le bienheureux Jean-Gabriel Perboyre. Je savais, du reste, qu'en faisant part de mon projet à mon vénéré vicaire apostolique j'allais au-devant d'un de ses plus ardents désirs. Si, jusqu'à ce jour, il n'a pu réaliser son pieux dessein, c'est que les ressources ont fait totalement défaut, mais je l'ai rassuré en lui écrivant que cette difficulté n'en serait plus une dès qu'on la ferait connaître aux fidèles d'Europe, et j'espère bien ne pas me tromper.

« Mais pourquoi Lien-Tcheou de préférence à toute autre localité ? C'est que ce village, fécond en souvenirs religieux, a été le lieu de refuge de NN. SS. Rameaux et Laribe pendant la persécution, et qu'il a été sanctifié par le séjour du bienheureux Perboyre. On y voit encore la chambre sombre et étroite qu'il a habitée, et la pauvre chapelle, encore affectée au culte, où il a offert le divin sacrifice. Ce village entièrement chrétien compte environ 200 habitants; si l'on ajoute à ce chiffre celui des chrétiens des villages voisins, on a une moyenne de 800 âmes.

« Nul doute que ce sanctuaire ne devienne un lieu de pèlerinage, dévotion qui est dans les mœurs des habitants du céleste empire. Lien-Tcheou est en effet très bien disposé pour devenir un centre de dévotion. Situé dans un vallon loin du bruit du monde, il est protégé en hiver contre le vent glacial du nord, et pendant les fortes chaleurs une brise légère tempère les ardeurs du soleil. »

Les tables tournantes. — Il nous paraît nécessaire de rappeler quel est le jugement que porte la sainte Eglise sur les tables tournantes, quel est le péché de ceux qui prennent part à ce qu'ils nomment une simple expérience.

« Toute personne qui interroge *une table tournante*, ne fût-ce » que par manière de récréation, alors même qu'elle protesterait » dans son cœur, ou par ses paroles, qu'elle repousse toute inter» vention du démon, se rend coupable de faute mortelle. On doit » aussi regarder comme coupables d'un péché grave les personnes » qui prennent une part quelconque à cette expérience ou qui y » assistent comme simples spectateurs. »

— Le ministre des travaux publics, M. Tillaye, prit récemment un arrêté pour avancer les heures de fermeture du service de petite vitesse dans les gares, les dimanches et jours fériés.

Actuellement, les gares sont fermées, les dimanches et jours fériés, à dix heures du matin, pour la généralité des marchandises

de détail, mais elles ne le sont qu'à midi tant pour les marchandises par wagon complet que pour les animaux vivants, denrées et comestibles.

Par suite de ces restrictions, le personnel affecté au service de la petite vitesse se trouvait ainsi retenu jusqu'à midi, sauf dans un très petit nombre de gares pourvues d'une organisation particulière.

Le nouvel arrêté porte qu'à partir du 1er octobre 1898, les gares seront fermées au service de la petite vitesse, les dimanches et jours fériés à neuf heures, pour toutes les marchandises par wagon complet; il n'est fait d'exception que pour les animaux vivants, denrées et comestibles qui pourront être reçus et livrés jusqu'à dix heures.

Le ministre des travaux publics a d'ailleurs, ajoute-t-on, mis à l'étude la question de la fermeture complète du service de la petite vitesse, ainsi que celle de la réduction du nombre des trains de marchandises les dimanches et jours fériés. Ces dernières mesures, si elles se réalisent, ne seraient mises à exécution que dans un délai plus ou moins long.

Jésus Enfant et Adolescent, *Modèle de l'Enfance et de l'Adolescence*, par l'auteur des « Paillettes d'or », Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon.— Un joli volume in-8° couronne, de XXVIII-196 pages. — Prix broché : 1 fr. 75. — Chez Aubanel frères, éditeurs, imprimeurs de Sa Sainteté, Avignon.

» *Jésus enfant et adolescent, modèle de l'Enfance et de l'adolescence*, tel est le titre du nouvel ouvrage que vient de nous donner « l'Auteur des PAILLETES D'OR » et dont bon nombre de familles voudront profiter.

Le si distingué écrivain, bien connu de nos lecteurs a voulu tracer à la jeunesse chrétienne une règle de conduite, basée sur l'imitation des divers actes de la jeunesse de Notre-Seigneur Jésus-Christ et son œuvre s'adresse non seulement aux enfants, mais encore aux parents, aux maîtres chargés de guider dans la bonne voie leurs premiers pas.

— **L'Eglise catholique à la fin du XIXe siècle. — ROME.** — Superbe volume in-4° illustré, publié en 30 livraisons à 1 fr. 20 (soit 36 fr.) 1re livraison : *Introduction* : Le Pape et l'Eglise ; esquisse biographique de Léon XIII. 2e et 3e livraisons : *Esquisse biographique de Léon XIII (suite)*. On souscrit à la librairie Plon, rue Garancière, 10, Paris.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 22 OCTOBRE 1898



LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



VIRGINI·PARITVRÆ

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 23 octobre, 21e dimanche après la Pentecôte, fête du *Saint Rédempteur*. A l'office public, solennité de la Dédicace de la cathédrale, double de 1re classe. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office capitulaire, tierce, procession, messe, sexte. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. Après l'office, récitation du chapelet à la chapelle du S. C. de Marie.

Lundi et les autres jours de la semaine, à 4 h. 1/2, chapelet et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, fête du Saint Rédempteur, les offices aux heures ordinaires. — Rosaire le dimanche après vêpres, et en semaine, après la messe de 6 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, fête du Saint Rédempteur, les offices aux heures ordinaires. — Rosaire le dimanche après vèpres, et en semaine, le matin à 7 h. 1/2.

Retraite pour les demoiselles de la Confrérie. Exercices : mercredi soir ; jeudi, vendredi et samedi, matin et soir ; clôture, le dimanche 30, messe de communion générale.

BIBLIOGRAPHIE

Pochette du Concrit Français, 6me édition, suivie de la liste de tous les aumôniers militaires ; in-18 de 64 pages avec couverture parcheminée Prix : 0 fr. 20. Conditions pour la propagande : 50 ex.. 6 fr.; 100 ex., 11 fr.; 500 exempl,, 45 fr. (frais de port en sus). Librairie E. Vitte, 3, place Bellecour, à Lyon.

« Voilà un opuscule qu'il faudrait mettre entre les mains de tous nos jeunes soldats. Tout ce qu'il renferme est juste, sage, et parfaitement approprié à l'état militaire. De tels conseils sont le fruit de l'expérience, et nous les croyons appelés à faire beaucoup de bien. Lyon, le 23 octobre 1896.

» J. Déchelette, vic. gén. »

Aux Séminaristes et religieux obligés de passer un an au service militaire, supplément à *Pochette du Conscrit français*, 2me édition, (mêmes prix et conditions de vente). — Même librairie.

Pochette illustrée du boute-en-train de la chambrée et des œuvres, avec une lettre-préface de M. le chanoine Clot, directeur diocésain des œuvres militaires. — Prix franco, 1 fr., même librairie,

Cantiques pour Messes de départ *(airs connus et faciles)*. Le cent, 2 fr.

La Mosaïque. — Plan très simple, suivi de nombreux documents et exemples, la plupart inédits ou contemporains, pour faciliter les *Messes et Retraites de départ*. In-12. Prix : 2 fr. 25, Même librairie.

« Les Messes de départ sont heureusement instituées presque partout ; il n'en est pas de même des *Retraites* que l'on croit, sinon impossibles, du moins très difficiles à organiser ailleurs que dans les grandes villes. L'auteur a voulu venir en aide à ses confrères en leur communiquant bien fraternellement son expérience et ses notes de douze années de Retraites de départ. — Qu'on lise *la Mosaïque*, les Retraites de départ seront bien vite organisées en grand nombre.

Adresser les demandes à M. Emmanuel Vitte, 3, place Bellecour, Lyon.

N° 33. 22 Octobre 1898.

SOMMAIRE

LE VRAI TYPE DU PRÊTRE MODERNE (1)

Un prêtre s'est trouvé en Amérique, bon et zélé sans doute, mais aux idées aventureuses, à l'esprit mal équilibré, d'une science médiocre et douteuse, plein d'une joyeuse confiance en lui-même, ne rêvant que conquêtes par des chemins inexplorés : bref, l'incarnation d'un peuple né d'hier et qui, dans sa folle présomption, se croit appelé à donner des bases à l'Église.

Et cet homme, ses compatriotes l'ont élevé sur un piédestal ; ils ont organisé autour de lui un concert d'admiration, et, le montrant à la vieille Europe, ils ont dit : « Voilà l'ornement et le joyau de notre clergé ! » Et, en France, de nombreux échos ont répondu : Oui, « c'est un docteur ! un de ceux qui apprennent à des séries de générations humaines ce qu'elles ont à faire. Il a tracé et réalisé en lui l'idéal du prêtre pour l'avenir nouveau de l'Église. » Et la libre Helvétie s'est écriée à son tour : Oui, c'est « le type du prêtre moderne, du prêtre qu'il faut à l'Église ».

Mais le Souverain Pontife, le 27 juillet 1896, avait condamné à l'avance cet enthousiasme inconsidéré, en présentant à la vénération de l'univers catholique J.-B.-M. Vianney, curé d'Ars. « Il est, dit Léon XIII, dans son décret *in Ecclesiæ terras*, il est le modèle achevé de toutes les vertus, *et ses admirables exemples sont ceux qui conviennent le mieux à notre siècle.* »

Voilà le prêtre dont nous avions besoin, et qui a suscité au milieu de nous le Dieu des miséricordes.

Voilà « le vrai type du prêtre moderne » : il va au peuple, et surtout il attire le peuple à lui et à Jésus-Christ. Il va au peuple : mais on sent les macérations sanglantes, la prière, le jeûne, l'humilité qui ouvrent les cœurs et aplanissent sur son chemin tous les obstacles ; il attire le peuple à lui, mais c'est par l'éclat des miracles, les prodiges de sa charité, les trésors de sa compassion et l'héroïsme de son dévouement, et

(1) Extrait de l'allocution prononcée par M. le chanoine Convert, curé actuel d'Ars, aux prêtres pèlerins à Notre-Dame de la Salette, août 1898.

quand les pécheurs sont à ses pieds, il les subjugue, il fait descendre sur eux la grâce qui transfigure et les rend à Jésus-Christ pacifiés et pleins d'espérance.

Voilà le vrai « type du prêtre qu'il faut à l'Église pour lui faire recouvrer le terrain que lui ont fait perdre le protestantisme et l'incrédulité, aussi bien que pour la rendre capable de reprendre sa marche dans l'accomplissement de sa mission divine ». Car il combat avec les seules armes que lui ont léguées Jésus-Christ et les Apôtres : « le bouclier de la foi, le glaive de la parole de Dieu », la pauvreté évangélique et l'abnégation. Il n'estime point qu'il soit inopportun de prêcher les grandes leçons de l'éternité à ces cœurs amollis par le bien-être et le sensualisme, à ces esprits que le rationalisme a déchristianisés. A l'exemple du Maître, il montre sans cesse l'enfer ouvert sous les pas du pécheur endurci ; à l'exemple de l'Apôtre, il fait trembler les petits et les grands en leur annonçant le jugement et la résurrection future. Il n'amoindrit pas la vérité et ne retient pas le verbe de Dieu, car il sait que la vérité délivre, et une intuition prophétique lui révèle que le monde ne peut être de nouveau sauvé que par les moyens qui l'ont arraché une première fois aux hontes et aux souillures du paganisme.

Voilà « un vrai docteur, un de ceux qui apprennent à des séries de générations humaines ce qu'elles ont à faire ». Regardez ! Il est si chaste que la calomnie elle-même reste confondue devant l'éclat de sa vertu. Il est si pauvre, qu'il n'a que du pain moisi à manger, de l'eau à boire, une planche pour se coucher, de misérables haillons pour se vêtir. Il est si mortifié, qu'il a pris l'engagement de ne se plaindre jamais d'aucune affliction, de ne point chasser un insecte, de ne s'accorder aucun plaisir des sens.

Son avidité des souffrances est tellement inextinguible, que les jeûnes prolongés, les disciplines et les chaînes de fer ne la peuvent rassasier. Il est si humble que « son ignorance » l'épouvante, que « sa gourmandise » lui inspire des craintes, que « son hypocrisie » lui arrache des larmes.....

Son cœur est embrasé de telles flammes qu'il ne les peut contenir : elles s'exhalent devant le tabernacle, durant de longues heures chaque jour en soupirs d'amour ; elles lui font une auréole lumineuse durant la sainte messe, et tous s'écrient

en le voyant à l'autel : « Notre curé est un saint ; un jour viendra où il ne vivra que de l'Eucharistie. » Que d'autres pensent et disent que « le chapelet est un quart d'heure perdu pour l'action » ; lui, il le récite tous les jours avec une dévotion tendre et filiale, et toutes ses difficultés s'évanouissent devant un *Ave Maria*.

Voilà celui « qui a réalisé l'idéal du prêtre pour l'avenir nouveau de l'Église ». Il a pratiqué les vertus *passives* d'humilité, de patience, de chasteté, qu'une jeune école proclame aujourd'hui un peu démodées ; il a été un contemplatif du moyen âge, un ascète des premiers siècles, et au delà des mers on sourit en pensant qu'il eût mieux fait de se livrer, selon une expression aussi nouvelle qu'inexacte, aux vertus *actives*, car on n'est point prêtre pour soi, mais pour les autres.

Or, dit Léon XIII, « sans être sorti de l'humble village où il exerça, il est vrai avec éclat, le ministère pastoral, il produisit, à la manière des hérauts de l'Évangile, d'abondants fruits de salut dans toutes les autres régions de l'univers qu'il ne put parcourir. Il tient de Dieu une assistance et une grâce particulières pour attirer chaque jour, à flots pressés, les peuples au tribunal de la pénitence et pour ramener au bien les hommes perdus de vices ; ce qui fut même son œuvre par excellence. » Et durant les dix dernières années de sa vie on compta par soixante et quatre-vingt mille les pèlerins qui annuellement recoururent à son ministère.

C'était, comme on l'a dit gracieusement, la rose qui plonge ses racines au sein de la terre et qui attire à elle, sans changer de place, par la fraîcheur de ses couleurs et la suavité de ses parfums.

Que Dieu nous donne des prêtres comme le vénérable Vianney, aux vertus passives d'abord, aux vertus actives ensuite ; des prêtres d'oraion, des prêtres humbles et mortifiés comme lui, et des temps nouveaux, en effet, pour l'Église se lèveront ; les âges apostoliques reparaîtront avec toute leur ferveur.

Voilà « l'ornement et le joyau de notre clergé » à nous, joyau du plus haut prix, car il est sans alliage, et la pénétrante lumière de l'Église infaillible n'y a découvert aucune tache ; ornement dont nous sommes fiers, car il rehausse la

beauté de l'épouse du Christ, il confond ses feux avec les rayons de l'Église naissante et atteste que nous sommes ses vrais enfants....

(L'orateur finit en conjurant les fidèles de demander à Dieu de saints prêtres; cette demande est l'un des buts que poursuit l'Archiconfrérie de sainte Philomène, la sainte si chère au Curé d'Ars.)

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 23 au 30 Octobre.

23. — XXIe dimanche après la Pentecôte, fête *du T. S. Redempteur*, double majeur. — Le Fils de Dieu fait homme a été le Rédempteur du monde; c'est lui qui, par sa mort, nous a rendus miséricordieusement à la vie. Reconnaissons ce bienfait, en aimant Dieu d'un éternel amour, et en nous efforçant de mériter toujours les heureux fruits de notre divine Rédemption.

24. Lundi. — De *la férie*, ou office votif des *Saints Anges*. Mémoire de *saint Chrysanthe* et de *sainte Darie*, martyrs. — Deux riches époux venus d'Orient à Rome, saint Chrysanthe et sainte Darie, après avoir enduré de nombreux tourments pour J.-C. sous le gouverneur Célerin, furent condamnés par l'empereur Numérien à être jetés dans une sablonnière, sur la voie Salaria, ils y furent accablés de terre et de pierres, et ensevelis tout vivants. Le soir, on se partagea leur riches dépouilles dans le palais de l'empereur.

25. Mardi. — *Saint Crépin* et *saint Crépinien*, martyrs. — Venus de Rome avec saint Quentin, saint Crépin et saint Crépinien, issus d'une famille distinguée par le rang et la fortune, ils se présentèrent à Soissons, comme de modeste artisans; ils fabriquaient des chaussures. Mais les deux frères se préoccupaient moins de vendre les produits de leur travail que de sauver les âmes. Leur apostolat fut fécond et bientôt une chrétienté nombreuse se forma sous leur direction. L'empereur Maximien Hercule l'ayant appris donna ordre au gouverneur Rictiovare de sévir contre les deux frères. Les ordres du tyran sont exécutés avec la plus atroce barbarie. Après avoir souffert d'horribles tourments, Crépin et Crépinien furent condamnés à avoir la tête tranchée.

26. Mercredi. — *Saint Raphaël*, archange, double majeur; mémoire de *saint Evariste*, pape et martyr. — Saint Raphaël, archange, fut le compagnon du jeune Tobie dans un voyage de Ninive à Ragès en Médie. Il délivra Tobie d'un énorme poisson qui se jetait sur lui pour le dévorer pendant qu'il se lavait les pieds dans les eaux du Tigre. Il lui fit épouser Sara, fille de Raguel, à Ecbatane; et se chargea de recouvrer la somme d'argent

de Gabélus, qui se montait à 10.000 talents. De retour à Ninive, il mit sur les yeux du père de Tobie qui était aveugle, le fiel du poisson, et aussitôt le vieillard recouvra la vue. Saint Raphaël est le patron des voyageurs.

27. Jeudi. — *Vigile de saint Simon* et de *saint Jude. Sainte Hedwige*, veuve (du 17.) — Sainte Hedwige, duchesse de Pologne, s'étant consacrée tout entière au service des pauvres, en fut récompensée par le don des miracles. Elle était tante de sainte Elisabeth de Hongrie ; elle fut mariée à Henri I, duc de Silésie et de Pologne. Après la mort de son époux, elle se retira dans un monastère cistercien. Apprenant la mort de son fils Henri le Pieux, tué en combattant pour les autels et pour sa patrie, elle dit : Que la volonté de Dieu soit faite ! puis elle ajouta : Je vous remercie, mon Dieu, de ce que, en versant son sang pour vous, il a conquis le Ciel.

28. Vendredi. — *Saint Simon* et *saint Jude*, apôtres. Double de 2e classe. — Saint Simon était surnommé le Cananéen. On croit qu'il était de Cana en Galilée, et qu'il était l'époux des noces auxquelles N. S. assista avec sa très sainte Mère et ses autres disciples.

Saint Jude se nomme lui-même, au commencement de son épître canonique, frère de saint Jacques. Dans la composition du symbole, saint Simon fit, dit-on, l'article de la communion des Saints et de la rémission des péchés. et saint Jude celui de la résurrection de la chair. — Le premier prêcha l'évangile en Egypte, et le second en Mésopotamie. Etant ensuite venus ensemble en Perse, ils convertirent à J.-C. une foule innombrable d'habitants de ce pays et scellèrent leurs prédications de leur sang.

On représente ordinairement saint Simon avec une scie et saint Jude avec une hache. — Les corps des deux martyrs furent d'abord transportés à Babylone, depuis transférés à Rome, et enfin apportés par Charlemagne dans l'église de Saint-Saturnin, à Toulouse.

29. Samedi. — *Office votif de l'Immaculée-Conception.* — Marie a été conçue sans péché, en vertu des mérites futurs de la mort de N. S. J. C. Il convenait en effet que celle qui devait être la mère de Dieu ne contractât pas la tache du péché originel. Nous qui avons été conçus dans l'iniquité, demandons du moins de parvenir au ciel dans la grâce de Dieu, purs de tout péché actuel, par l'intercession de la T. S. V. immaculée.

30. XXIIe Dimanche après la Pentecôte. Mémoire de *saint Lucain*, martyr.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Examens des jeunes prêtres. — Ils auront lieu à l'Évêché, dans l'ordre suivant : mardi 25 octobre, pour la série alphabétique qui va de A à E, exclusivement; mercredi 26, pour la série de E à N, exclusivement; jeudi 27, pour la série de N à Z.

Le catéchisme. — Nous apprenons que le nouveau catéchisme diocésain sera en distribution à partir de la Toussaint. Quant au prix de vente et aux maisons de dépôt pour cette vente, nous comptons en parler au prochain numéro de la *Voix*.

Pèlerinage. — Le Révérendissime Abbé mitré de Saint-Wandrille (abbaye bénédictine au diocèse de Rouen), a dit la sainte messe dans la crypte de la cathédrale le 15 octobre. Déjà plusieurs fois nous avions vu devant N.-D. de Chartres ce pieux et célèbre religieux, qui n'est autre que Dom Pothier, tout récemment honoré de la prélature abbatiale. Bien des années se sont écoulées depuis l'époque où il passa plusieurs semaines dans notre ville, puisant à la bibliothèque publique des documents utiles à la préparation de ses premiers travaux sur le plain-chant ; il avait la bonté de nous communiquer quelques-unes de ses précieuses trouvailles et nous chantions ensemble des mélodies antiques dont il a profité pour ses recueils de Solesmes. Ces bonnes entrevues d'autrefois, nous avons eu le plaisir d'en parler de nouveau au Révérendissime, dans la soirée, près de lui, à la Maîtrise dont il était l'hôte. Le vénéré bénédictin est toujours comme il y a environ 32 ans, aimable et modeste, deux qualités qui conviennent au vrai savant.

Au Carmel, le 15 octobre. — Sainte Thérèse a été magnifiquement fêtée, ce jour-là, par les religieuses de Chartres et par les nombreuses personnes qui ont été s'associer à leurs prières dans leur chapelle, trop petite, hélas ! mais bien gracieusement décorée. Monseigneur a célébré la messe conventuelle. Le salut a été présidé par M. le vicaire général Fournier. Parmi les agréables chants que des séminaristes ont fait entendre à la cérémonie du soir, signalons spécialement celui de cantiques composés par l'un des exécutants. Quelques mots maintenant sur l'excellent sermon du R. P. Augustin, franciscain de la maison de Rennes, et dont la famille habite Chartres depuis plusieurs années.

Le digne fils de saint François d'Assise a instruit son auditoire, dans un langage ascétique plein de chaleur, sur la transfiguration de sainte Thérèse. Partant de ce principe que la vie religieuse est la transfiguration d'une âme par les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, il a montré les merveilles réalisées dans la patronne du Carmel par ces vœux, par les vertus et le haut degré

de sainteté qu'elle a pu atteindre. A propos de la pauvreté monastique, le prédicateur a tracé un saisissant parallèle entre sainte Thérèse et le franciscain saint Pierre d'Alcantara.

Les Tertiaires du Carmel ont eu, comme préparation à la fête de sainte Thérèse, leur retraite annuelle ; elle a été prêchée par le R. P. Favre, mariste de la résidence de Sainte-Foy.

A la Visitation, le 17 octobre. — La fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie, le 17, a été aussi l'occasion d'une touchante solennité. Avant le salut de 4 heures, M. l'abbé Dourdoigne, curé de Gasville, a prononcé l'éloge de la Bienheureuse ; son excellent sermon a fait ressortir des similitudes d'abord entre le cœur fervent de Marguerite-Marie et le Cœur divin qu'elle voulait imiter ; puis entre cette même servante de Dieu et la France, considérée au point de vue du courage, de l'enthousiasme et de la foi dans l'accomplissement de sa mission chrétienne.

A Saint-Laurent de Nogent-le-Rotrou. — C'est dimanche dernier, 16 octobre, qu'a eu lieu à Nogent-le-Rotrou l'assemblée annuelle de charité en faveur de l'œuvre bien connue sous le nom d'orphelinat de Sœur Stéphanie. Cette œuvre, établie sur la paroisse Saint-Laurent, a les sympathies de toute la ville et des alentours ; on a pu en juger par l'assistance où se pressaient non seulement les habitants des trois paroisses de la cité, mais des châtelains et châtelaines venus de la campagne.

Des prêtres nombreux étaient présents. M. le Doyen de Notre-Dame a présidé les vêpres et M. le vicaire général Fournier a donné l'instruction ; les belles considérations de l'orateur sur la charité et son appel à l'aumône ne pouvaient qu'accroître l'intérêt porté par l'auditoire au succès de la quête ; le zèle des dames patronnesses a dû s'en réjouir.

Sur l'aimable invitation de M. le Curé de Saint-Laurent, des artistes de Chartres, M. Marré en tête, s'étaient rendus à Nogent pour la cérémonie ; la belle musique religieuse, exécutée par les chanteurs et les instrumentistes, a répondu à l'attente générale et contribué pour une grande part à l'éclat de la fête.

Œuvre des campagnes. — Un sermon de charité en faveur de cette œuvre a été prêchée par M. l'abbé Bigot, curé de Lanneray, le dimanche 16 octobre, à trois heures et demie en l'église de la Madeleine.

Fruncé. — *Bénédiction de cloche.* — Au soir du grand jour du 17 avril 1898, date de la bénédiction de notre église, touchés de la bonté toute paternelle de Monseigneur et émerveillés des scènes grandioses dont nous avions été témoins, nous nous écrions : « Non, jamais nous n'avons vu et jamais nous ne verrons si beau. »

Mais ce jour-là, sans toutefois parler de son projet, notre excellent curé tenait à honneur de nous jeter un glorieux défi. Il y arriva.

En effet, dimanche dernier, 16 octobre, nous étions encore en fête. Sa Grandeur, Mgr Mollien, avait daigné revenir au milieu de nous afin de bénir une superbe cloche offerte par la paroisse. Sortie de la maison Bollée, d'Orléans, sonnant le *mi* et pesant 810 kilos, Marie-Elisabeth (c'était le nom de la nouvelle cloche) avait pour parrain M. Frédéric de Pontoi, et pour marraine Mlle Elisabeth de Pontoi, petits-enfants de M. le marquis de Pontoi. Grâce au goût exquis de Mme la comtesse Elie de Pontoi, elle avait revêtu un habit aussi riche que gracieux. Comme nous aimions à la voir dans notre belle église décorée, elle aussi, comme jamais elle ne le fut ! Malgré les incertitudes du temps, très mauvais pendant toute la matinée, la fête fut de toute beauté. Sans compter tous les prêtres venus pour former autour de Monseigneur une couronne d'honneur, on remarquait auprès du parrain et de la marraine, de M. le marquis et de Mme la comtesse Elie de Pontoi, M. le comte et Mme la comtesse d'Aymery avec leurs enfants, Mme la comtesse de Malherbes et M. le comte François de Malherbes, son fils, M. le comte de Goussancourt et ses enfants, M. et Mme Jacques des Forts, M. Félix Mercier de Beaurouvre avec ses enfants. Comme au 17 avril, l'église était beaucoup trop petite pour contenir la foule accourue de toutes les paroisses voisines.

A l'issue des vêpres, M. l'abbé Auger, Curé-Doyen de Courville, monte en chaire. Il remercie Monseigneur en termes très délicats et très relevés, félicite la paroisse de Fruncé agrandie par ses œuvres, et adresse à tous les promoteurs de la fête des éloges bien mérités. Ensuite, dans un exposé aussi sublime que pathétique, il nous montre la cloche s'associant à toutes les joies et à toutes les épreuves du chrétien depuis le berceau jusqu'à la tombe. Après la bénédiction de la cloche par Monseigneur, le salut est donné par M. l'abbé Legué, vicaire général. Messieurs les Curés de Marchéville et des Corvées, accompagnés par un artiste bien connu, M. le Curé de Chuisnes, nous font entendre de très beaux morceaux de musique.

Après le salut, Monseigneur est reconduit processionnellement au presbytère et là, devant une multitude avide de l'entendre, adresse à tous des paroles aimables. Il félicite d'abord la paroisse de son œuvre, rend hommage à la charité de M. le marquis de Pontoi, au dévouement de M. H. Lejards, maire de la commune, et de la Compagnie des sapeurs-pompiers dirigée par un chef si bienveillant. Avant de bénir une dernière fois la foule, il adresse à M. le Curé de Fruncé des éloges qui font son honneur et notre consolation.

A 5 heures, après la distribution des dragées et pendant la mise en place de la cloche, la fanfare de Courville, qui déjà nous avait donné à l'église ses plus beaux morceaux, nous fait assister à un magnifique concert. Qu'il nous soit permis d'adresser ici nos sincères félicitations à son nouveau chef si habile! Tous les morceaux ont été très goûtés, principalement l'andante de Louis XIII.

La fête finit à 6 heures par l'illumination de la tour et par la retraite aux flambeaux.

Fruncé se rappellera longtemps la grande bonté de son évêque, la bienveillance de M. le marquis de Pontoi et les merveilles dont il a été témoin en cette belle fête du 16 octobre.

En terminant nous avons à féliciter et à remercier d'une manière toute spéciale Mme la comtesse Elie de Pontoi qui, malgré ses deuils cruels, a bien voulu s'intéresser vivement à cette cérémonie et donner à la paroisse de Fruncé une nouvelle preuve de sympathie en accordant ses deux enfants comme parrain et marraine de la cloche. *Un groupe de paroissiens,*

A. J.-P.-M.

Châteaudun. — Le 28e anniversaire de la bataille du 18 octobre a été solennisé comme les années précédentes. Le service funèbre à l'église de La Madeleine a été célébré par l'aumônier militaire, M. l'abbé Saignes. Beaucoup de personnages officiels brillaient par leur absence, dit l'*Écho Dunois*; mais les magistrats y étaient tous. Les sapeurs-pompiers faisaient le service d'honneur.

Berchères-les-Pierres. — Une mission est prêchée en ce moment dans cette paroisse par Mgr Goursat, chanoine de Lorette, missionnaire apostolique.

Vichères. — M. le Curé de Vichères, par Beaumont-les-Autels (Eure-et-Loir), a l'honneur d'informer les personnes charitables qu'il recevra avec reconnaissance, pour la réparation de sa pauvre église, toute offrande, même la plus légère.

M. Huysmans. — M. Huysmans, l'auteur du livre « La Cathédrale » où il s'occupe surtout de la Cathédrale de Chartres, vient d'être, pour ses écrits, l'objet d'appréciations sévères, mais justes, dans une très intéressante brochure de M. l'abbé F. Belleville, intitulée : La Conversion de M. Huysmans. — En vente chez l'auteur, à Bourges (Cher). Prix : 2 fr. — Nous reviendrons sur ce sujet.

LE CALENDRIER SPIRITUEL DE NOS PÈRES

Pour le mois d'Octobre.

Le 4. Aux Cordeliers et aux Capucins (Saint-Brice), fête de

saint François d'Assise : Exposition du T. S. Sacrement dès la veille. Indulgence plénière. Prédication aux Cordeliers (Lycée actuel).

Le 5. Procession de la Cathédrale à Sainte-Foy, après vêpres.

Le 6. A Sainte-Foy, fête de la Patronne. Procession de la Cathédrale à Saint-Piat, après vêpres.

Le 7. Fête de saint Serge et saint Bacche, procession de la Cathédrale à Saint-Piat, après la messe.

Le 9. A Champhol, la fête de saint Denis, patron.

Le 15. Aux Carmélites, la fête de sainte Thérèse. Exposition du T. S. Sacrement et prédication. Indulgence plénière. Procession de la Cathédrale après la messe.

Le 16. Aux Cordeliers, la fête de saint Pierre d'Alcantara.

Le 21. Aux Ursulines, la fête de sainte Ursule. Exposition du T. S. Sacrement dès la veille. Indulgence plénière.

Le 23. A l'Hôpital des Aveugles (Saint-Julien) la fête de saint Gratien.

Aux Cordeliers, la fête de saint Jean Capistran.

Le 25. Aux Jacobins, la fête des saints Crépin et Crépinien. Exposition du T. S. Sacrement dès la veille.

A Saint-Martin, salut du T. S. Sacrement, les Litanies du S. Enfant Jésus et bénédiction.

Aux Carmélites, les Litanies du S. Enfant Jésus.

Le 31. Procession de la Cathédrale dans l'église de N.-D. de Sous-Terre, après vêpres. (Le bonhomme blanc, c'est-à-dire un clerc en aube, y portait un chandelier de 72 cierges, autant que de chanoines, et le peuple avec les enfants soufflaient dessus tant qu'ils pouvaient. On disait qu'il mourrait autant de chanoines dans l'année qu'il y avait de cierges éteints durant le trajet de la procession dans la crypte).

On a remarqué sans doute combien grande était dès lors la dévotion des chartrains à l'Eucharistie. Nulle part, il n'y avait de fête sans exposition du T. S. Sacrement.

On a remarqué aussi que le Chapitre ne manquait jamais de porter processionnellement ses hommages aux Patrons que l'on fêtait dans les églises de la ville.

PÈLERINAGE DE VACANCES A JÉRUSALEM.

Nos lecteurs savent déjà que les pèlerins de Jérusalem, après s'être réunis sur la colline de N.-D. de la Garde, étaient joyeusement partis pour les Lieux Saints. Ils seront heureux d'apprendre que le voyage, si bien commencé, a continué et fini de même. La traversée fut superbe, à l'aller comme au retour : mer clémente,

vent frais. — Les messes, la prière faite en commun, la récitation du rosaire et les conférences occupèrent la vie à bord. — Le voyage en Egypte fut charmant; les moustiques furent rares et pas méchants; et la crue du Nil rafraîchissait l'atmosphère.

Il en fut ainsi en Judée et en Galilée, où la température était excellente. Aussi tout le programme put s'exécuter à la lettre: Jaffa, Jérusalem et ses environs. Jéricho, la mer Morte, Hébron, Bethléem, Saint-Jean-dans-la-Montagne, Béthanie, etc.; — Caïffa, le Mont-Carmel, Nazareth, Cana, Tibériade, le Mont-Thabor ont été visités par les pieux pèlerins, ravis de ce qu'ils voyaient autant que par les divins souvenirs qu'ils rencontraient à chaque pas. L'entente parfaite ne cessa de régner entre eux. La piété fut la compagne inséparable des pèlerins. Ils n'oublieront pas les émotions touchantes dont leurs cœurs furent imprégnés, non plus que l'accueil fraternel qu'ils reçurent partout, chez les Franciscains de Terre-Sainte et dans toutes les communautés françaises qui sont établies là-bas et qui font aimer notre Patrie en lui gardant sa douce et vivifiante influence. Et partout c'étaient des invitations réitérées, des souhaits pour que ce premier pèlerinage fût suivi chaque année d'autres pèlerinages de vacances, aussi pieux et plus nombreux encore.

« Vous ne sauriez croire, nous disait un Père au Mont-Carmel, combien votre venue ici aide à faire le bien, et maintient l'influence de la France! »

C'est donc une croisade que nous proposons à ceux qui voudront bien suivre notre exemple. Le Comité organisateur, désireux de faciliter ce pèlerinage en Terre-Sainte à tous ceux qui sont empêchés de l'accomplir pendant l'année scolaire, se propose d'organiser un 2e *Pèlerinage de Vacances à Jérusalem.* Un groupe de professeurs est déjà formé. Tous ceux qui désirent s'y adjoindre peuvent prendre, dès maintenant, des informations au *Secrétariat du Pèlerinage, 25, rue Humboldt, à Paris.*

Le départ probable du 2e *Pèlerinage de Professeurs* à Jérusalem, sous le patronage de saint Louis, aura lieu le 20 août 1899. — Les pèlerins visiteront en allant: Athènes, Constantinople, Smyrne, Ephèse, Beyrouth. Au retour, ils s'arrêteront quelques jours en Egypte. Rentrée à Marseille le 28 ou 29 septembre. — X.

FAITS DIVERS

Rome. — Au Vatican, on est très préoccupé de la visite de Guillaume II aux Saints-Lieux. Les instructions les plus expresses ont été envoyées par la Propagande, pour que les évêques et chefs d'Ordres se gardent bien, tant à Constantinople qu'à Jérusalem,

d'aucune parole, d'aucune démarche pouvant indiquer que le Saint-Siège ne tient pas un compte absolu des droits protecteurs de la France sur les chrétientés d'Orient.

— Les Révérends Pères Maristes ont ouvert à Rome, au jour de la fête du Saint Rosaire, dans la maison de leur procure, via Giotto, 10, une jolie petite église française dédiée à la Vierge du Rosaire.

— Divers journaux rapportent que le Pape Léon XIII vient de composer une ode en vers latins sur la mort tragique de l'impératrice d'Autriche. Cette ode en vers latins a été dédiée et envoyée à l'empereur François-Joseph, et elle témoigne de la vitalité intellectuelle du Pontife qui fit, il y a quelques années, l'ode à la France.

— Voici ce que le ministre de l'instruction publique en Italie dit dans un rapport qui vient d'être publié :

« Lorsque j'étais simple député j'ai appelé les écoles libres des sources d'ignorance. Maintenant, après des enquêtes multiples, je reconnais que ces écoles donnent une meilleure instruction que les écoles de l'Etat... L'enseignement officiel est corrompu... Je prépare une loi qui donnera la liberté la plus large... L'Etat aura le seul rôle de protéger les maîtres et les élèves. Ce n'est pas à lui qu'il appartient de tracer le programme d'enseignement ni d'imposer des méthodes : il n'a reçu aucun pouvoir pour cela ; il est d'ailleurs, en tant qu'Etat, dépourvu de la compétence nécessaire. D'après la nouvelle loi que nous préparons, l'Eglise aura la mission de fixer les limites au delà desquelles il n'y a ni vrai ni juste. »

Les tertiaires à Rome. — Les tertiaires franciscains ont célébré à l'*Ara cœli* la fête de leur bienheureux Père. Le cardinal Rampolla, qui se glorifie d'appartenir au Tiers-Ordre, comme le Souverain Pontife lui-même, a dit la messe de communion avec cette profonde piété qui fait toujours impression quand on a le bonheur de voir cet Eminentissime remplir les fonctions sacrées.

Sous la bure grise qui, à Rome, recouvre complètement les Tertiaires, se trouvaient confondus des chrétiens appartenant à toutes les classes de la société, depuis le patriciat romain jusqu'aux pauvres citadini ; véritable égalité chrétienne dont Rome offre à chaque pas, et mieux que par de froides inscriptions sur des monuments, l'édifiante réalisation.

Nous avons été particulièrement heureux, écrit-on à *La Croix*, de retrouver aussi dans l'assemblée des Tertiaires M. Léon Harmel avec M. Félix Harmel, son fils ; M. Jules Briançon, de la Fraternité de Paris. Le R. P. Jules du Sacré-Cœur, commissaire général du Tiers-Ordre pour la France, représentait dignement les Fraternités françaises. Le cardinal Rampolla a été particulièrement bienveillant

pour lui ; il l'a félicité vivement d'avoir si bien compris la volonté du Pape, et il lui a prodigué ses plus paternels encouragements.

Nouveau prieuré bénédictin de Sainte-Marie, à Auteuil ; il vient d'être bénit par S. E. le cardinal Richard.

A l'entrée de la chapelle, dont les portes étaient encore fermées, en présence des religieux, d'une trentaine d'ecclésistiques et d'une centaines d'assistants, le R. P. abbé de Ligugé a adressé à Son Eminence des paroles de reconnaissance. Une allusion discrète de gratitude est faite à une âme généreuse, qui exige le silence sur son nom, et à laquelle est due l'érection de cette chapelle et du prieuré. Les RR^mes PP. abbés de Marseille, de Silos et de Saint-Wandrille, présents à la cérémonie ; puis les Révérends Pères, venus de Ligugé, qui ont fondé le monastère au prix de toutes les épreuves ; enfin ceux qui ont soutenu l'œuvre de leur sympathie et de leur dons, ont été tour à tour remerciés.

Le but des Révérends Pères est de donner un asile monastique à des religieux voués à des études d'érudition dans les bibliothèques et de renouer ainsi dans la capitale, bien modestement, les traditions de travaux historiques de l'ancien Saint-Germain-des-Prés.

IXe Centenaire de la Fête des Morts. — Un bref de S. S. Léon XIII dans son diocèse le 4 juillet dernier par S. E. le Cardinal Perraud, évêque d'Autun, accorde à la ville de Cluny un jubilé extraordinaire à l'occasion du neuvième centenaire de l'établissement, par saint Odilon, de la Commémoraison de tous les fidèles trépassés. Cluny se prépare à célébrer ce jubilé avec un grand éclat, du 31 octobre au 9 novembre prochain. Les fêtes seront présidées par le Cardinal Perraud, entouré de plusieurs évêques et de plusieurs abbés de l'Ordre bénédictin.

Marseille. — Monseigneur l'Evêque de Marseille vient de promulguer le décret d'autorisation des *Litanies du Sacré-Cœur*, pour le diocèse de Marseille. Il y a quelques mois, on s'en souvient, la Sacrée-Congrégation des Rites avait prohibé la récitation publique, dans les églises ou oratoires, de toutes les Litanies qui n'étaient pas formellement approuvées par le Saint-Siège. De concert avec Som Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, Monseigneur l'Evêque de Marseille avait sollicité l'autorisation de la récitation publique des Litanies du Sacré-Cœur, telles qu'on les récitait à Marseille depuis que Mgr de Belzunce avait consacré le diocèse au Sacré-Cœur, dans une circonstance mémorable. Par un décret spécial, le Souverain Pontife vient de concéder cette faveur, mais en ajoutant six invocations nouvelles. De ce fait, ces Litanies se composent de trente-trois invocations, en mémoire des trente-trois années de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Italie. — Le clergé italien va entrer dans la voie qu'a ouverte la France, en s'unissant pour mieux défendre ses droits, soit contre les particuliers sectaires, soit contre le gouvernement lui-même. Les récents événements ont montré que ce dernier point de vue était loin d'être sans valeur. Le « Bulletin des Curés » de Milan a adressé un appel signé déjà de sept cents curés, aux vingt-cinq mille curés d'Italie.

Sanctuaire de Lépante. — Son Eminence Monseigneur le Cardinal Parrochi vient de recommander de nouveau la souscription en faveur d'un sanctuaire à Marie, sur le golfe de Lépante.

Les fidèles savent combien cette Œuvre est agréable au Souverain Pontife qui en a eu la première initiative. N'est-il pas juste d'élever un temple en l'honneur de la Très Sainte Vierge du Rosaire, dans les lieux mêmes qui ont vu le triomphe du Christianisme et l'écrasement des Turcs? Les catholiques comprendront cette pensée de reconnaissance filiale et ils tiendront à seconder, par leur généreux concours, les vues de Léon XIII.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868



Filioli mei
quos iterùm
parturio
donec
formetur
Christus in
vobis :
Mes petits
enfants
que j'enfante
de nouveau
jusqu'à ce que
Jésus-Christ
soit
formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

J'ose
le prédire :
Chartres
redeviendra
plus que
jamais
le centre
de la dévotion
à Marie
en Occident;
on y affluera,
comme
autrefois, de
tous les points
du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIIe Année. — **NOVEMBRE 1898.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pélerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.



LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-deuxième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME-DE-LORETTE.*)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

11e Numéro LA VOIX Novembre 1898

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

CATÉCHISME DU DIOCÈSE DE CHARTRES

Le nouveau Catéchisme pour le diocèse de Chartres vient de paraître (1). C'est un charmant petit volume, clairement imprimé avec de nombreuses et jolies gravures qui fixeront l'intelligence et la mémoire de l'enfant sur le sens du texte. Quant à la rédaction du texte, il ne nous appartient pas d'en faire l'éloge ; il nous suffit de publier la lettre suivante :

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Chartres à son clergé.

Messieurs et chers Coopérateurs,

L'instruction religieuse que vous avez pour mission de donner aux enfants de vos paroisses est le moyen particulièrement efficace de préparer pour l'avenir des générations chrétiennes.

Parmi toutes les œuvres qui sollicitent votre zèle pastoral, il n'en est donc point de plus importantes que les grands et les petits Catéchismes. Il n'est pas non plus de tâche plus laborieuse que celle qui consiste à inculquer à de tendres enfants les vérités si hautes de notre sainte religion.

Pour y aider, autant qu'il est en nous, nous vous offrons un nouveau Catéchisme dont les matières, sans être augmentées, ont été rendues plus accessibles au jeune âge, où les questions notamment appellent et amorcent pour ainsi dire les réponses.

Nous avons la ferme confiance que vous apprécierez, comme ils le méritent, les efforts réalisés dans ce sens et que vous voudrez bien y ajouter les vôtres, pour asseoir dans l'esprit de la jeunesse des convictions solides, capables de

(1) *Catéchisme du diocèse de Chartres.* C. Paillart, imprimeur-éditeur, Abbeville. Chartres, Librairie Selleret, 12, place des Halles. — Prix : 50 centimes.

résister au vent des mauvaises doctrines, et procurer ainsi la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Agréez, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments dévoués et respectueux.

10 octobre 1898.

† B. Gabriel,
Évêque de Chartres.

LE VÉNÉRABLE MICHEL LE NOBLETZ

Le Vénérable Michel Le Nobletz (1), prêtre séculier et missionnaire en Basse-Bretagne, fut l'un des plus puissants initiateurs de la rénovation religieuse qui se propagea dans toute la France, au commencement du XVIIe siècle. Depuis saint Yves et saint Vincent Ferrier, aucun autre saint breton n'avait prêché une si haute doctrine, ni exercé une si grande influence, à travers tant d'obstacles et de difficultés accumulés sous ses pas, par l'ignorance, la routine, les mauvaises mœurs, l'opposition quasi générale du clergé et du peuple, ses contemporains le surnommèrent le second saint Yves, à cause de son ardente charité, de sa science théologique et de son enseignement populaire.

On appelait saint Thomas d'Aquin, l'Ange de l'Ecole : on pourrait appeler le Vénérable Michel Le Nobletz, l'Ange du Catéchisme; car ce petit livre, si abandonné de son temps, fut son principal sujet d'instruction, non seulement pour les enfants mais pour les grandes personnes ; il le prêchait sur terre et sur mer, à la campagne et à la ville, dans les églises et sur les places publiques. Il inventa aussi des cartes peintes symboliques, on ne peut plus curieuses et originales, pour exciter l'attention de ses auditeurs illettrés et leur faire mieux comprendre la doctrine chrétienne.

Au jugement du Vénérable Père Maunoir, son disciple et successeur dans l'œuvre des missions bretonnes, le Vénérable Michel Le Nobletz est comparable aux apôtres par son amour pour Dieu, son zèle pour le salut des âmes, sa puissance miraculeuse, son don de prophétie et ses autres vertus.

M. Le Gouvello a su peindre cette grande figure et la faire

(1) *Un apôtre de la Bretagne au XVIIe siècle. — Le vénérable Michel Le Nobletz (1577-1652)*, par le vicomte Hippolyte Le Gouvello. Victor Retaux, éditeur, 82, rue Bonaparte, à Paris. Un fort volume in-18 jésus avec gravure, 3 fr. 50.

entièrement revivre, dans son milieu psychologique, grâce aux mémoires inédits du Vénérable Père Maunoir, aux écrits originaux du saint personnage lui-même et aux anciennes biographies déjà publiées. Il a mis habilement ces matériaux en œuvre : il a donné de l'intérêt et de l'attrait à son récit. Cette nouvelle vie de saint très soigneusement écrite ne le cède en rien à celle du Pénitent breton, Pierre de Kériolet, qui eut tant de succès. Elle sera universellement goûtée. Y. C.

LE MOIS DES AMES DU PURGATOIRE

Les Bretons appellent novembre « le mois noir ». Les feuilles mortes jonchent le sol, les campagnes sont dépouillées et solitaires, et chacun aime à se retirer au coin de son feu.

Si la dévotion du beau mois de mai est le doux et riant culte de Marie, la glorieuse Reine du ciel et de la terre, notre bonne et tendre Mère, dont on pare les autels de fleurs nouvelles, en l'honneur de qui l'on chante de joyeux cantiques, la dévotion de novembre est la dévotion envers nos frères défunts, dont les corps reposent dans la tombe et dont les âmes sont encore retenues dans les flammes du Purgatoire. Il y a longtemps que l'on a dit la touchante harmonie qui existe entre les aspects de la nature et les dévotions variées que l'Église propose à ses enfants.

Mettons nos pensées, nos sentiments en rapport avec les pensées de l'Église pendant le mois de novembre.

Que de moyens, cette Mère, toujours soucieuse du bien de ses enfants, met entre nos mains, pour secourir nos frères du Purgatoire !

Et d'abord c'est la prière : moyen de tous les instants, et du jour et de la nuit. *Pie Jesu, Domine, dona eis requiem.*

Nous avons l'aumône, qui a toujours été regardée comme un moyen efficace pour secourir les âmes souffrantes du Purgatoire. Voici l'hiver à notre porte. Que de braves ouvriers qui manquent de travail ! Que de familles sans feu, sans vêtements, sans pain !

Donnez, donnez, chers lecteurs, donnez ! Et que votre main qui s'ouvre soit guidée par la Foi ! Donnez, et pour secourir ceux qui souffrent autour de vous, et dans l'intention de soulager vos frères du Purgatoire : « Donnez, et il vous sera fait miséricorde ! »

Nous avons le trésor des indulgences que l'Église nous ouvre, tous les jours, avec une plus large libéralité.

Nous avons nos peines, nos croix de chaque jour. Qui ne gémit, qui ne souffre en cette vallée de larmes ? Acceptons ces croix avec soumission, portons-les avec patience et courage, offrons-les à la divine justice pour le soulagement des âmes souffrantes.

Le moyen des moyens c'est, d'après le Saint Concile de Trente, le très saint sacrifice de la Messe.

Nous lisons, dans la *Vie du Bienheureux Henri Suso,* qu'au temps où il étudiait à Cologne, il fit cette convention avec un de ses frères en religion, que celui des deux qui survivrait à l'autre célébrerait quelques messes pour lui aussitôt qu'il aurait appris la nouvelle de sa mort.

Quelques années après, l'ami du bienheureux Henri Suso mourut. Celui-ci ne fut pas libre de célébrer immédiatement les messes promises, mais il pria pour son frère et se livra pour lui à de rigoureuses mortifications. Et voici que le défunt lui apparaît, pâle et triste, et lui demande pourquoi il n'a pas célébré les messes promises. Le saint s'excuse et lui parle des prières qu'il a récitées, des pénitences qu'il s'est imposées pour le repos de son âme.

Et le mort répond : « Ta prière, quoique agréable à Dieu, n'est pas assez puissante pour me délivrer des tourments. » Et il ajoute : « C'est du sang, du sang ! qu'il nous faut. Le sang de Jésus-Christ consacré pendant la messe et offert pour nous, voilà ce qui peut nous arracher à nos supplices. Si tu avais offert les messes promises, déjà je serais délivré de la prison de feu. » Le saint accomplit sa promesse et, de nouveau, le défunt lui apparut et lui annonça sa délivrance en lui promettant de prier pour lui dans le Ciel.

Le très saint sacrifice de la messe, voilà le moyen par excellence pour soulager les âmes du Purgatoire.

Autrefois, dans les familles chrétiennes, on se faisait un devoir de faire célébrer souvent la sainte messe pour ses chers défunts. Hélas ! cette pieuse coutume ne tend que trop à disparaître. La vanité remplace l'offrande du saint sacrifice par des couronnes et des démonstrations extérieures.

On ne saurait trop supplier les chrétiens de revenir aux anciennes traditions de foi, si salutaires aux pauvres prisonniers d'outre-tombe.

LA VÉRITÉ SUR LE PROTECTORAT FRANÇAIS ET LES LIEUX-SAINTS

Mgr Potron, évêque de Jéricho et Commissaire général de Terre-Sainte, à Paris, que nous voyions dernièrement à Chartres, où il est venu souvent faire son pèlerinage, nous prie d'insérer dans la *Voix* la note suivante :

« Mgr Charmetant, Protonotaire Apostolique *Ad Instar Participantium*, Directeur de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, adresse, dans l'*Univers-Monde* du 15 courant, et dans d'autres revues, un chaleureux appel aux amis de son œuvre. Le Prélat, dont le patriotisme n'est plus à louer, dont le zèle actif vient d'être récompensé par une dignité ecclésiastique, jette en même temps un cri d'alarme; il s'effraie pour l'avenir du Protectorat séculaire de la France aux Lieux-Saints, menacé, croit-il, dans son existence, par la visite de l'empereur allemand en Palestine. Son âme est en proie à une vive inquiétude relativement à l'honneur de notre drapeau et, dans son trouble, il lui échappe, relativement au caractère du Protectorat qu'il veut défendre, une confusion capable d'induire en erreur ses lecteurs.

Avant tout, le casque prussien nous semble trop l'effrayer. Sans doute, le Kaiser ne va pas en Palestine dans l'intention de relever le prestige de la France; mais à ses désirs sont posées des barrières qu'il lui sera bien difficile de franchir. Le quai d'Orsay a l'œil ouvert; M. le Ministre des Affaires Étrangères, parfaitement au courant de la situation, n'a pas été sans envoyer des instruction à ses subordonnés en Orient; puis le Souverain Pontife, toujours si fermement attaché à la France, nous a donné dans une lettre adressée à S. Em. le Cardinal Archevêque de Reims, des garanties de nature à calmer toutes nos appréhensions. Le danger, s'il existe, ne vient pas du côté de l'Allemagne; il viendrait davantage du côté d'une nation dont les intérêts sont bien plus vivaces en Orient. La Russie nous donnerait de sérieuses appréhensions, si sa main n'était pas présentement dans la nôtre, si ses bras ne nous étreignaient pas à l'heure actuelle des plus chaleureux embrassements.

Que l'Œuvre des Écoles d'Orient propage notre influence dans le Levant, qu'elle répande notre langue, qu'elle fasse bénir notre nom par des secours qu'elle alloue aux vaillants pionniers de la civilisation et de l'enseignement chrétiens, c'est un résultat dont nous nous réjouissons; mais que son Directeur nous permette de le lui dire : son rôle n'est qu'un rôle restreint et secondaire. Le grand obstacle aux entreprises du schisme et de l'hérésie en Terre-Sainte, le boulevard par excellence opposé aux efforts des

ennemis de l'Église, le soutien le plus ferme des intérêts catholiques et, par suite du Protectorat français, c'est la Custodie Internationale des Frères Mineurs, ou Franciscains, depuis six siècles et demi sur la brèche.

Quelques lecteurs seront peut-être surpris de voir émettre cette proposition, ils la prendront pour un paradoxe; rien n'est plus vrai cependant. Ainsi que le fait fort justement remarquer M[gr] Charmetant, tout catholique en Orient est Franc. Le Protectorat de la France couvre donc tout membre de la sainte Eglise romaine. Vouloir le restreindre aux seuls nationaux de la France, c'est le rapetisser, le fausser; c'est s'égarer dans l'expression d'un patriotisme étroit et mal entendu.

Or, que la Custodie franciscaine de Terre-Sainte soit internationale, ou, en d'autres termes, catholique, c'est un fait qui saute aux yeux de qui examine sa statistique; elle l'est dans la volonté de son saint fondateur, elle l'est dans la composition de son personnel, elle l'est dans son administration, elle l'est dans ses œuvres. Que par suite de circonstances particulières, une nation jouisse d'une majorité accidentelle, toujours susceptible de se déplacer, la mission n'en conservera pas moins son caractère *international*, si l'on emploie le mot politique; *catholique*, si l'on use de l'expression chrétienne. Combien cette manière large d'envisager la question, grandit et dilate les plis de notre drapeau! Le gouvernement français se rend parfaitement compte de cette situation. Aussi dans une audience qu'il me donnait en qualité de représentant de l'œuvre par excellence de Terre-Sainte, à Paris, et de procureur des missions franciscaines, le Ministre des Affaires Étrangères, M. Hanoteaux, me disait-il : Nous avons besoin de vous, comme vous avez besoin de nous en Terre-Sainte. Appuyez-vous sur nous, comme nous nous appuierons sur vous. » La croisade au profit des Lieux-Saints, dont parle M[gr] Charmetant, n'est donc pas à créer; elle existe, elle fonctionne depuis plusieurs siècles; c'est elle qui a conservé à la catholicité sa précieuse parure de sanctuaires, elle qui a conservé dans ces pays l'étincelle de la foi, elle qui, jusqu'à ces derniers temps, seule à la tâche, a soutenu, fortifié, élevé, instruit, fait vivre ces Orientaux, comme elle, protégés de la France. Loin de nous la pensée de déprécier le mérite des autres tentes qui récemment sont venues se fixer près de la sienne; elles sont belles! L'action des ouvriers qu'elles abritent est méritoire; mais il n'en est pas moins vrai que cette action n'est que secondaire; l'action principale, celle qui représente les intérêts généraux de la Terre-Sainte, c'est l'action de la Custodie franciscaine.

Il ne faudrait pas exagérer notre pensée; nous ne voulons nulle-

ment détourner de l'Œuvre des Écoles d'Orient le courant de la charité. Approuvée, encouragée, bénie par le S. Siège, cette œuvre est digne d'attirer les sympathies des fidèles; mais il ne faudrait pas, non plus, la croire l'œuvre unique, ni même l'œuvre principale. Pas de confusion donc, pas d'équivoque. Que les catholiques qui se sentiraient le bon désir de venir en aide à la lutte contre les entreprises schismatiques en Terre-Sainte, en favorisant la conservation des Lieux-Saints, adressent leurs aumônes au commissariat, rue des Fourneaux, 83, ou continuent, comme par le passé, de donner à la quête qui se fait, à cette intention, dans les églises, le Vendredi Saint, quête que prescrivent les évêques selon les Bulles pontificales et dont le résultat, d'après la volonté formelle du Souverain Pontife, est réservé exclusivement aux Frères Mineurs. Que ceux qui se bornent à vouloir soutenir les Écoles d'Orient envoient leurs largesses à Mgr Charmetant, ou à la Propagation de la Foi.

† F. Étienne-Marie POTRON,

Évêque de Jéricho et Commissaire Général de Terre-Sainte, à Paris.

(Les offrandes et souscription pour les *Écoles d'Orient* doivent être adressées à Mgr Charmetant, rue du Regard, 20, Paris. — Les offrandes pour la Custodie de Terre-Sainte et la conservation des Lieux-Saints doivent être adressées à Mgr Potron, rue des Fourneaux, 83, Paris, comme il est dit plus haut.)

LE ROSAIRE DU CHINOIS CHRÉTIEN

« Laissez-moi vous citer, écrit dans les *Annales de la Propagation de la Foi* le P. de Guébriant, missionnaire dans le Su-Tchuen oriental, l'histoire d'un pauvre vieillard appelé Foû-êul-yë :

» D'après les cahiers où j'avais retrouvé son nom, il devait avoir soixante-quinze ans l'année dernière. Fort peu l'avaient connu autrement, aucun ne savait ce qu'il était devenu depuis cinq ans et plus. Cependant, l'été dernier, comme je renouvelais mes questions devant quelques chrétiens, l'un d'eux me dit avoir entendu parler d'un vieillard nommé Foû, demeurant à plusieurs lieues au-delà de la frontière de Yün-Nâm, et qui passait pour réciter des prières à la façon des chrétiens.

» — Mais, demandai-je, y a-t-il quelque chrétienté de ce côté-» là, et un missionnaire y passe-t-il chaque année ?

» — Non, me fut-il répondu, c'est un pays perdu, éloigné de toute chrétienté, et, si ce vieillard vit encore, il est certainement bien en retard avec le bon Dieu.

» — Eh bien ! dis-je, il faut faire notre possible pour le secourir.

» Et mon interlocuteur s'étant proposé pour me servir de guide,

je le priai de commencer ses recherches avec mon domestique dès le lendemain matin. Voilà donc mes gens en campagne. Tout ce qu'ils savaient, et encore par ouï dire, c'est que le Foû-êul-yë, si c'était vraiment lui, demeurait à une lieue d'un marché. Je vous laisse à penser ce que, faute de renseignements meilleurs, ils durent faire de marches et de contre-marches dans ces ravins à demi-déserts. Plus de la moitié du jour s'étant ainsi écoulée dans une enquête infructueuse, ils cherchaient déjà à retrouver le chemin de Lôong-hoûg-Keou, quand, en passant près d'une chaumière isolée, un son inattendu frappa leurs oreilles.

» — Ne dirait-on pas qu'on récite des prières ? s'écria le domestique.

» En vérité, répondit son compagnon, c'est bien l'*Ave Maria,* » et, contournant, ils se trouvent en présence d'un vieillard, qui, à genoux sur la terre nue, les yeux élevés vers le ciel, égrenait un chapelet en psalmodiant l'*Ave Maria.*

» — N'es-tu pas Foû-êul-yë ? » dirent alors mes gens, un instant interdits par ce spectacle.

» — Oui, répondit-il sans se relever, c'est moi que vous cherchez ; veuillez entrer et attendre un moment. »

» Et dans la même attitude il continua sa prière. Quand il eut récité son dernier *Amen,* il se leva enfin, et, appuyé sur un bâton, se dirigea vers ses hôtes. Ceux-ci le saluèrent à la manière des chrétiens :

» — Loué soit Jésus-Christ ! »

» Il répond : *Amen.*

» — Hé, Foû-êul-yë, quel saint homme tu fais ! Tu récites bien tôt ta prière du soir !

» — Comment ? vous seriez des chrétiens ! Il y a si longtemps que j'en cherche ! Dites-moi s'il y a encore un Père, afin que j'aille me préparer à bien mourir.

» Le Père est à Lông-hoûy-Keou. C'est lui qui envoie prendre de tes nouvelles, et demain il viendra te voir. »

» Le vieillard pleurait de joie.

» — Mais, reprirent les visiteurs, quelles prières récitais-tu donc à cette heure-ci ?

» — Oh ! voyez-vous, répondit le vieillard, je connais bien peu la religion : depuis mon baptême, je n'ai vu qu'une fois ou deux le Père, et il y a tant d'années ! A présent je suis infirme, incapable » de marcher. Je n'ai qu'un vaurien de neveu, païen obstiné, qui » ne passe pas ici un jour par mois et ne s'occupe pas de moi.

» Aux environs, pas un chrétien pour me parler de Dieu. Et moi, » j'ai peur de mal mourir. Alors, tout le long du jour, j'égrène » mon rosaire, je psalmodie le *Pater* et l'*Ave Maria.* »

Ce touchant récit prouve bien que le Rosaire est le gardien de la foi.

MONITA. — QUESTION SUR LE SPIRITISME

Le spiritisme profite trop souvent des deuils de famille pour recruter des adeptes. Il s'adresse particulièrement aux femmes en proie à la douleur d'avoir perdu un enfant, un mari, et il leur persuade d'entrer en relations avec les âmes de ces chers défunts par des moyens qu'il affirme être parfaitement innocents.

La question a été posée dernièrement au Saint-Siège en ces termes :

« Très Saint-Père. — Titius, sans vouloir aucun pacte avec le malin esprit, a coutume d'évoquer les âmes des défunts.

Il procède ainsi : Etant seul, sans autre préambule, il adresse une prière au chef de la milice céleste, lui demandant de vouloir bien lui accorder de parler avec l'esprit d'une personne déterminée.

Il attend un peu ; puis se tient prêt à écrire, et bientôt il sent sa main se mouvoir, ce qui l'avertit de la présence de l'esprit.

Il demande alors ce qu'il désire savoir, et sa main écrit la réponse à la question posée.

Les réponses sont toutes en conformité avec la foi et l'enseignement de l'Eglise sur la vie future ; pour la plupart, elles se rapportent à l'état dans lequel se trouve l'âme du défunt, du besoin qu'elle peut avoir de suffrages, de l'abandon où la laisse l'ingratitude de ses proches, etc., etc.

Ainsi exposée, la pratique de Titius est-elle licite ? »

Le mercredi 30 mars 1898, la Congrégation générale de l'Inquisition a ordonné de répondre :

« *Que la pratique telle qu'elle est exposée, n'est pas licite.* »

La décision de la Sacrée-Congrégation a été approuvée par le pape Léon XII le 1er avril 1898.

Qu'on le remarque, le spiritisme se présentait ici dans les conditions les plus favorables pour échapper à une condamnation. On supposait :

1° Que la personne qui en use se renferme seule dans sa chambre et par conséquent ne se met nullement en danger de causer du scandale.

2° Qu'elle renonce à toute intervention du démon.

3° Qu'elle adresse au contraire une prière à saint Michel son adversaire.

4° Que les réponses qu'elle reçoit sont toutes conformes à la foi catholique.

5° Bien plus, qu'elle est engagée à prier et à faire prier pour l'âme du défunt auquel elle s'intéresse.

Malgré tout cela, le Saint-Siège déclare qu'il n'est pas permis de faire cette consultation, qu'il y a péché à en agir ainsi.

C'est qu'en effet, il n'y a que le démon qui puisse être l'auteur de ces réponses, et il y a toujours péché à se mettre en rapport avec lui, ou à faire ce qui peut amener ces rapports, alors même que l'on protesterait ne vouloir se mettre en communication qu'avec un ange du ciel.

Ce qui meut les doigts de la personne qui a interrogé ne peut être un agent *matériel*, une force encore inconnue, puisque ce quelque chose fait preuve d'*intelligence*, en répondant aux questions posées.

Ce ne peut être l'âme du défunt. Sans doute Dieu a quelquefois permis à certaines âmes de venir solliciter des secours spirituels sur la terre ou à faire d'autres communications. Mais ce serait se faire une idée bien misérable de Dieu, que de croire qu'il doive ainsi, à toute réquisition, sortir de l'ordre qu'il a établi pour satisfaire les caprices de personnes qui ne veulent pas s'en tenir à la communion des saints telle qu'il l'a voulue, par la prière, la communication du mérite des bonnes œuvres et des indulgences.

Il ne reste donc que les démons.

Mais ils ne disent rien de contraire à la foi, et ils me portent à des actes de piété.

Dans les premières entrevues, peut-être; mais ensuite. Faites parler ceux qui usent habituellement du spiritisme, ou voyez leurs écrits, si vous avez la permission de les lire, et vous verrez que l'orthodoxie ne tarde point à être singulièrement atteinte.

Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que les esprits malins se transforment d'abord en anges de lumière pour opérer leurs séductions : saint Paul mettait déjà les premiers chrétiens en garde contre leurs perfidies. (II Cor. II. 14.)

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 30 Octobre au 6 Novembre.

30. — XXIIe Dimanche après la Pentecôte, mémoire de *saint Lucain*, martyr. — Saint Lucain était originaire d'Aquitaine. Il quitta son pays pour aller évangéliser diverses provinces des Gaules. Il fut poursuivi jusqu'à Orléans, et arrêté au pays chartrain. Le juge le fit tourmenter en sa présence, n'y épargnant aucun instrument de supplice. On lui trancha la tête; elle ne fut pas plutôt abattue que le martyr la prit entre ses mains, et la porta à une demi-lieue de là, sur une pierre qui fut depuis appelée : *Pierre de saint Lucain.*

31. Lundi. — Vigile de la Toussaint, jeûne et abstinence, *saint Quentin*, martyr. — Saint Quentin, citoyen romain, de l'ordre des sénateurs, vint avec d'autres jeunes patriciens évangéliser les Gaules. Il prêcha les mystères de la religion dans la ville d'Amiens ; les conversions furent nombreuses. Rictiovare le fit arrêter et flageller. Le gouverneur, après ce supplice, le fit transporter dans la capitale du Vermandois, aujourd'hui Saint-Quentin, et là on le perça de deux broches de fer en même temps qu'on lui enfonça la pointe de clous aïgus sous les ongles : après quoi on lui trancha la tête et l'on jeta ses reste dans la Somme.

Novembre. — Ce mois est consacré à la dévotion aux âmes du Purgatoire.

1er Mardi. — *Fête de tous les saints*, double 1re classe avec octave. — La fête de tous les saints a été instituée à Rome par le pape Boniface IV, qui dédia à la T. S. Vierge et aux saints martyrs le Panthéon, autrefois le temple de tous les dieux. Depuis, par ordre de Grégoire IV, cette fête a été célébrée dans tout l'univers chrétien. Il y a plusieurs raisons de cette fête : la première, c'est d'honorer les saints qui n'ont pas leur solennité particulière ; la seconde, c'est de réunir tous les fidèles dans le culte qui est dû à tous les saints : le troisième, c'est de réparer par une ferveur extraordinaire les négligences qui ont été commises dans le cours de l'année : la quatrième raison, c'est d'intéresser tous les saints à la défense de l'Église.

2. Mercredi. — *Commémoration de tous les fidèles trépassés.* — La commémoration des fidèles trépassés a été instituée en 998 par le saint Odilon, abbé de Cluny ; cette année 1898, on en célèbre solennement le 900e anniversaire.

Comme cela a lieu en plusieurs contrées, on voudrait, à cette occasion, obtenir la permission de dire trois messes ce jour-là, pour toute l'Église universelle.

En attendant, secourons les âmes du Purgatoire par tous les moyens possible, surtout faisons offrir le Saint Sacrifice plus souvent à leur intention.

3. Jeudi. — *N.-D. des Suffrages*, double majeur. — Récitons souvent la touchante prière du *Languentibus* à la T. S. Vierge en faveur des âmes du Purgatoire : Les délivrer de leurs peines, les purifier de leurs taches, les tirer de ce lieu ténébreux et les introduire au lieu de l'éternel repos et de l'éternelle lumière, voilà ce que nous vous demandons, ce que vous obtiendrez de votre Divin Fils, ô Marie !

4. Vendredi. — *Saint Charles*, évêque et confesseur, mémoire de *saint Vital* et de *saint Agricole*, martyrs. — Rien n'a plus immortalisé le nom de Charles Borromée que son dévouement dans la

peste qui désola Milan en 1576. Il se dépouilla de tout pour secourir les malheureux ; il allait lui-même donner les sacrements aux pestiférés. Un jour il se jeta parmi un monceau de cadavres pour recueillir un enfant sur le sein de sa mère qui était morte, et il sauva la vie de cet enfant. On l'a vu, dans une procession, marcher pieds nus et la corde au cou, s'offrir à Dieu comme victime pour son diocèse.

5. Samedi. — *De l'Octave.* — Il y a trois choses qui relèvent avantageusement les bienheureux du Paradis ; leur naissance puisqu'ils sont tous nés de Dieu, qu'ils sont frères de J.-C. et les temples de l'Esprit Saint ; leurs vertus, suréminentes puisqu'ils les possèdent toutes dans un degré très parfait ; et leurs emplois, puisqu'il n'y a rien de si grand et de si glorieux que de voir Dieu tel qu'il est, de l'aimer de tout cœur, et de le louer dignement pendant toute l'éternité.

6. — XXIII[e] dimanche après la Pentecôte, fête des *Saintes Reliques,* double majeur.

INAUGURATION D'UN NOVICIAT DE SŒURS DE SAINT-PAUL DE CHARTRES AU DIOCÈSE DE RODEZ.

Le 10 octobre dernier, quatre de nos Sœurs de Saint-Paul de Chartres quittant la Maison-Mère, s'acheminaient vers les montagnes du Rouergue. Après avoir traversé Issoudun, Limoges et Brive, salué Rocadamour et sa grotte, traversé le Lot à Capdenac, elles contournaient le *causse* accidenté de Montbazens, arrivaient au pied de Rodez, l'ancienne capitale des Ruthènes.

Une pensée et une générosité tout apostoliques venaient de leur préparer à Saint-Mayme, aux portes même de Rodez et à quelques cents mètres de la route d'Espalion, un ravissant petit couvent, un noviciat des Missions-Etrangères.

En arrivant elles furent ravies de la beauté du site. Le couvent aux premiers étages d'une montagne gazonnée qu'on appelle en termes du pays, le *Puech de Montolieu.* C'est ce Puech qui portait jadis sur sa crête le château fort aujourd'hui déraciné des comtes de Rodez.

De là le coup d'œil est féerique. Tout alentour, des cîmes de montagnes aux silhouettes variées; à l'est, les sinuosités de l'Aveyron ; au midi, Rodez et sa cathédrale, son vieux donjon épiscopal, sa flèche dentelée de Saint-Amans, l'abside et les tours blanches du Sacré-Cœur, puis, sur l'escarpement de Camonil les constructions entassées des Frères de Saint-Viateur.

Deux jours après cette arrivée émue des voyageuses chartraines, les deux cloches de la petite flèche de Saint-Mayme annonçaient

grande cérémonie : c'était la bénédiction du couvent. Par tous les lacets des sentiers qui conduisent à la vieille église des groupes de fidèles abordaient, curieux de voir enfin les chères Sœurs aux grandes ailes blanches. Des prêtres nombreux arrivaient aussi, comme pour représenter tous les missionnaires aveyronnais répandus sur la surface du monde, et fêter en leur nom ce berceau nouveau de missionnaires. — A leur tête apparaissaient M. le Vicaire général Gély, M. le Secrétaire général de l'Évêché, M. l'archiprêtre de la cathédrale et M. l'Aumônier du Lycée revêtus de leur costume canonial.

A l'issue de la grand'messe, chantée par M. le vicaire général Legué, supérieur de la Congrégation de Saint-Paul, M. l'abbé Gély, dans une délicate et touchante allocution, salua les Sœurs missionnaires de ce mot d'Isaïe: *Istæ sunt semen cui benedixit Dominus.* Voici une semence que le Seigneur a bénie. Partant de ce texte, il esquisse en traits rapides l'histoire de la Congrégation de St-Paul, sa diffusion aux pays lointains, ses œuvres, son esprit apostolique, puis les circonstances providentielles de son apparition dans ce point central du diocèse. Au déjeuner qui suivit la bénédiction et que le pasteur du lieu avait gracieusement offert à ses nombreux invités, un enfant du pays, M. l'abbé de Vigouroux d'Arvieu, curé de Valady et l'un des derniers descendants de la noble famille qui venait de procurer aux Sœurs missionnaires ce site enchanteur, se leva pour souhaiter la bienvenue aux grandes ailes blanches abordées tout à coup sur le puech féodal de ses aïeux.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 84 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en octobre, savoir; devant Notre-Dame de Sous-Terre, 60; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant saint Joseph, 2; devant sainte Anne et saint Joachim, 1; devant saint Antoine, 3; devant l'Enfant Jésus, 1: devant saint François, 1; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant le Sacré-Cœur, 1.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en octobre, 60 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

Messes à la Crypte. — Ont dit la sainte messe à la Crypte en octobre : S. G. Mgr Berthet, évêque de Gap; le Révérendissime Dom Pothier, abbé mitré de Saint-Wandrille; Mgr Goursat, protonotaire apostolique, missionnaire apostolique ; des prêtres appartenant aux diocèses suivants: Chartres, Paris, Versailles, Orléans, Séez, Blois, Le Mans, Cambrai, Nantes, Rennes, Nevers, Périgueux, Quimper.

Sœurs missionnaires. — Le 9 novembre, partiront de Chartres

quatre sœurs de Saint-Paul, dont trois pour la Martinique et une pour la Guadeloupe.

Œuvre des tabernacles. — Nous sommes prié d'avertir MM. les Curés qu'il est temps de faire leurs demandes et de verser leur cotisation annuelle. — S'adresser à M. l'abbé Métais, directeur de cette œuvre, au Secrétariat de l'Évêché.

Écoles chrétiennes libres. — Les quêtes pendant les offices de la Toussaint se feront au profit de l'œuvre des Écoles chrétiennes libres du diocèse de Chartres. Cette œuvre aura toujours les sympathies des bons catholiques. Ils savent que la religion est indispensable dans l'éducation; qu'à l'enseignement laïque, qui a toutes les faveurs de l'État, il faut opposer, partout où on le peut, l'enseignement fondé sur la connaissance et l'amour de Dieu, et propager cette connaissance et cet amour; qu'à tout prix il faut soutenir les maîtres dont ce principe est la loi.

Messager de la Beauce et du Perche. — Il va paraître incessamment dans les conditions ordinaires. Le clergé qui en connaît *le but* et sait tout le soin apporté à la rédaction comme au choix des sujets traités et des renseignements, recommandera, nous l'espérons, la propagande de cet almanach, plein de choses intéressantes et gaiement illustré. — Le demander à M. L'Anglois, libraire à Chartres, dès le 4 novembre. Prix : 40 centimes. Remises par 12, 25, 50, 100 exemplaires.

La Cathédrale de Chartres. — La fête anniversaire de la Dédicace de notre splendide cathédrale ravive toujours en nous l'admiration pour cette basilique aimée. Et nous aimons à nous rappeler quelques-unes des meilleurs descriptions dont elle a été l'objet. En voici une donnée par un rédacteur du *Gaulois*, M. Jean Rumeau, il y a un mois, à l'occasion de la visite de M. Félix Faure à Chartres.

« J'ai revu par la pensée les deux clochers de Chartres: celui du midi, tout écaillé, jusqu'à sa croix, comme un monstre de pierre; celui du nord, tout ajouré dans le ciel, comme un cône de dentelle grise.

J'ai revu les nobles statues du portail occidental, ces têtes pensives sur ces épaules si menues. Des corps si droits et si longs, du XII[e] siècle, qui semblent s'être amincis dans leur élan vers Dieu. J'ai revu les magnificences des porches latéraux, les plus beaux qu'on ait jamais mis aux flancs d'une cathédrale.

Puis, à l'intérieur, les vitraux m'ont ébloui, les roses m'ont parfumé de leurs corolles de lumière, les colonnes m'ont exalté vers les voûtes vénérables, et la clôture du chœur enfin, cette folie, cette féerie, ce miracle d'art, cette gageure sculpturale, où il semble

que des magiciens invisibles vous présentent et vous escamotent des clochetons, des pinacles, des niches, des dais, tout un hérissement d'aiguilles sur un grouillement de statuettes, la clôture du chœur a déroulé devant moi son ruban fabuleux, et j'ai souri à ce chef-d'œuvre de le dernière période ogivale.

En admirant la dextérité de main qu'avaient les artistes du moyen âge, ils (les visiteurs) songeront peut-être à l'idéal qui guidait cette main, et il en découlera pour eux des méditations salutaires.

Ils comprendront que, sans cet idéal, rien de grand, rien de durable n'a jamais été fait par les hommes, et que les plus belles choses de la terre sont celles qui ont été inspirées par la pensée du ciel.

Je ne crois pas trop m'avancer en disant que nous ne la voyons pas beaucoup actuellement, la pensée du ciel, dans les œuvres terrestres. Elle n'a pas l'air d'obséder ces terrassiers, ces charpentiers, ces maçons qui se sont mis en grève sur les deux rives de la Seine et qui feront peut-être rater notre Exposition de 1900.

Ceux-là ne pensent qu'à leur douze sous par heure. Aussi, je doute qu'on aille admirer leurs travaux dans sept ou huit siècles d'ici, comme nous allons admirer maintenant les merveilles de Chartres.

Ils gagnaient trois sous par jour, les ouvriers de Chartres. Et Jean de Beauce, qui fit le clocher de dentelle, gagnait cinq sous en qualité d'architecte.

Ce prix de trois sous par jour est celui des ouvriers du XVIe siècle, c'est-à-dire d'une époque fastueuse et relativement avancée. Au XIIe et au XIIIe siècles, les ouvriers travaillaient pour moins encore.

Il y a, en plein XIXe siècle, certaines communautés de religieux, de trappistes entre autres, dont la nourriture ne revient pas à plus de dix centimes par tête. Du pain, des radis et de l'eau, c'est peut-être l'ordinaire qu'il faut avoir pour faire de vrais chefs-d'œuvre!

Mais ce n'était même pas pour acheter du pain et des radis qu'on travaillait aux cathédrales : c'était pour acheter le ciel qui ne se paye en aucune monnaie d'ici-bas. C'est pour rien qu'on édifia d'abord ces monuments extraordinaires qu'on ne construirait pas de nos jours pour un milliard.

Les ouvriers étaient en état de grâce, le matin, quand ils prenaient le compas et la truelle; ils ne pouvaient parler sur le chantier que pour confesser leurs fautes ; ils chantaient des hymnes à la Vierge, le soir en se délassant de leurs travaux. Jamais on ne vit une telle ardeur.

Le monde se couvrit de cathédrales blanches pour remercier Dieu de ne l'avoir pas pulvérisé en l'an 1000. De toutes parts, des multi-

tudes accouraient demandant à travailler aux sanctuaires. Nobles ou roturiers peinaient côte à côte.

Des seigneurs s'attelaient aux chars ou traînaient des pierres quand les chevaux manquaient ; et des châtelaines pétrissaient le mortier comme des serves. L'égalité, la fraternité régnaient sur les hommes. Et pourtant, on n'avait pas pris la Bastille encore. Quand deux individus étaient en querelle, un prêtre les menait devant l'église naissante, et ils se réconciliaient en s'agenouillant aux pieds de Marie......

Saint-Hilaire-sur-Yerre. — Grâce au zèle de M. l'abbé Lesieur, curé de Saint-Hilaire, secondé par la générosité chrétienne, grâce aussi à la municipalité de cette commune qui s'était empressée, à la demande de son curé, de refaire les voûtes en bardeau de l'église, il nous était donné d'assister dans cette paroisse, dimanche dernier 23 octobre, à la bénédiction solennelle des travaux récemment achevés et d'une splendide statue de saint Hilaire (1 ^{m} 80 de hauteur).

Quand on a connu l'état de vétusté de l'église de Saint-Hilaire, on est aujourd'hui agréablement frappé, en entrant, par la nouvelle parure dont une restauration intelligente a su la revêtir : coupe de pierre sur les murailles, peintures (ton chêne) sur la voûte, les autels, la chaire, le confessionnal, etc...

M. le Vicaire général Fournier, délégué par Mgr l'Évêque de Chartres, assisté de M. le Doyen de Cloyes et d'un certain nombre de prêtres des environs, présidait la cérémonie.

Les paroissiens, maire, adjoint et conseillers municipaux en tête, étaient venus en foule admirer leur église rajeunie.

A l'issue des Vêpres et avant de procéder à la bénédiction solennelle, M. le Vicaire général monte en chaire. Dans un éloquent panégyrique il nous montre saint Hilaire, le grand docteur, gloire et lumière de l'Église de Poitiers, 1° embrassant avec ardeur la foi chrétienne, 2° gardant avec un soin jaloux cette même foi et 3° la propageant avec un zèle d'apôtre. Dans des considérations pratiques, l'orateur nous démontre que nous devons, à l'exemple de saint Hilaire, fortifier en nous et propager autour de nous la même foi. Religieusement écouté, ce discours fit une profonde et, souhaitons-le, durable impression.

Après le salut solennel en musique, les jeunes filles de la paroisse chantent, pour clôturer dignement la fête, le cantique du pèlerinage de Saint-Hilaire de Poitiers. C'était le cri du cœur des enfants à leur Père. Que saint Hilaire protège toujours et le pasteur et le troupeau !

Un assistant.

Toury. — Aimez-vous les douces et pieuses émotions, voulez-vous dès cette terre un avant-goût du ciel? Allez à Toury un jour de cérémonie religieuse!

J'y fus, je vis et j'y fus ravi!

Venu là par suite de circonstances fortuites, point préparé à de grandes surprises puisque, me disais-je, Toury n'est même pas canton; je dus ouvrir de grands yeux pour voir dans son ensemble cette vaste église, aux trois larges nefs bien régulières ornées partout de statues et de vitraux artistiques, flanquée d'une tour monumentale toute en pierre de taille qui vous laisse l'impression d'un colosse inattaquable. Je n'ai point d'ailleurs l'envie de me prendre avec lui.

On solennisait ce jour-là l'octave de saint Denis, patron du lieu. A 10 heures, trois belles cloches se mettent en branle, leurs voix puissantes et parfaitement d'accord lancent des appels à faire entendre les plus sourds; mais personne n'est sourd dans ce pays privilégié, aussi le vaste édifice, malgré ses proportions, ne tarde-t-il pas à se remplir. Les offices religieux commencent, le magnifique autel récemment consacré étincelle de lumières, et les cœurs redisent pieusement et savamment les chants liturgiques. D'un côté, non pas de vieux chantres plus ou moins édentés, mais de tout jeunes hommes interprètent savamment la mélopée sacrée; de l'autre, de nombreuses jeunes filles leur donnent la réplique aux accords d'un puissant harmonium; c'est la force qui le dispute à la grâce et c'est la grâce qui l'emporte.

Aux vêpres, nouvelle surprise, les faux bourdons éclatent en un concert de voix délicieuses qui s'harmonisent et se fondent sans se confondre jamais.

Mais la principale attraction devait être le salut du Saint-Sacrement, le soir à six heures. Pendant que Jésus hostie, dans un ostensoir monumental, est porté à travers les rangs serrés des fidèles, les hommes, vous lisez bien, les hommes portant le dais et les flambeaux, de nouveaux chants plus doux, plus pieux, plus recueillis, mais toujours gracieusement harmonisés à plusieurs parties, redisent successivement l'*Adoro te*, les *Litanies* et l'*Ave Maris Stella* sous un rythme nouveau mais délicieux. Du haut de l'orgue, une demoiselle d'Orléans, premier prix du Conservatoire, dont le nom m'échappe malheureusement, interprète avec un accent de piété et un timbre de voix d'une vigueur et d'une limpidité sans égale, le bel *Ave Maria* de Gounod, et un *Tantum ergo* sans prétention mais plein d'une onctueuse suavité. Le matin déjà cette artiste éminente nous avait tenu sous le charme dans un bel *O Salutaris*, qu'accompagnaient Mme Lambert sur l'orgue et Mlle Lambert aux accents d'une mandoline qui enroulait tout

autour du chant principal comme une guirlande d'une merveilleuse légèreté.

Quels accents, quel recueillement, quelles prières ! Nous nous serions crus sur le Thabor avec les disciples; les lumières ne voulaient plus s'éteindre, la foule ne pouvait plus partir, tous semblaient redire : *Bonum est nos hic esse.* Je ne sais combien de tentes ont été demandées à Dieu dans cette inoubliable soirée. Mon Dieu, disais-je, pour ma part, ce serait bien assez d'une, pourvu qu'elle fût pour moi.

Toury, heureux pays, heureux pasteur, dont le bonheur est fait du dévouement et d'amour réciproque, pourquoi faut-il que toutes les paroisses ne te ressemblent pas !

Un assistant.

Mézières-en-Drouais. — Un nouveau chemin de croix a été érigé, le dimanche 23 octobre, dans l'église de cette paroisse, par M. le vicaire général Legué. Les hommes étaient nombreux à la cérémonie; les croix ont été portées par quatorze jeunes gens.

Le prédicateur était M. l'abbé Auger, curé-doyen de Courville, originaire de Mézières ; son instruction, pleine de vieux souvenirs de son enfance et charmante d'à-propos, a captivé l'attention de l'auditoire et grandement édifié.

Pour dire tous les principaux charmes de la fête, ajoutons qu'on y a admiré la richesse des décors dus aux soins des religieuses du lieu, la beauté des chants de l'excellent lutrin, l'attitude recueillie des fidèles, les succès de la jeune Harmonie, organisée à Mézières sous le patronage de sainte Cécile, heureuse de prêter son concours à la cérémonie.

Suppléments. — Voici les sujets traités en octobre dans les suppléments de la voix :

Sommaire du 8 : Chronique diocésaine : Ordination d'un prêtre ; Retraites ; Rentrées dans les séminaires ; Pélerinage à N.-D. ; Fête du S. Rosaire ; Pèlerinage à Rome ; Cérémonies à Janville, au Boullay-Thierry, à Dreux (pour l'inhumation d'un séminariste) — Nécrologie : A. Levêteau — Le patronage de jeunes gens à Nogent-le-Roi. — Semainè liturgique.

Sommaire du 15 : Discours du Pape aux Pèlerins français, le 8 octobre. —Liste des principaux malfaiteurs littéraires. Semaine liturgique. Chronique diocésaine : L'adoration à la chapelle de la Brèche ; Cérémonies à Charray, à Ollé, à Saint-Piat — Faits divers.

Sommaire du 22 : Le vrai type du prêtre moderne. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Pèlerinage. — Cérémonies au Carmel, à la Visitation, à Saint-Laurent de Nogent-le-Rotrou, à Châteaudun, à Fruncé. Mission à Berchères-les-Pierres. — Livre de

M. l'abbé Belleville sur la conversion de M. Huysmans. — Le calendrier spirituel de nos pères pour octobre — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Action de grâces à N.-D. de Chartres par une guérison obtenue par son intercession ! (A. G., à Versailles).

2. Nous avons été exaucés. Que N.-D. de Chartres agrée notre reconnaissance. Nous demandons une messe et un cierge en son honneur. (M. C., à Paris).

3. Sauvegardés d'un péril grave et éminent, nous devons beaucoup à la Sainte Vierge qui a été pour nous une si bonne protectrice. Veuillez faire une neuvaine de prières à N.-D. de Chartres pour nous. (M. G., à T., diocèse de Reims).

4. La malade recommandée à N.-D. de Chartres est guérie. Les médecins n'osaient attendre un si heureux dévouement d'une terrible maladie ; tout a été fini avec la neuvaine. (S. M., à R. diocèse de Clermont).

5. Veuillez faire célébrer une messe à N.-D. de Chartres ; nous attribuons à sa protection maternelle le succès d'une affaire importante (M. R., à Chartres).

6. L'amélioration dans l'état de la personne recommandée nous engage à vous adresser au plus tôt l'expression de notre reconnaissance envers la Sainte Vierge (X., à B., diocèse de Blois.)

7. Gloire, amour et reconnaissance à N.-D. de Chartres, pour la grâce d'une heureuse délivrance qu'elle m'a obtenue ! je prie cette bonne mère de protéger à l'avenir aussi l'enfant consacré (J. M.).

8. Un des condisciples de mon fils, Francis Guillard, atteint d'une congestion pulmonaire, a commencé à ressentir une amélioration, qui n'a fait que progresser pour arriver à la guérison, une heure après la promesse faite par moi à N.-D. de Chartres de faire célébrer une messe à son intention. Je m'acquitte de ma dette.

(A.-G., de Chartres, à Vannes).

9. Le Bon Dieu vient de rappeler à lui M. Victor S., pour lequel je vous demandais, il y a quinze jours, une neuvaine prières. Les prières des clercs lui ont obtenu, non sa guérison, mais du moins la grâce d'une fin chrétienne. Faites prier pour le repos de son âme. (B., à M., diocèse de Chartres).

10. Ma fille C. est complètement guérie. J'avais fait faire une neuvaine de prières à N.-D. de Chartres, pour obtenir cette guérison. Veuillez maintenant célébrer une messe d'actions de grâces.

(F. H., à M., diocèse de Chartres).

11. Merci à N.-D. ! Priez pour nous ! (J. M. J., diocèse d'Arras).

12. Après une guérison obtenue par N.-D. de Chartres, je désire un ex-voto dans son sanctuaire.

(M. R., à B., diocèse de Limoges).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts suivants :

Sœur Alexandre, née Marguerite Rodes, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 5 octobre, âgée de 75 ans, dont 54 de religion.

Sœur Sainte-Eulalie Jury, de la Communauté de Saint-Paul, supérieure de l'école libre de la paroisse Saint-Nicolas, à Blois, décédée le 24 octobre, âgée de 61 ans, dont 44 de religion.

Le Frère Liévin, franciscain, guide des pèlerins en Terre-Sainte.

Mgr Jeannin, camérier secret de S. S. Léon XIII, curé de N.-D. de Besançon.

Mlle Eugénie Boisseau, à Berchères-les-Pierres. — M. Ed. Decaix, à Verneuil. — M. Victor Sagot, trésorier de la Fabrique, à Marchezais. — Mme Ve Milsot, mère, rue Muret, Chartres. — M. Henri-Paul Duchenne, rue Saint-Michel, Chartres. — Mlle Armandine Goupillon, à Chartres. — Mme Armandine Larsonneau, au presbytère de Miermaigne.

FAITS DIVERS

Rodez. — *Les fêtes de Conques.* — Les fêtes de sainte Foy, à Conques, ont eu lieu avec un très grand éclat. Mgr Germain, évêque de Rodez, a voulu manifester pour le culte de sainte Foy le même zèle et le même empressement que le cardinal Bourret, son prédécesseur. Pour rehausser cette année l'éclat du jubilé de la résurrection du culte de sainte Foy, il y a invité plusieurs évêques. A la messe, Mgr Enard, évêque de Cahors, a prononcé un brillant discours.

Saint-Brieuc. — *Le pèlerinage des médecins chrétiens.* — Quelques médecins catholiques de Bretagne, réunis en une pieuse et chrétienne association, se rendent chaque année en pèlerinage à l'un des sanctuaires les plus vénérés de la Bretagne. Tantôt ils choisissent le sud de cette province avec le vénéré sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray, la patronne des Bretons ; tantôt ils accourent aux pieds de Notre-Dame d'Espérance pour y saluer la sainte Vierge sous le beau nom qui met la joie au cœur et qui nous permet de croire, sans présomption, au salut de la France.

Mgr Dulong de Rosnay, prélat de la maison de Sa Sainteté, s'est

rendu cette année à Saint-Brieuc pour présider leur assemblée annuelle et leur adresser, au nom de la sainte Église, des conseils appropriés à leur vocation et à leurs nobles fonctions près des membres souffrants de l'humanité.

Afrique. — *Missionnaire massacré.* — Un missionnaire et un enfant chrétien sont tombés martyrs de la foi, dans l'Oubanghi, sous les coups d'une bande de Bondjos.

Les victimes sont le F. Séverin, de la Congrégation du Saint-Esprit, et un enfant qui l'accompagnait. Le F. Séverin a reçu un coup de couteau à la gorge et trois coups de sagaie, au moment où il montait dans une pirogue. Le cadavre a pu être ramené à la mission par les Pères. L'enfant qui accompagnait le F. Séverin a été mangé par les Bondjos.

Su-Tchuen oriental (Chine). — Grave persécution dans cette province.

Messe du départ. — *Le livre de poche du soldat* est le plus précieux souvenir, le manuel le plus aimé des officiers et le plus recherché des soldats qui veulent rester fidèles à Dieu, à leur famille, à la France.

Chaque année des milliers d'exemplaires sont demandés à la *Librairie DELHOMME et BRIGUET*, Paris, 83, rue de Rennes.

L'exemplaire, 0 fr. 50 ; 25 exemplaires, 10 fr. ; 50 exemplaires, 17 fr. 50 ; 100 exemplaires, 35 fr., franco gare.

Même librairie, du même auteur : *Le livre de poche des jeunes gens et des hommes*, nouvelle édition, 12e mille. — *Chers enfants* (1898) 6e mille.

Œuvres de Don Bosco. — *Lettre de Don Bologne, prêtre salésien.* — Il y a six mois, le bon Dieu appelait à Lui le regretté Père Ronchail, Supérieur des Maisons Salésiennes du Nord de la France et de la Belgique.

La confiance de Notre Supérieur Général vient de me désigner pour occuper sa place et lui succéder dans sa charge. Permettez-moi d'espérer, bien chers coopérateurs, que je rencontrerai en vous, à mon tour, le même zèle, le même dévouement et la même charité pour nos œuvres, puisque je dois accomplir le même apostolat.

L'intention du Successeur de Don Boseo est d'établir à Paris le principal centre des Œuvres Salésiennes du Nord de la France. Dans cet ordre d'idées, ce sera de Paris que dorénavant sera envoyé le *Bulletin Salésien* dans tous les départements qui font partie de la province du Nord.

Nous prions, en conséquence, nos chers Coopérateurs de vouloir bien, à l'avenir, s'adresser à Paris, 29, rue du Retrait, pour les

réclamations, changements d'adresse, renseignements, etc., concernant le *Bulletin Salésien*, et l'Œuvre de Don Bosco en général.

Dans ces dernières années, nos Orphelinats, nos Patronages, nos Colonies agricoles et nos Écoles apostoliques ont pris beaucoup de développement. Nous avons été heureux de constater partout les résultats les plus consolants au point de vue chrétien et social. Ce sont plusieurs milliers de pauvres enfants qui reçoivent avec la nourriture du corps le bienfait d'une bonne éducation chrétienne et professionnelle, rendus ainsi capables de gagner honnêtement leur pain quand ils seront devenus des hommes. Tout cela est l'œuvre de nos charitables Coopérateurs, car sans eux les Salésiens ne pourraient rien faire.

Dans toutes nos maisons les enfants prient tous les jours pour tous les bienfaiteurs de l'œuvre ; et Dieu se plaît à exaucer visiblement leurs prières en accordant la prospérité dans les affaires, la paix dans les familles, et la bonne réussite dans leurs entreprises.

Veuillez donc, bien chers Coopérateurs Salésiens, continuer à nous aider par vos prières et par vos aumônes afin que nous puissions poursuivre et rendre durables toutes les œuvres que nous avons commencées pour la gloire de Dieu et le bien de la Société.

Daignez agréer l'hommage de mon profond respect, de mon entier dévouement et de ma plus vive reconnaissance pour votre charité.

Joseph Bologne,
Prêtre salésien.

Un monastère de Trappistines au Japon. — Utilité des religieuses cloîtrées. — Nous lisons dans les *Missions Catholiques* : « Nos lecteurs n'apprendront pas sans intérêt l'établissement d'un monastère de Trappistines au Japon. Huit religieuses viennent de partir de la Trappe d'Ubexy (Vosges) pour le Yéso. Elles ont quitté Marseille et arriveront dans un mois à Hakodaté. A peu de distance de cette grande ville est situé le monastère que Mgr Berlioz leur a fait préparer.

» Parvenues au terme de leur voyage, les Trappistines ne travailleront pas à la conversion des païens par le ministère actif ; fidèles à leurs constitutions, elle se consacreront, comme en France, au ministère fécond de la prière et de la pénitence.

» Une œuvre cependant leur sera confiée ; Mgr Berlioz les chargera d'un orphelinat de petites filles qui seront élevées et catéchisées sous leur direction, mais en dehors de la clôture.

» On ne peut douter que l'action de ces religieuses, apparemment bien restreinte, n'ait une grande influence : elles attireront de continuelles bénédictions sur les travaux des missionnaires C'est

dans cette pensée que plusieurs vicaires apostoliques ont désire ardemment voir s'établir dans leurs missions des communautés cloîtrées, et Mgr Lefebvre l'avait tout particulièrement compris : au sortir de son sacre, sa première résolution épiscopale fut en effet de fonder à Saïgon un monastère de Carmélites ! A son projet on objectait qu'on ne doit pas songer à faire du luxe avant d'avoir le nécessaire (Saïgon n'avait pas encore de résidence épiscopale), le prélat lui répondit :

» — Ce que vous appelez du luxe, je l'appelle, moi, la première nécessité du ministère chrétien. Dix religieuses priant me seront d'un plus grand secours que vingt missionnaires prêchant. »

» La nouvelle fondation se recommande aux bienfaiteurs des Missions : elle compte sur leur charité et tous ceux qui l'honoreront de quelque offrande auront une large part dans ses prières, mérites et sacrifices. »

La statue de Mgr Freppel. — On vient de placer, dans une des chapelles de la cathédrale d'Angers, la statue de Mgr Freppel.

L'éminent prélat est représenté couché dans les larges plis d'une chape; la tête porte la mitre et repose sur un coussin. La ressemblance est parfaite et le monument est d'un bel effet.

Cette statue est l'œuvre de M. Falguière. L'inauguration solennelle n'aura lieu que dans quelques mois.

Donoso Cortès et le Curé. — Donoso Cortès, ambassadeur d'Espagne à Paris, se montrait fort assidu pour entendre la parole de Dieu dans la pauvre église du village où il habitait pendant l'été, et où il se trouvait presque seul. Comme ses amis s'en étonnaient, ne pouvant comprendre qu'un homme d'un tel génie put s'intéresser à ce qu'ils appelaient une voix rude, grossière et, humainement, moins grande que la sienne, la foi de l'ambassadeur lui inspira cette belle réponse : « Quand le prêtre parle, je vois Dieu derrière lui. »

Belle parole d'un astronome. — Un missionnaire, M. l'abbé Falcon, prêchait le mercredi soir, 18 mai, au mois de Marie, à Saint-Germain-l'Auxerrois. Sujet : « N'oubliez pas le ciel, on l'oublie trop. » Il termina son sermon par cette anecdote authentique : « L'astronome Le Verrier venait de découvrir la planète qui porte le nom de Neptune : Il recevait des félicitations du monde entier. L'un de ses admirateurs lui dit : « Vous êtes bien près des astres, mon cher maître. — J'espère bien, répliqua Le Verrier, que j'irai plus loin : je compte bien aller au ciel. » Le Verrier, dont on a souvent exagéré l'humeur batailleuse, était profondément spiritualiste et chrétien. C'est lui, affirme-t-on, qui avait fait placer dans la salle des instruments de l'Observatoire un grand crucifix.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 30 octobre, 22[e] dimanche après la Pentecôte, *semi-double*, A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. Après l'office, récitation du chapelet à l'autel du S. Cœur de Marie.

— Lundi 31, vigile de la Toussaint, *jeûne et abstinence*, A 3 h., 1[res] vêpres de la fête. — A 4 h. 1/2. chapelet et salut.

— Mardi 1[er] novembre, *Fête de TOUS LES SAINTS*, double de 1[re] classe avec octave. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office capitulaire : tierce, procession, grand'messe *célébrée pontificalement par Monseigneur*, sexte. A 3 h., none, vêpres de la fête ; vêpres des morts, complies et salut (Monseigneur officiera aussi aux vêpres et au salut.) — A 6 h., office des morts (Matines et laudes).

— Mercredi 2, *Commémoration des fidèles trépassés*. Office à 9 h. : Petites Heures, procession au cimetière et, au retour, messe de *Requiem*.

— Jeudi 3, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice. — Le matin à 8 h., messe de l'Association du T. S. Sacrement, à saint-Piat.

— Vendredi 4, messe de l'Apostolat de la prière. Le soir, à 4 h., chemin de Croix et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — Mardi, fête de la *Toussaint*, à 7 h., messe de communion réparatrice. A 10 h., grand'messe et à 3 h., vêpres. — Mercredi à 9 h., office des Morts : procession et grand'messe. — Vendredi, messe au Sacré-Cœur, à 7 h., et salut le soir.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, à 7 h., messe de communion avec allocution et chants, à l'occasion de la clôture de la Retraite des jeunes filles. Après vêpres, exercice du Rosaire — Lundi, Rosaire à 7 h. 1/2. — Mardi, grand'messe à 10 h., à 3 h., vêpres suivies des vêpres des Morts et du salut. — Mercredi, office des Morts à 8 h. 1/2. Le soir, à 8 h., chemin de la croix. — Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 4 novembre, Exercices du premier vendredi du mois, A 6 h. 1/2, 1[re] messe. A 7 h. 1/4, messe conventuelle avec exposition du Saint-Sacrement. A 2 h. 3/4, sermon, salut. — Distribution des Billets zélateurs.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 20 octobre 1898 : I. Léon Ollé-Laprune, par le P. L. Roure. — II. Vieira. Sa vie. Son éloquence, par le P. L. Cabral. — III. Histoire du Livre dans l'antiquité, par le P. F. Prat. — IV. Gladstone et la transformation de l'État anglais (deuxième article), par le P. H. Prélot. — V. Le Jubilé de la Fête des Morts à Cluny, par le P. H. Chérot. — VI. Brizeux. A propos d'un livre récent, par le P. L. Chervoillot. — VII. Livres. — VIII. Evènements de la quinzaine.

La prière pour les Morts, par l'abbé Lapeyrade, premier vicaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. Un volume in-18 carré de 320 pages. — Relié. Prix : 2 fr. (Librairie Téqui, rue de Tournon, Paris). — Pages touchantes et instructives.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois

DE NOVEMBRE 1898

Mardi, 1er Novembre. — Fête de **Tous les Saints**, *double de 1re classe avec octave*, messe *Gaudeamus.* — Vêpres de la fête, suivies des *Vêpres des Morts.* (Fête d'obligation).

2, Mercredi. — **Commémoration des Morts**, messe *Requiem* (procession au cimetière).

3, Jeudi. — Notre-Dame des Suffrages, *double majeur*, messe *Concupiscit.*

4, Vendredi. — St Charles, évêque, *double*, messe *Statuit.*

5, Samedi. — de l'octave, *semid.*, messe *Gaudeamus.*

6, **DIMANCHE, XXIIIe après la Pentecôte**, fête des Saintes Reliques, *double majeur*, messe *Multæ.* — Vêpres de cette fête, mém. du dim. et de l'octave.

7, Lundi. — de l'octave, *semid.*, messe *Gaudeamus.*

8, Mardi. — Octave de la Toussaint, *double*, messe *Gaudeamus.*

9, Mercredi. — Dédicace de la Basilique du Saint Sauveur, à Rome; *double majeur*, messe *Terribilis.*

10, Jeudi. — St André Avellin, confesseur, *double*, messe *Statuit.*

11, Vendredi. — **St Martin**, évêque de Tours, *double majeur*, messe *Statuit*, mém. de St Menne, martyr.

12, Samedi. — St Martin, pape et martyr, *semid.*, messe *Sacerdotes.*

13, **DIMANCHE, XXIVe après la Pentecôte**, (Cathédrale, St Stanislas Kostha, confesseur, *double*, messe *Consummatus* — à vêpres, mém. de St Brice et du dim.) — Ailleurs, **Anniversaire de la Dédicace des Eglises**, *double de 1re classe avec octave*, messe *Terribilis.* — Vêpres de cette fête, mém. de St Brice et du dim.

14, Lundi. — St Brice, confesseur, *semid.*, messe *Statuit.*

15, Mardi. — Ste Gertrude, vierge, *double*, messe *Dilexisti.*

16, Mercredi. — St Didace, *semid. double*, messe *Justus.*

17, Jeudi. — St Grégoire Thaumaturge, évêque, *semid.*, messe *Statuit.*

18, Vendredi. — Dédicace de la Basilique de St Pierre et St Paul à Rome, *double majeur*, messe *Terribilis.*

19, Samedi. — Ste Elisabeth de Hongrie, veuve, *double*, messe *Cognovi.*

20, **DIMANCHE, XXVe et dernier après la Pentecôte.** — Fête des *Saints Patrons de l'Eglise de Chartres*, *double de 2e classe*, messe *Sacerdotes.* — Vêpres de la fête, mém. de la Présentation, de St Félix et du dim.

21, Lundi. — Fête de la **Présentation de la T. Ste Vierge**, *double majeur*, messe *Salve.*

22, Mardi. — Ste Cécile, vierge et martyre, *double*, messe *Loquebar.*

23, Mercredi. — St Clément, pape et martyr, *double*, messe *Dicit.*

24, Jeudi. — St Jean de la Croix, confesseur, *double*, messe *Justus.*

25, Vendredi. — Ste Catherine, vierge et mart., *double*, messe *Loquebar.*

26, Samedi. — St Silvestre, abbé, *double*, messe *Os justi.*

27, **DIMANCHE, 1er de l'Avent**, *semid.*, messe *Levavi.* — Vêpres du dimanche, mém. de S. Josaphat. — Au salut *Rorate.*

28, Lundi. — de la férie, (SS. Anges).

29, Mardi. — (Vigile de St André) St Saturnin de Toulouse, mart., *semid.*, messe *Dominus*, mém. de St Saturnin, martyr.

30, Mercredi. — **St André**, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi autem.*

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an ; 5 francs pour un mois ; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges, précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils les veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-Voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits, *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaires. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles devant l'autel principal de la Crypte; cette lecture est suivie de la récitation des litanies de Notre-Dame de Chartres.

LIVRES DU PÈLERINAGE




SAMEDI 5 NOVEMBRE 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

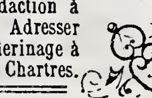
3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 6 novembre, 23e dimanche après la Pentecôte, fête des *Saintes Reliques*, double majeur. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — A l'issue de l'Office capitulaire, réunion mensuelle de la Confrérie, procession et recommandations.

Lundi 7, messe à la chapelle Sainte-Madeleine, dans la Crypte, pour les déf. du Tiers-Ordre franciscain.

Le même jour, à 8 h., à la Crypte, messe pour les défunts de l'Association de Saint-François de Sales.

Vendredi 11, fête de saint Martin, messes à la Crypte dans la chapelle Saint Martin.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 6 novembre, fête des Saintes Reliques, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, fête des Saintes Reliques, les offices aux heures ordinaires. — Après les vêpres, réunion de la Confrérie.

CHAPELLE DE BON-SECOURS. — Le jeudi 10 novembre, *Fête de l'Adoration.* A 6 h., exposition et première messe. Autres messes à 7 h. et à 8 h. Le soir, à 4 h., sermon par M. l'abbé Guérin, chanoine honoraire, curé de Saint-Pierre de Chartres, et salut solennel donné par M. le chanoine Godet, curé de la Cathédrale.

Œuvre Dominicale. — Mercredi 9 novembre, à 4 h., aura lieu dans l'église de N.-D. de Sous-Terre la réunion annuelle des Associés de l'Œuvre du dimanche, sous la présidence de Monseigneur l'Évêque de Chartres. Allocution par M. l'abbé Bouvet, le nouveau directeur de l'Œuvre. — Salut solennel. — Les personnes qui ne font pas partie de l'Œuvre sont priées également d'y assister. Il n'y aura pas de récitation publique du chapelet à la cathédrale ce jour-là.

BIBLIOGRAPHIE

L'Église catholique. — **Rome,** *Le chef suprême*, L'organisation et l'administration centrale de l'Église. — Cet ouvrage, merveilleusement illustré, paraît sous la direction d'un comité siégeant à Rome, et avec l'approbation du Saint-Siège. On en est à la 5me livraison, il y en aura 30, du prix de 1 fr. 20 chacune, paraissant de quinze jours en quinze jours. L'ouvrage complet (720 pages), coûtera 36 francs ; il renfermera, outre le portrait en couleur du Saint-Père, 60 portraits hors texte et environ 1.100 illustrations. Le titre de l'ouvrage en indique le but, et fait espérer de précieux renseignements.— Adresser les souscriptions à la librairie Plon, rue Garancière, 10, Paris.

Chemin de Croix d'une Mère Chrétienne, par M. l'abbé Schwendinger (2e édition). Un beau volume petit in-12 de 105 pages : 0 fr. 75 ; librairie Briguet, 83, rue de Rennes, Paris et chez tous les libraires. — Une édition de ce beau livre, dont l'origine fut si douloureuse et qui a consolé tant d'âmes en France et à l'étranger a paru à point, à la veille de ce mois de novembre, où les pieuses chrétiennes multiplient les chemins de croix pour soulager leurs morts. On connaît la forte doctrine de l'ouvrage : la nécessité de la souffrance pour le rachat éternel, voilà sa grande thèse théologique. Il y a dans ces pages une délicatesse et une intensité d'émotion qui ont fait couler bien des larmes et qui apporteront longtemps aux âmes endolories la vraie consolation.

N° 34 5 Novembre 1898.

SOMMAIRE

LES ÉLUS — AU CIEL ON SE RECONNAIT

Les élus se reconnaîtront au ciel, dit Mgr Méric, et il explique ainsi son assertion : Les cœurs qui se sont aimés sur la terre s'aimeront encore ; ils vivront ensemble dans la paix, dans la gloire et dans la joie. La famille, éprouvée ici-bas, brisée dans son faisceau, dispersée par la mort, se refait là-haut dans la lumière ; elle se rassemble, et ses membres réunis ne se séparent plus.

Tout noble sentiment d'amour chrétien, toute parole de tendresse dévouée, tout serment d'amitié prononcé sur la terre à la face de Dieu, par une épouse, par une mère, par un enfant, retentissent au ciel se prolongeant à l'infini, et durent là-haut dans les siècles des siècles avec l'âme glorifiée où ce sentiment est né, avec les lèvres d'où cette parole bénie est tombée, avec la joie sereine inséparable de ce sentiment, de cette parole et de ce serment.

Le feu sacré dévorait autrefois les victimes sur l'autel du sacrifice antique ; ainsi la mort dévore dans le mystère du tombeau ce qui reste de l'homme déchu, grossier, sans grandeur. Tout cela, selon l'énergique parole de l'Apôtre, est dévoré, anéanti par la mort. Mais l'âme, et avec elle aussi les sentiments d'affection, les dévouements courageux, les tendresses tutélaires, voulus par Dieu, bénis par Dieu, pendant la vie, échappent à la mort, et se revêtent d'immortalité.

Comme la flamme ardente du sacrifice, ces sentiments s'élèvent vers Dieu et se perpétuent jusqu'au ciel.

En effet, quand le juste vient de mourir, quand il fait son entrée au ciel, il ne cesse pas d'être cet homme que nous avons rencontré, qui a aimé, souffert, pleuré sur la terre ; il ne prend pas un autre corps, une autre âme, et de telles pensées feraient de lui une personne entièrement nouvelle et sans rapport avec celle que nous avons connue. Il est toujours le même homme sous son vêtement de gloire.

Il peut montrer à Dieu son cœur, qui a aimé ceux qu'il devait

aimer à son foyer, dans ses berceaux, dans sa patrie; il sait que Dieu lui permet de les aimer encore, pour les protéger, s'ils sont sur la terre; pour les réjouir, s'ils sont au ciel.

Et puisque l'homme du ciel est bien l'homme de la terre, élevé, sanctifié, glorifié; puisque la nature persévère au ciel perfectionnée et transfigurée, comme saint Thomas nous l'apprend si souvent dans ses savants écrits, manifestement l'homme du ciel doit connaître les siens dans sa demeure nouvelle, comme il les connaissait sur la terre et les aimer d'un amour tranquille, parce qu'il est plus pur; d'un amour plus fort, parce qu'il défie et le temps qui n'est plus et la mort qui est vaincue.

C'est dans ce cadre et à ce point de vue qu'il faut considérer, étudier cette intéressante question : Les élus se reconnaîtront-ils au ciel? Il faut écrire aujourd'hui le commentaire de cette parole de saint Thomas : " La grâce perfectionne la nature et ne la détruit pas; » et l'on voit alors clairement cette vérité, qui est pour nous d'une certitude absolue: « Oui, les élus se reconnaîtront au ciel. »

Ainsi l'enseignent les Pères de l'Église, les docteurs, les savants théologiens. Nous sommes ici en présence d'une tradition constante, universelle et fortement autorisée.

Malgré les sévérités hautaines des critiques étrangers à la foi chrétienne, malgré les rigueurs injustes et sombres des Jansénistes, nous conservons avec les Pères, avec les docteurs, avec les saints les plus vénérés, avec la tradition constante de l'Église, la ferme espérance de reconnaître et d'aimer après la mort ceux que nous avons connus et aimés pendant la vie.

Comme le grand poète toscan qui a parlé des mystères de l'autre monde, j'ai passé déjà le milieu du chemin de la vie; j'ai vu mourir ceux que j'aimais; j'ai compté et pleuré les amis disparus; je ne regarde plus en arrière, au loin, les chemins parcourus que je ne ferai plus. Je regarde à l'horizon, devant moi, sans regretter la terre qu'il me faudra bientôt quitter; je cherche la demeure nouvelle éclairée par la foi, où m'attendent ceux que j'ai aimés, demeure bénie où Dieu récompense, par un bonheur éternel, la souffrance chrétienne endurée avec courage et avec foi, pendant cet instant d'épreuves qu'on appelle la vie.

NOUVELLES THÉORIES SUR LA CONSTRUCTION DES PORCHES LATÉRAUX DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

Jusqu'ici les archéologues admettaient que les porches latéraux de notre Cathédrale dans leur ensemble avaient été faits d'une haleine immédiatement après les façades qu'ils décorent, de 1240 à 1280 environ, et qu'ils étaient sortis tout entiers, tels à peu près que nous les voyons, du cerveau de l'admirable architecte qui les conçut.

Un examen plus approfondi de ces magnifiques morceaux de l'art gothique, examen que nous ont facilité les travaux de consolidation dont le porche sud est l'objet, nous a permis de constater avec certitude que, contrairement à l'opinion commune, ils ont été construits en deux fois et à des époques relativement distantes l'une de l'autre.

On ne pensa d'abord qu'à imiter le portail occidental, lequel ne comportait de statues qu'aux ébrasements et aux voussures des portes et n'avait point de porche en saillie. Sur son modèle, les deux porches latéraux primitifs ne dépassèrent pas les ébrasements et les voussures de leurs portes. Les baies des extrémités ne reçurent de chaque côté que trois grandes statues, et si les baies centrales en possédèrent six, quatre seulement se dressèrent sur chaque ébrasement, et les deux autres se tinrent en avant, selon une disposition qui reste un peu obscure. Les voussures ne furent garnies que de trois ou quatre cordons. Et ce fut tout.

C'était trop peu pour ces larges façades, d'autant plus que l'effet de ces portails était notablement diminué par les quatre grands contreforts qui descendaient alors jusqu'en bas et se projetaient à deux mètres et demi des portes.

C'est pourquoi l'on fut bientôt amené à compléter les portails par des porches saillants, soutenus en avant par des pilliers décorés de scènes ou de grandes statues. Pour insérer ces nouvelles constructions, on coupa les contreforts et on les soutint par des linteaux armés de fer; de plus, on appuya les voûtes nouvelles non contre les voussures primitives, mais, en passant par dessus, contre la muraille même de la façade.

L'on a pu facilement constater combien cette addition était postérieure, lorsque l'on a dû récemment démolir pierre par pierre les parties avancées de la baie de droite et de la baie centrale du portail sud.

Ainsi les porches ne sont pas de la même façon et du même plan que les portails. Ils leur ont été accolés après coup, très habilement sans doute, non toutefois si bien que l'on ait pu dissimuler leur point de jonction.

Ce fait si grave se trouve confirmé par mille observations d'ordre architectural et artistique qn'il serait trop long de mettre ici en lumière. Qu'il suffise de dire que les deux parties accusent leur distinction, une fois qu'on en est prévenu, par la nature et la taille de leurs pierres respectives, par la disposition des joints, et surtout par la diversité des styles propres aux décorations et aux statues. Cette diversité n'avait pas échappé à un certain nombre d'artistes, mais ils ne savaient qu'en conclure, parce qu'ils croyaient toujours que les porches étaient contemporains des portails et sortaient du même jet.

Puisque nous sommes certains que ce sont des œuvres distinctes et successives, nous sommes libres, à défaut de textes, d'attribuer à chacun d'eux la date que lui assignent la nature des sujets qu'ils représentent et la façon dont ils sont traités.

Pour les portails eux-mêmes, il est sûr qu'ils furent construits en même temps que la façade dont ils font partie. Le caractère de leurs statues, surtout des plus grandes, qui sont toutes hiératiques et sévères, les rattache certainement à la première moitié du XIIIe siècle. Le portail sud paraît avoir été terminé plus tôt que celui du nord; il est plus grave; celui-ci renferme en effet des statues plus jeunes, surtout dans la baie de gauche (Visitation, Annonciation); peut-être même ces dernières statues ne furent-elles achevées que lors de la construction des porches.

Quant aux porches eux-mêmes et aux mille sculptures décoratives ou historiées dont ils sont ornés, leur ensemble révèle une imagination si riante et un ciseau si fin qu'il faut les attribuer au premier quart du XIVe siècle ou au moins aux dernières années du XIIIe.

On dut commencer par le porche sud et terminer par le porche nord; tous deux sont d'une élégance exquise, mais le second est encore le plus raffiné. La nature des sujets traités nous reporte sûrement à l'époque indiquée. On y trouve dans l'un et dans l'autre bien des personnages chartrains: saint Laumer, saint Avit, saint Cheron, saint Calétric, saint

Solenne, et surtout sainte Modeste et saint Potentien, avec le puits des SS. Forts ; or c'est surtout, c'est presque uniquement au début du XIV[e] siècle que ces sujets locaux firent invasion dans l'art et dans l'histoire. De même la présence de saint Louis, canonisé en 1297 et représenté pieds nus, et celle de Philippe le Hardi, mort en 1285, nous relance jusqu'aux approches du même siècle. Que ne pouvons-nous retrouver dans ces documents le *Robir* ou Robert qui a mis son nom sur un des piliers du porche nord ? nous serions tout à fait fixés.

Cela posé, on ne peut qu'admirer l'art des architectes de la seconde période. En complétant les portails par les porches, ils les ajustèrent très adroitement ensemble. Ils adoptèrent des sujets en parfaite conformité avec ceux que les premiers artistes avaient ébauchés ; et ils ne se distinguèrent de leurs prédécesseurs que par les qualités de finesse et de naturel exigées par les progrès de leur époque; et encore, ils ne firent rien qui fût disparate et heurté. En un mot, ils conservèrent l'unité matérielle et morale du porche, et en cela ils exécutèrent un véritable prodige de souplesse qu'il est bon de signaler.

A. Clerval.

LETTRE DU R. P. MAILLARD, CLERC DE N.-D. DE CHARTRES, MISSIONNAIRE, A M. LE SUPÉRIEUR DE L'ŒUVRE DES CLERCS.

Monsieur le Supérieur,

C'est de Shang-Hai, le 5 septembre, que je vous envoie quelques mots pour vous faire assister aux divers incidents de notre voyage.

Nous sommes partis de Marseille, le 31 juillet, à 4 heures du soir. La mer était calme et le ciel d'un bleu si pur que, même au sommet de mes collines de Béfort (1), je n'avais jamais vu le pareil. Quelques-uns disaient trop pur, parce que la chaleur les incommodait. Que sera-ce dans la mer Rouge, disaient les autres ? Depuis l'instant où les ancres se furent levées, où la sirène du *Laos* eut averti les passagers qu'ils allaient quitter le sol de la France, chacun, retiré dans son petit coin, regarda une dernière fois ces côtes derrière lesquelles, là-bas, mais tout près encore, il savait que bien des cœurs pensaient à lui et que pour lui bien des lèvres amies murmuraient une prière. Je me croyais dur à la détente en fait de sentiments. Mais qu'y faire en ce moment ? C'était comme à Paris, 4 jours auparavant, c'était trop solennel. Les rivages où

(1) Le P. Maillard est originaire de Béfort (Alsace).

la veille nous avions pris nos ébats, luttant contre les vagues qui déferlaient entre les bancs de sable, les barques, les bateaux qui nous avaient pilotés dans le vieux port, puis, dans celui de la Joliette, la cathédrale de Marseille, le sanctuaire de N.-D. de la Garde, la France enfin disparaissait peu à peu, trop vite hélas ! pour nos cœurs encore peu aguerris! Volontiers, je me laissais aller à chanter, mais tout bas, cette strophe d'un martyr, le bienheureux Chanel :

Dors, vaisseau, dors, je t'en supplie,
Et surtout fais peu de chemin
Afin qu'à mon réveil demain
J'aperçoive encor ma patrie.

Mais quoi! le sacrifice était fait et nous voulions être des preux, et les preux ne reculent pas. Vive le Dieu dont l'amour nous emporte, à travers les mers, loin des nôtres! Il est le Dieu qui récompense, c'est le Bon Dieu. Pendant que nous nous faisions ces réflexions, notre Laos avançait rapidement vers la haute mer, et, de Marseille, nous ne pouvions plus apercevoir que Notre-Dame de la Garde. Ah! comme on prie bien alors devant cette maman qui semble être venue se dresser sur les rochers, exprès pour bénir une dernière fois ses enfants. Nous lui répétions en ce moment ce que l'avant-veille nous lui avions dit, pendant que, sous son regard maternel, nous offrions le saint sacrifice. Parents et amis, ma Maîtrise chartraine, vous, nos Pères et nos petits Frères aussi, je vous ai tous recommandés à Elle. C'est Elle qui commande aux flots et notre Maîtrise n'est-elle pas « une barque légère » ? Et il faut si peu pour mettre en danger même « le navire immense. » Vous le verrez tout à l'heure.

Enfin, ce fut Notre Dame de la Garde qui eut nos derniers regards. A partir de cette heure, désormais, il ne nous resta plus de douce France que les souvenirs. Nous filions avec une vitesse de quinze nœuds et demi à l'heure: le lendemain et les jours suivants, la vitesse du navire atteignit 16 et 17 nœuds et varia de 350 à 380 milles par jour de 24 heures ou de 23 heures et demie, car nous avancions vers l'Orient, et chaque fois que sonnait midi à bord, nous étions obligés d'avancer nos montres.

Dès le lendemain de notre départ, le Supérieur de la phalange apostolique s'en fut trouver le capitaine à l'effet d'obtenir une cabine où l'on pût célébrer la sainte messe. N.-D. de Chartres se mit de la partie, et la demande fut heureuse. Aussi le lendemain, dans une petite cabine, était dressé un gracieux autel sur lequel presque chaque jour, pendant un mois, serait offerte la sainte Victime, N. S. J.-C.

Mais, il s'agissait de trouver une image religieuse pour orner ce sanctuaire improvisé, une image rappelant aux visiteurs qu'ils entraient dans un lieu saint. La statue de Notre-Dame de Chartres avait été aperçue par l'un d'entre nous, dans une cabine. Il entre alors dans la chapelle improvisée, portant triomphalement la petite statue. Ce sera, dit-il, N. D. de Chartres qui présidera dès aujourd'hui à toutes les cérémonies religieuses du bord. Nous lui confions le soin d'atténuer les coups de roulis ou de tangage pendant la célébration de la sainte messe. Je l'installe à la place d'honneur au dessus de l'autel. Cette place, elle devait la garder jusqu'au terme de notre traversée au dernier grand port de la Chine, le port de Shang-Hai.

Nous avions agi là en fins diplomates. En effet, peu de temps après, la puissance protectrice de notre Bonne Mère allait être singulièrement mise en demeure de se montrer. C'était la veille du 15 août. L'Océan Indien, assez fortement agité, commençait à éprouver plus d'un courage. Vers 5 heures du matin, notre Laos fouetté par un vent du S. E. avait déjà perdu sa fierté première. Il ne pouvait plus garantir à ceux qu'il portait, de parfaite sécurité contre les vagues, qu'à la condition de fermer les sabords. Mais comment rester dans une cabine quand le seul passage de l'air est condamné et que le thermomètre marque 36°? Il fallait voir alors les pauvres passagers malades, grimper, avec mille peines, sur le pont qu'ils regardaient comme leur Terre Promise. Hélas! cette difficile ascension devait être bien médiocrement payée! Deux heures après, vers 7 heures, les lames, qui, jusque-là, s'étaient contentées de franchir les sabords, ne respectèrent plus rien. Elles envahirent le pont, chassèrent les plus malades de tous les recoins qui leur avaient semblé un abri. Il fallut pour ces malheureux réintégrer les étouffantes cabines.

Mais quel avantage y avait-il pour ceux qui n'étaient pas incommodés du mal de mer? Ils ne pouvaient pas dire : Nous avons des souffrances à offrir au Bon Dieu; ils ne pouvaient se promener : le vaisseau faisait de droite à gauche des écarts de 28°, 30°, 35°. Les seuls mouvements permis consistaient à se cramponner aux barres de fer qui servent de garde-fous, ces précautions n'étaient pas inutiles. Plusieurs passagers ont failli se tuer ou être lancés à la mer. Les coups de roulis réussirent même à casser les câbles qui fixaient la baleinière de l'avant du navire. Ce qui nous faisait oublier un peu l'ennui causé par cette inaction forcée, c'était les exclamations des demi-malades, et les bons mots que nous trouvions sans trop les chercher, et les soupirs que l'on pousse à l'instant où l'on reçoit un paquet de mer : « Mon Dieu, disait celui-ci, le vaisseau va se coucher dans les flots! Ça y est, c'est fini, il ne se relèvera

pas! — Jamais, disait un autre, je ne reprendrai la mer pour aller au Tonkin; je préfèrerais m'y rendre de Marseille par le cap de Bonne-Espérance..... à pied. — Je n'ai pas de *belle-mer*, ajoutait un troisième, mais chaque fois que je suis à un bord français ou anglais, j'en trouve une. »

Malgré ces drôleries, et cent autres encore, la mer ne se calmait pas, et, à chaque instant, après avoir ri un bon coup, nous nous disions : Impossible de songer à dire la messe, et cependant, c'est dimanche, et nous sommes à la veille de l'Assomption! Ah! si la sainte Vierge voulait nous donner du beau temps pour demain, jour d'une de ses plus chères fêtes! nous l'aimerions davantage encore. Et nos prières se succédaient toutes plus exigeantes et plus impératives les unes que les autres.

Les heures passaient. Il était 10 heures et demie du matin, on descend au salon pour dîner. Hélas! sur 42 passagers, 8 seulement étaient présents. Le mal de mer en avait cloué les 4/5 ou sur le pont ou dans leurs lits ou sur leurs chaises. Malgré tous les efforts que l'on tentait pour se tenir assis, il était impossible de rester paisible en face de son assiette. Celles-ci d'ailleurs, ainsi que les bouteilles et carafes, avaient été fixées sur les tables au moyen de cordes. Vous pensez combien amusante était la prise du potage! Vous ne doutez pas qu'il devait y avoir des sauces en quantité : sauces faites de vins, de bière, d'eau, de jus de viande, etc., etc... Pour vous le dire en passant, j'étais heureux de me trouver à pareille fête. Le tapage, quelle qu'en soit la mélodie, c'est mon affaire.

Il fallait voir les garçons de service, se courber, se redresser, étendre une jambe, faire un angle de 45° avec l'autre, mesurer la vitesse de leur allure en raison inverse de la vitesse du roulis, empoigner les colonnes, les barreaux des chaises tout en portant leurs plats. C'était la danse macabre telle que je me l'étais figurée. Enfin, après mille et un prodiges de sang-froid, d'adresse et de persévérance nous atteignîmes la fin du dîner. Nous nous retirâmes en bon ordre et courûmes lentement visiter nos confrères malades.

La Bonne Mère, de sa place d'honneur au dessus de l'autel, était témoin de nos inquiétudes et de nos promesses inspirées par l'espérance d'une amélioration du temps pour le lendemain. Notre-Dame n'était point sourde à notre appel, mais, elle voulait nous ménager une surprise. En attendant, voilà soudain un surcroît d'angoisses pour nous : le feu a pris aux soutes à charbon. Le péril n'était pas grand, mais une nouvelle de ce genre n'était pas de nature à égayer des esprits abattus par la fatigue et la maladie. On fit stopper le vaisseau, et, au bout de seize heures on vint à bout d'éteindre le feu; il était 11 h. du soir quand on quitta les rochers de

la baie de Sokotra derrière lesquels nous nous étions abrités pour combattre l'incendie.

Enfin minuit sonna; nous étions au 15 août, et chacun était au repos, les officiers se relayant de quart d'heure en quart d'heure sur la passerelle pour guider la marche du Laos. Un seul d'entre nous surveillait l'océan ; il vit, vers 1 h. du matin, le vent tomber, et les flots cesser de bondir autour du vaisseau. A 3 h., il éveillait le sacristain : « Levez-vous, on peut commencer les messes pour remercier la Sainte Vierge ! » Et, en effet nous commençâmes à chanter les louanges de Notre-Dame. Toute la journée de l'Assomption fut d'un calme relatif, et ce temps se prolongea jusqu'à notre arrivée, le 1er septembre, à Shang-Haï. Gloire à Notre-Dame de Chartres!

La petite statuette, descendue de son trône où elle avait reçu tant d'hommages, puis emportée au bout de l'affreux Sut-chuen qui brûle nos missions et menace de mort nos missionnaires, au bout de la Mandchourie du nord, au milieu de la Sibérie, sera honorée comme à Chartres, par de fervents chrétiens et, comme à Chartres, multipliera ses merveilles.

Votre enfant et frère, uni de prières et de sacrifices,

J. MAILLARD.

— Le P. Jumentier, de Chartres, actuellement à Nyaunglebin (Birmanie), étudie la langue karianne et prépare la construction d'une église; il se rendra dans quelques mois, à sa résidence de Kyaukkyi, où nul missionnaire catholique n'a encore pénétré.

— Le P. Denieaud est toujours au collège colonial de Pondichéry.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 6 au 13 Novembre.

6. — XXIIIe Dimanche après la Pentecôte, *fête des Saintes Reliques*, double-majeur. — Qu'est-ce que les saintes reliques? Ce sont principalement les corps des saints; c'est, aussi, tout ce qui a appartenu aux saints, pendant leur vie. Le culte des saintes reliques est-il légitime? Oui, parce que l'honneur que nous rendons à ces reliques se rapporte aux saints, dont elle nous rappellent le souvenir. Nous devons rendre un grand respect aux saintes reliques, et prier les saints, à leur occasion, afin qu'ils intercèdent pour nous auprès de Dieu.

7. Lundi. — *De l'Octave.* — Le bonheur des saints consiste dans l'exemption de tous les maux, dans la pleine jouissance de tous les biens, et l'immutabilité de l'une et de l'autre.

8. Mardi. — *Octave de tous les Saints*; mémoire des *quatre Saints couronnés*, martyrs. — Les saints possèdent tous les biens de l'âme : la grâce, les vertus, la connaissance de Dieu, son amour. Ils possèdent tous les biens du corps, ou du moins ils en jouiront après la résurrection ! Vie tranquille, beauté parfaite. Ils auront toutes les qualités des corps glorieux; clarté, agilité, subtilité et incorruptibilité. Ils possèdent tous les biens extérieurs éminemment. Ils jouiront de la compagnies des anges, des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges, des saintes veuves, des pénitents et des enfants décédés dans la grâce du baptême.

Faisons tout pour posséder nous-mêmes un tel bonheur, et prions les saints qui sont si puissants, si bons, de porter nos souhaits devant le trône de Dieu.

8. Mercredi. — Dédicace de la basilique du *Saint Sauveur*, à Rome, double-majeur; mémoire de *saint Théodore*, martyr. — C'est ici la première dédicace solennelle qui ait été faite dans le christianisme, sous l'empire de Constantin le grand; cette basilique de Latran eut plusieurs noms dont voici les principaux : on l'appela basilique Constantinienne, parce qu'elle fut bâtie par Constantin; basilique de Saint-Jean, à cause de deux chapelles construites, l'une en l'honneur de saint Jean Baptiste, l'autre en l'honneur de saint Jean l'évangéliste; basilique de Saint-Sauveur, parce que l'image du Sauveur y parut miraculeusement dépeinte sur la muraille, à la vue de tout le peuple romain. Le pape saint Sylvestre en fit la dédicace avec beaucoup de solennité.

9. Jeudi. *Saint André d'Avellino*, confesseur, mémoire de *saint Tryphon et ses compagnons*, martyrs. — Saint André d'Avellino, clerc régulier de l'ordre des Théatins, est illustre par sa vie sainte et son zèle pour le salut des âmes. Il combattit en particulier les hérétiques qui niaient la vérité du corps et du sang de J.-C. dans l'Eucharistie. Un bourgeois séduit par ces imposteurs, ayant reçu la sainte hostie, la mit dans un mouchoir à dessein de la profaner; à son retour, chez lui, il trouva son mouchoir plein de sang; saisi de crainte et d'effroi, il courut au bienheureux André pour lui confesser son affeux sacrilège.

10. Vendredi. — *Saint Martin*, confesseur, pontife; mémoire de *saint Mennat*, martyr. — Saint Martin était évêque de Tours. Sa vie miraculeuse lui mérita de rendre trois morts à la vie. Sulpice Sévère, témoin oculaire, raconte que saint Martin ressuscita à Ligugé, devant un nombreux public, deux morts : un converti auquel il n'avait pas encore eu le temps de donner le baptême et un grand propriétaire du voisinage, nommé Lupicinus. De plus, en se rendant à *Chartres*, comme il traversait une bourgade payenne,

touché par les larmes d'une pauvre mère qui lui présenta le corps inanimé de son petit enfant, il le ressuscita devant tout le village ; le village se convertit.

11. Samedi. — *Saint Martin*, pape et martyr. — Saint Martin, pape, s'est rendu immortel par son zèle pour la vraie foi. Il ne craignit pas de condamner l'hérésie des Monothélites, malgré l'opposition de l'empereur Constant. L'empereur le fit prendre et conduire en exil, où il mourut de froid, de faim et de misère.

12. — XXIV° Dimanche après la Pentecôte. — *Anniversaire de la Dédicace de toutes les églises*, double de 1re classe avec octave.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Fêtes de la Toussaint. — Grâces à Dieu les habitudes chrétiennes du jour de la Toussaint ne se perdent pas à Chartres. Grand a été le nombre des communiants à la Cathédrale, mardi dernier ; très grand, celui des assistants aux offices pontificaux, religieusement et artistement chantés. — Le lendemain, mercredi, beaucoup de personnes ont fait leurs dévotions aux messes pour les trépassés. — Quant aux visites des cimetières, elles continuent toute la semaine ; tant de familles ont à cœur le souvenir de leurs chers défunts et la prière sur les tombes !

Retraite à Saint-Aignan. — Les Enfants de Marie de Saint-Aignan de Chartres ont eu leur retraite annuelle du mercredi soir, 26 octobre, au dimanche matin, 30. Le prédicateur était M. le chanoine Goussard. Il doit signaler ici l'édification donnée pendant ces jours d'instructions et de prières par les jeunes filles de la paroisse Saint-Aignan ; leur assiduité aux exercices du matin et du soir et leur recueillement ont prouvé une fois de plus leur esprit de foi ; M. le Curé et ses vicaires en ont tiré bon augure pour la persévérance de cette jeunesse chrétienne. Ajoutons que chaque soir les Enfants de Marie étaient entourées d'une foule d'autres personnes pieuses qui venaient grossir l'auditoire et invoquer le Seigneur pour le bien commun des âmes.

Retraite à la Providence. — La retraite des enfants du pensionnat de la Providence a été prêchée la semaine dernière par le R. P. Bruno, capucin. Un certain nombre d'anciennes élèves ont tenu à suivre tous les exercices. Que toutes gardent le souvenir des enseignements pratiques que, pour la seconde fois, le R. P. leur a donnés avec cette parole ardente et persuasive qui enthousiasme les volontés et gagne les cœurs ! Monseigneur présidait la cérémonie de clôture et a donné la bénédiction du T. S. Sacrement.

Un bon livre. — Un livre délicieux et consolant, c'est bien celui que je viens de lire et qui a pour titre « LOUIS CHIFFLET », ravissant travail à la mémoire d'un ancien élève de Saint-Cheron, devenu plus tard peintre éminent, célèbre par ses tableaux, ses fresques et ses décorations religieuses.

Rien de plus attrayant que cette lecture qui laisse au cœur je ne sais quelle onction de piété et de charme surnaturel. Mais aussi, comme elle est radieuse et pure, la physionomie qui rayonne dans ces pages si délicates et si intéressantes !

Enfant de Chartres par la naissance et l'éducation, M. Louis Chifflet n'est point un inconnu dans cette ville où il compta des protecteurs, des amis et des admirateurs.

Quiconque voudra le retrouver dans sa vie et ses œuvres n'aura qu'à ouvrir sa biographie ; car il revit, il respire tout entier dans l'ouvrage que lui a consacré son ami, M. l'abbé Lefrançois, curé de Saint-Loup de Bayeux : c'est lui avec sa foi ardente, son cœur généreux, son intelligence si belle et si lumineuse ; c'est lui tel qu'il fut, séminariste pieux, chrétien fervent, ami fidèle, peintre idéal, artiste inspiré, vivant comme un Fra Angelico et mourant comme un saint !

Et, pour ajouter à la suavité du récit, à chaque instant on y voit apparaître la douce et paternelle figure de M. L'ABBÉ YCHARD qui resta toujours l'ami, le confident et le directeur de M. Chifflet.

Je n'hésite donc pas à recommander chaleureusement la lecture de ce charmant volume qu'on se procure à la *Croix du Calvados*, rue Banville, à Caen, pour le modeste prix de 1 fr. 50.

Les prêtres y trouveront édification et réconfort, les chrétiens de nobles vertus à imiter, la jeunesse un admirable modèle à suivre parmi les défaillances de l'heure actuelle; tous y apprendront de quel éclat peut resplendir un merveilleux talent illuminé par la foi et guidé par l'amour du bon Dieu. D. L. E.

FAITS DIVERS

L'appel de Mgr Charmetant *pour l'Orient et la Terre Sainte.* — Nous en avons parlé, au dernier numéro mensuel de la *Voix.* Il dit, à propos du voyage de l'empereur Guillaume en Palestine où le prosélytisme luthérien compte sur lui.

» En rendant témoignage, malgré lui peut-être, au dévouement apostolique et au rôle patriotique de nos prêtres et de nos religieuses, l'empereur constatera que nos établissements restent précaires et trop souvent impuissants, parce que nous manquons des ressources nécessaires pour les développer, pour rendre notre action efficace et féconde, *en face des sectes protestantes*

qui surabondent de tout, dans un pays où les populations très pauvres subissent si facilement le prestige de l'or...

Notre budget ordinaire atteint à peine quelques centaines de mille francs, au total, là où il nous faudrait plus d'un million, chaque année, pour donner à nos œuvres d'apostolat l'extension nécessaire, si nous ne voulons pas voir décliner, dans ces contrées, le prestige et l'influence de l'Eglise et de la France. (1)

Il y a donc, plus que jamais, urgence et nécessité à venir efficacement en aide aux missionnaires et aux religieuses que la presse de tous les partis est unanime à proclamer les vrais propagateurs de notre influence nationale. » Adresser les offrandes pour l'Œuvre des Ecoles d'Orient à Mgr Charmetant, 20, rue du Regard, Paris.

Mort de la sœur Perboyre. — Nous lisons dans les *Missions catholiques* :

« Une dépêche vient d'annoncer la mort en Chine de Sœur Perboyre, la plus jeune et la dernière survivante de la famille du bienheureux martyr lazariste. Entrée à dix-huit ans chez les Sœurs de la Charité, elle était parvenue à l'âge de quatre-vingt-trois ans, dont soixante-cinq de séjour en Chine.

« Une autre sœur du martyr, également Fille de la Charité, est morte, il y a quelques années, à Naples, où elle a passé sa vie. Elle eut la consolation d'assister aux fêtes de la béatification, le 10 novembre 1889, avec son plus jeune frère, missionnaire, mort à Paris en 1896.

Congrès des catholiques du Nord, à Lille, du 14 au 20 novembre.

Les quêtes dans les églises. — « Toute la presse commente les conclusions d'un rapport qui vient d'être présenté au Conseil d'Etat et qui tend à dénier aux conseils de fabrique la faculté de faire quêter pour les pauvres dans les églises, ce droit étant, par une disposition de 1809, exclusivement réservé aux bureaux de bienfaisance. Je ne sais si, comme l'affirme le rapporteur, M. Abel Flourens, ces restrictions sont inscrites dans la loi ; si elles y sont, il faut se hâter de les en retirer, car elles sont absurdes, nuisibles au développement de la charité publique et ouvertement contraires à l'intérêt des pauvres. »

Ces lignes sont extraites de l'*Eclair*, qui, sans doute, sera traité de clérical pour avoir pris la défense des pauvres et des faibles,

(1) Nous avons là des Universités, des séminaires, des orphelinats, des établissements professionnels et agricoles, des hôpitaux et des dispensaires pour les malades, et plus de six mille écoles où plusieurs milliers de missionnaires, de religieuses, de prêtres dévoués initient, chaque année, aux éléments de la langue française et aux principes de notre civilation, près de quatre-vingt mille jeunes Orientaux de toutes nations, de toutes langues et de toutes religions.

contre lesquels sont dirigés tous les efforts des francs-maçons au pouvoir.

Le P. Chanès, massacré. — Nous avons parlé des persécutions du Se-Tchoan, au dernier numéro de la *Voix*, ainsi que du massacre d'un religieux et d'un enfant chez les Bondjos, en Afrique.

Aujourd'hui nous avons, hélas! à signaler le massacre du P. Chanès et de plusieurs catholiques en Chine.

Le P. Chanès, né au diocèse du Puy, en 1865, est parti pour le Kong-Tong, en 1889; il reçoit donc la palme du martyre à 33 ans, après neuf ans de mission.

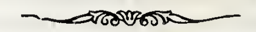
La dépêche laconique de notre consul à Canton dit seulement que le missionnaire et plusieurs catholiques chinois ont été tués et brûlés, dans la chapelle de Paklung, par la populace, et que des réparations ont aussitôt été demandées. D'après les cartes, ce massacre aurait eu lieu à Pak-Tong, bourg de la sous-préfecture du district de Pok-lo, à 20 lieues Est de Canton.

L'Américanisme. — Le Souverain Pontife a adjoint à la Congrégation de l'*Index*, à laquelle avait été déférée la *Vie du P. Hecker*, une congrégation spéciale de cardinaux et de prélats chargés d'examiner les doctrines de l'*Américanisme* et d'en référer directement au Saint Père pour les décisions qu'elles comportent.

Parmi les personnages particulièrement compétents appelés à faire partie de cette commission, se trouve l'éminent cardinal Satolli, qui fut, comme on le sait, délégué apostolique à Washington. (Note donnée par plusieurs Revues d'après l'*Osservatore catholico* de Milan.)

La Congrégation des Sacrés-Cœurs. — Le chapitre général de la Congrégation des Sacrés-Cœurs, dite de Picpus, qui vient de se clore, a pris une importante décision indiquant le développement de cette société. Les Pères, persécutés en France par les pouvoirs publics, jetés hors de leurs demeures, et, par conséquent, hors de nos frontières souvent, sont allés porter au loin leur féconde activité. Par eux, leur famille religieuse s'est répandue sur le sol de l'Espagne, de la Belgique, de la Hollande, et va bientôt s'établir en Angleterre.

Cette extension de la Congrégation l'a contrainte à se diviser en trois provinces, française, espagnole et belge. La chose a son importance au point de vue des missions.



Le Directeur-Gerant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.




SAMEDI 12 NOVEMBRE 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 13 novembre, 24e dimanche après la Pentecôte (comme le 6e dimanche après l'Épiphanie), fête de saint Stanislas Kostka, *double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Lundi 14, à 8 h., M. l'Archiprêtre de la Cathédrale dira une messe à la Crypte pour les Associées défuntes de l'Œuvre des Tabernacles.

— Jeudi 17, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

— Samedi 19, fête de sainte Élisabeth, reine de Hongrie, messe à 6 h., pour le Tiers-Ordre franciscain à la Crypte, dans la chapelle où est l'image de la sainte.

— Samedi soir, à 4 h., salut à l'autel du S. Cœur de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, fête de la Dédicace de toutes les Églises, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, fête de la Dédicace de toutes les Eglises, les offices aux heures ordinaires.

— Vendredi soir, à 8 h., chemin de croix.

Messe de Départ des Conscrits Chartrains. — La messe de départ, pour les conscrits de la classe 1897, aura lieu demain dimanche 13 novembre 1898. M. l'abbé Le Bel, professeur de philosophie à l'Institution Notre-Dame, prononcera l'allocution. La messe sera dite *au chœur de la Cathédrale*, à 7 h. du matin. Nous prions tous les conscrits et leurs familles de vouloir bien y assister.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 5 novembre 1898 : I. La Thèse de l'origine mosaïque du Pentateuque, par le P. L. Méchineau. — II. Une religieuse enseignante au lendemain de la Révolution ; la fondatrice des *Oiseaux* par le P. V. Delaporte. — III. Une canonnière française dans le fleuve Bleu, par le P. P. Lémour. — IV. La réplique du patriarche de Constantinople à Léon XIII ; ses griefs contre l'Église romaine, par le P. F. Tournebize. — V. Revue des périodiques ; Questions d'histoire, par le P. H. Chérot. — VI. Livres. — VIII. Evènements de la quinzaine.

Paraîtra en Janvier 1899 : **Nouveau Traité de la Comptabilité des Fabriques,** d'après la loi du 26 janvier 1892 et les décrets des 27 mars 1893 et *18 Juin 1898,* nouvelle édition publiée sous l'autorité de S. G. Mgr Sonnois, Archevêque de Cambrai.

Ce Traité contient un grand nombre de tableaux explicatifs qui donnent la notion exacte de toutes les pièces nécessaires à la comptabilité et les indications pour les établir. — Un volume in-8° 22/14, 260 pages, 3 fr., par la poste, 3 fr. 40.

On s'inscrit dès maintenant chez M. Duchon, libraire, rue du Soleil d'Or, à Chartres, ou bien chez les éditeurs, F. et P. Deligne, imprimeurs de l'Archevêché, à Cambrai (Nord).

La Vénérable Louise de Marillac, Mademoiselle Legras, fondatrice des filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, par Mgr Baunard, recteur de l'Université catholique de Lille. — Paris, librairie Poussielgue. — Un in-8° écu, avec portrait : 5 fr.

N° 35. 12 Novembre 1898.

SOMMAIRE

L'ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE. — LES CHANOINES

Notre Seigneur Jésus-Christ, venu en ce monde pour y opérer les œuvres de son Père, a passé trente ans de sa vie dans le silence de la prière et du travail. Et sur les trois ans qu'il a consacrés à l'office public de la prédication, il passait fréquemment les nuits dans l'oraison de Dieu (1). Son œuvre s'est donc commencée dans la contemplation et terminée dans l'action. Héritiers de son esprit, formés à son école, continuateurs de ses fonctions, les Apôtres se sont réservé d'abord l'office de la prière, ensuite le ministère de la parole, déléguant à d'autres les occupations plus extérieures (2). Et au souffle de leur prière et de leur parole, l'Église s'est constituée. Autour d'un évêque se groupaient les prêtres et les clercs, s'unissant d'abord dans la prière, pour se répandre ensuite dans l'action, rayonnant tout autour d'eux, pour y exercer les œuvres du ministère ecclésiastique. Et c'est ainsi que se fondaient les églises. Le noyau embryonnaire, on dirait aujourd'hui la cellule vitale, point de départ de cet organisme, c'était ce collège de prêtres et de clercs serrés autour de leur évêque, constituant d'abord l'office public de la prière, et dans la vigueur de cette prière commune, puisant la vertu qui convertissait les fidèles.

De cette antique constitution, il reste aujourd'hui un souvenir historique dans l'institution du collège canonial, qui doit toujours entourer le siège épiscopal, et sans lequel un diocèse n'est pas constitué. Appelés à coopérer avec l'évêque à la direction supérieure des affaires diocésaines, les chanoines conservent, comme raison première de leur existence et comme obligation fondamentale de leur charge, la célébration de l'office canonial. *Ils sont avant tout le corps officiel de la prière*

(1) *Et erat pernoctans in oratione Dei.*. Luc., VI, 12.

(2) *Non est æquum nos derelinquere verbum Dei et ministrare mensis... Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.* Act., VI, 2.

publique diocésaine. L'Eglise cathédrale, mère et maîtresse de toutes les églises du diocèse, doit conserver perpétuellement organisée la récitation complète de l'office public. C'est là une loi fondamentale du droit canonique. *Aux yeux de l'Eglise, un diocèse apparaît comme découronné, quand il n'a pas à sa tête, régulièrement constitué, le ministère officiel de la prière publique.*

Obligés pour la garde et les soins plus immédiats du troupeau, de se séparer du collège épiscopal, pour résider chacun au milieu des fidèles confiés à leur vigilance, les prêtres ont emporté avec eux l'obligation de la prière publique. Et cette obligation est si fondamentale dans l'ordre de leurs fonctions, qu'elle s'appelle par excellence le *devoir* ; car c'est ce que signifie le mot *d'office.* Et c'est la seule fonction qui ait conservé le nom de devoir : non pas que ce soit le seul devoir du prêtre, mais parce que c'est le premier et le principal.

A qui la veut examiner dans son esprit vrai, il apparaît manifestement que la hiérarchie sacrée a pour base première et pour objectif dominant la prière. Il n'est point difficile de lui trouver le second caractère du ministère divin, la pénitence (1)......

LE P. HONORÉ LAVAL, MISSIONNAIRE CHARTRAIN

Le P. Honoré Laval, prêtre de la Congrégation des Sacrés-Cœurs, décédé en 1881 à Papeete (Tahiti, Océanie) naquit, en 1807, à Saint-Léger-des-Aubées, au diocèse de Chartres. Nous eûmes occasion, il y a bien des années déjà, de parler de lui dans la Voix de N. D. et nous signalions sa sainte vie et ses travaux de missionnaire. Voici des détails que nous avons été heureux de trouver sur son compte dans la vie du T. R. P. Coudrin, fondateur de sa congrégation:

« Les Pères Laval et Caret arrivèrent aux îles Gambier le dimanche 10 août 1834, fête de saint Laurent. En touchant la terre ferme, le premier mot qu'ils prononcèrent fut une parole de bénédiction pour l'île : « *Pax huic insulæ et omnibus habitantibus in eâ.* Paix à cette île et à tous ses habitants ! »

Aussitôt que les missionnaires furent débarqués, la foule se

(1) Extrait de la *Vie contemplative, son rôle apostolique,* par un religieux Chartreux, Montreuil-sur-Mer. Imprimerie N.-D. des Prés, 1898. — Excellent ouvrage que la *Voix* doit recommander.

pressa autour d'eux, et, dans sa curiosité impatiente, les accabla de questions. Impossible de répondre ; les étrangers ne connaissaient pas la langue du pays.

Il n'y eut d'ailleurs aucune hostilité. Escortés d'une multitude nombreuse, les deux Pères se rendirent chez le roi Maputéo, qu'ils trouvèrent nonchalamment étendu sur une natte. Quand les deux interprètes, venus avec eux du Chili, eurent exposé au prince l'objet de la visite, celui-ci déclara qu'il n'avait que faire des missionnaires et qu'on eût à se retirer. L'accueil n'était guère encourageant. Les Pères obéirent et se présentèrent chez un chef qui passait pour jouir d'une certaine influence. Ce dernier ne les reçut pas mal ; mais le lendemain ses dispositions étaient changées ; il les renvoya brutalement comme avait fait le roi.

Les missionnaires crurent qu'ils ne devaient pas s'obstiner dans leur dessein de rester à Mangaréva. Toutefois, pour ne point abandonner une terre dont ils avaient pris possession au nom de Jésus-Christ, ils résolurent de passer dans l'île d'Akéna, où le regard du roi pourrait moins facilement les atteindre. Ils ne trouvèrent, pour s'y rendre, qu'une mauvaise embarcation ; mais confiants en Celle qu'on n'appelle pas en vain l'Etoile de la Mer, ils partirent et arrivèrent sains et saufs, à la suite d'une périlleuse traversée. Les insulaires leur firent bon accueil ; un pêcheur de nacre en particulier leur fournit une hospitalité cordiale. Le chef d'Akéna était à Tahiti au moment où ils débarquèrent. Que pouvait-on bien attendre d'un homme soumis au roi de Mangaréva ? Heureusement, à son retour, ce chef ne fut point pour eux ce qu'ils redoutaient ; il les engagea à demeurer près de lui, promettant même de leur construire une maison de prière. « Le roi de Mangaréva, disait-il, est mauvais, il faudrait le tuer. » Parole excusable dans la bouche d'un homme qui ne connaissait pas encore la doctrine de Jésus-Christ, qu'on venait précisément lui apporter. Tranquilles de ce côté, les deux prêtres se mirent avec ardeur à l'étude de la langue indigène. Sitôt qu'ils furent en état d'être compris, ils enseignèrent aux enfants à lire et à faire le signe de la Croix ; puis ils leur apprirent les principaux mystères de la religion. Les écoliers montrèrent beaucoup d'application à s'instruire, et de grandes personnes suivirent leur exemple. En peu de temps l'île entière connut, avec les

éléments de la lecture, les vérités fondamentales du christianisme. Mais ce n'était pas assez pour les missionnaires d'être simplement maîtres d'école ; ils aspiraient vivement après le jour où ils exerceraient enfin les œuvres saintes de l'Apostolat. Ce fut par Akamaru et Taravaï qu'ils débutèrent. Un appui précieux leur vint du chef même d'Akamaru. Cet homme avait une petite fille, laquelle tomba gravement malade ; il la fit baptiser et, quand elle fut morte, voulut, malgré la vive opposition de son frère, qu'on l'enterrât selon le rite catholique. La population l'approuva unanimement.

A Taravaï, les deux apôtres exposèrent les vérités du salut au roi Maputéo en personne. Le père Caret l'impressionna si profondément, en lui parlant des châtiments éternels réservés aux méchants, qu'on vit de grosses gouttes de sueur perler sur son visage.

Changeant de sujet dans sa seconde entrevue, le Père dépeignit la miséricorde de Dieu et le bonheur des princes chrétiens et vertueux. Le roi parut content : « Ta parole est bonne, » dit-il, et ils se quittèrent amis. C'était une conversion commencée ; Maputéo la compléta dans la suite et devint chrétien fervent.

Instruits par les Missionnaires de la nécessité du Baptême et de ses heureux effets, les habitants d'Akéna et d'Akamaru renoncèrent aux idoles, et demandèrent à le recevoir ; mais il fallait auparavant affermir leur foi et s'assurer de leur constance. Les Pères jugèrent prudent de les préparer encore. Et quand, à 9 mois de là, en mai 1835, Mgr de Nilopolis aborda enfin, il trouva dans ces deux îles 188 néophytes admirablement disposés. Lui-même leur conféra solennellement le baptême.

A Mangaréva, l'île principale de l'Archipel, les Apôtres devaient recueillir des fruits plus consolants encore, mais au prix des plus rudes épreuves et d'une persécution tout particulièrement outrageante. « En plusieurs endroits, raconte le P. Honoré Laval, on se débarrassa de nous en nous chassant. Mais ce fut surtout contre l'immoralité brutale de ces insulaires que nous eûmes à combattre. »

(A suivre).

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 6 au 13 Novembre.

13. — XXIVe dimanche après la Pentecôte. Anniversaire de la *Dédicace de toutes les Églises*, double de 1re classe avec octave. — Les églises, où J.-C. même est sacrifié, sont sanctifiées par une suite de cérémonies saintes et religieuse. Nos pontifies y font des exorcismes, y invoquent les anges et les saints. Ils les aspergent d'eau bénite et les parfument d'encens. Ils forment des croix, les oignant et les éclairant avec des flambeaux allumés: ils font diverses autres cérémonies, qui toutes rappellent aux fidèles la sainteté des églises, et les distinguent des maisons profanes.

14. Lundi. — *Saint Brice*, confesseur pontife. — Saint Brice était disciple et successeur de saint Martin. Comme disciple, il eut de bons commencements sous un si bon maître; mais plus tard, dans le sacerdoce, il ne sut pas résister à l'esprit et aux habitudes légères du monde. Saint Martin lui prédit un jour qu'il se convertirait et lui succéderait sur le siège épiscopal de Tours, mais qu'il aurait beaucoup à souffrir. En effet, à la mort de saint Martin, Brice fut choisi pour évêque; mais à peine fut-il installé dans cette charge, qu'il devint l'objet d'une noire calomnie, dont il ne put se laver aux yeux du peuple, malgré ses miracles. Il alla à Rome se consoler auprès du Souverain Pontife, qui le fit rentrer dans son épiscopat au bout de sept ans.

15. Mardi. — *Sainte Gertrude*, vierge, — A l'âge de soixante-dix ans, sainte Gertrude tomba dans une maladie fort aiguë qui ne dura pas moins de cinq mois. Ayant perdu la parole et ne pouvant toujours se faire comprendre par signes, il lui arrivait souvent d'être servie tout au rebours de ce qu'il lui fallait, et alors elle ne donnait aucune marque de déplaisir. Ses filles demandèrent sa guérison par l'intercession de saint Lebuin; mais cet illustre martyr, apparaissant à une religieuse, lui dit que le Roi voulant couronner la Reine, il n'appartenait pas à un simple soldat de l'empêcher. Au moment où Gertrude mourut, la religieuse qui avait été la fidèle dépositaire de ses secrets vit son âme aller droit au Cœur de Jésus, comme au centre de toutes ses affections, et ce Cœur s'ouvrir pour la recevoir.

16. Mercredi. — *Saint Didace*, confesseur. — Saint Didace était très humble comme un vrai frère mineur, il s'estimait toujours le moindre; de là une paix et une sérénité d'âme si admirable qu'on ne le vit jamais troublé, quelque travail qui se présentât. On n'entendit jamais sortir de sa bouche aucune parole aigre ni emportée, et il ne se pouvait remarquer en lui aucune action qui ne fût celle d'un homme parfait.

17. Jeudi. — *Saint Grégoire* le *Thaumaturge*, confesseur pontife. — Notre-Seigneur avait dit dans l'évangile que si on avait de la foi, on transporterait des montagnes. Saint Grégoire, évêque de Néocésarée, surnommé le Thaumaturge, accomplit cette parole de Notre-Seigneur à la lettre. Pour convertir un prêtre des idoles, il transporta une montagne à l'endroit que ce prêtre lui désignait. Une autre fois, il fit reculer par sa prière une montagne qui l'empêchait de bâtir commodément une église : tant sa prière était efficace, tant le Seigneur voulait faire honorer son serviteur.

18. Vendredi. — *Dédicace* des *basiliques* de *Saint Pierre* et *Saint Paul*, double majeur. — L'empereur Constantin fit bâtir la basilique de Saint-Pierre sur le tombeau même de cet apôtre, et le pape saint Sylvestre la consacra. Par les soins du même Constantin fut bâtie une autre église en l'honneur de l'apôtre saint Paul dans l'endroit où ce docteur des gentils avait eu la tête tranchée.

Le pape Urbain VIII fit une nouvelle dédicace de la basilique de Saint-Pierre, rétablie plus magnifiquement par les papes ses prédécesseurs; c'est à cette église de Saint-Pierre du Vatican qu'ont travaillé Raphaël et Michel Ange. Elle eut le Bramante pour premier architecte. Bernini la termina sous Paul V.

L'Église Saint-Paul hors des murs, plusieurs fois incendiée, a été restaurée en dernier lieu sous Pie IX qui en fit la dédicace solennelle au lendemain de la définition de l'Immaculée Conception.

19. Samedi. *Sainte Elisabeth* de Hongrie, veuve; mémoire de *saint Pontien*, pape et martyr. — Sainte Elisabeth, fille d'André, roi de Hongrie, se fit agréger au tiers ordre de saint François. Après une vie passée dans un exercice continuel de bonnes œuvres, elle mourut bien jeune encore; son âme s'envola au ciel toute éclatante de la gloire de ses miracles. Les sœurs et les religieux du tiers ordre la regardent comme leur principale patronne.

20. *XXV*e *et dernier* dimanche après la Pentecôte. *Fête des saints patrons de l'Église de Chartres*. Mémoire de *saint Félix de Valois*, confesseur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Retraites et missions. — Le R. P. Durand, rédemptoriste, a donné cette semaine les exercices d'une retraite à l'Ouvroir tenu par les Sœurs de Saint-Paul, sur la paroisse Saint-Pierre, rue des Béguines. — La retraite annuelle des élèves du Petit-Séminaire de Saint-Cheron a été prêchée dernièrement par le R. P. Lebreton, de la Compagnie de Jésus ; celle des élèves du Petit Séminaire de

Nogent vient de finir, prêchée avec un grand succès, nous écrit-on, par le R. P. de Bussy, de la Compagnie de Jésus.

— Une mission a lieu en ce moment à Mignières, prêchée par un religieux Franciscain d'Avignon. La paroisse de Saint-Prest est aussi en ce moment évangélisée pour une mission ; le prédicateur est un rédemptoriste.

Œuvre du dimanche. — L'assemblée annuelle en faveur de l'Œuvre dominicale s'est tenue en l'église de N.-D. de Sous-Terre, le 9 novembre, sous la présidence de Monseigneur. M. l'abbé Bouvet, qui succède au regretté chanoine Piau pour la direction de cette œuvre, a donné le sermon de circonstance ; son exposé de la doctrine et ses belles considérations sur la pratique de la sainte loi répondaient parfaitement à l'attente et au zèle des associées présentes. Puisse chacune de ces associées propager efficacement autour d'elle le respect du dimanche comme l'entend l'Eglise catholique ! L'apostolat sur ce point ne s'étendra jamais assez pour diminuer le nombre des profanateurs du saint jour et par là écarter les fléaux dont souffre la France.

Les chants de l'Ouvroir du Sacré-Cœur de Marie, avant le sermon et pendant le salut, ont ajouté à l'éclat de cette réunion pieuse, si importante dans son objet et dans les résultats désirés.

Rouvray-Saint-Florentin. — Une fête de noces d'or a eu lieu dans la charmante église de cette paroisse, lundi dernier.

M. et Mme Richard y remerciaient ensemble le Seigneur qui, pendant un demi-siècle, les a conservés unis et heureux ; ils étaient entourés de leurs enfants, de leurs petits-enfants et nombreux amis.

Leur vénérable curé ne pouvait laisser passer cette intéressante cérémonie sans une allocution qui édifie et instruise. Il a donc parlé, et comme toujours, en vrai pasteur des âmes. Aux sincères félicitations méritées par les deux héros de la fête, il a su ajouter les encouragements et avis qui font aimer le service du bon Dieu.

Mézières-au-Perche. — Le dimanche 6 novembre, pendant la messe au moment où l'on chantait le graduel, M. Vallet Laurent, marguillier, était en train de couper le pain bénit, lorsque tout à coup il fut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. L'office fut interrompu. On s'empressa de venir à son secours, mais ce fut en vain. Avant qu'il eût rendu le dernier soupir, M. le Curé lui avait donné l'absolution. « Le dernier jour nous est caché, dit saint Augustin, pour nous faire sanctifier tous les jours. »

Les séminaristes conscrits. — La cérémonie des saintes promesses, c'est ainsi que nous voulons appeler la solennité qui

réunit, mardi soir, 8 novembre, à la Crypte de la cathédrale, les séminaristes appelés à la caserne par une loi antichrétienne. Des onze clercs conscrits, trois étaient absents. Les huit présents étaient entourés de leurs maîtres, de leurs condisciples et d'autres personnes ; Monseigneur présidait.

A l'approche du jour qui doit commencer leur vie militaire, les futurs soldats voulaient affirmer devant Notre-Seigneur, auprès de N.-D. de Chartres, leur fidélité à l'esprit lévitique, aux habitudes cléricales, à leur vocation pour le sanctuaire. Cette intention qu'allait exprimer tout haut chacun d'eux faisait aussi l'objet des prières de toute l'assemblée; elle avait inspiré les cantiques spéciaux entendus en cette circonstance.

Monseigneur a pris la parole pour encourager la ferveur de ces jeunes gens et affermir leur volonté. Cette parole épiscopale leur a présenté l'avenir surtout au point de vue surnaturel, en leur prêchant l'obligation de l'obéissance chrétienne et du bon exemple dans la situation difficile et méritoire qui les attend. Puis, s'approchant l'un après l'autre du saint autel, ils ont prononcé leurs pieux engagements.

La bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par Monseigneur, est venue ensuite sanctionner ces graves promesses et couronner la cérémonie.

Brunelles. — Dimanche dernier, 6 novembre, a eu lieu à Brunelles une bien touchante cérémonie. Tous les jeunes gens de la paroisse qui partent cette année sous les drapeaux étaient présents à la messe paroissiale. Ils avaient tous reçu une invitation écrite et plusieurs même une visite de leur pasteur.

Après une allocution montrant aux jeunes conscrits qu'on peut être tout ensemble et bon soldat et bon chrétien, le cantique des soldats, composé par A. de Ségur, fut enlevé avec entrain par les chantres, les enfants et les jeunes gens eux-mêmes. Ces pieuses strophes rappellent au jeune soldat son baptême et sa première communion, et lui disent de ne pas être indigne des aïeux et de mériter par la vertu l'éternelle couronne.

Les parents et amis étaient venus nombreux prier pour ceux qui vont partir. L'office se termina par la bénédiction du T.-S. Sacrement et par une prière à N.-D. des Armées.

L'église était pavoisée de drapeaux aux couleurs nationales; une belle et grande image de la Vénérable Jeanne d'Arc encadrée de fleurs surmontait le maître-autel.

Après la messe, les conscrits des deux communes qui composent la paroisse, drapeaux en tête, descendirent au presbytère où leur fut offert un toast d'adieu. La gaieté et la religion sont de bonne compagnie ; on le vit bien en cette circonstance.

Tous reçurent de leur curé avec des conseils pratiques une lettre de recommandation pour l'aumônier militaire de la ville où ils vont en garnison et emportèrent le manuel du soldat comme souvenir de cette patriotique journée.

Que le Dieu des armées garde nos jeunes soldats, qu'il nous les ramène sains et saufs et surtout valeureux chrétiens !

E. H.

A la Chapelle de Bon-Secours. — C'était fête d'adoration chez les Sœurs de Bon-Secours, le jeudi 10 novembre. Très nombreuse assistance. Le soir, sermon par M. le Curé-doyen de Saint-Pierre, qui, dans une belle homélie sur l'évangile du 23e dimanche après la Pentecôte, a expliqué les dispositions requises pour une communion fructueuse. Mélodies religieuses de grands maîtres parfaitement chantées par les Sœurs ; comment ne pas goûter ces unissons de haut style avec riches harmonies d'orgue ! Ornementation du sanctuaire vraiment distinguée. De la part de tous, nous aimons à le penser, prières ardentes.

A propos de la Cathédrale. — Nous avons annoncé dernièrement l'excellent ouvrage de M. l'abbé F. Belleville, missionnaire diocésain, à Bourges (Cher), intitulé : *La Conversion de M. Huysmans* (1). — La *Croix* de Paris et plusieurs revues religieuses l'ont annoncé également avec éloges. Mais nous n'avons pas encore dit pourquoi M. l'abbé F. Belleville avait publié cette étude dialoguée sur l'auteur du livre bien connu : La Cathédrale. Il nous faut le dire ; c'est une question particulièrement intéressante pour les chartrains dont la grande église a été spécialement visée par M. Huysmans. Ecoutons M. l'abbé Belleville :

« Les journaux, dit-il, annoncent que M. Huysmans se fait ermite ; c'est bien. Mais la province, pour laquelle il quitte Paris, n'a-t-elle pas le droit de l'arrêter à la douane, d'examiner ses papiers, ses bagages ?..... Cet auteur est discuté ; il a, en province comme à Paris, ses adversaires et ses partisans qui le jugent les uns et les autres sur des impressions vagues plutôt que d'après une étude qu'ils n'ont ni le temps ni la volonté d'entreprendre. Il était donc bon, je crois, que quelqu'un se mit à y regarder de plus près, et c'est pourquoi je me suis fait le *Puisatier* de ses œuvres. »

(M. Coppée, un converti dont personne ne peut suspecter la sincérité, a fait dans la *Bonne Souffrance*, livre charmant du reste et extrêmement répandu, un éloge inexplicable de M. Huysmans. M. l'abbé Belleville regrette vivement cet éloge, qui pour-

(1) Se vend, chez l'auteur. Prix : 2 fr.

rait multiplier les lecteurs, et croit devoir en atténuer les conséquences sur le public. Il précise ainsi sa pensée) :

« Le cas de M. Huysmans est inouï dans l'Église.

Il est inouï qu'un écrivain ait prétendu se convertir sans désavouer ses écrits scandaleux.

Il est inouï qu'un écrivain converti ait continué de faire argent des œuvres immorales de sa vie passée.

Il est inouï qu'en se convertissant, il ait parlé des choses saintes dans les termes répugnants qui lui étaient autrefois familiers.

Il est inouï que, rentré dans l'Église, il use de ses premières libertés pour outrager le sacerdoce tout entier, couvrir de ridicule les fidèles et attaquer indignement les plus respectables objets de leur dévotion.

Si tout cela peut se concilier avec les caractères d'une conversion « sincère », que quelqu'un se lève pour soutenir cette thèse étrange.

En attendant, il semble bien qu'il ne saurait y avoir à ce sujet aucune division parmi nous. Les dissidences que j'ai déjà signalées n'ont pas d'autre cause que l'ignorance de ces ouvrages. Si ce modeste travail peut contribuer à dissiper ces ténèbres, j'en remercierai Dieu.

Je le prierai aussi d'éclairer l'âme de celui dont je signale les écarts. Quand il aura compris qu'on ne l'attaque sévérement que pour le bien de son âme et pour le salut de ceux qu'il peut perdre ; qu'on ne cherche qu'à l'instruire, même malgré lui, en lui présentant la lumière comme à la pointe d'un éclair chargé de la foudre ; qu'on veut le débarrasser de ses préjugés, le protéger enfin contre lui-même, il cédera, nous l'espérons, à l'évidence, à la force de la vérité, et nous aurons gagné un frère. »

Nécrologie. — *M. l'abbé Brisset.* — La paroisse Saint-Augustin de Paris vient de perdre son curé, M. l'abbé Brisset. Il a un droit spécial à la recommandation aux prières par l'organe de notre Revue, comme diocésain de Chartres à plus d'un titre.

L'abbé Brisset est né à Paris, en 1836 ; mais sa propriété patrimoniale est aux Nos près Dreux-Cherisy. Il a fait ses premières études à Dreux, dans un pensionnat occupé aujourd'hui par l'Ecole libre des Sœurs de Saint-Paul, et quand, il y a quelques années, il fut invité à présider là une distribution de prix, il déclara dans son discours l'émotion qu'il avait ressentie en mettant le pied sur le seuil de cette école. On nous a dit que les luttes de Mgr de Montals avec la *Gazette de France*, où M. Brisset père était rédacteur, et où Mme Brisset écrivait aussi, sous le nom de Sophie des Nos, avaient seules empêché leur fils de se préparer à la prêtrise dans le diocèse de Chartres. C'est au petit séminaire de N.-D. des

Champs et à Saint-Sulpice qu'il fit cette préparation ; il fut ordonné prêtre en 1859. Bien des fois depuis cette époque, il est venu célébrer la sainte messe en l'église de N.-D. de Chartres ; il y fut maintes fois pèlerin ; c'était là une de ses plus chères dévotions ; il assista au sacre de Mgr Lagrange, et nous l'avons vu plus tard amener aux pieds de nos Madones un groupe assez important de ses paroissiens.

En 1887, il était venu au même lieu assister à l'ordination du fils de son ancien régisseur des Nos, qui a déclaré lui devoir sa vocation, et il l'accompagnait à sa première messe. Nous le retrouvons en 1889, auprès de ce jeune prêtre, à Morvilliers, où il bénissait un cimetière ; de temps en temps il retourna dans cette paroisse et il aimait à y prêcher la parole de Dieu.

M. l'abbé Brisset a été successivement vicaire à Saint-Gervais et à Sainte-Clotilde, aumônier militaire en 1870, puis vicaire à Saint-Eugène et à Saint-Michel des Batignolles ; en 1882, curé de Saint-Jacques-Saint-Christophe et, en 1887, il remplaça, comme curé de Saint-Augustin, M. l'abbé Taillandier qui, avant de mourir, l'avait demandé pour successeur.

Mgr l'Archevêque de Montréal le nomma chanoine honoraire de sa cathédrale ; ce fut lui qui, à Montréal où il se trouvait alors, chanta la messe pour le repos de l'âme de M. Carnot, dont le Canada venait d'apprendre la mort tragique.

A Saint-Augustin, M. l'abbé Brisset a fondé une splendide école des Frères, accru l'importance d'autres œuvres et embelli son église. Il avait des goûts d'artiste, un vrai talent d'administrateur et la générosité d'un homme de bien. Chaque semaine il consacrait une matinée à distribuer aux pauvres des secours matériels en ajoutant à l'aumône quelques mots d'affectueuse commisération.

Après une carrière si bien remplie, il a quitté ce monde, vivement regretté de ses paroissiens, riches ou pauvres, et de ses amis. Que Dieu le récompense !

FAITS DIVERS

Congrès national catholique du 27 novembre, au 4 décembre, à Paris. — Ce Congrès est pour toute la France ce qu'est le Congrès des catholiques à Lille pour le Nord et le Pas-de-Calais. Il se tiendra sous la haute approbation de S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris. Le programme comprend trois sections : 1° Œuvres religieuses et charitables ; 2° Œuvres d'intérêt social et charitable ; 3° Défense des intérêts catholiques.

Il y a une Commission de la Presse.

S'adresser au Secrétariat général, 3, rue du Canivet, Paris.

Le Discours du Saint-Père et l' « Osservatore Romano ». — Les organes du parti qui a pris nom « démocratie chrétienne » abusent, en Italie comme en France et en Belgique, du discours du Souverain Pontife aux pèlerins français. L'*Osservatore romano* s'élève avec sa grande autorité contre ces abus :

« Le Chef Suprême du monde catholique vient de dire magistralement et clairement quelle doit être pour les catholiques cette démocratie, dont on parle tant aujourd'hui, même dans le camp catholique, dans le but louable de la rendre chrétienne et de la mettre au service de l'Eglise et de la société, mais *avec le péril de passer sans* S'EN APERCEVOIR *dans le camp libéral et socialiste.*

» Le Saint-Père Léon XIII a enseigné et expliqué comment les catholiques peuvent être démocrates, *sans dire pour cela, comme l'ont prétendu quelques-uns, qu'on doit être démocrate pour servir efficacement les intérêts de l'Eglise et ceux du peuple.* Dans le cas actuel, *certains ont fait une confusion injustifiée entre la démocratie et les démocrates...*

» Pour être de vrais démocrates, il faut suivre la vraie démocratie. Il ne suffit pas de s'appeler philosophe pour l'être réellement, comme il ne suffit pas de se qualifier démocrate pour l'être effectivement...

» Pour être démocrate en fait, il faut respecter tout droit existant, tout pouvoir constitué, toute organisation autorisée, toute classe sociale. La démocratie ne peut pas faire abstraction de tout cela dans la pratique.

» Comme on le voit, la démocratie est un moyen, non une fin, et c'est pour cela que si la démocratie peut être dans l'Eglise, avec et pour elle, il ne s'ensuit pas que l'Eglise doive être toujours et en tout avec la démocratie, bien moins encore qu'elle puisse être avec toute démocratie et tous démocrates. »

Bonne manière de remercier Dieu. — Une Française, demeurant en Russie, gagnait dernièrement un lot de 200.000 roubles (le rouble russe vaut 3 fr. 92 c.) Cette pieuse dame a destiné la moitié de cette somme, près de 400.000 francs, à la construction d'une église catholique dans la ville d'Odessa. Faire la part à Dieu dans la prospérité, c'est un devoir de reconnaissance trop méconnu, hélas ! et le meilleur moyen de sanctifier la part dont on jouit.

(Semaine de Toulouse.)

Le premier prêtre Zoulou. — Parmi les élèves de la Propagande qui viennent d'achever leurs études et de recevoir les saints ordres pour aller se consacrer aux Missions, on signale le premier prêtre

zoulou, désigné sous le nom d'abbé Müller. Ainsi s'appelle son bienfaiteur, un généreux catholique allemand, auquel il dut d'être élevé d'abord chez les PP. Trappistes de Princetown, dans la colonie de Natal, et, ensuite, d'être envoyé à Rome. « Je suis heureux, disait-il naguère en repartant pour aller évangéliser les peuplades dont il était issu, d'être le premier prêtre catholique zoulou destiné à leur prêcher la vraie foi ; mais je suis non moins heureux de penser que je ne suis pas le dernier, car je laisse à la Propagande un autre de mes nationaux pendant qu'un troisième est attendu déjà pour prendre ma place. »

Le triduum pour le B. Innocent V. — Les frères prêcheurs de Toulouse viennent de célébrer un *triduum* solennel à l'occasion de la restauration du culte d'un illustre religieux de leur ordre, le B. Pierre de Tarentaise, devenu le Pape Innocent V.

Montréal. *Canada.* — Le 16 octobre, au soir, très belle cérémonie à la cathédrale. Environ *quinze cents tertiaires de saint François* s'y étaient donné rendez-vous pour offrir à Sa Grandeur Mgr l'archevêque une statue de leur saint patron et une bourse de 1000 liv. sterl. en faveur de l'œuvre de la cathédrale. C'est M. Derome, président du Tiers-Ordre, qui a lu, au nom des différentes fraternités, l'adresse présentée à Sa Grandeur.

M. Branly, lauréat de l'Académie des sciences. — C'est une précieuse découverte que celle de la télégraphie sans fil due aux remarquables travaux de M. Branly, professeur à l'Institut catholique de Paris. Les radioconducteurs et l'assimilation de leur conductibilité à la conductibilité nerveuse suffiraient à illustrer la carrière d'un éminent physicien et d'un éminent médecin : or, il reste à M. Branly une longue carrière à parcourir.

Nous apprenons avec la plus vive satisfaction que l'Académie des sciences, voulant affirmer par un témoignage officiel la contribution fournie par la science française aux recherches sur la télégraphie sans fil, a décidé de décerner à M. Branly, dans sa séance publique de décembre, un de ses prix les plus enviés et les plus importants : le prix Roullevigne. Les travaux de M. Branly sont une gloire pour la science française, et la manière dont la docte académie leur rend hommage est un grand honneur pour la science catholique.

La géologie dans les lycées et l'enseignement sans Dieu. — C'est une véritable révolution universitaire et même nationale que l'enseignement de la géologie, tel que vient de l'ordonner une circulaire du ministère de l'instruction publique. On y prescrit, à partir de la troisième et surtout en rhéthorique, des études sur

l'apparition de l'homme sur la terre, sur le transformisme des êtres et sur les doctrines de Darwin.

C'est un coup droit aux idées religieuses sur la formation du monde et sur la création de l'homme. Ce qu'on préconise ici, c'est la négation des phénomènes surnaturels et divins, ramenés au positivisme étroit de la matière tel qu'il ressort de la science athée, qui ne veut croire qu'à ce qu'elle voit, en refusant à ses organes toute excursion dans le domaine spiritualiste, en lui refusant même le droit de se demander à elle-même si l'étroitesse de ses organes, se heurtant à chaque instant à des problèmes insolubles, n'est pas précisément l'aveu de son ignorance et la constatation de son impuissance en même temps que la démonstration du surnaturel divin.

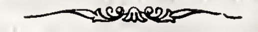
Le spiritualisme peut pousser la passion de la science jusque dans ses dernières limites; c'est le stimulant le plus violent que le savant puisse appeler à son aide, car toute découverte lui démontre la grandeur de Dieu; le matérialisme, au contraire, est pour le savant ce qu'il y a de plus décevant, car il ne découvre rien. A peine peut-il constater et il en est réduit aux conjectures et aux hypothèses, tué qu'il est par le doute.

L'enseignement de la matière est une nouvelle forme de propagande antireligieuse. Voilà ce que signifient les nouvelles réformes préméditées.

Cette réforme dans les programmes de l'enseignement secondaire est en harmonie parfaite avec l'esprit d'un ouvrage qui vient de paraître et qui est adressé aux maîtres de l'instruction primaire (1).

---

(1) *Voici le titre de ce livre: Avant d'entrer dans la vie: Aux instituteurs et institutrices; conseils et directions pratiques;* par Jules Payot, Inspecteur d'Académie.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 19 NOVEMBRE 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 20 novembre, 25e et dernier dimanche après la Pentecôte, *Fête des Saints Patrons de l'Eglise de Chartres*, double de 2e classe, avec mémoire de saint Félix et du dimanche. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut; ce sont les premières vêpres de la fête de la Présentation.

— Lundi 21, fête de la Présentation de la Sainte-Vierge, offices capitulaires à 9 h. et à 3 h.

Fêtes spéciales à la chapelle de N.-D. de la Brèche, au Petit Séminaire de Saint-Cheron, à Saint-Paul, aux Sacrés-Cœurs.

— Jeudi 24, messe à 8 h., à la Cathédrale pour les Associées décédées de l'Œuvre des Jeunes Economes. — A 4 h. 1/2, ador. rép.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, 20 novembre, Fête des Saints Patrons de l'Église de Chartres. A 10 h.. grand' messe en musique, chantée par la Société de la *Lyre Chartraine*, qui célèbre en ce jour sa fête de Sainte-Cécile. — A 3 h., vêpres et assemblée de charité en faveur de *l'Œuvre des Pauvres Malades* des paroisses Saint-Pierre et Saint-Aignan : Sermon après *Magnificat* et quête pour l'œuvre; le Prédicateur sera M. l'abbé Lebel, agrégé de l'Université, professeur de Philosophie à l'Institution N.-D. — Salut en musique. — Monseigneur présidera la cérémonie.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

CHAPELLE DU CARMEL. — *Fête de Saint Jean de la Croix*, le jeudi 24 novembre. — La veille de la fête, exposition du T. S. Sacrement à 2 h.. salut à 5 h. — Le jour de la fête, à 6 h. 1/4, exposition du T. S. Sacrement et première messe ; à 7 h., deuxième messe ; à 7 h. 1/2, troisième messe ; à 8 h., messe solennelle ; à 4 h., sermon par M. le Curé de la Cathédrale. — Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

Les Evangiles des Dimanches expliqués, édition populaire illustrée de 55 gravures hors texte. 1 vol. in-8, prix 1 fr., franco 1 fr. 40, René Haton, libraire-éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris. — 12 exemplaires, franco 12 fr.

Cet ouvrage, approuvé par l'autorité ecclésiastique, contient une *explication* courte et substantielle de chaque évangile. On y expose, outre le sens littéral, les autres sens qu'il importe de connaître. L'exposition est claire, simple, à la portée des fidèles tant soit peu instruits. En expliquant l'Evangile, l'auteur rappelle les principales vérités de la religion et les principaux devoirs du chrétien.

Rien de plus utile que la lecture de cette *explication* dans les familles, pour y faire pénétrer les enseignements que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a donnés dans l'Evangile. Messieurs les ecclésiastiques y trouveront d'excellents matériaux pour des instructions solides et pratiques.

Des gravures bien choisies représentent les lieux où se sont accomplis les faits évangéliques, et en charmant les yeux, gravent dans la mémoire les faits et les enseignements.

SOMMAIRE

NOS ENNEMIS

La quête de la Toussaint au profit des écoles libres du diocèse, et celle qui commence, à Chartres, pour les écoles congréganistes de la ville nous suggèrent la pensée de mettre sous les yeux des lecteurs de la *Voix* deux faits pris entre mille, mais bien capables de stimuler leur charité en faveur de ces œuvres si nécessaires aujourd'hui.

Nous ignorons quelle a été la recette de la Toussaint, nous savons encore moins, non pas quel mériterait d'être, mais quel sera le succès des vaillantes chrétiennes qui vont s'en aller tendre la main pour le salut des enfants et de la France. Toutefois, si nous en jugeons par le compte rendu des années dernières, dans un cas comme dans l'autre, le résultat sera modeste. On pourra répondre, et certes non sans raison, que les œuvres scolaires, sans compter les autres, se multiplient chaque jour, et que la bourse n'est malheureusement pas toujours aussi large que le cœur. Je suis loin de le contester.

Cependant j'ai eu la curiosité de jeter un coup d'œil, oh ! bien innocent, dans le camp opposé, celui du diable et de ses suppôts. J'y ai vu aussi un accroissement très notable dans le nombre des œuvres sataniques fondées pour la perte des âmes ; mais, chose étrange ! les ressources non seulement ne diminuent pas, elles augmentent. Et je ne parle pas des secours officiels : il est tout naturel que les loups ne se mangent pas entre eux, et qu'on paie un peu les services; je parle des ressources provenant bel et bien de cotisations individuelles ou de dons de la charité privée. Ecoutez plutôt :

Au commencement d'octobre dernier, ce n'est donc pas un conte du bon vieux temps que je rapporte, au commencement d'octobre 1898, la *Ligue* (maçonnique) *de l'Enseignement* tenait à Rennes son *dix-huitième* congrès. Cette assemblée avait attiré dans la vieille ville catholique une grande affluence. Les congressistes étaient plus de 500, et représentaient environ

150 associations. Le rapport du secrétaire général informait l'assemblée que 1.800 sociétés diverses avaient fédéré avec la Ligue, que le succès de ses œuvres scolaires allait grandissant et qu'un *nouveau* don anonyme de 25.000 francs lui avait été fait. De plus, le journal féminin *La Fronde* constatait que, parmi les congressistes, il y avait beaucoup de femmes, plus qu'on en avait jamais vu dans aucune réunion de ce genre. Et cela en pleine Bretagne !

Autre fait. Un rapport publié récemment sur l'ensemble des œuvres laïques *post-scolaires* de jeunesse, telles que cours d'adultes, mutualités, conférences, etc., presque toutes maçonniques, évaluait le nombre de leurs jeunes adhérents à 400.000, il y a 3 ans, à 700.000, il y a 2 ans, et à 850.000, l'année dernière. Ce rapport a provoqué dans la *Semaine Religieuse de Paris* et d'autres journaux catholiques, un cri d'alarme, hélas ! trop justifié. Ces chiffres se passent, en effet, de commentaires.

Aussi je me hâte de dire aux âmes chrétiennes qui, en les lisant, se sentiront prises de remords, que leur manque de générosité est chose très facile à réparer. L'aumônière des divers Comités pour les écoles libres est toujours toute grande ouverte, et même, si besoin en est, rien de plus commode que de trouver un commissionnaire qui se chargera de porter l'offrande, si minime soit-elle, à destination.

Non, il ne peut pas être vrai que, tandis que les méchants font, au prix des plus héroïques efforts, passer sur notre pauvre pays un torrent d'impiété, il ne se trouvera pas des chrétiens pour élever, au prix des mêmes sacrifices, des digues capables de l'arrêter. Ceux qu'inspire la haine de tout ce qui est grand, noble et sacré ne peuvent l'emporter, en dévouement, sur les disciples du Dieu de charité, sur ceux qui ont, pour les soutenir dans leurs entreprises, l'espérance d'une récompense éternelle.

A l'œuvre donc, vous tous à qui Dieu a départi les biens de ce monde ! venez en aide surtout aux œuvres d'instruction et d'éducation chrétiennes.

A l'œuvre, vous tous qui, à défaut de ressources pécuniaires, disposez de votre temps ! nombreux sont les pauvres enfants qui ont demandé le pain de la vérité sans trouver quelqu'un pour le leur rompre.

A l'œuvre, enfin, vous tous qui savez communier et tenir un chapelet! C'est la prière qui fait descendre du ciel la grâce sans laquelle on travaille en vain. Vous aussi vous serez apôtres et qui se fait apôtre a trouvé le bonheur.

X.

LE P. HONORÉ LAVAL, MISSIONNAIRE CHARTRAIN

(Suite).

» Pour ne pas passer la nuit dans les cases, nous étions obligés de nous retirer dans les montagnes. La première fois, ce fut facile. Le lendemain, nous arrivâmes, vers le coucher du soleil, dans un village assez populeux. Le chef nous reçut bien et nous pressa de rester avec lui. Nous acceptâmes son offre, nous proposant de nous retirer quand viendrait la nuit. Des signes non équivoques nous firent comprendre leurs coupables desseins. Nous nous dîmes alors : il faut fuir au plus tôt. Quand vint le moment opportun, nous nous retirâmes à la faveur des ténèbres en récitant notre chapelet. A peine avions-nous fait quelques pas qu'on nous appelle ; un grand jeune homme vient à nous et nous presse de retourner. — « Ce que vous voulez est mal ; nous allons prier le Dieu du ciel. » Le jeune homme se retira en proférant des menaces. Profitant des ténèbres, nous pressons le pas et allons nous réfugier au milieu des roseaux qui étaient au pied de la montagne. Nous nous croyions en sûreté, quand nous entendons de grands cris poussés par une bande de sauvages qui s'étaient mis à notre poursuite. Nous faisons silence pour n'être pas découverts ; mais le feu est mis aux roseaux et gagne de proche en proche. A fuir, il y avait du danger d'être entendus ; mais, d'autre part, le feu gagnait. Heureusement le crépitement de la flamme couvrait le bruit que nous pouvions faire en frôlant les roseaux secs, et la fumée nous cachait à leurs yeux. Nous fuyons toujours, n'ayant en main que notre bréviaire et notre chapelet ; ce ne fut qu'à grand'peine que, les pieds ensanglantés et meurtris, le corps brisé, nous arrivâmes au sommet de la montagne. Là, nous nous assîmes et, dévorés par la soif, nous nous disions : « Si du moins nous pouvions trouver quelques gouttes d'eau. » Nous achevâmes notre chapelet

interrompu. Il était environ minuit. Dans le silence de cette solitude, voilà que nous entendons un petit bruit, comme celui de gouttes qui tombent doucement d'un rocher; nous approchons et, avec de la patience, nous pouvons recueillir, dans une tasse de cuir, assez d'eau pour étancher notre soif. Mais il fallait descendre l'autre versant de la montagne. Nous reprîmes notre marche, nous confiant à notre Ange gardien. Après de nouveaux efforts et de nouvelles fatigues, nous arrivâmes au pied de la montagne à quatre heures du matin. Nous étions harassés, mais heureux d'avoir souffert pour la gloire de notre Maître. »

La Providence ne les abandonna point. Tandis qu'ils étaient sur le bord de la mer, exténués et mourant de faim, ils virent glisser à leurs pieds un radeau de pêcheurs. Ceux-ci les saluent, et spontanément jettent aux deux abandonnés trois poissons et un peu de *ticho*. Les Missionnaires rendirent grâces à Dieu dont la main généreuse les secourait si manifestement.

En dépit de tous les obstacles, ils poursuivirent leur œuvre, et les privations qu'ils eurent à endurer la rendirent féconde. Au mois de novembre 1836, l'archipel de Gambier ou Mangaréva comptait seize cents chrétiens; le reste de la population soupirait après le baptême. Ainsi en moins de deux ans s'était opérée la transformation.

Au lieu d'un peuple cruel, anthropophage et d'une révoltante immoralité, on eût cru voir une image renouvelée de la primitive Église. Un trait montrera si nous exagérons. A la suite de quelques instructions sur l'excellence de la chasteté chrétienne, une soixantaine de jeunes filles se réunirent en communauté, sous une supérieure de leur choix, et firent vœu de se consacrer, pour la durée de leur vie, à instruire dans la piété les enfants du sexe. « Et cette communauté, ajoute le Missionnaire, ne le cédait ni en ferveur, ni en régularité aux plus pieuses communautés d'Europe. » — Oh ! s'écriait de son côté le Père Maigret, dans une lettre du 19 avril 1836, oh ! si le Bon Père (1) voyait ce que nous voyons, entendait ce que nous entendons, comme il pleurerait de joie ! » Le Bon Père ne le vit pas; il approchait de sa fin. Un an après cette date, sans avoir reçu probablement ces nouvelles édifiantes, il n'était

(1) Le P. Coudrin, fondateur et premier supérieur de la Société des SS.-Cœurs.

plus au milieu des siens. C'est du haut du Ciel qu'il pouvait les contempler et sourire à leurs divers travaux en Europe, en Asie, en Amérique et en Océanie.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 20 au 27 Novembre.

20.—*XXVe et dernier* dimanche après la Pentecôte. *Fête des saints patrons de l'Église de Chartres*, double de 2e classe. Mémoire de *saint Félix de Valois*, confesseur.

Par la protection de la T.-S. Vierge, l'Église de Chartres n'a pas été sans avoir ses saints dans tous les temps : saints évêques, saints prêtres, saints fidèles, saints connus ou inconnus dont les noms n'en sont pas moins écrits dans le ciel. Honorons donc ces saints patrons dont plusieurs ont vécu dans nos paroisses ; qu'ils soient pour nous un soutien, un exemple, comme ils sont notre gloire ; demandons aussi à Dieu que, de même qu'ils sont parvenus au bonheur éternel, ils nous obtiennent la grâce de recevoir la couronne immortelle.

21. Lundi. — *Présentation de la T.-S, Vierge*, double majeur. — La T.-S. Vierge se présenta à Dieu, dès qu'elle parut dans le monde. Elle a fait le sacrifice de son esprit et de son cœur, même dès le sein de sa mère. Mais, outre ces oblations secrètes, elle en fit une publique et solennelle à l'âge de trois ans environ. Tirons deux grandes leçons de ce mystère. Il nous importe beaucoup : 1° de nous donner à Dieu sans délai par une parfaite conversion ; 2° de nous acquitter fidèlement de nos vœux et de nos promesses envers Dieu, comme Marie s'acquitta du vœu que ses parents avaient fait pour sa naissance.

22. Mardi. — *Sainte Cécile*, vierge et martyre. — Le préfet de Rome, Almaque, après avoir condamné les deux frères Valérien et Tiburce, envoya des soldats pour arrêter Cécile qui avait été fiancée au premier. Il ordonna de la mettre dans un bain et de l'y faire mourir. Elle y demeura vingt-quatre heures sans rien éprouver. Alors Almaque lui fit trancher la tête dans ce même bain. L'exécuteur asséna trois coups à la jeune martyre sans pouvoir l'achever. Comme il était défendu par les lois de frapper plus de trois fois celui qui était condamné à ce supplice, la sainte resta baignée dans son sang. Elle demeura trois jours dans cet état, et expira le 22 novembre 232.

23. Mercredi. — *Saint Clément*, pape et martyr; mémoire de *sainte Félicité*, martyre. — Saint Clément succéda à saint Pierre

après saint Lin et saint Clet. Accusé de désobéissance aux édits des empereurs et de blasphème contre les dieux, saint Clément fut, par ordre de Trajan, banni dans la Chersonèse Taurique, où il trouva plus de deux mille fidèles, condamnés à tirer le marbre des carrières. Comme ils étaient privés d'eau, il pria pour eux, et l'on vit sur la montagne un agneau qui marquait du pied le lieu d'une source. Ce prodige convertit un grand nombre d'infidèles. Trajan envoya dans l'île le président Aussidien qui fit jeter saint Clément dans la mer, avec une ancre au cou.

24. Jeudi. — *Saint Jean de la Croix*, confesseur; mémoire de *saint Chrysogone*, martyr. — Saint Jean, surnommé « de la Croix » à cause de sa dévotion pour le Crucifix, embrassa le premier la réforme des carmes déchaussés, fondés par sainte Thérèse. Il pratiquait dès lors la pratique fondamentale de la perfection qu'il recommanda depuis dans ses écrits, et qui consiste en deux points : faire toutes ses actions en union avec celles de J.-C.; mortifier ses sens en toutes choses, en leur refusant tout ce qui ne saurait être rapporté à la gloire de Dieu.

25. Vendredi. — *Sainte Catherine*, vierge et martyre. — Cette illustre vierge naquit à Alexandrie. Emprisonnée sous l'empereur Maximin pour avoir confessé la foi de J.-C. et l'avoir défendue contre une assemblée de 50 sophistes, elle fut longtemps battue de verges, attachée à une roue armée de lames tranchantes et de pointes aiguës. Cette horrible instrument se brisa, et l'empereur ordonna qu'on frappât la jeune fille de la hache.

26. Samedi. — *Saint Sylvestre*, abbé ; mémoire de *saint Pierre*, martyr. — Saint Sylvestre vécut à Fabriano, dans la marche d'Ancône, et fut le fondateur des moines qui portent son nom. — Saint Pierre, évêque d'Alexandrie, fut martyrisé sous l'empire de Galère Maximien.

27. 1er *Dimanche de l'Avent*. — Mémoire de *saint Josaphat*, martyr.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Départ de Sœurs de Saint-Paul pour les missions. — Cinq religieuses de Saint-Paul ont quitté Chartres, le 17 novembre, et s'embarqueront, le 20, à Marseille pour les missions de la Chine. Ce sont : Sœur Alodie, maîtresse des novices à Saïgon, qui était venue passer quelques mois en France et qui retourne à son poste avec deux autres religieuses ; puis Sœur Félicie, supérieure à Hong-Kong, qui, elle aussi, était venue à Chartres pour refaire un peu sa santé, et qui va reprendre ses fonctions en Chine; elle y retourne avec une autre Sœur.

Messe pour les Conscrits. — Il y en a eu dans plusieurs paroisses. Voilà un pieux usage qui, Dieu merci, se répand de plus en plus à la campagne comme à la ville. — Les conscrits de Chartres ont eu la messe à la Cathédrale, le dimanche 13 novembre. Monseigneur a voulu la célébrer lui-même. C'est M. l'abbé Le Bel qui a prêché, et son auditoire était nombreux ; il a parlé éloquemment aux futurs soldats de l'esprit de sacrifice commandé par l'amour de la patrie, et prenant sa source surtout dans l'amour de Dieu et les pratiques chrétiennes.

A Dreux, la messe pour les conscrits a eu lieu aussi le 13, dans l'église Saint-Pierre.

Retraites. — La retraite des Religieuses Carmélites de Chartres a été prêchée par le R. P. Taupin, de la Compagnie de Jésus. — En ce moment la retraite, chez les Dames Blanches, est prêchée par M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire, curé de Beaumont. — Celle de la Maîtrise est prêchée à la Crypte par le R. P. Jungbluth, ancien élève de l'établissement, depuis longtemps Oblat de Marie Immaculée. — Celle du Pensionnat de Saint-Paul est prêchée par le R. P. de Saint-Maixent, jésuite.

Sermon de Charité à Dreux. — Une assemblée de charité en faveur des familles pauvres a eu lieu, le 13 novembre, dans l'église Saint-Pierre de Dreux. Le prédicateur était M. l'abbé Tissier, chanoine honoraire, directeur de l'Institution N.-D. de Chartres. Les quêteuses : Mmes Brière, Demantké, Aldéric Seigneury et Mlle Mouton.

Morancez. — *Service funèbre.* — Le mardi 15 novembre, a été célébré, dans l'église de Morancez, un service funèbre pour Mme Saint-Rémy, d'un château de Gourdez, décédée en 1897. Mgr l'Évêque de Chartres assistait à la cérémonie, entouré de vingt prêtres, dont plusieurs du séminaire et de la maîtrise. Un groupe de chantres et d'enfants de chœur de la Cathédrale a chanté la messe de *Requiem* en faux-bourdon et un *Pie Jesu* en musique. L'église était remplie de fidèles. La pieuse défunte, personne d'une grande charité, bienfaitrice de diverses œuvres, méritait cet hommage à sa mémoire, cet empressement à prier pour le repos de son âme.

La Chapelle-du-Noyer. — *Cérémonie religieuse.* — Dimanche 6 novembre, aux vêpres, bénédiction d'une statue de saint Antoine de Padoue, par M. l'abbé Chasles, doyen de la Madeleine de Châteaudun. Sermon par M. l'abbé Tillard, doyen de Cloyes. Salut solennel en musique. Nombreuse assistance.

N.-D. de Nogent-le-Rotrou : *Retraite de Dames et Œuvre dominicale.* — Le R. P. Gabriel Arlin, dominicain de la maison d'Angers, vient de prêcher, en l'église N.-D. de Nogent-le-Rotrou, du 9 au 13 novembre, le retraite annuelle aux Dames de la ville. Jamais peut-être les exercices n'avaient été mieux suivis. La parole si goûtée du prédicateur aura fait naître dans les âmes les résolutions les plus efficaces de vie chrétienne et pieuse.

C'est pareillement au milieu d'une affluence très considérable que le R. P. Arlin a prêché le sermon annuel de l'Œuvre dominicale, le dimanche 13 novembre. Voici le sujet développé par l'orateur : 1° L'observation du dimanche est un devoir envers Dieu, envers nous-même, envers la société. 2° Comment devons-nous observer la loi du dimanche ? Par l'abstention du travail servile, d'abord, abstention qui doit être personnelle, mais qui doit aussi être étendue aux personnes sur qui nous avons autorité ; ensuite par l'assistance à la messe, le matin, et, le soir, par l'assistance aux vêpres.

Espérons que le chaleureux appel du zélé prédicateur sera entendu et que les vrais chrétiens comprendront et pratiqueront mieux leur devoir.

Houville. — Nous lisons dans *La Paroisse*, journal des intérêts religieux de Sours, Nogent, Houville, Umpeau et Champseru, numéro du 11 novembre :

« Notre fête patronale d'Houville s'est célébrée comme d'ordinaire, bien chrétiennement, bien joyeusement.

Le dimanche matin, grand nombre de fidèles s'approchaient de la sainte Table.

Le soir, après la bénédiction du Très-Saint Sacrement, les jeunes gens du Patronage offraient aux habitants de la Paroisse une séance dramatique et musicale qui s'est prolongée jusqu'à minuit et demi; M. le Comte de Maleissye, maire de la commune, présidait. Morceaux de musique exécutés par la fanfare, chansonnettes comiques, pièces de comédie, tout a été enlevé avec entrain. La salle du théâtre était comble. Les applaudissements n'ont pas été ménagés à nos jeunes artistes ; ils n'étaient pas nécessaires pour les encourager. Les francs éclats de rire qui retentissaient de toutes parts leur disaient assez combien de plaisir on goûtait à les entendre.

Le lendemain, grande affluence au service pour les Trépassés de la paroisse. Les retardataires avaient peine à trouver une place. L'officiant était M. le Curé de Sours. Le prédicateur était M. le Curé de Béville ; son instruction sur l'Immortalité de l'âme a frappé l'auditoire.

L'absoute donnée, M. l'abbé Lorpin, originaire du pays, a béni solennellement le nouveau banc-d'œuvre tout en chêne sculpté, sorti des ateliers de M. Thibault. Nos confrères, qui nous feront l'amabilité de visiter notre église, pourront s'en rendre compte par eux-mêmes. Inutile désormais de s'adresser à Paris ou ailleurs pour les œuvres de sculpture religieuse. Nous avons la bonne fortune de posséder à Chartres une maison artistique de premier ordre. »

Pontgouin. — *Noces d'Or.* Un carillon aussi joyeux que matinal intriguait tout-à-coup, samedi dernier, 13 novembre , les habitants de la petite ville de Pontgouin... Qu'y a-t-il ? Que se passe-t-il ?... Personne ou presque personne n'était informé. La cérémonie avait été tenue des plus secrètes : on avait exigé de la discrétion, beaucoup de discrétion... Cependant un cortège de plus de vingt personnes, et non des moins notables, s'étaient averties la veille ou le matin même, jointes spontanément à la famille, et, d'un pas grave, M. Perret, suisse de la paroisse, vieillard de 78 ans, s'avançait grand, droit et digne, pour assister à la messe de cinquantaine de son mariage.

Le petit-fils, jeune négociant, marié lui-même dix jours auparavant, et que le vieillard avait dans l'accomplissement de ses fonctions conduit à l'Eglise, donnait le bras à sa grand' mère, laquelle n'avait non plus rien perdu de sa taille et de sa marche alerte.

Deux fauteuils étaient préparés, des pots de fougéres et des gerbes de chrysantèmes formaient la principale décoration. Les chantres s'étaient entendus pour chanter la messe. Le Curé de la paroisse complimenta le digne couple, parla du passé si bien rempli par de longues années de labeurs et termina d'une façon émouvante en souhaitant les bénédictions divines et la récompense finale.

Puis la cérémonie achevée, nombre de félicitations échangées, la cloche jeta au vent ses notes joyeuses, le cortège reprit sa marche ; et de toutes parts on vit accourir sur le passage les voisins ahuris par l'imprévu de la fête.

A l'hôtel du Commerce, tenu par leur fille, Madame Lancelin-Perret, des toasts furent échangés, et rien ne dit qu'à cette heure un festin, servi en leur honneur, ne rende pas aux bons vieux la gaîté et l'entrain de leurs années d'autrefois.

Et telles furent les noces d'or.

Un témoin.

Marboué. — On nous signale aussi dans cette paroisse une fête analogue à celle de Pontgouin ; M. et Mme Peigné-Védie ont célé-

bré leurs noces de diamant, entourés non seulement de leurs enfants et petits-enfants, mais d'un très grand nombre d'amis. La paroisse était bien représentée près d'eux devant l'autel du Seigneur, pour la messe d'action de grâce.

Le chant des fidèles à l'église. — C'est le titre d'une petite brochure à répandre dans les presbytères ; elle sera utile en notre diocèse comme ailleurs. L'auteur, M. l'abbé J. Sabouret, aumônier des Norbertines, au Mesnil-Saint-Denis (Seine-et-Oise) a exercé le ministère pastoral pendant vingt-cinq ans ; il a expérimenté lui-même ce dont il parle en cet écrit.

Il y rappelle l'importance du chant liturgique, le désir exprimé dans tous les siècles par les évêques de voir les fidèles y participer en masse. Puis il indique le moyen de revenir à cet usage : le moyen, c'est d'enseigner aux enfants au moins les parties essentielles des chants communs de l'office.

Il précise la méthode à suivre pour atteindre ce résultat. Elle est simple et facile ; quelques minutes prises sur chaque réunion de catéchisme suffiront à un prêtre qui désire ainsi former ses enfants, tous ses enfants ; et le prêtre peut s'acquitter d'un tel exercice sans fatigue.

(Prix de la brochure : 25 centimes, franco, 30 c. ; 15 francs le cent, chez l'auteur.)

Le Messager de la Beauce et du Perche. — Le Directeur de la *Voix* a l'honneur d'informer MM. les Ecclésiastiques, désireux de faire pour *Le Messager* une propagande toujours *utile*, que ce n'est pas à lui qu'il faut adresser les demandes, mais à M. L'anglois, libraire, aux Quatre-Coins, Chartres. De fortes remises sont faites, selon le nombre d'exemplaires demandés (25, 50, 100).

FAITS DIVERS

L'Œuvre des Ecoles d'Orient. — Nous voulons compléter nos renseignements sur cette œuvre dont nous avons parlé aux n^os^ du 1er et du 5 novembre :

« Elle soutient en Palestine, en Syrie, en Asie-Mineure, en Égypte, en Perse, Mésopotamie, en Turquie d'Europe, dans la Grèce et les Balkans, en un mot dans tout l'Orient, non seulement le clergé indigène des cinq patriarcats orientaux catholiques, non seulement les œuvres scolaires des franciscains, mais encore celle des dominicains, des jésuites, des lazaristes, des assomptionnistes, des frères, des religieux et religieuses appartenant à plus de quarante congrégations latines qui, au même titre que les francis-

cains de Terre-Sainte, travaillent à répandre là-bas l'influence de l'Église et de la France, et constituent, elles aussi, au témoignage de nos ambassadeurs, de nos consuls et de nos gouvernants « le boulevard par excellence, le soutien le plus ferme des intérêts catholiques et du protectorat français ». Ainsi s'exprime Mgr Charmetant, et il écrit à Mgr Potron :

« Dans la seule Palestine, où vous revendiquez si justement la préséance, vous savez bien que vous avez, à côté de la Custodie, vingt et une institutions religieuses différentes, possédant un ensemble de cinquante-huit établissements distincts qui élèvent au moins trois mille deux cents élèves et soignent par an plus de 80,000 malades de toute nationalité (voir *La France en Terre-Sainte, à la fin de* 1897, par le comte Couret, p. 30.) »

Ces détails montrent combien est important et combien étendu le rôle de cette œuvre des Écoles d'Orient. Mgr Charmetant qui en est le directeur a de nouveau déclaré ses inquiétudes au sujet du grand péril dont nos missions de Terre-Sainte sont menacées par le protestantisme envahisseur.

De leur côté, les journaux ont dit et redit, sous diverses formes, ce que le *Gaulois* exprimait ainsi, il y a quinze jours :

« L'empereur Guillaume cherche à conquérir pour l'Allemagne cette grande force morale que la République française a si follement repoussée (la sympathie des catholiques).

Il achète le terrain dit de la Dormition de la Vierge et le cède en toute propriété à l'Association allemande catholique de la Terre-Sainte. Et dans la lettre respectueuse qu'à cette occasion il adresse au Saint-Père, le Souverain se félicite d'avoir pu prouver aux catholiques de son Empire que leurs intérêts religieux lui tenaient à cœur... »

Le Mémorial de la Loire vient de publier une lettre des plus énergiques de M. le baron de Rochetaillée, au sujet de l'odieux projet en faveur de la laïcisation de la charité.

Le conseiller général de la Loire se met bravement en avant ; voici quelques citations de cette lettre :

« En face de la religion persécutée et de la France trahie, un devoir s'impose aux catholiques et à tous les français : Combattre. Chacun le doit dans sa sphère d'action, si petite soit-elle.

» Il ne suffit pas de le dire, il faut le faire.

» Je viens donc, en réponse au projet du Conseil d'Etat, prévenir MM. les Curés de Saint-Étienne que, dans l'avenir comme dans le passé, je serai toujours prêt à faire la quête dans leurs églises pour les pauvres de leurs paroisses.

» Je ne crois pas m'avancer trop en déclarant que non seule-

ment des quêteurs, mais aussi des quêteuses réclameront l'honneur de défendre les droits de la Charité. Car à Saint-Etienne les femmes sont aussi vaillantes que les hommes.

» Le devoir m'impose de dégager ma responsabilité de Français et de catholique, il m'impose aussi de prévenir ceux qui m'honorent de leur confiance.

» Bien des gens se disent souvent : Quand finira donc cet état de choses ? Quand Dieu aura-t-il pitié de la France ?

» Cet état de choses finira quand Dieu combattra avec nous ; Il le fera quand nous graverons sur notre drapeau et plus encore dans nos consciences et dans nos actes la devise de Clovis : « Vive Dieu qui aime les Francs ! »

» Je crois fermement que Dieu nous aime encore ; mais à la condition, toutefois, que nous restions les Francs ! »

Cluny. — Les fêtes de Cluny se sont succédé, dit *l'Écho de Fourvières*, avec un éclat qui a dépassé les espérances. L'appel fait par l'éminent cardinal d'Autun et par la publicité locale a été entendu, ce qui prouve que l'objet de ces fêtes atteignait opportunément les âmes dans ce qu'elles ont présentement de particulièrement cher, le culte des Morts. Aussi l'enthousiasme était à son comble ; les foules respectueuses emplissaient les Églises, et offraient le spectacle d'édification le plus saisissant. Jamais, depuis les temps monastiques, Cluny n'avait vu de si imposantes cérémonies.

Avec ses riches autels, ses écussons emblématiques, ses décorations allégoriques, le sanctuaire de Notre-Dame de Cluny, déjà si riche par sa structure ogivale, était devenu une merveille qui a fait jaillir la prière. Il était aussi le cadre resplendissant où se sont déroulées les pompes du culte.

La franc-maçonnerie italienne vient de tenir ses grandes assises à Turin, sous la présidence de M. Nathan, son grand-maître. Cinq cents maçons y assistaient, représentant 300 Loges, et le Convent, inauguré le 20 septembre, a duré six jours.

Voici la liste des matières qui ont occupé le Convent :

Délibération sur le désarmement ; sur la simplification des rouages administratifs ; sur la hiérarchie ecclésiastique dont elle demande la réduction ; sur le crédit agricole, sur la participation des femmes à la maçonnerie, sur l'éducation morale et physique de la jeunesse italienne ; sur les corporation religieuses et œuvres pies ; sur l'arbitrage international.

Comme les catholiques veulent faire à la fin de ce siécle un grand hommage de foi et d'amour à Notre-Seigneur Rédempteur, le Convent a décidé de réunir l'année prochaine une grande

assemblée maçonnique à Rome pour fêter les conquêtes civiles et politiques accomplies par la maçonnerie dans le XIXe siècle. Elle a ensuite émis un vote en faveur de l'amnistie.

On voit que malgré ses dénégations, la franc-maçonnerie ne néglige pas la politique.

Le miracle de saint Janvier. — *Réplique au Petit Journal.* — Dans le *Petit Journal*, Félix Duquesnel, à propos d'un drame récent, dont le héros est Championnet, a jugé piquant de reproduire la légende vingt fois réfutée, relative à l'intervention prétendue de Championnet dans le célèbre miracle de la liquéfaction du sang de saint Janvier. Ce conte pèche par la base, et M. Duquesnel se réfute lui-même. Il dit que le prodige s'accomplit régulièrement le 19 septembre de chaque année, ce qui est très vrai ; mais il ne dit pas que Championnet ne s'empara de Naples que vers la fin de janvier (4 pluviôse 1798), ce qui est également vrai. Or, en cette saison, il n'y a jamais lieu à demander le miracle. Le clergé napolitain n'a donc pas eu à le refuser, ni le général français à le réclamer.

La légende servie à ses lecteurs par le *Petit Journal* ne se trouve dans aucun historien sérieux de la Révolution ; elle est le produit de l'imagination des romanciers. Il y a beaucoup de gens qui ne savent de l'histoire que ce qu'ils croient avoir appris au théâtre ou dans les romans, et qui continueront à dire d'un air capable, quand on leur parlera de Championnet : « Ah oui ! le miracle de saint Janvier ».

L'hydre de Lerne n'avait que sept têtes ; l'erreur en a des milliers.

Question de jurisprudence. — *Refus de l'action en révocation d'une donation pour cause d'inexécution des charges.* — Une personne, voulant acquitter une dette de reconnaissance envers une communauté religieuse, avait payé des dépenses relatives aux bâtiments d'une école communale tenue par ladite communauté. Aucune convention n'était intervenue entre cette personne et la commune, propriétaire de l'école. De son côté, la commune n'avait exercé aucune surveillance sur les travaux ; les fonds avaient été versés sans autorisation. L'école fut laïcisée ; l'action en révocation de la donation pour inexécution des conditions a été repoussée par la cour de Nancy.

Cette libéralité ne constituait pas, en effet, une donation dans le sens juridique de ce mot, puisqu'aucune des formalités légales relatives aux donations n'avait été accomplie. On ne pouvait soutenir qu'il y eût dans un pareil acte un don manuel, faute de remise à la ville des sommes payées. Mais la ville (Givet), ne

pouvant s'enrichir aux dépens d'autrui, a été condamnée à restituer à la demanderesse le montant de la plus-value procurée aux bâtiments de l'école par les travaux effectués. (V. Nancy, 29 avril 1893, Sirey, 95, II, 209. V. aussi c. civ. 931, 932, 900, 953, 954, 1375.)

(*Un jurisconsulte versaillais*).

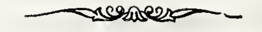
La Quinzaine. — (Paris, 45, rue Vanneau, Directeur : M. George Fonsegrive), Sommaire du n° du 16 novembre : L'autorité, la Tradition et le Développement du Dogme, R. P. de la Barre, de la Compagnie de Jésus. — Notre Père qui êtes aux cieux (roman) Isabelle Kaiser. — Fachoda et la Question du Haut-Nil (avec carte), Paul Thirion. — L'Assistance publique, Paul Souday. — Le Cinquantenaire du Dix-Décembre, J. Mantenay. — Poésie : Mirage sous bois, Varenne. — Poésies : Prière au Chevrier ; le bon Larron, Jules Chopin. — Lettres à ma cousine ; Vieilles filles, Gabriel Aubray. — Chronique politique, E. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

Abonnement — France : un an, 24 fr.; Six mois, 14 fr.; Trois mois, 8 fr. — Abonnement spécial d'un an pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques : 20 fr. — Prix de la livraison : 1 fr. 50. — Pour les Annonces, s'adresser aux Bureaux de la Revue, 45, rue Vaneau.

Vient de Paraître : chez René Haton, libraire-éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.

Prônes Apologétiques ou les objections contre la religion, réfutées d'après l'Evangile du Dimanche, par M. l'abbé Ant. Saubin, du diocèse de Grenoble. — Un fort vol. in-12, 3 fr. 50 ; franco 4 fr.

C'est surtout l'Évangile qui doit être la matière de la prédication chrétienne. L'auteur de cet ouvrage a trouvé le moyen de réfuter les objections contre la Religion tout en donnant l'explication du texte de l'Evangile de chaque dimanche et des principales fêtes C'est un travail absolument neuf qui fournira aux prêtres de paroisse des prônes d'un nouveau genre. Mgr Baunard écrivait tout dernièrement que le prêtre de paroisse doit lutter contre les erreurs et les blasphèmes répandus à profusion. La propagande libre-penseuse se fait à coups d'arguments qui concernent la création, l'origine et l'unité de l'espèce humaine, l'âge du monde, l'immortalité de l'âme, etc. Si le prêtre se tait là-dessus ou s'il apporte des solutions insuffisantes, il abdique, dit Mgr Baunard. De son côté, dans le bref adressé aux organisateurs du Congrès scientifique des catholiques, Léon XIII rappelait « qu'il faut, bon gré, mal gré, se placer en face des problèmes nouveaux qui préoccupent les esprits de ce temps ». Saint Thomas, saint Augustin, comme les premiers apologistes, ont recommandé l'étude de la science humaine, qui ouvre le chemin à la foi, qui la défend et qui la fortifie. M. l'abbé Saubin désire contribuer à remettre la saine doctrine et la véritable science sur le trône de la raison éclairée par la foi.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.




SAMEDI 26 NOVEMBRE 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 27 novembre, 1er dimanche de l'Avent, *semi-double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Jeudi, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Vendredi 2, messe au Sacré-Cœur; le soir, à 4 h., chemin de croix et salut.

— Samedi 3 décembre, fête de saint François Xavier, messe à 8 h. à la Crypte, pour l'Association de la Propagation de la Foi.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, 27 novembre, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — Vendredi soir, allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 2 décembre, exercices du premier vendredi du mois. A 6 h. 1/2, première messe. A 7 h. 1/4, messe conventuelle avec exposition du Saint-Sacrement. A 2 h. 3/4, sermon, salut. — Distribution des Billets zélateurs.

Chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres. — Dimanche 27, à 7 h. du matin, Monseigneur l'Evêque de Chartres donnera la confirmation à douze vieillards.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de la Vie et de la Piété chrétiennes, par M. le Curé de Saint-Sulpice. Un volume in-18 carré de 248 pages. Prix : 1 fr. 40. — Paris, librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

Comme le dit excellemment l'auteur dans sa *Préface*, les livres et manuels de piété abondent : notre temps en a produit plus que tout autre peut-être. Dans ce grand nombre de volumes, il est cependant difficile de trouver un ouvrage qui réalise pleinement le but qu'on s'y propose. Les uns, chrétiens seulement de ton et de langage, n'offrent qu'une compilation de prières sans doctrine; les autres négligent l'enseignement des devoirs les plus nécessaires du christianisme et parlent longuement de dévotions, louables, sans doute, mais secondaires et arbitraires. Les meilleurs enfin, difficiles à se procurer ou à lire, demeurent l'apanage du petit nombre.

Il est donc certain qu'un ouvrage qui, évitant ces défauts, dirait simplement ce qu'il faut faire pour vivre en chrétien, serait utile à la plupart des fidèles. C'est cet ouvrage que vient de publier M. le curé de Saint-Sulpice.

Après avoir défini, dans le livre Ier, l'essence de la vie chrétienne, il dit comment elle s'établit dans l'esprit, le cœur et les habitudes de tout homme qui le veut fermement; il étudie, dans le livre second, les pieuses pratiques de la vie privée; enfin, dans le livre troisième, il suit le chrétien dans les principaux actes publics de sa vie, l'éclaire, l'encourage, le fortifie.

L'ouvrage est revêtu de l'approbation de M. Captier, Supérieur général des prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice et de celle de S. Em. le Card. Archevêque de Paris.

N° 37. 26 Novembre 1898.

CONSTITUTION APOSTOLIQUE DE S. S. LÉON XIII

AU SUJET DES LOIS, DES DROITS ET DES PRIVILÈGES DE LA CONFRÉRIE DU SAINT-ROSAIRE

Léon, évêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu, pour en perpétuer le souvenir

Dès que, par un mystérieux dessein de la divine Providence, Nous fûmes élevé sur la chaire de saint Pierre, à la vue des progrès incessants du mal, Nous crûmes que notre charge apostolique nous obligeait à rechercher les meilleurs moyens de sauver les âmes, et à procurer de notre mieux la défense de l'Église et la conservation de la foi catholique. Notre pensée se porta aussitôt vers la puissante Mère de Dieu, vers celle qui a coopéré à la rédemption du genre humain, et qui est le refuge principal et assuré des catholiques au milieu des dangers. Que cette confiance soit fondée, c'est ce qu'attestent les insignes bienfaits que les hommes en ont reçus, parmi lesquels il s'en trouve un grand nombre obtenus grâce à la formule de prières, si répandue sous le nom de Rosaire, qu'elle-même a suggérée, et qui fut propagée par le ministère de saint Dominique. Les honneurs solennels décernés à la sainte Vierge sous cette forme ont été l'objet de plusieurs décrets des souverains pontifes nos prédécesseurs. Quant à Nous, marchant sur leurs traces, Nous avons traité assez souvent de la dignité et de l'efficacité du Rosaire, et dans diverses encycliques publiées à partir du 1er septembre 1883, Nous avons exhorté les fidèles à rendre, soit en public, soit en particulier, ce salutaire devoir de piété à la très auguste Mère de Dieu et à s'affilier aux confréries du Saint-Rosaire. Tout dernièrement, dans Nos lettres du 5 septembre de la présente année, Nous avons résumé et rappelé toutes ces choses, manifestant en même temps le dessein de publier une constitution au sujet des droits, des privilèges et des indulgences dont jouissent ceux qui se font inscrire dans cette pieuse confrérie. Aujourd'hui, voulant exécuter ce projet et correspondre aux vœux du maître général de l'ordre des Frères prêcheurs, Nous publions cette Constitution; Nous y passons en revue les lois que les souverains pontifes ont portées au sujet de la confrérie du

Rosaire et les faveurs dont ils l'ont enrichie, et Nous établissons les règles auquelles sera désormais soumise cette salutaire institution.

I. — La confrérie du Saint-Rosaire a été instituée dans le but d'engager un grand nombre de chrétiens, unis par la charité fraternelle, à louer la sainte Vierge au moyen de la pieuse formule de prières qui donne son nom à l'association, et à obtenir sa protection par l'union de leurs prières. C'est pourquoi, sans rechercher aucun profit temporel ni exiger la moindre somme d'argent, elle reçoit des personnes de toute condition, et les réunit par le seul lien de la récitation du Rosaire. D'où il résulte que chacune d'elles, tout en n'apportant au trésor commun qu'une faible contribution, en retire cependant un très grand bénéfice. Tandis que chaque membre de la confrérie s'acquitte actuellement ou habituellement de sa part de récitation du Rosaire, son intention embrasse tous les confrères qui font partie de la même société, et ceux-ci, de leur côté, lui rendent, à proportion de leur nombre, le même devoir de charité.

II. — L'ordre de Saint-Dominique qui, spécialement dévoué dès son origine au culte de la sainte Vierge, a institué et propagé la confrérie du Saint-Rosaire, revendique, comme par droit d'hérédité, tout ce qui concerne cette forme de dévotion.

En conséquence, le Maître général aura seul le droit d'établir les confréries du Saint-Rosaire ; quand il est absent de Rome, ce droit revient à son vicaire général ; quand il est décédé ou éloigné, c'est le vicaire général de l'ordre qui en jouit. Ainsi, les confréries qu'on voudra établir désormais ne jouiront des faveurs, privilèges et indulgences accordés par les pontifes romains aux confréries dûment érigées, qu'autant qu'elles auront obtenu un diplôme d'institution du maître général des frères prêcheurs ou de ses vicaires.

III. — Les confréries du Saint-Rosaire, qui, dans le passé et jusqu'à ce jour, ont été établies sans l'autorisation écrite du maître général, devront, dans l'espace d'un an, se procurer le diplôme exigé ; en attendant (pourvu qu'il ne leur manque que cette condition), Nous consentons à reconnaître, par notre autorité apostolique, ces confréries comme légitimes jusqu'à ce qu'elles aient reçu leur diplôme, et Nous voulons qu'elles participent à tous les privilèges, faveurs et indulgences.

IV. — Lorsqu'il y aura une confrérie à établir dans une église déterminée, le Maître général déléguera à cet effet, par la formule écrite accoutumée, un prêtre de son ordre ; s'il n'y a pas de couvent de dominicains dans la localité, il délèguera un autre prêtre agréé par l'évêque. — Il est interdit au Maître général de confier d'une manière universelle et sans limites les pouvoirs dont il jouit aux provinciaux ou à d'autres prêtres de son ordre ou de tout autre ordre ou institut étranger.

Nous révoquons la faculté accordée par Benoît XIII, d'heureuse mémoire, aux maîtres généraux de l'ordre, de déléguer d'une manière générale les provinciaux des pays d'outre-mer. Nous leur permettons cependant, s'ils le jugent utile, de donner aux prieurs, vicaires et préposés aux missions de ces provinces, le pouvoir d'établir un certain nombre de confréries dont ceux-ci devront leur rendre un compte exact.

V. — La confrérie du Saint-Rosaire peut être établie dans toutes les églises et chapelles publiques où les fidèles ont un libre accès, excepté celles des religieuses et autres pieuses femmes vivant en communauté, ainsi que l'ont déclaré plusieurs fois les congrégations romaines.

Le Saint-Siège ayant interdit dans le passé qu'il y eût à la fois dans une même localité plusieurs confréries du Saint-Rosaire, Nous renouvelons la même défense, et Nous ordonnons qu'elle soit partout respectée. Quant à présent, s'il se trouve quelque part plusieurs confréries légitimement érigées, Nous laissons au Maître général de l'ordre la faculté de décider à leur égard ce qu'il jugera à propos. Pour ce qui concerne les grandes villes, les Ordinaires pourront, comme il a été permis ci-devant, proposer au maître général la légitime érection de plusieurs confréries sous le titre du Rosaire.

VI. — Comme il n'existe aucune confrérie principale à laquelle les autres confréries du Saint-Rosaire soient tenues de s'agréger, il résulte que toute nouvelle association de ce genre, par le fait même de son institution canonique, participe à toutes les indulgences et à tous les privilèges que le Saint-Siège a accordés aux autres confréries du même nom. — La confrérie est attachée à l'église où elle est établie. Bien que les privilèges s'adressent aux personnes, néanmoins plusieurs indulgences accordées à ceux qui visitent la chapelle ou l'autel de la confrérie, comme aussi le privilège de l'autel, sont

attachées au lieu, et conséquemment ne peuvent être déplacées ni transférées sans un indult particulier du Saint-Siège. Toutes les fois donc qu'une confrérie, pour n'importe quel motif, sera transportée dans une autre église, on devra demander à cet effet une nouvelle autorisation au Maître général. Si cependant, après la destruction d'une église, on en rebâtit une nouvelle sous le même titre, au même endroit ou dans le voisinage, cette dernière, étant censée le même lieu que la précédente, jouira de tous les privilèges et de toutes les indulgences, sans qu'il soit besoin de réclamer une nouvelle érection de la confrérie. — S'il arrive qu'après l'érection canonique de la confrérie dans une église il soit fondé dans la localité un couvent et une église de frères prêcheurs, la confrérie existante devra, comme il est de droit, être transportée à l'église de ce couvent. Que si, dans un cas particulier, il semble à propos de ne pas appliquer cette loi, Nous donnons au Maître général de l'ordre la faculté de pourvoir aux circonstances comme il le jugera bon, le droit de son ordre demeurant cependant toujours entier.

VII. — Outre les règles ci-dessus fixées, et qui concernent la nature même et la constitution de la Confrérie, il sera permis d'ajouter certaines prescriptions destinées à faciliter le bon gouvernement de l'association. Il n'est nullement interdit, en effet, aux confrères de rédiger des statuts, soit en vue d'exciter quelques membres à certains devoirs de piété chrétienne, de recueillir des cotisations, si l'on veut, de se revêtir de sacs, etc. D'ailleurs la diversité de ces prescriptions ne s'oppose en aucune façon à ce que les confrères puissent gagner les indulgences, pourvu qu'ils remplissent les conditions imposées à cet égard par le Siège apostolique. Ces statuts, cependant, devront toujours être approuvés par l'évêque diocésain, et demeureront sous sa dépendance, ainsi qu'il était déjà établi par la Constitution *Quæcumque* de Clément VIII.

VIII. — L'élection des directeurs chargés de recevoir les nouveaux membres dans la pieuse association, de bénir les rosaires, de s'acquitter, en un mot, de toutes les fonctions importantes, est réservée, comme ci-devant, au Maître général ou à son Vicaire; il faudra de plus le consentement de l'Ordinaire pour les églises confiées au clergé séculier.

En vue de pourvoir le mieux possible à la bonne tenue de la

Confrérie, les Maîtres généraux lui donneront pour la diriger un prêtre exerçant quelque fonction ou jouissant d'un bénéfice dans l'église où elle doit être érigée, et les successeurs de ce prêtre dans sa fonction ou son bénéfice. Si, pour quelque motif que ce soit, on n'en peut trouver de disponible, les évêques, comme le Saint-Siège l'avait précédemment décidé, auront la faculté de désigner pour cette charge les curés actuellement en fonctions.

IX. — Comme il peut être souvent très à propos et même nécessaire qu'un autre prêtre remplace le directeur légitime, pour inscrire les noms, bénir les chapelets, et pour les autres fonctions réservées au directeur, le Maître général de l'Ordre accordera à ce dernier la faculté de subdéléguer, non d'une manière générale, mais pour chaque cas en particulier, un autre prêtre pour le suppléer, et cela toutes les fois qu'il le jugera à propos.

X. — De même, dans les lieux où la Confrérie du Rosaire et son Directeur ne peuvent être établis, le Maître général aura la faculté de désigner d'autres prêtres pour agréger à la Confrérie la plus rapprochée les fidèles qui désirent gagner les indulgences et pour bénir leurs chapelets.

XI. — La formule de bénédiction du rosaire ou du chapelet, qui est consacrée par l'usage, prescrite depuis très longtemps dans l'ordre des Dominicains, et qui est insérée dans l'appendice du rituel romain, sera maintenue.

XII. — Bien qu'on puisse en tout temps inscrire légitimement le nom des confrères, il est à souhaiter cependant que l'usage se conserve de faire la réception solennelle usitée, les premiers dimanches de chaque mois ou aux principales fêtes de la sainte Vierge.

XIII. — L'unique charge imposée aux confrères, sans qu'il y ait de ce chef aucun péché, est de réciter chaque semaine le Rosaire entier en méditant les quinze mystères.

Du reste, on devra conserver au Rosaire sa forme traditionnelle. Ainsi les chapelets ne se composeront que de cinq, dix ou quinze dizaines de grains ; aucune autre forme de chapelet ne portera le nom de rosaire ; enfin à la contemplation des mystères de la rédemption du genre humain, telle que l'usage en est reçu, on ne pourra substituer d'autres méditations, à l'encontre de ce que le Saint-Siège a depuis longtemps décrété,

c'est-à-dire que ceux qui ne méditeront pas les mystères accoutumés ne gagneront en aucune façon les indulgences du Rosaire.

Les directeurs des confréries auront soin, autant que possible, de faire réciter publiquement le Rosaire tous les jours, ou au moins le plus souvent possible, surtout aux fêtes de la sainte Vierge, devant l'autel de la Confrérie ; et on gardera a coutume approuvée du Saint-Siège de méditer chaque semaine les mystères tour à tour, de la manière suivante : les mystères *joyeux* le lundi et le jeudi, les mystères *douloureux* le mardi et le vendredi, et les mystères *glorieux* le dimanche, le mercredi et le samedi.

XIV. — Parmi les pieux usages de la Confrérie, le premier revient à juste titre à la procession solennelle qui se fait en vue d'honorer la Mère de Dieu, le premier dimanche de chaque mois, principalement le premier dimanche d'octobre. Cette pratique, en usage depuis des siècles, a été recommandée par saint Pie V, rangée par Grégoire XIII au nombre des *institutions et coutumes louables* de la Confrérie, et enfin enrichie d'indulgences par plusieurs souverains pontifes.

Afin que cette procession ne soit jamais omise, au moins à l'intérieur de l'église, là où le malheur des temps ne permet pas de la faire au dehors, nous étendons à tous les directeurs des Confréries du Saint-Rosaire le privilège accordé par Benoît XIII, à l'ordre des Frères prêcheurs, de la transférer à un autre dimanche, si, pour quelque motif, on ne peut la faire au jour marqué.

Dans les endroits où, par suite de l'exiguïté du lieu et du concours de peuple, la procession ne peut pas se déployer commodément dans l'église, nous permettons que le prêtre et les clercs fassent seuls le tour de l'église à l'intérieur, et que les confrères présents gagnent néanmoins toutes les indulgences attachées à la procession.

XV. — Le privilège de la messe votive du saint Rosaire, si souvent confirmé en faveur de l'ordre des Frères prêcheurs, sera maintenu, et même non seulement les prêtres dominicains, mais aussi les tertiaires de la Pénitence à qui le Maître général permettra de se servir du Missel de l'ordre, pourront célébrer deux fois par semaine la messe votive *Salve radix sancta*, conformément aux décrets de la Sacrée Congrégation des Rites.

Quant aux autres prêtres inscrits au nombre des confrères, ils auront le droit de célébrer, mais seulement à l'autel de la Confrérie, la messe votive qui est marquée dans le missel romain, selon la diversité des temps, et cela aux mêmes jours que ci-dessus, et avec les mêmes indulgences. Ces indulgences peuvent être gagnées même par les confrères laïques, s'ils assistent à cette messe, et si, leurs fautes étant expiées par la confession, ou par la contrition avec le projet de se confesser, ils prient Dieu dévotement.

XVI. — Le Maître général devra, le plus tôt possible, faire dresser avec le plus grand soin la liste de toutes les indulgences dont les pontifes romains ont comblé la confrérie du Saint-Rosaire et les autres fidèles qui le récitent pieusement. Ce tableau sera examiné par la Sacrée Congrégation préposée aux Indulgences et aux saintes Reliques, et confirmé par l'autorité du Saint-Siège.

Nous voulons et ordonnons que tout ce qui est décrété, déclaré et sanctionné dans la présente Constitution apostolique soit respecté de tous ceux à qui elle s'adresse, et que rien n'y soit critiqué, enfreint ou révoqué en doute sous quelque prétexte ou en vertu de quelque privilège que ce soit, mais qu'elle obtienne son plein et entier effet, nonobstant quoi que ce soit, et s'il est besoin, malgré nos règlements et ceux de la Chancellerie apostolique, les constitutions d'Urbain VIII et d'autres papes, même celles publiées dans les conciles provinciaux et généraux, nonobstant encore les statuts, coutumes et prescriptions confirmés par notre autorité apostolique ou toute autre ; à toutes ces choses, en vue de l'effet apostolique ou toute autre ; à toutes ces choses, en vue de l'effet que Nous attendons, Nous dérogeons et voulons qu'il soit dérogé spécialement et expressément, ainsi qu'à tout ce qui pourrait s'y opposer.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation 1898, le 6 des nones d'octobre, de notre pontificat la vingt et unième année.

C. Card. ALOISI-MASELLA Pro-Dat. — A. Card. MACCHI.

VISA

De Cvria I. De Aqvila e Vicecomitibvs

Loco † Plumbi.

Reg. in Secret. Brevium.

I. Cvgnonivs.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 27 Novembre au 4 Décembre.

27. 1er *Dimanche de l'Avent*, mémoire de *S. Josaphat*, martyr (du 14.)

Un bon chrétien doit, pendant l'Avent, s'exciter à un grand désir de voir N. S. J.-C. descendre au jour de Noël dans son cœur purifié, pour y régner à jamais.

A Vitepsk, en Pologne, *S. Josaphat*, martyr, de l'ordre de Saint Basile, archevêque de Polotsk, mis à mort par les schismatiques en haine de sa foi. Le pape Léon XIII a étendu son office à l'Eglise universelle en 1882. (Voyez l'*Ordo* du diocèse pour 1884, au 14 novembre.)

28. Lundi. — De la *férie*, ou *Office votif des saints Anges.*

29. Mardi. — *Vigile de S. André*, fête de *S. Saturnin*, évêque de Toulouse; mémoire de *S. Saturnin* l'ancien, martyr. — *S. Saturnin*, né à Patras, en Achaïe, fut envoyé par S. Pierre dans les Gaules. Il vint à Toulouse, et il en fut le premier évêque. Ayant été pris par les prêtres des faux dieux, il fut attaché à la queue d'un taureau furieux, qui le traîna à travers les degrés du Capitole. Le corps de S. Saturnin, d'abord enseveli là où maintenant est le sanctuaire de N.-D. du Taur, fut, depuis, transféré dans l'église qui porte son nom abrégé : S. Sernin.

S. Saturnin l'ancien était un vieillard de Rome qui fut condamné comme chrétien à travailler aux bains construits par l'ordre de Dioclétien Maximien. Le diacre Sisène, l'ayant aidé dans ses travaux, fut avec lui jeté en prison. Ils furent décapités avec deux soldats, Papias et Maur, qu'ils avaient convertis à J.-C.

30. Mercredi. — *S. André*, apôtre, double de 2e classe; mémoire de *S. Tugdual*, confesseur pontife. — *S. André*, frère de S. Pierre, au moment de la dispersion des apôtres, composa, dit-on, le deuxième article du symbole. Il alla en Achaïe à Patras, où le proconsul Egée le condamna à être crucifié. On croit que S. Saturnin, évêque de Toulouse, était le disciple de S. Jean qui vint trouver N. S. avec S. André.

A Tréguier, en Bretagne, *S. Tugdual* fut le fondateur et le premier évêque de ce siège, dont il est aussi le patron.

DÉCEMBRE.

1er. Jeudi. — *S. Eloi*, confesseur, pontife. — S. Eloi, évêque de Noyon, fut d'abord orfèvre. Dans cette condition, il fut le modèle des ouvriers. On a vanté son désintéressement et sa fidélité. Un jour le roi Clotaire II lui donna de l'or et des pierreries pour faire un trône : au lieu d'un siège, il en rapporta deux, habilement travaillés. Sous Dagobert, il fonda le monastère de Solignac, dans

le Limousin; puis celui de sainte Aure, à Paris, destiné à des religieuses. Pour ce dernier, il vint s'accuser au roi d'avoir reçu un pied de terrain de trop. Le roi dit aux seigneurs qui plaisantaient le saint: Éloi s'accuse de peu de chose, et mes serviteurs me volent, et ne songent seulement pas à s'en faire conscience.

2. Vendredi. — *Sainte Bibiane*, vierge et martyre. — Sainte Bibiane était fille et sœur de martyrs: son père *S. Flavien*, ancien préfet de Rome, exilé par Julien l'apostat, mourut accablé de toutes sortes de misères; sa mère *Sainte Dafrose* fut décapitée aux portes de Rome; sa sœur *Demétrie* tomba morte devant le juge, au moment où elle confessait avec ardeur le nom de J.-C. Sainte Bibiane restée la dernière fut fouettée avec des cordes plombées appelées scorpions; elle mourut dans ce supplice.

3. Samedi. — *S. François Xavier*, confesseur. — S. François Xavier, apôtre des Indes et du Japon, jouissait quelquefois de si abondantes consolations du ciel, qu'il était contraint d'ouvrir son habit sur sa poitrine en disant: C'est assez, Seigneur, c'est assez; épargnez votre serviteur, épargnez mon pauvre cœur qui est tout embrasé d'amour pour vous.

4. 2e *Dimanche de l'Avent.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations. — Par décision de Mgr l'Évêque de Chartres:

M. l'abbé Delaunay, curé de Meslay-le-Vidame, a été nommé aumônier de l'hospice Saint-Brice, à Chartres.

M. l'abbé Janvier, récemment ordonné, a été nommé vicaire de Bonneval.

Le 2 décembre à Loigny. — Vendredi prochain, 2 décembre, sera le 28e anniversaire de la bataille de Loigny. Comme les années précédentes, un service funèbre sera célébré dans l'église du Sacré-Cœur de Loigny pour les glorieuses victimes de cette journée célèbre. Mgr l'Évêque de Chartres assistera à la cérémonie. L'officiant de la messe de *Requiem* sera M. l'abbé Marquis, chanoine honoraire, curé-doyen d'Illiers. Le prédicateur annoncé est M. l'abbé Fonssagrive, chanoine honoraire de Chartres, directeur du cercle catholique du Luxembourg, à Paris.

Cérémonie de la Présentation. — En cette fête de la Présentation de la Sainte Vierge, fête patronale du petit Séminaire de Saint-Cheron, les offices ont été très solennels dans la chapelle de cet établissement. Monseigneur présidait la cérémonie du matin. M. l'abbé Rousseau, chanoine honoraire, curé-doyen de Voves, était le prédicateur; il a grandement édifié son auditoire en

exhortant les jeunes novices du sanctuaire à l'imitation de la Sainte Vierge.

Au soir du même jour, se faisait dans la chapelle du grand Séminaire la rénovation des promesses cléricales. Après une pieuse instruction donnée par M. le vicaire général Fournier, les directeurs du Séminaire, un certain nombre d'autres prêtres de la ville, et les séminaristes dans les ordres ou simplement tonsurés se sont approchés de l'autel et, aux pieds de leur Évêque, ont redit les promesses solennelles de leur ordination, pendant que des chants psalmodiques exprimaient les communes joies de la consécration à Dieu.

Dreux. — Le vendredi 18, nous dit la *Croix de Paris*, a été célébré à Dreux, un service pour les victimes de la bataille du 17 novembre 1870. Etaient présents : le Sous-Préfet, le Lieutenant-Colonel, le Président du tribunal de commerce, de nombreux représentants de l'armée, du comité de la Croix-Rouge et de diverses administrations.

Retraite. — Le R. P. Thomas, S. J., prêche en ce moment la retraite à l'orphelinat de Saint-Brice.

Ecole professionnelle (rue Saint-Pierre, à Chartres). — La retraite annuelle a été donnée aux jeunes filles de cet établissement, du mercredi 16 au dimanche 20 novembre. Elle a été prêchée par le P. Olu, S. J., dont la parole agréable et apostolique a touché le nombreux auditoire.

Monseigneur l'Évêque a tenu à venir lui-même clôturer les exercices, en célébrant dimanche matin la messe de communion. Il a donné ainsi aux maîtresses et aux élèves une nouvelle marque de sa haute et paternelle bienveillance. La reconnaissance de tous les cœurs s'est manifestée par les ferventes prières aux intentions du premier pasteur du diocèse.

Nogent-le-Rotrou. *Bénédiction de travaux à Saint-Hilaire.* — Dimanche dernier, 20 novembre, avait lieu à l'église Saint-Hilaire la bénédiction des travaux de restauration récemment accomplis.

Depuis huit mois à peine que M. le Curé est parmi nous, chacun sait l'activité qu'il a déployée pour l'embellissement du lieu saint. Notre église construite sur les bords de l'Huisne était d'une humidité désastreuse. La voûte en plâtre menaçait ruine et la sacristie trop étroite devenait insuffisante. M. le Curé comprit de suite les besoins urgents qui s'imposaient à son zèle.

Nous savions déjà qu'à Toury sa libéralité avait eu largement à s'exercer et qu'il y laissait un splendide autel en pierre, consacré dernièrement, comme un monument impérissable de sa bienfaisance.

Ici, il eut vite fait de conquérir les sympathies et de s'assurer le concours des bonnes volontés et de la générosité des paroissiens. C'était facile d'ailleurs avec l'aide et l'initiative d'un conseil de Fabrique qu'on pourrait souhaiter comme modèle à toutes les paroisses. Aussi la ville de Nogent pouvait admirer dimanche l'élégance, l'art, le goût et l'esprit pratique qui présidèrent à l'heureuse transformation de la voûte de l'église, à l'installation d'un calorifère qui déjà fait sentir à tous ses précieux avantages.

Le matin, à la messe, les élèves de Mlle Ballot prêtèrent le concours de leurs chants. M. l'abbé Fournier, vicaire-général, venu de Chartres pour procéder à la bénédiction liturgique des travaux, nous fit entendre une parole ardente qui, par des rapprochements ingénieux avec la vie de saint Hilaire, était sûre de rencontrer nos cœurs.

Mais le plus réconfortant spectacle nous était réservé pour le soir. Les offices, vêpres et salut solennels, au milieu d'une masse compacte d'assistants, en grande partie debout dans l'église étincelante de lumières, furent brillamment chantés par les élèves du Petit Séminaire.

Leur sympathique supérieur, M. le chanoine Verret, donna une instruction émouvante et pleine d'actualité sur la restauration des temples matériels, restauration qui est à la fois de la part des paroissiens un hommage au passé et la gloire du présent, une œuvre de bons chrétiens et de bons citoyens.

Cette liberté, cette égalité, cette fraternité, inscrites sur le frontispice de nos églises et de tous nos monuments publics, dont on parle tant , c'est là, dans la chaire de vérité, au tribunal de reconciliation, à la table sainte, qu'on les pratique vraiment.

Une quête fructueuse, le matin et le soir, dit éloquement la part active que prennent les paroissiens de Saint-Hilaire à l'embellissement de leur église, l'estime qu'ils vouent à la personne et aux œuvres de M. le Curé, et par dessus tout leur foi chrétienne.

Un Nogentais.

Les Grands jours du Collège, par M. l'abbé Joseph Tissier, chanoine honoraire, directeur de l'Institution Notre-Dame de Chartres (Paris, Victor Retaux, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, 1899).

M. l'abbé Tissier continue la publication de ses instructions morales. Après *La Parole de l'Évangile au Collège*, *Les Jeunes âmes*, *Le bon esprit au Collège*, trois volumes qui ont charmé de très nombreux lecteurs et fait du bien, nous venons d'en recevoir un quatrième qui certainement n'aura pas un moindre succès. Voici en quels termes l'auteur indique l'objet de ce nouveau livre :

«..... Aujourd'hui c'est la physionomie même d'un collège chrétien que nous voudrions présenter dans ses manifestations les

plus solennelles. Nos précédents ouvrages ont retracé la vie scolaire de tous les jours, cette vie pacifique et régulière qui est la vie essentielle au fond et qui a été l'occasion de tant d'observations et de tant de conseils pédagogiques. Mais, au collège comme partout, on sort parfois de l'intimité et de la monotonie des exercices quotidiens. La vie de l'école a particulièrement besoin d'expansion, et il y a ainsi, à côté des jours de classe, des jours de fête, des jours de liberté, des jours de recueillement aussi et des jours de deuil qui donnent leur caractère à l'éducation, qui exercent leur influence sur elle, et sur lesquels il est nécessaire de compter pour achever la formation de l'écolier. C'est le collège à ces heures exceptionnelles de tristesse et de joie, à ces « *Grands Jours* », qui apparaîtra dans ces pages... »

Un certain nombre des discours insérés dans ce volume ont été prononcés en de grandes églises, où nous avons pu les entendre ; et nous les avons entendus avec un grand plaisir comme avec une grande édification ; d'autant plus vif est notre désir de les goûter de nouveau dans une lecture solitaire et réfléchie. Nous sommes sûrs que beaucoup de personnes, dans le même cas que nous, voudront se procurer le même avantage. Toutes ces pages d'ailleurs retentissent de vraies paroles sacerdotales, de ces paroles que recherche le vrai chrétien.

Succès aux examens. — *Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou.* — M. Joseph Pasquier vient d'être reçu aux examens de la 2e partie du baccalauréat de l'enseignement classique (lettres-philosophie), avec la mention *assez bien.*

MM. Antoine de Cambourg et Joseph Martin-Fortris ont été reçus aux examens de la première partie.

MM. Aimé Chantepie, Victor d'Estrées, Joseph Projean, Pierre de Ramecourt, Ernest Taburet, ont été déclarés admissibles.

Petit Séminaire de Saint-Cheron. — La série des bacheliers de rhétorique, déjà nombreux en août dernier, a été complétée en novembre par l'admission de MM. Gautron et Couturier, maintenant élèves de philosophie au Grand Séminaire.

LE CALENDRIER SPIRITUEL DE NOS PÈRES AVANT LA RÉVOLUTION

Pour le mois de Novembre.

Le 2. A Saint-Saturnin (place des Epars), la fête des Trépassés, prédication.

Le même jour, procession de la Cathédrale à Saint-Jérôme (cimetière derrière la Cathédrale), et station à l'Hôtel-Dieu (au coin du clocher vieux).

Le 4. A Sainte-Foy, fête de saint Charles.

Au Séminaire Saint-Charles (actuellement grand Séminaire), fête de saint Charles, exposition du T. S. Sacrement dès la veille, et prédication.

Le 9. Aux Jacobins, la fête de tous les saints de l'Ordre des Frères Prêcheurs, exposition du T. S. Sacrement, et salut après complies.

Le 11. A Saint-Martin (cloître Saint-Martin), fête du patron.

Aux Capucins (Saint-Brice), fête de saint Martin.

Le 13. A Saint-Brice, fête du patron.

Le 16. Procession de la Cathédrale à Saint-Aignan, après vêpres.

Le 17. Fête de saint Aignan d'Orléans, procession de la Cathédrale à Saint-Aignan, après la messe.

Le 21. Aux Jacobins, la fête de la Présentation de la sainte Vierge, exposition du T. S. Sacrement.

A la Visitation, fête de la Présentation de la sainte Vierge, exposition dès les premières vêpres ; indulgence plénière.

Le 24. Aux Carmélites (palais de Justice), la fête de saint Jean de la Croix, exposition du T. S. Sacrement et prédication ; indulgence plénière.

Le 25. A Saint-Martin, salut du T. S. Sacrement, les litanies de l'Enfant Jésus et bénédiction.

Le 28. A Saint-Saturnin, procession de la Cathédrale, après vêpres.

Le 29. A Saint-Saturnin, fête du patron.

Procession de la Cathédrale à Saint-André, après vêpres.

30. A Saint-André, fête du patron, procession de la Cathédrale à Saint-André, après la messe.

Le dernier dimanche après la Pentecôte, fête de la Trinité d'hiver.

Le Théologal cesse de prêcher à la Cathédrale.

A Saint-Hilaire, exposition du T. S. Sacrement, dès la veille, sermon et procession ; indulgence plénière.

FAITS DIVERS

ŒUVRE DU SOLENNEL HOMMAGE. — *Programme du pèlerinage à Lourdes pour le 8 décembre* 1898.

Départ de Paris le mardi 6 décembre, à 11 h. 18 du matin, arrivée à Lourdes le mercredi 7, à 5 heures du matin. — Retour : Départ de Lourdes le vendredi 9 décembre, à 1 heure de l'après-midi, arrivée à Paris le samedi 10, à 8 h. 25 du matin.

Prix comprenant le trajet en chemin de fer, nourriture et logement à l'hôtel et nourriture même en cours de route : 2e classe,

135 fr. ; 3e classe, 110 fr. (Les pèlerins qui désireront voyager en 1re classe auront à payer un supplément de 35 fr.) Ces prix sont calculés au départ de Paris et retour; ceux qui partiront d'une station quelconque au-delà de Paris, devront l'indiquer pour obtenir une réduction proportionnelle de 30, 35 ou 40 pour 100, suivant la classe et le nombre de kilomètres. Ceux qui se joindraient en groupe en cours de route, par exemple Orléans, Tours, bénéficieront du prix de la section non parcourue. — S'adresser pour renseignements, délivrance des billets, etc., à l'*Agence Lubin*, *56*, *boulevard Hausmann*, *à Paris*, chargée de l'organisation par le Comité. La délivrance des billets sera close le 3 décembre. — Si le nombre des adhérents était suffisant, un train spécial serait demandé et dans ce cas, il y aurait une diminution notable sur les chiffres indiqués ci-dessus. Le pèlerinage sera conduit par le président et le vice-président du Comité Français.

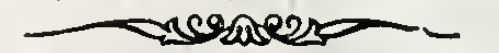
Conversion des protestants en Angleterre et en Amérique. — Diverses correspondances adressées à *l'Univers* relatent les grands progrès du catholicisme parmi les protestants en Angleterre et aux Etats-Unis.

Ce qu'il y a de remarquable en Angleterre, c'est que les conversions se font en général parmi les personnes instruites et intelligentes, appartenant aux classes justement appelées dirigeantes dans ce pays. De là, elles pénétreront dans les classes inférieures.

D'après les rapports adressés à Rome, la moyenne des conversions est désormais de mille par mois. Presque toutes les familles ont des membres catholiques.

Iles Philippines. — Dans son dernier numéro, l'*Année Dominicaine* demande à ses lecteurs des prières pour les missionnaires tombés entre les mains des insurgés et dont la situation est extrêmement douloureuse :

« Une centaine de Dominicains, entre autres Mgr Joseph Hevia, né le 24 mars 1841, profès depuis le 17 septembre 1857, évêque de Nueva Segovia, subissent, en même temps que la captivité, de mauvais traitements que la plume se refuse à décrire : souffletés, couverts de crachats, roués de coups, ils mènent une existence dont chaque minute est un martyre. Plusieurs même, et ce supplice intolérable a été infligé également à d'autres religieux, saisis par ces sauvages, ont eu le nez percé ; une corde, passée à travers cette plaie horrible, sert à leurs abominables bourreaux comme de frein pour les conduire au travail doublement atroce auquel ils sont chaque jour condamnés. »



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE
HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France et 5 fr. pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIIe ANNÉE. — DÉCEMBRE 1898.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES
(Quarante-deuxième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME-DE-LORETTE.*)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

12e Numéro — LA VOIX — Décembre 1898

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LES JÉSUITES A CAYENNE (1).

Les pages que nous écrivons sont un hommage rendu à la mémoire de vaillants apôtres qui, pendant de longues années, usèrent leurs forces, parfois même leur vie, au soulagement des malheureux déportés. Sur la liste (2) des quatre-vingt-dix jésuites qui remplirent ce laborieux ministère nous relevons des noms portés par les plus illustres familles de France. Quelques-uns, anciens élèves de l'Ecole normale supérieure, avaient préféré à la chaire brillante que leur offrait l'Université, l'honneur de venir s'asseoir au chevet des forçats pour adoucir leur cœur et leur aplanir la route du Paradis. L'esprit de Dieu souffle où il veut, et quand il passe sur une âme fortement trempée, c'est toujours vers les hauteurs du calvaire qu'il dirige son vol, car le sacrifice est toujours la vraie mesure de l'homme.

Les vingt-deux années (1852-1874) dont nous allons donner un bien maigre résumé pourraient figurer parmi les plus belles de l'histoire de l'Eglise au XIXe siècle.

Dans les jours si tristes et si sombres que nous traversons, nous serions heureux que le pâle reflet de ces dévouements déjà lointains jetât dans les âmes quelque lueur d'espérance, et réveillât quelque courage endormi. C'est notre plus grand désir ; ce serait la plus douce de nos récompenses.

(1) Cfr. : *Les Jésuites à Cayenne. Retaux.* Le travail que nous commençons n'est qu'une analyse un peu sèche de ce bel ouvrage. Les journaux ont raconté dans quelles circonstances l'auteur, le P. Mury, avait été brutalement expulsé de Metz, il y a deux ans, par ordre de Guillaume II.

(2) Parmi les religieux qui furent employés au service des forçats, nous sommes heureux de citer le F. *Rousseau,* né à *Mérouville* (diocèse de Chartres), et mort à Poitiers en 1890. Son vénéré frère occupe encore aujourd'hui un rang très honorable dans notre clergé.

Pendant bien longtemps, les grands criminels que n'atteignait point la peine de mort et qui pourtant devaient payer une dette rigoureuse à la justice humaine, furent entassés pêle-mêle dans les bagnes établis près de nos ports. Ils y étaient traités comme des animaux immondes et malfaisants (1). Rivés les uns aux autres par de solides chaînes le jour et la nuit, ces infortunés perdaient dans un tel groupement ce qui pouvait leur rester de conscience et d'humanité. Et pourtant à côté de natures vicieuses et dépravées il n'était pas rare de rencontrer des caractères généreux qui expiaient durement peut-être une heure d'égarement ou de passion.

L'Eglise s'efforça toujours d'apporter un remède à ces blessures; et des plumes bien autorisées ont raconté avec émotion les merveilles d'héroïsme que de telles misères avaient fait éclore (2).

Enfin, en 1852, le prince président Napoléon s'émut de cet état de choses. Il conçut la pensée généreuse d'enlever à ce milieu infect tant de malheureux et de les déporter à la Guyane française. En fertilisant notre colonie, ces hommes trouveraient les moyens de refaire leur réputation et de mériter les douceurs du rapatriement. Le prince comprit que la Religion serait sa meilleure auxiliaire dans cette œuvre de relèvement. Des démarches furent faites pour obtenir des aumôniers auprès de plusieurs ordres religieux; mais le nombre insuffisant des sujets ne permit pas de répondre à cette demande. Les Jésuites avaient été... oubliés. Ils allèrent spontanément s'offrir. Le 12 mars 1852, le Provincial accompagné du P. Hus (3), se rendit à l'Elysée. Il fut reçu par le prince Napoléon qui fit agréer les Jésuites comme aumôniers des déportés. Cinq religieux devaient accompagner le premier convoi; ils se rendirent aussitôt à Brest.

Le navire *La Forte* mit à la voile le 25 avril, jour du Bon Pasteur, emportant vers la Guyane plus de 700 condamnés. Ceux-ci accueillirent avec joie ces prêtres qui acceptaient volontairement de partager leur exil; les chaînes leur semblèrent moins pesantes et la patrie moins éloignée. « Vous

(1) Voir le tableau qu'a tracé le transporté Chassagnol. Ch. III.

(2) Léon Aubineau : Les Jésuites au bagne.

(3) Le P. Hus devait être supérieur des aumôniers.

serez nos pères, leur disaient-ils, et nous serons vos enfants comme au bagne. Nous vous construirons de belles églises. » Grâce au dévouement et à la douceur des aumôniers, on n'eut à regretter aucune mutinerie pendant la traversée. Deux fois par jour les Pères réunissaient leurs ouailles pour la prière publique, et le dimanche tous assistaient à la messe dite en plein air sur le pont de la frégate et chantée par les forçats eux-mêmes ; chaque soirée se terminait par la récitation des Litanies de la Sainte Vierge.

Après 24 jours de mer, en la fête de l'Ascension, on vit les *îles du Salut* (1) se dessiner dans le lointain et sortir de l'Océan comme un bouquet de verdure.

Les missionnaires furent reçus à Cayenne avec une grande affabilité par les Pères du Saint-Esprit et les *Sœurs de Saint-Paul de Chartres* (2) qui leur procurèrent, les uns un asile, les autres les objets nécessaires au culte. Quant aux forçats, ils furent laissés à l'*Ile Royale*. Séduits par la fertilité du sol et les promesses du gouverneur Sarda-Garriga, ils se mirent au travail avec enthousiasme, et en moins de quinze jours ils eurent tracé une route à travers les forêts et installé un pénitencier au sommet de l'île.

Le P. Ringot, qui par l'énergie de son caractère avait, pendant la traversée, conquis sur eux un ascendant considérable leur resta comme aumônier. Sans église et presque sans asile pour reposer sa tête, il oublie sa personne et son dénûment pour se donner tout entier à ses chers *paroissiens*. Dans l'impossibilité où il se voit d'être utile à tous il essaye de séparer le bon grain de l'ivraie. Il divise les déportés en groupes de vingt-cinq dont les membres s'engagent à se porter un mutuel secours. Au bout de quelques mois, quatre cents s'étaient enrôlés dans ces confréries volontaires ; et — le croirait-on ? — ils vinrent demander au Père d'établir parmi eux une Confé-

(1) Les îles du Salut sont situées à 10 lieues au nord de Cayenne. Elles comprennent : l'*île Royale*, l'*île Saint-Joseph* et l'*île du Diable*, devenue tristement célèbre.

(2) *Les sœurs de Saint-Paul de Chartres* étaient établies à Cayenne depuis 1722. Elles avaient aidé les anciens Jésuites dans leurs œuvres d'apostolat. Grâce au courage de leur supérieure, la Mère Catherine Peigner, elles avaient traversé heureusement la tourmente révolutionnaire ; et depuis ce moment l'histoire de la Guyane est intimement liée à la leur. Dans leurs relations les Pères de la Compagnie rendent tous hommages à leur charité et à leur dévouement.

rence de *Saint Vincent de Paul* et l'œuvre de *la Propagation de la Foi*. Le P. Ringot crut bon d'attendre encore.

Tout s'annonçait donc sous les plus heureux auspices. Un courant de sympathie et de confiance existait entre le prêtre et les déportés. Les écorces même les plus dures s'amollissaient au contact d'une si grande bonté.

Chaque dimanche, le missionnaire disait la messe dans une case ornée de feuillages et de guirlandes, et au moment de l'Elévation, les voix de ces abandonnés s'élevaient vers Celui qui pouvait seul les sauver: *O Salutaris hostia.* Les fêtes religieuses, auxquelles le Père leur laissait prendre une grande part, exerçaient sur ces natures la plus salutaire influence. Le jour de l'Assomption, le P. Ringot avait la consolation de voir bon nombre de forçats s'approcher de la Table sainte, et parmi eux vingt Indiens qui recevaient le Bon Dieu pour la première fois.

Le Seigneur avait commencé par mettre les roses à la couronne de son apôtre, les épines allaient prendre leur place. Elles poussèrent très nombreuses et très déchirantes là où rien ne les faisait prévoir.

Le gouverneur de Cayenne et les surveillants étaient des hommes polis mais sans principes religieux; ils arrêtaient, parfois même sans le vouloir, l'œuvre de l'aumônier dont ils ne comprenaient pas bien la nécessité. Ils ne croyaient pas que des hommes tombés aussi bas pussent se relever, et mettaient au compte de l'hypocrisie ce qui n'était qu'un changement véritable. Sarda-Garriga, non content de refuser à l'aumônier les objets nécessaires au culte, prêta facilement l'oreille aux dénonciations. La correspondance du jésuite fut surveillée, et le gouverneur ne rougit pas d'emprunter la main d'un déporté pour arracher au prêtre une lettre dont il ne devait pas violer le secret. Les forçats eux-mêmes, dont il avait trompé l'attente, se révoltèrent, et il fallut renouveler les ignominies du bagne. Enfin le climat meurtrier enfanta des fièvres nombreuses. Un an à peine après son arrivée à l'Ile Royale, le P. Ringot avait enterré près de trois cents victimes (1). Lui-même se sentit bientôt atteint; ses supérieurs le rappelèrent alors à Cayenne.

(1) « J'ai la confiance, écrit-il, et l'affection de mes pauvres transportés. Ils m'ont connu à Brest et c'est ce qui les attache à moi. J'en ai enterré environ trois cents, et pas un qui n'ait reçu les sacrements à la mort. »

Les navires qui arrivaient de France amenaient toujours des convois de forçats, et bientôt l'île Royale devint insuffisante pour les recevoir. Force fut donc d'installer d'autres pénitenciers à l'*Ile Saint-Joseph* et à l'*Ilet-la-Mère* (1). Les Jésuites demandèrent et obtinrent d'accompagner les prisonniers dans leurs nouvelles résidences. A l'Ile Saint-Joseph, le P. Liaigre ne fit que passer. Miné par la fièvre, il fut contraint, après trois mois, de reprendre le chemin de la France.

Le P. Herviant reçut la difficile mission des *détenus politiques* à l'Ilet-la-Mère. Ces malheureux sans foi, sans espérance, ulcérés par les revers, furent impitoyables à l'endroit du religieux. Ils épièrent ses actes, calomnièrent ses intentions, traitant sa douceur d'hypocrisie; et leurs orateurs réussirent à faire le vide le plus complet autour de sa personne. Trois mois durant, l'âme sensible du prêtre fut soumise à cette torture, trois mois! pendant lesquels il n'enregistra pour toute consolation que le baptême d'un protestant. Cependant jamais une plainte ne sortit de sa bouche. Ses lettres témoignent d'un grand calme intérieur. « Ne me plaignez pas, écrit-il, ne plaignez pas le *Bienheureux*. J'ai trouvé ici ce qu'il me fallait: l'isolement et la souffrance. O Cayenne que j'aime, il me semble que je perdrais tout en te perdant! Ici on touche la croix, on la savoure,.. Jamais les délices humaines ne présenteront de pareilles douceurs. » Ne croirait-on pas vraiment entendre les accents d'un saint André en face de sa croix: *O bona crux?* « Je ne méritais pas, écrit-il à un autre, l'honneur de la mission la plus sublime qui puisse se rencontrer, parce qu'elle est la plus crucifiante! » Peu à peu les haines vinrent se briser contre tant de vertu! Les condamnés consentirent à lui parler. Quand il les savait malades, il rôdait autour de leur case, comme une mère auprès de son enfant, épiant le moment favorable de s'approcher d'eux. Mais le chemin de la Croix qu'il montait lentement et courageusement depuis quelques mois était achevé. Diéu l'appelait aux joies du Thabor. Consumé par la fièvre, il mourut à Cayenne le 12 juin 1853 le sourire sur les lèvres. Il avait 43 ans. Il ouvrait le sillon sanglant où d'autres allaient bientôt se coucher.

(*A suivre*). J. P.

(1) L'*Ilet-la-Mère* est un petit îlot aux portes de Cayenne; sa fertilité l'a fait nommer : le *Paradis de la Guyane*.

LE TRIOMPHE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

En l'an 1305, l'Université de Paris était vivement agitée. La doctrine de l'Immaculée-Conception en était la cause ; car elle comptait des adversaires nombreux et surtout redoutables par leur talent et leur réputation. Émus de ces conflits et voulant y mettre fin, le Pape ordonna qu'une discussion publique aurait lieu dans cette Université en présence de ses légats. Les Frères Mineurs, partisans déclarés du privilège de Marie, désignèrent l'un d'entre eux appelé Frère Jean Duns Scot pour défendre leur thèse. Ce jeune religieux, alors âgé de 31 ans, était originaire de la Grande-Bretagne et avait déjà soutenu une thèse fameuse en l'honneur de Marie Immaculée à la célèbre Université d'Oxford il y avait peu de temps, ce qui lui avait fait décerner le titre de Docteur de Marie. Aussi, au jour fixé pour la controverse, vit-on accourir une multitude de docteurs. Duns Scot, l'invincible champion de Marie, se dirige, en compagnie de ses frères, vers la Sorbonne où devait avoir lieu la discussion. Plaçant toute sa confiance en Dieu et dans sa glorieuse Mère, dont il allait défendre les prérogatives, le saint religieux se prosterna devant une statue de la Vierge Immaculée et lui adressa cette humble prière :

« Vierge sacrée, daignez me permettre de publier vos louanges ; donnez-moi la force de triompher de vos ennemis ! » Et voilà que la statue de Marie se penche doucement vers lui comme pour l'assurer que sa prière était exaucée.

Encouragé par ce gage de la protection céleste, Scot se présenta à l'illustre assemblée ; dès qu'il parut en chaire, on s'étonna de sa jeunesse, et plusieurs jugeaient qu'il y avait de la présomption de sa part à vouloir lutter contre tant de docteurs qui avaient blanchi dans les sciences sacrées. Scot expose, avec une modeste assurance, le sujet de la controverse, et demande ensuite ce que l'on avait à opposer au privilège de Marie. Plus de deux cents docteurs se lèvent tour à tour pour combattre sa thèse ; quand tous ont donné leurs objections, Scot parle à son tour ; il reprend d'abord, en les résumant, les deux cents arguments présentés par ses adversaires. Avec une mémoire vraiment prodigieuse, il les répète tous, dans l'ordre où ils avaient été exposés ; il les résout ensuite, un à un,

explique les textes de l'Écriture, des Conciles et des Pères qu'on lui avait opposés, établit le vrai sens qu'il faut leur donner, et prouve qu'ils ne sont pas contraires au privilège de Marie. Il n'y eût pas d'équivoque qu'il ne démêlât, pas de sophismes qu'il ne détruisît, pas de raisons auxquelles il ne répondît victorieusement. Les docteurs, les étudiants, tous les membres de cette auguste assemblée l'écoutaient dans un silence profond, admirant ce vaste savoir pour lequel les sciences sacrées n'ont pas de secret.

Quand il eut réduit à néant tous les arguments de ses adversaires, le docteur franciscain exposa les arguments qui militent en faveur de l'Immaculée-Conception de Marie ; il développa sa thèse avec tant de clarté et de profondeur, il la soutint avec des arguments si forts et si convaincants, que ses adversaires ne purent rien lui répondre. Scot se tut et attendit ; le silence qui régnait sur tous les bancs proclamait assez haut la victoire du docteur de Marie et la défaite de ses adversaires.

Le combat était terminé ; les légats se levèrent et une immense acclamation se fit entendre, de tous les points de la salle, en l'honneur de Marie-Immaculée et de son invincible défenseur. L'humble fils de Saint-François s'enfuit pour se soustraire à ce triomphe et alla s'enfermer dans son couvent.

Le lendemain, les docteurs de l'Université de Paris s'assemblèrent sous la présidence des légats. Il fut résolu que la doctrine de Scot sur l'Immaculée-Conception serait enseignée dans l'Université, que la fête en serait célébrée tous les ans avec une grande pompe, et que le titre de docteur subtil serait décerné à Duns Scot. Plus tard, il fut décrété que personne ne serait promu au grade de licencié et de docteur, s'il ne s'engageait, par serment, à enseigner et à défendre le mystère de la Conception Immaculée de la Très-Sainte Vierge. Le Souverain Pontife écrivit au jeune docteur pour le féliciter de son triomphe et lui confirmer le titre honorifique de Docteur subtil que l'Université lui avait décerné, pour manifester ce qu'il y avait de pénétrant et de perspicace dans le regard de cet aigle qui faisait sa gloire.

LOIGNY. — Une rectification historique

Dans son numéro du 10 juillet 1898, sous ce titre : « Une réponse nécessaire, ceux qui se font tuer », — le *Gaulois* a publié un arti-

cle de M. André de Batz, qui, faisant justice des attaques de l'*Aurore*, le journal de Zola, à propos de l'armée de Condé, établissait que de tout temps la noblesse de France avait payé largement sa dette de sang sur tous les champs de bataille contre l'étranger. — Mais dans cet article et à propos de la guerre de 1870, établissant le bilan des membres des grandes familles tombés à l'armée de la Loire, M. de Batz écrivait à deux ou trois reprises : « *mort à Patay, la charge de Patay* ».

M. Paul Druet, qui s'est constitué le défenseur de Loigny contre Patay, et qui espérait que c'était un procès définitivement jugé depuis 1893-1894, a écrit au *Gaulois* pour protester contre cette légende si difficile à détruire ; et comme c'est surtout dans les histoires religieuses de la guerre de 1870 que l'on parle de la bataille de *Patay*, de la charge héroïque des zouaves de Charette à *Patay*, nous croyons aider à la vérité de l'histoire en enregistrant cette protestation, parue dans le numéro du 17 juillet.

On ne s'est jamais, nous dit notre correspondant, battu à Patay le 2 décembre 1870. M. Auguste Boucher, le premier historiographe de la bataille en 1871, l'a justement appelée bataille de Loigny. En 1889, M. l'abbé Sainsot, curé doyen de Terminiers, dans une brochure intitulée : « *Loigny ou Patay ?* »., a fait justice de la légende de Patay. Cette brochure était contresignée des maires de toutes les communes où l'on se battit le 2 décembre 1870 : ils attestaient que « *pour la vérité de l'histoire, le nom de Loigny est le seul qui convienne à cette sanglante journée* ».

Monseigneur Baunard, dans la vie du général de Sonis ; le colonel Maillard (aujourd'hui général commandant l'Ecole de Saint-Cyr), « *Quelques mots sur la guerre en Beauce, grandes manœuvres de* 1894 » ; le commandant Rousset, de l'École de guerre, *Histoire de la guerre franco-allemande, les armées de province* ; le commandant Sergent (Grenest) « *l'armée de la Loire* », tous les écrivains impartiaux ont rendu à Loigny la gloire qu'il a si chèrement achetée.

Il n'y eut rien à Patay le 2 décembre 1870 en dépit de la légende.

C'est, il est vrai, de là que partirent les zouaves pontificaux ; mais leur charge héroïque a eu lieu à l'entrée du bourg de Loigny, à douze kilomètres de là, vers quatre heures du soir. Tout le 16e corps d'armée et une partie du 17e s'y battaient depuis le matin.

Voici du reste comment le Mémoire présenté en 1893 à l'Académie française, et qui aboutit en 1894 à l'attribution d'un prix Montyon de 2.500 fr. à M. l'abbé Theuré, chevalier de la Légion d'honneur, curé de Loigny, s'exprimait à cet égard. Ces lignes ont une importance DÉCISIVE, car elles sont signées de Mme la générale de Sonis, *du général baron de Charette*, de Mgr Lagrange, de Mgr d'Hulst,

du colonel de Fouchier, de M. Paul Deschanel, député d'Eure-et-Loir, actuellement Président de la Chambre, du comte Lavedan, du général Barry, etc. :

» Point n'est besoin, n'est-ce pas, de rappeler à vos cœurs de » Français les douleurs de cette année néfaste et les lugubres » étapes de cette lutte soutenue par les troupes improvisées qui, » après Sedan et Metz, restèrent la dernière sauvegarde de la » patrie, sur la Loire ?...

« La bataille de Loigny fut un des épisodes les plus sanglants » de cette résistance ; et quoique, pendant longtemps, cette jour- » née ait été appelée improprement bataille de Patay, M. Auguste » Boucher, etc... *ont restitué à Loigny la gloire légitime et chère-* » *ment conquise d'avoir donné son nom à la bataille du* 2 *décem-* » *bre* 1870. »

Donc c'était la bataille de Loigny et non de Patay. C'est la petite commune d'Eure-et-Loir à qui appartient la gloire attribuée à tort au chef-lieu de canton du Loiret.

(Voir l'article intitulé : *Une fausse légende* de M. Ph. de Granlieu, *Figaro* du 31 mai 1894; le numéro du *Petit Journal* du 27 septembre 1894 ; le supplément du *Figaro* du 17 août 1895 : « *la bataille de Loigny et le 37e de marche* ; l'article de M. Cornély dans le *Gaulois* du 2 décembre 1895).

Hommage à St Francois Xavier (*Le 3 décembre*)
Lettre à l'encre de Chine.

Là-bas, là-bas, au fond des plaines
Où tremblent les bambous fleuris ;
Où, comme des corbeilles pleines,
Flottent les verts îlots de riz ;

Près du Yang-tsé-Kiang qui chemine,
De brume bleue enveloppé,
Se cache une pauvre chaumine,
Dans un pauvre pli du Hou-Pé.

Au temps où le thé sous sa feuille
Voit éclore ses bourgeons blancs ;
Où le coton, qu'en hâte on cueille,
Jette au vent ses flocons tremblants ;

Dans la maisonnette champêtre.
Qui sous les rotangs se blottit,
Un soir, un enfant vint à naître,
Pâlot, haletant, tout petit.

La mère cria : « Qu'on le vende !.. »

Le père, l'entourant un peu
D'herbe, de joncs et de lavande,
L'emporta vers le Fleuve-Bleu.

Un chrétien passsait d'aventure ;
Il aperçut l'homme ; il comprit,
Et par lui, l'humble créature,
Devint l'élu de Jésus-Christ.

Quand — pour vingt sapèques de cuivre —
L'eau sainte eut coulé sur son front,
Le pauvret oublia de vivre :
Il prit l'essor ; son vol fut prompt ;

Si prompt, qu'il ne fit nulle pause
Au vaste Empire du milieu...
Or, un enfant sait toute chose,
Dès qu'il entre chez le Bon Dieu.

Le pauvret, avec un sourire,
Dit au seuil du ciel : « Me voici !...
Donnez un pinceau pour écrire,
Et de l'encre de Chine aussi. »

Puis, sans une seule rature,
Il couvrit une page, ou plus ;
Et mit au bas sa signature :
Moi, *Ya-mi-lou*, chez les Elus. »

Sa lettre, encore toute moite,
Avec un timbre en croix dessus,
Il la déposa dans la boîte
Des Courriers du Seigneur Jésus.

Cette épître, en chinois classique,
La comprendrez-vous ?... Je ne sais ;
Alors, m'aidant d'un fort lexique,
Je vous la traduis en français :

« Aux bons petits chrétiens de France,
Moi, des élus le benjamin,
Je fais, d'en haut, la révérence ;
Et j'écris, sur blanc parchemin.

» Petits frères, sans vous connaître,
Je vous aime et je vous le dis,
Moi qui juste en venant de naître,
Suis parti pour le paradis.

» C'est grâce à vous, que je vais vivre,
Sans plus mourir, en ce beau lieu :

Grâce à vos sapèques de cuivre
J'habite au Palais du Bon Dieu.

» C'est de votre main blanche et rose,
Que le salut vient jusqu'à nous ;
Des sapèques ! c'est peu de chose,
Car vingt sapèques font... deux sous ;

» Donnez vos sapèques de France,
Aux petits Chinois nouveau-nés ;
Pour nous, c'est vie et délivrance :
Pour vous aussi ; donnez, donnez !

» Sur ces registres de lumière,
Un Ange (Oh ! je l'ai vu : c'est sûr) ;
Ajoute : *Indulgence Plénière*,
A vos noms soulignés d'azur.

» Vos sous se transforment en rentes
Chez le bon Ange trésorier ;
Vos désirs, en fleurs odorantes,
Vos pleurs, en feuilles de laurier.

» Levez vos yeux pleins d'espérance ;
Voyez : je souris, j'applaudis !
Donnez des sapèques de France,
Pour enrichir le Paradis. »

Au bas de sa page si belle,
L'enfant signa ; puis au-dessous,
Il mit : « *Post scriptum* ; on rappelle
Que vingt sapèques, c'est deux sous. »

P. V. Delaporte. S. J.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 4 au 11 Décembre.

4. IIe *Dimanche de l'Avent.* — Au commencement de l'année ecclésiastique, il n'est pas inutile de dire qu'elle se divise en cinq parties principales, savoir : le temps de l'Avent, le temps de Noël, le temps du carême, le temps pascal et le temps d'après la Pentecôte. (Nouveau catéchisme.)

L'année ecclésiastique représente d'abord toute l'histoire de N. S. J.-C. L'Avent en particulier rappelle J.-C. attendu. Le temps de Noël, le temps du carême, le temps pascal rappellent son passage ici-bas. Le temps d'après la Pentecôte figure l'établissement de son règne sous l'impulsion et la direction du S. Esprit. Le dernier

dimanche de la Pentecôte annonce, d'après l'évangile de la messe, son dernier avènement. (Petit catéchisme liturgique.)

5. Lundi. — *Sainte Barbe*, vierge et martyre; mémoire de *S. Sabas*, abbé. — Née à Nicomédie, sainte Barbe reçut une brillante éducation, de maîtres célèbres au nombre desquels fut, dit-on, Origène, qui l'instruisit secrètement du mystère du christianisme et la baptisa. Son père ayant su qu'elle était chrétienne la soumit aux plus horribles tourments. Armé d'une épée, il la poursuivit à travers les rochers, qui s'entrouvrirent sur son passage et la dérobèrent à sa fureur. On dit qu'ayant été enfin découverte, elle fut immolée par ce père barbare. Sainte Barbe eut pour compagne de son martyre une sainte femme nommée Julienne.

S. Sabas, originaire de Cappadoce fonda un monastère en Palestine, dont il fut abbé. Il combattit les Eutychéens, et alla même à Constantinople pour se plaindre à l'empereur qui les favorisait. Celui-ci, ayant vu une auréole de lumière au-dessus de la tête du saint, lui accorda tout ce qu'il demandait, mais pour peu de temps, hélas! car il revint bientôt à ses premiers sentiments.

5. Mardi. — *S. Nicolas*, évêque. — S. Nicolas, né à Patare, ville de Lycie, hérita de ses parents une fortune considérable qu'il distribua en bonnes œuvres. Il dota trois filles d'un gentilhomme, tombé dans la misère, et les sauva ainsi de la prostitution. Il fut fait évêque de Myrhe, à cause de ses vertus; en cette qualité, il assista au concile de Nicée, et là, nous rapporte S. Antoine, ayant entendu Arius déclarer Dieu le Fils moindre que Dieu le Père, il s'indigna contre l'hérésiarque et le souffleta. S. Nicolas est invoqué contre les accidents du feu, et dans les pertes d'argent que l'on éprouve.

7. Mercredi. — Vigile de *l'Immaculée-Conception*. — *S. Aignan*, évêque de Chartres. — S. Aignan successeur de S. Martin le Blanc sur le siège de Chartres, donna un bon exemple, en laissant son patrimoine à son église. Il voulut, par sa libéralité, augmenter l'honneur, le culte de la Vierge immaculée, dans son temple, le plus saint de tout l'univers, et si renommé par le grand concours et la dévotion de tous les peuples de la terre.

8. Jeudi. — *Immaculée-Conception de la T. S. Vierge*, double de 1re classe avec octave. — L'Eglise a institué cette fête pour honorer l'instant où l'âme toute pure de Marie fut unie à son corps. — Marie a été conçue sans péché. Ce beau privilège n'était-il pas dû à la fille de Dieu le Père, à la Mère du Fils, et à l'épouse du S. Esprit? Ne convenait-il pas que celle qui devait enfanter le Sauveur du monde, le Saint des saints, fût elle-même sans la moindre souillure?

9. Vendredi. — *S. Ambroise*, évêque et docteur de l'église (du 7.)

— Un jour S. Ambroise se trouvant à Rome pour un concile convoqué par le pape S. Damase, entra dans une hôtellerie et demanda à son hôte s'il n'avait rien qui l'inquiétât : Celui-ci répondit qu'il n'avait jamais eu d'adversité. Le saint se souvenant de ces paroles de Job: Ils passent leur vie dans l'abondance, et tout à coup ils tombent dans les enfers, dit à ses compagnons par une inspiration divine : Sortons d'ici de peur d'être enveloppés dans la ruine de cette famille. A peine furent-ils sortis que l'hôtellerie s'écroula sur tous ceux qui étaient dedans.

10. Samedi. — *Translation de la Sainte Maison de Lorette*, double majeur; mémoire de *S. Melchiade*, pape et martyr. — La *santa casa* de Lorette, c'est la sainte maison de Nazareth, transportée de la Palestine en Italie, par le ministère des anges. Dans cette maison vénérable s'accomplirent de grands mystères:

Là le Verbe s'est fait chair dans le sein de Marie. Là Jésus passa trente années de sa vie avec Marie et Joseph, nous donnant l'exemple de l'obéissance, de l'humilité, de l'amour du travail et de la vie cachée ; vertus dont le monde a si grand besoin!

S. Melchiade, successeur de S. Eusèbe sur le siège de Rome tint un concile contre les Donatistes qu'il condamna: Constantin répondit aux hérétiques qui sollicitaient son adhésion à leur parti: Comment voulez-vous que je vous juge, moi qui dois être jugé par J.-C. ? et il les renvoya au jugement du pape.

11. 3e *Dimanche de l'Avent*, *Gaudete* ; mémoire de *S. Damase*, pape.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Ont été offerts à Notre-Dame de Sous-Terre pour son église, une garniture d'autel, des purificatoires, deux beaux lustres.

Lampes. — 86 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en novembre, savoir: devant Notre-Dame de Sous-Terre, 66 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant saint Joseph, 2; devant sainte Anne et saint Joachim, 1; devant saint Antoine, 1 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant le Sacré-Cœur, 6.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à Notre-Dame de Chartres, en novembre, 48 enfants, dont 17 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Ont dit la sainte messe à la crypte, en novembre, des prêtres appartenant aux diocèses suivants: Chartres, Paris, Orléans, Perpignan, Tours, Saint-Flour, Nevers, Locbaa de Cuba (Amérique).

Nomination. — M. l'abbé Geslin J., curé de Manou, est nommé curé de Meslay-le-Vidame.

La fête de l'Immaculée Conception. — L'accroissement de splendeur donné à cette fête dans la cathédrale de Chartres en 1854, à l'occasion de la proclamation dogmatique qui avait lieu à Rome, fut considéré comme une règle pour l'avenir. Voilà quarante-quatre ans écoulés depuis la belle manifestation dont nous parlons; elle est restée présente à notre mémoire, et nous avons le bonheur de constater que, chaque année depuis le 8 décembre 1854, les Chartrains, dévots serviteurs de Marie, ont voulu montrer la même fidélité aux mêmes hommages attendus par la Vierge Immaculée.

En 1898, ils auront certainement encore, dans l'insigne église de leur auguste Patronne, la ferveur de prières que commande à nos cœurs une pareille fête. On les verra nombreux, non seulement aux messes basses, mais à la *Grand'messe* et aux offices du soir.

Tous, à cette occasion, prenons la résolution d'implorer chaque jour, par une salutation spéciale à la Vierge sans tache, le secours du ciel. Un exemple à l'appui de cet avis.

Dans une lettre datée du 27 août 1865, M. le chanoine Ychard, écrivant de Tarbes à sa mère et à sa sœur qui attendaient de ses nouvelles à Chartres, leur disait sa joie d'arriver le lendemain à Lourdes, et il ajoutait ces lignes : Il y a onze ans, j'ai établi à la Maîtrise l'usage qui subsiste encore, d'honorer la Conception Immaculée de Marie par une invocation que l'on répète quinze à vingt fois chaque jour. Je ne suis qu'un... [1], c'est bien sûr, mais la Sainte Vierge est si bonne qu'elle récompensera, je crois, d'une manière sensible ce que j'ai fait pour elle en cette circonstance... »

Oui, la Sainte Vierge a bien récompensé la dévotion de son chanoine chartrain. Elle tiendra compte à tous ses serviteurs de leur zèle à honorer le titre privilégié d'Immaculée. L'Œuvre des Clercs de N.-D. de Chartres se trouve bien de sa fidélité quotidienne à l'acte pieux que lui suggérait son fondateur et premier supérieur en 1854.

Prédicateurs. — On nous annonce comme prédicateurs : pour la retraite de la Conférence de Saint Vincent de Paul et aussi l'Assemblée de charité du 18 décembre, en faveur des pauvres soutenus par la Conférence, M. l'abbé Colombier, chapelain des Dames blanches, — pour la fête de l'Immaculée Conception, M. l'abbé Thoret, vicaire de la Cathédrale d'Orléans, — pour la fête de Noël, le R. P. de Saint-Maixent, S. J.

(1) Nous n'osons reproduire le mot, que plus d'un lecteur trouverait étrange, comme expression trop familière d'une profonde humilité (Note de la Rédaction).

A côté des sermons, dont a parlé notre dernier Supplément, nous aurions bien volontiers, si nous eussions été informé à temps, signalé une prédication d'une autre forme, comme le peuple est à même d'en entendre parfois aujourd'hui, une de ces instructions qui éclairent le travailleur sur ses vrais intérêts et en même temps dirigent ses pensées vers les choses supérieures de la religion. — M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire, curé de Beaumont-les-Autels, a fait, le 21 novembre, à Chartres, une conférence populaire sur : Les corporations ouvrières au XIII[e] siècle. « En nous présentant, dit la *Croix*, l'historique des ces intéressantes associations, véritable Syndicat mixte, des patrons et des ouvriers, le conférencier a bien indiqué que personne ne demandait pour le XX[e] siècle une reproduction exacte des œuvres du treizième, mais qu'il nous suffirait, pour la réglementation chrétienne du travail, d'emprunter aux corporations du moyen-âge leurs principes économiques. La reconstitution sous une forme très moderne des corporations ouvrières inventées (comme toutes les œuvres sociales du reste) par le Catholicisme sera le seul moyen à opposer à l'envahissement du socialisme. »

La Sainte-Cécile. — Nous sommes heureux de voir en honneur le culte de sainte Cécile, patronne des musiciens. Nous voulons espérer que, partout où lui sont adressés des hommages publics, sa tutelle fera craindre et détournera souvent les profanations d'un art si beau quand il reste pur, si utile quand il rassérène et élève les âmes, toujours béni quand il glorifie le Seigneur. En exprimant ces pensées, nous croyons entrer dans les vues des recteurs de paroisses qui accueillent avec empressement les demandes de solennités musicales dans leur église à l'occasion de la fête de sainte Cécile. — A Saint-Pierre de Chartres et à Saint-Pierre de Dreux, une solennité de ce genre avait multiplié les assistants pour la messe dominicale, le 20 novembre. Dimanche dernier, 27, la paroisse de *Prunay-le-Gillon* avait, elle aussi, son église bien remplie et son office bien chanté. L'Orphéon, fondé depuis un an par M. Dauvilliers et toujours dirigé par lui, était là ; ses quarante exécutants, nous dit un témoin connaisseur, ont fait entendre une messe d'une excellente composition et d'une exécution très soignée.

M. l'abbé Métais, chanoine honoraire, venu de Chartres sur l'invitation de M. le Curé pour donner un sermon de circonstance, a complimenté les musiciens et charmé toute l'assistance en célébrant surtout l'harmonie des âmes unies à Dieu par l'accomplissement de sa loi, l'harmonie des cœurs dans la charité, les harmonies célestes auxquelles nous doit préparer une vie chrétienne.

Succès aux examens — *Institution Notre-Dame.* — *Année scolaire* 1897-1898. — Ont été reçus au baccalauréat classique, 1re partie :

MM. Eugène Boulanger, André Clément, Marcel Franchet, Paul Durand, Pierre Pelletier, Charles Jayet, Emile Marchon, Michel Prévoteau (*Mention assez bien*). — MM. Etienne Fabre et Marc Simon *admissibles*.

Au baccalauréat moderne, 2e partie, Lettres-Philosophie :

M. Alexandre Dupont.

Au baccalauréat classique, 2e partie, Lettres-Philosophie :

MM. Yves Delaporte (*Mention assez bien*) Georges Pivert ; Frédéric de Saint-Laumer (*Mention assez bien)* Louis Leblanc (*Mention assez bien*) Hubert Renault, Pierre Cintrat (*Mention assez bien)* Etienne Nollet, Stanislas Gierszynski.

— Outre ces élèves de la maison, plusieurs élèves des cours de vacances ont également été reçus, qui ont reporté à leur établissement l'honneur de leur succès. —

Le Messager de la Beauce et du Perche. — Almanach amusant, instructif et moral, que ses succès d'un long passé recommandent suffisamment. Prix : 40 centimes. Remises proportionnées au nombre des demandes : par.12, 25, 50, 100 exemplaires. S'adresser à M. L'anglois, libraire, à Chartres.

Suppléments. — Voici les sujets traités dans les suppléments de la Voix en novembre :

Sommaire du 5 : Au ciel on se reconnaît — Nouvelles théories sur la construction des porches latéraux de la cathédrale de Chartres — Lettre du P. Maillard, missionnaire chartrain — Semaine liturgique — Chronique diocésaine : Fêtes de la Toussaint ; Retraites à Saint-Aignan, à la Providence. — Un bon livre (Louis Chifflet) — Faits divers.

Sommaire du 12 : L'organisation ecclésiastique. Les Chanoines — Le P. Honoré Laval, missionnaire chartrain — Semaine liturgique — Chronique diocésaine : Retraites et mission. — Œuvre du dimanche. — Noces d'or à Rouvray-Saint-Florentin ; Les marguilliers de Mézières-au-Perche ; Les séminaristes conscrits ; Les conscrits de Brunelles ; L'adoration à Bon-Secours ; Le livre de M. Belleville sur la Conversion de M. Huysmans. — Nécrologie : M. l'abbé Brisset. — Faits divers.

Sommaire du 19 : Nos ennemis et les écoles — Le P. Honoré Laval (suite) — Semaine liturgique — Chronique diocésaine : Sœurs de Saint-Paul partant pour la Chine ; Messe à la cathédrale pour les conscrits ; Retraites ; Cérémonies à Morancez, à la Chapelle-du-Noyer, à Houville, à Pontgouin, à Marboué ; L'œuvre domini-

cale à Nogent-le-Rotrou ; Le chant des fidèles à l'église — Faits divers.

Sommaire du 26 : Constitution apostolique sur les Confréries du Rosaire — Semaine liturgique — Chronique diocésaine : Nominations (M. Delaunay à Saint-Brice, M. Janvier, vicaire à Bonneval) ; Annonce du service de Loigny ; Retraite ; Service pour les victimes de la bataille de 1870, à Dreux ; École professionnelle à Chartres ; Bénédiction des travaux à l'église Saint-Hilaire de Nogent ; Les Grands Jours du Collège, livre de M. l'abbé Tissier ; Nouveaux bacheliers des Petits Séminaires. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Veuillez inscrire mes remerciements à N.-D. de Chartres pour une grâce due à sa puissante intercession. (X., à G., diocèse de Chartres).

2. Je demande un abonnement à la Voix ; c'est pour remplir une promesse que j'avais faite à N.-D. en me recommandant à son intercession pour une grâce que je viens d'obtenir. (L. A., à Paris).

3. Reconnaissance à notre Bonne Mère, N.-D. de Chartres, pour deux témoignages de sa protection maternelle ! (A., à C., diocèse de Chartres).

4. Une messe d'action de grâces, s. v. p., pour un bienfait signalé de la Très Sainte Vierge, à qui je m'étais fait spécialement recommander dans sa basilique chartraine ! (M., à P., diocèse de Séez).

5. Notre malade a éprouvé sans retard le bienfait de la protection de N.-D. Aussi je vous demande une messe et un cierge dans son sanctuaire. (T., à M., diocèse de Chartres).

6. Une messe et une lampe pour un mois, s. v. p. ! — Nous voulons témoigner à N.-D. de Chartres notre vive reconnaissance pour la guérison obtenue. (C. R., diocèse d'Avignon).

7. Je vous prie de faire célébrer une neuvaine de messes à notre intention. Notre cher malade a ressenti les effets de la protection de N.-D. de Chartres. Continuez de nous recommander à cette Bonne Mère. (C., diocèse de Quimper).

8. N.-D. a protégé visiblement notre enfant. Qu'elle continue de bénir notre famille ! (A. C., à L., diocèse du Mans).

9. Une lampe pendant neuf jours, s. v. p., comme marque de notre reconnaissance envers N.-D. de Chartres ! (B., à M., diocèse du Mans).

10. En action de grâces d'une guérison obtenue par l'intercession de N.-D. de Chartres, je demande une neuvaine de prières, par les clercs et les Associés de l'Archiconfrérie. (M., à O., diocèse de Bayonne).

11. Nous voudrions une messe en l'honneur de N.-D. de Chartres, qui nous a exaucés dans la demande d'une chose importante, (D., diocèse d'Orléans).

12. Pour ma famille, veuillez faire continuer les prières devant N.-D. de Chartres, qui nous a déjà protégés. Notre enfant lui est consacré ; nous espérons pour lui particulièrement ses faveurs maternelles. (C. B., diocèse de Besançon).

13. Notre neuvaine de prières nous a attiré une protection manifeste de N.-D. de Chartres. (B., à F., diocèse d'Orléans).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Emmanuel, née Marguerite Marie Girouard, de la communauté de Saint-Paul de Chartres, décédée le 9 novembre à Meulan, (Seine-et-Oise), dans la 84e année de son âge, la 60e de sa profession religieuse, et la 48e de sa Supériorité à Meulan.

Sœur Honorine, née Gabrielle Chapelle, décédée le 24 novembre dans la communauté de Saint-Paul, âgée de 76 ans dont 60 de religion.

Mme la comtesse des Cars, née de Cossé-Brissac, jadis châtelaine à Abondant (du diocèse de Chartres) et bienfaitrice de plusieurs œuvres diocésaines dans notre région, décédée à Hauteville (Mayenne).

M. le chanoine Maunoury, de Séez, bien connu pour ses livres classiques et ses travaux sur l'Ecriture Sainte. Il a toujours fait preuve d'une grande dévotion à Notre-Dame.

M. Richer-Levassort, rue Saint-Pierre, Chartres. — M. Léon-Louis Herblot, rue du Cygne, Chartres. — M. Michel-Léon Amblard, rue de Chèvres, 6, Chartres. — Mme Angoulvant, rue Beauvais, Chartres. — M. Jules-Alexandre Brierre, rue Muret, 6, Chartres. — Léontine Vergez, décédée à l'âge de 27 ans, à Gez (Hautes-Pyrénées). — Mme Guillemin, à Ymeray. — Mme Laigneau-Genet, à Morancez. — Mlle Brouard Véronique, à Besançon. — Mlle Amélie-Opportune Gauthier, à Paris. — Alexandrine Moulin, à Mainvilliers. — M. Renault, notaire à Auneau. — Mme Le Crosier, Mme Le Chartier, Mme Chardin et Mlle Maria, à Gathémo. — Mme Lefèvre, à Paris, rue Doudeauville.

FAITS DIVERS

La liberté d'enseignement. — Un des faits les plus importants du mois de novembre a été l'assaut donné par la franc-maçonnerie à la loi de 1850.

La Chambre a discuté l'urgence d'une proposition de M. Levraud, tendant à interdire aux membres des Congrégations religieuses et à ceux du clergé régulier l'enseignement primaire et secondaire et même la direction d'externats ou d'internats dont les élèves suivraient les cours des établissements de l'État.

M. de Cassagnac a proposé la question préalable, pour repousser la proposition qui, dit-il, est le plus grand attentat porté à la tribune contre la liberté depuis de longues années. — En proposant la question préalable, dit-il, j'ai conscience de défendre la dignité et l'honneur du Parlement. Après avoir, à plusieurs reprises, renversé les trônes au nom de la liberté, vous voulez faire échouer la liberté dans la plus lamentable des tyrannies ! — En termes énergiques l'orateur flétrit la persécution religieuse sous laquelle on veut de plus en plus courber le pays, au moment même où il frémit d'angoisse patriotique.

Après une discussion très vive, à laquelle prennent part MM. de Mun, Aynard et le président du Conseil, l'urgence est repoussée par 303 voix contre 149.

M. Rabier propose ensuite de rétablir le monopole universitaire. Cette proposition est également rejetée par 298 contre 243. Il n'est pas moins inquiétant de voir une aussi forte minorité, qui ne craint point de donner son appui à un projet si opposé à nos idées modernes de liberté.

Congrès national catholique à Paris. — Il a eu lieu ces jours-ci. Séances très animées et très intéressantes. Belles études sur les missions, la presse, l'enseignement, le repos dominical, l'œuvre des campagnes, les œuvres industrielles, etc.... Espérons de ces discours et des vœux qui les concluent un grand bien pour l'extension du règne de J. C.

Rome. — Le Saint-Père encourage le projet de faire exécuter au Vatican, en janvier prochain, le grand oratorio : *La Résurrection du Sauveur*, composé par un jeune et célèbre musicien, M. l'abbé Perosi, dont le talent exceptionnel a été applaudi à Venise pour un autre oratorio, vrai chef-d'œuvre, sur la *Résurrection de Lazare.*

— Son Éminence le cardinal Langénieux est arrivé à Rome dans la nuit du 11 au 12 novembre, a été reçu le 14, en audience particulière, par le Souverain Pontife, qui lui a fait l'accueil le plus paternel. Le Saint-Père a agréé l'hommage de l'oratorio de Théodore Dubois, *le Baptême de Clovis*, dont le cardinal lui a offert le manuscrit renfermé dans un riche écrin de maroquin blanc portant les armes de Sa Sainteté.

— Lundi, 28, a eu lieu, au Consistoire, la préconisation des nouveaux évêques français.

— Les Pères-Maristes, dont la maison-mère est à Lyon, ont établi à Rome, dans les nouveaux quartiers de la Porte Pia, une église devant servir de paroisse sous le vocable de Notre-Dame du Saint-Rosaire. La consécration solennelle de cette église s'est accomplie le 17 de ce mois, par S. Ém. le cardinal Parrochi. Le T. R. Père Supérieur général et son Assistant, le Père Procureur et le Supérieur de la maison de la rue de Vaugirard, à Paris, étaient arrivés à Rome pour assister à la cérémonie.

— **La hiérarchie ecclésiastique en Chine.** — Le gouvernement français a accepté en principe la proposition du Vatican, relative à l'établissement de la hiérarchie ecclésiastique en Chine. Cet établissement consisterait en une délégation apostolique, à Pékin, calquée sur la délégation de Constantinople. Placée sous le protectorat français, elle relierait dans une organisation ecclésiastique commune tous les intérêts religieux. En second lieu, elle entraînerait l'érection des préfectures et des vicariats apostoliques en évêchés. Ce serait une nouvelle Eglise, et, sous une forme plus acceptable pour la France, le succès de la combinaison proposée en 1887 par le Saint-Père ; ce serait, en tout cas, le prélude d'un progrès de l'organisation ecclésiastique. — L'Allemagne essaye, par des personnages marquants, de convertir le Saint-Siège à une conception moins rigide du protectorat français. Mais Léon XIII reste inflexible.

Humilis corde. — Le vice-amiral de Maigret, qui présidait, cette année, la distribution des prix du lycée de Cherbourg, a évoqué pour ses jeunes auditeurs la belle figure de l'amiral Courbet et conté ce joli trait de caractère du grand marin : « Un jour du mois d'octobre 1883, à Hanoï, je venais de recevoir un télégramme dans lequel le ministre nous annonçait une distribution de croix et de grades attribués à plusieurs d'entre nous. Le nom de l'amiral Courbet, de celui qui avait conduit si glorieusement ses marins et ses troupes à la victoire, n'était pas en tête des nôtres. J'allai vers lui, fort ému, et en lui communiquant la dépêche, je lui fis part du vif chagrin que j'éprouvais à voir différée la reconnaissance qui lui était due, il me répondit simplement, avec son fin et bon sourire : — Quand vous aurez encore un peu vieilli, mon cher ami, vous verrez que la vraie satisfaction n'est pas d'être récompensé, c'est d'avoir fait ! »

Combien rares sont ceux qui se contentent de cette « vraie satisfaction ! » et, parmi ceux qui sollicitent une récompense, un titre, combien l'ont vraiment mérité ? (*Semaine du Puy.*)

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 4 décembre, 2e dimanche de l'Avent, *semi-double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. Après le salut, réunion de la Confrérie, avec procession et recommandation.

— Mercredi 7, à 3 h., 1res vêpres de la fête de l'I.-C. A 6 h., Matines et laudes.

— Jeudi 8, fête de l'*IMMACULÉE-CONCEPTION DE LA T. S. VIERGE, double de 1re classe avec octave*, une seule grand'messe à 10 h.; Monseigneur officiera pontificalement. A 3 h., none, vêpres, sermon prêché par M. l'abbé Thoret, vicaire de la cathédrale d'Orléans ; complies, salut solennel suivi de la procession aux flambeaux dans la Crypte. — Le chœur de chant de la Cathédrale exécutera : le matin, la messe de Desauges en ré bémol ; et le soir au salut, *O Salutaris*, de Dubois, *Tota pulchra es* de Lambillotte, *Tantum* de Deslandres.

Samedi 10, N.-D. de Lorette, fête spéciale (avec indulgence) dans la Crypte, à cause de l'affiliation de l'Église de N.-D. de Sous-Terre à celle de Lorette (Italie).

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — Jeudi, fête de l'Immaculée-Conception, messe de l'Immaculée-Conception, messe de communion à 7 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

A midi et demi, dimanche 4 décembre, en l'église Saint-Aignan, les écoles des Frères auront leur messe de Saint-Nicolas, avec musique.

— Après vêpres, réunion de la Confrérie, allocution et salut. — Le 8, fête de l'Immaculée-Conception, à 7 h., messe de communion avec chants.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 20 novembre 1898 : I. Le Protectorat de la France sur les chrétiens d'Orient, par le P. H. Prélot. — II. Une religieuse enseignante au lendemain de la Révolution ; la fondatrice des *Oiseaux* (deuxième article), par le P. V. Delaporte. — III. Une canonnière française dans le fleuve Bleu (suite), par le P. P. Lémour. — IV. La réplique du patriarche de Constantinople à Léon XIII ; ses griefs contre l'Église romaine (fin), par le P. F. Tournebize. — V. Une œuvre inédite de Bossuet. — Le « Catéchisme pour le Dauphin », par le P. E. Griselle.— VI. Livres. — VIII. Evènements de la quinzaine.

L'Église catholique. — **Rome,** *Le chef suprême*, L'organisation et l'administration centrale de l'Église. — Cet ouvrage, merveilleusement illustré, paraît sous la direction d'un comité siégeant à Rome, et avec l'approbation du Saint-Siège. On en est à la 6me livraison, il y en aura 30, du prix de 1 fr. 20 chacune, paraissant de quinze jours en quinze jours. L'ouvrage complet (720 pages), coûtera 36 fr.; il renfermera, outre le portrait en couleur du Saint-Père, 60 portraits hors texte et environ 1.100 illustrations. Le titre de l'ouvrage en indique le but, et fait espérer de précieux renseignements. — Adresser les souscriptions à la librairie Plon, rue Garancière, 10, Paris.

Monastère de la Grande-Trappe de Mortagne (Orne). — Le monastère de la Grande-Trappe, en créant un **Journal Médical** a voulu faire connaître à tous l'œuvre du grand médecin trappiste (R. P. Debreyne), dont la réputation

est universelle dans le monde ecclésiastique et dans le monde médical.

Les méthodes de traitements qui réussissent si bien au R. P. Debreyne, sont exposées en détail pour les rhumatismes,les maux d'estomac, l'anémie, la bronchite, la constipation, l'épilepsie, l'eczéma, l'asthme, les fièvres, etc. Le monastère publie en même temps l'histoire anecdotique de l'Ordre des Trappistes depuis la fondation jusqu'à nos jours.

Le numéro de novembre contient une étude spéciale sur l'alimentation végétale et la méthode de Mgr Kneipp.

A titre de propagande, le *Journal Médical de la Grande Trappe* est envoyé *gratuitement* sur demande au Monastère (Mortagne, Orne) ou à son correspondant à *Chartres : Pharmacie Barué-Jatteau et Charpentier.*

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES
POUR L'ANNÉE 1898
(NUMÉROS MENSUELS)

V. — Articles biographiques.

Nécrologie.

VI. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

VII. — Faits divers.

VIII. Œuvres diverses.

IX. — Bibliographie.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois

DE DÉCEMBRE 1898

Jeudi, 1er Décembre. — St Eloi, évêque, *semid.*, messe *Statuit.*
2, Vendredi. — Ste Bibiane, vierge et mart., *semid.*, messe *Me expectaverunt.*
3, Samedi. — St François Xavier, confesseur, *double*, messe *Loquebar.*
4, **DIMANCHE, IIe de l'Avent**, *semid.*, messe *Populus.* — Vêpres du dimanche; mém. de St Sabbas, abbé; à complies, prières.
5, Lundi. — Ste Barbe, vierge et martyre, *semid.*, messe *Loquebar.*
6, Mardi. — St Nicolas, évêque, *double*, messe *Statuit.*
7, Mercredi. — (Vigile de l'Immaculée Conception) St Aignan, évêque de Chartres, *double*, messe *Statuit.*
8, Jeudi. — Fête de l'**Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge**, *double de 1re classe avec octave*, messe *Gaudens.* — Vêpres de cette fête, mém. de St Ambroise et de la férie. — Après Vêpres, *Procession aux flambeaux à la Crypte*).
9, Vendredi. — St Ambroise, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*
10, Samedi. — Notre-Dame de Lorette, *double majeur*, messe *Terribilis.*
11, **DIMANCHE, IIIe de l'Avent**, *semid.*, messe *Gaudete.* — Vêpres de St Pierre Chrysologue; mém. du dim., de St Damase et de l'octave.
12, Lundi. — St Pierre Chrysologue, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*
13, Mardi. — Ste Lucie, vierge et mart., *double*, messe *Dilexisti.*
14, Mercredi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) de l'octave, *semid.*, messe *Gaudens.*
15, Jeudi. — Octave de l'Immaculée Conception, *double*, messe *Gaudens.*
16, Vendredi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) St Eusèbe, martyr, *semid.*, messe *Sacerdotes.*
17, Samedi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) de la férie. Les **O** de l'Avent — Antienne *O Sapientia.*
18, **DIMANCHE, IVe de l'Avent**, *semid.*, messe *Rorate.* — Vêpres de la B. V. Marie, mém. du dim. Antienne *O Adonaï.*
19, Lundi. — Attente du divin Enfantement, *double majeur*, messe *Rorate.* — Antienne *O Radix.*
20, Mardi. — (Vigile de St Thomas) de la férie.
21, Mercredi. — St Thomas, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi autem.* — Antienne *O Oriens.*
22, Jeudi. — de la férie — Antienne *O Rex gentium.*
23, Vendredi. — de la férie — Antienne *O Emmanuel.*
24, Samedi. — Vigile de Noël, *jeûne et abstinence*, messe *Hodie.*
25, **DIMANCHE**, fête de la **Nativité de N. S. Jésus-Christ**, *double de 1re classe avec octave.* A matines, chant de la Généalogie de N. S. — Messe de Minuit: *Dominus.* — Messe de l'Aurore: *Lux.* — Messe du Jour: *Puer.* — Vêpres de cette fête; mém. de St Etienne et de tous les SS. martyrs.
26, Lundi. — **St Etienne**, diacre et 1er martyr, *double de 2e classe avec octave*, messe *Sederunt.* — A vêpres; de la Nativité, depuis le capitule, de St Etienne; mém. de St Jean, de Noël et de tous les SS. Martyrs.
27, Mardi. — **St Jean**, apôtre et évangéliste, *double de 2e classe avec octave*, messe *In medio.*
28, Mercredi. — Fête des **SS Innocents**, *double de 2e classe avec octave*, messe *Ex ore.*
29, Jeudi. — St Thomas de Cantorbéry, évêque martyr, *double*, messe *Gaudeamus.*
30, Vendredi. — Office du dim. dans l'octave, *semid.*, messe *Dum medium.*
31, Samedi. — St Sylvestre, pape, *double*, messe *Sacerdotes.* — 1res vêpres de la Circoncision.

(*En l'an de grâce 1899, la fête de Pâques se célèbrera le* **2 Avril.**)

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an ; 5 francs pour un mois ; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges, précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils les veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-Voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits, *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaires. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles devant l'autel principal de la Crypte ; cette lecture est suivie de la récitation des litanies de Notre-Dame de Chartres.

LIVRES DU PÈLERINAGE

N.-D. de Chartres. — Notice illustrée. — Envoyée par la poste ; 0 fr. 25 l'unité ; 2 f. la douzaine ; 13 f. 50 le cent. — Edit. de luxe : 60 c. l'unité.

Histoire de N.-D. de Chartres, par Mme la Comtesse de Chabannes. 1 25

Notice abrégée sur le pèlerinage, 10 c. l'exem., 1 fr. la douzaine

Conférences sur N.-D. de Chartres, prêchées par M. l'abbé Poirier 1 fr. »

Neuvaine à N.-D. de Chartres, par un Tertiaire-Franciscain. . . » 20

Guide du Touriste et du Pèlerin. . . . . » 50

Mois de saint Joachim et de sainte Anne. . . . . » 30

Table des matières contenues dans les 10 premières années de la *Voix de Notre-Dame* : 40 centimes.



SAMEDI 10 DÉCEMBRE 1898



LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

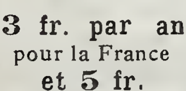
(1er SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

VIRGINI·PARITVRÆ

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 11 décembre, 3e dimanche de l'Avent, *Gaudete, semi-double.* (On peut, à la messe solennelle, jouer les orgues et orner les autels de fleurs). — A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

Mercredi 14, vendredi 16 et samedi 17, *Quatre-Temps*, jeûne et abstinence.

Samedi 17, *ORDINATION*, à 7 h., à la Crypte de la Cathédrale.— Le soir du même jour, à 4 h., salut à l'autel du S. Cœur de Marie.

Tiers-Ordre de Saint-François. — Messe à la chapelle Sainte-Madeleine, Crypte, à 6 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 11 décembre, 3me dimanche de l'Avent, Solennité de la Fête patronale de Saint-Aignan. — A 10 h., grand'messe chantée par M. le chanoine Goussard (Le chœur de chant de la paroisse exécutera la messe en *sol* à 4 voix de Niedermeyer.) A vêpres, après *Magnificat*, panégyrique de Saint-Aignan, par M. l'abbé Guérin, chanoine honoraire, curé-doyen de Saint-Pierre. Ensuite salut en musique. — Les offices seront présidés par Monseigneur l'Évêque.

— Vendredi soir, à 8 h., chemin de la croix.

CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU. — *Fête de l'Adoration, le jeudi* 15 *décembre* 1898. Le matin, à 5 h. 1/2, Exposition du Saint-Sacrement et première messe. Autres messes à 7 h., 8 h. et 9 h., Grand'messe à 10 h., chantée par M. le chanoine Roussillon. A 3 h., vêpres. Sermon par M. l'abbé Romet, vicaire de Saint-Pierre. Salut solennel. — Indulgence plénière.

Le Rêve (Bibliothèque des sciences psychiques, 2e édit., 1 vol. in-18 de 144 p. Prix : 1 fr. (Librairie Téqui, 29, rue de Tournon, Paris).

Cette monographie du *rêve*, par le docteur Surbled, groupe et résume toutes les notions acquises sur cet état singulier qui occupe la moitié de notre existence et qui, comme le dit très bien l'auteur, a le privilège de nous être à la fois familier et mystérieux.

Les variétés du rêve, sa durée, sa physiologie, ses origines, le rôle important qu'y joue l'idée, tout est étudié et présenté selon les principes d'une philosophie spiritualiste ; les ignorants comme les savants peuvent s'intéresser à cette lecture.

Ce petit livre du Docteur Surbled fait partie, avec le livre plus important du même auteur *Spiritualisme et Spiritisme*, de la *Bibliothèque des sciences psychiques* que M. Téqui a récemment créée et qui justifie de plus en plus son titre et sa légitime renommée.

La Quinzaine. — (Paris, 45, rue Vanneau, Directeur : M. George Fonsegrive), Sommaire du no du 1er décembre : Souvenirs parlementaires, Général Bedeau. — Physiologie du caractère, Dr A. Ferrand, de l'Académie de Médecine. — Notre Père qui êtes aux cieux (deuxième partie), Isabelle Kaiser. — La Jeunesse et les études sociales, Georges Goyau. — Notes campagnardes. — A la foire de Saint-Bénézet, Armand Barthe. — Notre Protectorat en Orient et nos nouveaux devoirs, XXX. — Chronique dramatique, Émile de Saint-Auban. — Chronique politique, E. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

N° 38 10 Décembre 1898.

SOMMAIRE

LE SACRIFICE DE LOIGNY

Nous n'avons pas à reproduire *in-extenso* l'éloquent discours prononcé, le 2 décembre 1898, à Loigny, par M. l'abbé J. Fonssagrives, chanoine honoraire de Chartres, directeur du Cercle catholique, à Paris. Ces belles pages ont été publiées en brochure (1), sous ce titre : *Le sacrifice de Loigny*, avec notes et documents qui en accroissent encore l'intérêt, et elles sont déjà en beaucoup de mains. Nous nous contenterons d'extraits qui peuvent déjà faire comprendre l'idée générale.

L'épreuve et l'expiation durement imposées ; le sacrifice généreusement accepté ; voilà, en deux mots, le sujet et le partage du discours. Et l'orateur l'a appuyé sur ce texte sacré : « Le Seigneur a éprouvé ses élus, comme l'or dans la fournaise, et il les a acceptés pour victimes expiatoires. »

« Le Christianisme, a dit l'orateur, repose tout entier sur ce dogme de l'innocence payant pour le crime que l'univers n'avait cessé de proclamer dans le cours de son existence et que le Christ est venu consacrer, le jour où, sur les cimes ensanglantées du Golgotha, on a vu se dresser une croix ; la croix sur laquelle un Dieu faisait mourir un Dieu. »......

« Quiconque, retenez bien ceci,—M. F., voudra désormais posséder la lumière et la vie de l'âme devra porter en soi les enseignements et reproduire les traits du Crucifié-Rédempteur. Supprimez le Calvaire et vous ne pouvez rien comprendre de tout ce qui se passe ici-bas ; vous ne pouvez comprendre davantage pourquoi l'homme a toujours cru au salut d'une âme par une autre âme ? pourquoi l'homme a toujours cherché sa régénération dans le sang ? Regardez le Calvaire au contraire et vous verrez tout dans ce sacrifice : énormité du crime qui a exigé une telle expiation, incomparable grandeur de l'être qui a dit : *Me voici* ! Là seulement l'homme peut apprendre ce qu'il vaut en apprenant ce qu'il a coûté. (2)

(1) Paris, Librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15. Prix : 1 fr.

(2) Joseph de Maistre. *Entretiens de St-Pétersbourg*.

Ah ! sans doute cette grande loi de l'expiation et du salut par le sang, — le sang qui est la vie, — cette loi, dont le poids pèse si lourdement sur les nations comme sur les individus, paraît dure à accepter, et volontiers nous en écartons le souvenir ; mais, aux heures des grandes calamités, elle nous hante, elle nous obsède, et elle nous ramène aux pensées de foi qui, seules, — en présence de l'énigme effroyable de l'existence du mal et de la souffrance ici-bas — peuvent nous éclairer et nous consoler.......

.... Si nous ne pouvons, dans telle ou telle catastrophe particulière, affirmer que la justice de Dieu se manifeste contre telles ou telles individualités, nous pouvons du moins, en présence des fléaux qui s'abattent, comme la guerre, sur tout un peuple, sur toute une nation coupable, appeler à notre aide contre la justice divine — ainsi que l'univers l'a toujours fait et que notre maître divin nous l'a enseigné, — les *dévouements* et les sacrifices expiatoires.

— La loi de la réversibilité des douleurs des innocents au profit des coupables, admirablement exposée dans la première partie de son discours, M. l'abbé Fonssagrives en montre dans la seconde partie une émouvante manifestation sur le champ de bataille de Loigny, de ce petit bourg, qui « se trouva tout-à-coup, comme autrefois le Golgotha, transformé en un sanglant autel sur lequel devait être immolée l'élite des enfants de la France.

« Loigny ! Quel lieu prédestiné pour une expiation nationale !.... Nous sommes dans ce diocèse de Chartres où semble battre le cœur même de notre patrie ; nous sommes à quelques lieues de cette magnifique cathédrale, dont le souvenir est mêlé depuis l'origine aux fastes de notre histoire et dont les fortes assises s'appuient à l'endroit même où, dans la sombre forêt Carnute, les druides offraient des sacrifices à la Vierge qui devait enfanter l'Homme-Dieu rédempteur ; nous sommes dans une paroisse, enfin, dont le vocable seul (1) évoque la mémoire d'un de nos premiers confesseurs, de l'un des premiers martyrs de la Gaule chrétienne. Sanctifié par la foi, consacré par le souvenir de saint Lucain, Loigny ne méritait-il pas, mieux qu'un autre village de la Beauce, d'être choisi pour un

(1) *Lucaniacum*, Lieu de saint Lucain, Loigny.

nouveau sacrifice où Dieu, d'une part, allait manifester sa justice, les victimes, de l'autre, l'ardeur de leur conviction, la générosité de leur dévouement, leur soif d'immolation et de martyre?.......»

Et après ces réflexions si instructives, viennent les épisodes du combat, les tableaux du drame sanglant, les paroles des héros.

Et le tout se termine par un appel à notre dévouement pour la patrie et à la religion, par une ardente prière pour la France.

(La cérémonie funèbre, pendant laquelle a été prononcé le discours dont nous venons de parler, a été très solennelle, comme les années précédentes à pareil jour. Mgr l'Évêque de Chartres présidait entouré d'une vingtaine de prêtres. Sur l'invitation de M. l'abbé Theuret, chanoine honoraire, curé de la paroisse, étaient venus assister au service, M. le sous-préfet de Châteaudun, un conseiller de préfecture représentant M. le préfet, M. le maire de Loigny et son conseil, avec les pompiers, M. le juge de paix et les gendarmes d'Orgères, plusieurs membres du Comité de la Croix-Rouge. Mme de Ferron, veuve du capitaine des zouaves pontificaux de 1870, M. le comte de la Grille et M. J. Beucher, anciens combattants de 1870, et deux fils du général de Sonis, étaient aux premiers rangs de la nombreuse assemblée).

VOIX DE LA TERRE. — VOIX DU CIEL

Pourquoi donc, chère enfant, nous quittes-tu si tôt ?
— Parce que Dieu m'appelle à l'aller voir là-haut.
Est-ce qu'auprès de nous tu n'étais pas heureuse ?
— Auprès de Dieu, ma joie est plus délicieuse.
Vas-tu nous oublier dans ce bonheur du ciel ?
— Non, je vous aimerai d'un amour éternel.
Comment le saurons-nous ? Et que pourras-tu faire ?
— Pour vous je prierai Dieu. Dieu n'est-il pas un père ?
Et que lui diras-tu devant notre douleur ?
— De mettre l'espérance au fond de votre cœur.
Quelle espérance, hélas ! dans ce chagrin suprême ?
— De nous revoir un jour dans le sein de Dieu même.
Qu'il sera long d'attendre ! et ce jour viendra-t-il ?
— Le temps est court. Demain finira votre exil.
Que faire d'ici-là ? car l'épreuve est si dure !
— La supporter pour Dieu, sans plainte, sans murmure.
Nous le faisons, enfant ; mais nous pleurons toujours !

— Vous pouvez à vos pleurs donner un libre cours.
Dieu permet donc ainsi qu'on pleure ceux qu'on aime ?
— Oui, Jésus sur Lazare a bien pleuré lui-même.
Mais, ne souffres-tu pas de nous voir tant souffrir ?
— A mériter le ciel, cela doit vous servir.
C'est vrai ; mais ton absence, enfant, est trop cruelle.
— Mais le ciel est si beau ! c'est la joie éternelle !
Aide-nous à porter le poids de la douleur.
— Ne m'entendez-vous pas quand je vous parle au cœur ?
Quoi ! ce serait ta voix que nous croyons entendre !
— Oui, c'est elle toujours, c'est ma voix la plus tendre.
Et, que nous disent donc tes intimes accents ?
— Que je veille sur vous, vous aime et vous attends.

L. CHEVOJON

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 11 au 18 Décembre.

11. 3e *Dimanche de l'Avent. Gaudete.* — Mémoire de *S. Damase*, pape. — L'année ecclésiastique, qui représente toute l'histoire de N. S. J.-C., figure aussi les destinées de l'humanité. L'Avent représente les siècles qui ont précédé la venue du Sauveur; le temps d'après la Pentecôte, tous les siècles qui doivent suivre son ascension jusqu'au jour où il viendra de nouveau pour juger tous les hommes. — *S. Damase*, espagnol de nation, vint à Rome, où il devint le vicaire du pape Libère. Il fut même son successeur sur le siège pontifical. Il a tenu plusieurs conciles; mais il est surtout célèbre pour avoir orné les catacombes d'épitaphes en vers latins qui sont des petits poèmes. Il fut en cela secondé par un sculpteur habile dont les inscriptions sont des chefs-d'œuvre.

12. Lundi. — *S. Pierre Chrysologue*, évêque et docteur. (du 4.) — S. Pierre, surnommé Chrysologue à cause de sa rare éloquence, était né à Imola en Italie. Il dut sa promotion au siège épiscopal à une révélation de S. Pierre et de S. Apollinaire, premier évêque de cette ville, qui ordonnèrent au pape Sixte III de le sacrer, à la place d'un autre élu par le clergé et les habitants de Ravenne. Dans ses homélies, il avait le don de convertir particulièrement la jeunesse : « c'était un oiseleur apostolique qui prenait au vol l'âme de ses auditeurs dans les filets de la divine parole. »

13. Mardi. — *Sainte Lucie*, vierge et martyre. — Sainte Lucie était d'une famille noble de Syracuse; sa mère étant tombée malade se rendit avec sa fille au tombeau de sainte Agathe, à Catane. Leurs prières ayant été exaucées, sainte Lucie découvrit à sa mère qu'elle avait consacré sa virginité au Seigneur. De retour à Syra-

cuse, elles vendirent tous leurs biens et le distribuèrent aux pauvres. Sainte Lucie fut accusée par son prétendant d'être chrétienne. Le gouverneur Paschase la condamna à être conduite dans un lieu infâme; mais elle demeura immobile et résista à tous les efforts tentés pour la changer de place. Après divers supplices, on lui transperça la gorge avec un glaive, et elle consomma ainsi son martyre.

14. Mercredi. — *Quatre-Temps de l'octave* (7e jour). — Il y a dans la sainte Ecriture plusieurs passages qui prouvent l'Immaculée conception de la T. S. Vierge; celui-ci entre autres: Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, dit Dieu au serpent (c'est-à-dire au démon), entre sa race et la tienne. Elle te brisera la tête et tu tâcheras de la mordre au talon. Paroles qui, d'après tous les interprètes, s'appliquent à la T. S. Vierge. Or si Marie avait été un seul instant souillée de la tache du péché, comment se serait vérifiée la perpétuelle inimitié entre elle et le démon?

15. Jeudi. — *Octave de l'Immaculée Conception.* — L'Eglise, dans ses offices, applique à Marie ces deux autres passages de l'Ecriture: Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous, ni tache de péché actuel, ni tache de péché originel.— Et encore au Livre des Proverbes: Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies. Or, comment Marie eût-elle appartenu au Seigneur, dès le commencement, si, au moment de la conception, le péché originel l'eût asservie au démon?

16. Vendredi. — *Quatre-Temps, S. Eusèbe*, martyr. — S. Eusèbe reçut du pape S. Eusèbe son nom avec le baptême. Jules I, ayant créé l'évêché de Verceil, fit de S. Eusèbe le premier évêque. Ce saint pontife résista à l'empereur Constance qui favorisait les Ariens et, pour ce fait, fut exilé dans la Thébaïde. Après la mort de Constance, il revint dans son diocèse où il fut reçu comme en triomphe. — Il avait institué une espèce de communauté de prêtres, d'où sortirent un grand nombre d'évêques.

17. Samedi. — *Quatre-Temps, de la férie.* — Commencement des grandes antiennes de l'Avent.

Les Quatre-Temps ont été institués pour obtenir, à chaque saison de l'annnée, que Dieu bénît les fruits de la terre, et donnât de bons prêtres à son Eglise (nouveau catéchisme).

Il ne sera peut-être pas hors de propos de donner ici la traduction des grandes *Antiennes de l'Avent* qui sont composées de passages de l'Ecriture sainte: — *O Sapientia.* « O sagesse, qui êtes sortie de la bouche du Très-Haut, qui atteignez d'une extrémité à l'autre, et qui disposez de toutes choses avec force et avec douceur, venez nous apprendre la voie de la prudence. »

On se tient debout durant le chant de ces antiennes, qui sont dites en entier, avant et après le *Magnificat*.

18. *IVe Dimanche de l'Avent.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Conférence ecclésiastique. — Elle aura lieu le mardi 13, à 5 h., au Grand Séminaire.

La Conférence saint Vincent-de-Paul, de Chartres, aura, le dimanche 18 décembre, 4e de l'Avent, aux vêpres de la Cathédrale, son assemblée annuelle de charité, au profit des pauvres qu'elle soutient. Le sermon sera prêché par M. l'abbé Colombier, aumônier des Dames-Blanches. Les quêteuses seront: Mme Chevallier (2, rue du Petit-Beauvais), et Mme Lefebvre (7, rue du Cygne).

Houville. — *Bénédiction de fonts baptismaux.* — Dimanche dernier, 4 décembre, dans plusieurs paroisses la Compagnie des Sapeurs-pompiers assistait à la grand'messe pour fêter sainte Barbe, patronne de leur corporation; en plus d'une église la Société des musiciens de fanfare ou d'harmonie s'associait aux sapeurs-pompiers, mais dans le but de fêter sainte Cécile. Ce dernier cas était celui de beaucoup de paroissiens d'Houville réunis au temple sacré : les uns, hommes de bon secours dans les incendies, les autres, représentants de l'art musical, tous également désireux d'honorer leur patronne respective: la sainte qui protège contre le feu ou celle qui touche la lyre. Rangés près du sanctuaire, ils avaient l'attitude de gens habitués aux offices religieux; plusieurs avaient un livre de chant à la main; et grâce à leurs voix, les mélodies liturgiques alternaient, sonores et agréables, avec les morceaux plus bruyants encore, mais agréables aussi, de la fanfare.

Le célébrant de la messe était M. l'abbé C., précepteur au château de V. Le prédicateur était M. le chanoine G...., dont le digne curé d'Houville avait demandé le concours pour une cérémonie spéciale fixée ce jour-là.

M. le Chanoine devait, par délégation de Monseigneur, bénir solennellement, à la fin de l'office, les nouveaux fonts baptismaux, bijou artistique qui vient d'être ajouté aux belles décorations de l'église. Le sermon expliqua les bienfaits et les conséquences du baptême. Leçon douce à rappeler devant une telle assistance, composée de chrétiennes et de *chrétiens* qui, en grand nombre, pratiquent fidèlement une religion aimée.

L'Association du Saint-Sacrement. — Les dames de cette Association vont avoir, du 12 au 17, dans la chapelle Saint-Piat, à la

Cathédrale, leur retraite annuelle prêchée par le R. P. Renard, S. J. Messe et instruction à 8 h.; seconde instruction à 3 h.

L'Immaculée-Conception à Chartres. — *Jeudi soir.* — Elle vient de finir la douce fête, la magnifique solennité de l'Immaculée-Conception, que les enfants de N.-D. de Chartres aiment tant à célébrer dans sa double église, Cathédrale et crypte. — Ce matin, c'étaient les messes basses avec nombreuses communions, et, à 10 heures, l'office pontifical toujours si attractif par ses rites et ses mélodies ou harmonies. Ce soir, avec les vêpres et le salut aux chants distingués et religieux comme ceux de la messe, c'était le sermon bien goûté et la procession traditionnelle dans la Crypte. Le sermon, prêché par M. l'abbé Thoret, vicaire de la Cathédrale d'Orléans, était une très bonne paraphrase de l'Ave Maria, encadrée dans un gracieux récit de l'Apparition de Marie Immaculée à Lourdes, et conclue par une pieuse invocation à N.-D. de Chartres.

Nogent-le-Rotrou : *Paroisse Notre-Dame.* — Le Dimanche 27 novembre, les Sœurs de Saint Vincent de Paul ont célébré, à Notre-Dame, la fête de la Médaille miraculeuse. L'église avait reçu, à cette occasion, une décoration des plus gracieuses, en harmonie avec l'objet de la cérémonie. Le soir, aux vêpres, M. l'abbé Rattier, vicaire à N.-D. d'Alençon, docteur en philosophie et en théologie, a donné le sermon. S'inspirant heureusement du texte liturgique particulier au temps de l'Avent : *Rorate, cœli, desuper et nubes pluant Justum*, le jeune et brillant orateur montre que la nuée en question, c'est le symbole de la Vierge Marie, nuée féconde que le prophète Elie aperçut des sommets du Carmel, nuée lumineuse qui s'avance à la tête de l'Eglise, des âmes et de la France. C'est elle que la Sœur Catherine Labouré contempla dans la vision de 1830; elle s'est fondue toute en eau de grâces, qui ruissellent par les mains de la Vierge. Dans la vision de l'humble fille de Saint-Vincent de Paul, les rayons qui partaient des mains de Marie convergeaient sur la France principalement et sur chaque âme en particulier. De là, la nécessité pour la nation française, surtout à l'heure présente, d'accueillir la rosée bienfaisante, et la vision de la Médaille miraculeuse est pour notre pays une raison de ne jamais désespérer : *in spem contra spem.* De là aussi, la nécessité pour les âmes de faire un appel pressant à la médiation de Marie, surtout à cause des angoisses religieuses que cause la situation actuelle : ayons donc confiance dans l'efficacité universellement reconnue de la Médaille miraculeuse.

Ces idées, développées avec un rare talent et avec une éloquence pleine de chaleur, ont produit une impression profonde et ont été

très goûtées du nombreux auditoire. Un cantique de circonstance, et de beaux motets pour le salut du Saint-Sacrement ont été ensuite exécutés avec succès par le chœur de chant du Petit Séminaire.

Soizé. — *Double bénédiction.* — Le dimanche, 11 décembre, aura lieu en cette paroisse la double bénédiction solennelle d'une croix et d'un cimetière. M. le Doyen d'Authon, délégué par Mgr l'Evêque de Chartres, procèdera à la cérémonie, immédiatement après la grand'messe et l'instruction.

La croix, due à la générosité de M. Jean Dumont-Pallier, maire de Soizé, a 6 mètres de hauteur. Elle est en chêne et est ornée d'un magnifique Christ bronzé en fonte.

Le cimetière a une contenance de 50 ares, qui sont distribués en quatre carrés d'égale grandeur. Il est entouré d'un treillage provisoire qui sera remplacé, dans un prochain avenir, par des murs en pierre faisant suite à ceux de l'entrée déjà construits et fermés par une élégante porte de fer. La croix avec son piédestal, etc., s'élève au milieu, dominant le spacieux terrain encore inoccupé, et semble attendre les tombes futures qu'elle bénit à l'avance et protège de ses larges bras étendus. Heureux ceux qui se reposeront à son ombre !

Les populations s'honorent par le respect qu'elles rendent à leurs morts, et par le soin religieux qu'elles prennent pour le lieu de leur sépulture.

Nota. — Il y aura une *donnée* de pain pour les pauvres de la paroisse. Tous les habitants de la contrée voudront assister à cette touchante cérémonie.

Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou. — La fête patronale du Petit Séminaire, l'Immaculée Conception, y a été célébrée jeudi avec grand éclat.

Les offices étaient présidés par M. l'abbé Fournier, vicaire général. Le prédicateur était M. l'abbé Bordeau, curé de Charbonnières.

Devant une assistance d'élite dans laquelle on remarquait le clergé de la ville, des parents, des amis, des bienfaiteurs, des représentants de l'Association des Anciens Elèves, il a rappelé aux jeunes gens quel secours ils trouvaient, pour la préparation de leur avenir chrétien ou sacerdotal, dans la dévotion à la Vierge Immaculée dont la statue domine le Séminaire avec cette inscription : « *Posuerunt me custodem.... Leur gardienne, c'est Moi !* »

Fontenay-sur-Eure. — On nous écrit de cette paroisse :

Monsieur le Directeur,

Je vois qu'il y a de grands débats au sujet de la dénomination historique qui convient à la bataille du 2 décembre 1870. Cer-

tains ont été pour Patay, les autres, le plus grand nombre, sont pour Loigny ; et cela avec raison, car, de l'aveu de tous, c'est là que les zouaves pontificaux ont si bien manifesté leur héroïque dévouement.

J'ai pensé qu'il serait assez intéressant pour vos lecteurs de connaître un autre nom qu'en Allemagne on a donné, du moins dans le principe, à ce combat mémorable. Voici un petit document que je puis vous communiquer sur ce sujet :

Pendant trois jours, 19, 20 et 21 novembre, j'ai logé trois officiers de l'armée ennemie : le colonel, le lieutenant et le médecin. Ce dernier était un apiculteur distingué. Voyant des ruches dans mon jardin, il m'entretenait souvent de l'élevage de ces insectes si utiles. Naturellement nous n'étions pas toujours du même avis, il citait ses auteurs tudesques, je citais nos auteurs français. Quoi qu'il en soit, au moment de son départ, il me dit : « Quand la guerre sera finie je vous enverrai un ouvrage composé par un de nos plus habiles apiculteurs. » J'acceptai, et comme il prenait mon adresse, je lui demandai la sienne. La guerre se termina, j'attendis, mais le volume promis n'arriva point. Connaissant exactement la ville qu'il habitait, je lui écrivis, lui rappelant sa promesse. Trois jours après je reçus une réponse, mais de sa veuve. Cette dame me disait :

« .... Votre lettre m'a profondément émue ; car celui à qui s'adressaient vos lignes m'a été arraché cruellement. Douze jours après qu'il a été reçu chez vous, il fut frappé de la balle mortelle. Dans le combat d'Orgères, le 2 décembre 1870, il reçut un coup de feu dans le bas ventre qui amenait la mort déjà l'autre jour le 3 décembre à Villars, département d'Eure-et-Loir. C'est là aussi, au cimetière de ce village, que repose son corps.... Si votre chemin, Monsieur, vous amène quelque jour dans ce lieu funèbre, il ne me faudrait pas vous presser, je crois, d'aller prier sur le tombeau de ce mort tant aimé... » « Emma Vogel, née Klein. »

Veuillez agréer, M. le Directeur, mes affectueux respects, et faites de cet envoi l'usage qui vous semblera le plus utile.

Ch. Germont, *C. de F.-s.-E.*

Avis au clergé. — Un monsieur, se donnant comme représentant d'un annuaire ecclésiastique, s'est procuré dernièrement, à Chartres, la liste des jeunes prêtres de 1898. Ceux qui la lui ont fournie viennent d'apprendre que ce monsieur est voyageur en librairie et qu'il se sert de cette liste comme de recommandation auprès des jeunes prêtres pour leur vendre le Dictionnaire de Mgr Guérin. Ils déclarent que cet usage de leurs renseignements est absolument contraire à leurs intentions, et qu'ils n'ont voulu recommander aucun voyageur ni aucun ouvrage.

VIEILLE LÉGENDE

Un jour la Jalousie passait devant la porte du Paradis.

Elle s'arrêta blémissante, gémissante de ne pouvoir pénétrer dans la bienheureuse enceinte. Tandis qu'elle regardait, ses yeux, luisant comme deux escarboucles au fond de leurs cavités chassieuses, l'huis du saint lieu s'entrebâilla donnant passage à un grand bel archange au manteau ourlé de rayons de soleil. C'était un messager céleste envoyé en commission par le Très-Haut. Il déploya des ailes de trois aunes pour prendre son vol. Mais, dans l'empressement de son obéissance, un faux mouvement qu'il fit dégrafa le manteau. En un instant l'archange se perdit dans les brumes de la terre, et le manteau, la belle robe taillée dans un morceau de la gloire de Dieu, resta aux pieds de la Jalousie.

Un sourire d'enfer plissa aussitôt les lèvres enfiellées de cette dernière. Vivement elle ramassa la robe de gloire et s'en couvrit de la tête aux pieds. Puis, audacieuse en diable, s'en vint frapper à la porte du Paradis.

— Toc, toc.

— Qui est là? dit le bon saint Pierre, sans se déranger d'écrire sur le Grand Livre.

— Cordon, s'il vous plaît? Je suis une âme bienheureuse.

La porte s'ouvrit. Saint Pierre, très affairé, jeta un coup d'œil par-dessus ses bésicles. Voyant le manteau de gloire, la vraie robe nuptiale qui couvrait la maudite, il ne fit aucune objection, et la Jalousie put se glisser dans la sainte assistance.

A peine entrée, la vilaine songea aux moyens de nuire. Avisant dans un coin les harpes d'or qui servent aux Séraphins à accompagner l'éternel Hosanna, elle s'approcha sournoisement.

Point ne lui était difficile de méfaire sans être dérangée, les yeux des bienheureux étant tous comme rivés du même côté de par la vision béatifique.

— Les belles musiques! se dit l'intrigante en se faufilant près des harpes d'or. Sont-ils heureux les hôtes de céans d'entendre tomber les perles harmonieuses égrenées par la vibration de ces cordes! Mais ce sera bien plus beau quand j'y aurai mis la main. Allons! ajouta-t-elle, en avançant ses doigts crochus vers les innombrables clefs, un petit coup de pouce par ci, un autre par là, à droite, à gauche, au hasard. Ce qu'ils vont être contents, les gentils séraphins, en voyant leurs instruments si bien d'accord! Hardi! cette corde est trop tendue, desserrons-la; en voici une autre trop lâche; criss! criss! tout doux les petites clefs! Là! Je crois que ce ne sera pas mal. Voyez-vous, il fallait que je m'en mêle.

Cependant les Séraphins, étant venus prendre leurs harpes, se mirent en devoir de préluder au cantique des Vierges.

Saint Pierre, toujours penché sur son écritoire, faisait courir la plume, cra, cra, fièvreusement. Il remettait au propre la liste complète des bienheureux sur un nouveau Grand Livre relié en peau de truie.

Tout-à-coup, le prélude éclate dans un accord d'une fausseté... à donner des crises de nerfs aux vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse. Saint Pierre, honnête musicien, en est tout secoué par un tressaut, la plume lui échappe des mains déposant au milieu de la page blanche un énorme pâté. Bonté divine! sur le nouveau Grand Livre en peau de truie! Le bon saint, navré, se renverse sur sa chaise en levant les bras vers la voûte du ciel.

Dans ce mouvement, il aperçoit, tapie dans son coin, la Jalousie. Celle-ci s'est découvert le visage pour jouir plus à son aise de la stupéfaction céleste. Même que, pour le moment, sa bouche se fend en un rire hideux qui découvre deux rangées de dents jaunes. Mettre le désaccord dans l'harmonie des bienheureux, il faut avouer que c'était pour elle un beau triomphe.

— Ah! ma commère, se dit saint Pierre, je te reconnais. Attends! attends! nous allons te payer un petit tour de danse.

Ce disant, il saisit un des fouets garnis de plomb remisés là en grand honneur depuis la Passion du Sauveur Jésus. En trois bonds il est près de la Jalousie, le bras levé en un geste d'ange exterminateur. Celle-ci, entendant les balles de plomb siffler à ses oreilles, n'attendit pas l'argent de son reste. Elle détala au plus vite sans prendre le temps de se dépouiller du manteau, du beau manteau taillé dans un morceau de la gloire de Dieu.

Elle franchit la porte, avec saint Pierre à ses trousses.

— Gueuse! criait celui-ci, Gibier d'enfer! Veux-tu bien laisser la robe!

Mais celle à qui s'adressaient ces pieuses apostrophes n'en allait que plus fort.

Le bon saint époumonné s'arrêta... d'autant plus volontiers que le chant du coq, apporté sur l'aile d'un vent terrestre, lui chatouillait l'ouïe désagréablement. Il rentra au Paradis en faisant claquer la porte.

Quant à la Jalousie, elle revint sur terre, apportant comme trophée le manteau de gloire qu'elle mit dans sa garde-robe.

Et depuis, chaque fois que la maudite veut jouer un semblable tour aux saintes gens de l'Église militante, chaque fois qu'il lui plaît de mettre le désaccord dans le concert des enfants de lumière, reprenant le vêtement qui l'a si bien servie là-haut, elle s'enveloppe dans le prétexte de la gloire de Dieu.

Mais, sous ces beaux dehors, la drôlesse a toujours quelque mouvement maladroit qui lui fait montrer le bout de l'oreille.

Daniel MAGLON.

Rome. — Sur la demande du préfet apostolique de l'Erythrée, le R. P. Michel de Carbonaro, le souverain pontife a reçu dernièrement en audience collective les missionnaires et les élèves de cette préfecture apostolique, ainsi que d'autres missionnaires accompagnés de députations de leurs élèves. Ces députations variées et les produits qu'elles ont apportés de leurs pays respectifs ont fourni un des meilleurs éléments de succès à la section d'art sacré de l'exposition de Turin. Elles comprennent les groupes suivants :

Quatorze jeunes Chinois venant du Chan-tong et du Chen-si, sous la conduite des PP. Fagolla et Fasil ;

Seize Indiennes et des religieuses indigènes venant des régions intérieures de la présidence de Madras, conduites par les Franciscaines dites missionnaires de Marie ;

Trente-trois enfants délivrés de l'esclavage et élevés par les missionnaires capucins de l'Erythrée ;

Vingt-six élèves coptes des écoles catholiques de la Haute-Egypte, amenés de Thèbes et d'Assiout par le P. Richard de Florence et par les missionnaires franciscaines ;

Sept Bédouins conduits par le P. Manfred de Mondovi ;

Neuf enfants des écoles franciscaines de Jérusalem et de Nazareth et quatre orphelines de Smyrne avec des religieuses ;

Cinq indigènes de la région du Matto-Grosso (Brésil) avec les missionnaires salésiens de Dom Bosco ;

Huit jeunes Indiens de la tribu des Thobas, amenés par le P. Gioannucchini, franciscain.

On le voit, la prophétie d'Isaïe sur l'universalité de l'Eglise continue de s'accomplir. « Toutes les nations viennent à elle. »

— Le Saint Père veut revoir le Pèlerinage Français en 1899, et déjà les organisateurs ont dû fixer la date ; ils ont choisi la dernière semaine de septembre : Départ de Paris le mercredi, 20 septembre, pour rentrer le vendredi 29 à 5 heures du matin dans la capitale. — Lyon partira le jeudi 21 pour rentrer le vendredi 29, à 6 heures du matin. — Marseille partira le 20 pour rentrer le 28.

Ce Pèlerinage prendra la dénomination : « La France du Sacré-Cœur et du Travail à Rome. »

Mort de M. Lucien Brun. — M. Lucien Brun, ancien député, sénateur inamovible, jurisconsulte et orateur des plus distingués, vient de mourir à l'âge de 76 ans.

M. Lucien Brun a été partout et toujours un grand catholique, travaillant avant tout pour la cause religieuse. Son dernier discours au Sénat a été une protestation solennelle contre la loi d'exception qui, sous le nom de loi d'abonnement, met les religieux hors la loi. M. Lucien Brun était tertiaire franciscain.

Paris. — Le cardinal Richard, archevêque de Paris, a présidé, le 23 novembre, la séance solennelle de rentrée de l'Institut catholique de Paris.

Sur l'estrade, on remarquait aux côtés de Mgr Richard, Son Em. Mgr le cardinal Sourrieu, archevêque de Rouen ; Mgr Petit, archevêque de Besançon ; Mgr Goux, évêque de Versailles ; Mgr Laborde, évêque de Blois ; Mgr Ardin, archevêque de Sens, et 14 autres évêques, M. Alix a lu le rapport sur les concours de fin d'année de la Faculté de droit, et M. Lechatellier, doyen sortant de l'Ecole des lettres, a présenté une relation des travaux de l'école et des succès obtenus au concours général ouvert entre les élèves de l'enseignement secondaire libre. Puis, les récompenses ont été remises aux lauréats.

La séance s'est terminée par une allocution de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Rouen.

Congrès des Tertiaires Franciscains à Liverpool. — Plusieurs milliers de Tertiaires étaient réunis dans la grande salle de Saint-François Xavier pour honorer saint François d'Assise. Parmi eux il y avait des évêques, des prélats et de nombreux prêtres. Tous, laïques et clergé, étaient animés du plus pur esprit franciscain et d'un enthousiasme indescriptible. Il était évident que saint François d'Assise regagnait rapidement ce qu'il avait perdu depuis la Réformation. Ainsi que l'évêque de Shrewsbury le fit justement observer dans son discours : « Saint François a une merveilleuse manière à lui. Il est si sympathique, si séduisant, qu'il s'empare infailliblement de vous. On peut le faire attendre quelque temps, mais il finit toujours par mettre la main sur vous. » Effectivement j'ai connu plusieurs convertis qui disaient que c'était le doux saint François d'Assise qui les avait amenés dans le sein de l'Église catholique.

LE BIENHEUREUX JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, gloire et modèle du clergé, par l'abbé Cellier, curé de Mirville, par Bréauté, près Bolbec (Seine-Inférieure), avocat de Saint-Pierre.

M. l'abbé Cellier, dont bien volontiers nous rappelons ici le beau livre, nous a prié de reproduire les lignes suivantes auxquelles il a déjà donné quelque publicité :

Lettre au Bienheureux de la Salle par l'auteur du « *Bienheureux, Gloire et Modèle du clergé.* » — *Cher Bienheureux.* — A genoux,

je vous adresse une requête en faveur de tous ceux qui lisent le volume que vous m'avez inspiré d'écrire en votre honneur. — Je vous demande une bénédiction particulière pour les lecteurs de ces pages contenant vos enseignements plutôt que les miens. — Apprenez-leur à vous imiter dans la pratique de vos vertus et de vos salutaires exemples afin de partager un jour la gloire dont vous jouissez dans le ciel.

Réponse du Bienheureux : « *Ego diligentes me diligo et qui vigilant ad me (in lectione) invenient me. Mecum sunt divitiæ et gloria. Melior est fructus meus auro. In viis justitiæ ambulavi. — Venite, ad me omnes Sacerdotes, amici mei, ut dilem diligentes me et thesauros eorum repleam. — Benedictio Dei omnipotentis et Filii et Spiritus Sancti descendat super vos et maneat semper.* — Oui, ils sont bénis les trois diocèses de Rouen, de Reims et de Paris qui célèbrent ma fête et dont les prêtres récitent mon office. Béni aussi *le diocèse de Chartres* dont le pieux évêque, par une ordonnance épiscopale, vient d'introduire ma fête et d'ajouter office et messe au propre de son diocèse. — Béni soit aussi le prêtre du diocèse de Limoges qui, après lecture des pages écrites en mon honneur, a exprimé le vœu *que son diocèse imite celui de Chartres.* Bénis tous les lecteurs de ce pieux volume dont le but est de propager mon culte et de me procurer des imitateurs. Bénis enfin tous ceux qui prient pour que le Chef de l'Église étende mon culte à tout l'univers catholique par le décret de canonisation. J'honorerai devant Dieu tous ceux qui m'honorent devant les hommes. »

Pour se procurer cet ouvrage, s'adresser à l'auteur (1).

Inscription de saints au martyrologe. — A la demande des RR^{mes} PP. dom Hildebrand de Hemptine, primat de l'ordre de saint Benoît, dom Sébastien Wyart, général des cisterciens réformés, et André Frühwirth, vicaire général des frères prêcheurs, et sur le rapport favorable du cardinal préfet de la Congrégation des Rites, le Pape Léon XIII a autorisé l'insertion au martyrologe romain des noms de saint Adrien III, bienheureux Urbain II, bienheureux Victor III, et bienheureux Urbain V, de l'ordre de saint Benoît ; bienheureux Eugène III, de l'ordre de Citeaux et bienheureux Innocent V, de l'ordre des frères prêcheurs, dont le culte avait été récemment confirmé par Pie IX ou Léon XIII.

(1) Prix : 2 fr. 50, et le port en sus : 60 centimes.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

N° 39.




SAMEDI 17 DÉCEMBRE 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 18 décembre, 4e dimanche de l'Avent, *semi-double.* A 6 h., exposition du Saint-Sacrement et 1re messe. — A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, sermon de charité, complies, procession eucharistique et salut. — Le sermon sera prêché par M. l'abbé Colombier, chapelain des Dames des Sacrés-Cœurs, et sera suivi de la quête au profit des pauvres soutenus par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Adresser les offrandes aux Dames quêteuses : Mme Chevallier-Letartre, 2, rue du Petit-Beauvais et Mme Lefebvre, 17, rue du Cygne, ou à M. Chevallier, président de la Conférence de S.-V.-de-P. ou à MM. les Curés.

— Jeudi 22, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

— Samedi 24, vigile de Noël (jeûne). A la messe capitulaire, orgues. A 3 h., 1res vêpres de la fête. A 10 h. de nuit, chant solennel des matines, suivies de la messe de minuit.

Triduum préparatoire à la Fête de Noël. — Mercredi, jeudi et vendredi, à 8 h. du soir, sermon à la Cathédrale par le R. P. de Saint-Maixent, S. J.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. Exposition du Saint-Sacrement.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — Après les vêpres, procession du Saint-Sacrement.

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉTRENNES SPIRITUELLES.** — Ce sont d'abord *les Petits Souhaits de Saint-François de Sales pour 1899* (15e série), et les 38 numéros de la *Petite Bibliothèque céleste*, parmi lesquels on trouve : *Comment il faut aimer le bon Dieu ; Etrennes spirituelles ; notre Paroisse ; Comment il faut aimer notre Prochain ; Petites Fleurs d'Ars ; la Famille chrétienne ; Devoirs des Enfants envers leurs Parents ; la Prière ; les Dimanches tu garderas ; le Pater ; les Sacrements,* etc., etc. — On donne 70 exemplaires pour 5 fr.; 150 pour 10 fr.; 500 pour 32 fr.; 1000 pour 60 fr. — Le port se paie en sus (un colis-postal de 3 kil. contient 150 exempl.) Adresser les demandes à la librairie de Emmanuel Vitte, 3, place Bellecour, Lyon.

Livres d'Étrennes pour Enfants (Librairie H. Oudin, 10, rue Mézières, Paris et à Poitiers.). — *Histoire de XXIV Sonnettes*, par René Bazin, illustrations de Marie Rodigue et *Le Petit Ami des Pauvres*, suivi de *Officier!* par Mme la Comtesse de Courville et Léon Delval. Chacun des deux volumes, imprimé sur beau papier, élégamment relié en percaline, 2 fr. 50. — Ces deux charmantes nouveautés viennent accroître cette année la jolie *Bibliothèque Verte* inaugurée, il y a deux ans, par *Mademoiselle Edmonde et les Petits de Presles*, de Madame la Comtesse de Courville, et continuée l'année dernière par les *Lettres d'une Grand' Mère*, de Madame la Comtesse de Ségur ; *Amitiés d'Enfants* et *Marmiton*, de Madame la Comtesse de Courville, *Limace et Brouillonne*, par Madame la Vicomtesse de Pitray.

SOMMAIRE

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 18 au 25 Décembre.

18. *IVe Dimanche de l'Avent.* — L'année ecclésiastique s'harmonise avec les saisons de l'année ; c'est ainsi que les jours froids et sombres de l'hiver représentent l'état du monde avant J.-C. A Noël, quand le soleil commence à remonter, paraît le divin Messie. Ses travaux sont figurés par le mystérieux travail qui s'opère dans la nature au début du printemps. Nous fêtons sa résurrection dans la saison où tout semble renaître. L'été, avec ses orages et ses beaux jours, figure les épreuves et les triomphes de l'Eglise, au milieu desquels se prépare la moisson des élus, représentée par la fête de tous les Saints. A l'automne, le froid revient pour nous rappeler que la charité se refroidira dans les derniers âges du monde, en même temps que s'affaiblira la foi, comme s'attiédit le rayon du soleil qui descend. (Petit catéchisme liturgique).

O *Adonaï*... O Seigneur Dieu, le chef et le conducteur de la maison d'Israël, qui avez apparu à Moïse dans la flamme du buisson ardent et qui lui avez donné la loi sur le mont Sinaï, venez nous racheter en déployant la force de votre bras.

N'oublions pas que les grandes antiennes de l'Avent expriment les désirs ardents de tous les justes qui ont vécu avant J.-C. et qui appelaient sans cesse par leurs vœux le Messie promis.

19. Lundi. — *Attente de l'enfantement de la T. S. Vierge*, double majeur. (d'hier) — La T. S. Vierge désirait vivement la venue de celui qu'elle avait conçu par l'opération du S. Esprit. Les peuples aussi étaient dans l'attente de son divin avènement. Et nous, à leur exemple, appelons de tous nos vœux celui qui est notre Dieu, et qui, en descendant dans nos cœurs, doit nous apporter la grâce du salut.

O Radix... O rejeton de Jessé, qui êtes exposé comme un étendard à tous les peuples, devant lequel les peuples demeureront dans le silence, et à qui les nations viendront offrir leurs prières, venez nous délivrer, ne tardez pas davantage.

L'intention de l'Eglise, en nous faisant chanter ces antiennes, est de nous faire entrer dans les mêmes sentiments que les justes de l'ancien Testament, et de nous porter à pousser vers le ciel des cris de confiance et d'amour.

20. Mardi. — De la *férie, vigile* de S. Thomas. — *O Clavis*... O clef de David, sceptre de la maison d'Israël, qui ouvrez sans que personne puisse fermer, qui fermez sans que personne puisse ouvrir, venez tirer de la prison l'homme captif, qui habite dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. — A l'exemple des justes, exprimons à Dieu ces désirs ardents, afin que le Sauveur vienne nous délivrer de la captivité du péché, nous combler des biens de sa grâce, et prendre possession de nos cœurs.

21. Mercredi. — *S. Thomas*, apôtre, double de 2e classe. — S. Augustin attribue à S. Thomas l'article de la Résurrection. Après l'Ascension, cet apôtre évangélisa les Parthes, les Mèdes, les Perses les Indes orientales et la Chine. On croit qu'il subit le martyre à Méliapour, appelée depuis ville de S. Thomas. — A Chartres, il y avait un ossement d'un bras de ce saint avant la Révolution. Nous croyons que plusieurs églises ont S. Thomas pour patron, dans le diocèse.

O Oriens... O Orient, éclat de la lumière éternelle et soleil de justice, venez éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort.

L'Eglise, dans ces antiennes, rappelle la génération du Verbe éternel, le législateur de l'ancienne loi, les ancêtres du Messie. Elle rappelle aussi que le divin Sauveur a été l'attente du peuple juif et de toutes les nations.

22. Jeudi. — De la *férie*. — *O Rex gentium*... O roi des nations et le désiré des peuples, vous qui êtes la pierre angulaire, qui réunissez en vous les deux peuples, venez sauver l'homme que vous avez formé du limon de la terre.

Le chant de ces antiennes est grave et majestueux; il ne peut manquer de produire sur les fidèles une vive et salutaire impression. A la cathédrale de Chartres un tintement de cloche, signe de joie, avertit les fidèles de s'unir aux prières de l'Eglise.

23. Vendredi. — De la *férie*. — *O Emmanuel*... O Emmanuel, notre roi et notre législateur, attente des nations et l'objet de leurs désirs, venez nous sauver, ô Seigneur notre Dieu.

24. Samedi. — *Vigile* de la Nativité de N. S. (*Jeûne*).

Les vigiles ou veilles préparent à bien célébrer certaines fêtes.

25. *Dimanche de la Nativité de N. S. J.-C.*, double de 1re classe avec octave.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, CATHOLIQUES ET CITOYENS.

Discours prononcé, le Dimanche 20 Novembre 1898, dans l'Eglise Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou, à l'occasion de la bénédiction des travaux de restauration, par M. l'abbé S. VERRET, chanoine honoraire, supérieur du Petit Séminaire.

Omnis scriba doctus in regno cœlorum, similis est homini patrifamilias, qui profert de thesauro suo nova et vetera.

La science du royaume des cieux rend semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes. (S. Mathieu XIII. 52.)

MES FRÈRES,

Toute restauration est une œuvre de respect et de progrès. En conservant ce qui existe on rend hommage à l'effort du passé; en l'adaptant aux nécessités nouvelles on obéit à l'évolution qui est la loi de la vie.

Il y a bien des sortes de restaurations. L'épanouissement annuel des feuilles, des fleurs et des fruits, n'est que la restauration naturelle de nos jardins, de nos vergers, de nos forêts. Sous les brumes et les frimas, nos arbres conservent leurs troncs séculaires et leurs branches vigoureuses, et, le moment venu, ils y ajoutent ce qu'il faut pour notre agrément et nos besoins.

Les constitutions politiques ont aussi leurs restaurations. On conserve le vieux fond du caractère national, les traditions des ancêtres, les idées, les grands souvenirs, tout ce qui a fait la patrie, mais on greffe sur tout cela des procédés, des lois, des institutions, adaptées aux mœurs des générations qui se remplacent.

L'éducation est une restauration. Il s'agit de retrouver dans le caractère de l'enfant ce qu'il y a de bon, c'est-à-dire les éléments d'honneur, de probité, de dévoûment que l'hérédité de la famille, que les vertus des parents ont déposés dans cette jeune âme; il s'agit de donner de l'air à tous ces germes de vie, qui, une fois développés, feront l'honnête homme et le citoyen accompli.

Enfin, d'après l'Evangile lui-même, la grâce n'est qu'une régénération spirituelle et la sainteté n'est qu'une restauration. « La science du royaume des cieux rend semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes (1). » Il s'agit, là aussi, de retrouver, dans les débris de notre nature abattue par le premier péché, les matériaux qui sont utilisables encore; il s'agit de relever cette intelligence, cette volonté, ce cœur, qui, pour être obscurcis ou faussés, n'en ont pas moins

(1) S. Mathieu XIII. 52.

leur force et leurs inclinations; il s'agit de remettre sur le tout la grâce du baptême et des autres sacrements que les saints Pères comparent à la peinture étendue sur les murs d'un édifice: il s'agit d'appliquer toutes ces facultés au service et à l'imitation de Dieu, de telle façon qu'étant conformes à lui comme ses images, ou mieux comme ses fils, nous soyons saints comme lui-même...

Ces réflexions, M. F., ne se présentent-elles pas d'elles-mêmes à tous les esprits, quand nous contemplons ce soir votre splendide église si intelligemment restaurée par vos libéralités et par vos soins? N'êtes-vous pas, vous aussi, semblables au père de famille que l'Evangile nous montre, tirant de son trésor des choses anciennes et des choses nouvelles?

Ces assises solides, ces murailles puissantes, ces trois nefs régulières, ce vaisseau harmonieux, cette abside étincelante, tout cela c'est le legs majestueux du passé. Vous l'avez conservé en bons héritiers que vous êtes. Mais vous avez allégé ces voûtes, vous avez réchauffé cette atmosphère, vous avez jeté sur l'ensemble cet air de fête et ce vivant rayonnement. Vous unissez ainsi les âges anciens aux temps présents. Au XIVe siècle qui vit surgir l'église Saint-Hilaire sur les bords de l'Huisne vous rattachez cette fin du XIXe siècle qui la restaure.

Vous faites là l'œuvre de bons catholiques. Vous faites plus encore peut-être aux yeux prévenus de notre époque. Vous faites l'œuvre de bons citoyens.

En effet la devise des temps nouveaux en France réside en ces trois mots « *Liberté, Egalité, Fraternité.* » Or, je voudrais vous le montrer ce soir, une église catholique c'est le monument par excellence de la *Liberté*, de l'*Egalité*, de la *Fraternité*. Et concourir à la restauration matérielle du temple où ces grandes choses se proclament et se pratiquent, c'est concourir à la restauration morale de ces idées dans nos mœurs elles-mêmes, pour le plus grand bien de la patrie commune...

I.

Nos églises sont, M. F., les monuments de la *Liberté*. La première église, le premier lieu où des chrétiens se réunirent pour prier en commun, c'était une grande salle de Jérusalem, la salle à manger d'un riche particulier; c'était le Cénacle.

C'est là que fut dite la première messe qui ait jamais été dite sur la terre, c'est là que fut célébrée la première des ordinations sacerdotales, c'est là que fut faite la première communion des douze premiers fidèles. Dieu, comme dans nos églises, y habitait. Il y habitait même doublement, une fois dans sa personne visible, sous la forme de l'Homme-Dieu, Jésus de Nazareth, et une fois dans sa personne mystique, sous la forme de ce pain eucharistique

qui, dorénavant et jusqu'à la fin des siècles, conserverait sa présence parmi nous.

Or cette grande salle, cette première église, avait été réquisitionnée avec une audace toute puissante, avec une *liberté* toute divine par le Sauveur: « Vous trouverez, avait-il dit à ses apôtres, une grande salle. Dites que le maître en a besoin (1). » Et ce droit de réquisition, exercé par Notre-Seigneur sur la salle qui devait être la première église, est un témoignage de la *liberté de Dieu*, de la liberté qu'il s'accorde vis-à-vis des choses créées, dépendantes de lui...

Nos églises ne sont pas moins les monuments de la Liberté pour les hommes.

Lacordaire devait dire un jour devant un tribunal français ces fières paroles que nous ne serons plus, je l'espère bien, condamnés à redire sur la libre terre de France : « Messieurs, la liberté des âmes ne se donne pas; elle se prend (2) ». Or cette liberté-là commença à se prendre dans les églises chrétiennes. Et ces églises-là, après le Cénacle, ce fut l'appartement du sénateur Pudens où prêcha S. Pierre à Rome, ce furent tous les endroits où les apôtres annoncèrent l'Evangile malgré les édits dictatoriaux, où les néophytes furent baptisés, où ils souffrirent. Ce furent les ergastules où les esclaves peinaient sous les coups. Ce furent les amphithéâtres et les Colysées où tombaient les martyrs. Et de tous ces lieux sanctifiés par la grâce, consacrés par le sang répandu, s'éleva le plus grand cri de liberté qui fut jamais entendu dans le monde. De partout des milliers de voix chrétiennes répétèrent les exclamations enthousiastes de S. Paul : « Nous souffrons pour l'Evangile, nous souffrons jusqu'à la prison et jusqu'à la mort, comme des criminels. Mais la parole de Dieu est libre (3). Vive la liberté ! »

Puis ce furent les catacombes où, pendant trois siècles, les chrétiens allèrent chercher sous le sol de la campagne romaine la liberté de réunion et le droit d'association. Là seulement, dans ces souterrains, au milieu de l'oppression générale que faisait peser sur le monde le despotisme des Césars, les consciences humaines respiraient à l'aise l'air de la liberté.

Puis ce furent les basiliques, les basiliques impériales, quand le christianisme eut conquis la liberté au grand jour, et quand la croix victorieuse rayonna sur le diadème de Constantin. Ce fut la basilique de Milan sur le seuil de laquelle S. Ambroise, avec une liberté de parole tout apostolique, arrêta l'empereur Théodose

(1) S. Mathieu XXVI, 18; S. Marc, XIV, 14; S. Luc, XXII, 11.

(2) *Le Père Lacordaire*, par le comte de Montalembert, p. 36.

(3) 2e Epître à Timothée, II, 9.

couvert du sang de ses sujets ; ce fut la cathédrale de Reims où, le jour de Noël 496, l'archevêque S. Remi baptisait Clovis et ses guerriers francs, et, les consacrant à Dieu, les consacrait à la défense de ses droits et de ses libertés. Ce furent les églises du moyen-âge avec leur droit d'asile qui conservait la liberté, au moins temporaire, à tous les malheureux réfugiés dans leur enceinte ; ce furent toutes ces églises dont la France du XIe siècle, libre des terreurs de l'an mil, se couvrit comme d'un blanc manteau. Ce fut la cathédrale de Chartres à la dédicace de laquelle, en 1260, assista le roi de France, S. Louis, le justicier, le protecteur des droits des faibles, le restaurateur de la liberté des petits. — Ce furent, au XVIIe siècle, les chaires de Paris et de Versailles où Bossuet et Bourdaloue, frappaient comme des sourds, disaient des vérités à bride abattue, et étalaient devant Louis XIV, le Roi Soleil, une liberté de parole qui vengeait la morale chrétienne de tous les désordres privés. Après l'éclipse totale de la liberté sous la Terreur, nos églises se rouvrirent avec la restauration de la liberté par le Concordat. Elles restent de nos jours encore comme les écoles, comme les monuments et les remparts de la liberté chrétienne, sous le drapeau des libertés publiques.

Tant est vraie la parole qu'écrivait récemment un éminent penseur (1) : « Le catholicisme n'a rien à craindre de la liberté, ni la liberté n'a rien à craindre du catholicisme. »

C'est que, M. F., il y a deux endroits dans nos églises où la liberté morale sans cesse se restaure et se venge, en nous-mêmes et contre nous-mêmes. Ces deux endroits, ce sont la chaire et le confessionnal.

En effet rien n'est plus opposé à la saine liberté de l'âme que nos mauvais penchants, nos instincts pervers et nos passions. Or les passions se domptent par les enseignements et les exhortations qui tombent de la chaire chrétienne, et surtout par l'aveu et la pénitence qui s'en fait au confessionnal. Rien ne rend l'intelligence ouverte au beau et au vrai, la volonté prête au bien, comme la délivrance des préjugés et des remords. Mais cette délivrance, cette liberté morale, selon la parole du Maître dans l'Evangile, ne peut venir que de la vérité (2). Et la vérité nous est rappelée à nous catholiques du haut de cette chaire. Elle est vengée sur nous-mêmes dans l'humiliation et la pénitence du confessionnal.

Ainsi, M. F., nos églises, après avoir été, dans l'histoire, les écoles et les monuments de la liberté civile et politique, sont encore les tribunes de la vérité et de la morale, et partant, les temples de la liberté des âmes.

(1) Brunetière.
(2) S. Jean, VIII 32.

N'avais-je donc pas raison de vous dire, qu'en restaurant cet édifice vous aviez fait écho aux cris de délivrance qu'ont jetés à travers les siècles les âmes chrétiennes et les âmes simplement humaines, vous avez rendu hommage, en bons citoyens que vous êtes, à la *Liberté*.

II.

Nos églises sont aussi, M. F., les monuments de l'*Égalité*.

Dans la première église chrétienne dont je vous parlais en commençant, dans le Cénacle, il s'était passé un fait inouï, extraordinaire. L'Homme-Dieu, Jésus de Nazareth, s'était levé de la table où il allait instituer la Sainte Eucharistie, il avait déposé son manteau, il s'était ceint d'un linge, il avait versé de l'eau dans un bassin, et à genoux devant ses apôtres, il s'était mis à leur laver les pieds. Et, comme ceux-ci se récriaient stupéfaits, et qu'ils se regardaient les uns les autres pour chercher l'explication de cette action si surprenante, Notre Seigneur leur dit : « Savez-vous ce que je vous ai fait ? Vous m'appelez votre maître et votre Seigneur, et vous avez raison ; car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi votre Seigneur et votre maître, vous devez, vous aussi, vous laver les pieds les uns aux autres. Je vous ai donné l'exemple pour que vous fassiez comme moi. En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'apôtre plus grand que celui qui l'envoie. Heureux serez-vous si, pénétrés de mon exemple, vous l'imitez (1). »

Qu'est-ce à dire, M. F., sinon que la première église fut le premier témoin de la proclamation par Jésus-Christ de l'*Égalité* parmi les hommes ?

Sans doute, M. F., nous reconnaissons entre les hommes des différences de naissance, de fortune, d'intelligence, de valeur morale et de situation. Mais nous reconnaissons aussi que sous ces dehors, sous ces inégalités conventionnelles ou accidentelles, il y a entre toutes les âmes chrétiennes une égalité radicale, foncière et essentielle. Devant Dieu qui l'a créée du même souffle, devant Dieu qui l'a rachetée du même sang de son fils, devant Dieu qui la sanctifie par la grâce des mêmes sacrements, devant Dieu qui la jugera selon la même loi, l'âme du pauvre vaut l'âme du riche, l'âme de l'illettré vaut l'âme du savant. Que dis-je ? Elle vaut mieux, si elle est meilleure.

C'est là la thèse de l'*Égalité* chrétienne, et cette thèse-là, encore une fois, fut proclamée dans la première église chrétienne, quand l'Homme-Dieu se prosterna devant douze pêcheurs dont il avait fait ses apôtres.

(1) S. Jean, XIII, 13-18.

Et, depuis ce temps-là, en effet, on vit des rois chrétiens comme S. Louis, on vit des reines chrétiennes comme Sainte Elisabeth de Hongrie, comme la reine-régente d'Espagne aujourd'hui, on voit tous les ans, dans nos églises, le jeudi saint, le chef de la religion s'agenouiller, lui aussi, devant douze pauvres, et renouveler le grand acte d'humilité de son maître. Et cette cérémonie s'appelle le *Mandatum*, c'est-à-dire le *Commandement*... le commandement de l'*Égalité*.

Dès l'origine du christianisme cette pratique de l'égalité fut en honneur dans toutes les églises chrétiennes.

Pauvres et riches, esclaves et hommes libres, se réunissaient pour la même prière ; ils apportaient leur avoir aux pieds des apôtres, ils mettaient leurs biens en commun pour le soutien de leurs frères malheureux, ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme (1), ils participaient aux mêmes sacrements, ils recevaient côte à côte la sainte Eucharistie, ils s'asseyaient aux mêmes agapes fraternelles qui suivaient la célébration des saints mystères.

Un passage des Epitres de S. Paul est très significatif sous ce rapport. On y voit que les fidèles de Corinthe s'étaient relâchés de l'observance primitive. L'Apôtre les rappelle strictement et sévèrement à la pratique de l'*Egalité* aux pieds des autels. « J'apprends, dit-il, que lorsque vous allez à l'église, il y a certaines rivalités entre vous. Ce n'est plus vraiment pour y participer à la Cène instituée par le Seigneur, car chacun apporte son repas pour le prendre à part, et ainsi les uns ont besoin et les autres sont rassasiés. Est-ce que vous n'avez pas vos maisons pour manger et pour boire à votre aise ? Mais dans l'église de Dieu allez-vous apporter votre dédain et l'humiliation pour vos frères pauvres ? Que vous dirai-je ? Des choses élogieuses ? — Oh ! non, certes. (2) »

Avais-je raison de vous dire, M. F., que chaque église est un monument de l'*Égalité* ? Voyez plutôt. Elle est ouverte à tous et à toute heure. C'est la maison commune. C'est la maison de famille.

Il ne vous est pas donné certes à tous d'avoir chez vous, dans vos demeures ordinaires, ni des tableaux de prix, ni des chants artistiques, pour vous rappeler votre idéal, pour vous faire penser aux choses de l'âme, pour donner enfin satisfaction à ce besoin de poésie qui chante au fond de toute conscience humaine. Ici, au contraire, c'est pour tous que scintillent les figures de nos saints dans nos verrières, c'est pour tous que la liturgie développe la splendeur de ses cérémonies, c'est pour tous que s'élèvent les vapeurs odorantes de l'encens offert aux chrétiens comme à des

(1) Actes des Apôtres, IV, 32.

(2) 1re Epître aux Corinthiens, XI, 18-23.

êtres divinisés. Pour tous l'harmonie de nos chants et de nos orgues; pour tous la distribution du pain bénit; pour tous les mêmes fonts baptismaux où les petits chrétiens sont également régénérés; pour tous la même table de communion où se donne le même Dieu, près duquel vos enfants, sans distinction de rang et de condition, s'approchent sous le même costume; pour tous les services égaux des mêmes prêtres; pour tous la même vocation au service des autels, le même accès aux plus hautes fonctions de la sainte hiérarchie, qu'ils soient fils de cordonnier comme le cardinal Pie; fils de menuisier comme le cardinal Boyer, ou gardeurs de troupeaux comme le pape Sixte-Quint; pour tous le même et perpétuel appel à l'audience du même Dieu caché dans le tabernacle; pour tous les mêmes bénédictions sur vos mariages, pour tous enfin les mêmes lumières symboliques autour de votre cercueil, les mêmes prières et les mêmes bénédictions sur vos dépouilles mortelles...

On a eu dernièrement un spectacle plein d'émotion. On a vu un ancien Président de République appelé en témoignage devant une cour d'assises, s'y rendre avec simplicité, et, aux marques de déférence répondre qu'il n'était qu'un simple citoyen aux ordres de la justice de son pays. Ce noble langage fit passer un frisson dans l'âme de tous ceux qui l'entendirent. Tant était élevé l'hommage rendu à la majesté de la loi égale pour tous!

Or l'Evangile, M. F., nous a pénétrés dès longtemps du même sentiment. C'est ce sentiment qui inspirait S. Louis quand il quittait le manteau royal pour prendre la chape de nos chantres et chanter au lutrin de l'église de Pontoise; c'est ce sentiment qui inspire le souverain Pontife quand il s'intitule « le serviteur des serviteurs de Dieu »; c'est ce sentiment qui inspire le droit canonique quand il ne veut réserver de places dans nos églises qu'aux premières autorités constituées; c'est ce sentiment qui nous inspire tous quand nous abdiquons volontairement, au seuil de nos églises, toutes nos distinctions, pour n'être plus ici que des fidèles, que les disciples du même Maître, que les enfants du même Père, puisque nous nous disons ici non point: « Messieurs » ni Mesdames » mais « *Mes Frères.* »

III.

En effet nos églises sont avant tout, M. F., la maison de la *Fraternité.*

Dans les catacombes qui furent, comme nous le disions, les premières églises et aussi les premiers cimetières des chrétiens, il y a plus de deux cent mille inscriptions funéraires.

Beaucoup se rapportent à des sépultures d'esclaves, et cependant nulle part on ne rencontre la mention de leur condition servile.

Ce sont toujours les mots « frère et sœur » que l'on trouve dans ces épitaphes.

Les Actes des Apôtres nous disent que les premiers fidèles n'avaient qu'un cœur et qu'une âme et les païens étaient stupéfaits d'une affection si fraternelle.

C'est que, M. F., au Cénacle, dans la première église, après le précepte de l'*Egalité*, avait retenti sur les lèvres de Notre Seigneur la grande leçon de la *Fraternité*. « Je vous donne un commandement nouveau, avait-il dit : C'est que vous vous aimiez entre vous comme je vous ai aimés. On vous reconnaîtra pour mes disciples à votre charité mutuelle (1). »

Et S. Paul donne de la fraternité qui doit régner entre chrétiens cette grande raison que, dans la même église, nous participons tous à la réception de la même Eucharistie. « *Multi unum corpus sumus qui de uno pane participamus*. Nous sommes une multitude et cependant nous ne faisons qu'un seul corps parce que nous participons au même pain (2). »

C'est donc bien ici, M. F., dans cette église où vous avez été baptisés, où vous avez fait votre première communion, où vous, âmes pieuses, vous êtes venues si souvent recevoir Notre-Seigneur et le visiter dans son tabernacle, c'est bien ici que vous devez vous sentir dans votre maison de famille.

Qui dira, comme au foyer paternel, toutes les fautes qui ont été ici pardonnées, tous les soupirs entendus de Dieu, toutes les prières exaucées, tous les repentirs commencés sous ces voûtes, toutes les résolutions généreuses, toutes les larmes réparatrices ou saintes qui ont été versées sur ces dalles ? L'histoire d'une église c'est l'histoire d'une paroisse, et elle est longue l'histoire de la vôtre, puisque dès l'année 1160 Saint-Hilaire était la seule paroisse de Nogent, et puisque nous possédons la liste de vos curés depuis l'année 1300 (3).

Le poète disait :

Autour de nous, ici, je sens flotter une âme.

Il me semble, à moi aussi, qu'ici, autour de nous, je sens flotter des âmes, les âmes de tous ceux qui ont vécu sur ce sol, dans nos rues, dans nos maisons, les âmes de tous ceux qui ont été baptisés, qui ont fait leur première communion, qui ont été unis par le mariage dans cette église, les âmes de tous ceux dont on a apporté les corps ici pour les obsèques chrétiennes. Bienfaiteurs, curés, vicaires, fidèles, membres des conseils de fabrique d'autre-

(1) S. Jean, XIII, 34, 35.
(2) 1re Epître aux Corinthiens, X. 16, 17.
(3) *Chronologie des évêques, curés, vicaires du diocèse de Chartres*, p. 529, n° 490.

fois, vieilles familles nogentaises, de tout cela il me semble voir aujourd'hui se former comme une foule invisible, comme une paroisse d'outre-tombe qui a les yeux fixés sur nous. Ils vous sourient comme à des héritiers fidèles ; ils vous applaudissent d'avoir accru et embelli le legs pieux reçu de leurs mains, — comme des aïeux qui revoient avec plaisir leur vieille maison de famille, toujours à la même place, mais embellie et restaurée par leurs fils plus jeunes.

Ainsi, vous voyez, mes Frères, la justesse de ce que je vous disais en commençant. C'est ici, comme chez le père de famille de l'Evangile, qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes. Vous avez aimé votre vieille église et vous l'avez rajeunie, et ainsi vous avez contribué à restaurer en vous-mêmes et dans nos mœurs publiques les principes évangéliques et français de *Liberté*, d'*Egalité*, de *Fraternité*... Vous avez fait l'œuvre de bons catholiques et de bons citoyens.

Et maintenant, qu'allez-vous conclure et qu'allez-vous faire ?

Votre œuvre de *Liberté*, vous allez la compléter, en aidant par votre générosité votre bon et vénéré Curé et ces Messieurs du Conseil de fabrique, à se libérer entièrement des charges qu'ils ont contractées en votre nom, à libérer définitivement l'intérieur de cet édifice des restes de vétusté qui lui nuisent encore.

Votre œuvre d'*Egalité*, vous allez y satisfaire, en englobant dans la reconnaissance d'une égale prière les intentions de tous ceux qui ont coopéré à cette restauration, par leurs conseils, par leur initiative, par leurs travaux, par leurs ressources.

Votre œuvre de *Fraternité*, vous allez la continuer en venant souvent, comme des frères, prier dans cette enceinte. S'il est bon d'embellir une église, il est meilleur encore de la remplir. Et en dehors de cet édifice visible, la sainte liturgie nous rappelle qu'il est une autre église, demeure préparée de toute éternité par Dieu même à sa majesté, église construite avec des pierres vivantes et des matériaux de choix qui sont nos âmes, église spirituelle dont les progrès doivent être en rapport avec les restaurations du temple matériel (1). Faites donc de plus en plus parmi vous, mes Frères, la vie chrétienne aussi chaude que cette atmosphère, aussi étincelante que ces verrières. Ce sera vraiment le triomphe de la *Liberté* pour vos âmes, de l'*Egalité* sous la loi divine, de la *Fraternité* conforme à l'Evangile...

On raconte qu'un jour, en 1870, dans un bourg d'Alsace, occupé par les ennemis, le major allemand donna l'ordre d'abattre le drapeau tricolore français qui flottait au sommet du clocher. Un vieil

(3) *Missel romain*, oraison de la fête de la *Dédicace des Eglises*.

invalide des guerres du premier empire ne put s'empêcher de dire en pleurant : « Ce drapeau qu'on descend, c'est pourtant la France qui s'en va. » — « Mais non, lui dit son curé, le symbole de la France catholique reste quand même dans la croix de notre église : venez-y souvent, vous la reverrez. »

Je vous laisse, mes Frères, sur ces paroles. La *Liberté*, l'*Egalité*, la *Fraternité*, si elles devaient disparaître du reste du monde, se retrouveraient dans nos églises. Venez-y souvent... Vous les proclamerez, vous les pratiquerez... Et vous montrerez par là que de nos jours encore les bons catholiques restent les meilleurs citoyens ! — Ainsi soit-il !

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Fête de Saint-Aignan. — La paroisse Saint-Aignan de Chartres a célébré, le dimanche 11 décembre, sa fête patronale. Grande solennité rehaussée encore par la présence de Monseigneur qui a présidé les offices et tenu chapelle. La musique du chœur de chant, dirigée à la tribune du grand orgue, par M. Connen, et accompagnée par l'habile organiste, M. Marre, était d'un style sérieux et d'une bonne exécution. Aux vêpres, la nombreuse assistance a eu le plaisir d'entendre les louanges du saint patron prêchées par un ancien vicaire de la paroisse, maintenant curé-doyen de St.-Pierre de Chartres. M. l'abbé Guérin a parlé en historien érudit ; il a su entremêler ses documents précieux de leçons utiles à la piété chrétienne. — Avant le salut, Monseigneur a bénit une belle statue de St.-Antoine nouvellement installée au bas de l'église. Nous avons été heureux d'apprendre que l'Orphelinat agricole de Mignières profitera des offrandes déposées dans le tronc au pied de cette sainte image.

— En ce moment M. l'abbé Houzé, curé d'Houville, prêche une retraite à la Maison-Bleue. — Le R. P. Bouvier, du Sacré-Cœur d'Issoudun, prêche une mission à Marville-Moutiers-Brûlé.

Œuvre des Campagnes. — Le 15 décembre a eu lieu dans l'église Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou la réunion de l'Œuvre des Campagnes pour l'arrondissement. Cette réunion coïncidait avec la fête de l'Adoration mensuelle du Saint-Sacrement. Aussi un très grand nombre de fidèles, le clergé de la ville, M. le doyen d'Authon et beaucoup de prêtres de son doyenné, avaient répondu avec empressement à l'invitation de Mme la Comtesse de La Tullaye, la si dévouée présidente de l'Œuvre pour le diocèse de Chartres.

Le directeur diocésain, M. le chanoine Métais, montra dans une chaude et substantielle allocution la nécessité, l'opportunité,

l'organisation et les résultats de cette œuvre qui, par les missions qu'elle favorise dans les campagnes, par les bons livres qu'elle distribue aux écoles ou aux bibliothèques paroissiales, pratique l'apostolat sous une de ses formes les plus actuelles..

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières : 1° Madame David de Thiais, née Rose Elisabeth de Ripper, décédée au château de la Camusière, paroisse d'Unverre.

Madame de Thiais était une personne fort intelligente, très généreuse, et d'un abord très sympathique surtout pour les plus délaissés, les plus pauvres. Sa piété était expansive ; elle aimait à s'entretenir de choses religieuses, et surtout de la Sainte Vierge, Notre-Dame de Chartres, pour laquelle elle professait un amour vraiment filial. Depuis longtemps déjà elle se plaisait à réciter chaque jour le Rosaire entier.

Une aussi belle vie ne pouvait manquer d'être couronnée par une belle mort. Madame de Thiais s'est éteinte sans secousse, munie des Sacrements de la Sainte Église ; elle avait près de 82 ans. Les obsèques ont eu lieu à Unverre au milieu d'une nombreuse assistance.

Madame de Thiais était une fidèle abonnée de la *Voix* et une propagatrice ardente de la *Croix*.

2° M. l'abbé Vivier (François Pascal) décédé le 13 décembre 1898 à Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise) dans sa 77e année. — M. l'abbé Vivier, né à Allaines en 1822, ordonné prêtre en 1845, fut professeur à Saint-Cheron, curé de Baigneaux, vicaire de Dreux. En 1868, il devint curé de Guerny (Eure) et ensuite chapelain de Saint-Ferdinand de Neuilly (Seine). C'était un prêtre très instruit, auteur de plusieurs ouvrages.

Histoire d'un dogme. — *L'Immaculée Conception* (1). — Dans un récent ouvrage, intitulé « Histoire d'un dogme » M. le comte Dubosc de Pesquidoux vient d'élever un véritable monument en l'honneur de la Très Sainte Mère de Dieu.

En effet, avec l'approbation, les encouragements même de Sa Sainteté Léon XIII et de plusieurs prélats éminents ; avec le concours de M. l'abbé Sire, de la Compagnie de Saint-Sulpice, il a réuni « en un seul tout » les témoignages qui, à travers les siècles, ont préparé ou accompagné la définition solennelle du dogme de l'Immaculée Conception.

Malgré la croyance presque universelle à cette vérité avant la promulgation dogmatique de 1854, on lit avec étonnement, dans le beau livre de M. Dubosc de Pesquidoux, le récit des luttes, des oppositions qui furent soulevées alors. Deux partis se trouvaient

(1) Par M. le comte Dubosc de Pesquidoux. Tours, Mame ; Paris, V. Lecoffre.

en présence : l'un entièrement favorable à la définition dogmatique de Marie Immaculée ; l'autre, sans être hostile, la repoussait néanmoins sous prétexte qu'elle était importune.

Pie IX, qui avait provoqué ce mouvement, et sous le regard bienveillant duquel il se déroulait, après avoir recueilli les opinions non seulement des Eglises orthodoxes, mais aussi des Eglises dissidentes et schismatiques de l'Orient, tranchait la discussion de sa propre autorité et, dans l'immortelle bulle *Ineffabilis Deus*, il déclarait que Marie, dès le premier instant de sa Conception, par une grâce particulière et un privilège du Dieu Tout-Puissant, et par la vertu anticipée des mérites de Jésus-Christ, sauveur du genre humain, avait été préservée de toute souillure de péché.

C'était le 8 décembre 1854.

Quelle ne fut pas l'allégresse de l'univers chrétien ! On n'ignorait pas le privilège de Marie ; il était constaté dans les annales du christianisme ; il était écrit pour ainsi dire en caractères de flamme dans des millions de cœurs ; mais l'acte pontifical venait consacrer la tradition de tous les pays et de tous les temps ; c'était comme la canonisation authentique de Marie en tant qu'elle était conçue sans péché ; et de même que, dans les rues d'Ephèse, après la sentence sur la maternité divine de Marie, évêques et magistrats, prêtres et fidèles se félicitaient, s'embrassaient en disant : Marie est Mère de Dieu ; de même le peuple chrétien, après la parole de Pie IX, s'écriait : « Marie a été conçue sans péché !...

L'Église de Chartres, pendant tout le cours des âges, a hautement professé sa croyance à l'Immaculée Conception par la bouche de saint Fulbert, de saint Yves, de Pierre de Celles et d'autres. « Il est permis de l'assurer, écrit saint Fulbert, l'âme et la chair de Marie, que la sagesse divine se choisit pour demeure, furent exemptes de toute malice et de toute impureté. — Est-il en effet possible, dit-il ailleurs, que l'Esprit-Saint ait été jamais absent de cette jeune fille admirable qu'il devait ombrager de sa vertu ? »

Saint Yves n'est pas moins explicite : « Il détruisit en Elle (en Marie) toute tache de péché tant originel qu'actuel, et prenant sa propre chair de cette chair, il l'a élevée à une pureté divine. »

Nous terminons sur ces paroles, en souhaitant à l'intéressant ouvrage de M. le comte Dubosc de Pesquidoux le grand succès qu'il mérite.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 24 DÉCEMBRE 1898

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :

Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an — pour la France et 5 fr. pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle : 25 centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : 15 centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 25 décembre, *FÊTE DE NOEL*, double de 1re classe. A minuit, grand'messe au chœur et messes basses dans quelques chapelles. — A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire : tierce, procession, grand'messe, sexte. (*Monseigneur officiera pontificalement*). Le chœur de chant exécutera une messe en musique de Deslandres : M. Delangle jouera au grand orgue, pendant l'offertoire, un Noël de Théodore Dubois. — A 3 h., none, vêpres, sermon par le R. P. de Saint-Maixent, S. J., complies, procession et salut (chants du salut : *O Salutaris* d'Eykens, *Adeste* de Novello, *Tantum* de Pillot, et après la bénédiction, pastorale de Lambillotte).

Crypte. — Les personnes, qui désireront entendre la messe de minuit dans l'église de N.-D. de Sous-Terre, sont averties qu'on y entrera seulement par la porte Nord, du côté de l'évêché, et que cette porte sera ouverte à 11 h. 1/2 et refermée à minuit pour empêcher la circulation pendant la messe.

QUÊTE à tous les offices de la fête de Noël pour le Denier de Saint-Pierre.

Lundi 26, *Fête de Saint-Etienne*, double de 2e classe, une seule grand'messe à 10 h., vêpres à 3 h.

Mardi 27, *fête de saint Jean*, apôtre, double de 2e classe, offices à 9 h. et à 3 h.

Mercredi, *Fête des Saints-Innocents*, fête patronale de la Maîtrise. Offices à 9 h. et à 3 h., chantés par les enfants de chœur. Après les complies, cérémonie à la Crypte, chants par les enfants de chœur ; sermon par le R. P. Alexandre Brou (de Chartres), jésuite ; salut solennel.

Jeudi à 4 h. 1/2, Communion réparatrice.

Vendredi, apostolat de la prière, messe au Sacré-Cœur et le soir, à 4 h., salut.

Samedi 31, après les complies, le clergé va présenter à Monseigneur ses vœux de nouvel an. A 5 h., salut à la Crypte pour remercier Dieu des grâces obtenues pendant l'année.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — *Fête de Noël.* A minuit : Communion générale à la messe de minuit. A 10 h., grand'messe, à 3 h., vêpres et salut. — Lundi, Saint-Étienne, grand'messe à 10 h. et vêpres à 3 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — *Fête de Noël*, A minuit, messe de communion générale. A 10 h., grand'messe. — Lundi, Saint Étienne, grand'messe à 10 h.

SOMMAIRE

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 25 Décembre 1898 au 1er Janvier 1899.

25. Dimanche. — *Fête de la Nativité de N.-S. J.-C.*, double de 1re classe avec octave. — A Noël, on dit trois messes : la messe de minuit, pour rappeler que l'Enfant-Jésus est né pendant la nuit, c'est sa naissance temporelle ; la messe de l'aurore, pour demander à Jésus de naître dans nos cœurs par sa grâce, c'est sa naissance spirituelle ; la messe du jour, pour honorer la génération éternelle du Fils de Dieu (Petit catéchisme liturgique).

26. Lundi. — S. *Etienne*, premier martyr, double de 2e classe avec octave. Mémoire de *tous les Saints*, martyrs. — S. Étienne, juif d'origine, quoique peut-être grec de naissance, était un disciple de Gamaliel. Il s'attacha aux apôtres et fut ordonné par eux comme premier diacre pour l'administration des biens de l'Église. Sa sagesse et son zèle ayant porté ombrage aux juifs, ils se saisirent de lui et le lapidèrent. Il fut ainsi le premier martyr, et marcha à la tête de cette armée de héros qui louent Dieu dans l'éternité.

27. Mardi. — *S. Jean*, apôtre et évangéliste, double de 2e classe avec octave. — Il est parlé pour la première fois de S. Jean dans l'évangile, lorsqu'il fut chargé avec S. Pierre par N.-S. d'aller préparer la cène. Il est appelé quatre fois le disciple que Jésus aimait : ce qui fait voir son excellence. Il se reposa sur le sein de Jésus dans le dernier repas, et les saints Pères disent que ce fut là plutôt une extase qu'un sommeil. Seul des apôtres, il suivit son divin Maître sur le Calvaire, où il mérita de recevoir Marie pour mère.

28. Mercredi. — Les *saints Innocents*, martyrs, double de 2e classe, avec octave. — Ce sont les petits enfants que le roi Hérode, l'iduméen, fit massacrer, croyant comprendre avec eux l'Enfant-Jésus, qui seul échappa miraculeusement, et s'enfuit en Égypte, après sa Présentation au temple. Le nombre des saints Innocents n'est pas certain, quelques auteurs l'ont porté à plusieurs milliers ; mais, vu la population de Bethléem, qui était d'environ 2 à 3000 habitants, on croit que leur nombre ne doit pas s'élever à plus de soixante à soixante-dix. Ce massacre des saints Innocents fut cause de leur gloire et contribua à faire connaître N.-S. J.-C.

29. Jeudi. — S. *Thomas de Cantorbéry*, évêque et martyr. — S. Thomas Becket naquit le 21 décembre, jour de la fête de S. Thomas, apôtre, dont on lui donna le nom. Il fut successivement archidiacre, chancelier d'Angleterre, et enfin archevêque de Cantorbéry. Il s'opposa aux empiètements du roi Henri II sur les droits de l'Église ; et pour cela, il fut obligé de s'exiler à Rome et en France. Rentré en grâces avec le roi, il revint en Angleterre; mais sur des rapports malveillants, le roi ayant laissé échapper cette parole : Qui me délivrera de ce prêtre turbulent ? quatre assassins, prenant à la lettre ce langage, massacrèrent le saint archevêque au pied de l'autel de sa cathédrale. Le roi Henri II désavoua ce crime et en fit même une pénitence publique.

30. Vendredi. — *Office du dimanche dans l'octave de la Nativité.* — Le jour de Noël, on fait mémoire, à la messe de l'aurore, de *sainte Anastasie,* vierge et martyre. — Elle fut jetée en prison sous le règne de Dioclétien. Saint Chrysogone, martyr, qui recevait d'elle sa subsistance, lui écrivit une lettre de consolation. Elle fut liée à deux poteaux autour desquels on alluma un grand feu, et elle consomma ainsi son martyre dans l'île Palmaria avec deux cents hommes et soixante-dix femmes.

31. Samedi. — *Saint Sylvestre*, pape et confesseur. — Saint Sylvestre succéda au pape saint Melchiade. Il assembla divers conciles, entre autres le célèbre concile de Nicée en Bithynie, où fut composé le symbole de la foi, que l'on chante à la messe. On dit aussi qu'il baptisa l'empereur Constantin. On représente saint Sylvestre avec un dragon enchaîné, parce qu'il délivra Rome d'un monstre pareil qui infectait l'air de son haleine.

1. Janvier. Dimanche. — *Circoncision de N. S. J. C.* Double de 2e classe.

UNE DÉVOTION PATRIOTIQUE. — *Sainte Radegonde.*

Le culte des Saints s'approprie merveilleusement aux besoins des nations comme à ceux des particuliers.

Or, Radegonde, héroïque de sainteté sur le trône comme dans le cloître, ne nous apparaît-elle pas, avec son grand amour pour la France et le rôle qu'elle a joué dans l'histoire de sa monarchie, comme providentiellement indiquée à nos supplications au moment où notre malheureux pays s'abîme dans toutes les défaillances ? Oui, et ce n'est pas en vain que l'Eglise l'appelle « la Mère de la Patrie ». — A la Cour de Clotaire, où la civilisation naissante avait à lutter contre la brutalité des instincts, Radegonde, ange de sainteté, rachetait, par ses prières, ses mortifications et ses exemples, les désordres qu'elle ne pouvait empêcher.

Et bientôt, en se retirant dans cloître où elle échangea ses prérogatives royales contre une vie d'effrayantes austérités, elle s'offrit elle-même en holocauste pour ce peuple franc que sa belle-mère Clotilde avait conduit au baptême.

Sainte Radegonde vécut longtemps d'ailleurs en communion de pensées et de prières avec sainte Clotilde, qui finissait ses jours dans un lieu de retraite à Tours.

Le culte de ces deux grandes reines de France se trouve ainsi réuni dans le culte de sainte Radegonde, qu'il importe de répandre de plus en plus.

Le curé de la basilique qui conserve le tombeau de la sainte Reine, objet de la vénération constante d'innombrables pèlerins, vient de publier une *Histoire de sainte Radegonde*, magnifiquement illustrée (1). C'est un superbe cadeau d'étrennes qui satisfait le goût artistique en même temps qu'il fait mieux connaître et aimer la « Mère de la patrie française ». Et n'est-il pas permis d'espérer que sainte Radegonde, reine de France, ardemment invoquée, obtiendra que Dieu daigne mettre un terme aux épreuves de ce peuple qui est le sien ?

— Sainte Radegonde n'a pas laissé seulement des souvenirs, elle a laissé aussi une famille religieuse qui continue ses traditions.

L'abbaye royale de Sainte-Croix, que sainte Radegonde avait fondée à Poitiers vers 552, où elle a donné l'exemple de tant de vertus et d'où elle a quitté la terre pour le ciel entourée de plus de 200 religieuses formées à son école, est l'une des plus anciennes et des plus importantes fondations religieuses de France.

A travers toutes les vicissitudes des siècles, l'abbaye de Sainte-Croix a poursuivi son œuvre de prière et de mortification. L'*Histoire* nous montre le rôle important qu'elle a joué, et les plus grands noms de France figurent jusqu'à nos jours sur la liste de ses abbesses.

Aujourd'hui ce n'est plus évidemment le puissant monastère des temps passés ; cependant, comme le disait le cardinal Pie, le grand Evêque de Poitiers : La riche abbaye a perdu son éclat, mais n'a rien perdu de ce qui fait sa vraie richesse et son plus beau titre de gloire : l'esprit de sa sainte fondation et le trésor de la vraie Croix. »

L'abbaye de Sainte-Croix possède en effet une collection de reliques extrêmement précieuses et en particulier un important fragment de la vraie Croix obtenu par sainte Radegonde, et que ses

(1) Librairie religieuse H. Oudin, Paris, 10, rue de Mézières, et à Poitiers. — Un magnifique volume in 4°, riche reliure ; 25 fr. broché 20 fr. Avec plus de 200 gravures polychromes ou en noir hors texte et dans le texte.

filles ont su préserver de toute profanation. Elles lui font une garde d'honneur en priant sans cesse pour l'Eglise et pour la France.

Une nouvelle opinion sur l'âge et la valeur du portail occidental de la cathédrale.

La Revue du *Moyen Age* vient de publier, sous la signature de M. A. Marignan, un article sur le *Portail occidental* de Notre-Dame de Chartres. Les archéologues prétendaient jusqu'ici que ce portail, appelé aussi le portail royal, avait été construit de 1145 à 1150, en arrière des clochers, et qu'en 1194, après l'incendie de la cathédrale précédente, on s'était contenté de le reporter un peu plus en avant des mêmes clochers tel qu'il était, sans grande retouche. Autre est l'opinion de M. A. Marignan. « L'étude minu-
» tieuse de ce portail, dit-il, nous conduit à la fin du XII[e] siècle.
» C'est bien vers 1194, c'est-à-dire au moment où l'église fut
» brûlée, qu'on édifia ce porche, en faisant servir peut-être les
» colonnes de l'église de 1145, mais ni le dessin des petites figures
» des tympans, ni celui des statues-colonnes ne peuvent nous
» fournir la preuve qu'elles ont été faites dans la première partie
» du XII[e] siècle. »

Pour appuyer cette conclusion l'auteur passe en revue les différentes parties de ce portail et porte sur chacune des jugements que d'aucuns trouveront hardis, parce qu'ils vont à l'encontre des appréciations traditionnelles, mais qu'il serait imprudent de rejeter en bloc. Les sept arts libéraux représentés à la voussure du porche droit lui paraissent, comme sujet et comme dessin, du XIII[e] siècle. Les anges du porche gauche lui semblent aussi d'un faire et d'un geste trop souples pour être du XII[e] siècle. Il remarque que les statues-colonnes ont été toutes ajoutées postérieurement aux colonnes primitives si ouvragées, puisque pour les y poser on a dû couper les premières. Encore a-t-on fait cette addition assez maladroite ; les statues n'ont pas les mêmes dimensions. « Les
» unes sont trop longues, les autres sont trop courtes ; celles-ci
» placées trop haut, celles-là trop bas ; quelques-unes ont des
» supports simples sans ornementation, d'autres des animaux,
» enfin celles du porche du côté droit, des personnages, comme à
» l'église de Senlis. »

Le dessin des statues elles-mêmes, si vantées, accuse non pas un art parfait, mais plutôt, dit M. Marignan, « un art qui com-
» mence ou qui est à son déclin. Analysez celles qui sont au
» portail du côté gauche. Les têtes sont trop petites, dispropor-
» tionnées au corps. On peut reconnaître sans peine une main qui

» accuse la décadence d'un art. Il ne faudrait pas aussi que les » statues du porche central puissent nous donner le change. Certes » le second artiste qui les a faites appartient encore à la lignée de » ceux qui ont sculpté les statues-colonnes des églises du Mans, » de Saint-Loup de Naud ; son dessin est plus large, les propor- » tions plus justes, les plis moins accentués ; mais ces figures » trahissent cependant le canon gothique, c'est-à-dire le commen- » cement du XIII[e] ou la fin du XII[e] siècle. Ce sculpteur est sans » nul doute inférieur à celui à qui sont dues les statues-colonnes » de Corbeil. »

Finalement, l'auteur annonce qu'il montrera que les artistes ayant influé sur ceux de Chartres sont ceux du Languedoc et non ceux de la Provence, comme on le disait naguère. Nous attendrons qu'il ait achevé ses études si intéressantes pour apprécier définitivement le jugement antitraditionel mais curieux qu'il porte sur l'âge et la valeur esthétique de notre portail royal.

A. CLERVAL.

CALENDRIER SPIRITUEL DE NOS PÈRES AVANT LA RÉVOLUTION

Pour décembre

Le 4, à Sainte-Foy, l'office de sainte Barbe.

Le 7, à Saint-Aignan, fête du patron.

Le 8, la fête de la Conception de la Sainte-Vierge, aux Jacobins, aux Cordeliers, aux Capucins, à la Providence ; exposition du Très Saint-Sacrement ; indulgence plénière.

Le 15, à la Providence, fête solennelle de sainte Luce.

Le 17, à saint Lazare de Lèves, fête du patron.

Le 25, aux Jacobins, la Nativité de N.-S. J.-C. Mystères du Rosaire, exposition du T. S. Sacrement, procession et bénédiction après Complies.

Le même jour, aux Capucins, et aux Minimes, exposition du T. S. Sacrement.

Le même jour, aux Carmélites, exposition du T. S. Sacrement dès la veille et toute la nuit ; sermon, indulgence plénière ; le jour, les litanies du Saint Enfant-Jésus et bénédiction.

Le même jour, à Saint-Martin, salut du T. S. Sacrement, les litanies du Saint Enfant-Jésus et bénédiction.

Le 26, à Saint-Jean, fête du premier patron (saint Etienne).

Le 27, aux Filles-Dieu (c'était des religieuses), fête de saint Jean l'Evangéliste ; exposition du T. S. Sacrement dès la veille.

Le 29, à l'Hôpital des Aveugles (Saint-Julien), fête de saint Evroult, abbé.

Tous les jours de l'année, on dit aux Jacobins (saint Jacques)

une messe à onze heures sans fondation ni obligation, mais pour rendre service aux voyageurs et au public.

— La station de l'Avent se faisait ainsi :

A la cathédrale, on prêchait pendant l'Avent tous les dimanches et fêtes et tous les jours de la semaine, excepté les mercredis et samedis.

Suivant un ancien usage, on prêchait dans la chaire roulante au bas de l'église, à 8 heures du matin, le 1er et le dernier dimanche de l'Avent.

Ailleurs, il y avait tous les dimanches de l'Avent : aux Cordeliers, prédication à une heure ; — aux Carmélites, après les messes, exposition du S. Sacrement en dedans, et le soir, à 5 heures, salut en dehors.

Nous aurons occasion plus tard de faire remarquer la grande dévotion des Chartrains au Saint Enfant-Jésus. Tous les 25 de chaque mois, à partir du 25 décembre, on récitait ses litanies chez les Carmélites et à Saint-Martin. Cette dévotion avait son centre dans ces deux églises comme celle du Rosaire avait le sien chez les Jacobins.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Sermons du 15 au 23. — C'était d'abord à l'Hôtel-Dieu, pour la solennité si bien organisée et si bien célébrée de l'Adoration mensuelle, le sermon de M. l'abbé Romet, vicaire de Saint-Pierre ; il a expliqué éloquemment et solidement la Réparation par l'Eucharistie. — C'était, à la cathédrale, dimanche dernier, à l'Assemblée de charité pour les pauvres soutenus par la conférence de Saint-Vincent de Paul, le sermon de M. l'abbé Colombier, aumônier de la communauté des Sacrés-Cœurs ; le *pourquoi* et le *comment* de la préparation à la fête de Noël lui ont inspiré des considérations claires, précises, fort bien exprimées et l'ont tout naturellement amené à une exhortation sur l'aumône dont la quête allait être l'occasion, l'aumône qui délivre du péché et par conséquent ouvre les âmes à la grâce. — Enfin, le mercredi 21, le R. P. de Saint-Maixent, jésuite, commençait dans la chaire de Notre-Dame le triduum annoncé, par une belle instruction sur l'esprit de foi, qui nous montre Dieu partout, dirige vers lui nos pensées et nos actes, et nous fera participer aux bienfaits du Sauveur appelé par nos vœux.

Dreux. — *Eglise Saint-Pierre.* — Le 11 décembre, a eu lieu la clôture d'une retraite prêchée aux jeunes filles par le R. P. Charpentier, de la Compagnie de Jésus. Le soir, le prédicateur a présenté comme modèle des vertus de la jeune fille et de la femme

chrétienne, les vertus de la sainte Vierge. La cérémonie s'est terminée par une très belle procession aux flambeaux.

Authon. — *Fête religieuse.* — Le jeudi 8 décembre, la fête de l'Immaculée Conception a été célébrée avec beaucoup de solennité. A l'issue des Vêpres, on a bénit deux statues de la Sainte Vierge : N.-D. de Lourdes et N.-D. de la Médaille Miraculeuse. Le sermon de M. l'abbé Dourdoigne, Curé des Autels-Villevillon, a été très goûté des assistants. Enfin, un salut en musique a été exécuté par le chœur de chant des Sœurs d'Authon.

Patronage Saint-Joseph. — Mercredi dernier avaient lieu, dans la grande salle des Frères, rue Chanzy, la distribution des prix pour les jeunes gens du Patronage et une séance récréative. M. l'Archiprêtre de Notre-Dame présidait, entouré de plusieurs autres ecclésiastiques, de plusieurs membres de la Société de Saint Vincent de Paul, d'une nombreuse assemblée. Tout ce monde était heureux d'encourager par sa présence et ses applaudissements une jeunesse ouvrière qui se forme à une vie sérieuse dans le travail et les pratiques chrétiennes.

Le budget des cultes. — Les crédits pour les cultes, pendant l'exercice 1898, s'élevaient à 43.065.553 fr.

Les crédits demandés pour 1899 sont de 43.064.553 fr. soit pour 1897 une différence en moins de 1.000 fr.

La somme est minime, mais il faut remarquer que le chapitre VIII de ce budget (allocation aux chanoines) est diminué de 20.000 fr. par suite d'extinctions survenues, que fera-t-on de ces 20.000 fr. ? Le gouvernement propose de les reporter au chapitre I (personnel des bureaux des Cultes), de sorte que les administrateurs sont augmentés parce que le nombre des administrés diminue.

Les dépenses du culte protestant s'élèvent à 1.538.100 fr.

Les dépenses du culte israélite à 163.530 fr.

Les dépenses de l'administration centrale à 273.000 fr.

Il reste 41.090.923 fr. pour le culte catholique, religion de 38 millions de français.

Les traitements de curés varient de 900 fr. à 1.600 fr.

Ceux des pasteurs protestants de 1.800 fr. à 3.000 fr. Ceux des rabbins, de 1.750 fr. à 2.500 fr.

Ceux des garçons de bureau du ministère des Cultes, de 1.200 à 2.500 fr.

7.000 vicaires reçoivent une indemnité de 450 fr. par an, les autres ne touchent aucun traitement de l'État.

Intrigues. — Nous signalons à la réprobation des catholiques la fameuse *Ligue française pour la défense des droits de l'homme*

et du citoyen, fondée par les Juifs pour jeter la désunion en France. De nombreux prospectus sont répandus pour trouver des adhérents. M. Léon Mathet, ingénieur à Monceau-les-Mines, a répondu à cette tentative d'embauchage d'une manière très chrétienne et très française. Le jeune ingénieur termine ainsi sa lettre : « Je considère que pour obtenir l'union entre tous les Français, il n'est pas besoin d'appliquer des principes nouveaux, ceux de l'Evangile et de l'*Imitation de Jésus-Christ* étant seuls nécessaires et suffisants. »

Une enfant saintement terrible. — Un père de famille était dangereusement malade. Sa petite fille, qui n'avait que huit ans, s'introduisit furtivement auprès de son lit et lui dit :

Papa, le médecin a dit que vous mourrez peut-être demain. On console maman qui pleure dans sa chambre. Personne n'ose vous parler de votre état, mais j'ai voulu le faire moi-même. Au catéchisme, M. le curé nous a dit que c'est un péché de laisser mourir ses parents sans les faire se confesser.

Ce digne moribond lui répondit :

— Merci, ma chère enfant ; va-t'en donc vite me chercher M. le Curé. Et que Dieu te bénisse ! car je te serai redevable du salut de mon âme.

Puis, après avoir reçu les Sacrements, il s'écria :

— Qu'allais-je devenir, hélas ! sans la charitable attention de ma fille ?

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 5 décembre 1898 : I. Les « Conditions » de la littérature française au XIX[e] siècle, par le P. G. Longhaye. — II. La question du jour, par le P. J. Burnichon. — III. Une canonnière française dans le fleuve Bleu (fin), par le P. P. Lemoine. — IV. Les Périls du Protectorat français en Orient, par le P. H. Prélot. — V. Un maître de l'érudition française. — Philippe Tamizey de Larroque, par le P. H. Chérot. — VI. Bulletin canonique. Actes du Saint-Siège, par le P. J. Besson. — VII. Deux nouveaux livres sur saint Ignace de Loyola, par le P. J. Brucker. — VIII. Livres. — IX. Evénements de la quinzaine.

Petits Souhaits pour 1899. — La Maison C. Paillart, Editeur à Abbeville, vient de mettre en vente pour la fin de cette année une série de Petits Souhaits aussi soignés dans la forme que choisis avec soin pour le fonds. Ce sont les *Souhaits du Sacré-Cœur*, les *Souhaits aux Enfants de la Première Communion*, les *Souhaits de la Sainte Vierge à ses Enfants*, les *Souhaits de Saint-Vincent de Paul*. En face du calendrier de chaque mois, on lit un conseil ou un avis, une réflexion ou une vertu à pratiquer plus spécialement pendant le mois. — Ces souhaits peuvent être mis spécialement en toutes les mains et remplacent très avantageusement les images usitées jusqu'ici. — Prix : jusqu'à 150 exemplaires, 10 cent., à partir de 150 ex., 8 cent.; à partir de 500 ex., 7 cent. — Toujours port en sus.

TABLE DES MATIÈRES

Pour les Suppléments de la Voix de Notre-Dame. Année 1898.

Les chiffres avec astérisque sont pour les suppléments de juin et le 1er supplément de juillet.

Nécrologie.

VI. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

VII. — Faits divers.

VIII. Œuvres diverses.

IX. — Bibliographie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.